



HAL
open science

Les historiens à l'épreuve du temps : la production historique éditée en France des années trente au début des années cinquante

Jean-Francois Bonhoure

► **To cite this version:**

Jean-Francois Bonhoure. Les historiens à l'épreuve du temps : la production historique éditée en France des années trente au début des années cinquante. Histoire. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2021. Français. NNT : 2021PA01H016 . tel-03489390

HAL Id: tel-03489390

<https://theses.hal.science/tel-03489390v1>

Submitted on 17 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE PARIS I PANTHÉON SORBONNE
ÉCOLE DOCTORALE D'HISTOIRE

Laboratoire de rattachement : Centre d'histoire sociale des mondes
contemporains

THÈSE

Pour l'obtention du titre de Docteur en Histoire

Présenté et soutenu publiquement

le 05 JANVIER 2021 par

Jean-François BONHOURE

**Les historiens à l'épreuve du temps :
la production historique éditée en France
des années trente au début des années cinquante**

Sous la direction de M. Pascal ORY

Professeur émérite de l'Université de Paris 1 Panthéon Sorbonne

Membres du Jury

M. Olivier Dard, Professeur, Université de Paris-Sorbonne

M. Pim den Boer, Professeur, Université d'Amsterdam

M. Patrick Garcia, Professeur, Université de Cergy-Pontoise et INSPÉ
de l'Académie de Versailles

Mme. Pascale Goetschel, Professeure, Université de Paris 1 Panthéon
Sorbonne

M. Benoît Marpeau, Maître de conférences, Université de Caen-
Normandie

Résumé

Le sujet interroge le rapport des historiens au temps en France, des années 1930 aux années 1950, au moyen de la production historique éditée. En alliant les questionnements historiographiques aux problématiques d'histoire culturelle, la volonté est d'adopter une définition sociale de l'histoire et des historiens. Menée à partir des fonds privés d'historiens, de fonds d'éditeurs et des ouvrages conservés au dépôt légal, cette étude vise à comprendre comment les historiens écrivent, conçoivent et débattent de l'histoire. L'objectif est de prendre du recul quant à la seule définition professionnelle de l'histoire et d'envisager l'écriture de l'histoire comme un processus culturel mettant en jeu des historiens aux légitimités différentes, en prise avec des intermédiaires culturels, notamment les éditeurs, s'adressant à un public ou plusieurs publics. Le contexte de production de la période est surdéterminé par une crise intellectuelle, débutée en 1931, portant sur la légitimité de l'histoire, et sa place dans la société, de la part de philosophes et de critiques. La question de la construction historiographique est centrale : les historiens, dans leur diversité – académiques, universitaires ou polygraphes –, écrivent des ouvrages historiques, plus ou moins perméables aux enjeux du présent, à des fins scientifiques, symboliques mais aussi politiques, dont on peut faire une typologie historiographique et épistémologique. Les représentations de l'histoire varient appréciablement du pôle de production des historiens, au pôle de médiation. Perçue comme un genre éditorial, l'histoire devient alors plus malléable et répond à des enjeux sociaux et économiques, qui visent à une diffusion la plus large possible auprès du grand public. Dans ce cadre, la principale nouveauté de la période est la collection historique, qui constitue une opportunité autant qu'une contrainte pour les historiens. L'étude interroge les réceptions de cette histoire éditée, non seulement par les instances politiques, dans un cadre censorial de 1940 à 1944, mais aussi, sur le plus long terme, par les médiateurs culturels, que sont les libraires, journalistes et critiques, spécialisés et généralistes. Enfin, l'étude des réceptions par les publics montre que l'histoire a une fonction sociale, en suggérant une représentation spécifique du passé. Le mouvement de fond qui sous-tend l'étude est, qu'il s'agisse de production, de médiation ou de réceptions, la remarquable analogie entre les événements du passé et le temps présent. Provoqué, fantasmé, réel, ou récusé, ce dialogue des temps se révèle à nos yeux avec une acuité particulière pendant ces deux décennies.

Summary

The subject questions the historians' relationship with time in France, from the 1930s to the 1950s, by means of published historical production. By combining historiographic questions with issues of cultural history, the will is to adopt a social definition of history and historians. Based on the private holdings of historians, publishers, and books held in legal deposit, this study aims to understand how historians write, conceive, and debate history. The aim is to take a step back from the mere professional definition of history and to consider the writing of history as a cultural process involving historians with different legitimacies, in contact with cultural intermediaries, in particular, publishers, addressing an audience or several audiences. The production context of the period was over-determined by an intellectual crisis, which began in 1931, concerning the legitimacy of history, and its place in society, coming from philosophers and critics. The question of historiographic construction is central: historians, in their diversity – academic or polygraph – write historical works, more or less permeable to the issues of the present, for scientific purposes, symbolic but also political, of which we can make a historiographic and epistemological typology. The representations of history vary appreciably from the pole of production of historians to the pole of mediation. Considered as an editorial genre, history then becomes more malleable and responds to social and economic issues, which aim the widest possible dissemination to the public. In this context, the main novelty of the period is the historical collection, which is an opportunity as well as a constraint for historians. The study questions the receptions of this published history, not only by the political authorities, in a censorial framework from 1940 to 1944, but also, in the longer term, by the cultural mediators, who are booksellers, journalists and critics, specialist and generalist ones. Finally, the study of receptions by the public shows that history has a social function, suggesting a specific representation of the past. The underlying movement of the study, whether in production, mediation, or receptions, is the remarkable analogy between the events of the past and the present. Provoked, fantasized, real, or recused, this dialogue of the times is disclosed to our eyes with a particular acuity during these two decades.

Mots-clés

Histoire culturelle – Historiographie – Histoire politique – Histoire sociale

Crise – Controverse – Épistémologie – Histoire de l'édition

France – Entre-deux-guerres – Seconde guerre mondiale – Occupation

Allemagne – Censure – Écriture – Éditeurs

Collection – Ventes – Réceptions – Publics

Historiens – Historicité – Science – Académie

Keywords

Cultural History – Historiography – Political History – Social History

Crisis – Controversy – Epistemology – Publishing

France – Interwar period – Second World War – Black Years

Germany – Censorship – Writing – Editors

Collection – Sales – Receptions – Public

Historians – Historicity – Science – Academy

Les historiens à l'épreuve du temps :
la production historique éditée en France
des années trente au début des années cinquante

Jean-François BONHOURE

Remerciements

Je remercie chaleureusement l'ensemble des personnes qui m'ont aidé pendant l'élaboration de ma thèse, et notamment mon directeur, Monsieur le Professeur Pascal Ory, pour son constant soutien, ses conseils précieux, et ses directions de recherches, dont ce travail a pleinement bénéficié. Depuis plus de dix ans, au-delà des encouragements répétés, il a grandement contribué à façonner ce sujet.

Ce travail n'aurait pas été possible sans le soutien d'institutions de l'enseignement supérieur, à commencer par l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne qui m'a accueilli pour un contrat doctoral et une année d'enseignement et de recherche. Dans ce cadre, je remercie Pascale Goetschel, Nicolas Offenstadt, Fabien Théofilakis, Frédéric Tristram et Julie Verlaine de m'avoir intégré au sein de leur équipe pédagogique. L'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques m'a ensuite permis de continuer ces recherches dans des conditions idéales : je remercie son directeur, Yves Alix, et tout particulièrement Évelyne Cohen, de leur confiance.

Je remercie les membres de mon laboratoire, le Centre d'histoire sociale, pour leurs soutiens, logistique et intellectuel. Les conseils de Pascale Goetschel et de Claire Andrieu lors des différents comités de suivi de thèse m'ont été particulièrement utiles, et je les remercie pour leur bienveillance et leur accompagnement. Par ailleurs, le sujet de recherche a bénéficié des échanges stimulants au sein de l'équipe de l'ANR Histinéraires, animée par Bertrand Müller, Christian Delacroix, François Dosse et Patrick Garcia, mais aussi de projets éditoriaux, comme celui de *Génération historienne* mené par Yann Potin et Jean-François Sirinelli : je les remercie tous chaleureusement de m'avoir intégré à leurs projets respectifs.

De manière plus générale, je tiens à souligner le rôle de l'enseignement public, qui m'a instruit et formé, à qui je dois tant, de l'école Léon Gambetta à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ; c'est une grande fierté d'y contribuer quotidiennement auprès des élèves du Lycée Louis Armand.

Le travail de thèse s'étendant sur une période assez longue, j'ai une pensée amicale pour mes proches qui m'ont accompagné depuis 2014, dont mes collègues, Jean-Marie Lamarche, Yann Herit, Gilles Habashi (†), Mathieu Rivier, Léo Ane, Marie Mallet, mes amis de la faculté, Anne-Sophie Anglaret, Camille Boucher, Alice Barthélémy, Marion Bergogne, Bénédicte Bresso, Dimitri Chavaroche, Anne Chiama, Léo Dumont, Marwen Garbaa, Romain Guicharousse, Léa Hermenault, Hadrien Nouvelot, Elsa Vidril, ainsi que les familles Chauveau, Dénarié, Seklecki et Valentin.

Je remercie ma belle-famille, qui m'a toujours aidé et encouragé, avec une pensée émue pour Gustave Pottier (†) et ses leçons. Enfin, cette thèse est un produit familial : un travail, comme mes grands-parents m'ont appris à le faire, un écrit relu et corrigé par mes parents, que je remercie par ailleurs pour leurs encouragements répétés, et enfin un effort, particulièrement soutenu par mon épouse, qui m'a fait partager sa précieuse expérience de docteur.

À mon fils.

Sommaire

Introduction

PREMIERE PARTIE - L'HISTOIRE, UNE PRODUCTION CULTURELLE DANGEREUSE ?

Chapitre 1 - Partisane, inutile ou vaine : les procès de l'Histoire

1. 1931, un moment critique : le réquisitoire contre l'Histoire
2. Les réponses historiennes : naissance d'une controverse
3. La crise de l'histoire, du surgissement à la pérennité

Chapitre 2 - De quoi l'histoire a-t-elle été le nom ? Générations, identités et écritures historiennes

1. Les historiens, du statut informel au groupe social
2. Des écritures historiennes différenciées
3. Antagonismes épistémologiques

DEUXIEME PARTIE : ÉCRITURE DU PASSE ET ENJEUX PRESENTS : LA FABRIQUE DE L'OUVRAGE HISTORIQUE

Chapitre 3 - Historiens et éditeurs : une relation dialectique

1. Historiens et éditeurs : une rencontre professionnelle autour de valeurs opposées ?
2. Normalisation et formalisation de l'ouvrage historique
3. Les fenêtres éditoriales ou l'effet miroir du passé

Chapitre 4 - Les collections d'histoire : choix, cadre et contrainte

1. Les définitions d'une nouveauté : la collection historique
2. Les logiques concurrentielles entre collections
3. Une division du travail, écuries d'historiens et « hommes doubles »

TROISIEME PARTIE : L'HISTOIRE EN REPRESENTATION(S) : VERS UNE DEFINITION SOCIALE

Chapitre 5 - La censure à l'heure allemande (1940-1944) : Clio bâillonnée ?

1. Les censures enchâssées, du formel à l'informel
2. Les historiens face à la censure
3. Quand l'histoire s'impose au vaincu : la promotion comme corollaire de la censure

Chapitre 6 – Ventes, lectures et appropriations des livres édités : les présences de l'histoire

1. Les stratégies de diffusion de l'histoire éditée : accessibilité et visibilité
2. Une histoire diffractée : la ventilation sociale du genre historique
3. L'histoire au miroir des lectures

Conclusion – L'histoire éditée en France, 1930-1950 : un livre socialement feuilleté

Introduction

Au cours des années trente et quarante, l'activité éditoriale des historiens français a été marquée par trois contingences particulières. La période s'ouvre, à partir de 1931, sur la contestation intellectuelle de la place de l'histoire dans la société, notamment par des philosophes et des critiques littéraires. Ces questionnements fragilisent le statut et la légitimité de l'histoire, qui ne paraît plus être le guide sûr du XIX^e siècle, mais un des symptômes les plus visibles d'une société sclérosée. Dans le même temps, et de façon paradoxale, l'intérêt pour l'histoire de la part du public français est grandissant et les éditeurs se mettent au diapason de ce nouveau goût en faisant paraître une production historique particulièrement dense. En 1939, l'éclatement du conflit mondial vient bousculer cette situation en ajournant et en modifiant les projets historiques et éditoriaux en cours. Les historiens intériorisent alors de façon différente la défaite nationale et l'occupation du territoire : cette résilience historienne produit des écrits spécifiques, qu'il convient de comparer à ceux de la décennie précédente pour comprendre le rôle et l'influence du conflit, des difficultés matérielles et de l'appareil répressif, dans l'écriture de l'histoire. En dernier lieu, la période de la Libération et la reprise du marché éditorial marquent l'avènement et la consécration de nouvelles formes d'histoire, différentes de la traditionnelle synthèse, du manuel utilitaire ou du sujet historique présenté sous la forme d'un tableau : les collections d'histoire thématique ainsi que les collections populaires deviennent les genres les plus vendus, contribuant à donner une nouvelle inflexion à la production. La succession de ces contextes, présentée ici à grands traits, n'épouse pas de manière exacte les césures établies par l'histoire politique ou économique. La crise de 1929, aussi significative soit-elle, ne se remarque, pour l'édition historique, qu'à partir des années 1932 et 1933 : la première crise des années trente est avant tout morale s'agissant de l'histoire, avec une remise en cause inédite de son intérêt et de ses protagonistes par une élite intellectuelle, aux fortes positions médiatiques. Un peu plus en avant dans la chronologie, la défaite du pays en 1940 marque une rupture évidente, mais dont les conséquences dans l'écriture de l'histoire ne sont visibles que plus tard, en partie à cause de l'inertie des représentations. Le sujet repose donc sur une chronologie qui lui est propre, en s'affranchissant des césures politiques communément admises, et exige de penser l'écriture de l'histoire « en relation » avec la société. Les motivations historiennes, la place et le rôle des éditeurs, l'influence des critiques, l'intérêt du ou des publics sont autant de paramètres qui viennent éclairer la pratique de l'histoire et son sens social.

Pour autant, les contours de la production historique éditée pendant ces deux décennies doivent être pensés en parallèle de ceux de l'activité historique, en gardant à l'esprit la formule

d'Antoine Prost, selon laquelle « l'histoire, c'est ce que font les historiens »¹. Les historiens, ou ceux qui écrivent l'histoire, ont suivi des formations différentes et ne répondent pas tous à la seule logique professionnelle d'une histoire universitaire. De ce point de vue, la production historique éditée reflète la diversité des statuts mais aussi la multiplicité des registres d'écritures : une biographie de *Frédéric II* par Pierre Gaxotte, associée à une historiographie conservatrice, voisine sur les étals des libraires avec l'étude de *La société féodale* de Marc Bloch, plus ouverte aux nouvelles dynamiques historiographiques, notamment économiques et sociales. En étudiant l'ensemble des productions et les façons de « faire de l'histoire »², l'espoir est d'identifier une économie intellectuelle, ou, plus précisément des logiques d'écriture de l'histoire. Les enjeux professionnels, éditoriaux, mais aussi sociaux et politiques, seraient ainsi mis en avant et permettraient de comprendre les grandes dynamiques de la production. Enfin, une lecture culturelle de la production amène à penser celle-ci comme un produit « en société ». L'ouvrage historique ne serait alors plus considéré comme le seul fruit de l'intellect mais aussi comme un savoir destiné à un ou plusieurs publics. Cela suppose que la société, ou des groupes sociaux différenciés, s'emparent du livre édité, en s'appropriant le travail historique, en lui conférant un sens ou une signification.

Une lecture culturaliste de l'historiographie française

Le sujet, par sa formulation, croise une approche historiographique et les acquis de l'histoire culturelle, de façon à restituer les pluriels de l'historiographie française des années trente et quarante. En lui donnant une tournure plus sociale, en investissant le terrain des représentations, communes, complémentaires ou antagonistes, de l'histoire, il s'agit de comprendre la diversité d'une pratique historique. La volonté est donc moins dans la confrontation de deux héritages différents, historiographiques et culturalistes, que dans la fécondité de leur rencontre. L'approche privilégiée est celle d'un croisement, au sens littéral du terme : le sujet se place à l'intersection de deux historiographies³, et ouvre ensuite sur un questionnement renouvelé, du processus de construction de l'ouvrage historique à sa diffusion sociale.

¹ Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Éd. du Seuil (Points Histoire), 2014, p. 13.

² L'expression fait référence au titre de Jacques Le Goff et Pierre Nora (éd.), *Faire de l'histoire*, Paris, Gallimard (Folio Histoire), 1986 [1974].

³ Les dynamiques de recherche introduites ci-après n'interdisent pas de faire retour dans chaque chapitre sur des historiographies plus précisés et plus variées, comme l'histoire de l'édition, l'histoire politique, ou encore l'histoire intellectuelle, ainsi que les autres sciences humaines, notamment les approches sociologiques, allant de la sociologie des intellectuels à celle de la culture. Chaque introduction de chapitre présente les notions centrales mobilisées, ainsi que leur adaptation au cadre de notre étude.

Pendant longtemps impensée⁴, ou parfois refoulée en tant que philosophie de l'histoire, l'historiographie s'est progressivement légitimée dans les études historiques, à partir des années 1970 et 1980⁵. Vers la fin du XX^e siècle, l'historiographie n'est plus seulement la littérature historique d'un sujet, au sens d'écrits portant sur la connaissance du passé, mais devient l'étude historique des façons de faire de l'histoire. L'historien, inséré comme tout homme dans la marche de l'humanité, devient lui-même un objet d'histoire, en devenant un sujet situé dans le temps et dans l'espace. La fin du siècle voit une révolution copernicienne s'accomplir chez les historiens : les historiens ne discutent plus seulement des résultats scientifiques obtenus, dans le cadre d'un classique débat historiographique, qu'il s'agisse d'une révolution de l'an mil ou des origines de la Révolution française, mais se pensent de façon réflexive et critique, en étudiant leurs propres pratiques professionnelles. Cette prise de recul face au métier d'historien prend différentes formes : écriture de l'histoire, rapport au présent, subjectivité, relations avec la société, entre autres. De fait, l'historiographie cesse d'être un état de l'art pour devenir un terme plus polysémique⁶. Michel de Certeau la définit comme l'étude croisée d'« une place (un recrutement, un milieu, un métier, etc...), des procédures d'analyse (une discipline) et la construction d'un texte (une littérature) »⁷. Ces trois éléments – lieu social, pratiques et écritures – permettent de mieux comprendre la construction et l'exposition du savoir historique. Sans surprise, ce canevas sera celui d'une partie de l'étude menée ici⁸.

D'un questionnement originellement atypique et de faible légitimité, parfois critiqué⁹, l'exercice est donc devenu un genre en soi, au point de devenir un domaine de recherches constitué et balisé¹⁰, privilégiant deux voies, à savoir la réflexion critique sur la connaissance de l'histoire et

⁴ Guy Palmade introduisait l'histoire de l'historiographie comme « un continent presque inconnu » dans sa préface à Georges Lefebvre, *La naissance de l'historiographie moderne*, Paris, Flammarion (Nouvelle bibliothèque scientifique), 1971, p. 11.

⁵ Felipe Brandi, « L'avènement d'une "histoire au second degré" », *L'Atelier du Centre de recherches historiques*, 7, 2011, <https://doi.org/10.4000/acrh.3749>, (consulté le 10 juin 2020).

⁶ L'ambiguïté du terme est suffisamment marquée pour qu'il existe trois sens du même terme : l'historiographie comme la somme des connaissances acquises sur un sujet, l'étude des façons de faire l'histoire ainsi que l'étude de la communauté historique.

⁷ Michel de Certeau, « L'opération historiographique », *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 2002 [1975], p. 78-79.

⁸ Les indications biographiques de chaque historien, placées en notes de bas de page, mentionnent si possible le domaine d'intervention et les lieux institutionnels fréquentés.

⁹ Pierre Chaunu, en historien et moraliste, avait assimilé l'épistémologie de la discipline aux « tentations dangereuses de cette morbide Capoue ». Voir Pierre Chaunu, *Histoire quantitative, histoire sérielle*, Paris, Armand Colin, 1978, p. 10.

¹⁰ La légitimation progressive de l'historiographie doit beaucoup à un virage réflexif, initié dans les années 1980 et 1990, marqué aussi la dispersion des grands paradigmes explicatifs. On citera, entre autres, pour l'espace français, la réédition de Philippe Ariès, *Le temps de l'Histoire*, Paris, Éd. du Seuil (L'univers historique), 1986 [1954], l'approche réflexive encouragée par Pierre Nora (éd.), *Essais d'ego-histoire*, Paris, Gallimard (Bibliothèque des histoires), 1987 mais aussi des ouvrages de réflexions, d'historiens comme Pierre Chaunu, *L'historien dans tous ses états*, Paris, Perrin, 1984 ou

l'étude historique des pratiques historiennes. Les volumes de référence, les synthèses destinées aux étudiants ou encore les exercices d'ego-histoire montrent que le questionnement historiographique s'est généralisé. Les historiens, spécialistes ou non d'historiographie, étudient d'autres historiens, ou parfois eux-mêmes, grâce aux outils propres à la discipline. Le questionnement s'est étoffé, loin des accusations de pyrrhonisme, au point de devenir un prisme de compréhension pour saisir la densité d'un domaine de recherches¹¹, mais aussi de provoquer plus largement chez les historiens, l'éveil d'une conscience historiographique. Celle-ci tend à devenir une mise en abîme de la profession en même temps que l'historicisation de sa propre écriture.

Logiquement, l'ensemble des études historiographiques, bien que ne présentant pas les attributs d'un front uni, suit ces deux voies complémentaires, à savoir une réflexion pratique sur le métier d'historien, que viennent éclairer les débats disciplinaires sur l'écriture de l'histoire¹². De fait, chaque « historiographe »¹³ a creusé son propre sillon, en suivant une voie singulière. Charles-Olivier Carbonell a investi la diversité socio-professionnelle des historiens, ainsi que la construction méthodologique de la discipline, dans la France de la III^e République naissante. Le maillage institutionnel des historiens, ainsi que leurs productions, lui permettaient de mettre à jour les dynamiques d'une période de première professionnalisation de l'histoire, grâce à deux pôles, à savoir l'école méthodique et l'érudition critique. Olivier Dumoulin a renouvelé l'interprétation de la période des années vingt et trente, en historicisant les catégories parfois réductrices de « méthodiques », d'« Annales », en montrant notamment que l'effet d'école se construit *a posteriori*¹⁴. Davantage inspiré par une sociologie des sciences, contribuant à faire de l'histoire un champ scientifique, il a ainsi étudié une période de professionnalisation dans l'entre-deux-guerres. Quant à lui, Pim den Boer a montré, grâce à une étude bibliométrique et une étude biographique collective,

Emmanuel Le Roy Ladurie, *Parmi les historiens*, Paris, Gallimard, 1984 et de philosophes de l'histoire comme Paul Ricoeur, *Temps et récit*, Paris, Éd. du Seuil, 1983-185 et Krysztof Pomian, *L'ordre du temps*, Paris, Gallimard (Bibliothèque des histoires), 1987. L'interrogation historiographique s'est ensuite poursuivie avec le « tournant critique » de la communauté historique. Voir Christian Delacroix, « La falaise et le rivage. Histoire du “tournant critique” », *Espaces Temps*, 59-61, 1995, p. 86-111.

¹¹ Sur la légitimité croissante du genre, voir la mise au point de Patrick Garcia, *Les présents de l'historien*, Paris, Publications de la Sorbonne (Itinéraires), 2014, p. 118-127.

¹² Ce type de questionnement est partagé par d'autres sciences sociales, comme pour les ethnologues, ainsi que les sociologues, avec par exemple les travaux réalisés par Laurent Mucchielli, *La découverte du social, naissance de la sociologie en France*, Paris, La Découverte (Textes à l'appui), 1998, et Martine Segalen (dir.), *L'autre et le semblable. Regards sur l'ethnologie des sociétés contemporaines*, Paris, Presses du CNRS, 1989.

¹³ L'emploi des guillemets est justifié par le fait que le substantif caractérise « celui qui est chargé officiellement d'écrire l'histoire » d'un sujet, rappelant les historiographes de France de l'Ancien régime et ne s'applique pas aux spécialistes d'historiographie, au sens contemporain du terme. Contrairement aux « contemporanéistes » ou aux « byzantinistes », il n'y a pas d'appellation précise pour les historiens de l'histoire, ce qui révèle, en creux, l'autonomisation tardive, et récente, du questionnement.

¹⁴ Olivier Dumoulin, « Les “Écoles historiques” à l'épreuve de Gabriel Monod. Un historien célèbre et méconnu », *Revue historique*, 664, 4, 2012, p. 789-801.

que l'histoire tendait à se professionnaliser de façon progressive tout au long du XIX^e siècle, avec les réformes de 1880 et 1890 comme marqueurs forts d'une naissance d'une véritable discipline historique¹⁵. Un des grands intérêts de cette bibliographie est d'avoir montré qu'une historiographie ne remplace pas entièrement une autre et que l'adage selon lequel « ceci ne tua pas cela »¹⁶ se vérifiait aussi en matière d'historiographie¹⁷. Pour preuve, à la toute fin de notre période, en 1950, Pierre Renouvin lui-même, mêle Charles Seignobos et Charles Morazé¹⁸ dans un seul mouvement, en dehors de toute étiquette d'appartenance générationnelle ou institutionnelle, tout comme Alphonse Dupront, en 1951, qui assume pleinement un *continuum* historiographique, de Fustel de Coulanges à Marc Bloch¹⁹. Les générations historiennes ne suivent pas une logique de superposition mais de cohabitation, voire de construction en miroir²⁰. Pour sa part, Gérard Noiriel introduit une part de réflexivité critique et plaide pour une approche pragmatique du travail historique, où la question du langage et celle des publics sont intimement liés²¹. Selon lui, les historiens seraient régis par des normes communes, pas nécessairement disciplinaires, qui sous-tendraient leurs activités. Ce langage commun permet l'existence d'une communauté de compétences, qui n'est pas figée ni pérenne. Sa grille de lecture peut potentiellement élargir la définition de l'historien et a le mérite de questionner l'unité réelle, ou rêvée, du métier, dans un contexte trouble. L'approche de Bertrand Müller, fondée sur l'étude fouillée des correspondances et des comptes-rendus d'historiens²², a éclairé les débats historiographiques et épistémologiques, des années vingt aux années cinquante, avec une très grande précision sur les termes employés. Son travail presque philologique met en avant une forme d'alter-histoire, où l'auteur de compte-rendu n'est jamais autant lui-même que lorsqu'il commente ses pairs. En prenant pour repère une figure historiographique de premier plan en la personne de Lucien Febvre, il montre un cheminement intellectuel et l'ascension très progressive d'un nouveau paradigme au cours de la période, qui ne s'impose définitivement que dans les années cinquante.

¹⁵ Voir son travail de thèse, soutenu en 1987 à Leyde, traduit en français. Pim den Boer, *Une histoire des historiens français*, trad. du néerlandais de Julien Louvrier, Paris, Vendémiaire, 2015.

¹⁶ Louise Merzeau, « Ceci ne tuera pas cela », *Les cahiers de médiologie*, 6, 2, 1998, p. 27-39.

¹⁷ Olivier Dumoulin a ainsi pu mettre en évidence un effet retard au sein du paysage universitaire français, en partie imputable au décret de septembre 1936, fixant la retraite universitaire à 70 ans, retardant d'autant l'accession des jeunes historiens aux postes-clés.

¹⁸ Pierre Renouvin, « Histoire des faits politiques : époque contemporaine », *IX^e Congrès international des sciences historiques. Rapports*, Paris, Comité international des sciences historiques, 1950, p. 574-575.

¹⁹ Alphonse Dupront, « Histoire et paix », *Revue historique*, CCVI/1, 1951, p. 33-66.

²⁰ Sur la question des générations historiennes, se référer à l'ouvrage collectif de Yann Potin et Jean-François Sirinelli (dir.), *Généralisations historiennes, XIX^e-XXI^e siècle*, Paris, CNRS Éditions, 2019.

²¹ Gérard Noiriel, *Sur la « crise » de l'histoire*, Paris, Belin (Socio-histoires), 1996.

²² Bertrand Müller, *Lucien Febvre, lecteur et critique*, Paris, Albin Michel (Bibliothèque Histoire), 2003 et Bertrand Müller (éd.), Marc Bloch, Lucien Febvre, *Correspondance*, Paris, Fayard, 1995-2004.

Malgré ces études collectives du métier d'historien, l'approche individuelle demeure répandue chez les historiens de l'histoire. La période de notre étude figure en bonne place, eu égard aux nombreuses biographies de Marc Bloch²³ ou de Lucien Febvre²⁴. L'ensemble forme, de ce point de vue, une généalogie glorieuse, constituée d'historiens dignes de mémoires. Une galerie plus obscure lui répond, de Bernard Fay²⁵ à Jérôme Carcopino, parallèlement plutôt bien représentée. Dans le cas de ce prisme biographique, étudiant des figures célébrées ou honnies, les historiens ont été lus, étudiés et considérés en fonction de leur notoriété²⁶ ou de leur postérité²⁷. En ce sens, il est logique que la biographie soit le genre le mieux représenté, car elle permet l'étude d'une écriture de l'histoire, originale et singulière. Cependant, les individualités historiographiques, aussi riches soient-elles²⁸, ne permettent pas d'embrasser l'ensemble des études d'une période alors que, dans le même temps, les analyses collectives de la « tribu historienne »²⁹ sont rares.

L'étude plus resserrée des débats historiographiques porte la focale sur une thématique précise, ou sur l'écriture de l'histoire. Le questionnement est alors moins porté sur le métier d'historien que sur les manières de « faire » et « d'écrire » l'histoire. Ces études transversales prennent pour point de départ les pratiques d'écriture, mais en prenant des focales particulières, à l'image du rapport au temps, de la stylistique, de l'utilisation des sources ou encore de la valorisation d'une thématique particulière. Les approches, textuelle, de Jean Leduc³⁰, et poétique, de Philippe Carrard³¹, s'avèrent précieuses par le travail pointilleux sur la langue historienne, grâce à une appréciation globale des publications historiques. Pour la période de l'entre-deux-guerres, Enrico Castelli Gattinara a croisé les enjeux historiographiques au paradigme philosophique de la raison pour montrer comment les certitudes vacillaient quant aux savoirs historiques.

²³ Carole Fink, *Marc Bloch : une vie au service de l'histoire*, trad. de l'angl. par Pierre Janin, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1997 ; Ulrich Raulff, *Marc Bloch : un historien au XX^e siècle*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 2005 ; Olivier Dumoulin, *Marc Bloch*, Paris, Presses de Sciences Po (Références Facettes), 2000.

²⁴ Marie Barral-Baron et Pierre Joutard (dir.), *Lucien Febvre face à l'Histoire*, Paris, Presses universitaires de Rennes (Histoire), 2019.

²⁵ Antoine Compagnon, *Le cas Bernard Fay : du Collège de France à l'indignité nationale*, Paris, Gallimard (La suite des temps), 2009.

²⁶ William R. Keylor, *Jacques Bainville and the renaissance of the royalist history in the Twentieth Century*, Baton Rouge, Louisiana State University, 1979.

²⁷ Peter Schöttler décrit bien la postérité historiographique, mémorielle et citoyenne de Marc Bloch dans Peter Schöttler, « Marc Bloch et les crises du savoir », Hans-Jörg Rheinberger et Peter Schöttler (éd.), *Marc Bloch et les crises du savoir*, Berlin, Max-Planck Institut Für Wissenschaftsgeschichte, 2011, p. 5-27.

²⁸ Maria Novella Borghetti, *L'œuvre d'Ernest Labrousse, Genèse d'un modèle d'histoire économique*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2005.

²⁹ C'est la reprise de l'expression de François Simiand, utilisée lors d'une communication à la Société d'histoire moderne, puis publiée dans la *Revue de synthèse* en 1903. François Simiand, « Méthode historique et science sociale », *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, 15, 1, 1960, p. 83-119.

³⁰ Jean Leduc, *Les historiens et le temps : conceptions, problématiques, écritures*, Paris, Éd. du Seuil (Points Histoire), 1999.

³¹ Philippe Carrard, *Le passé mis en texte : poétique de l'historiographie française contemporaine*, Paris, Armand Colin (Temps des idées), 2013.

Si l'approche retenue diffère, par la pratique d'un métier ou par des enjeux plus épistémologiques liés à l'écriture de l'histoire, le mouvement général est bien celui d'une réflexion critique sur les historiens. Elle porte sur les grandes interrogations historiographiques, entre subjectivité et objectivité, mais aussi les modalités d'exposition d'un fait, l'argumentaire historique employé, un certain rapport au temps, la valorisation des documents, les relations de causalité, la question de la périodisation, les effets d'accréditation, entre autres.

L'accord sur une définition professionnelle de l'histoire

Si le questionnement historiographique est devenu incontournable – au point de devenir un exercice académique, sous la forme d'un mémoire de synthèse pour l'obtention de l'habilitation à diriger les recherches –, les études d'historiographie montrent une grande variabilité des méthodes et des objets de recherche. Cependant, malgré cette diversité, la question inlassablement posée reste la même : « Qu'est-ce qu'un historien ? »³², préalable à celle, lancinante, de la nature de l'histoire. L'interrogation est fondamentale pour notre étude, tant elle structure les interprétations des dynamiques historiographiques de la période.

Qu'il s'agisse d'une étude de l'écriture de l'histoire ou de celle d'un métier d'historien, d'historiens contemporains ou de glorieux aînés, les travaux d'historiographie éludent en partie la définition de l'histoire, et *in fine*, celle de l'historien. Certains historiens passent rapidement sur la question de la définition de l'historien, souvent en prolégomènes de leur ouvrage, lorsqu'ils prennent le temps d'explicitier leurs principes de sélection. En effet, dans la majorité de la bibliographie, le travail de définition des historiens se résume à une définition scientifique, qui fait de l'historien un professionnel à la tête d'une charge d'enseignement, et rétribué pour son travail. Cette définition ne donne pourtant qu'une vision tronquée de la multiplicité des registres historiques et des profils historiens. L'obtention d'un concours ou l'occupation d'un poste universitaire tient lieu de définition de l'historien. Il en va ainsi de Christophe Charle au moment de définir l'historien des années 1950 : « Excluons, par commodité, car, au fond, c'est le secteur qui a le moins changé pendant la période, tous les historiens non universitaires, académiciens, vulgarisateurs ou fournisseurs d'historiettes ou d'essais historiques types dont on trouve des précédents depuis la Restauration et dont la prospérité ne s'est pas démentie »³³. La question des identités historiennes, et de leur possible diversité est rapidement évacuée, en invoquant des raisons

³² Marie-Cécile Bouju, « L'histoire dans la culture militante communiste en France, 1921-1939 », *Cahiers du CRHQ*, 2012, p. 1-23.

³³ Christophe Charle, *Homo Historicus. Réflexions sur les historiens et les sciences sociales*, Paris, Armand Colin (Le temps des idées), 2013, p. 28.

pratiques et méthodologiques de délimitation d'un métier d'historien. La faible densité du propos révèle un choix conscient, ainsi qu'une forme d'autodéfinition. Cette définition de l'historien, par soustraction, est calquée sur le mot anglais *scholar*, en insistant sur le caractère savant, voire scientifique de l'historien. De fait, de nombreuses études ont été consacrées aux historiens de la période sous l'angle de la professionnalisation³⁴, avec pour critère leur présence dans les « lieux »³⁵ de l'histoire, que sont l'université, l'École nationale des chartes ou encore le Collège de France. Cette lecture institutionnelle, si elle a le mérite de définir une population d'historiens, voit sa pertinence questionnée par la diversité des statuts historiens, mais aussi par le genre éditorial « historique » qui repose sur une frontière plus floue, à tout le moins plus mouvante, entre science et littérature. Les études historiographiques sont le produit d'un choix subjectif lorsqu'il s'agit de définir l'histoire, sans que ce biais soit toujours justifié de façon convaincante. Pour preuve, Olivier Dumoulin, dans sa thèse, justifie son choix d'étudier la professionnalisation du métier d'historien, en prenant comme populations de référence des historiens universitaires ainsi que des archivistes-paléographes, chartistes, formés à la philologie. Il conteste le prisme de Charles-Olivier Carbonell, à savoir celui de l'hétérogénéité des profils historiens³⁶, au motif que cette même hétérogénéité présupposerait les résultats. Pour autant, il bute, à son tour, sur un présupposé. En effet, l'enquête collective réalisée repose sur deux piliers professionnels, qui forment deux sous-catégories, d'une part, les élites normaliennes insérées dans les structures universitaires, les « sorbonnards républicains », d'autre part, les élèves de l'École des Chartes, « chartistes nostalgiques »³⁷, à tendance davantage conservatrice. Si la ligne de partage était opérante pour certains « lieux » institutionnels, l'interrogation restait ouverte pour d'autres espaces, notamment, éditoriaux et médiatiques. Dans tous les cas, l'identification d'un processus de professionnalisation de l'histoire en prenant pour critère de sélection deux populations, de fait, pré-professionnalisées, ne pouvait réellement surprendre. Cette définition institutionnelle s'avère fragile car les historiens ne correspondent pas à une « unité complète de qualification et de compétence »³⁸. Comment expliquer cette tendance de fond ? Plusieurs hypothèses peuvent être avancées, dont la plus solide repose sur un travail méthodologique facilité par une telle définition. Les trajectoires historiennes,

³⁴ Christophe Charle, *Homo Historicus. Réflexion sur l'histoire, les historiens et les sciences sociales*, Paris, Armand Colin (Le temps des idées), 2013 (Le temps des idées) ; Olivier Dumoulin, *Profession historien, 1919-1939 : un métier en crise ?*, Thèse de doctorat en histoire dirigée par André Burguière, EHESS, 1983.

³⁵ Christian Amalvi (dir.), *Les lieux de l'histoire*, Paris, Armand Colin, 2005.

³⁶ « [Charles-Olivier] Carbonell a voulu embrasser dans son ensemble toute la production historiographique de la période étudiée, toutes les œuvres de tous les historiens, quel qu'ait été leur niveau de technicité ou de qualité ». Henri-Irénée Marrou, « Quand les historiens redécouvrent l'histoire », *Journal des savants*, 1, 1977, p. 3-16.

³⁷ Olivier Dumoulin, *Le rôle social de l'historien, de la chaire au prétoire*, Paris, Albin Michel (Bibliothèque Albin Michel de l'histoire), 2003, p. 231.

³⁸ Daniel Roche, « Les historiens aujourd'hui : remarques pour un débat », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, 12, 1986, p. 3-20.

qui s'avèrent être des parcours universitaires, sont plus facilement repérables, au moyen de tableaux administratifs et des *curriculum vitae*. Ces parcours relativement communs dispensent d'un travail de recherche d'historiens, désignés ou autoproclamés, aux profils plus atypiques et aux itinéraires plus sinueux. Puis, une population exclusivement universitaire se prête davantage au jeu de l'historiographie : les codes professionnels sont éprouvés, les *cursus honorum* sont connus, tout comme les hiérarchies symboliques afférentes aux différents statuts de l'historien sont relativement communes. L'historiographie prend alors un tour chronologique, voire généalogique, où le jeu de la relève des générations paraît logique, de sorte que les maîtres d'hier laissent leur place aux plus jeunes. La mécanique des écoles, et des ruptures historiographiques, fonctionne à plein, en repoussant au loin les à-côtés, les marges, le décalage des temporalités ou encore l'inertie des représentations. De fait, les études historiographiques ne sont pas toujours exemptes de jugements parfois téléologiques. Les considérations autour d'un historien « avant-gardiste », d'un « chef d'école », ou d'une figure exemplaire freinent parfois l'étude des conditions d'émergence d'un ou plusieurs mouvements historiographiques de fond : les nombreuses études consacrées aux *Annales d'histoire économique et sociale* révèlent le poids de la mémoire disciplinaire, qui fait de la création de la revue en 1929 un événement fondateur. Enfin, les études d'historiographie tendent à privilégier des travaux d'historiens adoptant une forme ou une approche pleinement scientifique, qu'il s'agisse de comptes-rendus ou d'une œuvre maîtresse, au détriment d'autres styles d'écritures, qui résistent à une lecture classique. Ainsi, les auteurs de vulgarisations ou d'histoires plus littéraires, parfois dénuées d'appareils critiques, n'ont que peu éveillé l'intérêt des spécialistes de l'historiographie. Les productions médianes, ou « l'absorbé-oublié »³⁹ ont été délaissées au profit de l'étude des manifestes, des essais ou des travaux fondateurs, davantage considérés. Pourtant, aucune dichotomie entre « vulgarisation » et « travaux de première main » n'est fixée par les théoriciens de la méthode historique, pour qui le travail de découverte se confond avec celui de l'exposition des interprétations. L'étude des comptes-rendus critiques de la période tend à montrer que c'est davantage sur le terrain des formes du récit que s'opposent les productions, notamment entre une tendance rhétorique et ornementale, parfois politisée, et une histoire rationnelle, objectivée, s'appuyant sur des sources et des travaux préexistants. À ne privilégier qu'un type d'histoire, le danger est d'ignorer d'hypothétiques lignes de fracture au sein de la production de l'époque considérée.

³⁹ Christophe Charle, *Homo Historicus. Réflexions sur les historiens et les sciences sociales*, Paris, Armand Colin (Le temps des idées), 2013, p. 116-117.

Le corollaire de ce choix « professionnel » est la délégitimation, voire la disqualification, d'historiens ou d'histoires supposément périphériques ou alternatifs, qui viennent concurrencer des historiens professionnels ou qui ne répondent pas aux canons scientifiques de la discipline. Cette non-scientificité d'historiens autoproclamés mérite examen : des historiens « de plume » comme Louis Madelin, Frantz Funck-Brentano, ou Pierre Gaxotte, viennent de l'*alma mater* universitaire et des hauts lieux de la recherche historique. Bien que leurs parcours et leurs convictions les amènent à quitter le pôle universitaire, ils n'en restent pas moins, aux yeux des éditeurs, des auteurs d'histoire à succès, et pour une large partie de la société civile, des historiens. Force est de constater que l'histoire est une discipline, qui parfois en manque. Perçus dans leur ensemble, les historiens ne sont pas catégorisés dans un seul lieu professionnel. Ils sont certes présents dans les facultés, mais aussi dans l'enseignement supérieur spécialisé, comme l'École des Chartes, ou l'École pratique des Hautes-Études, les grands établissements de conservation, comme les archives, les bibliothèques ou les musées ainsi que les organismes de corps comme les Académies, le Comité des travaux historiques, ou des sociétés savantes. Les travaux concernant des historiens non universitaires sont rares et les expressions utilisées sont révélatrices de la distance symbolique entre historiens *ex cathedra* et historiens *amatores* : historien autodidacte, historien du dimanche, ou des expressions périphériques niant la qualité d'historien, comme celle de « publiciste » ou d' « homme de lettres ». Pourtant, les documents d'époque, des journaux aux inventaires de libraires, mentionnent des histoires et des historiens, sans qu'une attache institutionnelle ne paraisse discriminante. Antoine Prost a bien pu rappeler, avec quelques provocations, que l'histoire n'était pas le propre des historiens⁴⁰, ou Bertrand Müller insister sur le fait que « l'histoire n'est certes pas le monopole de quelques historiens professionnels, [et qu'] elle est multiple »⁴¹, la définition de l'historien généralement admise correspond à celle d'une profession, règlementée par l'adoption d'une méthode scientifique, au reste débattue, et codifiée par une appartenance au monde universitaire. Cette définition usuelle des historiens, et donc de l'histoire, n'est assurément pas suffisamment œcuménique pour notre étude. Elle laisse de côté les vulgarisateurs, les polygraphes et les parahistoriens, qui en l'absence d'institutionnalisation sont disqualifiés ou rejetés au rang d'écrivains⁴². En associant « histoire » et « histoire universitaire », une définition restrictive se dessine dans la

⁴⁰ Antoine Prost, « Introduction », Jacques Bainville, *Histoire de France*, Paris, Tallandier, 2007, p. 13.

⁴¹ Bertrand Müller, « "Histoire traditionnelle" et "histoire nouvelle" : un bilan de combat de Lucien Febvre », *Genèses*, 34, 1999, p. 132-143.

⁴² Charles-Olivier Carbonell regrettait cette tendance : « Trop d'historiens de l'historiographie ont abordé jusqu'ici leur objet sous l'angle étroit, trop étroit, de la croissance, du progrès [...]. À la suite des historiens des sciences, ils ont accueilli dans leurs Panthéon les seuls "grands" historiens, c'est-à-dire les pionniers, les inventeurs. Mesurant les historiens de jadis à l'aune de leur propre définition du mot « science » ou de l'expression « connaissance scientifique », ils ont dressé un palmarès ; ils ont davantage exclu que retenu, loué que compris ». Charles-Olivier Carbonell, « Pour une histoire de l'historiographie », *Storia della storiografia*, 1, 1982, p. 7-25.

bibliographie, qui ne suffit pas à épuiser la diversité du genre historique. Au reste, cette définition scientifique de l'histoire suit de près l'institutionnalisation de l'histoire comme discipline, construite depuis l'âge méthodique de la fin du XIX^e siècle. Peu d'historiens ont transgressé cette définition, en adoptant une définition large, à de rares exceptions près, à l'image de Philippe Carrard, intéressés aux historiens professionnels ou à ceux « qui se conformaient aux règles de la recherche et du discours savant »⁴³, ou Michel Leymarie à propos de Jacques Bainville, qui tente de définir de manière empirique son caractère historien : l'analyse des événements, puis l'insertion dans un enchaînement, suivie enfin de son interprétation⁴⁴, ou encore Pim den Boer, pour qui l'historien de métier se définit par une rémunération due à une expertise, en lien avec les archives, avec une expertise documentaire, ou bien encore l'enseignement de l'histoire. À rebours d'une histoire essentialisée et à la représentativité amoindrie, il y a donc lieu d'interroger la place de l'histoire et des historiens dans la société française des années trente et quarante, en restituant la polysémie des termes. Sur ce point, un regard diachronique sur la définition de l'historien est riche d'enseignements. En 1932, au début de la période, l'Académie française définissait l'historien comme « celui qui écrit l'histoire, qui a écrit une histoire, des histoires »⁴⁵ : l'acte d'écriture paraissait fondateur d'une œuvre à caractère historique. Un rapide survol de la production éditée montre, non pas une identité historienne, mais une diversité de profils, de l'historien académicien au conférencier, d'un auteur factotum à l'historien vulgarisateur. Ainsi, dans l'entre-deux-guerres, et pour la société française, l'historien se définit moins par sa profession que par une écriture⁴⁶, et à terme, une œuvre. Les principaux concernés eux-mêmes, c'est-à-dire les historiens de l'époque, nient toute unité historienne, à commencer par Henri-Irénée Marrou : « il faut bien constater qu'on n'a pas réussi à édifier une science objective, contraignante, de l'histoire ; il n'existe pas une science historique, mais une série de points de vue divergents et irréductibles sur le passé »⁴⁷. Le postulat d'une unité du métier historique, fondée sur la dynamique de l'inclusion et de l'exclusion, ne paraît donc pas le plus pertinent dans le cadre d'une étude de l'histoire, entendue comme une production sociale. Pour reprendre Dominique Pestre, rien n'oblige à prendre « pour argent comptant » le

⁴³ Philippe Carrard, *Le passé mis en texte : poétique de l'historiographie française contemporaine*, Paris, Armand Colin, 2013, p. 12.

⁴⁴ Olivier Dard qualifie le même Jacques Bainville « d'historien », mais la formulation qui suit est encore plus significative pour notre étude : il le qualifie d'« historien à sa façon ». Olivier Dard et Michel Grunewald (dir.), *Jacques Bainville, Profils et réceptions*, Berne, Peter Lang (Convergences), 2010, p. 4.

⁴⁵ S. v. « Historien », dans *Dictionnaire de l'Académie française*, 8^e édition, Paris, 1932-1935.

⁴⁶ La position radicale de Paul Valéry, d'une histoire considérée comme la « forme la plus naïve de la littérature », invite à interroger ce que l'écriture de l'histoire doit au récit. Paul Valéry cité par Christina Vogel, *Paul Valéry : « Regards » sur l'histoire*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal (Littératures), 2008, p. 317.

⁴⁷ Voir l'article publié dans la revue *Esprit*, le 1^{er} avril 1939, sous le pseudonyme d'Henri Davenson, réédité en 1995, Henri-Irénée Marrou, « Tristesse de l'historien », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, 45, janvier-mars 1995, p. 109-132.

critère institutionnel ou professionnel⁴⁸, si ce n'est l'exposition, sinon le risque, d'une forme de réification.

À l'avant des postulats originels, il convient donc de prendre du recul face au qualificatif d'« historien », pour mieux le considérer dans sa diversité. Sans pour autant remonter à Hérodote d'Halicarnasse, qui définissait l'histoire comme la lutte contre l'effacement des actions, le terme d'historien recouvre des réalités socio-professionnelles et culturelles variées. Il est préférable de le considérer, dans différents lieux et différentes temporalités, en écartant le seul critère professionnel, hérité de la tradition disciplinaire⁴⁹. Chaque historien ou groupe d'historiens suit des règles épistémologiques, matérielles, sociales, qui fondent sa spécificité et singularisent sa parole⁵⁰. Les variables sont nombreuses : l'objectivité face à l'affect, l'exactitude s'opposant à la généralisation, le document primaire préféré à ceux dits « de seconde main », une préférence chronologique ou une inclinaison thématique, entre autres. Davantage qu'un ensemble unifié pensé en amont, il faut penser aux représentations différentes de l'histoire, bien qu'elles soient articulées et reliées entre elles sous le même sceau de l'histoire⁵¹. Car c'est bien l'ensemble des historiens qui est uni par les contraintes sociales d'une représentation, en l'occurrence la double volonté de paraître historien et d'écrire une histoire. Dans une géographie des productions historiques, les étals de librairie l'emportent face aux bancs de l'université. Il convient donc d'historiciser les manières d'écrire l'histoire, pour les intégrer dans une vue d'ensemble, plus « sociale » que professionnelle, plus « culturelle » qu'institutionnelle, avant de les articuler pour les penser comme un ensemble dynamique.

⁴⁸ Dominique Pestre, « Pour une histoire sociale et culturelle des sciences. Nouvelles définitions, nouveaux objets, nouvelles pratiques », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 50, 3, 1995, p. 487-522.

⁴⁹ Chaque culture professionnelle a tendance à se vivre comme une entité close. De fait, les catégories d'appréhension, les critères de définitions comme les grilles de lecture se transmettent de générations en générations. Sur ce point précis, Nicole Loraux insistait sur la distance salvatrice entre l'historien observé et l'historien observateur. Elle fondait son propos sur l'écart théorique et pratique entre un historien antique, et une historienne antiquisante, en affirmant que Thucydide n'était pas son collègue. La provocation pourrait être reprise ici, à propos d'un Charles Seignobos ou d'un Lucien Febvre. Nicole Loraux, « Thucydide n'est pas un collègue », *Quaderni di Storia*, 12, 1980, p. 55-81.

⁵⁰ Le postulat nietzschéen veut que « le verdict du passé [soit] toujours le verdict d'un oracle ». Friedrich Nietzsche, « De l'utilité et des inconvénients de l'histoire pour la vie », *Considérations inactuelles*, Paris, Aubier/Montaigne, 1964 [1874], p. 197.

⁵¹ Marc Bloch appelait de ses vœux à une histoire, conçue comme « une vaste expérience de vérités humaines ». Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1993 [1949], p. 158-159.

L'historiographie de la période a été abondamment glosée, qu'il s'agisse des innovations historiographiques permises par un paradigme⁵² ou un *zeitgeist* annaliste⁵³, d'une crise philosophique de la raison ou bien d'une identité professionnelle troublée. Au sujet de ces différents points, une première lecture de bibliographie laisserait à penser que le domaine est clos. Les solides biographies, les études portant sur les différents paradigmes, l'étude des correspondances ou des comptes-rendus donnent des certitudes quant aux dynamiques de la période, à tel point que les conclusions établies ne peuvent être remises en cause. Mais, précisément, il s'agit ici, ni de présenter un changement radical des interprétations, ni de reprendre à nouveaux frais les travaux déjà effectués, mais de proposer plutôt une approche complémentaire, par une entrée plus culturelle.

Suivant une définition anthropologique de la culture⁵⁴, la culture se définit comme l'ensemble des représentations propres à une société, en opposition à une lecture sociologique, plus restrictive et socialement différenciante, d'un capital de connaissances. Une telle acception suppose que l'histoire éditée, en tant que bien culturel, soit plurielle et recèle en elle une forme de polysémie selon que l'on se place dans le groupe des producteurs, des médiateurs ou pour la phase de réception, dans des groupes socialement différenciés. On rejoint alors la définition de l'histoire culturelle, qui se propose d'être d'une histoire sociale de ces représentations. Dans le domaine des études historiques, ce prisme culturaliste permettrait d'abord de montrer les différentes représentations matérielles et figurées de « faire » de l'histoire, puis de questionner les différentes pratiques instituantes, de l'écriture à la critique, et enfin d'analyser les représentations de l'histoire proposées à des publics variés, constituant autant de mises en scène du passé. Cette histoire sociale de la culture permet l'analyse des représentations collectives de l'histoire, émanant de « groupes » sociaux : écoles de formation, historiens professionnels, éditeurs d'histoire, pôles critiques, masse indifférenciée des lecteurs d'histoire. L'étude des représentants s'accompagne de celle des modes de représentations, de l'analyse des formes de représentations et – peut-être l'élément le plus difficile à cerner – de la diversité des « impressions » laissées par ces représentations de l'histoire. En s'affranchissant des clivages intra-disciplinaires, une lecture culturelle révèle les taxinomies de

⁵² Au sens d'une conception théorique dominante au sein d'une communauté donnée, ou des « découvertes scientifiques universellement reconnues qui, pour un temps, fournissent à un groupe de chercheurs des problèmes types et des solutions ». Thomas S. Kuhn, *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, 1972, p. 10.

⁵³ Traian Stoianovitch, *French Historical Method. The Annales paradigm*, Ithaca-New-York, Cornell University Press, 1976

⁵⁴ Edward Burnett Tylor en 1871 la définissait comme un « tout complexe qui comprend la connaissance, les croyances, l'art, la morale, le droit, les coutumes et les autres capacités ou habitudes acquises par l'homme en tant que membre de la société ». Edward Burnett Tylor, *Primitive Culture : Researches into the Development of Mythology, Philosophy, Religion, Art, and Custom*, London, John Murray, 1871.

l'histoire. De même, la période s'étendant sur deux décennies, il faut admettre la possibilité d'un changement autant dans la sémantique du mot « histoire », ainsi que dans son statut, âprement contesté et vivement défendu, en un mot, ses représentations⁵⁵. Durant ces vingt ans, que fait le temps à l'histoire ? De cette histoire sociale de la culture, il est possible de passer, par l'intermédiaire de la représentation, à une histoire culturelle du social. Dans le sillage de Roger Chartier⁵⁶, un champ culturel se délimite par différents acteurs sociaux, et inscrit différemment les productions intellectuelles et esthétiques – ici la production historique –, dans des perceptions et des catégories qui leur donnent leurs sens. La lecture culturelle permet alors de révéler les assignations de sens, au moyens de représentations, de pratiques et d'expériences. Cette introduction n'est pas le lieu pour déterminer si culturellement, l'œuvre induit socialement la pratique, ou si la pratique conditionne l'usage des œuvres. Un constat s'impose : il est « de moins en moins tenable de considérer telle ou telle œuvre [...] indépendamment de sa pratique »⁵⁷. L'étude de l'objet culturel s'étire des conditions de sa production aux usages incertains qui caractérisent sa réception. Dans le cas de la production historique, la clarté exige de penser les différentes étapes d'élaboration du bien culturel, sans pour autant exclure des effets retours. La réception structure à son tour la production à venir, dans une perspective cyclique propre aux productions culturelles.

Les études historiographiques, longtemps centrées sur l'autonomisation croissante de la discipline, et l'opposition entre les origines littéraires de l'histoire et l'horizon d'une identité scientifique, ont souvent défini l'histoire par la négative. De sorte que la période de l'entre-deux-guerres est réputée être le lieu de la confrontation entre une histoire méthodique crépusculaire et une école des *Annales*, vouée à devenir hégémonique, plutôt qu'une histoire polyphonique, « en société ». Face au jugement de valeur, parfois présent de façon implicite en historiographie, à une histoire intellectuelle, prompte à l'étude d'individualités ou de collectifs s'imposant d'eux-mêmes⁵⁸, l'histoire culturelle incarne une troisième voie, encline à interroger certes des hégémonies, mais socialement partagées. Cela se reconnaît notamment à l'appétence particulière pour les productions

⁵⁵ Charles Seignobos n'en dit pas moins dès 1901 : « Mais dès qu'on cherche à délimiter pratiquement le terrain de l'histoire, dès qu'on essaie de tracer les limites entre une science des faits humains du passé et une science actuelle des faits humains de présent, on s'aperçoit que cette limite ne peut pas être établie, parce qu'en réalité, il n'y a pas de fait qui soient historiques par leur nature, comme il y a des faits physiologiques ou biologiques. [...] Il n'y a pas de caractère historique inhérent aux faits, il n'y a d'historique que la façon de les connaître. L'histoire n'est pas une science, elle n'est qu'un procédé de connaissance ». Charles Seignobos, *La méthode historique appliquée aux sciences sociales*, Paris, Alcan, 1901, p. 2-5.

⁵⁶ Roger Chartier, « Le monde comme représentation », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 44, 6, 1989, p. 1505-1520.

⁵⁷ Voir le chapitre V intitulé « Pratiques », dans Pascal Ory, *L'histoire culturelle*, Paris, Presses universitaires de France (Que sais-je ?), 2019, p. 73-90.

⁵⁸ André Burguière, « Histoire d'une histoire : la naissance des Annales », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 34, 6, 1979, p. 1347-1359 ; Jacques Revel, « Histoire et sciences sociales : les paradigmes des Annales », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 34, 6, 1979, p. 1360-1376.

« majoritaires », le massif, les vulgates, en un mot le « commun », ouvrant alors la voie à une étude des phénomènes de diffusion de l'histoire, et la lente structuration de l'ouvrage historique. Pour autant, l'adhésion à une grille de lecture culturelle n'est pas synonyme d'abandon de considérations plus spécifiquement historiographiques. Il est évident qu'un ouvrage de Louis Halphen n'est pas similaire à un livre de Marc Bloch, tout comme l'interprétation de la Révolution varie totalement d'un Georges Lefebvre à un Louis Madelin. Pour autant, ces ouvrages sont-ils aussi différents aux yeux de la société ? Si oui, par quels mécanismes ? L'exercice reste historiographique par l'attachement à l'analyse de la connaissance historique mais aussi par l'analyse des formes sociales de rapport au passé de la part des historiens. En croisant les perspectives de l'historiographie et l'histoire culturelle, il s'agit de renouveler les approches liées à l'écriture de l'histoire. Le questionnaire de l'histoire culturelle⁵⁹, des représentations aux pratiques culturelles, de la production aux réceptions par une société culturelle, vient éclairer différemment les enjeux historiques de la période. Le croisement de ces deux approches, culturelle et historiographique, dont aucune n'est secondaire, permet de retrouver les représentations différenciées de l'histoire. L'histoire fait genre par l'étude du passé et cette propriété ne peut être réservée à un type particulier d'histoire. Il faut donc prêter l'oreille aux locutions, hésitantes, de l'histoire et travailler sur des historiographies variées. Leur point commun est de se nommer « Histoire » et suppose d'admettre la multiplicité du discours, des registres et des dispositifs. La valeur historique d'un ouvrage est fondée par une décision auctoriale, un choix d'écriture conscient, ainsi qu'un dispositif éditorial dans une intention de diffusion⁶⁰. La période considérée se prête d'autant mieux à cette étude des « histoires » que les débats sur la nature et les caractères de l'histoire fleurissent dans les avant-propos et les comptes-rendus critiques, de la plume assassine de Lucien Febvre aux propositions d'Alphonse Dupront, de la naissance d'une historiographie capétienne aux obsèques de Jacques Bainville, et que les maisons d'édition entendent faire de l'histoire éditée une marque singulière au sein de leur catalogue. De surcroît, les évolutions historiographiques s'inscrivent dans un cadre mouvant où les formes et les rapports de concurrence évoluent. Les qualificatifs de l'histoire montrent le caractère disputé de celle-ci : l'histoire sincère de Charles Seignobos, l'histoire serve, tant honnie par Lucien Febvre, l'histoire édifiante de Jacques Bainville, ou encore l'histoire

⁵⁹ Philippe Urfalino, « L'histoire culturelle : programme de recherche ou grand chantier ? », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, 57, 1998, p. 115-120.

⁶⁰ La « valeur » historique est donc à dissocier de la « tradition » historiographique, comme l'affirment, en matière d'art, Marie-Ève Thérenty et Alain Vaillant : « Ce qui fonde la valeur d'une œuvre, c'est une décision d'auteur ou, si l'on veut dire autrement, un choix d'écriture ; c'est-à-dire l'invention – ou du moins, l'aménagement – d'un faire artistique, mis au service d'une intention de communication ». Voir Marie-Ève Thérenty et Alain Vaillant, « Histoire littéraire et histoire culturelle », Laurent Martin et Sylvain Venayre (dir.), *L'histoire culturelle du contemporain*, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2005, p. 271-290.

transcendante d'Alphonse Dupront s'entrechoquent. L'inter-discours entre les protagonistes de l'histoire permet de comprendre les lignes de forces de l'historiographie française. La question est d'autant plus lourde d'enjeux que c'est bien tout au long de la période, que la définition de l'histoire, davantage que celle d'historien, s'avère problématique. Plus que dans la définition, c'est dans l'indéfinition de l'histoire que se nichent les dynamiques historiographiques les plus porteuses. Le caractère instable, disputé et critiqué de « l'histoire », et dans une moindre mesure le qualificatif d'« historien », animent les débats pendant les deux décennies. Pour prendre l'exemple de l'opposition avérée entre l'historiographie « capétienne »⁶¹ et l'historiographie méthodique, il faudrait comprendre certes en quoi les représentations de l'histoire divergent, mais plus encore, les penser systématiquement l'une avec l'autre, l'une en miroir de l'autre. Cela éviterait de cloisonner les approches et permettrait de donner plus de relief à un clivage bientôt centenaire. Les rôles de l'histoire pourraient alors être intégrés dans une même vue d'ensemble et articulés pour constituer un tout. De ce point de vue, le regard « adisciplinaire » de l'histoire culturelle restitue une forme de diversité. En élargissant la définition de l'histoire par le biais des représentations, on la replace dans un contexte social plus étendu. Moins clanique qu'une « tribu »⁶², mais plus unitaire que des « familles »⁶³ historiennes disparates, ce serait l'image d'une constellation historique qui dominerait alors : si la constellation est une lecture du ciel, elle associe des étoiles, dont l'existence est formellement prouvée. Pour autant, elles ne prennent leur sens qu'au sein d'une figure imaginaire, la constellation, qui est une représentation, ici l'histoire.

En définitive, la grille de lecture culturelle permet d'envisager différemment à la fois l'histoire, comme objet, et les historiens comme acteurs. Ces derniers font groupe par une double exigence, à savoir l'expérience partagée du présent, et la fonction qu'ils s'assignent d'interprètes du passé. Les historiens ne seraient alors plus à envisager comme une communauté, définie et délimitée, mais comme les praticiens d'une modalité d'écriture, reconnue socialement comme telle. Au questionnement périlleux de la définition de l'histoire, l'expérience demeure un bon juge. Entre les historiens ayant voix au chapitre et les profanes, on tentera donc de se fier à la bonne foi du

⁶¹ Jean-François Fitou, « Comment on récrit l'histoire : Louis XIV de Lavis à Gaxotte », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 44, 2, 1989, p. 479-497.

⁶² Madeleine Rebérioux reprend le terme utilisé par François Simiand dans Madeleine Rebérioux, « Le débat de 1903 : historiens et sociologues », Charles-Olivier Carbonell, Georges Livet (éd.), *Au berceau des Annales : le milieu strasbourgeois. L'histoire en France au début du XX^e siècle : actes du colloque de Strasbourg, 11-13 octobre 1979*, Toulouse, Presses de l'Institut d'études politiques de Toulouse, 1983, p. 219-230.

⁶³ Pascal Ory, *Une Nation pour mémoire : 1889, 1939, 1989, trois jubilés révolutionnaires*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1992, p. 56.

croyant, en l'occurrence celle du lecteur⁶⁴. L'histoire, entendue comme bien culturel, ouvre les perspectives : le qualificatif d'« historique » s'applique aux livres réputés l'être aux yeux de la société, de 1930 à 1950 par les pôles de production, de médiation et de réception. C'est au prix de cette reconnaissance sociale de l'histoire, à chaque étape de la production culturelle, que l'on restitue l'épaisseur historique, tant des objets que des sujets.

Des sujets aux objets : questionnements et définition du corpus

L'histoire éditée, une production culturelle

La volonté principale est d'évaluer la place de l'histoire dans la société française dans les années trente et quarante au moyen d'une production, communément définie comme l'ensemble des travaux d'un auteur, d'une école ou d'une période particulière, éditée⁶⁵. La première difficulté à affronter tient à la fixation des caractères de cette production. Parmi les différentes voies de l'activité historique, les revues⁶⁶, les magazines, les manuels scolaires ou encore les conférences constituent des supports de choix. Cependant, à l'aune de la médiatisation, il semble que les ouvrages historiques constituent le *medium* le plus diffusé et le plus partagé au sein de la société. Toujours dans la volonté d'apprécier l'histoire « en société », la production historique éditée est le meilleur moyen d'envisager sa place réelle. La logique commande de partir d'un livre édité, comme principal objet d'études, pour plusieurs raisons. Le livre historique représente en premier lieu l'accomplissement d'un travail : la fabrication d'un objet transparaît par le choix de sources, primaires ou secondaires, d'une exposition de faits ou de processus historiques, d'une interprétation du passé. À ce titre, les productions éditées permettraient d'analyser les inflexions de l'historiographie, tout en gardant à l'esprit la nécessité d'une mise à distance critique entre l'objet-livre et l'auteur-historien : l'ouvrage historique n'est pas le décalque d'une appartenance historiographique. L'interprétation qui pousserait à penser systématiquement *La société féodale* de Marc Bloch comme un manifeste annaliste ou *Démocraties et capitalisme* de Charles-Hippolyte Pouthas comme un modèle d'histoire rationnelle et méthodique serait erronée et participerait d'une réification. Puis, la médiation éditoriale permet, au prix d'un formatage particulier, au manuscrit

⁶⁴ La photographie de couverture, *La librairie de la Lune*, de Brassai, a pour sujet un homme regardant une vitrine de librairie. Symboliquement, il s'agit de montrer que le regard du lecteur participe, lui aussi, du caractère historique d'un ouvrage.

⁶⁵ Olivier Dumoulin appelle à l'« étude systématique de la production historique » pour compléter ses travaux sur la professionnalisation et l'autonomisation croissante des historiens universitaires. Olivier Dumoulin, « L'histoire et les historiens, 1937-1947 », Jean-Pierre Rioux (dir.), *La vie culturelle sous Vichy*, Bruxelles, Éditions Complexe (Questions au XX^e siècle), 1990, p. 241-268.

⁶⁶ Raphael Lutz, *Die Erben von Bloch und Febvre. Annales Geschichtsschreibung und Nouvelle Histoire in Frankreich, 1945-1980*, Stuttgart, Klett-Cotta, 1994.

d'être édité et d'être présent sur l'ensemble du territoire national. Les contraintes, les concurrences, les interdits propres à l'édition historique permettent de mieux mesurer la force, mais aussi la difficulté de la transgression des normes. Ce faisant, l'écriture de l'histoire représente plus qu'un travail personnel : elle devient une production culturelle, négociée et amendée, formalisée et conditionnée⁶⁷. Cette logique de diffusion de l'ouvrage historique appelle des commentaires de la part de différents pôles, des revues critiques aux médias généralistes. L'édition historique éditée prend son sens par différentes réceptions, qui montrent l'étagement du travail historique dans la société, du cénacle universitaire au grand public. En somme, l'écrit permet une saisie synthétique de l'histoire, où les volontés éditoriales et historiennes sont visibles, tout comme l'importance accordée à la masse anonyme des lecteurs.

Une deuxième difficulté tient à l'application d'une définition élargie de « l'histoire » à cette même production : le défi est de délimiter, sans pour autant dénaturer, la production. Deux objectifs sont identifiés : concilier l'étude de la production historique la plus socialement diffusée et faire apparaître un caractère historique suffisamment marqué pour que la production montre les évolutions historiographiques de la période. La délimitation du corpus ne va donc pas de soi. L'arbitrage oscille entre deux tentations : soit l'acceptation extensive, maximaliste, d'une histoire qui se définit elle-même comme telle, soit une collecte suivant une définition méthodologiquement restrictive de la production, reliée à la participation institutionnelle à un métier d'historien, permettant de différencier les historiens du reste des auteurs. Le risque de la première proposition est d'étendre à l'excès les productions historiques, tant la tentation de faire de manière systématique d'un auteur d'une histoire, un historien, est forte. Saisir l'ensemble des écrits historiques relève de la fuite en avant, voire de l'inatteignable⁶⁸ car l'énumération des ouvrages serait infinie : le « vertige taxinomique »⁶⁹ guette alors. Par ailleurs, la portée sociale d'ouvrages plus marginaux, auto-édités ou paraissant à une échelle réduite, est plus limitée. Surtout, le grand danger serait celui d'une dilution de l'histoire dans un champ plus large, proche de celui d'une littérature historique ou parahistorique⁷⁰, aux contours incertains. Dans le second cas, à savoir un corpus défini de façon

⁶⁷ De la sorte, le sujet se limite principalement à un aspect du métier d'historien, qui en comporte évidemment d'autres : l'activité de recherche, l'enseignement ou encore la critique de la production historique.

⁶⁸ Un critère à la fois subjectif et objectif peut être appliqué sous la forme d'un seuil. Il peut prendre la forme d'un nombre d'ouvrages minimal pour chaque historien, ou bien le nombre de recensions dans une revue ou dans un périodique. L'un des écueils est alors de savoir où placer la barre, et de laisser de côté certains historiens à la faible productivité, mais reconnus socialement. Voir Christian Flexj and Dirk Raith, « Emigré Social Scientists from Austria : A Prosopography », Dirk Kaesler, Janusz Mucha et Włodzimierz Winclawski (éd.), *Mirrors and Windows. Essays in the History of Sociology*, Torun, Nicholas Copernicus University Press, 2001, p. 208-218.

⁶⁹ Georges Perec, *Penser/Classer*, Paris, Hachette, 1985, p. 162.

⁷⁰ En reprenant la division opérée par Gérard Genette, on dissocie ici la production historique, qui porte en elle des éléments factuels, de la littérature historique, qui utilise l'histoire à des fins fictionnelles. Voir Gérard Genette, « Récit fictionnel, récit factuel », *Fiction et diction*, Paris, Éd. du Seuil, 2004 [1979], p. 141-168.

restrictive autour des seuls historiens reconnus institutionnellement, le risque est inverse. Pour ce faire, un facteur discriminant peut être déterminé qu'il s'agisse d'auteurs diplômés d'histoire, par l'agrégation d'histoire ou l'obtention du doctorat, ou rattachés à une institution universitaire, ou plus largement aux lieux de l'histoire, comme le Collège de France, l'Académie Française, ou l'ensemble des sociétés savantes. Tentante, cette solution n'est cependant pas exempte de défauts structurels. Pour avoir mené une étude similaire, François Gasnault, étudiant les universitaires bolognais du XIX^e siècle, limite ses investigations à des catégories de sources directement liées à leur présence au sein de l'Université, sans élargissement à d'autres dimensions biographiques. Il regrette en conclusion de ne pas pouvoir traiter des « innombrables connexions qui unissent ce groupe à d'autres réseaux institutionnels »⁷¹, se privant ainsi de l'étude de la diversité des statuts. En appliquant à la production historique éditée une définition trop étroite, restreinte à la seule activité professionnelle, la production fixerait une orthodoxie, qui sied mal à la diversité des statuts, des formes, et des écritures, et reconduirait, par homologie, la même sélection au sein de la production existante. En définitive, si le choix du livre historique paraît pertinent, la question de sa sélection reste entièrement posée.

Le choix du prisme éditorial des collections historiques

Comme vu plus haut, l'idéal de constitution du corpus serait de tendre vers une histoire définie de façon empirique plutôt que dogmatique. En effet, la perspective culturaliste interdit une définition du corpus par essence, partant du principe selon lequel la production est socialement construite comme « historique ». Il ne s'agit pas là d'une énième ratiocination sur la définition de l'histoire, mais bien un principe de sélection du corpus. La volonté est de ne pas prendre pour acquis les classements établis *a posteriori*, mais plutôt de définir le corpus par des propriétés, notamment formelles, justifiant une identité historique de l'ouvrage, de la visibilité, au moyen par exemple d'un dispositif éditorial. Il faut donc mettre à distance les appellations qualitatives, de l'historiographie « positiviste » à l'histoire « réactionnaire », pour reconstituer à partir des productions d'époque la diversité des genres historiographiques, mais aussi prendre du recul devant les classements bibliographiques. Sur ce point, la lecture de la *Bibliographie de la France* s'avère plus inquiétante que rassurante : la croissance des titres historiques au cours de la période et la multiplicité des registres, des travaux érudits jusqu'aux éditions de sources, interdit toute analyse. Mais alors, si la voie prosopographique aboutit à un trop grand cloisonnement ou à une fuite en

⁷¹ François Gasnault, « Le milieu universitaire à Bologne au XIX^e siècle, les aléas de l'enquête documentaire », *Mélanges de l'École Française de Rome*, 100, 1988, p. 155-173.

avant, et si la constitution du corpus n'est faite que de vœux pieux, à quelles sources peut-on et doit-on se référer ?

Les livres historiques ne forment pas un ensemble fini, clos et cohérent, mais plutôt une liste infinie de références. Mais un mécanisme nouveau de la période permet d'interroger la production historique selon une sélection préétablie, susceptible d'être, elle-même, historicisée. Le lancement des collections historiques pendant la période est une grande nouveauté éditoriale, qui s'avère décisive pour notre sujet. En instrumentalisant volontairement une dynamique éditoriale de fond, à savoir le lancement de collections historiques, le pari est de constituer un échantillonnage de la production historique éditée et d'avoir pour horizon une relative représentativité du corpus. La place des collections éditoriales offre, sur ce point, une voie détournée mais pertinente. En premier lieu, la collection historique permet d'utiliser des sous-ensembles et d'obtenir une vue pratique de l'ensemble de la production historiographique de l'époque donnée. Face à des réalités trop différentes, ne pouvant être exhaustivement appréhendées, la collection permet de rationaliser la production, de la saisir par des unités assemblées. En second lieu, les historiens, en tant qu'auteurs, sont pris dans cette dynamique de collection, qui met en valeur leur manuscrit, mais qui dans le même temps, contraint en partie leur écriture. Les collections historiques, en tant qu'objet historique, permettent de concilier les objectifs de recherche et les possibilités matérielles d'enquête. L'impression de multitude donnée par les titres est contrebalancée par les sous-ensembles, formellement unis, que constituent les collections. La fonction référentielle de la collection permet, en outre, d'identifier des thématiques particulières, valorisées sciemment par le pôle éditorial et les historiens mobilisés. Leur étude permet d'étudier les différentes phases de production du livre historique, dans le sillage de l'histoire de l'édition et d'étudier les représentations historiennes et éditoriales, investies dans un projet commun. De fait, la collection historique rend possible le pas de côté par rapport à l'historiographie existante : différentes représentations de l'histoire sont mobilisées, et les auteurs mobilisés ne répondent pas tous à la même définition du métier d'historien. Plutôt qu'une interaction sociale exclusivement étudiée entre historiens, le mécanisme de la collection fait dialoguer des rationalités historienne et éditoriale. Enfin, la collection historique révèle des codes formels qui conditionnent en partie la visibilité de l'histoire éditée au sein de la société. Le titre, le sous-titre, le quatrième de couverture ou l'inscription dans une collection sont autant d'éléments qui contribuent à caractériser un ouvrage et à l'insérer dans un genre. Le prisme de la collection permet ainsi de passer d'un corpus particulièrement dense et foisonnant à un ensemble plus cohérent, plus organisé, où chaque volume prend son sens. En liant les productions de vulgarisation et les productions les plus érudites, selon le parti-pris de chaque collection, le corpus serait suffisamment inclusif pour révéler différentes lignes historiographiques

et suffisamment exclusif pour mettre de côté un certain nombre d'ouvrages, soit car leur présence est trop peu significative, à l'image des publications d'érudits locaux, soit parce qu'il repose sur un mécanisme éditorial différent, à l'image des manuels scolaires, exclus du corpus malgré leur intérêt incontestable⁷².

Dans l'acception retenue, les collections « historiques » sont les collections lancées entre l'année 1930 et l'année 1950 en France métropolitaine, par des maisons d'éditions généralistes ou spécialisées⁷³. Bien que ne se définissant pas toutes selon la même acception, elles sont le produit d'une même « idéalité », pour reprendre un terme médiologique, en l'occurrence la proposition d'une histoire éditée. Les collections correspondent à une liste de volumes, répondant à un critère d'assemblage, ainsi qu'à un référent commun. La collection repose sur un même dénominateur, qu'il s'agisse d'une histoire régionale, d'une interrogation sur la vie quotidienne ou de crises historiques. Il s'agit d'une présentation formelle d'un type d'histoire, conférant une unité de sens à un ensemble d'objet dissemblables, mais réunis par une même pression contextuelle⁷⁴. Le corpus se fonde sur ces collections historiques, qui font toutes, selon les intentions affichées, le pari d'une véracité historique. De fait, la principale sélection opérée met à l'écart de façon contextualisée et justifiée les collections « historisantes », pleinement anecdotiques, parfois romantiques, sinon romancées, à l'image de « La vivante histoire » d'Hachette, du « Rayon d'histoire », ou encore « Châteaux, décors de l'histoire » de Calmann-Lévy⁷⁵. Ces collections, dénuées d'« ambition vériditive »⁷⁶, reposent sur un autre pari éditorial, davantage orienté vers la distraction, sans règles formelles, que vers la transmission d'un savoir historique. À ce titre, elles sont sciemment mises à l'écart. Au reste, certains titres paraissent hors-collection : c'est notamment le cas des ouvrages historiques parus chez Plon, qui les publie sans pour autant les formaliser sous la forme d'une collection établie en bonne et due forme⁷⁷. Par ailleurs, des titres historiques sont édités dans des

⁷² La scolarisation des savoirs historiques n'est pas au cœur de nos préoccupations ici. Les manuels scolaires relèvent d'une orientation particulière, à mi-chemin entre l'histoire de l'éducation et de l'historiographie. Voir Brigitte Gaiti, « Les manuels scolaires et la fabrication d'une histoire politique. L'exemple de la IV^e République », *Genèses*, 3, 44, 2001, p. 50-75.

⁷³ Voir Annexe 1 : Sélection des collections retenues pour la période de 1930 à 1950.

⁷⁴ Pour Umberto Eco, la collection obéit à une liste, et plus précisément à une énumération conjonctive : la collection donne une cohérence à des éléments différents mais vus par un même, dans un but donné. Les éléments tiennent alors ensemble, au contraire de l'énumération disjonctive, qui exprime l'idée d'une série disparate, sans unité. Umberto Eco, *Le vertige de la liste*, Paris, Flammarion, p. 321-323.

⁷⁵ Voir Annexe 3 : Publicité de quatrième de couverture des *Souvenirs de Sherlock Holmes*, d'Arthur Conan Doyle, annonçant la collection « L'Épopée de la terre de France », dirigée par José Germain, pour la Renaissance du livre, en 1930.

⁷⁶ Paul Ricoeur, *Temps et récit. Tome I L'intrigue et le récit historique*, Paris, Éd. du Seuil, 1983, p. 135.

⁷⁷ Voir le travail réalisé par Patricia Sorel, *Plon, le sens de l'histoire (1833-1962)*, Paris, Presses universitaires de Rennes, 2016.

collections généralistes, sans que la ligne éditoriale soit exclusivement historique⁷⁸. Comme toute sélection, les frontières du corpus sont structurellement poreuses et le choix des collections relève, par nécessité, d'une forme de subjectivité. Néanmoins, les quelques 22 collections mobilisées, recouvrent 16 éditeurs, et pas moins de 370 volumes : sans trop s'avancer, il est raisonnable de penser que l'ensemble restitue la diversité des approches des historiens français des années trente et quarante. Il s'agit donc d'un corpus établi *a posteriori*, dont il est permis d'espérer qu'il restitue les lignes de forces des historiographies françaises. Bien que ne constituant pas un corpus thématique clos, et n'offrant pas les limites plus rassurantes et mieux circonscrites d'une institution, sa principale qualité tient à sa représentativité. Toutefois, l'intérêt pour les collections historiques n'est pas seulement matériel, mais a des vertus heuristiques. La collection interroge le rapport entre une « idéalité », et une matérialité, entre une représentation et son support physique. Le détour par une forme de médiologie du livre historique s'avère fructueux : quels rôles occupent les matrices éditoriales ? Comment se lient les dispositifs éditoriaux et les nouveautés historiographiques ? Comment s'articulent les matériaux d'inscription et les formes d'écritures ? Les clivages historiographiques de la période se répercutent-ils entre ou au sein des collections ?

L'interrogation principale de notre étude porte sur le rapport aux temps des historiens. Étant établi que « l'historien ne travaille pas sur le passé mais sur le temps »⁷⁹, le questionnement porte sur une pratique historique, qui conjugue passé et présent à chaque étape de la production, du contexte de rédaction à l'interprétation des événements historiques, de la mise en valeur éditoriale jusqu'à l'appropriation par les lectorats. Dans quelle mesure, l'histoire éditée, modelée à la fois par les exigences du présent et les miroirs déformants du passé, est une écriture en tension ? Comment les historiens articulent-ils la pression des événements et les idéaux historiographiques ? L'orientation de recherche, en s'intéressant aux codes, aux normes, et aux espoirs des différents acteurs, est donc différente d'études historiographiques privilégiant le résultat final et les effets induits par une production historique. Au reste, le parti-pris de départ, à savoir considérer comme historique une production socialement caractérisée comme historique, est respecté grâce à la collection, dont les noms montrent volontairement et explicitement le caractère historique, des « Grandes études historiques » aux « Grandes crises de l'histoire », en passant par la « Connaissance de l'histoire ».

⁷⁸ Pour ne citer qu'un exemple, c'est le cas du volume d'Adrien Dansette, *Les origines de la Commune de 1871*, paru au sein de la collection d'essais « l'Abeille » chez Plon, aux côtés d'ouvrages non historiques de Georges Duhamel, de Louis Salleron ou encore Daniel Halévy.

⁷⁹ Pascal Ory, « La beauté du mort », *EspacesTemps*, 38-39, 1988, p. 21-24.

À l'origine du questionnement, il s'agissait d'éclairer l'écriture de l'histoire à l'aune d'enjeux politiques, sociaux et culturels suffisamment forts pour que celle-ci s'en ressente. La période de l'occupation, décrite par Jean Glénisson comme « quatre ans de terribles bouleversements, de lourd silence, d'épreuves et de sacrifice »⁸⁰, aurait pu idéalement répondre à cette interrogation, en venant poursuivre le travail entrepris par Olivier Dumoulin⁸¹, clos en 1939. Cette interrogation spécifique pour la période de l'occupation a déjà porté ses fruits à propos des philosophes⁸², des écrivains⁸³ ou des musiciens⁸⁴. D'un point de vue pratique, les années d'occupation permettaient de comprendre le poids des contraintes sur les historiens et de répondre à une interrogation de poids. Dans la conclusion des *Origines républicaines de Vichy*, Gérard Noiriel exhortait les historiens à « engager une réflexion un peu plus critique sur leur propre pratique » et à s'interroger « sur le rôle que la discipline elle-même a joué dans l'avènement et la légitimation du régime de Vichy »⁸⁵. Il lançait parallèlement l'idée de conceptions historiographiques qui auraient pu faciliter la « mise en acceptabilité » du discours pétainiste. En effet, les historiens français durent, devant la responsabilité intellectuelle qui leur incombait, écrire l'histoire tout en participant à celle en train de s'écrire. Cette contradiction, motrice, ne se fige pas, pour autant, pendant le seul temps de la guerre. La période de quatre années d'occupation est trop brève pour pouvoir étudier une inflexion générale ou des dynamiques collectives suffisamment significatives parmi les historiens. En premier lieu, l'inertie des représentations et la maturation du travail historique ne permettent pas d'apprécier pleinement l'intériorisation des contraintes liées au conflit par les historiens. Le temps de la sidération, de l'action, voire de la réaction, ne coïncident pas exactement avec le temps historiographique. Dans un second temps, la pertinence de la période pose question. Est-ce dans la prise en compte de ces quatre ans, dans cette « oscillation du pendule »⁸⁶, que la résilience des historiens est la plus palpable ? L'intérêt d'une période chronologique élargie par rapport à la seule guerre est double. L'extension des bornes chronologiques permet de resituer les quatre années d'occupation, de comprendre des dynamiques sur un temps plus long, en un mot d'historiciser les productions historiques.

⁸⁰ Jean Glénisson, *La recherche historique en France de 1940 à 1965*, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 1965, p. X.

⁸¹ Olivier Dumoulin, *Profession historien, 1919-1939 : un métier en crise ?*, Thèse de doctorat en histoire dirigée par André Burguière, EHESS, 1983.

⁸² Olivier Bloch (dir.), *Philosopher en France sous l'Occupation*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2009.

⁸³ Gisèle Sapiro, *La guerre des écrivains, 1940-1953*, Paris, Fayard, 1999.

⁸⁴ Yannick Simon, *Composer sous Vichy*, Lyon, Symétrie (Perpetuum Mobile), 2009.

⁸⁵ Gérard Noiriel, *Les origines républicaines de Vichy*, Paris, Hachette (Littératures), 1999, p. 289-290.

⁸⁶ Robert Paxton, *La France de Vichy*, Paris, Éd. du Seuil, 1972, p. 246.

Cet élargissement du sujet cache une seconde utilité, historiographique. La période doit être suffisamment étendue pour pouvoir estimer les décalages et les décrochements entre formes d'études historiques, et ainsi interroger leurs discordances. Il est entendu que la période de l'entre-deux-guerres est le cadre d'un effacement progressif de l'école méthodique et, parallèlement, celui de l'émergence de l'école historiographique dite des *Annales*, alors que les années quarante ne sont que peu investies par les études historiographiques et ne sont pas caractérisées par une évolution particulière, si ce n'est celle de l'approfondissement des approches initiées dans la décennie précédente⁸⁷. La prise en compte de ces deux décennies encadrant la période de l'occupation permet d'étudier la pertinence de ce glissement et ses modalités. Au demeurant, un survol des sommes historiographiques existantes s'avère rassurante sur ce point : Charles-Olivier Carbonell, dans son ouvrage de référence sur les historiens de la fin du XIX^e siècle, avait choisi une vingtaine d'années entre 1865 et 1885⁸⁸, pour pouvoir effectuer une pesée globale de l'historiographie. Olivier Dumoulin fait de même pour la période de l'entre-deux-guerres, de 1919 à 1939⁸⁹. Mais si l'amplitude chronologique est de deux décennies, encore faut-il situer les marques, aussi critiquables soient-elles, de manière la plus pertinente possible.

Plutôt que d'adopter des dates classiques en fonction d'attendus historiographiques, à l'instar de 1929 pour la création des *Annales d'histoire économique et sociale* ou des césures politiques, comme 1945 pour la fin de la guerre, l'intention première est de saisir une période, pendant une vingtaine d'années, où l'on guettera moins des ruptures théoriques que des lignes de forces visibles. L'étude s'ouvre au début des années 1930 par une remise en cause intellectuelle de l'histoire et de son utilité. Elle est la cible d'attaques croisées de philosophes, d'intellectuels et de critiques littéraires. Ce questionnement social n'est pas sans conséquences sur l'écriture de l'histoire⁹⁰. Ce *terminus a quo* est fondé sur cette crise multiforme de l'histoire, dont les résonances confèrent un sens particulier à la période. Elle s'achève à la toute fin des années 1940, où l'étude se clôt par de nouvelles dynamiques, historiographique, médiatique et culturelle. Le *terminus ad quem* vient de l'émergence définitive des préoccupations annalistes – imparfaitement résumées par la priorité

⁸⁷ Olivier Dumoulin, « L'histoire et les historiens, 1937-1947 », Jean-Pierre Rioux (dir.), *La vie culturelle sous Vichy*, Bruxelles, Complexe, 1990, p. 241-268.

⁸⁸ Charles-Olivier Carbonell, *Histoire et historiens : une mutation idéologique des historiens français, 1685-1885*, Toulouse, Privat, 1976.

⁸⁹ Olivier Dumoulin, *Profession historien, 1919-1939 : un métier en crise ?*, Thèse de doctorat en histoire dirigée par André Burguière, EHESS, 1983.

⁹⁰ Au sein de la production existante, les études historiographiques de la période s'ouvrent sur la fin immédiate de la guerre, par exemple en 1919, ou selon une grille individuelle, à la manière d'Olivier Dumoulin qui choisit 1937 pour des raisons institutionnelles, en l'occurrence le renouvellement massif des effectifs historiens en Sorbonne. Olivier Dumoulin, « L'histoire et les historiens, 1937-1947 », Jean-Pierre Rioux (dir.), *La vie culturelle sous Vichy*, Bruxelles, Éditions Complexe (Questions au XX^e siècle), 1990, p. 241-268.

accordée aux seules thématiques « économiques et sociales » –, actées lors du Congrès international des sciences historiques de 1950⁹¹, l'essoufflement et le renouvellement de l'histoire conservatrice dans les années 1950⁹², les innovations apportées par de nouvelles formules éditoriales comme le livre de poche, la massification croissante du public étudiant, ainsi que les nouvelles consommations culturelles des Français dans les années 1950 marquent non pas une rupture, mais l'amorce d'un nouvel âge. D'autres raisons plus structurelles affleurent, comme la volonté de transformation de la société, en mettant à profit une meilleure connaissance historique et sociale de la société⁹³. Les sciences sociales, notamment la sociologie et l'anthropologie, mais aussi l'histoire, y répondent avec une nouvelle structuration de la recherche et de nouvelles inflexions, comme le montre la création de la VI^e section des hautes études en 1947⁹⁴. Un culturaliste averti opposerait le fait, incontestable, qu'une circulation, fût-elle historiographique, ne connaît pas de fin et que les bornes chronologiques du sujet ne correspondent pas à la postérité effective des ouvrages considérés. Mais la finalité, elle, est d'identifier les caractères de l'histoire du vivant de ceux qui l'ont écrit. La césure chronologique faisant autant appel à l'arbitraire qu'à une logique de recherche, les dates de délimitation du corpus seront les années 1930 et 1950.

L'espace concerné correspond au territoire de la France métropolitaine, ainsi que les départements d'Algérie. L'activité éditoriale correspondant sensiblement au territoire national, à l'exception de quelques traductions, il semble logique d'interroger la production francophone. Quelques esprits chagrins pourraient regretter cette forme de gallocentrisme, mais elle répond à deux logiques, d'une part, la nécessité d'étudier une société culturelle singulière, en l'occurrence française, d'autre part, de comprendre la pertinence ou non du concept de « style national »⁹⁵ de l'historiographie, pour reprendre l'expression d'Olivier Dumoulin. Au reste, des auteurs étrangers sont inclus dans les collections, permettant de questionner la place des traductions, en l'occurrence allemandes, en histoire, pour mieux analyser les liens « historiographiques » de part et d'autre du Rhin.

⁹¹ Jean Glénisson insiste sur le fait que dorénavant les *Annales* consolident leur victoire et « l'érudition est en voie de s'effacer devant la synthèse », *La recherche historique en France de 1940 à 1965*, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 1965, p. XXIII-XXIV.

⁹² Guillaume Gros, « L'Action Française, l'histoire et les historiens après 1945 », Olivier Dard, Michel Leymarie et Neil McWilliam (dir.), *Le maurrassisme et la culture. Volume III : L'Action française. Culture, société, politique*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2010, p. 313-324.

⁹³ François Chaubet, « Gallimard et les sciences humaines : le tournant des années 1940 », *Histoire@Politique*, 17, 2, 2012, p. 112-129.

⁹⁴ Olivier Dumoulin fixe la date de 1947 comme repère d'une transformation profonde de la production historique, du fait de la prise de pouvoir progressive d'une génération braudélienne. Olivier Dumoulin, « L'histoire et les historiens, 1937-1947 », Jean-Pierre Rioux (dir.), *La vie culturelle sous Vichy*, Bruxelles, Éditions Complexe (Questions au XX^e siècle), 1990, p. 241-268.

⁹⁵ Olivier Dumoulin, « Le style national de l'historiographie », *Espaces Temps*, 59-61, 1995, p. 176-183.

Au-delà des livres : à la recherche des traces historiennes

Afin de reconstituer la production historique, au sens d'un processus, il faut assembler plusieurs sources entre elles pour mieux comprendre les différentes étapes. La principale source mobilisée est constituée de l'ensemble des collections, et des volumes qui les composent. La lecture exhaustive d'une partie d'entre elles par une sélection aléatoire permet de cerner les intentions historiennes et de comprendre l'agencement du volume. D'un point de vue formel, elles permettent l'étude des dispositifs, du cadre éditorial de l'histoire éditée, alors que structurellement, elles permettent de comprendre la diversité des pratiques historiennes. L'exposition des faits, la critique des sources, l'utilisation des travaux antérieurs, les différents parti-pris de l'historien ou encore la hiérarchisation des causes transparaissent dans la production éditée. Il faut mener un travail de lecture exhaustive, de certains ouvrages, avec un traitement tout particulier pour certaines thématiques, de façon à garantir une transversalité du corpus et saisir l'ensemble des variations historiographiques sur un même sujet. Ce traitement qualitatif du corpus ne s'entend qu'aux côtés d'une logique quantitative. La lecture exhaustive reste le meilleur moyen pour apprécier les pratiques historiennes, mais cette entreprise, dirimante, manque d'une perspective synchronique, notamment à propos des dynamiques collectives tout comme d'une vue diachronique, où les évolutions personnelles des historiens pourraient être estimées. Aussi faut-il recourir à l'usage d'une base de données pour répertorier les informations, la production éditée constituant alors une métadonnée. Inscrite sous la forme statistique, elle permet un traitement quantitatif et facilite le repérage des choix historiens, la variété des dispositifs éditoriaux ainsi que le mouvement continu des collections. En associant une lecture exhaustive et un traitement quantitatif, l'espoir est de déterminer les lignes de force de la production. La mise en commun des données éditoriales dans une base de données, avec des champs spécifiques, du titre de l'ouvrage à sa pagination, en passant par son prix, ou encore la présence d'une couverture illustrée, permet de faire des recoupements et d'avoir un vue diachronique sur la production éditoriale.

L'étude de la production éditée a pour corollaire une sociographie des historiens, rendue possible par des notices biographiques de seconde main dans la plupart des cas, et le dépouillement systématique des nécrologies et des dossiers de légion d'honneur, contenus dans la base Léonore. Si la colonne vertébrale du corpus est constituée des productions historiques éditées et de leur référencement, les négociations préalables entre historiens et éditeurs sont éclairées par les échanges épistolaires. Ceux-ci renseignent sur les volontés, convergentes ou divergentes, des acteurs. Ils sont présents dans deux types de fonds, à savoir les archives privées d'historiens et les dossiers éditoriaux. Les fonds privés d'historiens, pour être rares, n'en sont pas moins remarquables

par leurs compositions. Ils sont constitués de contrats d'éditions, d'échanges avec les éditeurs, mais aussi avec leurs collègues, de projets de manuscrits. Sans pour autant en faire l'expression d'un réseau socio-professionnel, ils révèlent des sociabilités historiennes, et viennent donner corps à une conception pragmatique du métier d'historien. Les archives courent de la conception d'un manuscrit à l'inquiétude partagée pour les retours de comptes-rendus critiques. Insérées dans les dossiers d'édition des maisons d'édition, les lettres échangées mettent en avant le mécanisme éditorial de construction d'un ouvrage. Qu'il s'agisse d'un travail de commande ou d'une proposition historique, historiens et éditeurs travaillent sur un projet commun au moyen d'un dispositif spécifique, à l'adresse d'un ou plusieurs publics. Ces sources sont d'un grand intérêt pour l'étude mais se caractérisent par leur aspect lacunaire. Tous les dossiers n'ont pas la même densité et leurs contenus internes diffèrent, d'un simple contrat d'édition à des échanges suivis et denses entre un historien et un directeur de collection. Les dossiers de fabrication éditoriaux participent du même mouvement, notamment par le fonctionnement des maquettes éditoriales et des négociations autour du prix du livre. Ces archives éditoriales permettent de faire la transition avec la phase de réception, notamment par les détails apportés à la mise en vente de l'ouvrage historique. Cependant, la seule vision éditoriale des livres historiques ne restitue qu'une perspective : pour apprécier la phase de médiation et de réception, d'autres sources doivent être privilégiées.

Un travail sur les périodiques généralistes et les revues spécialisées met en avant de possibles cercles de réception. La critique spécialisée est lue au moyen de six revues historiques, dont trois d'envergure nationale, les *Mélanges d'histoire sociale*, la *Revue des questions historiques* et la *Revue historique*, ainsi que trois de portée régionale, les *Annales de Bretagne*, la *Revue du Nord* et les *Annales du Midi*. Il s'agira de lire exhaustivement les comptes-rendus critiques consacrés aux collections pour mieux comprendre l'appréciation des collections. La presse généraliste est, quant à elle, l'objet de sondages précis dans les titres de presses, pour saisir la surface médiatique des collections historiques. En interrogeant les principaux périodiques nationaux, la volonté est moins de comprendre la place faite à l'histoire éditée que les commentaires propres à chaque collection, entendue comme un ensemble formel. Les retours chiffrés, notamment par le biais de chiffres de réception, fournissent des informations sur les ventes et peuvent conforter ou infirmer des hypothèses sur la réception. Mais ces indications de chiffres de ventes sont relativement rares, tout comme les informations sur les rééditions⁹⁶ dans les fonds éditoriaux. Dans une approche plus prospective, quelques pas de côtés peuvent être faits vers une réception socialement différenciée, par le biais de témoignages

⁹⁶ Il faut attendre 1954 pour que le Syndicat national de l'édition entreprenne de classer les données par catégories de livres, en donnant le chiffre d'affaires des éditeurs, les titres parus, les exemplaires imprimés ainsi que les prix de vente.

individuels, ou de rapports administratifs sur l'édition, le dépouillement de catalogues de ventes de bibliothèques historiennes ou encore une focale sur les lectures d'un groupe social en particulier. Ces éclairages ne sauraient toutefois restituer toute la complexité du phénomène de réception, mais permettent, *a minima*, d'en dessiner les contours.

Deux écueils possibles se présentent au départ de l'étude. L'étude de la production et l'analyse des débats théoriques peuvent potentiellement emmener vers une théorie de l'histoire, plus philosophique qu'historiographique. Le chemin étant balisé, à la fois par les travaux d'historiens et de philosophes, et reconnaissant humblement ne pas avoir les capacités théoriques de construire une telle argumentation, il a été jugé plus opportun de faire émerger le cadre culturel dans lequel s'épanouissent les histoires éditées, à savoir celui d'une crise de l'histoire, significative pour la société civile, et celle(s) des historiens. À l'opposé, la tentation de faire de cette production historiographique une métadonnée, quantifiable, et mettant en avant des idéals-types, des habitus historiens, est forte. Un tel axe de recherche aurait annoncé une étude plus sociologique, et aurait probablement pu faire apparaître des champs, des sous-champs, régis par des valeurs opposées. Avec moins d'ambitions, et une relative frilosité à l'égard des modélisations, des concepts ont été empruntés à la sociologie, de façon ponctuelle, comme ceux de « controverse », d'« hétéronomie » ou de « publics », mais en prenant toujours soin d'en faire un usage contextualisé, et en les définissant comme des outils heuristiques au service d'une problématique à la fois historique et historiographique. Au demeurant, l'étude des historiographies de la période invite, par une mise en abyme, à la modestie : les résultats difficilement acquis par les historiens de la période sont jugés parfois sévèrement par leurs pairs, et deviennent caduques lorsque le questionnement historique se renouvelle. Ce faisant, le sujet est avant tout un exercice d'humilité, et les recherches n'ont pas la prétention d'avoir épuisé la ou les historiographies de la période, mais ont pour but de renouveler les interrogations.

La progression retenue tente de suivre l'ouvrage historique, des modalités d'écritures à la phase d'édition, et de la médiation aux phases de réceptions⁹⁷. Le triptyque production, médiation et réception, propre à l'histoire culturelle, est repris, car il permet d'interroger la place de chaque acteur, du pôle historien au pôle éditorial, jusqu'à sa diffusion dans une société culturelle. Au risque de détailler les phases du travail historique, il semble judicieux de montrer le contexte intellectuel et historiographique dans lequel s'épanouissent les historiens, à partir de 1931, ainsi que les choix d'écriture retenus. La diversité des écritures historiennes est remodelée par la nouveauté éditoriale

⁹⁷ L'explicitation du plan mis en œuvre ne dispense pas des détails de la procédure de recherche, qui figurent systématiquement au début de chaque chapitre.

que constitue la collection. Au jeu de la différenciation et de l'homogénéisation, de la fragmentation et de la congruence, la production historique peut être lue par le prisme éditorial. Les effets de condensation, de commercialisation et d'actualisation du récit historique amènent à penser l'histoire éditée comme un genre éditorial spécifique, dont il faut interroger les codes et les normes. Ce n'est qu'en dernier lieu que la production historique circule culturellement : le rôle et le poids des instances régulatrices se mesurent à l'aune de la censure, pendant la période de l'occupation allemande. Les historiens se contraignent ou se jouent de la censure en mobilisant la labilité de l'histoire. Le dernier point est une gageure, en interrogeant les réceptions de l'ouvrage historique. La structuration de la circulation culturelle, l'analyse des différents pôles de réception et l'interrogation sur les publics de l'histoire constituent moins des champs d'études circonscrits que des questions, demeurant en suspens.

Première partie - L'histoire, une production culturelle dangereuse ?

Chapitre 1 - Partisane, inutile ou vaine : les procès de l'Histoire

« Je ne sais pas comment cette pauvre Clio
Fera pour se tirer de cet imbroglio »⁹⁸

La période de notre étude commence par une remise en question de l'Histoire – définie doublement comme une production scientifique et comme un écrit littéraire –, par des autorités intellectuelles renommées. Au début des années trente, alors que l'histoire académique remporte de grands succès d'édition, à l'image de l'*Histoire de France* de Jacques Bainville, publiée en 1924, et que l'histoire scientifique est solidement installée dans le paysage universitaire, des critiques mettent en cause l'histoire, et sa prétention à dire le vrai. Cette critique de l'histoire se mue en débat, à la suite de formulations de réponses différenciées de la part des historiens, constituant autant de propositions et d'affirmations épistémologiques. Partant des origines de ce conflit, il s'agit de comprendre l'unité de l'Histoire – menacée par les critiques –, tout autant que sa diversité, visible notamment par les réponses apportées par les différents protagonistes. En cela, la « crise » affecte les historiens, dans la mesure où les principes fondateurs de leur activité sont remis en cause, de façon plus ou moins violente⁹⁹. Les échanges intellectuels qui s'en suivent permettent d'étudier la place de l'histoire dans la société, comme une production culturelle, sujette à caution.

Au demeurant, cette démarche d'analyse des crises et controverses¹⁰⁰ n'est pas neuve et les sciences humaines, à l'image de l'histoire intellectuelle et de la sociologie des sciences, s'en sont emparées par deux voies, à savoir une interprétation historique qui en fait le révélateur d'une évolution socio-historique, modifiant un rapport de force dans un groupe social¹⁰¹, et une piste plus sociologique, perçue alors comme un phénomène de redistribution des pouvoirs au sein d'une structure sociale, ayant sa propre autonomie¹⁰². Ces deux approches peuvent être croisées pour mieux comprendre comment s'opèrent et se redéfinissent les liens au sein de la communauté historienne, mais aussi évaluer la place de cette dernière au sein de la société. L'analyse des crises

⁹⁸ Victor Hugo, « Les châtiments », *Œuvres complètes, Poésie, t. IV*, Paris, Hetzel-Quantin, 1880, p. 304.

⁹⁹ « Trouble profond lié à la remise en cause d'un système », s. v. « Crise », dans *Dictionnaire de l'Académie française*, 9^{ème} édition, Paris, 2000.

¹⁰⁰ Cyril Lemieux établit une typologie fonctionnelle des controverses, en distinguant la controverse entre pairs, définie dans un sens étroit, et la controverse ouverte aux profanes, plus large, tendant à devenir une « crise institutionnelle ». Voir « À quoi sert l'analyse des controverses ? », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 25, 1, 2007, p. 191-212.

¹⁰¹ Christophe Charle, *Naissance des « intellectuels » (1880-1900)*, Paris, Éd. de Minuit, 1990.

¹⁰² Christian Licoppe, *La formation de la pratique scientifique. Le discours de l'expérience en France et en Angleterre (1630-1820)*, Paris, La Découverte, 1996.

permet de rendre visible les lignes de clivage, qui sont plus opaques dans un contexte normé, et ainsi de révéler les structures sociales du métier d'historien. Mais cela étant, la crise vaut aussi pour elle-même, et a sa propre autonomie, qui conduit inmanquablement à une redistribution des rapports institués, qu'il s'agisse de légitimités, d'autorité, de querelles méthodologiques. En un mot, la crise serait instituante. De surcroît, elle constitue une épreuve, ponctuée d'étapes particulières, dont la finalité n'est pas déterminée à l'avance : la crise de l'histoire ne connaît pas une issue nette et clairement dessinée.

Les historiens de l'histoire ont compris l'intérêt du croisement de ces approches, en étudiant plusieurs crises ou remises en question, qui peuvent être internes ou externes à la communauté historienne, et, bien souvent, les deux. Si l'on prend comme exemple et comme cadre d'analyse la première moitié du XX^e siècle, dans une chronologie proche de la nôtre, les crises exogènes marquent des attaques dirigées contre un type spécifique, réel ou supposé, d'histoire, à l'image des attaques visant l'histoire et la sociologie, associées à la Nouvelle Sorbonne par Henri Massis et Alfred de Tarde pendant l'année 1910. Ainsi, au début du XX^e siècle, dans les derniers feux de l'Affaire Dreyfus, les intellectuels conservateurs, réunis sous le pseudonyme d'Agathon, avaient perçu, de manière fantasmatique, au sein de la Sorbonne un groupe d'intellectuels dreyfusards – souvent historiens, parfois sociologues – importateurs des méthodes scientifiques allemandes, au mépris des traditions françaises¹⁰³. *A contrario*, les crises d'origines endogènes voient les historiens se diviser entre eux et mettent en évidence les fractures internes à la communauté, comme lorsque ceux-ci sont invités à se prononcer sur les responsabilités du premier conflit mondial, par l'intermédiaire du Comité d'Études et de documents sur la guerre. L'histoire paraît être alors instrumentalisée aux profits des seuls intérêts nationaux, et après-guerre, l'engagement de certains historiens a pu paraître être la marque d'une servitude vis-à-vis de l'État, ayant pour conséquence un désengagement pérenne de ceux-ci dans l'entre-deux-guerres¹⁰⁴. Cette séparation entre deux types de crises n'a qu'une valeur descriptive, les deux cas étant non exclusifs l'un de l'autre. D'un point de vue fonctionnel, il conviendrait d'insister davantage sur l'imbrication des caractères institutionnels et sociaux de ces crises, comme l'étude de la crise du début des années 1930, qui suit, se propose de le montrer.

La spécificité de notre objet d'étude tient à sa temporalité étendue. En lieu et place d'une crise de l'histoire, il conviendrait d'insister sur les étapes de celle-ci, tant les différentes temporalités

¹⁰³ Isabel Noronha-Divanna, *Writing History in the Third Republic*, Cambridge, Cambridge Scholars Publishing, 2010 et plus récemment, Sarah Al-Matary, *La haine des clercs*, Paris, Éd. du Seuil, 2019.

¹⁰⁴ Olivier Dumoulin, *Le rôle social de l'historien de la chaire au prétoire*, Paris, Albin Michel, 2003, p. 222.

montrent une multiplicité des crises dans la crise, animées elles-mêmes par différents rythmes. En l'espèce, deux grands marqueurs chronologiques permettent d'appréhender les dissensions autour de l'histoire. La première déstabilisation d'ampleur commence à partir de l'année 1931, principalement par la publication de l'ouvrage de Paul Valéry, *Regards sur le monde actuel et autres essais*, suivie d'articles de recensions, faisant office de relais et d'amplificateurs. La seconde est en écho de la première mais prend racine dans un tout autre contexte, à savoir celui de la défaite de 1940, puis celui de l'occupation et de la réaction idéologique qui s'y développe. Sur l'ensemble de la période considérée du début des années 1930 à la fin des années 1940, le domaine des études historiques connaît donc une longue crise, ou plutôt un *continuum* critique, dont les facettes varient au gré des attaques et des remises en question¹⁰⁵.

Dans le cas considéré, les intérêts de l'étude de cette « crise de l'histoire » sont multiples. Tout d'abord, la crise connaît des rythmes différents et est jalonnée de polémiques distinctes mais a toujours pour constante d'interroger l'histoire comme une entité et une même pratique. C'est seulement en retour que chaque historien s'approprie la polémique en tentant d'y répondre, en écho à sa propre pratique historique. Il ne s'agit donc pas d'une polémique centrée sur un ouvrage ou un courant historiographique particulier – ce qui aurait pour défaut de diminuer l'écho de cette crise – car elle porte bien sur l'ensemble des historiens, dont il faut souligner encore une fois l'indéfinition, s'agissant parfois des « gens du métier »¹⁰⁶, souvent des « savants » ou des « historiens ». Il est alors permis de questionner les facettes de ce métier, en utilisant cette crise comme un prisme révélateur. En outre, la crise se révèle utile, en elle-même, par ces qualités performatives : elle crée des rapports de force, nomme, fracture, divise et réunit les historiens dans un débat public.

Ensuite, le débat met en scène des historiens mais aussi des commentateurs éclairés ou des critiques avisés de l'histoire, permettant de mettre en lumière les incidences sociales et politiques du débat, ou plus exactement de la « crise institutionnelle »¹⁰⁷. Le débat n'est, en effet, pas circonscrit aux revues spécialisées ou érudites mais s'étend au point d'occuper la une des journaux généralistes. L'histoire devenant, par le surgissement critique, un questionnement sociétal, la triple

¹⁰⁵ La proposition consiste en l'étude des remises en question de l'histoire. On s'autorise à contredire Charles-Olivier Carbonell quand il affirmait : « Laissant aux philosophes et aux théoriciens [...] le soin de dire ce qu'aurait dû être Clio jadis ou naguère, nous dirons ce qu'elle fût ». L'hypothèque est, précisément, que l'étude des critiques contre l'histoire éclaire la nature de celle-ci. Charles-Olivier Carbonell, « Pour une histoire de l'historiographie », *Storia della storiografia*, 1, 1982, p. 7-25.

¹⁰⁶ Louis Halphen, « À propos de la réforme de l'enseignement, à quoi sert l'histoire », *Le Temps*, 8 mai 1938, p. 4.

¹⁰⁷ Dans sa mise au point théorique, Cyril Lemieux nomme ainsi les controverses portées à la connaissance du plus grand nombre, « aux profanes et aux non-spécialistes ». Cyril Lemieux, « À quoi sert l'analyse des controverses ? », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 25-1, 2007, p. 191-212.

question de sa fabrication, de son sens, et de son utilité échappe aux seuls historiens. Afin de la comprendre, la crise de l'histoire doit être réinsérée dans un contexte plus large de dissensions politiques, particulièrement liées à l'histoire nationale. L'affrontement des points de vue permet d'étudier les fondements agonistiques de l'historiographie française des années trente et quarante. Cette crise se matérialise pendant une période où le « sentiment d'une nation en proie à une guerre civile larvée » voire d'une « guerre franco-française, radicalisée par le verbe »¹⁰⁸ se diffuse et l'histoire apparaît comme une des grandes composantes de ce conflit social.

Enfin, cette « crise de l'histoire » permet de renouveler la lecture de l'historiographie des années trente et quarante. En effet, les études historiographiques se sont attardées sur d'autres acceptions des « crises de l'histoire », à commencer par Olivier Dumoulin qui l'envisage sous un angle professionnel pour ensuite en évaluer les conséquences épistémologiques, notamment au sujet des concours d'agrégation et des soutenances de thèses¹⁰⁹. Il étudie une crise communautaire entre 1919 et 1939, au moyen du processus de professionnalisation, sans pour autant s'intéresser à la diversité des communautés de compétences. Enrico Castelli-Gattinara a, quant à lui, emprunté un chemin plus philosophique, en démontrant que la crise de l'histoire s'inscrivait dans une crise plus vaste encore¹¹⁰, paradigmatique, de la raison. L'émergence progressive des *Annales d'histoire économique et sociale*, souvent étudiée dans les ouvrages d'historiographie, contemporaine de cette crise, a occulté les débats historiographiques, bouillonnants, qui se déroulaient dans une séquence chronologique similaire¹¹¹. Si d'un point de vue institutionnel, la stabilité du métier d'historien paraît assurée – au point d'être figée¹¹² – les certitudes quant aux pratiques professionnelles et à l'écriture de l'histoire ont disparu. L'histoire, comme domaine et comme discipline, est soumise à la question, et fortement critiquée, par des historiens mais aussi par des intellectuels. Il convient de resituer les discours et les représentations dans « des contextes, des luttes académiques, des enjeux politiques,

¹⁰⁸ Serge Berstein, « L'affrontement simulé des années 1930 », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, 5, janvier-mars 1985, *Les guerres franco-françaises*, p. 39-54.

¹⁰⁹ Olivier Dumoulin, « Crise de la pensée, crise de la communauté : deux crises de l'Histoire au XX^e siècle à l'épreuve de l'histoire des sciences », *Raison présente*, 131, 3^e trimestre 1999, *Crises de la pensée scientifique*, p. 61-75.

¹¹⁰ Enrico Castelli-Gattinara, *Les inquiétudes de la raison. Épistémologie et histoire en France dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Vrin-Éditions de l'EHESS, 1998.

¹¹¹ À titre d'exemple, la virulence des échanges concerne l'ensemble des historiens et non une seule école historiographique : les termes de « bataille », « coups », ou de « rudes assauts » sont repris dans l'ensemble de la bibliographie de l'époque, des sociétés savantes aux articles de presse. Voir M. Canal, « Réflexions sur l'histoire et ses nouveaux détracteurs », *Recueil de l'Académie de Montauban*, 1936, p. 129-153.

¹¹² Un exemple précis est donné par Lucien Febvre en quête d'un poste parisien dans Christophe Charle et Christine Delangle, « La campagne électorale de Lucien Febvre au Collège de France, 1929-1932. Lettres à Edmond Faral », *Histoire de l'éducation*, 34, 1987, p. 49-69. Pour l'échelle nationale, il faut se référer à la thèse d'Olivier Dumoulin, *Profession historien, 1919-1939 : un métier en crise ?*, Thèse de doctorat en histoire dirigée par André Burguière, EHESS, 1983.

des mondes sociaux »¹¹³. Les études de la période se sont centrées principalement sur l'émergence ou la permanence d'écoles historiographiques¹¹⁴ mais l'évolution de ces lignes de forces a masqué une crise d'ensemble, qui a le mérite de concerner non seulement des critiques, mais aussi l'ensemble des historiens, et d'impliquer jusqu'à la société civile elle-même¹¹⁵. Les échanges concernent la science historique, fait d'autant plus original que celle-ci a un statut social proche du « non-dit »¹¹⁶. Aussi ce chapitre est la première occasion qui nous est offerte de replacer les débats historiographiques dans un cadre plus large, pleinement culturel et social, où se confrontent assignations de sens et réponses corporatistes.

En définitive, les convulsions de la période constituent un cadre de choix pour procéder à une analyse critique des principes, des considérations méthodologiques, des hypothèses, ainsi que leur confrontation symétrique¹¹⁷. L'éventail de sources est constitué des articles remettant en question l'histoire, des réactions des historiens mais aussi des publications. De la sorte, trois temporalités émergent, en l'occurrence : la critique, l'apparition de la controverse par les contrepoints apportés par les historiens et enfin, la crise de l'histoire, qui montre la plus ou moins grande réappropriation des discussions polémiques dans les pratiques historiennes.

1. 1931, un moment critique : le réquisitoire contre l'Histoire

1.1. Offensive ou offense intellectuelle ?

La crise que connaît l'histoire au début des années trente prend racine au lendemain de la première guerre mondiale. Alors que la thématique du déclin de l'Occident fait florès et que l'avenir de la civilisation européenne est en péril, les intellectuels s'interrogent sur le devenir des sociétés occidentales, tant de façon rétrospective et spéculative. La multiplication des essais sur l'histoire et

¹¹³ Nicolas Offenstadt, *L'historiographie*, Paris, Presses universitaires de France (Que sais-je ?), 2011, p. 4.

¹¹⁴ Étienne Anheim s'est intéressé à une polémique réputée mineure opposant Henri Jassemin et Lucien Febvre au sujet d'un compte-rendu, peu significative pour le grand public, mais très révélatrice du conflit de méthode entre une tradition chartiste et une histoire économique et sociale naissante. Voir Étienne Anheim, « L'historiographie est-elle une forme d'histoire intellectuelle ? La controverse de 1934 entre Lucien Febvre et Henri Jassemin », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 4 bis, 2012, p. 181-206.

¹¹⁵ En ce sens, la crise de l'histoire n'est pas une « maladie spécifique » à la discipline. Voir Bertrand Müller, « "Histoire traditionnelle" et "histoire nouvelle" : un bilan de combat de Lucien Febvre », *Genèses*, 34, 1999, p. 132-143.

¹¹⁶ Michel de Certeau, « L'opération historiographique », *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard (Bibliothèque des histoires), 1975, p. 71.

¹¹⁷ Il s'agira de considérer les prises de position des différents acteurs de façon égale, selon un principe de symétrie, non téléologique. Les arguments des parties adverses ne sont pas évalués quant à la pertinence ou à la véracité de leur logiques internes, mais comme des éléments se répondant, dans la veine de l'« histoire-construction » de Bruno Latour, « Pasteur et Pouchet : hétérogenèse de l'histoire des sciences », dans Michel Serres, *Éléments d'histoire des sciences*, Paris, Bordas, 1989, p. 423-445. Pour une mise au point d'ensemble sur le principe de symétrie, voir François Dosse, « L'historicité des sciences : le principe de symétrie », dans François Dosse (dir.), *L'Empire du sens. L'humanisation des sciences humaines*, Paris, La Découverte, 1997, p. 380-384.

la civilisation européenne montre une fermentation intellectuelle remarquable, incarnée en Grande-Bretagne par Arnold Toynbee¹¹⁸, en Allemagne par Oswald Spengler¹¹⁹, ou en Italie par Zino Zini¹²⁰. En France, cette réflexion prend corps autour d'une méditation sur le passé, et peu après la crise de 1929, elle s'oriente tout particulièrement sur l'histoire, en la remettant publiquement en cause.

Une des particularités de cette crise vient du fait que les adversaires les plus décidés de l'histoire ne se manifestent pas dans le giron de l'Université, mais en dehors de celle-ci¹²¹. La crise de l'histoire oppose en effet des critiques, qui viennent en position de surplomb, aux historiens. Les propos de ces profanes ont l'originalité de ne pas se centrer sur un courant particulier ou un ouvrage spécifique mais sur la discipline historique elle-même, au point de faire vaciller les certitudes des historiens les plus confirmés. Les principaux acteurs de la critique sont Paul Valéry et Julien Benda¹²². Le premier¹²³ s'exprime dans un essai *Regards sur le monde actuel et autres essais* où il s'attarde sur le monde des années 1920¹²⁴ en se montrant méfiant vis-à-vis de la modernité et des progrès de l'humanité et en posant un regard pessimiste sur l'Europe divisée de l'époque. Largement influencé par l'expérience de la guerre, le critique le plus illustre de la période, cumulant plusieurs responsabilités prestigieuses¹²⁵, poursuit sa réflexion d'ampleur sur la civilisation occidentale, après *La crise de l'esprit*. Continuant son travail de philosophie politique, il analyse la déroute de l'humanisme, qui s'avère être aussi celle de l'Europe. Dans le sillage d'Aristide Briand, l'auteur de *Regards sur le monde actuel* associe lui aussi l'histoire à « un cimetière qui nous tire en

¹¹⁸ Arnold Toynbee, *L'histoire*, trad. de l'angl. par P. Buisseret et J. Potin, Lausanne, Payot (Bibliothèque historique), 1996.

¹¹⁹ Oswald Spengler, *Le déclin de l'Occident, Esquisse d'une morphologie de l'histoire universelle*, trad. de l'all. par M. Tazerout, Paris, Gallimard (Bibliothèque des idées), 1948 [1931].

¹²⁰ Zino Zini, *Il congresso dei morti*, Naples, La Scuola di Pitagora (I tascabili), 2005 [1921].

¹²¹ Pour reprendre Michel Dobry, le conflit n'étant plus strictement limité à la seule université, l'expression de « mobilisation multisectorielle », qui mobilise d'autres ressources, en particulier médiatique, semble à propos. Voir Michel Dobry, « Mobilisations multisectorielles et dynamiques des crises politiques : un point de vue heuristique », *Revue française de sociologie*, XXIV, 1983, p. 395-419, et id., *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presses de la FNSP, 1986.

¹²² La bibliographie de la crise des années trente est évidemment plus large que celle de ces deux seuls auteurs, à commencer par Jean-Richard Bloch, historien de formation et écrivain, auteur de *Destin du siècle*, sorti la même année que l'ouvrage de Paul Valéry, en 1931, à la différence près que Jean-Richard Bloch théorise la modernité et le rôle de l'intellectuel davantage que la place de l'histoire dans le débat public. Voir Jean-Richard Bloch, *Destin du siècle*, éd. par Michel Trebitsch, Paris, Presses universitaires de France (Quadriges), 1996.

¹²³ Paul Valéry (1871-1945) naît à Sète, au lendemain de la défaite française. Rédacteur pour le ministère de la Guerre puis écrivain, il devient secrétaire particulier d'Édouard Lebay, administrateur de l'agence Havas. Fréquentant les grands salons artistiques et littéraires parisiens, il connaît les succès littéraires, avec *La Jeune Parque* et *Charmes*. Élu à l'Académie française en 1925, il est nommé professeur de poésie au Collège de France en 1937. Voir la biographie de Benoît Peeters, *Paul Valéry, une vie*, Paris, Flammarion (Champs Biographie), 2016 pour le cadre général, et pour les aspects historiques, la thèse de Philippe-Jean Quillien, *Histoire et Politique de Paul Valéry*, thèse présentée pour le doctorat d'Études Politiques de Paris, sous la direction d'Alfred Grosser, 1989.

¹²⁴ Malgré ce que laisse à penser la date d'édition de 1931, l'ouvrage est une compilation de textes récents et d'autres plus anciens, certains datant de 1895.

¹²⁵ À la sortie de son ouvrage *Regards sur le monde actuel et autres essais* en 1931, il est membre de l'Académie française, succède à Anatole France à la présidence du Pen Club français, et est commandeur de la Légion d'honneur.

arrière ». Assurément, son élection à l'Académie française, parallèle à la sortie de l'ouvrage, donne de l'écho à la polémique : les discours tenus à la Sorbonne ou sous la Coupole, et les articles d'actualités le concernant, démultiplient l'audience en même temps que la critique. Paul Valéry dresse un « réquisitoire contre l'Histoire »¹²⁶, qui ne prendra jamais vraiment fin dans son œuvre¹²⁷. Toutefois, cet ouvrage semble se vendre massivement : vendu à un prix de 15 francs¹²⁸, il est publié une première fois en 1931, réédité et remis à jour en 1945 avec un volume de pages plus important, cette fois par Gallimard. À la toute fin de la période étudiée, en 1951, *Regards sur le monde actuel* a connu 43 éditions successives.

Julien Benda¹²⁹ fait écho aux critiques du même Paul Valéry par le biais d'un article, « Des dangers de l'histoire »¹³⁰, en se plaçant dans la continuité de la réflexion valérienne, mais en l'approfondissant, en se proposant de « préciser » à qui s'adresse le réquisitoire. Julien Benda le rejoint dans une critique d'ensemble de l'Histoire, dans le sillage de *La trahison des clercs*, où il dénonçait l'engagement des intellectuels, considérés et décrits comme des clercs modernes, au service d'idéologies et de passions alors que, précisément, la tâche multiséculaire qui leur était assignée était de les mettre à distance. Le critique s'en prenait déjà aux historiens, mais sans exclusive, y mêlant aussi les philosophes et les écrivains. Le philosophe ne fait pas que défendre une morale de l'apolitisme mais prône un idéal d'ascèse, à l'écart des passions politiques ; l'histoire devant, selon lui, revenir à cette quête d'objectivité. En s'appuyant sur un cas précis, en l'occurrence la recension d'une histoire de la République radicale par un auteur d'extrême-droite, Julien Benda se prononce sur les travers partisans des historiens. Si la dépréciation de l'histoire est régulière, et paradoxalement historique, chez Paul Valéry, elle est circonstancielle pour Julien Benda : c'est le cumul de ces deux autorités qui confère au débat ses lettres de noblesse. Jean-Richard Bloch pourrait être intégré à cet ensemble mais son *Destin du siècle* est une réflexion d'ensemble sur une civilisation occidentale fragilisée, d'une part, par l'effondrement de ses valeurs morales mais aussi

¹²⁶ Jacques Boulenger, « Paul Valéry et l'Histoire », *Le Temps*, 19 février 1932, p. 3.

¹²⁷ Les accusations contre l'histoire ponctuent son œuvre, des origines jusqu'au seuil de sa vie. Ses *Cahiers*, publiés tardivement en 1942, montrent nettement son dédain pour la pensée historique.

¹²⁸ Publicité de la Librairie Stock, Delamain et Boutelleau dans *Candide : grand hebdomadaire parisien et littéraire*, 9 juillet 1931, p. 3.

¹²⁹ Julien Benda (1867-1956) fût écrivain, essayiste et philosophe. Historien de formation, dreyfusard, il s'oppose à la philosophie bergsonienne de l'intuition en valorisant l'esprit et la raison. Dans l'entre-deux-guerres, son œuvre majeure, *La trahison des clercs* dénonce le renoncement des intellectuels français à la neutralité, et marque une bascule politique, dans la mesure où il devient un chroniqueur classé à gauche, à la NRF de la maison Gallimard. Sans pour autant être considéré comme communiste, Julien Benda se rapproche de plus en plus du Parti communiste jusqu'à sa mort en 1955. Voir la biographie de Louis-Albert Revah, *Julien Benda*, Paris, Plon, 1991 et l'ouvrage de Gisèle Sapiro, *La Guerre des écrivains*, Paris, Fayard, 1999.

¹³⁰ Julien Benda, « Des dangers de l'histoire », *Les nouvelles littéraires, artistiques et scientifiques : hebdomadaire d'information, de critique et de bibliographie*, 5 mars 1932, p. 1.

par l'irruption de progrès technologiques d'ampleur. L'histoire, bien qu'abordée dans la quatrième partie¹³¹, ne constitue qu'un volet d'un questionnement plus large encore.

Malgré les dissemblances théoriques, tous deux se ressemblent d'un point de vue formel. En effet, ils sont représentatifs du statut d'intellectuel, tel que défini par Pascal Ory et Jean-François Sirinelli, s'agissant d'un « homme du culturel, créateur ou médiateur, mis en situation d'homme du politique, producteur ou consommateur d'idéologie [...] transcendé par une volonté individuelle, [...] et tourné vers un usage collectif »¹³². Les parcours biographiques des deux principaux critiques tendent à le montrer : Paul Valéry est engagé au sein du Comité international de coopération intellectuelle, sous l'égide de la Société des Nations. Convaincu du rôle des hommes d'esprit, de sa « mission » d'écrivain¹³³ pour reprendre une expression de Jean Giraudoux, il échange autour de l'avenir européen, précisément avec Julien Benda ou Georges Duhamel. Cependant, la différence est marquée face au modèle dreyfusard de l'intellectuel : plutôt qu'une vigie politique, ces intellectuels se font essentiellement critiques, en donnant par leurs observations des tendances à suivre en adéquation avec la modernité. S'agissant de Julien Benda, comme pour Paul Valéry, son audience est grandissante ; il doit sa consécration à son essai intitulé *La trahison des clercs*, ainsi qu'à la polémique le confrontant à Charles Maurras et l'Action Française¹³⁴. Là encore, son aura médiatique croît considérablement grâce à son statut de chroniqueur régulier au sein de la prestigieuse Nouvelle Revue Française. Au reste, les deux principaux protagonistes dialoguent avec d'autres intellectuels et des historiens, contribuant à donner à la polémique une épaisseur et une vigueur peu commune qui permettront sa mue en débat, puis du seul point de vue de l'histoire, à une crise plurielle, méthodologique, éthique et professionnelle. Loin de n'être qu'une toile de fond, la crise politique, économique et sociale du début des années 1930 contraint les intellectuels comme les historiens à s'engager et à formuler des remises en question ou des propositions¹³⁵. Les nationalismes exacerbés, la crainte d'une aggravation des tensions en Europe et plus généralement les questionnements sociétaux les poussent à sortir d'un monde strictement littéraire pour prendre

¹³¹ Voir le chapitre I intitulé « Optimisme du pessimisme », dans Jean Richard-Bloch et Michel Trebitsch (éd.), *Destin du siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 1996 [1931], p. 195-244.

¹³² Voir Pascal Ory et Jean-François Sirinelli, *Les Intellectuels en France. De l'affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Armand Colin (U Histoire), 2002, p. 10.

¹³³ Jean Giraudoux, *Littérature*, Paris, Grasset, 1980 [1941], p. 190.

¹³⁴ Dans la continuité de son ouvrage, Julien Benda critiquait fermement la position de Charles Maurras, coupable à ses yeux de développer une mystique politique positive, sans fondements rationnels. Voir Catherine Nicault, « Les "Français israélites" et la ligue d'Action française », dans Michel Leymarie et Jacques Prévotat (éd.), *L'Action française : culture, société, politique*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2008, p. 190.

¹³⁵ Hélène Le Roux, « Écrivains français, écrivains allemands et la conscience européenne dans les années 1930 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 37-38, 1995, p. 42-47.

position. Ils répondent pleinement aux définitions de l'intellectuel¹³⁶. Une des originalités de la crise vient du fait que les attaques n'obéissent pas à une pensée stratégique particulière, les critiques n'ayant pas de prétentions à être historiens. Ni Julien Benda, ni Paul Valéry n'ont la volonté de devenir historiens et ne veulent voir grandir d'hypothétiques intérêts institutionnels. De même, la crise revêt un caractère soudain et inattendu : sur ce point, les actions ne sont pas coordonnées mais connaissent le même aboutissement, en l'espèce, la déstabilisation de la discipline historique. Il convient donc de ne pas se perdre, en amont, dans une étiologie exhaustive de la crise ou, en aval, dans une linéarité reconstruite *a posteriori* : la crise porte en elle ses propres rythmes, de la sidération devant la violence et le cumul des critiques à la lente et patiente intégration des termes du débat par les historiens. La dernière singularité concerne l'espace, spécifiquement français¹³⁷.

La critique de l'histoire, prend corps autour de trois arguments thématiques qui ont tous pour points communs de saper, avec plus ou moins de force, les fondements de l'expertise historique ; dès lors, le débat ne se laisse guère réduire à un seul enjeu, seulement méthodologique ou exclusivement théorique. Il convient de ne pas analyser les attaques dirigées contre l'histoire les unes après les autres, mais plutôt de comprendre ce qu'elles ont de commun notamment en termes de structure argumentative, pour mieux porter la focale sur les nuances, qui font leur variété comme leur complexité. Le choix conduit ainsi à développer l'organisation argumentative d'ensemble, en restituant au mieux la diversité des propositions¹³⁸.

1.2. Une triple attaque contre Clio : l'inanité de l'histoire

L'absence de méthodologie

En premier lieu, les attaques, à commencer par celles de Paul Valéry, s'orientent sur la méthodologie historique, ou sa prétendue absence. En effet, l'histoire canoniquement reconnue comme la « connaissance des faits que rapportent les historiens »¹³⁹ ne serait « qu'une collection de

¹³⁶ Stefan Collini propose une définition plus sociologique de l'intellectuel au moyen de quatre critères, à savoir le niveau de réussite dans une activité intellectuelle, des moyens larges d'expressions publiques, des opinions structurées concernant les publics, et enfin la forte réputation des opinions partagées au sein du débat. Paul Valéry et Julien Benda répondent pleinement à ces différents critères. Stefan Collini, *Absent Minds, Intellectuals in Britain*, Oxford, Oxford University Press, 2006.

¹³⁷ Les remises en question de l'histoire dans d'autres pays européens par des critiques similaires, comme celle de Lytton Strachey en Grande-Bretagne, n'ont pas rencontré le même écho, tout comme celles préalables de Charles Péguy en France au début du siècle. Voir Jérôme Grévy, « Charles Péguy, poète et épistémologue de l'histoire et de la politique », *Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain*, 9, 2013, <http://journals.openedition.org/mimmoc/1011> (consulté le 20 avril 2020).

¹³⁸ Sur la question des propositions valéryennes, voir Philippe-Jean Quillien, « Paul Valéry et la notion d'événement », *Revue Historique*, 283-2, 574, 1990, p. 277-301.

¹³⁹ s. v. « Histoire », dans *Dictionnaire de l'Académie française*, 8^e édition, Paris, 1932-1935.

chroniques parallèles qui s'entremêlaient par endroits »¹⁴⁰. L'attaque est violente et cible les fondements méthodologiques de l'histoire, soit « l'insuffisance de méthode dans le choix, la classification, la détermination des valeurs des choses enregistrées ». Il est entendu que l'histoire constitue un relevé des faits, mais celui-ci se distingue par sa partialité. L'historien classe les faits selon une hiérarchie personnelle, au gré de sa propre formation : aux uns les faits politiques, des innombrables batailles et traités de paix, aux autres la prééminence de l'histoire économique et sociale, lisible par une série de faits. La diversité des pratiques interdit toute unité disciplinaire. En somme, il n'y aurait pas d'histoire, mais des historiens, aux multiples façons de faire leur histoire. Pour faire office de liant, les historiens possèdent des croyances, parfois naïves, qui sont des présupposés. La rigueur intellectuelle, élevée au rang de mantra, ne serait qu'une rigidité datée. Sur ce point précis, Paul Valéry est rejoint par Julien Benda : les historiens, ou autoproclamés comme tels, s'appuient sur des « principes radicaux » et tentent d'utiliser des faits pour démontrer que leur principe est vrai et vérifiable. L'histoire serait alors une démonstration, avec des exemples à l'appui. Paul Valéry est repris d'ailleurs par d'autres commentateurs, comme Maxime Leroy¹⁴¹. Ce dernier l'affirme très nettement :

« C'est avec d'obscures sympathies partisans que les historiens enchaînent et expliquent les événements, quoiqu'ils invoquent une méthode d'investigation purement scientifique [...] Si M. Hanotaux grandit Richelieu, M. Seignobos le rapetisse ; et on serait bien aveugle si on ne discernait pas dans ces opinions vivement contrastées une discrète propagande politique »¹⁴².

En opposant deux historiens aux antipodes l'un de l'autre, Maxime Leroy utilise un raisonnement dialectique. Gabriel Hanotaux¹⁴³ représente l'École des Chartes des années 1880, institution fidèle à une « ligne droite et forte »¹⁴⁴, on l'on apprend « la découverte, la critique et la mise en œuvre des documents »¹⁴⁵, et est le compagnon de route de la *Revue des Questions historiques*, alors que Charles Seignobos est le digne représentant de l'École Normale Supérieure et un des hérauts de l'histoire

¹⁴⁰ Paul Valéry, *Regards sur le monde actuel*, Paris, Stock, 1931, p. 14.

¹⁴¹ Maxime Leroy (1873-1957), docteur en droit en 1898, s'est intéressé à l'histoire sociale du syndicalisme. Étant juge de paix à Colombes, il écrit des biographies et étudie les doctrines politiques. Voir Alain Chatriot, « Maxime Leroy, la réforme par le syndicalisme », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 24-1, 2006, p. 73-94.

¹⁴² Maxime Leroy défend l'histoire comme préalable à l'action politique, mais s'en prend aux historiens professionnels et leur prétendue « objectivité ». Maxime Leroy, *Introduction à l'art de gouverner*, Paris, Sirey (Bibliothèque constitutionnelle et parlementaire contemporaine), 1935, p. 18.

¹⁴³ Gabriel Hanotaux (1853-1944), archiviste de formation, suit une carrière de diplomate au ministère des Affaires étrangères. Ses multiples fonctions politiques n'entravent pas une riche production historique. Son entrée à l'Académie Française couronne son œuvre. Voir la notice nécrologique de Gustave Dupont-Ferrier, « Gabriel Hanotaux (1853-1944) », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 105, 1944, p. 347-350 et Martine Plouvier. « Gabriel Hanotaux, un historien dans l'action : le Comité du secours national et le Comité de secours de l'Aisne pendant la Première Guerre mondiale » dans Christiane Demeulenaere-Douyère, *Les acteurs du développement des réseaux*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2017.

¹⁴⁴ Gabriel Hanotaux, « Le centenaire de l'École des Chartes », *Revue des Deux Mondes : recueil de la politique, de l'administration et des mœurs*, 19 février 1920, p. 794.

¹⁴⁵ Gustave Dupont-Ferrier, « Gabriel Hanotaux (1853-1944) », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 105, 1944, p. 347-350.

dite « méthodique », apparenté à la *Revue historique*. À une vision conservatrice s'oppose une pratique de l'histoire plus moderne, comme tend à le montrer l'exemple du cardinal Richelieu, repris par Maxime Leroy. Pour ce qu'ils ont d'opposé, les deux historiens cités sont comparables, en appartenant à la même génération¹⁴⁶, mais se distinguant par des méthodes de travail et des finalités différentes, en un mot par leur aspect partisan. En jouant de ces pôles opposés, le commentateur et critique en vient à discriminer l'ensemble : quelle que soit la méthode employée ou l'école historiographique considérée, l'histoire n'est qu'une affaire de choix politique. Maxime Leroy mobilise ici un argument bas, sans administration de la preuve, mais en jetant le doute sur l'objectivité des travaux de l'un comme de l'autre. Julien Benda, à la suite de Paul Valéry et Maxime Leroy, insiste sur le même point, en identifiant clairement le danger, à savoir la tendance de certains à vouloir teinter ou tordre les faits pour les faire correspondre à une théorie préalable. Les historiens auraient une tendance atavique à montrer de manière manichéenne la victoire du progrès sur l'obscurantisme, de la liberté sur la servitude, ou celle du Bien contre le Mal, faisant apparaître une morale historique bien plus qu'une connaissance du passé. Toutefois, on notera qu'à la différence d'autres commentateurs, Paul Valéry et Julien Benda ne prennent pas le soin de citer nommément des historiens ou des ouvrages précis. Dans les deux cas, au sein des études historiques, il n'y a plus de place pour l'entre-deux, la relativité des faits ou les nuances mais une valorisation historique d'une mystique ou d'une idéologie. La torsion des faits passés se fait au service du présent, sans pour autant que les historiens en prennent toujours conscience. Le principal contradicteur de Julien Benda, en la personne de Louis Madelin, l'admet du bout des lèvres en assumant de rompre avec l'objectivité théorique dans son travail : « L'impartialité à laquelle je pense me conformer ne sera jamais chez moi impassibilité »¹⁴⁷. Chez lui, comme chez d'autres, les préoccupations de citoyen rejoignent celles de l'historien, en l'occurrence un attachement à l'histoire nationale.

De fait, les constructions « scientifiques » des historiens n'auraient pas plus de valeur que les romans historiques. Paul Valéry, pour étayer son raisonnement, s'attaque à l'histoire au commencement : les documents, bien que sélectionnés, classés, confrontés, ne sont que l'expression des faits selon des témoins, mais ne traduisent pas de manière explicite un état de choses. Dans ce réquisitoire contre l'histoire, Paul Valéry pointe du doigt le manque de méthodologie et s'agissant d'un écrit imaginaire et subjectif, assimile volontiers l'histoire à la littérature. À l'instar de l'écrivain, l'historien aurait des préoccupations de plume. Dans sa critique, comme dans celle réalisée par Julien Benda, il annonce que son constat s'est fait à partir de la

¹⁴⁶ Gabriel Hanotaux naît en 1853 et Charles Seignobos en 1854 et tous deux incarnent les parcours de l'excellence républicaine, soit par la voie de la diplomatie ou de l'Université.

¹⁴⁷ Louis Madelin, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. 1, *La jeunesse de Bonaparte*, Paris, Hachette, 1937, p. 10.

production existante et que celle-ci ne constitue rien de moins, mais rien de plus, qu'une littérature. De manière originale, il fixe une typologie des ouvrages historiques avec deux types différents en commençant par ceux où la plume l'emporte, en enlevant le récit. L'historien subjugué alors le lecteur par la vision d'un passé ressuscité, et la recherche de la vérité passe alors au second plan. Puis, il aborde le deuxième cas, où l'auteur est si habile que les jugements et les hypothèses formulés semblent plausibles, à défaut d'être scientifiquement prouvés. L'esthétique et l'intuition, le talent et la séduction apparaissent comme les qualités maîtresses de l'historien en lieu et place de la véracité, de la rigueur et l'aspect scientifique. De fait, l'histoire ne saurait prétendre au statut scientifique puisqu'elle n'est pas en mesure d'identifier des constantes ou des lois¹⁴⁸. Julien Benda reprend la même critique en insistant moins sur la geste littéraire de l'histoire que sur une nécessaire propédeutique : la diffusion de la connaissance historique a comme préalable une présentation la plus pédagogique possible. Là où Paul Valéry laisse entendre qu'il s'agit d'une corruption, Julien Benda préfère avancer l'idée d'une altération de l'histoire, qui tient pour beaucoup à des raisons esthétiques : les abstractions, ou la logique pure, ne suffisent pas à convaincre et pour ce faire, il faut recourir à une narration, en somme à une forme de concrétude, qu'il choisit de nommer comme un « besoin artistique ». Si les chemins empruntés par Julien Benda et Paul Valéry divergent, le constat reste sensiblement le même : la frontière entre littérature et histoire devient floue. Dans les deux cas, l'historien interprète des résultats, prétendument objectifs et fait œuvre littéraire pour réinsérer artificiellement les faits dans la chaîne des temps. Les historiens trompent les lecteurs par les mots utilisés, et Paul Valéry de rappeler que le mot de peuple caractérise chez les historiens autant la cité athénienne que la société française de 1789, alors qu'il s'agit de deux réalités historiques distinctes. Le *demos* athénien n'a qu'une lointaine parenté avec le peuple des sans-culottes, et utiliser le même terme dans les deux cas en dit davantage sur les filiations fantasmées que sur une hypothétique continuité historique. Cette volonté de ramener l'histoire à un genre littéraire comme un autre est une attaque d'envergure qui délégitime l'ensemble de la production, ainsi que leurs auteurs. L'écrit historique passe pour un apologue, démonstratif, qui met en avant une leçon ou une morale. Paul Valéry le consigne dans un de ses cahiers en 1931 : « L'histoire est la forme la plus naïve de la littérature »¹⁴⁹.

Par influence ou mimétisme, d'autres intellectuels se prononcent sur cette question des rapports entre littérature et histoire, de façon plus ou moins marginale. Aussi, la critique est-elle

¹⁴⁸ Paul Valéry semble reprendre les points évoqués par Paul Lacombe, *De l'histoire considérée comme science*, Paris, Hachette, 1894.

¹⁴⁹ Paul Valéry cité par Christina Vogel, *Paul Valéry : « Regards » sur l'histoire*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal (Littératures), 2008, p. 317.

reprise par d'autres commentateurs que Paul Valéry, notamment Roland Alix¹⁵⁰, pour qui « l'historien, lui, ne saura jamais faire que de la lanterne magique »¹⁵¹ :

« Terrible responsabilité des historiens qui font de la vie d'une nation une affolante chronologie : de traités en victoires, l'histoire réelle du pays s'amenuise jusqu'à disparaître [...] Cette histoire-là est du néant. Que nous nous soyons battus pendant des siècles et avec tous les peuples de l'Europe et d'ailleurs, on ne le sait que trop. A vrai dire, ce n'est pas intéressant. Et même, du récit qu'on nous répète de ces combats incessants, se dégage une lassitude extrême. Comme l'histoire officielle est déprimante ! Il faudrait rendre à l'histoire son caractère d'humanité. Ce sont les hommes qui nous intéressent, leur vie, leurs actions, leurs pensées, le rôle qu'ils ont joué dans leur milieu, l'héritage spirituel qu'ils nous ont laissé. Arracher l'histoire à l'immédiat, la rendre à l'homme. [...] Un homme, depuis mille ans disparu, est encore pareil à nous, et peut ressusciter avec des gestes, une voix, des yeux, sa volonté, ses faiblesses, sa chance. Voilà l'histoire vivante. »¹⁵²

Dans la même veine, Jacques Boulenger¹⁵³, pourtant de formation chartiste, définit l'histoire comme « un art à base scientifique, fondé sur l'érudition-science »¹⁵⁴. Cette dimension artistique de l'histoire vient en opposition à l'héritage méthodique, constitutif de l'identité historique : l'art traduit, chez l'homme, la volonté de tendre à une certaine fin, à atteindre un résultat, et non de parvenir à un résultat objectif, à la validité scientifique.

Georges Duhamel¹⁵⁵, écrivain et intellectuel attaché au progrès, bientôt directeur du *Mercur* de France, s'en prend à l'histoire et aux historiens, bien qu'il nie le caractère frontal de son opposition. S'il reconnaît à l'histoire « un semblant d'utilité »¹⁵⁶, il considère que les historiens ont pour tâche d'étudier des époques, en l'absence de romans ou travaux romanesques. Il considère que lorsqu'il y a production d'époque, le travail de l'historien n'est pas nécessaire, car les faits sont explicités par les contemporains des événements. Ils le sont d'autant plus que les récits subjectifs du passé ont une épaisseur artistique. À l'inverse, l'histoire est considérée comme moins fiable et moins véridique

¹⁵⁰ Roland Alix était rédacteur en chef du *Bulletin du livre français* et ancien président du Club du Carrefour proche du Parti démocrate populaire. Couronné du prix Lange 1939 pour son ouvrage *Une nation vivante*, il y analyse la vigueur du sentiment national français. Voir Véronique Auzépy-Chavagnac, *Jean De Fabrègues et la jeune droite catholique : aux sources de la Révolution nationale*, Presses Universitaires du Septentrion (Histoire et civilisation), 2002, p. 92 et Jean-François Sirinelli, *Génération intellectuelle : Khâgneux et Normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Fayard (Nouvelles Études historiques), 1988, p. 275.

¹⁵¹ Roland Alix, *Une nation vivante*, Paris, Fernand Sorlot, 1938, p. 68.

¹⁵² *Une nation vivante*, par Roland Alix, p. 64

¹⁵³ Jacques Boulenger (1879-1944) était rédacteur en chef de *l'Opinion*, chargé de la critique littéraire. Chartiste de formation, il participe à l'édition complète des œuvres de Rabelais. Politiquement, son engagement se radicalise progressivement vers la droite antisémite. Voir Robert Marichal, « Jacques Boulenger (1879-1944) », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 106, 1946, p. 417-419.

¹⁵⁴ Jacques Boulenger, « Paul Valéry et l'Histoire », *Le Temps*, 19 février 1932, p. 3.

¹⁵⁵ Georges Duhamel (1884-1966), originellement médecin, entre dans la littérature par la poésie, puis le roman au moyen de grands cycles littéraires, avant d'animer la rubrique critique du *Mercur* de France. Plus classé à gauche, il devient académicien en 1935. Voir Nicole Racine, « Duhamel Georges », *Dictionnaire Maitron*, <https://maitron.fr/spip.php?article74777> (consulté le 14 janvier 2020).

¹⁵⁶ Frédéric Lefèvre, « Une heure avec M. Georges Duhamel par Frédéric Lefèvre », *Les Nouvelles littéraires, artistiques et scientifiques : hebdomadaire d'information, de critique et de bibliographie*, 27 janvier 1934, p. 4.

que des mémoires ou qu'un roman, qui ont, pour leurs crédits, d'être soumis au contrôle perpétuel de la critique contemporaine. En la qualifiant de « conversation [...] controuvée », il infirme le caractère véridique de l'histoire. À ses yeux, l'histoire passe, paradoxalement, pour un genre plus libre et moins contrôlé que ne l'est le roman. Il résume son raisonnement par cet aphorisme : « L'historien est le romancier du passé, alors que le romancier est l'historien du présent ». Ce n'est donc plus, à la différence de Paul Valéry ou Julien Benda, le portrait d'une histoire assimilée à la littérature mais celui d'une histoire qui doit compenser les manques de la littérature. Cette division est reprise de façon plus théorique lorsqu'il scinde l'histoire des actes, attribuée à l'histoire, et l'histoire des pensées, attribuée à la littérature. Se gardant, lui aussi, de citer nommément des historiens, il prend appui sur sa *Chronique des Pasquier*, son roman-fleuve, conçue comme une fresque sociale à la manière des *Rougon-Macquart* d'Émile Zola ou des *Thibault* de Roger Martin du Gard. Il conçoit ce cycle littéraire comme une étude sociale contemporaine, qui par la suite, servira de description historique aux futures générations. Son œuvre littéraire s'assimile à un travail historique sur les classes moyennes françaises. Le jeu de la polémique lui donne en la personne d'Émile Henriot¹⁵⁷ un contradicteur de choix. Ce dernier s'oppose à Georges Duhamel dans *Le Temps*¹⁵⁸ et vient à la rescousse des historiens, en posant la question : « serait-ce une querelle que le Roman cherche à l'Histoire ? ». Son premier argument est *ad personam* et vise Georges Duhamel. En tant que romancier, Émile Henriot affirme qu'il est logique que ce dernier défende ses procédés d'écritures et critique les historiens. Mais il est condamnable de critiquer l'histoire pour mieux valoriser le roman. Selon lui, les romanciers font figurer le passé en donnant l'illusion de l'exactitude, par des effets littéraires. Mais rendre présents ou compréhensibles des faits passés n'est pas l'apanage des romanciers, puisque les historiens s'assignent aussi cet objectif, en l'occurrence doublé d'une quête de vérité. Là où le romancier crée, en s'inspirant du passé, l'histoire collectionne « les faits précis et positifs, exactement déterminés », en demeurant, dans la mesure du possible, objective. La position d'Émile Henriot est celle d'une confiance aveugle en l'histoire, qui s'illustre bien quand il la décrit comme « l'enregistrement de faits purs », une « vérité photographique », qui n'a pas « besoin d'être interprétée ». Sa foi dans l'histoire prend tout sens dans l'opposition à la théorie de Georges Duhamel. Émile Henriot se fait défenseur de la méthode historique en prônant le croisement des sources et surtout la distanciation par rapport aux faits. La subjectivité des acteurs historiques empêcherait une totale compréhension des enjeux d'une époque : seul le travail du

¹⁵⁷ Émile Henriot (1889-1961), fils d'un caricaturiste de presse, entame une carrière de journaliste au journal *Le Temps*, en se centrant sur les débats et les critiques littéraires. Représentant du journalisme littéraire de l'entre-deux-guerres, il s'adonne aussi à l'écriture par des romans. Sa double carrière lui vaut l'élection à l'Académie française le 12 avril 1945. Voir André Dulière, *Émile Henriot, Sa vie, son œuvre*, Éditions Universitaires, 1963.

¹⁵⁸ Émile Henriot, « Duhamel et la Vérité », *Le Temps*, 22 janvier 1934, p. 1.

temps permet de faire la lumière, par un travail dépassionné et objectif. En opposition aux tenants du courant critique de l'histoire, il s'agit d'affirmer et de rappeler l'existence d'une frontière entre l'histoire et la littérature. Quand l'une fixe ce qui a été, l'autre s'attarde sur ce qui pourrait être : c'est dans l'écart entre le passé et le conditionnel que s'établit la séparation nette entre histoire et littérature. Plus que jamais, Émile Henriot insiste sur le rôle de l'histoire et des historiens au sein de la société : « c'est l'honneur de l'esprit humain qu'il y ait, si peu que ce soit, des hommes de foi pour travailler au dégagement de cette vérité »¹⁵⁹.

Enfin, de façon plus politique, Paul Nizan dénonce la « faiblesse théorique et optimisme sénile de la science historique bourgeoise »¹⁶⁰, en la renvoyant au même niveau que les opinions historiques de Jacques Bainville, Louis Madelin ou Pierre Gaxotte. Charles Seignobos et nombre d'historiens méthodiques sont considérés comme appartenant à une bourgeoisie intellectuelle. De la sorte, il associe ces derniers à une historiographie républicaine et bourgeoise¹⁶¹ où l'historien évite l'explication historique sociale et le matérialisme historique : à titre d'exemple, il condamne « l'oubli du servage ou de l'artisanat » ou l'omission des réalités coloniales dans *l'Histoire sincère de la nation française*. Selon lui, l'histoire méthodique ne serait qu'une description historique, volontiers subjective puisqu'arrimée à la Républicaine démocratique parlementaire. Il condamne les idoles officielles que sont le « Progrès », la « Démocratie », et assimile l'œuvre de Charles Seignobos à un portrait faussé d'une France réconciliée où bourgeois et ouvriers communient ensemble autour d'un même idéal petit-bourgeois.

Par effet de réverbération, ce qui était une attaque méthodologique dirigée contre l'histoire par Paul Valéry se mue en remise en question, relayée par d'autres critiques. Cette démultiplication des attaques fait naître la controverse, et en écho, les premières réponses marquent la naissance de la polémique. Il est convenu pour les critiques de l'histoire que la vision du monde par les historiens ne s'impose pas de manière claire et véridique, à l'inverse du biologiste ou du physicien qui ont le mérite de faire naître une loi. S'il ne peut y avoir de vérité, absolue comme relative, les faits restent, par conséquent, imaginaires. D'entre tous, c'est Paul Valéry qui paraît être le plus vindicatif, son propos visant la méthodologie historique et ouvrant la voie à une remise en question de la signification de l'histoire.

¹⁵⁹ Émile Henriot, « Duhamel et la Vérité », *Le Temps*, 22 janvier 1934, p. 1.

¹⁶⁰ Paul Nizan, « Histoire sincère de la nation française », *Intellectuel communiste. 1926-1940*, Paris, La Découverte, 2001, p. 249-251.

¹⁶¹ Sa critique est redoublée par une autre critique, cette fois des intellectuels, « salariés de l'Etat », vivant de « la sage fabrication et de la sage administration de leurs marchandises spirituelles ». Paul Nizan, *Les chiens de garde*, Paris, Rieder, 1932, p. 119.

Quel est le sens de l'histoire ?

Par-delà le discours de déploration, Paul Valéry formule un doute permanent et absolu sur les fondements méthodologiques de l'histoire. Derrière le désaveu de la somme du passé, le poète et critique littéraire affirme que la discipline historique a un sens erroné, qui mène à de fausses conclusions. Il s'attaque alors à l'interprétation de l'histoire : là où les autres sciences ont la capacité de définir des conventions ou des lois, communément admises, l'histoire échoue à fixer des lois permanentes au sujet de l'humanité car l'objet est, par définition, toujours en mouvement ou porté par une dynamique qui rend caduque toute dénomination. C'est ici que se niche la seconde attaque, cette fois portant sur la portée de l'histoire et sa signification. Les historiens procèdent bien souvent par analogie entre les temps passés et la situation présente. Mais Paul Valéry affirme que les temps présents sont radicalement différents de ceux qui ont précédé, aussi est-il vain de chercher des expériences comparables. Par cette assertion, le philosophe et critique condamne symboliquement une bonne part de la production, fondée de manière plus ou moins assumée sur le dialogue des temps passés et présents. Paul Valéry s'appuie sur l'exemple du peuple, dont le sens évolue considérablement au cours de l'histoire, alors que les historiens l'utiliseraient, selon lui, toujours dans la même acception, immuable et figée. En prenant l'exemple du peuple, Paul Valéry convoque implicitement l'héritage de Jules Michelet et de son ouvrage *Le peuple*, conçu comme une entité collective et abstraite¹⁶². Il affirme indirectement que, depuis 1846, peu de progrès ont été effectués dans l'histoire sociale et politique du peuple français, repoussant les ouvrages d'histoire nationale comme ceux des historiens sociaux. Chaque historien a cru déceler dans le passé des traces du peuple français, qui n'étaient pourtant que des projections du présent, elles-mêmes rendues non opératoires et obsolètes par l'évolution du temps. En lieu et place d'histoire, il est bien souvent question d'anachronismes. Selon les critiques, le feuilletage du temps devrait interdire toute filiation grossière, d'autant que les historiens sont eux-mêmes « prisonniers » d'une contingence.

Mais, plus grave encore, la capacité prescriptive de l'histoire est néfaste. Fondée sur des diagnostics faux, ou à tout le moins faussés, l'histoire ne peut donner d'expérience valable pour le présent. Pour Paul Valéry, aucune situation n'est identique à une autre, et s'inspirer des précédents expose à appliquer des remèdes du passé à ceux du présent, donc à reconduire et à calquer les mêmes erreurs. Mettant à profit son œil d'observateur attentif de la situation géopolitique européenne, il affirme que l'histoire n'amène qu'à la répétition des faits passés. C'est donc le sens de l'histoire qui est attaqué, notamment sa véracité, mais aussi son utilisation. L'écrivain sétois

¹⁶² Voir Juliette Grange, « Nation et république dans *Le Peuple* de Michelet » et Jérôme Grondeux, « Péguy, Michelet et l'idée de « peuple » », *Textuel*, 2005, 47.

affirme que l'histoire, comme modèle d'intelligibilité, est épuisée, d'où ce passage connu pour sa formule tranchante, mais dont le sens n'est pas toujours explicite :

« L'histoire est le produit le plus dangereux que la chimie de l'intellect ait élaboré. Ses propriétés sont bien connues. Il fait rêver, il enivre les peuples, leur engendre de faux souvenirs, exagère leurs réflexes, entretient leurs vieilles plaies, les tourmente dans leur repos, les conduit au délire des grandeurs ou à celui de la persécution, et rend les nations amères, superbes, insupportables et vaines »¹⁶³.

Dans l'interprétation valéryenne, les réalités décrites par les historiens, réputées sûres – puisque fondées méthodologiquement –, sont toujours ambiguës et ne sauraient être que le résultat d'une interprétation individuelle. La vigueur de son propos, notamment dans le passage cité, fait le succès de l'ouvrage¹⁶⁴ mais cache une réalité plus complexe. Sa déception vient d'un constat : il a étudié l'histoire, avec constance et application, et pourtant, aucune certitude n'en ressort, sinon celle de la stagnation des sociétés européennes, et leur penchant atavique pour les conflits armés¹⁶⁵. Si la formule a moins fait florès, l'histoire n'est « qu'un horrible mélange » ou plus exactement « une collection de chroniques qui s'entremêlaient par endroits ». Ceci vient attaquer l'un des fondements des historiens, « la volonté de comprendre le présent afin de s'y mieux insérer »¹⁶⁶. Peu importe le modèle historiographique, qu'il s'agisse du scientisme relativiste ou d'une histoire plus édifiante ; les limites sont atteintes et Paul Valéry appelle à dépasser l'histoire de façon à sortir du carcan du passé. Pour se justifier, il avance le fait que la mondialisation en cours a mis fin aux conflits strictement localisés¹⁶⁷, avec des belligérants de part et d'autre d'une frontière, et qu'il convient de s'extirper des « traditions et des conventions inconscientes », le « génie des grands gouvernements du passé se trouve exténué »¹⁶⁸. La fin du monde westphalien, de la confrontation des constructions stato-nationales serait aussi celle d'un certain type d'histoire. Les historiens n'auraient pas intégré les changements du dernier siècle et notamment celui de finitude du monde : les parties en sont dorénavant connues. Chez Paul Valéry, le critique de l'histoire rejoint le poète : « Le temps du monde fini commence ». Dès lors, la logique argumentative en vient à son point final puisque c'est l'inutilité de l'histoire qui est démontrée : le temps des conseils avisés d'un Richelieu ou d'un Machiavel, reproduits voire déformés par l'historien, n'est plus car ce monde a disparu. Les

¹⁶³ Paul Valéry, *Regards sur le monde actuel*, Paris, Stock, 1931, p. 63.

¹⁶⁴ Il convient ici de souligner la sophistication de la formule hyperbolique, reprise régulièrement dans la suite des échanges. Sur l'importance des termes utilisés et de leur formulation, voir Vincent Azoulay et Patrick Boucheron (dir.), *Le mot qui tue. Une histoire des violences intellectuelles de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Champ Vallon (Époques), 2009.

¹⁶⁵ Paul Valéry tente de combattre cette tendance lui-même en participant à la commission de coopération intellectuelle, au sein de la Société des Nations.

¹⁶⁶ Christophe Prochasson, « Jalons pour une histoire du “non-engagement” », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, 60, octobre-décembre 1998, *Les engagements du XX^e siècle*, p. 102-111.

¹⁶⁷ Dans son avant-propos, Paul Valéry justifie la rédaction de son ouvrage par l'évolution du contexte international, notamment les conflits entre le Japon et la Chine d'une part, et les États-Unis et l'Espagne d'autre part.

¹⁶⁸ Paul Valéry, *Regards sur le monde actuel*, Paris, Stock, 1931, p. 44.

historiens courent après l'explication des temps présents, avec des clés de lecture héritées du passé, se condamnant ainsi, non pas à la tâche de la muse Clio, mais au châtement de Sisyphe. De là à rejeter le discours historique, il n'y a qu'un pas à franchir et les lecteurs de Paul Valéry ne s'y trompent pas : « Fermons donc les livres d'histoire »¹⁶⁹.

Pour ce qu'elle a de violent, l'attaque n'en est pas pour autant stérile, car Paul Valéry y va de ses recommandations en proposant un renouvellement¹⁷⁰ des études historiques, notamment rendu possible par un double décentrement des objets d'études habituels. Les études historiques, pour retrouver un sens contemporain, doivent retrouver le sens de la longue durée. Il appelle à repenser l'évènement, d'une façon nouvelle, en étirant la durée : « un événement qui se dessine en un siècle ne figure dans aucun diplôme, dans aucun recueil de mémoires »¹⁷¹. La fixation habituelle sur des ancrages factuels ne permet pas d'appréhender les phénomènes de longue durée, qui sont pourtant les plus féconds en termes de changements politiques, sociaux et économiques. Le temps long permettrait d'évaluer les continuités comme les discontinuités et d'être plus relatif dans l'évolution des temps en atténuant les ruptures. Puis, d'autres objets d'études peuvent être étudiés, en étant plus originaux que la très formelle histoire politique : Paul Valéry mentionne une sorte de « géohistoire » avant l'heure, notamment de la ville de Paris afin de mesurer son influence dans le processus de centralisation jacobine, puis de pôle révolutionnaire et enfin de capitale industrielle, ainsi qu'une audacieuse histoire des phénomènes scientifiques, en prenant comme exemple l'invention et la diffusion de l'électricité. La pensée complexe de Paul Valéry ne se structure cependant pas sur des axes précis, mais virevolte d'une thématique à une autre, de l'étude des cafés parisiens comme lieu de sociabilités à l'importance des imaginaires : elle ne prend corps que par la description des impensés chez les historiens¹⁷².

En des termes plus modérés et plus choisis, représentatifs d'une voie médiane, Julien Benda se demande, lui aussi, si la connaissance du passé permet une meilleure compréhension du présent. Mais dans le détail de son argumentation, sur le passé, il se désolidarise de Paul Valéry. Si pour le Sétois, les morts gouvernent les vivants par l'entremise de l'histoire, pour Julien Benda, le processus est beaucoup plus complexe, à tel point que ce dernier renverse l'interprétation valérienne. Selon

¹⁶⁹ Louis Madelin, « Devons-nous écouter les morts ? », *La Revue de Paris*, juillet 1934, p. 722

¹⁷⁰ Concernant notre objet d'étude, seul le renouvellement « historiographique » est considéré, mais la pensée valéryenne appelle plus largement à une « politique de l'esprit », rationnelle et fondée objectivement sur une connaissance démythifiée du passé.

¹⁷¹ Paul Valéry, *Regards sur le monde actuel*, Paris, Stock, 1931, p. 25.

¹⁷² À la lecture des suggestions de Paul Valéry, il serait tentant d'en faire un précurseur de l'école historiographique des *Annales*. Sur la question, Philippe-Jean Quillien a fait justice de cette hypothèse. Dans la veine de Pim Den Boer, « Miracle français et retard néerlandais : quelques jalons pour une historiographie comparée », *L'histoire et ses méthodes. Actes du colloque franco-néerlandais de novembre 1980 à Amsterdam*, Presses Universitaires de Lille, 1981, p. 91.

Julien Benda, le passé ne contraint en aucune sorte le présent : c'est l'inverse, dans la mesure où ce que l'on nommé « passé » n'est qu'une projection du présent sur des faits antérieurs. Pour étayer son argumentation, il s'appuie sur l'exemple de l'antagonisme entre Français et Allemands, déjà utilisé auparavant dans *La trahison des clercs*, en opposition à Maurice Barrès. Chacun pense volontiers que le conflit est de nature millénaire, prenant racine dans l'époque gallo-romaine ou pendant le moyen-âge, sous le règne de Louis VI, alors que dans les faits, l'hostilité réciproque ne daterait, toujours selon lui, que du traité de Westphalie de 1648, et aurait été renforcée par la bataille d'Iéna en 1806, et encore redoublée par la guerre franco-prussienne de 1870. Il n'en reste pas moins vrai que la croyance populaire comme le consensus historique général¹⁷³ fait de cet antagonisme un conflit au moins millénaire. C'est donc moins le passé qui gouverne, que l'idée que les populations s'en font, comme il l'indique par cette formule audacieuse : « c'est nous qui gouvernons les morts ». Et les historiens ont leur responsabilité dans cette vision du passé. Pour Julien Benda, les historiens cultiveraient des positions nationales, comme tendrait à le montrer l'exemple de l'antagonisme franco-allemand, moteur du ressentiment entre les deux peuples. Julien Benda montre que ceux-ci font erreur en revenant sans cesse aux origines, en proposant des filiations à tout crin, à la manière d'Edmond Vermeil, germaniste, qui voit dans la Réforme protestante la fixation d'une nation allemande¹⁷⁴. Le choix de l'exemple sur lequel il s'appuie, à savoir les conflits franco-allemands, n'est pas innocent. À la date de parution de son article, Jacques Bainville incarne à lui seul une voie diamétralement opposée. Grand chantre des déterminismes historiques et des constantes produites par le passé, Jacques Bainville représente l'antithèse de Julien Benda. Dépositaire d'un héritage géopolitique moderne, westphalien, Jacques Bainville croit fermement à l'antagonisme franco-allemand. Selon lui, l'histoire à elle seule démontre que la Germanie, puis la Prusse, et enfin l'Allemagne, constituent l'ennemi héréditaire de la France, comme en témoigne son avant-propos de l'Histoire de deux peuples :

« En suivant la chaîne des temps, nous suivions la chaîne des responsabilités et des causes. Comme nous sommes liés les uns aux autres ! Comme il est vrai, selon le mot d'Auguste Comte, que les vivants sont gouvernés par les morts ! Tour à tour, les Français ont recueilli le fruit de la sagesse de leurs devanciers et souffert de leurs erreurs. Nous n'échappons pas à cette loi de dépendance. [...] Sur l'Allemagne, on a commis méprise sur méprise. Le bilan, pour le passé, en est tragique. Quel sera celui de l'avenir ? »¹⁷⁵.

Son œuvre condamne, avec constance, toutes les errances françaises qui ont amené à l'unité allemande. Jacques Bainville en vient à expliquer les temps présents par les erreurs historiques du

¹⁷³ La thèse de l'affrontement millénaire entre Français et Allemands est partagée par des historiens aussi différents que Jacques Bainville ou Joseph Calmette.

¹⁷⁴ Edmond Vermeil, *L'Allemagne du Congrès de Vienne à la révolution hitlérienne*, Paris, Éditions de Cluny, 1934.

¹⁷⁵ Jacques Bainville, *Histoire de deux peuples continuée jusqu'à Hitler*, Paris, Flammarion, 1938, p. 6.

passé, notamment diplomatique. Le « problème allemand » serait né notamment de l'incurie de la diplomatie française. Par l'immixtion entre faits passés et temps présents, l'académicien lie histoire et analyse du présent. C'est précisément ce contre quoi Julien Benda fulmine. Selon lui, les historiens veulent rattacher le présent au passé, en établissant des liens, de façon atavique. Les « sources » ne servent dès lors qu'à mettre en avant les « filiations », à la manière d'un Auguste Taine à la recherche des « origines » de la France contemporaine dans l'Ancien Régime¹⁷⁶. Cette erreur disciplinaire a des conséquences politiques qui ne sont pas négligeables, les meneurs d'hommes simplifiant à l'extrême cette histoire finaliste, à l'adresse des masses.

« Le théoricien politique, qui n'est au fond qu'un métaphysicien, je veux dire un croyant dans la supériorité d'un principe conçu à l'état pur, c'est-à-dire dans l'abstrait, sait qu'il n'aurait aucun crédit aujourd'hui près des masses s'il se donnait pour métaphysicien ; qu'il n'en peut obtenir qu'en se donnant pour historien, qu'en exploitant le préjugé de l'histoire. Nous touchons là un des signes éclatants de notre décadence spirituelle. [...] Ce n'est là, d'ailleurs, qu'un épisode de cette manie moderne – qui se montre en matière morale, voire religieuse – de faire présider les “méthodes positives” à des activités qui ne relèvent au fond que de la foi »¹⁷⁷.

Et c'est ainsi que l'article de Julien Benda prend pour titre « Danger de l'histoire ». En voulant expliquer le présent par l'étude du passé, les historiens ratent leurs deux cibles : ils voilent les nouveautés du présent en les identifiant systématiquement comme des suites alors que, dans le même temps, l'épaisseur du passé n'est pas restituée, ce dernier n'étant qu'un germe, qui n'est voué qu'à prendre sens en fonction d'un présent dont le sens et la destinée sont attendus autant que connus. Les historiens n'évitent pas le double écueil de la téléologie et de la réification. En gardiens de la tradition, les historiens nient la place des nouveautés tout autant que la complexité du passé. Il en résulte un *continuum* de permanences qui obère les développements du présent puisque tout s'expliquerait par le passé. En mobilisant cet argument, Julien Benda ne fait pas preuve d'innovation théorique : il reprend le postulat nietzschéen de l'« écrevisse »¹⁷⁸, où l'historien cherche obstinément dans le passé les causes du présent. Ce défaut est consubstantiel à l'historien, puisqu'il définit sa méthode. La référence permanente aux textes, matière du travail historique, éloigne du vivant, du réel, bref de l'humain. Ce postulat freine toute idée de progrès, les hommes devant se soumettre à la loi du passé. Toute idée ou projet contraire est systématiquement discréditée, car non respectueuse des réalités passées. Pour Julien Benda, l'équilibre doit se trouver entre une part

¹⁷⁶ De 1919 à 1931, on compte dix-sept ouvrages historiques ayant pour titre une locution « Les origines », comme, à titre d'exemple l'ouvrage de Léon Robin, *La pensée grecque et les origines de l'esprit scientifique*, Paris, La Renaissance du Livre (Bibliothèque de synthèse historique), 1923, 480 p.

¹⁷⁷ Julien Benda, « Libres opinions : Le préjugé de l'Histoire », *Les nouvelles littéraires, artistiques et scientifiques : hebdomadaire d'information, de critique et de bibliographie*, 613, 14 juillet 1934, p. 1.

¹⁷⁸ « À force de vouloir rechercher les origines, on devient écrevisse. L'historien voit en arrière ; il finit par croire en arrière », voir Friedrich Nietzsche, *Le crépuscule des idoles ou comment on philosophe au marteau*, trad. de l'all. par Henri Albert, Paris, Mercure de France, 1908, p. 111.

d'héritage et une part d'invention et, à ce titre, valorise les travaux de certains historiens comme Henri Pirenne, mettant en lumière des commencements absolus au XI^e siècle, comme l'économie fermée carolingienne et le développement des foires.

Les phénomènes contemporains présentent des caractères si originaux qu'il paraît vain de chercher à les anticiper par une expertise historique. Les précédents des siècles passés ne sauraient expliquer les problèmes présents, à tel point que dans la *Revue de Paris* (1^{er} et 15 août 1934), Julien Benda pose concrètement la question de la nécessité de l'histoire pour comprendre les temps présents, en prenant l'exemple du syndicalisme ouvrier. Il s'agit d'un phénomène relativement neuf en 1934, d'environ une cinquantaine d'années depuis l'adoption de la loi Rousseau en 1884, mais dont les historiens sont en mesure d'établir des filiations, par exemple avec les corporations médiévales, avec l'individualisme de la Réforme, les sociétés de pensée du XVIII^e siècle ou encore la franc-maçonnerie du XIX^e siècle. Selon Julien Benda, même si des liens de causalité peuvent être établis, il ne s'agit pas d'une « continuité réelle », mais bien d'un phénomène neuf, du fait de sa vitalité et de sa visibilité dans la société¹⁷⁹. Il fait appel à la théorie des « commencements absolus » : « Je pourrai consacrer des années à étudier dans les bibliothèques l'administration française sous l'Ancien régime sans avancer d'un pas dans l'intelligence de ce conflit où se débattent les Français d'aujourd'hui ». Pour illustrer le propos de Julien Benda, l'étude de la ferme générale, instaurée par Colbert, ne peut apporter de renseignements directs sur la grave situation sociale et économique de la France de l'après crise de 1929. Ainsi, la France du XVIII^e siècle ne saurait constituer une voie à suivre pour celle du XX^e siècle. Selon lui, il faut assumer la démarche régressive, pour mieux souligner les différentes temporalités qui animent un phénomène. Le postulat diffère de celui de Paul Valéry : ce n'est pas une remise en cause totale de l'histoire, mais plutôt un recadrage théorique et un appel à étudier la ou les discontinuités. La continuité du temps est une donnée mais le devoir de l'historien est de restituer les différentes phases de son objet d'étude. L'historien doit étudier de pair les héritages et les inventions, les prolongements comme les commencements, d'où l'appel de Julien Benda à analyser les discontinuités et les ruptures qui apparaissent au cours du temps :

« [L'historien] doit montrer aux hommes leurs continuités avec leur passé et, aussi, leurs ruptures. Je crois constater qu'il leur montre simplement les premières, plus parfois qu'il n'est juste, et assez peu les secondes. Au fond, c'est peut-être là un moyen que l'humanité emploie pour s'exhorter elle-même à demeurer autant que possible dans les sillons déjà tracés, à essayer jusqu'à

¹⁷⁹ Il est rejoint sur ce point par Jean-Richard Bloch qui s'appuie sur l'éclatement de la guerre en 1914. L'événement est devenu caduc en 1931, puisque « la vie a changé autour de nous et nous essayons en vain de la saisir dans les branches d'un vocabulaire usé ». Voir le chapitre IV « Guerre et armée, dans Jean-Richard Bloch, Michel Trebitsch (éd.), *Destin du siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 1996 [1931], p. 179-191.

la dernière heure de se tirer d'affaire avec les formes existantes, à éviter les changements radicaux qui ne sont pas toujours profitables et ne sont jamais indolores »¹⁸⁰.

Son interprétation historique est fortement connotée politiquement : en marxiste convaincu, Julien Benda, comme d'autres communistes, présume que l'histoire ne répète pas¹⁸¹. Julien Benda s'applique à lui-même cette injonction, en prônant l'étude des discontinuités des événements. Pour appuyer son propos, il s'appuie sur son propre travail, *l'Esquisse d'une histoire des Français*¹⁸², où il tente de démontrer que la continuité historique française tient à son peuple, qui a su provoquer et mettre à profit des ruptures pour mieux s'autonomiser. Là où Paul Valéry suggère une histoire du peuple français, Julien Benda la réalise, sous la forme plus modeste d'un essai, ce qui donne davantage de force à sa proposition. Son pari est de prendre l'objet historique qu'est le peuple français, de le suivre au fil des siècles par le prisme de l'histoire politique. Il démontre ainsi que les continuités comptent moins que les discontinuités : à chaque occasion qui lui est donnée, l'essence nationale française se renforcerait et, au cours du temps, le pays comme le peuple acquiert sa propre existence et sa propre identité, pour parvenir jusqu'au système républicain où il finit par se représenter lui-même.

Dans la continuité de son article pour la *Revue de Paris*, Julien Benda débat avec l'historien et député Louis Madelin, donnant à sa remise en question de l'histoire, jusque-là personnelle, un caractère plus polémique et plus conflictuel. Les rôles sont clairement répartis : à l'un, la rupture avec le poids du passé, à l'autre, le respect des traditions historiques, à partir d'un événement contemporain, éclairé par l'histoire, et aux grandes conséquences géopolitiques. La discussion prend appui sur le Traité de Versailles, et tous deux s'opposent sur les conclusions à tirer de l'échec du traité. Dans la situation d'un diplomate au moment des pourparlers, Louis Madelin se serait inspiré du Congrès de Vienne, dernier exemple de régulation géopolitique européenne efficace, en bon héritier d'Albert Sorel¹⁸³, alors que Julien Benda aurait été favorable à une position de rupture, nette, avec la formule des traités, partant du constat que les guerres européennes sont une tradition multiséculaire, et qu'il fallait rompre avec la situation antérieure. À lire leurs cordiales divergences, l'histoire serait un vocable qui cacherait deux significations différentes, l'une étant soucieuse de

¹⁸⁰ Julien Benda, « Les morts nous gouvernent-ils ? », *La Revue de Paris*, juillet 1934, p. 585-603.

¹⁸¹ Le député communiste du Nord, Arthur Ramette, le déclare à l'Assemblée : « Karl Marx nous a appris que l'histoire ne se recommence pas. Les choses ne se passent jamais de la même façon et ce qui, hier, était la tragédie, est aujourd'hui la farce ». Voir Séance du 13 novembre 1934, *Journal officiel de la République française, Débats parlementaires, Chambre des députés*, p. 2315.

¹⁸² Le titre complet est Julien Benda, *Esquisse d'une histoire des Français dans leur volonté d'être une nation*, Paris, Gallimard, 1932.

¹⁸³ Albert Sorel montre dans son œuvre monumentale *L'Europe et La Révolution* que, malgré les ruptures politiques en France, une grande continuité existe quant à la politique extérieure de la France entre l'Ancien Régime et la Révolution. Il y aurait ainsi une permanence française dans la politique de défense et de conquête des frontières naturelles.

respecter l'œuvre du passé alors que l'autre propose des ruptures fortes. En réalité, c'est une différence moins épistémologique que politique : Louis Madelin se pense en historien national, soucieux du maintien de traditions historiques, alors que Julien Benda se préoccupe d'affaires européennes, en observateur avisé des crises géopolitiques. Quand ce dernier pense identifier la novation, Louis Madelin y voit une tradition, et lorsque l'un croit percevoir le surgissement d'authentiques commencements, l'autre ne constate qu'une suite. Le débat entre les deux protagonistes, focalisé sur le traité de Versailles, fait écho aux échanges parlementaires qui ont eu lieu quelque temps plutôt à la Chambre des Députés. Gaston Bergery et Pierre Cot, tous deux députés affiliés au Parti républicain, radical et radical-socialiste, discutent âprement entre eux du traité de Versailles, et de son intérêt. Gaston Bergery, souhaitant une révision du traité face à un Pierre Cot plus circonspect, en appelle à l'histoire et ses leçons : « Si vous voulez bien vous référer à l'histoire, en recueillir l'enseignement dans le passé, en prévoir la marche dans l'avenir, [la situation actuelle] devrait être inacceptable pour vous. L'histoire ne vous montre-t-elle pas que les traités ont toujours évolué, qu'ils ont toujours été révisés ? »¹⁸⁴.

L'inutilité de l'histoire

En dernier lieu, le débat se cristallise sur la capacité de l'histoire non plus à favoriser la compréhension du présent, mais à entrevoir un avenir. Certains critiques de l'histoire s'en prennent à la solidité des études historiques et la valeur objective du travail réalisé, renvoyant l'histoire à son statut de « petite science conjecturale », « qui se déf[ait] sans cesse après s'être faite et qu'on négligera dans cent ans »¹⁸⁵ pour reprendre l'expression d'Ernest Renan. Les attaques croisées des contempteurs de l'histoire ont pour conséquence de faire apparaître un *topos* de l'inutilité de l'histoire, avec des variables appréciables et quelques formules assassines¹⁸⁶. Encore une fois, Paul Valéry use d'une formule impitoyable : « Prévoir le futur en parlant du passé, c'est entrer dans l'avenir à reculons ». Pour preuve, Julien Benda fait le choix de reprendre, en la tronquant, la citation de Fustel de Coulanges, « l'histoire ne servait à rien » dans son article « Le préjugé de l'histoire », du 14 juillet 1934. Alors que l'auteur de la *Cité antique* statuait sur une discipline qui ne servait les intérêts de personne, au sens d'intérêts particuliers, ou collectifs, Julien Benda prend une autre voie, en l'occurrence, celle de son inefficacité ou de son inutilité. Sur ce point précis encore, Paul Valéry se distingue par sa vigueur. Selon lui, l'inutilité de l'histoire est un fait acquis, mais il y a plus grave et plus dommageable : cette littérature historique a d'autres conséquences que le roman ou le

¹⁸⁴ Voir Séance du 23 février 1932, *Journal officiel de la République française, Débats parlementaires, Chambre des députés*, p. 753.

¹⁸⁵ Ernest Renan, *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, Paris, Calmann-Lévy, 1966 [1883], p. 137.

¹⁸⁶ L'avis d'un Richelieu ou d'un Machiavel au XX^e siècle aurait ainsi « la valeur et la consistance d'un tuyau de bourse », Paul Valéry, *Regards sur le monde actuel*, Paris, Stock, 1931, p. 39.

poème. Les reconstructions historiennes flattent les besoins du peuple de prévoir ou d'anticiper l'avenir. Avec malice, Paul Valéry feint de reconnaître son admiration pour ces « merveilles de l'esprit », ces « traités bien raisonnés, si sagaces, si riches en jugements profonds sur l'homme et l'évolution des affaires », ces « beaux fruits ». Par ces aphorismes, il jette le discrédit sur l'histoire, ici décrite comme une déformation, aux atours méthodiques.

La négation de la véridicité de l'histoire est le dénominateur commun des critiques de l'histoire mais ici elle porte sur la capacité prédictive de l'histoire. « L'historien fait pour le passé ce que la tireuse de cartes fait pour le futur. Mais la sorcière s'expose à une vérification et non l'historien ». La logique de l'argument de Paul Valéry semble implacable : le récit historique étant faussé à ses fondements, la perception du passé ne peut être qu'une projection imaginaire, subjective et erronée. La lecture paresseuse des ouvrages d'histoire amène à puiser des solutions pour le présent dans le passé et c'est alors que s'enclenche la funeste mécanique : « l'histoire alimente l'histoire¹⁸⁷. À des enjeux historiques différents, les mêmes prétendues « leçons » du passé ont été appliquées, de façon cyclique, précipitant la France et l'Europe dans l'abîme. Pour connaître l'histoire et l'avoir appris, la société française est esclave de son passé, et est conduite aux erreurs de jugements. S'il utilise le terme d'« automatisme », c'est bien pour décrire cette reconduction des erreurs du passé. Il s'appuie sur l'exemple de gouvernants, pressés par les circonstances. Ceux-ci sont contraints d'agir, non face à un état de choses littéralement nouveau, mais en fonction de souvenirs anciens à la validité douteuse. Cela traduirait, en un mot, une pensée « de l'automatisme »¹⁸⁸. Et le magistère de l'histoire de s'appliquer de manière inexorable, reproduisant les mêmes conséquences. Cette dé-figuration du passé annihile toute action du présent, et condamne toute espoir d'utopies nouvelles. Les révolutions scientifiques et humaines n'ont pas été prises en compte par la discipline historique et les sphères politiques n'ont fait que répéter les errances du passé, en tentant de ressusciter ce qu'il nomme, avec lyrisme, les « grandeurs mortes ». La vulgate, sagement apprise par cœur dans les écoles républicaines, reproduit les schèmes passés, vieux parfois de plusieurs siècles. Le poète et philosophe sétois multiplie les exemples de reproduction historique : Louis XVI périt sur l'échafaud car le précédent anglais de Charles I^{er} s'était diffusé alors que Napoléon Bonaparte copia le virage césariste de la République romaine vers l'Empire. Paul Valéry prend alors pleinement les habits du critique en ne prenant plus le soin de citer ou de prouver ses assertions : on se situe dans la phase de contestation où l'argument, en dernier lieu, n'est plus méthodique, ni contextuel, mais théorique. Paul Valéry affirme que,

¹⁸⁷ Paul Valéry, *Regards sur le monde actuel*, Paris, Stock, 1931, p. 17.

¹⁸⁸ Paul Valéry, *Regards sur le monde actuel*, Paris, Stock, 1931, p. 20.

couramment, les héritages historiques l'emportent sur les considérations réalistes qui devraient pourtant s'imposer, faussant alors l'action du présent. L'historien a sa part de responsabilité dans cette illusion perpétuelle et dans ces mirages du passé.

L'écho des critiques valériennes est grand à l'instar de Jean Cassou¹⁸⁹ pour qui « on comprend la répugnance de [Paul] Valéry à l'histoire, et je la partage tant que l'histoire, reste comédie, répétition d'anecdotes, illusion d'histrions qui croient créer des événements et ne font qu'imiter des gestes et satisfaire l'appétit de ce que Valéry appelle les Choses vagues et les Choses Impures »¹⁹⁰. Par cet argument, Paul Valéry cantonne l'histoire à son statut de science morale¹⁹¹, où le raisonnement par analogie vaut diagnostic. Les errements des sociétés modernes, comme le montre le désastre du premier conflit mondial, tendent à montrer que l'histoire ne peut « diriger l'action ». La proposition épistémologique de Paul Valéry n'est pas pour autant une *tabula rasa*, mais un usage raisonné et mesuré des précédents, qui laisse la liberté d'action, éclairée par la critique, au présent. Selon lui, le travail historique empêche ce renouvellement du présent car il s'apparenterait à un vaste répertoire de précédents, qui ne saurait constituer une expertise valable pour comprendre le présent ou envisager l'avenir. Sur ce point, il est rejoint par Julien Benda, pour qui l'histoire n'offre ni service, ni utilité concrète, *a fortiori* pour un homme d'Etat¹⁹². Les faits semblent donner raison à ce dernier. Pour preuve, un major d'agrégation d'histoire-géographie en 1909, incarnation de la méritocratie républicaine, alors ministre de la Défense et Président du Conseil, en la personne d'Édouard Daladier, déclare en pleine séance parlementaire au sujet de la nationalisation des usines d'armement : « On invoque des arguments d'ordre historique. J'ai fait autrefois des études d'histoire et je me méfie beaucoup des arguments d'ordre historique, parce que, pour moi, contrairement à une affirmation trop souvent répandue, l'histoire ne se répète jamais »¹⁹³. L'histoire ne semble plus être un phare dans le débat public ou un repère en matière d'action politique, mais plutôt une contrainte pesante.

L'apparente circularité de l'argument développé par Paul Valéry le rend efficace, séduisant et redoutable : les faiblesses méthodologiques des historiens amènent à une falsification du passé,

¹⁸⁹ Jean Cassou (1897-1986), né en Espagne, est écrivain, et en parallèle, est critique d'art chroniqueur au *Mercur de France* puis directeur de la revue *Europe*. Voir Gisèle Sapiro, « Le musée imaginé de Jean Cassou », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, 48, octobre-décembre 1995, p. 150-152.

¹⁹⁰ Jean Cassou, « Poésie », *Les Nouvelles littéraires, artistiques et scientifiques, hebdomadaire d'information, de critique et de bibliographie*, 4 janvier 1936, p. 5.

¹⁹¹ Jean-Luc Chappey et Julien Vincent, « Une chaire sans intitulé ? Les sciences morales et politiques au Collège de France (1795-1864) » dans Wolf Feuerhahn (dir.), *Dans l'atelier des intitulés. À propos de la singularité du Collège de France*, Paris, Belles-Lettres, 2016.

¹⁹² Voir Julien Benda, « Histoire et gouvernement », *Précision*, Paris, Gallimard, 1937, p. 56-59.

¹⁹³ Séance du 7 août 1936, *Journal officiel de la République française, Débats parlementaires, Sénat*, p. 1112.

qui a des conséquences néfastes sur la bonne marche du monde, qui constitueront autant de faits à étudier pour les futurs historiens, continuateurs zélés de leurs prédécesseurs. La construction logique de la démonstration veut donner un sentiment d'évidence au(x) lecteur(s). Mais derrière cette construction, l'appellation de « crise de l'histoire » cache une réalité plus complexe et plus nuancée¹⁹⁴. L'opposition entre intellectuels et historiens a radicalisé l'affrontement, camp contre camp, et a longtemps occulté la diversité des arguments et leurs nuances. La double critique de Paul Valéry et Julien Benda ne forme pourtant pas un front uni contre l'histoire, car leurs arguments comme leurs représentations de l'histoire divergent. Le premier nie la véracité de l'histoire en affirmant même sa dangerosité quand le second statue sur son inutilité, en appelant à un recentrage de son objet d'étude. Quand l'un, Paul Valéry, juge l'histoire nuisible car « nous aurions tort de nous laisser gouverner par elle », l'autre, Julien Benda, la déclare inopérante : « elle ne nous gouverne pas ». La proposition de Julien Benda porte davantage sur la méthode et l'épistémologie de la discipline, au sens d'un virage méthodique et d'un recentrement des objets d'études alors que celle de Paul Valéry concerne davantage le domaine historique dans son ensemble. Dans les deux cas, il s'agit d'une rupture intellectuelle majeure dans la mesure où l'étude du passé est considérée comme une vieille lune, au sens amoindri, voire une entreprise désuète, et dans l'interprétation valérienne, une matière dangereuse. Une filiation avec les controverses précédentes peut être établie : les arguments valéryens reprennent une partie des éléments analysés par François Simiand¹⁹⁵ au début du siècle. Le réquisitoire célèbre du sociologue, par la dénonciation des trois idoles, critiquait le prisme du politique, qui empêchait l'« établissement de régularités et de lois », l'attachement aux individus plutôt qu'à des phénomènes sur le temps long et enfin l'idole chronologique qui freinait l'étude des continuités par l'attention accordée aux faits¹⁹⁶. Par la force et la férocité de ces attaques, plus en avant que Julien Benda¹⁹⁷, Paul Valéry est le critique le plus cité et celui qui incarne le mieux la polémique. La polémique, initiée dans la presse nationale est abondamment relayée dans la presse régionale, contribuant à démultiplier l'écho de la polémique¹⁹⁸. Les critiques partagent entre eux une certaine unanimité, la transgression est communément

¹⁹⁴ Sur la dimension complexe et « feuilletée » de la controverse, voir Cyril Lemieux, « À quoi sert l'analyse des controverses ? », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 25, 1, 2007, p. 191-212.

¹⁹⁵ Au sujet de l'intérêt historique de la réflexion de François Simiand, voir Jean Bouvier, « Feu François Simiand ? », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 28, 5, 1973, p. 1173-1192.

¹⁹⁶ François Simiand, « Méthode historique et science sociale », *Revue de synthèse historique*, 1903, p. 129-157.

¹⁹⁷ Julien Benda ne nie pas la valeur scientifique de l'histoire, fondée sur l'expertise documentaire, et affirme que le principal fondement en est l'interprétation la plus objective des faits.

¹⁹⁸ On citera pour l'exemple l'article d'Albert Thibaudet, représentatif de l'extension du débat, car commentant les positions des critiques et des historiens en une du journal. Albert Thibaudet, « Les Vieux de Vienne », *La Dépêche, journal de la démocratie*, 20 août 1934, p. 1.

admise. En effet, les deux critiques, de Paul Valéry et Julien Benda, se rejoignent¹⁹⁹ : l'histoire est justificatrice, qu'il s'agisse de démesure inspirée du passé pour le premier, ou de sagesse, annihilant toute tentative de novation pour le seconde. Dans l'esprit de ces critiques de l'histoire, le devenu n'est assurément plus le devenir. Au-delà des considérations liées à l'historicité²⁰⁰, c'est une rupture nette avec le siècle précédent, où les certitudes venaient majoritairement du passé, au moyen des documents gagnés sur la mort, pareils à la « pêche aux fragments que dérive le flot des heures »²⁰¹. À l'entrée de la décennie 1930, la dignité des traditions n'est plus ce qu'elle était et les certitudes historiques sont remises en cause. Les critiques de l'histoire rompent les amarres avec l'héritage français, d'Ernest Renan, qui dans sa *Réforme intellectuelle et morale de la France* insistait sur ce goût et cette qualité française de puiser dans le passé des exemples formateurs, contribuant à rendre le peuple français, spécifique, voire supérieur. Invoquée successivement par Balzac, Vauban, Montesquieu, mais aussi Saint-Simon et Auguste Comte, la prescription du passé paraît dépassée. Le débat intellectuel jette une lumière crue sur les historiens et leurs méthodes. Les historiens sont accusés de reporter sur les jeunes générations les mêmes antennes que leurs prédécesseurs : l'histoire serait devenue un historicisme au sens poppérien du terme, c'est-à-dire une forme de « prédiction historique »²⁰², performative et déterminante pour le futur. L'attaque vise autant les représentants que le représenté de l'histoire. La foi en l'histoire, et plus largement dans le « devenir hégélien », prend fin. L'histoire est devenue une prophétie de la fatalité.

Le phénomène observé suit une gradation en trois temps. Paul Valéry est le premier à ouvrir le débat et, par la virulence des attaques et le style de sa prosopopée, s'ouvre un espace médiatique particulièrement grand, dans lequel Julien Benda et Georges Duhamel, mais aussi des éditorialistes et critiques, s'engouffrent. La démultiplication de l'attaque valéryenne est permise par les conférences de Paul Valéry, qui s'assimilent à une véritable campagne idéologique, et où il reprend les arguments développés dans son chapitre « De l'Histoire », comme par exemple le 20 novembre 1931, à la séance d'inauguration de la Fondation pour le progrès des Sciences historiques, avec une causerie intitulée « Usage de l'Histoire », ou encore lors du 13 février 1932, à l'Union pour la Vérité

¹⁹⁹ La primeur de ses positions vaut à Paul Valéry d'être la référence la plus citée chez les critiques de l'histoire, à commencer par Julien Benda.

²⁰⁰ Assurément, Paul Valéry critique le modèle de *l'istoria magistra vitae*, pour épouser un régime plus moderne, notamment par une meilleure compréhension des enjeux du présent, mais aussi l'espoir d'un futur rationnel. François Hartog, *Régimes d'historicité, présentisme et expériences du temps*, Paris, Éd. du Seuil (La librairie du XXI^e siècle), 2003 et Reinhart Koselleck, *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, Éditions de l'EHESS, Paris, 1990.

²⁰¹ Fernand Baldensberger, « Bulletin des sciences historiques », *Bulletin of the International Committee of Historical Sciences*, 14, février 1932, p. 16.

²⁰² Karl Popper, *Misère de l'historicisme*, trad. de l'angl. par Hervé Rousseau, Paris, Plon, 1956 [1944], p. XV.

de Paul Desjardins, où il tient une conférence nommée « La valeur de l'Histoire »²⁰³ ou enfin lors d'un « Discours prononcé à l'occasion de la distribution solennelle des prix du Lycée Janson-de-Sailly »²⁰⁴, le 13 juillet 1932. Mais c'est bien la presse, *in fine*, qui assure le rôle de caisse de résonance, comme le montre le tableau ci-dessous :

Figure 1 : Tableau récapitulatif des articles des périodiques centrés sur Regards sur le monde actuel de Paul Valéry

Titre de la parution	Date	Auteur	Titre de l'article
<i>Le Journal de Genève</i>	14 septembre 1931	Albert Thibaudet	Valéry devant l'histoire
<i>Revue des Deux Mondes</i>	15 octobre 1931	Gabriel Hanotaux	Défense de l'histoire
<i>La Dépêche, journal de la démocratie</i>	13 novembre 1931	Célestin Bouglé	Variations sur l'Histoire
<i>La Dépêche, journal de la démocratie</i>	26 novembre 1931	Célestin Bouglé	Paul Valéry contre l'histoire
<i>Le Capital</i>	31 décembre 1931	Joseph Caillaux	L'avenir de l'Europe
<i>Mercure de France</i>	1 mars 1932	Henri Sée	Les idées de M. Paul Valéry sur l'Histoire
<i>Les Nouvelles littéraires</i>	5 mars 1932	Julien Benda	Des dangers de l'histoire
<i>La Croix</i>	3 avril 1932	Pierre-Louis Reynaud	Jugement de Paul Valéry sur l'histoire
<i>La Revue de Paris</i>	Juillet 1934	Louis Madelin	Devons-nous écouter les morts ?
<i>Les Nouvelles littéraires</i>	4 janvier 1936	Jean Cassou	L'histoire devant M. Paul Valéry
<i>Revue de métaphysique et de morale</i>	1936	Gabriel Aillet	Histoire et politique (à propos d'un livre et d'un débat récent)

Tableau, non exhaustif, réalisé à partir de relevés thématiques.

L'extension spatio-temporelle du procès de l'histoire s'appuie sur les médias de masse, renforçant l'entreprise de déstabilisation. L'ensemble ressemble à une « cérémonie de dégradation statutaire »²⁰⁵ doublée d'une proposition de philosophie de l'histoire. La critique de l'histoire est alors publique, visible et médiatique : chaque protagoniste convoque son auditoire fantasmé, qui peut être, au choix, la société civile, la postérité, l'universalité ou, mise en abyme oblige, l'histoire elle-même. Les légitimités culturelles de Paul Valéry, et notamment son entrée à l'Académie Française, concomitante de la sortie de l'ouvrage, y sont pour beaucoup. Par la récurrence des attaques et une surface médiatique importante, les critiques²⁰⁶ ont opéré un travail de sape, laissant pour legs, des questions ouvertes, auxquelles les historiens se doivent de répondre, et une discipline

²⁰³ La force de conviction de Paul Valéry est rapportée par André Malraux, dans Charles-Louis Foulon, Janine Mossuz-Lavau et Michaël de Saint-Cheron, *Dictionnaire Malraux*, Paris, CNRS Éditions, 2011, Chap. V.

²⁰⁴ Paul Valéry, *Œuvres de Paul Valéry*, t. 4, *Variété : premier volume*, Paris, Éditions du Sagittaire, 1934, p. 153-165.

²⁰⁵ Damien de Blic et Cyril Lemieux, « Le scandale comme épreuve. Éléments de sociologie pragmatique », *Politix*, 71, 3, 2005, p. 9-38, citant l'expression de Lawrence W. Sherman, elle-même reprise de Harold Garfinkel.

²⁰⁶ Lucien Febvre les moque dans son commentaire sur Julien Benda, « Il y aurait aussi des *Très bien* dans la marge ? Assurément. Encore ne les mettrais-je pas toujours là où tant de critiques compétents – journalistes, politiciens, moralistes et autres – nous ont appris gentiment qu'il convenait de les placer ». Lucien Febvre, « Entre l'histoire à thèse et l'histoire-manuel », *Revue de synthèse*, décembre 1933, p. 225.

vulnérable. À l'ouverture du débat, sur un temps court, de 1931 à 1932, succède une phase polémique où les penseurs adverses, historiens ou non²⁰⁷, viennent apporter le contrepoint, en opposant différents arguments. C'est alors que prend place la controverse entre critiques de l'histoire et historiens.

2. Les réponses historiennes : naissance d'une controverse

Les positions tranchées de Paul Valéry et Julien Benda ouvrent un espace savant de discussions, ce qui marque l'extension du débat, et donc la naissance de la controverse²⁰⁸, énoncé en une du *Temps*, le 4 novembre 1935²⁰⁹. Les enjeux de celle-ci ne concernent plus le seul groupe de référence des « critiques » mais débordent du périmètre médiatique dans lequel elle a pris naissance pour s'étendre à l'ensemble des journaux culturels et des revues spécialisées. Les attaques initiales laissent place à une véritable « controverse »²¹⁰, au sens étymologique du terme, c'est-à-dire l'apport d'une contradiction de la part des historiens, permettant un « débat argumenté et suivi sur une question »²¹¹. Le conflit n'est pas pour autant circonscrit à une opposition réductrice entre des critiques philosophes et des historiens frappés durement dans leur orgueil et leur éthique. Le conflit n'est pas dyadique mais triadique, car le différend est public, et la finalité ultime est d'emporter la conviction du plus grand nombre. Mis à l'épreuve par l'attaque collective contre l'histoire, dans la mesure où celle-ci « passe un mauvais quart d'heure » pour reprendre la formule efficace de Gabriel Hanotaux²¹², ils tentent de répliquer face à leurs contradicteurs. L'histoire n'est définitivement plus « au-dessus de la mêlée »²¹³. En effet, les historiens ne méconnaissent pas l'écho retentissant des thèses valériennes. Ils y répondent sur le fond, se prêtant volontiers à l'exercice du commentaire, mettant à profit une lecture serrée et rigoureuse des écrits du critique et philosophe. Il n'y a donc pas de refus du dialogue avec Paul Valéry, ce qui n'allait pas mécaniquement de soi.

²⁰⁷ Les sociétés savantes réagissent massivement au propos de Paul Valéry. À titre d'exemple, voir la séance solennelle animée par le Général Meunier, « L'Histoire est-elle une source de conflits entre les nations ? », *Annales de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes*, 29, 1934, p. 104-118.

²⁰⁸ Le terme est utilisé par l'ensemble des acteurs, des commentateurs aux historiens, à commencer par Lucien Febvre dans son feuilleton « L'histoire en France dans les dix dernières années », s'agissant des « controverses doctrinales » des historiens. Lucien Febvre, « L'histoire en France dans les dix dernières années », *Science. L'Encyclopédie annuelle*, 3, mai 1938, p. 95.

²⁰⁹ Édouard Herriot, « L'Histoire et l'art de gouverner », *Le Temps*, 4 novembre 1935, p. 1.

²¹⁰ Pour un cas d'étude d'une controverse historiographique, se référer à l'article de Robert Descimon, « Declareuil (1913) contre Hauser (1912). Les rendez-vous manqués de l'histoire et de l'histoire du droit », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 57, 6, 2002, p. 1615-1636.

²¹¹ s. v. « Controverse », dans *Dictionnaire de l'Académie française*, 9^e édition, Paris, 2000.

²¹² Gabriel Hanotaux, « Défense de l'histoire », *Revue des Deux Mondes : recueil de la politique, de l'administration et des mœurs*, 15 octobre 1931, p. 768-773.

²¹³ Olivier Dumoulin, *Le rôle social de l'historien : de la chaire au prétoire*, Paris, Albin Michel, 2002, p. 231.

Historiquement, en France, la recherche historique – et l'émergence d'un savoir positif – s'était érigée contre toute forme de philosophie de l'histoire, à la différence de la situation allemande où le dialogue entre philosophie et histoire était beaucoup plus fécond, voire fondateur d'une *bildung*²¹⁴, une formation des esprits à mi-chemin entre les deux disciplines. Face à l'écho de l'ouvrage de Paul Valéry, démultiplié par les commentaires, Sébastien Charléty ne peut qu'acter la situation : « Le grave réquisitoire que M. Paul Valéry a prononcé contre l'histoire n'est pas, venant d'un tel homme, à passer sous silence »²¹⁵. De manière surprenante, les historiens ne fustigent pas la virulence des attaques de Paul Valéry et les échanges restent courtois, marqués parfois par la reconnaissance entre pairs²¹⁶. La seule légitimité intellectuelle de Paul Valéry, par exemple, interdit aux historiens de décrire sa pensée comme irrationnelle ou démesurée. Ils sont nombreux à insister sur quelques observations judicieuses, et considèrent parfois son analyse comme étant justifiée et pénétrante. La controverse a pour trait caractéristique une relativisation des désaccords ainsi qu'un ton modéré des réponses, ces deux éléments ne permettant pas d'utiliser le terme de « scandale »²¹⁷. Une euphémisation des différends est même palpable, comme dans l'extrait qui suit :

« Commençons par reconnaître [...] qu'il y a une crise de l'histoire, ou de la curiosité historique, ou du souci véridique du passé [...] L'histoire littéraire n'est qu'une des victimes parmi d'autres d'une désaffection manifestée par les générations d'après-guerre à l'égard de la reconstitution du passé, de son étude, de son importance supposée »²¹⁸.

L'observation et la prise en compte d'une crise de l'histoire par Fernand Baldensperger²¹⁹, critique et historien de la littérature, proche de Paul Hazard, au sein du Comité international des sciences historiques, marque la reconnaissance officielle et internationale du débat par les historiens, mais on notera que l'inutilité ou la dangerosité de l'histoire est devenue, presque imperceptiblement, sous la forme d'une litote, une « désaffection ». L'emploi de la première personne du singulier indique un « nous » constitutif, qui montre une réaction communautaire, peu habituelle chez les historiens. Cette impression d'une réponse collective est confirmée par la vision d'ensemble des réponses apportées. De façon personnelle, les défenseurs de l'histoire sortent de

²¹⁴ Fritz Ringer, *Fields of knowledge : French academic culture in comparative perspective, 1890-1920*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1992.

²¹⁵ Sébastien Charléty, « Séance solennelle de rentrée de l'Université de Paris, année scolaire 1931-1932 », *Annales de l'Université de Paris*, 6, novembre-décembre 1931, p. 481-493.

²¹⁶ Louis Madelin considère Paul Valéry comme un « excellent confrère et ami », voir Louis Madelin, « Devons-nous écouter les morts ? », *La Revue de Paris*, juillet 1934, p. 721-731.

²¹⁷ Nathalie Heinich, « L'art du scandale. Indignation esthétique et sociologie des valeurs », *Politix*, 71, 3, 2005, p. 121-136.

²¹⁸ Fernand Baldensperger, « Bulletin des sciences historiques », *Bulletin of the International Committee of Historical Sciences*, 14, février 1932, p. 16.

²¹⁹ Patrick Cabanel, « Philippe Jules Fernand Baldensperger », dans Patrick Cabanel et André Encrevé (dir.), *Dictionnaire biographique des protestants français de 1787 à nos jours*, Paris, Max Chaleil, 2015, p. 133-134.

l'« idéologie de la science »²²⁰ et de leur réserve proverbiale pour répondre, voire condamner les attaques dirigées contre l'histoire. De ce point de vue, la transgression de l'ordre établi, notamment par Paul Valéry, est mobilisatrice et en retour, les historiens participent à la publicisation de la controverse²²¹. Les échanges, aussi codifiés et normés soient-ils, sont animés par une vive opposition théorique²²² entre le procureur Paul Valéry et les avocats de l'histoire, et les éléments d'une véritable dispute rhétorique sont visibles comme lorsqu'Henri Sée affirme, au sujet de ce dernier, que « certaines critiques [...] tombent dans le vide ». Si la forme de la controverse revêt un caractère original, la dialectique de l'unité et de la division au sein des historiens l'est tout autant. C'est une des clés d'explication qui explique la longévité de la crise, qui s'étend sur une longue séquence chronologique jusqu'à l'année 1940. La crise se régule par des échanges successifs au sein de communautés d'interconnaissance qui permettent, paradoxalement, la survie des postulats valériens et bendaiens, tout en révélant des fractures internes à la tribu des historiens.

2.1. Un engagement individuel qui traduit une réappropriation collective du débat

Dans leur grande majorité, les historiens réagissent de manière forte et se récrient : les critiques de Paul Valéry et Julien Benda portent sur leur vocation, et les propos assimilant l'histoire à une forme de récréation heurtent leur sensibilité professionnelle²²³. Les articles et les ouvrages à charge ont été vivement ressentis comme des entreprises de déstabilisation, voire de démolition : « [L'histoire] est devenue la maîtresse des erreurs, la cause des guerres, la propagatrice des violences et des tyrannies, le principe de tout mal »²²⁴. La critique originelle pousse les historiens à l'engagement, que l'on peut définir de façon pratique comme un système de valeurs, variant selon les individus et leur situation. Il faut ici se garder de toute lecture mécaniste de la controverse, invitant l'ensemble des historiens à se mobiliser, le processus s'avérant plus complexe qu'une simple

²²⁰ Anne Rasmussen, « Critique du progrès, « crise de la science » : débats et représentations du tournant du siècle », *Mil Neuf Cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 14, 1996, p. 89-114.

²²¹ Sur certains points précis, les historiens avaient déjà répondu, en partie, aux problématiques soulevées plus tard par Paul Valéry, à l'instar d'Albert Mathiez revendiquant de mieux saisir le processus révolutionnaire à l'aune du présent, en l'occurrence du contexte de la Grande guerre, en lui permettant d'interpréter la psychologie de Danton de « plain-pied » grâce à l'expérience du présent. Voir Albert Mathiez, *Danton et la paix*, Paris, La Renaissance du Livre, 1919.

²²² En ce sens, la controverse ne répond pas à la description de Marc Bloch, faite deux ans plutôt d'un débat stérile, où un « dialogue entre des sourds, dont chacun répond tout de travers aux questions de l'autre ». Voir Marc Bloch, « Pour une histoire comparée des sociétés comparée des sociétés européennes », dans Marc Bloch, *Histoire et Historiens*, Paris, Armand Colin, 1995, p. 123.

²²³ Malgré les efforts de recherche entrepris, il n'a pas été possible de mettre la main sur des échanges épistolaires portant précisément sur la réception des ouvrages de Paul Valéry et Julien Benda. À défaut d'une controverse généralisée, les sources ne permettent d'interpréter que la seule controverse « émergée », pour reprendre l'appellation de Christophe Prochasson et Anne Rasmussen, « Du bon usage de la dispute. Introduction », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 25, 1, 2007, p. 5-12.

²²⁴ Gabriel Hanotaux, « Défense de l'histoire », *Revue des Deux Mondes : recueil de la politique, de l'administration et des mœurs*, 15 octobre 1931, p. 768-773.

succession d'étapes chronologiques. En effet, certains jouent de leur position sociale et institutionnelle pour se manifester, alors que d'autres, plus isolés ou moins susceptibles, se montrent silencieux : la dimension actorielle paraît cruciale, des « chefs de file » des *Annales d'histoire économique et sociale* aux « épigones » de l'école historique méthodique, et des « meneurs » de l'histoire maurrassienne aux « francs-tireurs » de l'histoire comme Gaston Roupnel. Néanmoins, si la lecture de la controverse s'avère complexe, des scansionnements permettent de repérer les différents rythmes de celle-ci. Le premier palier de l'engagement passe nécessairement par l'acceptation et l'intégration des termes du débat. Louis Halphen revient, tardivement, à l'occasion de la réforme de l'enseignement, sur les attaques dont l'histoire a été l'objet :

« L'histoire subit depuis quelques années de rudes assauts. On lui reproche tour à tour ce qu'elle est et ce qu'elle n'est pas ; on l'accuse de s'appesantir sur des faits dont nous n'avons cure et de passer précisément sous silence les seuls qui nous intéresseraient ; on la dit sans portée par ce qu'elle nous entretient de ce qui est mort : on la dit sans valeur éducative sous prétexte qu'elle encombre la mémoire de notions impropres à la formation de l'esprit ; on la dit même « réactionnaire » parce qu'elle se complait dans le spectacle des temps révolus »²²⁵.

Le médiéviste regroupe dans un même ensemble les critiques à l'encontre de l'histoire, par le pronom indéfini, en insistant sur le flou théorique qui les accompagnent. L'interprétation du réquisitoire reprend trait pour trait la construction énoncée plus haut : au commencement sont les faux pas de méthode, suivis de l'insistance sur des faits inutiles, permettant l'entretien permanent du passé, ce qui revêt un caractère inutile, et *in fine*, dangereux. S'écartant des enjeux strictement méthodologiques, Marc Bloch reprend plus tardivement les critiques originelles, pour les grouper sous la forme d'une question éthique, à savoir celle de l'utilité de l'histoire :

« À quoi sert l'histoire tout court ? » Vous le sentez bien, pour un homme qui a donné à l'étude de l'histoire, et plus spécialement de l'histoire économique, le meilleur de son temps [...], il y a, dans un pareil point d'interrogation, quelque chose d'un peu angoissant. Et s'il me fallait répondre, en toute honnêteté, que l'histoire économique ne sert à rien du tout, que les historiens sont des êtres parfaitement inutiles, ce ne serait pas là, après tout, un aveu que je pusse considérer comme très agréable »²²⁶.

De l'interrogation à l'angoisse, la critique des philosophes a porté loin chez les historiens. En réaction, les historiens, sans surprise, réaffirment la place, l'utilité et l'intérêt de leur discipline. Par cette démarche de (re)légitimation, ces derniers tentent de prouver la nécessité d'une histoire sereinement établie pour la société. Là où Julien Benda et Paul Valéry proposent une théorie de la rupture, fondée sur les discontinuités, les historiens préfèrent s'attarder sur l'émergence des processus en rappelant leur attachement aux temporalités. Quand l'histoire est accusée de ne

²²⁵ Louis Halphen, « À propos de la réforme de l'enseignement, à quoi sert l'histoire ? », *Le Temps*, 8 mai 1938, p. 4.

²²⁶ Marc Bloch, « Que demander à l'histoire ? », dans Marc Bloch, *L'histoire, la guerre, la résistance*, éd. par Annette Becker et Étienne Bloch, Paris, Gallimard (Quarto), 2006, p. 469-470.

pouvoir suivre la formidable accélération du temps, ce renouvellement de l'humanité, cette modernité²²⁷, en étant bien trop soucieuse de s'appuyer sur des faits établis, les historiens, en convoquant l'héritage méthodique²²⁸, rappellent que leur science n'est pas exacte, à la manière de la mécanique ou de la physique, qui n'ont, elles-mêmes, pas de valeur de fixité absolue. Il existe donc deux camps institutionnels, l'un critique, l'autre historique, dont la séparation est redoublée, grossièrement, d'une autre division, entre tenants d'une rupture paradigmatique moderne et les défenseurs d'une continuité disciplinaire. Aux yeux des historiens, il serait injuste d'attendre de l'histoire des faits indiscutables alors qu'elle se définit comme une observation indirecte de faits advenus et non reproductibles, à l'inverse des sciences expérimentales. De surcroît, les historiens réfutent toute tentative de prédiction de l'avenir, leurs connaissances ne reposant que sur l'observation indirecte du passé. Au demeurant, celui-ci ne peut être qu'imparfaitement refiguré, avec une valeur différente de l'original. En définitive, là où les procureurs affirmaient que les historiens ne valorisaient que quelques faits, livrant une vérité amputée et déformée dès l'origine, ces derniers admettent, pour leur défense, qu'il s'agit d'un travail hypothétique, qui avance grâce au doute, à la comparaison et à la réactualisation des connaissances. Enfin, tous s'accordent sur la valeur humaine de l'histoire, en écartant à la fois la parfaite restitution des faits passés et la sereine anticipation des phénomènes à venir. Un des mérites de l'histoire est de mettre en perspective des événements contemporains par la concordance des temps entre passé et présent. Deux historiens différents, Gaston Roupnel et Michel Lhéritier, valorisent cet intérêt profondément humain, et irremplaçable, de l'histoire, « drame d'autant plus émouvant qu'il a été vécu ! »²²⁹ : « Quelle ivresse que d'être à volonté César ou Saint-Grégoire, Bérénice ou Jules Grévy ! »²³⁰. Cette tendance générale pourrait laisser penser que les historiens apportent une réponse unie et homogène, mais le détail des argumentations révèle des choix et des parti-pris différents.

Par ailleurs, la réponse historique, au-delà de l'intégration des critiques puis de l'autojustification, correspond à une tentative de ramener la polémique dans son propre camp. En effet, jusque-là, le procès d'intention s'est fait en dehors des cénacles habituels que sont l'Université ou les Instituts : la prise en compte des arguments des critiques marque la réappropriation de la

²²⁷ Jean Richard-Bloch, agrégé d'histoire devenu écrivain, n'hésite pas à l'affirmer : « Nous sommes au commencement de tout », voir Jean-Richard Bloch, *Naissance d'une culture : quatrièmes essais pour mieux comprendre mon temps*, Paris, Rieder (Europe), 1936, p. 155.

²²⁸ « [L'historien] est dans la condition d'un chimiste qui connaîtrait une série d'expériences seulement par les rapports de son garçon de laboratoire », Charles-Victor Langlois et Charles Seignobos, *Introduction aux études historiques*, Paris, Hachette, 1898, p. 68.

²²⁹ Michel Lhéritier, « Les rapports de l'Histoire et de la Sociologie », *Terre d'Europe : revue des constructeurs de l'Europe*, 1^{er} août 1933, p. 2.

²³⁰ Gaston Roupnel, *Histoire et destin*, Paris, Grasset, 1943, p. 17.

controverse par les historiens, en réutilisant les termes originels du débat²³¹. Dans un sens presque sociologique, il s'agit pour les historiens de se revendiquer comme seule autorité et de maintenir leurs prérogatives sur les études historiques. Les historiens s'emparent des espaces de discussions qui leurs sont offerts, en répondant soit directement aux critiques de l'histoire, ou alors au détour d'un texte programmatique. Mais là où la bravoure des historiens est la plus visible réside dans l'exercice critique, qui permet au regard d'une production d'un tiers de prendre nettement position, en critiquant l'œuvre considérée. C'est une forme de mise en abyme d'eux-mêmes, où leurs attentes théoriques et pratiques sont explicitées, preuves et citations à l'appui. Lucien Febvre décrit en des termes dépréciatifs l'inclinaison historique à la critique, pour mieux s'y livrer ensuite à propos de l'ouvrage de Julien Benda : « Il y aurait une manière absurde et déloyale de critiquer [un] livre : ce serait de l'éplucher page par page, avec l'âpreté du petit boutiquier d'histoire qui craint la concurrence. Il y en aurait une autre, parfaitement légitime celle-là, mais qui nous entrainerait trop loin : reprendre son esquisse trait par trait et ligne après ligne, approuver critique, corriger, remanier... »²³². Henri Sée est un bon exemple de ce cas de figure, puisqu'il se propose d'évaluer les propositions de Paul Valéry, tout en étant en position de surplomb. Dans la posture du correcteur, il commente et évalue les arguments énoncés par le philosophe en distribuant bons et mauvais points, « d'un sens réel de l'histoire » à une « conclusion quelque peu exagérée »²³³. Le commentaire de l'ouvrage *Esquisse d'une histoire des Français*²³⁴, publié en 1932, Julien Benda donne une autre occasion aux historiens de manifester leur point de vue. Selon l'auteur, la plupart des historiens ont fait erreur en attribuant la formation nationale de la France aux seuls rois, qui l'auraient façonné au gré des siècles. Julien Benda renverse la focale en affirmant que la France s'est très tôt constituée comme une nation, à l'époque gauloise, et que les rois l'ont ensuite intelligemment dirigée. Les monarques n'auraient donc pas fait la France, mais celle-ci a suivi sa propre route, au moyen de différents représentants, des rois aux assemblées révolutionnaires, de Napoléon Bonaparte aux cabinets ministériels de la III^{ème} République. La France se serait donc construite elle-même, avec le concours de différents serviteurs, et de façon logique, les forces collectives l'emporteraient sur les volontarismes individuels. En parcourant son histoire nationale, le poids des siècles et le nombre du collectif apparaissent comme les deux forces motrices. Le

²³¹ Pour preuve, Lucien Miran dans la *Revue des Études Historiques*, 1933, p. 592, affirme : « L'histoire est le roman rêvé par excellence. C'est la mine inépuisable où le bien et le mal, la vertu et le vice, l'idéal et la bassesse [...] se reflète comme dans un miroir ».

²³² Lucien Febvre, « Entre l'histoire à thèse et l'histoire manuel », *Revue de synthèse*, décembre 1933, p. 209.

²³³ Henri Sée, « Les idées de M. Paul Valéry sur l'histoire », *Mercure de France*, 1^{er} mars 1932, p. 308-317.

²³⁴ Le titre complet est Julien Benda, *Esquisse d'une histoire des Français dans leur volonté d'être une nation*, Paris, Gallimard, 1932.

couronnement en serait le 2 août 1914, où la totalité des Français se rallie à une même cause, par le sentiment renanien d'appartenance à un même groupe national.

Le point de vue philosophique de Julien Benda lui suscite des sympathies autant que des critiques. Dans la position confortable du philosophe, placé au-dessus de tout ancrage chronologique, Julien Benda s'expose dangereusement, à son tour, aux critiques. Lucien Febvre, de façon rhétorique, renvoie à Julien Benda l'accusation de téléologie, en lui reprochant d'appréhender le passé avec des présupposés du XX^e siècle. Par quelques formules, Lucien Febvre critique l'ouvrage à propos du vide historique autour du terme de nation : « Vous n'avez rien dit pour un historien. Vous avez seulement renforcé la tendance à prendre les mots les plus clairs aujourd'hui, pour les hommes d'aujourd'hui, comme autant de véhicules confortables et sûrs pour remonter, bien assis, le cours des siècles, sans avoir jamais besoin de changer de place »²³⁵. D'anachronismes en paralogismes, Julien Benda opère une reconstruction rétrospective aux traits nationaux. La France aurait connu une genèse providentielle, par la rencontre fortuite d'un peuple et d'un territoire. La construction nationale française serait le produit d'une « volonté séculaire », où le territoire se serait constitué progressivement, en s'appuyant sur une autorité centrale progressive, et contre les prétentions étrangères. Selon Lucien Febvre, l'assertion est vérifiable pour les périodes modernes et contemporaines mais l'affirmation paraît moins nette pour les périodes plus anciennes. Assurément, la trajectoire décrite par Julien Benda paraît surdéterminée, finaliste, en un mot, projetée à partir d'une réalité postérieure. Pour sa part, Henri Sée se contente de rappeler à Julien Benda que la nation française n'est pas hors du temps, qu'elle apparaît de manière progressive et qu'elle disparaîtra vraisemblablement de la même manière, puisque ne revêtant pas un caractère d'éternité²³⁶. Essentialisant à l'extrême l'âme française, Julien Benda prête le flanc aux critiques historiennes. La portée de son ouvrage n'étant pas considérée comme pleinement historique, mais plutôt philosophique ou métaphysique, comme le souligne Lucien Febvre, la critique est permise par l'absence d'une méthodologie reconnue. Les historiens devenus critiques ont tôt fait de rappeler les raccourcis de Julien Benda, tout comme le désintéret affiché pour toute préoccupation d'ordre chronologique, la subjectivité de l'auteur face à son objet d'étude. Là où chaque historien étudie patiemment les étapes lentes d'un processus, un philosophe et critique littéraire embrasse une période chronologique en décrivant un phénomène implacable, la nation française aurait pris son propre contrôle, mais se montre toujours à la recherche d'une autorité qui puisse transcender ses propres divisions. Selon Julien Benda, l'essor national français provient d'une vingtaine de siècles

²³⁵ Lucien Febvre, « L'ancien et le nouveau », *Combats pour l'histoire*, Paris, Armand Colin, 1992, p. 84.

²³⁶ Henri Sée, « Comptes-rendus critiques », *Revue Historique*, 170, 2, 1932, p. 336-338.

en arrière, et revêt différentes formes de la résistance gauloise à l'irréductibilité moderne, pour aboutir au régime démocratique contemporain. Dans leurs critiques de l'ouvrage, les historiens appellent à une déconstruction de ces volontés nationales, plus contextualisée et respectueuse des dynamiques chronologiques. Toujours sous la plume d'Henri Sée, il en va de même pour Paul Valéry, qui malgré sa triple fonction de philosophe, poète et écrivain, n'est pas historien et à ce titre, a un « défaut de connaissances profondes, que peut seul donner un long apprentissage ». Henri Sée se charge de lui rappeler que les historiens ne l'ont pas attendu pour étudier le rôle central de Paris, comme il l'invite à le faire dans son ouvrage : « Les historiens ne sont tout même pas si sots qu'ils n'aient pu se rendre compte du rôle de Paris ! »²³⁷. Avec une ironie mordante, Henri Sée soutient que les nouvelles pistes historiques énoncées par le philosophe sont moins des innovations historiographiques que de sévères lacunes bibliographiques, les historiens ayant déjà sillonné ces pistes. La lecture de la production historique par l'académicien français revêt un caractère daté, que souligne avec une cruauté policée, l'historien médiéviste et moderniste, en insistant sur le fait que des progrès épistémologiques ont été réalisés depuis Jules Michelet et François Guizot, tous deux indirectement convoqués par Paul Valéry.

Malgré le caractère rigoureux et argumenté des réponses historiennes, la bataille médiatique s'avère, elle, inégale. L'asymétrie formelle entre les critiques originelles et les réponses historiennes est frappante. Quand les principaux protagonistes de la critique de l'histoire bénéficiaient de la tribune ou du ventre des unes, avec une titraille attractive et sensationnelle, mentionnant les réquisitoires, les dangers ou la culpabilité, les historiens ne peuvent prétendre qu'à la sous-tribune et sont mêmes condamnés à la relégation dans les pages intérieures, voire assujettis à l'organisation d'une rubrique. Médiatiquement, l'appréciation historique ne peut bénéficier de la même aura que la critique ; leur sphère d'influence paraît trop réduite et les prive d'une réponse à la mesure des premières critiques, d'autant plus que l'ensemble des protestations historiennes se fait en ordre dispersé, sans mot d'ordre commun. La tentative isolée mais révélatrice de Gabriel Hanotaux de présider une société nommée « Pour l'Histoire » ou plus exactement « Fondation pour le progrès des sciences historiques »²³⁸, montre bien le besoin de venir au secours d'une discipline fragilisée. La société appelle Paul Valéry à expliquer publiquement sa position lors de la cérémonie d'ouverture, et ce dernier se prête à l'exercice dans une causerie « L'usage de l'histoire », le 20

²³⁷ Henri Sée, « Les idées de M. Paul Valéry sur l'histoire », *Mercure de France*, 1^{er} mars 1932, p. 308-317.

²³⁸ Cette création d'une « Fondation pour le progrès des sciences historiques à l'Université de Paris », se serait faite sur l'initiative de Pierre Caron, conservateur adjoint aux Archives nationales, et Raymond Guyot, professeur à la Faculté des lettres de Paris, dont le but est de « favoriser la production et la publication des travaux historiques ». Voir « Fondation pour le progrès des sciences historiques à l'Université de Paris », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 91, 1930, p. 238. et Christian Amalvi (dir.), *Les lieux de l'histoire*, Paris, Armand Colin, p. 333.

novembre 1931, dans le grand amphithéâtre Michelet, sous la présidence du président de la République, Paul Doumer, ainsi que des historiens les plus représentatifs²³⁹. Le compte-rendu établi par Célestin Bouglé est un condensé des dynamiques à l'œuvre :

« Ce fut une magnifique séance : non pas seulement instructive, mais amusante, et par instants passionnante. Car il y avait de la passion dans l'air, au milieu de la plus charmante courtoisie. Le grand poète avait beau se faire tout petit et exagérer la modestie : les coups qu'il portait, d'un air si détaché, ne pouvaient pas ne pas choquer, ne pas blesser au cœur la tribu des historiens massée à ses pieds. Et l'on sentait que beaucoup auraient eu envie de s'écrier : "Il y a maldonne. Nous n'avons pas voulu cela. Vous nous demandez ce que nous savons bien ne pouvoir donner". Ou bien, inversement : "Nous travaillons à vous donner, et depuis longtemps, ce que vous demandez" »²⁴⁰.

Néanmoins, les réponses historiennes assurent une visibilité, manifestent un répondant et entretiennent un paradoxe fondamental. Les critiques de Paul Valéry et Julien Benda tendaient à donner une vision d'ensemble du métier d'historien. Par le caractère impersonnel de la critique, ou la mention des pôles opposés, les critiques pointaient du doigt « les » historiens comme une espèce *sui generis*, unie et homogène, puisque liée par de mauvaises pratiques. L'appellation d'« historiens », par suite de celle d'« histoire », désignait un spectre indéfini, allant de Gabriel Hanotaux à Charles Seignobos, de Louis Madelin à Georges Lefebvre, sans pour autant donner une définition restrictive ou extensive de ceux-ci. L'« Histoire » était soumise à la question, sans que la diversité des genres ou des historiens soit introduite. Le débat agonistique confronterait une critique philosophique à une discipline historique. Très paradoxalement, les attaques contre l'histoire donnaient à celle-ci une identité commune, abolissant toute différenciation professionnelle. Ce serait ainsi le même air de famille que partageraient les historiens, en ne tenant pas compte des différences sociales, éthiques, politiques ou professionnelles qui les dissocient. Les premières réponses historiennes entretiennent, au moins dans la forme, cette illusion d'un groupe commun, lié par l'étude du passé. Cependant, d'un point de vue épistémologique, les réponses proposées diffèrent grandement : c'est là un effet indirect de la critique. En décrivant les historiens comme un ensemble uni, les critiques de l'histoire poussent chaque historien à se démarquer de la critique par la réaffirmation de sa conception du métier, ouvrant la voie à des démarcations fortes et à une fracturation de l'unité disciplinaire.

²³⁹ Rapportée dans « Pour et contre l'Histoire », *Bulletin de la Société des professeurs d'histoire et de géographie de l'enseignement public*, janvier 1932, p. 168 et suiv.

²⁴⁰ Célestin Bouglé, « Hommes et choses : Pour et contre l'histoire », *La dépêche, journal de la démocratie*, 26 novembre 1931, p. 1.

2.2. Les historiens en ordre dispersé : une discipline fracturée

En réponse aux attaques du binôme constitué par Paul Valéry et Julien Benda, les historiens cultivent leur propres sillons, en prenant des voies différentes, qui vont de la réaffirmation des principes méthodologiques fondamentaux, notamment visibles par la revendication d'héritages historiographiques, aux positionnements épistémologiques. Le débat porte en lui une interrogation épistémique et appelle des réponses théoriques : l'ensemble recèle donc un fort potentiel de démarcation pour les historiens. En lieu et place d'une réaffirmation collective des valeurs atteintes, il s'agirait plutôt d'une affirmation individuelle des historiens, où chacun d'eux tente d'exprimer sa conception du métier d'historien. La crise agit comme un révélateur des stratifications historiennes, où chacun se sent concerné par la controverse.

Le pré-carré méthodologique des historiens

Dans l'argumentation de leur réponse, les historiens mettent à profit une méthode cinquantenaire, théorisée depuis la réorganisation de la discipline, vers la fin des années 1870. Influencée par l'érudition allemande, les pratiques historiennes ont été codifiées avec rigueur, et fondent une connaissance indirecte des faits passés, tendant à l'objectivité²⁴¹. Si les ouvrages de méthode sont solidement implantés dans la bibliographie, les réactualisations menées par les historiens montrent toujours un souci de renforcer leur appareil théorique²⁴². Un premier axe de défense de l'histoire se constitue autour d'un rôle méthodique. Loin d'être un assemblage de faits curieux ou d'anecdotes, l'histoire est considérée et défendue comme une science, d'autant plus utile dans le monde déboussolé des années trente, d'où la métaphore utilisée par Louis Halphen, du médecin qui doit connaître l'antécédent de son patient afin de le soigner au mieux²⁴³. Sources, méthodes d'investigation, critiques : si le caractère scientifique paraît incertain ou absent pour certains commentateurs, les historiens inversent la rhétorique. Les historiens doivent précisément critiquer les conditions de la connaissance historique. Comme l'indique Louis Halphen, « c'est affaire aux hommes du métier de triompher de ces obstacles », et donc d'avancer par le doute. L'originalité de la démarche historique est d'étudier l'advenu et non le reproductible. Aucune expérimentation ne peut être tentée : la seule réalité tangible vient du document, aussi la démarche de son analyse reste déterminante, et doit être scientifique. En héritier d'une histoire « méthodique »

²⁴¹ William Keylor, *Academy and community : The foundation of the French historical profession*, Cambridge, Harvard University Press, 1975 et Charles-Olivier Carbonell, *Histoire et historiens. Une mutation idéologique des historiens français, 1865-1885*, Toulouse, Privat, 1976.

²⁴² Par exemple, Henri Sée, *Science et philosophie de l'histoire*, Paris, Alcan, 1928.

²⁴³ Louis Halphen, « À propos de la réforme de l'enseignement, à quoi sert l'histoire ? », *Le Temps*, 8 mai 1938, p. 4.

en reprenant l'héritage de Charles-Victor Langlois et Charles Seignobos, Louis Halphen est rejoint par d'autres, qui manifestent un attachement charnel à la « méthodique piété avec laquelle nous travaillons à ressusciter le passé »²⁴⁴. La réponse historique se fait, avant tout, à partir des fondements méthodologiques. Alors que les critiques ont sapé la légitimité historique en s'en prenant à la méthode historique, les historiens rappellent la validité scientifique de leur discipline, moins sur le plan théorique qu'au moyen d'actes forts, donnant à leur préceptes méthodologiques une visibilité en même temps que des applications concrètes.

Cette réaction historique à un intérêt autant professionnel que communautaire. Professionnellement, il s'agit de défendre la méthodologie propre aux historiens, quelle que soit leur école de formation ou leur tradition historiographique, alors que du point de vue communautaire, les historiens peuvent faire corps derrière une réponse unie et univoque. Par l'organisation d'une « Exposition sur l'histoire et ses méthodes »²⁴⁵ en 1937, il s'agit de rasséréner les débats en mettant en avant les soubassements méthodologiques des études historiques. Historiens et archivistes se proposent de mettre à disposition d'un « large public » les secrets de l'élaboration de l'histoire. L'exposition se veut même prescriptive puisque la thématique provisoire du projet se nomme « Comment on doit écrire l'histoire ? ». L'utilisation du verbe de modalité « devoir » n'est pas anodine et laisse entrevoir une orthodoxie méthodologique, comme le montre la mention de la citation latine « *Ne quid Falsi Audeat, ne quid veri non audeat Historia* ». Il s'agit d'une mise en avant de l'éthique historique au cœur de son travail : « que l'histoire n'ose rien dire qui soit faux, qu'elle n'ose rien taire de ce qui est vrai », qui marque un héritage, en l'occurrence celui de Gabriel Monod qui avait inscrit en épigraphe de la *Revue historique* la même citation, elle-même empruntée à Cicéron (*De l'orateur*, II, 15)²⁴⁶. La plaquette de présentation renforce cette tendance en proposant trois finalités précises qu'il convient de détailler. La première tient à « montrer que l'Histoire est une science conjecturale », en assumant pleinement l'expression renanienne. L'histoire ne saurait être une prévision de l'avenir, ou les phénomènes passés pourraient potentiellement se reproduire. La deuxième est une aspiration à « rénover devant le plus large public la notion d'histoire », en écartant les dangers que représentent les « romans historiques, l'histoire romancée, les dogmes imaginés, et admis à des fins politiques ». De la part des concepteurs du projet, la volonté de se démarquer des finalités politiques de l'histoire est toujours forte. Enfin, il s'agit

²⁴⁴ La citation est d'autant plus frappante qu'elle vient d'un philosophe, devenu sociologue, Célestin Bouglé, « Hommes et choses : Pour et contre l'histoire », *La dépêche, journal de la démocratie, le Petit toulousain*, 26 novembre 1931, p. 1.

²⁴⁵ Document officiel de présentation, Dossier 7, Expositions, 1909-1937, Sous-dossier : Projet d'exposition sur l'histoire et ses méthodes, 1937, AB/XIX/4393, Archives de Pierre Caron.

²⁴⁶ Jean-Noël Jeanneney, « L'éthique de l'historien », Claude Gauvard et Jean-François Sirinelli (dir.), *Dictionnaire de l'historien*, Paris, Presses Universitaires de France, 2015, p. 253-256.

d' « organiser le travail historique », à destination des « savants », afin de promouvoir un travail collectif, et *in fine* une conception commune de l'histoire. L'organisation de l'exposition montre, elle aussi, la priorité accordée à l'écriture de l'histoire. Parmi les salles introductives, une des salles est dédiée à l'histoire de l'histoire et montre bien l'intériorisation de la crise par la communauté historienne :

« Salle d'introduction « Histoire de l'histoire » (Les théories, les formules, les auteurs, leurs œuvres) :

- L'histoire dans l'Antiquité.
- Au Moyen-Âge (De Eusèbe de Césarée à Bossuet)
- Au XVIII^e s. (le dépôt des Chartes, l'Arsenal du Roi ; Voltaire, Mirabeau, Swift)
- Au XIX^e s. (de Michelet à Lavisse)
- Au XX^e s. (Henri Berr, Valéry, etc...) »

La mention de Paul Valéry témoigne de la volonté d'intégrer les critiques récentes de l'écriture de l'histoire. Les parties de l'exposition mettent en lumière les matériaux, la technique et les sciences auxiliaires, mais la dernière porte sur « La vérité historique » et se veut être une affirmation du caractère véridique de l'histoire. Cette thématique débute par l'étude de la logique de confrontation des textes et des documents, en les comparant, pour évaluer leur sincérité et se clôt par des conférences, interrogeant la place des textes, des grandes enquêtes. La dernière a valeur de manifeste : « L'histoire est une science ».

Ce caractère scientifique est cependant indissociable de son utilité directe, à des fins sociales. Et sur ce point, celui de l'utilisation concrète de l'histoire par la société, les historiens voient leurs certitudes remises en cause. Une des principales critiques, notamment formulées avec véhémence par Paul Valéry, portait sur la capacité de l'histoire à mieux comprendre le présent. Pour la majeure partie des historiens universitaires, représentatifs de la méritocratie républicaine et marqués par la culture républicaine²⁴⁷, l'histoire paraissait même être le moteur du progrès et réciproquement, quitte à ce qu'il s'agisse d'un progrès inquiet, porteur d'une « modernité malheureuse »²⁴⁸. En effet, par la compréhension des enjeux des sociétés passées, il s'agissait de comprendre le chemin effectué par l'humanité, pour constater que l'évolution, voire le mouvement général, allait vers un progrès humain. La discipline historique étudiait les sociétés passées, dans leur immobilisme comme dans leur dynamisme. Les historiens méthodiques associaient volontiers ce progrès aux idées républicaines, seul régime politique à même d'instruire les masses par l'éducation massive, et donc d'inculquer une meilleure connaissance générale du passé.

²⁴⁷ Christophe Charle et Laurent Jeanpierre (dir.), *La vie intellectuelle en France, des lendemains de la Révolution à 1914*, Paris, Seuil (Points Histoire), 2019.

²⁴⁸ Christophe Charle, *Discordance des temps : une brève histoire de la modernité*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 335.

Précisément, la connaissance historique devait être le préalable de l'action, et pour reprendre Charles Seignobos, lui conférer son sens « le plus avantageux »²⁴⁹. La crise de l'histoire, et l'incapacité notoire, criante, des historiens à prévenir des désastres à venir, vient saper cette confiance et cette foi historienne. Le doute s'instille notamment chez Charles Seignobos pour qui l'histoire était « un instrument de culture sociale »²⁵⁰ : son *Histoire sincère de la nation française* en est le reflet. Cet « esprit de sagesse, de critique et de modération »²⁵¹, venu du second mitan du XIX^e siècle, semble vaciller dans ces années 1930. L'homme devait prétendument être instruit par l'histoire, ce qui lui valait d'exercer un regard critique, et de repousser le double danger du misonéisme et du philonéisme. Lorsque Gabriel Monod instillait l'idée d'un ardent désir de progrès, il sous-entendait que présent et passé étaient indubitablement liés et que l'étude historique, ou plutôt l'expertise historique, suggérait une voie médiane, rejetant aux marges l'esprit de réaction comme l'esprit de révolution. Le poids des traditions, de la culture nationale, la foi dans le credo rationaliste, l'optimisme libéral coïncidaient mal avec la crainte de la prochaine crise. Celle du début des années trente précipite la crise de l'histoire. En minorant sa place dans la société, les historiens animés par une « foi » républicaine perdent leurs repères. En critiquant l'histoire, les élites intellectuelles rompaient avec les héritages vertueux du passé mais aussi avec les espoirs progressistes placés dans le futur. Anciennement hégémonique, ce pôle des historiens universitaires, formé à une méthodologie rigoureuse, animé par la foi républicaine, doit faire face à deux types d'adversaires, l'un prônant le dépassement par un nouveau paradigme européen ou national dans le cas de Julien Benda ou Paul Valéry, l'autre voulant maintenir ou restaurer, à tout prix, une continuité avec le passé, incarné par les historiens conservateurs.

Cette défense autour des fondements méthodologiques de l'histoire n'est cependant pas partagée par l'ensemble des historiens et des voix dissonantes se font entendre. Les nombreux travaux historiographiques ont abondamment étudié et suffisamment établi la rupture majeure entre l'école dite méthodique et l'école annaliste. À l'aune de ces différents travaux, la controverse sur le sens et la portée de l'histoire vient éclairer la position de Lucien Febvre, et dans une moindre mesure celle de Marc Bloch. Ce dernier entretient une position paradoxale vis-à-vis de Paul Valéry. Tous deux se rejoignent, au-delà du ton provocateur de leurs écrits, dans une critique d'une histoire finaliste, qu'elle soit portée par l'idéologie du progrès ou celle du conservatisme : elle reste, sous la

²⁴⁹ Charles Seignobos, « L'enseignement de l'histoire comme instrument d'éducation politique », *Conférences du Musée pédagogique*, Paris, Imprimerie Nationale, 1907, p. 1-23.

²⁵⁰ Charles-Victor Langlois et Charles Seignobos, *Introduction aux études historiques*, Paris, ENS Éditions, 2014 [1898], p. 166.

²⁵¹ Gabriel Monod, « La pédagogie historique à l'École normale supérieure en 1888 », *Revue internationale de l'enseignement*, 54, 1907, p. 199-207.

plume de l'historien franc-comtois, la « cause d'erreurs, d'illusions et de malentendus », et un concentré d' « œuvres médiocres, insipides, déformantes ou ratées »²⁵². L'histoire « historisante » correspond à un discours mythologique qui irrite Lucien Febvre notamment, très sévère envers Charles Seignobos notamment, accusé d'être un servent d'une histoire républicaine, légitimant un État petit bourgeois. Ainsi des liens apparents peuvent être identifiés et des ponts théoriques peuvent être jetés entre Paul Valéry et Lucien Febvre, au point que l'un cite l'autre, comme le montre l'extrait suivant :

« Que l'histoire n'oblige pas. Que d'ailleurs, étrangère qu'elle est à cette grande inquiétude, à ce travail si général de réorganisation et de révision qui s'opère sous nos yeux dans tous les domaines du savoir, elle compose une sorte d'immense anachronisme. Qu'elle reste dominée par des traditions périmées, des conventions sans objet, des hypothèses à la fois médiocres et aventureuses. Qu'elle ne se soit encore forgée ni un vocabulaire, ni des définitions, ni des conventions nettes, spéciales, en parfait accord avec les besoins et les certitudes acquises du temps présent - voilà ce que lui ont dit, et redit, avec une courtoise ironie ou une brutale insolence, nombre de critiques dont le mieux écouté fut sans doute le Paul Valéry des *Regards sur le Monde actuel* »²⁵³.

Cependant, la proposition d'une méthode régressive par l'équipe des *Annales d'histoire économique et sociale*, à savoir éprouver la solidité d'une hypothèse à partir d'un état présent pour remonter le cours du temps et comprendre les dynamiques d'une genèse, est théoriquement plus aboutie que celle des critiques de l'histoire, plus désordonnée. Les suggestions thématiques des critiques de l'histoire n'égalent pas la proposition épistémologique de Lucien Febvre car la portée argumentative n'est pas la même. Néanmoins, sur les thématiques plus modestement soumises par Julien Benda et Paul Valéry, la proximité est davantage marquée, notamment par la préoccupation commune accordée aux groupes sociaux et aux phénomènes s'inscrivant dans un temps plus long que le simple fait, tant honni par les critiques tout comme par les historiens. Le vrai désaccord porte davantage sur la forme de la controverse : les attaques de Paul Valéry contre l'Histoire ont un retentissement que n'a pas la jeune revue, ni les deux jeunes chefs de file. La critique de l'histoire, la plus médiatiquement considérée et la plus intellectuellement reconnue, est celle d'un philosophe, Paul Valéry, et non d'historiens, aussi novateurs soient-ils. Si l'écho porte plus loin dans le cas des critiques de l'histoire, leur attaque a surtout pour défaut de considérer l'Histoire comme une seule et même entité et d'inclure tous les historiens dans le même ensemble alors que le binôme constitué par Lucien Febvre et Marc Bloch a tout entrepris, des initiatives éditoriales aux comptes-rendus

²⁵² Lucien Febvre, « L'histoire en France dans les dix dernières années », *Science. L'Encyclopédie annuelle*, 3, mai 1938, p. 95.

²⁵³ Lucien Febvre, « L'histoire en France dans les dix dernières années », *Science. L'Encyclopédie annuelle*, 3, mai 1938, p. 95.

pugnaces, des stratégies institutionnelles aux thématiques de recherche, pour se distinguer du reste de leurs collègues²⁵⁴. Lucien Febvre tient à clarifier le malentendu :

« Faut-il rappeler les retentissantes attaques de Paul Valéry dirons-nous contre l'histoire ? Contre ce que le grand public nomme histoire, oui bien ; mais l'histoire, est-ce cela ? Voilà la vraie question. Et l'on peut regretter que des hommes cultivés ignorent, si complètement, ce qui fait la substance même de nos études. Seulement, est-ce bien, est-ce uniquement leur faute ? »²⁵⁵.

Il réinsiste un peu plus tard, à l'occasion de son hommage à Marc Bloch, en 1945 :

« Je me rappelle, dans les vieilles auberges de village, du temps de ma jeunesse, la naïve estampe d'Épinal difficile à lire sous les piqûres de mouches : "Crédit est mort, les Mauvais payeurs l'ont tué..." Hélas, "Clio est morte, les mauvais historiens l'ont tuée" : la belle estampe dont on pourrait également rêver... Les mauvais historiens, mais il n'y a pas que les mauvais ? »²⁵⁶

Marc Bloch insiste sur le même point : « Il me paraît nécessaire de prévenir un très grave malentendu. Si l'histoire, comme instrument de connaissance, a souvent été discréditée, c'est qu'on lui a souvent demandé ce que par définition elle ne pouvait, elle ne devait pas donner »²⁵⁷. La réception des critiques valéryennes est donc en tout point paradoxale, à tel point que Lucien Febvre entretient une rancune tenace à l'égard de Paul Valéry mais le cite abondamment dans ses leçons au Collège de France²⁵⁸.

La même grille de lecture s'applique pour Julien Benda dont la critique de l'*Esquisse d'une histoire des Français dans la volonté d'être une nation* est particulièrement sévère mais cependant adoucie au regard de la critique acerbe de l'ouvrage de Charles Seignobos, sur le même sujet, dans le même article. En historien respectueux des temporalités, Lucien Febvre s'en prend aux lacunes chronologiques de l'ouvrage et notamment le désintérêt affiché du philosophe pour les périodes qui précèdent l'époque moderne. Réfutant l'idée d'un « commencement moderne » de la nation, il affirme que le mot « nation » change de sens au cours du temps, et que l'hypothèse de travail de départ ne vaut que si la diversité historique du terme est restituée au cours du temps, de Clovis aux soldats révolutionnaires. Sur le plan méthodologique, sa critique souligne trois écueils essentiels, qui se détaillent en une difficile approche collective des sentiments, a fortiori nationaux, une rigueur

²⁵⁴ André Burguière avance, de manière appuyée, l'idée d'un Lucien Febvre anticipant le propos de Paul Valéry, en 1920, dans un texte « L'histoire dans le monde en ruines », ayant compris avant d'autres le déclin à venir de l'histoire et ouvrant une « brèche » dans « la Grande Muraille de l'ancien système intellectuel ». Voir André Burguière, « Histoire d'une histoire : la naissance des *Annales* », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 6, 1979, p. 1347-1359.

²⁵⁵ Lucien Febvre, « Entre l'histoire à thèse et l'histoire-manuel », *Revue de synthèse*, décembre 1933, p. 205-236.

²⁵⁶ Lucien Febvre, « De l'histoire au martyr. Marc Bloch 1886-1944 », *Annales d'histoire sociale*, 8, 1, 1945, p. 1-10.

²⁵⁷ Marc Bloch, « Que demander à l'histoire ? », dans Marc Bloch, *L'histoire, la guerre, la résistance*, éd. par Annette Becker et Étienne Bloch, Paris, Gallimard (Quarto), 2006, p. 472.

²⁵⁸ Lucien Febvre entreprend de freiner l'élection de Paul Valéry au Collège de France en opposant face à sa chaire de poétique, une chaire d'« Histoire littéraire du mouvement romantique en France », potentiellement occupée par André Monglond. Paul Valéry finit par l'emporter avec une courte majorité. Voir Michel Jarrety, *Paul Valéry*, Paris, Fayard, 2008, p. 988.

de l'approche documentaire qui interdit d'explorer de nouvelles sources, et enfin la stricte objectivité qui permet une distanciation face à l'objet étudié. Lucien Febvre répond, comme d'autres, sur le terrain de la méthode, mais en mettant en avant ses propres attentes : « S'ingénier. Être actif devant l'inconnu. Suppléer et substituer et compléter : travail propre de l'historien. De l'historien qui n'a qu'un but. Savoir, ce n'est qu'un début. Juger, non. Prévoir, moins encore. Comprendre et faire comprendre, en vérité, oui. »²⁵⁹.

Les leçons du passé

Une autre ligne de rupture apparaît autour de la prétention de l'histoire à cadrer l'action du présent ou à donner corps aux espoirs du futur. Que les critiques statuent sur l'inutilité de l'histoire, bien inoffensive pour Julien Benda, ô combien dangereuse selon Paul Valéry, est un fait admis, mais l'attaque met en péril la légitimité d'une partie des études historiques. Le fonctionnement par analogie, tant décrié, constitue en bonne partie le moteur éditorial de l'histoire, et parfois son moteur théorique²⁶⁰. Le propos de Paul Valéry vient fragiliser les historiens car la défense de la méthode historique et la valorisation du raisonnement par analogie ne se juxtapose pas. Alors que l'ensemble des historiens aurait pu s'inquiéter à juste titre de cette inutilité de l'histoire, une partie seulement de ceux-ci défend l'analogie entre passé et présent et le rôle prescripteur de l'histoire. Eugène Marsan le remarque bien quand il souligne « la divergence des historiens, quant à la direction et au sentiment de leurs recherches »²⁶¹. En 1931, au commencement de la crise de l'histoire, une bonne partie des historiens, notamment « de métier », s'est écartée nettement d'une histoire magistrale, qui démontre à partir des faits et assigne une conduite. Paul Valéry, notamment, critique les historiens en établissant une généralité, alors qu'une partie d'entre eux se soustrait à cette critique car elle « renonce décidément à demander à [l'histoire] quelque leçon que ce soit »²⁶², jusqu'à André Maurois, auteur d'une *Histoire d'Angleterre* pour les « Grandes Études historiques », pour qui « la tâche [de l'historien] était de décrire le passé et non de prédire l'avenir »²⁶³. Sébastien Charléty l'énonce clairement : « les historiens ont renoncé à croire depuis assez longtemps [aux

²⁵⁹ Lucien Febvre, « Entre l'histoire à thèse et l'histoire-manuel », *Revue de synthèse*, décembre 1933, p. 215.

²⁶⁰ André Maurois, auteur d'une *Histoire d'Angleterre* avance que « faire de la politique sans savoir l'histoire, c'est vouloir faire une opération chirurgicale sans savoir l'anatomie ». Frédéric Lefèvre et André Maurois, « Valeur de l'histoire », *Les Cahiers de Radio-Paris : conférences données dans l'auditorium de la Compagnie française de radiophonie*, 4, 12, 15 janvier 1933, p. 947.

²⁶¹ Eugène Marsan, « Paul Valéry, contempteur imprévu de l'histoire », *Revue des questions historiques*, juillet 1933, p. 5-8.

²⁶² Célestin Bouglé, « Variations sur l'histoire », *La Dépêche, journal de la démocratie*, 13 novembre 1931, p. 1.

²⁶³ André Maurois, *Histoire d'Angleterre*, Paris, Fayard (Grandes Études Historiques), 1937, p. 338.

leçons de l'histoire]. Au contraire, ils sont tentés de croire, à bien juste titre, que c'est la lumière du présent qui éclaire le passé et qui nous permet de ne pas nous y égarer »²⁶⁴.

À l'opposé du spectre, les historiens en majorité « conservateurs » identifient rapidement le danger que représente l'argumentaire de Paul Valéry. En niant la continuité historique de la société française et en omettant le passé, le philosophe sétois vient contredire ces historiens pour qui le passé joue un rôle matriciel. Gabriel Hanotaux s'en effraie : « Effacer tout ce qui fut, c'est maintenant le commencement de la sagesse »²⁶⁵. Pour ces historiens convaincus de l'intérêt des expériences du passé et de leur reproductibilité, l'histoire oblige. De manière attendue, les historiens académiques, dans le sillage du « Parti de l'Intelligence »²⁶⁶, nourrissent un feu roulant, en assimilant les arguments de Julien Benda et de Paul Valéry à des entreprises malveillantes. Jouant de leur omniprésence dans la presse conservatrice ou réactionnaire, ils répondent de façon plus ou moins graduelle. Les prises de positions de Paul Valéry sont assimilées à une forme de messianisme : il y aurait chez le philosophe une prétention naïve à briser avec le passé, en refusant le sens des expériences antérieures, à la manière des utopistes de la Renaissance, pressés de substituer une culture humaniste au « cauchemar de l'histoire »²⁶⁷. Les historiens réactionnaires, de Frantz Funck-Brentano à Jacques Bainville, en passant par Pierre Gaxotte²⁶⁸, sont, par leurs écrits, diamétralement opposés au philosophe sétois, alors que dans le journal de référence, *L'Action française*, polémistes et intellectuels réactionnaires s'en prennent à la personnalité de Paul Valéry au moyen d'articles à charge, où ce dernier est accusé d'être un serviteur du briandisme, « pacifico-germano-papiste », chantre de l'« anti-histoire »²⁶⁹. Ce n'est ainsi pas un hasard de voir le 21 juillet 1932 réapparaître l'extrait de l'article « Histoire » du *Dictionnaire politique et critique de Charles Maurras*, pourtant vieux

²⁶⁴ Sébastien Charléty, « Séance solennelle de rentrée de l'Université de Paris, année scolaire 1931-1932 », *Annales de l'Université de Paris*, 6, novembre-décembre 1931, p. 481-493

²⁶⁵ Gabriel Hanotaux, « Défense de l'histoire », *Revue des Deux Mondes : recueil de la politique, de l'administration et des mœurs*, 15 octobre 1931, p. 768-773.

²⁶⁶ Le manifeste « Pour un parti de l'intelligence » est publié dans le *Figaro*, le 19 juillet 1919, en réponse à un manifeste de Romain Rolland, valorisant la nation et l'esprit français contre l'internationalisme, fortement teinté des idées de Charles Maurras. Jacques Bainville et Pierre Champion sont les deux historiens signataires. Voir Olivier Dard, « Henri Massis (1886-1970) », dans Olivier Dard, Michel Leymarie et Neil McWilliam (éd.), *Le maurrassisme et la culture, l'Action française, culture, société, politique*, Paris, Presses universitaires du Septentrion (Histoire et civilisations), 2010, p. 226.

²⁶⁷ C'est une reprise de l'expression de Gilbert Gadoffre lors d'un colloque après la communication de Jean-Louis Flandrin, « XIII - De l'histoire-problème à l'approche historique des problèmes », dans Gilbert Gadoffre (éd.), *Certitudes et incertitudes de l'histoire. Trois colloques sur l'histoire de l'Institut collégial européen*, Paris, Presses Universitaires de France, 1987, p. 177-188.

²⁶⁸ Tous trois sont cités comme représentatifs du « label “Action française” par Christian Amalvi, « Les conceptions de l'histoire selon l'Action française de 1910 à 1940 », dans Michel Leymarie et Jacques Prévotat (dir.), *L'Action française, culture, société, politique*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2008, p. 61-73.

²⁶⁹ Léon Daudet, « De Paul Valéry à Emil Ludwig », *L'Action Française, organe du nationalisme intégral*, 26 août 1933, p. 1.

d'une vingtaine d'années²⁷⁰. Il s'agit ici de réaffirmer la théorie historique du nationalisme historique, heurtée par la conception valéryenne de l'histoire :

« On est bon démocrate, on se montre bon serviteur de la démocratie dès que l'on apporte aux citoyens des raisons nouvelles de quitter la mémoire de leur père et de se haïr fermement. Les contrefaçons de l'histoire de France ont longtemps servi à cela. [...] Le plus grand intérêt national est aujourd'hui de [nous unir] : quand nous courons aux divisions les plus indignes, ce ne sont pas les morts qui nous parlent ; la voix des morts nous conjure, au contraire, de nous unir »²⁷¹.

Chaque élément de la pensée maurrassienne est pensé comme une continuité, un produit du passé, qui serait ignoré ou méprisé par une élite intellectuelle oublieuse des traditions et du poids des siècles. « C'est une certaine histoire qui l'a emporté et qui a concouru à FAIRE les Français que nous sommes et la patrie que nous avons » martèle Charles Maurras, s'en prendre à l'histoire nationale ou chercher à la relativiser, revient à s'en prendre aux fondements de la nation et donc du nationalisme. Et Charles Maurras de donner sa définition du bon historien : « Le véritable historien français, plein d'attention, plein de respect et de piété pour tous les éléments qui luttèrent dans l'effort qui nous engendra, a pourtant le devoir d'accorder un surplus d'attention, de respect et de religion pour les éléments qui vainquirent »²⁷². L'attachement, subjectif, de l'historien à sa nation, est rappelé ici comme un devoir, et va à l'encontre de la pensée européenne, moderne, de Paul Valéry. Les obsèques de Jacques Bainville sont l'occasion de resserrer les rangs et de faire modèle autour du défunt : « [Jacques Bainville] nous a rendu le goût, non seulement de l'Histoire, mais du sens de l'Histoire »²⁷³. Face aux attaques répétées contre l'histoire, en 1924, Jacques Bainville rappelait : « C'est peut-être la faute de l'histoire plus que des historiens eux-mêmes. Faut-il les accuser ? Faut-il les absoudre ? Nous inclinons à l'absolution [...] si l'on admet le caractère beaucoup plus relatif que conjectural de l'histoire »²⁷⁴, affirmant ainsi qu'un sens ou qu'une inclinaison de l'histoire restait relativement valable, indépendamment de tout contexte ou de toute contingence. Quelques années plus tard, Marie-Madeleine Martin, épigone de Charles Maurras, s'exprimait sur cette conception :

« Le passé ne nous offre pas de recettes magiques, de remèdes catalogués, à appliquer aveuglément dans le présent. Il est vain de vouloir recommencer avec servilité une période enfuie de l'histoire des hommes et les circonstances, a dit un historien, ne se présentent jamais deux fois identiquement. C'est bien heureux d'ailleurs, pour la part de l'audace et de l'invention ! Mais,

²⁷⁰ Le *Dictionnaire politique et critique* a été écrit par Charles Maurras et publié une première fois le 29 mars 1913, puis de nouveau le 24 mars 1925.

²⁷¹ Charles Maurras, « Le dictionnaire politique et critique de Charles Maurras, " Histoire " », *L'Action française : organe du nationalisme intégral*, 21 juillet 1932, p. 3-4.

²⁷² Il met en exergue *L'Esquisse d'une histoire de France* d'Eugène Cavaignac, parue en 1910, comme un modèle du genre. Sur cet ouvrage, consulter Philippe Boutry, « L'Action française, la Révolution et la Restauration », Michel Leymarie et Jacques Prévotat (dir.), *L'Action française, culture, société, politique*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2008, p. 38.

²⁷³ François Le Grix, « Adieu à Jacques Bainville », *La Revue hebdomadaire : romans, histoire, voyages*, janvier 1936, p. 382.

²⁷⁴ Jacques Bainville, « Comment on écrit l'histoire », *Revue Universelle*, 15 avril 1924, XVII, p. 186.

du moins, en contemplant certains succès et en cherchant leur secret pouvons-nous nous former modestement, ce qu'un philosophe contemporain appelait une "science de la bonne fortune" »²⁷⁵.

Bien que l'histoire ne se répète pas exactement, comme les proverbes du ruisseau sanscrit et du fleuve d'Héraclite l'indiquent, les historiens conservateurs croient à des permanences. Dans les faits, Marie-Madeleine Martin cite ici Charles Maurras, sous les traits d'un « philosophe » : l'histoire donne une direction en orientant les destinées humaines²⁷⁶.

La position de Julien Benda, plus complexe, tenue dans *Esquisse de l'histoire des Français dans une volonté d'être une nation*, pourrait potentiellement être un problème théorique pour les tenants de l'histoire maurrassienne : il s'agit bien d'une histoire nationale des Français, mais les Français instrumentaliserait les régimes politiques – royauté, république ou empire – pour installer leur autonomie politique, de nature démocratique. Le cadre théorique est bien celui de la nation, mais la dynamique est à l'opposé des doctrines maurrassiennes. Au-delà du contentieux personnel entre Julien Benda et Charles Maurras²⁷⁷, le critique est considéré par la rédaction du journal comme un sophiste, oubliant volontairement la construction multiséculaire du royaume par la monarchie, ce n'est là qu'un travail philosophique d'un « écrivain juif » et de « ses satellites », ayant pour projet secret l'affaiblissement de la volonté nationale en France²⁷⁸. L'opposition est d'autant plus franche et irréductible que les historiens « maurrassiens » sont durement visés par Julien Benda, contribuant un peu plus à créer un antagonisme de nature politique et historique.

D'un point de vue théorique, certains historiens ou critiques se récrient devant l'ignorance du poids du passé. Incarnation du pôle conservateur dans le paysage des revues historiques françaises, la *Revue des questions historiques*, rénovée en 1933²⁷⁹, répond aux attaques de Paul Valéry en invoquant l'héritage de Fustel de Coulanges, référence historiographique principale pour les historiens conservateurs²⁸⁰. Les historiens ou apparentés historiens du XIX^e siècle, à l'instar

²⁷⁵ Marie-Madeleine Martin, *Aspects de la Renaissance française sous Henri IV*, Paris, Plon, 1942, p. 100.

²⁷⁶ Antoine Compagnon, « Maurras critique », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 105, 3, 2005, p. 517-532.

²⁷⁷ Charles Maurras, critiqué par Julien Benda dans *La Trahison des clercs*, qualifie ce dernier d'« écrivain juif [...] à pendre haut et court, comme un simple maraudeur de champ de bataille ». Voir Catherine Nicault, « Les "Français israélites" et la ligue d'Action française », dans Michel Leymarie et Jacques Prévotat (éd.), *L'Action française : culture, société, politique*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2008, p. 190.

²⁷⁸ Bernard de Vault, « M. Benda et l'histoire », *L'action française : organise du nationalisme intégral*, 21 juillet 1932, p. 4.

²⁷⁹ Avec pour double mission de « découvrir la vérité historique, retrouver la tradition vivante », rappelée par Jean Baudry, dans l'avant-propos de la livraison de 1933, la *Revue des Questions Historiques* met en œuvre une science historique au service du militantisme politique, en l'occurrence le royalisme légitimiste, en s'adressant à un « public de savants et d'amateurs éclairés ».

²⁸⁰ Dans les faits, c'est le second Fustel de Coulanges qui est vénéré, réputé plus conservateur à partir de 1875 et la publication de *l'Histoire des institutions politiques de l'Ancienne France*. Voir François Hartog, *Le XIX^e siècle et l'histoire : le cas Fustel de Coulanges*, Paris, Presses universitaires de France, 1988 ; Catherine Valenti, « L'Action française et le Cercle Fustel de Coulanges à l'école de l'Antiquité (première moitié du XX^e siècle) », *Anabases*, 4, 2006, p. 49-64.

d'Augustin Thierry, Pierre-Simon Ballanche ou Joseph de Maistre²⁸¹, indiquaient une logique historique, souvent cyclique, alternant les phénomènes de crise et de renaissance, de destruction et de génération. Alors que les historiens conservateurs entretiennent cette grille de lecture, les critiques de l'histoire viennent déstabiliser leur grille de lecture. L'attaque est d'une telle ampleur que la *Revue des questions historiques* s'implique dans la controverse. Le critique littéraire Eugène Marsan²⁸² répond aux procureurs de l'histoire. Celui-ci, par crainte d'un « désordre babélique » affirme que « la civilisation est histoire. Elle est mémoire. Sans l'histoire, tout s'effacerait au fur et à mesure comme un songe »²⁸³ alors qu'Henri Massis²⁸⁴ glose dans le même numéro sur les difficultés de l'histoire et en appelle à des « doctrines supérieures à l'histoire », sous la forme de lois générales, pour mettre en évidence son véritable sens. Gaston Dodu²⁸⁵ se fait le représentant de la méthode et de la critique historique en mettant en garde contre « les préjugés, les parti pris, tous les facteurs de déformation ». Dans son article hommage à Fustel de Coulanges, il rappelle « la solidarité qui unit les vivants et les morts » pour mieux insister sur la lecture du présent, rendue possible par la compréhension du passé : « Impossible au législateur de légiférer avec sagesse, à l'homme d'État de gouverner d'une autre manière que la manière empirique, au simple citoyen de se faire une opinion raisonnée sur les problèmes de politique contemporaine, dans l'ignorance où ils seraient de ses enseignements »²⁸⁶. Ces historiens aspirent toujours à une montée en généralité et ne veulent pas renoncer au magistère politique, voire moral.

L'historien le plus en vue dans la controverse, du fait de son débat avec Julien Benda, est Louis Madelin. Celui-ci incarne de près l'historien conservateur, sans pour autant être réactionnaire. Sa discussion avec le philosophe se focalise sur l'utilité de l'histoire et sa capacité prescriptive. De façon logique, le débat s'oriente sur les leçons qui entravent ou structurent le présent. Sans grande surprise, Julien Benda défend la novation dans le présent alors que Louis Madelin se fait le chantre de la continuité du passé. En s'appuyant sur le traité de Versailles, ils cherchent tous les deux à démontrer l'utilité de leurs thèses. Selon le point de vue conservateur, l'exemple du traité de

²⁸¹ Carolina d'Armenteros, *L'idée française de l'histoire. Joseph de Maistre et sa postérité (1794-1854)*, Paris, Garnier (Classiques Jaunes), 2018 et Daniel S. Larangé, « De l'autobiographie à l'historiosophie : Ballanche et la figure romantique de l'homme universel », *Écho des Études Romanes*, IX-1, 2013, p. 87-105.

²⁸² Eugène Marsan (1882-1936) est écrivain, journaliste et critique littéraire. Né en Italie, présent dans les milieux littéraires, il est de conviction monarchiste et proche de Maurice Barrès et de Charles Maurras. Fondateur de la *Revue critique des idées et des livres*, il contribue à la rubrique littéraire de *l'Action française*. Voir Joseph Jurt, *La réception de la littérature par la critique journalistique : lecture de Bernanos, 1926-1936*, Paris, Éditions Jean-Michel Place, 1980, p. 418

²⁸³ Eugène Marsan, « Paul Valéry, contempteur imprévu de l'histoire », *Revue des questions historiques*, juillet 1933, p. 5-8.

²⁸⁴ Henri Massis, « Difficultés de l'Histoire », *Revue des questions historiques*, novembre 1933, p. 259-266.

²⁸⁵ Gaston Dodu (1863-1939), né à Bourges, est docteur ès lettres et inspecteur d'Académie à Rennes. Il est officier de la Légion d'honneur. Voir sur la base Léonore, dossier 19800035/763/86741 et sa « Nécrologie - M. Gaston Dodu », *L'Ouest-Éclair : journal quotidien d'informations, politique, littéraire, commercial*, 5 octobre 1939, p. 4.

²⁸⁶ Gaston Dodu, « Fustel de Coulanges », *Revue des études historiques*, 1933, p. 41-66.

Versailles montre l'échec du mépris de l'histoire. Le traité de Versailles est l'œuvre collective de trois hommes, cherchant à faire table rase du passé. Dans les faits, Georges Clémenceau, Woodrow Wilson et David Lloyd George voulaient incarner une rupture forte avec celle menée lors du XIX^e siècle : Louis Madelin croit y discerner une tentative de mise à distance de l'histoire. Selon lui, il y aurait eu une ignorance ou, à tout le moins, une méconnaissance, de l'histoire, qu'il justifie par exemple par le fait que l'un des trois protagonistes apprit seulement lors des négociations que la Rhénanie était française à partir de 1792, ce qui scandalise à double titre Louis Madelin, par sa double qualité de Français et d'historien. Le traité s'est donc fait au mépris de l'histoire et les multiples scissions de son échec au cours des années vingt et trente attestent de l'impasse de cette vision.

Louis Madelin est bien représentatif d'une conception du métier d'historien, où ce dernier est garant du passé, dont le sens doit irriguer jusqu'au présent. À ce titre, il se place en digne héritier d'Albert Sorel, figure centrale de la collusion entre situations historiques passées et expertise diplomatique contemporaine. Depuis la monumentale suite historique *L'Europe et la Révolution*, achevée en 1904, tempéraments de la nation et nécessités de la situation géographique se juxtaposent et expliquent la géopolitique européenne. La situation de 1932 ne peut être que l'héritière de ces contextes diplomatiques, comme le montre le premier conflit mondial. C'est bien là l'objet de l'histoire, l'observation de « l'éternelle loi ». Louis Madelin peut alors affirmer l'exact opposé de Julien Benda : « Les Morts ont alors très évidemment, gouverné des vivants qui se tenaient certes pour libérés, comme nul homme ne l'avait jamais été »²⁸⁷. Louis Madelin se montre partisan d'une histoire innéiste, dont les traits se dessinent *a priori*, et continuiste, se construisant de générations en générations. Selon lui, l'histoire de France démontre à elle seule ces principes de continuité et de filiation, à commencer par les analogies si décriées par les critiques de l'histoire. La lutte entre les Croisés et les Albigeois, les Ligueurs et les Huguenots, les fils de Chouans et de Jacobins en sont autant de preuve, mais encore faut-il les associer aux continuités à l'œuvre, qui font réellement la nation, comme la centralisation ou la formation du territoire national. Le constat des divisions séculaires et ataviques s'impose dans l'histoire nationale française, mais quand, en des moments rares, l'unité entre poids des morts et mission des vivants se fait, alors la nation française sait surmonter les défis. Et Louis Madelin de célébrer le miracle de Bouvines, Orléans, Valmy, Jemmappes ou encore la bataille de la Marne. Omettre volontairement ou délaissé ces événements ne peut correspondre à une histoire nationale, aussi le projet de Julien Benda est-il jugé comme étant perfectible. L'académicien français profite de l'opportunité qui lui est donnée pour répondre

²⁸⁷ Louis Madelin, « Devons-nous écouter les morts ? », *La revue de Paris*, 15 août 1934, p. 727.

indirectement à Paul Valéry, en affirmant que l'étude de ces événements a une valeur édicatrice. Sa sensibilité historique s'exprime autant que son sentiment national dans cet extrait : « telle constatation n'induit-elle pas à penser qu'il y a continuité dans notre Histoire et, subsidiairement, qu'il est bon – ne fût-ce que pour nous inspirer quelque sérénité – que notre Nation sache sa propre histoire ? ». La négation de l'histoire est, pour lui, un aveuglement : les nouveautés créées ne sont bien souvent que des recommencements qui ont l'attrait de la nouveauté. Les habits prétendument neufs du présent ne doivent pas tromper sur les héritages repris du passé. Louis Madelin insiste sur l'impérieuse nécessité d'une compréhension du passé : « L'étude de ce passé nous peut instruire utilement – ne fût-ce que pour nous défendre des périls que constitueraient certains de ces « recommencements » chez nos voisins comme chez nous-mêmes »²⁸⁸. Par la mention très actuelle des pays « voisins », des « recommencements » soudains, le lecteur identifie clairement l'Allemagne et l'Italie et leurs prétendues refondations, mais qui reposent toujours sur des projets politiques hérités du passé qu'il s'agisse du Reich allemand ou de l'Italie éternelle. Louis Madelin, comme d'autres historiens conservateurs, n'affirme pas que l'analogie historique est un perpétuel recommencement mais elle permet de donner un cadre, une tendance ou une inclinaison facilitant la compréhension des enjeux. Influencés par les développements des matières scientifiques comme les mathématiques et la physique, les historiens conservateurs partent du principe que les accidents de l'histoire appellent les mêmes réactions au cours du temps. Louis Madelin le certifie en ces termes : « Il est arrivé mille fois, au cours de l'Histoire que les mêmes éléments s'étaient trouvés en présence sous la même température et la même pression, le même événement en est sorti »²⁸⁹. Il prend là encore appui sur une situation contemporaine pour mettre en application son argumentation. Le césarisme naît toujours au sein d'un peuple, las des fautes et des excès du régime précédent, et qui, par crainte de l'anarchie, aspire ou s'abandonne à un homme providentiel. Le recours au sauveur demande une réputation de fermeté et d'intelligence, mais quand un peuple demandeur fait la rencontre de l'homme idoine, le résultat est net : Jules César, Napoléon Bonaparte ou Benito Mussolini. La continuité historique est démontrée, et se renforce même dans un cadre, où les individus sont du même sang, ayant connu les mêmes épreuves, et pour finir la même histoire, en somme la même nation. L'écart entre la pensée critique de l'histoire et le parti pris conservateur est grand : quand les pourfendeurs de l'histoire voient une prétention du recommencement, les historiens conservateurs ou réactionnaires défendent des analogies, des permanences visibles au cours des siècles. Cette défense des leçons de l'histoire est aussi un

²⁸⁸ Louis Madelin, « Devons-nous écouter les morts ? », *La revue de Paris*, 15 août 1934, p. 731.

²⁸⁹ Louis Madelin, « Devons-nous écouter les morts ? », *La revue de Paris*, 15 août 1934, p. 724.

héritage, en l'occurrence, celui des sciences morales du XIX^e siècle²⁹⁰, foncièrement conservatrices. L'historien appartient à une élite intellectuelle qui doit guider la Nation, au moyen d'un engagement, et les leçons de l'histoire lui permettent de fournir à la société des exemples pertinents. Pour ces historiens, convaincus de leur rôle social, le tort causé par Paul Valéry est immense puisqu'en dépréciant la lecture du passé, raisonnée ou mythifiée, la société s'aveugle :

« Dans l'appréciation de l'avenir qu'ils nous forgent, cette dépréciation du passé qu'ils trahissent devient un moyen de leur étrange réquisitoire ; et, ayant tout embrouillé, ils laissent l'humanité au carrefour du découragement où l'a conduite leur paradoxe. Ils triomphent d'avoir brisé l'élan et égaré la foi »²⁹¹.

La modernité affichée par les critiques des années trente cache une rupture forte en termes d'historicité. La formule de *l'istoria magistra vitae*, encore prégnante chez les historiens conservateurs, est décriée. Alors qu'elle se fondait sur la répétition d'exemples et la proposition implicite de leçons, elle fût remise en cause une première fois lors de la rupture des années 1870, mais la survivance de ce régime est palpable dans les écrits de certains historiens, comme Louis Madelin, Gabriel Hanotaux ou encore Pierre Gaxotte. La controverse ouverte à partir de 1931 permet la réaffirmation de cette interprétation de l'histoire. Le maintien et l'influence de ce courant est d'autant plus fort que la grille d'interprétation peut être reprise par des journalistes ou des critiques : les leçons peuvent être comprises par tous, à la différence de l'histoire universitaire, à la plus grande sécheresse méthodologique. Par ailleurs, cette pensée de l'analogie et du recommencement, bien que non théorisée par un bréviaire, porte loin et n'est pas le seul apanage des historiens « étiquetés » conservateurs ou réactionnaires. Une figure historique moins facilement identifiable, comme Camille Jullian²⁹² à l'occasion du centenaire de Fustel de Coulanges, rappelle quelques temps avant que la critique contre l'histoire ne se forme réellement, l'héritage de son maître, en Sorbonne :

« Voici que nous entendons dire autour de nous dans une France qui a un si long passé : à quoi bon cette science du passé ? Que d'efforts gaspillés qui devraient être employés à façonner une Europe nouvelle, une humanité meilleure ? Nous répondrons à ces contempteurs de l'histoire qui sont trop souvent les détracteurs de la France, nous leur répondrons : « Vous avez donc la prétention de préparer l'avenir sans connaître le passé ? Vous voulez guider l'humanité sans retracer la route qu'elle a suivie jusqu'ici ? Vous voulez refaire l'Europe sans savoir ce qu'est la

²⁹⁰ Pierre Rosanvallon, *Le moment Guizot*, Paris, Gallimard (Bibliothèque des Sciences humaines), 1985.

²⁹¹ Gabriel Hanotaux, « Défense de l'histoire », *Revue des Deux Mondes : recueil de la politique, de l'administration et des mœurs*, 15 octobre 1931, p. 768-773.

²⁹² Camille Jullian (1859-1933), entré à l'École normale supérieure, se forme auprès de Fustel de Coulanges. Reçu premier à l'agrégation d'histoire, il part ensuite en Allemagne auprès de Theodor Mommsen. Étudiant l'Italie impériale romaine, il est nommé professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux, avant d'occuper la chaire des Antiquités nationales au Collège de France. René Cagnat, « Notice sur la vie et les travaux de M. Camille Jullian », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 78- 4, 1934, p. 312-324. Sur la dimension nationale de son travail historique, voir *Camille Jullian, l'histoire de la Gaule et le nationalisme français, actes du colloque organisé à Lyon, le 6 décembre 1988*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1991.

France ? ». Et Camille Jullian de rappeler les propriétés spécifiques de la France : « son aptitude au travail, son besoin de liberté, son désir de l'entente et son sens du droit »²⁹³.

Fustel de Coulanges et Camille Jullian sont régulièrement cités comme références à l'occasion de la « crise de l'histoire » notamment par les historiens conservateurs, et permettent à ceux-ci un rattachement aux figures tutélaires de l'historiographie. De telles citations induisent la promotion de fondements solides et incontestés, par la permanence de la même mécanique historique. L'histoire est alors étroitement associée à la construction nationale et met en évidence des caractéristiques et des traits particuliers. Nier la place de cette histoire nationale revient à jeter le flou sur l'avenir du pays, voire du continent.

Cette appréciation historique du passé n'est pas partagée par tous, à commencer par les historiens universitaires. Le refus des leçons du passé est énoncé en deux points, le premier récusant la perspective cyclique et répétitive de l'histoire, le second refusant tout agencement du présent par l'histoire. Parmi eux, Michel Lhéritier²⁹⁴ affirme que les historiens ne jugent pas l'histoire mais raisonnent uniquement à propos des faits. Lors du Congrès international de l'enseignement de l'histoire à La Haye, en juin et juillet 1932, il se prononce sur le statut de l'histoire et les fonctions assignées à l'histoire, qui n'est pas une explication magistrale du passé mais plutôt l'étude des événements et des hommes dans des contingences spécifiques. L'histoire n'impose pas une situation particulière ou la tenue d'une marche à suivre, mais est la simple (re)présentation, au demeurant indirecte, d'une expérience vécue, qui se veut la plus proche possible de la vérité. Le lecteur, que rien n'engage, peut construire son point de vue et ébaucher une réflexion qui lui appartient seul sur la concordance des temps. Michel Lhéritier, à la différence des historiens précédemment cités, insiste sur le caractère humain, pour ne pas dire social, de l'histoire et notamment son altérité. Le jeu de l'histoire tient précisément à ce que l'homme est parfois le jouet de forces supérieures, quand il ne représente pas lui-même une force, qu'il convient d'explicitier dans leur contexte. Quoiqu'il en soit, l'homme est au centre de l'histoire, l'objet de recherche ne portant pas sur une construction nationale mais sur le développement des sociétés humaines. Il est incontestable que des forces transcendent les destinées humaines mais ce sont les générations qui prolongent, modèrent ou abandonnent l'héritage de leurs pères, donnant au temps une construction qui n'est pas cyclique mais feuilletée et historicisée. S'il partage avec les critiques la nécessité d'une réinvention de l'histoire, celle-ci ne saurait être semblable à l'école historique anglo-

²⁹³ Camille Jullian, « Le centenaire de Fustel de Coulanges », *Revue internationale de l'enseignement*, 84, 1930, p. 188-203.

²⁹⁴ Michel Lhéritier (1889-1951), agrégé d'histoire et de géographie en 1914, docteur ès lettres, cofondateur de la Conférence internationale pour l'enseignement de l'histoire en 1930, est aussi président de la Société des études historiques et secrétaire général du Comité International des Sciences Historiques. Voir le sous-chapitre « Vichy et son horizon idéologique » dans Olivier Dumoulin, *Le rôle social de l'historien : de la chaire au prétoire*, Paris, Albin Michel, 2003.

américaine, prompte « à dégager non seulement les causes et les conséquences, mais encore des conclusions générales, sinon des lois et des préceptes de conduite, comme ferait un catéchisme »²⁹⁵. Michel Lhéritier n'est pas un cas isolé et nombreux sont les historiens refusant net d'exercer une expertise sur le présent, dans un mouvement général de dépolitisation des enjeux historiques. Louis Halphen affirme haut et fort que l'histoire n'est pas « un recueil de jurisprudence qu'il suffit de consulter, à la manière d'un Dalloz, pour y trouver des remèdes à nos difficultés du moment »²⁹⁶, dans un article du *Temps*, repris par la *Bibliothèque de l'École des chartes*. En somme, l'histoire ne saurait offrir des leçons ou présenter des garanties sur l'avenir. Néanmoins, elle garde tout de même quelques vertus, éclairantes pour la compréhension du présent. Par la recherche des causes, elle permet de comprendre les antécédents d'une situation, les conditions politiques et sociales qui ont permis l'émergence d'un phénomène. Sébastien Charléty dans sa réponse indirecte à Paul Valéry affirme assumer le poids de l'« historicisme » mais reste persuadé que celui-ci confère « quelque chose de stable, de durable, inspirant une confiance et une amitié universelles »²⁹⁷.

3. La crise de l'histoire, du surgissement à la pérennité

3.1. Les attaques internes

De manière collective, les historiens réaffirment les valeurs transgressées par les critiques, qu'il s'agisse du magistère du passé ou de la méthodologie historique. Sans surprise, Paul Valéry ne parvient pas à convaincre les historiens de l'obsolescence de leurs méthodes de travail. Chaque « communauté de compétences »²⁹⁸ tente de formuler une réponse aux critiques de l'histoire, par la mobilisation de registres argumentatifs différents, l'une portant sur la méthode, l'autre sur l'expertise du passé. Cette divergence dans les réponses sonne comme un aveu de faiblesse de la part des historiens. Paul Valéry et Julien Benda, par le jeu de la controverse, ont mis à l'épreuve l'ensemble des historiens. Aussi, la communauté de pairs doit résoudre par ses propres moyens et selon ses propres protocoles le différend. Mais ladite communauté ne constitue pas une entité aussi bien définie que le laissaient entendre les critiques de l'histoire et ne parvient pas à formuler une réponse unanime. Les positions ne semblent plus aussi tranchées que lors des premières remises

²⁹⁵ Michel Lhéritier, « Les rapports de l'Histoire et de la Sociologie », *Terre d'Europe : revue des constructeurs de l'Europe*, 1^{er} août 1933, p. 2.

²⁹⁶ Louis Halphen, « À propos de la réforme de l'enseignement. À quoi sert l'Histoire ? », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 99, 1938, p. 210-213.

²⁹⁷ Sébastien Charléty, « Séance solennelle de rentrée de l'Université de Paris, année scolaire 1931-1932 », *Annales de l'Université de Paris*, 6, novembre-décembre 1931, p. 481-493

²⁹⁸ L'expression originelle de Richard Rorty est reprise par Gérard Noiriel. Voir Richard Rorty, *Science et solidarité. La vérité sans le pouvoir*, Paris, L'Éclat, 1990 et Gérard Noiriel, *Penser avec, penser contre. Itinéraire d'un historien*, Paris, Belin, 2003.

en question et le désaccord originel, à savoir identifier les mérites de l'histoire, n'est pas soldé. Chaque famille historiographique s'approprie le débat, mais selon ses propres repères et en y apportant « ses » réponses. Les plaidoiries sont morcelées en plusieurs parties et pis encore, la controverse s'avère pourvoyeuse d'antagonismes au sein même des historiens. Loin de dissiper des faux-semblants, la controverse ravive les dissensions au sein des historiens, et, étape ultime, les positions se figent. Les protagonistes du débat s'éloignent de toute volonté de convaincre, mais voit celui-ci comme la nécessité de manifester « sa » vérité ou « son » identité disciplinaire. À ce jeu de la confrontation argumentée, les clivages renaissent, notamment socio-professionnel entre les sphères, de production des savoirs, plus que jamais différenciées. Les deux principaux pôles ont des « légitimités sociales différentielles »²⁹⁹ qui reposent soit sur l'image auprès du public et du pôle éditorial, soit par une communauté universitaire scientifique. L'utilité de la controverse, à défaut d'avoir prouvé celle de l'histoire, est d'explicitier de manière particulièrement équivoque l'opposition entre les deux pôles antagonistes de l'histoire. Cette dernière étape de la « crise de l'histoire »³⁰⁰ ne constitue cependant pas une nouveauté. L'opposition entre une conception conservatrice de l'histoire et un programme plus scientifique est ancienne : la crise est la reprise de ce clivage ancien, déjà présent au XIX^e siècle, mais travaillé par des préoccupations nouvelles, comme l'utilité sociale de l'histoire.

Comme vu précédemment, pour l'historiographie conservatrice ou « capétienne »³⁰¹, il s'agit d'attaquer idéologiquement Paul Valéry et Julien Benda, tandis que les historiens universitaires se contentent dans leur grande majorité de défendre leur méthodologie et leur éthique professionnelle. De là, deux stratégies de justification³⁰² se mettent en place : la première se fonde sur des arguments méthodiques et sur le caractère scientifique de l'histoire tandis que l'autre s'appuie sur l'expertise du passé et sa capacité prescriptive. Cette ligne de partage recoupe, quoiqu'imparfaitement, la ligne de partage entre historiens universitaires et historiens académiques. En somme, aucun front commun des historiens n'est véritablement possible : l'affrontement contre les adversaires de l'histoire se fait en ordre dispersé, selon des canaux de diffusion différents et dans des temporalités décalées. Chacun s'entend sur une conception de l'histoire et voit dans la crise la défense de ses intérêts, et la légitimation du bien-fondé de sa position. De sorte que les historiens, compris dans leur ensemble, sont dans l'incapacité théorique de donner une position claire sur leur conception

²⁹⁹ Jean-Louis Fabiani, « Controverses scientifiques, controverses philosophiques. Figures, positions, trajets », *Enquête*, 5, 1997, p. 11.

³⁰⁰ L'expression de « crise de l'histoire » est définie comme une crise profonde de la discipline historique.

³⁰¹ Jean-François Fitou, « Comment on récrit l'histoire : Louis XIV de Lavisse à Gaxotte », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 44-2, 1989, p. 479-497.

³⁰² Luc Boltanski et Laurent Thévenot, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991.

de l'histoire. Si le débat s'est trouvé normalisé par les historiens, il l'a été par des canaux de diffusion cloisonnés et hermétiques. Les réponses apportées ne sont que le reflet de la diversité des pratiques historiennes : au lieu de répondre de manière précise aux remises en cause des années 1931-1934, les historiens ne font que reconduire de nouvelles interrogations. Le temps de la polémique, puis de la controverse, laisse donc place à une troisième temporalité, celle de la crise ouverte, que les historiens ont pour intention de résoudre en disqualifiant une « mauvaise » histoire, qui est aussi, en négative, une définition de leur conception du métier d'historien. Les remontrances ne concernent plus les critiques de l'histoire, mais d'autres historiens. D'externe, la crise est devenue interne. Pour preuve, Michel Lhéritier s'interroge sur le manque de reconnaissance de l'histoire-science en France, déconnectée du grand public³⁰³ : « Le public, comme les enfants eux-mêmes, s'est éloigné peu à peu de l'histoire trop raisonnée, qu'il a cru qu'elle était toute l'histoire scientifique, et qu'il s'est laissé conquérir par une contrefaçon d'histoire, l'histoire "illégitime" comme disent les Allemands, l'histoire romancée comme nous disons en France »³⁰⁴. De la sorte, les divisions entre historiens sont ravivées. La revendication de certains héritages historiographiques ou l'opprobre jetée sur une école historiographique rivale montre que les études historiques sont travaillées par des oppositions très fortes. La crise montre l'affrontement entre deux sphères, et par ricochet, résonne dans l'ensemble des chapelles historiographiques. Les actions entamées pour répondre à l'invective sont opposées : le caractère scientifique de l'histoire paraît secondaire pour les historiens conservateurs, au moins autant qu'il est fondateur pour les historiens dits « professionnels ». Henri Sée répond vivement à Paul Valéry, en lui reprochant la généralisation qu'il opère :

« C'est que le genre d'histoire auquel [Paul Valéry] pense est un produit frelaté ; ce n'est pas la véritable histoire, parfaitement désintéressée et n'ayant d'autre objectif que la recherche de la vérité. L'historien, digne de ce nom, ne doit viser aucun but pratique, ne se préoccuper en aucune façon des applications que l'on pourrait tirer de ses découvertes. Non que l'histoire soit inutile à la politique ; elle peut indiquer certaines tendances de la société où nous nous mouvons, expliquer certains antécédents de nos institutions, de notre économique et social. Mais c'est tout. Ce ne sont que de mauvais historiens qui peuvent fournir des armes à de mauvais politiciens. Le tort de M. Paul Valéry, c'est de considérer l'histoire d'une façon trop abstraite, de parler trop de l'histoire avec une majuscule, si l'on peut dire. Or, elle vaut ce que vaut l'ouvrier qui la travaille »³⁰⁵.

La dissociation apparaît de manière claire entre une histoire véridique et une histoire utilitaire. La réponse ne se fait plus par la mise en avant positive d'une méthode mais par la

³⁰³ Cette observation est reprise par plusieurs historiens, qui regrettent ce fait, en s'appuyant sur les chiffres de ventes de leurs propres ouvrages, et en constatant le succès relatif de leurs propres ouvrages, à l'instar de Lucien Febvre en 1938.

³⁰⁴ Michel Lhéritier, « Les rapports de l'Histoire et de la Sociologie », *Terre d'Europe : revue des constructeurs de l'Europe*, 1^{er} août 1933, p. 24

³⁰⁵ Henri Sée, « Les idées de M. Paul Valéry sur l'histoire », *Mercure de France*, 1^{er} mars 1932, p. 308-317.

désignation, négative, de pratiques qui discréditent la discipline. Sous la plume d'Henri Sée, dont l'engagement politique est connu et la légitimité scientifique indiscutable, formé à l'école méthodique, les attaques de Paul Valéry ne peuvent être qu'en partie recevables. Elles viseraient davantage l'histoire académique, ce qu'il définissait plutôt, à l'occasion du centenaire de Fustel de Coulanges, comme l'histoire des « outrances de l'histoire résurrection » ou des « généralisations excessives »³⁰⁶. À l'opposé, les historiens à tendance plus conservatrice critiquent l'histoire scientifique, en se plaçant dans la continuité des débats intellectuels du début du siècle. L'histoire universitaire serait politiquement faussée puisque perçue comme rationnelle, acquise à la cause républicaine et attachée à l'idée abstraite d'un progrès. Les *Lectures*³⁰⁷ de Jacques Bainville – recueil qui réunit l'ensemble de ses critiques pour la *Revue universelle* – en sont le témoin. Les critiques croisées laissent deviner une distinction entre une histoire académique, politiquement conservatrice, et une histoire universitaire, biface, réunissant l'histoire méthodique et l'histoire économique et sociale en cours de gestation³⁰⁸. La séparation identifiée par Charles-Olivier Carbonell pour le XIX^e siècle³⁰⁹, ou par Pieter Geyl au sujet des historiens de la Révolution³¹⁰, entre une histoire académique, littéraire et narrative, et une histoire plus scientifique, s'appuyant sur une expertise documentaire, semble donc se prolonger. L'exemple de Marie-Madeleine Martin le montre : fruit d'un réseau chartiste, cornaquée par Roger Grand, responsable des syndicats agricoles, de conviction maurrassienne, elle se livre dans ses travaux autant à un réquisitoire de l'histoire scientifique qu'à un plaidoyer pour une mystique conservatrice. Celle-ci est permise par une histoire, voire une légende, nationaliste volontairement orientée : « Tant de légendes pénètrent plus avant dans le mystère du monde que maintes investigations de l'histoire pseudo-scientifiques ! »³¹¹. De fait, la crise ne crée pas la dissension mais la révèle avec une acuité nouvelle : l'histoire cumulative ne peut arguer des mêmes réponses qu'une histoire plus figée.

Les réponses et la conception de l'histoire étant différentes d'un camp à l'autre, l'unité de l'histoire est menacée. Par une autre voie, plus buissonnière, la « crise de l'histoire » amène à la même conclusion, plus professionnelle, d'Olivier Dumoulin, « il n'y a plus d'accord sur ce qu'est

³⁰⁶ Armand Rébillon, « Nécrologie et bibliographie des travaux de Henri Sée », *Annales de Bretagne*, 43, 1-2, 1936. p. 2-33.

³⁰⁷ Jacques Bainville, *Lectures*, Paris, Fayard, 1937.

³⁰⁸ Elles sont très nettement identifiées de façon critique par Lucien Febvre, comme l'a démontré Bertrand Müller. Lucien Febvre opposait « histoire traditionnelle » et « synthèse historique », en reprenant l'exact intitulé d'une parution d'Henri Berr, *L'histoire traditionnelle et la synthèse historique* parue en 1921.

³⁰⁹ Charles-Olivier Carbonell, *Histoire et historiens. Une mutation idéologique des historiens français, 1865-1885*, Toulouse, Privat, 1976, p. 191.

³¹⁰ Pieter Geyl, *Encounters in History*, London, Collins, 1963, p. 182-183.

³¹¹ Marie-Madeleine Martin, *Aspects de la renaissance française sous Henri IV*, Paris, Plon, 1942, p. IX.

l'histoire et sur les règles du métier »³¹². Cependant, le postulat n'est pas seulement valable pour l'école des Annales et l'école méthodique, prônant une stratégie de rupture forte, mais pour l'ensemble de la discipline historique. Les critiques entre historiens qui ponctuent les années trente et quarante permettent de mettre en évidence un territoire polarisé de l'histoire. Un survol sémantique des textes montre bien la différenciation des valeurs. À la tradition s'oppose la modernité, comme l'indique Célestin Bouglé, en bon observateur, en affirmant que « les sévères critiques égrenées par le poète [Paul Valéry], ont paru tomber sur l'histoire d'hier plutôt que sur celle d'aujourd'hui... »³¹³. En caractérisant les historiens passésistes comme appartenant au passé, Célestin Bouglé minore l'attaque valéryenne, en affirmant qu'elle ne correspond pas à la réalité contemporaine. Le clivage entre deux voies historiographiques est marqué dans les commentaires. Pour la majorité des observateurs, au rôle de la volonté se confronte celui de la rationalité. Henri Sée rappelle au détour d'une réponse à Paul Valéry que l'histoire méthodiquement établie repose sur des facteurs structurels : « Sans doute des historiens de métier (ne méprisons pas trop les spécialistes) pourraient-ils démêler encore bien d'autres causes ou conditions profondes, mettre, par exemple, l'accent sur la vie économique et sociale [...] En notre "petite science conjecturale", la vérité peut avoir bien des faces »³¹⁴. Lucien Febvre agit de même en défendant une stricte objectivité, en condamnant une forme de nationalisme historique ; il s'emporte contre le « vieux fonds d'une "psychologie de nation" supposée immuable à travers vingt siècles »³¹⁵. Pour les défenseurs de l'histoire méthodique, il y aurait une histoire qui prime, différente d'une autre qui opprime, par son étroitesse de vue. La crise de l'histoire ne crée pas l'antagonisme entre histoire conservatrice et progressiste, mais elle met en lumière leurs fonctionnements et leurs différends. Formes de la réponses, expertises savantes, principes théoriques : tout les distingue mais la présence intermédiaire de figures historiographiques disputées, comme celle de Fustel de Coulanges, empêche une vision exclusivement conflictuel du monde historien. Chaque camp se réclame au nom d'une qualité historiographique supérieure, établie sur un arbitraire. La fonction discursive de la controverse pousse les historiens à l'explicitation théorique de leurs positions : au jeu des définitions et de la disqualification, une histoire qui prescrit s'oppose à une histoire qui étudie. Chacun des pôles se définit en négatif de l'autre. La crise de l'histoire révèle donc en creux une histoire polyphonique, avec ses dissonances.

³¹² Olivier Dumoulin, « Crise de la pensée, crise de la communauté : deux crises de l'Histoire au XX^e siècle à l'épreuve de l'histoire des sciences », *Raison présente*, 131, 1999, p. 61-75.

³¹³ Célestin Bouglé, « Hommes et choses : Pour et contre l'histoire », *La dépêche, journal de la démocratie, le Petit toulousain*, 26 novembre 1931, p. 1.

³¹⁴ Henri Sée, « Les idées de M. Paul Valéry sur l'histoire », *Mercure de France*, 1^{er} mars 1932, p. 308-317.

³¹⁵ Lucien Febvre, « Entre l'histoire à thèse et l'histoire-manuel », *Revue de synthèse*, décembre 1933, p. 215.

3.2. Le jeu de la crise en 1940

Au début des années trente, la critique de l'histoire provoque une controverse, ouvrant elle-même sur une crise de l'histoire. Celle-ci prend son sens par la longévité des débats qu'elle suscite. Peu avant la guerre, Henri-Irénée Marrou donne, sous pseudonyme, un compte-rendu amer sur l'histoire, en intégrant bon nombre des points du débat originel. Le texte de l'historien, intitulé la « Tristesse de l'historien » d'avril 1939, en commentaire de *l'Introduction à la Philosophie de l'Histoire. Essai sur les limites de l'objectivité historique* de Raymond Aron³¹⁶, est doublement intéressant, car il acte la prise en compte historique des critiques des philosophes, et montre que l'interrogation sur l'histoire n'a jamais cessé au cours de la décennie. Dans un premier temps, il reprend le doute moderne, le *lamento* valéryen, à propos des « pauvres conjectures »³¹⁷ :

« Nous faisons encore de l'histoire, et nous faisons tourner notre petit moulin ; nous publions des documents et nous trions des faits. Mais le monde autour de nous se moque éperdument de tout ce que nous pouvons bien raconter. Si vous n'y prenez garde, tandis que vous vous continuerez vos jeux, vous serez complètement liquidés par une culture où nulle place ne vous sera gardée : personne bientôt ne croit plus à notre utilité. [...] L'histoire est une conception fatiguée : nous avons trop promis, ou trop laissé attendre de nous, et n'avons pas assez tenu... Tout notre prestige reposait sur la prétention émise par l'histoire d'être devenue une science, au même titre que la physique ou la chimie, et comme celles-ci un instrument de connaissance objective, capable de vérité »³¹⁸.

Si l'assurance d'une méthode a pu, à la charnière entre le XIX^e et le XX^e siècle, conforter les historiens dans leurs pratiques, la crise morale des années trente remet en question toutes les certitudes. En 1941, Charles Seignobos s'en fait le témoin dans sa dernière lettre à Fernand Lot : « J'ai l'impression depuis un quart de siècle à peu près, que le travail de pensée sur la méthode historique, très actif depuis 1880 et surtout 1890, a atteint un point mort. Je n'ai plus rien lu de nouveau, rien que des monceaux de philosophie de l'histoire, c'est-à-dire de métaphysique »³¹⁹. L'érosion progressive de la légitimité de l'histoire amène à une interrogation multiforme, portant à la fois sur l'exercice d'un métier, les modalités d'écritures, et l'utilité sociale de l'histoire. Alors que les remises en cause ne saturent plus l'espace médiatique, le questionnement historien se fait plus dense.

³¹⁶ Celui-ci invitait, en 1938, à retrouver la part d'indétermination des sociétés passés, en tentant de dé-fataliser le passé, et en lui restituant les imaginaires et les potentialités d'une époque. Raymond Aron, *Introduction à la philosophie de l'histoire*, Paris, Gallimard (Tel), 1986 [1938].

³¹⁷ Henri-Irénée Marrou, s'il reprend les critiques du début de la décennie, ne se prive cependant de quelques commentaires indirects sur « le genre "philosophe français" qui écrit bien, qui condense sa pensée en formules et aphorismes ». L'allusion est à peine voilée ; elle vise de façon relativement explicite Paul Valéry.

³¹⁸ Henri-Irénée Marrou, sous le pseudonyme d'Henri Davenson, « Tristesse de l'historien », *Esprit*, 1^{er} avril 1939, p. 11-47.

³¹⁹ Bertrand Müller, « "Histoire traditionnelle" et "histoire nouvelle" : un bilan de combat de Lucien Febvre », *Genèses*, 34, 1999, p. 132-143.

L'éclatement de la guerre mondiale, mais plus encore la défaite du pays en 1940, voit une réplique de la crise de la discipline historique. La défaite du pays face au totalitarisme nazi est perçue par certains historiens comme la défaite de « leur » discipline, reprenant différemment les thématiques de la première crise. En ce sens, la crise connaît un rebond autour de la légitimité de l'histoire, sans le cadre médiatique de la querelle originelle. La défaite ou la débâcle de mai-juin 1940³²⁰ est vivement ressentie par le corps des historiens. De la même façon que pour 1870, les historiens s'interrogent sur la décadence morale de la société française et font preuve d'introspection au sujet de leurs propres pratiques. La défaite exprime une crise du savoir proprement française et met en évidence le délitement d'un pays : en un mot, elle révèle une pathologie. La situation tragique du pays à l'été 1940 a une valeur symptomatique, et le questionnement de Marc Bloch au début d'*Apologie pour l'Histoire*, « À quoi sert l'histoire ? »³²¹ est directement lié à la contingence. Dans *L'Étrange défaite*, Marc Bloch s'efforce de reconstituer l'écheveau des facteurs qui ont amené à pareille situation³²². La torpeur de la société française conduirait, selon lui, implicitement la paralysie militaire française. Le sentiment national, l'esprit de sacrifice mais aussi l'effort de solidarité ont manqué collectivement. Mais dans le cas présent, le propos touche aussi l'histoire et les historiens, avec une démarche réflexive particulièrement dense.

Des ponts peuvent être jetés entre l'interprétation de la défaite de Marc Bloch et la critique de Paul Valéry, puisque le premier reprend au second un certain nombre d'éléments identifiés dès 1931, comme l'importance de la vitesse, de la mécanisation ou l'aspect mondialisé du conflit. Sous la plume de Marc Bloch, l'armée décrite de 1940 vit sur le souvenir de 1918, entretenue par de faux mirages, en un mot prisonnière de son histoire, une « histoire comprise à rebours ». Marc Bloch acte le changement de paradigme : « l'atmosphère mentale n'est plus la même. La théorie cinétique des gaz, la mécanique einsteinienne, la théorie des quanta ont profondément altéré l'idée qu'hier encore chacun se formait de la science ». Cependant, quand Paul Valéry a procédé par intuition, Marc Bloch pose davantage un diagnostic sur une société défaite. La réflexion se veut aussi éthique dans la mesure où chaque Français doit procéder à son propre inventaire, comme il l'indique dans sa troisième partie intitulée « Examen de conscience d'un Français ». Dans cette démarche d'identification des responsabilités, les historiens ont une part de culpabilité³²³ même si Marc Bloch

³²⁰ Sur l'interprétation culturelle de la défaite de 1940, voir Hervé Drévilion, « La défaite comme symptôme », *Hypothèses*, 11-1, 2008, p. 283-295.

³²¹ La question était déjà posée en 1937 lors d'une conférence « Que demander à l'histoire ? », auprès du X-Crise. Voir la publication par le Centre polytechnicien d'études économiques, *Bulletin*, janvier 1937, 34, p. 15-22.

³²² Dominique Damamme, « Un cas d'expertise, *L'étrange défaite* de Marc Bloch », *Sociétés contemporaines*, 39, 2000, p. 95-116.

³²³ Raoul Girardet en témoigne tardivement lorsqu'il témoigne de son ressenti lors de la défaite de 1940 ainsi que la période qui la précède. Voir Raoul Girardet, *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Éd. du Seuil (Points Histoire), 1990.

reconnaît pour la défense des militaires et des historiens que « dans une nation, jamais aucun corps professionnel n'est, à lui seul, totalement responsable de ses propres actes »³²⁴. Il n'en reste pas moins que son œuvre est une forme d'autocritique :

« Nous avons une langue, une plume, un cerveau. Adeptes des sciences de l'homme ou savants de laboratoires, peut-être fûmes-nous aussi détournés de l'action individuelle par une sorte de fatalisme, inhérent à la pratique de nos disciplines. Elles nous ont habitués à considérer sur toutes choses, dans la société comme dans la nature, le jeu des forces massives. Devant ces lames de fond, d'une irrésistibilité presque cosmique, que pouvaient faire les gestes d'un naufragé ? C'était mal interprété l'histoire »³²⁵.

Le constat d'une résignation historique sonne comme l'aveu d'une décorrélacion entre l'histoire et le présent. Il révèle aussi l'impuissance, voire l'incapacité, des historiens à étudier des phénomènes massifs. Une fois la défaite de 1940 consommée³²⁶, la démarche de contrition se fait encore plus présente, imputable au « choc spirituel »³²⁷ qu'est la défaite du pays. Marc Bloch s'en prend aux prétendues leçons de l'histoire, reprenant certains termes de l'attaque percutante de Paul Valéry.

« Comme nous n'étions pas prophètes, nous n'avions pas deviné le nazisme. Mais nous prévoyions bien que, sous une forme dont nous nous avouions incapables de dessiner, avec précision, les contours, le sursaut allemand viendrait, un jour [...] Nous savions tout cela. Et pourtant, paresseusement, lâchement, nous avons laissé faire [...] Nous n'avons pas osé être, sur la place publique, la voix qui crie, d'abord dans le désert, mais du moins, quel que soit le succès final, peut toujours se rendre la justice d'avoir crié sa foi. Nous avons préféré nous confiner dans la craintive quiétude de nos ateliers »³²⁸.

Si Marc Bloch reprend à Paul Valéry la méfiance vis-à-vis des leçons de l'histoire, et la question de l'utilité de l'histoire, les réponses apportées ne sont pas les mêmes. Marc Bloch, en historien professionnel, fait de l'histoire une discipline légitime, délivrant une connaissance scientifique : elle expose, explique et explicite les sociétés humaines. La question de l'utilité de l'histoire ne se pose qu'ensuite, si la méthode a été correctement appliquée ; c'est l'inaction historique, par un « fatalisme »³²⁹ professionnel qui est condamné. Marc Bloch ne constitue pas un cas isolé : Charles Seignobos partage son observation auprès de Ferdinand Lot en juin 1941 d'un épuisement du « travail de pensée sur la méthode historique » et qu'il n'avait rien lu de nouveau depuis les années 1880³³⁰, alors que le binôme de Marc Bloch, à la tête des *Annales d'histoire économique et sociale*, Lucien Febvre, indique que l'histoire s'assimile à « un désenchantement, une désillusion totale – l'amer

³²⁴ Marc Bloch, *L'Étrange défaite*, Paris, Gallimard (Folio Histoire), 1990 [1946], p. 159.

³²⁵ Marc Bloch, *L'Étrange défaite*, Paris, Sociétés des Éditions Franc-tireur, 1946, p. 107.

³²⁶ Guillaume Piketty, « Souffrances et ambiguïtés de la défaite », *Hypothèses*, 11-1, 2008, p. 341-348.

³²⁷ Pascal Ory et Jean-François Sirinelli, *Les intellectuels en France. De l'affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Armand Colin (U Histoire), 2002, p. 122.

³²⁸ Marc Bloch, *L'Étrange défaite*, Paris, Gallimard (Folio Histoire), 1990 [1946], p. 204-205.

³²⁹ *Ibid.*, p. 204-205.

³³⁰ « La dernière lettre de Charles Seignobos à Ferdinand Lot », *Revue historique*, 210, 1953, p. 3.

sentiment que faire faire de l'histoire, que lire de l'histoire, c'est désormais perdre son temps »³³¹. Quant aux commentateurs et journalistes, ils ne peuvent qu'observer à la manière du journaliste de *La Croix*, Pierre Dupouy : « Il est assez ordinaire ces temps-ci d'entendre attaquer l'Histoire. Le spectacle du présent et d'une humanité acharnée à se détruire est sans doute nuisible au prestige de cette science-morale »³³².

En conséquence de la défaite de 1940, un nouveau référentiel permet la contestation plus affirmée des formes d'autorité habituelles, dont l'histoire, qui ne saurait toutefois se confondre avec celui des années trente. À partir du mois de juillet 1940, la parole réactionnaire se libère et s'attaque moins à l'histoire qu'à certaines conceptions de l'histoire. Les journalistes, éditorialistes et certains historiens remettent en cause l'histoire telle qu'elle se pratiquait sous le régime de la III^e République. Ramon Fernandez³³³, acquis à la cause collaborationniste, combat les accusations d'un Paul Valéry ou d'un Julien Benda contre l'histoire, en affirmant que la « coupable est innocente », mais que cette dernière a été instrumentalisée au profit de l'idéologie républicaine. L'histoire aurait ainsi servi de justification pour la III^e République, où « le militant allait puiser son bien dans le passé ». Il en vient même à nier le caractère véridique des historiens républicains en affirmant qu'il s'agit de « “montages” historiens qui en imposent tant à l'opinion »³³⁴. Les nouveaux maîtres de l'heure ont la dent dure contre l'histoire scientifique, accusée d'avoir faussé les représentations du passé, la détestation étant assez marquée notamment dans les hebdomadaires politiques, comme ici sous la plume de Gonzague Truc³³⁵, dans *La Gerbe* :

« Ses malheurs ont rappelé à la France qu'il y avait eu une ancienne France, souvenir qu'un demi-siècle d'école démocratique avait réussi à lui faire perdre. Ce n'était point pourtant que de bons esprits ne se fussent employés à des réhabilitations ou à des mises au point nécessaires : nous avions les livres de Jacques Bainville ou de M. Gaxotte, nous avions les pensées choisies des Rois de France de M. Boissy. Mais on ne voulait rien entendre, et l'enseignement officiel continuait, imperturbable »³³⁶.

³³¹ Lucien Febvre, « Propos d'initiation : vivre l'histoire », *Mélanges d'histoire sociale*, 3, 1943, p. 5-18.

³³² Pierre Dupouy, « Une accusée : l'Histoire », *La Croix*, 22 août 1942, p. 3.

³³³ Ramon Fernandez (1894-1944), écrivain, journaliste et critique à la Nouvelle revue française. Originellement socialiste et marxiste, il suit une trajectoire doriotiste, en adhérant au Parti populaire français, au point d'en devenir un des membres les plus influents. Pendant la guerre, il écrit toujours au sein de la *Nouvelle revue française*, sous la direction de Pierre Drieu La Rochelle, ainsi que dans *La Gerbe* d'Alphonse de Châteaubriant, avant de succomber à un arrêt cardiaque en 1944. Voir Pascal Ory, *Les collaborateurs, 1940-1945*, Paris, Éd. du Seuil, 1976.

³³⁴ Ramon Fernandez, « Pétition pour l'histoire », *La Gerbe, hebdomadaire de la volonté française*, 115, 24 septembre 1942, p. 6.

³³⁵ Gonzague Truc (1877-1972) est critique littéraire et écrivain, avec une sensibilité affirmée pour le classicisme français et l'œuvre de Saint-Simon. Politiquement réactionnaire et conservateur, il défend avec constance le maurrassisme, notamment dans ses articles de *La Gerbe*.

³³⁶ Gonzague Truc, « La critique des livres, La politique de nos rois », *La Gerbe, hebdomadaire de la volonté française*, 11 mars 1943, p. 6.

Toutefois, la légitimité de ces nouvelles critiques de l'histoire est bien plus faible que celle du binôme constitué par Paul Valéry et Julien Benda. Circonstancielle, favorisée, conditionnée par la mise en pouvoir réactionnaire en place, la remise en cause de l'année 1940 traduit des préoccupations essentiellement politiques. Pour rencontrer un contenu théorique plus dense et plus organisé, il faut se tourner vers les publications des intellectuels et historiens et poser la question de la reformulation, ou plutôt de la réactualisation, des critiques du début des années trente. Un historien institutionnellement marginalisé comme Charles-Emmanuel Dufourcq³³⁷ rédige la nécrologie de l'histoire républicaine, universitaire et scientifique :

« De 1870 à nos jours, presque toute la littérature historique officielle a continué à faillir à sa mission. Souvent animée de préoccupations démocratiques partisans, ou dominées par des préoccupations strictement « scientifiques », elle n'a jamais su éveiller le sens national français, ni dans la masse populaire formée par les manuels scolaires, ni dans l'élite intellectuelle nourrie de travaux d'érudition à allure volontairement objective et neutre. Les démocrates [...] n'eurent qu'un tort, celui d'avoir des préoccupations partisans au lieu de préoccupations nationales »³³⁸.

La confusion volontairement entretenue entre histoire scientifique et histoire érudite se font dans une histoire « démocratique ». Le *lamento* d'une histoire falsifiée, condamnant mille ans d'histoire nationale pour mieux valoriser un XIX^e siècle égalitariste et mécanisé, fait florès.

Dans cette seconde crise, l'ouvrage théorique ayant le plus d'audience est signé d'Anatole de Monzie. Personnalité complexe³³⁹, l'ancien ministre de l'Éducation nationale répond tardivement aux attaques contre l'histoire par un essai au titre évocateur, nommé *Pétition pour l'histoire*³⁴⁰, publié en 1942. L'ouvrage est rédigé alors qu'Anatole de Monzie est en vacances de poste, ce qui explique en partie les intentions de l'auteur, entre fidélité proclamée aux institutions de la III^{ème} République et prise, opportune, d'un tournant conservateur voire réactionnaire. Le contributeur du journal collaborationniste *Le Rouge et le Bleu* ne cache pas que son travail théorique doit beaucoup à la contingence : il s'agit d'un « écrit de circonstances [...] sous l'influence de la

³³⁷ Charles-Emmanuel Dufourcq (1914-1982), professeur agrégé d'histoire, docteur en poste au Lycée français de Tunis étudie le Maghreb et la Catalogne médiévales. De conviction maurrassienne, comme ses articles pour la revue *Idées* le montrent, il est ouvertement partisan de la collaboration franco-allemande dès 1940, sur ce point précis, voir Pierre Deffontaines, *Journal de guerre (1939-1943)*, éd. par Isabelle LOSTANLEN, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2015, p. 173. Sur ses travaux historiques et leur portée, se référer à Henri BRESCH, « Charles-Emmanuel Dufourcq et le Maghreb Médiéval : un itinéraire », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 35, 1983, p. 175-179.

³³⁸ Charles-Emmanuel Dufourcq, *Les grands redressements français*, Paris, Sorlot, 1943, p. 194-195.

³³⁹ L'expression de Pascal Ory, avançant une tentative de « concilier les inconciliables », s'applique au cas d'Anatole de Monzie, qui prend un virage réactionnaire, sans toutefois se départir de certaines convictions socialistes. Ory Pascal, *Les collaborateurs*, p. 137

³⁴⁰ Les réactions suscitées par la publication sont nombreuses. Parmi d'autres, celle de Marc Bloch, dans *L'étrange défaite*, se distingue par sa virulence. Il attaque Anatole de Monzie, en le qualifiant de « vieille fille de joie », sans que l'on sache s'il s'appuie sur *La saison des juges* ou *Pétition pour l'histoire*, voire les deux, pour attaquer son ambition et sa trahison. Voir Marc Bloch, *L'étrange défaite*, Paris, Gallimard (Folio Histoire), 1990 [1946], p. 235.

douloureuse actualité »³⁴¹. *Pétition pour l'histoire* constitue à la fois une proposition épistémologique³⁴² et une déclaration de foi personnelle d'un goût de l'histoire, où il est difficile de séparer les ambitions personnelles de l'auteur des louvoisements politiques³⁴³. Son épître pointe l'oubli de l'histoire comme une des causes de la défaite de 1940 : « L'ignorance de l'histoire, l'indifférence à l'histoire de France fut le signe de cet abandon de soi qui depuis un quart ou une moitié de siècle, caractérise notre menue vie », avant de revenir sur « l'indifférence des Français en matière historique, [...] peuple sans état-civil »³⁴⁴. Pour y remédier, l'ancien député de Cahors défend la concrétude contre l'abstraction, l'objectivité contre les fausses édifications. L'ensemble de l'ouvrage est un plaidoyer pour l'histoire, qui remporte un franc succès à sa sortie. Le parti-pris défendu est celui d'une histoire qui secourt et rassure face aux inquiétudes du temps. Alors que les critiques de 1931 assimilaient Clio à une vigie, empêchant toute modernité, Anatole de Monzie l'associe à un sémaphore, à une attache dans des temps troublés. Il faut opérer un retour à l'histoire, car celle-ci aurait été négligée par la population française. Dans le contexte troublé de l'occupation, l'histoire est symptomatique de la défaite : « En 1939, on omit de penser à 1870. En 1870, on avait oublié 1815. 1914 suffisait à notre information ou plutôt à notre griserie de certitude »³⁴⁵. Mais, selon Anatole de Monzie, autre d'une « Épître tardive à Paul Valéry », il est possible d'y puiser des espoirs pour un pays plongé dans l'abîme :

« Seuls des badauds et des bedeaux attendent d'elle des prévisions astrologiques. Le livre de l'histoire ne forme pas un recueil de recettes politiques, un codex pour hommes d'état. [...] Utile à qui prétend manœuvrer le présent, indispensable à quiconque veut le comprendre, l'histoire rend le service aux nations de les motiver et, en les motivant, de leur restituer un élan vital »³⁴⁶.

En répondant à Paul Valéry, l'auteur s'avance et définit l'histoire comme une matière servant « à [nous] faire vivre »³⁴⁷. Anatole de Monzie fait part de préférences historiographiques, en s'en prenant aux responsables de « l'exploitation, [du] dépeçage, [du] pillage de notre histoire nationale ! »³⁴⁸, sans pour autant citer de noms, si ce n'est de « benoîts universitaires »³⁴⁹, acquis à la cause marxiste. L'avocat se fait procureur :

« Que voilà bien une perfection du marxisme ou du sectarisme ! En place de l'histoire dirigée, l'histoire sélectionnée. La théorie choisit dans les dépouilles du passé de quoi se vêtir, de quoi se

³⁴¹ Anatole de Monzie, *Pétition pour l'histoire*, Paris, Flammarion, 1942, p. 9.

³⁴² Celle-ci trouve son aboutissement dans une hiérarchie des nations selon l'ancienneté de leur caractère historique. La quête des origines permet de fixer l'antériorité d'une communauté nationale.

³⁴³ Sur les finalités de cet ouvrage, la mise au point de Florent Lillo est incontournable, voir Florent Lillo, « Les ambitions déçues d'Anatole de Monzie », Olivier Bloch, *Philosopher en France sous l'Occupation*, p. 113-130.

³⁴⁴ Anatole de Monzie, *Pétition pour l'histoire*, Paris, Flammarion, 1942, p. 1. et p. 35.

³⁴⁵ Anatole de Monzie, *Pétition pour l'histoire*, Paris, Flammarion, 1942, p. 10 et 27.

³⁴⁶ Anatole de Monzie, *Pétition pour l'histoire*, Paris, Flammarion, 1942, p. 95-96.

³⁴⁷ Anatole de Monzie, *Pétition pour l'histoire*, Paris, Flammarion, 1942, p. 100.

³⁴⁸ Anatole de Monzie, *Pétition pour l'histoire*, Paris, Flammarion, 1942, p. 48.

³⁴⁹ Anatole de Monzie, *Pétition pour l'histoire*, Paris, Flammarion, 1942, p. 106.

parer. Plus de héros, plus de martyres ! La sociologie n'a cure de Jeanne d'Arc, Condé, Turenne – des épiphénomènes. J'ai noté quelque part la réplique d'un professeur de lycée à un inspecteur général : « Moi, Monsieur, je n'enseigne pas l'histoire batailles »³⁵⁰.

Homme de consensus sinon de compromis, il répugne à citer nommément des responsables et préfère revendiquer différents voisinages auprès d'historiens, en citant notamment Lucien Febvre en exergue du livre à propos d'un article de 1933³⁵¹, Jérôme Carcopino, ou en s'appuyant sur Gabriel Hanotaux au sujet du « mauvais quart d'heure »³⁵² de l'histoire, ou encore Louis Madelin et Pierre de la Gorce, dépourvus de « morgue prophétique »³⁵³. Chaque référence à ces historiens sert sa description d'une discipline cloisonnée, où règne l'individualisme et où les succès d'explication historique ne peuvent faire école, faute de travail en commun : « Que voilà bien des hommes parmi d'autres qui seraient chefs d'écoles, s'il y avait encore des écoles ; mais dans le domaine de l'histoire les partis ont tué les écoles »³⁵⁴. Anatole de Monzie regrette cet isolement des figures éminentes de l'historiographie, peut-être en référence au magistère lavissien disparu, mais plus sûrement face à la spécialisation grandissante des historiens, au point d'avancer l'expression de « tour de chant » à propos des historiens. L'idée avait déjà été émise une dizaine d'années plutôt par Lucien Febvre et Marc Bloch dans les *Annales d'histoire économique et sociale*, à propos des « cloisonnements » de l'histoire entre « historiens de l'antiquité, médiévistes et “modernisants” »³⁵⁵. En contrepoint, il décrit la figure la plus notable parmi ces derniers, celle du « politique d'abord », celui seul qui est parvenu à « orchestrer de l'histoire »³⁵⁶, Jacques Bainville. À ses yeux, il est le seul à avoir eu une vision large de l'histoire. Davantage que les arguments employés, l'inclinaison conservatrice transparaît dans le dédale des références.

Un autre ouvrage, cette fois d'historien, vient jeter une autre lumière sur cette « crise de l'histoire ». Gaston Roupnel³⁵⁷ signe en 1943 un essai théorique sur l'histoire, intitulé *Histoire et destin*. Le titre cryptique ne permet pas de comprendre au premier abord la densité de son raisonnement alors que la contingence spécifique fait que la mémoire disciplinaire n'a pas retenu

³⁵⁰ Anatole de Monzie, *Pétition pour l'histoire*, Paris, Flammarion, 1942, p. 46.

³⁵¹ « Savoir, ce n'est qu'un début. Juger, non. Prévoir, moins encore », Lucien Febvre, « Entre l'histoire à thèse et l'histoire-manuel », *Revue de synthèse*, décembre 1933, p. 205-236.

³⁵² Gabriel Hanotaux, « Défense de l'histoire », *Revue des Deux Mondes : recueil de la politique, de l'administration et des mœurs*, 15 octobre 1931, p. 768-773.

³⁵³ Anatole de Monzie, *Pétition pour l'histoire*, Paris, Flammarion, 1942, p. 90.

³⁵⁴ Anatole de Monzie, *Pétition pour l'histoire*, Paris, Flammarion, 1942, p. 104.

³⁵⁵ Marc Bloch et Lucien Febvre, « À nos lecteurs », *Annales d'histoire économique et sociale*, 1, 1, 1929, p. 1-2.

³⁵⁶ Anatole de Monzie, *Pétition pour l'histoire*, Paris, Flammarion, 1942, p. 105.

³⁵⁷ Gaston Roupnel (1871-1946) occupe une place singulière dans l'historiographie. Professeur d'histoire dans différents lycées, et professeur à l'université de Dijon, il se spécialise dans l'histoire rurale et régionale. Écrivain ruraliste à succès, il écrit une *Histoire de la campagne française* en 1932 qui remporte un succès critique et public. Sur sa position atypique dans le paysage historiographique, voir Philip Wahlen, *Gaston Roupnel : âme paysanne et sciences humaines*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2001.

son ouvrage³⁵⁸. Teinté de préoccupations agraires³⁵⁹, au ton plutôt conservateur, l'ouvrage se distingue par une critique d'ampleur concernant les historiens. Mais par sa plume et la clarté d'exposition, l'historien ruraliste propose une lecture de la crise de l'histoire tout à fait originale, rejetant dos à dos l'histoire-science qu'il nomme la « fausse science »³⁶⁰ et l'histoire littéraire, « plus habile que probe »³⁶¹. Quelques deux décennies auparavant, Charles Péguy, déjà, moquait la manie des historiens de consigner chaque détail, de débiter le cours de l'histoire pour faire naître des détails peu signifiants, pour mieux valoriser l'anecdote « expressive »³⁶². Selon Gaston Roupnel, les deux tendances sont responsables des errances de l'histoire. Quand l'une privilégie l'aporie de la vérité mathématique, l'autre ne se centre que sur le sensationnel, au prix d'ornements littéraires. Sa proposition historiographique d'une histoire sociale à échelle humaine, quand bien même lue et appréciée par Fernand Braudel, est moins utile pour notre propos que son travail critique des modes d'écriture de l'histoire en vigueur :

« Parler des bienfaits moraux qu'on peut retirer des études historiques, n'est plus le thème à la mode. Il y a beau temps que la vieille Clio est devenue un bas bleu épris de rigueur scientifique. Nos Plutarques modernes sont des scientifiques. Il n'est plus question désormais que de méthodes et de lois, de causes contingentes ou de contingences causales, de déterminations expérimentales et de cinématique sociale. L'historien actuel étudie, dans le calme d'un dépôt avec une indifférence de bibliothécaire et une sérénité de liasse, le sombre drame millénaire où l'humanité crucifiée épuise la fatalité de ses discordes et de ses tourments. Les grands faits pathétiques, les douleurs, ne sont que des documents ; et les documents restent du parchemin. Les passions sont de la statistique, et les émotions, des fiches. Le champ historique est devenu un champ de papiers. [...] La patrie est une combinaison instable qu'équilibre une mystique. L'honneur n'est plus qu'un vain produit résiduel, et le sacrifice un inutile précipité »³⁶³.

La description pessimiste de Gaston Roupnel est liée au contexte politique et intellectuel, mais témoigne de l'impasse dans laquelle est située la discipline historique, prise en étau entre deux conceptions antithétiques. La fin de l'occupation et le retour à un climat politique plus apaisé ne change pas la coexistence de plusieurs types d'histoire, et la référence centrale reste Paul Valéry comme en témoigne le discours du Ministre de l'Éducation, Pierre-Olivier Lapie, en 1950, en Sorbonne :

« Si l'histoire eut, naguère, des détracteurs aussi illustres qu'acharnés, tel Paul Valéry, c'est parce qu'elle s'était trop longtemps abandonnée au délire romantique, c'est parce que trop longtemps elle était restée particulariste et passionnée, offrant à tous les fanatiques un poussiéreux arsenal

³⁵⁸ Annie Bleton-Ruget et Philippe Poirrier, *Le temps des sciences humaines. Gaston Roupnel et les années trente*, Paris, Éditions Le Manuscrit - Maison des sciences humaines de Dijon, 2006.

³⁵⁹ Il définit comme moteur de l'histoire « la main calleuse qui travaillait la terre [...] la main de femme qui taillait la soupe dans la miche de pain noir ». « Le primitif araire, la charrue rhétorique, la pioche, la bêche [...] avec cela [...], vous construisez l'Histoire », Gaston Roupnel, *Histoire et destin*, Paris, Grasset, 1943, p. 221.

³⁶⁰ Gaston Roupnel, *Histoire et destin*, Paris, Grasset, 1943, p. VIII.

³⁶¹ Gaston Roupnel, *Histoire et destin*, Paris, Grasset, 1943, p. 10.

³⁶² Charles Péguy, « Par ce demi-clair matin », *Œuvres en prose complètes, t. 3*, Paris, Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade), 1988, p. 156.

³⁶³ Gaston Roupnel, *Histoire et destin*, Paris, Grasset, 1943, p. 9.

de précédents douteux et d'armes psychologiques. De "sage conseillère des princes", suivant l'expression de Bossuet, elle était devenue la folle conseillère des peuples égarés et de leurs guides insensés »³⁶⁴.

Si l'emploi du « naguère » montre le caractère daté de la crise, il n'est pas anodin que les mêmes termes soient avancés pour mieux mettre en avant le nouveau départ de l'histoire. Les années 1945-1950 marquent une réelle volonté chez les historiens d'interroger leur discipline d'un point de vue théorique et sonne comme une intériorisation, tardive, mais réelle des remises en question des années trente³⁶⁵. Les historiens français s'emparent pleinement de la réflexion sur la valeur de l'histoire. Ce faisant, le propos historique sur la nature de l'histoire se renouvelle de manière remarquable à partir de 1945. L'historien médiéviste Louis Halphen signe une *Introduction à l'histoire* dont les titres de partie ont valeur de manifeste : la « Nécessité de l'histoire » ouvre le propos quand les « Leçons de l'histoire » le ferme, avec une réaffirmation de la méthode et des intérêts prospectifs de l'histoire. Pour sa part, l'historien et conservateur René Grousset se lance dans un examen de conscience dans son *Bilan de l'histoire* et revient sur le doute qui assaille l'historien face au désastre de deux guerres mondiales : « Quant à l'histoire humaine, quel historien, jugeant de haut osera la regarder sans épouvante ? »³⁶⁶ et tente d'y répondre par une philosophie de l'histoire originale. Dans *Bilan de l'Histoire* puis *Figures de proue*, il prend ses distances face à l'historiographie économique et sociale naissante. Refusant de céder à l'étude des évolutions sur le long terme et au jeu des forces socio-économiques, il reste attaché à l'étude des individus, à la volonté humaine, et que les seules lois qui valent en histoire sont les lois humaines, en reprenant avec constance la fameuse phrase de Paul Valéry : « Nous savons maintenant, civilisations, que nous sommes mortelles ».

Le mouvement d'ensemble de ce questionnement historique est frappant, de Georges Lefebvre publiant les *Notions d'historiographie moderne*, en 1946, à la publication *post mortem* d'*Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien* de Marc Bloch, en 1949, ou les plus tardifs *Combats pour l'histoire* de Lucien Febvre en 1952, ainsi que la *Connaissance historique* d'Henri-Irénée Marrou en 1954. Chacun y va de sa propre conception historiographique, en défendant son point de vue personnel³⁶⁷. Georges Lefebvre insiste sur la densité grandissante du questionnaire historique, notamment par le terrain économique et le matérialisme historique, tout en repoussant au loin toute philosophie de

³⁶⁴ « Discours de Mr. Pierre-Olivier Lapie, ministre de l'Éducation nationale, tenu le 28 août 1950 à la Sorbonne à la séance inaugurale du Congrès des Sciences historiques et des études classiques », 105/AS/439 Congrès, Fonds du Comité international des Sciences historiques, AN.

³⁶⁵ Le *Temps de l'histoire*, de Philippe Ariès, édité en 1954 aux Éditions du Rocher, ferme cette parenthèse « historiographique ».

³⁶⁶ René Grousset, *Bilan de l'histoire*, Paris, Plon, 1946, p. 267.

³⁶⁷ On peut adjoindre à cette liste particulièrement dense Charles Seignobos, tenant à rédiger des « Principes de la méthode des historiens ». Son décès en 1942 empêche le projet d'être finalisé. Ce point est indiqué dans Bertrand Müller, « "Histoire traditionnelle" et "histoire nouvelle" : un bilan de combat de Lucien Febvre », *Genèses*, 34, 1999, p. 132-143.

l'histoire. Le spécialiste de la Révolution française renouvelle les mêmes préoccupations historiographiques, un an plus tard, dans la *Revue historique* en 1947 : « Si l'on a pu dire que le XIX^e siècle avait été le siècle de l'histoire, elle s'est vue assaillie, au XX^e, des points les plus divers de l'horizon intellectuel. Est-elle enfin sortie de sa tour d'ivoire ? »³⁶⁸. Marc Bloch, sous le vernis d'une méthode historique, défend une pratique historienne à l'interstice du monde passé et du monde social, alors que les combats de Lucien Febvre regroupent les héritages et des voisinages qu'il entretient, par la reprise de ses comptes-rendus critiques. Henri-Irénée Marrou se démarque de ces collègues par une vision plus existentielle, qui lie la réalité historique et la science de l'historien dans un même ensemble, en niant toute séparation entre un passé advenu et le discours historique. En commentant les travaux de ses collègues, Henri-Irénée Marrou affirme par ailleurs que « la santé d'une discipline scientifique exige, de la part de ses praticiens, une certaine inquiétude méthodologique, le souci de prendre conscience de la structure logique de la méthode qu'ils emploient, un certain effort de réflexion sur les problèmes philosophiques qu'elle suppose résolus »³⁶⁹. Dès lors, la pratique historienne devient plus réfléchie, voire réflexive. La tension entre une expertise initiale, spécialisée, circonscrite à une thématique, et la volonté de proposer une réorientation méthodologique est commune à plusieurs historiens de la période.

Enfin, un dernier historien se démarque par son syncrétisme historiographique, et par la précision des réponses apportées à cette crise de l'histoire. Alphonse Dupront, en 1951, se place dans le prolongement de *l'Apologie pour l'histoire* de Marc Bloch, en se livrant à un examen de conscience³⁷⁰ dans son article « Histoire et paix » pour la *Revue historique*. Il l'affirme : les historiens ont battu leur coulpe, et le « procès a été fait » par suite de la crise de l'histoire. Au début des années 1950, il invite à une synthèse historiographique : « il faut seulement savoir où nous en sommes, [...] que notre expérience de l'histoire, plus traditionnelle qu'adaptée, doit être acceptée, reconnue avec toutes ses servitudes, si nous voulons aller plus avant, et donc nous libérer d'elle »³⁷¹. En tentant d'embrasser l'ensemble des historiographies, il se fait conciliant avec l'historiographie méthodique, mais aussi les tenants d'un virage économique et social, sous les appellations d'histoire « annalistique » et « humaniste ». À propos de l'héritage méthodique, conscient qu'il s'agissait d'une histoire des vaincus de 1870, comme Lucien Febvre, il se fait beaucoup plus compréhensif, en

³⁶⁸ Georges Lefebvre, « Avenir de l'histoire », *Revue historique*, 192, 1947, p. 55-61.

³⁶⁹ Henri-Irénée Marrou, « La méthodologie historique : orientations actuelles. À propos d'ouvrages récents », *Revue Historique*, 209, 77, 1953, p. 256-270.

³⁷⁰ Sylvio Hermann De Franceschi, « L'irruption de l'événement dans le temps de l'Histoire. Rythmique événementielle et longue durée selon Alphonse Dupront (1905-1990) », *Revue historique*, 659, 3, 2011, p. 611-636.

³⁷¹ Alphonse Dupront, « Histoire et paix », *Revue historique*, 206, 1, 1951, p. 32.

assurant qu'il s'agit d'une historiographie attachée à son contexte d'énonciation, qui trouve son aboutissement en 1914 :

« C'est le fait que l'histoire est actuellement communément ce qu'elle est, qui pose le problème de l'histoire neuve. D'autant mieux que nous acceptons ce legs du passé : histoire-crisis, histoire-batailles, histoire-querelles. Tout cela est de l'histoire. Même du meilleur de l'histoire, si ce n'est pas toute l'histoire. Dans cette déformation même, il y a la volonté du grand, du noble, l'acceptation de la crise comme l'épreuve même de l'homme »³⁷².

Il étudie la diversité des historiographies pour mieux se placer à leur carrefour. La volonté d'Alphonse Dupront est originale dans la mesure où il assume les critiques de Paul Valéry, en soulignant l'aspect fictif de l'écriture de l'histoire. Toutefois, s'il admet que l'histoire reconstruit les faits passés *a posteriori* par un effort d'imagination, il affirme, dans le même temps, qu'elle est la seule méthode valable pour restaurer le sens de ce qui est définitivement advenu. Sa méfiance pour les interprétations globalisantes a pour corollaire une approche phénoménologique et herméneutique de l'événement. Alphonse Dupront voit dans celui-ci la clé de la résolution de la crise de l'histoire : « nous sommes en train de dépasser ce stade de la définition de méthodes qui s'établissent sur des principes de connaissance [...] pour atteindre à l'analyse de l'acte de connaissance historique dans son intégralité vivante, matière comprise ». La focale événementielle seule permet de restituer l'épaisseur charnelle de l'histoire. Les années 1945-1950 sont animées par un souffle historiographique méconnu, et probablement faudrait-il revoir la chronologie, et la genèse, du questionnement historiographique en France. La réflexion sur la nature de l'histoire devient inséparable d'une forme d'inquiétude disciplinaire. La perte des repères méthodiques, la remise en cause de certains principes comme l'objectivité cachent une inquiétude collective, au moins pour les historiens « professionnels ». Cette transition entre deux paradigmes, l'un méthodique, déclinant, et l'autre, annaliste, ascendant, cache une anxiété disciplinaire. Par peur d'une histoire sclérosée, et d'une activité récessive, dans le sillage lointain de la crise de l'histoire, les historiens tentent de formuler soit une synthèse œcuménique, soit de nouvelles propositions, qui ne font pas systématiquement « école ».

Originellement, les intellectuels mobilisent et exploitent l'espace éditorial qui est le leur, en ouvrant un débat sur la légitimité et l'utilité de l'histoire. Invitant les historiens à répondre, mais sur un temps plus long, la critique de l'histoire se mue en controverse, et c'est seulement en dernier lieu, quand les historiens affichent leurs dissensions, que la crise de l'histoire peut-être pleinement reconnue comme telle. La structure de la crise est plus complexe qu'attendu et ne répond qu'imparfaitement à une simple dynamique causale, où des critiques auraient débattu avec des

³⁷² Alphonse Dupront, « Histoire et paix », *Revue historique*, 206, 1, 1951, p. 33.

historiens. Comment une attaque du seul Paul Valéry a pu fragiliser l'ensemble d'une profession ? Plusieurs éléments apparaissent clairement : le statut et la position intellectuelle de Paul Valéry contribuent dans un premier temps à donner de la résonance au débat, puis l'écho se réverbère dans la sphère intellectuelle, et la parole vient à d'autres critiques, démultipliant les effets de la contestation. La remise en question méthodologique et épistémologique, principalement formulée par le binôme constitué de Paul Valéry et Julien Benda, instille un doute professionnel qui évolue progressivement un questionnement méthodologique et éthique, professionnel et social. Le paradoxe de cette crise vient de la généralité opérée par les critiques de l'histoire, en n'établissant pas de différenciations, ni de mesures, à propos des historiens. Et c'est contre cette unicité de l'Histoire que les historiens tonnent. Ces derniers tiennent à se défendre par la description positive d'une histoire utile, tout en déviant le tir critique vers une histoire faussée. Logiquement, la crise s'installe sur la durée, et les divisions socio-professionnelles des historiens, préexistantes à la « crise de l'histoire » se pérennisent. L'incapacité des historiens à articuler un front commun n'est pas un aveu de faiblesse mais le reflet de la diversité des pratiques. La « crise de l'histoire » confirme le désalignement des communautés de compétences et fonctionne comme une catharsis, attenante à une profonde crise des valeurs. Elle est donc davantage qu'un simple « cercle de déstabilisation »³⁷³, et constitue un véritable « tournant critique » pour reprendre l'expression de l'historien médiéviste Joseph Calmette³⁷⁴.

L'espace savant s'est trouvé polarisé entre un pôle critique constitué de philosophes et les historiens perçus comme un collectif. Mais la cristallisation du débat autour de quelques individualités a gommé la diversité des positions philosophiques comme historiennes. Pour comprendre l'influence de cette crise, encore faut-il saisir les nuances et les subtiles variations autour de la critique de l'histoire : il serait réducteur et faux d'attribuer les mêmes arguments à Julien Benda et Paul Valéry. Les arguments appartiennent au même registre mais diffèrent par leurs fondements. En ce qui concerne les historiens, la crise fait apparaître une géographie des historiens, placés dans un monde concurrentiel par la controverse. L'histoire apparaît alors polyphonique dans la mesure où ce sont plusieurs voix qui répondent aux critiques originelles. Logiquement, la diversité des positions amène différentes définitions de l'histoire. De façon schématique, deux pôles se constituent, entre histoire littéraire et histoire science. Les historiens aspirent à une bipolarisation, qui est aussi un choix net entre deux voies différentes et antithétiques. C'est alors que l'on observe une nécessité de forcer le trait, voire de grossir la nature des enjeux. La critique

³⁷³ Selon l'expression d'Olivier Dumoulin, repris par Bertrand Müller, *Lucien Febvre, lecteur et critique*, Paris, Albin Michel, 2003, p. 336.

³⁷⁴ Joseph Calmette, « Présentation de la collection "L'histoire" », ABM 6.4, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

interne aux historiens se fait de façon plus virulente qu'à l'adresse des critiques. La forte inertie de ces deux rôles explique en partie la longévité de la crise. De fait, pour la période, si l'identité de l'histoire est plurielle, chaque rôle se définit davantage par ce qu'il n'est pas que par ce qu'il est.

En dernier lieu, il est d'usage, à la fin de l'analyse d'une controverse ou d'une crise, d'analyser sa résolution. Ici, l'enquête menée n'est évidemment pas de savoir qui, des critiques ou de tel ou tel historien, a les arguments les plus fondés, ou de corriger ceux-ci, mais bien de reconstituer les dynamiques et les rythmes de cette « crise de l'histoire », ainsi que sa performativité, la queue de comète se situant au début des années quarante. Aussi l'étude de la crise permet d'éviter une erreur fondamentale : celle de dénommer, de qualifier et de définir l'historien au préalable. L'historien n'obéit pas à une définition claire et précise. La crise, loin d'être une simple empoignade théorique, met en évidence la redéfinition constante de l'histoire. La pertinence des dénominations paraît faible car l'entité « Histoire » ou celle d'« historiens » ne sont pas aussi figées que les dénominations officielles ou officieuses des sources. C'est précisément là un des grands enjeux de la crise que de pouvoir minorer l'importance d'un tiers, de le discréditer en tant qu'historien de demi-genre ou, à l'inverse, de se valoriser en historien accompli. L'histoire et les historiens ne correspondent assurément pas à ce que les échanges policés de la période veulent bien laisser entendre : c'est dans la polysémie des termes que se cachent des représentations polémiques et antagonistes de l'histoire. Encore fallait-il contextualiser les lieux et les acteurs de l'énonciation pour saisir la plasticité de l'histoire, afin de mieux comprendre les permanences – la dénonciation du magistère de l'histoire, son caractère politique – ainsi que les recompositions à l'œuvre. D'une histoire définie et critiquée comme un ensemble uni, l'étude s'oriente vers une discipline fracturée.

Chapitre 2 - De quoi l'histoire a-t-elle été le nom ? Génération, identités et écritures historiennes

« Se rappeler qu'un tableau, avant d'être un cheval de bataille, une femme nue ou une quelconque anecdote, est essentiellement une surface plane recouverte de couleurs en un certain ordre assemblées »³⁷⁵

Comme vu précédemment, la crise de l'histoire, débutée en 1931, questionne la place et l'intérêt social de l'histoire. Les disputes autour des intérêts supposés de l'histoire se répercutent sur la production, et ce malgré la relative inertie des historiens. En effet, à terme, les historiens témoignent d'intentions nouvelles ou, *a contrario*, campent, sur des positions de défense. Partant d'une définition extensive de l'histoire éditée, à savoir celle proposée par les collections historiques, ce chapitre voudrait fixer les lignes de forces de cette production, et ainsi évoluer de l'analyse des voies – étudiées dans le chapitre précédent – à celle des voix de l'histoire. Celles-ci s'apprécient à l'aune de registres discursifs, de préférences thématiques, ou encore d'inclinaisons historiographiques. En les identifiant, l'ambition est de comprendre les représentations différenciées de l'histoire, en étudiant de front les historiens et leur travaux. En rebondissant de l'objet au sujet, puis du sujet à l'objet, le propos souhaite s'affranchir de la classique séparation entre l'auteur et son œuvre. Il s'agit de penser de pair la diversité fonctionnelle des pratiques historiennes et la multiplicité des écritures de l'histoire³⁷⁶. Au reste, il faut souligner que le pari interprétatif est inverse par rapport au chapitre précédent : ici, les historiens ne se définissent pas contre une ligne philosophique ou historiographique, mais plutôt de façon positive, en fonction des travaux et des résultats auxquels ils sont parvenus ou qu'ils défendent.

Afin d'étudier cette production historique éditée ainsi que ses dynamiques, il convient d'étudier en premier lieu la diversité des statuts historiens. En premier lieu, la communauté historique, en tant que groupe informel, s'épuise dans une diversité de profils sociaux, dont il convient de dégager les grandes lignes. Les historiens, issus de la « République des professeurs »³⁷⁷, parvenus au rang d'élite intellectuelle, ou plus simplement auteurs, peuvent être rassemblés sous la forme de plusieurs sous-ensembles sociaux voire politiques, en l'occurrence des « générations historiques ». Cet outil, déjà utilisé par Jean-François Sirinelli à propos des normaliens et khâgneux

³⁷⁵ Maurice Denis, dans un article d'*Art et critique*, sous le pseudonyme de Pierre-Louis, repris dans *Théories (1890-1910) : du symbolisme et de Gauguin vers un nouvel ordre classique*, Paris, Rouart et Watelin, 1914, p. 1.

³⁷⁶ Gérard Noiriel, *Les fils maudits de la République : l'avenir des intellectuels en France*, Paris, Fayard (Histoire de la pensée), 2005.

³⁷⁷ Albert Thibaudet, *La République des professeurs*, Paris, Grasset (Les Écrits), 1927.

de l'entre-deux-guerres³⁷⁸, n'est pas ici à entendre comme la lecture successive des lignées d'historiens, à la manière des manuels d'historiographie, énumérant les générations des *Annales* ou les écoles historiographiques successives. Il s'agit plutôt de faire apparaître des marqueurs générationnels, qui distinguent des strates, comme le montre l'expérience du premier conflit mondial. La troisième pointe du triangle vient des formations historiennes, qui confèrent pleinement une identité historique, par l'intégration de normes méthodologiques et d'une écriture spécifique. Plutôt qu'une *koïnè* historique³⁷⁹, il s'agira de décrire des « communautés d'empreintes »³⁸⁰. Les pratiques historiques diffèrent selon plusieurs paramètres, socio-économiques, générationnels mais aussi institutionnels, pour parvenir à un *ethos* historique, individuellement pondéré. Par ces trois facteurs structurels, il s'agit de tenter de définir socialement les historiens, mais aussi de comprendre les étapes d'une structuration d'une écriture historique, qui se matérialise dans un temps et dans un espace. En exploitant les notices nécrologiques, les données extraites des dictionnaires biographiques, les souvenirs des historiens, et, de façon plus marginale, des textes programmatiques, l'intention est de mieux comprendre comment se singularisent ou se fédèrent les identités historiques. L'hypothèse est ensuite de parvenir à des positionnements historiographiques qui structurent le domaine des études historiques, et, *in fine*, la production historique éditée.

Dans un deuxième temps, la production historique doit être analysée pour son contenu interne, avec une lecture serrée des volumes et une extraction des données, c'est-à-dire les interprétations historiques des principaux concernés. Le danger des quelques 400 ouvrages qui composent le corpus vient naturellement de la diversité des thèmes étudiés ; l'immensité de la production interdisant tout traitement exhaustif. Pour rendre une telle production intelligible, il a fallu éviter deux écueils : celui de résumer l'histoire à un trait général, quitte à oublier les particularismes, et celui de se perdre dans la diversité des contenus. Sans pour autant adhérer totalement à une théorie du reflet, où les débats intellectuels et historiographiques se réfléchissent sur la production historique, celle-ci révèle-t-elle les mêmes lignes de fracture que celles décelées lors de la crise de l'histoire ? Le choix pratique est induit par le chapitre précédent, aussi l'interrogation portera sur la bipolarité présumée entre une histoire universitaire, scientifique et rationnelle, et une histoire plus académique, conçue comme « vivante » et politisée. Plutôt qu'un dépouillement

³⁷⁸ Jean-François Sirinelli, *Génération intellectuelle. Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Fayard, 1988.

³⁷⁹ Pierre Nora avance l'idée d'« une communauté historique, une "*koïnè*", par-delà les itinéraires différents [qui] unit la corporation sur des objectifs [...] et permet de rassembler sur des projets communs [...] des hommes et des femmes que par ailleurs tout sépare », Pierre Nora (dir.), *Essais d'ego-histoire*, Paris, Gallimard (Bibliothèque des histoires), 1987, p. 363.

³⁸⁰ Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1974, p. 149-153.

exhaustif des publications, qui ne saurait être que la reprise du catalogue de la *Bibliographie de la France*, le choix est fait d'explorer les thèmes centraux de la production historique éditée. En reprenant l'outil heuristique de « micro-récits »³⁸¹ de Dominique Pestre, l'intention est d'éclairer des cas précis, des idiosyncrasies historiennes, plutôt qu'une étude strictement collective. Les rationalités individuelles, les stratégies singulières ainsi que d'éventuels recoupements peuvent être mis en avant. Plusieurs familles topiques apparaissent alors et entrent en résonance avec des interprétations politiques, cycliques, présentistes ou encore réflexives de l'histoire. Bien que l'étude de l'écriture de l'histoire n'ait pas toujours recueilli l'assentiment des historiens, ce questionnement a déjà été initié par Jean-François Fitou, analysant une forme paradoxale de plagiat de Pierre Gaxotte envers Ernest Lavisse³⁸², ou Guillaume Mazeau à propos de l'historiographie révolutionnaire³⁸³, avec dans le cas présent, une intention plus collective.

Si l'hypothèse se vérifie à l'aune de la production historique éditée, cette division suffit-elle, pour autant, à épuiser le sens de cette production ? Observe-t-on une confrontation d'orthodoxies ou la naissance de nouvelles tendances ? En étudiant les fronts historiographiques de la période et en analysant les procédés formels propres à chaque historien, la production se trouve ainsi étalonnée. L'espoir est de mettre la main sur des idéal-types d'histoire, ainsi que des *topoi* au sein de la production, qui peuvent potentiellement contribuer au jeu de la fragmentation et de la congruence des historiens.

La différenciation des pratiques historiographiques, si elle permet de comprendre les dynamiques à l'œuvre dans la production, ne renseigne pas pour autant sur le rapport au temps entretenu par les historiens. Contrairement à ce qu'indique l'aphorisme selon lequel « l'historien n'est d'aucun temps ni d'aucun pays »³⁸⁴, les historiens écrivent l'histoire dans des contextes d'énonciation spécifiques qui contribuent à façonner, modifier ou altérer leurs interprétations historiques. Le questionnement porte donc sur des « régimes d'historicité »³⁸⁵ propres aux historiens. En effet, les historiens durent écrire l'histoire en même temps qu'ils contribuaient à celle

³⁸¹ Dominique Pestre reprend l'idée de *thick descriptions* de Clifford Geertz, ainsi que l'histoire au ras du sol de Jacques Revel. Dominique Pestre, « Pour une histoire sociale et culturelle des sciences. Nouvelles définitions, nouveaux objets, nouvelles pratiques », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 50, 3, 1995, p. 487-522.

³⁸² Jean-François Fitou, « Comment on récrit l'histoire : Louis XIV de Lavisse à Gaxotte », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 44, 2, 1989, p. 479-497.

³⁸³ Guillaume Mazeau, « La bataille du public. Les droites contre-révolutionnaires et la Révolution française dans la première moitié du XX^e siècle », Sophie Wahnich (dir.), *Transmettre la révolution française, histoire d'un trésor perdu*, Les prairies ordinaires, 2013.

³⁸⁴ François de Salignac de la Mothe-Fénelon, *Lettre sur les occupations de l'Académie française*, Paris, Dezobry et Magdeleine, 1852 [1714], p. 74.

³⁸⁵ François Hartog le définit comme « la modalité de conscience de soi d'une communauté humaine », *Régimes d'historicité : présentisme et expériences du temps*, Paris, Éd. du Seuil, 2003, p. 29.

en train de se faire. Malgré trois régimes politiques différents, et la superposition des crises politiques, économiques et sociales, une occupation et une libération du territoire national, les historiens durent *nolens volens* continuer le travail entrepris. Avec des ambitions plus modestes, la volonté est d'interroger une pratique intellectuelle, commune à un groupe social, dans un contexte trouble. William Serman l'avait entrepris à propos d'un groupe professionnel, en l'occurrence les officiers français au début du XX^e siècle, en montrant la tension motrice entre le vieil idéal aristocratique et l'aspiration grandissante à un modèle républicain et démocratique, alors que Norbert Elias, dans son étude sur la cour de Louis XIV, avait mis en évidence l'intériorisation de différentes contraintes par les courtisans et l'élite nobiliaire. Bien que le sujet soit thématiquement éloigné de ces références, il y a lieu de penser que la communauté historique est traversée par des interrogations communes, contribuant à unir, ou scinder, des groupes intracommunautaires.

1. Les historiens, du statut informel au groupe social

1.1. Des origines sociales communes ?

Le corpus des historiens est constitué des auteurs des volumes des collections sélectionnés. L'étude sociographique tente de mieux comprendre leur structuration³⁸⁶, quoique l'origine socio-économique du métier d'historien ne soit pas caractérisée pour l'ensemble des historiens³⁸⁷. Malgré les irrégularités des parcours historiens, leur structure sociale paraît relativement uniforme³⁸⁸. Sur ce point précis, les dictionnaires biographiques d'historiens³⁸⁹ et les notices nécrologiques donnent des renseignements appréciables sur les historiens du corpus.

Un premier constat vient de l'origine sociale des historiens. La majorité d'entre eux provient de milieux socialement et économiquement favorisés. Les deux espaces sociaux les plus présents sont composés de la petite bourgeoisie provinciale ainsi que des élites intellectuelles parisiennes

³⁸⁶ Les influences croisées de l'ancienneté, des sociabilités, des réseaux, des stratégies institutionnelles, des interventions politiques chez les universitaires ont déjà été mises en évidence dans Christophe Charle, dans le cadre d'une vaste étude statistique, *La République des universitaires, 1870-1940*, Paris, Éd. du Seuil (L'univers historique), 1994.

³⁸⁷ Pour une analyse sociale des historiens « professionnels », l'étude comparative de Pim den Boer des professeurs d'histoire à l'université de 1870 à 1910 est centrale. Pim den Boer, *Une histoire des historiens français*, trad. du néerlandais de Julien Louvrier, Paris, Vendémiaire, 2015.

³⁸⁸ Plutôt qu'une analyse micro-sociale, voire sociologique, déjà réalisée de manière segmentée pour les professeurs d'université, et toujours discutable quant aux catégorisations employées, il a été jugé préférable de donner des tendances sociales par des regroupements à partir des notices biographiques. Antoine Prost, « Des registres aux structures sociales en France. Réflexions sur la méthode », *Le Mouvement Social*, 246, 1, 2014, p. 97-117.

³⁸⁹ Les sources principales utilisées sont Christophe Charle, *Les professeurs de la faculté des lettres de Paris – Dictionnaire biographiques, 1909-1939*, Paris, Institut national de recherche pédagogique, 1986 et Christian Amalvi (dir.), *Dictionnaire biographique des historiens français et francophones, de Grégoire de Tours à Georges Duby*, Paris, La boutique de l'histoire, 2004.

comme provinciales. Pierre Gaxotte³⁹⁰ et Jacques Madaule³⁹¹, tous deux enfants de notaire, Pierre Renouvin, dont le père est décorateur d'art³⁹², Jérôme Carcopino, fils de médecin, ou Robert Boutruche, fils d'un horloger de Chailland, en Mayenne³⁹³, représentent bien la première catégorie. Dans un second ordre, la fonction professorale est particulièrement surreprésentée. Victor-Lucien Tapié est le fils d'un physicien, et le neveu de Célestin Bouglé, alors que les pères respectifs de Charles André-Julien et Auguste Bailly, sont professeurs de lycée. D'autres profils permettent d'affirmer le constat d'historiens héritiers de professeurs : Joseph Calmette est le fils d'un proviseur principal de collège³⁹⁴, tout comme Charles-Hyppolyte Pouthas l'est du proviseur du lycée Malherbe de Caen³⁹⁵. Dans ce cadre, les familles « historiennes » sont particulièrement bien représentées : André Latreille, comme Marc Bloch, ont chacun un père historien, en l'occurrence tous deux professeurs d'université. Camille Latreille³⁹⁶, décédé en 1926, incarnait une histoire des idées et du sentiment religieux, particulièrement active dans les années 1910 et 1920, alors que Gustave Bloch était professeur d'antiquités grecques et latines à la faculté des lettres de Lyon, puis professeur d'histoire romaine à la Sorbonne³⁹⁷. Le constat d'une « République des professeurs » d'Albert Thibaudet³⁹⁸ semble se vérifier à propos des historiens.

De façon plus large, l'observation peut être étendue à l'ensemble des élites républicaines. Les exemples de carrière publique sont nombreux : Jacques Chastenet, fils d'un député de Libourne, Eugène Cavaignac, fils d'un illustre ministre de la Guerre au moment où éclate l'affaire Dreyfus, Adrien Dansette, fils de Jules Dansette, député libéral de Lille, ou Pierre Gaxotte, fils du maire de Revigny-sur-Ornain, viennent du sérail républicain. Ces élites républicaines sont particulièrement bien représentées dans certaines familles : Jérôme Carcopino grandit dans une famille de fonctionnaires, où les profils de généraux, d'officiers, d'ingénieurs d'État, de conservateurs sont nombreux, tout comme Édouard Jordan, issus d'une famille d'ingénieurs, de ministres et de députés. Ferdinand Lot, quant à lui, incarne une filiation à la fois militaire et juridique. Il est difficile d'estimer si ce creuset républicain va de pair avec une imprégnation des

³⁹⁰ Maxime Weygand, « Réponse au discours de réception à l'Académie française de Pierre Gaxotte, le 29 octobre 1953 », <http://academie-francaise.fr/reponse-au-discours-de-reception-de-pierre-gaxotte> (consulté le 14 mai 2019).

³⁹¹ Catherine Madaule, « Jacques Madaule », *Bulletin de la Société Paul Claudel*, 192, 2008, p. 21-28.

³⁹² Jean-Baptiste Duroselle, « Pierre Renouvin (1893-1974) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 22, 4, octobre-décembre 1975, p. 497-507.

³⁹³ Philippe Contamine (dir.), *La noblesse au Moyen Âge XI-XV^e siècle. Essais à la mémoire de Robert Boutruche*, Paris, Presses universitaires de France, 1976, p. 7-13.

³⁹⁴ Firmin Galabert, « Joseph Calmette, sa vie, son œuvre », *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, 65, 23, 1953, p. 241-254.

³⁹⁵ René Rémond, « Charles-Hyppolyte Pouthas (1886-1974) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 22, 1, janvier-mars 1975, p. 1-6.

³⁹⁶ Joseph Buche, *Camille Latreille, 1870-1928*, Lyon, Rey, 1928.

³⁹⁷ Voir sa fiche dans la base Léonore, au nom de Gustave Bloch, sous la cote 19800035/200/26191, AN.

³⁹⁸ Albert Thibaudet, *La République des professeurs*, Paris, Grasset (Les Écrits), 1927.

idéaux républicains, mais peut-être oriente-t-il, directement ou indirectement vers des métiers publics. D'autres profils dénotent par leur originalité, à l'image d'un Jacques Benoist-Méchin, issu d'une noblesse d'Empire désargentée, d'un Robert Burnand, descendant du peintre romand Eugène Burnand, ou encore d'un Jacques Bainville, rompant politiquement avec son milieu d'origine, plutôt républicain.

Enfin, certains se démarquent par un capital économique plutôt que culturel, à l'image d'Adrien Dansette, héritier d'une famille de filateurs, de Philippe Sagnac, dont le père est agent d'affaires, tout comme Henri Hauser, d'André Piganiol, dont le père est directeur des docks du Havre ou de Jean Lucas-Dubreton, dont le père est ingénieur polytechnicien de formation. En dépit de ces quelques exceptions, l'hypothèse d'un *continuum* familial, de nature économique ou culturelle, semble validée. Jean Hatzfeld représente bien ces deux tendances, grâce à un père ingénieur civil des mines, ainsi qu'un grand-oncle, Adolphe Hatzfeld, agrégé et docteur ès lettres, professeur de rhétorique, collaborateur au *Dictionnaire général de la Langue française*³⁹⁹. Joseph Aynard, historien de la bourgeoisie, et homme de lettres, partage les mêmes caractéristiques, avec un père, Édouard Aynard⁴⁰⁰, président de la Chambre de commerce de Lyon, régent de la Banque de France, conseiller municipal, député du Rhône, sous l'étiquette de la Fédération républicaine, vice-président de la Chambre des députés et banquier, mais aussi amateur d'art, mécène et membre de conseil d'administration de différents musées.

Aux côtés de ces profils « établis », quelques historiens « opiniâtres » incarnent de près la méritocratie républicaine. Par son parcours, Georges Lefebvre en est un des principaux représentants. Petit-fils de cardeur flamand, fils d'un employé comptable d'une entreprise textile lilloise, son parcours historien est particulièrement patient. Visant originellement l'institution militaire de Saint-Cyr, boursier, il est agrégé d'histoire lors de sa troisième tentative⁴⁰¹. Seuls un oncle directeur de lycée et un frère professeur de géographie viennent nuancer la modestie de ses origines. Pour autant, il est conscient de ne pas appartenir à une famille d'universitaires en admettant n'avoir aucun lien avec les « milieux parisiens »⁴⁰². Un cas comparable est donné par Charles Guignebert, dont le père, artisan tonnelier, décède brutalement : le remariage de sa mère avec le professeur d'histoire et géographie au lycée Henri IV, Eugène Cosneau, agrégé d'histoire,

³⁹⁹ Charles Puiseux, « Jean Hatzfeld (1880-1947) », *Revue Archéologique*, 41, 1953, p. 82-87.

⁴⁰⁰ Sylvie Geneste, *Édouard Aynard banquier, député, mécène et homme d'œuvres (1837- 1913)*, thèse de doctorat d'histoire, Université de Lyon III, 1998.

⁴⁰¹ Stéphane Buzzi, « Georges Lefebvre (1874-1959), ou une histoire sociale possible », *Le Mouvement Social*, 200, 3, 2002, p. 177-195.

⁴⁰² Georges Lefebvre, « Pro Domo », *Annales historiques de la Révolution française*, XIX, 1947, p. 188-189.

licencié ès lettres, auteur des *Grands traités de la guerre de Cent ans*, est décisif dans sa vocation. D'autres s'inscrivent dans cette tendance, comme Gaston Roupnel, fils d'un chef de gare, ou Émile Coornaert, né en 1886 près de l'usine de Hondschoote, grandit dans une fratrie de treize enfants, dans un milieu ouvrier⁴⁰³. Une fois devenu historien, il opère un retour tout à fait remarquable à son milieu d'origine en consacrant en 1930 sa thèse à *La draperie-sayerterie de Hondschoote*, avant d'accéder au Collège de France en 1935 à la chaire d'histoire du travail. Une origine sociale modeste peut potentiellement infléchir un parcours historien, comme le montre Jean Bruhat, né en 1905 à Pont-Saint-Esprit, fils de receveur des Postes, et petit-fils d'ouvrier, lauréat au Concours général, et intégrant avec succès l'École normale supérieure. Son parcours trouve un écho dans son engagement politique avec une inscription au Parti communiste, à la SFIC, en 1925⁴⁰⁴, ainsi que dans des choix de recherches, orientés vers le communisme.

1.2. Les historiens en devenir

Fidèle aux intentions de départ, l'intérêt porte ici moins sur le caractère professionnel des auteurs, particulièrement équivoque, que sur la formation reçue. Qu'il s'agisse de professeurs de l'enseignement supérieur, de professeurs de lycée, d'archivistes, de membres de l'Institut, d'hommes de lettres ou de polygraphes, le large spectre des statuts historiens comprend des formations différentes, délivrant autant d'expertises historiennes. La diversité des formations met en évidence le jeu de l'homogénéisation et de la différenciation des statuts et des identités au sein de la communauté historique. Issus des élites républicaines, ou à défaut, dignes représentants de la méritocratie, les historiens se destinent à l'histoire par vocation, désir professionnel, goût littéraire voire choix politique pour certains. Au cœur de ces identités historiennes, les écoles de formations suscitent l'adhésion à des idéaux communs, confèrent un même sentiment d'appartenance, et permettent de sortir d'un relatif autisme professionnel, au sens d'un repli sur une identité institutionnelle restrictive.

L'un des traits rémanents du corpus sociographique est le suivi d'un cursus classique menant d'une école de formation à l'obtention d'un concours professionnalisant, comme celui d'archiviste-paléographe ou de professeur agrégé d'histoire. Il faut adjoindre à cette vision verticale une lecture davantage horizontale, pour constater que les lieux de formation constituent autant de matrices historiographiques et de cercles de sociabilités. Le gros des troupes est formé dans un

⁴⁰³ Henri Dubief, « Émile Coornaert (1886-1980) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 27, 4, Octobre-décembre 1980, p. 686-688.

⁴⁰⁴ Jean Maitron et Claude Pannetier, « Jean Bruhat », *Dictionnaire Maitron*, <https://maitron.fr/spip.php?article18060>, (consulté le 2 juillet 2020).

quadrilatère parisien, formé de la Sorbonne, de l'École normale Supérieure, de l'École des Chartes, et de l'École libre des sciences politiques. Ces lieux institutionnels constituent un cadre pour la valorisation d'un capital culturel⁴⁰⁵, préexistant ou valorisé par les études. L'identité de ces écoles est suffisamment marquée pour qu'elles reviennent, parfois dans les œuvres, mais de manière systématique dans les notices nécrologiques. Les qualificatifs utilisés permettent de déterminer des génotypes historiens : « normalien », « chartiste », « sorbonnard » sont autant d'appellations caractérisant les historiens.

Chaque établissement possède sa propre maïeutique, permettant d'interpréter le passé. L'histoire méthodique telle qu'enseignée en Sorbonne est assimilée à l'« histoire traditionnelle » par Fernand Braudel⁴⁰⁶, alors que Julien Benda, en historien de formation devenu philosophe, témoigne de l'influence de la méthode historique, suivie lors de sa licence d'histoire⁴⁰⁷. L'École normale supérieure, fondée par la Convention, incarne la méritocratie républicaine, où les membres sont admis après un concours particulièrement sélectif. Les futurs historiens y préparent l'agrégation d'histoire, avant d'essayer dans le monde universitaire. D'autres identités peuvent être revendiquées, comme l'École française de Rome ou d'Athènes, notamment pour les historiens antiquisants, moins pour le rattachement institutionnel que pour les sociabilités sur place. L'École des Chartes a une inclinaison particulière pour l'histoire politique et institutionnelle, avec un attrait pour la période médiévale, et dans une moindre mesure, moderne. Cela n'interdit pas à certains historiens formés à l'érudition chartiste de se diriger vers des études modernes et contemporaines, plutôt que médiévales, à la manière de Georges Bourgin ou de Charles Seignobos, malgré un a priori plutôt négatif : « A l'École des Chartes, en ces âges lointains, le médiéviste éprouvait pour le moderniste quelque chose comme le sentiment du cavalier pour le fantassin. Il n'aurait pas fait bon venir me raconter qu'un historien occupé d'événements postérieurs à 1453 pouvait être chose qu'un assez pauvre homme »⁴⁰⁸. Mais c'est principalement l'acquisition progressive d'une méthode chartiste qui la distingue des autres lieux de formation, grâce aux cours de sciences auxiliaires de l'histoire. Les enseignements d'archivistique, de diplomatique, de paléographie latine, permettent de former des archivistes-paléographes, destinés aux archives départementales ou nationales, mais aussi des historiens. À bon droit, Marie-Madeleine Martin invoque pour expliquer sa méthode historique une « érudition chartiste »⁴⁰⁹ qui structure son expertise historienne, ainsi qu'une « tradition populaire », plus personnelle. Pierre Champion insiste, dans un de ses ouvrages, sur le

⁴⁰⁵ Pierre Bourdieu, « Les trois états du capital culturel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 30, 1979, p. 3-6.

⁴⁰⁶ Fernand Braudel, « Présence de Maurice Crouzet », *Revue historique*, 250, 507, 1973, p. 3-6.

⁴⁰⁷ Julien Benda, *Jeunesse d'un clerc*, Paris, Gallimard, 1937, p. 107-108.

⁴⁰⁸ Charles Braibant, « Souvenirs sur Georges Bourgin », *Revue historique*, 221, 1, 1959, p. 1-4.

⁴⁰⁹ Marie-Madeleine Martin, *Aspects de la renaissance française sous Henri IV*, Paris, Plon, 1942, p. II.

fait que « les historiens de Louis XI, ce sont surtout les honnêtes chartistes »⁴¹⁰, alors que Frantz Funck-Brentano insiste pour mener une histoire de qualité sur la nécessité de suivre « la voie si merveilleusement tracée par notre École des Chartes »⁴¹¹. L'institution est par ailleurs représentative d'un conservatisme politique marqué : Lucien Febvre, en 1934, a pu se « rendre compte de la grande utilité de l'École des Chartes, [qui] sert à propager les enseignements de l'Action française à l'étranger »⁴¹². D'autres lieux sont mentionnés comme la IV^e section de l'École pratique des hautes études, dite « Sciences historiques et philologiques », sans que le suivi des cours soit toujours sanctionné par l'obtention d'un diplôme. Dans cette géographie de l'histoire, l'École libre des sciences politiques constitue un pôle à part. L'institution incarne l'histoire diplomatique du XIX^e siècle, notamment incarnée par les cours d'Émile Bourgeois. Pierre Gaxotte, Jacques Chastenet ou encore Louis Madelin suivent les enseignements qui y sont prodigués et développent une sensibilité particulière à la géopolitique, aux enjeux diplomatiques ainsi qu'aux sources étatiques. Leurs travaux respectifs se ressentent de ce prisme géopolitique, où les questions de puissance westphalienne, d'enjeux frontalités ou de puissance politico-militaire sont prédominantes.

L'étude statistique des formations des historiens ci-dessous a été fondée sur quatre collections de registres différents, avec volontairement peu de positions de cumul entre elles de la part des historiens. Une relative spécialisation des auteurs est notable, avec des licences ès lettres qui, à défaut d'un suivi spécifique de cours d'histoire, attestent du suivi d'au moins quelques enseignements historiques, grâce aux certificats de licence, pour presque la moitié des auteurs considérés. L'obtention d'une thèse répond à la même logique, avec un domaine de compétence précis, qui permet à l'auteur de se spécialiser. Un des faits les plus remarquables est de constater la prédominance pour une collection, en l'occurrence les « Grandes Études Historiques », des formations de juristes, ainsi que de l'École libre des sciences politiques. Il n'est pas anodin que l'éclatement des formations soit prolongé par l'éclatement des collections éditoriales. Les logiques de sociabilité, comme les affinités auctoriales, entretiennent des préférences historiographiques. Une collection universitaire comme « Peuples et civilisations » est composée aux deux tiers de normaliens alors que la moitié des auteurs des « Grandes Études Historiques » sont juristes ou diplômés de l'École libre des sciences politiques.

⁴¹⁰ Voir le chapitre XXXVI intitulé « Louis XI devant l'histoire », dans Pierre Champion, *Le roi Louis XI*, Paris, Flammarion (Toute l'histoire), 1940.

⁴¹¹ Georges Champenois, *Le sabotage officiel de l'histoire de France*, Paris, Librairie nationale, 1930, p. 37-38.

⁴¹² Lettre de Lucien Febvre à Marc Bloch, datée du 19 janvier 1934, dans Marc Bloch et Lucien Febvre, Bertrand Müller (éd.), *Correspondance*, t. 2, Paris, Fayard, 2003, p. 11.

Figure 2 : Tableau récapitulant les formations pour les auteurs des volumes de quatre collections différentes, de 1930 à 1950 à partir d'enquêtes biographiques.

	« Grandes Études Historiques » de Fayard	« Vie quotidienne » d'Hachette	« Peuples et civilisations » d'Alcan et des Presses universitaires de France	« Les grandes crises de l'histoire » d'Aubier-Montaigne	Total par formation
Licence ès lettres (Absence de renseignements uniformisés sur les certificats)	13*	4	10	4	31
Thèse (histoire, littérature, épigraphie, langue étrangère)	3	6	11	6	26
École normale supérieure	5	2	12		19
Études au sein d'une faculté de droit	10	1	1	2	14
École des Chartes	4	2	1	2	9
Autre formation (médecine, physique...)	3	2	1	1	7
École libre des sciences politiques	5				5
École française d'Athènes	1		2	2	5
École française de Rome		1	3	1	5
Nombre total d'auteurs	33	12	18	6	69

Le tableau tient compte des cumuls possibles entre les formations. Les imprécisions sur le suivi des cours à l'École pratique des hautes études, entre les cours suivis, et l'obtention finale d'un diplôme, empêchent toute catégorisation.

** Au sein des 13 auteurs comptabilisés, deux de nationalités étrangères ont été assimilés par équivalence au cursus français : Pierre Daye, qui entame des études de lettres en Belgique et Maurice Muret qui fait de même pour la Suisse, à Lausanne.*

La convergence des parcours permet de déterminer non pas des parcours-types, mais des tendances institutionnelles, qui permettent d'éprouver la solidarité et la solidité du corps historien, autrement que par une lecture *a posteriori* de parcours institutionnels d'historiens professionnels. Les historiens se définissent par le jeu de la filiation et de la distanciation avec les historiens des générations précédentes, de l'école sorélienne à l'école méthodique.

Un dernier point menace la viabilité des théories énoncées. En effet, la diversité des parcours perturbe l'effort de catégorisation. Il faut tenir compte des auteurs d'histoire, qui ne suivent pas de formation historique, à la manière de Jacques Bainville, juriste et journaliste, inséré dans les cercles politiques et académiques, historien autodidacte, et qui échappe à tout classement. Sur ce point précis, Jacques Bainville se joue de son déficit de légitimité en se considérant comme un historien qui « ne sort ni de l'École normale, ni de l'École des Chartres »⁴¹³. Hormis ce cas emblématique, les parcours d'historiens comme Louis Madelin et de Pierre Gaxotte rendent caducs les principes de classement. La trajectoire de Louis Madelin est pourtant classique, le jeune lorrain passant, avec succès, toutes les étapes d'une scolarité exemplaire : agrégation d'histoire⁴¹⁴, doctorat, le diplôme d'archiviste-paléographe de l'École des Chartres, le diplôme de l'École des Hautes-Études, et un séjour italien au sein de l'École française de Rome. Mais une soutenance de thèse tendue⁴¹⁵, avec pour président de jury Ernest Lavisse, freine, voire arrête définitivement sa carrière. Sa thèse sur Joseph Fouché ne remporte pas l'adhésion du jury : l'impétrant est accusé de brosser un portrait du ministre de la Police, « trop indulgent ». Son inimitié – tant avec Ernest Lavisse qu'avec Alphonse Aulard⁴¹⁶ – finit de condamner son avenir universitaire. Bien que « pourvu de tous les titres et nimbé de tous les diplômes »⁴¹⁷, Louis Madelin échoue à intégrer le cénacle des professeurs d'université. Ne renonçant pas pour autant aux études historiques, il suit la voie tracée par son ami Frantz Funck-Brentano, en embrassant une double carrière d'écrivain-historien et de conférencier. Pierre Gaxotte est un ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé d'histoire en 1920, qui se rallie rapidement au maurrassisme, jusqu'à devenir le secrétaire de Charles Maurras. Il collabore à l'*Action française*, et dans les journaux conservateurs de la maison Fayard, *Candide* et *Je suis partout*. Sa *Révolution française* publiée en 1928, et son *Siècle de Louis XV* le place en héritier de Jacques Bainville. Les deux auteurs à succès, historiens de plume, restent extérieurs au métier « professionnel » d'historien, malgré des parcours personnels tout à fait remarquables, répondant aux canons universitaires. Leur marginalité politique les condamne, comme l'indique Philippe Boutry : « une appartenance déclarée au mouvement maurrassien ruinerait à coup sûr, dans la

⁴¹³ Jacques Bainville, *Nouveau dialogue dans le salon d'Aliénor*, Paris, Chez Marcelle Lesage (La folie du sage), 1926, p. 6.

⁴¹⁴ Il est alors le plus jeune agrégé de France, à l'âge de 20 ans. Voir Fleuriot de Langlé, « Rome et Louis Madelin », *Revue des Deux Mondes*, 1957, p. 592-603.

⁴¹⁵ Pour un compte-rendu subjectif de la soutenance, voir la note pour l'émission de radio animée par Paul Guth, 20000392/11, Créations radiophoniques, 1949-1990, Émissions culturelles, 1950-1989, Littérature (1951-1979), Émissions en série, Permanence de l'Académie, préparation et réalisation de la série : notes, rapport d'écoute, articles de presse (1952-1953), AN.

⁴¹⁶ Catherine Pomeyrols, « Louis Madelin », Jean-Clément Martin (dir.), *Dictionnaire de la Contre-Révolution*, Paris, Perrin, 2011.

⁴¹⁷ Voir le discours de réception à l'Académie française de Louis Madelin par Henry Bordeaux, le 23 mai 1929, dans Henry Bordeaux et Louis Madelin, *Le fauteuil de Robert de Flers*, Paris, Plon, 1929, p. 122.

France radicale, une carrière universitaire »⁴¹⁸. Leurs échecs universitaires les amènent à vivre de leur plume⁴¹⁹ et à emprunter des chemins de traverse, politique pour l'un, éditorial pour l'autre. Ils sont bien les produits d'une hybridation, qu'il convient de ne pas mésestimer tant leur aura éditoriale est grande. Les destinées individuelles révèlent des parcours atypiques et sortent des catégories convenues, qui n'ont de valeur que par leur fonction idéal-typique. Certaines formations et carrières gagnent à être envisagées sous l'angle de la singularité, comme le montrent les exemples déjà étudiés plus haut de Gaston Roupnel, professeur de lycée, écrivain et enfin universitaire, ou bien, celui de Georges Contenau, médecin stomatologue, devenu historien et assyriologue chevronné.

1.3. L'expérience des guerres comme creuset commun

La génération se définit, par métonymie, comme un ensemble réunissant ceux qui vivent à une même époque et qui ont sensiblement le même âge. L'analogie qui s'y rattache caractérise une technique, ou un art, spécifiques à cette génération. À la fois présentée comme un outil de périodisation et un rythme du temps social⁴²⁰, la génération d'historiens permet de constituer une cohorte, moins déterminée par une année de naissance que par des sensibilités et des représentations communes⁴²¹. Les parcours individuels et les travaux de recherches font-ils naître une ou plusieurs générations historiennes ? D'hypothétiques marqueurs sont susceptibles de marquer une génération, qu'il s'agisse de traumatismes mémoriels, de débats sociaux, de crises politiques ou encore de paradigmes scientifiques. L'affaire Dreyfus marque durablement certains historiens⁴²², pour des raisons personnelles, comme pour Jean Hatzfeld, cousin de Lucie Hadamard, femme d'Alfred Dreyfus⁴²³, ou familiales, Joseph Carcopino, père de Jérôme, est dreyfusard, ou personnelles, à la manière d'Henri Hauser, de confession juive, durablement marqué par l'Affaire, et dreyfusard, ou d'Édouard Jordan, catholique, proche du mouvement du Sillon, qui suit un engagement similaire.

Mais s'il est un événement qui fonde une probable génération d'historiens, il s'agit bien du traumatisme de la Grande guerre, qui donnent aux historiens ayant combattu une forme d'unité.

⁴¹⁸ Philippe Boutry, « L'Action française, la Révolution et la Restauration », Michel Leymarie et Jacques Prévotat. *L'Action française : culture, société, politique*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2008, p. 35.

⁴¹⁹ Pour une comparaison avec le siècle précédent, se référer au chapitre « Comment devenir un auteur » de Nathalie Richard, *Hippolyte Taine. Histoire, psychologie, littérature*, Paris, Classiques Garnier, 2013.

⁴²⁰ Jean-François Sirinelli, « Génération, générations », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 98, 2, 2008, p. 113-124.

⁴²¹ Voir la notion de « faisceau » d'Yves Renouard, « La notion de génération en histoire », *Population*, 2, 1953, p. 381-382.

⁴²² Madeleine Rébérioux, « Histoire, historiens et dreyfusards », *Revue historique*, 518, 1976, p. 407-432.

⁴²³ Michel Dreyfus, « Un historien et ses doutes », *Communications*, 94, 2014, p. 63-73.

En tant que phénomène collectif, la Grande guerre détermine la majeure partie des historiens du corpus. En se gardant d'une lecture déterministe qui ferait de la couche médiane de ces historiens, nés entre 1875 et 1898, une génération baptisée « par le feu »⁴²⁴, pour reprendre l'expression de Brice Parain, il est possible de mettre au jour une empreinte du temps, propre au premier conflit mondial. Dès 1921, Pierre Caron établissait une typologie générationnelle des historiens, par suite du conflit, séparant les historiens qui lui étaient antérieurs, de ceux ayant combattu, et enfin ceux trop jeunes pour avoir pris les armes⁴²⁵. Les stigmates comme les deuils expriment la violence des combats. La guerre meurtrit les chairs, comme pour Émile-Guillaume Léonard perdant l'usage de son bras droit⁴²⁶ ou d'un Henry Joly particulièrement amoindri par les combats, mais aussi les consciences, comme dans le cas d'Édouard Jordan, qui perd ses trois frères à la guerre de 1914-1918. Les décorations, nombreuses, traduisent la participation réelle des historiens aux combats : Eugène Cavaignac est titulaire de la croix de guerre, de l'étoile de bronze, et est fait chevalier de la Légion d'honneur pour sa participation à la campagne contre l'Allemagne, du 2 août 1914 jusqu'au 6 mars 1919, alors que Charles Pomaret est décoré de la Croix de guerre, avec deux citations, et le ruban d'officier de la « Polonia Restituta »⁴²⁷. Son dossier militaire indique qu'il prend part à la bataille de Verdun en avril 1916, puis que tout en étant blessé par un éclat d'obus à l'épaule, le 14 avril 1916, « [il] a refusé de quitter un poste de combat, est revenu ensuite dans la région, [...] en exécutant de fréquentes reconnaissances pendant les affaires de Douaumont, d'octobre à novembre 1916 »⁴²⁸. Robert Burnand se distingue lors des combats d'Ajoncourt, le 5 novembre 1914⁴²⁹, alors qu'Émile Coornaert devance l'appel des drapeaux et met à profit sa maîtrise de l'allemand. Enfin, le traumatisme de la guerre peut s'apprécier à l'aune des historiens morts au combat, à l'instar d'Augustin Cochin, historien de la Révolution française, chartiste, de conviction monarchiste, qui meurt le 8 juillet 1916 dans les combats de la Somme⁴³⁰.

Mais c'est davantage à l'aune de la remémoration des combats que l'intériorisation historique des événements est palpable. Le cas le plus probant vient de Pierre Renouvin. Celui-ci est suffisamment marqué par le conflit pour que ses axes de recherches s'infléchissent. Sa posture mutique face au souvenir de la guerre⁴³¹ éclaire autant que ses états de service : en mars 1916, il est

⁴²⁴ Bruno Cabanes, « “Génération du feu” : aux origines d'une notion », *Revue historique*, 641, 1, 2007, p. 139-150.

⁴²⁵ Pierre Caron, « Sur l'étude de l'histoire de la guerre », *Revue de synthèse historique*, 33, 1921, p. 12.

⁴²⁶ François Michel, « Émile G. Léonard », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1963, 121, p. 345-350.

⁴²⁷ Jean Jolly, « Charles Pomaret », *Dictionnaire des parlementaires français : notices biographiques sur les ministres, sénateurs et députés français de 1889 à 1940*, Paris, Presses universitaires de France, 1973, p. 2725.

⁴²⁸ Registre matricule consultable aux Archives de Paris, sous le nom de Charles Eugène Cavaignac, matricule n°839.

⁴²⁹ Clovis Brunel, « Robert Burnand (1882-1953) », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 111, 1953, p. 343-344.

⁴³⁰ Fred E. Schrader, *Augustin Cochin et la République française*, Paris, Éd. du Seuil, « L'Univers historique », 1992.

⁴³¹ Silencieux sur sa propre expérience, Pierre Renouvin se fait plus prolix lors de l'hommage fait à Maurice Crouzet. Voir Pierre Renouvin, « L'œuvre historique de Maurice Crouzet », *Revue historique*, 250, 507, 1973, p. 7-15.

blessé une première fois et demande sa réintégration dans l'active seulement quelques semaines plus tard. Puis, en 1917, lors de l'attaque de Berry-au-Bac, il est de nouveau gravement blessé et mutilé⁴³². Ce n'est pas un mince paradoxe de constater que le même Pierre Renouvin, originellement moderniste, devient un historien spécifiquement contemporanéiste. Il bâtit son expertise précisément sur les causes de la guerre, au point de devenir successivement conservateur de la Bibliothèque et musée de la Guerre, secrétaire général de la Société d'histoire de la guerre mondiale, rédacteur en chef de la *Revue d'histoire de la guerre mondiale*, et pour finir, éditeur des documents diplomatiques français de la période. Toutefois, malgré l'intérêt pour la période, Pierre Renouvin dissocie son expérience de combattant de sa posture d'historien⁴³³ : la participation à la guerre est un non-dit pour l'auteur de l'Armistice de Rethondes. La dimension mémorielle, nécessairement subjective, ne transparaît pas, pour mieux valoriser l'interprétation objectivée du fait historique. Pierre Renouvin fait preuve d'une impartialité méthodique, en mettant à distance son témoignage comme celui des autres, comme le montre son volume pour la collection « Peuples et civilisations ». Son travail se fonde sur des sources institutionnelles et non à partir de mémoires ou de sources iconographiques, comme pour mieux écarter les témoignages individuels. Tout du moins est-il possible de constater une réfraction des enjeux mémoriels de la guerre sur les pratiques historiennes, au point de faire de la première guerre mondiale une « matrice générationnelle ».

La participation à la guerre est attestée pour un nombre d'important d'historiens du corpus, sans que l'exposition au front puisse être totalement restituée : Louis Madelin a une fonction de liaison entre les commandements, alors que d'autres sont confrontés plus directement au feu. De fait, l'expérience de la guerre ne saurait être la même pour l'ensemble des historiens. Cependant, le vécu de la guerre est suffisamment important pour donner des directions de recherche ou des inflexions professionnelles, comme le montre de manière remarquable le cas de Pierre Renouvin. Le questionnement collectif, hérité de la guerre, de Marc Bloch est désormais bien connu et perce dans l'ensemble de son œuvre. D'autres cas peuvent être mis en évidence : en réaction à une guerre qui l'a meurtri⁴³⁴, le philosophe et polygraphe Félicien Challaye⁴³⁵, auteur d'une *Histoire de la propriété*,

⁴³² Registre matricule consultable aux Archives départementales de la Seine, matricule n°1638 D4 R1 231. Voir Benjamin Gilles, « L'expérience de la guerre dans ses interstices : Pierre Renouvin et la création du fichier "Psychologie du combattant" », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 100, 4, 2010, p. 14-20.

⁴³³ Stéphane Audouin-Rouzeau avance l'idée d'une « distanciation historiographique » à son sujet. Stéphane Audouin-Rouzeau, *Combattre. Une anthropologie historique de la guerre moderne (XIX^e-XXI^e siècle)*, Paris, Éd. du Seuil, 2008.

⁴³⁴ Gilles Manceron, « La Ligue des droits de l'homme dans la Grande Guerre : entre pacifisme et défense nationale », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 127, 2015, p. 23-32.

⁴³⁵ Félicien Challaye (1875-1967) est normalien et agrégé de philosophie. Professeur de lycée de 1903 à 1937, il est de conviction socialiste, anticolonialiste. Les années trente voient un virage vers l'ultra-pacifisme, alors qu'il devient un défenseur de la collaboration franco-allemande. Nicole Racine, « Challaye Félicien », *Dictionnaire Maitron*, <https://maitron.fr/spip.php?article19287>, (consulté le 19 août 2020).

en 1942, dans la collection « Que sais-je ? », verse dans l'ultra-pacifisme, et, à terme, dans la collaboration⁴³⁶. Collectivement, les historiens sont profondément marqués par le conflit mondial. La *Revue des questions historiques*, réunissant la fine fleur des historiens réputés conservateurs, l'affirme lors de sa refonte de 1933 :

« Plus d'un, parmi nous, après quatre ans d'une avalanche de feu et de mort, a ramassé, sous les décombres de nos cathédrales, des morceaux de verre, brisés, entre leurs plombs tordus. C'est tout ce qu'il nous reste d'une admirable présence, et les secrets mêmes de ces couleurs où la lumière faisait vibrer des siècles de vie, nous ne les possédons plus »⁴³⁷.

L'éclatement du second conflit mondial, par ses conséquences sur l'activité historique, sur l'activité créatrice comme sur le travail routinier, marque durablement l'ensemble des historiens⁴³⁸. Le contrecoup de la défaite est durement ressenti par les historiens. Le moderniste Léon Cahen affirme à Georges Bourgin, conservateur en chef de la section ancienne des Archives Nationales, que malgré le contexte pesant de la défaite et de l'occupation du territoire national, il « continue à travailler par hygiène morale »⁴³⁹. Dans la même veine, Georges Duhamel, académicien français, confirme cet état de fait lorsqu'il interprète la prolifération d'ouvrages historiques malgré le contexte pesant de l'occupation du territoire national :

« Car si vous avez, messieurs, récompensé plusieurs romanciers, vous avez récompensé un bien plus grand nombre d'historiens. J'imagine que l'histoire est un admirable refuge, dans les périodes troublées comme celle où nous savons à vivre. [...] Les historiens ont bien quelques raisons de fuir à toutes forces le monde contemporain, au prix duquel les siècles les plus noirs de la chronique universelle montrent visage de douceur et d'humanité. Ce plaisir amer que doit éprouver l'historien véritable quand il a pu s'enfermer dans sa retraite et qu'il parvient, au milieu des fantômes et des images, à oublier les hommes de chair et les faits de sang qui l'entourent dans le présent »⁴⁴⁰.

La pratique de l'histoire passe alors pour être « une besogne réconfortante »⁴⁴¹ pour Robert Fawtier lors de la rédaction *Les Capétiens et la France : leur rôle dans sa construction* ; dans le même temps Marc Bloch affirme qu'« un historien ne s'ennuie pas facilement : il peut toujours se souvenir, observer, écrire »⁴⁴². La démarche introspective est renforcée par la défaite du pays, comme dans le cas de Jacques Madaule, qui se place en « homme [qui] s'interroge, au lendemain de la défaite, sur l'histoire

⁴³⁶ Pascal Ory, *Les collaborateurs, 1940-1945*, Paris, Éd. du Seuil, 1976, p. 34.

⁴³⁷ Jean Baudry, « Avertissement », *Revue des questions historiques*, juin 1933, p. 4.

⁴³⁸ Les cas des historiens combattants lors de la seconde guerre mondiale mériteraient une étude à part, pour mesurer l'intériorisation du conflit dans les pratiques historiennes mais cette à l'échelle d'une vie, comme par exemple pour Robert Boutruche ou Félix Ponteil, combattant au sein de la 1^{ère} armée française, et tous deux nommés après-guerre à Strasbourg, libérée.

⁴³⁹ Lettre de Léon Cahen à Georges Bourgin, datée du 25 juin 1941, Dossier 1, AB/XIX/4404 Correspondance, Fonds Pierre Caron, AN.

⁴⁴⁰ Georges Duhamel, « Rapport de Georges Duhamel, secrétaire perpétuel sur les concours littéraires », Séance annuelle du jeudi 16 décembre 1943 de l'Académie Française, p. 19.

⁴⁴¹ Robert Fawtier, *Les Capétiens et la France : leur rôle dans sa construction*, Paris, Presses universitaires de France (Que sais-je ?), 1942, p. 1.

⁴⁴² Marc Bloch, *L'étrange défaite*, Paris, Société des éditions des Francs-tireurs, 1946, p. 9.

de son pays. Il y cherche une commune mesure qui puisse être avouée par tous les Français »⁴⁴³. Édouard Perroy est conscient de ce que sa *Guerre de cent ans* doit à l'actualité tragique : « Ce livre, qu'on avait longuement médité, n'eût pas été tout pareil, s'il eût paru avant 1939, si même on l'eût rédigé dans les premiers mois de l'occupation »⁴⁴⁴.

Les prismes retenus, de l'origine sociale aux formations historiques, en passant par la commune expérience du présent, montrent que les historiens forment un groupe social hétérogène, avec toutefois des lignes de force qui le structurent : une élite intellectuelle qui tend à se perpétuer, et qui se forme aux exigences historiques dans des formations ayant leur propre identité. C'est bien l'expérience commune des guerres qui semble l'élément le plus probant quant à la formation d'une génération historique.

2. Des écritures historiques différenciées

La production historique, par sa diversité et son hétérogénéité, montre différentes façons de faire l'histoire. Anatole de Monzie, en fin observateur de la production historique, affirme que cette densité est néfaste à la visibilité du travail historique : « Toute révérence hardée, il y a une manière de tour de chant des historiens »⁴⁴⁵. Les volumes retenus, insérés dans des collections, sont des histoires, ayant une ambition véridique. De ce fait, les transcriptions fictionnelles de l'histoire, à la manière de celles entreprises par Paul Reboux⁴⁴⁶, sont écartées, car objectivement plus proches et assimilables aux travaux des « romanciers ou [des] dramaturges »⁴⁴⁷, pour reprendre la formule d'Henri Berr⁴⁴⁸. De même, les productions littéraires classées dans la catégorie « Histoire » de la *Bibliographie de la France* sont à mettre à distance. Pour preuve, *Le Général de Galliffet, 1830-1909* de Louis Thomas, paru aux Armes de France, est considéré par certains critiques comme livre d'histoire, son contenu n'a rien du propos de l'historien et tient plutôt de la franche diatribe collaborationniste. On y apprend, parmi les pages les moins audacieuses, que « la répression d'une

⁴⁴³ Jacques Madaule, document non daté, préparatoire à l'Histoire de France à l'usage de tous les Français, Dossier 1774 Jacques Madaule, Archives Gallimard.

⁴⁴⁴ Édouard Perroy, *La guerre de cent ans*, Paris, Gallimard (La suite des temps), 1945, p. 10.

⁴⁴⁵ Anatole de Monzie, *Pétition pour l'histoire*, Paris, Flammarion, 1942, p. 105.

⁴⁴⁶ De son vrai nom André Amillet (1877-1963), Paul Reboux fut un écrivain à succès de l'entre-deux-guerres, ainsi qu'un critique littéraire. Son style fleuri s'accommodant bien des grandes destinées, il narra pêle-mêle des vies de Louis XIV, du cardinal de Richelieu et de Madame de Pompadour. Il devint rapidement la cible principale d'une critique virulente qui déprécia autant son écriture que ses choix de sujets. Voir Catherine Lanneau, *L'inconnue française : la France et les Belges francophones, 1944-1945*, Berne, Peter Lang, 2008, p. 209.

⁴⁴⁷ Henri Hauser, « Compte-rendu de la Politique économique de Louis XI de René Gandilhon », *Annales de Bretagne*, 48, 2, 1941, p. 415.

⁴⁴⁸ Henri Hauser, né à Oran, est historien de la modernité et notamment de la Renaissance. Normalien, agrégé, et docteur, il est nommé professeur d'histoire ancien et médiévale à Clermont-Ferrand en 1896. Il tarde à être nommé à la Sorbonne, à la chaire d'histoire économique, en 1927. Voir Olivier Dumoulin, « Henri Hauser », André Burguière (dir.), *Dictionnaire des sciences historiques*, Paris, Presses universitaires de France, 1986, p. 327.

guerre civile n'est pas une pastorale humanitaire »⁴⁴⁹ et qu'en 1851, « l'armée voulait pour le pays un chef qui fût autre chose qu'une bûche »⁴⁵⁰. S'il est vain et périlleux d'identifier ce qui est de l'histoire de ce qui n'en est pas, il est néanmoins possible d'établir un *distinguo* entre une production historique aspirant à une ambition vériditative⁴⁵¹, et une production littéraire prenant un thème historique pour toile de fond, en s'aidant des collections historiques. L'inventaire réalisé à partir de la *Bibliographie de la France*, étayé par la consultation du dépôt légal, ainsi que les catalogues d'éditeurs renseignent sur les parutions des différents volumes, considérés comme historiques. La lecture exhaustive de certains ouvrages permet de comprendre le travail historique. Une sélection par carottage dans chaque collection a été pratiquée, car elle offre les intérêts de la verticalité, en donnant des ouvrages « témoins » de la production. Celle-ci a été complétée par une lecture des ouvrages les plus tirés, vendus ou commentés, en ayant toujours à l'esprit le concept de visibilité de l'ouvrage historique. Le vœu premier est de montrer une histoire effective, présente au sein de la société, par les échanges qu'elle suscite et les lectures qu'elle motive.

En éloignant la cacophonie des historiographies, il s'agit d'identifier des idéals-types de la production historique, dans tous les cas des formes d'autorité habituelles de l'écriture historique. Comment se démarquent les écritures historiennes ? Quelles sont les stylistiques et les phraséologies en usage chez les historiens ? Les préférences thématiques laissent-elles apparaître des lignes de force ? Comment s'applique la « fonction historiofactrice »⁴⁵², cette sélection du mémorable et du signifiant ? Comment se diffractent les identités historiennes, de l'érudit au professionnel, dans les différents registres d'écriture ? On tentera d'y répondre, moins par des similitudes que par des simultanités dans les pratiques historiennes, et en s'appuyant sur des exemples topiques.

2.1. Le genre académique : une politique de l'histoire

La surreprésentation des thèmes issus de l'Ancien régime, s'inscrivant dans une historiographie politique, ou reposant sur un traitement biographique de l'histoire invite à penser que l'histoire académique est particulièrement présente au sein du corpus. Les chiffres révèlent que 17 collections sont concernées par ces thématiques. Mais il faut se pencher plus en avant sur l'écriture pour comprendre les mécanismes qui font de cette histoire un genre particulier, et une

⁴⁴⁹ Louis Thomas, *Le Général de Galliffet, 1830-1909*, Paris, Aux armes de France, 1941, p. 100.

⁴⁵⁰ *Ibid.*, p. 24.

⁴⁵¹ Paul Ricœur, « Le passé avait un futur », Edgar Morin (dir.), *Relier les connaissances*, Paris, Éd. du Seuil, 1999, p. 297-304.

⁴⁵² Pierre Chaunu, « Préface », Gilbert Gadoffre (éd.), *Certitudes et incertitudes de l'histoire. Trois colloques sur l'histoire de l'Institut collégial européen*, Paris, Presses Universitaires de France, 1987, p. 7-11.

certaine représentation de l'histoire. La bibliographie existante caractérise une « école capétienne »⁴⁵³, comme un ensemble disparate, une « nébuleuse »⁴⁵⁴, regroupant à la fois des historiens, des publicistes, des écrivains et des idéologues comme Maurice Barrès ou Charles Maurras, adhérant notamment aux valeurs du nationalisme intégral. Cependant, l'appellation semble trop ample pour le sujet considéré, quoique Roger Chartier la réduise aux seuls historiens dans sa préface au *Temps de l'histoire* de Philippe Ariès⁴⁵⁵. L'appellation d'« alternative académique » existe aussi, et caractérise sensiblement les mêmes personnes, mais d'une façon plus restrictive, plutôt pour définir les historiens. L'appartenance à cette école est souvent décrite collectivement⁴⁵⁶, par le biais du Cercle Fustel de Coulanges, fondé à l'automne 1926, réunissant des personnalités centrales du mouvement maurrassien, contre l'esprit révolutionnaire et pour la célébration de l'esprit national⁴⁵⁷, ou encore le Cercle Augustin Cochin, qui réunit, de 1930 à 1933, notamment Frantz Funck-Brentano, Louis Bertrand, Louis Madelin⁴⁵⁸. La proximité avec l'Action française est aussi un marqueur pour les signataires historiens de la pétition « Pour la défense de l'occident »⁴⁵⁹, comme l'indique Charles Maurras :

« Une réforme systématique de l'Histoire de France nous paraissait devoir s'imposer. [...] Nous avions déjà groupé d'anciens collaborateurs autour d'amis comme Auguste Longnon et Frantz Funck-Brentano : Eugène Cavaignac fut le lauréat d'un de nos concours, René de Marans fit avec moi le rapport sur les singularités de l'histoire officielle. Enfin le lumineux esprit de Jacques Bainville posa la question des questions : heurs et malheurs des Français, où sont les causes de l'heur, où celles du malheur ? »⁴⁶⁰.

Hormis Auguste Longnon et René de Marans, tous deux décédés avant le début de notre étude dans les années vingt, le triumvirat, constitué de Pierre Gaxotte, Jacques Bainville et Frantz Funck-Brentano est bien mis en évidence. Mais ledit réseau ne devient pas à proprement parler une école, puisqu'il n'est pas rigoureusement énoncé comme tel. De fait, il n'existe pas d'histoire académique en tant qu'école constituée, avec une composition interne homogène et des légitimités différentes. L'identité académique de ces historiens est externe puisqu'ils ne peuvent se rattacher à une

⁴⁵³ Christian Amalvi, « Les conceptions de l'histoire selon l'Action française de 1910 à 1940 », Michel Leymarie et Jacques Prévotat (dir.), *L'Action française : culture, société, politique*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2008, p. 61-73.

⁴⁵⁴ Philippe Boutry, « L'Action française, la Révolution et la Restauration », Michel Leymarie et Jacques Prévotat (dir.), *L'Action française : culture, société, politique*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2008, p. 25-59.

⁴⁵⁵ C'est ainsi que Roger Chartier désigne les historiens fidèles à l'Action française, dans la réédition de Philippe Ariès, *Le temps de l'histoire*, Paris, Éd. du Seuil, 1986, p. 13.

⁴⁵⁶ Catherine Valenti, « L'Action française et le Cercle Fustel de Coulanges à l'école de l'Antiquité (première moitié du XX^e siècle) », *Anabases*, 4, 2006, p. 49-64.

⁴⁵⁷ Cette tendance nationaliste est sensible dès le premier numéro *Cahiers du Cercle Fustel de Coulanges*, publié en octobre 1928.

⁴⁵⁸ Fred E. Schrader, *Augustin Cochin et la République française*, Paris, Éd. du Seuil, « L'Univers historique », 1992, p. 100-101.

⁴⁵⁹ Stephen Wilson, « Les historiens d'Action française », *Études maurrassiennes*, 2, 1973, p. 195-202.

⁴⁶⁰ Charles Maurras, « Une contre-révolution spontanée », *La Revue universelle*, 15 janvier 1941, p. 13.

institution précise, si ce n'est pour certains une présence au sein de l'Académie française, comme celles de Jacques Bainville et d'Octave Aubry, tous deux immortels. Celle-ci est le lieu central de l'interprétation conservatrice de l'histoire. Bien que n'étant qu'un agrégat, l'histoire académique prend forme d'un point de vue théorique : c'est une « littérature historique qui récuse tout à la fois l'érudition traditionnelle, jugée trop austère », et les « nouvelles interrogations scientifiques, jugées incongrues »⁴⁶¹. Cependant, le courant possède des différences internes, que la postérité des grands noms a invisibilisé.

Au-delà des coryphées du courant, de Pierre Gaxotte à Jacques Bainville, certains historiens s'y rattachent pour des raisons individuelles, à la manière d'un Jean Lucas-Dubreton, cousin de Maurice Barrès. Mais le qualificatif d'« académique » ne s'applique de la même façon à l'ensemble des historiens concernés. Frantz Funck-Brentano, conservateur de métier et d'opinion, diplômé de l'École des Chartes, archiviste de la Bibliothèque de l'Arsenal, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, incarne doublement le modèle académique, par son métier et ses productions historiques. Biographe de Marie-Antoinette, historien de l'Ancien régime, il est proche de l'Action française. Eugène Cavaignac⁴⁶² incarne encore une autre forme de profil. Héritier d'un passé familial républicain, ce dernier est pourtant acquis aux idées nationalistes, tout comme son père. Philippe Boutry en fait un membre du cercle fondateur de la Ligue d'Action française en 1899. Jeune historien, il est lauréat du prix d'histoire de l'Action française pour son *Esquisse d'une histoire de France*, publiée en 1910. Son travail constitue le premier ouvrage de référence du nationalisme intégral. Sans doute parce que son écriture, lyrique et vivante, participe d'un certain classicisme, Pierre Champion incarne d'assez près un autre idéaltype de l'historien académique. De formation chartiste, cet historien, que l'on pourrait qualifier assez aisément de « mondain », a connu le succès dans les années 1930, en mettant la main sur le manuscrit du procès de Jeanne d'Arc. De fait, il a participé au renouvellement de l'historiographie à propos de la pucelle de Domrémy. Profondément conservateur, il s'affiche ouvertement maréchaliste au moment de la défaite. Ami intime de Sacha Guitry, entrant coup sur coup à l'Académie des sciences morales et politiques à la mort de Georges Pagès, et au Conseil National de Vichy, il est proche de Philippe Pétain. Dans

⁴⁶¹ Pascal Ory, « Gaxotte Pierre », Jacques Julliard et Michel Winock (dir.), *Dictionnaire biographique des intellectuels français : les personnes, les lieux, les moments*, Paris, Éd. du Seuil, 2002, p. 628-629.

⁴⁶² Eugène Cavaignac (1876-1969), petit-fils d'Eugène Cavaignac, chef du pouvoir exécutif sous la Seconde République, fils de Godefroy Cavaignac, polytechnicien et ministre de la Guerre lors de l'éclatement de l'Affaire Dreyfus. Docteur ès lettres en étudiant les finances athéniennes, ancien membre de l'École française d'Athènes, il est nommé professeur d'histoire ancienne de la Grèce et de l'Orient de 1925 à 1945 à l'Université de Strasbourg. Bien que son cas soit peu documenté, il est combattant lors de la première guerre mondiale, il se distingue par son aptitude au combat. Nationaliste de droite, c'est proche de l'Action française. Alphonse Aulard, « Une histoire de France royaliste », *Le Voltaire*, 12 janvier 1911, p. 3 ; Voir sa notice nécrologique dans *Le Monde* du 14 janvier 1969, p. 13 ; Registre matricule consultable aux Archives de Paris, Charles Eugène Cavaignac, matricule n°839.

une préface d'un ouvrage de l'abbé Antoine Dufournet, en 1942, il critique ouvertement l'histoire-science et ses méfaits : « rien, dans cette étude, ne rappelle ce que l'on nommait autrefois l'influence du milieu, suivant des thèses assez faussement scientifiques »⁴⁶³. Son parti pris est suffisamment marqué pour en faire un historien conservateur.

Cette école historique n'est assurément pas une nouveauté de la période. L'école conservatrice préexiste à notre période, commencée en 1931, comme le montrent les succès rencontrés à partir des années 1924 et 1925, et l'héritage des historiens contrerévolutionnaires du XIX^e siècle. Cependant, la densité des références, la présence dans les collections éditoriales et le succès rencontré font de ces deux décennies un âge d'or de ces références, adressées à la fois au grand public et au public lettré. Ces historiens de plume sont les héritiers d'une sphère d'activité essentiellement littéraire⁴⁶⁴, datant de l'époque moderne, qui s'est progressivement autonomisée au XIX^e siècle. La rédaction d'ouvrages historiques n'étant pas une profession organisée, chaque auteur s'inscrit dans ce registre, sans pour autant que son activité soit pleinement historique. Pour autant, l'interprétation politique du passé permet à ces auteurs de constituer une école historique. Celle-ci est pleinement identifiée par la société. Pour preuve, Georges Champenois, directeur du quotidien *L'Ami du peuple*, lancé par François Coty⁴⁶⁵, publie en 1930, *Le sabotage officiel de l'histoire de France* : le journaliste et critique réalise une enquête auprès de personnalités politiques, d'intellectuels, d'écrivains et d'historiens, ayant pour point commun une tendance conservatrice, sinon réactionnaire. Paul Bourget met en avant des maîtres sûrs, comme Fustel de Coulanges, Hippolyte Taine, Frantz Funck Brentano, Lenôtre, alors que Pierre de La Gorce et Louis Bertrand soulignent tous deux le danger d'une histoire officielle fautive et démagogique. De fait, la population d'auteurs est difficile à cerner, et les contours de ce sous-ensemble le sont tout autant. Un historien universitaire, professeur à la Sorbonne, Gaston Zeller définit l'école académique à l'occasion de la sortie d'un volume de Jean Albert-Sorel :

« Il suffira de peu de mots pour le caractériser. Il se range de lui-même parmi les producteurs de l'école académique. Car les auteurs cités sont de préférence, sinon même exclusivement, M. Louis Madelin et M. Pierre Gaxotte, ou même tout simplement Taine. C'est assez dire qu'on se plonge en le lisant dans une atmosphère étrangère aux préoccupations de l'histoire en marche »⁴⁶⁶.

L'analyse intertextuelle, soit la mise en relation d'un ensemble d'œuvres, révèle des orientations spécifiques. En premier lieu, cette historiographie se démarque par un refus de la

⁴⁶³ Antoine Dufournet, *La jeunesse de Saint-François de Sales, 1567-1602*, Paris, Grasset, 1942, p. 9.

⁴⁶⁴ Gisèle Sapiro, « Mesure du littéraire », *Histoire & mesure*, 23, 2, 2008, p. 35-68.

⁴⁶⁵ Ralph Schor, « Xénophobie et extrême-droite : l'exemple de « L'Ami du Peuple » (1928-1937) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 23, 1, janvier-mars 1976, p. 116-144.

⁴⁶⁶ Gaston Zeller, « Bulletin historique », *Revue historique*, 204, 74, p. 240-270.

spécialisation, mais plutôt des préférences thématiques marquées, notamment sur l'époque moderne, et sur des sujets biographiques de souverains ou de grands feudataires du royaume. Le *Siècle de Louis XV* de Pierre Gaxotte illustre cette inclinaison historiographique. Les pages finales de son volume sont consacrées aux intendants, à leur rôle, et aux actions entreprises, encore visibles sur le territoire français : routes, canaux, forêts, hôtels. Cette description harmonieuse du royaume de France se clôt sur la description de la mort du souverain. La grandeur d'âme du monarque rejoint alors celle du pays, dans une même vue historique. Cette interprétation historique, volontiers holiste, fantasmant une société unie, en ordre derrière son roi, remporte un franc succès⁴⁶⁷. La valorisation d'une forme de tempérance sociale chez les monarques se retrouve dans l'ensemble des volumes.

L'histoire capétienne repose sur une écriture spécifique dans la mesure où elle investit un espace flou et indéterminé entre l'exposition d'une vérité historique et les propriétés du texte littéraire. En effet, le texte historique a pour lui la spécificité de réunir à la fois l'idéal de véracité du texte scientifique et la « fonction d'auteur » du texte littéraire⁴⁶⁸. Les historiens concernés investissent ce hiatus, et cultivent le flou entre les deux pôles. Titré, proposé et défendu comme une histoire, le récit académique s'oriente vers des effets littéraires, qui ont la vertu pédagogique de rendre les faits passés plus proches du potentiel lecteur et d'effacer symboliquement toutes médiations, en postulant une reproduction⁴⁶⁹. Dans la veine de l'école narrative, héritiers de Prosper de Barante et d'Augustin Thierry, ces historiens se placent dans une histoire particulièrement linéaire. L'inspiration historiographique est proche de celle du roman, mais elle marque une transition, un point d'équilibre entre l'ancien mode de compréhension du monde, transmis par une veine littéraire, et une histoire plus structurée et documentée, héritée de la fin du XIX^e siècle. Jacques Bainville tente de la définir : « [Notre] conception de l'histoire est simple. C'est celle du bon sens. Pourquoi juger la vie d'un pays d'après d'autres règles que celle d'une famille ? »⁴⁷⁰. Les événements étudiés sont, dès lors, davantage perçus comme des preuves d'un trait historique général que comme le support d'une interrogation. La clientèle de ces volumes, à savoir les classes moyennes et la bourgeoisie selon la presse qui relaie les publications, tient à ce régime de vérité

⁴⁶⁷ Raoul Girardet rappelle combien ces ouvrages historiques ont été importants dans sa formation intellectuelle. Raoul Girardet, « L'ombre de la guerre », Pierre Nora (dir.), *Essais d'ego-histoire*, Paris, Gallimard, 1987, p. 139-171.

⁴⁶⁸ L'expression est empruntée à Michel Foucault, « Qu'est-ce qu'un auteur ? », *Dits et écrits, Tome 1*, Paris, Gallimard, 1994, p. 729-821.

⁴⁶⁹ Jean-François Fitou avance que « le passé, à leurs yeux, se constitue à la fois comme réservoir d'exemples (réversibles, on le sait) et comme champ de bataille idéal des débats contemporains ; un échiquier en somme, à la configuration immuable, où s'affrontent des pièces toujours dotées de la même valeur en des combats éternels et jamais tranchés ». Jean-François Fitou, « Comment on réécrit l'histoire : Louis XIV de Lavis à Gaxotte », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 44, 2, 1989, p. 479-497.

⁴⁷⁰ Jacques Bainville, *Heur et malheur des Français*, Paris, Nouvelle librairie nationale, 1924, p. 294.

hybride, d'une histoire à la fois prouvée et probante, mais qui requiert une structuration spécifique. Pour preuve, au début des années cinquante, les œuvres de Pierre Gaxotte, de Pierre de Nolhac et de Georges Lenôtre figurent parmi les références incontournables de la « Bibliothèque idéale », au sein de la catégorie d'une « Histoire qui se lit comme un roman »⁴⁷¹.

Le programme historiographique tient au pari fidéiste de Montaigne : la vérité historique étant une aporie, seul l'enseignement de la tradition peut donner des certitudes historiques. Cette pratique historienne renvoie à une autre histoire savante, celle du XVII^{ème} siècle, où l'aspect littéraire du récit constitue le cadre d'expression d'une vérité historique. Les historiens « académiques » s'opposent à la stylistique de l'histoire méthodique, notamment en pointant du doigt la supposée interprétation distanciée des faits historiques. Pierre Champion, dans une préface d'un ouvrage, critique ouvertement l'histoire-science et ses méfaits : « Rien, dans cette étude, ne rappelle ce que l'on nommait autrefois l'influence du milieu, suivant des thèses assez faussement scientifiques »⁴⁷². Les notes de bas de page sont ainsi beaucoup plus rares que dans les ouvrages scientifiques, ou utilisées pour le strict minimum⁴⁷³. Face à la lourdeur de l'exercice documentaire, accusée de casser le récit historique, les historiens académiques prônent une histoire plus littéraire, rhétorique, ornementale, qui privilégie le sens par rapport à la science. Cela n'empêche pas de faire figurer quelques notes de bas de pages pour prouver l'effort méthodique accompli : « [Pierre Gaxotte] nous apporte de la Révolution française une version qui n'est point celle que nous tenons pour vraie, mais il le fait avec un talent de forme et une richesse de documentation qui rendent son travail très intéressant »⁴⁷⁴. L'expression de Philippe Boutry, d'historiens appartenant à une même « communauté émotionnelle »⁴⁷⁵, semble justifiée. S'agissant d'une écriture historique au souffle court, l'historien suit un parcours biographique ou chronologique et place le lecteur dans une position de personnage omniscient, qui tient moins à être surpris qu'à être conforté dans une culture historique préexistante. Ce rôle incarne une autre autorité, plus académique et plus littéraire. Les historiens tiennent à distance les éventuelles critiques sur la scientificité de leurs propos au moyen de prolepses en introduction de leur ouvrage.

⁴⁷¹ « Tenant compte des goûts des Français, tels qu'ils ont été exprimés à nos reporters, nous avons simplement voulu présenter à nos lecteurs une "bibliothèque idéale" pour se distraire intelligemment », *Réalités*, 114, juillet 1955, p. 58.

⁴⁷² Antoine Dufournet, *La jeunesse de Saint-François de Sales, 1567-1602*, Paris, Grasset, 1942, p. 9.

⁴⁷³ Anthony Grafton, *Les origines tragiques de l'érudition. Une histoire de la note en bas de page*, Paris, Éd. du Seuil (La librairie du XX^e siècle), 1998.

⁴⁷⁴ « Les livres politiques, La Révolution française, par M. Pierre Gaxotte », *La Renaissance : politique, littéraire et artistiques*, 25 mai 1929, p. 14.

⁴⁷⁵ Philippe Boutry, « L'Action française, la Révolution et la Restauration », Michel Leymarie et Jacques Prévotat. *L'Action française : culture, société, politique*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2008, p. 25-59.

L'ancrage dans le réel est une autre caractéristique de ce type de récit, où le lecteur se rattache à une histoire figurative plutôt qu'à des abstractions⁴⁷⁶. Dans le cas d'un G. Lenôtre, les descriptions sont particulièrement denses et parfois fictionnelles. Elles permettent au lecteur de s'immerger dans une époque, et d'adhérer à la proposition historique. Le pari en est ambigu : le travail est en partie littéraire, avec des pans entiers de création pure, alors que l'administration de la preuve est apparente avec un usage des citations, rarement détachées du corps du texte, mais insérées dans le récit, pour privilégier une forme de continuité. De fait, les volumes sont particulièrement contextualisés, de façon à placer le lecteur dans le contexte d'une époque. L'aspect vivant n'est pas laissé de côté : pour un historien comme Pierre Champion, quand Charles VI reçoit un message, il le fait avec « douceur ». Le même Pierre Champion se lance audacieusement dans une histoire des sens : « On sent qu'il fait froid dans la tour »⁴⁷⁷.

Malgré les licences artistiques, il s'agit d'écartier deux dangers, d'une part le danger de l'abstrait, et d'autre part, la veine romantique ou dramatique. Octave Aubry met ainsi en garde le lecteur à propos de son *Roi de Rome* : « ne parlons point des thèmes dramatiques brodés autour de l'Aiglon. Ils ont eu cet utile effet de maintenir dans les masses le souvenir du reclus en uniforme blanc, et l'on peut penser qu'après tout, ils l'ont moins trahi que beaucoup d'historiens »⁴⁷⁸. En se tenant à distance des dramaturges, comme Edmond Rostand, et des historiens rivaux comme Édouard Driault, la volonté de l'académicien français est de creuser son propre sillon. Les vertus didactiques de son travail sont confortées, à chaque chapitre, par un déroulé chronologique, permettant de résumer les grandes scissions de l'épisode historique. Bien qu'incarnant une historiographie totalement différente, Georges Lefebvre décrit, en négatif, l'intérêt de l'histoire capétienne face à une histoire plus scientifique, quand il décrit des professeurs qui n'ont pas su « éveiller l'imagination par le spectacle pittoresque, fourmillant et bariolé du passé, sans intéresser la raison par la recherche des causes, sans la mettre en rapport avec la vie ». Il poursuit plus loin sur le talent de l'homme de lettres qui « revendique comme siens le talent de ressusciter la couleur et le pittoresque du passé »⁴⁷⁹. La configuration des ouvrages est souvent la même avec la

⁴⁷⁶ Marc Bloch, en contempteur de ce registre historiographique, condamne cette « forme embryonnaire du récit, longtemps encombrée de fictions, plus longtemps encore attachée aux événements les plus immédiatement saisissables ». Voir Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire*, Paris, Armand Colin, 1997 [1949], p. 43.

⁴⁷⁷ Pierre Champion et Paul de Thoisy, *Bourgogne, France, Angleterre au Trait de Troyes : Jean de Thoisy, évêque de Tournai, chancelier de Bourgogne, membre du Conseil du Roi, 1350-1433*, Paris, Éditions Balzac (Nouvelle collection historique), 1943, p. 77.

⁴⁷⁸ Octave Aubry, *Le roi de Rome*, Paris, Fayard (Grandes Études Historiques), 1932, p. 462.

⁴⁷⁹ Georges Lefebvre, « Réflexions sur l'enseignement de l'histoire », *L'Éducation nationale*, 41, 3 octobre 1946, p. 1-4.

proposition d'une aventure humaine, où l'histoire est le fond d'un miroir, où les enjeux du présent se réfléchissent.

Si la différence est volontairement marquée avec l'histoire purement anecdotique, l'histoire capétienne s'oriente vers une histoire à hauteur d'hommes, donnant des informations sur le caractère, les volontés, les passions des personnages historiques. Le primat de la biographie historique montre l'attachement aux grands personnages, qui permet aux auteurs de pleinement exprimer une histoire psychologique. Dans *L'empire de Napoléon*, Louis Madelin explique les difficultés impériales à partir de 1811 par la santé chancelante de Napoléon, ainsi que ses nouvelles préoccupations familiales. Une des principales qualités de l'histoire académique réside, pour ses défenseurs, dans sa capacité de reviviscence, laissant toute sa place à la dimension humaine, avec ses effets dramatiques⁴⁸⁰, et ses sentences irrévocables, comme celle faisant de Marie-Louise « une tête faible et légère »⁴⁸¹. La mort des souverains constitue une épreuve de style incontournable, un passage attendu, voire un morceau de bravoure. Octave Aubry fait de la mort⁴⁸² de Napoléon I^{er} une fresque où percent la souffrance rédemptrice ainsi qu'un mysticisme singulier : « Si humain pourtant, il passe hors du plan des hommes. Les scories tombent. La souffrance l'épure. Sur le seuil de sa tombe, comme Prométhée visité des Océanides, il sent monter vers lui la pitié, le regret, l'admiration de la terre. [...] Pas de mort plus haute depuis celle de Jésus »⁴⁸³. De fait, le volet psychologique de cette histoire est particulièrement dense et l'historien s'épanouit en tant que portraitiste. Pierre Champion en est l'exemple le plus frappant, en identifiant Jean Sans Peur comme « un grand homme terrible, ignorant tout scrupule »⁴⁸⁴, agissant « sournoisement »⁴⁸⁵, alors que Pierre Gaxotte revendique dans son *Siècle de Louis XV* de redonner au roi une conscience politique, que lui auraient dénié les encyclopédistes et les historiens romantiques. Le titre de l'ouvrage est donc moins un programme historiographique, suggérant une enquête d'histoire collective, que le signe de l'influence séculaire du roi de France. L'ensemble du volume est un portrait à la fois historique et psychologique du roi. La correspondance du roi, citée, valorisée et interprétée, met en avant sa hauteur de vue, ses talents de diplomate dans une volonté de

⁴⁸⁰ « Mais avant de quitter les Tuileries, à trois heures du matin, sans prévenir personne, traversant à pas de loup la chambre où bouge la lueur des veilleuses, il viendra regarder encore une fois, dans le lit où il dort, poings clos et bouche ouverte, son petit roi, *qu'il ne reverra plus* », Octave Aubry, *Le roi de Rome*, Paris, Fayard (Grandes Études Historiques), 1932, p. 116.

⁴⁸¹ *Ibid.*, p. 185.

⁴⁸² L'exil et la mort de Napoléon I^{er} constituent des moments-clés des histoires napoléoniennes. Voir Natalie Petiteau, *Napoléon, de la mythologie à l'histoire*, Paris, Éd. du Seuil (Points Histoire), 2004.

⁴⁸³ *Ibid.*, p. 171.

⁴⁸⁴ Pierre Champion et Paul de Thoisy, *Bourgogne, France, Angleterre au Traité de Troyes : Jean de Thoisy évêque de Tournai, chancelier de Bourgogne, membre du Conseil du Roi, 1350-1433*, Paris, Éditions Balzac (Nouvelle collection historique), 1943, p. V.

⁴⁸⁵ *Ibid.*, p. 62.

réévaluation d'un monarque en partie méconnu, et souffrant des ombres portées de son prédécesseur et de son successeur. Enfin, Auguste Bailly offre un cas d'école, à mi-chemin entre la vulgarisation et l'étude de mœurs, avec des questionnements psychologisants qu'il fait indiquer dans sa prière d'insérer :

« Dans quelle mesure le pouvoir [de Mazarin] dépendait-il de l'amour de la reine et dans quelle mesure était-il amoureux lui-même ?... Que valent les attaques, les calomnies, les injures qu'il a subies avec tant d'indifférence apparente ?... Quels étaient ses points d'appui psychologiques, son fétichisme de joueur, sa foi dans son étoile ou son mépris de l'humanité ?... »⁴⁸⁶.

Cette histoire souvent hagiographique, à la fonction édificatrice est honnie par les historiens de l'Université ; Marc Bloch met en garde contre les « séductions de la légende ou de la rhétorique »⁴⁸⁷. Les deux versants de cette histoire académique, qu'il s'agisse de l'histoire psychologique d'un Pierre Gaxotte, ou de l'héritage plus lointain de la petite histoire d'Octave Aubry, utilisent des artifices différents, pour une même finalité, avec un récit historique à fonction édificatrice. La finalité est bien résumée par Gérard Walter à propos du *Frédéric II* de Pierre Gaxotte : « écrit d'un style sobre et ferme, ce livre est vivant et vrai : il nous instruit et nous émeut »⁴⁸⁸. Cependant, c'est peut-être Franz Funck-Brentano qui décrit le mieux la plume académique :

« Je n'ai pas voulu écrire une histoire de la Renaissance, j'ai voulu en donner un tableau [...] Une histoire de la Renaissance en 4 ou 500 pages, étant donnée l'immensité du sujet, eût été de toute nécessité un récit sec et incolore par la multitude de faits, dates et noms propres qu'il eût fallu citer. [...] Mettre en relief les personnages qui m'ont paru les plus représentatifs de leur temps : les Médicis, les grands papes, Erasme, Savonarole, Rabelais, Ronsard, Joachim du Bellay, Catherine de Médicis – j'ai cherché à faire saillir sous les yeux du lecteur la Renaissance en sa vie vivante, en sa couleur, son caractère, sa physionomie. J'ai cherché à faire voir et senti, à faire vivre le lecteur, autant qu'il me serait possible, en cette époque lointaine, où, pendant de longs mois, préparant, écrivant ce livre, il m'avait semblé vivre moi-même »⁴⁸⁹.

Pour autant, bien que psychologique, descriptive et littéraire, cette histoire ne fait pas totalement l'économie d'un travail méthodique sur les sources. Pour son *Siècle de Louis XV*, Pierre Gaxotte mobilise la correspondance du roi, mais aussi des témoignages individuels, avec toujours une capacité d'incarnation du document. La lettre au ministre Machault d'Arnouville permet d'attester de la volonté de réforme du pays, et de la hauteur de vue du monarque. Pierre Gaxotte, en héritier d'Albert Sorel, croit « au culte des faits précis et incontestables », ainsi qu'« au souci constant de la vérité ». Les historiens académiques, étudiant la période moderne, se fondent sur les mémoires en se plaçant ainsi dans le lointain sillage des mémorialistes. Ils reprennent les travaux

⁴⁸⁶ Louis Bethléem, « Principales nouveautés », *Revue des lectures*, 24, 1, 15 janvier 1936, p. 87.

⁴⁸⁷ Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire*, Paris, Armand Colin, 1997 [1949], p. 43.

⁴⁸⁸ Gérard Walter, « Pierre Gaxotte – Frédéric II », *Bulletin de la Société des professeurs d'histoire et de géographie*, 103-104, 35, novembre 1945, p. 22.

⁴⁸⁹ Franz Funck-Brentano, *La Renaissance*, 31^e éd., Paris, Fayard (Grandes Études Historiques), 1949, p. 5.

des acteurs du drame, qui sont pourtant des témoins récusables : figurent dans certains cas, des commérages, des calomnies repris à partir des libelles du temps. La geste littéraire, étudiée plus haut, montre une évidente filiation avec la littérature romantique, à même d'exalter les sentiments, individuels ou collectifs. Si un historien comme Pierre Gaxotte se démarque par un travail approfondi sur les sources, Octave Aubry, pourtant accueilli au sein de la même collection, utilise majoritairement des sources de seconde main, comme le montre la réédition de son *Roi de Rome*, en 1941. Le journaliste de *Je suis partout*, Henri Poulain, l'interroge au moment de la sortie du volume à propos sa méthode :

« M. Octave Aubry est moins loquace dès qu'on tente de parler de son œuvre d'historien. Il est toute indulgence pour [son collègue] Frédéric Masson. "Son seul tort, affirme-t-il fût de n'étudier Napoléon sans fouiller jamais les archives dispersées à travers le monde. [...] J'ai pendant trois mois, sur le fameux rocher, pris connaissance de milliers de textes précieux et étudié au British Museum les 246 volumes in-folio" »⁴⁹⁰.

Octave Aubry, en historien, souhaite donc se dissocier du travail d'un mémorialiste, comme Frédéric Masson ; quoique ce dernier ait réuni des milliers de documents sur Napoléon Bonaparte. Dans les faits, son travail historique s'assimile à une reconstitution historique qui doit beaucoup à des détails, souvent sourcés, mais il use de beaucoup d'apophtegmes, qui font office d'administration de la preuve. Le cadre biographique permet de suivre une aventure personnelle, avec un nombre conséquent d'anecdotes. Octave Aubry oscille entre le portrait psychologique et la petite histoire⁴⁹¹, comme le montre sa description crépusculaire du Roi de Rome, quand « l'amertume corrodait les dernières places jeunes et douces de l'âme de Reichstadt »⁴⁹². En établissant des parallèles avec le genre littéraire de la tragédie, un auteur comme Octave Aubry entretient le flou sur la nature de son travail, jusqu'au point de comparer le destin de son *Roi de Rome* à celui d'*Andromaque* de Jean Racine.

Il n'en reste pas moins que chaque volume de la collection des « Grandes Études Historiques » accueille des annexes, des notes de bas de page, et une bibliographie, plus indicative qu'exhaustive : perce ici la volonté d'accréditer le travail de l'historien, en le fondant sur des indications primaires et secondaires. Dans les faits, Octave Aubry poursuit le travail entrepris par G. Lenotre, en reprenant une forme de « petite histoire », en opposition à la grande, inaccessible, officielle. Selon le maître de la petite histoire, le travail sur les sources permet de fonder le récit : à cette fin, il mobilise des collections privées, mais aussi des fonds d'archives. La posture de l'historien-mémorialiste est alors l'effacement devant les sources, de façon à laisser penser que

⁴⁹⁰ Henri Poulain, « En parlant de leurs livres : Octave Aubry et Napoléon écrivain », *Je suis partout*, 12 mai 1941, p. 8.

⁴⁹¹ Octave Aubry dédie son livre à G. Lenotre, réputé être le maître de la petite histoire.

⁴⁹² Octave Aubry, *Le roi de Rome*, Paris, Fayard (Grandes Études Historiques), 1932, p. 409.

l'histoire va d'elle-même⁴⁹³. G. Lenotre constitue une référence incontournable pour Octave Aubry et d'autres historiens. Ce point se vérifie à sa mort en 1935, où Pierre Bessand-Massenet, en fidèle héritier de G. Lenotre, ouvre une collection qui lui est spécifiquement dédiée chez Grasset, intitulée « La Petite histoire ». Les titres des volumes attirent le regard : *Dossiers de police*, *Existences d'artistes*, *Paris qui disparaît*, alors que les interprétations politiques sont sous-tendues derrière les aspects inédits et pittoresques des volumes. Ce conservatisme historiographique, aux fins persuasives, se double d'un conservatisme politique. Dans cette dynamique, le cas de Jacques Bainville est éclairant. Ce dernier ne s'embarrasse pas du travail de recherche, mais prélève des informations dans des travaux déjà existants, comme ceux d'Auguste Himly, archiviste-paléographe de la fin du XIX^e siècle, spécialisé en histoire carolingienne, et en géographie, pour comprendre l'hostilité allemande depuis la Révolution française.

« Ce n'est ni par plaisir de nuire, ni par une rancune impossible contre les hommes d'une génération disparue, ni pour flatter je ne sais quelles passions des partis défunts, que nous avons fait ressortir de tant de documents et de témoignages le déshonneur qu'ils jettent sur les fondateurs de la République. Nous n'avons pas mis de système dans ces pages. Les faits y parlent tout seuls. Le peuple français a cru longtemps devoir de la reconnaissance à des hommes que leurs idées et leur politique, et non leur volonté, exposèrent à servir mieux l'étranger que leur propre patrie. Les peuples se trompent souvent sur leurs destinées et sur leur intérêt véritable. C'est une de ces erreurs-là que la France a commise en saluant dans le régime républicain un régime national. Nous savons aujourd'hui que la République est un legs du protectorat bismarckien. Nous le savons de science certaine. À le dire, à le démontrer, on n'injurie pas les hommes : on tire de l'histoire une leçon »⁴⁹⁴.

La subtilité historiographique est de placer les sources comme des assertions, constituant autant de preuves, à la manière d'une bibliographie de plusieurs pages de Pierre Gaxotte pour construire son *Frédéric II*. En somme, il s'agirait d'une histoire éloquente, au sens pascalien puisqu'« il faut de l'agréable et du réel, mais il faut que cet agréable soit lui-même pris du vrai »⁴⁹⁵. Mais celles-ci sont utilisées aussi comme des paravents, permettant de faire de l'histoire une propédeutique politique. En effet, les volumes rattachés à l'histoire académique se démarquent des autres par des prises de position, plus ou moins estompées, voire délibérément masquées derrière l'exposition des faits historiques. Ce rapport feutré à la politique est un des marqueurs du courant académique et contribue à le singulariser du reste de la production.

Ce type d'histoire manifestent des préférences politiques marquées, dans la mesure où les historiens concernés s'accordent sur des valeurs conservatrices, à l'instar d'Octave Aubry, avançant

⁴⁹³ G. Lenotre ne pratique pas l'édition historique de sources : celles-ci sont insérées dans des récits thématiques, à succès.

⁴⁹⁴ Jacques Bainville, *Bismarck*, Paris, Éditions du Siècle (L'histoire vivante), 1932, p. 122.

⁴⁹⁵ Blaise Pascal, *Pensées*, Paris, Dezoby et Magdeleine, 1852, p. 113.

le fait qu'une « civilisation véritable ne peut avoir pour base que le respect des choses sacrées »⁴⁹⁶. Dans le cas de Pierre Gaxotte, tout son travail historique se ressent d'une règle d'ordre et d'harmonie. Son attachement à la hiérarchie et à la discipline face aux libertarismes contemporains sonne comme un autoportrait. De fait, son travail historique se ressent de certaines « idées préconçues » : « il était condamné à prouver, coûte que coûte, ce qu'il voulait démontrer »⁴⁹⁷. Fidèle à ses idéaux politiques, il prend appui sur la royauté, la vraie tradition, pour mieux critiquer la fausse, toute construite autour du seul « Progrès ». Pierre Gaxotte, comme d'autres historiens académiques, semble reprendre à son compte l'expression de Charles Péguy, et d'une histoire essentiellement animée par la « sombre fidélité pour les choses tombées »⁴⁹⁸. Dans son travail, les mots se font plus durs pour le Parlement, l'Encyclopédie, les bourgeois, les associations, et beaucoup plus conciliants à propos de personnages historiques comme Fleury, Orry ou Choiseul... Le marquis de Roux agit de la même façon pour son étude de *La Restauration*, éditée en 1930, où celle-ci est valorisée en négatif d'une Révolution française, destructrice de l'ordre social et antinationale. Ce faisant, l'histoire académique suit un sens nationaliste, volontiers cocardier. Octave Aubry, dans son *Roi de Rome*, pose la question de la nationalité, et plus encore de l'identité du fils de Napoléon I^{er}. Après une jeunesse autrichienne, en vivant « à l'allemande », il redevient ainsi pleinement Français, en découvrant l'histoire de son père :

« Dès lors, bien que gardant de l'affection pour ses parents Habsbourg, d'esprit il est redevenu Bonaparte. Il ne songe plus qu'à la France, aux devoirs et aux droits qu'il tient de son origine. Il n' imagine plus un avenir qui en serait séparé. Sa seule patrie est celle de son berceau. Pour la regagner, il est prêt à tout risquer, à tout perdre. La souffrance, les déceptions n'entameront pas sa foi. Le fils de Napoléon a pu crier ses derniers appels en allemand : il est mort Français »⁴⁹⁹.

Les célébrations de la grandeur française et des lignées de souverains, dans différents volumes, sonnent comme une subjectivité assumée, à la manière d'un Jacques Roujon qui affirme « par de multiples aspects, [que] le XVII^e siècle symbolise la perfection politique »⁵⁰⁰ ou d'un Jean d'Elbée saluant « la continuité constructive de la monarchie à travers les siècles »⁵⁰¹. Ces invocations historiques d'une France éternelle mobilisent jusqu'à l'époque gauloise. Ferdinand Lot tente dans *La Gaule, les fondements ethniques, sociaux et politiques de la nation française*, de revenir sur la vulgate historique selon laquelle la France aurait des origines gauloises. En s'appuyant sur Fustel de

⁴⁹⁶ Octave Aubry, *Le roi de Rome*, Paris, Fayard (Grandes Études Historiques), 1943, p. 468

⁴⁹⁷ « Les livres politiques, La Révolution française, par M. Pierre Gaxotte », *La Renaissance : politique, littéraire et artistiques*, 25 mai 1929, p. 14.

⁴⁹⁸ L'expression est reprise d'« Ultima verba » de Victor Hugo, voir Charles Péguy, *Clio*, Paris, Gallimard (Nrf), 1942, p. 7.

⁴⁹⁹ Octave Aubry, *Le roi de Rome*, Paris, Fayard (Grandes Études Historiques), 1932, p. 464.

⁵⁰⁰ Henri Poulain, « Avec M. Jacques Roujon, Conti et Louis XIV », *Je suis partout*, 18 octobre 1941, p. 8.

⁵⁰¹ Gonzague Truc, « La critique des livres : Reines et rois de France », *La Gerbe, hebdomadaire de la volonté française*, 21 janvier 1943, p. 6.

Coulanges, il révisé l'hypothèse d'une France naissante avec le premier roi de France, Clovis, mais aussi la division entre Francs et Gaulois, théorisée par Augustin Thierry, où les premiers seraient associés à la bourgeoisie, alors que les seconds sont assimilés à la plèbe. Son discours se fait plus réactionnaire à propos du succès de ces interprétations : ces « vues, qui paraissent aujourd'hui d'une incroyable fausseté, ne pouvaient que séduire le monde des professeurs, des classes libérales, de la bourgeoisie, entendons la bourgeoisie instruite, dont elles flattaient la suffisance »⁵⁰². Les historiens académiques proposent une interprétation des faits historiques, contraire à la distance critique des historiens dits méthodiques, mais aussi opposée à une autre forme d'objectivité défendue par Lucien Febvre⁵⁰³. Jacques Bainville assume de proposer une histoire volontairement subjective et nationale : son *Histoire de France* valorise la longue continuité millénaire de la monarchie, pour mieux l'opposer aux soubresauts politiques de la période contemporaine. Tout son travail historique tend vers une nécessité monarchique, comme il le montre en ménageant « l'honorable maison capétienne » : « à cet endroit de notre histoire nationale, tournons la tête en arrière. En trois siècles et demi, avec des moyens d'abord infimes, les Capétiens sont arrivés à des résultats considérables. La France qu'ils ont formée a déjà grande figure »⁵⁰⁴. L'histoire fonde et détermine cette tendance nationale, l'inverse étant tout aussi fondé. Cette dialectique nationaliste se présente sous différentes formes mais reste un marqueur caractéristique de l'histoire académique. L'omniprésence volontaire des anachronismes montre la volonté de lire le passé avec les impératifs du présent : Jacques Bainville mentionne des communistes au moyen-âge, croit entrevoir les prémices de la Révolution sous les traits du protestantisme alors que Frantz Funck-Brentano indique que « les faiseurs de livres d'histoire [en viennent] à salir tout notre passé, voire dans les temps qui ont suivi la Révolution, le Premier Empire, la Restauration, le règne de Louis-Philippe, le Second Empire, bref, à l'exception de trois ou quatre années révolutionnaires, tout notre passé »⁵⁰⁵. La finalité de cette histoire est apologétique quant à l'œuvre monarchique, et de façon plus ou moins explicite, anti-démocratique⁵⁰⁶.

Les choix d'études de la troïka conservatrice constituée de Jacques Bainville, Louis Madelin et Pierre Gaxotte viennent conforter des idéologies politiques différenciées, mais qui ont toutes en

⁵⁰² Ferdinand Lot, *La Gaule, les fondements ethniques, sociaux et politiques de la nation française*, Paris, Fayard (Grandes études historiques), 1947, p. 9.

⁵⁰³ Lucien Febvre décrit le jugement de valeur en histoire comme l'expression d'un « seignobisme intégral », ou « l'historien rapetissée aux dimensions d'un conflit de personnes. Elle me fait froid dans le dos ». Olivier Dumoulin, *Marc Bloch*, Paris, Presses de Science Po, 2000, p. 283-284.

⁵⁰⁴ Jacques Bainville, *Heur et malheur des Français*, Paris, La librairie nationale, 1924, p. 356.

⁵⁰⁵ Georges Champenois, *Le sabotage officiel de l'histoire de France*, Paris, Librairie nationale, 1930, p. 37-38.

⁵⁰⁶ Pour autant, l'orientation politique n'est pas contradictoire avec la production de connaissances historiques. L'histoire est perçue comme un outil pragmatique, une propédeutique pour l'action politique.

commun un conservatisme marqué. L'Italie est un sujet d'étude apprécié de ses historiens mais c'est surtout l'attrait politique pour la péninsule italienne qui est palpable. Le comité France-Italie, présidé par Louis Madelin, milite ardemment pour une solidarité politique franco-italienne. Rejoint dans ses pèlerinages transalpins par des académiciens comme Paul Hazard, Henry Bordeaux ou Louis Bertrand⁵⁰⁷, Louis Madelin répond à la définition d'un « ambassadeur-chercheur »⁵⁰⁸, à la fois historien, voyageur et diplomate informel. Le projet politique d'entente latine, défendu par Louis Madelin, est imbriqué dans des considérations historiques larges. La civilisation romaine, le mouvement national, le sacrifice commun de 1915 forment une destinée commune à la France et à l'Italie, alors que le modèle fasciste en construction interpelle, et parfois séduit, des historiens conservateurs, à la fois hostiles au communisme et inquiets face au nazisme. Un autre vecteur politique conduit au nationalisme, comme dans le cas de Franz Funck-Brentano, qui clame ouvertement en avant-propos de sa Renaissance, son parti-pris : « Plusieurs des pages qui suivent m'ont valu l'épithète de "nationaliste". Nationaliste, si cela peut vous faire plaisir, et si vous voulez me faire plus de plaisir encore, dites que je suis "français". "France d'abord", disait mon administrateur à la Bibliothèque de l'Arsenal, Henri de Bornier »⁵⁰⁹.

L'orientation politique de certains historiens dits « académiques » est suffisamment marquée pour être l'objet de publications polémiques, comme celle d'Ernest Roussel, archiviste départementale, de formation chartiste, qui, en 1936, dans *Les Nuées maurrassiennes, étude critique des "croyances" historiques de l'Action française*⁵¹⁰, s'en prend aux interprétations historiques de Jacques Bainville et d'autres, en les renvoyant à leur statut de propagande politique. Plus de dix ans plus tard, en 1947, André Mirambel, agrégé de grammaire et helléniste reconnu, dans *La comédie du nationalisme intégral suivi de Jacques Bainville, historien prophète ?* reprend les attaques en les réactualisant à l'aune de la période de l'occupation.

Cette interprétation politique de l'histoire accuse des curiosités plus aiguës notamment au sujet de la Révolution française, qui concentre sur elle le feu des historiens académiques, en étant l'épisode historique le plus commenté, ainsi que le plus débattu. Maurice Reclus, en observateur et critique, décrit à propos d'un volume de Pierre Gaxotte :

« Cet écrivain appartient à une école d'historiens aux yeux desquels la Révolution française a constitué, dans son ensemble, une régression plutôt qu'un progrès, et qui, réagissant contre ce

⁵⁰⁷ Christophe Poupault, « Les voyages d'hommes de lettres en Italie fasciste », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 104, 4, 2009, p. 67-79.

⁵⁰⁸ Christophe Charle, *La République des universitaires : 1870-1940*, Paris, France, Éd. du Seuil, 1994, p. 360.

⁵⁰⁹ Franz Funck-Brentano, *La Renaissance*, 31^e éd., Paris, Fayard (Grandes Études Historiques), 1949, p. 5.

⁵¹⁰ L'ouvrage est préfacé par Charles Seignobos. Ernest Roussel, *Les Nuées maurrassiennes, étude critique des "croyances" historiques de l'Action française*, Paris, Flory, 1936.

qui est ou paraît être la doctrine officielle de la République, s'efforcent de faire apparaître la "véritable figure" de la monarchie française en poursuivant, entre ses institutions et celles de l'âge démocratique, une comparaison qui n'est pas toujours, il s'en faut, à l'avantage de ces dernières »⁵¹¹.

Nourrissant l'imaginaire collectif, au fondement d'une culture politique nationale, la Révolution est le régime matriciel qui clive les historiens⁵¹². Si les valeurs républicaines se diffusent, notamment par les institutions scolaires, depuis les décennies 1870 et 1880, l'interprétation réactionnaire de la Révolution reste fortement ancrée dans le paysage des études historiques, dans le sillage des ouvrages d'Augustin Barruel, Joseph de Maistre ou encore Hippolyte Taine⁵¹³. Une vulgate contre-révolutionnaire se maintient, en utilisant l'édition historique comme porte-parole. Des historiens, ou des hommes de lettres, signent des volumes plutôt réactionnaires, avec une insistance particulière sur les martyrs catholiques de la révolution, la destruction sacrilège du patrimoine religieux français, ou encore le travail de sape contre l'organisation sociale héritée de l'Ancien Régime. En valorisant certains témoignages aux dépens d'autres, cette histoire contre-révolutionnaire se diffuse sous la III^e République⁵¹⁴, en suivant la voie opposée des programmes scolaires ; l'esprit de partis l'emportant sur la patrie, et la misère sociale étant « plus affectée que réelle »⁵¹⁵, pour reprendre l'expression de Pierre Gaxotte. Les leaders démagogues, les échafauds, la justice dévoyée reviennent dans un même *lamento*, où sont valorisés les prêtres réfractaires, les espoirs royalistes. De même, le rationalisme jacobin abrogeant les valeurs et la centralisation délaissant les petites patries sont critiqués pour avoir ruiné le patient labeur millénaire de la royauté. En mettant en avant des témoignages personnels, la volonté est de se placer à hauteur d'homme, de façon à faire vivre le phénomène révolutionnaire et à mettre en perspective la rupture politique et sociale. Le discours historique « contre-révolutionnaire » est d'autant plus efficace qu'il s'adresse à un lecteur susceptible de s'identifier aux victimes de la Révolution. L'hostilité contrerévolutionnaire se remarque aux appareils bibliographiques, qui maintiennent une filiation réactionnaire, notamment en réutilisant les théories de Taine. Pierre Gaxotte réutilise ainsi l'image de foules sanguinaires, au « cerveau fêlé », violentes, sans ligne politique établie. L'épisode historique est vu comme un désastre national : les regrets des historiens se mêlent indissociablement à la recherche des responsabilités. La perspective complotiste d'une Révolution

⁵¹¹ Maurice Reclus, « Lectures historiques », *Le Temps*, 17 juin 1933, p. 3.

⁵¹² La presse ne s'y trompe pas en identifiant, par exemple, les « travaux des historiens réputés autrefois de droite [et] ceux des historiens de gauche ». Voir J. R., « Une nouvelle façon d'écrire l'histoire », *La Gerbe*, 91, 9 avril 1942, p. 6.

⁵¹³ Alice Gérard, *La Révolution française, mythes et interprétations, 1789-1970*, Paris, Flammarion (Questions d'histoire), 1970.

⁵¹⁴ Voir Sophie Wahnich (dir.), *Transmettre la Révolution française, histoire d'un trésor perdu*, Paris, Les prairies ordinaires, 2013.

⁵¹⁵ Pierre Gaxotte, *La Révolution française*, Paris, Plon (Les maîtres de l'histoire), 1936, p. 30, cité par Jacques Godechot, *Un jury pour la Révolution*, Paris, Robert Laffont, 1974, p. 356.

ourdie par les francs-maçons, les jacobins ou encore le royaume d'Angleterre, est étayée par les travaux d'Augustin Cochin, ancien chartiste, mort prématurément, mais couramment réédité dans les années 1920. Pierre Gaxotte et Jacques Bainville citent ses travaux, en vulgarisant et en appuyant fortement ses interprétations, donnant alors naissance à une doxa historiographique contre-révolutionnaire. La Révolution française est honnie pour ses principes, sa précipitation et son œuvre destructrice ; Pierre Gaxotte résume par exemple l'entreprise girondine à une « crise de folie sanguinaire »⁵¹⁶. Elle sert même de schème d'analyse à propos d'événements historiques. Paradoxalement, Jacques Bainville en vient à expliquer les divisions entre Armagnacs et Bourguignons par la Révolution française :

« Étrange ressemblance de ces scènes avec celles de septembre 1792. Plus étrange encore le soin des historiens à ne pas la marquer, comme si la révolution du dix-huitième siècle avait été un phénomène miraculeux ou monstrueux, mais unique et gigantesque, au lieu d'être un épisode à sa place dans la suite de nos crises et de nos renaissances, de nos retours et de nos folies »⁵¹⁷.

Cependant, les historiens se font œcuméniques dans les références mobilisées, en citant des proches, comme Charles Maurras par connivence politique, en valorisant des influences historiographiques à l'image de Hippolyte Taine et d'Auguste Cochin, mais aussi en faisant appel aux travaux d'historiographies opposées comme celle d'Albert Mathiez et de Jean Jaurès⁵¹⁸, en ne restituant pas la complexité de leurs travaux, qu'il s'agisse de la promulgation du maximum pour l'un ou pour l'intérêt unificateur de la guerre pour l'autre.

Au sein de cette historiographie capétienne, les interprétations peuvent varier d'une Révolution par trop maximaliste, influencée par l'Antiquité, en invoquant l'héritage de Fustel de Coulanges, à une Révolution dangereuse car sans direction et sans chefs, dans la veine d'un Taine⁵¹⁹. L'interprétation des historiens académiques des années trente et quarante repose aussi sur l'absence de rationalité politique ainsi que sur les volontés désordonnées du peuple français. G. Lenôtre le prouve en insistant sur le complot ourdi par les Révolutionnaires ou les multiples atteintes au pouvoir royal. Le principal centre d'intérêt de G. Lenôtre est la violence de la transition entre l'ancien régime et la Révolution française, avec un intérêt tout particulier pour les Chouans, ainsi

⁵¹⁶ Pierre Gaxotte, *La Révolution française*, Paris, Plon (Les maîtres de l'histoire), 1936 [1928], p. 231.

⁵¹⁷ Jacques Bainville, *Heur et malheur des Français*, Paris, La librairie nationale, 1924, p. 375.

⁵¹⁸ Philippe Boutry, « L'Action française, la Révolution et la Restauration », Michel Leymarie et Jacques Prévotat (dir.), *L'Action française : culture, politique, société, t. 1*, Villeneuve-d'Ascq, Presses du Septentrion, 2008, p. 25-59.

⁵¹⁹ Christian Amalvi a montré les différences théoriques, existant entre les historiens de la Révolution, notamment entre un Frantz Funck-Brentano mettant en avant le travail de centralisation administrative continué par la Convention, depuis le cardinal Richelieu, en opposition avec l'interprétation maurrassienne d'une Révolution menée par des « sociétés », contribuant à fragmenter la société et à la cliver par un individualisme forcené. Christian Amalvi, « Les conceptions de l'histoire selon l'Action française de 1910 à 1940 », Michel Leymarie et Jacques Prévotat (dir.), *L'Action française : culture, société, politique*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2008, p. 61-73.

que les victimes nobles de la Révolution. L'historien privilégie toujours un témoignage personnel plutôt qu'un croisement de sources, au détriment d'une lecture plus structurale et collective de la Révolution. Adrien Dansette suit la même logique : « La Révolution française avait détruit ; elle n'avait pas construit »⁵²⁰. Les historiens politiquement situés à droite, à l'interprétation contre-révolutionnaire, manifestent en retour une empathie, à tout le moins une nostalgie, pour l'Ancien régime. Louis Madelin constitue un cas d'école. Profondément marqué par l'enseignement d'histoire diplomatique d'Albert Sorel, dispensé à l'École libre des Sciences politiques, il développe une interprétation conservatrice de la Révolution. Formé à l'École des Chartes, à l'École française de Rome, agrégé et docteur en histoire, Louis Madelin ne trouve pas de poste dans l'enseignement supérieur, et se réfugie dans l'édition d'ouvrages historiques destinés au grand public. Le paradoxe tient au fait qu'un historien pourtant formé à la méthode sûre et érudite des plus grandes institutions historiques devienne un historien de plume, sacrifiant l'érudition à la vulgarisation. Le succès de sa biographie de Fouché, ainsi que le parrainage amical de Frantz Funck-Brentano auprès de la collection « L'histoire de France racontée à tous » le lance sur la voie d'ouvrages historiques portant sur la Révolution. Comme un symbole, son échec à la succession d'Alphonse Aulard à la Sorbonne, l'amène à l'Académie française en 1927. Si l'engagement conservateur est avéré politiquement, notamment par son inscription comme député des Vosges sous l'étiquette de la Fédération républicaine à partir de 1924, il l'est aussi d'un point de vue historiographique. Sa vision de l'histoire est néanmoins plus pondérée que celle de Pierre Gaxotte, et l'auteur ne cède rien à sa formation méthodique, en indiquant en fin de son ouvrage *L'empire de Napoléon*, pas moins de 54 pages de notes, particulièrement serrées, allant de l'indication bibliographique à la confidence personnelle, renforçant le lien invisible avec le lecteur.

Le discours opposé, venu de l'université, plus scientifique et plus patient dans la mise en œuvre, valorise d'autres approches quant à la Révolution. Les mentalités collectives, comme la Grande peur étudiée par Georges Lefebvre, le jeu des forces politiques et l'équilibre analysée par Philippe Sagnac, ou encore la lecture économique, assez serrée, de la part de Camille-Ernest Labrousse montrent la différence avec le courant académique. Le désengagement progressif mais structurel des historiens universitaires des enjeux politiques, au nom de l'objectivité et de la distance critique au présent, laisse le terrain à cette historiographie réactionnaire. Les commémorations de Cent-cinquantième de la Révolution française montre bien l'effacement des historiens universitaires⁵²¹, alors que l'interprétation contre-révolutionnaire se diffuse massivement par la

⁵²⁰ Adrien Dansette, *Deuxième République et Second Empire*, Paris, Fayard (Connaissance de l'histoire), 1942, p. 327.

⁵²¹ Pascal Ory, « La commémoration révolutionnaire en 1939 », Janine Bourdin et René Rémond (dir.), *La France et les Français en 1938-1939*, Paris, Presses de la FNSP, 1978, p. 115-136.

presse et par les publications éditées. Cependant, il faut nuancer cette vision binaire d'une histoire académique sans réelle opposition ou contre-discours. Albert Mathiez, fondateur de la Société des Études Robespierriennes, voit sa monumentale *Révolution française*, publiée en 1921, connaître des rééditions constantes. À la fin de notre période, le volume a connu entre neuf et onze éditions successives, selon les tomes.

Il n'en reste pas moins que l'histoire académique étudie la Révolution tout en l'abhorrant : la logique historique sert des finalités politiques. Georges Champenois, proche de l'histoire académique, l'indique clairement : « ni [la démocratie], ni [la république] ne doit redouter d'être mise en parallèle avec les formules et les institutions du passé ; ni l'une, ni l'autre n'a besoin de ces entorses à la vérité pour subir victorieusement l'épreuve d'une comparaison naturelle et nécessaire »⁵²². La démonstration historique, aux apparences fondées, permet de faire de la monarchie le régime idoine pour la France. Chaque volume, chaque thématique le démontre, au-delà de l'omniprésente Révolution. Cette histoire académique est une histoire ambitieuse, au sens d'une ambition politique, et non historiographique. Il s'agit de conduire le lecteur au constat d'une évidence : l'histoire montre que le régime politique est la monarchie. Une poétique de l'histoire appuie la démonstration, pour mieux vanter les mérites d'un passé fantasmé, aisément transposables dans le présent. Le pendant inverse est tout aussi fondé : les régimes républicains, ou démocratiques, sont honnis. Cette histoire a aussi son aporie : malgré l'irréductible distance entre les époques, entre un passé fantasmé et un présent assombri, il faut garder une proximité avec le régime disparu. La réduction des différences, l'accentuation des aspects psychologiques, permet de gommer les aspérités du temps et de rendre proche une histoire lointaine aux lecteurs. Les volumes visent ainsi à figer une période, à en arrêter les contours, à la vitrifier sous un vernis politique et biographique. En cristallisant des périodes historiques, l'histoire académique réifie un passé, qui sert autant une histoire du politique qu'une politique de l'histoire.

2.2. L'histoire-science : méthode, rationalité et synthèse

La présence de volumes plus scientifiques se remarque formellement aux titres, qui se démarquent du reste de la production par une plus grande prise de risque, ainsi qu'à l'inscription dans des collections au statut scientifique, comme l'« Évolution de l'humanité » ou encore « Peuples et civilisations ». Si numériquement, cette production ne domine pas le marché face à l'alternative académique, elle a le mérite de la continuité. Au début de la période, Louis Halphen

⁵²² Georges Champenois, *Le sabotage officiel de l'histoire de France*, Paris, Librairie nationale, 1930, p. 8-9.

insiste sur le maintien régulier des productions universitaires⁵²³, qui montrent à la fois la permanence du système universitaire et la vitalité des différentes approches. Les volontés énoncées dans ces volumes sont réellement scientifiques à en croire les déclarations d'intention, comme dans celle du volume de Georges Weill qui « fera honneur à la science historique française »⁵²⁴. La fidélité des auteurs à l'école méthodique est avérée, avec un sens critique aiguisé, en appliquant un inventaire des sources, parfois en les publiant, en explicitant les règles de critique interne et externe des documents. Pour les historiens de la deuxième génération méthodique, représentants du paradigme méthodique, les vertus scientifiques de l'histoire viennent d'un procédé sûr, théorisé, mis en pratique, et discuté au sein d'une communauté professionnelle. Les pratiques sont harmonisées : l'étude de l'histoire se refuse à étudier les consciences collectives, mais s'efforce de s'intéresser aux acteurs individuels, ainsi qu'à l'unicité des faits historiques : sans grande surprise, ces auteurs sont des professionnels universitaires. Au côté de cette histoire historisante, une histoire sociale est incarnée par l'équipe des *Annales d'histoire économique et sociale*, l'histoire est vue comme une science, soit tout le contraire d'« une avocasserie »⁵²⁵, subjective et partisane. Dans les deux cas considérés, l'histoire reste une connaissance positive, explicative et indépendante de jugements moraux. Les historiens sont nombreux à indiquer en prolégomènes de leurs ouvrages qu'ils souhaitent écarter deux dangers, à savoir celui de la tentation philosophique ou métaphysique, et celui d'une propédeutique à l'action. Dans cette intention de neutralité, les marques d'objectivité sont fréquentes et fonctionnent comme un garde-fou du récit historique ainsi qu'une marque de différenciation au regard d'une histoire plus rhétorique et plus partisane⁵²⁶. Georges Lefebvre préfère décrire son travail historique comme une compréhension économique de l'histoire plutôt qu'un simple « matérialisme historique », suggéré par son engagement politique⁵²⁷. Henry Joly, archiviste-paléographe, attaché à une stricte neutralité, ne se laisse pas séduire par les mirages trompeurs d'un patriotisme historique : « Du moins, pouvons-nous, sans torturer aucun texte et en accordant notre amour-propre à l'impartialité historique, retenir que la Corse connut, de 1553 à 1559, la domination française, qu'elle la trouva douce et qu'elle la regretta »⁵²⁸. Pour autant, malgré ses différences internes, comment l'écriture scientifique de l'histoire se distingue du registre

⁵²³ Louis Halphen note qu'il n'y a « ni ralentissement grave, ni fléchissement », Christian Pfister (éd.), *Histoire et historiens depuis cinquante ans. Méthodes, organisation, et résultats du travail historique de 1876 à 1926*, Paris, Alcan, 1927, p. 166.

⁵²⁴ Prière d'insérer pour *L'Europe du XIX^e siècle et l'idée de nationalité*, ALM 2000.1, Fonds Albin Michel, IMEC.

⁵²⁵ Lucien Febvre, « L'histoire dans le monde en ruines », *Revue de synthèse historique*, 88, 1920, p. 1-15.

⁵²⁶ Au demeurant, ces historiens peuvent s'engager en politique, notamment au centre gauche. Fabrice d'Almeida, *Histoire et politique en France et en Italie : l'exemple des socialistes, 1945-1983*, Rome, École française de Rome, 1998.

⁵²⁷ Marie-Claire Laval, « Georges Lefebvre : l'historien et le peuple », *Annales historiques de la Révolution française*, 237, 1979, p. 357-373.

⁵²⁸ Henry Joly, *La Corse française au XVI^e siècle, La première occupation, 1553-1559*, Lyon, Lardanchet (Histoire et mémoires, 1942, p. 192.

académique ? Forme-t-elle une scolastique historienne, comme le sous-entendent les critiques de l'histoire ?

Bien que chaque historien investisse un créneau historiographique particulier, et que les productions d'histoire scientifique ne présentent pas les caractéristiques d'un front uni⁵²⁹, il est néanmoins possible d'établir des recoupements. Face aux productions plus littéraires, il s'agit d'une histoire au ton plus critique face au document. En ce sens, la production se place dans la continuité des propos de Louis Halphen, qui, en 1927, insistait sur l'affermissement de l'esprit critique chez les historiens⁵³⁰. L'écriture est aussi plus sèche, avec un effacement relatif de l'auteur, et des effets littéraires mesurés : elle est pensée et conçue comme une « histoire réelle et sérieuse », placée en opposition à une « histoire romancée »⁵³¹, comme Jacques Cantier a pu le démontrer à propos de Jacques Bainville et Charles Seignobos, en comparant leurs écrits respectifs d'histoire contemporaine⁵³². Cette sobriété du récit historique, accompagnée d'une relative absence de l'historien dans celui-ci, montre la volonté d'exposition des phénomènes historiques plus que de la démarche. Cependant, les historiens aux profils plus universitaires ne s'interdisent pas des effets littéraires. *La Corse française au XVI^e siècle, la première occupation, 1553-1559* d'Henry Joly résume les enjeux d'une publication universitaire éditée. Son ouvrage est issu de sa thèse soutenue le 30 janvier 1922 à l'École des Chartes, sous le nom *L'expédition de Corse, 1553-1559 : un épisode de la rivalité franco-espagnole dans la Méditerranée occidentale*. Pour autant, malgré la rigueur proverbiale des archivistes-paléographes, l'auteur ne renonce pas à une geste littéraire :

« Le mercredi 23 août 1553, vers la fin de la matinée, quelques cavaliers de la garnison génoise poussaient jusqu'à la plage ; les guetteurs de la citadelle venaient de signaler des voiles surgissant à l'horizon. Les éclaireurs virent huit galères qui approchaient du rivage ; on n'en pouvait encore distinguer les pavillons. Mais les galères stoppaient et des canots s'en détachèrent. Chargés de soldats, dont les salades, les armures, les hautes piques étincelaient au grand soleil de midi »⁵³³.

Le passage montre que les historiens, même formés à la plus grande rigueur documentaire, attachent une grande importance au récit⁵³⁴. De fait, ces productions suivent une méthode

⁵²⁹ Le cas de l'élection de Philippe Sagnac est représentatif des tensions politiques liées à la Révolution française. En 1922, Albert Mathiez et Philippe Sagnac candidatent au poste d'Alphonse Aulard à la Sorbonne : l'échec du premier est dû, selon lui, à son caractère politique et à une campagne de presse menée par *L'Humanité* notamment. Voir James Friguglietti, « La querelle Mathiez-Aulard et les origines de la Société des études robespierristes », *Annales historiques de la Révolution française*, 353, 2008, p. 63-94.

⁵³⁰ Louis Halphen, « France », Christian Pfister (éd.), *Histoire et historiens depuis cinquante ans. Méthodes, organisation, et résultats du travail historique de 1876 à 1926*, Paris, Alcan, 1927.

⁵³¹ Maurice Baumont, *La faillite de la paix (1918-1939)*, Paris, Presses Universitaires de France (Peuples et civilisations), 1945, p. 661.

⁵³² Jacques Cantier, « Écrire l'histoire de son temps : à propos de quelques études consacrées à la Troisième République durant l'entre-deux-guerres », *Cahier d'Histoire immédiate*, 30-31, 2007, p. 97-111.

⁵³³ Henry Joly, *La Corse française au XVI^e siècle, la première occupation, 1553-1559*, Lyon, Lardanchet (Histoire et mémoires), 1942, p. 5.

⁵³⁴ Roger Chartier, *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétude*, Paris, Albin Michel, 1998, p. 15 et suivantes.

historique différente de celle abordée plus haut. La relation à la source est fondamentalement différente, dans la mesure où les fonds d'archives sont commentés, pour leur richesses ainsi que leurs lacunes. Alors que les ouvrages plus académiques mobilisent les sources comme la preuve visible d'une démonstration, les productions universitaires font de celles-ci la condition d'accès à la connaissance, dans une filiation méthodique particulièrement visible. Le processus interprétatif est aussi exposé, de la sélection des informations à leur agrégation dans un même ensemble. Là encore, la différence est grande avec le registre académique, qui privilégie le sens : les volumes des collections universitaires mettent en avant une plus grande relativité des faits. Le propos est moins sûr, mais paradoxalement plus fondé. Sans que l'on puisse le rattacher à une « théorie de la relativité », einsteinienne, ce doute établit, par contraste, des certitudes. Faut-il voir dans la production historique éditée la confirmation des clivages historiographiques préétablis ? Les historiens ne se pensent pas en totale rupture avec l'héritage méthodique, mais plutôt dans une continuité, plus ou moins revendiquée.

L'événement et l'explication causale des faits restent les constantes de tout travail historique à caractère scientifique. De fait, la conception de l'histoire reste bien plus idiographique que nomothétique. L'intérêt pour les nouvelles préoccupations, notamment économiques et sociales, ne sonne pas pour autant comme la renonciation à la méthode historique, héritée de la fin du XIX^e siècle. Si certains historiens s'emparent nommément des nouvelles thématiques, économiques et sociales, d'autres pratiquent des pas de côtés plus discrets. Dans tous les cas, cela ne coïncide pas avec l'abandon de la chronologie. Régine Pernoud l'indique bien : « Est-ce à dire qu'il faille négliger pour autant l'histoire "pragmatique", l'encadrement topo-chronologique ? Non, à coup sûr, car on ne présenterait alors qu'une histoire invertébrée et floue devant laquelle le lecteur français, avec ses habitudes de précision, risquerait d'être quelque peu interdit »⁵³⁵. Ces historiens font preuve d'une rigueur disciplinaire, dans le sillage des historiens méthodiques, qui fonctionne comme un mantra. Alors que les ouvrages plutôt académiques mettent en avant des formes de didascalies contextuelles avant leurs chapitres, les volumes plus universitaires mettent en scène la méthode historique, avec des citations isolées, des notes de bas de pages, un index. La citation des principales sources historiques, la bibliographie indispensable, les tables détaillées des volumes de la collection Clio, aux Presses universitaires de France, montrent l'exigence des contributeurs. Le travail historique n'est dès lors plus vu comme une finalité, un savoir abouti, en apparence définitif, mais bien comme un savoir cumulatif susceptible d'être amendé, continué, ou prolongé. Les prises de risques

⁵³⁵ Régine Pernoud, *Les villes marchandes aux XIV^e et XV^e siècles, impérialisme et capitalisme au moyen âge*, Paris, La Table ronde (Les grandes forces historiques), 1948, p. 9.

interprétatives sont bien plus limitées, alors que le fait historique est mis en avant. Henri-Irénée Marrou, dans sa célèbre « Tristesse de l'historien » :

« L'historien moyen s'estime d'ordinaire satisfait d'un récit, où la compréhension des hommes et des événements se dégage suffisamment de l'enchaînement des faits, sans qu'il soit besoin d'une élaboration spéciale. Quant à l'explication, elle se réduit à quelques suggestions très discrètes, jetées en passant, et qui ne mettent en œuvre qu'une psychologie élémentaire (ambition, patriotisme, peur, vénalité) »⁵³⁶.

Chaque historien tend à cultiver son sillon, en suivant une méthode personnelle⁵³⁷. René Grousset, auteur des *Croisades* pour la collection « Que sais-je », milite pour une histoire collective. Il tient à saisir un esprit du temps, empreint d'une forme de conscience collective. Influencé par Gustave Le Bon et Gabriel Tarde, il étudie les sentiments qui animent les masses pour mieux révéler l'unité de la société :

« La croisade se propagea avec une rapidité inouïe parce que ce fut une idée passionnelle, suscitant une mystique collective, comme plus tard l'idée de liberté, de nationalité, l'idée de justice sociale. Ce fut l'idéologie, ce fut la mystique créées à Clermont par Urbain II qui, agissant à plein sur la psychologie des foules, suscitèrent l'extraordinaire élan spirituel de 1095 »⁵³⁸.

Face aux productions académiques, souvent monographiques, les productions universitaires se distinguent par une inclinaison plus grande vers les synthèses. Il ne s'agit pas d'une déformation professionnelle, dans la mesure où ces histoires s'adresseraient plutôt aux étudiants, mais bien d'un parti-pris historiographique, se renforçant depuis la période méthodique. « Jamais on n'a vu pareille floraison d'ouvrages de synthèses dont l'objet est de retracer le développement général [de l'humanité] »⁵³⁹. Cependant, le pari historiographique de ces synthèses historiques reste ambigu, comme le prouvent les volumes de la collection « Histoire de la vie quotidienne » d'Hachette. Cette-ci tient à restituer les aspects de la vie de tous les jours, sous un angle historique. Dans *La vie quotidienne au temps de Saint-Louis*, publiée en 1942, Edmond Faral, professeur au Collège de France, conclue son propos sur l'impossibilité de donner une vision d'ensemble d'une période et avertit le lecteur des carences de son propos : « notre tableau a été fort incomplet et plusieurs de ses parties manquent de netteté ». Il statue ensuite sur l'impossibilité de dresser une histoire exhaustive : « Tous les éléments d'une société ne vont pas d'un même train. Un moment de l'histoire ne présente jamais, sinon dans des exposés artificiels, des situations simples ni un état

⁵³⁶ Henri-Irénée Marrou, « Tristesse de l'historien », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, 45, janvier-mars 1995, p. 109-132.

⁵³⁷ Paul-André Rosenthal le montre à propos du chemin singulier suivi par Fernand Braudel. Paul-André Rosenthal, « Métaphore et stratégie épistémologique : la Méditerranée de Fernand Braudel », Daniel Milo et Alain Boureau (dir.), *Alter-Histoire*, Paris, Les Belles Lettres, 1991, p. 109-126.

⁵³⁸ René Grousset, *Les croisades*, Paris, Presses universitaires de France (Que sais-je ?), 1944, p. 20.

⁵³⁹ Maurice Baumont, *La faillite de la paix (1918-1939)*, Paris, Presses Universitaires de France (Peuples et civilisations), 1945, p. 661.

d'équilibre stable entre les forces agissantes et les énergies constitutives »⁵⁴⁰. En effet, le chapitre IV sur l'ordre social ne mentionne que des généralités sur le moyen âge, en revenant sur le supposé asservissement de la société, sans pour autant mettre en évidence les dernières évolutions de la recherche historique sur le sujet.

L'autre caractéristique est la grande diversité interne des thématiques, comme le montre l'essor de l'histoire économique, de l'histoire sociale, de l'histoire religieuse ou encore de l'étude historique des mœurs. L'histoire économique reste marginale, avec Henri Hauser, Henri Sée, Paul Masson, Camille Labrousse, Prosper Boissonnade, Marcel Marion ou Georges Renard. En effet, l'histoire-science ne constitue pas un front uni, comme le montrent les dissensions au sein des revues et des institutions universitaires⁵⁴¹. Au reste, le registre scientifique de l'histoire n'est pas le propre des historiens universitaires. Gabriel Le Bras, docteur en droit, ou Ernest Labrousse, en économie, montrent que les étiquettes disciplinaires sont floues. Ces historiens par effractions entrent dans le domaine des études historiques par une entrée thématique, histoire des religions, histoire économique, histoire politique, qui autorisent un croisement entre l'histoire et d'autres humanités. La critique d'une forme d'autisme professionnel de la part des historiens, à partir de 1931, ne semble donc pas trouver de justification dans la production historique éditée.

À l'éclatement des thématiques répond la diversité des approches⁵⁴². En histoire médiévale, bien qu'occupant le même créneau chronologique, Louis Halphen n'est pas comparable à Marc Bloch, et chacun investit un créneau historiographique différent de son rival institutionnel⁵⁴³. Henri Berr, directeur de la collection de l'« Évolution de l'humanité », entreprend non pas de gommer ces différences mais de les regrouper dans un même ensemble éditorial. Il souligne dans la *Revue de synthèse historique* combien les luttes entre historiens prônant une voie comtiste ou critique, idiographique ou nomologique, sont en voie d'effacement. Les thèmes de l'« Évolution de l'humanité » montrent bien le caractère œcuménique d'Henri Berr, et le souhait à long terme, de pratiquer une histoire totale. L'avancée vers la psychologie sociale ainsi que les représentations collectives montrent l'évolution de l'historiographie. Cependant, des lignes historiographiques restent visibles. Les derniers feux de l'histoire méthodique se confondent avec une historiographie

⁵⁴⁰ Edmond Faral, *La vie quotidienne au temps de Saint-Louis*, Paris, Hachette (La vie quotidienne), 1942, p. 265-266.

⁵⁴¹ Lucien Febvre et Marc Bloch ne manquent pas d'insister sur les « schismes redoutables » au sein de la communauté historique, dans le premier numéro des *Annales d'histoire économique et sociale*. Marc Bloch et Lucien Febvre, « À nos lecteurs », *Annales d'histoire économique et sociale*, 1, 1, 1929, p. 1-2.

⁵⁴² Pour une géographie institutionnelle des historiens, se référer au « Tableau de classement du personnel enseignant et des assistants, au 1^{er} janvier 1936, conservé dans les archives de Philippe Sagnac, Dossier « Papiers personnels », AB/XIX/3525, Faculté des Lettres, Enseignement supérieur, Ministère de l'Éducation nationale, AN.

⁵⁴³ Valérie Tesnière, « L'histoire aux éditions Alcan », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, 28, 1990, p. 24.

au prisme national, avançant vers le présent, dans la continuité de la collection Lavis. Cependant, ces productions restent un récit des origines, avec l'idée d'un évolutionnisme, où les faits plus proches s'expliquent par les plus lointains. Pour les historiens moins âgés, les interrogations se font plus sociales, notamment au sujet de la Révolution, dans le sillage d'Albert Mathiez. Le renouvellement des approches se fait selon deux voies, avec l'étude des mentalités avec Georges Lefebvre et des données économiques avec Ernest Labrousse. Les progrès de l'histoire sociale sont particulièrement sensibles, tout comme l'histoire contemporaine qui connaît une avancée significative, avec les travaux de Georges Bourgin, Charles-Hyppolite Pouthas ou encore Félix Ponteil.

Ainsi se dessinent deux lignes de force dans la production historique, l'une en partie académique, l'autre, avec un profil plus scientifique. Mais cette différenciation est fondée sur la production historique et non à partir de structures socio-professionnelles. Henri-Irénée Marrou renvoie dos à dos les deux pôles, au mitan de la période, en 1939 :

« Je le situe entre deux cas extrêmes : l'un, hélas fréquent, est celui du pur savant, ivre d'objectivité, de positif, entre les mains de qui l'histoire s'effondre dans l'annalistique, un récit détaillé, "exact", mais vidé de tout sens de l'humain. L'autre est celui du Monsieur qui enfourche un dada, et « explique systématiquement tous les faits en les coulant dans un moule uniforme, idée à la mode ou idée fixe »⁵⁴⁴

Ainsi formulé, Henri-Irénée Marrou théorise la grande ligne qui fracture le champ des études historiques entre d'une part, le parti pris d'une intelligibilité historique, permise par une histoire plus littéraire, imageant le passé, et d'autre part, le pari d'une voie scientifique, plus relative, mentionnant les documents et discutant des acquis historiographiques⁵⁴⁵.

Ces dissonances historiographiques, confrontant une histoire vivante et une histoire scientifique, ne suffisent toutefois pas à épuiser l'ensemble de la production historique.

2.3. Polygraphes et écrivains ?

Le dernier bloc identifiable au sein de la production est constitué des para-histoires, ou des histoires de demi-genre. Dans tous les cas, elle semble être profane, à tout le moins étrangère aux deux grandes lignes historiographiques précitées. À première vue, leur insertion dans des collections historiques suffit à les caractériser comme historiques, mais l'étude de leurs contenus

⁵⁴⁴ Henri-Irénée Marrou, « Tristesse de l'historien », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, 45, 1995, p. 109-132.

⁵⁴⁵ Au reste, cette dualité entre histoire pragmatique et une histoire scientifique a été théorisée par Reinhart Koselleck. Ce dernier établissait un distinguo entre une histoire à visée pratique et une histoire plus processuelle. Dans les deux cas, l'histoire reste tout de même une connaissance, à caractère scientifique ou moral. Koselleck Reinhart, *L'expérience de l'histoire*, Paris, Éd. du Seuil (Hautes Études), 1997.

montre des différences formelles et structurelles face aux deux registres d'écritures précités. De quelles façons s'incarne-t-elle ? Bien que l'interrogation ne se résume pas à la seule signature, il s'agit pour la plupart d'auteurs, d'hommes de lettres et de polygraphes, intéressés par un sujet historique et qui en font une publication. Les dénominations, employées dans les correspondances, comme « homme de lettres », « écrivain », « littéraire » ne permettent pas de cerner leurs propriétés, si ce n'est d'induire un aspect littéraire plutôt qu'historique. S'ils n'ont pas la légitimité professionnelle ou institutionnelle des historiens des catégories précitées, ces auteurs s'engagent à donner formellement une histoire. André Maurois, dans une conférence sur l'histoire, qui suit de près sur la crise de celle-ci, indique : « J'ai toujours, non par dessein, mais presque malgré moi fait alterner romans, livres d'essais et d'histoire »⁵⁴⁶. Mais l'originalité de leurs parcours et la singularité de leur démarche donnent une écriture spécifique, et permettent de faire mentir l'adage selon lequel, « tout finit en Sorbonne »⁵⁴⁷.

Aux frontières de l'histoire, certains auteurs s'avèrent inclassables, à l'image de Gérard Walter, auteur prolifique pour la « Bibliothèque historique » de Payot. En tant que polygraphe, il construit une carrière éclectique et « inonde de volumes aux sujets les plus divers », sans revendiquer un domaine de compétences particulier. Devant l'impossibilité d'obtenir des éléments biographiques suffisamment précis, il est ardu de définir son parcours, si ce n'est par les commentaires qu'il suscite. Georges Lefebvre s'en prend à son statut d'« écrivain »⁵⁴⁸, alors que ses travaux sont reçus plutôt positivement par Lucien Febvre. Le même statut d'historien est disputé en ce qui concerne Adrien Dansette, qui donne une œuvre particulièrement dense sur l'histoire contemporaine de la France. Ses études de droit ne le prédestinaient pas à devenir un spécialiste de la France républicaine mais les synthèses politiques se succèdent au point d'être incontournables dans le paysage éditorial. La proportion de juristes est importante chez ces polygraphes, à la façon de Charles Pomaret, homme politique et de lettres, docteur en droit. Pour autant, la signature d'un historien autodidacte, ou d'un écrivain intéressé par un sujet historique n'est pas synonyme d'une totale renonciation à la scientificité du propos historique. Daniel Guérin, diplômé de sciences politiques, et non historien de formation, insiste dans ces échanges avec son éditeur Gallimard, à propos de sa *Lutte des classes : Bourgeois et bras nus*, sur le statut d'un « ouvrage

⁵⁴⁶ Extrait de l'entretien radiophonique entre André Maurois et Frédéric Lefèvre, « Radio-dialogue : Valeur de l'histoire », *Cahiers de Radio-Paris*, 15 janvier 1933, p. 939-947.

⁵⁴⁷ Paul Valéry, *Cahiers, t. 11 : 1925-1926*, Paris, CNRS, 1959, p. 136.

⁵⁴⁸ « Lettres du 5 et 10 septembre 1948 » dans James Friguglietti, « La correspondance de Georges Lefebvre avec Robert R. Palmer (1948-1959) », *Annales historiques de la Révolution française*, 358, 2009, p. 93-132.

de caractère scientifique ». Les « trois ans »⁵⁴⁹ de travail pour chacun de ses volumes lui servent à mener un repérage dans les archives et à assembler les informations, prouvant que son travail n'est pas de « seconde main ».

Les polygraphes affichent des comportements différenciés face aux règles de la méthode historique. La volonté est d'étudier un sujet, en étudiant les grandes lignes, sans s'encombrer des règles de présentation de la production savante. Charles Pomaret, dans son manuscrit sur Pellegrino Rossi, en 1948, défend son parti pris auprès de la maison Gallimard : « Le livre sera écrit de façon très littéraire et dégagée, sans citations et notes, mais sans tomber dans la biographie romancée »⁵⁵⁰. Si bon nombre de productions s'affranchissent du carcan méthodique pour garder une liberté de ton, les polygraphes les plus en vue prennent le soin de respecter les exigences méthodiques. Scrupuleux, méthodique et rigoureux, Léon Lemonnier écrit des biographies historiques, comme celle de René Robert Cavalier de la Salle, ou des études plus larges, par exemple sur les chercheurs d'or en Californie. Agrégé d'anglais, ayant suivi une formation universitaire, il accomplit alors un vrai travail d'historien, en exploitant des archives inédites en français. Ainsi pour mieux comprendre les gardes mobiles exilés, reconvertis en chercheurs d'or, il exploite les demandes d'exil de Français républicains, adressées au préfet de police. Son travail montre l'hybridation des enjeux littéraires et historiques. Moins tragique que pathétique, son histoire se veut une peinture réaliste de milieux marginaux. Il cite en épigraphe à sa *Ruée vers l'or en Californie* un passage de *Picrate et Siméon* d'André Beaunier : « Les annalistes ont tort de n'enregistrer que des batailles, des entrevues de souverains et des conclusions de traités ; la destinée d'un pauvre homme est plus significative et plus poignante ». Léon Lemonnier ne place pas son travail d'historien sous le seul signe de la connaissance scientifique mais aussi d'une geste littéraire. Ainsi le travail historique paraît moins formaté par une école de pensée, qu'une hybridation entre une veine littéraire, ici populiste, et une démarche historisante, voire pleinement historique dans le cas considéré. Il nomme un sous-chapitre « Les misérables »⁵⁵¹ dans une référence explicite au regard populiste. La description, poussiéreuse, sale, mortelle, du nouveau continent en fait un repaire de renégats issus du vieux pays. Pour décrire l'édification du nouveau monde, Léon Lemonnier lance qu'« il n'y a pas de pudeur dans cette société trop neuve »⁵⁵². Dans *La ruée vers l'or en Californie*, il fait de la côte ouest des États-Unis un refuge d'errances où les nationalités comptent moins que le vice et l'audace des

⁵⁴⁹ Lettre de Daniel Guérin à Gaston Gallimard, datée du 18 février 1950, Dossier 1271 Daniel Guérin, Archives Gallimard.

⁵⁵⁰ Lettre de Charles Pomaret à Gaston Gallimard, non datée, Dossier 2049 Charles Pomaret, Archives Gallimard.

⁵⁵¹ Léon Lemonnier, *La ruée vers l'or en Californie*, Paris, Gallimard (Suite des temps), 1944, p. 147.

⁵⁵² *Ibid.*, p. 337.

nouveaux habitants. L'apitoiement – « les pauvres sont les humbles »⁵⁵³ –, caractéristique du mouvement populiste, n'empêche pas les thèses les plus audacieuses. Ainsi, l'auteur donne une vision noire du modèle du *self-made man* jointe à une tout aussi sombre description du capitalisme :

« La ruée vers l'or illustre encore ce qui, aux yeux des ennemis les plus acharnés du capitalisme, est son vice le plus criant : l'armée au service de l'argent, les banques organisant des coups de force et faisant verser le sang pour leurs intérêts. [...] Les hommes qui se faisaient tuer n'obéissaient guère à autre chose qu'à leur propre cupidité, à leur désir de richesse ; ils n'avaient pas le sens de servir la patrie »⁵⁵⁴.

Dans sa conclusion enfin, l'auteur termine son propos par l'extension territoriale des européens, motivée par des buts basement matériels et spirituellement religieux :

« Tout a été bon au démiurge, même les révolutions d'Europe et les ruines particulières. Il a ramassé tous les gens qui étaient instables, mal à leur aise dans l'ancien continent ou dans le vieux monde à l'est des Rocheuses. Un grand coup de vent enlève tous les grains de poussière qui, déjà détachés de blocs de pierre, n'attendaient que lui pour s'envoler. L'expansion de la race blanche se continue ainsi. Les gens de 1849 viennent chercher à l'Ouest ce qui cherchaient les gens des siècles précédents : d'une part, comme les conquistadores, de l'or pour s'enrichir ; d'autre part, comme les puritains, une terre neuve où rien n'entrave la liberté de conscience. L'inquiétude de la race blanche fait sa grandeur, aussi bien sa basse convoitise de la richesse que ses plus nobles soucis spirituels »⁵⁵⁵.

Les succès d'édition rencontrés par Léon Lemonnier lui permettent de devenir une référence incontournable de l'histoire nord-américaine. Le domaine, jusque-là ignoré par les historiens universitaires, devient la spécialité d'un polygraphe, à la fois écrivain et traducteur, et *in fine* historien. Ses qualités d'écrivain, de romancier et d'historien sont appréciées, à l'image du chroniqueur de *La Gerbe*, qui salue son « œuvre d'historien et de psychologue »⁵⁵⁶. Seul Blaise Cendrars s'en prend ouvertement à lui, dans le cadre privé :

« La NRF vient de publier un énorme bouquin de Léon Lemonnier : *La Ruée vers l'or*, qui est un copieux commentaire de *L'Or*, vingt ans après sa parution et dont il suit grossièrement le canevas. Je ne suis même pas cité ! Pas plus que dans un précédent bouquin du même genre – à prétention historique paru il y a quelques années chez Payot [...] Ainsi va le monde »⁵⁵⁷

L'histoire n'étant pas un territoire délimité, les tentatives d'incursions de la part des écrivains sont nombreuses. Les éditeurs jouent de la confusion des registres en associant le talent de l'écrivain au « motif » historique. C'est ainsi qu'Albin Michel, par ailleurs éditeur de l'« Évolution de l'humanité », fait d'Edmond Pilon un maître de la « petite histoire », pour sa *Vie de famille au XVIII^e*

⁵⁵³ *Ibid.*, p. 147.

⁵⁵⁴ *Ibid.*, p. 456.

⁵⁵⁵ *Ibid.*, p. 458.

⁵⁵⁶ « D'un livre à l'autre : La guerre de sécession, par Léon Lemonnier », *La Gerbe, hebdomadaire de la volonté française*, 154, 24 juin 1943, p. 6.

⁵⁵⁷ Lettre de Blaise Cendrars à Jacques-Henry Lèvesque, datée du 23 mai 1944. Blaise Cendrars et Jacques-Henry Lèvesque, *Correspondance, 1922-1959*, Paris, Zoé, 2017, p. 257.

siècle, éditée en 1941. Si l'autorité d'écrivain d'Edmond Pilon est incontestée, en tant que Grand Prix de Littérature 1940, sa qualité d'historien l'est davantage, tout comme l'étiquette de « maître de la petite histoire », plutôt réservée à G. Lenotre et ses multiples rééditions. Les évocations artistiques et mémorielles du passé ne sauraient être comparées à des études formellement historiques, et pourtant Albin Michel joue de cette image à la fois historique et littéraire. Ce rapprochement de l'histoire avec la littérature n'est pas une exception : Philippe Olivera a pu montrer à propos de la littérature générale, qu'elle devenait de plus en plus vaste et englobante au cours de l'entre-deux-guerres, au point d'accueillir des essais politiques destinés au grand public. Les identités historiennes se troublent sous l'effet de cette proximité avec la littérature.

De manière singulière, certaines collections réunissent en majorité des non-historiens. Le parti-pris de la « Collection d'histoire sociale » de Georges Bourgin et d'Édouard Dolléans est original puisqu'il s'agit de faire signer des volumes par des non-historiens, sensibles à la cause sociale. Paul Chauvet⁵⁵⁸ en fait partie ; venu des Deux-Sèvres, il ne détient qu'un certificat d'études, avec une formation de forgeron. Ajusteur-mécanicien, il s'informe sur l'émancipation sociale, écrit dans *Le Peuple*, et devient, à partir de 1940, secrétaire général du Centre syndical français de Grande-Bretagne. Son ouvrage sur la prise de la Bastille se remarque par un travail sur des sources, mais aussi par des interprétations historiques suffisamment marquées pour ne pas être ambiguës, d'un Turgot « rognant les ongles » aux nobles du royaume, aux « grands privilégiés qui grugeaient le royaume »⁵⁵⁹. L'ouvrage se conclut par une vérité générale : « ceux qui crevaient de faim avant continuèrent de crever de faim après, car, comme le disait M. de la Fontaine, ce ne sont pas toujours ceux qui tirent les marrons du feu qui les mangent »⁵⁶⁰. Pour défense, Paul Chauvet avance que « ce n'est pas dans le figolage des phrases que se révèle le tempérament de l'historien, mais dans la présentation exacte et l'interprétation suivie des faits », alors que Georges Bourgin indique dans sa préface que l'histoire ne doit pas rester l'apanage des spécialistes, mais s'ouvrir à différents profils, pour mieux se renouveler :

« De fait quelle commune mesure entre ces petits jeunes gens en possession du diplôme du baccalauréat, et quelquefois de certains certificats de licence, mais totalement dépourvus de personnalités, du souci de la vie, et dont les connaissances, purement livresques, étaient aussi fragiles que le vernis des ailes des papillons, et ces auto-didactes, qui, tant bien que mal instruits des éléments fondamentaux de la connaissance, prenaient sur leur temps d'employés, d'ouvriers, de comptables, pour s'initier à des notions plus complexes et plus élevées, apportant, d'ailleurs,

⁵⁵⁸ Selon sa notice dans le *Dictionnaire Maitron*, Paul Chauvet (1900-1984) commence par des métiers manuels avant de s'investir dans les organisations syndicales, comme la CGT et la CGTU. Spécialiste des ouvriers du livre, il soutient une thèse d'histoire en 1952.

⁵⁵⁹ Paul Chauvet, *1789, L'insurrection parisienne et la prise de la Bastille*, Paris, Domat-Montchrestien (Collection d'histoire sociale), 1946, p. 5.

⁵⁶⁰ Paul Chauvet, *1789, L'insurrection parisienne et la prise de la Bastille*, Paris, Domat-Montchrestien (Collection d'histoire sociale), 1946, p. 215.

à cette entreprise, tout le sérieux, toute l'application, je dirai toute la foi qui la rendaient profitable, en même temps qu'à eux, à leurs maîtres et à leurs camarades ? [...] Les couches sociales qui renferment de pareilles personnalités constituent, à coup sûr, une réserve intellectuelle et morale qui rassurent ceux qu'inquiètent l'immoralité et la sottise, l'égoïsme et l'étroitesse d'esprit de la classe bourgeoise »⁵⁶¹.

Bien que des idéals-types apparaissent, il faut cependant se garder de toute hypostasie. En effet, la communauté historienne n'est pas une mécanique parfaitement huilée, où chaque historien aurait une étiquette « académique » ou « universitaire ». Différentes écritures cohabitent entre elles, avec des points de frictions, des marques de dissociations ainsi que des recoupements, dans la continuité de ce qu'avait montré Jean-François Fitou à propos de Pierre Gaxotte et Ernest Lavis. Entre ce jeu de plaques, un espace subsiste, avec des écritures historiennes plus incertaines. La production révèle alors une histoire plus ductile.

3. Des antagonismes épistémologiques

3.1. Un régime d'historicité exemplaire : l'écho de l'histoire

François Hartog a défini le régime d'historicité comme une expérience sensible du rapport au temps, un « va-et-vient entre [...] des passés »⁵⁶². Malgré sa grande labilité, ce terme d'« historicité » permet d'apprécier le jeu des temporalités dans les études historiques, en reprenant sous d'autres termes la proposition de Reinhart Koselleck, grâce à un temps historique construit par la tension entre deux catégories métahistoriques, à savoir un champ d'expérience et un horizon d'attente. En étudiant plus spécifiquement notre période, Pierre Laborie a bien montré que les événements des années 1940 sont lus collectivement à l'aune d'un passé sensible, d'un présent vécu et de formes d'anticipation du futur⁵⁶³. Passé, présent et futur se bousculent et créent une écriture spécifique, en l'occurrence historique⁵⁶⁴. Paul Valéry, lui-même, avançait l'idée d'un dialogue des temps, entre passé et présent, perçus comme « deux ères ». Il opposait « un passé qui n'est pas

⁵⁶¹ Paul Chauvet, *1789, L'insurrection parisienne et la prise de la Bastille*, Paris, Domat-Montchrestien (Collection d'histoire sociale), 1946, p. II.

⁵⁶² François Hartog, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Éd. du Seuil (La librairie du XXI^e siècle), 2003.

⁵⁶³ Pierre Laborie, *Les Français des années troubles. De la guerre d'Espagne à la Libération*, Paris, Éd. du Seuil (Points Histoire), 2003 [1999].

⁵⁶⁴ François Hartog avance que « [Le régime d'historicité] n'a pas la généralité d'une condition de possibilité, mais elle n'est pas non plus simplement dénotative. Son statut serait intermédiaire : elle travaille sur les tensions entre expérience et attente, les informe, les nomme, permet les comparaisons. Que des corrélations puissent être repérées entre régimes d'historicité et formes d'historiographie n'est donc pas surprenant et peut même être intéressant ! ». Voir le chapitre 8, « Sur la notion de régime d'historicité. Entretien avec François Hartog », Christian Delacroix, François Dosse et Patrick Garcia (dir.), *Historicités*, Paris, La Découverte, 2009, p. 133-149.

aboli, ni oublié »⁵⁶⁵ et un présent désorienté, tentant d'anticiper, sans succès⁵⁶⁶, le futur. Dans cette logique, l'écriture de l'histoire est conditionnée par les rapports respectifs entre présent, passé et futur, ou en d'autres termes, une « expérience du temps historique »⁵⁶⁷. Alphonse Dupront mentionne à la fin de la période l'importance cruciale de ce questionnement, qu'il nomme à sa façon, comme « la conscience, plus humble, plus fondamentale, du travail historique vivant, c'est-à-dire de notre attitude d'homme par rapport à l'histoire »⁵⁶⁸.

Au sein de la production, deux régimes d'historicité scindent la production historique éditée. Cette division ne vient pas totalement redoubler le clivage entre une histoire académique et une histoire scientifique. En premier lieu, les historiens tentent d'expliquer de façon causale le présent par une interprétation du passé. C'est le trait rémanent dans la majorité des ouvrages historiques, où l'historien tente de chercher dans le passé des objets d'études qui permettent de mieux comprendre les enjeux du présent⁵⁶⁹. L'histoire se veut alors être une matière édifiante, où la tâche de l'historien est d'établir un récit des origines, mettant en avant des causalités. Dans cette optique, l'historien s'échine à étudier des situations analogues entre le passé et le présent pour faire apparaître des enseignements, ou selon la formule consacrée, des « leçons » du passé. Un cas d'étude est donné par l'étude historique des déchirements franco-français, ceux-là même qui ont précipité les multiples crises sociales et politiques du pays, en 1934, 1936, 1938 et pour finir 1940. Les historiens adhérant plus ou moins consciemment à ce régime d'historicité tentent d'identifier des racines historiques à ces fractures nationales, en tentant de participer à une quête des origines, déjà énoncée par Jules Michelet⁵⁷⁰. L'histoire de France se confond alors avec celle des divisions politiques : le constat prévaut pour le moyen-âge avec une lecture nécessairement conflictuelle du royaume de France, suivant l'ordre chronologique, comme le montre le partage de la Lotharingie après le traité de Verdun, la croisade du pouvoir royal contre les Albigeois, ou encore le conflit entre Armagnacs et Bourguignons. L'interprétation est tout aussi valable et féconde pour les

⁵⁶⁵ L'expression est extraite d'une conférence prononcée le 16 janvier 1935, reprise dans Paul Valéry, « Bilan de l'intelligence », *Variété III*, Paris, Gallimard, 1936, p. 267-305.

⁵⁶⁶ « Il nous est impossible d'imaginer [l'avenir], et c'est là une grande nouveauté », Paul Valéry, « La politique de l'esprit », *Variété III*, Paris, Gallimard, 1936, p. 195.

⁵⁶⁷ Jacques Revel, « Pratiques du contemporain et régimes d'historicité », *Le Genre humain*, 35, 2000, p. 13-20.

⁵⁶⁸ Alphonse Dupront, « Histoire et paix », *Revue historique*, 206, 1, 1951, p. 33.

⁵⁶⁹ Cela renvoie à la première modalité d'écriture de l'histoire identifiée par Reinhart Koselleck, conçue comme une *historia magistra vitae*, un récit exemplaire, et dominante jusqu'au XVIII^e siècle. Reinhart Koselleck, *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, trad. de l'allemand par Jochen et Marie-Claude Hoock, Paris, Éditions de l'EHESS, 1990.

⁵⁷⁰ « Ah France ! Quelle chose es-tu donc et comment te nommerai-je ? », Jules Michelet, *Histoire de la Révolution française*, t. 3, Paris, Pilon et Levasseur (Collection Hetzel), 1868, p. 118.

périodes moderne et révolutionnaire, avec leurs lots de divisions politiques, des guerres de religion à la Fronde, des troubles révolutionnaires aux spasmes politiques du XIX^e siècle.

La répétition des désunions nationales laisse entrevoir chez ces historiens la perspective d'un temps de l'histoire cyclique. Comme régie par des lois intemporelles, la société française n'avancerait que par l'à-coup suscité par ses guerres internes⁵⁷¹. Ces parallèles historiques desservent avant tout des respirations nationales. Les guerres intestines – guerre de Cent ans, Fronde – font écho aux ères de construction, dont les avatars sont, dans l'ordre du temps, la période gallo-romaine, l'époque féodale, le Grand siècle. Ces sujets d'études ouvrent la voie à deux interprétations complémentaires, à savoir l'identification de parallèles historiques ainsi que la formulation de leçons historiques. La reprise de ces parallèles vise à créer des *exempla*, avec souvent la même structure, en trois temps ; la crise précédant la stase, ouvrant la voie à un redressement. Les événements historiques, qu'il s'agisse de faits ponctuels ou de périodes, montrent des répétitions. L'histoire bégaie⁵⁷² et offre la possibilité d'un diagnostic sur une situation présente, ou d'anticiper sur des événements futurs. Quelle que soit la période, de la période gallo-romaine, l'époque féodale, le Grand siècle, ou la Révolution, l'interprétation de l'histoire paraît cyclique, avec des traits rémanents dans l'histoire de France. Les guerres intestines et extérieures tendent à mettre en évidence un même événement rejoué, selon des modalités différentes. Cette lecture itérative s'apparente, pour reprendre la typologie de François Hartog, à un régime d'historicité héroïque, c'est-à-dire ancré sur des faits qui se répètent et se pérennisent, sans changements notables. Ce formalisme historique, remodelé et reconditionné selon le sujet considéré, peut compter sur des cas nombreux et parlants. Les désastres nationaux, qu'il s'agisse des terrains d'Alésia, d'Azincourt, des plaines d'Abraham, des sièges de Sedan ou de Dunkerque, le mettent en évidence. Cette généalogie des défaites est ancienne car déjà présente de manière synthétique et transpériodique dans l'*Histoire de France* de Jacques Bainville, au cœur des années 1920, mais est reprise de façon plus particulière pour chaque événement dans les volumes. Jacques Bainville revient sur la guerre de 1870 dans sa biographie de *Bismarck* : « placée par la défaite dans les conditions où Napoléon avait mis la Prusse, la France revécut la même histoire »⁵⁷³. Avec une acuité particulière après l'année 1940, les historiens mettent en évidence qu'il s'agit d'une défaite générique, soulignant les défauts ataviques de la France ; le

⁵⁷¹ « C'est en quelque sorte à une expérience statique du temps que correspond l'historiographie additive qui enregistre d'un événement à l'autre ce qui, chaque fois, y apparaît comme nouveau ». Reinhart Koselleck, *Le Futur passé : contribution à la sémantique des temps historiques*, trad. de l'all. par Jochen et Marie-Claire Hoock, Paris, Éd. de l'EHESS, 1990, p. 37

⁵⁷² Jean-François Fitou, « Comment on récrit l'histoire : Louis XIV de Lavisse à Gaxotte », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 44, 2, 1989, p. 479-497.

⁵⁷³ Jacques Bainville, *Bismarck*, Paris, Éditions du Siècle (L'histoire vivante), 1932, p. 122.

même thème fait florès dans la littérature générale⁵⁷⁴, avec une défaite de 1940 comme antité de l'histoire. Cette histoire ne se départit pas d'une forme de fatalité, dictée par des retours éternels. André Latreille constate que « comme toujours, les divisions des Français rouvrent la porte à l'étranger »⁵⁷⁵.

L'histoire événementielle constitue un vivier idéal pour les historiens, tentés d'extirper de l'histoire des moments singuliers à même de servir de leçons une fois explicités dans le temps présent. De même l'histoire biographique montre l'adéquation organique entre une individualité et une société : la conduite d'un roi, tout comme la personnalité d'un souverain, illustrent l'esprit d'un temps. La modération et l'habileté politique d'Henri IV sied à une société française fragilisée par les guerres de religion⁵⁷⁶, alors que le renforcement de l'autorité royale sous Louis XIV permet l'appellation d'un « Grand siècle ». Pour preuve, Pierre Champion étudie le règne de Louis XI. Sa description s'appuie sur des thématiques agrariennes et des considérations géopolitiques :

« Louis XI [fut] un despote qui a su écouter. Un homme d'expérience. Un très sincère ami de la paix, de l'unité, un niveleur, et un rassembleur des terres. Un soldat brave redoutant tous les hasards de la guerre. Un paysan de foi sincère, attaché au récit, à la terre, aimant le pays et ses gens, jusqu'aux plus humbles qui lui ont tout donné. Car le roi a voulu et veut toujours soutenir et maintenir que le royaume s'étend d'une part jusqu'aux Alpes, où est enclos le pays de Savoie, et, jusqu'au Rhin, où est enclos le pays de Bourgogne »⁵⁷⁷.

Louis XI est décrit comme étant en accord avec son pays, de façon organique. Dans le cas présent, la description de Louis XI semble trop appuyée pour être innocente. Les invocations successives du chef, du souverain apaisant, du soldat, du paysan, doivent beaucoup au contexte d'écriture et à la fidélité de Pierre Champion à Philippe Pétain. Plus encore, lorsque les finalités politiques, économiques, sociales ou militaires d'un souverain ou d'une personnalité incontournable sont atteintes, l'adéquation est totale. *A contrario*, la contingence, et son lot de malheurs, montrent les déséquilibres d'une société, qu'il s'agisse de la défection des Éduens avant la bataille d'Alésia, de la boue d'Azincourt, ou des maladresses du marquis de Grouchy. À cet égard, la guerre de Cent ans occupe une place singulière dans la production historique éditée. Auguste Bailly affirme que « parmi toutes les crises qui ébranlèrent la France jusqu'à menacer son unité son existence nationale, mais

⁵⁷⁴ Michel Mohrt insiste sur une France qui ne fait que « reperdre la guerre de 1870 ». Michel Mohrt, *Les intellectuels devant la défaite : 1870*, Paris, Bibliothèque du Capucin, 2004 [1942], p. 150.

⁵⁷⁵ André Latreille, *Comment s'est formée la France ?*, Paris, Presses universitaires de France, (Bibliothèque du peuple), 1942, p. 40.

⁵⁷⁶ Pour la période, les volumes concernant le roi Henri IV sont nombreux : George Edward Slocombe, *Henri IV, 1553-1610*, Paris, Payot (Bibliothèque historique), 1933 ; Marcel Reinhard, *La légende de Henri IV*, Paris, Hachette, 1936 ; François Duhourcau, *Henri IV, libérateur et restaurateur de la France*, Paris, Plon, 1941 ; Jean d'Elbée, *Le miracle d'Henri IV*, Lyon, Lardanchet (Histoire et mémoires), 1942 ; Marie-Madeleine Martin, *Aspects de la renaissance française sous Henri IV*, Paris, Plon, 1942 ; Marcel Reinhard, *Henri IV ou la France sauvée*, Paris, Hachette, 1943.

⁵⁷⁷ Antoine Dufournet, *La jeunesse de Saint-François de Sales, 1567-1602*, Paris, Grasset, 1942, p. 9.

dont elle sortit constamment victorieuse grâce à son merveilleux pouvoir de résurrection, la guerre de Cent ans est la plus universellement connue »⁵⁷⁸. Le royaume de France, occupé, ravagé, pillé et affamé par la perfide Albion, ne doit son salut qu'à l'unité progressive accomplie par l'action politique de Charles VII et l'élan mystique suscité par Jeanne d'Arc. Le cas offre une application concrète d'*historia magistra vitae*, tant le propos vise à donner un exemple concret pour la France défaite des années 1940. « La » défaite semble être non pas la même, mais une itération de plus dans une logique historique. L'histoire met en évidence la constante que l'âme française ne peut disparaître et que les redressements cycliques donnent matière à espérer pour les lecteurs. Le tableau synoptique de l'histoire de France montre des cas de grandes crises, suivis de redressements spectaculaires. L'œuvre d'Octave Aubry est à verser dans cette histoire linéaire, quoiqu'avec une perspective moins décliniste, où un destin théologique attend la France :

« Un désastre sans exemple a pu frapper une génération de Français qui s'étaient abandonnés. Elle n'a pas frappé vraiment la France. Car la France a en dehors des hommes son existence, sa vertu, sa mission, son destin. Qu'on le veuille ou non, c'est son histoire qui la défend le mieux. Sa vie est supérieure à la nôtre et nos fautes ne peuvent qu'un temps voiler son visage. Un jour viendra, proche peut-être, où il resplendira de nouveau, digne de la gratitude et de l'amour de tous les peuples. Les nuages qui l'ont obscurci ont été frappés déjà, le 15 décembre 1940, d'un premier rayon... »⁵⁷⁹.

En 1941, Philippe Sagnac, historien moderniste, dans son manuscrit intitulé « La formation de la France », refusé par l'éditeur Hachette, partage cette interprétation de l'histoire. Politiquement, l'historien moderniste milite pour une réforme générale de la France après la défaite de 1940, en se fondant sur l'expertise historique :

« La nécessité d'une réforme intellectuelle et morale – morale plus encore qu'intellectuelle. Mais comme il faut prévoir pour pouvoir, il faut d'abord bien penser. [...] Il faut remettre en honneur le bon sens et ses principes. Ceux-ci les Français ne les ignorent pas, mais ils ne voulaient pas les suivre. Aujourd'hui, c'est la contrainte de l'expérience. Il suffira de dire que les Français n'ont qu'à se pénétrer de l'histoire même de leur patrie, de réfléchir aux conditions de la formation territoriale, politique et sociale, intellectuelle et morale, et de retrouver le secret de la grandeur de la patrie dans les époques de labeur et de patriotisme qu'ont fait de l'Histoire de France non pas seulement l'histoire d'un Etat et d'une nation prise entre plusieurs, mais l'histoire même de la civilisation humaine depuis le XVII^e siècle »⁵⁸⁰.

Le temps national se confond alors avec le temps historique. Dans l'écriture même, ce lien entre passé et présent, omniprésent, est renforcé par l'utilisation de prolepses. Celles-ci permettent par anticipation d'introduire des événements postérieurs dans le récit historique et de fonder le lien

⁵⁷⁸ Auguste Bailly, *La guerre de Cent ans*, Paris, Fayard (Connaissance de l'histoire), 1943, p. 9.

⁵⁷⁹ Octave Aubry, *Le roi de Rome*, Paris, Fayard (Les Grandes Études Historiques), 1943, p. 469.

⁵⁸⁰ Manuscrit de « La formation de la France », Dossier « Manuscrit d'ouvrages, biographies et bibliographies », AB/XIX/3532, Fonds Philippe Sagnac, AN.

entre passé et présent, à la manière d'un Jacques Kayser⁵⁸¹ qui dédie son *Affaire Dreyfus* à Madeleine Lévy, petite-fille d'Alfred Dreyfus, morte à Auschwitz, en 1944⁵⁸². L'intrigue historique ne repose donc pas exclusivement sur les événements retranscrits, mais en miroir de moments plus tardifs, voire même contemporains. Régine Pernoud, dans son ouvrage *L'unité française*, valorise la construction patiente des rois de France et voit dans le règne de Louis IX l'expression d'une unité presque nationale autour de la figure royale :

« Avec le règne de Louis IX, on aborde une éclatante période de l'unité française. Il s'agit, non plus d'unité purement territoriale, mais, ce qui compte bien davantage, d'une unité morale, consacrée par la personnalité, à la fois originale et attachante, de ce roi-justicier que les siècles suivants devaient longuement regretter »⁵⁸³.

L'indication de la période postérieure fonctionne comme un rappel de la distance chronologique séparant le lecteur de 1944 du sujet de Louis IX en 1270. Les événements, les faits, les processus historiques prennent donc leurs reliefs dans une distance entretenue avec le présent. Elle réinsiste encore dans un second volume, cette fois concernant *Les villes marchandes* : « L'histoire, à la bien observer, trahit des lois permanentes. Elle nous montre sous l'action de quelles forces analogues, dans quelles conjonctures assez semblables, se sont donnés les successifs empires coloniaux »⁵⁸⁴. Le même mécanisme est utilisé par Joseph Calmette à propos du traité de Verdun de 843. En étudiant les rapports franco-allemands depuis le moyen-âge, l'historien médiéviste identifie le traité de succession de Charlemagne comme un péché originel, distillant son poison entre les deux territoires de part et d'autre du Rhin :

« On taille dans la chair vive de la France et de la Germanie, et surtout dans la chair vive de la France. Les coups de couteau des négociateurs de Verdun ont à la France des blessures qui ne seront jamais cicatrisées. Ces blessures saignantes se sont, au cours des siècles suivants, périodiquement rouvertes. Les territoires, ménagés dans cette zone à Lothaire, ont été éternellement contestés et disputés entre le germanisme et la culture gallo-romaine. Comment dès lors, par ses répercussions, dont plus d'un millénaire écoulé n'a pas assourdi l'écho, le traité de Verdun ne serait-il pas légitimement appelé le traité le plus important de toute l'histoire ? »⁵⁸⁵.

⁵⁸¹ Jacques Kayser (1900-1963) est juriste de formation, et suit une carrière de journaliste. Rédacteur en chef de La République, il s'investit en politique au sein du Parti radical socialiste, ainsi qu'à la Ligue des droits de l'homme. Suivant le général de Gaulle à Londres, il participe après-guerre à différentes missions culturelles de l'ONU. Il signe deux ouvrages historiques, *La vie de La Fayette* en 1928, et *L'affaire Dreyfus* en 1946. Son fonds d'archives, dense, couvre essentiellement son activité journalistique et politique, le seul dossier concernant ses publications ne couvre pas la période de rédaction des deux ouvrages précités, voir 465AP/36-48, KA 14 à 26, « Ouvrages de Jacques Kayser : publications et projets. 1948-1962 ».

⁵⁸² Il dédie son travail « À la mémoire de Madeleine Lévy, petite-fille d'Alfred Dreyfus qui, ayant accompli, elle aussi, comme son grand-père, son devoir de patriote français, et ayant été, comme lui, martyrisée, a été assassinée à Auschwitz, en 1944, à l'âge de vingt-deux ans ». Jacques Kayser, *L'affaire Dreyfus*, Paris, Gallimard (Suite des temps), 1946.

⁵⁸³ Régine Pernoud, *L'unité française*, Paris, Presses universitaires de France (Que sais-je ?), 1944, p. 34.

⁵⁸⁴ Régine Pernoud, *Les villes marchandes aux XIV^e et XV^e siècles, impérialisme et capitalisme au moyen âge*, Paris, La Table ronde (Les grandes forces historiques), 1948, p. 15.

⁵⁸⁵ Joseph Calmette, *L'effondrement d'un empire et la naissance d'une Europe, IX^e-X^e siècles*, Paris, Aubier (Les grandes crises de l'histoire), 1941, p. 74.

L'élégance du propos n'enlève rien à la hardiesse de la proposition historique : la rivalité fratricide entre la France et l'Allemagne prend racine dans la maladresse d'un traité, due à l'incompréhension de deux cultures différentes. L'histoire est alors proche de l'étiologie, à savoir la recherche des causes de la maladie. Joseph Calmette amène ainsi le lecteur de Verdun à Verdun, en explicitant une incompréhension mutuelle, historique, et ici, funeste. Dans cette acception de l'histoire, le présent étant par essence mobile, le passé fait figure de point de repère, d'ancrage, de repère homologique. Cette réverbération des enjeux du présent sur ceux du passé cache mal une interprétation historique, qui réagence le passé à mesure que le présent est en glissement. Pierre Belperron assume cette responsabilité en soulignant le dialogue entre passé et présent : « Que le passé avec son patrimoine commun de peines et de joies, d'épreuves et de gloires, cimente cette union ! Que ses leçons soient comprises ! ». Alors que Marie-Madeleine Martin, en représentante d'une historiographie maurrassienne affirme dans ses *Aspects de la Renaissance française sous Henri IV* que le « jugement de l'Histoire nous apporte ici une bien grande leçon »⁵⁸⁶, contre une histoire à la « signification d'enseignement, [avec] son contenu pédant et sermonneur », et ses « fanatiques d'une science historique confinée dans l'exposé d'une succession inintelligible des faits »⁵⁸⁷.

Cet appel mobilise une fonction utilitaire de l'histoire, où les parallèles des temps amènent logiquement à une leçon magistrale réalisée par l'historien, dont témoigne Auguste Bailly dans sa *Guerre de Cent ans* : « La suite des faits [...] comporte les plus éloquents leçons ». Léon Homo souscrit pleinement à cette vision de l'histoire éclairante pour le présent. Dans son volume intitulé *Nouvelle histoire romaine*, à propos des crises de Rome, peu avant la prise de pouvoir d'Auguste, il affirme : « la banqueroute républicaine, d'abord, les crises militaires de l'époque impériale, ensuite, l'amènèrent, à plusieurs reprises, au bord de l'abîme. [...] Toute l'histoire de Rome revêt la forme de redressements périodiques et fait figure de création continue »⁵⁸⁸. Il insiste à la fin de son ouvrage sur l'utilité des leçons de l'histoire : « Rome, au nom de son incomparable histoire, nous parle de la voix de ses morts. À l'écouter, nous ne saurions, nous autres modernes, perdre ni notre temps, ni notre peine »⁵⁸⁹. Perce ici l'idée d'un magistère du passé, où les enseignements de l'histoire, proposés par l'historien, servent à la compréhension du présent. Dans le même temps, l'histoire apparaît alors comme un sémaphore où les historiens, confrontés à un présent qui leur échappe, se servent de leurs objets d'étude pour chercher dans le passé des éléments de réflexion pouvant expliquer ou relativiser les événements contemporains. Face aux critiques préalablement étudiées, la majorité de

⁵⁸⁶ Marie-Madeleine Martin, *Aspects de la renaissance française sous Henri IV*, Paris, Plon, 1942, p. IV.

⁵⁸⁷ Marie-Madeleine Martin, *Aspects de la renaissance française sous Henri IV*, Paris, Plon, 1942, p. X.

⁵⁸⁸ Léon Homo, *Nouvelle histoire romaine*, Paris, Fayard (Grandes Études Historiques), 1941, p. 558.

⁵⁸⁹ Léon Homo, *Nouvelle histoire romaine*, Paris, Fayard (Grandes Études Historiques), 1941, p. 579.

la production reste attachée à ces enseignements du passé pour le présent, quitte à s'enfermer dans un passé idéalisé⁵⁹⁰. Une telle perspective induit que toutes les histoires se confondent et partagent la même structure : l'exemplarité de l'événement ou du fait s'efface au profit d'une expérience de tout temps, ahistorique⁵⁹¹. Jacques Bainville n'en dit pas moins dans l'avant-propos de sa *Troisième République* : « A-t-on licence d'écrire l'histoire de la Troisième République comme on écrirait celle d'une République de l'Antiquité ? Peut-on regarder ce qui s'est passé en France depuis le 4 septembre 1870 jusqu'à nos jours du même œil que s'il s'agissait de Mégare ou de Sélinonte ? »⁵⁹². L'histoire agit alors comme une anticipation du présent⁵⁹³, avec une forte dimension prospective. Robert Delavignette, directeur de l'École nationale de la France d'outre-mer, et historien des colonies, n'en dit pas moins à propos de la mission coloniale des Français, fruit d'une longue histoire :

« Si le Français ne veut pas être un francicule – c'est-à-dire le diminutif de ce qu'il doit être et peut être – qu'il reprenne donc sa taille d'homme sur les chantiers coloniaux. Qu'il se reconnaisse sous la cote d'armes des Croisés et sous la cote de maçons des maîtres d'œuvre qui édifièrent les châteaux et les cathédrales du Royaume France de Jérusalem ; qu'il se retrouve sous l'accoutrement des coureurs des bois au Canada, des broussards africains ou indochinois de notre temps »⁵⁹⁴.

Le profit du regard rétrospectif n'est alors plus à démontrer.

3.2. Un régime d'historicité présentiste : le passé à la lumière du présent

Le régime d'historicité opposé propose non pas une interprétation du passé pour expliquer le présent, mais l'analyse d'une situation historique passée à l'aune d'une expérience du présent. Ces historiens, plus rares, mettent à profit une situation contemporaine pour mieux relire des faits passés. Sous le coup des événements d'actualité, certains historiens réinterprètent leurs objets d'études. Si dans un premier temps, face aux impératifs du présent, l'incompréhension et la sidération l'emportent, à l'image de François-René Chateaubriand dans les *Mémoires d'outre-tombe* dont les coups de canons de Waterloo ruinent momentanément l'histoire, dans un second, les historiens assument de réinterpréter les événements. La sensibilité à l'actualité chez les historiens

⁵⁹⁰ « Si elle s'enferme dans le seul passé, l'histoire se trouve comme en exil sur un seul versant du temps ? », Jean Chesneaux, *Habiter le temps : passé, présent, futur. Esquisse d'un dialogue politique*, Paris, Bayard, 1996, p. 19.

⁵⁹¹ Reinhart Koselleck cite Melancthon, reprenant Thucydide : « Le monde reste le monde, c'est pourquoi les actions restent les mêmes dans le monde, bien que les personnes meurent ». Reinhart Koselleck, *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, trad. de l'allemand par Jochen et Marie-Claude Hoock, Paris, Éd. de l'EHESS, 1990.

⁵⁹² Jacques Bainville, *La Troisième République, 1870-1935*, Paris, Fayard, 1935, p. 9.

⁵⁹³ Dans la continuité du chapitre précédent, Julien Benda moque cette inclinaison à expliquer de façon mécanique le présent par le passé, à propos de l'*Histoire de France* de Jacques Bainville, en s'étonnant que « nos rois aient pensé depuis Clovis à prévenir la guerre de 1914 ». Julien Benda, *La trahison des clercs*, Paris, Grasset (Les cahiers rouges), 2003 [1927], p. 157.

⁵⁹⁴ Robert Delavignette, *Petite histoire des colonies françaises*, Paris, Presses universitaires de France (Bibliothèque du Peuple), 1941, p. 8.

n'est pas qu'un topos épistémologique mais bien une réalité concrète, comme l'indique la formule de Marc Bloch : « Un historien ne s'ennuie pas facilement : il peut toujours se souvenir, observer, écrire »⁵⁹⁵. Les archives des historiens montrent une sensibilité au présent, comme dans le cas de Philippe Sagnac. Ce dernier tient à jour dans ses archives manuscrites une carte de la Russie avec de petites croix pour symboliser l'avancement des troupes russes, ou le recul de l'armée allemande selon l'angle envisagé⁵⁹⁶. Si l'on admet comme exemple la victoire soviétique à Stalingrad, elle a lieu, sur un plan purement militaire, du 17 juillet 1942 au 2 février 1943 et la carte de l'historien moderniste est commencée en septembre 1942. Louis Madelin propose une biographie de *Talleyrand*, dont le manuscrit est écrit de janvier 1941 au début de l'année 1944 : la perception du jeu diplomatique, le double jeu diplomatique de l'évêque d'Autun ou encore la duplicité des personnages politiques sont reconsidérés en fonction des soubresauts du devenir du territoire français sous l'occupation allemande. De même, Édouard Dolléans, historien du travail à la faculté de droit de Paris, pionnier de l'histoire sociale, en atteste dans son œuvre majeure, *l'Histoire du travail* quand il annonce que « cette méditation seule [lui] a permis d'échapper au choc brutal de la défaite ». En effet, son ouvrage lui demande trois années de recherches et de rédaction de 1940 à 1943. La relecture du présent permet de reconsidérer les faits passés. Cette intégration des enjeux présents n'est pas une caractéristique chronologique spécifique à la période de l'occupation allemande, mais bien une constante de ces deux décennies. Robert Waldteufel, historien d'origine alsacienne⁵⁹⁷, déclare dans l'introduction de son *Esquisse de l'histoire d'Espagne*, paru en 1937, que le volume a été « conçu sous l'éclatement des bombes de Bilbao, il a été achevé dans les misères du foyer perdu »⁵⁹⁸. En effet, l'auteur installé depuis vingt ans en Espagne est contraint de quitter son pays d'adoption à cause de la guerre civile. Les fractures politiques, sociales, culturelles et régionales espagnoles, visibles en 1936, le poussent à reconsidérer l'histoire espagnole, en mettant en lumière un patriotisme inabouti et une unité nationale particulièrement fragile. Le propos se clôt sur l'incertitude politique, entre le danger dictatorial incarné par Franco et un communisme qui ne saurait s'exercer sur un pays de tradition catholique et morcelé par les indépendantismes régionaux. L'historien se place ainsi au croisement d'une objectivité réclamée et défendue et d'une subjectivité, motrice, qui porte l'intérêt de l'historien.

Perce dans ce régime d'historicité l'idée d'une expertise par le présent, favorisant une meilleure compréhension du passé, à la manière d'Alphonse Dupront qui la théorise sous la forme

⁵⁹⁵ Marc Bloch, *L'étrange défaite*, Paris, Gallimard (Folio Histoire), 1990, p. 36.

⁵⁹⁶ Voir Annexe 2 : Carte dessinée à la main du front russe, de mai à novembre 1943, Dossier 2 « Correspondance érudits », AB/XIX/3525, Fonds Philippe Sagnac, AN.

⁵⁹⁷ Peu de renseignements existent sur Robert Waldteufel, si ce n'est qu'il contribue aux *Annales politiques et littéraires*.

⁵⁹⁸ Robert Waldteufel, *Esquisse de l'histoire d'Espagne*, Paris, Payot (Bibliothèque historique), 1937, p. 9.

d'une *historia medicatrix*⁵⁹⁹ permettant de littéralement se « réfléchir » dans le passé. Le travail historique se fait alors volontairement pragmatique. À sa façon, Marc Bloch théorise cette conception épistémologique d'une histoire, en agaçant le passé à la lumière du présent. Son travail sur le paysage rural et sur la société féodale est l'expression d'une méthode régressive qui prend racine dans le présent pour explorer le passé. La fonction sociale de l'histoire s'en trouve renforcée, avec une meilleure prise en compte des attentes sociales, et devient complémentaire de la fonction de connaissance. Les finalités avec le premier régime d'historicité évoqué restent les mêmes, à savoir la connaissance historique, mais la démarche est inverse. À un présent expliqué par le passé, ces historiens préfèrent inverser la proposition, en envisageant le passé à la lumière du présent. Édouard Perroy, dans sa *Guerre de cent ans*, refuse de « transposer dans le passé des préoccupations trop présentes ». Le médiéviste met en garde contre les parallèles historiques, en assimilant cette tentation historiciste à une forme de naïveté :

« Non qu'il faille s'abuser sur les prétendus recommencements de l'Histoire, ni sur les leçons qu'on peut en tirer. Nous n'avons pas la naïveté de croire que les tristes péripéties de la guerre de Cent ans puissent guider notre action ou nous permettent de prédire leur avenir ; nous n'avons pas même cherché on ne sait quelle raison d'espérer dans le récit des fautes, des chutes et des redressements passés »⁶⁰⁰.

L'expérience de la résistance éclaire la pratique historique. Par l'action armée, et l'activité de résistance, Édouard Perroy modifie son interprétation. Plutôt que d'une confirmation d'une vérité, héritée du passé, l'interprétation de celui-ci est modelée par le présent. Fort de cette expérience de clandestinité, devenu homme d'action, il est à même de concevoir une histoire de la guerre de Cent ans différente de ce qu'elle eût été avant-guerre :

« Jeté d'un seul coup hors la loi, écarté brutalement d'un milieu familial d'étudiants et de livres, il semblait qu'au contact d'un présent si durement réel, on comprenait mieux le passé auquel, jusque-là, on avait donné pourtant le meilleur de son temps. Ce livre, qu'on avait longuement médité, n'eût pas été tout pareil, s'il eût paru avant 1939 [...]. Quand une nation touche au fond de l'abîme, comme ce fut le cas en cette époque et la nôtre, certains comportements dans le malheur, certaines réactions contre le destin s'éclairent mutuellement. Sans jamais – du moins sciemment – transposer dans le passé des préoccupations trop présentes, sans jamais perdre de vue que c'est l'atmosphère historique qui éclaire une époque, tel geste nous est devenu compréhensible, tel abandon explicable ou telle révolte excusable »⁶⁰¹.

L'écart entre une historicité « agissante », et une historicité « réificatrice » est frappant. À un présent comme pétrifié par le passé, l'historien sort de sa torpeur pour relire les événements du passé à l'aune de sa propre expérience sociale. Ces régimes d'historicité coexistent et sont en concurrence. Ils questionnent de manière originale la distance et la proximité entre un temps vécu et un temps

⁵⁹⁹ Il la définit comme la conscience de l'historien de « vivre dans un présent ». Alphonse Dupront, « Histoire et paix », *Revue historique*, 206, 1, 1951, p. 65.

⁶⁰⁰ Édouard Perroy, *La guerre de cent ans*, Paris, Gallimard, (La suite des temps), 1945, p. 10

⁶⁰¹ *Ibid.*, p. 10

travaillé, un temps individuel et un temps social. Ces rapports au temps différenciés fondent des consciences historiques et historiographiques spécifiques. Comment expliquer ces deux niveaux de compréhension de l'histoire ? Les historiens ne partagent pas au même moment la même vision du passé, attestant qu'il y a, en matière d'histoire, une « discordance des temps »⁶⁰². Il ne faut pas y voir une querelle entre anciens et modernes, entre des tenants d'une tradition historique supérieure et les partisans d'une histoire « en action ». La puissance d'exemplarité vient de l'*exemplum* médiéval alors que la transformation moderne induit une rupture entre un temps d'avant et un temps de l'après.

Cette division entre registres d'écriture ne doit pas être comprise comme un cloisonnement professionnel appliqué rétroactivement à la production, mais bien comme des divergences historiographiques, au sens le plus méthodologique. Le choix des thématiques, l'utilisation différenciée des sources, les finalités politiques et sociales mettent en avant les pluriels de l'histoire. Ces lignes de partages sont recoupées par d'autres, notamment épistémologiques. L'appréciation et la sensibilité au temps fondent des différences structurelles quant à l'interprétation de l'histoire. La majeure partie de la production se fonde sur une histoire édifiante, proposant des parallèles – pour les historiens les plus réservés – ou des leçons – de la part des auteurs les plus audacieux. L'histoire nationale offre les cas les plus denses de répétitions historiques, où le présent semble expliqué par le passé, d'une façon causale, à la fois linéaire et cyclique. Des historiens plus rares font le pari inverse, en tentant une histoire explicitement « contemporaine », fille de son temps. L'originalité tient au point de départ de ce type d'histoire, résolument ancré dans le présent. La fonction sociale de l'histoire s'en trouve renforcée. Ces régimes d'historicité ne sont pas antagonistes, au sens d'une opposition fonctionnelle, mais cohabitent au sens de la production de façon originale.

La lecture de la production est donc riche d'enseignements sur la fabrique de l'histoire. Si les intentions de départs étaient d'identifier des ensembles historiographiques, le résultat final met davantage en évidence des facteurs de différenciation historiographiques, comme l'identité, l'écriture, l'interprétation politique du passé, ou encore le régime d'historicité. Une fois étudiée cette

⁶⁰² Christophe Charle soumet l'idée qu'il puisse y avoir une différenciation de la perception des durées historiques au sein d'une société alors que Jean-Claude Caron avait au préalable ouvert cette voie, par l'hypothèse d'un « hétérochronisme » ou d'un « homochronisme » pour caractériser les manières d'être de « son » temps. Christophe Charle, *Discordance des temps : une brève histoire de la modernité*, Paris, Armand Colin, 2011 ; Jean-Claude Caron, « Le temps des historiens ou regards sur le passé », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 25, 2002, p. 199-202.

« mise en texte » du travail historique, il faut dorénavant questionner la « mise en livre »⁶⁰³, avec l'intervention du pôle éditorial.

⁶⁰³ Roger Chartier, « Du livre au lire », *Sociologie de la communication*, 1, 1, 1997, p. 271-290.

**Deuxième partie : Écriture du passé et enjeux présents : la
fabrique de l'ouvrage historique**

Chapitre 3 - Historiens et éditeurs : une relation dialectique

« La principale perfection d'une histoire consiste dans l'ordre et dans l'arrangement »⁶⁰⁴

La diffusion des connaissances historiques à l'ensemble de la société, sous la forme d'une publication éditée, est un des vœux les plus chers des historiens. Le travail de l'historien, matérialisé et conditionné sous la forme d'un livre, se diffuse en portant à la connaissance du public un savoir historique⁶⁰⁵. La réactualisation d'une interprétation historique, la proposition d'une rupture historiographique au moyen d'hypothèses nouvelles ou la simple volonté d'étudier un sujet historique constituent autant de prétextes à une publication historique. Cette préoccupation d'une diffusion revient comme une antienne quels que soient le caractère professionnel ou l'appartenance institutionnelle des historiens. Collectivement, ces derniers sont convaincus de l'impérieuse nécessité sociale d'une histoire qui s'adresse à tous et qui ne se limite pas aux savants ou, pour reprendre l'expression moderne, aux seuls « hommes de goût », sans quoi la discipline historique serait condamnée à une tour d'ivoire et restreinte aux seuls cénacles universitaires ou académiques. Ce souci d'une diffusion large correspond à la définition d'une « vulgarisation »⁶⁰⁶, s'agissant de la mise à disposition d'une connaissance historique destinée à un public large. N'étant pas assimilé à un érudit – au savoir approfondi mais parfois secret –, ni à un écrivain, libre d'inventer pleinement un récit, l'historien tient à donner des précisions sur sa démarche ou son objet d'études au public, en tenant à faire comprendre les dynamiques historiques, sa méthode de travail, ou plus prosaïquement, l'intérêt de son sujet.

La transmission du savoir historique n'est cependant pas l'apanage du seul historien : il ne s'agit pas d'une communication dyadique avec le lecteur. L'historien doit se lier, socialement, contractuellement et symboliquement, à un éditeur afin de voir son travail publié. Le pôle éditorial fait « paraître »⁶⁰⁷, au sens propre et figuré, le manuscrit de l'historien. C'est seulement au cours de ce processus que le livre historique devient un médium⁶⁰⁸, facilitant la médiation entre l'émetteur,

⁶⁰⁴ François de Salignac de la Mothe-Fénelon, « Lettre sur les occupations de l'Académie française », *Œuvres de Fénelon, précédées d'études sur sa vie*, Paris, Didot, 1864, p. 231.

⁶⁰⁵ Le savoir est ici à entendre comme le produit de la construction ordonnée et signifiante d'une ou plusieurs connaissances, en l'espèce historiques.

⁶⁰⁶ « Mettre à la portée de toutes les intelligences des notions de science et d'art », *s. v.* « vulgariser », *Dictionnaire de l'Académie française*, 8^e édition, Paris, 1934.

⁶⁰⁷ Au sens de faire « devenir visible », *s. v.* « paraître », *Dictionnaire de l'Académie française*, 9^e édition, Paris, 2000.

⁶⁰⁸ Régis Debray, « Qu'est-ce que la médiologie ? Questions à Régis Debray », Évelyne Cohen, *Dix ans d'histoire culturelle*, Villeurbanne, Presses de l'ENSSIB, 2011, p. 24-29.

ici l'historien, et les potentiels récepteurs, soit la masse plus ou moins indifférenciée des lecteurs. Ce travail de normalisation et de formalisation de l'ouvrage historique ne répond cependant pas à une pratique unifiée et se fait, pour chaque volume, de manière spécifique, en fonction des attentes et des représentations différenciées des acteurs, historiens et éditoriaux. Au reste, cet axe de travail permet de sortir de la confrontation stérile entre l'auteur et l'œuvre, en mettant en avant le rôle structurel de l'éditeur.

Ainsi, les pôles de production et de médiation⁶⁰⁹ sont étroitement liés entre eux, tous deux orientés vers la trajectoire d'une lecture la plus large possible. Historiens et éditeurs travaillent ensemble mais des dynamiques croisées perturbent, ou facilitent, la relation entre les deux. D'évidentes logiques convergentes apparaissent, notamment quant à la quête d'un public large ou bien à propos du succès qualitatif, autant que quantitatif, de l'ouvrage. Mais des logiques divergentes, afférentes aux moyens de parvenir au succès, sont tout aussi visibles. Cette relation entre les deux paternités, éditoriale et historique, de l'ouvrage historique, – à la naissance de l'ouvrage historique – peut donc se lire de manière conflictuelle ou consensuelle. Lucien Febvre, codirecteur des *Annales d'histoire économique et sociale*, publiées par Armand Colin, choisit la première option en critiquant ouvertement ces « vils gagne-deniers que sont les éditeurs », en les opposant aux auteurs, « cette race inférieure et abhorrée⁶¹⁰ ». *A contrario*, les succès d'ouvrages constituent à eux seuls une preuve manifeste de la seconde possibilité, en montrant la réussite d'un travail accompli, mené conjointement par l'historien et l'éditeur. *La vie quotidienne à Rome* de Jérôme Carcopino, lancée en 1939 par Hachette et culminant à 140 éditions successives en 1950, soit presque 14 éditions annuelles⁶¹¹, l'illustre bien puisqu'il constitue un *best-seller* d'historien universitaire, le seul à même de pouvoir rivaliser avec les tirages des volumes de Pierre Gaxotte et Jacques Bainville des « Grandes Études Historiques » de la maison Fayard. Les chiffres sont éloquentes, puisqu'en 1939, le premier tirage de 15 000 volumes est épuisé en seulement six mois⁶¹² ; l'offre éditoriale a trouvé là un écho auprès d'un large public. Les rapports entre historiens et éditeurs peuvent donc se lire aussi bien en termes de confrontations entre deux logiques, l'une réputée être mercantile et l'autre en apparence désintéressée, qu'en tant que dialogue mutuel, constructif et fécond. Le couple latin de l'*otium* et du *negotium* fonctionne dans le cas présent : le

⁶⁰⁹ Il s'agit des deux premiers termes de la « trifonctionnalité » avancée par Pascal Ory, *L'histoire culturelle*, Paris, Presses universitaires de France (Que sais-je), 2009, p. 73.

⁶¹⁰ Marc Bloch et Lucien Febvre, *Correspondance*. I : *La naissance des Annales 1928-1933*, Paris, Fayard, 1994, p. 86 et p. 233.

⁶¹¹ Chiffre donné dans Jérôme Carcopino, *La vie quotidienne à Rome à l'apogée de l'Empire*, 140^e éd., Paris, Hachette (La vie quotidienne), 1950.

⁶¹² Lettre de Jérôme Carcopino à Gaston Gallimard, datée du 13 décembre 1945, Dossier 1604 Jérôme Carcopino, Archives Gallimard.

temps de l'étude, de la réflexion, voire de l'engagement, se mêle à celui des affaires, du négoce. Quelle que soit la bonne entente entre le producteur et le médiateur, la rencontre voit son aboutissement dans le livre d'histoire, indissociablement défini à la fois comme un produit éditorial et un travail d'historien.

Cette grille de lecture fonctionnelle a le mérite de mettre en évidence des valeurs économiques et symboliques, éclairées par le jeu des échanges épistolaires⁶¹³. Les études portant sur les relations entre auteurs et éditeurs, notamment sur le terrain de la fiction, ont bien montré la fécondité de cette approche. En privilégiant la notion de couple entre écrivain et éditeur, ces travaux questionnent un rapport de domination, établi entre le pouvoir symbolique du premier et le pouvoir matériel du second⁶¹⁴. Les rapports étroits entre la littérature et l'édition dans l'espace français conduisent à une grande proximité entre éditeur et écrivain. Moins nombreuses, les études des rapports entre éditeurs et historiens ont principalement interrogé la maturation d'un travail historique, sous l'angle de la monographie, en mettant à profit des fonds particulièrement riches, issus souvent d'historiens à la grande légitimité. David Bellos et Jean-Yves Mollier ont ainsi étudié la stratégie éditoriale de Louis Hachette, en montrant notamment le morcellement, volontaire de sa part, concernant l'*Histoire de France* de Jules Michelet. En tronçonnant l'œuvre de l'historien national, l'éditeur a pu « détailler » le gigantesque travail, et de la sorte, publier de nouveaux volumes thématiques, concernant Saint-Louis ou Jeanne d'Arc⁶¹⁵. L'œuvre de Jules Michelet, lucrative, était alors éditée plusieurs fois. La stratégie éditoriale mettait ainsi à profit la signature de l'historien national et densifiait, de fait, le catalogue de la maison. Dans une approche plus contemporaine, Benoît Marpeau s'est intéressé aux confessions des historiens quant à leurs éditeurs dans les récits d'ego-histoire⁶¹⁶, et plus particulièrement aux relations entre Georges Duby et Pierre Nora, en mettant à profit un fond d'archives particulièrement riche. Enfin, Antonio Brucceleri a montré que l'histoire « classique » de l'architecture s'est construite sous l'effet d'une stratégie éditoriale : les canons esthétiques et historiques sont établis conjointement par l'historien Louis Hauteceur et son éditeur Gérard Van Oest⁶¹⁷. Cette bibliographie montre l'intérêt d'une étude des rapports entre

⁶¹³ Les échanges entre historiens et éditeurs sont conservés dans les dossiers nominatifs, appelés aussi dossiers d'auteurs, où la correspondance est conservée, ainsi que dans les dossiers de fabrication des ouvrages, mobilisant davantage les services internes.

⁶¹⁴ Sur la question, se référer à Olivier Bessard-Banquy, « De la relation auteur-éditeur. Entre dialogue et rapport de force », *A contrario*, 27, 2, 2018, p. 79-96 et Sylvie Perez, *Un couple infernal : l'écrivain et son éditeur*, Paris, Bartillat, 2006.

⁶¹⁵ David Bellos, « Édition de l'histoire/histoire de l'édition. Le cas Michelet », *Romantisme*, 47, 1985, p. 73-84 ; Jean-Yves Mollier, *Louis Hachette (1800-1864), le fondateur d'un Empire*, Paris, Fayard, 1999, p. 328-329.

⁶¹⁶ Benoît Marpeau, « Quand l'historien parle de son éditeur : la place de l'édition dans les récits autobiographiques d'historiens contemporains », *Les Cahiers du CRHQ*, 3, 2012, p. 81-98.

⁶¹⁷ Antonio Brucceleri, « Stratégies éditoriales et architectures de l'histoire : Louis Hauteceur et Gérard Van Oest, un dessein partagé », Barry Bergdol et Alice Thomine-Berrada (dir.), *Repenser les limites : l'architecture à travers l'espace, le temps et les disciplines*, Paris, Publications de l'Institut national d'histoire de l'art, 2005.

un système éditorial qui a ses propres règles et un « métier » historien aux contours plus flous que ce que les *cursus honorum* universitaire ou académique laissent deviner : l'histoire éditée n'est pas l'histoire institutionnalisée. Les réussites et les échecs éditoriaux, les ventes comme les méventes, s'appréhendent en fonction de stratégies actérielles, qu'il convient de détailler.

Une autre grille de lecture, plus constructiviste, permet non pas de considérer l'historien ou l'éditeur uniquement comme des sujets relationnels mais plutôt de placer au centre de l'analyse le médium en construction qu'est l'ouvrage historique. Alice Gérard le montre bien en s'appuyant sur les relectures d'épreuves de Philippe Sagnac par Ernest Lavis⁶¹⁸. Pourtant tous deux historiens, l'un comme l'autre issus du creuset méthodique, et unis par un même projet éditorial, l'auteur et le directeur s'opposent sur certains points. Les ajustements et les points de tensions entre le directeur de collection et le contributeur sont notables, la raison du premier primant sur le second ; surtout, l'œuvre finale s'en trouve modifiée, tout comme le sens proposé. Dans cette perspective, du manuscrit au livre édité, des mains de l'historien à celles du lecteur, des étapes successives permettent de comprendre les interactions entre les acteurs mais aussi d'identifier les évolutions de la structuration du savoir historique, progressivement conditionné et formalisé. Ce processus culturel de construction d'un ouvrage historique permet d'interroger dans un premier temps une virtualité, convoitée, disputée et partagée, qui se concrétise dans un deuxième temps, par une forme et un procédé d'écriture déterminés. Chaque pôle, historien et éditorial, investit l'ouvrage de ses propres représentations⁶¹⁹, tantôt complémentaires, tantôt antinomiques, contribuant à lui donner une identité singulière. Le livre d'histoire, en tant que chantier historiographique et éditorial, peut alors être vu à la fois comme un lieu de rencontre, un espace de dialogue rythmé par des échanges, et pour finir, un cadre professionnel de transactions, d'influences et de concurrences.

Toutefois, deux difficultés méthodologiques se présentent, dont la première est matérielle. La nature lacunaire des fonds d'historiens et d'éditeurs interdit de mener toute enquête pleinement exhaustive sur un ouvrage publié. Le point de vue historien ne transparait qu'en regard de celui de l'éditeur dans le cadre épistolaire, et il est difficile d'estimer le retour d'expérience de l'historien ou de l'éditeur, tant les échanges ont pour fonction d'emporter la conviction de l'interlocuteur. Au reste, la représentativité d'une hypothétique étude de cas, exhaustive, serait limitée à un seul ouvrage et la portée en serait amoindrie du fait de la multiplicité des profils et des pratiques. Les échanges éditoriaux des maisons Aubier-Montaigne, Flammarion et Gallimard permettent cependant d'offrir

⁶¹⁸ Alice Gérard, « Philippe Sagnac revu et corrigé par Ernest Lavis : un modèle de censure discrète », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 48, 4, 2001, p. 123-160.

⁶¹⁹ Pierre Bourdieu la définit comme « guidant les conduites de tous les acteurs ». Voir Pierre Bourdieu, « Une révolution conservatrice dans l'édition », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 126-127, mars 1999, p. 4.

un point de vue large et varié sur les productions de l'époque. S'agissant du reste de la production, il est possible, dans une démarche similaire à celle d'Anne Simonin⁶²⁰, de reconstituer les catalogues éditoriaux à partir des fiches du dépôt légal, de façon à obtenir une vue horizontale sur la production historique. La seconde difficulté, de nature interprétative, vient du caractère éminemment personnel de la construction d'un ouvrage historique. Les correspondances entre historiens et éditeurs mettent en avant des cas particuliers de coopération, sur des types de sujets déterminés. Logiquement, les généralisations ne peuvent concerner que les grandes étapes de la construction de l'ouvrage historique. La progression retenue suit donc de près celle de l'ouvrage historique, en suivant la rencontre éditoriale, puis la maturation du projet, enfin le travail de normalisation et de formalisation. Cependant, la linéarité du processus est trompeuse et ne permet pas de dégager la spécificité de l'édition historique au regard des autres domaines éditoriaux, comme les essais politiques ou la littérature générale. La particularité de l'édition historique tient au fait que les historiens et les éditeurs sont « travaillés » par l'histoire en train de se faire. Celle-ci contribue grandement à modifier le parcours d'un ouvrage, participant à l'amender, à le promouvoir ou à le condamner. Ces effets-retours de l'actualité sur l'histoire éditée, spécifique à l'édition historique, sont toujours liés à un contexte d'énonciation, par définition instable et mouvant, qu'il convient d'explicitier.

1. Historiens et éditeurs : une rencontre professionnelle autour de valeurs opposées ?

L'édition d'un livre d'histoire est réputée être le lieu de la confrontation entre deux rationalités différentes : l'une, historienne, privilégierait le savoir disciplinaire, c'est-à-dire le fruit d'un travail historique, alors que l'autre, éditoriale, serait susceptible de davantage se focaliser sur le potentiel commercial, et, de manière plus prosaïque, à ce qui est susceptible d'intéresser le lecteur. À supposer que cette représentation soit juste, il convient d'identifier les attentes et les représentations respectives, afférentes à la démarche d'édition. En effet, le processus de publication ne se réduit que rarement à une simple opposition de valeurs, confrontant vues exhaustives et synthétiques, ou jouant la quête des pairs contre celle du public. *A contrario*, les sources éditoriales montrent que ces deux logiques cohabitent entre elles, et que le compromis choisi conjointement par les éditeurs et les historiens établit le positionnement et l'identité de l'ouvrage historique. Les

⁶²⁰ Anne Simonin, « Le catalogue de l'éditeur, un outil pour l'histoire. L'exemple des éditions de minuit », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 81, 1, 2004, p. 119-129.

représentations différenciées de ce que doit être un « livre d'histoire » contribuent à la diversité des pratiques éditoriales et donc à la production historiographique.

1.1. Les éditeurs d'histoire : des pôles de production aux lieux de médiations

Le groupe des éditeurs français est constitué d'environ 468 éditeurs en 1934, dont 134 ont publié plusieurs titres, selon les chiffres de la *Bibliographie française*. Parmi eux, seule une grosse vingtaine édite des ouvrages d'histoire, bien que leurs profils diffèrent. Les éditeurs, qu'il s'agisse des « généralistes » – Gallimard, Hachette ou encore Albin Michel – pour lesquels l'histoire n'est qu'un genre, des éditeurs universitaires privés comme les Presses universitaires de France, des éditeurs de sciences humaines comme Armand Colin ou Fernand Aubier ou encore des éditeurs de stricte érudition, à l'instar d'Honoré Champion, ont, pour point commun, d'éditer des ouvrages historiques⁶²¹ et poursuivent le même but, à savoir assurer la rentabilité voire la survie de leur maison. D'un point de vue fonctionnel, l'éditeur vise la bonne vitalité économique de « sa » maison. Un rapport judiciaire sur la maison d'édition Flammarion, établi en 1945, décrivait « l'action d'un éditeur » comme une affaire « essentiellement d'initiative privée, de concurrence, de choix et de risque »⁶²². Malgré l'essoufflement du marché éditorial peu après le conflit mondial⁶²³, l'histoire, en tant que genre éditorial, participe à la vitalité d'un catalogue, sa place allant de la simple collection, à une place spécifique qui lui est entièrement allouée, sous la forme d'une entrée thématique. Hachette, véritable « pieuvre verte »⁶²⁴, détenant le marché de la distribution de la littérature générale depuis juillet 1933, occupe la place la plus importante dans le paysage éditorial, et logiquement, accorde une place prépondérante aux ouvrages historiques avec une petite dizaine de collections. La maison Plon se positionne de manière plus singulière avec un catalogue historique particulièrement dense mais qui n'est pas réparti en collections différenciées⁶²⁵, tout comme Perrin et Tallandier. Albin Michel, Armand Colin ou Fernand Aubier tirent profit de l'histoire dans leurs catalogues, en mettant à profit des collections historiques plutôt de nature universitaire, visant un public lettré ou étudiant. Enfin, des éditeurs tentent de s'immiscer pendant la période de l'entre-deux-guerres dans les études historiques, à la manière d'un éditeur de littérature comme Gallimard qui n'entreprend la création d'une collection historique qu'à la fin des années trente, ou d'éditeurs à l'envergure plus réduite qui tentent d'investir un domaine devenu attractif, ou réputé l'être, à la

⁶²¹ Pour une perspective d'ensemble à partir de 1945, voir Rémy Rieffel, « L'édition en sciences humaines et sociales », Pascal Fouché (dir.), *L'édition française depuis 1945*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1998, p. 89-108.

⁶²² Notes sur la Librairie Hachette du 21 novembre 1944, p. 1, Dossier « Pièces diverses - Notes en cours », Boîte n°2, 512 C8, Archives Nouvelle messagerie de la presse parisienne, Fonds Hachette, IMEC.

⁶²³ Valérie Tesnière, « L'histoire aux éditions Alcan (1874-1939) », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, 28, 1990, p. 15-28.

⁶²⁴ Jean-Yves Mollier, *Hachette, le géant aux ailes brisées*, Ivry-sur-Seine, Éditions de l'Atelier, 2015.

⁶²⁵ Patricia Sorel, *Plon : Le sens de l'histoire (1833-1962)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016.

manière de la maison Lardanchet. L'intérêt pour l'histoire est donc variable, selon que l'identité éditoriale soit déjà préalablement établie ou en cours de construction.

La diversité des profils éditoriaux est cependant atténuée par des difficultés économiques communes. En effet, entre les années 1930 et les années 1950, le marché éditorial connaît des bouleversements structurels d'importance – comme le développement des collections à bas prix, l'inflation des titres et l'érosion des ventes – en même temps qu'une contingence matérielle fluctuante, allant de la crise de l'édition de 1932 à 1935, jusqu'au rationnement du papier à la Libération, sans omettre les années noires de la période de l'Occupation. La période se divise en deux temps, c'est-à-dire une concurrence éditoriale accrue sur fond de crise économique, jusqu'à la fin des années trente, suivie d'une fragilisation d'ensemble notamment due au manque de papier, renforçant un peu plus la guerre éditoriale. Les chiffres, de ce point de vue, sont éloquents. En 1938, les éditeurs disposaient de 3300 tonnes de papier par mois, tandis qu'au premier semestre 1943, ils n'en avaient plus que 150. C'est peu si l'on considère les 6000 tonnes pour la presse et 7475 tonnes pour les usages administratifs et commerciaux, soit seulement 0,91% de la quantité totale allouée pendant l'année⁶²⁶. Pascal Ory donne le chiffre d'un contingent de papier dédié à l'édition qui passe de 38 000 tonnes en 1938 à 1524 tonnes pour le premier semestre de 1944⁶²⁷ alors que Pascal Fouché calcule qu'en 1942, le contingent attribué à l'édition représente 15% de sa consommation d'avant-guerre, ce volume passant à 1% en 1944. Le papier est intégré dans les frais d'occupation que la France doit verser à l'Allemagne, au même titre que l'électricité ou le charbon : de fait, le manque de papier compromet les projets éditoriaux en cours ou à venir. Les archives éditoriales montrent qu'un tirage moyen de 3000 exemplaires représente environ 32 kilos de papier⁶²⁸ : le peu de tonnage disponible incite l'éditeur à faire des choix thématiques, intégrant ou non l'histoire. La pénurie de papier est un trait marquant de la période, la question de la matière première revenant cruellement dans l'ensemble des échanges épistolaires avec les historiens, et ce dès l'année 1940. Fernand Aubier, pendant l'occupation allemande, écrit à son directeur de collection Joseph Calmette, sur un mode à la fois ironique et désespéré :

« Nous n'avons pas reçu de papier et les distributeurs ne savent pas quand et s'il y en aura. [...] Je suis obligé de faire comme mes confrères qui me disent que les manuscrits s'entassent chez eux et qui ne promettent aucune date de publication. J'ai même des classiques allemands prêts à être

⁶²⁶ Georges Duhamel, « Rapport de Georges Duhamel, secrétaire perpétuel sur les concours littéraires », *Séance annuelle de l'Académie Française*, jeudi 16 décembre 1943, p. 4.

⁶²⁷ Pascal Ory, *Les collaborateurs*, Paris, Éd. du Seuil (Points Histoire), 1980, p. 217.

⁶²⁸ Chiffre pris à partir du bon à tirer de *L'Effondrement d'un Empire*, le 2 octobre 1941, ABM 129.32 L'effondrement d'un Empire, Fonds Aubier-Montaigne, Archives IMEC.

imprimés et qui restent sur le marbre. Tous mes livres qui vont paraître cette année sont des tirages en cours. Mais rien d'autre ne va plus »⁶²⁹

À la sortie de la guerre, la situation est à ce point dégradée que les maisons d'éditions françaises mettent quelques années avant de retrouver une quantité de papier raisonnable, la situation devenant plus supportable à partir des années 1947 et 1948. Les difficultés d'approvisionnement en papier perdurent après la guerre, lorsqu'un éditeur comme Gaston Gallimard, pourtant à la tête d'une des plus importantes maisons d'édition, quémande, en désespoir de cause, à Jean Hythier, du service des arts et des lettres, au Ministère de l'Éducation nationale, quatre tonnes de papier pour la réédition de 4000 exemplaires de l'*Histoire de France* de Jacques Madaule⁶³⁰, au sein de sa collection « La suite des temps ». Cette contingence éditoriale s'avère problématique car elle a une incidence structurelle sur les publications, en les ajournant ou en les abandonnant. Une première hypothèse laisserait à penser, qu'en toute logique, les circonstances ne sont pas propices à l'innovation éditoriale et donc, *in fine*, historique. De toute évidence, les choix éditoriaux se font prudents lorsque chaque tonnage de papier alloué est âprement négocié : un éditeur préfère sécuriser la sortie d'ouvrages prioritaires, avant de se lancer dans des publications plus audacieuses et plus risquées. Fernand Aubier en est parfaitement conscient quand il écrit, peu avant la défaite, à Joseph Calmette que « la pénurie complète du papier [l']oblige à utiliser [s]on stock, sans espoir actuel de pouvoir le renouveler »⁶³¹. Cependant, quelques éléments viennent démentir cette assertion : le contexte ne constitue pas une surprise pour les éditeurs français, qui avaient préalablement accumulé avant-guerre des stocks importants de papier, leur permettant de lisser quelque peu leur effort de rationnement⁶³². De même, la méfiance éditoriale était préalable à la défaite française, puisque dès l'année 1939, des projets sont ajournés en raison de la contingence. Les éditeurs restent sur une certaine réserve, en attendant l'issue de la guerre : Charles Braibant indique en septembre 1939, « qu'aucun éditeur ne songe à rien publier pour le moment »⁶³³. Pour sa part, Jérôme Carcopino décrit bien les latences de l'édition : « Je travaille, sans grand cœur à l'ouvrage, à mes études africaines. Malgré soi, on se demande avec quelque teneur ce que vont devenir nos recherches dans la tourmente [et] s'il vaut la peine d'écrire des livres qui, faute de

⁶²⁹ Lettre de Fernand Aubier à Joseph Calmette, datée du 11 février 1944, ABM 6.4 Joseph Calmette, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

⁶³⁰ Lettre de Gaston Gallimard à Jean Hythier, datée du 2 avril 1946, Dossier 1774, Jacques Madaule, 1940-1969, Archives Gallimard.

⁶³¹ Lettre de Fernand Aubier à Joseph Calmette, datée du 23 février 1940, ABM 6.4 Joseph Calmette, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

⁶³² Voir le chapitre 11 « Les Presses universitaires de France sous Vichy » de Valérie Tesnière, *Le Quadrigé, 1860-1968 : un siècle d'édition universitaire*, Paris, Presses universitaires de France, 2015, p. 311-350.

⁶³³ Charles Braibant, *Lumière bleue, journal de la guerre, 24 août - 15 décembre 1939*, Paris, Fayard, 1940, p. 44.

papier, risquent de ne point s'imprimer »⁶³⁴ ». Puis, les stocks des libraires, constitués d'invendus ou d'anciens ouvrages, s'écoulent pendant les périodes atones, maintenant, malgré tout, des ventes minimales mais vitales pour la bonne santé des éditeurs. Enfin, le manque de papier et, de manière générale, l'intense concurrence éditoriale obligent les éditeurs à se créer de nouveaux espaces, en se démarquant des autres productions. Ils le font au prix de choix éditoriaux forts et différenciés : les multiples créations de collections historiques le montrent tout comme le sacrifice assumé de certains formats éditoriaux d'histoire, à commencer par l'édition de recueils de sources ou l'édition de thèses, sensiblement délaissées pendant la période. Le malheureux Étienne Delcambre⁶³⁵ le constate amèrement en 1939, lorsqu'il ne peut faire éditer sa thèse sur la période du Directoire en Haute-Loire, pourtant auréolée d'un indéniable succès critique : le jeune docteur est ainsi contraint de solliciter le directeur des Archives Nationales, Pierre Caron⁶³⁶, pour l'appuyer dans ses demandes auprès des éditeurs⁶³⁷. La gestion éditoriale des stocks en flux tendu et le contexte difficile n'interdisent pas l'apparition de nouveaux livres historiques : l'heure est celle des choix éditoriaux.

Cette médiation éditoriale se caractérise aussi de manière politique avec une forte coloration à droite de l'échiquier politique. La majorité des éditeurs généralistes est de tendance conservatrice, sinon réactionnaire. Si l'on suit l'organigramme des différentes maisons, le fait se vérifie au plus haut de la hiérarchie. Les dirigeants des maisons Fayard⁶³⁸, Larousse⁶³⁹, Plon⁶⁴⁰ ou Lardanchet⁶⁴¹

⁶³⁴ Lettre de Jérôme Carcopino à Frantz Cumont, datée du 10 août 1942, cote 11994, Archives numérisées de Franz Cumont, Academia Belgica.

⁶³⁵ Étienne Delcambre (1897-1961) est chartiste de formation. Archiviste départemental en Haute-Loire, puis en Meurthe-et-Moselle, il se spécialise sur la période révolutionnaire ainsi que la sorcellerie. Il enseigne à la Faculté des lettres de Nancy, les sciences auxiliaires de l'histoire et l'histoire des institutions médiévales. Voir sa nécrologie par Pierre Marot, « Étienne Delcambre (1897-1961) », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 123, 1965, p. 678-682.

⁶³⁶ Pierre Caron (1875-1952) est chartiste de formation, licencié ès lettres et diplômé d'études supérieures d'histoire et de géographie. À la fois archiviste de la section moderne et historien de la Révolution, il devient directeur des Archives nationales en 1937 et est chargé de l'organisation de cent cinquantième anniversaire de la Révolution Française, en 1939. Son fonds d'archives est d'une grande richesse, notamment sa correspondance (AB/XIX/4404) et ses travaux historiques annotés (AB/XIX/4394 et 4395). Voir sa notice nécrologique par Charles Samaran, « Pierre Caron (1875-1952) », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 111, 1953, p. 321-329.

⁶³⁷ Lettre d'Étienne Delcambre à Pierre Caron, datée du 8 avril 1939, Dossier 1 « Lettres reçues et minutes de réponses », AB/XIX/4404, Fonds Pierre Caron, AN.

⁶³⁸ Dans le cas de la maison Fayard, le maurrassisme répond à une stratégie tant éditoriale que politique, reposant sur différents supports médiatiques, des journaux *Candida* et *Je suis partout*, à la collection éditoriale des « Grandes Études Historiques ». Le solide réseau professionnel permet une synergie des auteurs et des stratégies de promotion croisée. Voir Philippe Boutry, « L'Action française, la Révolution et la Restauration », Michel Leymarie et Jacques Prévotat (dir.), *L'Action française, culture, société, politique*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2008, p. 25-59.

⁶³⁹ La troisième génération de directeurs de la maison Larousse parvient à mettre sur la touche Lucien Moreau, bailleur de fonds de l'Action française, pour protéger l'image républicaine de l'éditeur, mais reste idéologiquement foncièrement conservatrice. Bruno Dubot et Jean-Yves Mollier, *Histoire de la librairie Larousse*, Paris, Fayard, 2012.

⁶⁴⁰ Robert Mainguet (1890-1967) est président-directeur général de la maison Plon, Jean-Yves Mollier le décrivant comme « un conservateur très attaché à la défense du catholicisme traditionnel et des valeurs qui ont fait la France d'autrefois ». Jean-Yves Mollier, « L'édition française dans la tourmente de la Seconde Guerre mondiale », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 112, 4, 2011, p. 127-138.

⁶⁴¹ La proximité d'Armand Lardanchet avec l'idéologie maurrassienne est avérée, notamment dans Charles Maurras, *Lettres de prison : 8 septembre 1944 – 16 novembre 1952*, Paris, Flammarion, 1958, p. 62.

sont fortement liés idéologiquement à Charles Maurras et plus largement au maurrassisme, alors que des directeurs d'édition affichent ouvertement des convictions politiques semblables à la manière des frères Jacques et René Wittmann au service de Tallandier puis de Plon⁶⁴², ou encore Christian Melchior-Bonnet, secrétaire de Pierre de Nolhac, puis du colonel de la Rocque, auprès des Croix-de-feu, devenu directeur au sein de la maison Flammarion⁶⁴³. L'attachement à un ordre social, au catholicisme traditionnel, et aux valeurs du passé constituent les principaux marqueurs de cette tendance politique de fond⁶⁴⁴. Ce centre de gravité éditorial positionné à droite a des conséquences directes en matière historique. En premier lieu, le passé est vu comme un support politique indirect, et est, à ce titre, fortement valorisé. Par la mise en évidence d'une rationalité perdue ou d'un passé mythifié, il s'agit de montrer la marche à suivre ou d'opérer un retour. Le poids de l'histoire dans les catalogues des maisons conservatrices, comme Fayard, est de ce point de vue équivalent à celui des essais politiques, au point parfois de se confondre. En second lieu, cet attachement conservateur commande une politique éditoriale spécifique. Celle-ci se matérialise par le recrutement d'auteurs aux vues semblables et par l'édition de sujets venant soutenir l'interprétation historique générale. Cette immixtion entre politique et histoire est un trait marquant des éditeurs conservateurs, comme Fayard, Flammarion ou Tallandier, bien qu'elle ne puisse s'appliquer pour l'ensemble des maisons d'éditions.

Le champ éditorial historique pourrait obéir à la division établie par Pierre Bourdieu, entre un pôle orienté vers grand public et un pôle de production autonome⁶⁴⁵, les moyens de production et les possibilités offertes étant fondamentalement différents entre une maison généraliste comme Hachette, animée par la quête d'un profit immédiat, et une maison plus familiale comme Aubier-Montaigne, au fonctionnement plus artisanal et plus prompte à proposer un contenu avant-gardiste. Cette division théorique se traduit de manière très concrète en termes d'offre, celle-ci étant plus réduite du côté des éditeurs de taille minimale, et plus importante dans les maisons généralistes, où les coûts de fabrication sont plus faibles. Par ailleurs, elle s'apprécie en termes de moyens : Hachette ou Fayard ont des services de presse démultipliant leurs présences publicitaires dans la presse quotidienne et une force de tirage leur permettant de multiplier les rééditions, alors que des maisons comme Lardanchet ou Domat-Montchrestien ne peuvent espérer semblable politique éditoriale,

⁶⁴² Patricia Sorel, *Plon : Le sens de l'histoire (1833-1962)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016.

⁶⁴³ Sa correspondance constitue une source particulièrement importante pour la maison Flammarion. Alain Melchior-Bonnet (éd.) et Christian Melchior-Bonnet, *Lettres du temps de guerre, 1940-1942*, Paris, Éditions Imago, 1999.

⁶⁴⁴ Jean-Yves Mollier, « L'édition française dans la tourmente de la Seconde Guerre mondiale », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 112, 4, 2011, p. 127-138.

⁶⁴⁵ Pierre Bourdieu, « La production de la croyance. Contribution à une économie des biens symboliques », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 13, 1977, p. 3-43.

du fait de leur structure plus réduite. Ce critère structurel, contribuant à polariser le marché⁶⁴⁶, est redoublé par un critère fonctionnel, classiquement établi entre éditeurs commerciaux et éditeurs universitaires, entre ésotérisme et exotérisme. Cependant, cette dichotomie ne semble pas pleinement opérante pour les études historiques. L'édition plus universitaire obéit, elle aussi, à des buts lucratifs, même si le circuit de vente des livres repose en partie sur une économie du don, voire du contre-don, et se fonde sur l'achat des bibliothèques ou des institutions savantes. Pour preuve, les Presses Universitaires de France partagent les mêmes volontés de croissance économique que les éditeurs généralistes, au moyen d'une histoire pleinement universitaire, alors qu'un éditeur ouvertement généraliste comme Albin Michel fait paraître une collection d'histoire scientifique, grâce à l'« Évolution de l'Humanité », rachetée en 1935 au sein du fonds de la Renaissance du livre⁶⁴⁷. La majeure partie des éditeurs est liée par une même diffusion des ouvrages. L'ensemble de la production éditoriale est distribué dans les points de vente par les Messageries Hachette⁶⁴⁸, assurant une diffusion nationale au moyen d'un réseau de distribution particulièrement dense. Cela permet aux historiens des maisons généralistes d'être présents sur l'ensemble du territoire. Frédéric Braesch, pourtant recruté comme historien auprès de Gallimard, se réjouit de ce monopole de distribution, puisque « grâce aux messageries Hachette, [son volume] est à la portée de toutes les mains »⁶⁴⁹.

Par ailleurs, l'importance de la rentabilité d'un projet est commune à l'ensemble des éditeurs, et le genre historique ne déroge pas à la règle. Le cadre économique de l'édition historique est semblable à celui des essais politiques et de la littérature générale, avec les principaux postes de dépenses, répartis entre la composition, le tirage et les droits d'auteurs, comme le montre le tableau établi par le service de fabrication de la maison Aubier-Montaigne. Dans le cas considéré, le seuil de rentabilité éditoriale est fixé par l'éditeur à 4000 volumes, vendu à 24 francs l'unité, permettant un retour de 96 000 francs, soit la couverture du prix de revient ainsi qu'une marge d'environ un tiers. Sur un premier tirage à 6877 volumes⁶⁵⁰, le pourcentage de volumes à écouler représente environ 58% de la production. Bien qu'il ne soit pas possible d'obtenir les chiffres de ventes du dit ouvrage, un volume analogue de Paul Henry, intitulé *La France et le monde de 1789 à 1939*, tiré à 3000

⁶⁴⁶ Dominique Desjeux, Isabelle Orhant et Sophie Taponier, *L'édition en sciences humaines. La mise en scène des sciences de l'Homme et de la Société*, Paris, L'Harmattan, 1991, p. 23.

⁶⁴⁷ Emmanuel Haymann, *Albin Michel, le roman d'un éditeur*, Paris, Albin Michel, 2013, p. 215.

⁶⁴⁸ Des accords d'exclusivité sont passés entre les éditeurs et les Messageries Hachette, permettant aux premiers d'économiser des frais d'acheminements et de logistique et à Hachette d'obtenir le quasi-monopole de la distribution éditoriale en France. Voir Jean-Yves Mollier, *Édition, presse et pouvoir en France au XX^e siècle*, Paris, Fayard, 2008, p. 1957.

⁶⁴⁹ Lettre de Frédéric Braesch à Raymond Queneau, datée du 5 mai 1942, Dossier 1621 Frédéric Braesch, Archives Gallimard.

⁶⁵⁰ Dossier de fabrication *Histoire du monde de 1919 à 1937*, ABM 133.4, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

exemplaires en 1945, ne voit que 980 volumes vendus après treize années de vente⁶⁵¹ : le projet éditorial est alors déficitaire et fragilise la santé économique de la collection, voire de l'éditeur. En matière d'édition, les éditeurs généralistes pratiquent un taux de marque, c'est-à-dire la marge commerciale, de 38% sur les volumes vendus, pouvant atteindre jusqu'à 45% dans le cas d'éditeurs confiant l'exclusivité de la distribution à Hachette⁶⁵², de manière à couvrir les frais de distribution.

Figure 3 : Tableau de répartition des coûts pour l'*Histoire du monde de 1919 à 1937* de Léon Cahen, Raymond Ronze et Émile Folinais, 1937, selon les données de la maison Aubier.

Types de dépenses	Postes de dépenses	Montant
Fabrication	Composition	10868
	Tirage	11223,70
	Brochage	4470
	Cartonnage	4605
	Papier	6356
	Couvertures	1375,40
	Clichage	1200
Rédaction	Droits d'auteurs	14400
Diffusion	Publicité	7000
	Port	1856,40
Total	Prix de revient final	63354,5

Éditeurs *mainstream* et éditeurs plus confidentiels sont donc confrontés aux mêmes logiques de rentabilité, selon des gradients différents. Dans une démarche similaire, il convient de ne pas opposer de manière caricaturale les éditeurs à la stricte logique commerciale d'une part, et ceux à la logique de spécialisation d'une autre : les deux partis-pris ne sont pas antinomiques et coexistent au sein de différentes politiques éditoriales. Un éditeur du pôle de production restreinte comme Lardanchet s'essaye à une collection généraliste, « Histoire et mémoires » alors que la toute puissante maison Hachette lance des collections spécialisées et novatrices, « Histoire des religions » ou « La vie quotidienne », plus risquées, de façon à diversifier son offre. Cette dualité entre préoccupations commerciales et innovations formelles est précisément au cœur du métier d'éditeur. En identifiant le potentiel commercial d'un manuscrit, l'éditeur évalue l'intérêt ou non d'une publication. Cependant, cette évaluation ne prend pas les traits critiques d'une sanction universitaire : elle se fait en fonction d'attendus, économiques et symboliques, et en adéquation avec les goûts supposés du public. La lecture subjective de l'éditeur vise essentiellement à déterminer deux points, tout d'abord la valeur économique de l'ouvrage⁶⁵³, en fonction de la contingence et du goût du public, puis l'adéquation du manuscrit au regard du catalogue éditorial.

⁶⁵¹ Lettre de Paul Henry à Fernand Aubier, datée du 3 février 1958, ABM 16.11 Paul Henry, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

⁶⁵² Lettre de Daniel Guérin à Gaston Gallimard, datée du 19 juillet 1945, Dossier 1271 Daniel Guérin, Archives Gallimard.

⁶⁵³ Walter W. Powell, *Getting Into Print : The Decision-Making Process in Scholarly Publishing*, Chicago, University of Chicago Press, 1985.

Enfin, l'ensemble des éditeurs est lié par un même marché dynamique, où les phénomènes d'innovations éditoriales génèrent des imitations réalisées par les éditeurs rivaux, contribuant à lier l'ensemble de la production. Le marché éditorial est borné, certes par des maisons d'édition, mais aussi par des formes éditoriales spécifiques, canoniques, nouvellement créés, successivement copiées et enfin conservées.

La densité et l'hétérogénéité éditoriales, si elles éclairent des lignes et des positionnements, ne permettent cependant pas de caractériser totalement la démarche d'édition d'ouvrages historiques. La rationalité éditoriale repose sur deux fondements, l'un de nature économique et l'autre à portée symbolique. Comme l'indiquait Pierre Bourdieu, le livre est « à la fois marchandise et signification », et de ce point de vue, l'éditeur doit « concilier l'art et l'argent »⁶⁵⁴. De là, les éditeurs évaluent à la fois l'intérêt historique d'un projet et son potentiel commercial⁶⁵⁵, pour mieux opérer un tri entre les manuscrits reçus. Il ne s'agit pas d'un choix binaire, opposant qualité et quantité, mais plutôt d'un ajustement entre les deux critères de sélection. La rationalité éditoriale est différente de la profession historique : elle n'a pas de valeur d'exactitude, et tient à des critères spécifiques, en accord avec une politique éditoriale, comme la facilité de lecture, la clarté d'exposition ou encore la structuration du récit. La principale difficulté de l'éditeur est d'éditer des manuscrits qui correspondent à une ligne préétablie. De fait, la politique éditoriale est davantage une construction empirique qu'un véritable creuset dans la mesure où elle ne se concrétise réellement qu'au fur et à mesure des publications. Ainsi, le projet des « Grandes Études Historiques » de la maison Fayard démarre en 1924 par le volume de Jacques Bainville, intitulé *Histoire de France*. Mais la dynamique de collection n'est alors pas enclenchée. Ce n'est qu'ensuite, lorsque le directeur Pierre Gaxotte, en accord avec Arthème Fayard, passe commande de volumes auprès d'autres historiens à l'orientation plutôt conservatrice. La succession des volumes donne alors un ensemble cohérent et uni, mais seulement cinq années après la parution du premier volume. La stratégie éditoriale se matérialise très progressivement : son succès ne s'apprécie qu'une vingtaine d'années plus tard, lorsque les « Grandes Études Historiques » font office de repère dans la production historique éditée, comme on peut le voir ci-dessous par l'appellation des « inoubliables succès » :

⁶⁵⁴ Pierre Bourdieu, « Une révolution conservatrice dans l'édition », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 126-127, mars 1999, p. 16.

⁶⁵⁵ Walter W. Powell, « Publisher's Decision-making: What Criteria Do They Use in Deciding Which Books to Publish ? », *Social Research*, 45, 2, 1978, p. 227-252.

Figure 4 : Publicité pour les « Grandes Études Historiques », *Je suis partout*, 25 octobre 1941, p. 8

LA PLUS BELLE COLLECTION HISTORIQUE DE NOTRE TEMPS
LES GRANDES ÉTUDES HISTORIQUES

qui ont publié ces inoubliables succès

Jacques BAINVILLE	HISTOIRE DE FRANCE	(Fr. 33,80)
Jacques BAINVILLE	NAPOLEON	(Fr. 33,80)
Octave AUBRY	LE ROI DE ROME	(Fr. 26 »)
Pierre GAXOTTE	LA REVOLUTION FRANÇAISE	(Fr. 32,50)
	etc., etc...	

vient de l'enrichir de nouveaux volumes

Jean HERITIER	CATHERINE DE MEDICIS	(Fr. 30)
LUCAS-DUBRETON	LE MARECHAL NEY	(Fr. 25)
Léon HOMO	NOUVELLE HISTOIRE ROMAINE	(Fr. 32)

et, enfin, le dernier paru

Jacques CHASTENET	WILLIAM PITT	(Fr. 25)
-------------------------	--------------	----------

qui connaissent, à leur tour, le succès mérité de leurs devanciers

Editions ARTHÈME FAYARD

La tendance est sensiblement la même pour Gallimard : la direction éditoriale pressent un goût pour l'histoire plus marqué au sein du public et tient à y répondre par une collection thématique, spécifique à l'histoire, intitulée « La suite des temps ». Bien que dirigée par l'expérimenté Brice Parain, la collection n'est qu'une suite disparate de volumes, où les volumes sont accueillis au gré des propositions historiennes, sans programme préétabli. Bien que définie théoriquement en amont, la ligne éditoriale, si tant est qu'il y en ait une, ne devient pleinement visible que lorsque les volumes se suivent. Cela suppose, entre l'historien et l'éditeur, une part de négociations, de renoncements stratégiques, de parades, car en matière d'édition historique, l'absolu n'existe pas : les demandes répétées de « menues corrections » ou de « modifications substantielles » le montrent bien. Des historiens aussi différents qu'un prolifique Auguste Bailly et qu'un patient Léon Homo, soit un authentique polygraphe et un historien universitaire, tous deux contributeurs des « Grandes Études Historiques », ne peuvent s'astreindre à suivre la même progression ou à décrire les mêmes phénomènes. Le travail de l'éditeur est donc autant un travail de sélection, entre le bon grain et l'ivraie, qu'un travail d'adéquation, en tentant, autant que possible, de faire correspondre l'offre historique à la demande éditoriale. De ce point de vue, les collections historiques constituent un canevas, où les volumes obéissent aux mêmes canons et aux mêmes cadres, donnant une structure à l'historien. La constitution du catalogue éditorial se fait selon une règle de « péréquation »⁶⁵⁶ d'une

⁶⁵⁶ Le terme est utilisé par Gérard Noiriel à propos de la collection « L'Univers historique », voir Gérard Noiriel, *Sur la « crise » de l'histoire*, Paris, Gallimard (Folio Histoire), 2005, p. 380.

part entre les titres publiés, mais d'autre part entre les auteurs considérés : Hachette fait appel aux historiens universitaires expérimentés, Joseph Calmette, Georges Duveau et Robert Burnand, ainsi qu'à la signature estimée de Frantz Funck-Brentano pour sa collection « De l'histoire », afin d'équilibrer la collection, et contrebalancer les signatures d'historiens moins en vue, comme Marguerite Glotz⁶⁵⁷, ou des polygraphes à la légitimité plus faible, à l'image de Jules Mazé⁶⁵⁸. Pour les historiens les plus considérés, le pôle éditorial se livre à un véritable jeu de séduction. André Sabatier, au lendemain de la guerre, tente de persuader Lucien Febvre de commettre quelques ouvrages pour le compte de la maison Albin Michel :

« Il semble qu'il ne soit plus possible de s'intéresser à des ouvrages d'histoire qui ne s'inspireraient pas de votre esprit et de votre méthode » [...]. « Il apparaît, à vous lire, que nous vivons presque tous, quant à toutes choses, sur un fond d'idée reçues et qu'il est bienfaisant de voir périodiquement bousculées par un historien digne de ce nom ! Mais quelle mesure ne prenons-nous pas alors de notre fausse science plus encore que de notre ignorance ! »⁶⁵⁹.

Ainsi, certains éditeurs s'autorisent une plus grande audace dans le choix des titres car ils s'appuient sur des historiens établis, et des volumes à forte rentabilité, leur permettant alors d'éditer des volumes plus audacieux. Le risque financier est ainsi limité, et de la sorte, les exigences de rentabilité n'empêchent pas totalement l'innovation. Ces stratégies éditoriales se lisent dans les échanges avec les directeurs de collections. L'éditeur peut vouloir attirer une plume ou une signature, laissant augurer des ventes potentiellement importantes. À la fin de la période étudiée, en 1950, Paul Lemerle, byzantiniste, et promu directeur de collection de la toute nouvelle « Collection historique », se félicite auprès de son éditeur Fernand Aubier de pouvoir compter sur Robert Boutruche⁶⁶⁰, originellement pressenti aux Presses universitaires de France :

« Sujet : Seigneurie et féodalité au moyen-âge. Ce sera l'étude des liens de dépendance du V^e au XVI^e siècle, en somme l'étude de la société médiévale. [Robert] Boutruche en est le grand

⁶⁵⁷ Marguerite Glotz (1886-1956) est la fille de Gustave Glotz. Élève de l'École normale supérieure de Sèvres, elle est agrégée d'histoire en 1909. Elle est démise de ses fonctions de professeure d'histoire-géographie au lycée Molière par l'État français. Voir Christophe Charle, « Glotz (Gustave) », *Les professeurs de la faculté des lettres de Paris – Dictionnaire biographique, 1909-1939*, Paris, Publications de l'Institut national de recherche pédagogique, 1986, p. 92-93 et Suzanne Citron, *Mes lignes de démarcation : croyances, utopies, engagements*, Paris, Syllepse (Utopie critique), 2003, p. 15 et p. 51.

⁶⁵⁸ Jules Mazé, de son vrai nom Jules Martinie (1865-1951) est polygraphe, tour à tour romancier, poète, journaliste et historien. Conseiller référendaire à la Cour des comptes et chef de cabinet de plusieurs ministères dans les années 1910 et 1920, la postérité a surtout retenu ses travaux d'histoire militaire. Auteur prolifique, il incarne la « petite histoire », avec une forte fibre patriotique. Stéphane Gaber, « Jules Mazé », *Histoire de Carignan et du pays d'Yvois*, Charleville-Mézières, Éditions de la Société d'études ardennaises, 1976, p. 337.

⁶⁵⁹ Lettre d'André Sabatier à Lucien Febvre, datée du 5 septembre 1946, ALM 2000.1 L'Évolution de l'humanité, Fonds Albin Michel, IMEC.

⁶⁶⁰ Robert Boutruche (1904-1975) est un historien médiéviste. Licencié et agrégé d'histoire, il entame une carrière d'enseignant, avant de s'orienter vers l'histoire rurale sous la tutelle de Marc Bloch. Maître de conférences à l'Université de Strasbourg en 1937, il s'implique ensuite dans la Résistance. Au sortir de la guerre, il devient professeur d'histoire médiévale à l'Université de Strasbourg en 1947, en succédant à Charles-Edmond Perrin. Voir Paul Lemerle, « Robert Boutruche », Philippe Contamine (dir.), *La noblesse au Moyen âge, XI^e-XV^e siècles. Essais à la mémoire de Robert Boutruche*, Paris, Presses universitaires de France, 1976, p. 7-17 ; et sa nécrologie par Bernard Guénée, « Robert Boutruche (1904-1975) », *Revue historique*, 1976, 100, 255, p. 515-516.

spécialiste, c'est un esprit vigoureux et une plume alerte, j'ai bon espoir que ce sera un excellent livre. Je suis d'autant plus heureux de l'avoir... qu'il était destiné aux Presses Universitaires [de France]. [Paul] Angoulvent a accepté, sur la demande de [Robert] Boutruche, de dégager celui-ci par écrit de toute obligation. Mais pour le moment, ne parlons pas trop de cette concurrence que nous faisons aux Presses universitaires de France »⁶⁶¹

L'échange témoigne des qualités appréciées, de la vivacité d'esprit à l'aisance du style, au-delà du caractère disputé de Robert Boutruche, dont deux éditeurs convoitent la signature⁶⁶². L'échange, datée de la fin de notre période, révèle l'intérêt pour un historien médiéviste, en milieu de carrière et considéré, depuis les décès de Marc Bloch et d'André Déléage⁶⁶³, comme le spécialiste de l'histoire rurale française. Sa thèse de doctorat, *La crise d'une société : seigneurs et paysans en Bordelais pendant la guerre de Cent ans*, soutenue en décembre 1946, et l'obtention de la chaire d'histoire médiévale à l'Université de Strasbourg l'année suivante, lui donnent un crédit scientifique incontestable et une légitimité indiscutable sur le thème de la féodalité. À l'inverse, certains recrutements sont l'expression d'une prise de risque accrue, l'auteur ayant une légitimité plus faible, à l'image de Marcel Brion⁶⁶⁴, critique littéraire œuvrant en 1949 pour un ambitieux volume de « Connaissance de l'histoire » chez Fayard, intitulé *De César à Charlemagne, des origines à l'An 1000*.

Ainsi, l'éditeur tient à respecter la cohérence d'une politique éditoriale établie en amont ou qui se concrétise, de façon empirique, en aval, au fil des publications. Qu'il s'agisse de choix audacieux ou conservateurs, l'éditeur se positionne dans un rapport entre l'offre historique et une supposée demande publique.

1.2. Les historiens et leur utilité sociale

Il est difficile de démêler l'écheveau des motivations historiques quant à la publication de leurs travaux. Fidèle à une conception « sociale » de leur métier, les historiens conçoivent leur travail

⁶⁶¹ Lettre de Paul Lemerle à Fernand Aubier, datée du 9 juin 1950, ABM 5.6 Paul Lemerle, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

⁶⁶² La réputation de Robert Boutruche est solide : en dépit d'un caractère ombrageux, les historiens lui reconnaissent « une intelligence pénétrante [...], des jugements incisifs, la clarté de son exposé, la vivacité de son style ». Bernard Guénéé, « Robert Boutruche, (1904-1975) », *Revue historique*, 1976, 100, 255, p. 515-516.

⁶⁶³ André Déléage (1903-1944), licencié ès-lettres, agrégé d'histoire, est l'élève de Marc Bloch. Il étudie la colonisation agraire de l'Europe occidentale et la trace qu'elle laisse en milieu rural. Impliqué dans la Résistance, il combat ensuite au sein des Forces Françaises Libres. Il est mortellement touché lors d'une escarmouche en décembre 1944. Voir Marcel Dunan, « Un grand médiéviste disparu, André Déléage (1903-1944), *Rénovation lorraine*, février-mars 1945, p. 21-23 et Jean Schneider, « André Déléage : 1903-1944 », *Annales de l'Est*, 3, 1954, p. 267-273.

⁶⁶⁴ Marcel Brion (1895-1984) est fils d'avocat. Lui-même avocat au barreau de Marseille, il entame des voyages européens et devient critique littéraire et historien de l'art. Il s'aventure dans l'entre-deux-guerres sur le terrain historique au moyen de biographies. Voir Yves Florenne, « La mort de Marcel Brion : du romantisme au fantastique » et René Huyghe, « La mort de Marcel Brion : une grande leçon d'humanisme », *Le Monde*, 26 octobre 1984, p. 10

comme une œuvre foncièrement utile à la société⁶⁶⁵. Si les certitudes quant à cette « utilité » vacillent au début de la période, comme vu précédemment, la plupart des historiens publient leurs travaux dans l'espoir de s'adresser au plus grand nombre. À la différence de l'érudit, dont la connaissance exhaustive et fouillée d'un sujet ne s'adresse pas nécessairement à l'ensemble de la société, l'historien propose une lecture du passé, sous la forme d'un imprimé, dont le profit est collectif. D'un point de vue épistémologique, il s'agit de la dernière étape de l'opération historiographique⁶⁶⁶, où l'historien doit symboliquement assurer l'audience de ses travaux, auprès de ses pairs comme du public. Mais pour que le discours historien puisse être lu et approprié, l'historien doit solliciter, ou être sollicité par, un éditeur. Celui-ci est à même de publier, au sens pratique du terme, son travail, ou en d'autres termes, rendre public un écrit jusque-là privé. De la sorte, chaque historien est porteur d'un espoir, en espérant d'abord convaincre un éditeur du bien-fondé de son travail, avant ensuite de s'adresser à un ou plusieurs publics. C'est de la sorte que Georges Bourgin⁶⁶⁷, archiviste et historien contemporanéiste, propose en 1942 un manuscrit d'histoire contemporaine de sa main à Fernand Aubier, afin que ce dernier l'insère dans la collection des « Grandes crises de l'Histoire » :

« Puis-je vous signaler que, à la suite de mes recherches personnelles sur les origines de la III^e République et la Commune, je serais peut-être en état d'exposer les linéaments de la crise de [18]70-75 ou [18]70-71. J'en serais personnellement heureux, et je crois que je pourrais bénéficier d'une certaine audience, précisément en raison des dites recherches »⁶⁶⁸.

Préparant déjà le manuscrit de *L'État corporatif en Italie*, chez le même éditeur, le renforcement d'un éventuel prestige personnel ne joue que peu dans l'appréciation de Georges Bourgin. Sa carrière d'archiviste est couronnée par la direction des Archives nationales, aussi n'est-il pas en attente d'un poste à l'Université. Il s'agit avant tout d'une exposition de « ses » recherches, qu'il convient de diffuser à tous. Dans son échange, l'historien anticipe déjà sur les supposées volontés éditoriales en introduisant de lui-même la question du lectorat. Il ne faut pas voir dans ce comportement historien une suffisance professionnelle mais la volonté de partager des recherches, dont le profit

⁶⁶⁵ Dans une acception plus contemporaine et universitaire des « historiens », Bruno Auerbach souligne « l'importance du livre dans la construction du capital symbolique des chercheurs », voir Bruno Auerbach, « Production universitaire et sanctions éditoriales : les sciences sociales, l'édition et l'évaluation », *Sociétés contemporaines*, 2006, 74, 2, p. 121-145.

⁶⁶⁶ Michel de Certeau, « L'opération historiographique », Jacques Le Goff et Pierre Nora, *Faire de l'histoire, Tome I : Nouveaux problèmes*, Paris, Gallimard (Bibliothèque des Histoires), 1974, p. 3-41.

⁶⁶⁷ Georges Bourgin (1879-1958), chartiste de formation, est conservateur aux Archives nationales mais aussi chargé de cours à la Sorbonne et à l'EPHE. Historien reconnu de la Commune de Paris et du Risorgimento italien, il s'investit au sein de sociétés savantes et au Comité International des Sciences historiques. Voir Michel François, « Georges Bourgin (1879-1958) », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 117, 1959, p. 368-374.

⁶⁶⁸ Lettre de Georges Bourgin à Fernand Aubier, datée du 3 juin 1942, ABM 5.5 Georges Bourgin, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

est social. Georges Marçais⁶⁶⁹ le manifeste clairement à propos de *La Berbérie musulmane et l'Orient au moyen âge*, volume des « Grandes crises de l'histoire » chez Aubier, en étant convaincu de l'utilité de son travail, repris de sa thèse soutenue en 1913, d'autant plus avérée en 1946, dans une France en reconstruction : « il serait désolant que le public avide de s'instruire manquât plus longtemps de cet aliment intellectuel, à défaut des matières grasses »⁶⁷⁰. De façon plus politique et plus réactionnaire, Marie-Madeleine Martin veut participer au redressement national, en 1942, en se plaçant dans les pas de Gaston Roupnel et Gustave Fagniez ; elle insiste sur la « manière dont un peuple peut se relever de la décadence »⁶⁷¹ par l'histoire, notamment par son travail sur Henri IV.

Conscient de l'intérêt éditorial, les historiens soulignent fréquemment dans leurs échanges des ventes potentiellement importantes. Au sein de la même collection, Félix Ponteil⁶⁷² perçoit bien l'intérêt de sa *La chute de Napoléon I^{er} et la crise française de 1814-1815*, en référence au programme de l'agrégation d'histoire de 1943 portant sur la France de 1814-1815. L'ouvrage serait potentiellement d'une utilité directe pour les étudiants, indissociable d'une perspective lucrative pour son éditeur⁶⁷³. Dans la recherche d'une édition, l'intention de l'historien est avant tout celle de la valorisation sociale de son travail. À cette fin, l'historien pense, structure et écrit une histoire d'une manière spécifique, conçue pour un public plus large que celui des seuls pairs, comme l'indique Émile Mâle chez qui « l'idée d'atteindre le grand public a fait son effet »⁶⁷⁴ vraisemblablement pour *Rome et ses vieilles églises*. Par l'interprétation des sources, l'utilisation d'une méthode, le classement des faits, ou encore l'utilisation de notions particulières, l'historien ordonne son récit, d'une façon particulière, comme le suggère l'historien romaniste André Piganiol⁶⁷⁵, à propos de ses manuels à grands succès

⁶⁶⁹ Georges Marçais (1876-1962), licencié d'histoire et géographie à la Faculté des Lettres de Rennes. Artiste et archéologue, suit les pas de son frère William en se tournant vers les études arabes. Spécialiste de civilisation arabe, il enseigne en Algérie. Charles Picard, « William Marçais (1872-1956) et Georges Marçais (1876-1962) », *Revue archéologique*, 2, 1962, p. 81-84 et Georges Tessier, « Éloge funèbre de M. Georges Marçais, membre de l'Académie », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 106, 2, 1962, p. 148-154.

⁶⁷⁰ Lettre de Georges Marçais à Fernand Aubier, datée du 19 novembre 1946, ABM 23.10 Georges Marçais, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

⁶⁷¹ Marie-Madeleine Martin, *Aspects de la renaissance française sous Henri IV*, Paris, Plon, 1942, p. I.

⁶⁷² Félix Ponteil (1892-1985) est un historien contemporainiste. Né à Toulon, mais attaché à la région alsacienne, il est agrégé d'histoire et docteur en droit. Il se spécialise en histoire contemporaine, couvrant la période de la Révolution française à celle de 1848, en enseignant aux facultés des lettres de Dijon et Strasbourg. Jean-Baptiste Duroselle, « Allocution prononcée par M. Jean-Baptiste Duroselle à l'occasion du décès de Félix Ponteil et Jacques Bondoux », *Revue des travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, 1986, p. 128-129.

⁶⁷³ Lettre de Félix Ponteil à Fernand Aubier, datée du 15 novembre 1943, ABM 29.9 Félix Ponteil, Fonds Aubier-Montaigne, Archives IMEC.

⁶⁷⁴ Lettre d'Émile Mâle aux services Flammarion, datée du 27 juillet 1934, FLM 122.5 Emile Mâle, Fonds Flammarion, IMEC.

⁶⁷⁵ André Piganiol (1883-1968), normalien et agrégé d'histoire, membre de l'École française de Rome, est docteur ès lettres en étudiant *Les origines de Rome* en 1916. Professeur d'histoire au lycée, il devient maître de conférences puis professeur d'histoire ancienne à la Faculté des lettres de Paris en 1935. Son travail est largement influencé par la démarche sociologique ainsi que la méthode comparative. La consécration vient avec l'entrée au Collège de France à la chaire de civilisation romaine en 1942. Voir sa notice biographique, Christophe Charle, « Piganiol (André, Félix Guy) », *Les professeurs de la faculté des lettres de Paris, Dictionnaire biographique, 1909-1939*, Paris, Publications de l'Institut

publiés dans les célèbres « Glotz » et « Peuples et civilisations » aux Presses Universitaires de France :

« J'ai dû écrire des manuels, le hasard l'a voulu. Je l'ai fait avec plaisir. Pourquoi ? Parce qu'ils me donnaient précisément l'occasion de fixer les repères chronologiques, comme des bornes militaires, de déterminer la "périodisation", de dégager les vastes perspectives que seule ouvre l'histoire. Mais avant tout j'ai pris plaisir à évoquer les aspects surprenants du passé, à les ressusciter dans mon esprit »⁶⁷⁶.

Si le plaisir d'André Piganiol est personnel, la finalité de son travail est collective, s'agissant d'un public d'étudiants ou de personnes lettrées souhaitant compléter leurs connaissances. L'hypothèse probable d'une édition contribue à modeler le récit historique. Celui-ci se plie, ou croit se plier, aux exigences d'un éditeur, sous différentes formes, allant de la synthèse, à l'exposé de recherches originales, ou d'un livre « à thèse », selon l'expression consacrée. Reste la volonté originelle de l'historien de faire progresser la connaissance historique, de façon à dissiper les malentendus. Ferdinand Lot entend revenir dans son travail sur l'hypothèse d'une plèbe gauloise, opposée à une noblesse franque, bien trop partagée au sein de la société française :

« Le Français, même celui qui se croit cultivé, ne connaît pas, ou du moins connaît mal les fondements économiques, sociaux, politiques, du passé de son pays, disons même du présent, car le présent édifice repose sur des bases anciennes, beaucoup plus anciennes qu'on n'imagine trop souvent. C'est pour essayer de réagir contre cette indifférence que ce livre a été écrit. Il ne vise pas à l'originalité. On y tente seulement de mettre au courant les gens de bonne volonté des importants travaux qui ont été consacrés en France et à l'étranger au plus reculé passé de notre pays, tout en ne se privant pas du droit de les contrôler »⁶⁷⁷.

En dernier lieu, la publication d'un ouvrage répond à une exigence professionnelle dans la mesure où un ouvrage est l'exposition d'une recherche personnelle et malgré la conquête d'un public large, une exposition à la critique des pairs. L'effet d'opportunité est indissociable d'un effet de nécessité. La sortie d'un livre rejoint alors des préoccupations professionnelles, comme l'affirme Georges Duveau⁶⁷⁸, en insistant auprès de Gaston Gallimard sur les « gros intérêts de carrière qui sont liés à la rapidité de l'impression et de la parution de mon ouvrage »⁶⁷⁹. Ce dernier a déjà échoué

national de recherche pédagogique, 1986, p. 173-174. Voir aussi ses notices nécrologiques par Raymond Chevallier, « André Piganiol », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 25, 1, 1970, p. 284-286 ; et Jacques Heurgon, « Notice sur la vie et les travaux de M. André Piganiol, membre de l'Académie », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 114, 4, 1970, p. 572-586.

⁶⁷⁶ André Piganiol, « Qu'est-ce que l'histoire ? », *Revue de métaphysique et de morale*, 60, 3, 1955, p. 236.

⁶⁷⁷ Ferdinand Lot, *La Gaule, les fondements ethniques, sociaux et politiques de la nation française*, Paris, Fayard (Grandes études historiques), 1947, p. 10.

⁶⁷⁸ Georges Duveau (1903-1958), à la formation de philosophe et de juriste, mène une carrière d'enseignant, avant de progressivement évoluer vers la sociologie historique. Impliqué dans la revue *Esprit*, aux côtés d'Emmanuel Mounier, Georges Izard et André Déleage, son activité d'auteur l'amène à publier sur des sujets du XIX^e siècle. Voir sa notice nécrologique par Gabriel Le Bras, « Georges Duveau », *Archives de sociologie des religions*, 6, 1958, p. 3-6, ainsi que sa notice biographique par Nicole Racine dans le *Dictionnaire Maitron*, <https://maitron.fr/spip.php?article23583>, (consulté le 14 juillet 2018).

⁶⁷⁹ Lettre de Georges Duveau à Gaston Gallimard, datée du 13 juillet 1947, Dossier 1892 Georges Duveau, Archives Gallimard.

à accéder à la chaire d'histoire du travail au Centre national des arts et métiers, au profit de Georges Friedman en octobre 1945. Bénéficiant encore en 1947 d'une allocation du CNRS, il tient à faire de l'édition de sa thèse, soutenue en 1944⁶⁸⁰, un jalon décisif dans l'obtention d'un poste dans l'enseignement supérieur. L'issue est positive puisqu'il est élu à la chaire de morale et de sociologie de l'Université de Strasbourg, en remplaçant Georges Gurvitch. L'ouvrage historique délimite un périmètre de recherche thématique ou chronologique, où l'historien tend à devenir la métonymie de son sujet. Dans cette logique, les historiens tiennent à une publication la plus rapide possible de leur travail historique de façon à valoriser leur travail mais aussi à signifier à la communauté historienne l'avancée de leur travail : le livre reste le support privilégié de l'exposition primaire des travaux. Jérôme Carcopino exprime clairement les enjeux de publication liés à un domaine de recherche auprès de Gaston Gallimard :

« Il serait nécessaire que mon manuscrit fût envoyé à l'imprimerie sans délai. Pour deux raisons dont l'une vaut pour toutes les œuvres de science où l'auteur a inclus des "découvertes" [...]. Il n'est pas impossible que les idées que je me suis formées sur mon sujet viennent à l'esprit d'autres chercheurs, soit en France, soit à l'étranger – l'histoire romaine est internationale –, et il y a urgence, pour moi à défendre une priorité d'autant plus exposée que j'ai ébauché les thèmes qui constituent le fond et l'originalité de mon livre dans une conférence donnée, devant une *cosmopolis* d'historiens, à l'Académie américaine de Rome, en janvier 1940 »⁶⁸¹.

Dans le cas de l'historien romaniste, son interprétation des sources romaines notamment des discours de Cicéron, à rebours de la philologie allemande, est nouvelle : selon lui, une légende noire de Cicéron aurait servi la propagande politique d'Octave, par le biais d'Atticus. Jérôme Carcopino tient à l'exclusivité de son travail, aussi l'édition est-elle un moyen de rendre visible le travail fourni et de délimiter « son » périmètre de recherche. Au-delà de la rapidité du processus éditorial, les enjeux institutionnels et symboliques apparaissent clairement. La publication d'un ouvrage constitue, en ce sens, une des étapes obligées de la crédibilité historique, à laquelle l'ensemble des historiens se conforme. Augustin Fliche⁶⁸², historien médiéviste, tient ainsi à la plus grande

⁶⁸⁰ Il entame une thèse à partir de 1935 sur l'état d'esprit des ouvriers pendant le Second Empire, dirigée par Célestin Bouglé et Georges Lefebvre, soutenue en décembre 1944 et se centrant sur les conditions de vie, les mœurs et les pensées des ouvriers sous le Second Empire.

⁶⁸¹ Lettre de Jérôme Carcopino à Gaston Gallimard, datée du 13 décembre 1945, Dossier 1604 Jérôme Carcopino, Archives Gallimard.

⁶⁸² Augustin Fliche (1884-1951), élevé dans une famille de juristes catholiques, est normalien, agrégé d'histoire et docteur ès lettres. Il suit une carrière linéaire, l'amenant de l'enseignement secondaire aux fonctions les plus hautes à l'Université de Montpellier, en étant professeur et doyen. Spécialiste du XI^e siècle et d'histoire ecclésiastique, il est directeur de collection de l'histoire de l'Église. André Dupont, « Augustin Fliche (1884-1951) », *Annales du Midi* 64-19, 1952, p. 272. Et François-Louis Ganshof, « Augustin Fliche (1884-1951) », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 30, 1-2, 1952, p. 649-651. Ainsi que sa biographie réalisée par Didier Méhu, « Augustin Fliche, doyen de la faculté des lettres de Montpellier, 1934-1946 », *L'université de Montpellier, ses maîtres, ses étudiants, depuis sept siècles, 1289-1989*, Montpellier, La Fédération, 1995, p. 338-340.

diffusion possible de son ouvrage, non seulement à des fins pédagogiques mais, plus encore, « collégiales » et professionnelles :

« Il faudra alerter avant tout les bibliothèques universitaires françaises et étrangères, les professeurs d'histoire du moyen âge, les libraires de Montpellier, de Nîmes, Béziers, Narbonne, Perpignan, [...], et autres villes de la région méditerranéenne où je suis davantage connu, ceux de Belgique et du Portugal où j'ai été souvent (notamment à Louvain et Coimbra où je suis docteur *honoris causa* des Universités). N'oubliez pas non plus les [...] lieux français à l'étranger »⁶⁸³.

La demande, impérative, du médiéviste auprès de son éditeur montre bien à quel point un livre contribue à la renommée d'un historien, en lui conférant un caractère d'autorité sur un domaine identifié. En l'espèce, il s'agit d'un historien confirmé, dont la bibliographie est riche de la direction d'une monumentale collection « Histoire de l'Église » parue chez Bloud et Gay, d'un ouvrage dans la prestigieuse collection « Glotz » des Presses universitaires de France, mais qui s'aventure sur le terrain de la vulgarisation, au sein d'une collection s'adressant ouvertement au « grand public ». En somme, Augustin Fliche tient à convertir une légitimité institutionnelle en succès public. Un autre historien confirmé, rompu à l'exercice de l'édition, Frantz Funck-Brentano, offre un cas semblable en s'inquiétant du travail de relecture, et en l'occurrence de réécriture, de son manuscrit « La société au Moyen-âge ». Face à la longueur du manuscrit, les services éditoriaux de la maison Flammarion ont été contraints de réduire la pagination, et ont dû remodeler certains passages. La surprise de l'archiviste et historien est totale, aussi fait-il part de son désappointement : « Que vont dire les historiens, mes confrères, quand ils verront mon livre orné de fautes aussi grossières ? »⁶⁸⁴.

Chemin faisant, cela conduit à étudier les ambitions plus personnelles de l'historien, proches d'une « économie de l'estime »⁶⁸⁵. L'étape décisive de l'édition est un moyen de promotion, où le talent d'historien est valorisé par un succès critique ou des ventes importantes, et parfois les deux. Au même titre que l'intégration dans une institution prestigieuse ou l'obtention de distinctions honorifiques, la liste des ouvrages parus est une forme de *cursus honorum*. L'historien espère que son volume sera une reconnaissance de ses compétences ou d'un domaine de recherches au sein de la « tribu »⁶⁸⁶ historique : Pierre Renouvin, alors jeune historien d'à peine quarante ans, rédige *La crise européenne et la Grande guerre (1904-1918)* au sein de la collection « Peuples et civilisations », et devient

⁶⁸³ Lettre d'Augustin Fliche à Joseph Calmette, datée du 2 août 1946, ABM 12.8 Augustin Fliche, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

⁶⁸⁴ Lettre de Frantz Funck-Brentano à René Patris d'Uckerman, datée du 16 juillet 1935, FLM 86.25 Frantz Funck-Brentano, Fonds Flammarion, IMEC.

⁶⁸⁵ Elle peut se définir comme une attitude d'appréciation d'un acteur, selon deux dynamiques, comparative et directive. Elle est comparative car le classement de l'estime se fait toujours en relation à d'autres ; elle est directive, car l'estime accordée aux autres encourage la recherche personnelle de sa propre estime, socialement normée. Geoffrey Brennan et Philip Pettit, *The Economy of Esteem. An Essay on Civil and Political Society*, Oxford, Oxford University Press, 2004.

⁶⁸⁶ Madeleine Rebérioux, « Histoire, historiens et dreyfusards », *Revue historique*, 518, 1976, p. 407-432.

L'historien de référence sur le sujet. Robert Latouche, historien médiéviste, espère convaincre grâce aux *Grandes invasions et la crise de l'Occident au V^e siècle*, les historiens les plus en vue, couvrant un spectre allant de « Pierre Gaxotte », jusqu'aux cautions universitaires de « MM. Lot, Brunel, Fawtier ». Selon lui, « il est capital qu'ils possèdent [l'ouvrage], car ce sont des maîtres de l'histoire médiévale en France »⁶⁸⁷. La signature de Robert Latouche dans une maison généraliste est une nouvelle étape, quelque peu tardive, à 65 ans, dans sa carrière d'historien, et un pas vers la vulgarisation savante. Il s'était, jusque-là, consacré à des travaux d'érudition auprès de la maison Honoré Champion ainsi qu'à la publication de supports de cours pour l'enseignement supérieur : la signature dans une nouvelle collection, aux côtés d'historiens qualifiés, comme Félix Ponteil ou Augustin Fliche, en poste à l'Université, contribue à lui donner une nouvelle aura. Une publication auprès d'un éditeur généraliste lui permet d'acquérir une notoriété nouvelle, qui dépasse de loin le cercle des historiens médiévistes.

Il en va de même pour Frédéric Braesch, historien de la Révolution française, ancien élève d'Alphonse Aulard, qui n'avait « jusqu'ici publié que des ouvrages d'érudition à petit tirage, dont s'occupaient seulement quelques revues historiques dont le tour était bientôt fini »⁶⁸⁸ qui tient à s'émanciper du cadre étroit de l'histoire parisienne et de celle des Clubs et autres pamphlétaires, en tentant d'embrasser l'ensemble du phénomène révolutionnaire à mi-chemin entre l'ouvrage de vulgarisation et le livre à thèse, en l'occurrence contre-révolutionnaire. En septembre 1941, Frédéric Braesch est parmi les premiers contributeurs de la nouvelle collection « La suite des temps » chez Gallimard, avec son *1789, l'année cruciale*. Enfin l'historien peut être animé par le désir d'apporter une forme de nouveauté éditoriale, comme Édouard Perroy l'indique dans un échange avec son directeur Brice Parain au sujet du nombre d'ouvrages vendus :

« J'ai écrit ce volume avec la ferme intention d'apporter du nouveau non seulement dans le fond, mais dans la présentation, pensant qu'on pouvait, dans un ouvrage historique, tout en restant sérieux, dense, sensible aux problèmes spécialisés, toucher un public plus large d'honnêtes gens : et par là leur faire comprendre que l'histoire est un peu différente des "récits" historiques pour hebdomadaires à grand tirage. Y ai-je réussi ? C'est ce que je me demande »⁶⁸⁹.

L'historien tend à devenir la métonymie de son ouvrage comme le montre Louis Bréhier, inquiet à propos des bonnes ventes de sa *Civilisation byzantine* : « quand le volume paraîtra, on l'aura oublié. De plus je suis vieux, ma vie, sans être en danger, est fragile et j'aurais voulu avoir la consolation

⁶⁸⁷ Lettre de Robert Latouche à Fernand Aubier, datée du 2 février 1947, ABM 19.10 Robert Latouche, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

⁶⁸⁸ Lettre de Frédéric Braesch à Raymond Queneau, datée du 8 octobre 1941, Dossier 1621 Frédéric Braesch, Archives Gallimard.

⁶⁸⁹ Lettre d'Édouard Perroy à Brice Parain, datée du 25 décembre 1946, Dossier 1723 Édouard Perroy, Archives Gallimard.

de voir mon œuvre achevée avant de disparaître »⁶⁹⁰. Cela rejoint en partie l'interprétation de Roger Chartier selon laquelle les auteurs font les livres autant que les livres font les auteurs.

La grille d'appréciation historique du marché éditorial est spécifique : la signature dans une maison d'édition prestigieuse, l'obtention d'un prix pour ledit ouvrage, ou la répétition des succès sont autant de marques de prestige, qui contribuent à distinguer l'historien du reste de ses collègues. De fait, en cas de succès d'édition, l'historien et son ouvrage sont plus que jamais indissociables ; le crédit de l'un rejaillissant sur l'autre, et inversement. Frédéric Braesch, toujours à propos du volume étudié plus haut, veut valoriser son travail par l'obtention d'un prix : « Il ne serait pas mauvais d'attirer sur lui l'attention du grand public par quelque manifestation retentissante comme celle que constituerait en cas de succès, [...] une présentation de mon livre au prochain prix Goncourt »⁶⁹¹. L'historien tente ainsi de compenser son envergure institutionnelle modeste par un succès d'estime, incarné par un prix. Cependant, Frédéric Braesch, bon connaisseur du processus révolutionnaire, ne semble pas totalement maîtriser les codes éditoriaux de l'attribution du prix Goncourt, pleinement orienté vers la création littéraire, qu'il s'agisse de *Vent de Mars* d'Henri Pourrat primé en 1941, ou des *Enfants gâtés* de Philippe Hériat en 1939, et non vers les études historiques. Son cas est à comparer à celui de Paul Henry, plus fin stratège, qui signale la parution de son ouvrage *La France et le monde de 1789 à 1939* à Maurice Crouzet, inspecteur général d'histoire, de façon à faire connaître l'ouvrage, ainsi qu'auprès du secrétaire de l'Institut, Henri de Montfort, pour pouvoir candidater et obtenir un prix⁶⁹².

Cette renommée historique qui lie la production et son auteur est palpable dans les correspondances, de manière directe et indirecte. Les historiens prennent des initiatives individuelles pour faire connaître leur travail et faciliter au mieux sa diffusion. Face aux difficultés d'approvisionnement en papier, Joseph Calmette, convaincu de l'intérêt de son propre ouvrage *L'effondrement d'un Empire et la naissance d'une Europe (IX^e-XI^e siècles)*, tente de faire de Jacques Madaule⁶⁹³ un intermédiaire pour persuader Francisque Gay et Vincent Auriol, tous deux ministres d'État à la fin de l'année 1945, d'obtenir davantage de papier, au motif qu'il faut « faire valoir

⁶⁹⁰ Minute accompagnant la lettre du 6 juin 1950 d'André Sabatier à Louis Bréhier, ALM 2000.1 Évolution de l'humanité, Fonds Albin Michel, Archives IMEC.

⁶⁹¹ Lettre de Frédéric Braesch à Raymond Queneau, datée du 4 décembre 1941, Dossier 1621 Frédéric Braesch, Archives Gallimard.

⁶⁹² Lettre de Paul Henry à Fernand Aubier, datée du 15 septembre 1945, ABM 16.11 Paul Henry, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

⁶⁹³ Jacques Madaule, engagé au Mouvement républicain populaire, est conseiller de Francisque Gay. Voir Norman C. Tobias, *Jewish Conscience of the Church : Jules Isaac and the Second Vatican Council*, New-York, Springer Publishing, 2017, p. 92 et suivantes.

l'intérêt national ou peut-être international de l'ouvrage »⁶⁹⁴. La démarche est singulière, puisque Joseph Calmette outrepassa son directeur Fernand Aubier, dans l'incapacité matérielle de fournir un tonnage de papier suffisant : l'intérêt de l'ouvrage paraît plus grand que le seul rapport policé liant un directeur, eût-il été le principal dirigeant, à son auteur, au demeurant directeur de collection. L'importance d'un ouvrage est soulignée par la concurrence entre les auteurs. L'historien voit ses pairs comme de potentiels rivaux : Charles Pomaret⁶⁹⁵, auteur de *Monsieur Thiers et son siècle* pour la maison Gallimard, voit comme une menace la sortie imminente d'une biographie d'Adolphe Thiers par Maurice Reclus : « Je tiens à vous signaler d'urgence que Flammarion vient de traiter pour un Thiers avec Maurice Reclus. Je tiens ce renseignement de Reclus lui-même. Il y a donc urgence, me semble-t-il, à paraître avant lui, car le deuxième Thiers se ressentira, manifestement, dans sa vente, de la sortie du premier »⁶⁹⁶. Une enquête fouillée dans la *Bibliographie de la France* démontre que sa crainte n'est pas fondée, puisque Maurice Reclus est déjà l'auteur d'un *Monsieur Thiers*, chez Plon, en 1929. *A contrario*, Maurice Reclus signe un *Jules Ferry : 1832-1893* chez Flammarion, en 1947. Dans tous les cas, la demande de Charles Pomaret montre le jeu de la concurrence, et la crainte d'une hypothétique rivalité. Toujours en histoire contemporaine, et au sein de la collection « La suite des temps », Daniel Guérin est justifiable de la même grille d'analyse, lorsqu'il insiste auprès de son éditeur pour que son manuscrit « Bourgeois et bras nus » paraisse avant celui de Georges Duveau, prévu dans la même collection :

« On me dit (je ne sais si le renseignement est exact) que vous sortiriez avant mon livre un ouvrage sur le mouvement ouvrier sous le second empire. Je serai le premier à m'en féliciter, à condition toutefois que la parution de cet ouvrage ne retarde en rien la sortie du mien. Je suis persuadé que vous êtes du même avis »⁶⁹⁷.

Daniel Guérin craint une concurrence interne⁶⁹⁸, puisque les deux parutions auraient le même format ainsi que la même tonalité sociale. Assurément, une publication similaire projeterait une ombre sur son propre ouvrage : ses craintes sont justifiées puisque les deux ouvrages sortent la

⁶⁹⁴ Lettre de Joseph Calmette à Fernand Aubier, datée du 5 avril 1946, ABM 6.4 Joseph Calmette, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

⁶⁹⁵ Charles Pomaret (1897-1984), combattant de la Grande guerre, avocat de formation. Député socialiste de la Lozère, est sous-secrétaire d'État à l'enseignement technique, puis ministre du Travail et enfin ministre de l'Intérieur. Voir ses souvenirs dans Charles Pomaret, *Le dernier témoin. Fin d'une guerre, fin d'une république, juin-juillet 1940*, Paris, Presses de la cité, 1968, et sa notice « Charles Pomaret » dans Jean Jolly, *Dictionnaire des parlementaires français*, Paris, Presses universitaires de France, 1973, p. 2725.

⁶⁹⁶ Lettre de Charles Pomaret à Gaston Gallimard, datée du 26 juin 1946, Dossier 2049 Charles Pomaret, Archives Gallimard.

⁶⁹⁷ Lettre de Daniel Guérin à Gaston Gallimard, datée du 23 septembre 1946, Dossier 1271 Daniel Guérin, Archives Gallimard.

⁶⁹⁸ Stéphane Buzzi rappelle que l'historiographie devrait davantage investir le jeu des rivalités dans le travail historique. L'étude des correspondances historiennes montre combien les historiens sont conscients des avantages et faiblesses de leurs positions, institutionnelles, politiques, ou éditoriales. Stéphane Buzzi. « Georges Lefebvre (1874-1959), ou une histoire sociale possible », *Le Mouvement Social*, 200, 3, 2002, p. 177-195.

même année. Brice Parain, directeur de la collection, tient à respecter des cycles au sein de sa collection : après la période médiévale, vient un ensemble plus contemporaine dans lequel s'intègre l'écrivain Daniel Guérin et le sociologue Georges Duveau. La cohérence éditoriale ne correspond pas alors au souhait de l'historien. Ce lien entre l'historien et son œuvre se mesure aussi de manière plus indirecte, ainsi en 1939, lorsque le géographe Georges Jorré, au nom du Bulletin de l'Université et de l'Académie de Toulouse, tient à faire la recension du dernier ouvrage de Marc Bloch. À cette fin, il sollicite les services de l'éditeur Albin Michel afin d'obtenir le volume *La société féodale. La formation des liens de dépendance*, quelques mois après sa parution dans la collection « L'Évolution de l'Humanité », en liant indissociablement « l'importance du sujet et la haute personnalité de l'auteur »⁶⁹⁹.

En retour, l'historien peut tirer profit de cet investissement éditorial, par une imprégnation plus forte de ses idées, un respect de ses semblables, ou une autorité accrue dans l'espace public, ou au sein de la cité. La publication du travail historique est une des possibilités offertes à l'historien d'établir son autorité sur un domaine⁷⁰⁰. L'assertion est d'autant plus vraie pour les historiens sans ancrage institutionnel, assimilés aux hommes de lettres. Frantz Funck-Brentano, historien sans assise universitaire, se félicite, non sans quelque contradiction, de la bonne réception de son ouvrage de vulgarisation sur la société médiévale, paru chez Hachette :

« [*La société au Moyen Âge*] a un succès, tout au moins auprès du public d'élite, que j'ai rarement connu. Les articles se succèdent élogieux, quelques-uns enthousiastes [...]. Jamais d'un de mes livres, dès après son apparition, on m'a autant parlé. Je reçois des lettres d'inconnus qui tiennent à me dire l'intérêt qu'ils y ont pris. C'est la première fois que l'admirable Moyen Âge français, la plus grande époque, la plus glorieuse de notre histoire est mise en ses aspects intimes sous les yeux du grand public, et celui-ci comprend »⁷⁰¹.

Malgré l'indéfinition des termes, et le hiatus entre l'« élite » et le « grand public », l'archiviste de formation se félicite d'avoir convaincu par son travail de recherche. Il est ainsi reconnu socialement comme un historien. Lui-même le reconnaît : chaque édition de ses manuscrits constitue une étape fondamentale de sa carrière, puisque le livre historique lie la « renommée de l'écrivain » à « l'autorité de l'historien »⁷⁰². Une carrière éditoriale permet de compenser le manque de reconnaissance institutionnelle. Marcel Brion, bien que critique littéraire, et non historien de métier, peut se targuer

⁶⁹⁹ Lettre de Georges Jorré au service des auteurs, datée du 5 octobre 1939, ALM 2542 30 Marc Bloch, Fonds Albin Michel, IMEC.

⁷⁰⁰ Sur les rapports étroits entre l'historien et son domaine de recherches, Olivier Dumoulin rappelle les bifurcations historiographiques de Louis Halphen, de façon à se poser en concurrent de Marc Bloch, entre 1923 et 1926. Olivier Dumoulin, « La tribu des médiévistes », *Genèses*, 21, 1995, p. 120-133.

⁷⁰¹ Lettre de Frantz Funck-Brentano à Max Fischer, datée du 28 octobre 1937, FLM 86.25 Frantz Funck-Brentano, Fonds Flammarion, IMEC.

⁷⁰² Lettre de Frantz Funck-Brentano à René Patris d'Uckermann, datée du 16 juillet 1935, FLM 86.25 Frantz Funck-Brentano, Fonds Flammarion, IMEC.

d'avoir écrit une dizaine de biographies historiques, ainsi que deux synthèses, l'une sur l'*Histoire des Huns* et l'autre sur l'histoire du premier millénaire, auprès des plus importants éditeurs parisiens comme Plon, Hachette, Payot, Albin Michel, Gallimard et Fayard⁷⁰³.

Le parcours éditorial de l'historien diffère de la hiérarchie institutionnelle, de nature académique ou universitaire, avec laquelle les historiens sont familiers. Le parcours universitaire mène d'une charge d'enseignement à la détention d'une chaire, marquée par une forme de géographie symbolique, alors que le prestige académique conduit de l'obtention d'un prix à la présence dans une académie jusqu'à l'immortalité. Mais la reconnaissance éditoriale diffère de l'habituelle collation des grades universitaires et académiques. Il s'agit davantage d'une relation contractuelle, entraînant soit une fidélité éditoriale à une maison, soit la constitution d'un capital symbolique, « valorisable » ensuite dans d'autres maisons. La légitimité historique auprès d'un ou plusieurs éditeurs se construit de façon progressive, mais comparativement à la littérature, ne peut se bâtir par des coups d'éclats : Léon Lemonnier⁷⁰⁴, en se spécialisant sur l'histoire nord-américaine, connaît des succès d'édition importants sur le long terme, comme *Cavelier de la Salle et l'exploration du Mississipi* ou *La guerre de Sécession*, au point que Raymond Queneau et Robert Gallimard tiennent à lui confier les rênes d'une nouvelle collection. Auguste Bailly, polygraphe, venu du roman, entre dans la collection des « Grandes Études Historiques », et connaît le succès en enchaînant les biographies historiques de *Jules César*, puis *Richelieu*, et ensuite *Mazarin*, jusqu'à devenir une signature estimée en matière d'édition historique. La signature d'un volume dans une collection réputée, aux côtés de noms prestigieux, permet d'asseoir son autorité et marque l'établissement d'un historien sur un domaine spécifique ou une découpe chronologique, à la manière d'un André Piganiol, incontournable aux Presses Universitaires de France dans les collections « Peuples et civilisations » et « Glotz », se posant comme une alternative crédible à Jérôme Carcopino. À l'inverse, des projets audacieux ou des ouvrages de vulgarisation sont réservés à des historiens ayant une autorité plus faible, tout du moins, en construction : André Déléage, spécialiste du haut moyen-âge, docteur en histoire en 1936 et maître de conférences en 1942, rédige la même année une *Petite histoire de la paysannerie française* pour la jeune collection « Bibliothèque du peuple », tout comme André

⁷⁰³ Bibliographie de l'auteur présentée dans Marcel Brion, *De César à Charlemagne : des origines à l'an 1000*, Paris, Fayard (Connaissance de l'histoire), 1949.

⁷⁰⁴ Léon Lemonnier est à la fois historien, romancier, critique littéraire et biographe. Spécialiste d'Edgar Poe, et dans une moindre mesure d'Oscar Wilde. Une bonne partie de son œuvre s'inscrit dans le mouvement littéraire populiste, auquel il contribue par un manifeste intitulé « Populisme », en 1931, avec André Thérive. Par ailleurs, il traduit de grands succès anglais pour les éditeurs français. Véronique Trottier, « Léon Lemonnier : romancier populiste ? », *Études littéraires*, 44, 2, 2013, p. 37-51.

Latreille⁷⁰⁵, jeune historien de 41 ans, maître de conférences en histoire contemporaine à Poitiers, auteur d'un *Comment s'est formée la France*.

La légitimité historique peut ensuite, dans de rares cas, autoriser un cumul dans plusieurs maisons, universitaires ou généralistes. Joseph Calmette constitue un des historiens les plus convoités, en multipliant les volumes dans les maisons d'édition, sa réputation le précédant. Pour la seule année, un *Charles V*⁷⁰⁶ aux « Grandes Études Historiques » de Fayard de sa main sort en même temps qu'un *Charlemagne*⁷⁰⁷ chez Albin Michel ainsi que la *Chute et relèvement de la France sous Charles VI et Charles VII*⁷⁰⁸ dans la collection « De l'histoire » d'Hachette. Pour reprendre Jérôme Carcopino, présent dans plusieurs catalogues – Hachette, Gallimard et Flammarion notamment –, la renommée de l'historien trouve son pendant dans le « prestige »⁷⁰⁹ de l'éditeur. La carrière éditoriale de l'historien peut suivre différentes étapes successives, l'amenant d'un ouvrage issu d'un travail de fond, lié à la découverte et au balisage d'un domaine de recherches, à des ouvrages de vulgarisation, sous la forme d'essais ou de synthèses. Le processus cumulatif joue pleinement dans une *fama* historique, qui se construit successivement par les ouvrages écrits mais aussi par les contrats passés auprès de maisons d'édition elles-mêmes considérées. L'ascension éditoriale se construit dans le temps long et s'insère dans une économie du prestige⁷¹⁰, et n'épouse qu'imparfaitement les contours de la carrière professionnelle : paradoxalement, le temps de la retraite est bien souvent le temps de l'écriture pour les historiens. Ce n'est qu'alors que les historiens s'installent durablement dans le paysage éditorial, au point de devenir des signatures estimées : l'identité auctoriale tend alors à devenir plus significative que le cadre éditorial. Les menaces de « départ » brandies par les historiens, ou de ruptures de contrats, émanent des auteurs ayant d'autres perspectives chez d'autres éditeurs.

Qu'il s'agisse d'une synthèse, d'un manuel ou d'un essai, l'ouvrage historique est un jalon dans la carrière de l'historien et une étape obligée de la crédibilité historique. La motivation

⁷⁰⁵ André Latreille (1901-1984), docteur en histoire en 1936, étudie les relations entre Napoléon et le Saint-Siège entre 1801 et 1808. Historien de la Révolution et de l'Empire, de la papauté et plus largement de la religion, il est maître de conférences à Poitiers puis professeur d'histoire contemporaine à Lyon à partir de 1945. Engagé dans la Résistance, il est appelé en 1944 comme directeur des cultes au Ministère de l'Intérieur, avant de démissionner un an plus tard. Il tient une chronique historique dans *Le Monde*. Voir sa nécrologie par Guy Duboscq, « André Latreille, 1901-1984 », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 185, 1984, p. 273-275 et Jacques Godechot, « André Latreille », *Annales historiques de la Révolution française*, 259, 1985, p. 131-134.

⁷⁰⁶ Joseph Calmette, *Charles V*, Paris, Fayard (Les grandes études historiques), 1945.

⁷⁰⁷ Joseph Calmette, *Charlemagne : sa vie et son œuvre*, Paris, Albin Michel, 1945.

⁷⁰⁸ Joseph Calmette, *Chute et relèvement de la France sous Charles VI et Charles VII*, Paris, Hachette (De l'histoire), 1945.

⁷⁰⁹ Lettre de Jérôme Carcopino à Gaston Gallimard, datée du 26 janvier 1946, Dossier 1604 Jérôme Carcopino, Archives Gallimard.

⁷¹⁰ James English, *The Economy of prestige. Prizes, Awards and the Circulation of Culture Value*, Cambridge, Harvard University Press, 2005.

historienne repose sur une péréquation entre un gain financier, mineur, et une forme, plus symbolique, de reconnaissance sociale, ou de prestige. L'éditeur en est conscient quand il flatte l'ego de l'historien, en l'enjoignant à écrire « le grand livre » qu'il est en droit d'attendre, ou lorsqu'il ménage sa susceptibilité à propos de corrections, par essence, « minimales ». La signature dans une maison d'édition est une forme de gratification symbolique en même temps qu'une promesse d'atteindre un public large, dans le cas des éditeurs généralistes. Les stratégies éditoriales et les ambitions historiennes, en se conjuguant, laissent augurer un terrain d'entente et une collusion entre les deux acteurs.

1.3. Historiens et éditeurs : une volonté commune ?

De prime abord, les valeurs symboliques étudiées semblent opposer l'historien, formé à la rigueur et à la recherche de l'exactitude, à l'éditeur, à juste titre considéré comme un entrepreneur, obnubilé par la rentabilité économique. Pourtant, ces deux acteurs, historiens et éditeurs, parviennent à trouver un terrain d'entente, en s'accordant sur une vision commune. En effet, les échanges montrent qu'il ne faut pas séparer de manière caricaturale les calculs de l'éditeur et la valorisation de la connaissance souhaitée par l'historien, les deux se rejoignant dans une même quête de reconnaissance.

La volonté commune entre l'historien et l'éditeur est, en premier lieu, incarnée et fixée par une relation contractuelle, qui est l'expression juridique d'une relation sociale. L'historien est pleinement considéré comme un auteur et s'engage à donner un manuscrit à une date fixée dans un contrat d'édition, dont les termes et les conventions sont codifiés, moins par une norme que par des usages réguliers. Hormis d'éventuelles modifications contractuelles, afférentes aux tirages, aux paiements ou aux délais, la structure contractuelle reste la même pour l'ensemble de la période. L'auteur, en l'occurrence historien, cède à son éditeur, pour le temps de la propriété littéraire et celle de ses héritiers, le droit exclusif d'impression, de publication et de vente. En effet, l'édition historique possède ses propres conventions, avec un tirage moyen autour de quatre mille exemplaires pour un ouvrage d'histoire⁷¹¹. Cette configuration moyenne constitue le point d'équilibre du marché, assurant un écoulement du premier tirage, une marge appréciable pour l'éditeur ainsi que le règlement préalable du travail réalisé par l'historien, fixé à hauteur de 10% du prix de vente de l'ouvrage, souvent perceptible sous la forme d'un à-valoir. Le secret commercial

⁷¹¹ Brice Parain estime « avoir tiré assez fort, puisque le premier tirage était de cinq mille » à propos de *La guerre de cent ans* d'Édouard Perroy, dans une lettre à Édouard Perroy, datée du 27 décembre 1946, Dossier 1723 Édouard Perroy, Archives Gallimard.

empêche cependant tout taux normé de rémunération pour l'historien. Daniel Guérin, au moment de négocier son contrat, l'exprime vertement à Gaston Gallimard : « Comment vous suivre sur ce terrain que vous êtes seul à connaître puisque la rémunération des auteurs fait partie du secret commercial ? »⁷¹². Malgré l'opacité du système de rémunération, les historiens, ou pour reprendre l'expression de Léon Lemonnier, « les gens sérieux »⁷¹³, se voient proposer un droit d'auteur avec un taux plancher de 10%, progressif ensuite, à partir des 10 000 ouvrages vendus. Ces standards économiques sont cependant à pondérer et à mettre en comparaison puisqu'ils ne prennent leurs reliefs que face aux grands succès d'édition, avec des chiffres de ventes atteignant et dépassant les dix mille volumes imprimés pour les collections les plus en vue, à savoir les « Grandes Études Historiques », la « Vie quotidienne » et l'« Évolution de l'humanité ». Un historien réputé comme Louis Madelin peut compter sur ses succès précédents pour signer auprès de la Librairie Hachette, un contrat lui garantissant 12% du prix de vente, puis 15% garantis si les ventes dépassent les 5 000 exemplaires⁷¹⁴. Auprès du même éditeur, trois ans plus tard, Robert Cohen, à l'aura plus réduite, ne peut espérer, lui, que 10% du prix du vente, et seulement 12,5% au-delà des 5 000 exemplaires vendus⁷¹⁵.

Cette différence entre les tirages s'explique par la visibilité médiatique accrue de ces collections et la cohérence des ensembles proposés. Chaque parution de volume au sein de ces collections fonctionne comme un rituel annuel ou biennuel, renforçant un peu plus la dynamique de vente. Une fois, le nouvel ouvrage lancé, les maisons généralistes « tirent » annuellement, jusqu'à saturation du marché. À titre d'exemple, Albin Michel a un tirage moyen oscillant entre 9 000 et 23 000 exemplaires pour sa collection « L'Évolution de l'Humanité », traduction comprises, bien au-delà des attentes initiales du directeur Henri Berr⁷¹⁶, alors que pour la seule collection des « Grandes Études Historiques » de la maison Fayard, trois auteurs, Louis Bertrand, Jacques Bainville et Octave Aubry sont tous au-delà des cent cinquante éditions successives pour au moins un de leurs ouvrages en 1945. En fonction de la renommée de l'historien ou du passif éditorial de l'auteur, les montants des contrats peuvent être relevés. Si les rémunérations symboliques, étudiées plus haut, sont

⁷¹² Lettre de Daniel Guérin à Gaston Gallimard, datée du 19 juillet 1945, Dossier 1271 Daniel Guérin, Archives Gallimard.

⁷¹³ Lettre de Léon Lemonnier à Raymond Queneau, datée du 10 novembre 1941, Dossier 1507 Léon Lemonnier, Archives Gallimard.

⁷¹⁴ Contrat d'édition signé entre Louis Madelin et la Librairie Hachette, daté du 7 novembre 1929, Registre Hachette 1929-1938, Tome 11, p. 104.

⁷¹⁵ Contrat d'édition signé entre Robert Cohen et la Librairie Hachette, daté du 5 septembre 1932, Registre Hachette 1929-1938, Tome 11, p. 234.

⁷¹⁶ André Daniel Toledano donne ces chiffres en affirmant qu'ils ont « dépassé toute prévision ». Note sur l'« Évolution de l'humanité » du 11 décembre 1940 rédigée par André Daniel Toledano. IMEC, Fonds Albin Michel, ALM 1622.1, Dossier Henri Berr.

motrices chez l'historien, les gratifications matérielles peuvent être aussi conséquentes et participent pleinement du lien entre éditeur et historien. Ce lien économique est particulièrement sensible, et décisif, dans le cas des « hommes de lettres », dont le principal revenu vient d'une part des conférences données sur l'ensemble du territoire, mais d'autre part des contrats d'éditions signés, et des hypothétiques rééditions en cas de succès. Les archives personnelles de Louis Madelin mettent en évidence l'aspect rémunérateur de son activité éditoriale, démultipliée par des conférences données sur l'ensemble du territoire⁷¹⁷. Une production éditoriale importante permet d'assurer des revenus confortables, dans l'héritage lointain de l'homme de lettres du XVIII^e siècle, qui vivait en partie de sa plume. Les séparations en volumes, les rééditions, la présence dans différentes collections permettent aux historiens non professionnels de maximiser leurs profits. Sans pour autant être une histoire alimentaire, sur le modèle des *pot boilers* anglais, il y a bien un système économique pérenne autour d'historiens dits « de plume », qui assure une rémunération économique et symbolique.

Une lecture horizontale des contrats d'une même collection montre l'inégalité des traitements entre les auteurs : Hachette rémunère Pierre Gaxotte pour « La province française au XVIII^e siècle »⁷¹⁸ à hauteur de 7 500 francs en 1937, Georges Izard pour *Les couloirs de la Convention* à hauteur de 5 000 francs, et Odette Merlat-Guitard pour son *Louis-Napoléon Bonaparte*, à hauteur de 3500 francs⁷¹⁹. Les retours financiers peuvent être conséquents pour les auteurs les plus en vue. Quelques historiens réunissent d'assez coquettes sommes : Charles Samaran, pour ses *Casanova* et *d'Artagnan*, perçoit quelques 7138,90 francs en 1943⁷²⁰, soit environ cinq fois le salaire mensuel d'un ouvrier en octobre 1943⁷²¹. Jérôme Carcopino joue de son nom et de son autorité scientifique pour s'assurer auprès de Gaston Gallimard un tirage initial de 10000 exemplaires. Pour appuyer sa demande, il assure que son précédent ouvrage, en l'occurrence *La vie quotidienne à Rome à l'apogée de l'Empire*, a été écoulé très rapidement⁷²² ; il parvient, en définitive, à ses fins. Toutefois la majorité des contrats restent trop peu élevés pour assurer un quotidien d'écrivain, et les tentatives des

⁷¹⁷ « Cela laissa ce créateur à ces livres, et lui donna l'occasion de mener cette vie de conférencier libre pour laquelle il était particulièrement doué ». Voir « Louis Madelin, entretien avec Paul Guth », Permanence de l'Académie, France Culture, 1952 : Notes, rapport d'écoute, articles de presse (1952-1953), Créations radiophoniques 1949-1990, Émissions culturelles 1950-1989, Littérature (1951-1979), 20000392/11, AN.

⁷¹⁸ Le projet n'aboutit finalement pas, pour une raison inconnue. Une hypothèse possible est la rédaction au même moment de son Frédéric II pour ses « Grandes Études Historiques ».

⁷¹⁹ Contrats d'édition signés pour la collection « De l'histoire », entre le 11 et le 14 mai 1937, Registre Hachette, tome 11, p. 418-432.

⁷²⁰ Lettre d'Henry Jamet à Charles Samaran, datée du 16 décembre 1943, Dossier « Édition, 1911-1981 », 642 AP12, Fonds Charles Samaran, AN.

⁷²¹ L'indice des prix est celui établi par Jacques Lehoulier, « Chronique des salaires. Le mouvement des salaires en France depuis 1938 », *Journal de la société statistique de Paris*, 86, 1945, p. 172-176.

⁷²² Lettre de Jérôme Carcopino à Gaston Gallimard, datée du 13 décembre 1945, Dossier 1604 Jérôme Carcopino, Archives Gallimard.

historiens d'augmenter la part du droit d'auteur se soldent régulièrement par des échecs. Les difficultés économiques de la période étant de plus en plus durement ressenties, les retombées financières des publications deviennent des sujets sensibles. Joseph Calmette, rompu à l'exercice éditorial, en fait une motivation importante, d'autant plus dans un contexte troublé :

« Le décalage des valeurs et les conséquences économiques des événements survenus depuis 1940 ne me permettent plus de considérer les droits d'auteurs comme des éléments adventices et négligeables de mon budget, et je suis obligé de compter sur ma plume pour combler l'écart entre une retraite imminente et le coût de la vie »⁷²³.

Hormis quelques exceptions notables, les droits d'auteurs ne couvrent pas les besoins du quotidien. Philippe Sagnac touche le 21 août 1942 précisément 1542,75 francs de droits d'auteurs de la part de René Vaubourdolle⁷²⁴, pour sa *Révolution (1789-1792)*, parue dix ans auparavant, soit le salaire mensuel moyen d'un ouvrier de l'époque. Par ailleurs, les frais avancés par certains auteurs, tels que l'achat d'ouvrages bibliographiques ou les frais de dactylographie, doivent être défalqués des revenus du contrat⁷²⁵.

La question matérielle peut se poser de manière plus problématique lorsque l'inflation galopante ou des ventes trop faibles viennent diminuer les retours attendus des historiens. Robert Latouche, auteur des *Grandes invasions barbares et la crise de l'Occident du V^e siècle*, conclut un contrat d'édition avec la maison d'édition Aubier en 1941 pour une rémunération à 10% du prix de vente, pour un tirage de 4000 exemplaires, de la même manière que ses collègues recrutés par Joseph Calmette et Fernand Aubier. Cependant, Robert Latouche refuse catégoriquement de publier pendant la période de l'occupation du territoire, et l'ouvrage ne paraît que quatre ans plus tard, en 1945. La collection pâtit de l'atonie éditoriale de la guerre, et de la multiplication des titres après la Libération, si bien qu'en 1949, un seul millier de volumes a été péniblement vendu, et ce malgré une critique unanimement positive. C'est à cette date que l'historien médiéviste revient vers son éditeur de façon à percevoir les éventuelles participations sur les ventes. Ayant averti plutôt son éditeur que « les professeurs ne roulent plus sur l'or », il estime ne pas percevoir les sommes qui lui seraient justement dues : « Je vous retourne le chèque de 3672 francs que vous m'avez adressé. C'est une aumône que je n'accepte pas. Il y a beau temps, au reste, que mon livre n'est plus en

⁷²³ Lettre de Joseph Calmette à Fernand Aubier, datée du 27 août 1944, ABM 6.4 Joseph Calmette, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

⁷²⁴ Lettre de René Vaubourdolle, de la Librairie Hachette, à Philippe Sagnac, datée du 21 août 1942, Dossier 3 Publications 1905-1951, AB/XIX/3525, Fonds Philippe Sagnac, AN.

⁷²⁵ Daniel Guérin indique à Gaston Gallimard : « Je n'ai jamais désiré gagner de l'argent par ma plume, mais vous comprendrez mon désir, par contre, de ne pas en perdre ». Lettre de Daniel Guérin à Gaston Gallimard, datée du 4 juillet 1945, Dossier 1271 Daniel Guérin, Archives Gallimard.

vente au prix de 170 francs. Pourquoi pas 3,50 francs comme avant la guerre de 1914 ? »⁷²⁶. La frustration de l'auteur est ici perceptible : la somme versée par son éditeur correspond à un 1/5^{ème} du salaire mensuel d'un ouvrier parisien⁷²⁷. Les droits d'auteur, parfois peu élevés en raison de la mévente, sont de surcroît grevés à hauteur de 10% en raison de la « passe » éditoriale. Le principe de celle-ci consiste en une déduction de 10% des volumes réellement vendus au profit de l'éditeur. Devant un hypothétique effondrement des ventes, l'éditeur ne peut donner que la somme contractuelle, soit 10% du prix de vente, à laquelle il faut soustraire les droits de « passe ». La tentation historique est alors de vouloir augmenter le prix de vente ou la part du droit d'auteur : les deux propositions aboutissant, *in fine*, à une augmentation du prix de vente. La démarche s'avère contreproductive, puisqu'un prix plus élevé est susceptible de freiner l'acheteur potentiel. Brice Parain, directeur de collection de Gallimard, se veut à la fois ferme et pédagogue face à un Daniel Guérin sollicitant 15% de droits d'auteurs, à la suite des faibles volumes vendus de son ouvrage :

« Ce qui serait donc raisonnable ce serait, non pas d'envisager des droits de 15%, mais bien plutôt des droits à fixer d'un commun accord à partir du 6% par exemple. [...] Il y aurait un grand intérêt à essayer au contraire le prix de vente à un taux plus raisonnable en diminuant les droits d'auteur. C'est d'ailleurs ce que beaucoup d'écrivains comprennent et pratiquent actuellement pour les ouvrages qui, comme le vôtre, sont très gros ou de faible vente. Avec les prix de vente actuels nous risquons certainement une crise de vente, car il est difficile d'imaginer le nombre d'amateurs qui paieront 600 francs avec facilité pour se procurer votre ouvrage »⁷²⁸.

Certains projets s'assimilant rapidement à des échecs, les tensions financières vont grandissantes : *Monsieur Thiers et son siècle* de Charles Pomaret affiche des taux de retours en librairie atteignant 70 à 80%. Malgré les recensions dans les journaux comme *Le Monde* ou *La Revue de Paris*, une vente nationale, ainsi qu'une insertion du volume dans une collection reconnue, l'ouvrage ne se vend pas. Alors que l'auteur veut un prix de vente plus élevé, de façon à être proportionnellement mieux rémunéré, Gaston Gallimard suggère de rester à un prix plus modéré autour des 650 francs, de façon à rester à la portée des éventuels lecteurs⁷²⁹.

Hormis les questions d'ordre financier, un autre motif de discordance tient à la bonne diffusion de l'ouvrage. L'historien, principalement en cas de ventes faibles, s'émeut de la faiblesse du tirage ou du manque de publicité de l'ouvrage. Certains s'autorisent à commenter l'action éditoriale, quitte parfois à la remettre en cause. Fort de sa position de directeur de collection et de sa riche expérience éditoriale auprès de trois éditeurs différents, à savoir Fernand Aubier, Hachette et Albin Michel,

⁷²⁶ Lettre de Robert Latouche à Fernand Aubier, datée du 23 mars 1949, ABM 19.10 Robert Latouche, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

⁷²⁷ Le salaire moyen d'un ouvrier parisien pour l'année 1949 est fixé à 18237 francs par Robert Heisch, « L'évolution des salaires de 1949 à 1951 », *Journal de la société statistique de Paris*, 93, 1952, p. 286-304.

⁷²⁸ Lettre de Brice Parain à Daniel Guérin, datée du 11 juillet 1945, Dossier 1271 Daniel Guérin, Archives Gallimard.

⁷²⁹ Lettre de Gaston Gallimard à Charles Pomaret, datée du 8 avril 1948, Dossier 2049 Charles Pomaret, Archives Gallimard.

Joseph Calmette exprime son désaccord auprès de Fernand Aubier sur la politique éditoriale menée, et notamment le sort fait à son *Effondrement d'un empire et la naissance d'une Europe (IX^e-XI^e siècles)* :

« En ce qui concerne mon propre volume, il est regrettable que vous ne puissiez le rééditer encore. Il y avait lieu de le tenter à la faveur de l'année nouvelle. Je vous signale que mon livre *Le grand règne de Louis XI* (Hachette), réimprimé à 2000 [exemplaires] en janvier 1943, vient de l'être à nouveau à 3000 en janvier 1944, et que mon livre *Les rois de France* (Stock), lancé à 4000 en avril dernier, viens d'être [retiré] à 5000. Or *L'effondrement* a été aussi bien accueilli que le Louis XI au moins. Il serait fâcheux que la collection « Crises » dût être réservée aux seuls ouvrages de petit débit. »⁷³⁰

Malgré la demande appuyée de Joseph Calmette, et le caractère fondé de ses arguments⁷³¹, Fernand Aubier ne peut honorer la demande et ne lui propose modestement qu'une réimpression de faible importance. Dans la relation contractuelle entre historien et éditeur, l'inverse est tout aussi vérifiable, les éditeurs perdant patience face à la méticulosité des historiens, ou à l'inverse, leur « énergie productrice [...] trop intermittente »⁷³². De fait, qu'il s'agisse de retards éditoriaux ou historiens, la date fixée originellement dans le contrat n'est bien souvent pas respectée, occasionnant des retards importants, à l'instar de Christian Melchior-Bonnet perdant patience face au retard de Louis Madelin : « Je n'ai pas perdu de vue ce manuscrit. J'ai relancé l'auteur. Mais vous connaissez sa puissance de silence... J'écris encore une fois »⁷³³. Les tensions liées à l'agenda des publications sont encore plus perceptibles à propos de la collection « L'Évolution de l'Humanité ». L'éditeur Albin Michel écrit directement à l'historien concerné, de la part du directeur de collection Henri Berr :

« Permettez à l'éditeur de l'Évolution de l'Humanité de protester auprès de vous contre le retard que subit, de votre, la publication des *Germaines*. En laissant de côté les raisons d'ordre scientifique ou sentimental qu'a dû faire valoir le directeur de la collection pour vous presser, je vous ferai observer que vous portez à ma maison un double préjudice. La 1^e section de l'évolution de l'Humanité serait complète depuis longtemps s'il n'y manquait pas ce seul volume »⁷³⁴.

Par ailleurs, la « rencontre »⁷³⁵ entre éditeurs et historiens se pose aussi en des termes sociaux⁷³⁶. La lecture des correspondances échangées montre que la relation entre historien et éditeur est faite d'estime réciproque et plus largement de relations interpersonnelles au long

⁷³⁰ Lettre de Joseph Calmette à Fernand Aubier, datée du 8 février 1944, ABM 6.4 Joseph Calmette, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

⁷³¹ L'ouvrage, sorti en février 1942, connaît un écoulement plutôt régulier, avec presque 3000 exemplaires vendus jusqu'en octobre 1943.

⁷³² Lettre de Fernand Aubier à Charles Garnier, datée du 11 juillet 1938, ABM 129.33 Eiré. L'histoire de l'Irlande par Charles Garnier, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

⁷³³ Note interne de Christian Melchior-Bonnet, datée du 21 juillet 1936, FLM 121.4 Louis Madelin, Archives IMEC.

⁷³⁴ Projet de lettre d'Albin Michel, adressé à Mr. Verne, directeur des Musées nationaux, non daté, ALM 1622.1 Henri Berr, Fonds Albin Michel, Archives IMEC.

⁷³⁵ Anne Simonin, « Le catalogue de l'éditeur, un outil pour l'histoire. L'exemple des éditions de minuit », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 81, 1, 2004, p. 119-129.

⁷³⁶ Michel Foucault, « Qu'est-ce qu'un auteur ? », Michel Foucault, *Dits et écrits, tome 1*, Paris, Gallimard (Quarto), 2001, p. 817-849.

cours⁷³⁷. La construction de l'ouvrage historique suppose la compréhension mutuelle des volontés historiennes et éditoriales, permise par un dialogue, constant ou erratique. La confiance, comme vu plus haut, est engagée par la signature d'un contrat, alors que le respect mutuel naît des titres de l'historien et de la respectabilité de la maison d'édition. La prévenance, feinte ou sincère, de l'éditeur pour l'historien, et l'empathie de ce dernier pour le projet éditorial, montrent que, malgré des divergences pratiques, les deux pôles ne sont pas disjoints mais sont liés par des convergences pratiques. Historien et éditeur sont engagés dans une destinée commune comme l'indique Paul Henry⁷³⁸ à son éditeur Fernand Aubier au sujet de l'échec de *La France devant le monde, de 1789 à 1939* : « Je regrette que l'opération n'ait pas été pour vous le succès que vous espériez et je m'en excuse »⁷³⁹. Chaque acteur est conscient du rôle joué par l'autre. Si l'historien revendique la primauté de la création, l'éditeur peut arguer du fait que l'historien ne devient pleinement historien que par la seule vertu de la publication : le débat sur la paternité de l'ouvrage paraît donc vain et les échanges épistolaires montrent une recherche commune de reconnaissance. Il s'agit donc d'un rapport de confiance, qui perdure dans le temps en engageant l'historien et l'éditeur. Les deux acteurs mettent tout en œuvre pour mener à bien le projet commun : les stratégies deviennent communes à l'image du directeur d'édition de la maison Flammarion, Christian Melchior-Bonnet, enjoignant Émile Mâle à faire « quelques conférences à des étudiants, des gens du monde, etc... »⁷⁴⁰ pour faire connaître l'ouvrage, alors que les engagements deviennent pérennes dans le temps, lorsqu'un historien se lie à un éditeur pour la suite de sa carrière, à la manière d'un Georges Duveau signant une option sur dix livres à réaliser pour la maison Gallimard⁷⁴¹, ou Félix Ponteil proposant ses manuscrits de manière préférentielle à la maison Aubier-Montaigne.

Cette relation entre l'éditeur et l'historien cache une logique collective, de nature hétéronome⁷⁴². L'épreuve éditoriale répond à une logique hétéronome dans la mesure où le recrutement éditorial se fait selon d'autres critères de validation que ceux de la communauté

⁷³⁷ L'étude collective des correspondances tend à montrer que l'entremise éditoriale est positivement perçue par les historiens, dans la majorité des cas. Les discussions achoppent principalement sur des raisons économiques et symboliques, de manière comparable à la création littéraire comme l'a mis en évidence par exemple Béatrice Mousli, « Écrivains-éditeurs : l'exception sagittaire », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 107, 4, 2007, p. 841-849.

⁷³⁸ Paul Henry (1896-1967), normalien, est agrégé d'histoire et géographie en 1921 et docteur en 1930. Diplômé de l'École des langues orientales, il est professeur d'histoire au lycée, puis devient maître de conférences et professeur d'histoire moderne et contemporaine à la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand à partir de 1935. Voir son dossier de chevalier de la Légion d'honneur, 19800035/873/2537.

⁷³⁹ Lettre de Paul Henry à Fernand Aubier, datée du 3 février 1958, ABM 16.11 Paul Henry, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

⁷⁴⁰ Lettre de Christian Melchior-Bonnet à Émile Mâle, datée du 27 juillet 1934, FLM 122.5 Émile Mâle, Fonds Flammarion, IMEC.

⁷⁴¹ Lettre de Georges Duveau à Gaston Gallimard, non datée, Dossier 1892 Georges Duveau, Archives Gallimard.

⁷⁴² Le terme est à entendre, selon la définition de Cornelius Castoriadis, moins comme une aliénation qu'une adhésion à des significations sociales extérieures. Voir Gisèle Sapiro, *La guerre des écrivains, 1940-1953*, Paris, Fayard, 1999.

historienne, universitaire ou académique. L'historien, soumis à l'épreuve éditoriale, se place dans un référentiel différent de celui du domaine professionnel. Alors que la reconnaissance universitaire célèbre la constance, la fidélité à un domaine de recherches et la densité de la réflexion menée⁷⁴³, le pôle éditorial valorise des paramètres aussi différents que l'inscription dans une politique éditoriale préalable, l'adéquation avec les préoccupations du moment, les capacités de synthèse et la mise à disposition du public d'un savoir vulgarisé. En ce sens, les attentes éditoriales ne correspondent pas exactement à la légitimité institutionnelle. La logique hétéronome tient précisément à la confrontation entre une offre historique et une demande éditoriale, dans un marché particulièrement concurrentiel. L'appréciation éditoriale se fonde sur une notoriété préalable⁷⁴⁴. En ce sens, les succès d'éditions, quantitatifs et qualitatifs, permettent d'asseoir la légitimité d'un auteur, comme le laisse à penser l'échange entre Léon Lemonnier à Raymond Queneau :

« Pour Bernard Nabonne, je me permets de plaider sa cause. Il a publié, chez Albin Michel, un *Bernadotte* que je connais et que je trouve bon. Il a fait aussi une *Vie privée de Robespierre*, que je ne connais pas, mais qui a paru chez Hachette, ce qui est tout de même une recommandation. C'est pourquoi je me permets d'insister en sa faveur »⁷⁴⁵.

Dans le cas présent, un polygraphe en recommande un autre : Bernard Nabonne est avant tout un écrivain, à la sensibilité romanesque, lauréat du prix Renaudot en 1927, quoique le caractère historique de sa bibliographie et ses engagements passés auprès d'Albin Michel et Hachette plaident sa cause. Dans cette relation, le pôle éditorial perçoit la légitimité de l'historien comme une preuve visible de la valeur intellectuelle de l'ouvrage. Les propriétés sociales et institutionnelles des historiens constituent des paramètres fondamentaux de la décision éditoriale, qui peuvent parfois intervenir indépendamment des qualités du manuscrit. Le recrutement d'un historien qualifié induit une plus grande légitimité sur le marché, et *in fine*, un potentiel de ventes plus élevé. La maison Hachette ne s'en cache pas, en mentionnant dans un contrat d'édition que « la valeur de cet ouvrage réside dans les noms des spécialistes qui ont accepté d'y collaborer ; ces noms seuls inspireront confiance et crédit »⁷⁴⁶. L'éditeur tient à fonder en image la réputation des auteurs, en les accréditant

⁷⁴³ Christophe Charle et Christine Delangle (éd.), « La campagne électorale de Lucien Febvre au Collège de France, 1929-1932. Lettres à Edmond Faral », *Histoire de l'éducation*, 34, 1987, p. 49-69.

⁷⁴⁴ Louis Bréhier le montre expressément par son amertume vis-à-vis de son éditeur Albin Michel : « Je sais que les questions de sentiment n'ont rien à voir avec la direction commerciale d'une maison, mais tout de même, je pensais que le succès obtenu par les premiers volumes méritait quelques égards à leur auteur ». Lettre de Louis Bréhier à André Sabatier, non datée, ALM 2000.1 L'Évolution de l'humanité, Fonds Albin Michel, IMEC.

⁷⁴⁵ Lettre de Léon Lemonnier à Raymond Queneau, datée du 9 avril 1945, Dossier 1507 Léon Lemonnier, Archives Gallimard.

⁷⁴⁶ Contrat d'édition entre Hachette et André Latreille pour *La France de 1610 à 1774* dans la collection « Histoire de France », 10 janvier 1946. IMEC, Fonds Hachette, registre Hachette n°16.

nommément. En ce sens, le marché éditorial participe d'une concurrence des dignités, par la sélection et la réunion des meilleurs talents au sein de la constellation historique.

Les historiens participent de cette dynamique, en répondant à cette demande extérieure. Ils sont particulièrement attachés au respect de l'étiquette et de leurs titres : Joseph Calmette fait adopter à Fernand Aubier la même politique que la maison Armand Colin, en veillant à ce que chaque ouvrage signale sur sa couverture le titre de « Professeur des Facultés des lettres »⁷⁴⁷, pour mieux se différencier du reste de la production mais aussi pour rappeler l'aboutissement d'une carrière d'historien. Les historiens académiques jouent pleinement de leur affiliation institutionnelle, en indiquant qu'ils sont « membres de l'Institut » ou « de l'Académie française » comme le montre les « Grandes Études Historiques » et s'inscrivent pleinement dans cette logique hétéronome, davantage que les historiens universitaires, plus sensibles à une logique autonome et insérés dans des collections défendant les valeurs internes du modèle universitaire. La collection de la « Suite des temps » valorise son recrutement d'historiens qualifiés, comme Édouard Perroy, professeur à la faculté de Lille, ou Ferdinand Lot, membre de l'Institut, en comparaison à ses auteurs au statut indéterminé comme Jacques Madaule ou Léon Lemonnier. Ce dernier, d'ailleurs, en prend ombrage : Léon Lemonnier, bien que non historien, insiste auprès de Robert Gallimard pour voir ses titres universitaires d'anglais indiqués sur la couverture : « si l'on met mes titres, je tiens à ce qu'ils soient complets : “agrégé de l'Université, docteur ès-lettres” »⁷⁴⁸. Les éditeurs, attachés à l'accréditation symbolique de leur ouvrage, valorisent les polygraphes, hommes de lettres ou simples écrivains, par d'autres biais, comme des succès d'édition ou des diplômes alternatifs.

Les cas évoqués tendent à montrer que la séparation entre une histoire scientifique et une histoire vulgarisée n'est pas pleinement opérante, du point de vue éditorial, pour la période⁷⁴⁹, ou plus exactement, qu'elle l'est de moins en moins. Le processus cumulatif⁷⁵⁰ sert les historiens à forte

⁷⁴⁷ Lettre de Joseph Calmette à Fernand Aubier, datée du 2 mars 1942, ABM 127.24 La chute de Napoléon, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

⁷⁴⁸ Lettre de Léon Lemonnier à Robert Gallimard, datée du 22 novembre 1952, Dossier 1507 Léon Lemonnier, Archives Gallimard.

⁷⁴⁹ Christophe Charle affirmait que « l'histoire science et l'histoire “grand public” étaient clairement cloisonnées » avant 1968, avant d'ajouter que « les deux groupes de praticiens étaient distincts, les réseaux de diffusion et d'édition séparés, les sujets et thématiques sans grand rapport ». Voir Christophe Charle, « Être historien en France : une nouvelle profession ? » dans Maurice Aymard, Yves-Marie Bercé et Jean-François Sirinelli (dir.), *L'histoire du métier d'historien en France, 1945-1995*, Paris, Les Éditions de la MSH, 1995.

⁷⁵⁰ Le statut d'un auteur reconnu autorise des cumuls dans différentes maisons. L'« effet Mathieu » de Robert K. Merton, par trop mécanique, semble toutefois s'appliquer ici : les historiens à grande renommée capitalisent sur leurs précédents succès et leurs présences se remarquent dans différentes maisons d'édition. Voir Nicolas Carayol, « Les propriétés incitatives de l'effet Saint Matthieu dans la compétition académique », *Revue économique*, 57, 5, 2006, p. 1033-1051.

légitimité universitaire, de plus en plus présents dans les catalogues aux côtés des historiens aux profils plus littéraires : il n'est pas anodin de voir cohabiter Joseph Calmette, historien médiéviste à l'université de Toulouse, pour *Le grand règne de Louis XI*, au côté de Georges Izard, avocat à la cour, pour *Les couloirs de la Convention*⁷⁵¹, dans la même collection « De l'histoire » auprès de la maison Hachette. Le cas se présente pour chaque ensemble éditorial, de Gallimard réunissant les historiens universitaires, aux profils homogènes, cités aux côtés de signatures plus littéraires comme celles de Jacques d'Avout et Jacques Madaule, ou bien de Fayard, faisant appel à Léon Homo, Robert Cohen⁷⁵² ou Eugène Cavaignac, tous historiens « professionnels » aux côtés d'historiens aux profils nettement académiques, comme André Maurois ou Jacques Bainville. Le marché de l'édition montre des ensembles historiographiques sécants, où les collections historiques font office de point de rencontre. Les éditeurs eux-mêmes entretiennent volontairement l'indétermination du genre en convoquant des légitimités plurielles.

L'intérêt éditorial n'est donc pas philanthropique, au sens d'une diffusion d'une connaissance scientifique au plus grand nombre, mais intéressée, voire pécuniaire. La légitimité de l'historien sert autant la cause de l'ouvrage que l'image de la maison d'édition : le prestige est réciproque. Le lancement de « La vie quotidienne » au sein du catalogue Hachette en 1938 est, à cet égard, particulièrement significatif : la volonté du directeur de collection Maurice Labouret est de réunir les historiens les plus en vue, spécialistes de différentes époques, afin de donner un crédit et une légitimité universitaire à une collection de vulgarisation historique. Cette volonté de réunion des « plus grands spécialistes » n'est pas celle d'un panthéon historiographique mais plutôt d'une assise institutionnelle, légitimant la jeune, et malgré tout fragile, entreprise éditoriale. La volonté de Maurice Labouret est de réactualiser les connaissances historiques du grand public, sous le vernis de la vulgarisation. L'espoir du directeur de collection est que la dynamique sérielle permette de feuilleter des quotidiennetés passées, et *in fine*, assure une vente régulière. Mais il convient de préalablement fonder et instituer la crédibilité des volumes par des « noms ». Sur la fin de la période, en 1950, Paul Lemerle pratique un recrutement similaire pour sa « Collection historique », s'agissant d'« une large série d'ouvrage dont chacun est confié au spécialiste le plus qualifié »⁷⁵³. La recherche d'une garantie « historienne » est doublement fondamentale, au nom de la crédibilité de l'éditeur et

⁷⁵¹ Registre Hachette de 1937, Tome 11, p. 418, Fonds Hachette, IMEC.

⁷⁵² Robert Cohen « ne cachait pas sa sympathie pour Charles Maurras », J. E. H., « M. R. Cohen », *L'Étudiant français*, février 1939, p. 2.

⁷⁵³ Plaquette de présentation de la « Collection historique ».

aux yeux des lecteurs⁷⁵⁴. De fait, les éditeurs s'ouvrent au recrutement d'historiens aux légitimités différentes, mais qui ont le mérite d'incarner des positions d'autorité. L'assise institutionnelle est fortement valorisée, qu'il s'agisse de l'Université, du Collège de France ou des académies, notamment par les mentions complémentaires, accolées au nom de l'historien. Leurs présences sur les couvertures fonctionnent comme un repère pour le grand public, peu familier des noms d'historiens.

Au cœur de cette logique hétéronome, les historiens aux profils académiques dominent le marché, moins par leur statut, que par la dynamique qui porte les collections. La valorisation du style et l'empreinte littéraire de leur récit, expliquent leur domination sur le marché éditorial. Les historiens universitaires peinent davantage à s'imposer auprès des éditeurs généralistes, à l'audience la plus large, comme Flammarion ou Fayard, cependant ils commencent à progressivement s'intégrer dans les collections hybrides lancées par Hachette ou Gallimard. L'exemple d'un Jérôme Carcopino, signant des contrats d'exclusivité avec ses éditeurs, montre que sa signature est particulièrement disputée : engagé avec Hachette pour dix ans de 1938 à 1948, il ne peut rejoindre Gaston Gallimard qu'à l'issue de son premier contrat. Ce dernier se languit du romaniste : « Je souhaite vivement quand dans deux ans, je me serai libéré d'obligations souscrites par traité, recevoir de vous, l'accueil sympathique auquel vous m'avez habitué »⁷⁵⁵. Il en va de même pour Georges Duveau, dont l'expertise historique et sociale est sollicitée par la maison Gallimard, au moyen d'un droit d'option sur dix ouvrages de sa main⁷⁵⁶. Mais ces cas restent rares : l'autonomisation des historiens depuis la fin du XIX^e siècle a entraîné l'adoption de critères de scientificité, qui laisse une partie du grand public à distance, de même que la formulation parfois à tâtons d'hypothèses n'est pas la garantie d'une lecture sereine pour les relecteurs des maisons d'éditions, qui croient en un public avide de certitudes. Surtout, la densification des professionnels de l'histoire a nourri une spécialisation accrue des thèmes de recherches, et les qualités synthétiques semblent moins évidentes⁷⁵⁷. Les normes scientifiques grandissantes et la technicité nouvelle de la langue historique, par suite de l'autonomisation de la production historique universitaire, ont pu freiner l'accession des universitaires au pôle de production principal. À l'inverse, les historiens

⁷⁵⁴ Valérie Tesnière le montre bien à propos d'Henri Pirenne, historien médiéviste belge, particulièrement estimé. Sa signature est convoitée à la fois par « L'Évolution de l'humanité » et « Peuples et civilisations ». Valérie Tesnière. « Chapitre 8. La relève », *Le Quadrige, 1860-1968*, Presses Universitaires de France, 2001, p. 213-243.

⁷⁵⁵ Lettre de Jérôme Carcopino à Gaston Gallimard, datée du 26 janvier 1946, Dossier 1604 Jérôme Carcopino, Archives Gallimard.

⁷⁵⁶ Lettre de Georges Duveau à Gaston Gallimard, non datée, Dossier 1892 Georges Duveau, Archives Gallimard.

⁷⁵⁷ Cela rejoindrait l'idée plus contemporaine émise par Gérard Noiriel, de « qualités » scientifiques qui constituent autant de « handicaps » éditoriaux. Voir Gérard Noiriel, *Sur la "crise" de l'histoire*, Paris, Gallimard (Folio/Histoire), 2005, p. 379 et suivantes.

académiques ne se soucient que peu de la validation d'une éventuelle communauté scientifique, et sont surtout mus par la validation éditoriale. C'est ainsi qu'Arthème Fayard, souhaitant éditer une *Histoire d'Angleterre*, passe commande directement – sans en référer à son directeur de collection Pierre Gaxotte – à André Maurois, à paraître en 1937, car « nul ne connaissait mieux l'esprit anglais que l'auteur d'*Ariel* et de la *Vie de Disraëli* », et que « personne ne serait plus apte à rendre compréhensibles aux Français les grandes lois politiques de la race anglo-saxonne »⁷⁵⁸. L'ouvrage, sans surprise, célèbre la faculté anglaise à dépasser ses propres divisions politiques au nom d'un intérêt national supérieur, au nom « d'une sagesse instinctive et traditionnelle » et d'un profond « respect du passé »⁷⁵⁹ : André Maurois fait part d'appréciations toutes personnelles, non fondées sur un exercice critique. Le marché des ouvrages historiques n'est donc pas la propriété exclusive des historiens mais bien un domaine varié, accueillant des historiens aux statuts différents.

La logique collective est donc celle d'un relatif nivellement des identités professionnelles pour mieux favoriser une identité auctoriale d'historien. Les couvertures, les encarts publicitaires, les critiques fondent l'ensemble des auteurs dans une seule et même hyperonymie « historien ». De fait, la production historique paraît bigarrée, et l'opposition supposée entre pôle scientifique et pôle littéraire s'avère moins frontale et plus hybride que ne le laisse supposer l'historiographie de la période. Les lignes de partage entre historiens *ex cathedra* et *ex professo*, entre historiens professionnels et hommes de lettres, deviennent floues car la synonymie postulée est entretenue par les éditeurs. La dichotomie entre ésotérisme et exotérisme ne semble pas valide, tant les dispositifs éditoriaux visent, dans une démarche contradictoire, à accréditer le volume, tout en panachant les auteurs aux statuts différents dans les différentes collections. Le caractère historique d'un ouvrage tient donc au statut de l'auteur, qui présente des garanties sur le contenu, mais aussi à la forme éditoriale. Si, dans une perspective plus contemporaine, un Michel de Certeau, provocateur, questionnait la crédibilité historique, « enlevez à l'auteur d'une étude historique son titre de professeur, il n'est plus qu'un romancier »⁷⁶⁰, les dynamiques à l'œuvre montrent que les accréditations, nominale et statutaire, fondent le caractère historique d'un ouvrage. C'est bien contre ce flou que se dresse Lucien Febvre :

« Petit et gros livres qui vous échauffent si fort, seraient-ils parfaits en leur genre et d'une admirable exactitude quant aux dates et aux faits : en quoi cette correction devrait-elle désarmer vos critiques ? Reprochez-leur d'entretenir dans le public l'illusion qu'ils sont « de l'Histoire » et

⁷⁵⁸ Edmond Jaloux, « Les livres », *Excelsior*, 22 avril 1937, p. 5.

⁷⁵⁹ André Maurois, *Histoire d'Angleterre*, Paris, Fayard (Grandes Études Historiques), 1937, p. 339.

⁷⁶⁰ Michel de Certeau, *Histoire et psychanalyse entre science et fiction*, Paris, Gallimard, 1987, p. 144.

que l'Histoire, précisément, c'est ce qu'ils contiennent : illusion, on l'a bien vu, que partagent même de bons esprits »⁷⁶¹.

La logique hétéronome est aussi renforcée par l'existence d'un marché de production intellectuelle, régi par des enjeux de commandes. Le processus de recrutement éditorial peut être initié en amont, par l'établissement d'une écurie d'historiens, ou alors en aval, lorsque des propositions parviennent à l'éditeur sous la forme de manuscrits envoyés. Dans le premier cas considéré, les historiens sont liés entre eux par une forme de compagnonnage, qui reproduit en bonne partie un réseau socio-professionnel, comme le montre le cas des « Grandes Études Historiques », abordées plus haut. L'insistance de certains directeurs de collections pour le recrutement d'historiens peut être vue comme l'expression d'une solidarité socio-professionnelle, mais aussi comme l'expérimentation d'un professionnalisme ou d'une compétence particulière. Dans le second cas, les historiens se proposent d'eux-mêmes et tentent de devancer les attentes éditoriales. Ils s'exposent, dans la majorité des cas, à des refus, motivés par la contingence économique ou des choix de politique éditoriale assumés.

Enfin, l'historien, avec l'aide de l'éditeur, s'adresse à un public large, dont les contours sont difficiles à délimiter : « historiens, intellectuels, journalistes, professeurs, instituteurs, étudiants, ouvriers, militants des partis et des syndicats » jusqu'à « tous les amis de la paix et de la démocratie »⁷⁶². Il s'agit là d'une volonté commune, à savoir celle d'un élargissement du public, que les éditeurs et les historiens appellent de leurs vœux. Frédéric Braesch le fixe comme le principal critère de réussite, à propos de son volume pour « La suite des temps » en s'adressant comme suit à Raymond Queneau : « il me semble qu'il faudrait faire quelque chose et ne pas se contenter de la clientèle des spécialistes et des historiens de profession. Autrement, ce n'était pas la peine de faire un tirage aussi important. Notre intérêt commun nous engage à ne pas abandonner la partie »⁷⁶³. Ces quelques mots résument à eux seuls les appréciations historiennes et éditoriales de l'édition historique : les intérêts complémentaires des deux pôles, à la fois matériels et symboliques, la volonté de se différencier du reste de la production et enfin la volonté d'atteindre un ou plusieurs publics.

Cependant cette construction de l'ouvrage historique n'est pas un processus linéaire. Il s'agit bien d'une négociation entre l'historien et son éditeur. Cette discussion est le fruit d'un rapport de forces entre les deux acteurs, où l'un tient à l'intérêt disciplinaire de son travail, alors que l'autre

⁷⁶¹ Lucien Febvre, « Entre l'histoire à thèse et l'histoire-manuel », *Revue de synthèse*, décembre 1933, p. 205-236.

⁷⁶² Plaquette de présentation, ABM 133.4 Histoire du monde de 1919 à 1937, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

⁷⁶³ Lettre de Frédéric Braesch à Raymond Queneau, datée du 5 mai 1942, Dossier 1621 Frédéric Braesch, Archives Gallimard.

cherche à valoriser un potentiel commercial. De là, des arbitrages et des orientations apparaissent, entre une logique communicationnelle et une logique de conservation du texte.

2. Normalisation et formalisation de l'ouvrage historique

L'éditeur et l'historien travaillent tous deux à la normalisation et à la formalisation de l'ouvrage historique, ou en d'autres termes à « l'ordre et l'arrangement »⁷⁶⁴. L'éditeur a plus spécifiquement pour mission de « transformer des textes en livres, de convertir des idées ou des récits en objets manufacturés que l'on va pouvoir acheter, vendre puis revendre »⁷⁶⁵. Cependant, le processus de publication n'est pas la simple translation ou transmission matérielle d'un savoir historique, mais bien une construction médiatique orientée. L'ouvrage historique, en tant que genre éditorial, est conçu comme un dispositif formel : son format, les dispositions de la mise en page, son découpage chronologique ou thématique, et la présentation graphique de l'ouvrage sont des éléments cruciaux, qui permettent de passer du manuscrit au livre édité. Roger Chartier insistait sur la « fonction expressive »⁷⁶⁶ et plus largement sur la signification d'un livre. Comment se traduit cette marque éditoriale en matière d'histoire ? Suivant les impératifs de vulgarisation, la logique voudrait que l'ouvrage historique connaisse une « dégradation » pour reprendre le terme de l'historien Philippe Olivera⁷⁶⁷, des hautes sphères scientifiques, attachées au détail et à la précision, jusqu'au grand public, plus éloigné des préoccupations de recherches. Cependant, cette exigence de lisibilité se double d'un impératif de visibilité, définissant l'ouvrage historique de façon interne et externe, c'est-à-dire ayant pour fonction d'être vu et lu.

2.1. Le difficile arbitrage entre intérêt scientifique et potentiel commercial

La fabrication d'un ouvrage historique est le lieu social d'un compromis qui doit conjuguer les acquis de la discipline historique et les intérêts du public, ou plus largement, d'une « société

⁷⁶⁴ Gérard Genette reprenant l'abbé Batteux et ses *Principes de la littérature*, voir Gérard Genette, *Mimologiques. Voyage en Cratylie*, Paris, Éd. du Seuil, 1976.

⁷⁶⁵ Valerie Holman et Valéry Zeitoun, « Censure et guerres mondiales », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 2010, 62, p. 377-393.

⁷⁶⁶ « Le format du livre, les dispositions de la mise en page, les modes de découpage du texte, les conventions typographiques, sont investis d'une "fonction expressive" et portent la construction de la signification. Organisés par une intention, celle de l'auteur ou de l'éditeur, ces dispositifs formels visent à contraindre la réception, à contrôler l'interprétation, à qualifier le texte », Roger Chartier, « Préface. Textes, formes, interprétations », Donald F. McKenzie (dir.), *La bibliographie et la sociologie des textes*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1991, p. 6.

⁷⁶⁷ « Dégradé – au sens fort du terme – de la diffusion du savoir scientifique depuis le petit groupe des pairs jusqu'au grand public de ceux qui se tiennent au plus loin de l'activité même de recherche historique ». Philippe Olivera, « Édition d'histoire », Christian Delacroix, François Dosser, Patrick Garcia et Nicolas Offenstadt (dir.), *Historiographies : concepts et débats, Tome 1*, Paris, Gallimard (Folio Histoire), 2010.

culturelle »⁷⁶⁸. La difficulté éditoriale est de se placer à l'interstice entre ces pôles, au prix d'un compromis, une « rationalité mixte »⁷⁶⁹. À la fois symbolique et économique, elle est un invariant de la période⁷⁷⁰. La contingence économique dicte en partie le choix éditorial dans la mesure où le coût du livre doit être compensé par un écoulement maximal du tirage, de manière à obtenir des liquidités, permettant d'avoir un taux de rotation élevé des titres dans le catalogue. En ce sens, la perspective d'un catalogue figé est inquiétante pour un éditeur : les ventes diminuent et les recettes s'épuisent logiquement, alors que l'inscription de nouveaux volumes, vendus par la suite, permet de renouveler les titres et de donner une dynamique aux collections éditoriales. Si le succès alimente le succès, comme dans le cas des « Grandes Études Historiques » ou de « La vie quotidienne », en cas de difficultés économiques, les choix éditoriaux deviennent plus difficiles à mener : Fernand Aubier se voit contraint de refuser le manuscrit en préparation de Félix Ponteil intitulé « L'empire colonial français de 1830 à nos jours » en 1943⁷⁷¹, vraisemblablement en raison du manque de papier généralisé et du faible écoulement des autres volumes de son catalogue.

Les éditeurs sont particulièrement sensibles à l'« éditabilité »⁷⁷² ou à la « publiabilité »⁷⁷³ des textes reçus, en termes de contenus, d'innovations ou encore de potentialités commerciales. De façon à assurer des ventes conséquentes et à correspondre à des attendus commerciaux, il faut que le livre historique s'inscrive dans une politique éditoriale mais aussi qu'il constitue une nouveauté. En ce sens, le manuscrit de Maurice Besson, intitulé *Histoire des colonies françaises*, répond bien à la politique éditoriale de la maison Boivin, attachée à l'histoire régionale, en l'occurrence par le biais de la collection des « Vieilles provinces de France ». Mais le contexte de parution du volume, en 1931, année de l'Exposition coloniale internationale de Paris, impose un traitement différent des volumes de la collection. La décision est donc prise par la direction éditoriale de Boivin de détacher le volume de la collection, pour le faire sortir sous la forme d'un volume isolé, plus facilement repérable pour le lecteur⁷⁷⁴. Le cas montre que l'appréciation éditoriale de l'histoire se construit moins sur des critères scientifiques que sur la valeur symbolique de l'ouvrage. La thématique proposée de concert par l'historien et l'éditeur cache une sélection éditoriale préalable, dont les

⁷⁶⁸ Pascal Ory, « Pour une histoire culturelle du contemporain », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 39, 1 1992, p. 3-5.

⁷⁶⁹ Bruno Auerbach, « Production universitaire et sanctions éditoriales. Les sciences sociales, l'édition et l'évaluation », *Sociétés contemporaines*, 74, 2, 2009, p. 121-145.

⁷⁷⁰ Devant le manque de sources quant aux échecs éditoriaux, il est impossible d'établir un indice d'éditabilité comme l'a fait Bruno Auernach.

⁷⁷¹ Lettre de Félix Ponteil à Fernand Aubier, datée du 9 avril 1943, ABM 29.9 Félix Ponteil, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

⁷⁷² Marc Minon, « L'état de l'édition en sciences humaines », *Cahiers de l'économie du livre*, 4, 1990, p. 47-94.

⁷⁷³ Roland Barthes, *Le bruissement de la langue. Essais critiques 4*, Paris, Éd. du Seuil, 1984, p. 410.

⁷⁷⁴ Robert Latouche, « Les vieilles provinces de France », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 36, juillet 1932, p. 62-66.

codes varient : « Les livres qui se rapportent à un seul personnage très illustre ont toujours beaucoup plus de vente que les travaux de synthèse sur une longue époque »⁷⁷⁵. C'est ainsi que, dans un contexte particulièrement difficile, et un manque de papier particulièrement dommageable, Fernand Aubier dédaigne un projet de livre sur l'histoire de la Tchécoslovaquie, qui peinerait à trouver un public large, et souhaite ardemment une biographie historique de Charles-Quint⁷⁷⁶, qui présente davantage de garanties de rentabilité.

Dans ce cadre, la recherche de la vérité compte moins pour elle-même que parce qu'elle revêt une valeur symbolique, d'accréditation, que l'éditeur peut espérer convertir en bénéfices ultérieurs. Loin de toute « machination » éditoriale, l'intention est de se valoriser au mieux en espérant maintenir un équilibre entre la valeur intellectuelle de la production historique et le profit économique de ventes conséquentes. Les manuscrits édités répondent à deux logiques distinctes, en l'occurrence des travaux de commande, partants d'une sollicitation éditoriale, ou bien des propositions personnelles. Davantage que la réussite ou l'échec d'un projet, ce sont les critères décisionnels qui s'avèrent éclairants pour comprendre les mécanismes de l'édition historique.

En premier lieu, les éditeurs d'histoire recherchent un espace éditorial suffisant pour espérer vendre l'ensemble d'un tirage. Cela demande d'anticiper les goûts supposés d'un ou plusieurs publics, de façon à mettre en adéquation le travail de l'historien et un potentiel lectorat. Le travail de commande illustre bien cette volonté éditoriale, où la thématique est fixée en amont. Raymond Queneau, au nom de la direction éditoriale de la maison Gallimard, sollicite Léon Lemonnier en 1941 au sujet d'une histoire de la guerre de Sécession :

« Le succès d'*Autant en emporte le vent* et l'arrêt actuel de la vente, nous a fait penser qu'une histoire de la guerre de Sécession serait peut-être bien venue du public français. Connaissez-vous un historien capable de la traiter ? Il s'agirait d'un ouvrage qui sans être extrêmement détaillé, devrait cependant être assez important. Mais peut-être ce sujet vous intéresserait-il ? »⁷⁷⁷.

L'intérêt du public pour les sujets américains ne se dément pas : Raymond Queneau cite le roman de Margaret Mitchell, et l'auteur Léon Lemonnier, maîtrisant l'anglais et fin connaisseur de la culture américaine, est un biographe à succès, ouvert au grand public du fait de son engagement pour le « roman populiste ». La demande se comprend également en miroir d'une politique éditoriale, puisque la collection de « La suite des temps » doit créer un nouveau cycle après trois

⁷⁷⁵ Lettre de Fernand Aubier à Joseph Calmette, datée du 30 octobre 1945, ABM 6.4 Joseph Calmette, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

⁷⁷⁶ Lettre de Fernand Aubier à Joseph Calmette, datée du 4 juin 1946, ABM 6.4 Joseph Calmette, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

⁷⁷⁷ Lettre de Raymond Queneau à Léon Lemonnier, datée du 28 octobre 1941, Dossier 1507 Léon Lemonnier, Archives Gallimard.

volumes révolutionnaires et trois volumes médiévaux. Sur ce point, Léon Lemonnier doit signer ensuite *La ruée vers l'or*, qui bien que rappelant le titre de Jack London, est bien une étude historique de la conquête de l'Ouest.

Les travaux de commande s'observent aussi dans le mimétisme des pratiques éditoriales, notamment lorsque Flammarion passe commande à Louis Madelin d'une *Histoire de France*, à un prix plus bas que l'*Histoire de France* rivale, de Jacques Bainville, chez Arthème Fayard. La commande de la part de Christian Melchior Bonnet à Louis Madelin s'inscrit dans la collection « L'Histoire ». Le projet initial de mars 1934 ouvre sur une promesse d'envoi du manuscrit final en juillet 1935, qui finalement n'aboutit pas. Louis Madelin préfère se consacrer à *La Contre-révolution sous la Révolution, 1789-1815*, chez Plon, ainsi qu'à l'édition de lettres inédites de Napoléon Bonaparte. Flammarion revient ensuite auprès du même Louis Madelin pour un Talleyrand, publié en 1944 : « [Louis Madelin] poursuit son histoire de France, il accepte aussi de faire un Talleyrand, sujet actuel ! On manque en effet d'un Talleyrand pour le grand public. Les quatre volumes de Lacour-Gayet sont trop volumineux. Une figure ne s'en dégage pas assez »⁷⁷⁸.

Fernand Aubier agit de même en enjoignant l'historien antiquisant Jean Hatzfeld à signer une biographie de Périclès à la mi-décembre 1945. La demande n'est pas innocente, puisqu'une étude de marché interne a établi préalablement un espace éditorial libre concernant une biographie « scientifique » de Périclès, que l'éditeur pourrait « recommander aux étudiants », quoique celui-ci serait aussi à destination « du grand public » car « bien écrit »⁷⁷⁹. Jean Hatzfeld, grandement éprouvé et affaibli par les années de guerre et d'internement au camp de Nexon, éprouve quelques réticences face au projet car un autre ouvrage similaire a déjà paru chez Gallimard :

« Il ne faut pas oublier qu'il a paru vers 1939 chez Gallimard, un *Périclès* de M^{me} Marie Delcourt, ouvrage un peu aventureux et inégal peut-être, mais fort intéressant, et qui dit, non pas peut-être tout l'essentiel, mais une grande partie de l'essentiel, souvent avec originalité et finesse. J'aurai quelque répugnance à marcher, au bout de tout ce temps, sur ces brisées, surtout sans être assuré d'apporter beaucoup de nouveau »⁷⁸⁰.

La concurrence d'un volume déjà publié fait craindre à Jean Hatzfeld de ne pouvoir apporter une réelle nouveauté. Fernand Aubier insiste en tentant de rassurer l'helléniste :

« Certes c'est un ouvrage bien écrit, agréable à lire. Mais il s'adresse surtout au grand public, et n'a aucune base scientifique qui puisse le mettre en valeur. Aussi a-t-il reçu un accueil plutôt frais de la critique spécialisée. On ne saurait en fin de compte le recommander d'aucune manière aux

⁷⁷⁸ Lettre de Pierre Champion à sa femme, datée du 21 janvier 1941, Alain Melchior-Bonnet (éd.) et Christian Melchior-Bonnet, *Lettres du temps de guerre, 1940-1942*, Paris, Éditions Imago, 1999, p. 159.

⁷⁷⁹ Note interne d'Aubier, non datée, ABM 16.8 Jean Hatzfeld, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

⁷⁸⁰ Lettre de Jean Hatzfeld à Fernand Aubier, datée du 26 décembre 1945, ABM 16.8 Hatzfeld, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

étudiants, et il ne peut pas paraître dans une bibliographie sérieuse. Ce n'est pas là bien entendu mon propre jugement, mais celui de connaisseurs bien renseignés sur la période de Périclès »⁷⁸¹.

Conscient des réticences de Jean Hatzfeld, Fernand Aubier ne fait pas valoir l'opportunité économique, ni symbolique, mais scientifique d'une éventuelle biographie de Périclès. Il s'agirait d'une œuvre plus qualitative et plus sérieuse que celle établie par Marie Delcourt, philologue et helléniste belge. En définitive, Jean Hatzfeld ne donne pas son accord au projet, d'autant que ses rédactions d'ouvrages sont assez espacées dans le temps, avec notamment quatorze ans entre son *Histoire de la Grèce ancienne* et son *Alcibiade : étude sur l'histoire d'Athènes à la fin du V^e siècle*. Un des principaux critères de publiabilité paraît donc être celui d'un espace éditorial suffisant pour permettre un bon écoulement des ventes.

La publiabilité d'un manuscrit s'apprécie aussi à l'aune des refus essayés par les historiens⁷⁸², permettant de comprendre l'étendue des productions culturelles⁷⁸³. Si les maisons généralistes confient la lecture des propositions à une « lecture au tri », les directeurs de maisons de taille plus modeste se chargent eux-mêmes de la sélection. Le manuscrit reçu doit correspondre au périmètre d'une collection ainsi qu'à une stratégie éditoriale d'ensemble⁷⁸⁴, ce qui explique un nombre important de refus⁷⁸⁵. En juin 1942, Fernand Aubier rechigne à éditer Georges Bourgin et son projet d'ouvrage sur la Commune et la III^e République dans sa collection des « Les grandes crises de l'Histoire » car la contingence trouble ne permet pas une étude sereine et objective de la naissance du régime républicain, défait deux ans plutôt. Plus encore, l'intérêt commercial lui commande de ne pas donner suite. En effet, Georges Bourgin a déjà commis trois ans auparavant un volume intitulé *La Troisième République : 4 septembre 1870 – 3 août 1914*⁷⁸⁶, de fait, un nouveau volume sur un sujet proche chez Aubier-Montaigne n'aurait qu'un faible espace éditorial. Le manuscrit sur la Commune, refusé par la direction éditoriale, ne se concrétisera que plus tard sous

⁷⁸¹ Lettre de Fernand Aubier à Jean Hatzfeld, datée du 20 décembre 1945, ABM 16.8 Hatzfeld, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

⁷⁸² Il est dommageable que les archives éditoriales ne conservent pas l'ensemble des manuscrits rejetés, massivement renvoyés aux auteurs, de façon à mieux comprendre l'intentionnalité éditoriale. Voir Anne Simonin, « Le catalogue de l'éditeur, un outil pour l'histoire. L'exemple des Éditions de Minuit », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 81, 1, 2004, p. 119-129.

⁷⁸³ Pascal Fouché et Anne Simonin, « Comment on a refusé certains de mes livres », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 126-127, mars 1999, p. 103-115.

⁷⁸⁴ Anne Simonin, reprenant Alain Robbe-Grillet, insiste sur le « cadre » de l'éditeur, susceptible d'évoluer au cours du temps, mais ayant toujours pour constante d'intégrer ou de rejeter les manuscrits. Anne Simonin, « Le catalogue de l'éditeur, un outil pour l'histoire. L'exemple des Éditions de Minuit », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 81, 1, 2004, p. 119-129.

⁷⁸⁵ Fernand Delzangles, historien de l'Auvergne, s'auto-édite devant les refus répétés des éditeurs de publier son travail : « Combien d'écrivains de talents ont écrit des ouvrages de valeur qui resteront inédits, inconnus, faute d'argent pour les éditer ». Fernand Delzangles, *Histoire de l'Auvergne, tome 1*, Tournemire, s. n., 1941, p. 6.

⁷⁸⁶ Georges Bourgin, *La Troisième République : 4 septembre 1870 – 3 août 1914*, Paris, Armand Colin (Collection Armand Colin), 1939.

la forme d'un volume de la collection « Que sais-je ? »⁷⁸⁷. La saturation de l'espace éditorial est une des principales raisons du refus éditorial⁷⁸⁸, tout comme l'ampleur de la thématique. Le projet de Charles Pomaret, portant sur Pellegrino Rossi et suggéré en 1948, est jugé trop étroit par la direction de Gallimard pour être inclus dans la « Suite des temps ». Bien que Pellegrino Rossi, juriste et diplomate, ait joué un rôle fondamental en France et à Rome dans la première moitié du XIX^e siècle, l'envergure du sujet paraît trop réduite pour le public français, motivant alors le refus de Gaston Gallimard⁷⁸⁹. De même, pour le pôle académique, Jacques Roujon ne peut faire paraître son manuscrit portant sur « Conti » : « Un jour, un ami m'entraîne sur les quais chez un éditeur de ses amis qui, prétendait-il, accepterait mon livre. Accueil charmant, je sors de ma poche le manuscrit et je m'entends dire soudain : « Impossible, j'ai déjà édité un *Conti* ». L'ouvrage était signé, s'il vous plaît, du duc de la Force »⁷⁹⁰. Dès lors, le créneau éditorial se referme, les deux auteurs ayant sensiblement les mêmes propriétés académiques.

Cependant, il convient d'analyser ces refus moins pour d'obscurs et discutables choix thématiques que pour saisir le mécanisme éditorial du choix des manuscrits. Les services éditoriaux de la maison Flammarion refusent les manuscrits, mais les échanges montrent qu'ils gardent les manuscrits « en cave » : si le contexte n'est pas jugé opportun pour le publier, rien n'interdit de le publier plus tard quand les circonstances seront plus adaptées. Les manuscrits refusés peuvent donc constituer un vivier d'historiens potentiels, comme le montre le cas de Jacques Kayser pour la maison Gallimard. Sa proposition originelle en 1931 d'une histoire contemporaine de la guerre est poliment refusée par Gaston Gallimard : « Nous avons discuté mercredi au sujet de votre projet d'un livre sur les Comités secrets pendant la Guerre. Nous croyons que cet ouvrage peut présenter un grand intérêt, mais étant donné la crise de la librairie, il nous paraît impossible de prendre en engagement ferme »⁷⁹¹. En se retranchant derrière un motif économique, lié à la contingence, l'éditeur ne critique pas le fond de l'ouvrage, et ménage volontiers l'historien éconduit. À la date de la proposition, au début de notre période, l'offre historique du catalogue Gallimard est réduite à la portion congrue, et est quasi-inexistante : la proposition de Jacques Kayser ne pouvait donc, structurellement, être honorée. Néanmoins, quelques quinze années plus tard, l'éditeur parisien

⁷⁸⁷ Georges Bourgin, *La Commune*, Paris, Presses universitaires de France (Que sais-je ?), 1953.

⁷⁸⁸ Marie-Cécile Bouju cite deux projet éditoriaux annulés, l'un de Lucien Febvre, intitulé « Humanistes de la Renaissance » dans la collection « Socialisme et culture », l'autre de Marc Bloch, « Le Moulin » dans la collection « Invention ». Voir Marie-Cécile Bouju, « L'histoire dans la culture militante communiste en France, 1921-1939 », *Cahiers du CRHQ*, 2012, p. 1-23.

⁷⁸⁹ Projet de livre sur Pellegrino Rossi, envoyé par Charles Pomaret, en 1948, Dossier 2049 Charles Pomaret, Archives Gallimard.

⁷⁹⁰ Henri Poulain, « Avec M. Jacques Roujon, Conti et Louis XIV », *Je suis partout*, 18 octobre 1941, p. 8.

⁷⁹¹ Lettre de Gaston Gallimard à Jacques Kayser, datée du 22 mai 1931, Dossier 385 Jacques Kayser, Archives Gallimard.

revient vers Jacques Kayser non pour un manuscrit proposé mais pour un travail de commande sur l’Affaire Dreyfus⁷⁹². Un historien plus considéré et davantage sollicité, comme Jérôme Carcopino, est aussi éconduit par Gaston Gallimard pour son manuscrit provisoirement intitulé « Problèmes d’histoire littéraire romaine ». Le projet de l’historien romaniste est un recueil d’articles, autour de quelques sources anciennes, mais ne convainc pas Gaston Gallimard, aussi Jérôme Carcopino revient-il, quelques temps plus tard, avec un projet intitulé « Les secrets de la correspondance de Cicéron », où il revient sur les acquis de la philologie allemande, en exploitant les sources d’Atticus. Il le conçoit comme suit :

« C’est un livre d’érudition, mais d’érudition vivante, qui embrasse les réalités les plus suggestives : la vie privée de Cicéron, sa politique, la diplomatie d’Octave, l’art pratiqué par Atticus, de traverser sans dommage les orages des périodes des plus troublées, l’histoire de la “presse” romaine, celle de “l’édition” romaine et même celle de la “censure romaine” »⁷⁹³.

Historien à la carrière dense, aux grands succès d’éditions, Jérôme Carcopino envisage de renouveler l’interprétation des discours de Cicéron. La réponse de Gaston Gallimard est de nouveau négative, et Jérôme Carcopino donne son manuscrit à l’Artisan du livre, hors collection, où celui-ci est édité en deux volumes en 1947, sous le titre *Les secrets de la correspondance de Cicéron*, ainsi qu’une traduction en anglais auprès de Routledge, en 1951. À plus long terme, refusé deux fois après son *Maroc antique* par Gaston Gallimard, Jérôme Carcopino s’engage avec Flammarion, qui devient son éditeur jusqu’à sa mort en 1970, avec quatre volumes signés. Bien que les échanges laissent penser que la décision de publier revient au seul Gaston Gallimard, la maison d’édition choisit grâce à un comité des lecteurs qui étudie les différents manuscrits, se prononce sur leur sort, et enfin, les répartit dans les collections. La parution de *La vie ouvrière en France sous le second Empire* de Georges Duveau est ainsi votée à l’unanimité et inscrit dans la collection « La suite des temps »⁷⁹⁴, bien que Gaston Gallimard ait personnellement œuvré pour que le manuscrit soit publié, comme de l’aveu même de Georges Duveau, et que Brice Parain ait été de la même génération normalienne que l’auteur, comme l’interprète plus tard Pierre Nora⁷⁹⁵.

Si les sources sont partielles quant aux refus éditoriaux, il est néanmoins possible de comprendre, en creux, les attentes éditoriales⁷⁹⁶. L’éditeur tient à ce qu’un livre historique puisse

⁷⁹² Contrat du 6 février 1946 sur l’affaire Dreyfus, Dossier 385 Jacques Kayser, Archives Gallimard.

⁷⁹³ Lettre de Jérôme Carcopino à Gaston Gallimard, datée du 13 décembre 1945, Dossier 1604 Jérôme Carcopino, Archives Gallimard.

⁷⁹⁴ Lettre de Gaston Gallimard à Georges Duveau, datée du 24 janvier 1945, Dossier 1892 Georges Duveau, Archives Gallimard.

⁷⁹⁵ Pascal Fouché et Anne Simonin, « Pierre Nora, éditeur », *Entreprises et histoire*, 24, 2000, p. 10-20.

⁷⁹⁶ Emmanuel Haymann a montré comment André Sabatier avait été séduit par le manuscrit de l’*Histoire de l’armée allemande* de Jacques Benoist-Méchin : « Je le lus, je le fis lire, nous fûmes éblouis. [...] J’eus le sentiment que je me trouvais en présence non seulement d’un grand livre histoire, ce qui est déjà fort rare, mais d’un grand livre tout court,

s'adresser au plus grand nombre, aussi le manuscrit doit-il être adapté à son contexte de publication. Le cas de Philippe Sagnac est éclairant dans la mesure où son manuscrit « Formation de la nation française » est refusé par l'éditeur Hachette. C'est en 1941 que l'historien moderniste entame la rédaction de ce manuscrit, qui doit beaucoup au contexte de la défaite et des débuts de l'occupation. Son projet est de retracer le sentiment national en France depuis l'époque moderne, jusqu'à son relatif délitement en 1940. L'auteur mentionne « les abus violents du régime républicain » contre le sentiment national. Il fait le constat de querelles permanentes dans les années trente sous le coup des factions politiques, des « gouvernements de vengeance » au programme révolutionnaire, des « erreurs de la démocratie ». De fait, c'est « l'anarchie », « le chaos », « la guerre sociale » : c'est la reprise d'un *topos* réactionnaire alors commun, qui met en évidence des fautes commises collectivement, sur fond de délitement étatique :

« Bientôt l'Etat n'était plus qu'une façade : individus, syndicats de toute sorte en étaient les maîtres. L'intérêt général était abandonné. Il n'y avait pas de chef (pas comme sous Louis XIV). Un pays menacé va vers le central mais il faut un chef suprême, des chefs, des élites. Erreur de la démocratie française conduite par des irresponsables, depuis 1848 »⁷⁹⁷.

Philippe Sagnac établit le constat de la nécessité pour la France d'avoir un chef à sa tête. Volontiers téléologique, son interprétation historique mêle des considérations d'ordre général ainsi que des souvenirs personnels, comme l'échec public de la commémoration du cent cinquantième de 1939 ou bien l'inertie des serviteurs de l'État au moment de la défaite de 1940. Son expérience individuelle se double de considérations sociétales, communes alors : l'« héroïsme est mort » alors que le « bon sens » ou la « morale » sont perdus. En adhérant au dolorisme ambiant, et à certains thèmes réactionnaires, Philippe Sagnac adopte une posture singulière, différente de la proverbiale réserve historienne, et qui surprend au regard de son parcours. Il n'est plus l'héritier méthodique, ni le codirecteur de la prestigieuse « Peuples et civilisation », mais un commentateur, à l'écriture moins historique que symptomatique :

« Il faut remettre en honneur le bon sens et ses principes. Ceux-ci, les Français ne les ignorent pas, mais ils ne voulaient pas les suivre. Aujourd'hui, c'est la contrainte de l'expérience. Mais il ne nous appartient pas de tracer dans ce livre sur la formation de la France les grandes lignes de cette réforme. Il suffira de dire que les Français n'ont qu'à se pénétrer de l'histoire même de leur patrie »⁷⁹⁸.

L'auteur propose son manuscrit aux éditions Hachette, en pensant que son essai est à mi-chemin entre l'ouvrage d'actualités et le livre historique. Il établit donc une nette séparation entre sa

je veux dire, du livre d'un grand écrivain ». Voir Emmanuel Haymann, *Albin Michel, le roman d'un éditeur*, Paris, Albin Michel, 1993, p. 215.

⁷⁹⁷ Ms « Formation de la nation française », AB/XIX/3532, Fonds Philippe Sagnac, AN.

⁷⁹⁸ Ms « Formation de la nation française », AB/XIX/3532, Fonds Philippe Sagnac, AN.

réflexion historique, et son travail d'historien moderniste, qui suit son cours aux Presses Universitaires de France. Son espoir est peut-être de jouer du crédit de sa participation à la monumentale *Histoire de la France contemporaine*, parue chez Hachette en 1920. Malgré les liens préalables entre Philippe Sagnac et la maison Hachette, l'autorité incontestable de l'historien moderniste, et l'audace du manuscrit, l'éditeur ne donne pas suite⁷⁹⁹. Le directeur d'édition a probablement dû se montrer réservé quant à la publication d'un manuscrit polémique dans un contexte assez troublé. L'attitude ambiguë de l'historien, et quelques passages équivoques, alimentent légitimement le doute, et ont pour conséquence de cabrer l'éditeur. Par la négative, l'exemple montre que l'éditeur a en tête le caractère consensuel du futur livre ainsi que l'adéquation avec l'actualité ou avec les demandes du marché.

Son collègue Frédéric Braesch suit une dynamique inverse auprès d'un éditeur généraliste. Spécialiste de l'activité politique des clubs et des pamphlétaires, il propose son manuscrit à l'éditeur Gallimard en ne cachant pas les aspects réactionnaires de son interprétation historique.

« Ancien élève d'[Alphonse] Aulard, j'ai toujours combattu ceux qui, depuis le début de ce siècle, réservaient leur admiration aux plus extrémistes des Conventionnels, et j'en étais arrivé, à la veille de la présente guerre, à cette conclusion que la Révolution elle-même, pour laquelle nous professons tous en Sorbonne un véritable culte, a été une gigantesque et catastrophique erreur – dont les responsabilités sont d'ailleurs très exactement partagées »⁸⁰⁰.

Pour emporter la conviction de l'éditeur, Frédéric Braesch prend le soin de souligner que son point de vue est conforté par la guerre, puisque les malheurs de 1940 s'expliqueraient, selon lui, par les événements de la fin du XVIII^e siècle. La direction éditoriale de Gallimard accepte le projet, en l'insérant à la fin du cycle révolutionnaire de sa collection « La suite des temps ». Les exemples de projets annulés abondent chez les différents éditeurs : les services de la maison Hachette renoncent à publier la « Nouvelle histoire de l'Allemagne » d'Ernest Tonnelat, probablement en raison du contexte changeant des accords de Munich, et de l'incertitude générale liée à la politique allemande⁸⁰¹. Le renoncement à une telle publication est d'autant plus frappant que la *Nouvelle histoire romaine* de Guglielmo Ferrero, publiée en 1936 et la *Nouvelle histoire d'Espagne* de Maurice Legendre, parue en 1938, suivent leurs cours sans retard ou report notable.

⁷⁹⁹ La proposition de Philippe Sagnac est adressée à Hachette le 12 novembre 1941, sans que la réponse soit présente dans le dossier. La *Bibliographie de la France* ne garde aucune trace d'édition de Philippe Sagnac.

⁸⁰⁰ Lettre de Frédéric Braesch à la direction éditoriale de Gallimard, datée du 21 février 1941, Dossier 1621 Frédéric Braesch, Archives Gallimard.

⁸⁰¹ Contrat d'édition signé entre Ernest Tonnelat et la maison Hachette, signé le 20 août 1937, Registre 1937-1938, Tome 12, Fonds Hachette, Archives IMEC.

Si les travaux de commande reposent sur une entente préalable et suppose une légitimité préexistante de l'historien, les propositions historiennes viennent plus souvent d'auteurs au crédit institutionnel plus faible. La maison Flammarion reçoit au début de l'année 1939, un projet signé du colonel Grasset, nommé *Paris dans la tourmente*⁸⁰². Les archives internes montrent que le directeur de collection Octave Aubry s'intéresse à l'auteur et notamment à son autorité dans le monde littéraire. Le colonel Grasset collabore à *l'Illustration* ainsi qu'à la *Revue des Deux-Mondes*, et a commis différents ouvrages chez Payot ou Berger-Levrault aussi Octave Aubry signale-t-il dans une note interne qu'il « a sa clientèle », toutefois particulière, puisqu'attachée à des livres assez étroitement militaires, écoulés à hauteur de 7000 à 8000 exemplaires. Cette description externe faite par le directeur se double d'une lecture plus détaillée de l'œuvre, dont ressortent deux qualités : la capacité d'écrire un ouvrage vivant, en partie fondé sur des anecdotes significatives, « tout en étant très savant », utilisant notamment des documents jusque-là inédits. Ce sont là deux critères recherchés par le pôle éditorial : le caractère animé, suscitant la curiosité, et la forme savante, attestant de la véracité des propos. Mais le projet bute sur un dernier critère, en l'occurrence l'insuffisante popularité du nom, qui ne « fera pas vendre beaucoup »⁸⁰³.

2.2. La constante recherche d'une crédibilité historique

Cette oscillation entre choix symboliques et rationalité économique commande une certaine médiation. Il s'agit, pour l'éditeur, de donner une visibilité à l'ouvrage historique, en conformité avec sa propre identité éditoriale, au moyen d'une charte graphique et d'une position particulière au sein du catalogue. L'intention de l'éditeur est de guider au mieux la ou les futures réceptions, en contrôlant l'interprétation possible de l'ouvrage historique, au moyen d'une labellisation préalable ainsi qu'une présentation particulière. Dans tous les cas, l'éditeur ne fait pas que présenter et publier le texte, mais le qualifie pleinement en lui donnant ou en confirmant ostensiblement son caractère historique. En proposant un cadre idoine, il fixe l'écriture historique. Il convient de suivre les étapes éditoriales de formalisation, pour identifier ce qu'elles ont de commun, mais aussi de comprendre leurs singularités, qui impriment, au sens propre et figuré, une marque éditoriale.

Une fois le manuscrit reçu, l'éditeur se doit de respecter au mieux le propos de l'historien. L'usage veut que le dispositif externe soit le domaine de l'éditeur alors que la rédaction soit la stricte propriété de l'historien. Les formats ne sont ainsi que peu discutés par les historiens, alors que le

⁸⁰² Document interne d'Octave Aubry à propos du Colonel Grasset, datée du 10 janvier 1939, FLM 96.14 Octave Aubry, Fonds Flammarion, IMEC.

⁸⁰³ Note interne d'Octave Aubry, datée du 31 janvier 1939, FLM 96.14 Octave Aubry, Fonds Flammarion, IMEC.

propos de l'ouvrage l'est parfois âprement. L'éditeur a pour intention première de « faire vrai » par le contenant, à charge pour l'historien de dire le vrai dans le corps du texte. Cela participe d'une différence fondamentale entre la vérité aporétique de l'historien, et la véracité affichée au sein d'un dispositif émanant de l'éditeur. Le nom de l'ouvrage, son format et sa présentation participent d'une affirmation du caractère historique de celui-ci.

Le nom des ouvrages est en soi révélateur des intentions éditoriales. Le titre permet d'énoncer les intentions historiennes et éditoriales : de ce point de vue, certaines formulations semblent « parler » d'elles-mêmes, à l'image d'un *1789, l'année cruciale* de Frédéric Braesch insistant sur la rupture entre deux époques, en mettant en avant les enjeux d'une époque. Les collections populaires mobilisent davantage le registre de la découverte, à la manière du *Louis XIII, un grand roi méconnu*, du colonel Romain, ou d'*Un empire oublié, l'aventure mexicaine, 1861-1867* de Georges Delamare. À mi-chemin entre la formalisation externe et interne, le travail sur le titre est révélateur des enjeux de l'ouvrage historique. Pierre Gaxotte, pour la collection des « Grandes Études Historiques », se limite à des titres simples, favorisant une compréhension claire et rapide pour le lecteur, à l'image d'une *Histoire d'Angleterre*, d'un *Jules César*, ou d'une *Sparte*. Cependant, quelques libertés sont prises pour des volumes précis, de façon à toujours les démarquer d'autres volumes déjà présents dans le catalogue : il en va ainsi du volume de Jacques Chastenet, *Une époque pathétique : la France de M. Fallières*⁸⁰⁴. Au-delà du danger de confusion avec une hypothétique biographie, la personnalité d'Armand Fallières, président de la République de 1906 à 1913, n'est pas jugée suffisante pour apparaître seule dans le titre, d'où la nécessité d'adjoindre une époque. Par ce travail sur le titre, l'identité de la collection est valorisée, et le pas de côté est fait en regard d'autres volumes analogues.

Plus ou moins accrocheur, à la formulation précise ou originale, le titre occupe le premier rôle, celui du signe et du signifiant. L'attention portée aux titres, bien souvent porteurs d'un chrononyme, a comme vertus celles de déceler les anachronismes, les effets dramatiques ou tout simplement les intentions du couple éditeur-historien. Charles Pomaret n'entend pas faire une biographie d'Adolphe Thiers décorrélée des enjeux d'une époque, aussi impose-t-il à son éditeur un titre définitif « Monsieur Thiers et son siècle »⁸⁰⁵. Le titre tend à gauchir le sens donné par l'historien aux faits passés qu'il étudie. Le cas de *Eiré. L'Histoire de l'Irlande* de Charles Garnier⁸⁰⁶, au

⁸⁰⁴ Jacques Chastenet, *Une époque pathétique : la France de M. Fallières*, Paris, Fayard (Grandes Études Historiques), 1949.

⁸⁰⁵ Lettre de Charles Pomaret à Gaston Gallimard, datée du 24 novembre 1946, Dossier 2049 Charles Pomaret, Archives Gallimard.

⁸⁰⁶ Charles Garnier (1869-1956) est inspecteur-général honoraire de l'Instruction publique. Originaire de Chartres, il suit des études supérieures à Lille, Oxford et Dublin et devient agrégé d'anglais. Professeur de langue et de littérature anglaise, il enseigne dans différents lycées parisiens. Voir Guy Caplat, « Garnier (Charles-Marie, Georges) », *L'inspection*

sein de la collection « Montaigne » est particulièrement éclairant puisque les échanges éditoriaux se concentrent essentiellement sur la question du titre. La difficulté principale pour l'éditeur est qu'une histoire nationale soit rédigée par un spécialiste de littérature anglaise plutôt que par un historien. Il faut donc affirmer par le titre la nature fondamentalement historique du propos. L'éditeur Fernand Aubier souhaite une « histoire d'Irlande », dans une démarche similaire à celle suivie chez l'éditeur rival, Armand Colin. L'auteur propose, lui, « L'Eiré ou l'Irlande autonome », en justifiant sa demande par une plus grande actualité du titre, puisque la Constitution de l'Irlande, adoptée en 1937, se veut être celle du peuple de l'Eire. Le titre suggère aussi la description implicite d'une autonomie acquise sur plusieurs siècles :

« Vous serez le premier à employer ce nom nouveau qui est maintenant la dénomination officielle du pays et qui, par elle-même, est une date et un programme. Dans le langage courant, Eiré ne remplacera jamais l'Irlande et je n'en ferai moi-même qu'un usage extrêmement restreint ; mais pour notre titre et avec son commentaire, je crois qu'il ne manquerait pas de porter »⁸⁰⁷.

L'auteur ménage son éditeur en l'assurant d'avoir la primeur du terme, correspondant à l'évolution historique du pays, et semble épouser, lui aussi, le souhait d'une visibilité accrue de l'ouvrage. Cependant, Fernand Aubier, fort de son expertise de directeur éditorial, conteste la volonté de Charles Garnier : « Ne vous semble-t-il pas que ce titre : « l'Eire ou l'Irlande autonome », annonce une étude strictement réservée à l'Irlande d'aujourd'hui ? La confusion me semble devoir être fatale dans l'esprit des lecteurs. Or, il s'agit bien, n'est-ce pas, de faire un tableau historiquement complet de l'Irlande ? »⁸⁰⁸. Cette phase de négociation se poursuit par la recherche d'un compromis entre l'auteur et son éditeur, où Charles Garnier propose une solution intermédiaire : « Pour répondre à votre conception, nous pourrions penser à "l'Eire ou l'Irlande de la conquête à l'autonomie, 1572-1938" »⁸⁰⁹. Fernand Aubier, tenant à l'organisation de son catalogue et à la dynamique sérielle de sa collection « Montaigne », obtient de l'auteur le titre définitif, *Eiré. Histoire d'Irlande*.

Nommer n'est jamais neutre, et l'opération de titrage est toujours porteuse de volontés et de considérations historiques, qu'il faut expliciter. Le titre d'un ouvrage historique participe d'un acte locutoire, où l'énoncé même permet de s'inscrire dans un genre ouvertement « historique ». Au jeu de l'énonciation, les prudences historiennes doivent céder devant les impératifs éditoriaux. La production historique éditée ne laisse apparaître que très peu de titres portant la marque du

générale de l'Instruction publique au XX^e siècle. Dictionnaire biographique des inspecteurs généraux et des inspecteurs de l'Académie de Paris, 1914-1939, Paris, Publications de l'Institut national de recherche pédagogique, 13, 1997, p. 285-288.

⁸⁰⁷ Lettre de Charles Garnier à Fernand Aubier, datée du 20 mai 1938, ABM 129.33, Dossier « Eiré, L'histoire de l'Irlande par Charles Garnier », Fonds IMEC.

⁸⁰⁸ Lettre de Fernand Aubier à Charles Garnier, datée du 27 mai 1938, ABM 129.33, Dossier « Eiré, L'histoire de l'Irlande par Charles Garnier », Fonds IMEC.

⁸⁰⁹ Lettre de Charles Garnier à Fernand Aubier, datée du 31 mai 1938, ABM 129.33, Dossier « Eiré, L'histoire de l'Irlande par Charles Garnier », Fonds IMEC.

travail historique, du type « Recherches sur », « Essai d'histoire », ou une éventuelle « Contribution à l'histoire de » : la volonté est de proposer un savoir historique où l'information est condensée et sûre.

Le titre incarne la négociation entre l'éditeur et l'historien, où les vues des acteurs semblent communes lorsqu'il s'agit d'« attirer » l'œil du lecteur. Félix Ponteil souhaite un titre « plus direct »⁸¹⁰ pour son volume sur la fin du Premier Empire, illustrant le phénomène historique décrit, à savoir *La chute de Napoléon et la crise française de 1814-1815*. Le titre est un donné à voir au lecteur, et doit être accrocheur. Cependant, il doit aussi remplir sa fonction de description du contenu : dans la même collection, Joseph Calmette est invité par son éditeur à compléter son titre pour son étude sur la fin de l'Empire carolingien. En effet, « L'effondrement d'un empire » a le double défaut d'être peu ancré chronologiquement, la formulation pouvant potentiellement s'appliquer à tous les empires, de paraître redondant avec le titre de la collection, « Les grandes crises de l'Histoire » selon Fernand Aubier. Ce dernier l'invite à adopter un sous-titre de façon à rétablir la singularité du volume⁸¹¹ : en 1941, paraît *L'effondrement d'un empire et la naissance d'une Europe : IX^e-X^e siècles*. L'étude de l'ensemble des correspondances montre que le choix du titre relève d'un mécanisme empirique, où l'historien propose un titre, et où l'éditeur, si le besoin s'en fait sentir, corrige ou propose une autre formulation.

Les évolutions des titres montrent parfois la maturation du travail : en 1942, Daniel Guérin envisage d'étudier le régime de Maximilien Robespierre, comme l'exercice d'un rapport de classe, entretenu par une « première ébauche d'État totalitaire », sous le titre provisoire « Cent cinquante après – Regard sur la dictature jacobine »⁸¹². Prévu pour la fin de l'année 1943, l'historien tient à jouer de l'anniversaire des 150 ans du régime robespierriste. Ce n'est qu'après le débarquement allié et la libération progressive du territoire, en 1944, que Daniel Guérin envisage de faire évoluer le titre, ouvertement marxiste, devenu alors *La lutte de classes sous la Première République : Bourgeois et bras nus, 1793-1794*. L'auteur reprend le synonyme de sans-culottes, cher à Jules Michelet dans *l'Histoire de la Révolution française*. Si Raymond Queneau, directeur éditorial de la maison Gallimard, valide ce titre assez visible, Fernand Aubier refuse à Joseph Calmette un « Assaut hitlérien », pour son étude du danger allemand en Europe à l'époque contemporaine, car il lui paraît « avoir un accent trop

⁸¹⁰ Lettre de Félix Ponteil à Fernand Aubier, datée du 1^{er} mai 1942, ABM 29.9 Félix Ponteil, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

⁸¹¹ Lettre de Fernand Aubier à Joseph Calmette, datée du 17 avril 1940, ABM 6.4 Joseph Calmette, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

⁸¹² Lettre de Daniel Guérin à Gaston Gallimard, datée du 25 septembre 1942, Dossier 1271 Daniel Guérin, Archives Gallimard.

passionné pour un ouvrage d'histoire »⁸¹³. Ce dernier adopte une formulation plus historique, et plus sage, à savoir *L'Europe et le péril allemand du traité de Verdun à l'armistice de Reims, 843-1945*.

L'étude collective des titres montre que ceux-ci confèrent aux ouvrages un caractère historique, contribuant à indifférencier les productions. Une piste à approfondir serait celle d'une architextualité⁸¹⁴, définie selon Gérard Genette comme le type le plus implicite de transtextualité, indiquant une même « appartenance taxinomique ». L'histoire n'est pas définie théoriquement, mais est postulée. Cette architextualité, visible par l'énoncé « Histoire de », permet d'identifier le statut de l'ouvrage. Le titre de l'ouvrage historique est pleinement une production langagière, où au moins deux actes sont manifestes. Il s'agit d'abord d'un acte locutoire, qui tient à la formulation d'un énoncé historique, en fonction de codes spécifiques : l'histoire d'un sujet, la mise en évidence de bornes chronologiques, ou encore, la présence d'un chrononyme. C'est ensuite la force illocutoire⁸¹⁵ du titre qui annonce une intention performative : s'agit-il d'une histoire biographique, économique, ou encore politique ? Est-ce une synthèse ou un essai ? Le titre incarne à lui seul l'inscription dans un genre, par l'adoption de codes communs, la promotion d'une singularité ainsi qu'un choix d'énonciation, permis par une déclaration d'intention. L'histoire devient ainsi histoire en ce qu'elle est énoncée comme telle⁸¹⁶.

Dans cette continuité, la présentation externe participe pleinement du caractère historique de l'ouvrage, au-delà des différences internes. Les mentions accompagnant le nom de l'historien et le travail sur le titre fondent en image la réputation de l'auteur ; cependant, il ne s'agit pas des seuls moyens d'accréditation du caractère historique d'un ouvrage. Les fourreaux d'accompagnement, ou jaquettes, fréquents chez les éditeurs généralistes, rompus à l'exercice publicitaire, sont le support de phrases accrocheuses, résumant l'intérêt du dit ouvrage : Paul Henry, professeur d'histoire moderne et contemporaine à la faculté des lettres de Clermont-Ferrand, résume le principe en quelques mots, étant « d'usage aujourd'hui, je crois, d'entourer tout nouvel ouvrage d'une bande de papier ornée d'une phrase lapidaire »⁸¹⁷. La logique promotionnelle vaut moins pour l'acte d'achat qu'elle cherche à enclencher que par le caractère historique postulé. Ainsi, *La vie quotidienne au temps de Saint Louis*, d'Edmond Faral, est présenté dans un fourreau publicitaire visant

⁸¹³ Lettre de Fernand Aubier à Joseph Calmette, datée du 15 octobre 1945, ABM 6.4 Joseph Calmette, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

⁸¹⁴ Voir Gérard Genette, *Palimpsestes : La littérature au second degré*, Paris, Éd. du Seuil, 1982, p. 11 et suivantes.

⁸¹⁵ Judith Butler, *Le pouvoir des mots. Politique du performatif*, trad. de l'angl. par Charlotte Nordmann, Paris, Éditions Amsterdam, 2004 [1997].

⁸¹⁶ La citation de Charles Péguy paraît justifiée : « L'histoire ne s'occupe pas de des réalités. Elle n'a que faire de la réalité. Elle s'occupe de ce qui fait figure ». Charles Péguy, « À nos amis, à nos abonnés », *Cahiers de la Quinzaine*, 13, 10, 1909, p. 27.

⁸¹⁷ Lettre de Paul Henry à Fernand Aubier, datée du 11 juillet 1945, ABM 16.11, Dossier Paul Henry, Fonds IMEC.

à attirer l'acheteur, par l'énumération suivante : « Le Roi, les Chevaliers, les Clercs, les Bourgeois et le Peuple, naissent, s'instruisent, travaillent et meurent sous nos yeux »⁸¹⁸. Quoique biaisée par l'intérêt commercial de l'éditeur, l'annonce en dit long sur le contenu, qui embrasse l'ensemble de la société du XIII^e siècle, et s'adresse à un public non spécialisé. Les intentions sont couronnées de réussite, les dix mille ouvrages s'écoulant rapidement et étant régulièrement réédités. Le donné à voir du titre se réfléchit dans ces annonces publicitaires. Les fourreaux d'accompagnement permettent au lecteur d'imaginer le contenu de l'ouvrage et le profit qu'il pourra tirer de cette lecture. Une étude historique de la chrétienté est décrite de façon dynamique, à la manière d'une auxèse, comme « un millénaire de combats, un rayonnement de hautes figures spirituelles »⁸¹⁹, ou une histoire de la philosophie au Moyen âge, mentionnant « le conflit de la raison et de la foi »⁸²⁰. L'éditeur fait ainsi écran, en proposant une formalisation externe, qui va d'une jaquette vendeuse à un quatrième de couverture. Un des gages d'efficacité du message est bien de paraître anodin, innocent, accessoire. La logique suivie est celle d'une « frange » qui présente le texte, mais guide en partie sa réception⁸²¹. Ce travail de conception est à mettre au crédit de l'éditeur Hachette, mais dans une démarche mimétique, les autres éditeurs et quelques historiens tiennent à reprendre le procédé⁸²². Frédéric Braesch est de ceux-là, en tentant de persuader son éditeur du bien-fondé du fourreau⁸²³ :

« Je crois, en effet, qu'il est important, pour la vente, de signaler tout ouvrage nouveau par ce procédé afin d'attirer l'attention du client : un simple "vient de paraître" serait suffisant au besoin. J'ai choisi comme texte "À l'aube d'un jour sur son déclin", sans plus. Mais l'étourderie de M. Stameroff a failli tout gâter. Il a cru devoir confirmer le texte par lettre à M. Renault, et l'imprimeur a composé, sans sourciller, d'après le texte même envoyé par lui : "À l'ombre d'un jour sur son déclin !" »⁸²⁴.

La volonté éditoriale comme historienne est d'attirer le lecteur, quitte à mobiliser des références ou des préoccupations actuelles. Georges Weill, pour son *Europe du XIX^e siècle et l'idée de nationalité*, reprend avec son éditeur une formule d'Ernest Renan : « Le nationalisme ne saurait

⁸¹⁸ Edmond Faral, *La Vie quotidienne au temps de Saint-Louis*, Paris, Hachette (La vie quotidienne), 1942.

⁸¹⁹ Fourreau d'accompagnement du volume d'Albert Dufourcq, *Le christianisme moderne et contemporain, de la Renaissance féodale à nos jours*, Paris, Hachette (Histoire des religions), 1949.

⁸²⁰ Fourreau d'accompagnement du volume d'Émile Bréhier, *La philosophie au moyen âge*, Paris, Albin Michel (L'Évolution de l'humanité), 1949.

⁸²¹ Philippe Lejeune affirme que cet habillage « commande toute la lecture », voir Philippe Lejeune, *Le pacte autobiographique*, Paris, Éd. du Seuil, 1975, p. 45.

⁸²² Pour un exemple précis, voir Annexe 9 : Page de couverture et fourreau d'accompagnement de *Chute et relèvement de la France sous Charles VI et Charles VII*, de Joseph Calmette, dans la collection « De l'histoire », d'Hachette, en 1945.

⁸²³ Son premier projet est un message sibyllin : « au début de toute chose, il n'y a rien de fatal », auquel l'éditeur ne donne pas suite. Lettre de Frédéric Braesch à Raymond Queneau, datée du 8 septembre 1941, Dossier 1621 Frédéric Braesch, Archives Gallimard.

⁸²⁴ Lettre de Frédéric Braesch à Raymond Queneau, datée du 27 septembre 1941, Dossier 1621 Frédéric Braesch, Archives Gallimard.

mener qu'à des guerres d'extermination, des guerres zoologiques »⁸²⁵. Dans cette optique, Paul Henry joue du nouveau contexte politique en France, en citant Charles de Gaulle en juillet 1945 pour *La France et le monde de 1789 à 1939* : « Il y a un pacte trente fois séculaire entre la grandeur de la France et la liberté du monde »⁸²⁶. La pratique tend à se développer de plus en plus, en se proposant de dévoiler un sujet, tout en incitant le lecteur à l'achat. Si l'adresse au public a valeur d'évidence, le raffinement et la pertinence de l'invitation est travaillée dans le but d'avoir un effet. Dans la logique éditoriale, le pari est que le visible amène le lisible. Une jaquette ou une couverture participent pleinement d'une mercatique de l'histoire, et plus formelle, d'une crédibilité⁸²⁷ historique. En définitive, ce qui importe à l'éditeur est moins la vérité, sans mauvais jeu de mots, que son impression, de manière à fixer une représentation légitime de l'histoire.

2.3. « L'ordre et l'arrangement » dans l'édition historique

En effet, au nom des impératifs d'édition, l'éditeur peut vouloir remanier certains passages ou l'ensemble du manuscrit⁸²⁸. L'éditeur détient un pouvoir de modification des productions, en sollicitant toutefois l'accord du principal concerné, à savoir l'historien. C'est alors qu'il sollicite l'historien de façon à faire modifier son travail, de façon à corriger, par exemple, « certaines obscurités »⁸²⁹ ou à « élaguer »⁸³⁰ des passages dispensables. Les interventions peuvent affecter la pagination, souvent dans la recherche d'un plus faible volume. Ces modifications sont d'autant plus vérifiables dans un contexte récessif de pénurie de papier qui contraint les éditeurs à rogner sur l'épaisseur de leur volume. Le directeur littéraire ou le directeur de collection ont une pagination spécifique pour les ouvrages de la collection, des 120 pages des volumes de « Que sais-je ? » aux 300 pages de « La vie quotidienne », mais le réalisme économique contraint parfois à réduire la voilure. Le manuscrit est alors considéré de façon matérielle : les cas de coupes sèches sont beaucoup plus fréquents que les demandes de plus amples développements ou de contextualisations plus poussées. Pierre Muret⁸³¹ se plaint à Philippe Sagnac de l'obligation de

⁸²⁵ Prière d'insérer pour *L'Europe du XIX^e siècle et l'idée de nationalité*, ALM 2000.1 L'Évolution de l'Humanité, Fonds Albin Michel, Archives IMEC.

⁸²⁶ Lettre de Paul Henry à Fernand Aubier, datée du 11 juillet 1945, ABM 16.11, Dossier Paul Henry, Fonds IMEC.

⁸²⁷ Ici dépendante des « interactions physiques ritualisées au sein d'une communauté relativement restreinte et interdépendante » selon Mario Biagioli, « Le Prince et les savants. La civilité scientifique au XVII^e siècle », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 50, 6, 1995, p. 1417-1453.

⁸²⁸ Emmylou Haffner montre à partir des archives éditoriales comment les Œuvres complètes du mathématicien allemand Bernard Riemann a été uniformisé, remodelé et adapté en vue de l'édition finale. Emmylou Haffner, « L'édition des œuvres mathématiques au XIX^e siècle en Allemagne. L'exemple des *Gesammelte Werke und wissenschaftlicher Nachlass* de Bernhard Riemann », *Philosophia Scientiæ*, 22-2, 2, 2018, p. 115-135.

⁸²⁹ Lettre de Brice Parain à Jacques Madaule, datée du 23 avril 1943, Dossier 1774 Jacques Madaule, Archives Gallimard.

⁸³⁰ Lettre de Fernand Aubier à Joseph Calmette, datée du 9 octobre 1945, ABM 6.4 Joseph Calmette, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

⁸³¹ Pierre Muret (1875-1944), licencié ès lettres, normalien et agrégé d'histoire et géographie en 1899. Il s'engage pour la réhabilitation du capitaine Dreyfus, en militant pour la révision du procès, en signant « La deuxième protestation »,

diminuer drastiquement la pagination de son manuscrit pour la future *Prépondérance anglaise : 1715-1763* : « J'avais fait tenir tout ça en 50 pages. Il va falloir en supprimer une vingtaine. Et on appelle ça du travail historique ! »⁸³². Le cas de Pierre Muret est typique d'un « échenillage »⁸³³ éditorial, en l'amputant d'une partie de ses signes, de manière à le faire correspondre à un canon d'édition précis ou en raison d'un contexte économique difficile. Sur ce point, l'inflexion éditoriale est orientée vers un allègement du texte, par méfiance pour la densité ou la complexité du récit, toutes deux soupçonnées de rebuter le lecteur. Les difficultés sont importantes pour l'historien qui doit faire des césures ou des ellipses dans son récit, de façon à respecter le formatage éditorial. L'écrit originel de l'historien se trouve condensé, quitte à s'appauvrir. Une telle décision offense l'éthique professionnelle des historiens, ceux-ci les percevant comme une mutilation de leur texte et un handicap majeur quant à la progression de leur récit ou à l'exigence de preuve. Henry Joly s'ouvre au lecteur à propos de sa *Corse française au XVI^e siècle, la première occupation, 1553-1559* : « ni le format, ni le caractère de cette collection ne se prêtaient à la publication, en notes, de longs extraits de documents originaux, pas plus qu'à l'adjonction de pièces justificatives. Mais je me suis efforcé de donner presque toutes les références essentielles, surtout celle qui renvoient à des documents d'archives »⁸³⁴. Les contraintes éditoriales pèsent sur la méthode historique, notamment quant à la mention des sources ou les renvois bibliographiques.

De manière plus rare, les éditeurs peuvent demander davantage de densité dans le raisonnement, à l'instar de Fernand Aubier enjoignant Félix Ponteil à revoir son manuscrit sur l'histoire de l'impérialisme économique : « Le plan de votre petit ouvrage sur l'impérialisme économique semble être bien complet et je pense qu'une pareille étude pourra intéresser le public. J'aurais seulement désiré qu'il eut plus d'ampleur matérielle, un volume de 150 pages faisant toujours un peu l'effet d'une brochure »⁸³⁵. Les coupes sèches répondent à une nécessité éditoriale, s'agissant de l'insertion du manuscrit dans un canevas. Dès lors, la progression du récit historique

dans *Le Siècle* et *L'Aurore*. Professeur au Lycée Carnot à Paris, il est cofondateur de la Société d'Histoire Moderne, aux côtés d'Albert Mathiez en 1901. Voir son registre matricule consultable aux Archives municipales de Paris, matricule n°252, 4R1 863, pour les renseignements biographiques et Lucien Genet, « Le cinquantenaire de la "Société d'histoire moderne" », *Revue d'histoire économique et sociale*, 30, 3, 1952, p. 290-296 ; Vincent Duclert (dir.), *Savoir et engagement : Écrits normaliens sur l'affaire Dreyfus*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2006, p. 173 au sujet de son rôle historiographique et son engagement politique.

⁸³² Lettre de Pierre Muret à Philippe Sagnac, datée du 24 août 1934, AN, Fonds Philippe Sagnac, AB/XIX/3525, Dossier Correspondance.

⁸³³ Au sens agricole, il s'agit de couper certaines branches d'arbres. L'acception éditoriale, figurée, désigne des coupes sèches dans le texte : le terme revient à propos d'un manuscrit de Frantz Funck Brentano. FLM 86.25 Funck Brentano, IMEC.

⁸³⁴ Henry Joly, *La Corse française au XVI^e siècle, La première occupation, 1553-1559*, Lyon, Lardanchet (Histoire et mémoires), 1942, p. 6.

⁸³⁵ Lettre de Fernand Aubier à Félix Ponteil datée du 25 juin 1943, ABM 29.9 Félix Ponteil, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

doit s'effacer devant un pragmatisme éditorial. Christian Melchior-Bonnet, directeur éditorial de Flammarion, n'hésite pas à interpeller sa collaboratrice et sa femme sur la nécessité de « résumer » un *Louis XI* de la main d'un Pierre Champion un peu trop disert : « Notre ami [Pierre] Champion [a été nommé] membre de l'académie. Peux-tu regarder son *Louis XI* ? Il faudrait garder 330 000 signes : tout ce qui est vivant, anecdotique. On peut arranger les phrases pour les liaisons »⁸³⁶. L'échange montre le profit que le directeur souhaite tirer d'un auteur institutionnellement reconnu, mais plus encore, l'aspect malléable du manuscrit. La formalisation s'apparente alors à un arrangement, dont on ignore si le principal concerné, Pierre Champion, a donné son plein accord. Le discours historique, en tant qu'interprétation du passé, est une donnée⁸³⁷ créée par l'historien, par la suite spécifiquement modelée par l'éditeur en vue d'une transmission à un public, selon une forme plus ou moins canonique. Les ventes ou les méventes montrent ensuite l'appropriation ou non de ces codes choisis, participant à leur reconduction ou à leur modification.

Les modifications formelles demandées cachent un modèle binaire. Le marché éditorial est fondé sur l'opposition de deux styles relevant l'un du modèle scientifique, l'autre du modèle littéraire, l'histoire est un domaine éditorial beaucoup plus hétérogène que d'autres sciences sociales⁸³⁸ – sociologie, philosophie –, par l'hybridation des modèles, en écho à la pluralité des publics. Deux grands modèles canoniques de présentation du discours historique sont identifiables pour la période. L'ouvrage historique plus « littéraire » voit le travail d'écriture primer sur l'appareil critique, avec des jugements émis sur des personnalités ou des faits historiques. Bien que ne prétendant pas au statut scientifique, les développements donnés forment une interprétation du passé. Ainsi, les notes de bas de pages, constitutives de l'appareil critique, sont minorées, au profit d'une lisibilité accrue ; les « potentialités éditoriales » s'en trouvent confortées⁸³⁹. Sans mauvais jeu de mots, l'éditeur recherche alors moins la vérité historique qu'une impression de vérité. C'est, pour les éditeurs, un des renoncements nécessaires pour aller au-delà du cercle exigü des échanges strictement historiens et toucher le grand public. Pour une transmission à un public précis, l'historien et l'éditeur travaillent des genres, soit autant de mises en scène. À l'inverse, l'histoire plus professionnelle est insérée dans un riche appareil critique et fait alors appel à un entre-soi, l'accord

⁸³⁶ Lettre de Pierre Champion à sa femme, datée du 22 décembre 1941, retranscrite dans Christian Melchior-Bonnet, *Lettres du temps de guerre, 1940-1942*, Paris, Éditions Imago, 1999, p. 210.

⁸³⁷ Selon Robert Escarpit, la mise en forme de la donnée est le critère majeur de caractérisation d'une information. C'est à ce prix que l'information peut être considérée comme communicable et que le « fait », en l'occurrence historique, est porté à la connaissance d'un individu ou d'un collectif. Voir Robert Escarpit, *Sociologie de la littérature*, Paris, Presses universitaires de France (Que sais-je ?), 1986 [1958] et *Le littéraire et le social : éléments pour une sociologie de la littérature*, Paris, Flammarion (Champs sociologique), 1970.

⁸³⁸ Dominique Desjeux, Isabelle Orhant et Sophie Taponier, *L'Édition en sciences humaines. La mise en scène des sciences de l'homme et de la société*, Paris (Dossiers), 1991.

⁸³⁹ Philippe Boutry, « L'Action française, la Révolution et la Restauration », Michel Leymarie et Jacques Prévotat. *L'Action française : culture, société, politique*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2008, p. 35.

tacite entre auteur et lecteur reposant sur une connaissance déjà existante et une familiarité avec les codes de la scientificité. La présentation historique des faits tient, pour *Les villes marchandes aux XIV^e et XV^e siècles, impérialisme et capitalisme au moyen-âge*, de Régine Pernoud, aux seules dates présentées au cours du récit : « Une datation rigoureuse, accompagnant page par page le récit, assurera d'ailleurs à l'ouvrage cette armature didactique à laquelle nous tenons tant »⁸⁴⁰. Cette histoire bâtit sa légitimité sur une caution scientifique, incarnée par un historien universitaire.

La parution des ouvrages historiques de la période repose sur cette tension, entre la recherche d'une singularité, travaillée, et l'adhésion légitimant des codes communément admis, comme tend à le montrer l'exemple des volumes de « La vie quotidienne ». La collection, lancée par Hachette, se joue du clivage entre le modèle généraliste et le modèle scientifique : son entrée se veut généraliste, par une quotidienneté à la fois matérielle et intellectuelle. Les considérations pratiques et théoriques permettent une lecture agréable, débarrassée d'appareil critique ou de longues citations. Le crédit scientifique de la collection est permis par le recrutement d'historiens spécialistes des périodes étudiées. Les thèmes investis, épousant les chromonymes classiques, de la « Rome impériale » à la « Renaissance », permettent d'attirer le grand public, et la formalisation interne et externe se met au diapason, voire au service, de la volonté éditoriale. L'ambition vériditive et la garantie de scientificité, en un mot la légitimité historique, sont permises par le crédit des auteurs. Les correspondances échangées font partie intégrante du constant dilemme entre exigences de lisibilité et marqueurs de scientificité. La maison Hachette, pour sa collection grand public « Histoire des religions », ne choisit pas véritablement, en tentant un compromis : « Écrits par des spécialistes, [les ouvrages] doivent rester aussi d'une lecture agréable et facile. Les références en seront en principe exclues, mais quelques notes explicatives pourront figurer au fil des pages »⁸⁴¹.

Dans certains cas, les retouches visent le contenu même de l'ouvrage et l'éditeur peut volontairement vouloir gauchir le propos pour l'adapter aux attentes d'un public projeté. Les principales demandes ont lieu lors de la préparation des épreuves, et sont toujours justifiées par la virtualité d'un public imaginaire : le manuscrit est dactylographié, mis sous presse, dont l'imprimeur tire un exemplaire, à titre d'essai. C'est alors que sont corrigées les fautes d'orthographe, de ponctuation et de syntaxe, ainsi que les doublons ou les bourdons. L'éditeur fait relire le manuscrit par un grammairien de façon à corriger le texte, mais aussi par des spécialistes, capables d'évaluer

⁸⁴⁰ Régine Pernoud, *Les villes marchandes aux XIV^e et XV^e siècles, impérialisme et capitalisme au moyen âge*, Paris, La Table ronde (Les grandes forces historiques), 1948, p. 9.

⁸⁴¹ Contrat d'édition d'Albert Dufourcq, professeur à Bordeaux, pour *Le christianisme* dans la collection « Histoire des religions ». IMEC, Fonds Hachette, registre Hachette de l'année 1937.

les mérites du discours historique⁸⁴², comme dans le cas de *L'Europe et le péril allemand* de Joseph Calmette, où Fernand Aubier confie la relecture à un historien anonyme, qui ne manque pas de signaler les manques du récit sur les dimensions économiques, ou les carences liées aux sources « d'une importance capitale »⁸⁴³. Joseph Calmette consent à modifier lui-même certains passages : « J'ai dit franchement la vérité et il y aura des vérités qui demanderont de forts coups de gomme, pour être tolérables à l'ambiance »⁸⁴⁴. L'historien consent à être relu, avec plus ou moins de bonheur, comme Édouard Perroy le montre bien, « avant toutes choses, j'aimerais que mon manuscrit fût lu ; un auteur a toujours tendance à s'exagérer l'importance de son œuvre »⁸⁴⁵, ou celui-ci opérant de lui-même des retouches successives, comme Georges Duveau, qui « demande qu'on n'imprime pas le manuscrit que j'ai remis, car je suis en train de réviser [et] d'améliorer mon texte »⁸⁴⁶. La fonction auctoriale de l'éditeur est alors perceptible. Ce constat prévaut en 1935 pour Max Fischer, directeur d'édition, chez Flammarion au sujet d'un manuscrit de Frantz Funck-Brentano, différent du canon éditorial :

« Comme de nombreux passages ont été ajoutés ou modifiés pour compléter le livre, il est absolument indispensable que le manuscrit ne revienne pas entre les mains de l'auteur. Prière, en conséquence, de dire à l'imprimeur de n'envoyer à [Frantz] Funck-Brentano que les placards, d'un seul bloc et de renvoyer le manuscrit rue Racine. Aux yeux de l'auteur, le manuscrit devra être considéré comme perdu ou jeté (dire la version adoptée à [Christian Melchior-Bonnet] pour qu'il y ait concordance, en cas de réclamation). Il faut que la chose vienne de Racine, parce que [Christian Melchior-Bonnet] ayant déjà « perdu » de cette façon « La monarchie française », cette nouvelle perte chez [Christian Melchior-Bonnet] ne serait pas vraisemblable, on pourrait dire à [Frantz Funck-Brentano] que, pour cette collection, on jette les manuscrits, l'imprimeur en ayant fait une collation serrée »⁸⁴⁷.

La pratique de la direction éditoriale Flammarion est pour le moins radicale, car la modification s'opère sur le manuscrit sans qu'une concertation avec l'auteur ne soit organisée. Pour tout dédommagement, Max Fischer demande d'envoyer « un de ces petits cadeaux qui ne coûtent pas cher »⁸⁴⁸ à Frantz Funck-Brentano en compensation. Ce dernier montre fermement son désaccord à Christian Melchior-Bonnet : « Ma *Révolution*, [...] je ne m'en souciais guère, je l'ai fait par bon

⁸⁴² À titre d'exemple, le secrétaire de la direction littéraire de la maison Flammarion, G. Brunan Gardia, relit le texte de Frantz Funck-Brentano, et l'envoie ensuite à un grammairien et à un « spécialiste en la matière ». Lettre interne au secrétaire de la direction littéraire, datée du 24 juillet 1935, FLM 86.25 Frantz Funck-Brentano, Fonds Flammarion, Archives IMEC.

⁸⁴³ Commentaires de relecture dans le dossier de fabrication de *L'Europe et le péril allemand*, ABM 131.15 *L'Europe et le péril allemand*, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

⁸⁴⁴ Lettre de Joseph Calmette à Fernand Aubier, datée du 22 octobre 1944, ABM 6.4 Joseph Calmette, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

⁸⁴⁵ Lettre d'Édouard Perroy à Brice Parain, datée du 18 mars 1945, Dossier 1723 Édouard Perroy, Archives Gallimard.

⁸⁴⁶ Pneumatique de Georges Duveau à Gaston Gallimard, non daté, Dossier 1892 Georges Duveau, Archives Gallimard.

⁸⁴⁷ Note de Max Fischer pour la collection « Voir et savoir », 12 février 1935, FLM 86.25 Frantz Funck-Brentano, Fonds Flammarion, IMEC.

⁸⁴⁸ Lettre de Max Fischer à Frantz Funck-Brentano, datée du 1^{er} avril 1935, FLM 86.25 Frantz Funck-Brentano, Fonds Flammarion, IMEC.

vouloir, je puis dire par gentillesse. [...] La maison Flammarion en arrive réellement à en prendre un peu trop à son aise avec ses collaborateurs. Je dois vous avouer que les éditeurs parisiens m'ont habitué à moins de sans gêne et à plus d'égards »⁸⁴⁹.

Les modifications à opérer peuvent donc se faire sans le consentement de l'historien et ce plusieurs fois, en fonction du contexte. La direction éditoriale de Gallimard agit ainsi une première fois en 1940 pour la traduction de *La campagne de Russie* d'Eugène Tarlé, historien russe, communiste et exilé. Pierre Seeligmann, attaché au secrétariat éditorial de Gaston Gallimard et membre du comité de lecture, demande au traducteur Marc Slonim, de « couper dans le dernier placard, l'avant-dernier paragraphe du livre [...], il convient d'adoucir aussi les imprécations de l'auteur contre l'Angleterre », puis une deuxième fois en 1941 sur les conseils du Syndicat national des Éditeurs et enfin une troisième et dernière fois en mars 1945, lorsque Brice Parain demande à E. Beaux de revenir au texte d'origine, puisque le manuscrit doit être « rétabli dans son intégrité »⁸⁵⁰. Les révisions ne touchent que rarement le sujet de l'ouvrage, obligeant à reprendre l'ensemble du propos, mais plutôt son exposition, son expression ou son organisation, de sorte que le récit soit « plaisant », et retienne au mieux l'attention des lecteurs. Ces préoccupations de correction sont communes à l'ensemble des éditeurs, et sont même indiqués, en amont, dans les contrats d'éditions, pour la maison Hachette. En 1937, le contrat d'édition pour « Quarante-huit » de Jean Cassou stipule que : « [l'auteur] aura bien entendu toute sa liberté de jugement et d'appréciation d'historien mais son texte devra se montrer respectueux de toutes les opinions et ne contiendra aucune attaque contre les partis et les personnes »⁸⁵¹. Est-ce le caractère polémique du sujet, né de la division entre républicains et royalistes, ou la personnalité de l'auteur qui justifie une pareille condition ? La réponse se trouve probablement dans le parcours de Jean Cassou, écrivain membre du Comité de vigilance des intellectuels antifascistes, participant au Front populaire sous la direction de Jean Zay, solidaire de la République espagnole⁸⁵². Le projet n'aboutit finalement pas, et le contrat d'édition reste lettre morte.

Les modifications demandées obéissent à une dynamique de l'assentiment et du ressentiment. Dans les deux issues retenues, la logique reste celle d'une hétéronomie. Du point de vue éditorial, le manuscrit est une matière à la grande plasticité, que l'historien peut remodeler. À

⁸⁴⁹ Lettre de Frantz Funck-Brentano à Christian Melchior-Bonnet datée du 3 avril 1935, FLM 86.25 Frantz Funck-Brentano, Fonds Flammarion, IMEC.

⁸⁵⁰ Lettre de Brice Parain à E. Beaux, datée du 30 mars 1945, Dossier 1524 Eugène Tarlé, Archives Gallimard.

⁸⁵¹ Contrat d'édition entre Jean Cassou et la maison Hachette, signé le 14 mai 1937, Registre Hachette, 1929-1938, Tome 11, p. 432.

⁸⁵² Florence de Lussy (dir.), *Jean Cassou, 1879-1986. Un musée imaginé*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 1995.

l'inverse, ce dernier voit dans son manuscrit envoyé un aboutissement, et s'agissant d'un travail personnel, rechigne à modifier les passages ciblés. Il est fréquent que les directeurs d'éditions demandent poliment à leurs historiens de revoir leur copie, dans des proportions plus ou moins grandes. Un Jacques Madaule soucieux de la fluidité de son propos et son éditeur Gallimard s'opposent en ces termes :

« J'entends bien que mon texte vous semble toujours assez obscur en quelques endroits que vous aimeriez m'y voir apporter, sous une forme ou sous une autre, un peu plus de clarté. Mais j'ai beau me relire, je ne vois pas ce qu'on pourrait améliorer sur ce point ; à moins de simplifier outrageusement ou de développer beaucoup plus. Qu'ajouterait, je vous le demande, une notice de quelques lignes sur l'empereur Gratien ou sur le patrice Aegidius ? (...) Où commence l'indispensable ? Jusqu'à quel point peut-on faire crédit à la culture historique du lecteur. On lui dira qui fut Aurélien. Mais pour Dioclétien, que faire ? »⁸⁵³.

Les vues s'opposent diamétralement sur le projet. Là où Gaston Gallimard souhaite un ouvrage didactique, intelligible, utile pour la compréhension de l'histoire de France, Jacques Madaule privilégie le cours des événements. Le cas illustre dans quelle mesure que les grilles d'appréciation historique et éditoriale diffèrent : l'historien tient à embrasser l'ensemble de l'histoire de France, sans s'arrêter sur des points précis, alors que l'éditeur est préoccupé par la compréhension du récit par les futurs lecteurs. Jacques Madaule réagit vertement à la double injonction qui lui est faite de clarifier son propos et de concevoir un index, car dès les débuts du projet, l'historien a pris le soin d'envoyer le sujet, le titre provisoire et la structure de son manuscrit à l'éditeur, de façon à pouvoir faire corriger certains passages, en stipulant que : « ceci n'est, bien entendu, qu'un simple projet, susceptible de tout espèce de changements »⁸⁵⁴. Mais cet exemple paraît marginal au regard de l'immense majorité des correspondances. L'impression générale laissée par les échanges entre éditeurs et historiens est celle d'une information historique plastique sinon malléable, à la manière d'Octave Aubry déclarant à Max Fischer : « je vais essayer de relire cette *Renaissance* qui ne vaut rien. C'était conçu pour l'imagerie ingénieuse de notre ami d'Uckermann. Je ne sais si j'en pourrai tirer quelque chose. Mais je vous le dirai »⁸⁵⁵. L'information est alors assimilable à une déformation plus ou moins assumée et, de fait, toute coupure dans le récit paraît subjective et biaisée. Qu'il s'agisse de l'emploi de certains termes, de certaines passages, de chapitres, voire parfois du ton du manuscrit, c'est bien le sens proposé qui est affecté, venant alors heurter la susceptibilité de l'historien.

⁸⁵³ Lettre de Jacques Madaule à Brice Parain, datée du 1^{er} mai 1943, Dossier 1774 Jacques Madaule, Archives Gallimard.

⁸⁵⁴ Document préparatoire « Histoire de France à l'usage de tous les Français », p. 2, Dossier 1774 Jacques Madaule, Archives Gallimard.

⁸⁵⁵ Lettre d'Octave Aubry à Max Fischer, datée du 2 janvier 1938, FLM 28.1 Octave Aubry, Fonds Flammarion, Archives IMEC.

Les justifications des modifications peuvent être clairement énoncées ou bien tues et cachées derrière les impératifs d'édition. Dans tous les cas, la modification du discours interne de l'historien induit une torsion du sens, plus ou moins assumée par l'éditeur⁸⁵⁶. Sur le chemin de l'édition, le manuscrit original connaît de « profondes modifications », et le toujours diplomate Max Fischer, œuvrant pour la maison Flammarion, demande à Franz Funck-Brentano d'amender sa conclusion jugée par trop politique :

« Nous nous adressons – et votre texte est parfait dans ce sens – à un public très étendu, mais très varié, donc de toutes opinions. Est-ce que votre « conclusion » – même justifiée – ne risque pas de nous donner une étiquette un peu « réactionnaire » (qui pourrait avoir un inconvénient pour la suite de la collection) ? Et d'ailleurs, il me semble que, des faits que vous avez raconté avec mesure et équité, la même conclusion se dégage – mais suggérée, donc, au fond, beaucoup plus agissante puisque les événements ne paraissent pas accentués dans un sens (même s'ils ne le sont pas) »⁸⁵⁷.

C'est assurément le caractère conservateur de l'auteur⁸⁵⁸ et la nature de la conclusion qui compromettent le projet éditorial d'un ouvrage destiné à un public large, et ce malgré le conservatisme de la maison Flammarion. Frantz Funck-Brentano, se heurtant régulièrement à la direction éditoriale, est moqué dans les échanges internes : « L'auteur me paraît, d'après sa lettre (et doux comme on le connaît) être devenu le mouton enragé, et cela s'explique parfaitement : il appartient au corps des érudits où réputation, honneurs et même honneur dépendent, en vérité, d'une virgule déplacée »⁸⁵⁹. Pour qu'un ouvrage se vende massivement, il faut susciter et soutenir une attente voire un désir. Cela exige de passer des frontières sociales, politiques, culturelles, d'où certaines ardeurs politiques freinées par l'éditeur. Par la censure et la césure, l'éditeur assigne un sens différent au manuscrit de l'historien, bien que sa marque ne transparaisse pas. Au tamis de la médiation, la vérité est orientée à l'adresse de publics larges ou ciblés, dont la taxinomie – étudiants, érudits, universitaires – est invoquée pour justifier le retrait ou la modification. L'éditeur du pôle de production grand public, animé par une quête du vraisemblable et de l'intelligible, suit une logique de communication parfois en opposition à la logique de conservation de l'historien. Cette double étape de formalisation et de normalisation donne un canevas à l'ouvrage historique, dont les critères sont fixés en amont par la politique éditoriale ou par l'inscription dans une collection.

⁸⁵⁶ Au reste, il ne s'agit pas d'une spécificité historique, comme le montre Sylvie Ducas, « Censure et autocensure de l'écrivain », *Ethnologie française*, 36, 1, 2006, p. 111-119.

⁸⁵⁷ Lettre de Max Fischer à Frantz Funck-Brentano, datée du 7 mai 1935, FLM 86.25 Frantz Funck-Brentano, Fonds Flammarion, IMEC.

⁸⁵⁸ Frantz Funck-Brentano est archiviste de formation, il écrit principalement sur la fin de l'Ancien régime, qu'il cherche à réhabiliter au moyen d'ouvrages de vulgarisation. Voir Olivier Dumoulin, « Funck-Brentano, Frantz », Christian Amalvi (dir.), *Dictionnaire biographique des historiens français et francophones*, Paris, La boutique de l'Histoire, 2004, p. 116-117.

⁸⁵⁹ Note interne de Max Fischer, datée du 17 juillet 1935, FLM 86.25 Frantz Funck-Brentano, Fonds Flammarion, Archives IMEC.

Dans cette fabrique de l'histoire, les éditeurs n'hésitent pas à reprendre des ouvrages déjà parus, et à les retravailler dans une intention nouvelle. Adrien Dansette est ainsi amené à être publié deux fois pour sensiblement le même texte. Son *Explication de la II^e République*, paru chez Séquana, dans la collection « Hier et demain » en 1942, n'est que la partie républicaine de *Deuxième République et Second Empire*, éditée dans la collection « Connaissance de l'histoire » chez Fayard. Les phrases sont modifiées en conséquence et l'agencement du volume est modifié, sans que les interprétations changent. La dynamique commerciale l'emporte alors, en économisant le temps de conception de l'ouvrage, en favorisant une économie d'échelle par la réutilisation d'un manuscrit déjà existant. *La société au Moyen Âge* de Frantz Funck-Brentano, paru chez Flammarion, est ainsi la redite de la partie sociale du Moyen Âge, du même auteur, paru chez Hachette⁸⁶⁰. Le catalogue éditorial se densifie ainsi à peu de frais par des ouvrages de reprise, ou de seconde main. La pratique semble régulière chez Flammarion : en 1934, Christian Melchior-Bonnet et les services éditoriaux de la maison refondent deux des ouvrages de Louis Madelin, parus chez un autre éditeur, afin de les publier sous une nouvelle forme. « On pourrait choisir deux de ses livres (plus vivants et scéniques que ceux que nous avons) »⁸⁶¹ : l'intention éditoriale est de reprendre d'une part le volume d'*Une révolution manquée. La Fronde*, paru chez Plon en 1931, et d'autre part *La France de l'Empire* qui groupait des conférences prononcées à la Société des conférences en 1926, afin de les incorporer dans la collection « Hier et aujourd'hui » et « Toute l'histoire ». L'argument utilisé est alors de signaler l'épuisement du volume, « ne faut-il pas souligner que le volume est aujourd'hui épuisé (donc presque inédit) ? »⁸⁶², en espérant répondre aux attentes du public.

Il apparaît que la phase de normalisation et de formalisation de l'ouvrage n'est pas qu'une histoire des concessions historiennes et des arbitrages éditoriaux. C'est une étape obligée de finalisation externe et interne, à mettre au crédit à la fois du médiateur, qui propose ou impose des aménagements, et de l'historien, qui consent ou non à les accepter, dans des proportions plus ou moins grandes. Il s'agit donc autant d'un rapport que d'un processus.

3. Les fenêtres éditoriales ou l'effet miroir du passé

La construction de l'ouvrage historique ne suit cependant pas un processus linéaire : sa spécificité tient à la relation entre le passé étudié et le présent vécu. Les historiens écrivent une histoire en relation avec le présent : Benedetto Croce affirmait à la veille de la première guerre

⁸⁶⁰ Note interne de Max Fischer, non datée, FLM 86.25 Frantz Funck-Brentano, Fonds Flammarion, Archives IMEC.

⁸⁶¹ Note interne, datée du 19 janvier 1934, FLM 121.4 Louis Madelin, Fonds Flammarion, Archives IMEC.

⁸⁶² Note interne, datée du 14 mars 1934, FLM 121.4 Louis Madelin, Fonds Flammarion, Archives IMEC.

mondiale que « toute histoire digne de ce nom est histoire contemporaine »⁸⁶³. Loin d'être un anachronisme, les historiens voient dans ce dialogue des temps une opportunité. Cette concordance des temps correspond aussi aux attentes éditoriales, dans la mesure où ceux-ci programment leur calendrier de publications en relation avec l'actualité, de manière à faire vendre davantage. Le terme de fenêtres d'actualités paraît justifié pour les trois acteurs concernés. L'éditeur y voit une actualité nouvelle, qui présente un intérêt certain, et tient à signaler que le volume « paraît à son heure »⁸⁶⁴. Pour le lectorat, la perspective historique vient éclairer une situation contemporaine, en lui donnant une signification historique. Enfin, pour les historiens, de manière plus ou moins consciente, ces fenêtres amènent un renouvellement des interprétations des faits historiques, l'histoire « en train de se faire » contribuant à modifier les appréciations historiennes. Enfin, le terme de fenêtres d'actualités paraît aussi justifié dans la mesure où l'effet d'aubaine peut s'étioler, et ainsi faire naître un décalage entre les volontés originelles et l'ouvrage final.

Ce jeu de miroir entre passé et présent se présente sous trois angles différents. Éditeurs et historiens doivent s'accorder sur des « fenêtres éditoriales », dictées par l'actualité, qui peuvent se présenter selon trois configurations distinctes. Il peut s'agir d'une anticipation éditoriale, au sujet d'un anniversaire ou d'une commémoration, mais aussi d'une volonté plus ou moins consciente de l'historien d'interpréter le passé en relation avec le présent. Enfin, le dernier cas est fourni par l'échec, partiel ou total, du projet, en raison d'une décorrélation entre le temps historien et le temps éditorial.

3.1. La concordance des temps comme profit éditorial

Les éditeurs souhaitent mettre à profit des dates anniversaires ou des célébrations officielles pour faire l'actualité éditoriale. La corrélation entre interprétations du passé et événements contemporains est assidûment recherchée, le lecteur potentiel étant davantage tenté par une question historique d'actualité. Les stratégies publicitaires vantent la contemporanéité du sujet : d' « un ouvrage d'actualité qui est aussi un livre de fond »⁸⁶⁵ à une histoire qui fournit « les moyens de mieux comprendre, par un passé proche, les positions de l'heure présente »⁸⁶⁶. Cette réactivité

⁸⁶³ Si la formule a fait florès, l'explication, plus réflexive, est moins retenue : « selon toute évidence, seule une préoccupation de la vie présente peut nous pousser à faire des recherches sur un fait du passé. Dès lors, ce fait, uni à un intérêt de la vie présente, ne répond plus à une curiosité passée, mais bien à une préoccupation présente ». Benedetto Croce, *Théorie et histoire de l'historiographie*, Genève, Droz, 1968, p. 14.

⁸⁶⁴ Prière d'insérer pour *L'Europe du XIX^e siècle et l'idée de nationalité*, ALM 2000.1 L'Évolution de l'Humanité, Fonds Albin Michel, Archives IMEC.

⁸⁶⁵ Plaquette de présentation pour *Histoire économique et sociale des États-Unis*, ABM 133.7, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

⁸⁶⁶ Plaquette de présentation pour *Histoire de l'Amérique latine*, ABM 132.25, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

éditoriale est une condition nécessaire à l'établissement d'un catalogue dynamique, dont les thématiques sont porteuses, et potentiellement attractives. Certains éditeurs choisissent la facilité de livres prétexte, qui sont le reflet instantané d'une question d'actualité. L'anniversaire de la mort d'un souverain ou des événements d'importance nationale sont autant de prétextes pour faire paraître un livre d'histoire sur le sujet, à la manière d'un ouvrage de Charles Pomaret intitulé *Monsieur Thiers et son siècle*, spécifiquement publié au moment de la désignation du président de la République⁸⁶⁷. L'édition historique repose en partie sur cette concomitance entre temps historiographique et temps éditorial⁸⁶⁸.

Pour la période considérée, quelques cas permettent de comprendre ce mécanisme éditorial. Les célébrations de l'exposition coloniale de 1931⁸⁶⁹, l'anniversaire de la mort de Jeanne d'Arc⁸⁷⁰, ou encore le retour de la dépouille de Napoléon II voient ainsi la publication de quelques ouvrages en rapport avec les événements. L'espoir de l'éditeur est de pouvoir jouer ensuite de l'actualité du sujet de sorte que la presse quotidienne et les revues puissent amplifier l'écho de la parution de l'ouvrage. À défaut d'un ouvrage neuf, l'éditeur prend parfois le contrepied en publiant un ouvrage ancien, en résonance avec l'actualité. Le retour de la dépouille de Napoléon II en 1940 voit la réédition d'un volume d'Octave Aubry aux « Grandes Études Historiques », intitulé *Le roi de Rome*. Celle-ci doit moins aux qualités intrinsèques de l'ouvrage qu'au rapatriement des cendres du fils de l'Empereur le 15 décembre 1940. Au-delà de l'analogie apparente du sujet avec l'actualité, les éditeurs tentent de valoriser l'actualité de leur catalogue historique par des discours d'escorte. En 1945, alors que la France sort d'une longue occupation du territoire, les services publicitaires de la maison Hachette insistent sur le parallèle des temps, en valorisant le caractère éminemment actuel de la crise du royaume de France au début du XV^e siècle. Le fourreau d'accompagnement mentionne « La France touche le fond de l'abîme avant de connaître le plus prestigieux redressement »⁸⁷¹, laissant à penser qu'il s'agit autant de la France de la guerre de Cent ans que de la France du second conflit mondial. En outre, la présentation graphique du titre valorise « la France », puis la chute et le relèvement, et en dernier lieu « Charles VI et Charles VII », montrant

⁸⁶⁷ Lettre de Charles Pomaret à Gaston Gallimard, datée du 24 novembre 1946, Dossier 2049 Charles Pomaret, Archives Gallimard.

⁸⁶⁸ Jean Leduc, *Les historiens et le temps. Conceptions, problématiques, écritures*, Paris, Éd. du Seuil (Points Histoire), 1999, p. 27.

⁸⁶⁹ *L'histoire des colonies françaises* de Maurice Besson paraît au catalogue Boivin l'année de l'exposition coloniale.

⁸⁷⁰ La maison Payot, avec un catalogue historique dense, réédite opportunément en 1935 la biographie de Jeanne d'Arc par Prosper de Barente, publiée une première fois en 1859.

⁸⁷¹ Fourreau d'accompagnement de Joseph Calmette, *Chute et relèvement de la France sous Charles VI et Charles VII*, Paris, Hachette (De l'Histoire), 1945.

implicitement que le redressement du pays est le vrai sujet de l'ouvrage, et que la chronologie retenue n'est qu'un cadre d'étude, dont la validité porte jusqu'en 1945⁸⁷².

Des effets d'aubaine peuvent survenir dans la mesure où le surgissement d'événements inattendus donne un nouveau sens à certains livres ou à certains manuscrits, en leur conférant un sens actuel. Un exemple concret de cette soudaine concordance des temps, est donnée par la maison Flammarion. Le directeur d'édition de Flammarion contacte le directeur de collection, Octave Aubry, en 1939, en ces termes : « J'ai voulu, par curiosité, rejeter un coup d'œil sur le volume que nous avons demandé à Henri d'Almèras sur le soldat français des cent cinquante dernières années. Le texte du manuscrit avait été remis [...] à mon secrétariat en octobre 1932 »⁸⁷³. La demande est datée du 27 septembre 1939, soit moins d'un mois après la mobilisation générale, et cent cinquante ans après le début de la Révolution française, d'où cet intérêt soudain et retrouvé pour la figure du soldat français. En misant sur une perspective historique à partir d'un événement contemporain, l'espoir de l'éditeur est explicite. Octave Aubry ignore alors le décès d'Henri d'Almèras⁸⁷⁴, survenu en 1938. L'interprétation du passé, construite par l'historien, devient un écho au temps présent, commandée par l'éditeur. L'opportunité offerte par l'actualité intéresse de près l'éditeur, qui nourrit une certaine impatience devant le travail de l'historien.

La maison Aubier-Montaigne constitue un bon exemple de politique éditoriale, orientée vers l'actualité. L'éditeur Fernand Aubier tente d'exploiter la multiplicité des « crises » de l'entre-deux-guerres. En se jouant des crises répétées de l'agenda politique et social, de nature économique comme pour celle de 1929, de caractère politique à l'instar du 6 février 1934, ou encore géopolitique comme lors de la crise de Munich, l'idée maîtresse est d'offrir des points de comparaison historique. Le pari éditorial est de faire étudier des cas de crises, par des historiens exclusivement universitaires, pour montrer les différentes analogies possibles. La collection réunit les sujets les plus divers, des invasions barbares à la Berbérie musulmane, pour peu qu'ils s'inscrivent dans le cadre plus général d'une crise, analysée comme étant multiforme. Le manuscrit de Félix Ponteil, intitulé *La chute de Napoléon et la crise française de 1814-1815* ne déroge pas à la règle, en insistant sur des aspects aussi variés que le désastre militaire, le délitement de l'administration impériale et enfin les difficultés

⁸⁷² Sur ce point, le pari éditorial semble réussi puisque l'ouvrage atteint plus de 7000 exemplaires vendus, selon le fourreau d'accompagnement.

⁸⁷³ Lettre de Max Fischer à Octave Aubry et Christian Melchior-Bonnet, 27 septembre 1939. IMEC, Fonds Flammarion, FLM 28.2, Correspondance 1939-1940.

⁸⁷⁴ Pseudonyme d'Henri Bossolaschi (1861-1938), licencié ès lettres, ancien professeur d'histoire au lycée d'Alger et de Nice. Officier d'instruction publique, il devient homme de lettres à Paris, notamment chez Albin Michel, en parallèle d'une activité de critique littéraire. Voir *Bulletin administratif de l'instruction publique*, 43, 789, 11 février 1888, p. 101 et *Journal officiel de la République française*, 29 janvier 1906, p. 582.

structurelles du premier Empire. Originellement prévu en amont de la guerre, comme le montrent les échanges et le contrat d'édition, le manuscrit prend un tout autre sens une fois la défaite française de 1940 consommée. La concomitance entre la situation géopolitique et territoriale de la France de 1815 et celle de 1940 est forte, s'agissant d'une défaite nationale, d'une occupation militaire et d'un changement de régime politique. Mais l'intérêt de l'ouvrage n'est pas seulement dans l'analogie des défaites françaises. La préparation du manuscrit « glisse » littéralement vers une autre contingence à partir de l'année 1942. Alors que Félix Ponteil poursuit son travail, les forces soviétiques inversent le rapport de forces face à l'Allemagne nazie lors de la bataille de Stalingrad, du 17 juillet 1942 au 2 février 1943. L'ouvrage en préparation change alors de contexte d'écriture : la portée strictement nationale de l'ouvrage devient mondiale. La défaite de Napoléon I^{er}, par effet de réverbération, annonce celle, à pressentir ou à venir, d'Adolf Hitler. Le basculement d'une fenêtre éditoriale à une autre est vivement ressenti par l'historien et l'éditeur. Félix Ponteil enjoint Fernand Aubier à faire son possible pour faciliter au plus vite la publication de l'ouvrage, afin de mettre à profit ce nouveau parallèle. De son côté, Félix Ponteil accélère sa rédaction afin de faire coïncider la sortie de son ouvrage avec l'actualité brûlante. La teneur des échanges montre bien la volonté, chez l'un comme chez l'autre, de tirer profit d'une analogie historique, comme l'évoque le sous-titre de l'ouvrage, intitulé *La crise française*. Ce projet commun se concrétise et semble trouver son public. Les chiffres de ventes confirment l'adéquation entre l'offre éditoriale et la demande sociale : en deux petites années de ventes, les deux tiers du tirage initial sont vendus⁸⁷⁵. L'analogie entre la situation d'alors et les revers subis par l'Allemagne nazie en URSS est marquée. Félix Ponteil y voit la marque d'une rencontre avec le grand public et invite son éditeur à pousser l'avantage en donnant au livre la plus large diffusion possible : « Il est un volume de circonstance et je suppose que vous lui ferez les honneurs d'une seconde édition, un jour très prochain. [...] Les librairies sortent leurs “rossignols” et certains de ces derniers sentent vraiment le moisi (*sic*) »⁸⁷⁶. L'optimisme de l'historien contemporain est légitime avec presque 1200 volumes vendus pour l'année de lancement. Mais l'éditeur, en fin connaisseur du marché, sait que le livre paru, en concomitance avec l'actualité, ne pourra s'installer durablement dans le temps, et les ventes du volume lui donnent raison avec un écoulement final du premier tirage en 1953 culminant à presque 88%. De même, Léon Lemonnier tient, à la fin de l'année 1944, pour son projet de collection, à faire paraître un volume portant sur « les ancêtres des maquisards »⁸⁷⁷.

⁸⁷⁵ Chiffres de ventes quotidiens, ABM 127.24 La chute de Napoléon et la crise française de 1814-1815, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

⁸⁷⁶ Lettre de Félix Ponteil à Fernand Aubier, datée du 12 septembre 1944, ABM 29.9 Félix Ponteil, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

⁸⁷⁷ Projets pour une collection dirigée par Léon Lemonnier, Dossier 1507 Léon Lemonnier, Archives Gallimard.

Cependant, cette concordance des temps repose sur un équilibre très fragile. Si des créneaux éditoriaux s'ouvrent, avec des perspectives lucratives, d'autres se ferment lorsque, de manière inattendue, la contingence surgit dans l'agenda éditorial en compromettant des projets. Le directeur éditorial doit alors modifier son calendrier de marche pour intégrer une nouvelle préoccupation particulièrement actuelle dans l'ouvrage ou amender le récit de l'historien. Comme Robert Latouche l'affirme à Fernand Aubier, devant le contexte trouble de l'année 1944, parfois « il y a lieu d'attendre les événements pour commencer l'impression du volume »⁸⁷⁸. Le contexte politique et social peut compromettre les destinées d'un ouvrage, en rendant caduques des interprétations ou en occultant la sortie d'un volume. Fernand Aubier regrette que l'histoire de l'Irlande de Charles Garnier n'ait pas eu le succès escompté en raison de l'éclatement du conflit mondial : « Si seulement, *l'Eire* n'était pas resté dans l'ombre, loin des événements actuels, nous pouvions espérer un beau succès »⁸⁷⁹. La direction éditoriale de la maison Flammarion est confrontée à un problème similaire lorsqu'en juin 1936, Louis Madelin dépose son manuscrit concernant François I^{er}. Le ton conservateur de ce dernier correspond au positionnement éditorial de la maison, mais la vague du Front populaire invite Christian Melchior-Bonnet et Octave Aubry à rester prudents sur la date de sortie de l'ouvrage. Le directeur de la collection « Hier et aujourd'hui » identifie le « caractère bien politique du livre qu'il faut pouvoir faire passer à un bon moment »⁸⁸⁰, nécessitant alors un décalage de la sortie de l'ouvrage, décidée en 1937.

Si la contingence peut frapper un volume, elle peut tout aussi bien concerner de manière directe l'historien et indirectement l'éditeur. Georges Lefranc⁸⁸¹, historien contemporanéiste, engagé contractuellement avec la maison Aubier, signe une *Histoire du mouvement ouvrier en France* en 1947. Mais l'auteur est empêtré dans le contexte de la libération, pour avoir signé des articles favorables à l'État français dans la presse de gauche collaborationniste. Il se voit contraint de prendre un pseudonyme de sorte que le volume ne pâtisse pas de sa réputation ternie. En adoptant l'identité de « Jean Montreuil », il fait allusion au passé syndicaliste de la ville ouvrière. Il s'en justifie comme suit auprès de son éditeur :

⁸⁷⁸ Lettre de Robert Latouche à Fernand Aubier datée du 6 janvier 1944, ABM 19.10 Latouche, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

⁸⁷⁹ Lettre de Fernand Aubier à Garnier datée du 27 avril 1940, ABM 13.14 Garnier, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

⁸⁸⁰ Lettre d'Octave Aubry à Christian Melchior-Bonnet, datée du 17 juin 1936, FLM 121.4 Louis Madelin, Fonds Flammarion, IMEC.

⁸⁸¹ Georges Lefranc, normalien et agrégé d'histoire, milite au sein d'organisations socialistes. Influencé par le planisme dans les années vingt, il tient une ligne pacifique, anticommuniste au sein de la SFIO. La défaite du pays en 1940 l'amène à adopter une idéologie réactionnaire, en continuant à vanter les mérites du planisme. Voir Jean-François Sirinelli, *Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Fayard, 1988 ; Vincent Chambarlhac, « Georges Lefranc ou la construction d'une position historiographique », *L'OURS, Recherche socialiste*, 37, 2007, p. 95-108.

« Croyez que je suis le premier à regretter la décision que j'ai dû prendre, et que je ne l'ai prise qu'après avoir bien pesé le pour et le contre. Soyez assuré que, pour vous comme pour moi, elle est sans doute la plus sage ; et comptez, comme moi, sur le sujet qui est très actuel et qui trouve toujours un public empressé »⁸⁸².

Sans surprise, l'auteur mentionne l'actualité de son sujet et le potentiel de son sujet, mais l'intérêt de la citation tient à l'adoption d'un pseudonyme. Il s'agit de ménager la sortie du volume, quitte à s'effacer nommément en tant qu'historien : le temps de l'occupation paraît trop proche et l'oubli encore trop éloigné pour avancer à découvert. Il est notable qu'Augustin Fliche, historien médiéviste, dans un cas de figure similaire, empêtré dans des accusations de « vichysme », choisisse d'indiquer son nom, pour redorer son blason terni. Face à la ferme volonté de Georges Lefranc, Fernand Aubier tient dans un premier temps à passer outre, mais se résigne finalement en faisant figurer le pseudonyme. L'indication du tirage au dépôt légal montre bien les espoirs de l'éditeur, avec 4600 exemplaires imprimés, en vente à partir de mars 1948⁸⁸³. Cependant, les précautions de l'auteur semblent contrariées par une plaquette publicitaire de l'ouvrage vantant un auteur à « l'incomparable connaissance des hommes et des choses » en la matière, laissant deviner que l'ouvrage est rédigé par un historien aguerri. Le rédacteur de la plaquette consacre un paragraphe à la période de la guerre, dont les bornes sont curieusement élargies :

« Restait entre 1939 et 1946 une période trouble entre toutes. L'auteur a pensé qu'il était impossible d'en tenter une histoire impartiale à l'heure où nous vivons. Mais il a tenu à dresser la chronologie des événements essentiels sous l'Occupation comme depuis la Libération, et il l'a complétée par la reproduction intégrale de quelques documents authentiques, jusque-là dispersés et introuvables »⁸⁸⁴.

La publicité concède à demi-mots que l'objectivité concernant une période aussi proche est un vœu pieu : elle l'est d'autant plus que Georges Lefranc s'est compromis dans une attitude collaborationniste. Au reste, Georges Lefranc ne fait pas mystère de son volume, en l'envoyant par service de presse à l'ensemble de son réseau socio-professionnel, constitué d'historiens contemporanéistes, comme Georges Bourgin, Adrien Dansette ou Pierre Renouvin, mais aussi de critiques avertis à l'image d'André Latreille dans *Le Monde*, Henri-Irénée Marrou ou encore Emmanuel Mounier⁸⁸⁵. Sur ce point, la réception de l'ouvrage montre que la réelle identité de

⁸⁸² Lettre de Georges Lefranc à Fernand Aubier datée du 19 juin 1946, ABM 133.5 Histoire du mouvement ouvrier en France de Jean Montreuil, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

⁸⁸³ Régie du dépôt légal n°26463, au 2 avril 1947.

⁸⁸⁴ Plaquette de présentation Histoire du mouvement ouvrier en France de Jean Montreuil, ABM 133.5, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

⁸⁸⁵ Indications données au service de presse, ABM 133.5 Histoire du mouvement ouvrier de Jean Montreuil, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

l'auteur est connue : dans une critique sévère, Jules Conan commente l'ouvrage de « celui qui signe Jean Montreuil »⁸⁸⁶, laissant à penser que le pseudonyme n'est qu'un paravent.

Ce jeu de la contingence peut devenir un argument publicitaire, dont la pertinence peut être légitimement questionnée. Le rattachement à l'actualité est un ressort sollicité par les éditeurs avec une souplesse et une rapidité qui contrebalancent la plus longue expertise historique. C'est ainsi que seulement cinq mois après la fin officielle du conflit, et moins d'un an après la libération totale du territoire, les services de la maison Aubier vantent l'actualité du volume *La France devant le monde*⁸⁸⁷ :

« La France des Droits de l'Homme a été infiniment calomniée sous l'Occupation. Sans tomber dans le travers opposé, le livre de M. Henry s'efforce de dégager la portée réelle et la signification historique des principes de 1789, dont il suit les antécédents dans la pensée de l'ancienne France et les répercussions sur le monde moderne »⁸⁸⁸

Au regard de la masse des volumes en résonance avec l'actualité, les sujets plus confidentiels pâtissent d'une plus faible exposition et donc d'une forme de marginalisation. Les éditeurs tentent alors, à tout prix, de les faire coïncider avec l'actualité. À cet égard, le volume *Histoire de l'Amérique latine* de Victor-Lucien Tapié, enregistré au dépôt légal le 25 juillet 1945, est représentatif d'une démarche publicitaire pour le moins audacieuse. Alors que le sujet paraît éloigné des préoccupations des Français, les services publicitaires de la maison Aubier mettent en avant que l'« on comprendra mieux, en lisant cette histoire, pourquoi toute une partie de l'Amérique, nourrie de tradition française, demeure tournée vers notre pays et tient notre relèvement pour une des conditions nécessaires à sa propre vie spirituelle »⁸⁸⁹. Perce ici la volonté de valoriser l'ouvrage avec des préoccupations actuelles, bien que le lien entre les deux ne soit pas toujours explicite.

En définitive, l'édition historique se joue des redondances et des analogies, le discours historique prend alors des accents contemporains. Le mécanisme, anticipé ou improvisé, s'apparente à un commerce du passé toujours en résonance avec l'actualité.

⁸⁸⁶ « De grâce, qu'on ne baptise pas cela Histoire. Qu'on dise résumé, compilation, *compendium*. L'Histoire c'est autre chose que cet alignement de paragraphes où nulle part n'apparaissent les misères, les joies, les espoirs et les découragements des ouvriers – des hommes qui œuvrent – ». Jules Conan, « Une histoire du mouvement ouvrier en France, des origines à nos jours », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 6, 2, 1951, p. 242-243.

⁸⁸⁷ Le volume est enregistré au dépôt légal le 5 octobre 1945, ABM 131.26 *La France devant le monde*, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

⁸⁸⁸ Plaquette de présentation pour *La France devant le monde*, ABM 131.26 *La France devant le monde*, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

⁸⁸⁹ Plaquette de présentation *Histoire de l'Amérique latine*, ABM 132.25 *Histoire de l'Amérique latine*, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

3.2. L'historien et le présent : hasard des temps ou questionnement épistémologique ?

Si l'éditeur tire profit de cette résonance avec l'actualité, l'historien y voit la marque de son utilité sociale, comme l'indiquait Jacques Bainville en mentionnant que « la narration historique est une œuvre d'actualité »⁸⁹⁰. En donnant au public une perspective historique, l'espoir consiste à mieux comprendre le présent et les enjeux d'une situation. Un exemple est donné par les historiens contemporanéistes de l'après-guerre, comme Max Terrier ou Georges Bourgin, qui à l'occasion du centenaire de la révolution de 1848, proposent de nouvelles interprétations historiques au sujet de la « révolution de Février »⁸⁹¹. Convaincus que les situations historiques ne se représentent pas telles quelles, et fidèles à la conception d'un fleuve temps dans lequel Héraclite ne plonge pas deux fois, les historiens tiennent à apporter un éclairage pour prendre du recul par rapport aux événements. Cependant, les historiens ne sont pas tous conscients de projeter une part des inquiétudes du présent sur une situation passée, ou tout du moins ne l'assument-ils pas à la manière de Paul Henry pour *La France et le monde de 1789 à 1939*, qui estime avec le recul que : « Mon livre n'était pas, au sens habituel du terme, une œuvre de circonstance, car les faits et leur enchaînement restent valables pour toutes les périodes qui y sont retracées, mais il n'en constituait pas moins une sorte d'examen de conscience dont l'esprit, peut-être, porte la marque de 1945 »⁸⁹².

Robert Latouche, historien médiéviste, agit de même en précisant dans quelles conditions il a écrit *Les grandes invasions et la crise de l'Occident au V^e siècle*, enregistré au dépôt légal le 11 avril 1947, et mis en vente en mars 1947, dans une préface de quelques pages :

« Il [m'] a paru impossible de publier cet ouvrage pendant qu'un envahisseur occupait la France. Mais il ne faudrait pas non plus que sous prétexte que ce livre paraît au lendemain de notre délivrance on y cherchât une connexion avec les tragiques événements dont notre pays a été le théâtre plus de quatre années. Qu'on ne l'aborde donc pas avec l'espoir d'y trouver des allusions transparentes aux gestes et aux crimes de nos envahisseurs d'hier, ni même une comparaison entre les méthodes des Germains du V^e siècle et celle des Barbares du XX^e. On ne les y découvrira pas. Notre dessein est plus modeste et plus "inactuel" : exposer au public ce que nous croyons savoir sur les grandes invasions dans un esprit de stricte objectivité. Si quelquefois on a jeté en passant un coup d'œil sur les événements contemporains, on l'a fait pour éclairer le passé et non pour juger le présent »⁸⁹³

⁸⁹⁰ Jacques Bainville pousse même l'analyse plus loin en soulignant les aspects « éternels » de l'histoire. Jacques Bainville, « Comment on écrit l'histoire », *La Revue universelle*, 17, 15 avril 1924, p. 186.

⁸⁹¹ Les deux historiens publient un recueil de textes, intitulé Bibliothèque du centenaire de 1848, chez Gallimard. Maurice Agulhon et Jean-Claude Caron, « In memoriam Rémi Gossez », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 37, 2008, p. 247-251 ; Jean-Luc Mayaud, « Le centenaire de la révolution de 1848 en France : unité et éclatement », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 14, 1997, <http://journals.openedition.org/rh19/108> (consulté le 7 juillet 2017).

⁸⁹² Lettre de Paul Henry à Fernand Aubier datée du 3 février 1958, ABM 16.11, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

⁸⁹³ Robert Latouche, *Les grandes invasions et la crise de l'Occident au V^e siècle*, Paris, Aubier (Les grandes crises de l'histoire), 1947, p. 5.

Le sujet, par les termes mêmes, favorise la collusion entre enjeux du passé et du présent : l'invasion du territoire en 1940, la barbarie de l'Allemagne nazie sont étroitement mêlés, si bien que le titre pourrait être transposé tel quel pour décrire le contexte immédiat de l'année 1945. Robert Latouche anticipe cette attente du lecteur, lui-même n'ayant « aucune honte d'avouer que bien souvent la hantise des modernes envahisseurs a distrait sa pensée tandis qu'il était en train d'évoquer les anciens Germains ». Les intentions de l'auteur se traduisent dans les faits, le récit évitant scrupuleusement les analogies, au moyen d'une histoire méthodique. L'ouvrage est divisé en deux parties, « Les faits » et « Les résultats », et le propos général est celui de barbares s'insérant dans une civilisation décadente, abandonnant peu à peu leur propre culture, pour parvenir à une société mérovingienne composite. Les seules mentions favorisant l'analogie entre passé et présent sont les titres des chapitres II et IV mentionnant respectivement un « sinistre III^e siècle ; la catastrophe évitée de justesse. Cent ans de répit » et « La débâcle », laissant deviner que Robert Latouche s'est autorisé quelques entorses aux règles énoncées en préface. L'historien médiéviste se contente de noter prudemment que « si [la crise de la culture antique] nous apparaît si dramatique, c'est peut-être parce qu'un problème semblable se pose à la conscience de notre époque troublée... »⁸⁹⁴. La volonté historique est totalement différente de la stratégie éditoriale, qui mentionne que « la barbarie scientifique semble avoir ressuscité les luttes du V^e siècle », indique que « l'auteur s'est attaché à noter leurs résonances » et enfin clôt sa présentation sur une lecture qui « suscitera bien des rapprochements suggestifs avec l'époque dramatique dans laquelle nous vivons »⁸⁹⁵. Ce hiatus entre la démarche historique et le formatage éditorial est symbolique d'une mise à distance historique du sujet, se heurtant à un rapprochement ardemment souhaité par l'éditeur.

Dans une toute autre acception, plus conservatrice et réactionnaire, Pierre Belperron⁸⁹⁶ publie *La Croisade contre les Albigeois et l'union du Languedoc à la France (1209-1249)* chez Plon en 1942. L'auteur, à la formation d'historien, se propose de renouveler l'interprétation historique de la croisade contre l'hérésie cathare au XIII^e siècle, comme une étape du processus d'unification du territoire national. L'ouvrage est enraciné dans le contexte de l'occupation, puisque le manuscrit a

⁸⁹⁴ Robert Latouche, *Les grandes invasions et la crise de l'Occident au V^e siècle*, Paris, Aubier (Les grandes crises de l'histoire), 1947, p. 287.

⁸⁹⁵ Plaquette de présentation des *Grandes invasions et la crise de l'Occident au V^e siècle*, ABM 132.11 Les grandes invasions et la crise de l'Occident au V^e siècle, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

⁸⁹⁶ Pierre Belperron (1893-1949) né à Dôle, suit une formation d'historien à l'université de Besançon, en obtenant un Diplôme d'études supérieures, en suivant les cours d'Albert Mathiez et de Jean Guiraud. Chef de service, puis directeur littéraire chez Plon, il est à la fois traducteur, biographe et historien. Il soutient une thèse portant sur l'histoire de la guerre de Sécession à l'université de Besançon en 1947, couronnée par le prix Broquette-Gonin de l'Académie Française. Voir registre matricule consultable aux Archives départementales du Doubs, matricule n°1019, 1R864. Sur sa carrière chez Plon, voir Patricia Sorel, *Plon : Le sens de l'histoire (1833-1962)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016.

été rédigé de juin 1940 à juin 1942 et que l'auteur adhère à l'idée d'un redressement moral en s'ouvrant sur une citation de Daniel Halévy mentionnant que « le malheur a toujours été l'accoucheur du vrai »⁸⁹⁷, et en terminant par cette injonction : « Chaque patrie locale a fourni sa part à l'édification de cette France, qui fut si souvent le moteur du monde. Que le passé avec son patrimoine commun de peines et de joies, d'épreuves et de gloires, cimenter cette union ! Que ses leçons soient comprises ! »⁸⁹⁸. Bien que l'ouvrage ne comporte pas de notes de bas de pages, il est néanmoins accompagné de photographies, de plans de Toulouse et Muret, d'un tableau généalogique des familles royales et nobles, et d'une carte, prouvant ainsi que Pierre Belperron tient à donner des éléments de compréhension sur ce conflit médiéval. Au cours d'un exposé chronologique, Pierre Belperron choisit des titres de chapitres frappants : la « Croisade-Éclair » joue de la relation avec l'actualité, et notamment de la « guerre-éclair » ou *blitzkrieg*, causant la défaite nationale en 1940, alors que la « Roche tarpéienne » indique le lieu où les condamnés à mort de la République romaine étaient précipités⁸⁹⁹, laissant peu de place au doute quant au sort des populations cathares. Les titres sont au diapason de la thèse que l'auteur cherche à démontrer, ou plutôt de l'antithèse qu'il propose. Selon Pierre Belperron, il y aurait une « légende à démolir », selon laquelle une civilisation cathare florissante aurait été détruite par une froide violence septentrionale, royale et papale, par peur d'un développement hérétique. Cette légende noire du massacre aurait été entretenue ensuite par les protestants, notamment Napoléon Peyrat, pasteur protestant et historien du début du XIX^e siècle. En étudiant la fin dramatique d'un peuple et d'une culture, ce dernier aurait cherché une parenté victimaire chez les Albigeois. Il est rejoint ensuite par les critiques de l'Inquisition catholique, ainsi que certains auteurs romantiques, valorisant la courtoisie des troubadours, jusqu'au mouvement du Félibrige, reprenant la poésie provençale⁹⁰⁰. Pierre Belperron fait un sort à cette mémoire albigeoise, au long cours, en adoptant une démarche qui se veut historienne, fondée sur des sources et notamment l'*Historia Albigensis* de Pierre de Vaux-de-Cernay, dont l'édition a été réalisée en 1926. Cependant, Pierre Belperron s'autorise une liberté de ton peu conventionnelle, du fait de son statut de directeur littéraire dans « sa » maison d'édition. Le récit se fait parfois sentencieux et l'objectivité historique reste un vœu pieu quand il s'agit de

⁸⁹⁷ La citation non sourcée est extraite de Daniel Halévy, *Histoire d'une histoire, esquisse pour le troisième cinquantenaire de la Révolution Française*, 1939, p. 106. Pierre Belperron reprend comme titre de sa préface le titre de l'ouvrage.

⁸⁹⁸ Pierre Belperron, *La croisade contre les Albigeois et l'union du Languedoc à la France (1209-1249)*, Paris, Plon, 1942, p. 456.

⁸⁹⁹ La volonté de l'auteur est assurément de jouer de l'expression latine selon laquelle « il n'y a pas loin du Capitole à la roche Tarpéienne », en sous-entendant que la civilisation des troubadours, tant célébrée, a été brutalement déchu et éliminée.

⁹⁰⁰ Cette attaque contre le Félibrige de Frédéric Mistral vaut à Pierre Belperron l'hostilité de Charles Maurras dans *L'Action française*, qui dénonce dans l'ouvrage d'un « écervelé », « l'encensement d'amère et fausse zizanie entre les provinces de la patrie ». Voir Charles Maurras, « La Politique », *L'Action française, organe du nationalisme intégral*, 31 août 1942, p. 2.

condamner les excès cathares ou de célébrer l'organisation structurée de la croisade militaire et de la répression qui s'abat.

Dans le détail, l'ouvrage est moins une étude historique qu'une vision politique de l'histoire. À rebours du patriotisme local exalté, Pierre Belperron prend position en défendant l'intervention royale et papale contre l'hérésie cathare. Le développement cathare sur l'arc méditerranéen et la vallée du Rhône est synonyme d'anarchie : par son manque de structure et d'unité, il constitue selon l'auteur une régression : « au point de vue doctrinal, cette religion était une régression. [...] Au point de vue humain, le catharisme était indéfendable. [...] Au point de vue social, le catharisme était générateur d'anarchie »⁹⁰¹. Après l'échec d'une première croisade « spirituelle », Innocent III et Philippe-Auguste se décident à entamer une croisade militaire, confiée à Simon de Montfort. Il s'agit de mettre fin à la décadence albigeoise, dans un déchaînement de violence que Pierre Belperron ne nie pas, mais attribue à la foi et à la servitude, comme lors du massacre de Béziers et de l'extermination de plus de 7000 albigeois par les croisés : « L'heure n'est pas aux subtilités et aux raffinements de la Cour de Raymond, elle est à ces chevaliers d'Ile de France, de Normandie et de Champagne qui pour leur honneur et leur foi savaient lutter, souffrir et mourir »⁹⁰².

Répondant à une logique à la fois politique, culturelle et religieuse, l'intervention croisée du royaume de France et du pape est légitime. Son travail historique est donc la confrontation de deux Frances, l'une capétienne, animée par l'ordre et le respect de la religion, l'autre, méridionale, constituée d'hérétiques des pays de langue d'oc, au développement anarchique. Pierre Belperron en fait une étape décisive de l'unification française, ce qui peut, à première vue, sembler téléologique, l'idée d'une unité française n'étant pas encore formellement théorisée dans le premier mitan du XIII^e siècle. L'ouvrage se distingue par un second niveau de lecture, dont la portée touche davantage la France de 1942 que celle de 1249. Pierre Belperron met à profit sa lecture des événements pour faire naître une leçon historique : « les mêmes causes matérielles et morales à sept siècles d'intervalle ont produit les mêmes effets »⁹⁰³. La disparition de la civilisation méridionale, réputée indisciplinée et peu unitaire, correspond à l'écroulement de la France républicaine et libérale, devant une autre croisade, elle aussi, structurée, solide, reposant sur la force⁹⁰⁴. L'auteur,

⁹⁰¹ Pierre Belperron, *La croisade contre les Albigeois et l'union du Languedoc à la France (1209-1249)*, Paris, Plon, 1942, p. 454.

⁹⁰² Pierre Belperron, *La croisade contre les Albigeois et l'union du Languedoc à la France (1209-1249)*, Paris, Plon, 1942, p. XVIII.

⁹⁰³ Pierre Belperron, *La croisade contre les Albigeois et l'union du Languedoc à la France (1209-1249)*, Paris, Plon, 1942, p. XV.

⁹⁰⁴ Marcel Pacaut, avec le recul, interprète le travail de Pierre Belperron comme une marque réactionnaire. Ce dernier assimilerait non seulement la France républicaine et libérale aux comtés de Toulouse, mais plus implicitement la force capétienne et papale à la « Germanie soi-disant viril et digne de régir l'Europe ». Voir Marcel Pacaut, « Histoire de l'Église au Moyen Âge », *Revue historique*, 248, 1972, p. 131-139.

repreuant les *topoi* de la littérature de la défaite, mentionne « l'appétit égoïste de jouissances immédiates ». « Peut-être pourrons nous mieux comprendre, en faisant un retour sur nous-mêmes, comment le Midi, au moment où la vie y était la plus brillante, creusait de ses mains la tombe de son indépendance et de sa civilisation »⁹⁰⁵, à l'inverse le royaume de France incarne un « exemple de virilité et d'énergie ». La disparition de la civilisation est donc due à des excès, sévèrement mais justement réprimés par une force régulatrice, plus structurée et davantage hiérarchisée. Curieusement, l'ouvrage de Pierre Belperron fait l'actualité à sa sortie en 1942, autant par l'assignation d'un redressement moral que par la charge violente contre les petites patries, dont la célébration n'est pas soluble dans l'amour de la grande.

« Le courage n'est pas en cause, il est égal dans les deux camps, mais seules des troupes solides et entraînées peuvent opérer le redressement qui sauva les Français. Chez beaucoup de seigneurs languedociens, un ressort est détendu. Ils ont pris l'habitude d'une vie facile. Ardents au premier choc, c'est la panique au premier revers, le moral est atteint. Il y a des laisser-aller qui font perdre des batailles et aussi des guerres, sans que la valeur réelle et profonde de la race soit en cause »⁹⁰⁶.

En définitive, l'ouvrage montre le jeu de miroirs entre deux situations historiques. Pierre Belperron formule des analogies sous un vernis historique, et affirme donner une leçon : il projette autant la France de 1942 dans celle de 1249 que l'inverse.

Pierre Belperron n'est pas un cas isolé parmi les historiens : les cas de mimétisme entre le présent et le passé sont nombreux, notamment pendant la période de l'occupation. Le contrecoup de la défaite de 1940 est palpable dans les ouvrages. Le contexte spécifique de rédaction des manuscrits vient guider l'interprétation des faits historiques. Sur ce point précis, les avant-propos des historiens sont parfois datés et mentionnent le contexte d'écriture, ou de manière plus récurrente, le délai entre la signature du contrat d'édition et l'envoi du livre au dépôt légal, permet d'estimer le temps de rédaction de l'historien. Paru au sein de la nouvelle collection « L'Abeille », l'ouvrage d'Adrien Dansette⁹⁰⁷, *Les origines de la Commune de 1871*, sort en librairie au 2^{ème} trimestre 1944, permettant de penser que l'ouvrage a été rédigé pendant l'occupation. Sur ce point, le

⁹⁰⁵ Pierre Belperron, *La croisade contre les Albigeois et l'union du Languedoc à la France (1209-1249)*, Paris, Plon, 1942, p. 7.

⁹⁰⁶ REF

⁹⁰⁷ Adrien Dansette (1901-1976), fils du député libéral et industriel Jules Dansette, il est docteur en droit et diplômé de l'École libre des sciences politiques. Dirigeant d'entreprise, il est aussi homme de lettres et historien du XIX^e siècle. Bien que sans poste officiel à l'Université, il est membre de la Société d'histoire de la Troisième République, de la Société d'histoire moderne. Son adhésion à l'Association de la presse monarchiste et catholique semble indiquer un engagement conservateur. Sous l'État français, en février 1941, Bernard Faÿ lui confie la création d'une Bibliothèque d'histoire de la France contemporaine, à partir de collections saisies auprès d'organisations dissoutes ou de Français déchus de leurs nationalités, ayant pour but de rétablir la vérité historique. Voir son dossier dans la base Léonore sous la cote 19800035/1361/57544 et Roland Mousnier, *Notice sur la vie et les travaux d'Adrien Dansette*, Paris, Publications de l'Institut de France, 1978. Sur son rôle dans la création dans la Bibliothèque d'histoire de la France contemporaine à la fin de l'année 1940, voir l'ouvrage de Martine Poulain, *Livres pillés, lectures surveillées. Les bibliothèques françaises sous l'Occupation*, Paris, Gallimard (Nrf Essais), 2008, p. 270 et suivantes.

parcours de l'auteur suit de près l'évolution politique du pays⁹⁰⁸. Le cadre d'expression est tout autant spécifique : le ton de la collection favorise les rapprochements entre passé et présent, comme le suggère l'ouvrage de Daniel Halévy, *Trois épreuves : 1814, 1871, 1940*, ou celui de Louis Salleron, *La terre et le travail*, aux thématiques agraires et corporatistes. En suivant la volonté d'Adrien Dansette, les situations historiques sont objectivement comparables, entre une défaite militaire d'ampleur, d'août 1870 à mai 1940, le rôle des maréchaux, d'Achille Bazaine à Philippe Pétain, l'occupation d'une partie du territoire par un même ennemi à soixante-dix ans d'écart. Pourtant, l'auteur nie, à son tour, les éventuels rapprochements qui peuvent se présenter :

« L'histoire ne se répète pas. [L'histoire] aide à connaître les hommes et les peuples. Elle ne fournit pas de solutions toutes faites pour des cas d'espèces [...]. Les comparaisons entre événements historiques sont des jeux séduisants mais sans portée pratique immédiate. Le passé ne ressuscite jamais »⁹⁰⁹.

Le plan de l'ouvrage comporte un chapitre sur la guerre de 1870 détaillé comme suit : « l'impuissance des politiciens » précède le « défaitisme du généralissime », et « les illusions du peuple ». Mais une conclusion ouvertement actuelle vient démentir le refus de l'analogie, revendiqué en introduction. En effet, Adrien Dansette rebondit sur la division des Français à partir de septembre 1870 pour statuer sur les divisions nationales à venir en 1944.

« Si deux France doivent, un jour encore, se dresser face à face, si l'une prétend n'avoir devant elle que des profiteurs, si l'autre, avec une égale conviction, imagine ne maîtriser que des assassins, quelle que puisse être son issue, cette lutte serait sans espoir, aussi redoutable pour le vainqueur que pour le vaincu, car le chemin des victoires imméritées aboutit aux inexorables défaites. Qu'avant de se battre entre eux, les Français acceptent de se connaître, qu'ils apprennent à se respecter. Alors, fussent-elles sanglantes, leurs erreurs seront fécondes. Alors, ils mériteront, comme aux grandes périodes de leur histoire, de croire en une commune image de leur pays d'aimer et de refaire une seule et même France »⁹¹⁰.

Les contraintes de la censure empêchent l'auteur d'être plus explicite, alors que sa position politique est pour le moins ambivalente pendant la guerre, du fait de sa participation directe au projet de Bernard Faÿ. Adrien Dansette discerne une France divisée, et croit percevoir les prémices d'une guerre civile. Surtout, le passage témoigne d'une étude historique vue comme une leçon, féconde à la seule condition d'être écoutée, ou en l'occurrence, lue.

Peu d'historiens assument de pratiquer l'inverse, c'est-à-dire de prendre les événements du présent comme grille de lecture pour mieux comprendre le passé, dans le cadre d'une méthode plus régressive. Georges Lefebvre à propos d'Albert Mathiez, avançait que la politique du Comité de

⁹⁰⁸ Ève Netchine, « Octobre 42 à la Bibliothèque nationale. Des faits de collaboration par les livres », *Les Temps Modernes*, 696, 5, 2017, p. 147-162.

⁹⁰⁹ Adrien Dansette, *Les origines de la Commune de 1871*, Paris, Plon, 1944, p. 164-165.

⁹¹⁰ Adrien Dansette, *Les origines de la Commune de 1871*, Paris, Plon, 1944, p. 172.

salut public, lui avait paru plus logique et légitime, notamment à propos des réquisitions massives, une fois que les événements de 1914 avaient eu lieu, avec son lot de taxations, de rationnements, et de réquisitions matérielles⁹¹¹. Certains historiens se réclament de cette approche, tel Félix Ponteil, à propos de *La chute de Napoléon en 1814-1815*. Il réclame pour lui d'avoir envisagé une première publication, reportée par la mobilisation de 1939, puis abandonnée, et enfin reprise à ses fondements. Il assume pleinement une interprétation de l'histoire qui prend sa part au présent, dans le sillage du régime d'historicité « présentiste » :

« Les événements vécus depuis dix-huit mois rappelaient intensément ceux de 1814-1815. Nos ancêtres n'avaient-ils pas vécu les mêmes angoisses que celles que nous vivions ? N'avaient-ils pas subi l'occupation, la tutelle de l'étranger ? Par moment, à écrire cette histoire d'hier qui ressemblait comme une sœur à l'histoire vécue d'aujourd'hui, le cœur se prenait à parler plus haut que l'esprit »⁹¹².

L'histoire y est vue comme une « leçon d'humilité et de patience ». Félix Ponteil, profondément marqué par la défaite du pays, y voit des motifs d'espoir, notamment une capacité de résilience spécifiquement française. Il y puise un certain optimisme, malgré les sombres temps, éclairé par l'histoire. Cependant, il est conscient de la diachronie, et de l'absence d'éventuelles récurrences historiques : « Comme si les faits se répétaient exactement ! Comme si l'histoire pouvait remonter à ses sources ! », en sous-entendant que, malgré tout, les régimes de réaction, comme ceux de la Restauration, ne peuvent s'inscrire dans le temps long, et que la France, construction étatique solide, se redressera. Joseph Calmette, auteur de *Chute et relèvement de la France sous Charles VI et Charles VII*, opportunément publié en 1945, par la maison Hachette, utilise les mêmes effets d'analogie : les titres de chapitres font référence aux événements actuels, de « La guerre civile et terrorisme » au plus évident « France libre, France occupée », jusqu'à « La libération du sol ». L'expérience du passé se laisse ainsi appréhender qu'à la lumière du présent, confortant le régime d'historicité préalablement dans le chapitre précédent.

Certains historiens assument pleinement le fait de se livrer à l'exercice de l'analogie historique, non pas comme une leçon venue du passé, comme dans le cas de Pierre Belperron ou d'Adrien Dansette, mais comme un présent qui permet de mieux appréhender les faits passés. Ce renversement, tout à fait singulier, est l'expression d'une autre forme d'historicité. André Piganiol est l'auteur de *L'Empire chrétien*, ouvrage publié en 1947 s'insérant dans la collection « Histoire générale » dirigée par Gustave Glotz. Dans une célèbre formule, il écrit que « la civilisation

⁹¹¹ Georges Lefebvre, *Réflexions sur l'histoire*, Paris, Éditions de Minuit, 1978.

⁹¹² Avant-propos de Félix Ponteil, *La crise française de 1814-1815 et la chute de Napoléon*, Paris, Aubier (Les grandes crises de l'histoire), 1943.

romaine n'[était] pas morte de sa belle mort. Elle [avait] été assassinée »⁹¹³, à la suite du sac d'Alaric en 410. Sa formulation, tout comme son interprétation de la fin de l'Empire romain ne sont cependant pas innocentes. En effet, quelques années après la publication de l'ouvrage, l'historien revient sur son propos : « J'ai conclu mon *Empire chrétien* par une formule qui, acceptée ou contestée, a obtenu quelque succès. [...] Cette formule est venue sans que je l'ai méditée, un jour très sombre de la dernière guerre, et, sans doute, ne l'aurais-je pas écrite si je n'avais croisé dans [la commune de] Barbizon le chef de la Gestapo »⁹¹⁴.

Le propos d'André Piganiol tient en deux points complémentaires. D'un point de vue historiographique, son interprétation personnelle est d'abord celle d'une disparition de la civilisation romaine qui n'avait rien d'inéluctable. Il tient à dé-fataliser le sort de la civilisation romaine, en montrant que le sac de Rome par Alaric a été le produit d'invasions barbares, facilitées par des trahisons successives. Il se situe donc à rebours de l'interprétation historique d'une civilisation romaine inexorablement condamnée par une forme de décadence. Ensuite, cette interprétation personnelle d'une évolution historique a pour origine le contexte d'écriture de son manuscrit. Alors que l'ouvrage édité ne paraît qu'en 1947, l'écriture du manuscrit s'étend au moins de 1943 à 1944, en pleine occupation allemande ; de fait, la contingence s'avère déterminante. Dans son esprit d'historien et de Français, les civilisations romaine et française se confondent, assassinées toutes deux à plusieurs siècles d'écart, par une même barbarie⁹¹⁵. S'agissant d'un manuel universitaire, servant à la formation historique des jeunes étudiants, la subjectivité du professeur d'université établi surprend. Et pourtant, les allusions au présent sont nombreuses dans l'ouvrage, André Piganiol accablant tour à tour les empereurs romains pour leur impéritie et leur incurie face au danger barbare. Le propos s'applique à Constantin, qui « aurait dû marcher à l'ennemi sur le Danube au lieu de rêver qu'il est un apôtre », comme à Théodose plus « soucieux de l'autre vie que de ses devoirs d'empereur ». À l'inverse, l'aristocrate Symmaque, préfet de Rome et consul, trouve une grâce particulière à ses yeux, par ténacité et sa fidélité aux dieux romains et plus largement à la culture païenne.

L'historien romaniste met à profit son expérience du présent pour réinterpréter des faits historiques. Un autre ouvrage d'André Piganiol retient l'attention, dans la collection « Peuples et

⁹¹³ André Piganiol, *Histoire romaine, t. IV, L'empire chrétien (325-395)*, Paris, Presses universitaires de France (Histoire générale), 1947, p. 422.

⁹¹⁴ André Piganiol, « Qu'est-ce que l'histoire ? », *Revue de métaphysique et de morale*, 60, 3, 1955, p. 236.

⁹¹⁵ André Piganiol reprend cette analogie lors de sa leçon inaugurale au Collège de France, mais en sous-entendant que la domination romaine s'exprime sous la forme d'un patronage, répondant à une morale de sagesse, à la différence d'un strict « idéal de conquérants ». Dans la même leçon, il affirme que « sans le respect scrupuleux de la justice, un État ne peut subsister ».

civilisations » dirigée par Louis Halphen et Philippe Sagnac, intitulé *La conquête romaine*. Originellement publié en 1927, l'ouvrage est constamment réactualisé, au point même que la première édition ne ressemble que très peu à la cinquième, publié un an avant le décès d'André Piganiol, en 1967. L'étude successive des différents volumes présente l'intérêt de suivre l'évolution des interprétations historiques de l'historien romaniste, en particulier la cinquième édition, dont un chapitre est probablement rédigé à la toute fin de notre période, en 1951⁹¹⁶, intitulé « Les causes des guerres du IV^e siècle », l'historien romaniste laisse paraître de manière limpide l'influence des événements contemporains à propos du statut de la guerre à Rome, qualifiée d'« institution sociale ». Pour montrer l'état permanent de guerre à Rome, il met en avant des faits historiques, mais il les introduit par une citation de Joseph Goebbels : « Ce que tu possèdes, je le prends ; la guerre n'a pas d'autre sens »⁹¹⁷, pour mieux montrer la prédation romaine, précipitant son inexorable chute. La description d'une Rome idéalisée par André Piganiol, dans l'édition de 1927, influencée par la fréquentation du Palais Farnèse dans ses jeunes années⁹¹⁸, laisse place au désenchantement dans la quatrième et plus encore dans la cinquième édition : l'écart d'appréciation est perceptible. La célébration des conquêtes laisse place à la fragilité grandissante de l'Empire sur ses marges et bientôt au plus près de la capitale, causée par l'appétit d'une noblesse italique en quête de biens et de terres. André Piganiol réévalue la chute de l'Empire, à l'aune de la montée et de l'expansion du fascisme italien, avec un certain sens de la formule, lorsqu'il indique que « tous les chemins ne conduisaient plus à Rome ». L'historien se place ainsi dans la continuité de *La ruine de la civilisation antique* de Guglielmo Ferrero, publié en 1926 en France, où ce dernier insistait, par analogie avec la situation ancienne, sur les périls de la civilisation européenne et la disparition des valeurs morales.

Dans ce prisme « présentiste » de l'histoire, l'expérience de la guerre modifie l'appréciation historique, comme l'indique Jean Hatzfeld dans *La Grèce et son héritage* :

« Nous sommes moins gâtés que les hommes du XVIII^e et du début du XIX^e siècle. Ce livre a été écrit pendant la guerre de 1939-1945 ; quelques-unes de ses pages ont même été rédigées au camp de Nexon, où le gouvernement de Vichy avait cru devoir en interner l'auteur. Et, comme il est naturel, ce qu'il nous plaît de voir réalisé au cours de deux siècles d'une histoire sans pareille, ce sont certains bien spirituels – le libre développement de la personne humaine et de sa pensée – dont nous savons maintenant qu'on peut être privé »⁹¹⁹.

⁹¹⁶ Selon l'interprétation de Jacques Heurgon, « Notice sur la vie et les travaux de M. André Piganiol, membre de l'Académie », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 114, 4, 1970, p. 572-586.

⁹¹⁷ André Piganiol, *La conquête romaine*, 5^e édition, Paris, Presses universitaires de France, 1967.

⁹¹⁸ « Ma mémoire est un chaos où tout se rencontre pêle-mêle, [...] Ce vin de *genzano* couleur de topaze dans une trattoria du Janicule un bel après-midi d'hiver ». André Piganiol, « Qu'est-ce que l'histoire ? », *Revue de métaphysique et de morale*, 60, 3, 1955, p. 236.

⁹¹⁹ Jean Hatzfeld, *La Grèce et son héritage*, Paris, Aubier (Les grandes crises de l'histoire), 1945, p. 8.

L'historien de la Grèce antique analyse les fondements de la civilisation grecque, notamment les valeurs qu'elle a transmises : dignité humaine, égalité et liberté politique, diplomatie, curiosité scientifique, rationalité. Mais la violence de la chute de la civilisation grecque met brutalement fin à cet âge d'or. Le caractère brutal et imprévu de cette disparition interroge Jean Hatzfeld, d'autant plus que les faits contemporains viennent renforcer ce questionnement. Selon lui, il y aurait des enseignements à tirer de cette crise grecque, grâce à un dialogue des temps : « Ce n'est pas une des moindres chances de la Grèce du V^e et du IV^e siècles, que ses erreurs, ses échecs, et les lacunes mêmes de sa civilisation, puissent être pour nous, aujourd'hui encore, aussi bien que ses réussites, l'objet de méditations utiles et une féconde leçon »⁹²⁰.

Les exemples tendent à montrer que les historiens, et *in fine*, l'histoire produite, n'est pas, contrairement à certaines interprétations, « indifférente aux malheurs du temps »⁹²¹. Le repli hors du temps des historiens, régulièrement invoqué pour les années trente, confirmé par les témoignages de Marc Bloch et d'Henri-Irénée Marrou, peut être relativisé. Le jeu de miroir entre passé et présent montre que les historiens ont une sensibilité particulière au présent.

3.3. Au risque de la contingence : heurs et malheurs des fenêtres éditoriales, 1944-1947

Ces fenêtres éditoriales s'apprécient dès l'immédiate fin de la guerre, en montrant une dynamique tout à fait originale des historiens puisqu'après un temps de sidération, ceux-ci s'expriment de plus en plus sur la guerre et la période de l'occupation. Le jeu et le rejeu de la contingence au sortir de la guerre donne une production historiographique atypique où les préoccupations contemporaines percent sous des sujets ou des thématiques relatives à d'autres périodes. L'intérêt de bornes chronologiques élargies par rapport à la seule guerre est de mesurer cette intériorisation, voire cette résilience, des historiens face au conflit⁹²².

C'est un lieu commun : l'historien ne peut anticiper sur l'avenir et cette imprévisibilité conditionne et structure l'écriture de l'histoire. Pour la période considérée, nombre des historiens préférèrent différer leurs publications, ou les amender, au moins jusqu'à la libération du territoire, entraînant alors des effets de décalage. Jacques Madaule, dans son *Histoire de France*, publiée à partir

⁹²⁰ Jean Hatzfeld, *La Grèce et son héritage*, Paris, Aubier (Les grandes crises de l'histoire), 1945, p. 287.

⁹²¹ Olivier Dumoulin, « L'histoire et les historiens, 1937-1947 », Jean-Pierre Rioux (dir.), *La vie culturelle sous Vichy*, Bruxelles, Éditions Complexe (Questions au XX^e siècle), 1990, p. 241-268.

⁹²² Une enquête d'information du Comité international des sciences historiques sur « La science historique, dans les différents pays pendant les années de guerre » est lancée en 1948 pour mesurer les effets sur la recherche et l'enseignement de l'histoire, ainsi que les conditions de la reprise des travaux historiques et l'influence sociale des historiens depuis la guerre. Cependant, les résultats de l'enquête ne sont pas mentionnés. Lettre de Charles Morazé, intitulée « La science historique pendant la guerre », datée du 10 mai 1948, Dossier Correspondance (1948-1949), Secrétaire général Charles Morazé, 1948-1950, 105 AS/212, AN.

de 1943, indique vouloir rédiger « quelques lignes d'avant-propos, qu'[il] ne [peut], pour l'instant, écrire, car elles dépendent, dans une large mesure, des conclusions auxquelles [il] aura abouti et des circonstances politiques au moment de la publication de l'ouvrage »⁹²³. En différant la publication de leurs manuscrits, les historiens offrent un regard décalé sur le contexte d'écriture. Cette production singulière interroge l'immédiate postérité de la guerre, et son intériorisation chez les historiens.

En 1950, Jean Glénisson affirme qu'un des traits caractéristiques de l'historiographie française des années trente et quarante était sa continuité, et même la relative tranquillité de son évolution depuis la moitié du XIX^e siècle. Il poursuit son propos ensuite en avançant l'idée que « la tragédie des années 1939-1945 ne l'a pas affectée, alors qu'est si visible la révision brusque et "déchirante" que la pression de l'événement a imposée à l'école historique allemande »⁹²⁴. Pourtant, les quatre années de la guerre, marquées par la censure et l'oppression totalitaire, constituent un marqueur fort des consciences historiennes. Les événements survenus pendant les cinq années de conflit ont modifié les représentations historiennes, mais la forclusion⁹²⁵ et la censure en place ont été suffisamment efficaces pour que la production, dans son ensemble, ne s'en ressente pas immédiatement. Pierre Rain, commentant le volume *La faillite de la paix* de Maurice Baumont, historien de la France et de l'Allemagne contemporaine, publié dans la collection « Peuples et civilisations » en 1946, affirme que :

« Les cinq ans de guerre ont retardé la publication de cette conclusion, en ont arrêté la date finale à l'ouverture du nouveau conflit, en ont déterminé le titre peu glorieux, mais, hélas ! mérité : la faillite de la paix. C'est bien en effet l'histoire d'une faillite que M. Baumont devait présenter et expliquer, une faillite de conceptions, de mystiques, presque une faillite de civilisation »⁹²⁶.

À la suite du conflit mondial, les historiens tiennent à donner une perspective historique aux événements qui viennent de se dérouler, dans le cadre d'une prise de parole plus large, sociétale⁹²⁷. Cette perspective historienne peut se lire de manière institutionnelle, avec la création de la Commission d'Histoire de l'Occupation et la Libération de la France, dont font partie

⁹²³ Document préparatoire « Histoire de France à l'usage de tous les Français », Dossier 1774 Jacques Madaule, Archives Gallimard.

⁹²⁴ Jean Glénisson, *La recherche historique en France de 1940 à 1965*, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 1965, p. X.

⁹²⁵ Judith Butler, *Le pouvoir des mots. Politique du performatif*, trad. de l'angl. par Charlotte Nordmann, Paris, Éditions Amsterdam, 2004 [1997].

⁹²⁶ Pierre Rain, « Maurice Baumont, *La faillite de la paix (1918-1939)* », *Politique étrangère*, 11, 1, 1946, p. 102.

⁹²⁷ Laurent Joly et Françoise Passera, « Se souvenir, accuser, se justifier : les premiers témoignages sur la France et les Français des années noires (1944-1949) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 263, 3, 2016, p. 5-34.

Édouard Perroy, Ernest Labrousse, Jean Bruhat, Émile Coornaert ou encore Adrien Dansette⁹²⁸. Ainsi, Jean Bruhat⁹²⁹, historien de la Russie et de l'URSS, à l'invitation de Paul Angoulvent, entame pour la collection « Que sais-je ? » une *Histoire de l'URSS* dès 1945, suivies de plusieurs rééditions, dont trois de 1946 à 1949. Dans une confession au lecteur, il concède qu'il est présomptueux d'entamer une histoire de l'Union soviétique alors que le conflit n'est pas clos, et que la démarche appelle quelques réserves :

« Il y a peut-être quelques présomptions à écrire une histoire de l'URSS en quelques dizaines de pages et en 1945. En fait nous nous en sommes tenus aux événements les plus importants - et pour la partie strictement contemporaine notre développement a pris la forme plus modeste (et plus prudente) d'un aide-mémoire »⁹³⁰.

Il détaille aux lecteurs sa façon de procéder : le manuscrit est rédigé le 9 mars 1945, et repris ensuite en février 1946, une fois la guerre définitivement terminée, sans que le lecteur sache quelles modifications ont été effectuées. Par ailleurs, il tient à rassurer le lectorat par le respect des fondements de la méthodologie historique en mobilisant des sources soviétiques traduites, alors que le plan chronologique montre la volonté d'exposition et de pédagogie, en accord avec la ligne éditoriale de la collection. En dernier lieu, il assure, par un effet d'annonce, parvenir à des « conclusions objectives »⁹³¹. L'intérêt de son ouvrage vient, selon lui, de l'entreprise inédite à laquelle il se livre : « Jamais aussi, il faut bien l'avouer, [l'évolution de l'URSS] n'avait été aussi mal connue et aussi déformée ; jamais réussite n'avait été autant discutée »⁹³².

Malgré ces précautions d'usage, Jean Bruhat livre un ouvrage assez partisan, où le sujet se confond avec son traitement. En effet, son interprétation générale de l'histoire de l'URSS est elle-même marxiste. Jean Bruhat indique que la situation économique de la Russie détermine un rapport de force entre classes sociales, précipitant la révolution. Son interprétation téléologique de l'histoire

⁹²⁸ Compte-rendu de la réunion régionale de Strasbourg tenue le 11 mai 1950 sous la présidence de M. Bourgin à la préfecture du Bas-Rhin, Papiers de Georges Bourgin, Dossier « Réunions Plénières, Réunions en province, 1949-1951 », Fonds Pierre Caron, AB/XIX/4397 Membre du CHOLF devenu CHSG 1944-1951, AN.

⁹²⁹ Jean Bruhat (1905-1983), originaire d'Auvergne, entre à l'École normale supérieure en 1925. Agrégé d'histoire et docteur ès lettres, il est professeur au lycée, à Nantes puis à Paris, jusqu'en 1939. Son engagement politique communiste l'amène à des prises de positions fortes dans *L'Humanité*, notamment dans la rubrique « La doctrine et l'histoire », mais aussi dans des revues comme la *Revue marxiste*. Politiquement, il soutient avec constance la politique stalinienne au moins jusqu'au second conflit mondial. Jacques Duclos lui confie la création du Musée de l'Histoire vivante en 1939. Prisonnier de 1940 à 1943, il reprend ses activités d'enseignement à Paris, ainsi qu'une riche bibliographie sur l'URSS. Voir son autobiographie, Jean Bruhat, *Il n'est jamais trop tard*, Paris, Albin Michel, 1983, les deux notices nécrologiques qui lui sont dédiées par Jean Bouvier, « Jean Bruhat (1905-1983) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 30, 2, avril-juin 1983, p. 322-323 et François Hincher, « Jean Bruhat (1905-1983) », *Annales historiques de la Révolution française*, 251, 1983, p. 188-192, ainsi que sa fiche biographique réalisée par Jean Maitron et complétée par Claude Pennetier dans le *Maitron*.

⁹³⁰ Jean Bruhat, *Histoire de l'URSS*, Paris, Presses universitaires de France (Que sais-je ?), 1946, p. 5.

⁹³¹ Jean Bruhat, *Histoire de l'URSS*, Paris, Presses universitaires de France (Que sais-je ?), 1946, p. 5.

⁹³² Jean Bruhat, *Histoire de l'URSS*, Paris, Presses universitaires de France (Que sais-je ?), 1946, p. 6.

aboutit de façon très logique à une Union soviétique durablement établie. Au début de l'ouvrage, la Russie tsariste sert de préquelle à une Révolution russe qui occupe une bonne part du récit, alors que les dernières pages laissent place à une Union soviétique valorisée comme le vainqueur du dernier conflit mondial. La longévité du modèle soviétique est, selon lui, la marque de son imprégnation dans la société russe. Dans le détail même de l'ouvrage, les marques de parti-pris sont perceptibles par certaines affirmations et analogies. Respectant la ligne du parti, Léon Trotski est bien cité comme commissaire à la guerre, mais pour mieux rappeler ensuite que c'est l'ensemble des militants qui participent aux actions militaires et non lui seul. Son importance est minorée et il est caractérisé à la fin de l'ouvrage comme un ennemi de l'URSS. Enfin, les parallèles avec la Révolution française⁹³³ sont constants : Nicolas II, « indifférent »⁹³⁴, est comparé à Louis XVI, l'élimination des camarades de Lénine à celle des factions révolutionnaires⁹³⁵, alors que les Soviétiques sont assimilés aux comités révolutionnaires de province. L'admiration pour le modèle soviétique transparaît dans son propos liminaire :

« Attaquée, isolée, cette république [soviétique] finit par s'imposer, et vingt-huit ans après sa fondation, ses représentants négocient sur un pied d'égalité avec les "puissants" de ce monde, son armée est devenue la plus forte de l'univers et son économie rivalise avec celle des États-Unis. Voilà bien qui sollicite l'esprit et mérite méditation ! [...] Les événements actuels ont révélé une puissance soviétique considérable, une autorité gouvernementale largement assise. On est tenté de crier au miracle. En fait il n'y a ni miracle ni même surprise, mais la conclusion normale d'une évolution qui fut à la fois politique et sociale, économique et intellectuelle »⁹³⁶

Hypothétiquement, l'immédiateté des événements et l'absence de recul par rapport à ceux-ci pourraient expliquer le parti-pris de l'auteur. Dans les faits, la subjectivité de l'ouvrage semble être davantage due à la politisation de Jean Bruhat. Personnellement lié au communisme, par son adhésion à la SFIC et à la CGTU, proche de Jacques Duclos, son ouvrage est surtout la manifestation d'un engagement fort avec l'URSS. Si celui-ci était vif avant-guerre⁹³⁷, lorsqu'il défendait la légitimité historique des procès d'épuration de Moscou de 1935 et 1936, notamment contre Grigori Zinoviev et Lev Kamenev, en montrant le parallèle avec les procès révolutionnaires⁹³⁸, il est toujours manifeste dans le volume « Que sais-je ». Jean Bruhat est, en 1945

⁹³³ Sur le rôle de matrice historique pour les communistes français, voir Roger Martelli, « Héritiers de la Révolution française », Jean-Pierre Azéma (dir.), *Le parti communiste français des années sombres (1938-1941)*, Paris, Éd. du Seuil, 1986, p. 198-204.

⁹³⁴ Jean Bruhat, *Histoire de l'URSS*, Paris, Presses universitaires de France (Que sais-je ?), 1946, p. 19.

⁹³⁵ Jean Bruhat, *Histoire de l'URSS*, Paris, Presses universitaires de France (Que sais-je ?), 1946, p. 40.

⁹³⁶ Jean Bruhat, *Histoire de l'URSS*, Paris, Presses universitaires de France (Que sais-je ?), 1946, p. 6.

⁹³⁷ Sur la jeunesse de Jean Bruhat, voir Isabelle Gouarné, *L'introduction du marxisme en France : philosoviétisme et sciences humaines*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 43 et suivantes.

⁹³⁸ Lors des premiers procès de Moscou, Jean Bruhat apporte dans *l'Humanité* une perspective historique par une série d'articles en analysant le réquisitoire de Robespierre contre Danton, et en montrant l'intérêt du radicalisme politique dans le processus révolutionnaire. De la sorte, il légitimait l'épuration politique des responsables. L'ensemble de ces articles est réuni dans un ouvrage, édité et soutenu par le PCF, *Le châtiement des espions et des traîtres sous la Révolution française*.

et 1946, le représentant d'une orthodoxie communiste : en historien et en militant⁹³⁹, il place l'histoire au service d'une idéologie politique. En ce sens, la perspective d'un « Que sais-je », s'adressant à un public large, est un cadre idéal. Il ne s'agit pas d'une propagande déguisée mais, plus subtilement, d'une leçon d'histoire, où le cas soviétique montre l'inexorable lutte des classes, la marche vers le progrès humain en luttant contre le nazisme et *in fine*, une destinée. Au-delà du philosoviétisme⁹⁴⁰ et plus largement de la politisation des enjeux historiques, l'ouvrage montre que l'histoire est perçue par la focale du présent. Jean Bruhat le reconnaît au soir de sa vie, en faisant justice d'une partie de ses ouvrages et plus globalement de son œuvre :

« Le danger est encore plus grand quand on se veut historien et qu'on connaît la suite. C'est un peu comme si on commençait par la fin la lecture d'un roman policier. Surgit un autre obstacle, lorsqu'on a lié, en partie, sa propre vie au destin d'une organisation politique. [...] L'entrée dans le Parti communiste (j'ai failli écrire « en communisme ») provoque – n'ayons pas peur des mots – l'adhésion à une conception du monde, une large vision du devenir historique [...] J'ai été entraîné à participer à une lutte collective pour le passage d'une société à l'autre. C'est ce que l'on appelle le militantisme »⁹⁴¹.

De fait, *l'Histoire de l'URSS* ne peut se déprendre d'une admiration pour le régime communiste, fruit d'une adhésion personnelle de l'historien, de sorte que le partisan l'emporte sur l'historien : « C'est en quelque sorte comme si mon adhésion au Parti communiste avait occulté l'esprit critique de l'historien »⁹⁴². La subjectivité du propos est aussi liée au contexte immédiat de la victoire soviétique contre l'ennemi nazi. C'est précisément cette contemporanéité des événements qui semble contribuer au succès de l'ouvrage : à l'automne 1946, le volume « Que sais-je ? » culmine à 13 000 exemplaires écoulés. Dans tous les cas, l'historien semble être pris en étau entre une objectivité revendiquée et une subjectivité qui le porte, déterminante dans son intentionnalité. Ce hiatus est particulièrement visible dans les livres et les passages étudiés où l'historien réclame pour lui une neutralité, qui est une forme d'effacement de soi devant les faits, alors que ses choix, du thème de la thématique aux termes choisis, marquent un investissement total et personnel, de l'auteur.

Plus encore, l'ouvrage d'histoire est perçu comme un exutoire, ou une catharsis, des sentiments refoulés pendant la guerre. Pierre Courcelle⁹⁴³ constitue un exemple remarquable

⁹³⁹ Marie-Cécile Bouju, « L'histoire dans la culture militante communiste en France, 1921-1939 », *Cahiers du CRHQ*, 2012, p. 1-23.

⁹⁴⁰ Éric Aunoble, *La Révolution russe, une histoire française : lectures et représentations depuis 1917*, Paris, La Fabrique Éditions, 2016.

⁹⁴¹ Jean Bruhat, *Il n'est jamais trop tard*, Paris, Albin Michel, 1983, p. 9-11.

⁹⁴² Jean Bruhat, *Il n'est jamais trop tard*, Paris, Albin Michel, 1983, p. 85-86.

⁹⁴³ Pierre Courcelle (1912-1980), normalien et chartiste de formation, agrégé de lettres et archiviste de paléographe. Sa thèse soutenue en 1943 en fait un spécialiste de la littérature latine d'époque chrétienne, et plus généralement de la pensée de l'Antiquité tardive. Ses travaux de littérature et d'iconographie lui permettent d'étudier Saint-Ambroise, Saint-Augustin ou encore Boèce, et le lien entre culture grecque et culture chrétienne. Jacques Fontaine, « Pierre

d'utilisation d'une grille de lecture du présent pour mieux comprendre le passé. Dans son *Histoire littéraire des grandes invasions germaniques*, éditée en 1948, il mobilise des parallèles particulièrement explicites. L'audace de l'historien est visible dès la table des matières, qui expose méthodiquement des occurrences connotées⁹⁴⁴. Par le biais d'une histoire littéraire, les séquences chronologiques reprennent le tempo de la guerre, la défaite précèdent l'occupation, puis le relèvement, et enfin la libération finale. Les titres de chapitres sont des rappels systématiques du dernier conflit mondial. La « Guerre des nerfs », « l'Exode », « Quodvultdeus premier résistant d' Afrique », la « Politique d'abandon », les « Grands raids en Gaule », la « Capitulation », le « Rapatriement des prisonniers », « Le débarquement en Afrique du Nord », « Joies et tristesses de la libération », suffisent à suggérer les intentions de l'auteur. La progression chronologie suivie semble être la même que le conflit de 1939 à 1945. La guerre des nerfs entre barbares et Romains ouvre sur le saccage de Rome, où les dégâts matériels et le sort des prisonniers sont mis en avant. Une phase intermittente s'ouvre où les émigrés en Afrique continuent le combat et où la frontière du Rhin dégarnie devient poreuse. L'ouvrage devient le prétexte d'un mimétisme entre périodes : « les années de terreur en Espagne », « Paulin de Pella ou les mésaventures d'un ministre ami des occupants », « Les camps de concentration ». L'ouvrage se clôt sur « L'armée de libération entre dans la capitale », « Joies et tristesses de la libération », et « La croisade antiarienne de Clovis ». Pierre Courcelle explicite cette vision de l'histoire :

« L'appareil de citations et de références témoignera que je n'ai pas voulu faire de l'histoire romancée. S'il m'est arrivé de donner aux actions d'autrefois des noms qui ont aujourd'hui une résonance particulière, l'anachronisme n'est qu'apparent : les mots occupation, trahison, résistance recouvrent des attitudes qui sont de tous les temps. Le lecteur qui en aurait le goût établira des parallèles avec l'époque contemporaine : le jeu n'est que trop facile ; ainsi, les Pères du V^e siècle se plaisaient à découvrir, prédites par les Écritures, les calamités de leur propre temps »⁹⁴⁵.

Malgré les dénégations de l'auteur, l'ambiguïté des formulations montre que son objet d'études est lu à l'aune des événements contemporains. Si les attitudes humaines sont similaires à l'épreuve du temps, c'est bien l'expérience du présent qui remodèle l'interprétation historique du passé. La régularité des comportements humains semble être une constante pour Pierre Courcelle, et son travail est moins une étude des grandes invasions barbares qu'une tentative d'analyse diachronique de deux situations historiques comparables.

Courcelle (1912-1980) », *Revue des Études Anciennes*, 82, 3-4, 1980, p. 153-154 ; Louis Carolus-Barré, « Pierre Courcelle (1912-1980) », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 139, 2, 1981, p. 346-350.

⁹⁴⁴ Pierre Courcelle découpe son récit en trois parties particulièrement équivoques : « L'invasion », « L'occupation » et « La Libération ».

⁹⁴⁵ Pierre Courcelle, *Histoire littéraire des grandes invasions germaniques*, Paris, Hachette, 1948, p. 3.

Le relatif silence de quatre années d'occupation fait naître une production historique spécifique : celle-ci prend forme « contre » l'Allemagne, mais « avec » l'expérience de la guerre. Maurice Baumont, pour la collection « Peuples et civilisations », incrimine le maintien de l'unité germanique, par suite du traité de Versailles : il y discerne une des raisons de l'éclatement du second conflit mondial. Adrien Dansette, pour la période contemporaine, est justifiable de la même grille d'analyse. Il signe une *Histoire de la libération de Paris*, dès 1946 pour la maison Fayard. Alors que son parcours personnel est tortueux sous l'occupation, il justifie les manifestations violentes nées lors de la Libération du territoire national :

« Le peuple de Paris est en effet bien plus redoutable que les F.F.I. Comment en serait-il autrement ? Ne porte-t-il pas le poids de quatre années de haine lentement accumulée, quatre années d'oppression, quatre années d'épreuves, avec des maris, des frères, des fils dépérissant dans les oflags et les stalags ou agonisant dans les camps de déportation, et aussi des femmes, des sœurs, des filles arrêtées, torturées, fusillées, ou vouées au long supplice d'une mort lente. Quand un peuple a trop souffert et que tout à coup, il étreint l'occasion de se venger, il en use. Cela n'est pas beau, cela est humain »⁹⁴⁶.

Ce passage interpelle en raison des ambivalences de l'auteur. En responsabilité à la tête de la Bibliothèque d'histoire de la France contemporaine dès 1941, avec la bénédiction de Bernard Fay, il s'est appliqué à lutter contre les sociétés secrètes et les « ennemis de l'intérieur ». La soudaineté de la publication, eu égard au contexte, interroge alors que la trajectoire politique de l'historien laisse circonspect⁹⁴⁷.

Le dernier cas correspond à l'échec, complet ou relatif, d'un mimétisme entre situation passée et situation présente. Cela tient bien souvent au décalage entre le temps éditorial d'une part, et le temps historien de l'autre. En effet, l'extrême réactivité du marché éditorial, dictée par les impératifs commerciaux, coïncide mal avec l'exigence coutumière des historiens, qui demande davantage de patience pour des raisons matérielles, comme le dépouillement des sources, et intellectuelles, comme la maturation d'un ouvrage. Dès lors, des projets avancés pendant la guerre deviennent subitement lettres mortes ou paraissent dans un contexte moins porteur. Charles Pomaret en est l'exemple, en 1947, en proposant un ouvrage d'histoire du désastre de 1940, mêlé de ses propres souvenirs. Il fait part de ses doutes à Gaston Gallimard : « Quand au futur livre sur Bordeaux, l'armistice, la Vertu et les vertueux, etc..., il est toujours pour vous, mais je crois qu'il vaut mieux attendre un peu ! »⁹⁴⁸. Ce projet d'histoire « immédiate » échoue, pour finalement

⁹⁴⁶ Adrien Dansette, *Histoire de la libération de Paris*, Paris, Fayard, 1946, p. 384.

⁹⁴⁷ L'ouvrage de Marie-Madeleine Martin, *La formation morale de la France, Histoire de l'unité française*, paru en 1949, à la « Suite des temps » de Gallimard, est lui plus explicite par sa volonté d'absoudre les collaborateurs de toute responsabilité, et en interpellant le lecteur sur l'injustice de leur sort.

⁹⁴⁸ Lettre de Charles Pomaret à Gaston Gallimard, datée du 24 janvier 1947, Dossier 2049 Charles Pomaret, Archives Gallimard.

aboutir bien plus tard aux Presses de la Cité, en 1968 sous la forme exclusive de souvenirs⁹⁴⁹. Il en va de même pour Jacques Kayser, auteur de *L'affaire Dreyfus* en 1946, toujours édité par Gallimard, qui devait donner un « Carnet de libération : de Bayeux à Verdun ». Cet essai d'histoire du temps présent est finalement annulé, tout comme celui de Georges Duveau, au sortir de la guerre, en 1945, provisoirement intitulé « Le témoignage 1918-19.. », qui devait « condenser [s]a pensée sur l'actualité en marge de [s]es travaux d'historiens »⁹⁵⁰. L'auteur souhaitait faire part de ses réflexions sur les événements contemporains, mais l'idée est rapidement abandonnée. Un des rares volumes se distinguant par son succès est *L'Allemagne depuis la Révolution française, 1789-1945*, de Jean de Pange, qui connaît sept rééditions : son histoire de l'Allemagne se clôt sur une célébration d'une Allemagne fédérale, seule solution face à la tentation d'une unité totalitaire.

Cependant, l'inverse se vérifie aussi, avec des projets historiens modifiés brusquement par le cours de la guerre. Les deux cas montrent la même décorrélation entre les temps historiens et éditoriaux. Les historiens, convaincus du caractère, non seulement fondé, mais actuel de leur propos, pressent leurs éditeurs de faire paraître leurs manuscrits. Mais les maisons sollicitées ont des délais incompressibles de relecture, de maquette et d'impression, qui interdisent une réponse immédiate et une sortie aussi rapide que l'auraient souhaité les historiens. Le fait est notable à partir de 1945, où certains historiens font de leurs manuscrits un cadre d'expression plus libre et moins strict. La parole historique se libère alors, au point même de faire part de sentiments ou de prises de positions refoulées quelques temps plutôt. Si, sous le joug de l'occupant ou de son relais vichyste, les historiens n'ont pu, excepté par quelques allusions dans des comptes-rendus, ou des artifices rhétoriques, faire part de leurs opinions, l'année 1945 voit une nouvelle liberté de ton, qui fait écho à une plus grande latitude éditoriale. Dans les cas étudiés, les historiens rédigent des manuscrits au ton véhément contre l'Allemagne, qui sont ajournés ou refusés dans un premier temps, puis publiés. Le volume d'Henri Berr, *L'Allemagne, le contre et le pour*, condensant ses articles parus dans la *Revue de synthèse*, en constitue un exemple, en se proposant de diagnostiquer le bellicisme allemand. Le directeur de « L'Évolution de l'Humanité » établit une « psychopathologie »⁹⁵¹ du voisin allemand, en lui attribuant les torts des guerres, mais aussi en statuant sur ces fondements philosophiques volontiers barbares et destructeurs. Dans la continuité de ces écrits de l'entre-deux-guerres, il réactualise néanmoins son propos par une connaissance fouillée du système nazi. En incriminant un esprit national allemand, il livre un diagnostic entre passé et présent. Ce phénomène d'abréaction historique est spécifique de la période. Les cas étudiés montrent à la fois l'intériorisation

⁹⁴⁹ Charles Pomaret, *Le dernier témoin, fin d'une guerre, fin d'une république, juin et juillet 1940*, Paris, Presses de la Cité, 1968.

⁹⁵⁰ Lettre de Georges Duveau à Gaston Gallimard, non datée, Dossier 1892 Georges Duveau, Archives Gallimard.

⁹⁵¹ Note préparatoire non datée, ALM 1622.1 Henri Berr, Fonds Albin Michel, Archives IMEC.

personnelle de la période trouble de la guerre et la résilience collective des historiens à la suite du conflit.

Un dernier cas emblématique vient de Joseph Calmette, qui prépare dès juin 1942 un ouvrage intitulé *L'Europe et le péril allemand du traité de Verdun à l'armistice de Reims (843-1945)*. Citant, à la libération du pays, l'expression du général de Gaulle, d'une « guerre de Trente ans du XX^e siècle »⁹⁵² dans sa présentation d'ouvrage, il tente de comprendre les relations entre une Allemagne belliqueuse et l'Europe, dans une perspective historique. Son récit lie le Louis le germanique, « étonnant prototype en ses paroles et en ses gestes de l'Allemand de toujours », à Guillaume II et Hitler, « incarnations du racisme germanique ». Selon le médiéviste, les faits sont têtus et l'Allemagne, ou ses avatars passés, évolue irrémédiablement vers une barbarie destructrice. L'étude successive des *Reich* allemands amène logiquement au second conflit mondial : l'historien tient à respecter une progression chronologique et entend rester fidèle à la méthode historique.

« Voilà ce que le lecteur trouvera exposé, déduit et élucidé dans cet ouvrage, où, pour son instruction et pour son plaisir tout à la fois, un historien éprouvé a voulu appliquer, en toute objectivité, au temps douloureux que nous venons de traverser la méthode sévère et sûre qui a valu à ses livres précédents, portant sur d'autres époques et d'autres problèmes, l'estime et le succès qu'on lui connaît »⁹⁵³.

Joseph Calmette est convaincu de l'intérêt de son travail, bien que celui-ci diffère de son dernier ouvrage : dès le 17 août 1944, il demande un tirage de 10 000 exemplaires « d'extrême urgence », ainsi qu'une traduction en anglais, puisqu'il pressent un « ouvrage de grande vente », au fort « intérêt national »⁹⁵⁴. L'historien propose un manuscrit vindicatif, dont certains passages peuvent heurter la sensibilité du public. Joseph Calmette convient qu'il faudra le « retoucher » pour être « tolérable à l'ambiance », quitte à « atermoyer ». Les premiers titres sont la manifestation du contexte de rédaction : « L'impérialisme germanique et la guerre de domination, 858-1945 » ou bien « L'Allemagne contre l'Europe : l'assaut hitlérien »⁹⁵⁵. Face à l'auteur, Fernand Aubier préfère temporiser : « Peut-être estimerez-vous utile d'atténuer tout ce qui pourrait paraître trop actuel et polémique. Le nom de Hitler dès les premières pages m'a un peu surpris et cette impression a été

⁹⁵² Joseph Calmette prend le soin d'attribuer l'expression au Général Charles de Gaulle, qui l'utilise le 28 juillet 1946, à Bar-Le-Duc, plutôt qu'à Henri Massis, ardent défenseur de la Révolution nationale et auteur de *La guerre de trente ans, 1909-1939*, publiée dès 1940.

⁹⁵³ Plaquette de présentation « L'Europe et le péril allemand du traité de Verdun à l'armistice de Reims (843-1945) », ABM 131.15 L'Europe et le péril allemand, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

⁹⁵⁴ Lettre de Joseph Calmette à Fernand Aubier, datée du 27 août 1944, ABM 6.4 Joseph Calmette, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

⁹⁵⁵ Lettre de Joseph Calmette à Fernand Aubier, datée du 22 octobre 1944, ABM 6.4 Joseph Calmette, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

partagée par d'autres lecteurs, puisqu'il s'agit d'un travail historique qui remonte bien avant la naissance du nazisme »⁹⁵⁶. Joseph Calmette consent à modifier son manuscrit :

« Pour ce qui est de mon propre volume en souffrance, il m'apparaît que le cours pris par les événements interdit certains jugements, et lorsque Clio n'a pas la faculté de tout dire, il convient qu'elle se taise. Dans ces conditions, j'estime qu'il sera nécessaire de restreindre le cadre et de traiter seulement "l'assaut hitlérien" »⁹⁵⁷.

Amené à changer la formulation du titre, de façon à prendre des codes plus historiques, Joseph Calmette estime malgré tout mettre en lumière la continuité de la menace germanique sur l'Europe. L'historien médiéviste offre un cas tout à fait représentatif à plusieurs titres. En premier lieu, il s'agit d'un historien connu du grand public et reconnu par ses pairs. Sa grande productivité lui permet en moins de deux ans de proposer à son éditeur une réflexion historique liant la puissance germanique médiévale à l'impérialisme allemand contemporain. Fin connaisseur des rouages éditoriaux du fait de sa position de directeur de collection, il presse Fernand Aubier de façon à obtenir une édition la plus rapide possible, qui ne se concrétise toutefois qu'en 1947, soit trois ans après la première version du manuscrit.

Contraint pendant l'occupation d'amender ses manuscrits de façon à publier malgré la censure, Joseph Calmette tient à prouver historiquement, comme ses prédécesseurs l'ont entrepris pour le premier conflit mondial, une responsabilité allemande dans les conflits européens et mondiaux, qui remonteraient au traité de Verdun. La partition de l'empire de Louis I^{er} le Pieux entre Lothaire I^{er}, Charles le Chauve et Louis le Germanique serait la maladresse originelle. En faisant naître un territoire factice entre les deux entités franque et germanique, le traité de 843 donne naissance à l'antagonisme franco-germanique. La posture du savant est alors indissociable de celle d'un engagement, que veut tempérer Fernand Aubier. L'éditeur, conscient de l'hétérogénéité du public, et du contexte trouble d'alors, tient à se ménager l'audience la plus large possible. Les premiers titres comme les premières versions du manuscrit laissaient présager un réquisitoire historique, qui d'une part ne pourrait se différencier du reste de la production éditoriale, et d'autre ne pourrait se départir d'une tonalité vengeresse malvenue. Aveuglé par son passif d'historien à succès, son travail fondé sur des sources, ainsi que ses convictions personnelles, Joseph Calmette annonce un succès : s'appuyant sur les 12 000 exemplaires vendus de son Charles V pour la seule année 1945 au catalogue Hachette, il affirme que le tirage originel de *L'Europe et le péril allemand : du Traité de Verdun à l'Armistice de Reims, 843-1945*, ne suffira pas. « J'ai la conviction que vos 4000

⁹⁵⁶ Lettre de Fernand Aubier à Joseph Calmette, datée du 12 janvier 1945, ABM 6.4 Joseph Calmette, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

⁹⁵⁷ Lettre de Joseph Calmette à Fernand Aubier, datée du 10 octobre 1945, ABM 6.4 Joseph Calmette, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

[exemplaires] ne tiendront pas plus de quatre à cinq semaines... »⁹⁵⁸. Le décalage de la fenêtre éditoriale et l'inadéquation entre l'offre éditoriale et le goût du public amène à une vaste désillusion pour Joseph Calmette. L'ouvrage ne s'écoule qu'à hauteur de 434 volumes pour l'année de sortie soit à peine plus d'un dixième du tirage initial, et en 1960, lors de l'effacement des stocks, seuls 802 ouvrages ont été vendus, loin des espoirs originels de l'auteur. Le cas montre que le temps d'écriture n'est pas celui de la signification, pour reprendre André Green⁹⁵⁹.

Bien que mus par des valeurs professionnelles différentes, le binôme historien-éditeur se réunit autour d'un projet commun. La volonté formaliste de l'éditeur cohabite avec un *ethos* historien. Les gratifications essentiellement symboliques pour l'historien, et les retours économiques des éditeurs ne suffisent pas à expliquer la démarche commune. La quête de reconnaissance professionnelle d'un historien universitaire n'est pas soluble dans l'espoir de retours financiers conséquents comme pour les hommes de lettres. De même, l'éditeur lance ou accompagne des projets historiques, où le risque côtoie de près la sécurité, comme le montre la politique de recrutement des auteurs. Si les intentionnalités diffèrent, le formatage éditorial vient unifier l'ensemble par une même appellation d'« histoire », permise par un titre et une étiquette, alors que le dispositif éditorial est travaillé spécifiquement pour correspondre à un format éditorial. Historiens et éditeurs trouvent un terrain d'entente autour d'un « donné à voir » aux lecteurs, où l'effort de pédagogie et de lisibilité de l'historien voisine avec une uniformisation éditoriale, permettant une visibilité accrue de l'ouvrage. Cependant, la spécificité de l'édition historique tient à une relation étroite avec l'actualité, qui vient se greffer à l'écriture historique mais aussi au calendrier éditorial. Certains projets y trouvent une nouvelle légitimité, des historiens renouvellent leur grille de lecture quand d'autres voient leur projet ajourné ou invisibilisé par une nouvelle contingence. En somme, deux modes d'expression et de valorisation du discours historiques apparaissent clairement, entre une valeur formelle, conçue comme historique et une valeur d'actualité, incitative pour le potentiel lecteur.

⁹⁵⁸ Lettre de Joseph Calmette à Fernand Aubier, datée du 3 novembre 1945, ABM 6.4 Joseph Calmette, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

⁹⁵⁹ André Green, *Le temps éclaté*, Paris, Les éditions de Minuit (Collection critique), 2000.

Chapitre 4 - Les collections d'histoire : choix, cadre et contrainte

« Soyez certains [...] qu'aucune lecture n'a jamais engendré d'action aussi rapide, aussi émue, que la lecture d'un catalogue intéressant »⁹⁶⁰

La collection, entendue au sens d'une suite, se définit comme « un ensemble d'objets de même sorte que l'on réunit volontairement dans un esprit de curiosité, ou pour leur valeur artistique, scientifique ou documentaire »⁹⁶¹. Dans le domaine de la littérature, Dominique Pety a noté l'émergence de la notion de collection, entendue comme principe d'organisation et participant des effets de sériation, dès le début du XIX^e siècle⁹⁶². C'est au cours de ce siècle que la définition de la collection s'étoffe progressivement : jusque-là jalousement gardée par les amateurs d'art ou de littérature, elle s'émancipe du cadre originel pour devenir un dispositif éditorial, servant à la diffusion de plusieurs productions dans un cadre commun⁹⁶³. Selon les historiens de l'édition, l'envol généralisé des collections se fait à partir du milieu du XIX^e siècle, au moment où les célèbres « Pour la science » et « La bibliothèque utile » font leur apparition. Le phénomène gagne rapidement l'ensemble du marché et le classement par collection est bien établi lorsque la maison d'édition Fayard lance sa « Bibliothèque universelle de poche », vendue à 0,25 francs en 1892, en reprenant la « Petite bibliothèque universelle » de Guillaume Edinger⁹⁶⁴. L'ensemble du secteur éditorial – éditeurs spécialisés comme généralistes – est concerné par ce nouveau principe d'organisation⁹⁶⁵.

Une collection d'éditeur peut se définir comme un ensemble d'ouvrages, répondant à une optique précise, déterminant la conception de chaque volume, qu'il soit paru ou à paraître. Chaque volume a son propre sujet et peut être lu et interprété individuellement, mais l'existence de la collection lui confère une identité particulière, par son thème ou sa présentation. Les professionnels

⁹⁶⁰ Umberto Eco cite ainsi Mario Praz, dans un texte écrit pour le Salon du livre de 1931. Umberto Eco, *Vertige de la liste*, Paris, Flammarion, 2009, p. 377.

⁹⁶¹ s. v. « Collection », *Dictionnaire de l'Académie française*, 9^e édition, Paris, 2000.

⁹⁶² Voir notamment la deuxième partie de l'ouvrage de Dominique Pety, *Poétique de la collection au XIX^e siècle. Du document de l'historien au bibelot de l'esthète*, Paris, Presses universitaires de Paris Ouest, 2010.

⁹⁶³ Isabelle Olivero établit que la première collection littéraire serait l'œuvre de l'éditeur Gervais Charpentier en 1838. Par suite d'une crise économique généralisée affectant les éditeurs, Gervais Charpentier cherche à conquérir un nouveau lectorat par un prix de vente plus réduit. Voir *L'invention de la collection, de la diffusion de la littérature et des savoirs à la formation du citoyen au XIX^e siècle*, Paris, Éditions de l'IMEC/Éditions de la MSH, 1999, p. 267.

⁹⁶⁴ Sophie Grandjean-Hogg, *L'évolution de la librairie Arthème Fayard (1857-1936)*, thèse de 3^e cycle, sous la direction de Jean-Yves Mollier, 1996.

⁹⁶⁵ Par exemple, Matthieu Letourneux, *La librairie Tallandier : histoire d'une grande maison d'édition populaire (1870-2000)*, Paris, Nouveau Monde, 2011, p. 309.

des bibliothèques optent, eux, pour une définition plus restrictive de la collection, s'agissant d'une « publication en série regroupant des publications ayant chacune son titre particulier et réunies sous un titre d'ensemble. La durée d'une collection et le nombre de volumes ne sont pas déterminés à l'avance »⁹⁶⁶. Le manque de sources éditoriales concernant les collections, et tout spécifiquement leur calendrier de marche, fait que le dernier point ne peut être retenu comme critère d'identification. En effet, il est difficile de se prononcer sur le caractère achevé ou inachevé d'une collection, d'autant que certaines existent encore aujourd'hui⁹⁶⁷. Il n'en reste pas moins qu'une définition minimale peut être retenue dans la mesure où l'intention première de la collection est de proposer aux lecteurs des textes comparables, partageant une propriété spécifique, subsumant des propriétés secondaires et potentiellement différentes. Maurice Labouret⁹⁶⁸, un des administrateurs de l'éditeur Hachette, l'énonce en ces termes à propos de la collection « Histoire de la Révolution et de l'Empire » : « chaque volume formera autant que possible un ensemble et portera un titre permettant la vente isolée »⁹⁶⁹. Grâce à la collection, l'acheteur-lecteur a la certitude de saisir, dans une série d'ouvrage, la répétition d'un plaisir de lecture. En retour, la collection pourrait assurer à l'éditeur la fidélité d'un public, puisque la finalité est d'acquérir une suite cohérente et sérielle⁹⁷⁰. Cette relation, fragile, entre éditeur et lecteur repose sur une vraie politique de collection, qui doit se fonder sur trois principes primordiaux pour la réussite de l'entreprise à savoir le formatage, le positionnement et enfin la récurrence des publications⁹⁷¹.

Dialectiquement, la collection peut être perçue comme un ensemble, mais aussi étudiée à partir des volumes qui la constituent. En effet, la collection contribue à déterminer le cadre d'un texte édité, couvrant les étapes allant du choix de la thématique à la conception graphique de la page de couverture. Des études de sémiotique et de littérature⁹⁷² ont montré – à propos d'autres registres que celui de l'histoire – que la collection conditionnait le contenu d'un ouvrage. Qu'il

⁹⁶⁶ Benoit Marpeau, « La collection, objet éditorial paradoxal », *Cahiers du CRHQ*, 2, 2010, p. 1-16, citant Isabelle Dussert-Carbone, *Le catalogage : méthodes et pratiques. I : Monographies et publications en série*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1994.

⁹⁶⁷ Pour preuve, les collections « Que sais-je ? » aux Presses universitaires de France, les « Grandes Études Historiques » chez Fayard ou encore la « Suite des temps » chez Gallimard sont encore actives, avec quelques beaux succès d'édition.

⁹⁶⁸ Maurice Labouret (1884-1951) est administrateur de la maison Hachette à partir de 1912. Voir Jean Mistler, *La librairie Hachette : de 1826 à nos jours*, Paris, Hachette, 1964.

⁹⁶⁹ Louis Madelin, « Histoire de la Révolution et de l'Empire », 7 novembre 1929, *Registre de 1929 à 1938*, tome 11, p. 104, Fonds Hachette, IMEC.

⁹⁷⁰ Sur l'aspect sériel, Umberto Eco, *Vertige de la liste*, Paris, Flammarion, 2009.

⁹⁷¹ En d'autres termes, Pierre Nora insistait sur une triple dimension, à la fois « intellectuelle, matérielle et commerciale ». Voir Pascal Fouché et Anne Simonin, « Pierre Nora éditeur », *Entreprises et histoire*, 24, 2000, p. 10.

⁹⁷² Pierre Barbéris, dans *Balzac et son siècle*, étudie la période de la Restauration, notamment pour sa production littéraire et intellectuelle, en étudiant les instances de production, notamment les éditeurs, les petits journaux, mais aussi les cercles intellectuels, tour à tour producteurs et médiateurs. Pierre Barbéris, *Balzac et le mal du siècle, contribution à une physiologie du monde moderne*, Paris, Gallimard (Bibliothèque des idées), 1970.

s'agisse de la « frange » de Philippe Lejeune⁹⁷³, ou du « péritexte » de Gérard Genette⁹⁷⁴, les termes employés caractérisent l'ensemble des messages qui entourent le texte. La collection fait partie de cet « ensemble de productions qui accompagnent le texte lui-même, l'annoncent, cherchent à le promouvoir »⁹⁷⁵. Sans pour autant adopter l'ensemble de la grille de lecture de la critique littéraire, il semble opportun de questionner le rôle de la collection comme modalité d'exposition du texte historique. L'histoire de l'édition, au moyen d'une approche essentiellement monographique, a tenté d'approcher les collections éditoriales par des formats définis, de la révolution du livre « de poche »⁹⁷⁶ aux collections plus prestigieuses, comme la Bibliothèque de la Pléiade⁹⁷⁷. Gérard Noiriel a montré tout l'intérêt de ce type d'analyse à propos d'une collection historique plus récente : « L'univers historique », publiée aux éditions du Seuil, à partir de 1974. En étudiant les titres, les préfaces, les quatrièmes de couverture, il est parvenu à identifier un dispositif éditorial singulier, justifiant la présence du volume dans la collection, et unissant l'ensemble dans une même norme⁹⁷⁸. Dans une perspective historiographique, c'est moins le contenu du livre qui est considéré que la transformation du texte en objet écrit⁹⁷⁹. En ce sens, l'interprétation du contenu s'est enrichie d'une étude de la matérialité du livre. Gérard Noiriel affirme que la collection « constitue pour le chercheur un corpus idéal, puisqu'il est défini à partir de critères qui relèvent eux-mêmes de l'objet d'étude ». Si son questionnement correspond au contexte de croissance éditoriale des années 1970 jusqu'aux années 1990, le prisme de la collection peut judicieusement s'appliquer aux années 1930 et 1940, où le marché éditorial tente de résoudre difficilement l'équation consistant la production historique éditée à associer un public le plus large possible, tout en obtenant l'aval et la considération du cercle des historiens. La période considérée a comme spécificité d'être une césure, inaugurant un nouveau cycle éditorial où le marché, d'une part tirailé entre offre et demande, et les considérations économiques, d'autre part, prennent le pas sur la légitimité des auteurs⁹⁸⁰. En

⁹⁷³ Philippe Lejeune, *Le pacte autobiographique*, Paris, Éd. du Seuil (Collection Poétique), 1975.

⁹⁷⁴ Pour la première fois, Gérard Genette introduit ce terme en 1981 dans *Palimpsestes*, mais il faut attendre 1987 pour le voir détaillé dans l'essai *Seuils*. Dans sa typologie, l'auteur fait de la collection un péritexte, soit ce qui contribue à la composition de l'objet-livre, un « redoublement du label éditorial ». Gérard Genette, *Seuils*, Paris, Éd. du Seuil (Collection Poétique), 1987, p. 11 et suivantes.

⁹⁷⁵ Philippe Lane, « Seuils éditoriaux », *Espaces Temps*, 47-48, 1991, p. 91-108.

⁹⁷⁶ Olivier Bessard-Banquy, « La révolution du poche », Pascal Fouché (dir.), *L'édition française depuis 1945*, Paris, Éditions du Cercle de la librairie, 1998, p. 168-199 ; Patricia Sorel, « Les débuts de "10/18" (1962-1968) : « une petite révolution dans l'édition française » », *Revue historique*, 678, 2, 2016, p. 81-102.

⁹⁷⁷ Joëlle Gleize et Philippe Roussin, *La Bibliothèque de la Pléiade. Travail éditorial et valeur littéraire*, Paris, Éditions des Archives contemporaines (CEP ENS LSH), 2009.

⁹⁷⁸ Gérard Noiriel, « "L'Univers Historique" : une collection d'histoire à travers son paratexte (1970-1993) », *Genèses*, 18, 1995, p. 110-131.

⁹⁷⁹ Guglielmo Cavallo et Roger Chartier, « Introduction », *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Paris, Éd. du Seuil (Points Histoire), 2001, p. 11.

⁹⁸⁰ Régis Debray, *Le pouvoir intellectuel en France*, Paris, Ramsay, 1979.

somme, pour reprendre l'expression de Benoît Marpeau, il s'agit d'étudier l'« effet d'ensemble »⁹⁸¹ de la collection sur les écritures historiennes, en s'intéressant à la fois au contenu historiographique proposé et à la matérialité du support. Cependant, les analyses historiques menées l'ont toujours été sous l'angle de la monographie, et si quelques comparaisons sont mentionnées, les analyses collectives des collections sont plus rares. Pourtant, les collections historiques, étudiées en tant qu'ensemble⁹⁸², constituent un moyen d'étudier la labilité du genre historique. Les positionnements comme les choix d'écriture diffèrent, permettant moins de comprendre l'histoire comme un genre éditorial que comme un domaine, différemment investi et approprié par les éditeurs et les historiens. Les collections historiques pourraient ainsi être analysées comme des formes de pré-compréhensions de l'histoire, sédimentées d'une façon originale.

1. Les définitions d'une nouveauté : la collection historique

1.1. Un programme éditorial

« Les collections d'histoire se sont tellement multipliées de nos jours que la première question soulevée par l'apparition de l'une d'elles se réfère à son utilité »⁹⁸³ : la remarque de Robert Latouche⁹⁸⁴, au début de la période, est représentative du contexte de création de nouvelles collections historiques⁹⁸⁵. Les collections paraissent tellement nombreuses qu'à chaque nouveauté, l'historien médiéviste questionne, à bon droit, leur intérêt. Pour la période considérée, la création et l'agencement des collections sont au cœur des stratégies éditoriales. Depuis le mitan du XIX^e siècle⁹⁸⁶, et de manière progressive, la collection devient un moyen au service d'une politique éditoriale, savamment construite. Parmi les options thématiques des collections, l'histoire constitue

⁹⁸¹ Benoît Marpeau, *ibid.*

⁹⁸² Les sources principales sont constituées des archives éditoriales des maisons Flammarion, Aubier-Montaigne, Gallimard et Hachette. Pour l'ensemble des maisons d'éditions, les catalogues d'éditeurs et de libraires de 1925 à 1959 du fonds Q10 de la Bibliothèque nationale de France permettent d'avoir une vue panoptique de la production.

⁹⁸³ Robert Latouche, « Les vieilles provinces de France. Collection publiée sous la direction de M. A. Albert-Petit », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 36, juillet 1932, p. 62-66.

⁹⁸⁴ Robert Latouche (1881-1973) était un historien médiéviste, élève d'Henri Pirenne et Ferdinand Lot. Chartiste de formation, archiviste de métier, il devient maître de conférences en histoire puis titulaire de la chaire magistrale d'histoire du Moyen Âge à la Faculté des lettres de Grenoble. Voir Charles Samaran, « Robert Latouche (1881-1973) », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 132, 1974, p. 392-395.

⁹⁸⁵ Les collections historiques à destination de la jeunesse, comme la collection « Scènes et tableaux » de Gautier-Languereau, sont exclues du corpus car répondant spécifiquement à une autre logique d'écriture, à mi-chemin de la littérature de jeunesse, tout comme les collections de « vies romancées » ou d'« histoire romancée », où l'auteur reconstitue un parcours par un effort d'imagination dans une geste pleinement littéraire, à l'image de « L'épopée de la terre de France » de la Renaissance du livre, ou la collection « Les histoires extraordinaires » de Gallimard, dirigée par Jean Lucas-Dubreton, ainsi que les encyclopédies imagées.

⁹⁸⁶ Se référer à Isabelle Olivero, à propos de la « Bibliothèque Charpentier » et la « Bibliothèque nationale ». Voir Isabelle Olivero, *L'invention de la collection, de la diffusion de la littérature et des savoirs à la formation du citoyen au XIX^e siècle*, Paris, Éditions de l'IMEC/Éditions de la MSH, 1999.

un domaine de choix, offrant une alternative aux romans ou aux essais politiques. Les éditeurs développent des collections historiques dès le début du XX^e siècle, et dans l'immédiat après-guerre, comme le démontre l'initiative des frères Fischer, qui lancent au sein de la maison Flammarion des collections telles que « Hier et aujourd'hui » ou « Histoire de France », au début des années 1930. Jean-Rémy Palanque le signale quelques années plus tard : « L'entre-deux-guerres a été caractérisée, on le sait, par le lancement de grandes collections historiques, reprenant et élargissant celles qui avaient paru au début du siècle »⁹⁸⁷. Mais une chronologie plus fine montre que les années trente se traduisent par un réinvestissement très net des éditeurs de littérature générale dans le domaine historique. Ces derniers opèrent un retour stratégique vers les ouvrages de vulgarisation après le désintéressement du genre et ce à l'issue la récession économique massive de 1895⁹⁸⁸. Le mouvement est général chez les éditeurs généralistes et se matérialise dans le cadre des collections⁹⁸⁹ comme tendent à le montrer les données du corpus. Hachette lance 4 collections nouvelles pendant la période, Gallimard en lance 2, alors que Flammarion multiplie les collections dérivées.

L'impression du professeur Robert Latouche est donc légitime : les années 1930-1940 voient l'explosion du nombre de collections historiques⁹⁹⁰. Celle-ci prend encore davantage de relief eu égard à la crise économique affectant les maisons d'éditions à partir de 1932, et qui s'avère continue à en croire les échanges éditoriaux. En effet, la crise durable débutant en 1932, puis le contexte trouble de l'occupation et enfin les difficultés d'approvisionnement en papier des années 1946 à 1948, fragilisant les éditeurs, tendraient à limiter les initiatives de ceux-ci. L'expression employée par Gaston Gallimard est, à cet égard, révélatrice : « Fabriquer un livre est aujourd'hui de l'acrobatie »⁹⁹¹. En aval, les publics des ouvrages d'histoire se maintiennent même si la démographie étudiante est atone et que le marché universitaire pratique un malthusianisme professionnel⁹⁹². Comment s'explique cet essor des collection historiques et comment se caractérise-t-il ? De prime abord, il s'agit pour l'éditeur de proposer un contenu cohérent à l'adresse d'un public défini, dans le cadre d'une politique éditoriale. La tentative éditoriale est de se lier à un nouveau public, de façon à relancer les ventes. Plus structurellement, la collection modifie la logique de production. En effet,

⁹⁸⁷ Jean-Rémy Palanque, « Notice sur la vie et les travaux de M. Augustin Fliche, membre de l'Académie », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 118, 2, 1974, p. 238-249.

⁹⁸⁸ Roger Chartier et Henri-Jean Martin (dir.), *Histoire de l'édition française, Le temps des éditeurs, du romantisme à la Belle-époque*, Paris, Fayard, 1990.

⁹⁸⁹ Une exception est notable : la Librairie Académique Perrin se refuse à développer toute collection d'histoire, et persiste dans la vente de volumes uniques, en accueillant des signatures isolées, comme celle d'Adrien Dansette.

⁹⁹⁰ À titre de comparaison, le *Bulletin du livre* recense en 1973, 172 collections d'histoire, publiées par 60 éditeurs. Voir « Les collections d'histoire », *Bulletin du livre*, 232, 15 décembre 1973, p. 23-40.

⁹⁹¹ Lettre du 17 mai 1947 de Gaston Gallimard à Charles Pomaret. Dossier 2049 « Charles Pomaret », Archives Gallimard.

⁹⁹² Valérie Tesnière, « Le livre de science en France au XIX^e siècle », *Romantisme*, 1993, 80, *L'édition populaire*, p. 67-77.

la dynamique de vente ne tient plus à un volume isolé mais à un ensemble de titres, ce qui permet d'anticiper sur les chiffres de tirage, de réduire les frais liés aux maquettes d'ouvrages, et enfin d'égaliser les ventes⁹⁹³. Le lancement de la collection constitue donc une prise de risque économique et symbolique pour l'éditeur, a fortiori dans un contexte de crise de l'édition. Cependant, la collection constitue une perspective intéressante en cas de succès, à la fois lucrative, par le nombre d'ouvrages écoulés, et emblématique d'un positionnement éditorial singulier.

La multiplication des collections est lisible de façon plus détaillée au sein des catalogues des éditeurs. Ces collections ne sont plus des classements d'ouvrages répartis par prix comme à la fin du XIX^e siècle, mais des ensembles thématiquement construits. Chaque éditeur tente de couvrir l'ensemble de l'espace éditorial, incluant les biographies, les essais de littératures, les ouvrages d'actualité, et cela passe nécessairement par la création de collections spécifiquement historiques ou à connotations historiques. Les collections historiques s'affirment alors comme des pièces importantes d'une stratégie éditoriale. Cependant, l'histoire, pour des raisons propres à chaque maison, ne revêt pas le même caractère d'importance selon les éditeurs, malgré le souci apparent et partagé d'une « instruction »⁹⁹⁴ du public. Alors qu'elle est considérée comme une vitrine et un support politique pour Fayard, qu'elle est décisive économiquement, par son poids en termes de ventes pour Plon et Tallandier, elle n'est qu'une division éditoriale parmi d'autres pour Hachette. De même, les échanges épistolaires montrent que l'éditeur Fernand Aubier⁹⁹⁵ s'échine à maintenir une collection historique tout au long de la période. La place et le rôle attribués aux études historiques est donc variable dans les catalogues des éditeurs, mais collectivement, le (re)gain d'intérêt pour le domaine historique est sensible. Le cas de Gaston Gallimard est représentatif à cet égard. Au sein du catalogue général de la librairie NRF-Gallimard⁹⁹⁶, l'histoire fait son apparition comme thématique spécifique au début des années quarante, sous les traits de la collection « La suite des temps ». Le catalogue de la maison l'associe étroitement aux biographies ; l'originalité est qu'elle est séparée des « Mémoires, souvenirs, correspondances »⁹⁹⁷. Cette division entre travaux historiques et sources primaires est légitime, mais c'est une autre division qui attire l'attention : l'« Histoire – biographies » est placée en troisième catégorie à égale distance de la « Littérature » en

⁹⁹³ Cette nouvelle logique de production est bien décrite par Isabelle Olivero, *L'invention de la collection, de la diffusion de la littérature et des savoirs à la formation du citoyen au XIX^e siècle*, Paris, Éditions de l'IMEC/Éditions de la MSH, 1999, p. 13 et suivantes.

⁹⁹⁴ Terme présent dans les présentations des collections « La découverte du monde » et « La bibliothèque du peuple ».

⁹⁹⁵ Valérie Tesnière, *Les Éditions Montaigne : Fernand Aubier éditeur, 1924-1940*, thèse pour le diplôme d'archiviste-paléographe, École des chartes, 1984.

⁹⁹⁶ Voir quatrième de couverture de Karl Hampe, *Le haut moyen âge*, trad. de l'all. par Anne Desanti, Paris, Gallimard (Suite des temps), 1943.

⁹⁹⁷ Annexe 4 : Présentation du catalogue Gallimard, figurant sur le quatrième de couverture du Haut Moyen-âge, de Karl Hampe, publié dans « La suite des temps », de Gallimard, en 1941, p. 544.

première catégorie, et des « Sciences – Géographie » en cinquième catégorie. La catégorie « Histoire » est donc placée en trait d'union entre la littérature et des sciences. L'histoire apparaît comme un domaine singulier, émancipé de la littérature générale, et distinct des « Mémoires » : elle devient une catégorie à part ainsi qu'un genre spécifique. Cette indépendance historique se lit aussi dans le catalogue Hachette, où la présence de l'histoire se mesure par une petite dizaine de collections, souvent de vulgarisation. Cette consécration hétéronome de l'histoire dans les catalogues littéraires des éditeurs généralistes est plus qu'anecdotique : les collections historiques marquent l'avènement d'un genre éditorial singulier, à caractère historique.

Une lecture quantitative ou collective des éditeurs ne permet cependant pas d'appréhender la complexité du lancement d'une collection, et ne restitue qu'imparfaitement la dynamique qu'elle espère susciter en retour. Un cas intéressant est fourni par l'éditeur Lardanchet et sa collection spécifique « Histoire et mémoires »⁹⁹⁸. Il s'agit d'un éditeur régional, établi à Lyon, et baptisé du nom de son fondateur Henri Lardanchet⁹⁹⁹. À la fois librairie et éditeur, la maison est reprise par le fils, Armand Lardanchet¹⁰⁰⁰, romancier à ses heures perdues, à partir de 1935¹⁰⁰¹. La proximité de ce dernier avec les idéaux maurrassiens¹⁰⁰² amène la maison d'édition à adopter une ligne éditoriale réactionnaire, en étant proche de l'Action française. Avant-guerre, il est établi que l'éditeur lyonnais n'a pas la même envergure, ni la même stature que les éditeurs nationaux comme Hachette, Flammarion ou encore Gallimard, et en toute logique, se contente de publier des ouvrages de manière régulière, avec un catalogue particulièrement modeste¹⁰⁰³. En 1940, l'éditeur lance opportunément *Le Troisième Richelieu*, sous-titré *Libérateur du territoire en 1815*, de Jacques Fouques-Duparc¹⁰⁰⁴. L'ouvrage vaut par sa maîtrise du jeu diplomatique préalable au concert des nations au

⁹⁹⁸ Voir Annexe 10 : Page de couverture de *Mirabeau*, de Louis Caste, dans la collection « Histoire et mémoires », de Lardanchet, en 1943.

⁹⁹⁹ Henri Lardanchet (1875-1935), tout d'abord journaliste, dirige la librairie Roux, avant de créer la sienne, et de lancer la collection « La Bibliothèque du Bibliophile » en 1912. Voir « Le libraire lyonnais Lardanchet est mort », *Le Petit journal*, 22 mai 1935, p. 2.

¹⁰⁰⁰ Armand Lardanchet (1899-1965), fondateur du *Bulletin des Lettres*, revue consacrée à la critique littéraire, il reprend la librairie et maison d'édition de son père en 1935, tout en poursuivant son œuvre de romancier. Voir Victor-Henry Debidour, « Armand Lardanchet », *Le Bulletin des lettres*, 15 juin 1965.

¹⁰⁰¹ Les archives Lardanchet ne sont pas consultables. Sous régime privé, les 500 lettres et les contrats d'édition ont été vendus le 17 octobre 2014 lors d'une mise aux enchères par la maison Boisseau-Pomez, sous le lot 319.

¹⁰⁰² Pascal Convert, *Raymond Aubrac. Résister, reconstruire, transmettre : résister, reconstruire, transmettre*, Paris, Éd. du Seuil, 2011, p. 241.

¹⁰⁰³ Pour la seule décennie 1930-1940, on ne compte que deux recueils de poésie, d'Henri Franchet et de François Dellevaux.

¹⁰⁰⁴ Jacques Fouques-Duparc (1897-1966) entre à l'École libre des Sciences Politiques et est licencié en littérature et docteur en droit. Soldat pendant le premier conflit mondial, il commence ensuite une carrière de diplomate, notamment à la Société des Nations et au Ministère des Affaires Étrangères. Conseiller d'ambassade, mais hostile au régime de Vichy, il est démis de ses fonctions en 1940, date à laquelle il rejoint la Résistance. Voir Paule-Cécile Minot, *Versailles à travers ces grandes familles*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, 1994, p. 90 et Anne Leblay-Kinoshita et Anne-Sophie Maure, « Les leçons de l'année 1940 au Ministère des Affaires Étrangères », Jean-Marc Berlière, *1940, l'empreinte de la défaite : témoignages et archives*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2019, p. 112.

début du XIX^e siècle, éclairé par l'auteur, lui-même diplomate. L'actualité géopolitique et nationale de 1940, *annus horribilis*, et la redondance de la défaite, portent les ventes de l'ouvrage dans des proportions remarquables. Ce sont plus de 32 éditions de l'ouvrage qui sont éditées. Alors qu'il ne devait s'agir que d'un essai isolé, le succès fulgurant de l'ouvrage amène l'éditeur Lardanchet à reconsidérer sa politique éditoriale en matière d'ouvrages historiques¹⁰⁰⁵. Armand Lardanchet fait le pari de lancer une collection historique, intitulée « Histoire et mémoires »¹⁰⁰⁶. Pour ce faire, l'ouvrage de Jacques Fouques-Duparc est « commué » en volume de la nouvelle collection, et les publications s'enchaînent les unes après les autres, pour donner un ensemble conséquent d'une dizaine de volumes, comme le montre le tableau ci-dessous :

Figure 5 : Tableau récapitulatif des ouvrages de la collection « Histoire et Mémoires » aux éditions Lardanchet, reconstitué à partir des publications de la Bibliographie de la France

Auteur	Titre	Numéro	Année d'édition	Pages	Prix
Jacques Fouques-Duparc	<i>Le troisième Richelieu, libérateur du territoire en 1815</i>	1	1940	220	25
Henry Le Marquand	<i>Tourville, marin de Louis XIV</i>	2	1942	393	45
Henry Joly	<i>La Corse française au XVI^e siècle : la première occupation, 1553-1559</i>	3	1942	231	35
Louis Caste	<i>Mirabeau, génie destructeur selon la légende, constructeur selon l'histoire</i>	4	1942	294	40
Jean d'Elbée	<i>Le miracle d'Henri IV</i>	5	1942	229	45
Édouard de Lamaze	<i>Bugeaud</i>	6	1943	291	48
Jean d'Elbée	<i>Le mystère de Louis XIII</i>	7	1943	244	48
Jules Bertaut	<i>Talleyrand</i>	8	1945	292	145
Émile Escallier	<i>Les d'Éguières, dernier connétable de France</i>	9	1946	204	150
Jules Bertaut	<i>La vie aventureuse de Louis XVIII</i>	10	1949	370	390

Les indications de prix sont faites à partir du quatrième de couverture d'Édouard de Lamaze, *Bugeaud*, Lyon, Lardanchet, 1943.

¹⁰⁰⁵ Au reste, une des collections de Lardanchet se nomme « Les documents historiques » : le titre pourrait laisser à penser qu'il s'agit d'une collection historique. Or, il n'en est rien puisque celle-ci réunit des ouvrages de témoignages, souvent polémiques et orientés, à la manière d'un Jean Labusquière signant *Vérité sur les combattants, Grandes batailles de mai et juin 1940*, qui souhaite réhabiliter l'armée, à l'honneur mis à mal par la défaite.

¹⁰⁰⁶ Ladite collection semble faire partie d'une stratégie d'ensemble, comprenant aussi un volet politique comme le montre l'édition des deux ouvrages de Charles Maurras, *La seule France : chronique des jours d'épreuve* et *La contre-révolution spontanée : la recherche, la discussion, l'émeute, 1899-1939* ainsi que les « Cahiers de politique nationale », au sein desquels paraissent les *Paroles aux Français* de Philippe Pétain.

Cette continuité est particulièrement éclairante sur les critères d'identité d'une collection éditoriale. Dans les premiers temps de la collection, Lardanchet choisit de ne pas faire figurer de rappel graphique, comparativement à la pratique en usage au même moment chez Armand Colin ou aux Presses Universitaires de France. Puis dans un second temps, la collection se distingue du reste du catalogue en adoptant un arrière-plan, dessiné avec un fond en rapport avec le thème, réalisé par Pierre Falké, célèbre dessinateur des journaux *Le Rire*, ou *Le Crapouillot*, et grand illustrateur d'ouvrages de l'entre-deux-guerres, notamment de Roland Dorgelès¹⁰⁰⁷. Les illustrations choisies sont de facture classique : le fond du *Mystère de Louis XIII* reprend les codes du portrait officiel peint par Philippe de Champaigne alors que celui du *Miracle d'Henri IV* fait figurer le Vert Galant à cheval, comme l'estampe de Robert Boissart de 1599. Pour l'éditeur Lardanchet, à la faible surface éditoriale, il convient de faire appel à un imaginaire symbolique pour faire vendre les ouvrages de la collection : la charte graphique en est le support, comme pour le *Mirabeau* de Louis Caste, qui se fait plus audacieux, avec un bonnet à cocarde tricolore, en surimpression d'un fond de fleurs de lys¹⁰⁰⁸. Le titre ressort ainsi davantage, tout comme le *Tourville, marin de Louis XIV*, laissant deviner un navire, accompagné de deux ancres marines ou encore le *Bugeaud* d'Édouard de Lamaze, aux palmiers évocateurs de la conquête coloniale. La couverture illustrée, la brièveté des ouvrages avec une pagination moyenne entre 200 et 300 pages, et un format in-8 emprunté aux ouvrages de politique internationale ou d'actualité, attestent d'une quête du grand public. Avec les premiers volumes de la collection, les quatrièmes de couverture présentent les autres ouvrages de la collection, parus ou à paraître¹⁰⁰⁹.

Le cadre formel de la collection vaut aussi par la négative : au sein du catalogue du même éditeur, l'historien Charles-Emmanuel Dufourcq¹⁰¹⁰ signe *Les grands redressements français* en 1943¹⁰¹¹, mais hors de la collection historique de la maison. Bien que de nature historique, le propos ne rentre pas dans le cadre de la collection, cette dernière utilisant principalement un prisme biographique, en valorisant des sujets de l'époque moderne, et non un survol de l'histoire, ouvertement polémique. La politique éditoriale de Lardanchet se rapproche du modèle classique

¹⁰⁰⁷ Marcus Osterwalder, « Pierre Falké », *Dictionnaire des illustrateurs 1905-1965*, Neufchâtel, Ides et Calendes, 2005.

¹⁰⁰⁸ Voir Annexe 10 : Page de couverture de *Mirabeau*, de Louis Caste, dans la collection « Histoire et mémoires », de Lardanchet, en 1943.

¹⁰⁰⁹ Voir annexe 7 : Quatrième de couverture de *Bugeaud*, d'Édouard de Lamaze, dans la collection « Histoire et mémoires », de Lardanchet, en 1943.

¹⁰¹⁰ Charles-Emmanuel Dufourcq (1914-1982), professeur agrégé d'histoire, docteur en poste au Lycée français de Tunis étudie le Maghreb et la Catalogne médiévales. De conviction maurrassienne, comme ses articles pour la revue *Idées* le montrent, il est ouvertement partisan de la collaboration franco-allemande dès 1940, sur ce point précis, voir Pierre Deffontaines, *Journal de guerre (1939-1943)*, éd. par Isabelle LOSTANLEN, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2015, p. 173. Sur ses travaux historiques et leur portée : Henri BRESCH, « Charles-Emmanuel Dufourcq et le Maghreb Médiéval : un itinéraire », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 35, 1983, p. 175-179.

¹⁰¹¹ Charles-Emmanuel Dufourcq, *Les grands redressements français*, Paris, Lardanchet, 1943.

du lancement d'une collection : l'effet de sériation se double d'une charte à la fois esthétique et formelle, soit deux des critères constitutifs de la collection. Cette stratégie s'avère payante auprès du grand public avec, pour preuve, pas moins de huit éditions successives pour *La Corse française au XVI^e siècle : la première occupation, 1553-1559* d'Henry Joly ou pour le *Bugeaud* d'Édouard de Lamaze. Assurément, la contingence politique contribue au succès de la collection, puisque de 1940 à 1942, la maison Lardanchet semble gagner en influence en zone Sud, du fait des difficultés logistiques des éditeurs parisiens entre les deux zones. Par ailleurs, le positionnement politique de la maison d'édition, notamment de son directeur, plus en accord avec les thématiques promues par l'État français, lui autorise une couverture médiatique plus étendue et un nombre de recensions plus conséquent dans la presse quotidienne.

Le cas de l'éditeur Lardanchet, par son originalité, révèle deux caractéristiques intéressantes. Tout d'abord, le développement de la collection historique n'est pas l'apanage des grands éditeurs parisiens, puisqu'il apparaît dans une maison d'édition lyonnaise à l'envergure plus modeste, montrant par là qu'il s'agit d'une dynamique d'ensemble¹⁰¹². Puis, en matière d'édition, le lancement de la collection historique se fait de manière progressive, sinon empirique. Dans le cas de la maison Lardanchet, ce tâtonnement commence par le succès du premier ouvrage. Celui-ci, par une heureuse concordance des temps, se vend dans des proportions remarquables et est à l'origine ensuite du lancement d'une collection qui tend progressivement à s'unifier et à prendre corps, jusqu'à la disparition de celle-ci à la fin des années 1940. La synthèse en est qu'un éditeur peu reconnu, au rayonnement régional et appartenant au pôle de production restreint, entreprend de lancer une jeune collection, en se légitimant par une collection aux attributs classiques – du format retenu aux entrées biographiques –, et respectueuse des codes du genres, de la dynamique sérielle, à l'uniformité esthétique. Les collections historiques, considérées dans leur ensemble, constituent un mouvement éditorial d'ampleur, mais si l'on porte la focale sur leurs dynamiques internes, elles révèlent leur particularité, notamment en termes de stratégie éditoriale. Cependant, cette perspective éditoriale ne saurait se limiter au seul lancement de la collection, celle-ci devant maintenir à la fois un rythme et une dynamique pour perdurer dans le paysage des publications historiques.

¹⁰¹² La maison Picquot, à Bordeaux, participe du même phénomène, avec deux collections historiques lancées au même moment, « Histoire régionale » et « Documents et Histoire ». L'envergure structurelle de l'entreprise et la contingence ne permettent toutefois pas à ces collections de s'inscrire dans la durée.

1.2. La fabrique d'une affinité

Une fois le lancement de la collection décidé, la fabrique d'une « affinité »¹⁰¹³ avec le lecteur passe par des éléments aussi différents que la mise en avant de marques d'accréditation, la visibilité d'un axe directeur ou encore la singularité des caractères formels de la collection. En premier lieu, la collection historique doit emprunter des marques d'accréditation de façon à attirer à elle un public dont les contours sont définis en amont. La collection des « Grandes Études Historiques » chez Fayard s'appuie ainsi sur la qualité de ses auteurs pour s'adresser à un lectorat soucieux de garanties littéraires et politiques, alors que les collections aux contenus plus scientifiques, à l'adresse d'un public plus restreint, mentionnent au sein de leur pagination un appareil critique particulièrement important.

Le lancement d'une collection passe donc avant tout par une crédibilité externe aux yeux du grand public et dans une moindre mesure, une légitimité interne auprès des critiques et des historiens. À son démarrage, comme démontré dans le cas d'« Histoire et mémoires » de Lardanchet, la collection ne peut compter que sur la réputation des historiens recrutés, aussi la mention et la visibilité de leurs différents statuts revêt une grande importance. Par le recrutement savamment choisi de ses auteurs, l'éditeur cultive l'image de marque de sa collection. Le rattachement de certains historiens à des « lieux » hautement symboliques et prestigieux en est une preuve tangible. Pour l'éditeur Fayard, notamment, une partie du prestige de la collection des « Grandes Études Historiques » vient du nom de l'auteur. Aucune illustration ne figure, alors que les titulatures, « de l'Académie Française », « de l'Institut » sont nombreuses : rares sont les auteurs ne bénéficiant pas d'une mention complémentaire¹⁰¹⁴. Dans le cas précis de cette collection, Louis Bertrand¹⁰¹⁵ bénéficie pour *Louis XIV* de la mention « de l'Académie Française », tout comme Firmin Roz¹⁰¹⁶ mentionné comme étant « de l'Institut » pour son *Histoire des États-Unis* alors que

¹⁰¹³ Philippe Olivera, « De l'édition "politique et littéraire". Les formes de la politique lettrée de la Belle Époque à l'entre-deux-guerres », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 21, 1, 2003, p. 127-151.

¹⁰¹⁴ Annexe 7 : Page de couverture du *Second Empire*, d'Octave Aubry, dans la collection des « Grandes Études Historiques », de Fayard, en 1938, p. 547.

¹⁰¹⁵ Louis Bertrand (1866-1941) est indissociablement romancier et historien. Normalien, agrégé de lettres, docteur ès lettres, il devient professeur de rhétorique en parallèle d'une importante production littéraire, couronnée par son élection à l'Académie française en 1925. Sa production historique tient à des monographies biographiques, à l'instar de Louis XIV, mais aussi à l'histoire de l'Espagne. Son engagement politique conservateur est marqué par l'ambiguïté au cours des années trente, comme le montre ses articles pour *Candide*. Voir Jean Tharaud, « Discours prononcés pour la réception de M. Jean Tharaud, élu en remplacement de M. Louis Bertrand », *Publications de l'Institut de France*, 34, 1946, 24 p.

¹⁰¹⁶ Firmin Roz (1866-1957) est un polygraphe reconnu. Licencié ès lettres, il devient enseignant, puis essayiste, critique, journaliste à la revue *France États-Unis* et historien français. Voir Raoul Blanchard, « Notice sur la vie et les travaux de Firmin Roz », *Publications de l'Institut de France*, 2, 1959, 16 p. et pour le curriculum vitae détaillé, son dossier de Légion d'honneur sur la base Léonore (19800035/190/24708).

Robert Cohen¹⁰¹⁷, professeur au lycée Henri IV, ne bénéficie d'aucune qualité pour *Athènes, une démocratie, de sa naissance à sa mort*. La titulature ainsi affichée sert l'autorité de l'historien ou de l'auteur promu comme tel. La présentation des ouvrages déjà parus par l'auteur vient redoubler ce prestige nominal. Par la promotion d'un nom et d'un statut, la couverture met en avant une renommée et une autorité. À défaut d'un *curriculum vitae* strictement « historien », la récurrence d'ouvrages historiques ainsi que leurs fréquences viennent prouver la qualité de l'historien et permettent de compenser la fragilité d'un statut incertain. Dans une logique dialectique propre à la collection, l'auteur se reconnaît alors comme faisant partie d'un collectif, alors que la collection reconnaît l'auteur comme une partie d'elle-même.

Au cœur de l'ouvrage, l'administration de la preuve est donnée par des citations, souvent courtes et placées au cœur du récit, sans être détachée du texte. Le texte est donc bien caractérisé comme l'œuvre de l'historien, mais est conçu comme un récit linéaire. Par ce dispositif, la collection des « Grandes Études Historiques » a pour constante de confondre l'être et le paraître historien¹⁰¹⁸, à la manière d'un écran. Cela tendrait à démontrer que le lectorat des « Grandes Études Historiques » n'achète pas l'ouvrage spécifiquement pour une démarche historique, ou l'application d'une méthode particulière, mais plutôt pour un objet ou une thématique, qui peut correspondre à un centre d'intérêt, ou pour un auteur, par fidélité littéraire ou politique pour celui-ci ou pour une catégorie d'auteurs. Si les collections historiques scientifiques utilisent les mêmes mécanismes d'affichage d'un capital symbolique¹⁰¹⁹, qu'il s'agisse de « l'Évolution de l'humanité » ou de « Peuples et civilisations », la pratique cache deux systèmes de valeurs distincts, qui ferait de l'historien professionnel un auteur de « réputation », au sens d'une notoriété professionnelle sur un domaine de compétence, alors que l'auteur d'ouvrages d'histoire fonde sa légitimité sur une « renommée », par l'accumulation des succès précédents, qu'il convient de réactualiser par un rythme de publications soutenu. Dans tous les cas, face à un cursus plus modeste, la présentation se simplifie, et au jeu de la dénomination, les polygraphes perdent le combat face aux auteurs plus institutionnels, dès la première de couverture, pour mieux se valoriser ensuite dans la page des

¹⁰¹⁷ Robert Cohen (1889-1939), agrégé d'histoire et géographie, helléniste est professeur au lycée Henri IV, est préalablement introduit au catalogue Hachette, puis chez Fayard aux « Grandes Études Historiques ». Voir Bertrand Hemmerding, « Le « Démosthène » de Clémenceau (et Robert Cohen) », *Quaderni di storia*, 36, 1992, p. 146-152.

¹⁰¹⁸ Lucien Febvre note le soin de maintenir « l'illusion » d'une histoire : « Reprochez-leur d'entretenir dans le public l'illusion qu'ils sont "de l'Histoire" et que l'Histoire, précisément, c'est ce qu'ils contiennent : illusion, on l'a bien vu, que partagent même de bons esprits ». Lucien Febvre, « Entre l'histoire à thèse et l'histoire-manuel », *Revue de synthèse*, décembre 1933, p. 205-236.

¹⁰¹⁹ Pour décrire cet agencement, David Pontille utilise le terme d'« espace d'inscription disciplinaire », afin de caractériser notamment les positions graphiques des productions scientifiques. David Pontille, *La signature scientifique*, Paris, CNRS Éditions, 2004, p. 99.

« œuvres de l’auteur », généralement dense et fournie en publications, laissant présumer le lecteur de la qualité du volume.

La définition d’un axe directeur ou d’un principe unificateur est un autre moyen de se différencier et de se singulariser pour les créateurs de collection historique. Celle-ci pour exister en tant que corpus singulier, doit montrer une unité d’ensemble, qui transparait bien souvent par le nom-même, et plus rarement, par un avertissement aux lecteurs ou une prière d’insérer. Les seuls noms des collections révèlent des choix éditoriaux : la « Suite des temps » de Gallimard se veut plus littéraire mais tout aussi discontinue que les statutaires « Grandes Études Historiques » de Fayard. Les noms peuvent se faire plus explicites : le lecteur de 1936 ne s’étonnera pas de lire une biographie de Rouget de Lisle dans la collection des « Grandes figures » chez Plon. La dénomination n’est jamais innocente et répond toujours à une stratégie éditoriale précise. Léon Lemonnier, qui s’est vu confié par Raymond Queneau la création d’une nouvelle collection, tient à l’adéquation entre le programme thématique et la dénomination : « Je cherche toujours un titre pour la collection. S’il faut utiliser un titre connu, je ne vois guère, à la manière d’Augustin Thierry, que “Récits des temps modernes”. C’est plat. Que penseriez-vous de l’ “Histoire autour du monde” ? Cela donne bien l’esprit de la collection »¹⁰²⁰. Selon la direction éditoriale de Gallimard, il faut rappeler le lien avec la collection de la NRF, d’où la formulation littéraire du titre, quitte à se désavouer ensuite en ne respectant pas la continuité chronologique¹⁰²¹, à la différence d’autres collections, comme « Histoire générale » des Presses Universitaires de France, dont l’ordonnancement des tomes suit une progression rigoureusement chronologique. Les noms constituent autant de promesses pour le lecteur, en traduisant une logique de dénomination, qui contribue à caractériser l’ouvrage ou sa thématique générale. Fernand Aubier, éditeur, et Joseph Calmette, directeur de collection, tiennent à donner aux « Grandes crises de l’histoire » une résonance contemporaine : « comme le titre de la collection a un goût d’actualités, il semble qu’on peut avoir l’espoir qu’il ne passera pas inaperçu »¹⁰²².

L’analyse lexicographique des titres de collection révèle que les termes de « collection historique » ou des expressions proches sont les plus nombreux, alors que les formules imagées du type « Hier et aujourd’hui » ne viennent qu’ensuite. Enfin, un dernier contingent, relativement

¹⁰²⁰ Lettre de Léon Lemonnier à Raymond Queneau, datée du 3 juillet 1940, Dossier 1507 Léon Lemonnier, Archives Gallimard.

¹⁰²¹ Pour exemple, *La querelle des Armagnacs et des Bourguignons* de Jacques d’Avout n’est publié qu’en 1943, soit qu’un an après *La guerre de sécession* de Léon Lemonnier.

¹⁰²² Lettre de Joseph Calmette à Fernand Aubier, datée du 25 janvier 1942, ABM 129.32 L’effondrement d’un Empire, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

important, réunit les formulations thématiques. Les grandes maisons d'édition se permettent de créer plusieurs collections historiques au sein de leur catalogue, en réalisant des pas de côtés : le regard volontiers nostalgique transparait dans « C'était hier » de Fayard, alors qu'au sein du même catalogue, « Connaissance de l'histoire » insiste sur la dimension pédagogique. Le nom de la collection vise à ce qu'elle soit repérable, et qu'elle soit pleinement reconnue comme un « label ». Les services éditoriaux d'Albin Michel font aussi la promotion publicitaire de la collection « L'évolution de l'Humanité » au moyen d'un slogan particulièrement évocateur : « Chaque nouvelle publication affirme le grand succès de cette collection unique »¹⁰²³. Derrière l'effet d'annonce, pensé comme performatif, le mécanisme de la collection apparaît de manière limpide : les nouveaux volumes viennent consolider l'aura symbolique de la collection, tout comme le prestige de l'ensemble rejailit et profite aux nouvelles publications¹⁰²⁴. Le cadre de la collection devient pleinement effectif lorsque les volumes s'insèrent dans un continuum. Jean Hatzfeld, auteur de *La Grèce et son héritage* pour « Les grandes crises de l'histoire », insiste bien sur l'insertion de son propos dans une suite de volumes :

« Le présent livre ne se donne pas comme une Histoire, ni même comme un Manuel d'histoire de la Grèce ancienne. [...] La période de l'histoire grecque qui va de la fin du VI^e siècle à la fin du IV^e a paru se ranger parmi celles qui font l'objet de cette collection et qui ont exercé sur l'évolution de l'humanité une influence décisive. Quelques-unes de ces périodes doivent leur importance à la nature des événements qui s'y sont déroulés, d'autres, aux types de civilisation qui s'y sont développés. Celle qui va nous occuper ici a le privilège d'appartenir à l'une et l'autre de ces deux catégories »¹⁰²⁵.

Un cas précis vient éclairer ce jeu des dénominations. En effet, la volonté éditoriale transparait bien à propos de la « Collection des grands redressements de l'histoire », parue chez Sorlot. L'avertissement de la collection, nommé « Avis des éditeurs », est l'expression de la matrice théorique du projet, par la reprise exacte de la phrase d'un discours de Philippe Pétain : « Il faudra que notre jeunesse apprenne à connaître les “grandes heures de notre histoire, et aussi les heures graves que nous vivons aujourd'hui” »¹⁰²⁶. Cette phrase, prononcée par le chef de l'État français, le 17 décembre 1940, lors d'une rencontre avec des parents d'élèves à Marseille¹⁰²⁷, est reprise dans l'avis des éditeurs et a valeur de programme. Reproduit constamment, sous différentes formes, sur les ouvrages, au sein des catalogues ou à l'adresse des libraires, le programme sert de ligne

¹⁰²³ Document publicitaire pour *La philosophie au Moyen âge* d'Émile Bréhier, ALM 91.11 Bréhier, Fonds IMEC.

¹⁰²⁴ Voir Annexe 8 : Liste d'ouvrages « parus ou à paraître dans “La vie quotidienne” », dos de couverture de *La vie quotidienne au temps de la Révolution*, de Jean Robiquet, dans la collection « La vie quotidienne », d'Hachette, en 1948.

¹⁰²⁵ Jean Hatzfeld, *La Grèce et son héritage*, Paris, Aubier (Les grandes crises de l'histoire), 1945, p. 7.

¹⁰²⁶ René Bouvier, *Le redressement de la France au XV^e siècle*, Paris, Sorlot (Collection des grands redressements), 1941, p. 6.

¹⁰²⁷ Max Massot, « La Marseillaise obligatoire à l'école », *Le Journal*, 18 décembre 1940, p. 2.

directrice¹⁰²⁸. C'est selon cette lettre d'intention que les volumes s'insèrent dans la collection. L'intention peut aller jusqu'au contenu même des ouvrages avec parfois des plans communs, qui sont autant de versions du texte programmatique, comme tend à le montrer la « Collection des grands redressements de l'histoire », toujours construite selon la même organisation, la crise précédant la stase, suivie de la renaissance¹⁰²⁹. René Bouvier¹⁰³⁰ s'appuie sur la défaite d'Azincourt, puis le sauvetage du royaume par Jeanne d'Arc et le redressement entamé sous Charles VII. Les volumes deviennent alors des cas concrets d'application d'une problématique générale : la dynamique sérielle est poussée à son paroxysme. Parfois, le titre, à lui seul, peut être un canevas. La collection « Les vieilles provinces de France » de la maison Boivin, créée en 1912, mais réactualisée au cours de la période, en est l'illustration. La décision du directeur de collection, Armand Albert-Petit, a le mérite de la constance, à défaut de celle de l'originalité, en mentionnant comme seule variante le nom de la province, sans sous-titre explicatif. Le titre est en gras et une présentation graphique serrée ne laisse comme possibilité de variation que la région étudiée, redoublée par la présence du blason traditionnel au centre de la première de couverture.

Les lettres d'intentions comme les quatrièmes de couverture mettent en avant leur grande originalité, ou à l'inverse, un conformisme rassurant, en valorisant par exemple « l'authenticité » du propos, ou le caractère « actuel » des connaissances. Chacune tente toutefois de cultiver sa différence en mettant en avant une singularité, tant sur la forme que sur le fond. Les « Cahiers de la Restauration française », aux éditions de la Nouvelle France, lancés par François Léger, fixent leur orientation :

« Cette collection d'essais voudrait nettement se différencier de trente-six collections voisines. Elle le fera par la précision, par l'exacte délimitation des sujets traités. Elle le fera aussi par l'unité de pensée qui l'animerait tout entière. Venues de points parfois très différents de l'horizon, ses collaborateurs sont tous d'accord sur un certain nombre de principes philosophiques et politiques dont ils ne s'écarteront pas. [...] Ils ne conçoivent pas la restauration du pays sans une restauration intellectuelle et mentale [...], sans le culte systématique de la fierté nationale »¹⁰³¹.

L'« unité de pensée » nationaliste, voire réactionnaire, est ici sous-entendue dans l'introduction. Bien que non spécialisée en histoire, la collection accueille les signatures de Philippe Ariès et Raoul Girardet alors jeunes adhérents au mouvement maurrassien, montrant la présence d'historiens mais

¹⁰²⁸ Le terme de ligne directrice est moins coercitif que celui de « doctrine », avancé par Robert Escarpit.

¹⁰²⁹ Les cas étudiés sont le *Redressement de la Prusse après Iéna, de la France au XV^e siècle, de l'Espagne au XVIII^e siècle*.

¹⁰³⁰ René Bouvier (1883-1954), licencié ès lettres, est le fils du fondateur des Papeteries de l'Indochine. Dans la droite ligne de son père, il suit une carrière d'administrateur de multiples établissements coloniaux, principalement indochinois. Gendre d'André Michel, professeur au Collège de France et conservateur des Musées nationaux, publiciste régulier, il est membre de l'Académie des sciences coloniales en 1937 et membre du Conseil supérieur des colonies. Voir dans la base Léonore : 19800035/6/758.

¹⁰³¹ Présentation de la collection des Cahiers de la Restauration française. Voir Raymond Marin (dir.), *Cahiers de la restauration française*, t. 1, *Les traditions sociales dans les pays de France*, Paris, Les Éditions de la Nouvelle France, 1943.

aussi de sympathisants de la cause réactionnaire. Plus rarement, les quatrièmes de couverture mentionnent le cadre programmatique de la collection¹⁰³². L'importance de la quatrième de couverture est fondamentale car elle permet d'énoncer le principe unificateur de la collection, qui ensuite sera repris dans les articles de presse à destination du public. La collection « La découverte du monde » chez Gallimard adopte une quatrième de couverture particulièrement dense et détaillée, qui mentionne l'attention réservée à un jeune public, la garantie d'une documentation fouillée et enfin la certitude d'un dépaysement, s'agissant des différentes étapes de la découverte du monde. De façon à signaler les futures parutions, les journaux quotidiens reprennent l'argumentaire donné par Gallimard sur le modèle publicitaire des fiches Grasset, devenues « Fiches du libraire », apparues en 1930¹⁰³³, et adoptées par la majorité des éditeurs généralistes depuis février 1931¹⁰³⁴.

Cette stratégie se matérialise par différents supports, de la voie publicitaire au simple signalement dans un entrefilet, jusqu'à la critique étayée de l'ouvrage par un critique tiers. Le lancement de la collection « La découverte du monde », dirigée par Raymond Burgard, offre un cas tout à fait typique d'une stratégie éditoriale complète. La quatrième de couverture, la publicité, ainsi que les articles de recension reprennent avec homogénéité les mêmes points thématiques. Ainsi, la sortie des deux premiers volumes est commentée dans la *Dépêche* par René Maran¹⁰³⁵, dans un long article au ton bienveillant, qui reprend très probablement le propos de la « prière d'insérer ». Décrivant le premier volume comme « un ouvrage lumineux, d'un intérêt soutenu », le deuxième, signé de Blanche Trapier, est le produit d'une « sage érudition »¹⁰³⁶. Le commentateur de *La Dépêche*, René Maran, est le prochain auteur à paraître dans la collection : le rôle commercial, et intéressé, d'une telle recension est visible. Mais le point le plus saillant tient à la démultiplication du programme de la collection, dont le principe unificateur est énoncé sous différentes formes mais toujours selon les mêmes préceptes, à savoir la jeunesse du lectorat, le sérieux des sources employées et les horizons enchanteurs des espaces découverts par les grands explorateurs. Le

¹⁰³² L'usage des quatrièmes de couverture n'est pas répandu à l'ensemble des collections pour la période considérée. Il faut attendre les années 1960 pour voir apparaître de manière plus systématique un résumé du livre aux fins publicitaires sur le dos des ouvrages.

¹⁰³³ « Les Belles-Lettres. M. Bernard Grasset innove un système pour que le libraire conseille le lecteur », *Comoedia*, 27 octobre 1930, p. 3.

¹⁰³⁴ Patrícia Sorel, *Plon : Le sens de l'histoire (1833-1962)*, Paris, Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 90.

¹⁰³⁵ René Maran (1887-1960), originaire de Guyane, mais envoyé à Bordeaux, est fils d'un haut-fonctionnaire. Il devient administrateur d'Outre-mer en Oubangui-Chari. Il épouse ensuite une carrière d'écrivain et de critique couronnée par le prix Goncourt en 1921 pour son roman *Batbouala*. Voir Léopold Sédar Senghor et al., *Hommage à René Maran*, Paris, Présence Africaine, 1965. Sur son parcours pendant l'occupation allemande, voir l'étude particulièrement fouillée d'Elsa Geneste, « René Maran et la Résistance : enquête sur une prétendue collaboration », *Présence africaine*, 187-188, 2013, p. 139-152.

¹⁰³⁶ René Maran, « Les découvertes du monde, Les voyages d'Ibn Batoutah », *La Dépêche, journal de la démocratie*, 19 avril 1938, p. 6.

thème de la collection permet de définir un périmètre éditorial, de se distinguer du reste de la production, et d'espérer faire l'actualité.

La plupart des quatrièmes de couverture se contentent, soit de rappeler les autres titres de la collection¹⁰³⁷, par un système de renvoi mutuel donnant corps à la collection, soit d'offrir une vue sur l'ensemble du catalogue de l'éditeur. La démarche est intéressée dans la mesure où l'espoir, ou plutôt la stratégie éditoriale, est bien de prolonger la relation avec le lecteur, en lui suggérant les autres publications. Même si son fonctionnement est différent de la première de couverture – notamment car elle explicite le thème ou la portée du volume –, elle incite, elle aussi, à l'achat. La démarche est tout autant intellectuelle, s'agissant de donner une information sur un contenu cohérent et uni ; que commerciale, en incitant à l'achat de l'ensemble des volumes de ladite collection. Sur ce point précis, la mention des succès précédents contribue à l'accumulation d'un capital symbolique pour la collection, les « Grandes Études Historiques » rappelant avec force les multiples rééditions des ouvrages parus¹⁰³⁸. La collection historique peut obéir ou non à un plan préconçu, susceptible d'être mis à mal par la contingence ou les retards de production. Sur ce point, Fernand Aubier défend l'idée, pour sa « Collection historique », prévue au début des années 1950, d'une histoire générale discontinuée qui « mènerait de front l'histoire ancienne, médiévale, moderne, contemporaine »¹⁰³⁹ en se gardant de fixer un programme précis : fort de son expérience d'éditeur, il n'a pas alors l'assurance de recevoir les manuscrits dans le temps imparti. De manière notable, au cours de la période, les collections tendent vers davantage de rigueur dans leur présentation, quitte à faire apparaître un plan progressivement, alors qu'il n'existait pas lors du lancement de la collection. Plutôt manifeste dans les collections scientifiques, la sériation de la collection s'installe lentement mais sûrement dans l'ensemble du paysage éditorial : Brice Parain fait ainsi figurer en couverture de ces ouvrages de « La suite des temps » des numéros classant les différents volumes. C'est une manière à la fois de classer et hiérarchiser les ouvrages, mais aussi d'offrir un repère au lecteur dans une offre dense et concurrentielle. La collection jumelle, « La découverte du monde », fait de même, à ceci près que la continuité de celle-ci passe par l'indication des volumes déjà parus, sous presse et à paraître¹⁰⁴⁰, maintenant un fil avec le lecteur. C'est cependant auprès de l'éditeur Hachette que la logique de sériation est la plus poussée, avec une liste d'une vingtaine d'ouvrages

¹⁰³⁷ Faire un rappel sur les autres ouvrages de la collection ou de l'auteur permet une valorisation symbolique, au sens entendu par Gérard Genette, renforçant ainsi la crédibilité de l'auteur, de l'ouvrage et de la collection. Voir Gérard Genette, *Seuils*, Paris, Éd. du Seuil, 1987, p. 197.

¹⁰³⁸ Annexe 17 : Quatrième de couverture et dos du *Second Empire* d'Octave Aubry, paru aux « Grandes Études Historiques », de Fayard, pour la première fois en 1938, ici en 1946, p. 558.

¹⁰³⁹ Plaquette de présentation de la « Collection historique », Fonds Albin Michel, IMEC, S12 Miscellanées.

¹⁰⁴⁰ Voir Annexe 5 : Quatrième de couverture de *L'expédition d'Alexandre et la conquête de l'Asie*, de Raymond Burgard, dans la collection « La découverte du monde » de Gallimard, sous le label de la Nouvelle revue française, en 1937.

annoncés pour la collection « La vie quotidienne », qui se clôture par un prometteur « etc... etc... »¹⁰⁴¹.

La collection se singularise enfin par la continuité de caractères formels, qui permettent de maintenir dans l’imaginaire des lecteurs une symbolique pérenne, souvent au moyen d’une présentation marquante. Analysées collectivement, les collections apparaissent comme tendues entre la recherche d’une singularité et l’adhésion à des codes et des normes, communément admis. La collection mêle originalités distinctives et traits communs, mais existe bien physiquement, ce qui rejoint les préoccupations de Roger Chartier, autour des œuvres littéraires, qui n’existent « qu’à partir du moment où elles deviennent des réalités physiques »¹⁰⁴² et de Gérard Genette, cherchant à comprendre ce qui « rend présent »¹⁰⁴³ le livre. La collection repose sur une dynamique de sérialisation, qui sert le repérable. En ce qui concerne la matérialité de l’ouvrage, si l’on considère l’ensemble des collections historiques, une uniformisation de la production est palpable, autour d’un format in-8. La hauteur de référence est comprise entre 22 et 18 centimètres, et se rapproche du format de l’essai politique ou de l’ouvrage d’actualité, avec une pagination moyenne autour de 220 pages. La perception par le lecteur est celle d’un roman, pour s’écarter des volumes plus imposants du siècle dernier, ce dont s’irrite Lucien Febvre¹⁰⁴⁴.

Derrière le caractère commun de l’ensemble, les éléments matériels utilisés facilitent l’identification par le lecteur. Valérie Tesnière a bien montré à propos de la collection « Peuples et civilisations » combien les critères d’identification s’étaient maintenus avec constance au cours du temps : depuis *Les Barbares* de Louis Halphen de 1926, le format, la couverture, le brochage, la typographie et la charte esthétique sont remarquables d’homogénéité¹⁰⁴⁵. Dans le cas considéré, la cohérence est cruciale, s’agissant d’une « histoire générale en vingt volumes », couvrant une amplitude chronologique du premier volume des *Premières civilisations* de Gustave Fougères au dernier *Monde contemporain* de Louis Eisenmann et Henri Moysset. L’ensemble des ouvrages a une pagination oscillant entre 500 et 600 pages, dans un format in-8 carré, de 14 cm sur 22 cm¹⁰⁴⁶. La collection se confond alors avec une continuité des temps reconstituée sous la forme d’une histoire

¹⁰⁴¹ Annexe 4 : Liste d’ouvrages « parus ou à paraître dans “La vie quotidienne” », dos de couverture de *La vie quotidienne au temps de la Révolution*, de Jean Robiquet, dans la collection « La vie quotidienne », d’Hachette, en 1948.

¹⁰⁴² Roger Chartier, *L’Ordre des livres. Lecteurs, auteurs, bibliothèques en Europe entre XIV^e et XVIII^e siècle*, Aix-en-Provence, Alinéa, 1992, p. 9.

¹⁰⁴³ Gérard Genette, *Seuils*, Paris, Éd. du Seuil, 1987, p. 7.

¹⁰⁴⁴ Lucien Febvre, « Entre l’histoire à thèse et l’histoire-manuel », *Revue de synthèse*, décembre 1933, p. 205-236.

¹⁰⁴⁵ Valérie Tesnière, « L’histoire aux éditions Alcan (1874-1939) », *Vingtième Siècle, revue d’histoire*, 28, 1990, Vichy, *propagande et répression*, p. 15-28.

¹⁰⁴⁶ Document publicitaires pour « Peuples et civilisations », Dossier 3 Publications, 1905-1951, Archives de Philippe Sagnac, AB/XIX/3525, AN.

générale. Le transfert de la collection du catalogue de Félix Alcan aux Presses Universitaires de France en 1939 n'est d'ailleurs visible que par l'apparition du quadrige sur la page de couverture, prouvant au passage qu'en matière de collection, la continuité reste le maître-mot.

Les critères d'identité de la collection sont plus ou moins apparents, mais au moins, celle-ci doit être reconnaissable. Pour sa collection « La suite des temps », le directeur de collection Brice Parain¹⁰⁴⁷ fait le choix du mimétisme en reprenant trait pour trait les codes esthétiques de la Nouvelle revue française, marque de Gallimard, en insérant sur la page de couverture le célèbre logotype Nrf de 1911¹⁰⁴⁸, et en rappelant l'encadré caractéristique de la « Collection blanche »¹⁰⁴⁹. À la fois recherchés et discrets, les codes graphiques rappellent le raffinement de l'éditeur et expriment un capital symbolique. La nouvelle collection historique bénéficie ainsi du parrainage de son aînée littéraire, grâce à la couverture blanche à filets, tranchant avec la couverture jaune des « Grandes Études Historiques ». L'héritage littéraire est donc mis au profit de l'histoire¹⁰⁵⁰. Seule l'iconographie change selon le thème de l'ouvrage, sous la forme d'un encart standardisé sous le titre. La forme classique de l'ouvrage sous-tend un contenu tout aussi classique : c'est tout du moins l'effet recherché, dans la mesure où l'esthétique de l'ouvrage dicte une attente particulière chez le lecteur. Le choix fait pour « La suite des temps » prend encore plus de relief lorsqu'on la compare à l'autre collection historique au sein de la même maison d'édition, « La découverte du monde ». Cette collection s'appuie toujours sur le label Nrf, mais en utilisant une esthétique beaucoup plus audacieuse. La première de couverture reprend un globe, avec au centre, une représentation en accord avec le titre. La typographie du titre est disposée de façon circulaire, avec un jeu sur les couleurs, mettant systématiquement en avant un explorateur. Pour la période considérée, la différenciation esthétique entre collections est grandissante. En ce qui concerne les nouvelles collections, les éditeurs tendent à abandonner la couverture blanche¹⁰⁵¹ au profit de présentations plus dynamiques, marquées par l'introduction de la photographie pour l'éditeur Hachette, des reproductions artistiques pour les maisons Lardanchet ou Grasset, et plus rarement, la présence de logotypes. Joseph Calmette, rompu aux méthodes commerciales d'Hachette, insiste auprès de son

¹⁰⁴⁷ Brice Parain (1897-1971), élève de l'École Normale Supérieure, agrégé de philosophie en 1922 et diplômé de l'École des langues orientales. Sa bibliographie se constitue de travaux sur le langage et sur les idéologies politiques. Secrétaire de la maison Gallimard, il est directeur d'édition. Voir Marianne Besseyre, *Brice Parain, un homme de parole*, Paris, Gallimard (Cahiers de la Nrf), 2005.

¹⁰⁴⁸ Alban Cerisier et Pascal Fouché (dir.), *Gallimard : un siècle d'édition, 1911-2011*, Paris, Gallimard / Bibliothèque Nationale de France, 2011, p. 15.

¹⁰⁴⁹ Voir Annexe 6 : Page de couverture, illustrée, de *La vie ouvrière en France sous le Second Empire*, de Georges Dureau, dans la collection « La suite des temps », sous le label de la Nouvelle revue française, de Gallimard, en 1946.

¹⁰⁵⁰ François Chaubet, « Gallimard et les sciences humaines : le tournant des années 1940 », *Histoire@Politique*, 17, 2, 2012, p. 112-119.

¹⁰⁵¹ Olivier Bessard-Banquy a étudié avec malice « le livre moche à la française », dans Alain Milon et Marc Perelman (dir.), *L'esthétique du livre*, Nanterre, Presses universitaires de Paris-Ouest, 2010, p. 77-84.

éditeur Fernand Aubier pour que les présentations « aient un aspect aussi avenant que possible »¹⁰⁵². En ce sens, la collection « La bibliothèque du peuple » représente à elle seule cette évolution de fond. Si les premiers volumes font preuve de classicisme avec l'indication de la collection et celle du titre, rapidement les titres adoptent une présentation beaucoup plus originale, comme le montre l'emploi d'une typographie moderne, à fonte grasse, de type égyptienne, à l'empattement rectangulaire issu de la réclame¹⁰⁵³, et d'un logotype représentant un livre ouvert sur un globe, ainsi qu'une étoile polaire, pour montrer que les connaissances font office de repère. Le globe est serti d'une devise « savoir plus pour mieux aimer », en accord avec la ligne éditoriale de la collection, œuvrant pour le redressement du pays dans le contexte de l'occupation. Le report du titre du volume dans un encart standardisé montre bien que la collection subsume les volumes qui la composent. À l'inverse, les collections plus statutaires rechignent à adopter des codes esthétiques plus colorés : le classicisme de la forme rejoint le classicisme du sujet, conformément aux attentes du lectorat. L'étude des caractères physiques des collections s'avère difficile. L'étude matérielle révèle que le papier utilisé par les maisons d'édition diffère selon le statut de l'éditeur. Cependant, sous l'occupation allemande, les éditeurs choisissent un papier de châtaignier, ou un papier de cellulose recyclé de l'industrie du cuir. L'acidification du papier, du fait du chlore blanchissant¹⁰⁵⁴, produit un jaunissement ainsi qu'une plus grande fragilité du papier. Seules les éditions de luxe, ou les tirés à part, en vélin, lafuma, ou papier du Japon, se maintiennent.

En matière d'édition d'histoire, le choix d'une illustration correspond à une fonction mnémonique, voire ludique. En plaçant une iconographie sur la couverture d'un ouvrage, la volonté éditoriale est de faire référence à un sujet connu dans l'esprit du potentiel lecteur. Cela tendrait à expliquer la présence massive d'illustrations figuratives, plutôt qu'abstraites, sur la première de couverture. Ainsi, l'ouvrage de Frédéric Braesch, *1789, l'année cruciale*, est agrémenté d'une représentation iconographique, en l'occurrence le *Serment du jeu de Paume*, de Jacques-Louis David. En mettant en évidence l'évènement fondateur de la destruction de l'absolutisme, le titre est rejoué et l'identification de l'ouvrage s'en trouve facilitée. Le choix iconographique est du ressort éditorial puisque Frédéric Braesch s'émeut, non pas du choix de l'image, mais de son format : « j'aurais préféré quelque chose de plus simple, aux traits plus accusés. La foule représentée dans cette vignette exige les dimensions du vaste tableau de David et non les 6x8 cm où elle doit tenir ici »¹⁰⁵⁵.

¹⁰⁵² Lettre de Joseph Calmette à Fernand Aubier, datée du 6 mai 1939, ABM 6.4 Joseph Calmette, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

¹⁰⁵³ Olivier Bessard-Banquy et Christophe Kechroud-Gibassier, *La typographie du livre français*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2008, p. 51.

¹⁰⁵⁴ Voir Gérard Martin, *Le papier*, Paris, Presses universitaires de France (Que sais-je ?), 1976, p. 126.

¹⁰⁵⁵ Lettre de Frédéric Braesch à Raymond Queneau, datée du 5 septembre 1941, Dossier 1621 Frédéric Braesch, Archives Gallimard.

Manifestement, les subtilités de la logique sérielle échappent à l'auteur, car le même mécanisme est utilisé pour chacun des volumes de la collection, à l'instar de *La querelle des Armagnacs et des Bourguignons*, représentée par une miniature dans les Chroniques de Monstrelet, du XV^e siècle, représentant l'assassinat du Duc de Bourgogne, Jean sans Peur, sur le pont de Montereau¹⁰⁵⁶. Il s'agit de deux représentations ancrées dans l'imaginaire historique. Contrairement aux choix faits par d'autres éditeurs, qui créent *ex nihilo* une iconographie, le directeur de la collection, Brice Parain, prend un soin particulier à mettre en valeur des documents d'époque, comme pour attester du caractère authentique de l'ouvrage, et renforcer l'impression visuelle d'une expertise historique. La couverture illustrée, dite « à l'américaine », a pour objectif d'attirer l'œil du lecteur : Léon Lemonnier n'en dit pas moins à propos de *La découverte du Far-West*, à paraître dans la « Suite des temps » : « Il y aurait naturellement force trappeurs et Peaux-Rouges [...] Il y a des photos excellentes dans divers livres, d'un coco touchant – et d'une valeur historique intégrale – »¹⁰⁵⁷. De toute évidence, le choix d'une illustration peut obéir à une logique convenue et attendue de la part du lecteur comme dans le cas de la collection des « Vieilles Provinces de France », parue chez Boivin. Chaque volume correspond à une région, le lecteur s'attend légitimement à voir en première de couverture l'armoirie de la province étudiée. Le thème héraldique fait alors office de marqueur distinctif, singularisant la collection au regard des autres. À l'inverse, certaines collections ont une présentation dépouillée, pour des raisons de mises en évidence de l'historien comme dans les volumes des « Grandes Études Historiques », ou pour indiquer la fonction ludique, voire didactique de l'ouvrage comme pour les volumes d'histoire de la collection « Que sais-je ».

Parmi les critères formels de la collection, la première de couverture a une importance considérable car elle présente l'image de marque de l'éditeur. La permanence de celle-ci indique souvent un signe de réussite, et même de reconnaissance. Deux voies semblent être privilégiées : une couverture épurée laisse deviner une collection au fort capital symbolique, valorisée par un nom porteur et reconnu. À l'apparente discrétion de ces couvertures visant un public lettré, au fait du marché, s'oppose une voie plus expressive, plus chatoyante et même chamarrée dans certains cas, comme dans le cas de la « Nouvelle collection historique » des éditions Balzac, recourant à la même charte graphique, mais utilisant un thème versicolore¹⁰⁵⁸, par opposition au catalogue vieillissant et aux couvertures dépouillées de Calmann-Lévy. Sans pour autant être aguicheuses, ces couvertures se veulent être vues, conformément aux techniques de valorisation répandues alors.

¹⁰⁵⁶ Jacques d'Avout, *La querelle des Armagnacs et Bourguignons*, Paris, Gallimard (La suite des temps), 1943.

¹⁰⁵⁷ Lettre de Léon Lemonnier à Raymond Queneau, datée du 21 août 1941, Dossier 1507 Léon Lemonnier, Archives Gallimard.

¹⁰⁵⁸ La teinte rose d'*Adélaïde de France* la dissocie du jaune de *La vie à Paris*, alors que *Bourgogne, France-Angleterre au traité de Troyes* est de couleur grise.

Chaque maison d'édition tente de trouver une identité visuelle adaptée. La maison d'édition Hachette se distingue de ses rivales par des premières de couverture particulièrement sophistiquées, utilisant des miniatures en noir et blanc, en relation avec le thème, sur les deux tiers de la couverture, ou bien en utilisant des photographies, encore rarement utilisées dans la presse quotidienne, pour la collection « L'histoire racontée à tous ». Ces dernières ont toutes un caractère monumental, évoquant un passé, une histoire mais surtout un imaginaire au lecteur, à la manière du Parthénon d'Athènes pour la *Nouvelle histoire grecque* de Robert Cohen, ou de la cathédrale Sainte-Marie de Burgos pour la *Nouvelle histoire d'Espagne* de Maurice Legendre. Il s'agit de s'appuyer sur des représentations existantes pour susciter l'appétence du lecteur.

Cette appréciation esthétique de la collection offre un repérage plus aisé pour les lecteurs¹⁰⁵⁹ mais permet fonctionnellement d'instiller l'idée d'une suite, donc d'une progression, particulièrement opportune quant à l'histoire, puisque venant illustrer la continuité des temps. La force de la collection est alors d'autant plus grande et justifiée que les sujets sont différents : la forme tient lieu d'unité, notamment quand la collection réunit des thèmes aussi variés que *La guerre de Cent ans* et une biographie de *Napoléon*, comme dans « Connaissance de l'histoire » chez Fayard. Le constat vaut également pour les plumes de la collection. C'est précisément parce que peu d'éléments communs réunissent des historiens aussi différents que Léon Homo¹⁰⁶⁰ et le comte Auguste-Félix-Charles de Beaupoil de Saint-Aulaire¹⁰⁶¹, que la collection, comme cadre, institue un sens ou plutôt une marque commune aux ouvrages. Dans ce cas précis, la collection doit gommer les différences entre l'archétype de l'universitaire normalien et le diplomate d'extraction nobiliaire, et les unir sous une même forme et dans le même cadre. La critique littéraire Charlotte Rabette s'en fait le témoin au sujet de cette même collection dans ce signalement court mais particulièrement évocateur : « Dans l'intéressante collection "Connaissance de l'histoire", M. Adrien Dansette publie une étude très documentée sur la révolution de [18]48, ses effets et ses répercussions, ressenties encore de nos jours. Ces problèmes historiques sont exposés avec clairvoyance »¹⁰⁶². Le critique

¹⁰⁵⁹ Le chiffre approximatif des études de marché éditoriales, bien que postérieures à notre période, indique que 40% de la vente des livres se fait en vitrine. Voir Yves Reuter, « L'objet livre », *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, 32, 1981, *La littérature et ses institutions*, p. 105-113.

¹⁰⁶⁰ Léon Homo (1872-1957), entre à l'École normale supérieure, pour se spécialiser ensuite dans l'histoire de l'Antiquité romaine. Docteur en histoire en 1904, il occupe la chaire d'histoire ancienne à la Faculté des lettres de Lyon jusqu'en 1940. Voir Pierre Willeumier, « Léon Homo », *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 70, 1958, p. 456-447 et Charles-Edmond Perrin, « Éloge funèbre de M. Léon Homo, correspondant français de l'Académie », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 101, 3, 1957, p. 288-291.

¹⁰⁶¹ Auguste-Félix-Charles de Beaupoil de Saint-Aulaire (1866-1954), formé à l'École libre des sciences politiques, est diplomate, en mission en Afrique du Nord, puis ambassadeur en Europe. Homme de lettres, il fait paraître dans la collection « Connaissance de l'histoire », chez Fayard, une biographie de Louis XIV en 1950, intitulée *Louis XIV, 1643-1715*. Voir sa notice nécrologique dans *Le Monde* du 28 septembre 1954.

¹⁰⁶² [Charlotte] Rabette, « Carnet du lecteur », *Paris-Soir*, 868, 12 février 1943, p. 2.

insiste bien sur le cadre de la collection, dont il souligne l'intérêt d'ensemble. La diversité des auteurs s'efface derrière le visage uniforme de la collection. Les signalements ou les recensions mettent en avant la collection avant le volume : « ce livre [*Napoléon*] est le premier d'une série qui formera une véritable encyclopédie historique qui nous manquait et qui s'intitule "Connaissance de l'histoire". Les Français y trouveront et les renseignements indispensables et les raisons de faire confiance à leur avenir »¹⁰⁶³.

L'écrasante majorité des ouvrages historiques signalés est toujours évoquée comme s'inscrivant dans un cadre plus large, en l'occurrence celui de la collection. Celle-ci répond à la définition d'un « dispositif », entendu comme un agencement d'éléments différents, régi par une stratégie éditoriale¹⁰⁶⁴. Cela se remarque à la volonté de certains historiens de faire leur entrée dans une collection, à la manière de Georges Bourgin tentant de s'intégrer à la collection des « Grandes crises de l'histoire » sur la probable recommandation de son ami et collègue Félix Ponteil¹⁰⁶⁵, sans qu'il obtienne de retour positif de Fernand Aubier. Néanmoins, l'exemple montre que la collection donne une visibilité accrue des ouvrages et des historiens qui la composent. La dynamique éditoriale n'est donc plus celle d'un volume isolé, sur le modèle de l'essai d'actualité ou de l'ouvrage politique, mais d'une continuité thématique et formelle. L'ensemble participe d'une imposition d'un sens, dans la mesure où la collection institue le volume comme historique.

En définitive, l'ensemble de caractères structurels et formels fait de la collection un ensemble singulier et facilement repérable. En suivant Walter Benjamin¹⁰⁶⁶, on peut affirmer que la collection libère le livre du « flux de la marchandise », insufflant un supplément d'âme pour les ouvrages qui la composent. La typographie aérée, l'usage d'une couverture dépouillée ou statuaire, la facilité d'usage, la richesse de la présentation ou encore les caractères graphiques créent une « aura » spécifique autour des volumes réunis, qu'on ne peut assimiler à une gangue ou à une ornementation esthétique. Une fois la collection lancée, et vendue, celle-ci se pare de discours d'escorte particulièrement instructifs, amenant à poser la question des publics visés.

1.3. La conquête des lecteurs : à la recherche du public

Le développement des collections de la part des éditeurs se fait toujours dans l'espoir d'attirer un ou plusieurs lectorats définis en amont par le directeur d'édition ou le directeur de

¹⁰⁶³ « Connaissance de l'histoire », *L'œuvre*, 22 juin 1942, p. 2.

¹⁰⁶⁴ Bernard Vouilloux, « Du dispositif », Philippe Ortel (dir.), *Discours, image, dispositif. Penser la représentation II*, Paris, L'Harmattan (Champs visuels), 2008, p. 28.

¹⁰⁶⁵ Lettre de Georges Bourgin à Fernand Aubier du 3 juin 1942, ALM 5.5, Archives IMEC.

¹⁰⁶⁶ Walter Benjamin, *Je déballe ma bibliothèque. Une pratique de la collection*, Paris, Rivages (Petite Bibliothèque), 2000.

collection. Bien qu'il n'existe pas pour la période considérée d'études de parts de marché, les éditeurs fondent des espoirs sur leur capacité à séduire un ou plusieurs publics, qu'ils nomment dans leurs échanges « spécialisé », « cultivé », « savant » ou encore « large ». La collection est pensée comme un positionnement éditorial et un repère dans la production bibliographique, aussi faut-il, au départ de l'entreprise, établir une ligne éditoriale en adéquation avec le lectorat visé, ou pour reprendre l'approche fonctionnaliste de la communication d'Harold Dwight Lasswell, le *whom* en tant que « public destiné ». En ce sens, la collection est une arme éditoriale. En effet, l'inscription d'un ouvrage historique dans une collection permet de sortir de la classique typologie des écrits historiques, ventilée en quatre genres, à savoir le manuel, la synthèse, la thèse ou l'ouvrage d'érudition. Par la création d'une collection, l'éditeur atténue l'effet de spécialisation et permet de conquérir de nouveaux publics. Cependant, la profusion d'offres éditoriales vient contrarier les volontés des directeurs de collection, comme le confesse indirectement Louis Halphen en tant que co-directeur de « Peuples et civilisations », aux côtés de Philippe Sagnac :

« Le public est visiblement un peu étonné de voir sortir des presses tant d'histoires universelles. [...] Soudain tout est changé : aux devantures des libraires, vides – et pour cause – de livres d'érudition, dont nos éditeurs hésitent à faire les frais, s'étalent les couvertures multicolores de collections historiques qui toutes se proposent en apparence le même but. Le public sans doute s'y perd et réclame quelques explications »¹⁰⁶⁷.

Chaque collection tente donc de marquer et d'imprimer sa différence : la collection « Peuples et civilisations »¹⁰⁶⁸ se différencie de ses glorieuses aînées par la rupture avec les compartimentages passés. Plutôt que de prendre des règnes ou chrononymes classiques, la collection vise à restituer un passé. Au motif que l'histoire de l'humanité tient aux croisements des civilisations, la collection veut embrasser trois millénaires de civilisations, pour comprendre le passé dans son universalité¹⁰⁶⁹. La collection se refuse à une séparation entre pays ou à un cloisonnement chronologique, si ce n'est dans l'organisation générale des volumes et l'inclusion dans la collection. Les quatre premiers volumes couvrent l'Antiquité, alors que le moyen-âge est cantonné à seulement trois : la priorité est donnée à l'époque moderne avec pas moins de sept volumes, alors que l'époque contemporaine ferme la marche avec les cinq derniers volumes. En refusant les titres classiques « Histoire grecque », « Histoire byzantine », « Histoire des religions », Louis Halphen veut se dissocier à la fois des collections rivales à destination du grand public, mais aussi de l'encombrant

¹⁰⁶⁷ Louis Halphen, « La collection "Peuples et civilisations" », Histoire générale publiée sous la direction de Louis Halphen et Philippe Sagnac », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 19, avril 1928, p. 31-35.

¹⁰⁶⁸ Valérie Tesnière souligne le manque d'archives concernant cette collection. Valérie Tesnière, « L'histoire aux éditions Alcan (1874-1939) », *Vingtième siècle, revue d'histoire*, 28, 1990, p. 15-28.

¹⁰⁶⁹ Louis Halphen, au début des années vingt, fait part d'un goût modéré de la synthèse historique et d'une relative méfiance vis-à-vis de l'histoire des civilisations. Olivier Dumoulin, *Profession historien, 1919-1939 : un métier en crise ?*, Thèse de doctorat en histoire dirigée par André Burguière, EHESS, 1983, p. 90-94.

voisinage de « L'Évolution de l'humanité ». La gageure est donc de se créer un espace éditorial suffisant en se dissociant du reste de la production. L'adresse au public est claire, en promouvant les fins pédagogiques et vulgarisatrices de la collection :

« Je dirai en terminant que notre grand espoir – peut-être chimérique – serait de doter la science historique d'un ouvrage qui pût à la fois servir à la formation des jeunes historiens, auxquels l'appareil de nos notes bibliographiques doit fournir le moyen de pousser plus avant leurs études, et aider un assez large public à replacer dans leur juste perspective l'immense série des faits qui se sont déroulés dans le monde »¹⁰⁷⁰.

Chaque collection tente de creuser son sillon, pour acquérir une identité particulière, et, enfin, atteindre un ou plusieurs publics. La collection « La découverte du monde » de Gallimard, centrée sur l'histoire des grands explorateurs et voyageurs, à mi-chemin entre l'histoire et la géographie, s'adresse de manière privilégiée à un public jeune, de façon à lui ouvrir les portes des grands espaces ainsi que l'histoire de leur découverte. Pour autant, malgré la jeunesse du lectorat, l'ouvrage se définit par un souci d'une apparente vérité, qui tranche avec l'exotisme des thèmes proposés, l'ensemble des volumes constituant une « aventure [...] merveilleuse » : l'expédition d'Alexandre, les voyageurs arabes, l'exploration de l'Afrique, la découverte de l'Amérique ou encore la conquête des pôles. Le programme de la collection associe garanties d'objectivité et fascination pour la découverte des espaces inconnus. Les volumes comportent des indications de sources, la collection se définissant comme « méthodique et précise »¹⁰⁷¹. Ainsi, l'ouvrage de Blanche Trapier, *Les voyageurs arabes au Moyen âge* se clôt sur une partie d'apparence exigeante, portant sur l'« Importance historique et littéraire des relations de source arabe »¹⁰⁷², documents à l'appui. La finalité revendiquée est d'« instruire, de façon attrayante, tous ceux qui s'intéressent à la vie de la terre, à son histoire, à son visage »¹⁰⁷³. L'assignation d'une tâche d'instruction va de pair avec l'émerveillement : les ouvrages citent des sources primaires tout en décrivant des éléments pittoresques. Dans les faits, ces citations de sources tiennent davantage de l'effet de vitrine que d'une réelle volonté d'exposition d'une démarche historique¹⁰⁷⁴. Les objectifs de départ ne sont pas systématiquement les résultats définitifs et il y a fort à parier que la collection a dû attirer des lecteurs

¹⁰⁷⁰ Louis Halphen, « Peuples et civilisations », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 44, juillet 1934, p. 47-52.

¹⁰⁷¹ Quatrième de couverture de Raymond Burgard, *L'expédition d'Alexandre et la Conquête de l'Asie*, Paris, Gallimard (La découverte du monde), 1937.

¹⁰⁷² Blanche Trapier, *Les voyageurs arabes au Moyen âge*, Paris, Gallimard (La découverte du monde), 1937.

¹⁰⁷³ « Collections de la NRF, La Découverte du Monde », *Cahier de Mars des Éditions de la NRF*, 29, 325, 1^{er} mars 1941, p. 11.

¹⁰⁷⁴ L'ouvrage est durement recensé par Maurice Gaudefroy-Demombynes dans la *Revue historique*. Ce dernier note que « chaque page contient une erreur criante », et que l'ensemble est une « suite d'anecdotes encadrées de réflexions naïves ou prudhommesques ». Surtout, la partie concernant les sources est incriminée au motif que Blanche Trapier ne se fonde que sur une traduction erronée d'Ibn Battouta, plutôt que de croiser plusieurs sources. Voir Maurice Gaudefroy-Demombynes, « Notes Bibliographiques », *Revue historique*, 183, juillet 1938, p. 356.

jeunes, certes, mais aussi un public curieux des « grandes » découvertes, genre particulièrement porteur dans la littérature notamment.

Dans leur volonté de rentabilité et de profit, s'agissant d'entreprises à capitaux, les éditeurs ne s'interdisent pas de vendre leurs ouvrages au grand public, soit la masse la plus indifférenciée des lecteurs, que l'on peut assimiler, en suivant Philippe Olivera, à un « public lettré élargi »¹⁰⁷⁵. Cependant les échanges épistolaires, comme les annonces éditoriales, ciblent opportunément des publics segmentés qui guident et facilitent le travail éditorial. À ce titre, les archives de l'éditeur Fernand Aubier apportent quelques éléments concrets sur la conception d'une collection à caractère spécifiquement historique. Attaché aux études historiques et constatant l'échec de sa première collection, Fernand Aubier tente de réagir en lançant une nouvelle collection historique, en 1950, modestement nommée « Collection historique ». Fernand Aubier la confie à Joseph Calmette¹⁰⁷⁶ : elle se destine en premier lieu aux étudiants en histoire et seulement ensuite « au public cultivé », dont les contours ne sont pas précisés. Les échanges épistolaires entre l'éditeur et le directeur de collection tendent à montrer que ces publics originellement identifiés sont vite sacrifiés sur l'autel des ventes effectives. Les préoccupations concernent le bon écoulement des titres de la collection, qui lui seul peut assurer le renouvellement des titres. Seule une rotation élevée des titres peut assurer la rentabilité de la maison d'édition, au risque que celle-ci ne « stagne »¹⁰⁷⁷. Toutefois, si le cheminement de la collection échappe en partie aux éditeurs et directeurs, la volonté originelle imprime une marque en même temps qu'un chemin à suivre.

De quelles manières les éditeurs et leurs auteurs peuvent atteindre au mieux le ou les publics convoités ? L'éditeur peut jouer sur différentes caractéristiques formelles, comme vu plus haut, mais structurellement, l'ordonnancement et l'organisation du récit historique sont travaillés à l'adresse d'un public particulier. La spécificité de l'ouvrage historique est qu'il se place dans un espace indéfini entre l'ouvrage littéraire, puisque comprenant une part de récit, et l'ouvrage scientifique¹⁰⁷⁸, avec des attributs particuliers qui lui confèrent des marques de véracité. L'ensemble des collections éditoriales de nature historique se positionnent sur ce gradient entre science et littérature, qui, à bien des égards, se présente comme un dilemme théorique et pratique. Certains historiens, comme Guillaume Gros, avancent même l'idée que pour la période considérée, le choix

¹⁰⁷⁵ Philippe Olivera, « De l'édition "politique et littéraire". Les formes de la politique lettrée de la Belle Époque à l'entre-deux-guerres », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 21, 1, 2003, p. 127-151.

¹⁰⁷⁶ Originellement confiée à Joseph Calmette, Paul Lemerle en prend les rênes au début des années cinquante.

¹⁰⁷⁷ Lettre de Joseph Calmette à Fernand Aubier, datée du 13 juin 1943, ABM 6.4 Joseph Calmette, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

¹⁰⁷⁸ David Pontille, *La signature scientifique*, Paris, CNRS Éditions, 2004.

doit être tranché, amenant chaque éditeur à se positionner de manière décisive. Ainsi, au sujet des collections universitaires, il affirme que « la production universitaire reste trop spécialisée, refusant de brader l'appareil critique qui apporte la caution scientifique à ses travaux »¹⁰⁷⁹, expliquant dès lors le repli voire l'isolement de la sphère universitaire sur le marché éditorial de l'histoire, au profit des historiens polygraphes ou en rupture de ban.

La quête du grand public, gage de ventes importantes, exigerait un effort de vulgarisation de la part de l'historien et une présentation attirante de la part de l'éditeur, et les éditeurs universitaires rechignent à consentir ces sacrifices. La dimension historique de la collection complique le choix : le livre d'histoire repose sur un pacte de confiance entre l'auteur et le lecteur¹⁰⁸⁰, qui porte sur la véracité du propos. L'historien prouve la validité de son travail par des marqueurs de vérité ou des références d'administration de la preuve, comme le montre l'exemple des ouvrages universitaires où les notes de bas de pages empiètent sur la rédaction, parfois de manière importante. Il s'agit là d'un critère différenciant pour les collections qui doivent, non pas trancher, mais se placer entre les exigences de l'édition savante et les contraintes de l'édition littéraire. Fernand Aubier insiste pour sa « Collection historique » sur le fait d'insérer des notes, mais seulement des « références et renvois jugés indispensables »¹⁰⁸¹, ainsi qu'une « bibliographie raisonnée » de cinq pages : le compromis lui permet de ménager le public le plus large mais de ne pas rompre irrémédiablement avec un public savant soucieux de garanties scientifiques. Aux Presses Universitaires de France, la collection « Clio. Introduction aux études historiques » choisit nettement son camp : elle est conçue à mi-chemin entre l'ouvrage historique de vulgarisation et le manuel universitaire¹⁰⁸². Conçue elle aussi « à l'usage des étudiants et de tous les lettrés », elle donne « une bibliographie extrêmement copieuse de tous les travaux antérieurement parus sur le sujet du chapitre traité, et de plus un jugement critique sur la valeur de ces ouvrages, parfois un résumé sommaire qui fixe l'état de telle question controversée »¹⁰⁸³. Le parti pris diffère de celui de Fernand Aubier, davantage tourné vers l'exposition de problématiques économiques, sociales et culturelles. La priorité de « Clio » est donnée à l'exhaustivité des connaissances. Des notices bibliographiques abondantes ou la présence d'un système de renvoi numérique sont autant de marqueurs de

¹⁰⁷⁹ Guillaume Gros, « Jacques Bainville entre histoire et journalisme », dans Olivier Dard et Michel Grunewald (dir.), *Jacques Bainville, profils et réceptions*, Bruxelles, Peter Lang, 2010, p. 19.

¹⁰⁸⁰ Paul Ricœur, « L'écriture de l'histoire et la représentation du passé », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 55, 4, 2000, p. 731-747.

¹⁰⁸¹ « Plaquette de présentation pour la Collection historique », Archives Aubier Montaigne, S12 Miscellanées, IMEC.

¹⁰⁸² Voir Annexe 12 : Publicité pour la collection « Clio. Introduction aux études historiques », en quatrième de couverture de *L'état de demain, théorie et réalisation d'une démocratie parlementaire en France*, de Mehand Tazerou, aux Presses universitaires de France, en 1936.

¹⁰⁸³ Charles Bourgeat, « Revue des revues 1933 », *Société d'histoire et d'archéologie du Gers*, 35, 1934, p. 101-102.

scientificité. Parmi les paramètres sur lesquelles l'éditeur peut jouer, la facilité du discours ou, à l'inverse, la sévérité du texte sont des critères de choix, mais qui ne peuvent être harmonisés qu'à la réception du manuscrit.

Au reste, une collection, même conçue de façon sophistiquée en amont, peut échouer en aval, soit parce qu'elle ne chemine pas jusqu'à son public ou bien car elle naît dans un contexte de concurrence éditoriale trop importante. C'est notamment le cas de Fayard, qui n'édite que 15 ouvrages prévus sur les 25 de sa collection « Connaissance de l'histoire », originellement censée former à terme « un cycle complet qui engloberait l'histoire universelle ». Celle-ci se place sur le terrain de la connaissance mais en se refusant à donner un appareil critique ou des indications bibliographiques. Les ambitions, quoique plus modestes que pour les « Grandes Études Historiques », visent le grand public. Ce récit linéaire, aux informations chronologiques et factuelles, réputé être plus pédagogique, ne trouve pas son lectorat : la trop grande ambivalence de la collection ainsi que la concurrence interne et externe empêchent sa bonne marche. À l'autre extrémité du spectre éditorial, un éditeur universitaire comme les Presses Universitaires de France multiplie les collections au début des années quarante, afin de se diversifier et de renouer avec la prospérité. Dans ce contexte, la généraliste, mais fortement historique¹⁰⁸⁴, « Petite bibliothèque du peuple » cumule les défauts du péché politique originel, en étant connotée au redressement national pétainiste¹⁰⁸⁵, et pâtit de l'ombre portée de sa grande sœur « Que sais-je ? ». François Perroux avait lancé l'idée de cette collection, instructive et formatrice, soutenue ensuite par Robert Delavignette et Paul Angoulvent¹⁰⁸⁶.

Quelles sont les raisons de l'échec éditorial d'une collection d'histoire ? Deux d'entre elles peuvent au moins être avancées. La première est l'usure de certaines formes de collection. Les créneaux éditoriaux étant occupés par des collections plus ancrées dans le paysage, les nouvelles entrantes ne peuvent espérer s'établir durablement. En effet, si les collections historiques s'installent dans le temps long avec une durée moyenne d'existence assez longue, cette longévité s'inscrit en trompe-l'œil. Chaque genre, de la collection scientifique à l'histoire thématique, est typifié par une collection particulière, et les copies ne peuvent espérer concurrencer l'originale. La seconde, corollaire de la première, est due à l'inflation des titres. La création continue de collections

¹⁰⁸⁴ La collection ne compte pas moins de six ouvrages historiques au lancement de la collection en 1941, ayant pour thème l'histoire de l'Europe, des colonies, de la bourgeoisie, de la paysannerie, de la formation de la France, ou encore de la conquête de l'Amérique du nord.

¹⁰⁸⁵ Elle est conçue comme « un moyen de culture et un instrument de travail ». Voir Valérie Tesnière, *Le quadrigé : un siècle d'édition universitaire, 1960-1968*, Paris, Presses universitaires de France, 2001, p. 321.

¹⁰⁸⁶ François Denoël (dir.), *François Perroux*, Lausanne, Éditions L'Âge d'homme (Les Dossiers H), 1990, p. 257.

historiques, et la politique de densification des catalogues éditoriaux, amène une situation concurrentielle qui limite mécaniquement les ventes, et donc les possibilités de création de collection, malgré l'intérêt grandissant du public.

Ce dernier point se comprend mieux par l'étude d'une politique éditoriale, comme celle de la maison Hachette. Le cas de la plus grande maison d'édition française permet de comprendre la différenciation des collections qui suit, de près, celle des publics, malgré la parenté formelle qui les unit. En effet, Hachette, par son emprise sur le marché éditorial, peut multiplier les collections historiques et ainsi occuper différents segments, de la collection de vulgarisation à la collection adressée au public lettré. La lecture des registres de la maison d'édition¹⁰⁸⁷ renseigne sur la politique éditoriale en matière d'histoire d'Hachette et en particulier sur la répartition, ainsi que la hiérarchisation, des collections. Il apparaît de manière explicite que l'ensemble des collections est régi par un gradient de scientificité des propos. Si l'on écarte les collections historisantes plus proches du récit d'évasion, à l'aspect « pittoresque et insolite », à la manière de « Récit d'autrefois », les collections historiques ont pour mission d'apporter une forme de vérité historique doublée d'un caractère incarné et vivant.

« L'histoire racontée à tous » constitue la première entrée dans le catalogue. Destinée comme son nom l'indique au grand public, elle ne constitue pour autant une histoire au rabais. Maurice Labouret, son directeur, recrute des historiens reconnus pour l'écriture des volumes mais ces mêmes volumes doivent être conçus dans une volonté de clarté, à l'adresse du plus grand nombre. Les noms des volumes sont exempts de tout accompagnement de la part des historiens, en se contentant de rappeler à la fois la période étudiée et le caractère « nouveau » de l'histoire présentée, et en suivant, dans le texte cette fois, une progression chronologique linéaire. Un temps nommée « Le côté de l'histoire », la collection « De l'histoire » fait figure de deuxième seuil. Le volume sera « rédigé d'une façon vivante, colorée, pittoresque, détaillée » mais aussi « authentiquement anecdotique ». Le succès de la collection repose donc sur ce fragile équilibre entre l'aspect divertissant du pittoresque et de l'insolite, et la véracité des faits avancés. Les préoccupations de l'éditeur ne semblent pas pleinement scientifiques mais pour autant, les signatures de la collection montrent que le directeur de la collection a recherché des auteurs plutôt spécialisés et ayant fait leur preuve dans la quête du grand public, à l'image de Joseph Calmette, Georges Izard ou Robert Burnand. « Les grandes époques de l'histoire » représente un autre versant du catalogue où cette fois les volontés de l'éditeur sont plus ambitieuses, s'agissant de lier une

¹⁰⁸⁷ Registres Hachette 1929-1938, Tome 11, Fonds Hachette, IMEC.

époque à une ou des personnalités. La couverture, toujours personnifiée grâce aux représentations de Napoléon, de Louis XIV ou de Pierre le Grand, vient redoubler le titre. Cette collection se rapproche d'une histoire plus littéraire, où l'historien doit donner le sens d'une époque, sur le modèle des « Grandes Études Historiques » du rival Fayard. La présence de Pierre Gaxotte n'est donc pas anodine, s'agissant du directeur de la collection la plus en vue sur le marché éditorial.

Aux côtés de ces collections d'histoire générale, deux collections thématiques viennent s'ajouter au catalogue, à savoir « L'histoire de la Révolution et de l'Empire », dirigée par Maurice Labouret, mais dans les faits, œuvre de Louis Madelin, l'« Histoire des religions » d'Albert Dufourcq, et enfin les « Vies illustres » dirigées par André Gain. La ligne éditoriale de la maison Hachette est respectée : ces collections s'adressent au grand public, tout en présentant des garanties de sérieux. Ainsi les questions religieuses exigent des volumes « strictement objectifs » : bien que le volume ne comporte pas de références bibliographiques, l'éditeur fait un pas vers les exigences scientifiques en faisant figurer quelques notes explicatives, toujours dans une volonté d'explicitation et de pédagogie à l'égard de son lectorat, comme le montre le fourreau d'accompagnement du volume sur *Le christianisme moderne et contemporaine, de la Renaissance féodale à nos jours*, qui mentionne « Un millénaire de combats, un rayonnement de hautes figures spirituelles ». La spécialisation et la thématisation des collections permet à Hachette de se lier à des publics nouveaux, potentiellement intéressés par la période révolutionnaire ou une thématique religieuse.

Cette étude d'une politique éditoriale historique de la part du plus grand éditeur français montre la tension entre le soin apporté à la vérité historique et de l'autre la conquête du grand public. Chaque collection propose un compromis différent et cultive sa différence par une proposition, mais aussi par la priorité donnée à l'accessibilité du récit et à la précision des faits retranscrits. La politique éditoriale d'Hachette, exemplaire, est à géométrie variable, où une collection n'est jamais l'exact décalque d'une autre. Au sein du catalogue, les publications peuvent s'équilibrer entre elles, notamment entre collections populaires à bas coût, rentables, et des publications plus statutaires. L'ensemble des collections participe d'un positionnement éditorial, ouvertement dirigé vers le grand public, à la mesure de l'emprise d'Hachette sur le marché hexagonal. Au reste, les emprunts, internes et externes, aux collections rivales sont perceptibles, ouvrant à la voie à une étude, cette fois croisée, des collections historiques.

2. Les logiques concurrentielles entre collections

Les intérêts des collections historiques sont multiples : elles permettent une plus grande organisation, une division du travail et l'assurance d'une visibilité, aux yeux des critiques comme

des publics. Cependant, le mouvement continu de création des collections aboutit à une situation de grande concurrence entre les acteurs du marché éditorial¹⁰⁸⁸. De façon à maintenir ou accroître leurs parts de marché, ces derniers tentent de densifier leurs catalogues au moyen de collections prestigieuses ou d'innovations, rapidement imitées en cela par d'autres éditeurs. Ce phénomène d'entraînement alimente une riche production, à tel point qu'il est fréquent de voir un historien en position de cumul éditorial, soit auteur dans deux collections de maisons différentes ou même dans la position paradoxale d'un directeur de collection dans l'une et auteur dans l'autre, comme pour Joseph Calmette et Pierre Gaxotte. Cette logique concurrentielle se remarque à propos de créneaux éditoriaux qu'il convient d'étudier, de la grande collection historique, à la collection thématique moins statutaire mais plus innovante. Ainsi, le discours historique se diffuse dans une foule de collections concurrentes, qui rivalisent entre elles pour conquérir « le grand public » tant décrit dans les échanges épistolaires, mais davantage défini quantitativement par l'écoulement d'un tirage que qualitativement.

Il convient donc de changer d'échelle d'analyse en envisageant non pas la politique de collection d'une maison mais de croiser les catalogues pour comprendre les dynamiques croisées, enchâssées et communes à l'ensemble des éditeurs. En effet, le rythme continu de création de collection tient à la logique concurrentielle. En ce sens, le lancement d'une collection répond autant à un besoin qu'à une opportunité pour l'éditeur. Il s'agit d'abord de répliquer à l'audace des rivaux, d'où un processus d'imitation ou de marquage entre éditeurs¹⁰⁸⁹. Dans cette logique, ces derniers se marquent les uns les autres en se positionnant sur des sous-genres éditoriaux, dont il faut faire la typologie, pour mieux souligner les césures structurelles, entre collections académiques et collections universitaires, collections ouvertes ou fermées, ainsi que les nouveautés fondatrices que constituent les collections populaires ou thématiques. Chemin faisant, l'histoire apparaît autant comme un bien culturel qu'un « goût » produit.

2.1. La ligne de partage entre collections académiques et collections universitaires

Une des principales lignes de fracture oppose les collections dites académiques et les collections d'histoire universitaire, soit deux catégories différentes de l'entendement. En effet, les

¹⁰⁸⁸ Roger Chartier, Henri-Jean Martin et Jean-Pierre Vivat, *Histoire de l'édition française, t. 4, Le livre concurrenté, 1900-1950*, Paris, Fayard, 1986.

¹⁰⁸⁹ Ce phénomène été bien mis en évidence par Benoit Marpeau en s'appuyant sur les filiations existantes entre collections rivales, notamment entre la « Bibliothèque scientifique internationale » de Baillière puis Alcan, dirigée par Émile Algave et la « Bibliothèque de Philosophie scientifique » de Flammarion, lancée en 1902 sous la direction de Gustave Le Bon. Benoit Marpeau, « La « Bibliothèque de philosophie scientifique » de Flammarion », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 57, 4, 2010, p. 185-210.

offres éditoriales à caractère historique, abondantes pour la période, sont distinctes et segmentées, comme l'observent les commentateurs de l'époque : « Surgissent un peu de tous côtés les collections d'histoire qui, d'un biais ou de l'autre, tiennent davantage de l'histoire romancée que de l'histoire critique. C'est une méthode de facilité qui, pour le lecteur comme pour l'écrivain, a son prix »¹⁰⁹⁰. Au demeurant, les classifications de l'époque doivent être interrogées, en ce qu'elles révèlent des formes particulières d'histoire. Ces types de collections gagnent à être compris dans leurs différences réciproques.

Le premier ensemble est défini, dans les échanges comme dans les recensions, comme « académique » au sens de la valorisation de conventions implicites¹⁰⁹¹. Mais cet ensemble peut aussi se définir par un rapport étroit avec les membres de l'Académie française, dont les représentants du courant font partie ou gravitent autour, que ce soit en tant qu'immortels ou membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ou de l'Académie des Sciences morales et politiques. Volontiers dépréciées par les historiens universitaires pendant la période¹⁰⁹², ces collections par extension qualifiées d'« académiques », tout comme les œuvres qui les composent, sont souvent écartées des études d'historiographie, aux motifs qu'elles sont subjectives et fortement connotées politiquement à la droite de l'échiquier politique, qu'elles ne répondent pas aux canons méthodologiques d'une discipline historique, et que les collections scientifiques sont plus fécondes en termes de connaissances pour la période. Cependant, ces collections d'histoire académique relèvent pleinement, pour les contemporains, des études historiques et, à ce titre, sont perçues et commentées dans le même cadre que les collections universitaires ou scientifiques, comme tendent à le montrer les recensions dans les revues, les hebdomadaires et les institutions de référence. Par ailleurs, les ventes importantes de ce type de collection d'histoire nécessitent d'étudier les raisons éditoriales de ce succès massif, non pas pour comprendre les raisons d'un achat, mais pour mieux analyser la pérennité de ces collections dans le temps. À ce titre, la relation entre les sphères académique et universitaire, en tant que formes génériques d'histoire, est capitale pour comprendre la répartition dyadique des collections d'histoire. Toutes les interprétations qui tendraient à délaissier l'une de ces deux parties pour mieux souligner soit la modernité scientifique, soit le caractère

¹⁰⁹⁰ Simon Delacroix, « Deux nouvelles entreprises historiques », *Bulletin de l'Institut catholique de Paris*, 25 juillet 1935, p. 215-224.

¹⁰⁹¹ s. v. « Académique », *Dictionnaire de l'Académie française*, 8^e édition, Paris, 1932.

¹⁰⁹² Philippe Ariès l'indique dans le deuxième chapitre, « L'histoire marxiste et l'histoire conservatrice » du *Temps de l'histoire* : « On aurait tort de la négliger ou de l'éreinter avec la hauteur pédante dont témoigna alors la Sorbonne dans ses comptes rendus de la *Revue historique* ». Voir Philippe Ariès, *Le Temps de l'histoire*, Paris, Éd. du Seuil (L'Univers historique), 1986, p. 47.

politique de l'autre, constituent, à l'évidence, autant de mutilations du champ éditorial des collections historiques.

La plus grande représentante de ces collections académiques est la collection de Fayard, les « Grandes Études Historiques »¹⁰⁹³, qui réunit la fine fleur des historiens académiques. Pierre Gaxotte, pur produit de la méritocratie républicaine, normalien, agrégé d'histoire, mais proche d'Arthème Fayard¹⁰⁹⁴, fait fonction de directeur de collection et réunit sous son autorité une écurie d'auteurs¹⁰⁹⁵, au profil assez semblable, comprenant, entre autres, Frantz Funck-Brentano, Jacques Bainville, Octave Aubry, Louis Bertrand, André Maurois et Pierre Gaxotte lui-même. Il s'agit en bonne partie d'« hommes de lettres », parfois décrits comme des « mémorialistes », vivant de leurs plumes : cela répond à une volonté du directeur de collection de ne pas se fier à des « auteurs inconnus »¹⁰⁹⁶, mais plutôt à des signatures renommées et estimées.

Leur caractère historien est débattu par les spécialistes d'historiographie : Philippe Olivera n'utilise pas l'appellation d'historien, et les caractérise comme des « littérateurs conservateurs »¹⁰⁹⁷ alors qu'Olivier Dumoulin ne les prend pas en compte en tant que « professionnels » de l'histoire, constitués de « chartistes nostalgiques » et de « sorbonnards républicains »¹⁰⁹⁸. Le reste des auteurs est constitué d'autodidactes de l'histoire, d'historiens en rupture de ban ou d'institution, mais aussi de quelques historiens universitaires. Les historiens dits « professionnels » ne sont que très peu engagés dans la collection : leur faible part est cantonnée à la partie antique, à l'image de Ferdinand Lot, rationaliste, agnostique, républicain, dont la présence dans la collection surprend, tout comme celle de Léon Homo, ainsi que l'exception constituée par Eugène Cavaignac s'explique par une proximité politique et intellectuelle avec l'idéologie maurrassienne. On y compte davantage de polygraphes, non spécialisés, à l'instar d'Auguste Bailly¹⁰⁹⁹, particulièrement prolixe, comme l'attestent ses ouvrages sur des sujets aussi divers que l'histoire de Byzance, la guerre de Cent Ans, Richelieu, Jules César. Les différentes formes de reconnaissances, sous la forme de valeurs sociales

¹⁰⁹³ Sophie Grandjean, *L'évolution de la Librairie Arthème Fayard de 1857 à 1936*, thèse de doctorat sous la direction de Jean-Yves Mollier, 1996.

¹⁰⁹⁴ Pierre Gaxotte, *Les autres et moi*, Paris, Flammarion, 1975.

¹⁰⁹⁵ Le terme d'« écurie » est utilisé par Robert Escarpit, comme une « collectivité-témoin », imprimant un style et une personnalité à une ligne éditoriale. Robert Escarpit, *Sociologie de la littérature*, Paris, Presses universitaires de France (Que sais-je), 1958.

¹⁰⁹⁶ Pierre Gaxotte, *Les autres et moi*, Paris, Flammarion, 1975, p. 257.

¹⁰⁹⁷ Philippe Olivera, « Édition d'histoire », Christian Delacroix, François Dosse, Patrick Garcia et Nicolas Offenstadt (dir.), *Historiographies, I, Concepts et débats*, 2006, p. 112-123.

¹⁰⁹⁸ Olivier Dumoulin, *Le rôle social de l'historien, de la chaire au prétoire*, Paris, Albin Michel, 2003, p. 231.

¹⁰⁹⁹ Auguste Bailly (1878-1967) est normalien et agrégé de lettres. Professeur de lettres. Romancier, biographe, critique littéraire, il investit l'histoire par le biais de biographies et par l'étude d'époques marquantes. Voir Georges Hacquard, *Histoire d'une institution française, l'École alsacienne. L'école de la légende, 1891-1922*, Paris, J.J. Pauvert - Éditions Suger, 1987, p. 243-245.

– des prix honorifiques aux postes prestigieux –, permettent une crédibilité de la collection, à défaut d'une valeur scientifique. Les historiens de la collection tirent leur autorité de leur proximité avec les institutions par lesquelles elles contrôlent les productions culturelles, en l'occurrence historiques, comme l'Académie française. En l'absence de capital symbolique¹¹⁰⁰ spécifiquement historien, la légitimité est institutionnelle et les présences médiatiques sont multiples, de la grande presse aux multiples conférences en province.

Si l'écurie d'auteurs ne constitue pas une fraternité professionnelle, comparable à celle de « Peuples et civilisations », elle prend corps autour d'une adhésion partagée aux valeurs nationales et conservatrices. La cheville ouvrière de la collection est la fameuse *Histoire de France* de Jacques Bainville, lancée en 1924, vendue à 340 000 exemplaires quarante ans plus tard¹¹⁰¹. Mais à scruter de près l'ensemble de la collection, c'est bien la collection, entendue comme un tout, qui constitue une histoire politique de la France, à l'image du volume de Louis Reynaud¹¹⁰², *Français et Allemands, Histoire de leurs relations intellectuelles et sentimentales*, qui reste fidèle à l'esprit de la collection, en mettant à profit son étude historique pour mieux enjoindre la France à un langage de fermeté face à son voisin allemand. L'absence d'assertion de la preuve, la forme littéraire du récit historique ainsi que le choix des sujets s'adressent plus particulièrement à un lectorat cultivé, plutôt aisé, soucieux de s'instruire et de se conformer à une culture classique, facilitant la compréhension des enjeux du présent. L'encart publicitaire des « Grandes Études Historiques » révèle les prétendus intérêts de celle-ci :

« Vous ne comprenez rien à la lecture des journaux si vous ne pouvez vous reporter, pour compléter votre information, à un guide qui vous dise quels sont les hommes dont on vous parle, où se déroulent les événements qu'on vous narre, dans quelles conditions ils sont survenus. [Les Grandes Études Historiques] ne ressemble en rien à la science austère et rebutante qu'on tenta de vous inculquer. Vous apprendrez, en l'ouvrant, que [...] l'histoire peut être vivante »¹¹⁰³.

¹¹⁰⁰ Gisèle Sapiro, « Modèles d'intervention politique des intellectuels. Le cas français », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 176-177, 1, 2009, p. 8-31.

¹¹⁰¹ Le chiffre est donné pour l'année 1961 dans François Genton (dir.), *1900-2000, Cent ans de regards français sur l'Allemagne*, Grenoble, Université Stendhal-Grenoble (Chroniques allemandes), 2002, p. 75. William R. Keylor donne sensiblement le même chiffre, avec 293 300 exemplaires vendus jusqu'en 1969, William R. Keylor, *Jacques Bainville and the Renaissance of Royalist History in XXth Century, France*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 1979, p. 327-328.

¹¹⁰² Louis Reynaud (1876-1947), normalien, docteur ès lettres, est professeur de littérature étrangère à l'Université de Poitiers, puis Clermont-Ferrand et Lyon. Spécialiste de germanistique, son travail reprend le principe des nationalités, dans une perspective historique et philosophique, et est abondamment repris par l'Action française. Sa grille de lecture nationaliste voit l'opposition entre France et Allemagne : l'une est l'incarnation de la civilisation, alors que la seconde grandit en cultivant sa duplicité, en s'inspirant des autres nations tout en utilisant une forme de violence. Voir Michel Grunewald, « Les germanistes français et le maurrassisme : le cas de Louis Reynaud », Olivier Dard, Michel Leymarie, Neil McWilliam (dir.), *Le maurrassisme et la culture, L'Action française. Culture, société politique*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2010, p. 131-146.

¹¹⁰³ Encart publicitaire dans le *Journal des débats politiques et littéraires*, 24 avril 1932, p. 4.

Selon l'annonce, l'aspect utilitaire se joint au plaisir de lecture. Quant au caractère vivant, il est permis par l'étude de thèmes portant préférentiellement sur les périodes de l'Ancien régime, en 1926, du Premier Empire, en 1931, de la Renaissance, en 1935. Et si la Révolution française, en 1928, et la Troisième République, en 1935, ont leur propre volume, c'est au prix d'une lecture conservatrice et réactionnaire. Le succès de la collection repose sur un classicisme de bon aloi, tant à propos de l'aspect extérieur que des thématiques développées : la sobriété du livre sous-entend que le fond importe plus que la forme. Un format in-12 réduit, héritier des ouvrages de nature politique de la Belle Époque¹¹⁰⁴, une couverture sans ornement esthétique et un auteur renommé sont les marqueurs principaux de la collection. Le choix d'une couverture épurée montre la volonté de s'aligner sur des ouvrages purement littéraires et participe d'une logique de sacralisation de l'auteur. Le volume vaut davantage par son sujet que par d'éventuelles garanties scientifiques ou des prolongements documentés comme des extraits de textes ou des illustrations. Les sujets révèlent l'option prise de tableaux thématiques, que l'on peut regrouper dans les catégories suivantes : événements politiques, avènements-couronnements et révolutions. L'éclat du style et la perspicacité du jugement sont les deux qualités de la collection les plus régulièrement saluées par la critique, et participent autant à l'image d'une littérature historique de vulgarisation que d'une étude de psychologie historique. Pierre Gaxotte, en tant que directeur de collection, se tient à distance des deux dangers que constituent l'érudition et l'anecdotique. Le sens général est privilégié face à l'abondance de détails, alors que la collection se tient à l'écart du danger du pittoresque ou de la vie romancée, pour mieux se différencier de la littérature historique. Octave Aubry en offre un bel exemple, en étant auteur d'un volume sur le Second Empire en 1938. Plutôt porté sur les biographies historiques, savamment mêlées d'éléments de la « petite histoire », il se consacre essentiellement à la dynastie napoléonienne. Mais son volume des « Grandes Études Historiques » n'est pas dans la même veine que les autres ouvrages de sa bibliographie, ce qui permet de comprendre le travail de commande, spécifique, pour les « Grandes Études Historiques ». S'il cherche à rendre présent le Second Empire par quelques effets, sur la « fête impériale », les décors du château des Tuileries ou de Compiègne, il consacre un chapitre entier à la vie sociale et intellectuelle du Second Empire, et pénètre dans la mentalité de Napoléon III lors du désastre de Sedan ou à propos de la fascination italienne, dans la veine de la « psychologie historique » d'alors. Octave Aubry, comme les autres auteurs de la collection, énonce un jugement sur les faits historiques, du manque d'autorité du pouvoir napoléonien aux réalisations économiques, avec une pointe de nostalgie amère. Les marqueurs de la collection sont clairement établis, de l'intérêt pour

¹¹⁰⁴ Philippe Olivera, « De l'édition « politique et littéraire ». Les formes de la politique lettrée de la Belle Époque à l'entre-deux-guerres », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 21, 1, 2003, p. 127-151.

les grandes figures d'une époque, analysées personnellement, au sens et à la portée d'une époque, restitués de façon vivante et dynamique.

La collection multiplie les paradoxes : la garantie de l'impartialité du jugement historique, pourtant affichée dans la presse, semble incompatible avec les prises de positions conservatrices des auteurs qui la composent. De même, la documentation étendue, établie par une bibliographie méthodique, contribue à prouver les propos de l'auteur, mais les citations sont rares et l'emploi des sources subjectif et partial comme dans le cas de la *Révolution française* de Pierre Gaxotte, où ce dernier valorise des libelles et des mémoires de l'époque, souvent issus de la main de témoins engagés. Le récit historique s'assimile à une reconstitution, dont le lecteur s'attend à ce qu'elle soit à la fois véridique et vivante. Si Pierre Gaxotte s'assigne un devoir d'instruction, la tâche en est facilitée par l'émotion et le caractère sensible du travail historique. Les volumes doivent restituer le tragique de l'histoire, quitte à appuyer le propos comme lorsqu'Auguste Bailly fait de la France de 1643 un royaume menacé par la mort du Roi, les dangers extérieurs et les trahisons. Le *Frédéric II* de Pierre Gaxotte le prouve aussi : ce dernier restitue le parcours biographique de Frédéric II, en montrant les traits caractéristiques de sa personnalité face aux événements. Cette dimension incarnée de l'histoire la distingue implicitement du rationalisme universitaire, et dans la conception des auteurs, un volume des « Grandes Études Historiques » est perçu comme un exercice de style, intuitif, enlevé et humain, en totale opposition aux tableaux déshumanisés de l'histoire universitaire.

L'ensemble de la collection connaît un succès colossal, emmené par la figure de proue que constitue l'*Histoire de France* de Jacques Bainville. Une anecdote, qui en dit moins sur la réalité des faits que sur le mythe suscité, rapporte qu'un employé de la maison calcula, en 1947, qu'en empilant les deux millions et demi d'ouvrages de la collection vendus jusque-là, on eût pu atteindre vingt fois l'altitude du Mont-Blanc¹¹⁰⁵. Avec le recul, et davantage de mesure, Pascal Ory indique que « jusque dans les années 1960, ce sera la seule littérature historique à succès de l'édition française »¹¹⁰⁶. Conscient de la position de force de sa collection, Arthème Fayard en joua, en vantant dans ses encarts publicitaires « la célèbre collection “Les Grandes Études historiques” » ou plus modestement « la plus belle collection historique de notre temps ». Celle-ci devient au cours de la période un « nom », un label éditorial qui tend à dominer celui d'Arthème Fayard. Ce label exerce un effet performatif dans la mesure où les volumes deviennent, par leur format et la dynamique sérielle, des grandes études historiques, soit une marque particulière. Un point montre

¹¹⁰⁵ Le fait est relaté dans René Pomeau, « Culture et société », *Revue des sciences morales et politiques*, 1, 1998, p. 100.

¹¹⁰⁶ Pascal Ory, « Gaxotte (Pierre) », Jacques Julliard et Michel Winock (dir.), *Dictionnaire des intellectuels français*, Paris, Éd. du Seuil, 1996, p. 528.

l'assise éditoriale de la collection : une fois publiés, Pierre Gaxotte ne fait pas réactualiser les ouvrages, qui s'installent durablement dans le paysage éditorial, comme le montre le tableau des rééditions : de ce point de vue, la collection vieillit bien, répondant à l'inquiétude originelle de Jacques Bainville en 1924¹¹⁰⁷. Au terme de la période, les « Grandes Études Historiques » sont installées comme un panthéon académique.

Comment expliquer le succès remarquable de cette collection ? Il est difficile d'établir avec exactitude si cette réussite répétée vient du cadre porteur de la collection ou si celle-ci vient de la réputation des auteurs réunis, rompus à l'exercice et aux contraintes de l'édition. La collection bénéficie d'une promotion importante dans la presse et de recensions dans les revues spécialisées, à tel point que les parutions sont attendues, et que la collection installe un rituel ; à savoir la sortie du dernier volume des « Grandes Études Historiques », par nature « impatientement attendu »¹¹⁰⁸ comme le souligne Maurice Reclus. Les volumes de la collection doivent être pris pour des « coups » éditoriaux dont le mécanisme est reproduit avec constance et application, comme le souligne Charles Benoist mettant en valeur « une collection dont la valeur s'est affirmée, entre autres preuves, par les succès éclatants et durables du *Louis XIV* de M. Louis Bertrand, de l'*Histoire de France* de M. Jacques Bainville, de l'*Ancien Régime* de notre confrère M. Frantz Funck-Brentano, de la *Révolution française* de M. Pierre Gaxotte »¹¹⁰⁹. Ils peuvent se mesurer à leurs réussites plutôt qu'aux innovations : la collection ne propose pas de rupture historiographique majeure. Cela rejoint les préoccupations éditoriales puisque le public de la collection est qualifié de « conservateur », et constitué d'« héritiers menacés »¹¹¹⁰. Le positionnement politique de l'ensemble apparaît clairement et avec constance pour la période, à tel point que le terme de « collection militante » peut être avancé. « La collection des Grandes études historiques a été menée dans un esprit politique qui n'est point le nôtre »¹¹¹¹ indique la *Renaissance*, revue d'Henry Lapauze au ton moderne et progressiste. Marie de Roux¹¹¹², auteur de *La Restauration*, mobilise des sources nouvelles pour son étude, notamment le fonds Bourbon, aux archives du ministère des Affaires étrangères, ainsi que des correspondances et notes nouvelles. L'auteur, aux convictions ouvertement royalistes, tient à broser un portrait impartial de la période, en établissant les carences et les mérites des deux régimes

¹¹⁰⁷ Jacques Bainville, « Comment on écrit l'histoire », *La Revue universelle*, 17, 15 avril 1924, p. 186.

¹¹⁰⁸ Maurice Reclus, « Lectures historiques », *Le Temps*, 17 juin 1933, p. 3.

¹¹⁰⁹ Charles Benoist, « La Restauration, par M. le marquis de Roux », *Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques : comptes-rendus des séances*, janvier 1931, p. 531-532.

¹¹¹⁰ Philippe Ariès, *Le temps de l'histoire*, Paris, Éd. du Seuil, 1986, p. 61.

¹¹¹¹ « Les livres politiques, La Révolution française, par M. Pierre Gaxotte », *La Renaissance : politique, littéraire et artistiques*, 25 mai 1929, p. 14.

¹¹¹² Marie de Roux (1878-1943) est avocat de profession, et historien à ses heures. Influencé par les historiens contre-révolutionnaires, son engagement antidreyfusard et germanophobe le rapproche de l'Action française. Anne-André Glandy, *Le marquis de Roux (1878-1943)*, Poitiers, SFIL, 1957.

successifs. Néanmoins, le propos de l'ouvrage assimile la restauration monarchique à la restauration du pays dans son ensemble, et l'auteur regrette que les passions vengeresses aient précipité la fin d'un régime de l'ordre et de la stabilité. Les « Grandes Études Historiques » fonctionnent sous un dispositif visiblement neutre, mais dont le contenu politique est implicite. Par ses caractéristiques formelles et sa coloration politique, la collection a valeur de repère : Lucien Febvre indique bien à propos de l'*Histoire de la Chine* de René Grousset qu'il s'agit d'un « volume maniable de 428 pages, qui [se] présentera, sous l'aspect extérieur d'un roman »¹¹¹³. Pour preuve, les brèves concernant les actualités éditoriales stipulent que l'on attend « un Bainville » ou « le Louis XIV de [Pierre] Gaxotte ». La collection est positivement perçue comme un point d'équilibre entre une histoire pleinement véridique et une autre davantage orientée vers la geste littéraire :

« Entre ces deux extrêmes, l'un qui repose sur le fait et le document, l'autre qui est davantage un exercice littéraire où l'esprit se donne libre carrière, n'y aurait-il pas une place fort honorable où l'histoire revêche et rébarbative s'humaniserait pour donner aux lecteurs moyens que nous sommes, en même temps que la récréation que nous cherchons, un aliment spirituel sérieux ? »¹¹¹⁴.

Le succès des « Grandes Études Historiques » se mesure à l'influence qu'elle exerce dans son sillage. En effet, nombreux sont les éditeurs à s'inspirer du succès d'Arthème Fayard, quitte à reprendre tels quelles les œuvres, mais sous un autre format, après accord avec les éditions Fayard, comme le font les frères Wittman, dans leur collection « Les maîtres de l'histoire » chez Plon, initiée en 1933, qui reprend notamment *La Troisième République* de Jacques Bainville ou *La Révolution française* de Pierre Gaxotte. D'autres éditeurs, rivaux de la maison Fayard, s'essayaient à créer des collections comparables. Les éditions Denoël se lancent dans une « Collection historique » en 1943, en faisant paraître un volume intitulé *Louis XVI* de Maurice de la Fuye : l'intention est bien de concurrencer les « Grandes études historiques, par une « tenue remarquable, [...] original et pittoresque, [...] vivante ». D'un « tableau de mœurs aux peintures tragiques »¹¹¹⁵, le portrait est volontairement orienté favorablement, faisant de Louis XVI un roi incompris, mort en martyr. Bernard Grasset tente ainsi de lancer la collection des « Leçons du passé », en la confiant à Marcel Boulenger et Pierre Bessand-Massenet. Ce dernier est attaché à une histoire sentimentale, « pathétique sans avoir besoin de la romancer »¹¹¹⁶. Le programme de la collection est à lui seul un condensé des caractéristiques de l'histoire académique dont le prospectus assure qu'elle « n'a aucun arrière-pensée politique » :

¹¹¹³ Lucien Febvre, « René Grousset, Histoire de la Chine », *Mélanges d'histoire sociale*, 6, 1944, p. 122.

¹¹¹⁴ Maurice Randoux, « Les grandes études historiques », *Journal des mutilés, réformés et blessés de guerre*, 5 juillet 1936, p. 3.

¹¹¹⁵ Publicité dans « Le cabinet de lecture », *Je suis partout*, 5 novembre 1943, p. 6.

¹¹¹⁶ Jean Lucas-Dubreton, « Bonnes feuilles, La manière forte par J. Lucas-Dubreton », *L'Œuvre*, 4 février 1930, p. 5.

« Les œuvres qu'elle réunira mettront en lumière les principales figures d'homme d'État, de princes, d'écrivains ou de capitaines qu'a suscitées depuis quatre siècles la cause de l'ordre et de la paix sociale. Elle attirera l'attention sur ceux qui, pour sauver une civilisation fragile, luttèrent contre les entreprises des démagogues et des politiciens démolisseurs ceux qui, aux périodes de bouleversement, furent les défenseurs souvent héroïques des traditions »¹¹¹⁷.

La dernière partie du programme peut démentir aisément la première assertion. La collection adopte des codes graphiques plus séduisants que les « Grandes Études Historiques », par une iconographie et un encart, sur un modèle inspiré de la littérature générale. Le volume choisi pour inaugurer la collection est celui de Georges Lenotre¹¹¹⁸. La biographie de Cadoudal est hautement représentative, s'agissant du héros de la chouannerie, mort en martyr pour avoir œuvré au retour du roi. Les indications bibliographiques et les sources mobilisées sont citées dans une partie spécifique nommée « Principaux documents consultés ». Le ton des ouvrages est tendancieux, à l'image d'un Georges Lenotre qualifiant les jacobins de « comparses mal connus », pareils à une « tourbe rapace, turbulente et insociable »¹¹¹⁹, alors que Jean Lucas-Dubreton¹¹²⁰, dans son volume *La manière forte, Casimir Périer et la Révolution de 1830*, multiplie les allusions au présent, les troubles sociaux de 1830 étant mis en parallèle avec ceux de la fin des années 1920. Malgré l'effet de nombre de la première année avec pas moins de trois volumes publiés, réunissant les signatures de Jean Lucas-Dubreton, Georges Lenotre ou Marcel Boulenger lui-même, la collection prend fin dès 1931, après la parution d'un dernier volume d'André Bellessort. Le programme d'origine, ambitieux, ne peut être suivi : le « Louis XIV » de Louis Bertrand ne paraîtra pas, tout comme le « Drumont » de Georges Bernanos, le « Henri IV » et la Ligue de Léon Bérard, le « Napoléon » d'Abel Bonnard, ou encore un volume prévu de Louis Madelin. Les signatures ne sont pas celles d'historiens de métiers et certains critiques moquent volontiers le caractère hétéroclite de l'écurie d'auteurs : « Louis Bertrand, dont il n'est plus besoin, depuis son *Louis XIV*, de célébrer l'impartialité historique », « Georges Bernanos, romancier-théologique », « Abel Bonnard, historien de métier, comme chacun sait »¹¹²¹. L'impression des lecteurs est celle d'une histoire volontairement subjective, où « il s'agit avant tout de flatter les passions politiques et religieuses, les rancunes et les peurs d'un certain

¹¹¹⁷ « Courrier des lettres et des arts, les leçons du passé », *Figaro*, 29 mars 1929, p. 5.

¹¹¹⁸ Théodore Gosselin (1855-1935) dit G. Lenotre, issu d'une famille ayant quitté la Moselle lors de l'occupation allemande, est employé au ministère des Finances. Son goût pour l'histoire l'amène à écrire plusieurs ouvrages ainsi que des chroniques, toutes identifiées comme appartenant à la « petite histoire ». Élu à l'Académie française en 1932, il meurt avant de pouvoir y siéger. Voir ses archives déposées aux Archives nationales sous la cote 641AP, et G. Lenotre, *Notes et souvenirs recueillis et présenté par sa fille, Thérèse Lenotre*, Paris, Calmann-Lévy, 1939.

¹¹¹⁹ Georges Lenotre, *Georges Cadoudal*, Paris, Grasset (Les leçons du passé), 1929, p. 36-37

¹¹²⁰ Jean Lucas-Dubreton (1883-1972), de son vrai nom Jean-Marie Lucas de Peslouan, est formé à l'École libre des sciences politiques. Docteur en droit, il est conseiller d'État honoraire. Sa carrière d'homme de lettres l'amène à collaborer à *La Revue des deux mondes*, *la Revue de Paris*, ainsi que des ouvrages notamment sur l'époque moderne. Voir *Journal officiel de la République, Édition des lois et décrets*, Paris, 1940, p. 5194, ainsi que la présentation de Jean Lucas-Dubreton, *La France de Napoléon*, Paris, Tallandier, 1981.

¹¹²¹ René Durand, « G. Lenotre, Georges Cadoudal », *Revue critique d'histoire et de littérature*, 11, novembre 1929, p. 510.

public », sans renouvellement historiographique dans la mesure où à la lecture d'un ouvrage, « un étudiant de licence d'histoire de première année en rougirait »¹¹²². En commentateur éclairé de l'actualité éditoriale, Lucien Febvre critique ce type d'histoire, en grossissant le trait pour appuyer son propos, tout en soulignant l'intérêt que le public porte à ce type d'ouvrages :

« Cependant, chose curieuse : jamais l'histoire n'a semblé susciter autant de curiosités. Les éditeurs s'en sont vite avisés. On les a vus multiplier les collections dites "historiques". Les "grands hommes", les "grands événements", les "grandes journées", tout y passa. Tel, qui n'avait jamais publié que des romans ou des nouvelles se sentit touché de la grâce : une grâce efficace, financièrement parlant. Et ce fut, sous le nom galvaudé d'histoire, un défilé de music-hall où se succédaient, en costumes d'époque, Cléopâtre, Lucrèce Borgia, la Du Barry, Marie-Antoinette, M^{me} Tallien et Emma Bovary. On peut railler. Mieux vaut constater que les auteurs improvisés de ces divertissements, s'ils réussissaient là où les historiens patentés n'avaient jamais obtenus le plus léger succès – c'est, en grande partie, parce qu'ils témoignaient de curiosités que ceux-là n'avaient jamais manifestées »¹¹²³.

Cependant, il faut se garder de toute catégorisation excessive et de reproduire, par un effet de source, les critiques de certains contemporains : les historiens considérés comme « académiques » ne font pas nécessairement à eux seuls les collections « académiques », et ne peuvent être totalement assimilés à des auteurs de « petite histoire ». La collection « Hier et aujourd'hui », dirigée par Octave Aubry, publiée par Flammarion à partir de 1932 et vendue à un prix modique de 3,75 francs, montre que les collections obéissent à des logiques complexes qui ne peuvent être réduites par une simple étiquette, du type « académique » ou « universitaire », ni moquées comme « romantiques » ou décriées comme « politiques ». La collection d'Octave Aubry pourrait se rattacher au courant académique par son *Histoire de France* en quatre volumes, réunissant la fine fleur de l'historiographie conservatrice, d'Octave Aubry à Frantz Funck-Brentano, ou par une biographie de *Louis II de Bavière* de Jacques Bainville. Mais la collection de la maison Flammarion réunit des ouvrages d'histoire ouvertement anecdotique, comme *Victor Hugo et les femmes* de Raymond Escholier ou *Louis XIV intime* de Louis Bertrand constituant un genre à part mais aussi des mémoires personnelles comme celles de René Fonck ou de Maurice Genevoix, au point même d'inclure dans son programme des ouvrages d'actualités comme *La délivrance de Verdun*, ou une biographie de Raymond Poincaré, la disqualifiant de fait en tant que collection historique. La diversité des genres et des thèmes, revendiquée dans le titre de la collection, ne permet pas de rattacher « Hier et aujourd'hui » aux « Grandes Études Historiques », ni même à une collection pleinement historique. Formellement, la pagination réduite et le format in-12 en font une collection ouvertement grand public, alors que la couverture photographique montre une volonté d'attirer le lecteur, dans une démarche similaire aux « Vies illustres » d'Hachette. Plus encore, le parti-pris de

¹¹²² René Durand, « G. Lenôtre, Georges Cadoudal », *Revue critique d'histoire et de littérature*, 11, novembre 1929, p. 510.

¹¹²³ Lucien Febvre, « Entre l'histoire à thèse et l'histoire-manuel », *Revue de synthèse*, décembre 1933, p. 205-236.

la collection est une stratégie éditoriale de redoublement de collection. En effet, la plupart des volumes sont des reprises de travaux d'auteurs déjà édités au catalogue Flammarion ou auprès d'autres éditeurs, dont les manuscrits sont retravaillés, condensés et formatés pour être publiés sous la forme de volumes courts et ramassés, vendus à 3,75 francs, soit presque cinq fois moins qu'un volume des Grandes Études Historiques sorti au même moment, à 16,5 francs¹¹²⁴. C'est ainsi que Jacques Bainville met à profit son *Louis II* paru chez Perrin en 1900, pour ensuite le publier auprès de la « Bibliothèque Historia » de Tallandier en 1927, et pour finir, de nouveau le publier dans la collection « Hier et Aujourd'hui » en 1932, en divisant le volume du texte originel par deux. Le qualificatif employé par Pascal Fouché paraît justifié : il s'agit bien d'une collection « semi-historique »¹¹²⁵. Il n'en reste pas moins vrai que la collection est un succès populaire : le tirage original de *Louis II* de 30 000 exemplaires est suivi de rééditions, et en définitive la collection atteint les huit millions de volumes vendus pour une centaine de titres. L'étude collective des collections montre que le jeu des dénominations est dangereux : seules quelques collections sont typifiées, alors que d'autres sont le résultat hybride de politique éditoriale opportuniste. Une certitude demeure : si une collection académique réunit par définition des historiens académiques, l'inverse n'est pas aussi systématique.

L'autre ligne de force est constituée par les collections scientifiques. Ce qualificatif vient des profils socio-professionnels des historiens qui les composent mais aussi de la mise en avant d'un appareil critique, spécifique de la méthode historique. En majorité rédigés par des professeurs d'université, ces ouvrages sont destinés aux étudiants mais aussi au public savant, ce qui empêche de pleinement les caractériser comme « universitaires »¹¹²⁶. Quatre collections comptent tout particulièrement dans cet ensemble et sont regroupées selon l'appellation de l'époque en tant qu'« histoires générales ». Il s'agit de « Clio », de « Peuples et Civilisations », la collection « Histoire générale » de Gustave Glotz, et enfin l'« Évolution de l'humanité ». Elles font office de repères dans la production existante :

« L'entre-deux-guerres a été caractérisée, on le sait, par le lancement de grandes collections historiques, reprenant et élargissant celles qui avaient paru au début du siècle : Le "Lavis" et le

¹¹²⁴ Voir la page d'annonce de la collection de Jacques Bainville, *Louis II de Bavière*, Paris, Flammarion (Hier et aujourd'hui), 1932, p. 7, à mettre en comparaison au prix de vente de 16,5 francs d'Octave Aubry, *Le roi de Rome*, Paris, Fayard (Grandes Études Historiques), 1932.

¹¹²⁵ Pascal Fouché, *Flammarion, 1875-2015, 140 ans d'édition et de librairie*, Paris, Gallimard/Flammarion, 2015, p. 172

¹¹²⁶ Il y a tant à faire pour désintoxiquer notre enseignement ! Le professeur, l'instituteur, l'étudiant honnêtes et de bon esprit se heurtent aux collections officielles qui peuplent nos bibliothèques. Auteur anonyme, « L'enseignement saboté, la France dénigrée », *Candide*, 860, 4 septembre 1940, p. 6.

“Lavisse et Rambaud”. Après 1920 ce fut le tour du “Glotz”, de l’“Halphen et Sagnac”, de l’“Évolution de l’Humanité”, de l’“Histoire du monde” de Cavaignac »¹¹²⁷.

Majoritairement lancées dans les années 1920¹¹²⁸, elles ont pour caractéristique commune d’être des collections fermées. Alors que les collections académiques connaissent des fluctuations importantes dans leurs rythmes de parutions, les collections scientifiques ont un programme et une marche suffisamment cadrés pour que les volumes soient annoncés en quatrième de couverture ou dans les encarts publicitaires.

La collection « Clio, Introduction aux Études historiques », réunissant des « manuels d’histoire destinés à l’enseignement supérieur », a ainsi un plan préconçu et arrêté : le premier volume est de la main du directeur de collection lui-même, à savoir Joseph Calmette, intitulé *Le monde féodal* en 1934, mais il ne figure qu’à la 4^{ème} place de la liste originelle de 9 puis 10 volumes¹¹²⁹. La construction en est chronologique avec un volume correspondant à chaque grande période générale de l’histoire. Si le plan de départ n’est pas formellement respecté, l’éditeur réédite et remet à jour les ouvrages à mesure que les connaissances scientifiques progressent. Le caractère scientifique de la collection est fondé par l’avancée chronologique du raisonnement, un état des sources, suivie de la critique qui en est faite, une bibliographie critique, et un état des questions. Ce souci philologique de la présentation est partagé par la collection « Peuples et civilisations », lancée par Félix Alcan et René Lisbonne à l’été 1926, qui se veut aussi être une histoire générale de l’humanité, soit un « exposé rationnel et équilibré du passé humain ». Dirigée par un binôme médiéval et moderne, Louis Halphen¹¹³⁰ et Philippe Sagnac¹¹³¹, plutôt consensuel dans le paysage universitaire, elle constitue un pari important en articulant connaissances historiques et attributs statutaires. Les historiens de l’équipe présentent des garanties aux lecteurs du fait de « leur passé scientifique, leur compétence, leur talent d’exposition »¹¹³². L’ambition est de dépasser les études antérieures par une grille de lecture, feuilletée par civilisations et par époques. La différence est donc nette avec l’« Histoire générale » de Gustave Glotz. Par sa densité et l’exhaustivité des connaissances, « Peuples et civilisations » constitue un objet d’usage, mais l’intégralité des titres réunis peut constituer un objet

¹¹²⁷ Jean-Rémy Palanque, « Notice sur la vie et les travaux de M. Augustin Fliche, membre de l’Académie », *Comptes rendus des séances de l’Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 118, 2, 1974, p. 238-249.

¹¹²⁸ Bertrand Müller, *Lucien Febvre, lecteur et critique*, Paris, Albin Michel, 2003, p. 380.

¹¹²⁹ Henri Drouot, « Notes de lecture », *Annales de Bourgogne : revue historique trimestrielle*, 6, 1934, p. 274-275.

¹¹³⁰ Roland Andréani, « Un médiéviste français dans la première moitié du XX^e siècle, Louis Halphen (1880-1950) », *Tsafon*, 77, 2019, p. 125-142.

¹¹³¹ Henri Calvet, « L’œuvre historique de Philippe Sagnac », *Revue d’histoire moderne et contemporaine*, 1, 2, avril-juin 1954, p. 163-164.

¹¹³² AB/XIX/3525, dossier 2 Prix Gobert 1942, Archives Philippe Sagnac, AN.

de thésaurisation, dans la veine des encyclopédies créées dans les années trente. Le pari est d'embrasser l'histoire universelle en une vingtaine de volumes en format in-8.

Par ses dimensions et son parti-pris, l'« Évolution de l'humanité » est conçue comme une histoire du monde, en cent volumes, à insérer dans le cadre des projets collectifs de la période¹¹³³. Le vivier d'auteur vient en large partie d'historiens universitaires, appelés à signer des « livres raisons », novateurs et de haut niveau scientifique. Le public visé est « un large public, curieux d'histoire objective »¹¹³⁴. Cette dernière se différencie donc de ces rivales par l'adresse à un public indifférencié où la lecture n'est pas utilitaire mais instructive. C'est une gageure : la lecture des volumes, à la pagination importante, avec un texte assez austère et un appareil critique conséquent, n'est pas à la portée du plus grand nombre. Mais la dimension objective est une propriété importante de la collection. Loin de n'être qu'une série d'ouvrages de pure érudition, la collection rencontre un vrai succès : en 1940, 47 volumes sont édités, avec des tirages oscillant entre 9000 et 23 000 exemplaires, et des traductions internationales.

« Il faut dire que la vraie [histoire] – la scientifique, et qui prétend à l'objectivité et à la sérénité – n'est pas toujours, sauf pour un public de spécialistes, apte à donner, aux heures de loisirs dont nous disposons, ce délassement et cet amusement de l'esprit que nous recherchons dans la lecture. Et les volumes en sont d'ailleurs si gros et si peu maniables (je pense à quelques remarquables collections contemporaines dont celle de MM. Halphen et Sagnac, chez Alcan) qu'il serait assez compliqué de les emporter en voyage ou même dans le métro »¹¹³⁵.

L'ensemble de ces collections, académiques ou scientifiques, repose sur une composition interne majoritairement universitaire, qui participe pleinement à la crédibilité de l'ouvrage ; les mentions prestigieuses figurant en première de couverture. Dans les deux cas considérés, la crédibilité ou la véridicité du volume passe par un patronage, du lien au directeur de collection jusqu'à la caution de l'auteur-historien. Par ces deux types de collections, soit la voie scientifique, soit le versant académique, ce sont deux manières antagonistes de présenter l'histoire aux publics : l'une vise à l'exhaustivité scientifique et à montrer les avancées significatives de la recherche historique, quand l'autre existe davantage par le sens proposé, en proposant une interprétation, avec sa part d'arbitraire. Le poids de la signature ou de la *fama* n'est pas le même dans l'une et dans l'autre : la lecture historique académique se fie au crédit d'un auteur, à sa renommée, alors que la

¹¹³³ Bertrand Müller, « Entre science et culture. L'Encyclopédie française dans l'œuvre de Lucien Febvre », *Cahiers Jaurès*, 163-164, p. 33-63.

¹¹³⁴ Note sur l'Évolution de l'humanité, du 11 décembre 1940, probablement signée par André Daniel Toledano, Archives Henri Berr, ALM 1622.1

¹¹³⁵ Maurice Randoux, « Les grandes études historiques », *Journal des mutilés, réformés et blessés de guerre*, 5 juillet 1936, p. 3.

lecture historique plus scientifique apprécie la qualité d'un volume en se fondant sur une expertise et sur un domaine de compétences spécialisé.

Cependant, cette ligne de partage des collections historiques ne scinde pas la production, dans la mesure où des espaces intermédiaires perdurent. L'appel à une documentation fiable, les marqueurs d'accréditation, la quête du grand public sont communs à l'ensemble, même si les résultats finaux diffèrent. Davantage que les termes d'« étiquettes » ou de « propriétés », il faudrait mettre en avant les gradients de ces variables, avec comme dynamique de fond une bipolarité académique et scientifique. Bien que cette structuration de l'offre en collection soit bien identifiable, de nouveaux entrants sur le marché éditorial historique viennent troubler le jeu en créant des collections d'un genre hybride, empruntant des codes aux uns et aux autres, de façon à s'adresser à un public le plus large possible. Gallimard représente bien ce type d'éditeur, qui avait préalablement tenté une discrète incursion dans l'édition de textes historiques¹¹³⁶, mais qui n'entreprend réellement de s'y installer qu'avec la création de la « Suite des temps » en 1941. Séduisante par les atours dont elle s'orne, la collection se démarque de ses rivales tout en reprenant certains attributs caractéristiques. Gallimard tente de mettre à profit son expertise d'éditeur de littérature générale tout comme le prestige du label NRF de la maison. La présentation comme le contenu des volumes de la collection montre que l'éditeur ne tient pas à renoncer à la scientificité des propos, tout en adoptant une présentation la plus aérée possible. Face à la continuité défendue par les « Grandes Études Historiques » et l'exhaustivité des collections scientifiques, Brice Parain¹¹³⁷ préfère adopter l'idée d'un volume ponctuel, en rupture avec le précédent. De fait, la collection est assez hétérogène et les approches sont variées. De façon à compenser le manque d'unité, le directeur met en avant une unité formelle particulièrement poussée, empruntant à la NRF. Le recrutement hétéroclite constitue un handicap pour la collection, qui ne peut se targuer d'avoir un crédit totalement institutionnel, académique ou universitaire, ce dont s'émeut Daniel Guérin auprès du directeur Brice Parain :

« Ce qui me trouble un peu dans votre lettre, c'est le sentiment, que j'ai eu plus d'une fois dans le passé, que votre maison est surtout une maison d'édition littéraire et qu'elle fait quelquefois passer au second rang les ouvrages qui ne sont pas de pure littérature ou d'hommes de lettres particulièrement introduits à la NRF »¹¹³⁸.

¹¹³⁶ Sébastien Charléty (éd.), *Lettres du duc de Richieu au marquis d'Osmond, 1816-1818*, Paris, Gallimard, 1939.

¹¹³⁷ Brice Parain (1897-1971), normalien et agrégé de philosophie, diplômé de l'École des langues orientales, étudie les courants philosophiques de son temps. En parallèle de sa production littéraire, il est le principal collaborateur de Gaston Gallimard. Voir Marianne Besseyre (dir.), *Brice Parain : un homme de parole*, Paris, Gallimard (Les cahiers de la NRF), 2005.

¹¹³⁸ Lettre de Daniel Guérin à Brice Parain, datée du 14 mars 1945, Dossier 1271 Daniel Guérin, Archives Gallimard.

Comme un aveu de l'hétérogénéité de son équipe d'historiens, l'éditeur fait le choix de ne pas faire figurer toutes les mentions professionnelles liées à ses auteurs. Le résultat est bigarré : les volumes d'historiens universitaires côtoient ceux de polygraphes, aux côtés de traductions étrangères. Pis encore, le formatage de la collection, d'inspiration littéraire, en prônant l'hybridité comme modèle, ne convainc pas. Lucien Febvre fait un sort au *Haut Moyen Age* de Karl Hampe, paru dans ladite collection. Sa critique, expéditive et définitive, porte moins sur le texte de l'historien allemand que sur sa présentation par l'éditeur. « Touffu, compact, mal aéré [...], trop démuné de tout appareil d'érudition pour une œuvre savante, je doute qu'il soit bien adapté aux goûts du public français »¹¹³⁹. Malgré la typographie aérée et la facilité du discours, le volume conçu par Brice Parain ne séduit pas l'historien franc-comtois.

La distinction et la concurrence des collections cachent une lutte symbolique aux conséquences économiques : chaque ensemble éditorial tente de se légitimer et d'être consacré comme une marque et un label. Les politiques éditoriales de collection traduisent une concurrence généralisée des éditeurs d'histoire pour légitimer leur publications et ainsi se lier au grand public cultivé. Les étiquettes génériques, volontairement floues, des « grandes » études historiques à la « suite des temps », mentionnent ou évoquent l'histoire. Mais à l'avvers de cette dénomination, la diversité formelle et fonctionnelle des collections montre un jeu de différenciation et d'imitation des pratiques. Penser le marché des collections comme un ensemble et un domaine thématique clos serait une erreur, car des jeux de frontières et d'identité éditoriale contribuent à différencier les productions.

2.2. Les années trente et le développement des collections thématiques

La dynamique éditoriale en matière d'histoire repose sur la création continue de collections, elles-mêmes bornées par deux modèles antagonistes. Cependant, des dynamiques internes stimulent ce marché, notamment au moyen de nouvelles stratégies discursives. Une des nouveautés de la période est l'apparition de collections dites « thématiques », qui se nomment « Les grandes crises de l'histoire », « La vie quotidienne » ou encore « Histoire des provinces de France ». Deux traits les distinguent des autres types de collection, à savoir la contrainte pour les auteurs à se conformer encore davantage à une ligne éditoriale, ainsi que la visibilité renforcée de l'ouvrage, grâce à une identification plus aisée pour le lecteur, au moyen d'une entrée récurrente ou d'un référent commun. Ces collections « à formule », proposant un angle d'approche commun, connaissent un grand succès tout au long de la période, dont il convient d'expliquer les ressorts.

¹¹³⁹ Lucien Febvre, « J. Ullrich, La Guerre à travers les âges », *Mélanges d'histoire sociale*, 6, 1944, p. 107.

Les collections thématiques suivent une orientation particulière, décidée en amont soit sur un pari éditorial d'un directeur d'édition, soit sur proposition d'un historien. Le point commun de ces collections est de proposer une rupture par rapport à la production habituelle. Cela suppose que le principe unificateur ne doit pas correspondre à une histoire classique du type « histoire générale », mais à un angle particulier, susceptible de bousculer les conventions, mais surtout d'emporter l'adhésion du public. Elles se démarquent par une orientation spécifique, dans la mesure où l'entrée choisie dicte la suite de la parution. La collection « La vie quotidienne » d'Hachette, née en 1938, est la meilleure représentante de cette catégorie par son choix de proposer une étude de la vie courante des sociétés passées. Le propos est d'interroger le quotidien d'une époque révolue, en jouant à la fois sur l'effet de distance, par exemple le Paris révolutionnaire, mais aussi sur quelques marqueurs idiomatiques, des monuments aux habitudes vestimentaires, afin de fixer un imaginaire précis chez le lecteur. Au-delà du biais efficace d'une quotidienneté dans laquelle chacun peut se projeter, l'éditeur Hachette tient à capitaliser sur une problématique à la fois ancienne et récente. Charles-Victor Langlois et Charles Seignobos dans leur Introduction aux études historiques suggéraient déjà dans leur « tentative de classification des faits historiques », de ménager une place pour la vie quotidienne¹¹⁴⁰. L'intérêt croisé pour le commun, le continu et la régularité se matérialise sous la forme du quotidien, dont l'étude est prônée depuis quelques années à la fois par l'École des Annales et par les critiques de l'histoire, à l'instar de Paul Valéry dans *Regards sur le monde actuel* :

« Je souhaiterais que notre histoire, au lieu de considérer surtout la succession des incidents et des accidents politiques, et les événements, (qui ne sont à mes yeux que les crêtes et les écumes de la surface des choses), eût pour objet essentiel l'étude et l'intelligence de la suite des transformations de tous genres qui ont fait de cette terre ce qu'elle est, et de ces habitants ce que nous sommes. Sans doute, l'histoire de notre langage, celles des lois et coutumes, celle de l'esprit public et de ses fluctuations sont des parties essentielles de ce dessein, auquel on pourrait donner la forme suivante : Comment vivait-on en tel siècle ? ou plutôt : Comment pouvait-on vivre en l'an 1000, en l'an 1200 ou 1500 ? Quelles différences entre ces états de vie successifs, en tels points de France ? »¹¹⁴¹.

Le thème de la collection a germé dans l'esprit de Robert Cohen¹¹⁴², dès 1932, au sens d' « exposés colorés, vivants, pittoresques, presque scéniques de la vie du passé »¹¹⁴³. C'est probablement par suite du décès de ce dernier que Maurice Labouret devient le père putatif de la collection. Si le titre de la collection rappelle les *Vies* de Plutarque, l'originalité du propos tient à la quotidienneté, étudiée

¹¹⁴⁰ Principalement à l'article III pour les « coutumes matérielles », voir Charles-Victor Langlois et Charles Seignobos, *Introduction aux études historiques*, Paris, Hachette, 1899, p. 202.

¹¹⁴¹ Paul Valéry, *Œuvres II*, Paris, Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade), 1960, p. 1101.

¹¹⁴² Robert Cohen, professeur au Lycée Henri IV, est préalablement introduit chez Hachette par deux volumes dans la collection « L'encyclopédie par l'image », mais surtout la *Nouvelle histoire grecque*, paru en 1935, dans la collection « L'histoire racontée à tous ».

¹¹⁴³ Robert Cohen, « Histoire de la vie quotidienne », 28 septembre 1932, Registre Hachette de 1929 à 1938, tome 11, p. 267.

dans une perspective historique. Le titre de la collection peut paraître neuf à son lancement en 1938, mais il répond à un constat plus ancien fait par Lucien Febvre. Quelques années auparavant, ce dernier s'inquiétait que les historiens ne satisfissent pas « des curiosités neuves ». Les historiens se devaient *a contrario*, « d'élargir l'horizon de lecteurs cultivés en les mettant au fait du labeur varié que, silencieusement – trop silencieusement – les meilleurs des historiens poursuivent, loin des lieux où l'on parle trop ». Le meilleur moyen d'y parvenir venait de l'introduction de nouvelles questions comme :

« La place des individus, rôle des événements et des accidents, influence des techniques et des inventions, recherche du “véritable” mobile des sociétés humaines et des agents de l'histoire que les historiens traditionnels, en possession d'état, refusaient de poser (*philosophicum est, non legitur*) et que les historiens novateurs agitaient sans doute, mais sans éclat, sans moyens suffisants, en tout cas, de faire pénétrer leurs idées là où elles peuvent avoir le maximum d'efficacité »¹¹⁴⁴.

Pour autant la collection ne fait pas siennes les dernières avancées des sciences humaines. L'étude de la vie quotidienne aurait pu logiquement ouvrir la voie à un questionnement sociologique ou tout du moins à une interrogation au sujet d'une « mentalité » spécifique à une époque¹¹⁴⁵. Et pourtant, la lettre d'intention envoyée à la *Bibliographie de la France* montre clairement une priorité donnée à la vie matérielle : outre « le cadre de l'existence » et les « occupations des hommes », il s'agit d'étudier la « façon de se loger, de se vêtir, de se nourrir, de se divertir ». Le social laisse place à l'étude du pittoresque alors que l'étude du collectif cède le pas au truculent. L'historien a alors tôt fait de devenir le « peintre » d'une époque. André Piganiol, en commentant le second ouvrage de la collection, *La vie quotidienne à Rome à l'apogée de l'empire*, signé Jérôme Carcopino, affirme « qu'une étude du prix de la vie » ou une étude du « budget moyen » de l'homme romain eût été intéressante¹¹⁴⁶.

Mais le projet éditorial d'Hachette est tout autre, s'agissant d'une histoire-tableau, qui doit « émerveiller » les « gens de goût », comme le montre la couverture illustrée. L'anecdote, la morale et le jugement sont des marqueurs forts de ce tableau historique. Jérôme Carcopino, parmi les nombreuses descriptions, brosse un portrait coloré de la Rome du début du II^e siècle après J.-C., où les femmes apparaissent précieuses, corrompues, et volontiers moquées, où les monuments sont les signes éclatants de la vitalité de la civilisation¹¹⁴⁷. Mais à la différence des récits des « Vies

¹¹⁴⁴ Lucien Febvre, « Entre l'histoire à thèse et l'histoire-manuel », *Revue de synthèse*, décembre 1933, p. 205-236.

¹¹⁴⁵ Il faut attendre 1955 et *La vie quotidienne des Aztèques à la veille de la conquête espagnole* de Jacques Soustelle pour constater une avancée sur des territoires plus exotiques, et enfin les années 1970, pour constater l'influence de l'ethnologie et de la sociologie, avec Henri Vincenot, *La vie quotidienne dans les chemins de fer au XIX^e siècle* ou Pierre Goubert et *La vie des paysans français au XVII^e siècle*.

¹¹⁴⁶ André Piganiol, « Comptes-rendus critiques », *Revue historique*, 186, juillet 1939, p. 285-286.

¹¹⁴⁷ Sarah Rey, « Jérôme Carcopino, un historien dans Rome », *Anabases*, 5, 2007, p. 191-206.

privées » ou des « Vies illustres », le contenu se veut qualitatif. Avec le concours des meilleurs spécialistes, la collection est créditée d'une valeur scientifique. Le volume sur l'Égypte des Ramsès est rédigé par un égyptologue de l'Institut, celui sur le Second Empire par un spécialiste de littérature du XIX^e siècle. *La vie quotidienne au temps de la Renaissance* est ainsi écrite par Abel Lefranc, historien spécialiste du XVI^e siècle, ayant été nommé au Collège de France et à l'École des Hautes-Études. Il met à profit son œuvre d'érudit en étudiant les sources mentionnant les ambassadeurs vénitiens, les élites politiques, les lettrés et l'ensemble des classes sociales. Chaque volume met en valeur, de manière plus ou moins égale, les sources mobilisées. Un effort sensible est fait pour *La vie quotidienne au temps de Louis XIII*, dont le sous-titre indique qu'il a été écrit par Émile Magne « d'après des documents inédits ». Au-delà de l'aspect publicitaire de l'affirmation, le fait est notable : si certes la conception générale obéit à une logique de vulgarisation, le document est tout de même valorisé.

Enfin, « La vie quotidienne » réunit les critères d'une collection : un format et une formule, aux effets unificateurs, tout en mettant en avant la marque de la singularité de l'époque visée, notamment par le choix des caractères et l'illustration. Dans ce même mouvement, deux caractères constitutifs de la collection sont perceptibles : son horizontalité et sa verticalité. La récurrence des symboles et du format, voire le rappel du titre, assurent l'aspect sériel de la collection. Chaque opuscule semble être un maillon de plus dans cette chaîne que constitue la collection. L'image est alors celle d'une collection disposée en rayonnage qui forme un ensemble uni et cohérent. La collection peut aussi se lire de manière verticale, par l'énumération des sujets traités, qui sondent une époque, un thème ou un sujet. La variété des thèmes abordés, de la dynastie des Ramsès à la reine Élisabeth, de l'Assyrie à la France du Second Empire, toujours en lien avec le titre de la collection, donne à voir une profondeur historique à la collection. L'angle de la vie quotidienne est jugé sévèrement en retour par la communauté des historiens, qui ne se privent pas de condamner un biais facile, quoique nécessaire. En effet, la collection suscite des frustrations, par sa tendance à se focaliser sur le réel et des éléments concrets, sinon folkloriques. À propos de *La vie quotidienne en France de 1870 à 1900*, Louis Jacob¹¹⁴⁸ ne jette pas l'anathème, mais ne choisit de retenir que les éléments les plus cocasses de l'ouvrage « sans aucun souci historique ». Il signale davantage qu'il ne célèbre l'ouvrage en jetant un regard amusé sur une période révolue. Si les ouvrages ont mauvaise presse dans la communauté professionnelle, des « rares qualités » sinon celle de la « brièveté », du « genre anecdotique » à « la petite histoire »¹¹⁴⁹, la collection connaît un succès important, qui lui

¹¹⁴⁸ Louis Jacob, « Quelques ouvrages d'histoire contemporaine », *Revue du Nord*, 29, 116, octobre-décembre 1947, p. 293-297.

¹¹⁴⁹ Clovis Brunel, « Robert Burnand (1882-1953) », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 111, 1953, p. 343-344.

autorise un rythme de parution important, à presque deux volumes par an. La période troublée de 1940 à 1944 ne fait que légèrement ralentir le rythme de parution, avec seulement quatre ouvrages parus pendant la période. Le succès de la collection est appréciable à hauteur de 40 000 exemplaires vendus pour un volume. La marche de ventes commande une succession rapide de titres¹¹⁵⁰, et la dynamique paraît porteuse : débutée avant-guerre, la collection voit son intérêt se maintenir et croître ensuite après-guerre, au point de devenir une collection durablement installée, dont la prochaine parution est guettée et abondamment commentée dans les revues généralistes et historiques. C'est un cas rare de collection d'historiens universitaires, nettement orientée vers le grand public, et remportant un immense succès.

La préoccupation thématique apparaît chez les éditeurs comme une alternative aux histoires générales ou discontinues. Fernand Aubier, dont la maison d'édition éponyme a une envergure plus modeste que celle d'Hachette, Fayard ou Gallimard, entend se différencier par des entrées thématiques. Les deux collections qu'il lance pour la période, à savoir « Les grandes crises de l'histoire » et la « Collection historique » sont toutes deux imprégnées de ces nouvelles préoccupations. Dans la conception de l'éditeur, l'histoire ne serait plus une continuité mais plutôt un cadre où des thématiques porteuses peuvent correspondre aux attentes et aux inquiétudes des lecteurs. Les « grandes crises de l'histoire » naît dans le contexte trouble de la fin des années trente et prend un sens tout à fait particulier au début des années 1940 : les événements étudiés, du royaume de France divisé, à la déroute militaire en Russie, correspondent en partie à ceux vécus au même moment.

« Il ne s'agit pas de vies illustres ou d'épisodes fameux, mais d'analyser ces grands moments où une nation, une race, l'humanité elle-même voit son destin engagé, et, entre plusieurs routes possibles, choisit ou se laisse imposer celle de son avenir. A l'heure actuelle, nous ne sentons, certes, que trop qu'il existe de tels tournants critiques. Comprend comment alors ont agi les forces qui déterminèrent l'orientation, c'est à la fois s'expliquer le passé et se préparer à mieux saisir le présent »¹¹⁵¹.

La thématique de la crise est donc porteuse, avant toutefois de s'essouffler après 1945. Mais l'éditeur s'obstine à valoriser une entrée thématique pour sa toute nouvelle collection, la « Collection historique ». Il affirme ainsi « s'astreindre moins à suivre les grandes divisions traditionnelles, chronologiques ou géographiques [...] pour mettre davantage l'accent sur les grands problèmes, en particulier d'ordre économique, social et "culturel" »¹¹⁵². En filigranes, ce sont bien

¹¹⁵⁰ De 1940 à 1944, Hachette ne sort que quatre ouvrages dans ladite collection, avec *La vie quotidienne sous Louis XIII, au temps de Saint-Louis, au temps de Napoléon*, et *en France de 1870 à 1900*.

¹¹⁵¹ Présentation de la collection « Les grandes crises de l'histoire » par Joseph Calmette, non datée, ABM 6.4 Joseph Calmette, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

¹¹⁵² ABM 213.8 Présentation « Collection historique », S12B01D08, IMEC.

les collections universitaires, comme « Peuples et civilisations » ou « l'Évolution de l'Humanité » qui sont perçues comme trop rigides, régies par des césures chronologiques, voire trop datées, puisque ne ménageant pas de places aux thématiques socio-économiques ou culturelles. Par ailleurs, la mention des « grands problèmes » laisse entrevoir la possibilité, plus moderne, d'une histoire qui questionne plus qu'elle ne décrit. Dans le cas des « Vieilles provinces de France » de la maison Boivin, l'entrée thématique recoupe le critère spatial. Le programme éditorial est défini en amont par Armand Albert-Petit selon les gouvernements militaires. Le plan retenu pour les ouvrages est audacieux avec une avancée contemporaine marquée, jusqu'en 1919¹¹⁵³, et des choix de provinces plus originaux comme l'Algérie, départementalisée à partir de 1848, la Savoie, réunie seulement en 1860 à la France, ou encore la Lorraine. L'unité de vue de la collection cache une adaptation des auteurs à leurs sujets : l'*Histoire de la Normandie* accorde les deux tiers de sa pagination au seul moyen âge, étant donné le caractère décisif de l'établissement des Normands à partir du IX^e siècle au rôle stratégique de la province lors de la guerre de Cent ans. Le volume sur l'Aunis et la Saintonge met préférentiellement l'accent sur les guerres de religion, alors que le volume sur la Savoie de Charles Dufayard met logiquement en exergue le rôle de Napoléon III dans le processus de rattachement à la France. Les différences se perçoivent aussi quant à la singularité de la province, plus ou moins valorisée par l'historien : si Henri Drouot et Joseph Calmette célèbre un génie authentiquement bourguignon, Joseph Nouillac est plus mesuré à propos du Limousin et de la Marche.

Ces collections thématiques ne sont pas systématiquement des projets ouvertement commerciaux venant de la part des éditeurs. Les historiens eux-mêmes, en tant que groupe constitué ou collectif informel, s'emparent du cadre de la collection et proposent eux-mêmes des thématiques, notamment pour faire connaître un domaine de recherches. Un triumvirat d'historiens, Georges Bourgin, Jean Maitron, et Julien Cain, évoque ainsi de manière informelle l'idée d'une collection d'histoire sociale à partir de 1937. L'intention des créateurs de la collection est de s'adresser au public ouvrier, dans une perspective militante, en lui donnant une conscience historique¹¹⁵⁴ : « découvrir et offrir à l'exemple des individus qui ont refusé de soumettre leurs consciences même à une destinée collective, rejeter cette immolation de l'homme à l'histoire dont ils se sentent menacés ». Elle ne se matérialise que tardivement en 1941 auprès de l'éditeur Domat-Montchrestien : « la brusquerie de l'évènement et la brutalité des forces de structures » retarde le

¹¹⁵³ Le volume sur l'Algérie est divisé en trois parties, séparant période romaine, musulmane et moderne.

¹¹⁵⁴ La collection rentre dans un cadre plus large d'une histoire impliquée dans le combat social. Jean Maitron y revient dans Jean Maitron, « L'Institut français d'Histoire Sociale », *Revue du Nord*, 45, 177, janvier-mars 1963, p. 43-50.

projet. La collection est dirigée conjointement par Édouard Dolléans¹¹⁵⁵ et Georges Bourgin¹¹⁵⁶. Le plan de la collection prévoit la signature d'auteurs aux statuts différents mais le contexte de la défaite puis de l'occupation retarde l'ensemble. Les débuts de la collection s'inscrivent dans un contexte trouble¹¹⁵⁷ dont les directeurs sont conscients :

« Notre projet de collection d'histoire sociale fut accueilli par les Éditions Domat, collection dont le premier volume parut aux heures les plus sombres de 1941. Ce fut : *La coutume chapelière* de Jean Vial, suivie de *La mine aux mineurs de Rancé*, de René Garmy, des *Ouvriers du textile et le mouvement ouvrier à Lyon* d'André Colomès, dont les épreuves furent corrigées clandestinement par Fernand Rude, sur le plateau de Vercors. Le second volume de la collection, *L'histoire du catholicisme social en France*, avait été écrit par Georges Hoog. Celui-ci avait réuni, chez lui, les auteurs de la Collection d'histoire sociale, un soir où la balance des événements était encore incertaine. Son souvenir personnel inspire le dîner des historiens sociaux qui se réunissent depuis octobre 1945. Ainsi la rencontre périodique des plus jeunes auteurs et de leurs aînés établit un lien vivant entre des hommes de deux générations, unis par une conception humaine et proche de l'histoire »¹¹⁵⁸.

Édouard Dolléans mentionne l'unité de pensée commune à l'ensemble des historiens sociaux et vecteur de la collection : il faut probablement y voir une reconstruction subjective d'une réalité différente¹¹⁵⁹. Néanmoins la collection donne un cadre et une épaisseur à l'histoire sociale naissante.

Figurant au catalogue Hachette, la collection « Histoire des religions » s'adresse au grand public, et tente de marier préoccupations spirituelles et analyse historique des religions. Bien qu'initée en 1937, la collection voit la parution de son premier volume en mars 1939, et est durement touchée par le contexte de la guerre, qui entraîne des reports et des annulations. Albert Dufourcq ouvre la collection avec *Le christianisme antique : des origines à la féodalité*, suivi du volume d'Adolphe Lods intitulé *La Religion d'Israël*, mais les quatre autres volumes prévus ne paraissent pas. *Le paganisme gréco-romain* de Robert Cohen et André Boulanger, *Le bouddhisme et religions d'Extrême-Orient* de René Grousset, *La religion réformée* d'Augustin Renaudet et enfin *La religion musulmane* de

¹¹⁵⁵ Sur la biographie d'Édouard Dolléans, voir Georges Duveau, « Nécrologie, Édouard Dolléans », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, octobre 1954, p. 322-323. Sur son parcours tourmenté, voir Xavier Vigna, « L'histoire d'un échec : Édouard Dolléans et l'Institut français d'histoire sociale (1949-1960) », Vincent Flauraud et Nathalie Ponsard (dir.), *Histoire et mémoire des mouvements syndicaux au XX^e siècle. Enjeux et héritages*, Nancy, Arbre Bleu Éditions, 2013, p. 53-70.

¹¹⁵⁶ Georges Bourgin (1879-1958), chartiste de formation, est conservateur aux Archives nationales mais aussi chargé de cours à la Sorbonne et à l'EPHE. Historien reconnu de la Commune de Paris et du Risorgimento italien, il s'investit au sein de sociétés savantes et au Comité International des Sciences historiques. Voir Michel François, « Georges Bourgin (1879-1958) », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 117, 1959, p. 368-374.

¹¹⁵⁷ L'édition française est, dans son ensemble, en grande difficulté et Ferdinand Loviton décède le 23 janvier 1942. Sa fille Jeanne lui succède à la gérance. Voir Michel Jarrety, *Paul Valéry*, Paris, Fayard, 2008, p. 1012 et suivantes.

¹¹⁵⁸ Édouard Dolléans, article pour *L'école libératrice*, 21, 2 mars 1950, p. 355, Archives du CHS 2-JM-1, Fonds Jean Maitron, Dossier « Création de l'IFHS et de sa revue ».

¹¹⁵⁹ Xavier Vigna, « L'histoire d'un échec : Édouard Dolléans et l'Institut français d'histoire sociale (1949-1960) », Vincent Flauraud et Nathalie Ponsard (dir.), *Histoire et mémoire des mouvements syndicaux au XX^e siècle. Enjeux et héritages*, Nancy, Arbre Bleu Éditions, 2013, p. 53-70.

Georges Marçais sont annulés¹¹⁶⁰. Cette tentative de valorisation d'une histoire des religions échoue, alors que le recrutement des auteurs suit de près le modèle de la « Vie quotidienne » : la maquette originelle de la collection mentionne des historiens venant pour la moitié d'entre eux de l'Université, occupant tous le poste de professeur, ainsi qu'un quart de conservateurs de musée, un membre de l'Institut à la grande réputation en la personne d'Adolphe Lods, et enfin, un historien à la légitimité plus faible mais aux compétences éditoriales reconnues, Robert Cohen, professeur au Lycée Henri IV. Le contrat d'édition liant Albert Dufourcq, professeur d'université à Bordeaux, à la maison Hachette indique la ligne de la collection, ouvertement tendue vers la masse des lecteurs :

« Dans l'esprit des éditeurs, cette collection doit permettre au grand public de s'initier à des questions éternellement vivantes. Les volumes qui la composent seront strictement objectifs. Écrits par des spécialistes, ils doivent rester aussi d'une lecture agréable et facile. Les références en seront en principe exclues, mais quelques notes explicatives pourront figurer au fil des pages »¹¹⁶¹.

La présentation formelle de la collection, en utilisant une reproduction iconographique thématique, accompagnée d'un titre à la présentation travaillée reprend les codes de la maison Hachette, à une pagination moyenne de 250 pages, en format in-16. L'effort de pédagogie semble identique à celui de l'histoire de la vie quotidienne, s'agissant de notes de bas de pages présentant les sources et d'un récit structuré par des sous-parties thématiques facilitant la progression de la lecture. Le fourreau d'accompagnement, marque de fabrique de la maison Hachette pour sa politique de collection, mentionne l'intérêt du volume : *Le christianisme moderne et contemporain, de la Renaissance féodale à nos jours* est présenté comme « Un millénaire de combats, un rayonnement de hautes figures spirituelles ». La monumentale « Histoire de l'Église » dirigée par Augustin Fliche et M^{gr} Victor Martin est aussi une collection historique thématique, mais se différencie de celle d'Hachette par son érudition. Chaque volume est conçu comme un outil de travail, sourcé et référencé, s'agissant d'une « mise au point fondée sur la connaissance critique des travaux antérieurs ou, à défaut, des sources originales, et susceptible d'orienter des recherches personnelles »¹¹⁶². « L'Histoire du Consulat et de l'Empire » de Louis Madelin, qui remporte un grand succès, est imitée pour la période contemporaine. En juillet 1946, la maison Hachette demande à Jacques Chastenet de signer une histoire de la troisième république, de 1870 à 1940, destinée à un large public et séparée en six

¹¹⁶⁰ « Ouvrages parus ou à paraître », Albert Dufourcq, *Le christianisme antique : des origines à la féodalité*, Paris, Hachette (Histoire des religions), 1939.

¹¹⁶¹ Contrat d'édition d'Albert Dufourcq, pour *Le christianisme [antique : des origines à la féodalité]* dans la collection « Histoire des religions ». IMEC, fonds Hachette, registre Hachette de l'année 1937, tome 11, p. 553.

¹¹⁶² Jules Lubreton et Jacques Zeiller, *L'église primitive*, Paris, Bloud & Gay (Histoire de l'Église), 1938, p. 8.

volumes, qui s'écoulent de 1952 à 1963, en suivant un plan rigoureusement chronologique, épousant les grandes césures de l'époque.

Un autre type de collection thématique suit de plus près le contexte culturel et politique. La volonté éditoriale est alors de proposer une collection qui entre en résonance avec des préoccupations actuelles. À ce titre, la collection intitulée « Les grandes figures coloniales » lancée par Plon et Nourrit en 1930, afin de mettre à profit l'exposition coloniale de 1931, est évocatrice. Chaque volume est conçu comme la mise en avant d'une étape de l'agrandissement de l'empire colonial français, au moyen d'un prisme biographique. Loin d'un horizon d'objectivité historique, et prônant la valorisation de l'idéal colonial, les volumes sont consacrés aux principaux protagonistes de la conquête coloniale, Galliéni, Lyautey ou encore Bugeaud. Le programme stipule que chaque volume sera « un tableau précis et vivant de la vie et de l'œuvre de quelques-uns des grands pionniers qui ont ouvert des voies nouvelles ou qui furent les créateurs ou animateurs de notre empire colonial »¹¹⁶³. Les volumes ne sont pas des travaux historiques mais plutôt des essais biographiques, avec pour fond une trame historique. Les auteurs, impliqués dans le processus colonial, admettent utiliser des souvenirs personnels et expriment sans fard leur sympathie coloniale, à la façon d'Aldebert de Chambrun, regrettant que l'Inde basculât dans l'empire colonial britannique plutôt que français.

Les « Grands redressements » en est un autre exemple de collection circonstancielle. Elle est publiée par la maison d'édition Sorlot, anciennement Nouvelles éditions latines, dont le directeur Fernand Sorlot, adhérent aux idées de la droite réactionnaire et nationaliste, a notamment publié dans l'entre-deux-guerres, *Le Péril juif* de Marcel Jouhandeau ou *Le drame maçonnique* d'Henry-Robert Petit. Pendant la guerre, Fernand Sorlot collabore avec l'occupant, en publiant les *Cahiers de l'Institut allemand*, se liant avec Karl Epting, mais surtout en s'associant avec Paul List, éditeur allemand, qui participera à ses activités, par la création conjointe de trois nouvelles collections¹¹⁶⁴. Opportunément, il lance en 1941 une collection nommée les « Grands redressements »¹¹⁶⁵, dont le premier volume est signé René Bouvier. L'éditeur se met largement en avant dans la conception de la collection, en formulant un avis des éditeurs explicite : « Les grandes heures sont souvent des heures graves et c'est pour répondre à cet appel de notre Chef [Philippe Pétain] que nous avons

¹¹⁶³ Quatrième de couverture d'Aldebert de Chambrun, *Brazz̃a*, Paris, Plon (Les grandes figures coloniales), 1930.

¹¹⁶⁴ Pascal Fouché, *L'édition française sous l'Occupation : 1940-1944*, t. 2, Paris, Bibliothèque de littérature française contemporaine de l'université Paris 7, 1987, p. 222 et suivantes.

¹¹⁶⁵ La collection n'est pas à confondre avec l'ouvrage de Charles-Emmanuel Dufourcq, *Les grands redressements français*, publié chez Lardanchet, en 1943.

voulu en faire entendre quelques-unes dans [notre collection] »¹¹⁶⁶. René Bouvier correspond à la définition du polygraphe, en traitant dans l'entre-deux-guerres de sujets aussi variés que Jacques Cœur, les affaires économiques d'Honoré Balzac, l'action d'Albuquerque au Paraguay, ou encore l'île de Sainte-Hélène avant l'arrivée de Napoléon, auprès d'éditeurs aussi divers que Champion, les Nouvelles éditions latines, Sorlot et Tournon. L'ouvrage de René Bouvier, le premier de la collection, est logiquement le plus représentatif : la table des matières montre un plan correspondant au schéma d'une crise, suivi d'une période de stase, et l'inéluctable redressement. Au-delà du sens proposé, ce sont les mots choisis qui montrent le parti-pris idéologique : les parties de l'ouvrage se nomment « Les grands ouvriers du redressement », « L'équipe du redressement », « Frédéric-Guillaume, souverain temporisateur », « Les réformes ». Aussi anachroniques soient-ils pour caractériser un passé distant de plus d'un siècle, les termes sont choisis et attestent d'un jeu de miroir entre la situation de la Prusse en 1806 et la France de 1941. L'ouvrier et le redressement, les techniciens réformateurs du régime, le dirigeant modéré : les termes sont ceux de l'actualité politique, mais calqués sur un cas d'étude. La volonté de l'auteur comme de l'éditeur est moins de faire la lumière sur la Prusse de Frédéric-Guillaume que de livrer des enseignements, et même des leçons, sur la France de Philippe Pétain.

« Notre dessein n'a pas été de procéder à l'étude complète et approfondie de ces tournants décisifs du passé ; nous avons voulu simplement en bien faire saisir les caractéristiques : exposer la situation compromise, parfois perdue en apparence, à l'origine, faire connaître les hommes de l'équipe qui a travaillé au relèvement de leur pays, les faits marquants et le résultat obtenu. Nous ne voulons nullement dans cette collection nous limiter à de monographies consacrées à la France ; toutefois nous commencerons par l'une des plus émouvantes et surprenantes réactions de notre passé : le redressement de la France au XV^e siècle »¹¹⁶⁷.

Aidé par une critique favorable dans les presses pétainiste et collaborationniste, cet exemple de collection thématique, porté par le redressement, connaît un grand succès, à tel point que Gérard Loiseaux relate que Philippe Pétain, chef de l'État français, ferait du volume de René Bouvier son livre de chevet¹¹⁶⁸. Les collections thématiques regroupent un ensemble disparate mais un trait les distingue, en l'occurrence l'ambition de suivre le goût supposé du public. La difficulté principale est de s'inscrire dans la durée, et de respecter un calendrier de marche qui installe sur le long terme une préoccupation circonstancielle.

¹¹⁶⁶ Avis des éditeurs, dans René Bouvier, *Le redressement de la France*, Paris, Sorlot (Les grands redressements), 1943.

¹¹⁶⁷ Avis des éditeurs, dans René Bouvier, *Le redressement de la France*, Paris, Sorlot (Les grands redressements), 1943.

¹¹⁶⁸ Gérard Loiseaux, *La littérature de la défaite et de la collaboration d'après Phönix oder Asche ?*, Paris, Fayard (Pour une histoire du XX^e siècle), p. 274.

2.3. La naissance des collections populaires historiques : une médiation nouvelle ?

La crise de l'édition des années trente affecte le domaine historique et amène progressivement les acteurs de l'édition à reconsidérer leur politique éditoriale, en réalisant des pas de côtés par rapport à leurs productions habituelles, comme vu avec les collections dites thématiques. Traditionnellement, le marché des ouvrages historiques est un marché fermé et codifié. Les tirages d'histoire scientifique oscillant entre 3000 et 4000 exemplaires, le choix d'un format in-8 ou in-16, ainsi qu'une titraille classique du type *Histoire de...* sont les principaux marqueurs du secteur, et aident le lecteur à identifier le genre. Seules les collections académiques reconnues peuvent espérer des tirages importants, comparables aux succès littéraires, tout comme les collections thématiques les plus en vue comme « La vie quotidienne ». Au cours des années 1930, les éditeurs prennent davantage de liberté par rapport aux usages en vigueur. Cette prise de risque accrue se traduit par la création de nouvelles collections qui sont considérées comme des ballons d'essais mais aussi comme une réponse au dynamisme du marché. En effet, la concurrence éditoriale pousse les éditeurs à innover mais aussi à se copier les uns les autres, dans une démarche mimétique. Ayant pour principales préoccupations d'investir de nouvelles voies et de partir à la conquête de nouveaux publics ou de renouveler les leurs, les grandes maisons créent des genres particuliers dont le plus caractéristique est celui dit « populaire ». Cependant, ces nouvelles propositions éditoriales ne sont pas le fait de nouveaux éditeurs mais de maisons établies, qui, ainsi, étoffent leurs catalogues. Les publications s'équilibrent entre elles, notamment entre collections populaires à bas coût, rentables, et les publications plus prestigieuses¹¹⁶⁹, dans une logique complémentaire.

Les collections populaires d'histoire sont de nouvelles propositions éditoriales, qui apparaissent au cours des années trente et quarante. Ce qualificatif de « populaire » interroge à double titre¹¹⁷⁰. Il fait d'abord office de présupposé : la collection est conçue, en amont, comme populaire à l'adresse de différents publics, en ce sens qu'elle serait accessible au peuple ou plus exactement qui lui serait « destiné »¹¹⁷¹, sans pour autant que le but soit atteint ou que les usages soient pleinement « populaires ». Dans l'esprit des éditeurs ou de leurs directeurs d'édition, se fait jour l'idée d'une histoire éditée qui n'aurait pas encore atteint les « masses », et qu'un vaste espace éditorial s'offrait dès lors à eux. C'est donc moins le « grand public » indéfini qui est visé que la

¹¹⁶⁹ Anne Simonin, « Le catalogue de l'éditeur, un outil pour l'histoire. L'exemple des Éditions de Minuit », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 81, 2004, p. 119-129.

¹¹⁷⁰ Sur les utilisations du terme « populaire », voir l'introduction de Geneviève Bollème, « Penser le populaire », dans Geneviève Bollème (dir.), *Le Peuple par écrit*, Paris, Éd. du Seuil, 1986, p. 13-23.

¹¹⁷¹ s. v. « Populaire », *Dictionnaire de l'Académie française*, 9^e édition, Paris, 2000.

grande diffusion, c'est-à-dire la masse des lecteurs. D'autre part, le terme « populaire » caractérise un genre hybride, qui brise les formats traditionnels de l'histoire éditée, en ceci qu'il diffère des formats convenus, la collection statutaire, la synthèse à destination des étudiants ou encore l'érudition réservée au monde universitaire. Au reste, ce pan de l'édition d'histoire a, jusque-là, été peu étudié, alors que l'histoire de l'édition, dans son acception populaire a, elle, été abondamment glosée¹¹⁷². Les collections populaires d'histoire forment un genre éditorial délaissé et peu considéré par l'historiographie, en vertu de l'attirance éprouvée par les historiens pour les genres, plus codifiés et plus statutaires, de l'essai ou de la synthèse. Pourtant, ces collections populaires d'histoire méritent une étude approfondie, en raison de leur caractère innovant et de la forme particulière d'histoire qu'elles commandent.

Les collections populaires historiques se différencient de leurs aînées par des propriétés originales. Celles-ci délaissent le format d'usage des collections historiques, en in-8, lui-même venu des livres de réflexions sur les questions et essais politiques, pour des formats in-12 et in-16, plus réduits, plus maniables et assimilés à une lecture pratique. Joseph Calmette insiste auprès de son éditeur Fernand Aubier, pour que « Les grandes crises de l'histoire » adoptent le format d'« une édition bon marché de petit format, comme portatif », plutôt en in-12. L'éditeur ne peut lui proposer qu'un format « d'aspect plus universitaire »¹¹⁷³. L'intérêt de la part des éditeurs est double, puisque ce format s'avère plus économique, l'impression en grand nombre étant facilitée, et le format permet de s'adresser à tous en ayant un prix d'achat plus faible que les ouvrages au format plus traditionnel en format in-8. N'anticipant pas pour autant sur le livre de poche, le format fait le pari difficile d'une écriture plus ramassée et condensée. L'écriture historique des collections populaires est spécifique dans la mesure où elle se situe à mi-chemin entre la lecture dépaysante et la transmission d'un savoir historique. Cette histoire « populaire » a paradoxalement des caractères qui la dénaturent – la brièveté du propos par exemple –, et dans le même temps, qui l'instituent, en créant une nouvelle forme de récit historique et de nouvelles habitudes de lecture.

Une des collections populaires d'histoire les plus marquantes de la période est la collection « Que sais-je ? » aux Presses Universitaires de France. Bien qu'ouvertement généraliste, et non spécifiquement dédiée à l'histoire, la collection accueille une proportion importante de titres historiques à hauteur d'un cinquième des titres. La collection, bien que conçue comme une petite

¹¹⁷² Les références bibliographiques pour l'édition populaire sont données dans Jean-Yves Mollier et Patricia Sorel (dir.), « L'histoire de l'édition, du livre et de la lecture en France aux XIX^e et XX^e siècles », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 126-127, mars 1999, *Édition, Éditeurs*, p. 39-59.

¹¹⁷³ Lettre de Joseph Calmette à Fernand Aubier, datée du 19 juillet 1939, ABM 6.4 Joseph Calmette, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

encyclopédie répartie en différents titres, ménage une place particulière à l'histoire, sous la forme d'une septième catégorie, intercalée entre les « Sciences appliquées » et les « Sports et jeux »¹¹⁷⁴. Par la qualité des historiens recrutés et le nombre important de ventes de la collection, « Que sais-je ? » mérite de figurer, par défaut ou par effraction, dans la liste des collections historiques. À son lancement en 1942, la jeune collection ne constitue pas une nouveauté : l'édition populaire est une catégorie ancienne, qui puise ses origines dans une généalogie très dense¹¹⁷⁵. Par ailleurs, la collection s'inspire de la ligne éditoriale de la « Collection Armand Colin », lancée en 1921, par la multiplicité des thèmes abordés et l'unicité de la présentation, alors que l'aspect sériel et le format laisse penser à une influence anglosaxonne, venue des « Pelican Books » de Penguin, lancés en 1937. Le contexte politique détermine, en partie, le lancement de la collection et fonde sa spécificité. Alors que la zone nord est occupée par les forces allemandes et que la zone sud est assujettie au pouvoir vichyste, les Presses Universitaires de France « doivent être à l'avant-garde de la renaissance du pays » selon le compte-rendu d'une assemblée générale d'avril 1941¹¹⁷⁶. L'adhésion des Presses Universitaires de France à l'idéologie corporatiste de Vichy est avérée et le directeur Paul Angoulvent se montre ouvert aux propositions allemandes, tant celles suggérant une ligne éditoriale que celles afférentes aux questions pratiques¹¹⁷⁷. Cependant, il est difficile de réduire « Que sais-je ? » à une entreprise éditoriale au ton pétainiste. Si certains titres de la collection sont dans l'esprit du temps, la grande majorité des ouvrages montre un recul par rapport aux enjeux contemporains. Cependant, le contexte socio-économique définit en partie les contours de la collection. Les ouvrages de la collection sont conçus pour le redressement moral de la population française, mais bien en fonction de ses besoins matériels¹¹⁷⁸, ce qui exige paradoxalement un travail fouillé mais vendu à un prix modéré.

Structurellement, la collection compense son extrême diversité et sa grande variété par un classement thématique, organisé en section. L'étude des thèmes montre que l'entreprise éditoriale a une vocation générale, de la philosophie à l'histoire des religions, des mathématiques aux théories économiques. Cet ensemble est censé former une encyclopédie à la fois théorique et pratique. En cela, « Que sais-je ? » est bien l'héritière de la « Bibliothèque utile » de Félix Alcan, une collection

¹¹⁷⁴ Selon le catalogue « Que sais-je » de l'année 1946.

¹¹⁷⁵ Geneviève Bollème, *La Bibliothèque bleue : littérature populaire en France du XVII^e au XIX^e siècle*, Paris, Gallimard (Collection Archives), 1980. Et Roger Chartier, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Éd. du Seuil, 1987.

¹¹⁷⁶ Valérie Tesnière, *Le quadrige : un siècle d'édition universitaire, 1960-1968*, Paris, Presses universitaires de France, 2001, p. 311.

¹¹⁷⁷ Valérie Tesnière, *Le quadrige : un siècle d'édition universitaire, 1960-1968*, Paris, Presses universitaires de France, 2001, p. 311-313.

¹¹⁷⁸ Valérie Tesnière, *Le quadrige : un siècle d'édition universitaire, 1960-1968*, Paris, Presses universitaires de France, 2001, p. 331-332

généraliste, de vulgarisation au sens premier du terme, c'est-à-dire le fait d'adapter des notions, des connaissances scientifiques ou techniques afin de les rendre compréhensibles au non-spécialiste. L'histoire est elle-même répartie en plusieurs catégories, comme « Histoire générale », « Histoire de France », « Histoire par pays », « Sciences auxiliaires de l'histoire », et accolée à la géographie. Un volume « Que sais-je ? » est la reformulation d'un travail spécialisé d'un historien, qui consiste généralement à le débarrasser de ses difficultés spécifiques, ou de travailler sur leur forme pour les rendre accessible au grand public. Au sein de cette collection, la partie historique figure en bonne place avec pas moins de 50 titres pour la période, c'est-à-dire, de 1941 à 1950¹¹⁷⁹. Le premier ouvrage paru dans la collection n'est pas historique mais biologique, avec *Les étapes de la biologie* de Maurice Caullery, cependant l'histoire fait son entrée dans la collection dès le quatrième volume, avec le volume *Histoire de l'Afrique* de Charles-André Julien. Empiriquement, elle peut être segmentée en plusieurs thèmes distincts, qui constituent autant de sous-domaines : histoire générale, histoire de France, histoire par pays, sciences auxiliaire de l'histoire¹¹⁸⁰. Le parti-pris est de construire une ligne éditoriale, qui alterne l'étude de thèmes classiques, à la façon des histoires de pays ou de région, et des thématiques plus audacieuses, comme *L'unité française*, *La vie au Moyen âge*, ou *L'histoire du travail*, à la manière des essais ou de larges synthèses. Le caractère innovant du format n'empêche cependant pas l'importation de thématiques aux succès déjà éprouvés. La collection d'histoire des provinces est directement inspirée par celle existante chez Boivin, son aînée d'une dizaine d'années. La prise de risque limitée est confirmée par le recrutement des auteurs, historiens professionnels pour l'écrasante majorité d'entre eux.

D'un point de vue formel, et malgré l'innovation qu'il constitue, le volume « Que sais-je » reprend les attributs classiques de la collection. En premier lieu, le nom de la collection réduit à l'uniformité les ouvrages qui la compose, en constituant un véritable label, à tout le moins une marque distinctive. L'idée du titre « Que sais-je ? » vient de l'interrogation de Montaigne dans ses *Essais*, et plus précisément, dans l'« Apologie de Raymond Sebond ». Au doute pyrrhonien de la question¹¹⁸¹, la collection répond habilement par un volume clairement identifié, se proposant de fixer les grandes lignes d'un sujet, avec un solide appui bibliographique et une structure cohérente. Symboliquement, la première de couverture fait figurer une sorte de rose des vents, tout du moins une forme de boussole, ainsi qu'une étoile pour se diriger. Le sous-titre de la collection file encore

¹¹⁷⁹ Les productions sont prises à partir du volume de Jean Bruhat, *Histoire de l'URSS*, Paris, Presses universitaires de France (Que sais-je ?), 1946.

¹¹⁸⁰ La collection « Que sais-je ? » est divisée en plusieurs parties, l'histoire constituant la 7^e, aux côtés de « Philosophie, morale » ou encore « Sciences juridiques, économiques et sociales ».

¹¹⁸¹ Carlos Lévy, « Chapitre V. Figures sceptiques, du Moyen Âge à nos jours », *Les scepticismes*, Paris, Presses Universitaires de France, 2018, p. 91-118.

la métaphore maritime : « le point des connaissances actuelles » rappelle la navigation des marins, amenés à faire régulièrement « le point », selon l'expression consacrée, pour se diriger sur les flots. Un volume de la collection permettrait alors de faire le point sur les connaissances et de se repérer plus facilement dans l'évolution de celles-ci. En reprenant à la fois le questionnement de Montaigne et l'imaginaire maritime, les Presses universitaires de France proposent aux lecteurs une démarche consciente d'apprentissage. Cependant, en termes de capital symbolique, la démarche n'est pas innocente. La relégation de la mention des Presses universitaires de France en bas de la première de couverture marque une distance volontairement entretenue avec cette collection ouvertement commerciale et orientée vers le grand public et la masse indifférenciée des lecteurs. La valorisation du label « Que sais-je ? », au-dessus du titre, et la présence d'un logotype est une volonté de faire exister la collection selon sa propre existence, en marge de la maison mère.

En second lieu, le volume a l'effet d'une « brochure », au sens d'une publication modeste, et ce pour trois raisons. Son format réduit, de 11,5 sur 17,5 cm, comme sa présentation somme toute minimaliste contribue à son minimalisme formel. Le format réduit, inspiré des livres pratiques, et la présentation réduite sont justifiées par des raisons économiques et pratiques. En effet, un format réduit permet d'imprimer davantage d'ouvrages, à moindre coût, et donc de ne pas se limiter aux 4000 exemplaires habituels pour le marché historique. Par la diffusion massive, l'espoir est de toucher de nouveaux publics, et par un coût d'achat faible, de se placer à portée de toutes les bourses. Le prix de 12 francs de *l'Histoire de l'Asie* de René Grousset est l'équivalent d'une demi-journée de travail d'un journalier en octobre 1941¹¹⁸². Enfin, la faible pagination répond aux mêmes enjeux, à ceci près qu'il s'agit surtout d'une standardisation propre à la collection. L'importance de ce dernier élément est cruciale : l'accord sur une pagination minimale, comme maximale, fait aussi office de contrainte pour l'auteur, qui doit délivrer un savoir cohérent, synthétique et exhaustif en 128 pages, ce qui représente une gageure. Enfin, la typographie utilisée avec une police de caractère assez large et un faible nombre de lignes par page tend à montrer que la collection s'adresse, de façon pratique, au plus grand nombre. La présentation aérée semble indiquer qu'elle cherche à être la plus pédagogique possible, avec quelques appels de notes et des indications bibliographiques élémentaires. Cette histoire, doublement calibrée sur une unité de sens et une unité formelle, se distingue des autres par ses atours, incomparables avec la production existante.

¹¹⁸² Jacques Lehoulter, « Chronique des salaires. Le mouvement des salaires en France depuis 1938 », *Journal de la société statistique de Paris*, 86, 1945, p. 172-176.

Une fois fixées les caractéristiques externes de cette collection, comment s'explique son succès, dès l'édition du premier volume ? La collection « Que sais-je ? » devient rapidement un objet de consommation, qui s'ouvre un marché et permet d'attirer, notamment aux études historiques, un nouveau public. À son lancement, la collection « Que sais-je » est une forme éditoriale nouvelle, en dehors de tout système normatif préexistant. Afin d'installer la collection dans le paysage éditorial, et d'asseoir la légitimité des ouvrages, l'éditeur doit miser sur des fonctions de validation. Dans le domaine historique, cela passe par la signature de l'historien réputé être spécialiste de la question. Paul Angoulvent recrute des universitaires spécialistes de la question, à l'instar de Charles-André Julien pour l'*Histoire de l'Afrique*, mais c'est aussi le cas d'historiens en vue, à la forte aura médiatique comme Joseph Calmette, déjà présent au catalogue Hachette et Aubier-Montaigne, ou René Grousset, élu en 1946 à l'Académie française. La couverture des volumes mentionne ainsi la qualité de l'auteur, comme une certification, voire une marque de véridicité. Bien qu'un effort important soit fait sur la réputation de l'auteur, le risque économique demeure élevé. La collection est nouvelle et doit s'installer dans le paysage éditorial, alors que dans le registre « populaire », la légitimité des Presses universitaires de France est encore à construire. Le prix modique et la rotation rapide des volumes de la collection permet à la fois de se lier un lectorat important, et de maintenir une actualité éditoriale dense. Valérie Tesnière a démontré que les Presses universitaires de France voient leur trésorerie croître au cours de la période, en partie grâce à la collection. Ce renouvellement important des titres, densifiant un jeune catalogue, pousse la logique de la collection à son maximum : chaque tirage vendu permet d'avancer les fonds pour le tirage suivant, permettant un développement continu. Pour le seul segment des études historiques, la collection « Que sais-je ? » connaît un rythme de parutions d'environ sept ouvrages par an, soit beaucoup plus que n'importe quelle autre collection du corpus, à l'exception de la « Bibliothèque historique » de Payot.

À l'inverse, la collection « Bibliothèque du peuple », lancée au même moment, confiée à deux directeurs, François Perroux et Robert Delavignette¹¹⁸³ ainsi qu'un secrétariat général assuré par Jacques Madaule, est d'inspiration communautaire¹¹⁸⁴, comme le montre le volume *Les coopératives agricoles* de Louis Salleron publié en 1942. Jacques Madaule indique que la fonction de

¹¹⁸³ Robert Delavignette (1897-1976), administrateur des colonies, directeur de l'École Nationale de la France d'Outre-Mer de 1937 à 1945, administrateur des colonies. Il écrit des ouvrages sur les colonies d'AOF principalement, à l'image du plus connu *Les paysans noirs*. Voir le numéro complet qui lui est consacré dans la *Revue française d'histoire d'outre-mer* et notamment la « Biographie de Robert Delavignette », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 54, 194-197, 1967, Hommage à Robert Delavignette, p. 9-10.

¹¹⁸⁴ L'équipe de la « Bibliothèque du peuple » est constituée en bonne partie de l'équipe des *Cahiers d'études communautaires* : on y retrouve Jacques Madaule, Robert Delavignette, alors qu'André Déléage contribue lui aussi à la collection.

ces ouvrages est d'« instruire, intéresser et former tous ceux qui sont au contact des difficultés quotidiennes de la vie humble et difficile »¹¹⁸⁵. L'entreprise n'est donc pas que commerciale, mais est aussi salvatrice, en relevant le peuple par la culture. Dans le cadre du redressement national, la collection s'assigne une mission de formation, et les directeurs de collection affirment que celle-ci contribuera à ce que « la France [soit] sauvée »¹¹⁸⁶ :

« Qu'attendait donc [François] Perroux de cette initiative au lendemain du désastre ? Nous nous faisons alors du peuple une idée quelque peu analogue à celle de Michelet : la suprême ressource, mais en vérité celle qui ne manque jamais au fond des pires catastrophes nationales. Nous voulions engager avec lui, par le moyen de ces minces volumes, une espèce de dialogue »¹¹⁸⁷.

La collection semble reprendre les traits de « Que sais-je ? », au-delà du quadrigé figurant sur la couverture : un savoir condensé, avec un choix ouvrant sur une grande variété de sujets et un prix réduit de 4 francs, soit trois fois inférieur à celui de la collection nouvellement créée. L'histoire tient une place particulièrement importante dans la collection, visible dès la présentation de l'ouvrage : « [Le peuple français] se trouvera dès lors de plain-pied avec les problèmes les plus actuels, et réagira devant eux comme l'ont toujours fait les Français, dans les épreuves de vingt siècles d'histoire » : l'histoire et sa lecture inciteraient donc le peuple français à réagir. Seul le ton plus politique – afférent aux traditions salvatrices – de certains ouvrages ainsi qu'une pagination réduite à 64 pages la singularise. Les intentions modestes de la collection sont reprises comme une antienne : il s'agit bien d'une *Petite histoire de la bourgeoisie*, ou encore d'une *Petite histoire de l'Europe*. Pour autant, les intentions ne sont pas minimes puisqu'il s'agit de former, et de « restaurer le sens de ses traditions », et logiquement, une grande part des responsabilités incombe au genre historique. Conçu comme « manuel pour combler le vide des connaissances du public français »¹¹⁸⁸, l'ouvrage cherche à dépasser le seul cercle des étudiants. La présentation de la collection atteste du caractère populaire : « Il n'existait, jusqu'à présent, aucune collection qui s'adressât directement au peuple, dans un souci exclusif de culture »¹¹⁸⁹. Les raisons de l'échec de la collection tiennent d'abord à la concurrence de « Que sais-je ? », placée sur le même registre, mais plus encyclopédique. L'autre raison tient à la contingence, et à la fin du conflit mondial : le dernier titre paraît en 1944 alors que le dernier ouvrage historique de la collection *Comment s'est formée la France ?* d'André Latreille date de 1942.

¹¹⁸⁵ Cité par Sara Iglesias, *Musicologie et occupation : Science, musique et politique dans la France des « année noires »*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2017, p. 139.

¹¹⁸⁶ Présentation de la collection en arrière de couverture.

¹¹⁸⁷ Jacques Madaule, « Image de François Perroux », dans François Denoël, *François Perroux*, Paris, L'âge d'homme (Les dossiers H), 1990, p. 257.

¹¹⁸⁸ Anatole de Monzie, *Pétition pour l'histoire*, Paris, Flammarion, 1942, p. 77.

¹¹⁸⁹ Présentation de la collection dans Félicien Challaye, *Petite histoire de la propriété*, Paris, Presses universitaires de France (Bibliothèque du peuple), 1941.

Le lancement, et le succès, de la collection « Que sais-je ? », entraînent dans un même mouvement, par mimétisme, l'ensemble des éditeurs vers des collections à destination du grand public. Jean Fayard, seul dirigeant resté à Paris, au sein du triumvirat composé de Fernand Brouty et Pierre Gaxotte, repliés à Clermont-Ferrand et pris par la rédaction de *Candide* et *Ric et Rac*, lance « Connaissance de l'histoire » en histoire, ainsi que sa collection jumelle « Géographie pour tous ». La collection historique est censée répondre à ses concurrentes en se plaçant sur un marché grand public, avec un volume vendu à 28 francs en 1942, soit un ordre de prix proche de celui d'un volume des « Grandes Études Historiques »¹¹⁹⁰. Jean Fayard donne quelques renseignements sur ces volontés éditoriales à l'occasion du lancement de celle-ci :

« Ce sont de grands sujets [...] traités par de bons auteurs, et les possibilités d'une telle collection sont illimitées. Songez qu'après une Histoire Romaine, rien n'empêche de sortir une Histoire des Grands Romains, puis de prendre ceux-ci séparément, Tibère, etc... Mais ceci est déjà du domaine de l'érudition. Nous avons donc aussi une autre collection : "Connaissance de l'histoire" qui sera plus vulgarisée que la première et qui comprendra 25 ou 30 volumes en tout. Il y a là un *Napoléon*, par [Jean] Lucas-Dubreton ; *La Deuxième République et le Second Empire*, par [Adrien] Dansette ; une *Guerre de Cent Ans*, par Auguste Bailly ; *Retour à la monarchie, 1815-1848*, par Jules Bertaut, et un *Louis Treize*, de Jean Canu. Comme vous le voyez, rien de chronologique, les époques très anciennes étant, évidemment, plus ardues pour les non-initiés. »¹¹⁹¹

Bien que plus vulgarisée, elle reste cependant proche de son aînée. Elle tente de garder les attributs formelles des « Grandes Études Historiques », en reprenant le format in-16 ainsi qu'une pagination conséquente autour des 270 pages. La présentation reste épurée mais le fond vert menthe distingue nettement la collection de son aînée et de ses rivales. Surtout, la récurrence d'un logotype représentant la muse Clio, et plus encore l'inscription grecque *KAEIO* montre le chemin suivi par Fayard, et la nécessité de se calquer sur les jeunes collections rivales. Le rythme des parutions correspond à celui des « Grandes Études Historiques », quoique le contexte éditorial soit peu propice à la création. D'un point de vue thématique, les sujets abordés sont en résonance avec la collection phare de la maison, en reprenant les thématiques classiques du catalogue, notamment les sujets biographiques de souverains, comme Napoléon ou Louis XIII, et les périodes marquantes, de la Renaissance à une audacieuse *Troisième République*. La collection s'apparente à une imitation à faible coût de la grande collection, ce qui pourrait expliquer son échec relatif. En effet, la collection se maintient jusqu'en 1955 avec une petite vingtaine de titres publiés. À la toute fin de la période considérée, Fernand Aubier se lance sur le même créneau en s'adressant de manière privilégiée aux étudiants des Facultés des Lettres et des Instituts d'Études Politiques, au moyen

¹¹⁹⁰ Le point de comparaison est la *Nouvelle histoire romaine* de Léon Homo, vendue à 32 francs en 1941.

¹¹⁹¹ Charles Tilly, « Un quart d'heure chez Jean Fayard », *Le Journal*, 18842, 21 octobre 1943, p. 4

d'une « Collection historique », et seulement dans un second temps, au public cultivé. La recette semble être la même : « un format réduit et un prix beaucoup moins élevé »¹¹⁹².

Les collections populaires, ou plus largement, les collections de vulgarisation ne sont pas perçues positivement par l'ensemble de la communauté historique : « De la multiplicité des collections de vulgarisation, il ne faut pas s'attendre à un gain précieux pour l'histoire générale »¹¹⁹³. Ceux-ci différencient ces collections populaires des autres, par leur contenu mais aussi par leur public : « La collection “L'Histoire de France racontée à tous”, entreprise par la librairie Hachette [est] à l'usage d'un public que n'atteindrait pas l'“Histoire de France” d'Ernest Lavisse »¹¹⁹⁴. Cette nouvelle forme d'histoire bouscule les conventions habituelles : elle constitue, par son formatage et ses finalités, une nouveauté pour la période. En confrontant les auteurs des différentes collections, il apparaît nettement que les contributeurs de ces collections populaires sont moins installés dans le paysage universitaire ou académique et que, bien souvent, la jeunesse de la collection est aussi celle des auteurs. Le pendant inverse est vrai : les historiens aux positions confortées dans le paysage éditorial rechignent à commettre des ouvrages au sein de collections populaires, moins positivement perçues et représentant une part de risque accrue. Les éditeurs, comme l'exemple des Presses universitaires de France le montre, veillent à ce que ces collections, quoique vulgarisées et condensées, ne soient pas approximatives.

En définitive, l'étude typologique des collections révèle une répartition des formes en trois points. L'ensemble du domaine est borné par l'opposition entre collections académiques et scientifiques, alors que les dynamiques porteuses viennent des collections thématiques et populaires, loin de la seule impression d'un Lucien Febvre se lamentant en 1945 devant « des collections qui se maintiennent ou se créent [...] répondant à un instinct, plus encore peut-être qu'à un besoin »¹¹⁹⁵. À ce titre, ces nouvelles entrantes dans le jeu éditorial brouillent la répartition dyadique, en important des mécanismes déjà éprouvés, de l'auteur à la forte légitimité aux rappels graphiques, tout en créant un nouveau rapport de force, symbolique et économique. Dès lors, la question de l'unité du genre historique en matière d'édition peut être posée : quel est le lien entre un ouvrage de vulgarisation de la collection « Que sais-je ? » et un titre des « Grandes Études Historiques » ? Tout semble les séparer, de la qualification des auteurs au format du livre, jusqu'aux publics auxquels ces ouvrages se destinent. Cette différenciation formelle et structurelle des

¹¹⁹² Plaquette de présentation de la « Collection historique ».

¹¹⁹³ Bernard Combes de Patris, « Comptes-rendus critique », *Revue des études historiques*, 1930, p. 433.

¹¹⁹⁴ René Durand, « René Arnaud, La Deuxième République et le Second Empire (L'Histoire de France racontée à tous », *Revue critique d'histoire et de littérature*, novembre 1929, p. 511.

¹¹⁹⁵ Lucien Febvre, « Notre passé », *Annales*, 8, 1, 1945, p. 150-151.

ouvrages est la conséquence directe du formatage de la collection. Par ses aspects extérieurs, elle inscrit les ouvrages standards dans une logique sérielle. La collection ne vient pas remplacer l'éditeur mais se juxtapose à l'identité éditoriale, en la redoublant, comme une sous-marque¹¹⁹⁶, ou plus exactement comme un label. En second lieu, la collection historique inscrit dans la durée un plaisir éphémère de lecture : une fois un volume terminé, il s'agit de prolonger l'expérience par la quatrième de couverture, ouvrant la fenêtre sur la suite de la collection. La sérialité empêche l'oubli comme la dispersion : soit la collection ne s'achève pas¹¹⁹⁷, ou quand cela est le cas, elle forme un ensemble uni, insécable, comme en témoigne les ventes aux enchères de bibliothèques privées, où les collections prennent toutes leurs sens, en présentant un ensemble.

3. Une division du travail, écuries d'historiens et « hommes doubles »

Jean-Yves Mollier a bien montré comment l'entreprise moderne d'édition, née à partir du mitan du XIX^e siècle, se caractérise par une organisation interne hiérarchisée, s'appuyant, notamment, sur des directeurs littéraires ou des responsables de collection¹¹⁹⁸. Ces derniers sont des relais entre auteurs et éditeurs et ont le double pouvoir de « signer » des auteurs, puis de faire modifier leurs écrits si le besoin s'en ressent. Leurs compétences se jugent à l'aune de ces deux propriétés : l'une, en aval, pour attirer les plumes les plus talentueuses, l'autre pour faire respecter la ligne éditoriale, donnée en amont par le propriétaire ou le décideur. Logiquement, l'apparition progressive des collections d'histoire va de pair avec la création de la seconde catégorie, celle des postes de directeurs de collection, eux-mêmes placés sous la bienveillante autorité d'une direction éditoriale, ce qui amène à interroger leurs rôles, leurs profils ainsi que les relations avec leurs équipes d'historiens.

3.1. Le cadre directeur : surveiller et publier

Les maisons d'éditions les plus importantes, comme vu précédemment dans le cas d'Hachette ou de Gallimard, ont un catalogue vaste couvrant différents domaines, de la littérature générale aux essais philosophiques, du récit de voyage aux biographies romancées. Le dirigeant de

¹¹⁹⁶ Gérard Genette, *Seuils*, Paris, Éd. du Seuil, 1987, p. 27.

¹¹⁹⁷ En 2020, malgré la fin progressive des « Grandes Études Historiques » à la fin des années 1980, les collections « La suite des temps », « Que sais-je ? », « Bibliothèque historique » sont toujours existantes.

¹¹⁹⁸ Jean-Yves Mollier, « Éditer au XIX^e siècle », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 107, 4, 2007, p. 771-790 ; *L'Argent et les lettres, histoire du capitalisme d'édition*, Paris, Fayard, 1988 ; Roger Chartier et Henri-Jean Martin (dir.), *Histoire de l'édition française, Tome 3, Le temps des éditeurs du romantisme à la Belle époque*, Paris, Cercle de la Librairie, 1989 ; Voir aussi Dragos Jipa, « Le directeur de collection comme "auteur", Jean-Jules Jusserand et "Les Grands Écrivains Français" (1887-1913), *Mémoires du livre*, 7-1, 2015, <https://doi.org/10.7202/1035760ar> (consulté le 21 mai 2018).

la maison d'édition est, dans la plupart des cas, dans l'impossibilité de suivre toutes les nouveautés à venir de son catalogue, aussi confie-t-il, par département ou par collection, la gestion de celle-ci à des directeurs, sur le modèle des *editors* anglais, garants de la politique éditoriale de la maison, et incarnant une forme de « surface sociale »¹¹⁹⁹. Selon la taille de l'entreprise, le modèle pyramidal permet l'existence d'un organigramme hiérarchisé allant du directeur général, puis s'appuyant sur un directeur littéraire, et enfin, pouvant compter sur des directeurs de collections, s'assurant du suivi de l'avancée des travaux avec des auteurs. C'est notamment le cas de la maison Hachette, rompue à ce système sophistiqué de division du travail éditorial. La direction d'Hachette est divisée en plusieurs entités dont la direction éditoriale, dirigée par Maurice Labouret et Robert Meunier, eux-mêmes assistés par trois directeurs, à savoir René Vaubourdolle pour l'édition scolaire, M^{me} Arrigon pour la littérature enfantine, ainsi qu'Henri Bernard pour la littérature générale. Le gigantisme de l'entreprise autorise une telle sophistication des services et le cas ne constitue pas une généralité. Si Gallimard ou Plon sont justifiables de la même grille d'analyse, la situation est fort différente pour des maisons de taille plus modeste : Aubier-Montaigne s'appuie sur des liens solides entre le directeur Fernand Aubier et le directeur de collection, lui-même historien et auteur, Joseph Calmette alors que la modestie structurelle de la maison Lardanchet lui interdit toute configuration de ce type, le directeur échangeant directement auprès des auteurs de sa collection « Histoire et mémoires ».

Le directeur de collection n'est pas seulement un intermédiaire entre l'éditeur et les auteurs historiens ; il est à l'initiative d'un projet, qu'il suit de manière continue pour ensuite assurer sa coordination ainsi que sa pérennité. Établie en concertation avec l'éditeur, la collection paraît bien être l'œuvre du directeur comme le montre l'usage régulier du possessif dans les détails donnés dans la rubrique « Les Éditeurs nous parlent » dans les *Nouvelles littéraires, artistiques et scientifiques*. Celui-ci conçoit l'idée originelle qui sous-tend l'ensemble, en concertation avec l'éditeur, et se charge du recrutement des collaborateurs comme l'indique Joseph Calmette : « je commencerai les négociations en vue des collaborations nécessaires »¹²⁰⁰, à charge pour lui ensuite de recueillir les acceptations de principe. Augustin Fliche agit de même, en recrutant « une quarantaine de collaborateurs, parmi lesquels les universitaires voisinaient avec les ecclésiastiques, parfois dans le

¹¹⁹⁹ Elle peut se définir l'ensemble des positions sociales occupées par une personnalité, socialement instituée, et dotée d'attributs et de pouvoirs qui lui sont propres. Jean-Yves Mollier, « L'histoire de l'édition, une histoire à vocation », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 43, 2, avril-juin 1996, p. 329-348.

¹²⁰⁰ Lettre de Joseph Calmette à Fernand Aubier, datée du 6 avril 1939, ABM 6.4 Joseph Calmette, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

même volume »¹²⁰¹. Le directeur de collection se charge de constituer un catalogue d'auteurs, en fonction des sujets de la collection, soit par interconnaissance, proximité professionnelle ou recommandation d'un tiers. C'est ainsi que Pierre Gaxotte, en qualité de directeur des « Grandes Études Historiques », en recherche d'une *Histoire des États-Unis*, fait signer Firmin Roz. Ce dernier n'est pas historien mais répond à la définition du polygraphe, en ce sens que sa légitimité vient d'ailleurs, en l'occurrence d'une connaissance pointue des États-Unis, du fait d'une proximité culturelle avec le continent américain. Il est à la fois rédacteur en chef de la revue *France-États-Unis*, membre du comité France-Amérique, missionné par le Ministère des Affaires Étrangères en juillet 1917 en tant que chef de service des États-Unis au commissariat général de l'information et de la propagande, et enfin auteur d'ouvrages sur les États-Unis¹²⁰². Il offre par ailleurs des garanties académiques, particulièrement précieuses pour la collection des « Grandes Études Historiques », en contribuant régulièrement à la *Revue des Deux Mondes*, et en ayant été trois fois lauréat de l'Académie française. La stratégie éditoriale semble payer, l'ouvrage connaissant 65 éditions successives, parfois revue et augmentées, comme en 1947. La tâche du directeur de collection est plus complexe qu'il n'y paraît, s'agissant du recrutement d'un historien qui saura se conformer au cadre de la collection, et à un certain registre, comme vu précédemment. Les compétences demandées étant rares, certains historiens, ou considérés comme tels, publient dans plusieurs collections. Au reste, les stratégies de position cumulative sont monnaies courantes : Pierre Gaxotte, bien que directeur éditorial chez Fayard, écrit *La province française au XVIII^e siècle* pour Hachette¹²⁰³. Ce don d'ubiquité vient des succès critiques précédents et permet un double capital symbolique. Il s'agit d'une signature dont le directeur estime qu'elle présente des garanties solides pour la bonne marche de la collection alors que l'historien voit son talent reconnu et donc rémunéré, autant symboliquement par l'entrée dans une grande collection, qu'économiquement.

Dans une vue plus collective, le lien unissant les historiens aux maisons d'éditions, entretenu et cultivé par le directeur de collection notamment, permet la constitution d'une écurie d'historiens, dont la valeur est cruciale. Dans le domaine, les critères de sélection et de recrutement varient et apportent des enseignements au sujet de l'identité éditoriale. Si pour les collections de type « académiques », il ne s'agit pas des historiens les plus professionnellement reconnus, les auteurs recrutés sont toutefois considérés comme parmi les plus réputés. La *fama*, ici entendue au sens d'une renommée personnelle, reste le principal critère d'appréciation, à la différence des

¹²⁰¹ Jean-Rémy Palanque, « Notice sur la vie et les travaux de M. Augustin Fliche, membre de l'Académie », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 118, 2, 1974, p. 238-249.

¹²⁰² Voir son dossier d'Officier de la Légion d'honneur de 1932, voir le feuillet « Renseignements », dossier 19800035/0190/24708 dans la base Leonore.

¹²⁰³ Registre Hachette, 1929-1938, contrat du 13 mai 1937, p. 418-432.

collections davantage scientifiques, où l'intérêt du volume passe par la signature de l'historien de référence afin que la connaissance délivrée corresponde aux dernières évolutions de la recherche historique. La renommée, pièce maîtresse du champ éditorial, ne traduit pas une réalité sociologique en ce sens que la réalité des faits ne fait pas, par exemple, de Firmin Roz un historien, au sens strict du terme. *A contrario*, l'établissement puis la déclinaison de sa *fama* nous renseignent sur le fonctionnement éditorial. La collection est précisément le cadre où se joue une forme de réputation d'historien. Elle postule par un effet d'ensemble le caractère historique de l'ouvrage, de sorte que l'opinion commune est travaillée par des effets de légitimation, concernant à la fois l'ouvrage et son auteur. La collection rend notoire et visible le fait que l'*Histoire des États-Unis* soit une histoire, alors que son auteur n'est pas historien. Les réticences, voire les résistances, des historiens professionnels ne peuvent contrecarrer cette promotion professionnelle, initiée dès le contrat d'édition signé. Le besoin lancinant des directeurs d'édition de rappeler la qualité de leurs auteurs répond à cette exigence.

Au reste, la constitution des équipes d'historiens n'est pas l'exclusive du directeur de collection. La majeure partie des collections suivant une progression chronologique, les connaissances interpersonnelles du directeur ne suffisent pas toujours pour couvrir l'ensemble des sujets, aussi la constitution de l'équipe de rédaction laisse place aux liens professionnels ou sociaux. Par l'action de ces directeurs, des équipes d'historiens se constituent. Le recrutement d'historiens est fondé sur des échanges préalables, avec des personnes situées dans le réseau de sociabilités du directeur de collection. C'est ce qu'indique Pierre Nora au sujet du directeur de la collection « La suite des temps » : « Brice Parain y avait publié Georges Duveau, *La Vie ouvrière en France sous le second Empire* (1946), parce qu'il le connaissait depuis le temps de l'École normale »¹²⁰⁴, ou bien Joseph Calmette retenant le nom de Paul Ourliac pour « Les grandes crises de l'histoire », au nom d'une « confrérie chartiste »¹²⁰⁵. Le rôle prépondérant d'un directeur d'édition ou d'un directeur de collection n'interdit cependant une mainmise du directeur général ou du gérant. Gaston Gallimard impose Jérôme Carcopino dans la collection « La suite des temps », sans en référer à Brice Parain. L'historien romaniste le remercie en ces termes : « Je vous sais grand gré de la satisfaction morale que vous m'avez accordé en acceptant mon livre « en principe » dans vos collections »¹²⁰⁶. Au demeurant, la ressemblance avec le champ littéraire n'est pas totale dans la mesure où l'affiliation à un éditeur n'est pas synonyme d'exclusivité. Pour certains d'entre eux, il s'agit même d'une liberté

¹²⁰⁴ Pascal Fouché et Anne Simonin, « Pierre Nora, éditeur », *Entreprises et histoire*, 24, 2000, p. 10 à 20.

¹²⁰⁵ Lettre de Joseph Calmette à Fernand Aubier, datée du 27 août 1944, ABM 6.4 Joseph Calmette, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

¹²⁰⁶ Lettre de Jérôme Carcopino à Gaston Gallimard, datée du 26 janvier 1946, Dossier 1604, Archives Gallimard.

importante et un moyen de « marchander » son talent. Si Joseph Calmette fait planer la menace de son départ à Fernand Aubier, d'autres détiennent des positions cumulatives dans différentes maisons, parmi des collections différentes. Léon Homo, Ferdinand Lot, Jean Lucas-Dubreton, Pierre Gaxotte, Jérôme Carcopino et Robert Cohen sont coutumiers du fait en multipliant leurs présences dans les maisons d'édition généralistes. En somme, des écuries d'historiens se constituent, que viennent parfois démentir des positions intermédiaires, cumulatives, d'historiens au capital symbolique élevé.

Le rôle matriciel, puis structurel, du directeur se confirme par la suite en surveillant la bonne marche des publications, en lisant et en corrigeant les versions qui lui sont soumises. Le directeur de collection est le garant de l'« itérabilité »¹²⁰⁷ de la collection, dans la mesure où la répétition d'une forme permet paradoxalement l'épanouissement de contenus inédits, par essence différents. De fait, par son entremise, le directeur de collection s'immisce de près dans le travail des historiens. Le directeur de collection prend sa part dans la conception de l'ouvrage et plus précisément, veille à une double attention, sa cohérence et son insertion dans une ligne éditoriale. De la sorte, l'ouvrage écrit n'est plus uniquement celui du seul auteur-historien ; la paternité en revenant, aussi, au directeur de collection. Il s'agit là d'un régime d'auctorialité nouveau puisque l'historien n'est plus le créateur individuel d'une œuvre, mais celui qui sait s'insérer dans un projet plus large où les connaissances formulées s'inscrivent dans une vue collective et partagée entre pairs.

« Peut-être la crainte de ne pouvoir éviter le danger de la monotonie est-il la principale raison qui a empêché jusqu'ici d'entreprendre une collection d'histoire provinciale. M. Albert-Petit et ses éditeurs ont été heureusement inspirés en ne redoutant pas un péril imaginaire. La plus grande initiative a été laissée aux auteurs. Condenser l'histoire d'une province dans un volume in-8° de 300 pages environ, coupé en chapitres de 10 à 20 pages et illustré de 16 planches sans qu'aucune note accompagne le texte, telle est la seule règle qui leur est imposée »¹²⁰⁸.

De fait, le directeur de collection occupe une position centrale, ce qui empêche de le classer trop catégoriquement, soit dans le camp des créateurs ou soit dans celui des fabricants, répondant dès lors à la définition formulée par Christophe Charle d'« homme double ». Face à la conception littéraire classique d'un auteur seul responsable de « son » œuvre, la dynamique de la collection impose de repenser ce régime d'auctorialité¹²⁰⁹, plus complexe qu'il n'y paraît. En effet,

¹²⁰⁷ « Entendez par là des techniques de répétition, des procédés récurrents qu'on doit pouvoir appliquer ; dans une situation donnée et suivant certains protocoles, un sujet doit pouvoir réitérer les procédures, les procédés ». Jacques Derrida, « La langue et le discours de la méthode », *Cahier du groupe de recherches sur la philosophie et le langage*, 3, 1983, p. 37.

¹²⁰⁸ Robert Latouche, « Les vieilles provinces de France », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 36, juillet 1932. p. 62-66.

¹²⁰⁹ Gérard Leclerc, *Le sceau de l'œuvre*, Paris, Seuil, 1998, p. 103 et suivantes.

traditionnellement perçu comme « le principe d'économie dans la prolifération du sens »¹²¹⁰, l'auteur est perçu comme l'individu ayant ouvert et fermé l'énonciation de l'œuvre, or, les échanges épistolaires montrent une relation étroite entre l'auteur et son directeur. Dans le cas des historiens, la situation est d'autant plus vérifiable que le directeur se trouve parfois être un semblable, plus ancien, mieux installé, et de toute évidence, davantage considéré. La conception scientifique de l'auteur¹²¹¹, qui ferait de l'historien un auteur qui formule une connaissance réputée vraie, commentée, validée et critiquée par ses pairs, n'est guère plus satisfaisante puisque le rôle du directeur vient démentir cette interprétation. Louis Halphen, en tant que codirecteur de « Peuples et civilisations », peut arguer que les « vingt volumes [sont] tous conçus dans le même esprit, procédant d'une même méthode, écrits avec une même volonté bien arrêtée de rétablir, autant qu'il est en nous, les vraies perspectives historiques »¹²¹². Ce dernier peut s'assurer du caractère fondé et scientifique du manuscrit de son auteur, mais en définitive, son vœu le plus cher est que l'écrit aille à la rencontre d'un public, quitte à retravailler parfois certaines tournures ou expressions, et plus souvent à alléger le texte.

Le directeur de collection apparaît ainsi comme la figure médiatrice entre deux instances, l'éditeur d'un côté et les auteurs-historiens de l'autre. Henri Berr, directeur de « L'Évolution de l'Humanité », constitue un cas remarquable en agencant une collection d'histoire nationale pendant la drôle de guerre en 1939 et 1940. En répartissant les pays européens dans des ensembles thématiques, il construit empiriquement une collection historique, où des pays « martyrs » côtoient les « terres de libertés », en se chargeant lui-même du recrutement des historiens. Par sa connaissance de la géographie académique et universitaire, il répartit les pays entre les spécialistes, en confiant l'Italie à Augustin Renaudet, l'Allemagne à Edmond Vermeil, la Grande-Bretagne à Paul Mantoux ou encore la Belgique à Émile Coornaert. Sa préoccupation principale est de maintenir un « ensemble cohérent »¹²¹³, qui par le jeu de la contingence, sera interrompu. Cette même cohérence, désirée par le pôle éditorial, est plus difficile à obtenir pour la « Vie quotidienne » d'Hachette, dirigée par Maurice Labouret : les deux premiers volumes diffèrent totalement : la *Vie quotidienne au temps de la Renaissance* d'Abel Lefranc n'est pas un tableau, mais un recueil de monographies originales sur certains aspects de la vie quotidienne au XVI^e siècle, alors que le volume de Jérôme Carcopino, consacré à Rome à l'apogée de l'Empire vise à donner un panorama complet de la vie romaine, avec des détails physiques, architecturaux, juridiques, sociaux, entre

¹²¹⁰ Michel Foucault, *Dits et écrits, tome 1*, Paris, Gallimard (Bibliothèque des Sciences humaines), 1969, p. 811.

¹²¹¹ David Pontille, « Qu'est-ce qu'un auteur scientifique ? », *Sciences de la société*, 67, 2006, p. 77-93

¹²¹² Louis Halphen, « Peuples et civilisations », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 44, 1934, p. 47-52.

¹²¹³ Lettre d'Henri Berr à Albin Michel, datée du 21 mars 1940, ALM 1622.1 Henri Berr, Fonds Albin Michel, Archives IMEC.

autres. Le net succès du volume du romaniste marque une inflexion forte pour la collection, qui abandonne définitivement le modèle documentaire pour des synthèses plus suggestives, sur le modèle du volume de Jérôme Carcopino.

Au jeu de l'intercession entre historiens et éditeurs, certains se forgent une réputation solide. Joseph Calmette en est un exemple, étant lui-même particulièrement en cour auprès des éditeurs :

« Quelques mois avant la parution du premier volume de l'Histoire de l'Église, de MM. Fliche et Martin, débutait une nouvelle collection d'histoire générale, placée sous la protection de la muse de l'histoire « Clio » et confiée à la direction beaucoup plus efficace – personne n'en saurait douter – de M. Joseph Calmette, membre de l'Institut et professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Toulouse »¹²¹⁴.

La marque du directeur s'apprécie au moyen des argumentaires à l'intention des journaux et de la *Bibliographie de la France*. Paul Lemerle, au nom de la maison Aubier, indique que « sa » « Collection historique » ne se « recommande d'aucune "école" et ne s'inspire d'aucune "idéologie" » et « se distingue, par sa conception, des autres collections actuellement existantes ». Le directeur-historien tient à faire naître un nouveau cadre thématique donnant moins de place au récit des événements, rejeté en fin de volume sous la forme de tableaux, qu'à leur explication et leur analyse. La structure reste donc la même pour l'ensemble des volumes quoique le plan soit laissé à la liberté des historiens mobilisés, comme le montre les envois de Jacques Madaule ou de Daniel Guérin. La patte du directeur lance le cadre de la collection, à la manière d'un Léon Lemonnier inscrivant son projet dans un triangle, entre « aventure », « vérité » et « pittoresque »¹²¹⁵. Comme vu précédemment, la conception d'une collection peut aussi se construire de façon plus empirique. Les débuts de la collection « La vie quotidienne » d'Hachette, dirigée dans un premier temps par Robert Cohen, sont remarquables d'imprécisions : la Librairie Hachette se contente de reprendre la présentation de la collection des « Récits d'autrefois » de Louis Battifol, formulé comme suit, trois ans auparavant : « dans l'esprit des éditeurs, ces volumes doivent être des exposés, colorés, vivants, pittoresques presque scéniques de la vie du passé »¹²¹⁶. Son rôle d'intermédiaire continue, une fois l'ouvrage publié, entre les auteurs et la maison d'édition, notamment en matière de résultats commerciaux.

¹²¹⁴ Simon Delacroix, « Deux nouvelles entreprises historiques », *Bulletin de l'Institut catholique de Paris*, 25 juillet 1935, p. 215-224.

¹²¹⁵ Projet de collection de Léon Lemonnier, datée du 12 décembre 1944, Dossier 1507 Léon Lemonnier, Archives Gallimard.

¹²¹⁶ Contrat d'édition entre Robert Cohen et la Librairie Hachette, signé le 28 septembre 1932, Registre 1929-1938, Tome 11, p. 267.

Par ailleurs, le directeur de collection acquiert une visibilité accrue et tient à ce que son rôle soit reconnu. Léon Lemonnier insiste de manière forte auprès de son éditeur Gallimard pour que le nom du directeur de collection paraisse sur la page de couverture des volumes de « sa » collection : « Vous voudrez bien me rassurer sur ma situation personnelle dans la collection et notamment sur la présence de mon nom à la page I de la couverture : vous savez ce que sont les gens de lettres ! »¹²¹⁷. Jean-Rémy Palanque met bien en avant le rôle symbolique du directeur de collection « Histoire de l'Église », Augustin Fliche : « ce large rayonnement provient pour une grande part de la collection historique dont il a été l'initiateur et le directeur et à laquelle son nom est resté attaché »¹²¹⁸.

3.2. Prosopographie des directeurs

Georges Duby mentionnait que les éditeurs recrutaient jusque dans les années 1960 et 1970 des « historiens amateurs », et que la professionnalisation de l'édition d'histoire commença avec l'arrivée de sa génération à la tête des principales collections historiques. Cependant cette interprétation peut être amendée par une étude biographiques des directeurs de collection pour la période. Un rapide survol des collections historiques met en évidence la diversité socio-professionnelle des profils des directeurs et notamment la différence structurelle entre directeurs littéraires et directeurs de collection. Cette division des rôles explique en partie la différenciation de leurs pratiques. L'ensemble forme un réseau de sociabilité original qui régit, par rapport au seul monde universitaire, d'une autre façon le monde historien.

Le premier groupe est directement issu du milieu de l'édition et participe logiquement à l'orientation des travaux historiques à chaque étape du processus éditorial. Il s'agit d'entrepreneurs culturels, hautement qualifiés, qui dirigent la maison d'édition ou un département de celle-ci. Brice Parain¹²¹⁹, normalien, agrégé de philosophie, revient en France en 1927 après avoir été nommé attaché culturel à l'ambassade de France à Moscou. Il entre à la NRF comme secrétaire particulier de Gaston Gallimard et le seconde dans la politique éditoriale de la maison d'édition au point d'être lui-même directeur de collection de la « Suite des temps », à mi-chemin entre la collection historique et la Nouvelle Revue Française. Il s'agit d'une création personnelle et originale, réalisée en accord avec Gaston Gallimard. Au-delà du choix d'une stratégie éditoriale, ces directeurs échangent avec

¹²¹⁷ Lettre de Léon Lemonnier à Raymond Queneau, datée du 12 décembre 1944, Dossier 1507 Léon Lemonnier, Archives Gallimard.

¹²¹⁸ Jean-Rémy Palanque, « Notice sur la vie et les travaux de M. Augustin Fliche, membre de l'Académie », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 118, 2, 1974, p. 238-249.

¹²¹⁹ Marianne Besseyre, *Brice Parain, un homme de parole*, Paris, Gallimard (Les cahiers de la NRF), 2005.

les historiens par interconnaissance ou proximité professionnelle, en recrutant une écurie d'auteurs en correspondance avec la ligne éditoriale de la maison. Maurice Labouret¹²²⁰ né en 1884 à Paris, docteur en droit, et directeur du département édition aux côtés de Robert Meunier du Houssoy, en est un exemple : bien que dirigeant de la maison d'édition, il est directeur de quelques-unes des collections du catalogue, en l'occurrence « Figures du passé ». La collection biographique, née en 1913 et close en 1952, qu'il dirige concerne la période moderne et révolutionnaire : les sujets, classiques, sont confiés à des auteurs reconnus, pour une prise de risque réduite. Malgré le caractère convenu de la collection, sa place au sein du catalogue et de la politique éditoriale de la maison est incontestable, puisqu'elle incarne à elle seule le genre de la « biographie historique », disputé par la maison Tallandier.

La création de la collection « La vie quotidienne » est à mettre à l'actif du même Maurice Labouret, selon Jean Mistler¹²²¹. Cependant, la création de la collection suit, selon les sources administratives, un parcours plus tortueux. L'éditeur Hachette confie à Robert Cohen¹²²² une collection portant sur la « vie quotidienne » en 1932. Bien que sa légitimité institutionnelle soit plus limitée que d'autres historiens plus installés, Robert Cohen est indiqué comme directeur de collection dans le registre de la maison d'édition, alors que son talent novateur est reconnu à l'occasion de son décès : « Il restait incapable de se confiner dans un seul domaine où il aurait étrié son entendement [fréquentant] quartier universitaire, des librairies éditoriales où il inspirait des collections destinées au plus durable succès »¹²²³. Toutefois, l'idée originelle d'une collection historique portant sur la vie quotidienne semble abandonnée, et Robert Cohen se consacre à d'autres tâches, notamment au catalogue Hachette, les rédactions de *La guerre de 1870-1871* et *La Grande guerre, 1914-1918*, dans la collection « Encyclopédie par l'image » et enfin la *Nouvelle histoire grecque* pour « L'Histoire racontée à tous ». La collection « La vie quotidienne » ne se concrétise que plus tard en 1939, mais Robert Cohen ne figure plus comme directeur de collection, alors que Maurice Labouret, directeur d'édition, est décrit comme l'initiateur du projet. Faut-il y voir une conséquence de sa signature dans la collection des « Grandes Études Historiques » en 1936 avec *Athènes, une démocratie de sa naissance à sa mort*, ou est-ce le décès¹²²⁴ de ce dernier qui amène à sa

¹²²⁰ Jean Mistler, *La librairie Hachette de 1826 à nos jours*, Paris, Hachette, 1964.

¹²²¹ Jean Mistler, *La librairie Hachette de 1826 à nos jours*, Paris, Hachette, 1964, p. 354.

¹²²² Registre 1929-1938, Tome 11, Robert Cohen, « Histoire de la vie quotidienne », 28 septembre 1932, p. 267, IMEC.

¹²²³ Louis Villat, « Robert Cohen », *Candide, grand hebdomadaire parisien et littéraire*, 776, 25 janvier 1939, p. 6.

¹²²⁴ Robert Cohen se voit décerné *post mortem* le Prix Antoine Girard de l'Académie Française lors de son décès, voir « Séance publique annuelle du jeudi 14 décembre 1939 », *Institut de France, Académie Française*, 1939, p. 1.

disparition effective sur les titres de la collection ? Dans les deux hypothèses émises, le projet originel d'une histoire d'une « vie quotidienne » ne se matérialise que sept ans plus tard.

Les directeurs éditoriaux participent pleinement à la politique éditoriale et à l'orientation historique de la collection. Leur rôle primordial peut s'apprécier en négatif dans le cas des frères Jacques et René Wittmann. Directeurs de la « Bibliothèque Historia », ils quittent la maison Tallandier par suite d'un différend commercial au sujet de la distribution des ouvrages, assurés par les Messageries Hachette. Leur départ de Tallandier les conduit à la maison Plon et Nourrit, où leur identité éditoriale se transpose grâce à leurs collections d'histoire, au grand classicisme formel et thématique. Philippe Ariès décrit René Wittman comme « un vrai réactionnaire de bonne cuvée, nourri de culture traditionnelle », plus ou moins « anticonformiste »¹²²⁵. De conviction maurrassienne, les deux frères créent des « Éditions d'histoire et d'art » accolées à la maison Plon et Nourrit, pour y créer ensuite la collection « Les maîtres de l'histoire » à partir de 1933¹²²⁶, qui poursuit dans la même veine, comme l'a montré Patricia Sorel¹²²⁷. Ces personnalités influentes rentrent pleinement dans le cadre défini par Christophe Charle des « hommes doubles »¹²²⁸. En effet, il ne s'agit pas de simples intermédiaires culturels, qui se contenteraient de mettre en vente une production écrite : ils représentent bien plus, à savoir « l'interface stratégique entre l'innovation culturelle et son inscription sociale » et sont bien des « médiateurs actifs »¹²²⁹. Ces « hommes doubles », à l'instar de Christian Melchior-Bonnet ou Max Fischer, tendent à développer des liens interpersonnels avec les historiens, dépassant la seule dimension professionnelle.

Un second groupe est constitué d'historiens, à qui un éditeur a confié la responsabilité d'être directeur de collection historique. Ils sont pleinement considérés comme détenteurs d'une propriété littéraire, à hauteur de 10% des ventes. Leur rôle est de plus en plus important au cours de la période, dans un mouvement de contrôle des productions historiques par les historiens eux-mêmes¹²³⁰. Dans ce cas précis, le directeur choisi possède une forte aura et le nom garantit la qualité

¹²²⁵ Philippe Ariès, *Un historien du dimanche*, Paris, Éd. du Seuil, 1989, p. 118.

¹²²⁶ Patricia Sorel, *Plon : Le sens de l'histoire (1833-1962)*, Paris, Presses universitaires de Rennes, 2018, p. 88.

¹²²⁷ Patricia Sorel, *Plon : Le sens de l'histoire (1833-1962)*, Paris, Presses universitaires de Rennes, 2018, p. 110.

¹²²⁸ « Ils sont à la fois des représentants (au sens politique) du social au sein de la sphère culturelle et inversement des représentants de la culture vis-à-vis de la société globale. Ils sont donc à la fois indispensables, incontournables [...] et peuvent toujours être remis en cause comme superflus et artificiels [...] », Christophe Charle, « Le temps des hommes doubles », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 39-1, janvier-mars 1992, p. 75.

¹²²⁹ Christophe Charle, *Homo historicus, Réflexions sur l'histoire, les historiens et les sciences sociales*, Paris, Armand Colin (Le temps des idées), 2013, p. 133.

¹²³⁰ Valérie Tesnière l'a bien montré pour les collections scientifiques de l'entre-deux-guerres, notamment le catalogue Alcan, où les historiens universitaires « s'emparent des mécanismes de leur propre production éditoriale ». Valérie Tesnière, « L'histoire aux éditions Alcan (1874-1939) », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, 28, 1990, Vichy, *propagande et répression*, p. 15-28.

des volumes de la collection. Octave Aubry¹²³¹, licencié en histoire et docteur en droit, haut fonctionnaire au ministère de l'Instruction publique¹²³², est un auteur particulièrement prolifique, tour à tour historien, poète et romancier. Directeur de la collection « L'histoire » chez Flammarion, il pratique moins une politique de collection que d'auteurs. Son goût pour les lettres se remarque par les signatures de Claude Farrère à propos de *l'Inde perdue*, ou de la *Vie de Jésus* de François Mauriac, ou par ses propres contributions. L'histoire fait alors office de thème de la collection mais les signatures d'historiens sont plus rares, à l'exception de celle du médiéviste Joseph Calmette et du contemporain Adrien Dansette. À son décès, la collection connaît une inflexion notable en se recentrant sur des thématiques plus spécifiquement historiques à l'image de *La chute de la royauté* d'Émile Dard, ou de *La France de Louis XIII et de Richelieu* de Victor-Lucien Tapié, on perçoit tout.

L'ensemble des directeurs de collection, aux profils historiens, tient sa légitimité des succès précédents et de la maîtrise du travail d'équipe. Le cas de Paul Lemerle¹²³³, grammairien de formation, antiquisant et byzantiniste, est peu commun. Alors qu'il soutient sa thèse en 1945, et qu'il est élu directeur d'études à la IV^e section de l'École Pratique des Hautes-Études en 1947, il se voit proposer au début des années cinquante la direction de la future « Collection Historique » de la maison Aubier, qui a à cœur de revenir à l'édition universitaire. Jeune historien, à 47 ans, il occupe une responsabilité anciennement dévolue à Joseph Calmette, historien médiéviste installé. Comment expliquer cette ascension éditoriale ? Les propos de Bernard Guénée à son sujet sont révélateurs : « Paul Lemerle n'était pas qu'un savant et un professeur. C'était un animateur hors de pair. Partout où il est passé il a organisé [...] ou créé des collections »¹²³⁴. L'éditeur Aubier confie donc à un relatif jeune historien, issu d'un domaine perçu alors comme moins légitime, les destinées de sa collection historique. Dans un contexte proche, la direction éditoriale d'Albin Michel, en la personne d'André Sabatier, tente de persuader Lucien Febvre de prendre les rênes d'une collection historique :

« J'aurais voulu à cette époque, vous demander de diriger à notre librairie une série d'ouvrages historiques répondant aux vœux que vous exprimiez dans cette étude, mais j'ai été devancé, je le

¹²³¹ Octave Aubry (1881-1946) est historien de la Révolution et de l'Empire. Ses ouvrages les plus connus, *Le Roi de Rome*, *Sainte-Hélène*, *La Révolution française* cachent une œuvre variée. Bénéficiant du contexte d'épuration de l'Académie française, il est élu au fauteuil du cardinal Baudrillart, mais meurt peu de temps avant sa réception. Voir « Octave Aubry, récemment élu à l'Académie vient de mourir », *Combat, de la Résistance à la Révolution*, 29 mars 1946, p. 1.

¹²³² Voir base Léonore, dossier 19800035/799/90486.

¹²³³ Paul Lemerle (1903-1989) est agrégé de grammaire en 1928. Se spécialisant dans l'histoire byzantine, membre et secrétaire général de l'École française d'Athènes, il revient en France en 1942, à la Faculté des Lettres de Dijon, comme maître de conférences, avant de devenir directeur d'études à la IV^e section de l'École pratique des hautes études. « In memoriam. Paul Lemerle (1903-1989) », *Revue des études byzantines*, 48, 1990, p. 337-338.

¹²³⁴ Bernard Guénée, « Allocution à l'occasion du décès de M. Paul Lemerle, académicien ordinaire », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 133, 3, 1989, p. 531-533.

sais, car vous vous êtes chargé depuis chez l'un de nos confrères, de présider aux destinées d'une nouvelle collection d'histoire »¹²³⁵.

La charge de directeur de collection paraît si prenante et chronophage que le travail de cadrage s'inscrit dans le temps long, particulièrement sensible lorsque Louis Halphen concède dix années de travail jusqu'à la parution du premier volume de « Peuples et civilisations »¹²³⁶, ou lorsque Frantz Funck-Brentano dirige « L'Histoire de France racontée à tous » des origines jusqu'à la Troisième République. En décédant en 1947, il ne peut voir la collection se terminer avec le 11^{ème} et dernier volume de Maurice Baumont. L'usage en règle veut que le directeur commence la collection par son volume, de façon à marquer son empreinte et fixer un cadre durable. Raymond Burgard¹²³⁷, agrégé de grammaire, professeur de lettres, œuvrant pour la maison Gallimard, dirige « La découverte du monde ». À ce titre, il inaugure la collection lui-même par un volume s'intitulant, *L'expédition d'Alexandre et la conquête de l'Asie*, en 1937. Sa marque transparait par des préoccupations géographiques et historiques. Le premier volume indique le parcours géographique du fils de Philippe de Macédoine, alors que la lecture attentive des sources permet de prendre des distances avec la légende, avant de finir sur les apports thématiques de ladite découverte, en l'espèce comment l'expédition d'Alexandre jette un pont entre Orient et Occident.

Le directeur-historien n'est pas qu'un intercesseur mais exerce un contrôle et une autorité sur ses collègues, de façon plus ou moins relâchés. Au sein de la maison Aubier, le directeur de collection Joseph Calmette centralise les échanges, et en réfère ensuite à Fernand Aubier qui avalise le jugement de son directeur-historien : « Puisque l'idée de votre travail est acceptée par M. Calmette, je m'empresse de vous envoyer mes encouragements »¹²³⁸. En ce sens, la relation entre directeur et collègues redouble parfois la situation universitaire ; la mainmise totale d'Ernest Lavissee sur « sa » collection, preuve de son magistère historien, faisant office de valeur étalon¹²³⁹. Armand-Albert Petit¹²⁴⁰ en représente l'archétype, puisque possédant un statut d'historien reconnu, et étant

¹²³⁵ Lettre d'André Sabatier à Lucien Febvre, datée du 5 septembre 1946, ALM 2000.1 L'Évolution de l'humanité, Fonds Albin Michel, IMEC.

¹²³⁶ Louis Halphen, « La collection "Peuples et civilisations", Histoire générale publiée sous la direction de Louis Halphen et Philippe Sagnac », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 19, avril 1928, p. 31-35.

¹²³⁷ Raymond Burgard (1892-1944) est agrégé de grammaire, et professeur de lettres au lycée Buffon à Paris. Poète et philosophe, il s'engage dans la Résistance, en fondant le groupe de résistance Valmy. Arrêté par l'occupant allemand, il est condamné à mort dans la prison de Cologne, le 15 juin 1944. Voir René Maran, « Raymond Burgard, 1892-1944 », *Anthologie des écrivains morts à la guerre (1939-1945)*, Paris, Albin Michel, 1960, p. 111-116.

¹²³⁸ Lettre de Fernand Aubier à Georges Bourgin du 10 juillet 1942, ALM 5.5, Archives IMEC.

¹²³⁹ Voir les épreuves corrigées de Philippe Sagnac par Ernest Lavissee dans Alice Gérard, « Philippe Sagnac revu et corrigé par Ernest Lavissee : un modèle de censure discrète », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 48, 4, 2001, p. 123-160.

¹²⁴⁰ Armand Albert-Petit (1860-1939), normalien, agrégé d'histoire, professeur d'histoire au lycée à Caen et Janson de Sailly, s'oriente vers la vulgarisation. Prix de l'Académie en 1929 pour *Ce qu'il faut connaître de la Rome antique*, il dirige la collection régionaliste « Les vieilles Provinces de France » chez Boivin, mais mène en parallèle une activité de commentateurs de l'actualité au *Journal des débats*. Voir cote 19800035/236/31321 dans la base Leonore et sa notice

directeur de collection d'histoire régionale auprès de la maison Boivin : les sorties annuelles de ces « Vieilles provinces » sont attendues, à l'image des volumes de la Bretagne, de la Champagne et du Berry, attendus pour l'année 1932. Jean Hatzfeld suit les directions données par le directeur de collection des « Grandes crises de l'histoire » en « se conformant au principe de la collection dont ce livre fait partie et qui n'est pas destinée à présenter dans leur ordre chronologique la série complète des faits connus, mais à mettre en relief certaines époques qui ont été décisives pour l'histoire de l'humanité »¹²⁴¹. La fonction de directeur n'est donc pas pour les historiens uniquement symbolique, ni honorifique¹²⁴², mais elle répond à des enjeux éditoriaux et historiographiques précis.

Cependant cette distinction fonctionnelle ne saurait résumer totalement la complexité des enjeux d'écriture, qui se télescopent avec les impératifs du calendrier éditorial.

3.3. Des intermédiaires : les relations avec les historiens

Par leur travail de cadrage, le directeur éditorial et le directeur de collection échangent avec leurs auteurs-historiens. Ces relations sont assimilables à un mécanisme de régulation, qui vient doubler la régulation éditoriale classique. La préparation des contrats d'édition le montre bien, en mentionnant la vision commune et partagée, « dans l'esprit du directeur de la collection et des éditeurs »¹²⁴³. En parallèle de la préparation du manuscrit, le pôle éditorial tente de superviser l'avancée des travaux et, quand la nécessité se fait sentir, reprend parfois la main sur la rédaction. Le directeur d'édition ou de collection est dans une position délicate, en étant le trait d'union entre le pôle éditorial et le pôle savant. Deux responsabilités s'imposent à lui, en maintenant le lien avec l'éditeur, qui se ne soucie pas, ou tout du moins de façon lointaine, du contenu des ouvrages, mais aussi en gardant une relation forte avec l'auteur-historien, maintes fois ménagé pour être maintenu dans le cadre du projet originel, ou parfois recadré de façon que l'unité d'ensemble soit maintenue. De sorte que le directeur, loin d'être un *terzo incommodo* au sein de la relation historien-éditeur, représente bien plus qu'un subalterne ou une vigie.

Les directeurs d'édition peuvent être considérés comme des hommes doubles, soit des médiateurs, qui « appartiennent conjointement à deux niveaux culturels d'habitude séparés et

dans Académie des sciences morales et politiques, *Notices biographiques et bibliographiques des membres titulaires et libres et des associés étrangers de l'Académie des sciences morales et politiques à la date du 1er janvier 1939*, Paris, 1939, p. 82-83.

¹²⁴¹ Plaquette de présentation La Grèce et son héritage, ABM 132.12, Fonds IMEC.

¹²⁴² Charles Morazé insistait auprès de Robert Fawtier sur l'importance d'autres fonctions plus symboliques pour l'historien, comme celle de rapporteur de thèse, ou auprès d'organisations historiques : c'est alors « l'occasion d'une vanité qu'on offre ». Voir lettre de Charles Morazé à Robert Fawtier, datée du 27 avril 1949, Dossier Correspondance (1948-1949), Secrétariat général de Charles Morazé, 105 AS/212, AN.

¹²⁴³ Contrat d'édition signé entre Alexandre Zévaès et la Librairie Hachette, datée du 6 août 1929, Registre 1929-1938, Tome 11, p. 90.

servent de passeurs entre eux »¹²⁴⁴, indispensables pour ajuster l'offre culturelle présente et la capacité de réception des différents publics. Les directeurs d'édition, à l'instar de Christian Melchior Bonnet ou de Max Fischer, ont pour mission d'aiguiller l'offre des ouvrages historiques vers la demande du public, en évitant la dissymétrie. Pour ce faire, ils reflètent le goût du public, en termes de publication et cherchent à anticiper sur des tendances nouvelles et interagissent avec les historiens, pour indiquer, suggérer, corriger en fonction d'attendus. Le procédé de sanction est proche de celui des activités de recherche, mais il en diffère par des préoccupations davantage commerciales, perceptibles dans les instructions données aux auteurs. Louis Battifol, directeur de la collection « Récit d'autrefois », en fait expressément la demande de façon que les contributeurs de la collection donnent des « exposés colorés, vivants, pittoresques, presque scéniques d'événements du passé »¹²⁴⁵. C'est ainsi que Brice Parain commande au traducteur E. Beaux une reprise de l'ouvrage d'Eugène Tarlé, originellement sorti en 1940, en 1945 : « Il faut que pour une réimpression, le texte de notre réimpression [...] soit revu et rétabli dans son intégrité »¹²⁴⁶. Le directeur de collection a ressenti l'impérieuse nécessité de reprendre un volume de la « Suite des temps », dans un tout autre contexte, en espérant qu'il sera considéré avec davantage d'intérêt que lors de la première édition. Leur place sociale est minorée, car leur rôle appartient à l'ombre, et n'est connu que des initiés, aussi leur fonction d'encadrement n'a pas le prestige « créateur » de l'auteur, et pourtant leur rôle est crucial dans le formatage du volume. Dans le cadre de la collection « La découverte du monde », son directeur Raymond Burgard se charge d'indiquer à René Maran, œuvrant à une biographie de Livingston, qu'il faut respecter la pagination de l'ouvrage :

[René Maran] achève en ce moment, dans une thébaïde savoyarde, la mise au point de sa nouvelle œuvre. Mise au point qui n'est pas aisée : le manuscrit de premier jet comportait en effet, tant M. René Maran est plein de son sujet, trois mille pages ! C'est à resserrer son étude dans des limites moins « livre-fleuve » que M. Maran va passer son automne... »¹²⁴⁷.

L'obsession pour le public est une constante des échanges avec les historiens, quitte à mettre en avant sa propre subjectivité et l'expérience en matière d'édition. L'effort de pédagogie est salué par le directeur d'édition, au nom d'un fragile équilibre entre la clarté et l'érudition, entre la vulgarisation et l'exhaustivité de la connaissance. Aux yeux du directeur, il s'agit d'une perspective de plus pour se lier le public. Position paradoxale de l'historien, qui donne une vérité, précaire, mais qui doit être la plus lisible possible. À l'inverse, le modèle du directeur de collection est davantage

¹²⁴⁴ Christophe Charle, « Le temps des hommes doubles », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 39,1, janvier-mars 1992, p. 73-85.

¹²⁴⁵ Contrat d'édition signé entre Alexandre Zévaès et la Librairie Hachette, datée du 6 août 1929, Registre 1929-1938, Tome 11, p. 90.

¹²⁴⁶ Lettre du 30 mars 1945 de Brice Parain à M. E. Beaux, Dossier Gallimard, Dossier 1524 « Tarlé ».

¹²⁴⁷ Les Treize, « Les lettres », *L'intransigeant*, 17 octobre 1937, p. 2.

soucieux de la transmission d'un savoir et d'une unité de vue disciplinaire, sur un modèle comparable à celui de l'université. Dans les deux cas, le directeur aide ou contraint l'historien à se conformer au cadre de la collection : c'est à ce prix que la pensée historique se matérialise. Le canevas de la collection s'avère décisif dans certains cas, où il donne un cadre d'expression, renouvelant la pratique de l'histoire. Alors que le cursus de Louis Madelin¹²⁴⁸ l'aurait amené en toute logique à une chaire de professeur à l'Université, sa carrière s'arrête brutalement à l'issue de sa soutenance de thèse, où il réhabilite le rôle de Joseph Fouché. Les échanges, tendus, frustrant notamment Ernest Lavisse et Alphonse Aulard, et condamnent définitivement son avenir universitaire. Sa carrière d'historien connaît un nouveau souffle lorsque Frantz Funck-Brentano lui propose d'intégrer sa collection chez Hachette, pour un volume sur le Consulat et l'Empire. C'est à la suite de ce succès d'édition, et selon lui de ce « triomphe », qu'il devient pleinement un historien-écrivain, un authentique « créateur », ainsi qu'un « conférencier libre »¹²⁴⁹, avec une collection thématique qui lui est entièrement dédiée, à savoir « L'histoire du Consulat et de l'Empire », au sein du catalogue Hachette.

Derrière l'organisation administrative hiérarchisée, représentative d'une division du travail historique, liant l'éditeur, le directeur et l'historien dans une même chaîne, percent des relations plus humaines, et notamment des liens interpersonnels. Les marques de confiance entre les différentes parties sont nombreuses et lorsque les entreprises éditoriales sont réussies, un lien d'estime réciproque, voire de confiance, se pérennise. C'est ainsi que Frantz Funck-Brentano remercie son directeur littéraire, Max Fischer, en ces termes : « un très cher succès pour votre précieuse petite collection qui peut en être fière, [...] et c'est à vous [...] qu'en revient une grande part du mérite »¹²⁵⁰. Dans la majeure partie des cas, l'insertion d'un historien dans une collection est l'expression d'une fidélité, qui sert les différentes parties. L'accolement à une maison d'édition permet à l'historien de s'adresser à l'ensemble de la société, alors qu'un nom reconnu d'historien sert le prestige de la maison. La collection « Notre vieux Paris », éditée par la maison Calmann-Lévy, repose ainsi presque entièrement sur le seul Pierre Champion. Le directeur de la collection Marcel Thiébaud¹²⁵¹ ne confie pas moins de cinq volumes à l'historien, alors que le programme

¹²⁴⁸ Élève de Christian Pfister et Charles Diehl, Louis Madelin est le plus jeune agrégé d'histoire, à l'âge de vingt ans, docteur, diplômé de l'École des Chartes et l'École des Hautes Études, membre de l'École française de Rome.

¹²⁴⁹ Voir le souvenir biaisé du principal concerné, dans « Louis Madelin, entretien avec Paul Guth », Permanence de l'Académie, France Culture, 1952, 20000392/11, Notes, rapport d'écoute, articles de presse (1952-1953), Créations radiophoniques 1949-1990, Émissions culturelles 1950-1989/ Littérature (1951-1979), AN.

¹²⁵⁰ Lettre de Frantz Funck-Brentano à Max Fischer, 28 octobre 1937. Institut Mémoires éditions contemporaines (IMEC), fonds Flammarion (FLM 86.25), dossier Funck-Brentano, 1934-1938.

¹²⁵¹ Marcel Thiébaud (1897-1961) est critique littéraire et auteur dramatique. Directeur de la Revue de Paris, il est directeur littéraire des éditions Calmann-Lévy et conseiller littéraire pour la maison Hachette, voir sa notice

originel n'en indique qu'un seul. L'intention originelle de l'éditeur était de faire appel à des auteurs académiques comme André Bellessort ou André Chaumeix¹²⁵², pour chaque strate chronologique, mais devant les difficultés économiques, le projet est ajourné. Dans une moindre mesure, la signature d'un historien dans une maison d'édition prestigieuse peut être lue à la fois comme un accomplissement et une promesse. La présence dans le catalogue d'une grande maison est une marque de prestige et la preuve de la considération du travail accompli, et peut aussi augurer d'une nouvelle envergure médiatique pour l'historien, dans une démarche parallèle et comparable à celle de la collation des grades dans le circuit universitaire ou académique.

De son côté, l'historien s'assigne une responsabilité sociale en proposant son travail, à l'adresse de la mémoire collective et met un point d'honneur à défendre la conception de « son » ouvrage, bien souvent perçu et défendu comme non réductible à un ensemble, aussi prestigieux soit-il. De là, des malentendus peuvent survenir. En effet, le directeur de collection ou d'édition paraît être le garant de la stratégie éditoriale, en prenant le soin d'insérer une œuvre personnelle dans une marque collective, aussi les logiques collectives d'organisation du récit se heurtent parfois à des réticences individuelles. L'étude serrée des échanges épistolaires montre que la fonction intermédiaire du directeur est risquée. Par le prisme du directeur, les dynamiques internes, parfois contradictoires, à une collection apparaissent clairement. L'insertion d'un manuscrit personnel dans une marque collective ne va pas de soi et réclame une concertation entre les acteurs et surtout du temps. Jean Hatzfeld l'exprime de manière implicite dans son avant-propos de *La Grèce et son héritage* :

« En raison de la nature même de la collection à laquelle ce livre appartient, on s'est moins préoccupé ici d'aligner dans leur détail et dans leur ordre chronologique tous les faits connus que de souligner et de grouper – non d'après leur succession dans le temps, mais d'après leurs rapports – ceux qui, dans l'ordre politique, économique, intellectuel et moral, expriment ce que cette époque a eu de fécond et d'irremplaçable »¹²⁵³.

Le maintien de l'emploi du temps est le souci permanent des directeurs d'édition et des directeurs de collection, comme le montre le cas d'Augustin Fliche à propos de la collection « Fliche et Martin », qui forme en une vaste histoire de l'Église : « le projet initial était de publier les vingt-six volumes prévus en une dizaine d'années, à raison de trois par an. De fait, les huit premiers ont

biographique dans Ingrid Galster (dir.), *Le deuxième sexe de Simone de Beauvoir*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne (Mémoire de la critique), 2004, p. 345.

¹²⁵² L'éditeur annonce en 1932 la sortie à venir, entre autres, d'un volume d'André Bellessort, Paris sous le Second Empire ou encore d'André Chaumeix pour Paris au début du XX^e siècle. Voir le dos de couverture de Louis Battifol, *La vie de Paris sous Louis XIII. L'existence pittoresque des Parisiens au XVII^e siècle*, Paris, Calmann-Lévy (Notre vieux Paris), 1932.

¹²⁵³ Jean Hatzfeld, *La Grèce et son héritage*, Paris, Aubier (Les grandes crises de l'histoire), 1945, p. 8.

vu le jour en six ans, de 135 à 1940. Mais les difficultés nées de la guerre obligèrent ensuite à ralentir le rythme de publication et à abandonner la parution dans l'ordre chronologique »¹²⁵⁴. En effet, la saisonnalité de l'édition, l'opportunité de fenêtres éditoriales porteuses ou plus simplement la contingence exigent un certain calendrier de marche de la collection, qui peut être ralenti, accéléré ou différé. C'est ainsi que Gaston Gallimard prend lui-même la responsabilité de fixer la sortie de l'ouvrage de Charles Pomaret à janvier 1947, de manière à maintenir un calendrier régulier¹²⁵⁵ de publications pour la collection de la « Suite des temps ». Un autre cas est fourni par Joseph Calmette qui s'inquiète du retard de la collection des « Grandes crises de l'histoire » au lendemain de la guerre. Alors même qu'il avait reçu les promesses de collaboration des auteurs au début du mois de janvier 1939, avec pas moins de six volumes prévus pour la première année, l'éclatement de la guerre vient bouleverser le calendrier fixé, et repousse la parution des volumes. Le prochain volume prévu, *La querelle des investitures*, est retardé car son auteur est, comme l'indique en des termes choisis le directeur de collection, « en mauvaise posture »¹²⁵⁶. En réalité, Augustin Fliche¹²⁵⁷, professeur d'histoire ecclésiastique à l'Université de Montpellier, a été suspendu de ses fonctions de doyen en 1946 pour « vichysme »¹²⁵⁸ et contraint de partir un an à Louvain en Belgique à la chaire Francqui, avant de retrouver sa chaire montpelliéraine ensuite¹²⁵⁹. En définitive, l'ouvrage paraît bien en 1946. Le directeur de collection détient un rôle structurel, et la collection est « sienne ». Peu de temps après la période considérée, Lucien Febvre revient sur le rôle joué par Henri Berr dans la construction de l'« Évolution de l'humanité » : « Henri Berr “introduisait”, non sans quelque longueur parfois, les livres de Sa collection. Nul n'y trouvait à redire. Il avait créé “L'Évolution de l'humanité”. Il en avait dressé le plan, sinon seul, du moins avec un collaborateur... »¹²⁶⁰. Le

¹²⁵⁴ Jean-Rémy Palanque, « Notice sur la vie et les travaux de M. Augustin Fliche, membre de l'Académie », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 118, 2, 1974, p. 238-249.

¹²⁵⁵ Lettre du 24 novembre 1946 de Charles Pomaret à Gaston Gallimard, dossier 2049, Fonds Gallimard.

¹²⁵⁶ Lettre de Joseph Calmette à Fernand Aubier datée du 5 avril 1946, ABM 6.4 Calmette, Fonds IMEC.

¹²⁵⁷ Augustin Fliche (1884-1951), partisan de la « Révolution nationale », il entre au Conseil municipal de la ville de Montpellier, en se chargeant des Beaux-arts, et se montre, au mieux, méfiant vis-à-vis de collègues juifs. Marc Bloch le qualifie d'« infecte limace, qui vraiment déshonore le sanctuaire » dans sa correspondance avec Lucien Febvre. Voir ses notices nécrologiques réalisées par André Dupont, « Augustin Fliche (1884-1951) », *Annales du Midi* 64-19, 1952, p. 272. Et François-Louis Ganshof, « Augustin Fliche (1884-1951) », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 30, 1-2, 1952, p. 649-651. Ainsi que sa biographie réalisée par Didier Méhu, « Augustin Fliche, doyen de la faculté des lettres de Montpellier, 1934-1946 », *L'université de Montpellier, ses maîtres, ses étudiants, depuis sept siècles, 1289-1989*, Montpellier, La Fédération, 1995, p. 338-340.

¹²⁵⁸ La responsabilité d'Augustin Fliche n'est pas clairement établie : il serait intervenu pour demander la libération de Jean Guittou, professeur à la faculté, auprès d'Abel Bonnard, par l'intermédiaire de son ancien élève et chef de cabinet Jean Mouraille. Voir son dossier éditorial ABM 12.8, Fonds IMEC. Son élève Jean-Rémy Palanque voit dans le discrédit qu'il a connu après-guerre une « cruelle injustice ». Le cas montre qu'en matière de nécrologie, le vif saisit le mort, en se réclamant de la figure de l'héritier, quitte à passer un voile pudique sur des actions critiquables. Jean-Rémy Palanque, « Notice sur la vie et les travaux de M. Augustin Fliche, membre de l'Académie », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 118, 2, 1974, p. 238-249.

¹²⁵⁹ François Waquet, *Les enfants de Socrate*, Paris, Albin Michel (Bibliothèque Histoire), 2008, p. 154.

¹²⁶⁰ Lettre de Lucien Febvre à André Sabatier, datée du 23 janvier 1956, ALM 2000.1 L'Évolution de l'humanité, Fonds Albin Michel, IMEC.

directeur de collection décide des titres, au point même de passer outre l'avis de son auteur, en l'occurrence Louis Halphen à propos de Charlemagne et l'Empire Carolingien. Le titre original est « L'Empire carolingien », mais Henri Berr indique lui-même dans l'avant-propos qu'il a fait évoluer le titre pour lui accoler le nom de Charlemagne : « l'addition spectaculaire qui a été consentie n'a été accordée en fin de compte que sur la demande expresse du chef d'école qui assumait la charge de présenter le volume à son public habituel »¹²⁶¹. Le témoignage de l'historien est corroboré par le pôle éditorial : André Sabatier affirme, à propos du calendrier des publications que « M. [Henri] Berr est seul maître en la matière »¹²⁶².

Par ailleurs, le directeur de collection doit aussi atténuer les différents entre les contributeurs et l'éditeur. Joseph Calmette, proche de Félix Ponteil, doit ainsi maintenir ce dernier dans le giron d'Aubier-Montaigne au risque de voir le manuscrit édité dans une autre maison, pour des raisons financières :

« J'ajouterais que je ne me sens pas du tout capable de sacrifier mes vacances pour me livrer à une tâche purement désintéressée et qu'il y a trop longtemps que j'écris livres et articles, pour me laisser tenter par le seul plaisir de me voir imprimer. C'est vous dire, malgré l'état avancé de mon travail, je préférerais renoncer à le donner, sauf dépôt à un autre éditeur toujours possible, plutôt que de n'en retirer aucune rémunération honnête à la publication »¹²⁶³.

Félix Ponteil pousse la revendication jusqu'à renvoyer le contrat : Joseph Calmette, en tant que directeur de collection, milite pour que Félix Ponteil obtienne satisfaction, et une avance sur ses droits d'auteur.

Enfin, l'étude de la place des directeurs, qu'il s'agisse d'une collection historique ou d'un département, doit ménager une place pour les échecs, qui, par leurs destins inachevés, éclairent d'une manière spécifique, les réussites. Pour 19 créations de collections pour la période, pas moins de 11 prennent fin, de façon anticipée ou imprévue, avec des différentes importantes quant au rythme de parutions. Ce taux élevé de clôture de collections cache cependant les possibles troubles que connaissent les collections. Pour preuve, Pierre Nora semble indiquer qu'au sein de la maison Gallimard le faiblissement du rythme de parution est dû à une latence dans la direction de la collection, puisque selon lui, « personne ne s'occupait plus de "La suite des temps" »¹²⁶⁴. Mais s'il est une constante d'ensemble quant aux retards éditoriaux des collections de notre corpus, il s'agit

¹²⁶¹ Joseph Calmette, « Louis Halphen. Charlemagne et l'Empire Carolingien », *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, 60, 237-238, 1948, p. 334-336.

¹²⁶² Lettre d'André Sabatier à Louis Bréhier, datée du 6 juin 1950, ALM 2000.1 L'Évolution de l'humanité, Fonds Albin Michel, IMEC.

¹²⁶³ Lettre de Félix Ponteil à Fernand Aubier, datée du 20 juillet 1939, ABM 6.4 Joseph Calmette, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

¹²⁶⁴ Pascal Fouché et Anne Simonin, « Pierre Nora, éditeur », *Entreprises et histoire*, 24, 1, 2000, p. 10-20.

bien de la contingence. Celle-ci est particulièrement visible lors de l'occupation du territoire. Le fragile lien reliant historiens et éditeurs est menacé par de grandes difficultés logistiques, notamment entre la zone Nord et la zone Sud, et par le quotidien de l'occupation, qui retarde ou arrête les projets en cours. Cette période de latence a de grandes conséquences éditoriales qui a pour conséquence des effets retards appréciables. En effet, les lois antisémites enlèvent à l'édition française d'importants directeurs d'éditions influents. Le cas de Max Fischer chez Flammarion¹²⁶⁵ ou de Jacques Schiffrin¹²⁶⁶ chez Gallimard met à mal la survie des collections supervisées, en l'occurrence « L'Histoire » et « La découverte du monde ». Cette dernière est particulièrement touchée : dirigée par Raymond Burgard, la collection s'achève en 1942 avec le dixième tome de Léon Lemonnier, intitulé *Cavalier de La Salle*, le directeur de collection étant arrêté et condamné en Allemagne pour ses activités de résistance. Pour les éditeurs devant maintenir un cap économique, la pression est forte pour maintenir une production suffisante pour la viabilité de l'entreprise. Il faut donc, dans la majorité des cas, aller au plus vite pour créer des collections ou reprendre des collections inanimées. Ainsi, chez Flammarion, Christian Melchior-Bonnet et René d'Uckermann se partagent la fonction laissée vacante de Max Fischer, et les historiens mobilisés doivent reprendre langue avec les nouveaux directeurs.

Un cas est particulièrement éclairant sur cette question de la contingence. Au mitan des années trente, Marc Bloch est directeur de collection de la maison Gallimard, d'une collection historique, mais ouverte aux autres sciences humaines, nommée « Le paysan et la terre ». La gestation de la collection commence en 1935, mais Marc Bloch doit attendre le printemps 1941, pour voir la parution du premier volume, signé Henri Labouret, intitulé *Paysans d'Afrique occidentale*, alors que le suivant de Gabriel Le Bras, *L'Église et le village*, est bien prévu¹²⁶⁷, mais n'est finalement pas publié. L'éditeur Gallimard affirme dans la présentation du troisième volume *Paysans de Syrie et du Proche-Orient* qu'

« Il [leur] a été impossible, à cause de l'occupation allemande, de mentionner le nom de Marc Bloch sur la couverture du livre de Monsieur Henri Labouret à la place où figure ordinairement le nom du directeur de la collection, et la note qu'il avait rédigée pour annoncer son entreprise a dû être imprimée sans sa signature sous le simple titre de "Note de l'éditeur". À ce moment-là, du reste, Marc Bloch était empêché par son exil en province, de s'occuper de sa collection »¹²⁶⁸.

¹²⁶⁵ En application des mesures antisémites, il est mis fin au traité avec Max Fischer le 13 décembre 1940.

¹²⁶⁶ André Schiffrin, *Allers-retours Paris-New York, un itinéraire politique*, Paris, Liana Levi, 2007.

¹²⁶⁷ Ce dernier ne sortira que bien plus tard, en 196 aux éditions Flammarion.

¹²⁶⁸ Note de l'éditeur de Jacques Weulersse, *Paysans de Syrie et du Proche-Orient*, Paris, Gallimard (Le paysan et la terre), 1946.

Puis, la collection est reprise successivement par André Déléage, historien médiéviste, spécialiste du monde rural, puis après le décès de celui-ci¹²⁶⁹, par Charles Parain, à la fois grammairien, archéologue et ethnographe.

Dans les faits, la réalité est plus contrastée que ne le suggère l'adresse aux lecteurs. Marc Bloch envoie sa préface en avril 1940 à Brice Parain, mais ce dernier fait paraître l'ouvrage, avec la préface mais sans le nom de Marc Bloch. Puis, Brice Parain, en tant que directeur éditorial, accepte le volume d'Albert Dauzat sur les paysans français, sans consulter Marc Bloch. Albert Dauzat est demeuré jusqu'ici fidèle à la « Bibliothèque scientifique » de la maison Payot mais est séduit par le nouveau projet. Couronné par le prix Volney en 1941 pour la toponymie française, et lauréat du Grand prix d'histoire littéraire 1943 pour *Le génie de la langue française*, il présente des garanties incontestables pour l'éditeur, au point d'en faire non seulement un auteur, mais aussi un directeur de collection à même de remplacer Marc Bloch. Enfin, en juillet 1941, Brice Parain écrit à André Déléage dans l'intention de lui envoyer un contrat de directeur de collection¹²⁷⁰.

L'exclusion, progressive mais significative, du processus éditorial de Marc Bloch est représentative des enjeux politiques de la période¹²⁷¹. De fait, les thématiques développées sont fondamentalement différentes de celles fixées à l'origine par Marc Bloch. À l'étude de la civilisation matérielle en milieu rural, Albert Dauzat préfère l'analyse des déterminismes ruraux, d'un Breton taiseux et asocial, au Beauceron, à l'« intelligence lente mais qui s'acharne », soit « le type-même du bûcheur »¹²⁷². Il se lance même dans une histoire prospective, qu'il s'agisse des heureuses réalisations mussoliniennes en milieu rural¹²⁷³, ou d'une opportune immigration étrangère dans les campagnes françaises¹²⁷⁴. Le récit historique d'Albert Dauzat ne se déprend pas d'une nostalgie agrarienne en contre-point de la « désolante uniformité imposée par la capitale » ou lorsque « les citadins passent méprisants le long des “vieilles mesures”, des “cassines”, dont le peintre fait des

¹²⁶⁹ L'ouvrage s'ouvre sur un hommage « à la mémoire de ceux qui furent à la naissance de ce livre, Marc Bloch et André Déléage, morts pour la France ». Jacques Weulersse, *Paysans de Syrie et du Proche-Orient*, Paris, Gallimard (Le paysan et la terre), 1946.

¹²⁷⁰ Contrat d'édition pour l'Histoire de la forêt française, entre André Déléage et la maison Gallimard, 1942, ainsi qu'une lettre reçue de Gaston Gallimard, 53J40, Recherche scientifique, Fonds de la famille Déléage (1751-1960), Archives départementales de Saône-et-Loire.

¹²⁷¹ Carole Fink indique que Marc Bloch est mis sur la touche par Gallimard en raison de prétendues difficultés logistiques. Carole Fink, *Marc Bloch : une vie au service de l'histoire*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1997, p. 254.

¹²⁷² Albert Dauzat, *Le village et le paysan de France*, Paris, Gallimard (Le paysan et la terre), 1941, p. 198.

¹²⁷³ « Tels sont les villages modèles que le Gouvernement italien a créé de toutes pièces dans des régions longtemps insalubres et récemment assainies, comme dans les Marais Pontins qui sont progressivement asséchés et défrichés ». Albert Dauzat, *Le village et le paysan de France*, Paris, Gallimard (Le paysan et la terre), 1941, p. 22.

¹²⁷⁴ *Ibid.*, p. 210.

chefs d'œuvres devant lesquels ils s'extasieront »¹²⁷⁵. Marc Bloch, en tant qu'ancien directeur de collection, affiche nettement son hostilité face à ces *topoi* ruraux :

« J'entends, chaque jour, prêcher par la radio, le « retour à la terre ». A notre peuple mutilé et désemparé, on dit « tu t'es laissé leurrer par les attraits d'une civilisation trop mécanisée ; en acceptant ses lois et ses commodités, tu t'es détourné des valeurs anciennes, qui faisaient ton originalité ; foin de la grande ville, de l'usine, voire de l'école ! Ce qu'il te faut, c'est le village ou le bourg rural d'autrefois, avec leurs petites sociétés fermées que gouvernaient les notables ; là, tu retremperas ta force et tu reviendras toi-même ». [...] Ces bucoliques avis, pourtant, ne sont pas exclusivement choses d'aujourd'hui. Toute une littérature de renoncement, bien avant la guerre, nous les avait déjà rendus familiers. Elle stigmatisait l'« américanisation ». Elle dénonçait les dangers de la machine et du progrès. Elle vantait, par contraste, la paisible douceur de nos campagnes, la gentillesse de notre civilisation de petites villes, l'amabilité en même temps que la force secrète d'une société qu'elle invitait à demeurer de plus en plus résolument fidèles aux genres de vie du passé. Propos d'un académisme un peu bâlant, dont eussent souri nos vieux auteurs rustiques, un Noël du Fail ou un Olivier de Serres »¹²⁷⁶.

De manière générale, si le départ de directeurs visés par la politique de l'occupant est néfaste pour le maintien des collections, l'aryanisation de celles-ci entraîne aussi un changement de cap éditorial radical, néfaste pour le catalogue. Au catalogue de la maison Calmann-Lévy, la collection « Notre vieux Paris » est arrêtée en raison de l'occupation, alors que les ventes semblaient importantes, avec un volume comme *Paris au temps de la Renaissance* réédité sept fois ; dans le même temps, la « Nouvelle collection historique » lancée en 1928 par Calmann-Lévy est reprise par l'éditeur Balzac lors de l'aryanisation, avec des thématiques fort différentes. Devenue C.L., puis Aux Armes de France et enfin Balzac, la maison d'édition devient un rouage de l'entreprise de propagande allemande. Henry Jamet, écrivain et libraire, représente les intérêts de l'occupant en prenant la tête de la maison, aux côtés d'Albert Lejeune et René Lelief, en gérant du fond de l'homme d'affaires Gerhard Hibbeln, serviteur et argentier de l'Allemagne nazie. La collection voit paraître *La vie à Paris sous le Premier Empire* de Jules Bertaut, critique littéraire venu à l'histoire par goût littéraire, une biographie de Philippe Poirson¹²⁷⁷, *Walewski, fils de Napoléon* et enfin *Adélaïde de France : fille de Louis XV, 1732-1800*, d'Henri Valentino, journaliste à *L'Appel*, revue acquis à la cause collaborationniste. L'imposition d'une ligne éditoriale correspondant aux idéaux de l'occupant est frappante.

¹²⁷⁵ *Ibid.*, p. 70 et p. 1.

¹²⁷⁶ Marc Bloch, *L'étrange défaite*, Paris, Gallimard (Folio Histoire), 2006 [1990], p. 180 à 181.

¹²⁷⁷ Philippe Poirson, formé à l'École libre de sciences politiques, selon la revue de l'école *Sciences politiques*, est ingénieur et journaliste. Il est converti à l'antisémitisme, et antimaçonnique. Placé par Bernard Fay à la tête du Centre d'histoire contemporaine, il participe au mensuel antisémite et antimaçonnique *La Bataille* et est nommé directeur du musée des Sociétés secrètes en novembre 1940. Voir Emmanuel Kreis. « Les réseaux antijuifs et antimaçonniques autour de la Revue internationale des sociétés secrètes (RISS) de l'entre-deux-guerres à la période de l'Occupation », *Revue d'Histoire de la Shoah*, 198, 1, 2013, p. 117-139 ; Martine Poulain, *Livres pillés, lectures surveillées : les bibliothèques françaises sous l'Occupation*, Paris, Gallimard, 2008, p. 117 et suivantes.

Au terme de cette étude formelle, typologique et fonctionnelle des collections, celle-ci apparaît comme un cadre structurant pour les travaux historiques. La démarche de l'éditeur est autant économique que symbolique, mais le directeur témoigne dans les échanges d'un réel attachement à sa politique de collection, dans laquelle l'histoire prend toute sa place. La place de l'histoire dans le catalogue de la maison d'édition revêt une importance symbolique, notamment pour les éditeurs de littérature générale, rares à ne pas avoir de collection historique. De fait, les créations de collections d'histoire s'accroissent au cours de la période, favorisant une logique concurrentielle, et celles-ci viennent couvrir l'ensemble des registres d'écriture, de la vulgarisation à destination du grand public à la collection universitaire. La logique concurrentielle stimule la production, mais contribue aussi à la freiner : les collections historiques ne peuvent pas toutes s'ancrer durablement dans le paysage éditorial. Au tamis du succès et de l'échec, des dynamiques internes au marché éditorial sont mises en évidence, à l'image des pôles structurels, académiques et scientifiques, et la double nouveauté constituée par la naissance des collections « thématiques » et « populaires ». La période se distingue de la précédente par ces tentatives innovantes, qui présentent une prise de risque considérable, comme l'indique positivement le pari réussi de la « Vie quotidienne » d'Hachette ou négativement l'échec de collection comme « Connaissance de l'histoire ». Par la régularité des parutions et le rappel sériel d'une forme commune, la collection historique « panthéonise » des ouvrages communs. Qu'il s'agisse de livres parus ou à paraître, la collection correspond à une optique qui contribue à déterminer la conception d'un ouvrage. L'identité de la collection revêt une importance considérable qu'il convient d'analyser pour mieux comprendre l'insertion et le formatage des différents ouvrages. La collection ne remplace pas le rôle, ni l'image de l'éditeur, mais vient se juxtaposer à celle-ci en redoublant l'identité éditoriale. Cette labellisation de l'histoire est une nouveauté de la période, à laquelle les historiens, comme les commentateurs, se conforment. La collection rend l'histoire identifiable, la rend visible, par un même référent. La mise en forme de l'histoire ne peut reposer seulement sur l'apparat ou sur la mise en page intérieure, mais au contraire sur une extratextualité mêlant les deux.

Dans ce cadre nouveau, la responsabilité des directeurs, d'édition ou de collection, est grande et rompt la vision traditionnelle d'un rapport éditorial, au caractère individualiste et marchand. Du côté du lectorat, la collection a ceci de particulier qu'elle cherche à inscrire dans la durée un plaisir éphémère de lecture, mais les usages des collections restent, eux, inconnus¹²⁷⁸ : la logique de collection se traduit-elle par une fidélité éditoriale ? Les collections d'histoire sont-elles

¹²⁷⁸ Irène Langlet, « La collection éditoriale dans l'expérience de lecture », Anne Besson, Vincent Ferré et Christophe Pradeau (dir.), *Cycle et collection*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 123-137.

perçues comme des objets utilitaires pour collecter des connaissances ou comme des objets luxueux à collectionner ? L'étude successive des productions et des médiations amène à s'interroger sur l'efficacité des stratégies déployées. Les histoires éditées parviennent-elles à leurs publics ?

**Troisième partie : L'histoire en représentation(s) : vers une
définition sociale**

Chapitre 5 - La censure à l'heure allemande (1940-1944) : Clio bâillonnée ?

« L'inconscient est ce chapitre de mon histoire qui est marqué par un blanc ou occupé par un mensonge : c'est le chapitre censuré »¹²⁷⁹

Face à l'oppression vichyste et allemande, Marc Bloch s'interroge dans *L'étrange défaite*, qu'il rédige entre juillet et septembre 1940 : « Ces pages seront-elles à jamais publiées ? »¹²⁸⁰. Les doutes du médiéviste quant à la publication de son ouvrage paraissent justifiés ; les chapitres successifs pointent les insuffisances de l'état-major, soulignent la faillite des institutions politiques ou mettent en avant l'impérieuse nécessité de continuer le combat contre l'ennemi. La nature de l'ouvrage, tant historique que politique¹²⁸¹, condamne l'ouvrage à la clandestinité¹²⁸². La censure aurait à coup sûr condamné celui-ci. Originellement, le manuscrit, nommé provisoirement « Témoignage », devait être publié après la guerre, dans un contexte éditorial libéré de la censure. Georges Altman, compagnon d'armes de Marc Bloch, prendra le soin de faire publier l'ouvrage en 1946, en adaptant le titre en *Étrange défaite* pour singulariser l'ouvrage. Le parcours tortueux de l'ouvrage montre les enjeux liés à la publication d'un travail d'historien, et la nécessité, pour ce dernier, de composer avec la censure, autour des notions, incertaines, de dicible et d'indicible.

Le sens premier de la censure renvoie, en effet, au pouvoir d'État ou d'Église et à sa capacité à interdire de publier. Jean-Jacques Pauvert et Robert Netz, spécialistes de la censure, ont élargi cette définition au « fait de condamner, interdire totalement ou partiellement, d'une manière ou d'une autre et pour un motif ou pour un autre, publications, émissions, films, etc. indifféremment après ou avant l'accomplissement de l'acte jugé comme censurable »¹²⁸³. Dans un cadre historique, la censure devient une « interposition entre un émetteur – certain – et son récepteur – supposé – d'un agent tiers qui brouille l'émission, dans des proportions variables pouvant aller jusqu'à la

¹²⁷⁹ Jacques Lacan, *Écrits*, Paris, Éd. du Seuil (Le champ freudien), 1997, p. 259

¹²⁸⁰ Marc Bloch, *L'étrange défaite*, Paris, Gallimard (Folio Histoire), 1990, p. 29.

¹²⁸¹ Dominique Damamme, « Un cas d'expertise, l'étrange défaite de Marc Bloch », *Sociétés Contemporaines*, 39, 1, 2000, p. 95-116.

¹²⁸² Marc Bloch confie son manuscrit à Philippe Arbos, qui échappe de peu à la police de l'État français. Le manuscrit est ensuite confié à un certain Docteur Canque, qui tente de protéger le manuscrit tant bien que mal, avant de le confier à la famille de Marc Bloch. Voir la présentation de l'ouvrage Marc Bloch, *L'étrange défaite*, Paris, Gallimard (Folio Histoire), 1990, p. 9.

¹²⁸³ Robert Netz, *Histoire de la censure dans l'édition*, Paris, Presses universitaires de France (Que sais-je ?), 1997, p. 6. Il reprend la définition de Jean-Jacques Pauvert, dans *Nouveaux (et moins nouveaux) visages de la censure*, Paris, Les Belles Lettres, 1994, p. 15.

rendre inaudible, voire impossible »¹²⁸⁴. L'autorité publique exerce alors un pouvoir direct et discrétionnaire, de contrôle et d'interdiction, sans frein à sa décision. Qu'il s'agisse d'un régime totalitaire comme le III^e Reich, ou autoritaire comme l'État français, la censure répond à des impératifs idéologiques, comme la lutte contre la germanophobie, le maintien apparent d'une vie culturelle, ou encore la diffusion des idéaux de l'Europe nouvelle. À ces fins, dès juillet 1940, les autorités allemandes prirent l'édition française en main, en orientant la production littéraire dans le cadre plus général de l'action psychologique. Le terme « littéraire » est à prendre ici dans son acception de l'époque, c'est-à-dire au sens le plus étendu de « ce qui se lit ». L'histoire, dans sa diversité, est considérée comme un type de littérature, au même titre que la philosophie ou les essais politiques. L'histoire éditée s'inscrit dans le cadre d'un régime autoritaire, qu'il s'agisse de l'occupant allemand ou de son relais vichyste, de juin 1940 à décembre 1944. Dans le cas précis des historiens, la censure touche à différentes sensibilités – choix du sujet, du découpage chronologique, de l'interprétation et surtout des mots employés –, constitutives d'un *nómos* spécifique à la profession¹²⁸⁵. Les historiens suivent en effet des règles propres à leur identité disciplinaire, plus ou moins codifiées et inégalement suivies, que vient contrarier le jeu de l'interdit. L'objectivité, même relative, de l'historien est alors entravée par les consignes de l'occupant et les diktats de l'heure. Dans ce contexte, la censure fait doublement office de révélateur : d'une part, en plaçant les historiens sous le joug d'une contrainte extérieure, d'autre part, en montrant en creux la permissivité d'une époque¹²⁸⁶, à tout le moins d'un pouvoir, qui laisse, ou non, publier certains ouvrages. Dès lors, la censure ne saurait être seulement envisagée selon un schéma de dominé à dominant, mais davantage comme une relation, mêlant négociations, accommodements, stratégies de contournement, refus et transgressions¹²⁸⁷. Le phénomène de censure amène, pour reprendre Nathalie Roelens, une « casuistique »¹²⁸⁸ particulière – ouvrages confisqués, détruits, retouchés, permis, promus – dont il faut faire l'histoire. En retour, les acteurs en question, les historiens,

¹²⁸⁴ Laurent Martin, « Penser les censures dans l'histoire », *Sociétés & Représentations*, 21, 1, 2006, p. 331-345, reprenant la définition de Pascal Ory (dir.), *La censure en France à l'ère démocratique*, Paris, Éditions Complexe (Histoire culturelle), 1997, p. 333. Cette définition est celle d'une censure institutionnelle, à distinguer de la « censure structurale », théorisée par Pierre Bourdieu. La censure structurale conduit les agents, de façon inconsciente, à exprimer des points de vue, paroles ou écrits, en conformité avec leurs positions au sein du champ social considéré, aussi bien en contexte démocratique qu'autoritaire. Voir Pierre Bourdieu, « Censure et mise en forme », *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Éd. du Seuil (Points. Essais), 2001, p. 343.

¹²⁸⁵ Gérard Noiriel, « Naissance du métier d'historien », *Genèses*, 1, 1990, p. 58-85.

¹²⁸⁶ Loïc Artiaga, *Des torrents de papier : catholicisme et lectures populaires au XIX^e siècle*, Limoges, PULIM (Médiatextes), 2007.

¹²⁸⁷ Claire Bustarret et Catherine Viollet, *Genèse, censure, autocensure*, Paris, CNRS Éditions, 2005.

¹²⁸⁸ Nathalie Roelens, « Censure ou sensure ? », *Communications et langages*, 155, 2008, p. 3-26.

mobilisent un répertoire d'action, « stock limité de moyens d'action à disposition »¹²⁸⁹, qui va des justifications pratiques aux positions éthiques, voire scientifiques.

L'essentiel de ce chapitre gravite autour de la production historique encouragée ou interdite par les autorités allemandes et françaises, mais la censure concerne plusieurs objets qui vont du « censuré » à « l'idée interdite », du « débat faussé » au « regard voilé »¹²⁹⁰. Les sources sont donc constituées des ouvrages historiques incriminés ou autorisés, des échanges épistolaires anticipant sur ces décisions, et enfin, les rapports administratifs allemands et vichystes au sujet de la censure et de la promotion d'ouvrages historiques.

1. Les censures enchâssées, du formel à l'informel

1.1. Les listes Bernhard et Otto : une censure exogène

L'unicité du terme de « censure » cache mal la plasticité de ses emplois. L'historien, en tant qu'auteur, est concerné par trois censures différentes, quoique complémentaires. La première d'entre elles tient à la censure étatique, exercée pendant la période de 1940 à 1944 par l'occupant allemand et son relais vichyste, où des listes énumèrent des ouvrages identifiés comme suspects ou tendancieux¹²⁹¹. La nature des principaux auteurs incriminés – réfugiés politiques fuyant l'Allemagne nazie et écrivains juifs – cache mal l'origine des censeurs. La première de ces listes est la liste Bernhard¹²⁹², préparée en amont de la guerre à Berlin et Leipzig¹²⁹³ et appliquée dès le 27 août 1940 dans les bibliothèques publiques et les librairies, identifiant 143 titres, jugés dangereux. La gendarmerie secrète allemande, assistée de la police française, confisque l'ensemble des exemplaires concernés du 27 août au 31 août 1940, soit près de 700 000 livres¹²⁹⁴. Environ une dizaine d'ouvrages historiques y est recensée. Quels sont les griefs qui les visent, au point de figurer comme ouvrages interdits ? Ils peuvent être groupés en deux catégories, d'une part, les ouvrages à

¹²⁸⁹ Le concept de Charles Tilly est à prendre ici de façon informelle, les historiens ne formant pas un front uni ou une communauté clairement identifiée de revendications. Voir Cécile Péchu, « Répertoire d'action », *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 454-462.

¹²⁹⁰ Olivier Forcade, « Faire l'histoire de la censure politique », Sébastien Laurent (dir.), *Archives « secrètes », secrets d'archives ? Historiens et archivistes face aux archives sensibles*, Paris, CNRS Éditions, 2003, p. 201-209.

¹²⁹¹ Par souci de précision, il faut faire mention d'une censure antérieure, appliquée par l'avant-dernier gouvernement de la III^e République. Les garanties accordées à la presse et à l'édition par la loi du 29 juillet 1881 avaient pris fin le 28 août 1939 avec la publication au *Journal officiel* du décret concernant le contrôle préventif de la presse et des publications, dans la continuité de la loi du 11 juillet 1938 sur l'organisation générale de la nation pour le temps de guerre.

¹²⁹² AJ/40/1005, Dossier 5, Groupe Schrifftum pour la source primaire et Pascal Fouché, *L'édition française sous l'Occupation, 1940-1944*, Paris, Bibliothèque de Littérature française contemporaine de l'Université Paris 7 (L'édition contemporaine), 1987, p. 287-290.

¹²⁹³ Gérard Loiseaux, *La littérature de la défaite et de la collaboration : juin 1940-décembre 1941*, Paris, Fayard, 1995, p. 71-73.

¹²⁹⁴ Pascal Fouché, « Les listes Otto pendant l'occupation allemande : des saisies par millions », *Censures, de la Bible aux larmes d'Eros*, Centre Georges Pompidou, 1987, p. 78-87.

vocation politique rédigés par des historiens affichant leur hostilité à l'Allemagne nazie et d'autre part, les monographies historiques consacrées à des pays envahis par la puissance occupante ou aux racines séculaires de l'idéologie nazie.

La spécificité du premier groupe tient au ton polémique des ouvrages. Ce sont bien des historiens qui les rédigent mais la finalité de l'ouvrage reste éminemment politique. En utilisant quelques attributs de la méthode historique, comme la citation de documents jugés probants ou la présence d'un appareil infrapaginal, il s'agit pour les auteurs de faire avancer le combat contre la menace allemande. La majorité de ces ouvrages est rédigée entre 1939 et 1940. C'est ainsi que l'ouvrage d'un ancien chartiste, Pierre Bernus¹²⁹⁵, *Le dossier de l'agression allemande*, présente les différentes étapes ayant mené à la guerre, notamment par les prédécesseurs d'Adolf Hitler, l'action générale du III^e Reich, avec une insistance particulière pour la destruction de la Pologne. La volonté de l'ouvrage est de présenter des documents servant à l'histoire militaire, comme la couverture le revendique, de façon à faire l'histoire d'une Allemagne contemporaine, vindicative et belliqueuse. Édouard Driault¹²⁹⁶, historien de l'Empire, patriote convaincu, est dans un cas similaire avec *La paix du Rhin*¹²⁹⁷. L'ouvrage est davantage orienté vers des recommandations diplomatiques, qui ne sont pas désavouées par le titre de la collection, nommée « Les Carnets de l'Actualité ». La trajectoire de l'auteur est ici déterminante : Édouard Driault, membre du Comité d'Études en février 1917¹²⁹⁸, aux côtés d'autres historiens comme Charles Seignobos ou Alphonse Aulard, a défendu avec constance le parti annexionniste et une ligne radicale à propos des territoires rhénans. En ce sens, son ouvrage, édité par Sorlot en 1939, ne fait que reprendre un ouvrage plus ancien, édité en 1919, nommé *Pas de paix durable sans la barrière du Rhin*, édité avec le concours du Comité de la rive gauche du Rhin. Enfin, l'ouvrage le plus diffusé et le plus connu de l'ensemble des Français figurant sur la liste est celui de Jacques Bainville, intitulé sobrement *Les dictateurs*. Si l'ouvrage n'est pas à proprement parler historique¹²⁹⁹, il offre des perspectives historiques, avec

¹²⁹⁵ Pierre Bernus (1881-1951) est d'origine suisse. Diplômé de l'École des chartes en 1906, il ne suit pas une carrière d'archiviste, mais celle de correspondant du *Journal de Genève* et de journaliste au *Journal des Débats*. Spécialiste de politique étrangère, il ne délaisse pas pour autant le domaine des études historiques, en se consacrant à l'histoire régionale de l'Île-de-France. Voir Jean Cordey, « Pierre Bernus (1881-1951) », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1952, 110, 1, p. 317-318.

¹²⁹⁶ Édouard Driault (1864-1947), historien, est connu autant pour ses manuels d'histoire et géographie que pour son expertise sur la période napoléonienne, attestée en 1912, par la fondation de la *Revue des études Napoléoniennes*. Son intérêt marqué pour les questions de frontières le conduit à revendiquer l'annexion française de la rive gauche du Rhin et un activisme marqué à l'encontre de l'Allemagne. Anne Couderc, « Des études napoléoniennes au soutien de la Grande Idée grecque : Édouard Driault (1864-1947) et le rêve d'une Méditerranée impériale », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 99, 3, 2010, p. 36-44.

¹²⁹⁷ Édouard Driault, *La Paix du Rhin*, Paris, F. Sorlot, 1939.

¹²⁹⁸ Peter Schöttler, « Le Rhin comme enjeu historiographique dans l'entre-deux-guerres. Vers une histoire des mentalités frontalières », *Genèses*, 14, 1994, p. 63-82.

¹²⁹⁹ Il s'agit davantage d'une typologie commentée que d'un ouvrage historique, Jacques Bainville la définissant lui-même en introduction comme une « vue rapide et “cavalière” de l'histoire des dictateurs à travers les âges [utile] aux

quatre grandes dominantes, à savoir les dictateurs du monde antique, ceux de l'époque moderne, plus spécifiquement les dictateurs d'Amérique du Sud, et enfin ceux de la période contemporaine. Les lignes sarcastiques de Jacques Bainville à propos d'Adolf Hitler et son ouvrage *Mein Kampf*, tout comme la mise en garde, beaucoup plus sérieuse, contre « le plus redoutable des ennemis de la France »¹³⁰⁰, scellent l'avenir de l'ouvrage, d'autant plus ciblé qu'il s'est vendu à plus de 20 000 exemplaires dans les trois premiers mois de sa parution¹³⁰¹. Pour ces ouvrages, les principaux griefs tiennent aux attaques contre l'Allemagne nazie et les possibles conséquences sur l'image de l'occupation, davantage qu'aux statuts de leurs auteurs, peu connus du grand public ou décédés, comme tend à le démontrer le cas de Jacques Bainville.

L'autre groupe d'ouvrages se distingue du précédent par la nature pleinement historique du propos. Si les sujets concernent majoritairement des monographies historiques de pays conquis par le III^e Reich ou des études orientées sur l'Allemagne, à l'instar des questions raciales, il s'agit toujours d'une démarche historique. L'autre originalité de cette catégorie est de rassembler en particulier une collection, la « Collection Descartes, Pour la vérité », dirigée par Henri Berr¹³⁰². Les censeurs, aiguillés par l'activité éditoriale du philosophe et historien des sciences, ont spécifiquement ciblé cette collection, à la composition majoritairement historique, dont des plumes d'universitaires, français comme étrangers. La correspondance d'Henri Berr, conservée dans le fonds Albin Michel, s'avère cruciale pour comprendre la nature et les intentions de cette collection. Cette dernière est constituée d'ouvrages historiques portant sur les nations de l'entre-deux-guerres. Celles-ci sont partagées en groupes, les « Nations martyres » à savoir la Pologne, la Tchécoslovaquie et l'Autriche, les « Terres de liberté », comme la Finlande, la France ou la Grande-Bretagne, ainsi qu'une série consacrée à la seule Allemagne¹³⁰³. Les noms de séries sont révélateurs d'une lecture géopolitique héritée des suites locarniennes de la Première guerre mondiale. Un projet d'ouvrage sur les Germains, commandé à Henri Verne, directeur des musées nationaux, montre assez bien les volontés paradoxales de l'éditeur : ce sont des « raisons d'ordre scientifique ou sentimental », ainsi que l'« actualité aigüe de tout ce qui concerne l'Allemagne »¹³⁰⁴. La marque

Français dans les conjonctures présentes ». Au demeurant, il s'agit de la collection de plusieurs articles, dont certains sont de la main de Robert Brasillach et de celle de Lucien Rebatet. Cet ouvrage est édité par Denoël et Steele, à la différence de l'œuvre davantage historique de Jacques Bainville qui paraît chez Arthème Fayard ou des romans chez Bernard Grasset.

¹³⁰⁰ Jacques Bainville, *Les dictateurs*, Paris, Les Éditions Denoël et Steele, 1935, p. 183.

¹³⁰¹ Selon la présentation de Christophe Dickès, Jacques Bainville, *Les dictateurs*, Paris, Perrin, 2019 (1939).

¹³⁰² Peter Schöttler, *Henri Berr et l'Allemagne, Henri Berr et la culture du XX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1997, p. 189.

¹³⁰³ Lettre d'Henri Berr à Albin Michel, datée du 21 mars 1940, ALM 1622.1 L'Évolution de l'humanité, Fonds Albin Michel, IMEC.

¹³⁰⁴ Projet de lettre non daté d'Albin Michel adressé à l'auteur de l'ouvrage sur les Germains, ALM 1622.1 L'Évolution de l'humanité, Fonds Albin Michel, IMEC.

d'Henri Berr est sensible dans cette œuvre scientifique collective et engagée, le philosophe ayant toujours à cœur de l'inscrire en résonance avec l'actualité. Dans le cas présent, c'est plus spécifiquement la sous-collection « Les nations martyres » qui est visée, incluant Sébastien Charléty¹³⁰⁵ auteur de *Tchécoslovaquie*, Louis Réau¹³⁰⁶ à propos de l'*Autriche*¹³⁰⁷ ou le médiéviste Oskar Halecki¹³⁰⁸ pour la *Pologne*. Ces nations étant appelées à faire partie du *Großgermanische Reich Deutscher Nation*, littéralement Grand Reich germanique de la Nation allemande, les études portant sur ces entités nationales sont logiquement condamnées. Toujours sur le terrain de l'histoire, la brochure du directeur de collection, *Machiavel et l'Allemagne*, sous-titrée *Comment les Allemands conçoivent l'histoire*, qui explicite « les attentats contre la vérité que l'Allemagne a commis »¹³⁰⁹ est interdite. L'auteur retrace les réceptions de Nicolas Machiavel en Allemagne, notamment chez Frédéric II, auteur d'un *Anti-Machiavel*, mais aussi par Johann Gottlieb Fichte dans *Machiavel comme écrivain* ou encore par Georg Wilhelm Friedrich Hegel. Henri Berr fait de Nicolas Machiavel le premier théoricien de la puissance politique, qui s'exerce au détriment du droit. Machiavel aurait célébré la force, commuée par Hitler dans un « pangermanisme virulent »¹³¹⁰. De sorte, que *Dell'arte della guerra* à *Mein Kampf*, il y aurait une continuité idéologique que les auteurs allemands auraient contribué à maintenir, par un nationalisme forcené. En définitive, Machiavel serait le « mauvais génie de l'Allemagne » ou encore celui qui aurait instillé le « poison maléfique ». Il n'est pas innocent qu'Henri Berr établisse une filiation entre Machiavel et l'idéologie nazie, pour mieux lui opposer, *a contrario*, un « nationalisme cartésien »¹³¹¹, lui, typiquement français. Le dernier historien mentionné est Georges Weill¹³¹² pour *Race et nation*, qui revient sur la politique raciale du III^{ème} Reich, en l'opposant au

¹³⁰⁵ Sébastien Charléty (1867-1945), agrégé d'histoire, spécialiste d'histoire lyonnaise et du saint-simonisme, a délaissé pour un temps les études historiques pour une carrière de recteur, en Alsace puis à Paris. Président de la Commission d'Histoire des origines de la guerre, il prend ensuite une part active au sein de la Société des Nations dans l'étude des relations internationales, avant de fonder l'Institut français de Prague. Voir Jean-François Condette, « Charléty, Sébastien Camille », *Les recteurs d'académie en France de 1808 à 1940. Tome II, Dictionnaire biographique*, Paris, Institut national de recherche pédagogique, 2006, p. 110-111.

¹³⁰⁶ Louis Réau (1881-1961), normalien, agrégé d'allemand, docteur ès lettres, a cumulé les postes afférents à l'histoire de l'art, notamment à la Sorbonne, puis en prenant la direction des Instituts français à Saint-Petersbourg puis Vienne. Se démarquant par un important travail archivistique, il reste un historien de l'art attaché viscéralement au caractère français de l'art davantage qu'à l'espace national, comme en témoigne sa reconnue *Histoire de l'expansion de l'art français*. Voir Hauteceur, Louis, et André Mazon. « Louis Réau (1881-1961) », *Revue des études slaves*, 39, 1961, p. 378-381.

¹³⁰⁷ Bien que référencé dans la liste Bernhard et dans les archives Albin Michel, l'ouvrage n'apparaît pas au dépôt légal de la Bibliothèque nationale de France et aucune recension n'en est faite. La liste Bernhard a probablement dû mettre un arrêt définitif à sa fabrication, à tout le moins à sa diffusion.

¹³⁰⁸ Oskar Halecki (1891-1973), né à Vienne, est un historien médiéviste, spécialiste de la Pologne. Au cours de sa carrière, il a pris fait et cause pour la reconnaissance d'une Europe centrale, distincte de l'Europe de l'Ouest et du voisin russe. Emigré en 1939 en France, puis ensuite aux États-Unis, il poursuit sa carrière universitaire. Voir Justine Wincek, « Oskar Halecki », *Polish American Studies*, 24, 2, 1967, p. 106-108.

¹³⁰⁹ Henri Berr, *Machiavel et l'Allemagne*, Paris, Albin Michel, (Collection Descartes pour la vérité), 1939, p. 4.

¹³¹⁰ Henri Berr, *Machiavel et l'Allemagne*, Paris, Albin Michel, (Collection Descartes, pour la vérité), 1939, p. 21.

¹³¹¹ Sudhir Hazareesingh, *Ce pays qui aime les idées. Histoire d'une passion française*, Paris, Flammarion (Champs Histoire), 2017 [2015], p. 52.

¹³¹² Georges Weill (1865-1944), historien du catholicisme libéral et de la presse, est agrégé et docteur en histoire, et professeur d'histoire à l'université de Caen de 1906 jusqu'en 1935. Voir Jean-Marie Mayeur, « Weill, Georges »,

concept de nationalité, dans la continuité de ses travaux précédents sur l'éveil des nationalités. Il s'agit, là encore, d'une différence de conception entre la France et l'Allemagne, non plus à propos de philosophie comme dans l'ouvrage d'Henri Berr, mais autour de l'opposition entre deux concepts de part et d'autre du Rhin, d'un côté une race essentialisée, exclusive, et de l'autre, une nationalité, plus inclusive. Georges Weill rejoue l'opposition nationale entre Fichte et Renan : la confrontation entre les deux conceptions interdit l'ouvrage. Le dernier ouvrage du groupe obéit à une logique singulière : il s'agit de celui de Louis Engerand¹³¹³, *L'opinion publique dans les provinces rhénanes et en Belgique, 1789-1815*, paru chez Bossard, au sortir de la Grande guerre en 1919. En chartiste de formation, il exploite un fond spécifique aux Archives nationales et met en avant l'annexion politique et morale des populations voisines de la France. Il reprend les arguments développés par Albert Sorel et notamment celui selon lequel les habitants des marches de la rive gauche du Rhin choisissent le pouvoir qui les traite de la manière la plus favorable. Par sa portée historique et, dans une moindre mesure, patriotique¹³¹⁴, l'ouvrage figure sur la liste : il anticipe sur la question sensible de la Ruhr, région successivement occupée par les armées françaises et belges entre 1923 et 1925, et reconquise par la force par le pouvoir allemand à partir de mars 1936. Le livre est censuré en raison de ses implications frontalières et géopolitiques. Cette catégorie regroupe donc des ouvrages à portée scientifique, mais non dénués d'arrière-pensées patriotiques.

Le point commun entre les deux catégories empiriquement constituées demeure la référence, implicite ou explicite, à l'Allemagne. Si les ouvrages sur la politique générale de l'Allemagne nazie rédigés par des historiens sont logiquement frappés par la censure, les contenus pleinement historiques le sont aussi, laissant préfigurer une censure qui méconnaît les frontières classiques de la bibliographie française. Pour autant, le ciblage n'est pas aveugle comme le montre l'étude éditoriale de la liste. En effet, la liste Bernhard est constituée par capillarité, où un ouvrage incriminé aiguille logiquement vers une collection, comme le montre celle dirigée par Henri Berr, particulièrement visée au sein du catalogue Albin Michel. Dans les autres cas, il semble que ce soit une censure par entrées thématiques qui ait été organisée, comme au sujet des frontières de l'Allemagne ou de la politique du III^{ème} Reich. Pour preuve, Jacques Bainville, auteur d'une *Histoire*

Dictionnaire biographique des historiens français et francophones, de Grégoire de Tours à Georges Duby, Paris, La boutique de l'histoire, 2004, p. 327-328.

¹³¹³ Louis Engerand (1878-1918), archiviste-paléographe de profession, a été conservateur à la Bibliothèque nationale. Voir Olivier Lowczyk, « L'historien et le diplomate en 1919 : l'usage des sciences historiques dans la négociation pour les frontières de la France », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 236, 4, 2009, p. 27-44.

¹³¹⁴ L'ouvrage est préfacé par Louis Marin, juriste et député de Meurthe-et-Moselle, appartenant à la Fédération républicaine, farouchement hostile à l'Allemagne et favorable à l'occupation de la Ruhr. Voir « Louis Marin », dans Jean Jolly (dir.), *Dictionnaire des parlementaires français, notices biographiques sur les ministres, députés et sénateurs français de 1889 à 1940*, Paris, Presses Universitaires de France, 1977.

de deux peuples : la France et l'Empire, en 1915, reprise à nouveaux frais en 1933, puis continuée jusqu'à Hitler, et de nouveau publiée *post mortem* en 1938 et en 1940 par Flammarion, est ciblé par la censure. Selon lui, l'antagonisme franco-allemand prend sa source lors des règnes capétiens : suivant une « raison » historique, le royaume de France devait s'agrandir vers l'Est, en opposition à la Germanie. L'étude historique de ces deux peuples tend à prouver que la France est sous la menace perpétuelle de son voisin, les frontières naturelles étant âprement disputées :

« De Bouvines à Sedan et à la Marne, vingt fois le peuple français et le peuple allemand se sont affrontés. Mais les guerres, les combats n'ont été que les éclats d'une rivalité permanente. Durant les armistices, d'une étendue souvent considérable, la politique et la diplomatie poursuivaient l'effort des armées au repos, tendaient, tout en prenant des avantages, à supprimer le risque de guerre, à réduire le rival à l'impuissance »¹³¹⁵.

En s'inscrivant dans l'héritage sorélien d'une opposition franco-allemande multiséculaire, Jacques Bainville reprenait à la fois l'idée d'une naturalité des frontières et d'un contentieux « héréditaire » entre les deux pays : l'occupant allemand ne pouvait qu'être gêné de cette interprétation historique. L'interdiction de l'ouvrage est originale dans la mesure où elle ne porte pas sur l'actualité récente de la guerre, mais sur une perspective historique. Celle-ci compromet l'action de l'occupant allemand, car elle peut hypothétiquement raviver l'hostilité contre la présence occupante¹³¹⁶. L'occupant a-t-il adopté un critère de visibilité pour opérer sa sélection d'ouvrages censurés : ceci s'expliquerait par la présence d'historiens à forte légitimité ou d'ouvrages particulièrement en vue, et par l'absence d'ouvrages moins recensés mais tout aussi dérangeants en pleine occupation. Ainsi Charles Garnier peut écrire en avril 1939 qu'« à présent un duel met aux prises les deux moitiés du monde : le totalitarisme violent et niveleur, qui fait litière de la personne humaine et l'humanisme démocratique, avec nuances nationales, qui lui vaut une valeur toujours plus haute », et appelle de ses vœux à « l'élaboration d'une démocratie de justice et de charité, bref à cet humanisme intégral, qui demeure le suprême espoir de notre siècle aux abois »¹³¹⁷, sans pour autant être menacé par la censure allemande.

Si la liste Bernhard est instructive quant aux intentions des censeurs, c'est bien la liste Otto, incorporant la liste Bernhard et réactualisée par deux fois au cours de la guerre¹³¹⁸, qui recense de

¹³¹⁵ Jacques Bainville, *Histoire de deux peuples continuée jusqu'à Hitler*, Paris, Fayard, 1940, p. 13-14.

¹³¹⁶ À ce titre, l'avant-propos de l'ouvrage a valeur de manifeste : « Une idée domine ce livre [...]. Le sol de la France était occupé par l'ennemi qui se tenait, dans ses tranchées à quatre-vingts kilomètres de la capitale. [...] Était-ce l'œuvre du hasard, ou bien une fatalité veut-elle que, tous les quarante-quatre ans, l'Allemagne se rue sur la France ? Lorsqu'on se pose ces questions, la curiosité historique est éveillée. La réflexion l'est aussi... [...] Le bilan, pour le passé, en est tragique. Quel sera celui de l'avenir ? » Jacques Bainville, *Histoire de deux peuples continuée jusqu'à Hitler*, Paris, Flammarion, 1938, p. 5-6.

¹³¹⁷ Charles Garnier, *Eiré. Histoire d'Irlande*, Paris, Aubier (Montaigne), 1939, p. 292.

¹³¹⁸ La première liste Otto, intitulée « Ouvrages retirés de la vente par les éditeurs ou interdits par les autorités allemandes », date du 2 octobre 1940, suivie de celle portant sur les « Ouvrages littéraires » français non-désirables »

façon massive les ouvrages interdits pour le temps de la guerre. Lors de l'introduction de la troisième liste en 1943, les auteurs interdits se voient même frappés d'un *Berufsverbot*, sorte d'interdit professionnel, à effet rétroactif, et touchant alors l'ensemble des ouvrages de la main de l'auteur, et non plus un titre en particulier. La responsabilité administrative de cette liste est floue mais une certitude demeure, elle émane des services de la *Propaganda-Abteilung*, dépendante de la Wehrmacht¹³¹⁹. Concomitamment, lors de l'invasion du territoire national, les éditeurs français avaient procédé à un premier tri¹³²⁰, infirmant la simple thèse d'un ordonnateur allemand et d'exécutants français. En ce sens, l'introduction de la liste Otto, publiée le 4 octobre 1940 dans la *Bibliographie de la France*, donne l'impression d'une censure majoritairement intégrée et admise par les éditeurs. Sans perdre de vue la volonté de l'occupant, les éditeurs spécifient sans ambages que la liste Otto est de leur « initiative » : « Désireux de contribuer à la création d'une atmosphère plus saine et dans le souci d'établir les conditions nécessaires à une appréciation plus juste et objective des problèmes européens, les éditeurs français ont décidé de retirer des librairies et de la vente, les œuvres qui figurent sur la liste [...] »¹³²¹.

La liste Otto, comme son exécution, repose donc sur une volonté conjointe entre les éditeurs français et l'occupant allemand. Elle matérialise une forme de collaboration éditoriale, dans le cadre d'une « politique de libéralisme surveillé »¹³²². Mais il n'échappera à personne qu'en dehors des intérêts allemands, la norme fixée est floue, et qu'aucun énoncé ne vient statuer sur le dicible ou l'indicible. Pierre Gaxotte et Jacques Bainville, pourtant tous deux considérés favorablement par les idéologues vichystes, figurent en bonne place sur la liste, en tant qu'auteurs incriminés, aux côtés

du 8 juillet 1942, ajoutant à la première liste notamment des traductions anglaises et polonaises ainsi que des auteurs juifs, et du 10 mai 1943 « complétée et corrigée » concernant la littérature russe et incluant les « écrivains juifs de langue française ». Voir AJ/40/1005, Dossier 5, Groupe Schrifttum, AN.

¹³¹⁹ Ce service de propagande est formellement sous commandement militaire, mais est en réalité dirigé par le ministère de la Propagande de Joseph Goebbels. Chaque pays occupé voit l'installation d'une section de la *Propaganda-Abteilung*. Voir Élisabeth Dunan, « La Propaganda-Abteilung de France : tâches et organisation », *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, 4, octobre 1951, p. 19-32.

¹³²⁰ Jean-Yves Mollier, « L'édition française dans la tourmente de la Seconde Guerre mondiale », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 4, 112, 2011, p. 127-138.

¹³²¹ *Liste Otto : ouvrages retirés de la vente par les éditeurs ou interdits par les autorités allemandes*, liste éditée par les Messageries Hachette, septembre 1940, Bibliothèque nationale de France, RES M-Q-346, 12 p.

¹³²² Philippe Burrin, *La France à l'heure allemande*, Paris, Éd. du Seuil (L'Univers historique), 1995, p. 330.

d'auteurs plus clairement ciblés, comme Edmond Vermeil¹³²³, historien et germaniste fermement hostile au nazisme, ou Jules Isaac¹³²⁴, historien israélien.

L'originalité de cette liste tient à la coopération entre les éditeurs français et l'occupant allemand. Une partie de la responsabilité de la création de la première liste Otto, apparue le 2 octobre 1940, incombe à l'omnipotente Librairie Hachette¹³²⁵. Parmi ses cinq départements principaux, elle compte un « Service de Commission Librairie », qui permet aux libraires de demander des commandes de rassortiment, concernant nombre d'éditeurs. Les services d'expédition sont donc centralisés par la maison Hachette, permettant aux libraires de ne s'adresser qu'à un seul interlocuteur, alors que les éditeurs externalisent leurs diffusions en la déléguant à Hachette. De fait, l'éditeur contrôle la distribution de l'ensemble du marché¹³²⁶. Henri Filipacchi¹³²⁷, cadre dirigeant de la maison, a pour charge de centraliser les listes des différents ouvrages. La première mouture comporte 1060 ouvrages : certaines maisons sont davantage touchées, à l'instar des Presses universitaires de France dont 103 livres sont interdits¹³²⁸, tout comme certains genres éditoriaux. À la fin de l'occupation, Charles Braibant donne sa propre estimation de 1343 ouvrages pour environ 750 auteurs¹³²⁹. Les essais de politique internationale, les traductions d'ouvrages allemands sont les profils-types de cette liste aux côtés des ouvrages rédigés par des auteurs de

¹³²³ Edmond Vermeil (1878-1964), originaire du Gard, se spécialise dans l'étude de la langue et de la culture allemande, se formant sous la direction de Charles Andler. Professeur d'histoire de la civilisation allemande à Strasbourg, il poursuit sa carrière à Paris, en publiant régulièrement. Il alerte dans les années trente sur les dangers du nazisme au moyen de plusieurs ouvrages comme *L'Allemagne. Essai d'explication* en 1940. Roger Mehl, « Edmond Vermeil », *Revue d'histoire et de philosophie religieuses*, 44, 3, 1964, p. 263-264.

¹³²⁴ Jules Isaac (1897-1963), issu d'une famille de religion juive, avec une forte tradition militaire, est professeur d'histoire, en lycée, avant de devenir inspecteur général de l'instruction publique. Il est révoqué en application de la loi du 3 octobre 1940 par l'État français. Voir sa notice biographique faite par Guy Caplat, « Isaac (Jules, Marx) », *L'inspection générale de l'Instruction publique au XX^e siècle. Dictionnaire biographique des inspecteurs généraux et des inspecteurs de l'Académie de Paris, 1914-1939*, Paris, Economica-Institut national de recherche pédagogique, 1997, p. 341-349.

¹³²⁵ Une des raisons de la rapidité de la constitution de la liste tient peut-être à la logique de concentration éditoriale, notamment dans les mains de la maison Hachette. Entre 1931 et 1932, la société devient le diffuseur de la plupart de ses confrères, comme Tallandier en 1931, Gallimard en 1932, Larousse en 1933, ou encore en 1935, Albin Michel et Fasquelle. Voir Jean Mistler, *La librairie Hachette : de 1826 à nos jours*, Paris, Hachette, 1964, p. 351.

¹³²⁶ Notes sur la Librairie Hachette du 21 novembre 1944, p. 2, Dossier « Pièces diverses - Notes en cours », Boîte n°2, 512 C8, Archives Nouvelle messagerie de la presse parisienne, Fonds Hachette, IMEC.

¹³²⁷ Henri Filipacchi est né en 1900 en Turquie avant d'émigrer en France. Débutant dans le secteur de l'imprimerie, il lance la bibliothèque de la Pléiade, avant de s'engager chez Hachette en 1934, au secteur de la Librairie, puis au service de la Distribution. Après la période trouble de l'Occupation, il est muté au département des exclusivités en 1947. Réputé être l'importateur du livre de poche en France au début des années 1950, il meurt dans l'Aube en 1961. Voir Patrick Éveno, « Filipacchi Henri et Daniel », *Dictionnaire des étrangers qui ont fait la France*, Paris, Robert Laffont (Bouquins), 2013, p. 322-323.

¹³²⁸ Pascal Fouché, *L'édition française sous l'Occupation, 1940-1944* ; Paris, Bibliothèque de Littérature française contemporaine de l'Université Paris 7 (L'édition contemporaine), 1987, note 1, p. 30.

¹³²⁹ Note « La liste "Otto" », datée du 14 décembre 1944, sous-dossier Charles Braibant, Dossier 2, Études historiques, 1943-1949, AB/XIX/4398 Fonds Pierre Caron, AN.

confession juive. À ce titre, un historien juif, comme Jean Hatzfeld¹³³⁰, se voit frappé par la censure, qui constitue à la fois une menace concrète pour l'œuvre passée et un ajournement du projet à venir. Son éditeur se voit contraint de retarder la publication de son manuscrit :

« Malheureusement les instructions que nous venons de recevoir sont formelles. Il vient d'être établi une nouvelle liste Otto qui donne la nomenclature de tous les auteurs condamnés et [Jean Hatzfeld] s'y trouve avec l'indication de ses ouvrages chez Payot et aux Presses universitaires. Patientons, la patience ne doit pas être seulement une vertu domestique mais sociale »¹³³¹.

L'injonction à la patience¹³³² se traduit par un retard de la publication de *La Grèce et son héritage*, qui ne paraît, en définitive, qu'en 1945 au sein de la collection « Les grandes crises de l'histoire ».

La catégorie des ouvrages à caractère historique est relativement peu concernée, avec un nombre de 36 ouvrages, soit environ 3,4% de l'ensemble. Toutefois, la composition interne de ces interdits est hétérogène, en mêlant différentes thématiques. Quatre grandes tendances se dégagent de ces interdictions, dans la continuité logique de la liste Bernhard. Les ouvrages historiques incriminés sont ceux portant sur l'Allemagne elle-même ou ses ennemis, souvent dans le cadre de monographies. Le même constat est valable pour les biographies, partagées entre personnalités allemandes et étrangères. Puis, des thématiques, comme la question frontalière entre France et Allemagne, - *Le Rhin français* de Philippe Sagnac est interdit -, ou la question des populations juives, sont particulièrement ciblées. Enfin, les événements historiques, dans une moindre proportion, sont censurés : les conflits franco-allemands, susceptibles de freiner la collaboration, à la manière du livre *La Marne* de Pierre Dominique, mais aussi la Révolution française, aux valeurs opposées à celles des maîtres de l'heure.

Au jeu de la censure, il convient de s'intéresser à la différence entre deux types d'interdiction. La première porte sur l'œuvre presque complète d'un auteur. C'est le cas notamment des biographes étrangers, à l'instar d'Emil Ludwig ou Stefan Zweig : ils sont condamnés pour quatre à cinq de leurs ouvrages. L'interdiction naît du statut de l'auteur. Emil Ludwig est un émigré allemand, réfugié en Suisse, puis aux États-Unis, violemment combattu par les autorités allemandes. Ses œuvres, brûlées de façon spectaculaire lors des premiers autodafés nazis, sont interdites dans

¹³³⁰ Jean Hatzfeld (1880-1947), élève de Maurice Holleaux, était archéologue et helléniste. Membre de l'École française d'Athènes, il devient professeur à la Sorbonne ainsi qu'à l'EPHE. Voir Charles Picard, « Jean Hatzfeld (1880-1947) », *Revue Archéologique*, 41, 1953, p. 82-87.

¹³³¹ Lettre de Fernand Aubier à Joseph Calmette, datée du 26 août 1943, Institut Mémoires de l'Édition Contemporaine, Fonds Aubier, Archives éditoriales S01, Dossiers auteurs B06D04, Joseph Calmette.

¹³³² Jean Hatzfeld, citoyen français et soldat décoré de la Grande guerre, se voit interné en camp d'internement de Nexon, dans la Haute-Vienne.

les pays occupés. Il en va de même pour Stefan Zweig, exilé et condamné par le III^e Reich. L'autre interdiction, majoritaire, frappe plutôt des universitaires français, aux profils variés, des historiens modernistes et contemporanéistes aux germanistes, pour un seul ouvrage de leur main. C'est alors l'ouvrage qui justifie l'interdiction, plutôt que le statut de l'auteur.

Figure 6 : Tableau regroupant les ouvrages historiques censurés par la liste Otto, selon quatre entrées.

Entrée de l'ouvrage	Pourcentage par rapport à l'ensemble de la production	Thèmes concernés	Nombre d'ouvrages
Monographie	31%	Allemagne	5
		Europe centrale	5
		Angleterre	1
Biographie	34%	Personnalités allemandes	3
		Dirigeants étrangers	5
		Divers	3
		Les dictateurs	1
Thématique	23%	Questions frontalières	3
		Populations juives	2
		Franc-maçonnerie	1
		Politique raciale	1
		Entente franco-anglaise	1
Événement historique	11%	Première guerre mondiale	2
		Guerre de 1870	1
		Révolution française	1

Quelles que soient les motivations des auteurs de la liste Otto, cette dernière est interprétée par les historiens comme une vraie mutilation. Bien que conscient de ne pas être l'objet d'une répression physique, Charles Braibant¹³³³ écrit son attachement à son œuvre de façon charnelle : « C'étaient un peu nos enfants, ces livres que l'ennemi détruisait rageusement, avec la complicité du syndicat des éditeurs français »¹³³⁴. Soulignant une nouvelle fois, s'il en était besoin, la double responsabilité de cet inventaire, le directeur des Archives nationales insiste sur le caractère symbolique des ouvrages et la violence dont ils sont l'objet. La censure est d'autant plus forte qu'elle définit une situation atypique pour les historiens : celle d'une impossibilité matérielle de lire ou créer un contenu qui déroge aux règles établies. Si la censure administrative de 1941 n'est pas matériellement l'autodafé berlinois de 1933, la finalité est bien la même, et l'effet visé est identique. En matière de censure, l'invisible conduit à l'illisible.

¹³³³ Charles Braibant (1889-1976) était archiviste et écrivain français, notamment du primé *Le Roi dort*. Chartiste et historien de formation, il est le chef du service des archives et bibliothèques de la Marine de 1919 à 1944. Voir Jean Favier, « Charles Braibant, 1889-1976 », *La Gazette des archives*, 93, 1976, p. 84-88.

¹³³⁴ Charles Braibant figure sur la liste Otto pour son ouvrage *Le soleil de Mars*, Paris, Denoël, 1938. Voir la note de « Charles Braibant - La "liste Otto" », 14 décembre 1944, Dossier 2 Etudes historiques, 1943-1949, AB/XIX/4398, Fonds Pierre Caron, AN.

La question des usages de la liste Otto reste toutefois posée, notamment le devenir des ouvrages déjà vendus, mais « interdits par les autorités allemandes ». Robert Netz note que près de 11 000 ouvrages sont saisis à Paris en une seule journée et que le bilan à la fin du mois de septembre 1940 est de 713 382 livres saisis¹³³⁵ pour la seule liste Bernhard. Parmi ceux-ci, le cas de *Quatre-vingt-neuf* de George Lefebvre, paru en mai 1939, constitue un bon repère. Claude Mazauric note que l'ouvrage aurait été rédigé sur les conseils de Camille-Ernest Labrousse, Louis Jacob et Marc Bloch, en vue du cent cinquantième de la Révolution Française. L'ouvrage se présente comme une étude événementielle de l'année 1789, où se mêlent des conflits de classe en amont, qui déterminent les positions collectives en aval. Les revendications aristocratiques des années 1787 et 1788 auraient constitué le facteur déclenchant de la révolution, permettant à la bourgeoisie puis au peuple de s'exprimer, notamment lors de la nuit du 4 août ou lors des journées d'octobre. L'ouvrage se distingue du reste de la production historiographique par une entorse à la coutumière réserve historienne. En effet, l'historien de la Sorbonne met à profit le 150^{ème} anniversaire de la Révolution Française pour interpeller les futures générations : « Jeunesse de 1939 ! La Déclaration aussi est une tradition, et une tradition glorieuse. Entends, en la lisant, la voix des ancêtres qui te parlent »¹³³⁶. Si François Furet a cru, bien plus tard, reconnaître dans l'ouvrage un essai marqué par le contexte politique du Front populaire, ce point a été démenti par Jacques Godechot¹³³⁷, élève de Georges Lefebvre, qui affirmait que l'ouvrage était exempt de considérations politiques. Quelle que soit l'interprétation qui peut en être faite, l'ouvrage, par trop vindicatif, est condamné au pilon dès l'été 1940¹³³⁸. Alice Gérard indique que 8 000 exemplaires ont été commandés par l'État français pour être détruits¹³³⁹. Mais les témoins de l'époque l'assurent : « Les livres confisqués circulent beaucoup de main en main ; et on les trouve encore dans certaines bibliothèques municipales »¹³⁴⁰. Le cas particulier des bibliothèques, analysé par Martine Poulain, montre les contournements possibles de la censure¹³⁴¹, notamment les actions de bibliothécaires, qui, malgré les risques encourus, laissent les ouvrages interdits en place dans les rayonnages, en les retirant toutefois du catalogue. La

¹³³⁵ Robert Netz, *Histoire de la censure dans l'édition*, Paris, Presses universitaires de France (Que sais-je ?), 1997.

¹³³⁶ Georges Lefebvre, *Quatre-vingt-neuf*, Paris, Maison du livre français, 1939, p. 246.

¹³³⁷ François Furet, *Penser la Révolution française*, Paris, Gallimard (Bibliothèque des Histoires), 1978, p. 22.

¹³³⁸ Claude Mazauric, « “Les chaussées sont désertes, plus de passants sur les chemins” (Esàie 33.8) », *Annales historiques de la Révolution française*, 353, 2008, p. 169-207, qui reprend l'information de Jacques Godechot, « François Furet. Penser la Révolution française », *Annales historiques de la Révolution française*, 235, 1979, p. 135-141.

¹³³⁹ Alice Gérard, *La Révolution française, mythes et interprétations (1789-1970)*, Paris, Flammarion, 1970, p. 83.

¹³⁴⁰ Pierre Mendès France, *Liberté, Liberté chérie, choses vécues*, New-York, Didier, 1943, p. 482.

¹³⁴¹ Les bibliothèques sont l'objet d'une circulaire du secrétaire d'Etat à l'Éducation nationale et à la Jeunesse, Jean Verrier, qui rappelle que leur communication aux lecteurs doit cesser et qu'ils doivent être mis « sous clé ». Odile Patrois, conservatrice à la BDIC de 1963 à 1997, atteste que les livres frappés d'interdiction de la liste Otto n'ont pas été remisés mais bien conservés dans les étalages. Sans être répertoriés dans le fichier alphabétique, ils étaient néanmoins toujours présents au sein de la bibliothèque, d'où une présence officieuse. Voir Anne-Marie Pavillard, « Les bibliothécaires de la BDIC sous l'Occupation », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 4, 100, 2010, p. 32-41

présence symbolique de l'ouvrage est donc parfois maintenue¹³⁴². L'exemple de *L'histoire de deux peuples* de Jacques Bainville le montre ; bien qu'étant mentionné sur la liste Otto, il reste caché dans les bibliothèques¹³⁴³.

La liste Otto constitue le point d'appui de la censure, sa facette matérielle. En visant à rendre inaccessibles, donc illisibles, les productions interdites, et en soustrayant les ouvrages nuisibles à la propagande nazie, elle entend guider ou « formater » les esprits. Cette disparition physique des ouvrages incriminés se double d'un autre aspect, normatif, qui s'exerce sur toute nouvelle publication et vise, elle aussi, à assainir la production. La censure juge alors de la légitimité ou de l'illégitimité des propos avancés. L'originalité de cette veille censoriale est qu'elle repose, là encore, sur un accord entre les éditeurs et l'occupant. Présidé par René Philippon, l'organisme corporatiste des métiers du livre ratifie le 28 septembre 1940 la convention confiant aux éditeurs la mission d'exercer eux-mêmes leur propre censure. Ces derniers s'engagent à ne publier aucun ouvrage à même, « sous quelque forme que ce soit, [de] nuire au prestige et aux intérêts allemands »¹³⁴⁴. Le cheminement d'un ouvrage quelconque montre la construction sophistiquée de l'ensemble : en zone nord, l'éditeur mène au préalable sa propre censure et envoie l'ouvrage, pour accord, au Syndicat national des Éditeurs, qui, si besoin est, le transmet à la Propaganda-Staffel pour vérification. Le gouvernement de l'État français fait appliquer le même procédé pour la zone non occupée par le truchement du même Syndicat, qui délègue aux maisons d'éditions le soin de mener un premier tri. Un tract résistant, conservé dans les archives de l'historien Michel François¹³⁴⁵, ne s'y trompe pas :

« Mr. Philippon, Président du Syndicat des Editeurs de France, a, comme vous le savez, préfacé en 1940 et 1943 la liste allemande des livres français « non désirables » en France. Ce personnage eut même l'impudeur de déclarer sans importance ni conséquence l'interdit qui frappait tant de nos livres. Il a donné ainsi sa mesure. Puisqu'il s'est mis volontairement sous la dépendance du boche, sa place n'est plus à la direction du Syndicat des Editeurs, et tout travailleur de Livre doit lui méconnaître le droit de parler en son nom »¹³⁴⁶.

¹³⁴² Robert Netz, *Histoire de la censure dans l'édition*, Paris, Presses universitaires de France (Que sais-je ?), 1997.

¹³⁴³ Martine Poulain, *Histoire des bibliothèques françaises. Tome 4 : Les bibliothèques au XX^e siècle, 1914-1990*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1992, p. 235.

¹³⁴⁴ Article 1 de la « Convention sur la censure des livres », *Liste Otto : ouvrages retirés de la vente par les éditeurs ou interdits par les autorités allemandes*, Paris, Messageries Hachette, 1940, conservée sous la cote RES M-Q-346 à la Bibliothèque nationale de France.

¹³⁴⁵ Michel François (1906-1981) est chartiste de formation et affecté en tant qu'archiviste au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Pendant le conflit, il enseigne ponctuellement à l'Institut catholique de Paris ou à l'École pratique des hautes études. Résistant, il est incarcéré par la Gestapo en juillet 1943. Bernard Barbiche, « Michel François (1906-1981) », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1983, 141, p. 383-403.

¹³⁴⁶ Lettre d'« Étienne Dollet » à Michel François, non datée, Dossier 2 « Correspondances », 636AP/3, Fonds Michel François, AN.

Le carcan se resserre un peu plus en avril 1942, avec de nouvelles conventions, attribuant au groupe *Schrifttum*, que l'on peut traduire par « littérature », dépendant de la Propaganda-Abteilung, le pouvoir d'attribuer, ou non, le papier aux éditeurs en zone nord, ce qui revient à placer sous le contrôle de l'occupant toute publication. En zone libre, la commission de contrôle du papier d'édition se charge du tri des publications. Le parcours administratif se double donc d'un contingentement en papier, orientant la quantité de papier disponible vers les éditeurs les plus zélés. L'ensemble de la profession adresse alors auprès des services allemands des listes prévisionnelles d'ouvrages¹³⁴⁷. La production éditoriale est ainsi doublement encadrée, idéologiquement et matériellement. Les échanges éditoriaux mettent en évidence le caractère très contraint de l'activité éditoriale, à la manière d'un Robert Esmenard, gendre d'Albin Michel, éditeur de la bibliothèque de l'Évolution de l'Humanité, quémendant un tonnage de papier, qui enjoint le responsable allemand, le Capitaine Kotte, à une réponse dans un « laps de temps raisonnable »¹³⁴⁸ de manière à assurer la bonne marche de son programme éditorial. Dans un bilan d'activités de la Faculté des Lettres de Strasbourg de 1939 à 1946, l'historien du christianisme Prosper Alfarc¹³⁴⁹ souligne, parmi les nombreuses difficultés rencontrées, de quelles façon, le manque de papier nuit à l'activité éditoriale :

« Les manuscrits qui nous furent présentés [...] ne s'imprimèrent plus que dans la « zone libre ». Leur nombre fut forcément restreint. Beaucoup de travailleurs étaient prisonniers de guerre ou déportés. Les autres manquaient trop souvent des instruments indispensables. Par ailleurs l'industrie du livre traversait une crise très grave, qui ne faisait chaque jour que s'accroître. Le papier devenait rare. La main-d'œuvre, déjà sensiblement réduite par la mobilisation, le fut de plus en plus, après l'invasion de notre zone, par le « service du travail obligatoire », qui fit passer en Allemagne un nombre croissant d'ouvriers spécialisés. Les prix montaient en flèche »¹³⁵⁰.

Malgré les difficultés rencontrées, la Faculté des lettres de Strasbourg parvient péniblement à faire imprimer, en 1943, à Rodez, la thèse de l'historien médiéviste, Robert Boutruche, *Une société provinciale en lutte contre le régime féodal : l'allen en Bordelais et en Bazadais du XI^e au XVIII^e siècle*. Cas plus éloquent encore, l'*Histoire générale de l'Antiquité* d'Eugène Cavaignac, achevée de rédiger en 1943, à destination des étudiants et du public cultivé, est retardée et n'est imprimée et diffusée dans les librairies qu'après la guerre, en 1946. La dernière tentative éditoriale de jouer de la censure est de publier sous pseudonyme. La proposition d'une publication sous un nom d'emprunt, faite par

¹³⁴⁷ Une partie de ces demandes sont conservées dans les archives de la Propaganda Staffel, sous la cote AN, AJ/40/1014.

¹³⁴⁸ Lettre de Robert Esmenard au Capitaine Kotte du 19 octobre 1942, AJ/40/1014, AN.

¹³⁴⁹ Prosper Alfarc (1876-1955), originaire d'une famille paysanne de l'Aveyron, rentre sous les ordres tout d'abord, avant de progressivement se détacher de l'Église, et d'embrasser une carrière d'historien des religions. Il suit l'université de Strasbourg lors de son repli à Clermont-Ferrand. Voir sa notice réalisée par Léon Strauss, « Alfarc Jean, Antoine, Prosper », *Dictionnaire Maitron*, <https://maitron.fr/spip.php?article9848> (consulté le 7 août 2019).

¹³⁵⁰ Alfarc Prosper, « Les publications de la Faculté des lettres de Strasbourg depuis 1939 », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 1, juillet 1946. p. 148-153.

Gaston Gallimard pour *L'histoire de l'Europe* d'Emmanuel Berl est une façon d'éviter l'interdiction des auteurs juifs¹³⁵¹.

En définitive, les historiens, et leurs manuscrits, doivent affronter non pas une censure étatique, une et univoque, mais une censure qui s'étagé en trois séquences, éditoriale, syndicale et enfin étatique. Si la publication vise l'ensemble de la métropole, le cheminement est double, allemand en zone nord, vichyste en zone sud¹³⁵², ralentissant encore le parcours qui mène du manuscrit envoyé à l'ouvrage publié. Dans sa correspondance avec un de « ses » historiens, Fernand Aubier, éditeur généraliste, s'essaye à une différenciation entre les deux censeurs, français et allemands : « Ce n'est pas une censure mais deux que nous avons maintenant et je ne sais pas le sort qui est réservé aux ouvrages d'histoire. Les lecteurs français me semblent encore plus craintifs que les autres »¹³⁵³. Hormis la question du zèle de certains censeurs, le système de contrôle paraît complet à plusieurs égards : son étendue est spatiale en couvrant à la fois la zone nord et la zone sud, alors que son efficacité administrative couvre l'ensemble de la chaîne de production, par l'attribution successive de visas. L'éditeur, à la fois censeur et censuré, doit déposer le manuscrit à la Commission de contrôle du papier d'édition, puis obtenir un visa auprès des services allemands. La structure gigogne permet un contrôle total de la production. Cette censure multiple s'avère efficace, en obligeant les acteurs soit à différer les publications, soit à amender leurs manuscrits. Un cas exemplaire est donné par l'ouvrage d'Eugène Tarlé¹³⁵⁴, *La campagne de Russie*, édité par Gallimard en avril 1941 et traduit par Marc Slonim¹³⁵⁵. L'éditeur Gallimard envoie les épreuves au Syndicat national des Éditeurs, pour avis, conformément aux instructions. La réponse de la présidence du Syndicat est limpide : il faut supprimer certains passages « afin d'éviter des objections de la part des autorités allemandes »¹³⁵⁶. Mais quels sont les termes incriminés qui justifieraient une suppression ? Alors qu'Eugène Tarlé retrace le parcours de la Grande armée napoléonienne lors

¹³⁵¹ « Il avait même été question que cette histoire paraisse pendant l'occupation, sous un pseudonyme ». Lettre de Gaston Gallimard à Pierre Dumoulin de Laplante, datée du 8 mars 1946, Dossier 1808 Pierre Dumoulin de Laplante, Archives Gallimard.

¹³⁵² Pascal Fouché, *L'édition française sous l'occupation : 1940-1944* ; Paris, Bibliothèque de littérature française contemporaine de l'Université Paris VII (L'Édition contemporaine), 1987.

¹³⁵³ Lettre de Fernand Aubier à Robert Latouche, datée du 10 août 1942, ABM 19.10 Robert Latouche, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

¹³⁵⁴ Eugène Tarlé (1874-1955) est un historien russe, exclu en 1931 de l'Académie des sciences, pour ne pas suivre la marche du régime bolchévique. En exil à Alma-Ata, il est réhabilité dès 1932, et Joseph Staline lui commande une biographie de Napoléon Bonaparte, qui paraît en 1936. Voir Marie-Pierre Rey et Thierry Lentz (dir.), *1812, La campagne de Russie*, Paris, Place des éditeurs, 2012.

¹³⁵⁵ Paradoxalement, le traducteur est issu d'une famille juive russe, de tendance socialiste révolutionnaire, mais selon les archives Gallimard, son recrutement a lieu avant avril 1940, soit dans un autre contexte politique, ce qui a, peut-être, pu alerter les censeurs. Voir Michel Aucouturier, « Les souvenirs de Marc Slonim », *Cahiers du monde russe et soviétique*, 18, 4, octobre-décembre 1977, p. 411-412.

¹³⁵⁶ Lettre du président du Syndicat national des Éditeurs à Monsieur Gallimard, datée du 26 février 1941, Dossier 1524, Eugène Tarlé, Archives Gallimard.

de la campagne de Russie, la description des pillages et violences commis par celle-ci sont le prétexte pour établir un bilan par pays des faits incriminés.

« Page 21 : Ni les maréchaux, ni les [...] ne manifestaient autant de crainte et de servilité vis-à-vis de l'Empereur que le roi de Prusse.

Page 34 : (à travers l'Allemagne) partout on accueillit l'Empereur avec des signes de respect servile. Les souverains allemands vassalisés, la tête nue le saluaient fort bas.

Page 93 : surtout les Polonais et les Allemands commencèrent immédiatement à piller les maisons, tous les témoignages attestent que les Français, les Hollandais et les Italiens pillaient beaucoup moins.

Page 157 : On rapporta à Napoléon que son armée pillait furieusement, les Bavarois, les Westphaliens et les Italiens surtout.

Page 191 : de tous les peuples qui composaient la horde de Napoléon, les Polonais et les Bavarois étaient les plus cruels tortionnaires de la population, affirme A. Olenew.

Page 234 : la férocité des soldats allemands, polonais, italiens... atteignaient des proportions effroyables »¹³⁵⁷.

Les passages ciblés par le Syndicat national des éditeurs concernent indirectement les pays de l'Axe, en l'occurrence l'Allemagne nazie et l'Italie fasciste. Les censeurs identifient les Westphaliens de 1812 aux Allemands de 1941, et laissent à penser que de tels passages heurteront les sensibilités de l'occupant. La remarque vaut aussi pour les malheureux « italiens » de 1812, du royaume d'Italie, du royaume de Naples, ou des départements intégrés à l'Empire français, associés par un miroir historique aux Italiens de 1941. Pour ménager les maîtres de l'heure, il est décidé de supprimer ces passages. L'organisation corporatiste des éditeurs paraît ainsi devancer les attentes de l'occupant, et dans les faits, elle anticipe plus qu'elle n'applique la censure allemande.

La censure, et ses étapes de modération, deviennent un paramètre à prendre en compte dans la construction de l'ouvrage historique, à l'instar de Fernand Aubier, éditeur de Félix Ponteil¹³⁵⁸, l'enjoignant à « compter trois mois de censure »¹³⁵⁹. Prise dans son ensemble et intégrée à un système, la censure apparaît moins comme une mesure répressive que comme une loi, certes arbitraire, mais appliquée préventivement par l'institution de référence et assimilée par l'ensemble d'une profession¹³⁶⁰. Une fois les ouvrages publiés et autorisés, les services allemands maintiennent une veille quant aux sorties éditoriales, alimentant les craintes des éditeurs français. Le malheureux Georges Bourgin voit ainsi son projet d'histoire de l'état corporatif en Italie, s'inscrivant dans la

¹³⁵⁷ Les termes sont soulignés comme dans la lettre originelle.

¹³⁵⁸ Félix Ponteil (1892-1985) est un historien contemporain. Né à Toulon, mais attaché à la région alsacienne, il est agrégé d'histoire et docteur en droit. Il se spécialise en histoire contemporaine, couvrant la période de la Révolution française à celle de 1848, en enseignant aux facultés des lettres de Dijon et Strasbourg. Jean-Baptiste Duroselle, « Allocution prononcée par M. Jean-Baptiste Duroselle à l'occasion du décès de Félix Ponteil et Jacques Bondoux », *Revue des travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, 1986, p. 128-129.

¹³⁵⁹ Lettre de Fernand Aubier à Félix Ponteil, datée du 25 juin 1943, ABM 29.9 Félix Ponteil, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

¹³⁶⁰ Sur ce point, voir notamment la thèse éditée de sciences politiques de Maxime Dury, *La censure : la prédication silencieuse*, Paris, Publisud, 1995.

collection « Histoire du travail » chez Aubier, repoussé par son éditeur en juillet 1942 au motif que « les livres d'histoire contemporaine n'ont, certes, aucune chance de forcer la consigne actuelle de la censure »¹³⁶¹, laissant à penser que les sujets les plus brûlants sont les plus à mêmes d'être épinglés par l'occupant. Les services de la Propaganda-Abteilung établissent des rapports sur certains ouvrages, sans que les critères de sélection ne soient spécifiés. De la série lacunaire conservée, constituée d'une petite centaine de commentaires, il n'en reste qu'un seul concernant une publication historique, rédigée de la main de l'occupant. Il s'agit d'*Aspects de la renaissance française sous Henri IV* de Marie-Madeleine Martin¹³⁶² paru chez Plon en novembre 1943. Le censeur prend le soin de présenter l'ouvrage – en s'étonnant qu'il soit écrit par une femme – et affirme que « le livre présente néanmoins un intérêt réel ». En effet, le rapporteur allemand pense que les Français pourront trouver « une nouvelle base morale et matérielle » dans le règne d'Henri IV par la valorisation de l'agriculture et du travail. L'ouvrage d'histoire est alors vu comme un motif de réconfort, « première possibilité d'une guérison » pour une France malade. Plus en avant du texte, le censeur se satisfait de trouver des « parallèles frappants [...] par rapport à l'époque et à la situation actuelle en France »¹³⁶³. En définitive, le rapport de l'ouvrage s'avère favorable, Marie-Madeleine Martin affirmant que les réformes étaient l'œuvre d'un homme de bon sens, soit l'exact contraire d'une bureaucratie incompétente. Il convient ici de rappeler que l'ouvrage est abondamment recensé par la presse généraliste, au motif qu'il valorise les thématiques agraires¹³⁶⁴, la figure du bon souverain et un épisode de restauration nationale. Les éléments avancés ne sont pas sans rappeler ceux prônés par la Révolution nationale, ce qui contribue au succès critique de l'ouvrage couronné d'un prix de l'Académie française, et du prix Sully-Olivier de Serres¹³⁶⁵. Les sympathies avérées de l'auteur pour Charles Maurras, et leur proximité intellectuelle achèvent de faire de l'ouvrage bien plus qu'un essai historique, ce qui peut expliquer la recension allemande. À cette exception près, la veille des services allemands s'oriente vers les tirages les plus importants et les ouvrages les plus recensés dans les quotidiens nationaux. Dans une logique d'évaluation de la

¹³⁶¹ Lettre de Fernand Aubier à Georges Bourgin, datée du 10 juillet 1942, ABM 5.5 Georges Bourgin, IMEC.

¹³⁶² Marie-Madeleine Martin (1914-1998) est la fille d'un historien régional. Licenciée ès lettres, élève de l'École des Chartes, elle inscrit son œuvre d'historienne dans la tradition du nationalisme intégral, en disciple de Charles Maurras. Sur son propre parcours, voir sa biographie, *Je suis historien*, Éditions Reconquista, 1978.

¹³⁶³ Note interne de la Propaganda-Abteilung, AJ/40/1005, AN.

¹³⁶⁴ La préface de Louis Salleron, théoricien conservateur, agrarien et corporatiste, est une indication du ton de l'ouvrage : il est délégué général à la commission d'organisation corporative paysanne, créée par l'État français en 1941.

¹³⁶⁵ Le « Prix annuel Sully - Olivier de Serres » est créé le 23 juillet 1942 par la Corporation paysanne, elle-même née en décembre 1940, sur proposition de Jacques Le Roy-Ladurie, ministre secrétaire d'État à l'Agriculture et au Ravitaillement. Voir Laurent Avezou et Bernard Barbiche, *Sully à travers l'histoire : les avatars d'un mythe politique*, Paris, France, École des Chartes, 2001, p. 479 et suivantes.

vie culturelle française, les thématiques commentées sont politiques ou littéraires, plutôt qu'historiques.

1.2. Le censeur censuré : le relais éditorial et la recherche d'une conformité

La censure étatique est toutefois à dissocier d'une autre, pleinement éditoriale celle-ci¹³⁶⁶. Certains historiens ont pu, à propos des éditeurs, insister sur l'« habitus de soumission » de la profession, qui aurait pu faciliter la mise au pas de l'activité éditoriale pendant l'Occupation, comme vu précédemment. Le conservatisme de la profession, l'appartenance de certains d'entre eux à la droite réactionnaire, notamment chez les éditeurs parisiens¹³⁶⁷, ont incontestablement joué un rôle dans les décisions portant sur les catalogues de chacun d'eux, si l'on met de côté la question, épineuse, de la constitution des listes de censure, Bernhard et Otto. Philippe Burrin décrit à ce propos une profession « qui fait preuve d'une complaisance quasi générale, soutenue par une connivence idéologique substantielle »¹³⁶⁸ avec l'occupant pour la période considérée. Soucieux de la préservation des intérêts de leur entreprise, dans un contexte économique particulièrement difficile¹³⁶⁹, les éditeurs appliquent une forme de censure officieuse, qui prend des formes différentes, allant du conseil avisé à la censure pure et simple. Les relations avec l'occupant sont complexes à cerner, du fait du jeu ambigu, étudié plus haut, de la délégation, comme l'indique un observateur de choix, écrivain, archiviste et historien, Charles Braibant :

« Dès leur rentrée à Paris, les nazis avaient exigé de la plupart des éditeurs la remise des « mauvais livres ». Ils les chargèrent d'en dresser eux-mêmes la liste, sous leur propre responsabilité. Dans certaines maisons on garda son sang-froid, on ne livra que peu d'ouvrages et de ceux-ci l'on cacha un stock dans la cave. Ailleurs on perdit la tête. Je connais une grande firme qui ne livra pas moins de dix-sept gros camions de livres. »¹³⁷⁰

La puissance occupante compte sur les éditeurs pour respecter et faire respecter la convention de censure, et ceux-ci doivent l'appliquer eux-mêmes, selon leur propre appréciation.

¹³⁶⁶ Anne Simonin dissocie les deux types de censures : « L'intervention de la censure politique a le mérite de la clarté. Comment, en revanche, interpréter la censure que l'éditeur impose de sa propre initiative à sa propre production en décidant de faire littéralement disparaître certains titres qu'il a pourtant choisi librement de publier ? ». Anne Simonin, « Le catalogue de l'éditeur, un outil pour l'histoire. L'exemple des éditions de Minuit », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 1, 81, 2004, p. 119-129.

¹³⁶⁷ Jean-Yves Mollier explique ce comportement par « le conservatisme de la profession, son appartenance avérée aux courants de pensée les plus traditionnels, du légitimisme à l'Action française, en passant par l'orléanisme, ainsi que sa promiscuité avec certaines ligues, de la Fédération nationale catholique aux Croix-de-Feu, et les partis politiques de la droite qui accepta Pétain et la collaboration d'État avec l'Allemagne ». Jean-Yves Mollier, « L'édition française dans la tourmente de la Seconde Guerre mondiale », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 4, 112, 2011, p. 127.

¹³⁶⁸ Philippe Burrin, *La France à l'heure allemande, 1940-1944*, Paris, Éd. du Seuil, 1995, p. 525.

¹³⁶⁹ « En juillet 1940, l'édition n'existe plus », Pascal Fouché, *L'édition française sous l'occupation*, Paris, Bibliothèque de littérature française contemporaine de l'Université Paris 7 (L'Édition contemporaine), 1987, p. 45.

¹³⁷⁰ Voir la note de « Charles Braibant - La "liste Otto" », 14 décembre 1944, Dossier 2 Etudes historiques, 1943-1949, AB/XIX/4398, Fonds Pierre Caron, AN.

Cette collaboration mutuelle repose sur une forme d'autocensure éditoriale, comme l'a montré Pascal Fouché¹³⁷¹. Concrètement, la censure éditoriale s'applique selon deux modalités, dont la première consiste à supprimer de son propre chef des ouvrages *ante bellum* des catalogues, comme Anne Simonin a pu le montrer à propos de l'*Histoire de France* d'Albert Bayet¹³⁷², publiée en 1938, préfacée par Édouard Herriot, aux Éditions du Sagittaire, qui est retiré du catalogue sur la seule décision de l'éditeur¹³⁷³. La seconde option tient à la pression exercée sur l'auteur pour modifier des passages d'un ouvrage à paraître. La censure est alors d'autant plus retorse qu'elle s'immisce dans la relation entre auteur et éditeur, devenant implicite ou fonctionnelle¹³⁷⁴. La censure avant publication est souvent exercée par des éditeurs préoccupés de la réception par l'opinion publique¹³⁷⁵ et anticipant une éventuelle censure allemande. Fernand Aubier refuse un manuscrit sur l'impérialisme économique à l'époque contemporaine écrit par Félix Ponteil et justifie sa décision en ces termes : « Surtout je me demande si dans votre traduction vous ne courez pas le risque de contrecarrer les vues politiques et économiques actuelles et imposées¹³⁷⁶ » et ajourne la publication du volume prévu par Victor-Lucien Tapié, provisoirement intitulé « Les destins du peuple tchèque » dans la collection « Les grandes crises de l'histoire »¹³⁷⁷. L'éditeur se dédouane ainsi de la responsabilité de la censure, en invoquant la conjoncture, et *in fine*, les menaces possibles. Certains éditeurs, loin d'être aussi francs que Fernand Aubier, se font plus sibyllins et mobilisent d'autres arguments, plus variés et de nature moins politique. Le refus d'un manuscrit au motif d'un manque de papier n'est ainsi pas toujours innocent de la part d'un éditeur. L'histoire contemporaine, objet d'une surveillance étroite par la censure, en raison des enjeux politiques plus sensibles, en offre un bel exemple. Georges Bourgin¹³⁷⁸ propose un projet sur la « Commune de

¹³⁷¹ Pascal Fouché, *L'édition française sous l'occupation*, Paris, Bibliothèque de littérature française contemporaine de l'Université Paris 7 (L'Édition contemporaine), 1987.

¹³⁷² Albert Bayet (1880-1961), agrégé de lettres, sociologue, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, rédige une *Histoire de France*, dont le titre ne doit pas tromper sur le contenu, orienté vers une étude de la formation de la nation française, autour des notions de morale, d'humanisme et de progressisme, qui coïncidait avec son engagement politique radical, jacobin et laïque. Voir Nicole Racine, « Bayet, Albert Pierre », *Dictionnaire Maitron*, <https://maitron.fr/spip.php?article15971> (consulté le 5 septembre 2019).

¹³⁷³ Anne Simonin, « Le catalogue de l'éditeur, un outil pour l'histoire. L'exemple des éditions de Minuit », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 1, 81, 2004, p. 119-129.

¹³⁷⁴ À propos d'un autre contexte et d'un autre support, Benjamin Gilles montre bien le rôle éditorial dans la censure préventive menée par le journal *L'œuvre* lors de la publication en feuilleton du *Feu* d'Henri Barbusse. Benjamin Gilles, « L'horizon d'attente à l'épreuve de la guerre : lire *Le Feu* d'Henri Barbusse (1916-1918) », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 115, 4, 2015, p. 883-892.

¹³⁷⁵ À titre d'exemple, Brice Parain demande à Jacques Madaule d'amender l'avant-propos de son *Histoire de France* : « Il y a deux ou trois phrases dans votre adresse au lecteur que je voudrais bien vous demander de supprimer ». Lettre de Brice Parain à Jacques Madaule, datée du 22 décembre 1942, Dossier 1774 Madaule, Archives Gallimard.

¹³⁷⁶ Lettre de Fernand Aubier à Félix Ponteil, datée du 25 juin 1943, ABM 29.9 Félix Ponteil, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

¹³⁷⁷ Programme des « Grandes crises de l'histoire », 1940, ABM 6.4 Joseph Calmette, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

¹³⁷⁸ Georges Bourgin (1879-1958), licencié en droit et en lettres, est diplômé de l'École pratique des Hautes Études. Il est conservateur aux Archives Nationales, avant d'en devenir le directeur. Ses travaux s'orientent vers l'histoire de la

Paris et la naissance de la III^{ème} République » à un éditeur, début juin 1942, mais par une prudence que le contexte exige, celui-ci temporise car, selon lui, « les livres d'histoire ne sont pas particulièrement bien vus »¹³⁷⁹. La justification du refus ne se fonde pas sur la thématique de l'ouvrage, mais sur le domaine général dans lequel le projet s'inscrit, ce qui permet, rhétoriquement, de ne pas froisser l'auteur éconduit. Plus encore, les correspondances des éditeurs « en aparté » sont révélatrices de l'ambiguïté généralisée des échanges. L'éditeur Fernand Aubier fait part de ses doutes au directeur de collection Joseph Calmette quant à *La chute de Napoléon et la crise française de 1814-1815* du toujours véhément Félix Ponteil¹³⁸⁰ :

« Quant à *Napoléon*, je vais bien le faire paraître le mois prochain mais je ne suis pas tout à fait tranquille quoique j'aie le numéro d'autorisation. Il y a en effet un bon nombre de passages épineux que l'auteur a laissés malgré mes nombreuses objurgations. Le fait que ces passages n'aient pas été remarqués ne garantit pas contre la confiscation au tirage. Enfin, nous verrons bien. »¹³⁸¹

La réponse est instructive dans la mesure où elle fait apparaître que l'autorisation du Syndicat national des Éditeurs n'est pas un blanc-seing accordé à l'ouvrage. Il reste une part de doute quant à la tonalité de l'ouvrage, et c'est bien dans cette incertitude que réside la force de la censure, notamment palpable chez les éditeurs. Un volume en apparence anodin, comme l'*Histoire de la musique moderne, 1900 à 1940*, de la critique et musicologue Wanda Alice Landowski¹³⁸² montre les conséquences directes de la censure ou plus exactement d'une crainte de la censure de la part de l'éditeur :

Le premier et le deuxième tirage de mon *Histoire de la musique moderne*, vous vous en souvenez, ont été faits pendant l'occupation. Ce livre écrit en toute indépendance ne pouvait que déplaire aux Allemands. Afin de ne pas attiser un sentiment déjà appelé à provoquer des représailles, j'ai été parfaitement d'accord avec vous pour modifier à votre demande, les titres des chapitres. A mon avis cela ôte un peu de clarté à cet ouvrage que je désire, comme tous les auteurs, voir parfait.¹³⁸³

Commune, et l'histoire de l'Italie. Michel François, « Georges Bourgin (1879-1958) », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 117, 1959, p. 368-374.

¹³⁷⁹ Lettre de Fernand Aubier à Georges Bourgin, datée du 15 juin 1942, ABM 5.5 Georges Bourgin, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

¹³⁸⁰ Les échanges épistolaires montrent, avec constance, l'aversion profonde de Félix Ponteil pour l'occupant allemand.

¹³⁸¹ Lettre de Fernand Aubier à Joseph Calmette, datée du 8 juin 1943, ABM 5.5 Joseph Calmette, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

¹³⁸² Sara Iglesias, *Musicologie et occupation : science, musique et politique dans la France des années noires*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2014, p. 73-74.

¹³⁸³ Lettre de Wanda Alice L. Landowski à Fernand Aubier datée du 6 décembre 1946, ABM 19.1, Dossier Landowski, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

Dans son histoire de la musique, l'auteure livre une analyse par pays. La volonté de Fernand Aubier, de changer la formulation des titres est la preuve d'une frilosité éditoriale face à la censure allemande, dont les contours demeurent flous.

Comme étudié dans le chapitre précédent, l'édition est le fruit d'un dialogue constant entre l'éditeur et l'auteur, aussi la censure éditoriale peut-elle s'apprécier par les réactions qu'elle suscite. En effet, la censure éditoriale contraint les historiens, qu'ils soient professeurs des universités, polygraphes ou savants, à s'engager concrètement. Les archives personnelles d'historien étant assez rares, les repères manquent pour estimer l'ampleur des retouches effectuées à la demande des éditeurs. Joseph Calmette reconnaît après-guerre avoir dû modifier des passages sensibles de son *Effondrement d'un empire* : « À ce propos, je dois vous rappeler qu'ayant paru en temps d'occupation, les épreuves ont subi certains retouches occasionnelles. Mais maintenant, les choses sont tout à fait [différentes]. Il y a évidemment lieu de rétablir, aux pages critiques, le texte primitif »¹³⁸⁴. Toutefois, un exemple probant est donné dès novembre 1940, par Louis Madelin¹³⁸⁵, alors réfugié à Clermont-Ferrand. Il échange une longue correspondance avec les services de la Messagerie Hachette quant à l'application de la censure sur ses ouvrages. Celle-ci touche particulièrement ceux traitant de la période postrévolutionnaire, le Consulat et l'Empire, mais davantage que le titre ou le sujet, ce sont l'importance cruciale des collections – « L'histoire de France racontée à tous » et la série Funck-Brentano – qui motivent la demande de l'éditeur. En effet, les succès de ces collections sont déterminants pour la santé économique de l'éditeur, et de fait, ils sont tout aussi déterminants pour le censeur, qui tient à cibler les ouvrages touchant le grand public. Les ventes importantes justifient un traitement particulier et demandent une lecture fouillée des propos de l'auteur. À ce sujet, la Librairie Hachette demande à Louis Madelin d'effectuer des coupes dans un de ses ouvrages et affirme, en guise de justification, « répondre aux instructions des autorités occupantes en matière d'édition »¹³⁸⁶, sans quoi, l'ouvrage devra être supprimé du catalogue.

La responsabilité de la censure est, selon l'éditeur Hachette, imputable à l'occupant : on notera que le postulat de départ est l'exact opposé de ce qui figure dans l'incipit de la première liste Otto, cité plus haut. Les passages incriminés par l'éditeur correspondent bien souvent à des

¹³⁸⁴ Lettre de Joseph Calmette à Fernand Aubier, datée du 3 novembre 1945, ABM 6.4 Joseph Calmette, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

¹³⁸⁵ Né en 1871, vosgien, catholique, fils d'un procureur de la République, Louis Madelin, normalien et chartiste, obtient son agrégation d'histoire avant de devenir membre de l'École française de Rome. Après avoir combattu lors de la Grande guerre, il se lance dans une carrière politique en remportant la députation des Vosges sous la bannière conservatrice de la Fédération républicaine. Ses ouvrages à succès et ses relations académiques le conduisent à être élu sous la Coupole en 1927. Voir Antoine de Baecque (dir.), « Ni Révolution, ni Contre-Révolution : Louis Madelin », *Pour ou contre la Révolution*, Paris, Bayard, 2001, p. 512-515.

¹³⁸⁶ Lettre de Monsieur Bazou à Louis Madelin, datée du 6 décembre 1940, 355AP/9 Fonds Louis Madelin, AN.

syntagmes, connotés négativement à propos de l'Allemagne ou de la Prusse, beaucoup plus rarement à des paragraphes. C'est donc moins le sens proposé qui heurte les censeurs que des formules, susceptibles d'heurter l'orgueil de l'occupant¹³⁸⁷. La Prusse est ainsi décrite par Louis Madelin, citant Napoléon à Tilsit, comme une « nation lâche et vaniteuse, sans caractère, sans vigueur, toujours battue et insolente »¹³⁸⁸. La censure s'exerce de manière originale et spécifique ici : les reproches touchent à l'appareil critique de l'historien, qui est un des garde-fous de la méthode historique. Certains extraits de sources sont perçus comme offensants, dont celui-ci, à propos des commentaires de la presse prussienne lors de la présence révolutionnaire française :

« À la vérité, l'opinion allemande paraissait-elle, tout au contraire, fort surexcitée contre cette « odieuse » France. « Nous avons eu tort de ménager les Français. Nous aurions dû les exterminer tous », lisait-on dans l'*Allgemeine Zeitung*. Oui, il faut attaquer cette bande de 500 000 brigands. Il faut faire plus : il faut mettre hors la loi le peuple français ». Le *Mercur du Rhin* renchérisait : « Il faut les exterminer, les tuer comme des chiens enragés » »¹³⁸⁹.

Bien que le passage réponde aux exigences de la méthode historique, en citant deux journaux de presse de l'époque, l'éditeur cherche à revenir sur le travail historique de Louis Madelin. Pour la Librairie Hachette, il s'agit en effet d'un portrait peu flatteur de l'Allemagne de la fin du XVIII^e siècle, et au moment où celle du XX^e siècle est maître de l'heure, le parallèle est gênant, tout du moins susceptible de rappeler un bellicisme dorénavant mal venu.

Au-delà de la réification, c'est l'éventail des justifications mobilisées par l'éditeur qui est riche d'enseignements. Au cours des échanges, l'éditeur manie plusieurs arguments pour convaincre Louis Madelin, qui vont de la fidélité professionnelle¹³⁹⁰ au devenir concret du livre, condamné à court – « saisie », « destruction »¹³⁹¹ – comme à long terme – puisque non rééditable. La responsabilité de la demande interroge : est-ce une demande de l'éditeur Hachette en prévision des requêtes allemandes ou bien une consigne allemande visant particulièrement la maison Hachette ? Gabriel Rey¹³⁹², dans une de ses lettres à l'académicien¹³⁹³, mêle les interdictions de

¹³⁸⁷ On retrouve pareille sensibilité dans la lettre d'Abel Bonnard aux recteurs du 26 octobre 1943. Voir Jean-François Condette, *La faculté des lettres de Lille de 1887 à 1945 : une faculté dans l'histoire*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1999, p. 364.

¹³⁸⁸ Louis Madelin, *Histoire du Consulat et de l'Empire, Tome VI : Vers l'Empire d'Occident, 1806-1807*, Paris, Hachette, (L'histoire de France racontée à tous), 1940.

¹³⁸⁹ Louis Madelin, *Histoire du Consulat et de l'Empire, Tome VIII : L'apogée de l'Empire, 1809-1815*, Paris, Hachette, (L'histoire de France racontée à tous), 1945, p. 380.

¹³⁹⁰ Lettre de J. Van Melle à Louis Madelin, datée du 11 février 1941, 355AP/9, Fonds Louis Madelin, AN.

¹³⁹¹ Lettre de Gabriel Rey à Louis Madelin, datée du 29 novembre 1940, 355AP/9, Fonds Louis Madelin, AN.

¹³⁹² Gabriel Rey, travaillant pour la maison Hachette, est un compagnon de route d'Alexandre Marc et Gabriel Marcel, rédacteurs d'un « Manifeste pour un Ordre nouveau », interrogeant l'avenir de la civilisation, en rejetant capitalisme et parlementarisme dans les années trente. Le texte prône un retour à l'individu, dans une perspective traditionaliste et révolutionnaire, ouvre la voie à un personnalisme réputé non-conformiste. Voir Véronique Auzépy-Chavagnac, « La jeune droite catholique (années 1930 et 1940) : histoire d'une différence », *Mil neuf cent*, 13, 1995, p. 81-102.

¹³⁹³ Lettre de Monsieur Rey à Louis Madelin, datée du 29 novembre 1940, 355AP/9, Fonds Louis Madelin, AN.

ventes d'autres ouvrages et ceux de Louis Madelin sans pour autant que la menace soit expressément décrite comme une demande allemande. La multiplicité des interlocuteurs et des justifications rend perplexe : Monsieur Bazou et Henri Bernard font part respectivement d'« instructions » et de « demandes » des autorités allemandes, alors que Gabriel Rey dit ignorer s'il s'agit d'exigences des armées d'occupation ou de « modifications [...] dictées par la prudence »¹³⁹⁴. Le même Gabriel Rey résume bien la situation en une formule : « Il s'agit là d'une situation de fait, et non de droit ». Quel que soit l'ordonnateur de la censure, officiellement l'occupant ou officieusement l'éditeur, le résultat recherché est commun à tous les employés : infléchir le discours de Louis Madelin en faisant supprimer les formules susceptibles de froisser l'occupant. Les communications internes aux services de la Librairie Hachette montrent que l'éditeur cherche à se conformer aux décisions de l'occupant. Sur demande de son supérieur Henri Bernard, responsable du département de littérature générale, Gabriel Rey prend pour prétexte le manque de communication pour mieux demander une autorisation globale de modifier le texte, cherchant ainsi à avoir la main sur les corrections à apporter à l'ouvrage et passer outre les refus catégoriques de Louis Madelin.

« Étant donné l'urgence et les difficultés de communication entre les deux zones, la solution la plus rapide et la plus sûre, serait que vous m'adressiez dès que possible une autorisation globale de faire réviser vos livres afin d'enlever les passages qui pourraient être signalés par la censure allemande.

Ces corrections seraient faites par des historiens (peut-être pourriez-vous me donner des noms de personnalités résidant à Paris et ayant votre agrément pour accomplir cette besogne) avec infiniment de regrets et avec l'espoir qu'elles seront temporaires et de peu de durée ; enfin avec le souci constant de respecter dans toute la mesure du possible la forme, comme le fonds de votre œuvre ».¹³⁹⁵

Les vues de l'éditeur sont limpides : il s'agit de publier l'ouvrage sans que les modifications apparaissent, ce qui équivaut à un remplacement des tronçons censurés par des passages de taille équivalente. L'éditeur formule deux propositions paradoxales. La première tient aux corrections confiées à un autre historien, qui s'acquitterait de la tâche – possiblement pour ménager Louis Madelin – mais qui produit l'effet inverse, celle d'une retouche effectuée par un autre, ce qui constitue une atteinte directe à l'orgueil, mais plus encore à l'auctorialité¹³⁹⁶, de l'historien. La deuxième, corollaire de la précédente, est située à la fin du deuxième paragraphe : Gabriel Rey assure respecter l'intégrité de l'ouvrage dans « toute la mesure du possible », alors que précisément, le *leitmotiv* de la demande est un changement, sinon une torsion, du sens proposé. L'ensemble est

¹³⁹⁴ Lettre de Gabriel Rey à Louis Madelin, datée du 13 juin 1941, 355AP/9, Fonds Louis Madelin, AN.

¹³⁹⁵ Lettre de Gabriel Rey à Louis Madelin, datée du 29 novembre 1940, 355AP/9, Fonds Louis Madelin, AN.

¹³⁹⁶ Définie comme « l'affirmation du lien singulier et essentiel reliant le texte à son auteur ». Voir Alain Vaillant, *L'histoire littéraire*, Paris, Armand Colin (Coll. U), 2010, p. 95.

proche d'une censure institutionnelle¹³⁹⁷, dans la mesure où un agent du champ, l'éditeur, commande la censure, en prévention de probables risques d'interdiction par le pouvoir politique, afin d'éviter procès, décision judiciaire et interdiction¹³⁹⁸. L'ensemble des tractations menées par la direction éditoriale d'Hachette vise bien au renoncement de l'auteur, quel que soit le degré d'accommodement de l'éditeur à la présence occupante¹³⁹⁹.

À l'opposé, la réaction de Louis Madelin est représentative du panel de comportements face à la censure. Dans un premier temps, il s'oppose aux demandes répétées de la Librairie Hachette, sans que l'on soit certain qu'il livre un argumentaire détaillé, mais où les échanges laissent présumer de son courroux, notamment lorsqu'il étudie la possibilité de faire retirer les volumes de sa main en circulation. Parallèlement, face à l'insistance de l'éditeur, l'académicien sollicite une audience auprès du maréchal Philippe Pétain par l'envoi d'une lettre personnelle à ce dernier. Il justifie sa demande auprès du chef de l'État français par la remise en cause de « son honneur d'écrivain » et l'impérieuse nécessité de l'avis d'un « ami » et d'un « guide »¹⁴⁰⁰. Louis Madelin, homme de fidélités – professionnelle, politique et amicale –, voit en Philippe Pétain un conseil autant qu'un appui, et compte sur sa sensibilité nationale et les liens d'estime réciproques pour infléchir le rapport de force qui s'est engagé avec l'éditeur. L'issue de sa demande, favorable ou non, auprès du maréchal, est inconnue. Mais la confrontation, jusque-là circonscrite à la relation auteur-éditeur se mue en un conflit ouvert, mêlant différents types d'acteurs, éditoriaux comme politiques.

Puis, à la mi-décembre 1940, il oppose un refus, moins catégorique que catégoriel, en mettant cette fois en avant la spécificité même du genre historique. Si, pour lui, la césure de certains passages est envisageable pour des ouvrages d'imagination, « il n'en peut être ainsi d'un ouvrage d'histoire ». C'est dorénavant moins l'idée de censure qui le heurte que la caractéristique même de l'ouvrage historique. Louis Madelin assimile son ouvrage à l'histoire de France et au passé national, d'autant plus que sa formation d'historien l'a conduit dans ses ouvrages de vulgarisation à respecter avec constance les exigences de la méthode historique, notamment en notifiant la source de ses propos. Il le déclare sans fard : « Les volumes [...] sont sobres de jugements » alors que la « pression

¹³⁹⁷ Sylvie Ducas, « Censure et autocensure de l'écrivain », *Ethnologie française*, 36, 1, 2006, p. 111-119.

¹³⁹⁸ Jean-Yves Mollier, « Les tentations de la censure d'hier à aujourd'hui », *Où va le livre ?*, Paris, La Dispute, 2000, p. 159-173.

¹³⁹⁹ Jean Mistler brosse le portrait, assez consensuel, d'une maison d'édition entravant les projets allemands, notamment de leur représentant en la personne du commissaire Wiemer, par différents moyens de « résistance passive ». Jean Mistler, *La Librairie Hachette : de 1826 à nos jours*, Paris, Hachette, 1964, p. 364.

¹⁴⁰⁰ Lettre de Louis Madelin à Philippe Pétain, datée du 4 décembre 1940, 355AP/9, Fonds Louis Madelin, AN.

étrangère » s'exerce contre la « vérité historique »¹⁴⁰¹. Louis Madelin ne se pose plus en écrivain, mais en appelle au respect de la dignité et de l'honneur de l'historien ; et l'éditeur ne saurait commettre des entorses à la vérité historique. C'est là une autre posture, qui convoque la légitimité de l'historien et le poids de l'histoire.

Enfin, dans un troisième temps, Louis Madelin, par « amitié » pour la Librairie Hachette, lance une contre-proposition en deux points, le premier reposant sur la suppression visible des passages censurés marquée par des blancs, soit un système semblable à celui de la presse quotidienne et ses encarts vides. Pour l'historien du Consulat et de l'Empire, c'est une manière de montrer aux lecteurs les conséquences visibles de la censure sur l'ouvrage. Mais surtout, l'auteur autorise des modifications sur certains mots à même de « froisser certaines susceptibilités ». Dans les deux cas, il refuse une autorisation globale de révision de ses livres et n'accepte que du bout des lèvres une modification du texte originel. En définitive, et sans que l'on en connaisse exactement les raisons, les ouvrages de Louis Madelin ne sont pas révisés. Les hypothèses d'une intervention étatique ou d'une négociation orale peuvent être avancées, mais sans qu'elles puissent être étayées par la correspondance de l'auteur.

Toutefois, dans cette gradation, plusieurs dynamiques sont à l'œuvre et expliquent, en partie, le comportement et les actions de l'historien. Conservatrice et patriote, la sensibilité de Louis Madelin est heurtée par la demande de l'éditeur, motivée directement par la présence de l'occupant. Lorrain d'origine, combattant de la première guerre mondiale, Louis Madelin voit dans les demandes de suppression un *diktat* dont les tomes de son œuvre maîtresse ne peuvent essuyer l'affront. Convaincu alors de la nécessité d'une position ferme, l'auteur amende progressivement son jugement et travaille à la spécificité de son œuvre, qu'il décrit comme celle d'un historien, et non plus seulement d'un écrivain. Puis, conscient que les subtilités de statut entre écrivain et historien ne tiendront qu'un temps face à la coercition éditoriale, il temporise en adoptant une stratégie dilatoire. Et c'est au prix du choix bivalent du refus et de l'acceptation de la censure qu'il parvient à garder son texte vierge de toute biffure, non sans en tirer une certaine satisfaction personnelle¹⁴⁰². La confrontation entre Louis Madelin et Hachette ne suit donc pas le schéma classique d'une querelle entre l'auteur et son éditeur, par exemple autour d'un sujet financier ou de

¹⁴⁰¹ Lettre de Louis Madelin à Gabriel Rey, du 10 décembre 1940, 355AP/9, Fonds Louis Madelin, AN.

¹⁴⁰² Le sous-dossier conservé aux Archives nationales a pour en-tête « Liste des passages à modifier et dont aucun ne l'a été », écrit de la main de Louis Madelin. Les cartons d'archives personnelles ne sauraient être l'exact reflet de l'activité historique, mais plutôt une construction subjective, sélective et révisée de leur propre parcours. Cela correspond alors à la valeur testimoniale de l'archive : Voir Nathalie Piégay-Gros, « Récits d'archives », *Écrire l'histoire*, 13-14, 2014, p. 73-87.

promotion d'un ouvrage, comme tel est souvent le cas dans les correspondances. Ici, il est question de l'affrontement entre deux registres discursifs différents : l'action éditoriale tend à définir une norme, par des propos désignés comme trop audacieux ou trop peu conformes alors qu'en face, la réaction historique entretient volontiers l'inertie, quitte à invoquer des arguments aussi divers que, au choix, l'honneur bafoué de l'écrivain, le sens national, l'expertise historique et, pour finir, une fidélité maréchaliste.

Dans ce cas précis, toutefois, il faut se garder de tirer des conclusions hâtives sur le comportement de Louis Madelin et sa « résistance » aux demandes de son éditeur. D'une part, la parution des volumes de sa collection « Histoire du Consulat et de l'Empire » suit son cours, notamment le tome VII en 1943, sur les conseils du directeur Henri Bernard¹⁴⁰³ : il ne saurait y avoir de rupture totale et définitive entre l'auteur et sa maison d'édition. D'autre part, en ce qui concerne la personnalité et les choix de Louis Madelin, la sélection, l'édition et l'annotation de lettres de Napoléon en 1941, par ses soins, auprès d'un éditeur comme Sorlot, acquis aux sympathies nazies¹⁴⁰⁴, constitue une ambiguïté sinon une ambivalence, qui appelle quelques réserves au sujet de son parcours pendant l'Occupation. Quant à l'éditeur, la formulation subtile des passages « qui *pourraient* être signalés par la censure allemande », montre bien la double responsabilité de la censure, ou plus exactement, le spectre d'une censure allemande, agité par l'éditeur. Il s'agit bien là du mécanisme moteur de ce système dual. Le cas de Louis Madelin montre, s'il le fallait encore, que l'écriture historique n'est pas un acte isolé, mais une négociation sociale. La censure met en évidence le fait que l'historien ne constitue pas un isolat, mais davantage un acteur, en interaction avec l'acteur éditorial, lui-même orienté par la contingence politique. L'« historiographie de terrain »¹⁴⁰⁵ permet ainsi de mettre en évidence la complexité du mécanisme de censure, mais aussi les enjeux symboliques d'écritures et de réécritures de l'histoire.

2. Les historiens face à la censure

Selon Olivier Dumoulin, « l'exercice du métier d'historien n'est guère l'outil d'une résistance »¹⁴⁰⁶. Pourtant, si l'ensemble des historiens ne peut être assimilé à une forme de résistance intellectuelle, ils se démarquent par une inégale intégration des normes censoriales.

¹⁴⁰³ Lettre de Monsieur Bosq à Louis Madelin, datée du 19 juin 1941, AN, 355AP/9, Fonds Louis Madelin, AN.

¹⁴⁰⁴ Louis Madelin (éd.), *Napoléon. Lettres choisies, présentées et annotées par Louis Madelin*, Paris, Sorlot (Les chefs d'œuvre), 1941.

¹⁴⁰⁵ Alice Gérard, « Philippe Sagnac revu et corrigé par Ernest Lavisse : un modèle de censure discrète », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 48, 4, 2001, p. 123-160.

¹⁴⁰⁶ Olivier Dumoulin, « L'histoire et les historiens, 1937-1947 », Jean-Pierre Rioux (dir.), *La vie culturelle sous Vichy*, Bruxelles, Éditions Complexe (Questions au XX^e siècle), 1990, p. 241-268.

2.1. L'auto-censure historique : autour des notions de dicible et d'indicible

Dans l'« anamnèse »¹⁴⁰⁷ de ces concessions éditoriales et auctoriales, une place spécifique doit être réservée à l'auto-censure historique. Il ne s'agit plus d'une censure étatique ou institutionnelle, éditoriale ou professionnelle ; l'autocensure renvoie, elle, à l'historien. Si la censure étatique est exercée par le relais éditorial, les historiens eux-mêmes ont leurs propres freins, difficilement appréhendables car actionnés par la peur d'une censure floue et incertaine. L'amplitude de l'autocensure historique va du refus de faire œuvre d'historien, notamment en ne publiant pas, à l'absence de certains termes supposément « dérangeants », et dans certains cas précis à une forme d'« accommodement »¹⁴⁰⁸ aux contraintes de l'heure, tout du moins à quelques concessions.

Les cas les plus fréquemment rencontrés peuvent être distingués et classés en deux catégories. La première concerne le report d'une publication prévue de longue date, tel Albert Grenier, prévoyant pour 1940 une édition de textes inédits de Camille Jullian, datant de la première guerre mondiale, qui se voit contraint d'en différer la publication¹⁴⁰⁹. Le cas est complexe : il s'agit d'un historien invoquant l'œuvre d'un autre, disparu en 1933. Surtout, la signification de l'œuvre est problématique. En effet, les rapprochements entre la Gaule et la France de la III^e République d'une part et celle entre l'Empire romain et celui de Guillaume II sont omniprésentes dans l'œuvre de Camille Jullian. Le caractère « national »¹⁴¹⁰ du grand historien de l'Antiquité s'avère malvenu alors que la France est défaite et que le territoire est occupé et divisé en deux entités. La publication serait alors associée à la célébration d'une Gaule mythique, au rapport singulier face à la domination romaine. Le choix est donc fait de différer la publication. Albert Grenier parvient seulement à faire publier l'ouvrage en 1944, auprès d'un éditeur généraliste, Albin Michel. Dans l'ouvrage enfin édité, l'élève ne cache pas sa proximité avec son maître : « L'homme se montre à côté de l'historien. J'avoue que je suis de tout cœur avec lui »¹⁴¹¹, en assumant l'héritage national du maître Camille Jullian. L'œuvre de l'historien résonne alors dans un autre contexte, à savoir celui de la libération du territoire.

¹⁴⁰⁷ Sylvie Ducas, « Censure et autocensure de l'écrivain », *Ethnologie française*, 36, 1, 2006, p. 111-119.

¹⁴⁰⁸ Philippe Burrin, *La France à l'heure allemande (1940-1944)*, Paris, Ed. du Seuil, 1995.

¹⁴⁰⁹ Charles-Olivier Carbonell, *Camille Jullian, l'histoire de la Gaule et le nationalisme français : actes du colloque organisé à Lyon le 6 décembre 1988*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1994.

¹⁴¹⁰ Perceptible à la lecture de Camille Jullian, *Au seuil de notre histoire : leçons faites au Collège de France*, Paris, Boivin & Cie, 1930.

¹⁴¹¹ Albert Grenier, *Camille Jullian : un demi-siècle de science historique et de progrès français, 1880-1930*, Paris, France, Albin Michel, 1944, p. 263.

L'autre cas d'autocensure historique concerne la modification de passages sur la propre décision de l'historien. Sur ce point particulier, la censure s'appliquant de façon sourde, elle est difficile à appréhender dans les archives des historiens. En effet, rares sont ceux ayant fait don de leurs archives et si elles nous sont parvenues, il est difficile d'évaluer à la fois la place et le rôle de l'autocensure¹⁴¹², qui agit imperceptiblement des catégories de langage jusqu'aux modes de pensées. En l'absence presque totale de manuscrits conservés en l'état, les inflexions imputables à l'historien ne sont pas visibles. En ce qui concerne les ouvrages édités, à quelques rares occasions près, il est difficile pour le lecteur de juger si tels passages ou tels propos sont consensuels ou ménagent des susceptibilités. Définir un seuil de sensibilité pour évaluer le phénomène de l'autocensure relève de la gageure à plusieurs titres. Quelles parties de l'ouvrage ont été retouchées ? Si tel est le cas, à quel facteur ou quel contexte peut-on imputer ces modifications ? Au sein de la production, certains ouvrages permettent toutefois de mesurer l'écart entre un manuscrit originel rédigé avant juillet 1940 et une publication éditée, donc susceptible d'avoir été modifiée, pendant la période de l'Occupation. L'ouvrage de Frédéric Braesch¹⁴¹³, historien de la Révolution, est de ceux-là. Il présente son ouvrage *1789, L'année cruciale*, publié en écho au cent cinquantième de cette même révolution, seulement en 1941, soit deux ans après la date prévue initialement. Ce décalage fait l'originalité de l'ouvrage. Les différences, tant thématiques que structurelles, avec l'ouvrage de Georges Lefebvre, analysé précédemment, sont frappantes. En raison de l'éclatement du conflit, Frédéric Braesch affirme dans la préface que la publication de l'ouvrage a été tout bonnement abandonnée dans un premier temps. Puis, dans un second temps, l'auteur insiste, malgré tout, sur la nécessité de faire publier son travail, en expliquant le cheminement difficile du manuscrit. Dans sa préface, il développe un argumentaire circonstancié sur la pertinence, malgré tout, de la publication :

« Mais nos malheurs récents nous amènent à aujourd'hui à faire un retour sur nous-mêmes et à rechercher, en toute sincérité, le point de départ de toute une série de fautes, de celles-là mêmes qui nous ont conduits là où nous en sommes. Or nous croyons notre travail susceptible peut-être de quelque intérêt à cet égard. C'est pourquoi nous nous décidons à le publier tel qu'il a été »

¹⁴¹² Pierre Vidal-Naquet relate un épisode extrême, en 1956, lorsque Émile Tersen, « brave historien communiste », professeur de khâgne au lycée Louis-le-Grand, écrit une *Histoire de la Hongrie*, publiée, hasard malheureux, le jour de la réhabilitation de László Rajk, ministre des affaires étrangères, exécuté pour titisme lors des procès d'épuration hongrois de 1949. Pierre Vidal-Naquet relate que « Tersen a passé la nuit à couper avec une lame de rasoir, dans tous les exemplaires de son *Que sais-je ?* la page où il était question du procès ». Bien que le fait soit, à peine, postérieur au champ chronologique de notre étude, il est révélateur des usages liés aux enjeux politiques. Voir Dimitri Nicolaïdis, François Bédarida, Alfred Grosser, Pierre Vidal-Naquet, « La morale de l'histoire », *Oublier nos crimes*, Paris, Autrement (Mémoires/Histoire), 2002, p. 185-202.

¹⁴¹³ Frédéric Braesch (1877-1949), docteur ès-lettres et agrégé d'histoire, professeur d'histoire au lycée de Belfort, écrit une histoire de la Commune du 10 août et entame la réédition du *Père Duchesne*. Ces travaux sur la Révolution l'amènent au poste de professeur à la faculté des lettres de Nancy. Voir le registre matricule consultable aux Archives départementales de la Somme, matricule 1R896.

écrit il y a plus de dix-huit mois, sans rien y ajouter d'autre que les présentes lignes et celles de l'extrême fin »¹⁴¹⁴.

Au-delà du dolorisme, commun dans le contexte d'alors, l'expression du « retour sur nous-mêmes » est révélatrice de la part d'introspection chez l'historien, présente et étudiée chez un Henri-Irénée Marrou¹⁴¹⁵ ou un Marc Bloch¹⁴¹⁶, mais aussi de la part du psychologique dans l'autocensure. Pour reprendre les termes de Paul Ricoeur, l'autocensure « aboutit à un compromis, exige le remaniement, le déguisement de désirs refoulés »¹⁴¹⁷, ce que réalise *in fine* Frédéric Braesch en accolant au manuscrit prétendument originel de 1939, deux parties neuves conçues en 1940 et 1941, en l'occurrence l'introduction et la conclusion.

Deux postulats de Frédéric Braesch montrent comment l'autocensure a fait évoluer le positionnement de l'historien. Alors que l'ouvrage était rédigé en vue d'un anniversaire, et sur le ton de la commémoration, l'intention est dorénavant placée sous le signe d'une analyse de la succession de défaites qui ont conduit au désastre de 1940. D'autre part, le credo de l'auteur est de proposer son manuscrit tel quel, en revendiquant l'absence de retouches : Frédéric Braesch affirme qu'avant la guerre, « la Révolution elle-même, pour laquelle nous professons tous en Sorbonne un véritable culte, a été une gigantesque et catastrophique erreur »¹⁴¹⁸. Mais la présence d'une préface polémique et d'une conclusion qui l'est tout autant, encadrant le texte « originel », vient contredire ce point. L'auteur condamne l'idolâtre ferveur dans laquelle est perçue la Révolution, fruit de l'école du centenaire de 1889. Frédéric Braesch revient sur les propos de son maître Alphonse Aulard, dans *La théorie de la violence et la Révolution française*, où ce dernier minorait, à tout le moins relativisait, la place de la violence dans le processus révolutionnaire, en valorisant l'action des Conventionnels. Selon Frédéric Braesch, « l'homme de parti » qu'était Alphonse Aulard aurait commis une erreur en accusant nommément Louis XIV ou Napoléon, car c'est bien la Révolution qui porte en elle la violence. Et l'auteur de condamner l'influence négative du marxisme contemporain, et subséquemment, les historiens aux préférences politiques marquées. En guise de thérapie, Frédéric

¹⁴¹⁴ Frédéric Braesch, *1789, L'année cruciale*, Paris, Gallimard (La suite des temps), 1941, p. 1.

¹⁴¹⁵ « L'histoire est une conception fatiguée : nous avons trop promis, ou trop laissé attendre de nous, et n'avons pas assez tenu... ». Voir l'article publié dans la revue *Esprit*, le 1^{er} avril 1939, sous le pseudonyme d'Henri Davenson, réédité en 1995, Henri-Irénée Marrou, « Tristesse de l'historien », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, 45, janvier-mars 1995, p. 109-132.

¹⁴¹⁶ Marc Bloch croit appartenir à une génération qui « a mauvaise conscience » et se livre à une introspection, comme vu dans le chapitre 1 : « Adeptes des sciences de l'homme ou savants de laboratoires, peut-être fûmes-nous aussi détournés de l'action individuelle par une sorte de fatalisme, inhérent à la pratique de nos disciplines. Elles nous ont habitués à considérer, sur toutes choses, dans la société comme dans la nature, le jeu des forces massives. Devant ces lames de fond, d'une irrésistibilité presque cosmique, que pouvaient les pauvres gestes d'un naufragé ? C'était mal interpréter l'histoire ». Voir Marc Bloch, *L'étrange défaite* ; Paris, Gallimard, (Folio Histoire), 1990, p. 204-205.

¹⁴¹⁷ Paul Ricoeur, *Philosophie de la volonté. Le volontaire et l'involontaire*, Paris, Aubier, 1949, p. 359.

¹⁴¹⁸ Lettre de Frédéric Braesch à la direction éditoriale de Gallimard, datée du 21 février 1941, Dossier 1621 Frédéric Braesch, Archives Gallimard.

Braesch insiste sur l'importance de la morale, comme « clef du problème économique-social », et insiste sur l'intérêt du travail « qui sent l'huile ». Le cas de Frédéric Braesch est particulier mais suffisamment éloquent : la guerre engendre un effet retard de deux ans qui modifie considérablement le propos de l'ouvrage. L'auteur semble alors, entre sujétion et conviction, s'accommoder du nouveau contexte politique¹⁴¹⁹, sans que l'on puisse discerner catégoriquement si la position de Frédéric Braesch est *ante bellum* ou née du *casus belli*. Dans sa correspondance avec la direction éditoriale de la maison Gallimard, il insère son travail dans « notre grand mouvement de rénovation nationale »¹⁴²⁰, semblant alors prendre faits et causes pour le régime autoritaire de l'État français. Il offre néanmoins un cas original d'autocensure, en différant la publication, puis un cas de réagencement du discours historique, quitte à emprunter, voire à assumer, un tournant plus réactionnaire.

D'autres historiens, moins clivants, sont justifiables de la même grille d'analyse, à l'instar de Jacques Madaule¹⁴²¹, affirmant dans son avant-propos d'une *Histoire de France à l'usage de tous les Français* que le ton de son ouvrage dépendra « des conclusions auxquelles [il aura] abouti et des circonstances politiques au moment de la publication de l'ouvrage [...] ». Un homme s'interroge, au lendemain de la défaite, sur l'histoire de son pays. Il y cherche une commune mesure qui puisse être avouée par tous les Français »¹⁴²². Conscient du contexte mouvant au moment de la publication de son ouvrage par l'éditeur Gallimard, pendant l'année 1943, il se prémunit de tout danger en avertissant le lecteur, et en assumant une part relative d'autocensure. Au-delà de la part de *lamento*, inhérente aux ouvrages de l'époque, ces historiens intègrent pleinement à leurs écrits la contingence, et l'explicitation du contexte vient borner le champ des possibles pour l'historien, notamment sur ce qui peut être écrit, et ce qui ne peut l'être, tout comme ce qui est avouable et ce qui ne peut l'être. Un cas original est donné par Georges Saintville, historien de la littérature du XVIII^e siècle. Ce dernier prend le soin d'indiquer à Pierre Caron, qu'« en 1942, l'Académie des

¹⁴¹⁹ Au sujet du parcours de Frédéric Braesch, Jacques Godechot signale que l'« on a trop oublié que mon vieux maître de la Faculté de Nancy, Frédéric Braesch, a été, pour [avoir étudié la Révolution Française], destitué ; pourtant ce n'était ni un robespierriste, ni même un girondin : mais il avait consacré sa thèse à la journée du 10 août 1792 ». Voir Jacques Godechot, « François Furet. Penser la Révolution française », *Annales historiques de la Révolution française*, 235, 1979, p. 135-141.

¹⁴²⁰ Lettre de Frédéric Braesch à la direction éditoriale, datée du 21 février 1941, Dossier 1621 Frédéric Braesch, Archives Gallimard.

¹⁴²¹ Jacques Madaule (1898-1993) est reçu premier à l'agrégation d'histoire en 1922. Membre de l'École française de Rome, il devient ensuite professeur de lycée. Contribuant à la revue *Esprit*, il s'intéresse aussi aux rapports entre judaïsme et catholicisme. Il garde ses distances avec le régime du Maréchal Pétain, tout en participant aux projets de l'époque, comme les *Cahiers d'études communautaires* ou la « Bibliothèque du peuple » de François Perroux. Voir son autobiographie en deux tomes, Jacques Madaule, *L'interlocuteur*, Paris, Gallimard, 1972 ; id., *L'absent*, Paris, Gallimard, 1973.

¹⁴²² Jacques Madaule, document non daté, préparatoire à l'histoire de France à l'usage de tous les Français, Dossier 1774 Jacques Madaule, Archives Gallimard.

sciences morales, [lui] accordait une partie du prix Chaix d'Est-Ange, dont vous savez le programme, pour un volume où seule intervenait l'érudition ». Il est en effet primé pour un travail d'histoire documentaire, se rattachant à la méthode chartiste. Le besoin de spécifier la nature de son travail n'est pas innocent : est-ce pour prévenir toute suspicion concernant son travail ? La marque de contrition incarne l'ambivalence de l'histoire pendant la période.

Ces cas de réactualisation du discours historique à l'aune de l'occupation ne constituent pas une généralité au sein de la production. Dans leur grande majorité, les historiens se trouvent contraints de composer avec un contexte difficile et s'obligent à une modération des propos. La tempérance devient une vertu de l'historien et la formule de Nathalie Roelens d' « effets-retours »¹⁴²³ de la censure semble s'appliquer chez nombre d'entre eux. Jérôme Carcopino, auteur du *Maroc antique* chez Gallimard, tient à insérer son ouvrage dans une perspective mesurée de redressement national, lorsqu'il met un point final à son manuscrit¹⁴²⁴, le 22 avril 1943 :

« Ma tentative, sortie du labeur qu'entre les deux guerres nos compatriotes ont accompli au Maroc, aura au moins ce double mérite, dans les circonstances accablantes que traverse la France, de témoigner en faveur de son action civilisatrice et de provoquer, une fois de plus, l'admiration de ses enfants pour une terre privilégiée de son Empire »¹⁴²⁵.

Qu'il s'agisse de la colonisation française ou de l'importance du Maroc dans l'empire colonial, le passage cité n'est pas susceptible d'heurter d'éventuels censeurs. Pourtant, selon Jérôme Carcopino, ses intentions étaient plus marquées, puisqu'il confie, après coup, à Gallimard qu' « en 1943, j'avais insisté auprès de vous dans une intention patriotique que vous avez aussitôt comprise et approuvée, pour que mon *Maroc antique* parût en pleine guerre »¹⁴²⁶.

En plaçant la focale sur les historiens dont le parcours de résistant est attesté, il est intéressant de noter la relative prudence de leurs propos. Aux Presses universitaires de France, Robert Fawtier¹⁴²⁷ signe *Les Capétiens et la France : leur rôle dans sa construction*, en 1942. Alors que les

¹⁴²³ Nathalie Roelens, « Censure ou sensure ? », *Communication et langages*, 155, 2008, p. 3-26.

¹⁴²⁴ Il affirme dans ses *Souvenirs* avoir rédigé la majeure partie du manuscrit entre juillet 1937 et décembre 1938. Jérôme Carcopino, *Souvenirs de sept ans : 1937-1944*, Paris, Flammarion (Le temps présent), 1953, p. 34.

¹⁴²⁵ Jérôme Carcopino, *Le Maroc antique*, Paris, Gallimard (La suite des temps), 1948, p. 12.

¹⁴²⁶ Lettre de Jérôme Carcopino à Gaston Gallimard, datée du 13 décembre 1945, Dossier 1604 Jérôme Carcopino, Archives Gallimard.

¹⁴²⁷ Robert Fawtier (1885-1966) suivit les enseignements de Ferdinand Lot à l'École des Hautes Études. L'agrégation obtenue, il devint pensionnaire du Palais Farnèse. Il est professeur à la faculté des lettres de Bordeaux, enseignant les sciences auxiliaires de l'histoire Héros de la guerre de 1914-1918, ses activités de résistance au sein du réseau du Musée de l'Homme le conduisirent au camp de Mauthausen, auquel il survécut. Voir Guy Fourquin, « Hommage à Robert Fawtier (1885-1966) », *Revue du Nord*, 48, 190, 1966, p. 501-504 et Charles Higounet, « Robert Fawtier (1885-1966) », *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, 78, 76, 1966, p. 162-163.

activités de résistance de l'auteur sont connues et avérées¹⁴²⁸, l'ouvrage ne se signale pas par un caractère spécifiquement anti-pétainiste ou anti-germaniste ; l'auteur se contente d'observer une stricte neutralité, son collègue Charles Petit-Dutaillis attestant que l'ouvrage est exempt de « considérations morales »¹⁴²⁹. Si l'assertion du collègue médiéviste est vraie, l'introduction marque toutefois l'engagement de Robert Fawtier et son espoir pour la nation française :

« À l'heure où la France semblait près de mourir, il m'a paru salutaire de voir comment elle était née et comment avaient agi les guides de ses premiers pas. Besogne réconfortante ! Plus je m'y attachais et plus je trouvais des raisons d'espérer. Une construction dont les fondations avaient été si soigneusement, si raisonnablement établie, ne pouvaient connaître une ruine totale »¹⁴³⁰.

Mais ces lignes, pleines d'espoir, ne mentionnent pas une option politique particulière en faveur d'un avenir serein pour la France. En bon historien, Robert Fawtier fait référence à la construction passée de la nation et non celle des lendemains : il étudie les personnalités des rois capétiens de 987 à 1328, puis l'élargissement progressif du domaine royal, avant d'aborder les transformations sociales, politiques et enfin, intellectuelles concernant le royaume de France. De même, Henri Waquet¹⁴³¹, lorsqu'il clôt son *Histoire de la Bretagne*, publiée au mois de novembre 1943, se prononce sur l'avenir de la région. Alors que celle-ci devient un enjeu identitaire fort¹⁴³², l'historien et archiviste affirme le caractère français de celle-ci, mettant en garde le lecteur devant les dangers autonomistes ou sécessionnistes :

« L'histoire de la Bretagne montre plus de progrès que de chutes. La vieille province celtique, "l'ainée de la monarchie" comme l'appelle Michelet, déborde de vitalité. Elle est arrivée à être un des plus solides éléments de la force française. Elle le demeurera si les hommes de qui sont sort dépendra veulent se donner la peine de la comprendre et si ses propres fils, en garde contre les séductions de mirages trompeurs, savent se conserver dignes de son beau passé »¹⁴³³.

¹⁴²⁸ Concernant son implication dans la guerre, voir son témoignage recueilli par Édouard Perroy, « Témoignage de Robert Fawtier, recueilli par Mr. Perroy, le 13 janvier 1946 », pièce 1, dossier 4, 72/AJ/66 Musée de l'homme, Résistance intérieure : mouvements, réseaux, partis politiques et syndicats, AN.

¹⁴²⁹ Charles Petit-Dutaillis, « R. Fawtier. Les Capétiens et la France. Leur rôle dans sa construction », *Journal des savants*, juillet-décembre 1946, p. 176-178.

¹⁴³⁰ Robert Fawtier, *Les Capétiens et la France : leur rôle dans sa construction*, Paris, Presses universitaires de France, 1942, p. 1.

¹⁴³¹ Henri Waquet (1887-1958), formé à l'École des Chartes, licencié ès lettres et ancien membre de l'École française de Rome, était archiviste en chef du Finistère. Résistant au sein du réseau du Musée de l'Homme de Boris Vildé, il diffuse des documents de la Résistance et s'affiche ouvertement comme gaulliste. Interné pendant près d'un an par la Gestapo à partir d'avril 1941, il part en Dordogne en 1942 pour reprendre son service dans le Finistère à la fin de l'année 1944. Voir Barthélemy-Amédée Pocquet du Haut-Jussé, « Henri Waquet (1887-1958) », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 116, 1958, p. 306-310.

¹⁴³² Christian Bougeard (dir.), *Bretagne et identités régionales pendant la Seconde guerre mondiale*, Brest, Université de Bretagne Occidentale, 2002 ; Sébastien Carney, *Breizh Atao ! : Mordrel, Delaporte, Lainé, Fouéré : une mystique nationale (1901-1948)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (Histoire), 2015.

¹⁴³³ Henri Waquet, *Histoire de la Bretagne*, Paris, Presses Universitaires de France (Que sais-je), 1943, p. 125.

Ici, les convictions personnelles d'Henri Waquet apparaissent clairement, confortées par ses souvenirs, où il se décrit comme « adversaire actif des thèses séparatistes bretonnes »¹⁴³⁴.

Un autre archiviste et historien résistant, Henry Joly¹⁴³⁵, publie en 1942, *La Corse française au XVI^e siècle, la première occupation, 1553-1559*, issu de son travail de thèse à l'École des Chartes, soutenue en 1922. Henry Joly investit les archives génoises et florentines et retrace la présence française jusqu'à la paix du Cateau-Cambrésis, où Henri II renonce à ses prétentions concernant l'île. L'influence et la présence françaises y sont retranscrites plutôt favorablement mais sans allusion nette au contexte contemporain : « les troupes françaises seront accueillies dans l'île en libératrices et à la voix de leurs héros national, les Corses viendront en foule s'enrôler sous les enseignes fleurdelysées du Roi Très-Christien »¹⁴³⁶. Alors que le régime fasciste voisin revendique la Corse dans une logique irrédentiste¹⁴³⁷, l'auteur se garde de tout jugement ou allusion au sujet de l'Italie ou de Gênes. Mais, là encore, passé et présent se télescopent soudainement : peu de temps après la parution de l'ouvrage, le 11 novembre 1942, les troupes allemandes et italiennes occupent l'île, donnant à la publication d'Henry Joly, une autre connotation¹⁴³⁸. L'auteur se risque toutefois à une discrète analogie à propos des errances du pouvoir politique :

« Alors qu'une véritable fièvre belliqueuse agitait le personnel gouvernemental, seul Montmorency résistait courageusement, au risque de compromettre sa faveur. Piètre capitaine, égoïste et personnel, il se montra là vraiment grand politique en défendant la trêve si avantageuse pour la France et en essayant de retenir le royaume sur la pente des aventures, situation pathétique qui se retrouvera, à plusieurs reprises, dans l'histoire de notre pays »¹⁴³⁹.

Henry Joly ne se risque pas à développer plus en avant son propos, mais l'allusion est néanmoins significative. Plutôt neutre et sans allusion directe à la situation contemporaine, la parution n'est pas censurée et connaît même un succès probant, tant du point de vue qualitatif, en obtenant le prix Jean-François Audiffred de l'Académie des sciences morales et politiques¹⁴⁴⁰ en 1943, que quantitatif, avec pas moins de sept éditions. Ces deux exemples tendent à montrer que si la mise

¹⁴³⁴ « Rapport d'activité d'Henri Waquet adressé à M^{lle} Oddon », le 22 octobre 1945, pièce 6, 72/AJ/66 Musée de l'homme, Résistance intérieure : mouvements, réseaux, partis politiques et syndicats, AN.

¹⁴³⁵ Henry Joly (1892-1970), né à Paris, conservateur en chef des bibliothèques de Lyon, combattant de la première guerre mondiale, s'engage dans la résistance, en collaboration avec Marc Bloch. Son rôle est suffisamment actif pour être noté par le chef des Mouvements unis de Résistance, Alban Vistel. Voir René Lacour, « Henry Joly (1892-1970) », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1970, 128, p. 521-523.

¹⁴³⁶ Henry Joly, *La Corse française au XVI^e siècle, La première occupation, 1553-1559*, Lyon, Lardanchet (Histoire et mémoires), 1942, p. 35.

¹⁴³⁷ Voir Hélène Chaubin, *La Corse à l'épreuve de la guerre, 1939-1943*, Paris, Vendémiaire, 2012.

¹⁴³⁸ En comparaison avec son premier ouvrage, il remplace le sous-titre originel « Épisode de la rivalité franco-espagnole dans la Méditerranée occidentale » par « La première occupation (1553-1559) ».

¹⁴³⁹ Henry Joly, *La Corse française au XVI^e siècle, La première occupation, 1553-1559*, Lyon, Lardanchet (Histoire et mémoires), 1942, p. 136.

¹⁴⁴⁰ Prix couronnant un ouvrage « le plus propre à faire aimer la morale et la vertu et à faire repousser l'égoïsme et l'envie, ou à faire connaître et aimer la patrie ».

au pas de la production est effective, et que l'autocensure joue un rôle certain, l'appréciation historique n'est pas nécessairement calquée sur les desideratas allemands ou vichystes, mais s'avère bien souvent « indifférente »¹⁴⁴¹ à propos des événements contemporains. Certains historiens, aux profils résistants, font même le choix d'une autocensure maximaliste, comme Jean-Rémy Palanque ou Édouard Perroy, en s'abstenant alors de toute publication. Qu'il s'agisse d'une impossibilité matérielle ou d'un mutisme délibéré dicté par l'éthique, c'est une forme d'autocensure qu'ils s'appliquent.

L'autocensure et ses conséquences sur la production historique peuvent se lire non seulement à partir des acteurs, mais aussi des objets d'étude. Pour preuve, la Grande guerre est un domaine particulièrement absent des productions historiques pendant la période de l'Occupation. Cette omission se remarque par deux entrées : l'une thématique, l'autre sur l'absence de mentions internes dans la production. Sous l'angle de la thématique, aucun ouvrage concernant la première guerre mondiale ne paraît pendant la période. Le principal historien spécialiste de la question, Pierre Renouvin, ne publie pas d'ouvrage historique pendant la période considérée. Son maître ouvrage, *La crise européenne et la Grande guerre (1904-1918)*, pour la première fois publié en 1934 est régulièrement réédité et réactualisé pour la période de notre étude, à l'exception notable des quatre années d'occupation. Il en va de même pour *La paix armée et la Grande guerre (1871-1919)*, publié en 1939, au sein de la collection « Clio », dont le propos est réactualisé en 1947. Puis, au sein même des ouvrages d'histoire contemporaine, couvrant une large amplitude chronologique, les mentions concernant le premier conflit mondial sont absentes. Comment une telle absence se justifie ? Par le rappel de la défaite allemande et de la victoire française, la guerre de 1914-1918 constitue une pierre dans le jardin des censeurs. Par conséquent, les historiens se refusent à l'aborder comme une thématique singulière, et quand l'obligation d'y faire référence se présente, les silences se remarquent particulièrement. Au jeu de l'omerta, Robert Delavignette¹⁴⁴² se signale par une proposition franche au lecteur : « Arrêtons cette petite histoire en 1914 »¹⁴⁴³. En effet, le titre de l'ouvrage, *Petite histoire des colonies françaises*, présente un double danger : le rappel de la victoire française, dans le cadre d'une histoire coloniale s'étirant sur huit siècles, et plus encore le rôle joué

¹⁴⁴¹ Natalie Zemon Davis, « Rabelais among the Censors (1940s, 1540s). », *Representations*, 32, 1990, p. 1-32.

¹⁴⁴² Robert Delavignette (1897-1976) a été tour à tour administrateur colonial, enseignant et écrivain. Auteur des *Paysans noirs* en 1931, il occupe de 1937 à 1946 les fonctions de directeur de l'École nationale de la France d'outre-mer. Voir Hubert Deschamps, « Robert Delavignette », 1897-1976, *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 63, 230, 1976. p. 137-138. Ses archives conservées, notamment ses manuscrits et dactylogrammes, ne contiennent pas d'indications sur cet ouvrage, mais sur d'autres, dans les cotes 166J24, 166J25 et 166J26, Fonds Robert Delavignette, Archives départementales de la Côte-d'Or.

¹⁴⁴³ Robert Delavignette, *Petite histoire des colonies françaises*, Paris, Presses universitaires de France (Bibliothèque du Peuple), 1941, p. 44.

dans cette victoire par les troupes coloniales, « entrées en armes et en sacrifices dans la Nation ». André Latreille fait de même pour *Comment s'est formée la France ?* qui s'achève sur la guerre de 1870, en éludant la question de la première guerre mondiale, tout comme Albert Dauzat éludant « l'autre guerre »¹⁴⁴⁴. Le premier conflit constitue un événement spectral pour l'ensemble des historiens, *a fortiori* contemporanéistes, poussant Jacques Bainville à l'interpréter comme une rupture historique plus grande encore que la Révolution française, en soulignant la ténacité française, dans un cadre autoritaire et coercitif, rappelant les anciennes monarchies¹⁴⁴⁵. Pourtant, le premier conflit mondial connaît pourtant une ellipse dans la production, typique d'une forclusion.

Le même raisonnement prévaut pour d'autres sujets historiques, où l'historien s'empêche même de publier un ouvrage aux résonances trop contemporaines, à la manière de Robert Latouche et ses *Invasions barbares*, rappelant les événements de 1940. Une fois la libération du territoire entamée, l'historien médiéviste retrouve des perspectives plus heureuses : « Enfin on respire. Je pense qu'on peut envisager l'impression prochaine des ouvrages dont la publication était impossible pendant l'occupation allemande »¹⁴⁴⁶.

2.2. Les contournements de la censure par les historiens

Après une période d'engagements historiens, principalement par suite de l'Affaire Dreyfus et du premier conflit mondial, les années vingt et trente obéissent à une « déontologie du désengagement » pour reprendre l'expression d'Olivier Dumoulin¹⁴⁴⁷. Les comportements politiques des historiens ont été abondamment glosés pour la période. Christian Amalvi établit un jugement sévère sur les historiens du siècle dernier dans son *Dictionnaire biographique des historiens français* : « Malheureusement, pour une poignée de héros, on relève davantage d'historiens, qui, malgré leur intelligence, n'ont guère brillé, au XX^e siècle, par leur lucidité politique »¹⁴⁴⁸. Le constat est dur, mais conjointement partagé par Olivier Dumoulin et Gérard Noiriel sur la même période. Cependant, il est possible de montrer l'entrelacs des enjeux politiques et historiographiques.

¹⁴⁴⁴ Albert Dauzat, *Le village et le paysan de France*, Paris, Gallimard (Le paysan et la terre), 1941, p. 24.

¹⁴⁴⁵ Au sujet de cette thématique, il faut se référer à l'article de Jacques Cantier, « Écrire l'histoire de son temps : à propos de quelques études consacrées à la Troisième République durant l'entre-deux-guerres », *Cahier d'Histoire immédiate*, 2007, 30-31, p. 97-111.

¹⁴⁴⁶ Lettre du Robert Latouche à Fernand Aubier, datée du 6 septembre 1944, ABM 19.10, Dossier Latouche, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

¹⁴⁴⁷ Olivier Dumoulin, « Histoire et historiens de droite », Jean-François Sirinelli (dir.), *Histoire des droites en France*, t. 2, *Cultures*, Paris, Gallimard, 1992, p. 327-398.

¹⁴⁴⁸ Christian Amalvi (dir.), *Dictionnaire biographique des historiens français et francophones, de Grégoire de Tours à Georges Duby*, Paris, La boutique de l'histoire, 2004, p. 12.

L'engagement face à la rumeur du monde, ici face à un contexte politique totalitaire, participe de la stratification des historiens.

Les historiens adoptent des comportements différenciés face à la censure, le gradient allant de l'intégration des normes de censure au refus pur et simple de publier, d'un Joseph Calmette assurant la parution de sept ouvrages¹⁴⁴⁹ pendant la période de l'Occupation à un Pierre Gaxotte n'en publiant aucun¹⁴⁵⁰. Après-guerre, Robert Latouche se livre à quelques confessions sur la rédaction des *Invasions barbares* pour la collection « Les grandes crises de l'histoire » :

« Commencé en 1938, ce petit volume a été composé pendant la tourmente. La libération lui a permis de voir le jour. Bien que l'intention de l'auteur fût simplement de décrire une des plus grandes crises de l'histoire, celle des grandes invasions, il lui a paru impossible de publier cet ouvrage pendant qu'un envahisseur occupait la France. [...] Bien des lecteurs cependant se refuseront à croire qu'on ait pu entre 1938 et 1944 écrire un livre sur les invasions du V^e siècle dans le calme serein d'un cabinet de travail et en s'interdisant tout regard sur le présent. L'auteur partage ce sentiment et il se croit, Dieu merci ! trop bon Français pour fait preuve d'une telle faculté d'abstraction »¹⁴⁵¹.

Au sein de cet éventail de comportements, quelques historiens se distinguent du reste du groupe par leur aptitude à se jouer des « ciseaux d'Anastasia », pour reprendre l'image de la célèbre caricature d'André Gill. Afin de les identifier, une lecture exhaustive des publications s'impose de façon à évaluer les facultés d'adaptation à la censure. Au demeurant, cette démarche d'analyse des ouvrages historiques, perçus ici comme un double langage, n'est pas neuve, dans la mesure où elle a déjà été appliquée à propos des philosophes, pendant la période de l'occupation¹⁴⁵² et pour d'autres périodes, notamment par Léo Strauss¹⁴⁵³. Dans le cas précis des historiens, ceux qui sont mus par une hostilité farouche à l'occupant¹⁴⁵⁴, ou à la nature réactionnaire du pouvoir, tentent de contourner la censure en place. Si leurs motivations idéologiques peuvent varier, une volonté commune les anime et les rassemble : il s'agit d'affirmer une transgression face à l'ordre établi¹⁴⁵⁵.

¹⁴⁴⁹ Joseph Calmette s'approche d'un rythme de deux publications annuelles, sur son nom propre, de 1940 à 1944. L'année 1945, malgré les difficultés d'approvisionnement dans l'édition qui perdurent, voit la parution de trois nouveaux ouvrages de sa main.

¹⁴⁵⁰ Pierre Gaxotte ne détaille pas les raisons de son silence éditorial pendant la période de l'occupation allemande, s'il s'agit de se prémunir de toute répression de la part de l'occupant, d'un recentrage sur son activité de journaliste, ou bien un choix délibéré de sa part.

¹⁴⁵¹ Préface de Robert Latouche, *Les grandes invasions et la crise de l'Occident au V^e siècle*, Paris, Aubier (Les grandes crises de l'histoire), 1946, p. 5.

¹⁴⁵² Olivier Bloch (dir.), *Philosopher en France sous l'Occupation*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2009.

¹⁴⁵³ Il exprime la volonté de considérer l'écriture des textes philosophiques dans une perspective contextualisée, notamment en temps de persécution, en souhaitant restituer les conditions de leur expression autour des notions de « dicible » et d'« indicible ». Voir Léo Strauss, *La persécution et l'art d'écrire*, trad. de l'angl. par Olivier Sedeyn, Paris, Gallimard (Tel), 2009.

¹⁴⁵⁴ Charles Braibant affirmait peu avant la défaite de 1940 : « je suis Français jusque dans mes virgules », mais objectif avec « celui qui passe pour [l'] ennemi héréditaire ». Charles Braibant, *Lumière bleue. Journal de la guerre, 24 août – 15 décembre 1939*, Paris, Fayard, 1940, p. 40.

¹⁴⁵⁵ L'assertion de Jean-Paul Sartre, à propos des philosophes et les écrivains, semble valoir pour ces historiens : « Puisque le venin nazi se glissait jusque dans notre pensée, chaque pensée juste était une conquête ; puisqu'une police

En mettant à profit la spécificité même de l'écriture historique, ils établissent des analogies entre passé et présent et, par cette perspective diachronique, souhaitent interpeller le lecteur sur les temps actuels. Ces quelques cas méritent une étude exhaustive, avec deux lignes de force, d'une part la volonté d'évitement de la censure, d'autre part, le croisement assumé et revendiqué des enjeux historiques et politiques.

Au préalable, il convient de signaler les difficultés méthodologiques et les possibles conflits d'interprétations. En effet, les historiens concernés développent un art de la dissimulation, et il est ardu, des décennies plus tard, de déceler des traces, par définition implicites, de contournement de la censure, et qui plus est, spécifiquement historiennes. Cela sous-tend une lecture exhaustive et hétérodoxe des textes afin de débusquer et relever, au mieux, les extraits en question s'il paraissent sujets à caution. Les dangers principaux tiennent alors à la surestimation de certains passages, ou à l'inverse, à la sous-évaluation d'autres. Le premier risque est de faire d'une banale mention un signe manifeste d'engagement, au risque de surinterpréter le passage ciblé. La tentation est grande de relever des extraits ambigus, comme ici avec André Latreille, en 1942, valorisant de manière appuyée Vercingétorix, sans que l'on puisse déterminer s'il s'agit d'une allusion, et si tel était le cas, à quelle personnalité elle ferait référence :

« Parce qu'il s'était trouvé dans l'extrémité du péril un chef pour agir au nom d'une communauté gauloise ; parce que ce chef était revêtu des qualités d'attachement à la liberté, de courage militaire, d'audace désintéressée, d'improvisation, la Gaule ancienne, elle, ne disparut pas avec la domination celtique »¹⁴⁵⁶.

Le pendant inverse tient à l'omission d'occurrences en apparence anodines et vierges de toute allusion, mais qui cachent un deuxième niveau de lecture, moins innocent. Les passages cités le sont au motif qu'ils sous-tendent des insinuations ou des allusions, mais il est, malgré tout, affaire d'appréciations ; le débat sur la nature politique des extraits reste, sur ce point, ouvert. Un cas ambigu fait office de preuve : Édouard Driault, en pleine période d'occupation allemande, dans son *Napoléon architecte*, se livre à un portrait peu amène des Germains du V^e siècle, lors du sac de Rome, en ces termes :

« Du 6 au 14 mai, la pauvre grande ville fut livrée à un pillage atroce, jusque dans l'enceinte sacrée de Saint-Pierre, où les soudards venus d'Allemagne buvaient dans les calices avec des filles de

toute-puissante cherchait à nous contraindre au silence, chaque parole devenait précieuse comme une déclaration de principe ; puisque nous étions traqués, chacun de nos gestes avait le poids d'un engagement ». Jean-Paul Sartre, « La République du silence », *Les Lettres françaises*, 20, 9 septembre 1944, repris dans Jean-Paul Sartre, *Situations III, Lendemain de guerre*, Paris, Gallimard, 1949, p. 11.

¹⁴⁵⁶ André Latreille, *Comment s'est formée la France ?*, Paris, Presses universitaires de France (Bibliothèque du peuple), 1942, p. 8.

joie ; les maisons particulières saccagées et vidées, au milieu de toutes sortes d'horreurs : une des plus colossales manifestations de la « joie de détruire », - *schadenfreude* »¹⁴⁵⁷.

De là, à penser qu'Édouard Driault amène le lecteur à tirer des enseignements sur une barbarie allemande pluriséculaire, sous couvert d'une description historique, il n'y a qu'un pas que les temporalités de la guerre interdisent toutefois de franchir. En effet, l'auteur est certes reconnu comme un ardent patriote¹⁴⁵⁸, mais l'ouvrage semble avoir été rédigé au plus tard en 1939, et publié, seulement, en 1942. L'audace des propos cités en amont est moins importante dans un contexte de mobilisation générale qu'en pleine occupation allemande, de sorte que le passage pourrait passer pour plus transgressif qu'il n'est. Cela prouve, à tout le moins, que les mailles de la censure allemande sont plus larges que ne le laissent penser le système sophistiqué étudié précédemment, puisque l'ouvrage bénéficie d'une autorisation de paraître : on gardera en mémoire les désagréments rencontrés par Louis Madelin pour des passages similaires et sur une période équivalente. Un autre élément significatif instille le doute, à savoir le parcours tortueux de l'auteur pendant la période de l'occupation. En effet, Édouard Driault, en fervent bonapartiste, met de côté son patriotisme pour mieux s'enthousiasmer du retour des cendres de l'Aiglon, en n'omettant pas de remercier ostensiblement le geste du Grand Chancelier du Reich. Sa position s'avère plus conciliante à l'égard de l'occupant que ne le laissent supposer les lignes de sa publication : le cas montre que l'appréciation de l'implicite reste difficile et qu'il faut toujours envisager de manière conjointe les extraits ciblés et le parcours de l'historien.

En prenant en compte ces précautions d'usages, certains cas originaux méritent d'être signalés, dans la mesure où ils sont suffisamment équivoques. Les historiens utilisent le récit historique comme un écran, au moyen de citations de documents historiques, de références historiographiques, ou par le mimétisme des situations, pour mieux énoncer une prise de position face à l'actualité. En procédant ainsi, les historiens proposent une lecture à double sens : un premier niveau de lecture qui se veut exempt de tout jugement, puisque de nature historique, alors qu'un second révèle un sens caché, où le lecteur saisit par analogie un enseignement du passé sur la situation présente. Ainsi se dessinerait une forme de « penser-double »¹⁴⁵⁹ propre aux historiens, contournant le principe de sujétion. Un modèle du genre est donné par Jacques Godechot¹⁴⁶⁰, sur

¹⁴⁵⁷ Édouard Driault, *Napoléon architecte*, Paris, Presses universitaires de France, 1939, p. 59.

¹⁴⁵⁸ Anne Couderc, « Des études napoléoniennes au soutien de la Grande Idée grecque : Édouard Driault (1864-1947) et le rêve d'une Méditerranée impériale », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 99, 3, 2010, p. 36-44.

¹⁴⁵⁹ Pierre Laborie, *Les Français des années troubles. De la guerre d'Espagne à la Libération*, Paris, Éd. du Seuil (Points Histoire), 2003 [1999].

¹⁴⁶⁰ Jacques Godechot (1907-1989), naît à Lunéville, en territoire lorrain. Agrégé d'histoire, il rédige sa thèse de doctorat sur *Les commissaires aux armées sous le Directoire*, sous la direction d'Albert Mathiez, puis de Philippe Sagnac. Voir Claude Petitfrère, « Jacques Godechot (1907-1989) », *Annales historiques de la Révolution française*, 281, 1990, p. 308-317, ainsi que

Les commissaires aux armées sous la période du Directoire, ouvrage issu de sa thèse soutenue en 1938, qui se mue, trois ans plus tard, en une marque particulièrement sensible de défiance à l'Etat français¹⁴⁶¹. Les parallèles semblent trop nombreux et les analogies entre situation passée et situation actuelle trop fréquentes pour être totalement innocentes. S'il réclame pour sa défense qu'il a arrêté la rédaction de sa thèse en juin 1937, le choix documentaire laisse peu de place au doute. Jacques Godechot use de la méthode historique, à savoir l'exploitation et la critique des documents pour, en creux, dénoncer le régime en place. En citant le discours robespierriste du 8 thermidor, il met en évidence l'idée d'un avilissement du pays par la division et sa reprise en main militaire par les factieux :

« On a semé la division parmi les généraux, l'aristocratie militaire est protégée, les généraux fidèles sont persécutés, l'administration militaire s'enveloppe d'une autorité suspecte, on a violé vos décrets pour secouer le joug d'une surveillance nécessaire... Laissez flotter un moment les rênes de la Révolution, vous verrez le despotisme militaire s'en emparer et le chef des factions renverser la représentation nationale avilie »¹⁴⁶².

L'historien de la Révolution, en se contentant de citer un discours authentique et sourcé, ne commet alors pas d'entorse à la méthode historique ; Jacques Godechot reste vérac. Puis, en prolongeant sa problématique jusqu'à l'époque la plus contemporaine, il condamne, cette fois avec ses propres mots, le rapprochement entre pouvoir militaire et pouvoir exécutif :

« Il est impossible, dans ce bref aperçu, et il est sans doute encore trop tôt, pour juger de l'utilité des commissaires aux armées de 1914 à 1918. Mais on peut constater que sous le Premier et le Second empire, en France, pendant la guerre mondiale, en Russie, en Allemagne, en Autriche-Hongrie, la concentration de tous les pouvoirs dans les mains des militaires, sans aucun contrôle civil, n'a conduit qu'à de cuisants échecs. Au contraire, la subordination du pouvoir militaire au pouvoir civil en France, l'institution du contrôle aux armées sous la Convention, le Directoire et pendant la guerre de 1914-1918, la suprématie incontestée du pouvoir civil en Angleterre et aux Etats-Unis ont conduit ces pays chaque fois à la victoire »¹⁴⁶³.

Par ce rapprochement entre 1793 et l'époque contemporaine, Jacques Godechot inscrit son œuvre en réquisitoire sévère contre l'État français. L'attaque en règle contre la concentration des pouvoirs par la puissance militaire, sans contrôle civil, n'est pas anodine. Son ouvrage est comparable à ce que Léo Strauss nommait l'art d'« écrire entre les lignes »¹⁴⁶⁴ chez les écrivains. Il en résultait un art

Michel Vovelle, « Jacques Godechot, historien de la Révolution française », *Annales historiques de la Révolution française*, 281, 1990, p. 303-307.

¹⁴⁶¹ Jacques Godechot, ainsi que sa famille, ont été persécutés, à la suite de la promulgation des lois raciales. L'historien de la révolution est contraint de quitter la zone occupée pour se rendre en zone libre. Engagé dans la résistance, il est inquiété par les services de l'État français. Voir Jacques Godechot, *Un jury pour la Révolution*, Paris, Robert Laffont, 1974.

¹⁴⁶² Jacques Godechot, *Les commissaires aux armées sous le Directoire, contribution à l'étude des pouvoirs civils et militaires*, Paris, Presses universitaires de France, 1941, p. 31.

¹⁴⁶³ Jacques Godechot, *Les commissaires aux armées sous le Directoire, contribution à l'étude des pouvoirs civils et militaires*, Paris, Presses universitaires de France, 1941, p. 402.

¹⁴⁶⁴ « L'effet de la persécution sur la littérature est précisément qu'elle contraint tous les écrivains qui soutiennent des opinions hétérodoxes à développer une technique particulière d'écriture, celle à laquelle nous pensons lorsque nous

d'écrire, reposant sur un mécanisme double : l'un nommé le versant protecteur, qui se conforme aux opinions autorisées, afin d'éviter toute répression. L'autre versant, pédagogique, consiste à adapter le discours au niveau de compréhension de son auditoire. C'est ce que tend à prouver Félix Ponteil à propos des conséquences de l'effondrement du Premier Empire. Historien de caractère, il tient, au moyen de l'analogie entre la défaite de 1815 et celle de 1940, à montrer son opposition au traitement réservé à la France dans l'« Europe nouvelle ». Lorsque les Alliés eurent achevé de vaincre la France, l'historien tient à écarter toute animosité entre les belligérants, à une exception notable près :

« La Prusse exceptée, ils ne voulaient pas humilier [la France]. C'est ce qui frappe le plus quand on étudie cette période de notre histoire. Les puissances coalisées tiennent la France en tutelle. Je mentirais en soutenant qu'elles n'ont que le désir de lui rendre sa grandeur. Elles se méfient de son tempérament ardent et belliqueux. Mais elles voient en elle un facteur indispensable de l'ordre en Europe »¹⁴⁶⁵.

Félix Ponteil croit en une France au faîte de sa puissance, sans laquelle le continent ne peut être en paix : les deux niveaux de compréhension apparaissent, le postulat de Félix Ponteil étant valable en 1815 comme en 1943. L'historien contemporanéiste exploite son don d'ubiquité, en se plaçant sur les deux périodes. En utilisant le pronom indéfini neutre « on », l'historien donne à sa phrase une valeur de vérité générale, mais permet aussi d'inclure le lecteur au cheminement de l'historien. Par ailleurs, le décalage des temps utilisés, de l'imparfait utilisé pour décrire la situation de 1815 au présent, maintient l'ambiguïté du propos, ou plutôt sa duplicité. Le même mécanisme est employé par Jacques Madaule à propos des lois antisémites adoptées pendant la période de la guerre par l'État français. Son *Histoire de France* se fait singulièrement critique à propos de la révocation de l'Édit de Nantes : « C'est ainsi que les procédés violents ne font, en général, qu'aggraver le mal qu'ils prétendent guérir. Il arrive même qu'ils le créent ; mais peu d'hommes s'en convainquent, et l'histoire se répète, sans instruire personne »¹⁴⁶⁶. Le passage sélectionné trouve un écho particulier si on le lit à la lumière des lois d'exclusion visant la communauté juive¹⁴⁶⁷. Le fait historique a alors valeur de vérité générale, et s'applique au contexte de publication du livre. Ces analogies, plus ou moins subliminales, reposent sur une lecture attentive, où le passé entre en résonance avec le présent. Les cas observés ne constituent cependant pas des preuves formelles d'un engagement

parlons d'écrire entre les lignes. Cette expression est bien évidemment métaphorique » selon Léo Strauss, *La persécution et l'art d'écrire*, op. cit., p. 57.

¹⁴⁶⁵ Félix Ponteil, *La chute de Napoléon I^{er} et la crise française de 1814-1815*, Paris, Aubier (Les grandes crises de l'histoire), 1943.

¹⁴⁶⁶ Jacques Madaule, *Histoire de France, des origines à 1715*, Paris, Gallimard (La suite des temps), 1943, p. 324.

¹⁴⁶⁷ Jean-Rémy Palanque, en critique averti, note que « [Jacques Madaule] blâme les mesures de contrainte qui forcèrent trop souvent les consciences à plier ou à dissimuler, et il dégage, à propos de la Révocation de l'édit de Nantes, un enseignement qu'il y avait alors quelque courage à formuler ». Jean-Rémy Palanque, « Jacques Madaule. *Histoire de France. Tome I : Des origines à 1715* », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 31, 118, 1945, p. 141.

historien, mais des signaux faibles – des sèmes – de l'intériorisation des contraintes dans l'écriture historique.

Ces historiens font le choix d'une stratégie discursive particulière. Il s'agit d'une adaptation à la censure, dans la mesure où celle-ci est freinée par le caractère « historique » de l'ouvrage, qui prête moins le flanc aux critiques qu'un ouvrage ouvertement polémique. Les habits historiques d'un ouvrage sont, de ce point de vue, une couverture intéressante. En se « réfugiant » dans la France du XVI^e siècle, le propos paraît moins licencieux qu'en se plaçant ouvertement en 1943, et l'autorisation des services de censure semble facilitée, comme tendrait à le montrer le cas du *Rabelais* de Lucien Febvre, analysé par Natalie Zemon Davis¹⁴⁶⁸, qui franchit le cap de la censure. Là où le caractère politique est condamné, ou modifié, l'étiquette « historique » induit une distance aux faits, un recul, voire une distanciation, moins suspecte aux yeux soupçonneux du censeur. C'est ce que semble confirmer le dépouillement des archives de la Propaganda-Abteilung, centralisant les rapports des Propaganda-Staffel. La littérature, les ouvrages politiques, les essais polémiques constituent la presque totalité des ouvrages censurés. Mais cette stratégie d'évitement s'inscrit dans la continuité de pratiques socio-professionnelles. En effet, les historiens tiennent à leur éthique professionnelle : l'usage des citations, ou, à tout le moins, la mention de la référence, montrent que les pratiques historiennes sont respectées. Les historiens parviennent à établir une double histoire, l'une exotérique, l'autre ésotérique. Aux yeux du grand public, le récit peut paraître anodin, mais les lignes révèlent des analogies significatives à une communauté avertie ou à des lecteurs vétillieux. Si un double sens existe, c'est, en définitive, moins le fait de l'auteur que du lecteur, qui lui attribue une signification, participant encore davantage à troubler la frontière du dit et du non-dit.

En définitive, la censure n'apparaît pas comme un objet univoque, en ce qu'elle se matérialise par différentes étapes. Elle ne s'« applique » pas *stricto sensu*, mais s'étage, du formel à l'informel, du ressort légal à la confiance interpersonnelle, voire au personnel. Plutôt que le singulier, il serait donc plus à propos d'insister sur les pluriels de la censure. Cette triple censure – étatique, éditoriale et historique – tente de poser un cadre normatif par une coercition, exercée en amont et intégrée en aval. Au demeurant, la situation des historiens est commune et ne surprendra pas les spécialistes aguerris aux problématiques de censures dans l'édition. Les historiens ne se singularisent pas par une posture professionnelle univoque, dictée par le choix binaire du refus ou de l'acceptation. L'étude des correspondances entre historiens et éditeurs tend à montrer que la recherche de l'approbation ou la crainte de la répression du censeur ne sont pas les seules

¹⁴⁶⁸ Natalie Zemon Davis, « Rabelais among the Censors (1940s, 1540s) », *Representations*, 32, 1990, p. 1-32.

dynamiques à l'œuvre : les acteurs raisonnent en termes de contenus, de significations, d'opportunités, et pour finir, de contexte. L'historien ne constitue pas un être isolé, au milieu de ses archives ; les contraintes politiques le ramènent, certes, à des considérations pratiques¹⁴⁶⁹ et il doit, bien souvent, fléchir devant la menace, réelle ou redoutée, de la censure, mais il y a dans la majorité des cas un espace de négociation¹⁴⁷⁰. Toutefois, une particularité notable subsiste : la censure met spécifiquement à l'épreuve les historiens en les forçant à s'interroger sur leur propre éthique professionnelle, ce qui transparaît dans le cas de Louis Madelin, mais aussi dans les introductions des ouvrages, où les historiens prennent le soin d'avertir le lecteur des conditions dans lesquelles l'ouvrage a été conçu ou publié, comme une façon d'objectiver, avec plus ou moins de bonheur, leurs propos. Suivant l'appel de Robert Darnton à dépasser l'approche classique de la censure, avec pour seule dynamique l'oppression contre la liberté, il faut envisager celle-ci comme une force de contrainte, mais intégrée au système de production, ici, des études historiques. De sorte que la censure n'est pas seulement une force extérieure à un champ, inhibant un domaine entier comme l'histoire : elle est intégrée au processus de production, et il n'est pas anodin que ce soit, en dernier lieu, l'historien qui se fixe sa propre censure, rendant toute tentative de typologie d'« accommodements » historiens vaine.

En dernier lieu, la question des liens entre pratiques censoriales et histoire peut se poser spécifiquement en termes épistémologiques. La volonté allemande est d'asseoir sa domination idéologique en contrôlant la « littérature », et donc l'histoire, et *in fine*, le sens proposé par les ouvrages. L'intention du censeur est bien de purifier la production en extirpant les termes licencieux ou les allusions contestataires. Sur le terrain de l'histoire, l'heure est, par exemple, au bannissement des rappels du conflit séculaire entre la France et l'Allemagne. La production comme la bibliographie déjà existante doivent être au diapason de la propagande. Mais les études historiques forment un terrain original et en partie insaisissable¹⁴⁷¹. À la différence des productions pleinement littéraires de la défaite, qui suivent une perspective décliniste, l'histoire constitue un domaine où cohabitent certes des motifs de désespoir mais aussi d'espoir, selon la lecture des événements historiques. Et le censeur, comme le lecteur, se trouve bien en peine à la lecture de l'introduction de l'*Histoire du travail*, en 1943, d'Édouard Dolléans, de déterminer quel est l'enseignement à tirer

¹⁴⁶⁹ Pierre Bourdieu, *Les règles de l'art. Genèse et structuration du champ littéraire*, Paris, Éd. du Seuil (Points Essais), 1992.

¹⁴⁷⁰ Robert Darnton montre bien, à propos de la censure en République Démocratique d'Allemagne, l'enchevêtrement des acteurs ; les espaces possibles de négociation entre les différentes sphères amenant un va-et-vient, venant amender la production de l'époque. Voir Robert Darnton, *De la censure. Essai d'histoire comparée*, Paris, Gallimard, (Nrf Essais), 2014.

¹⁴⁷¹ Voir la diversité des « expressions signifiantes » théorisées par Paul Ricoeur, *Le conflit des interprétations*, Paris, Éd. du Seuil, 1969, p. 7-20.

des propos sibyllins de l'historien au sujet des destinées de la nation française : « Car partout où dans les cœurs vit la France, d'autres êtres vibrent à l'unisson de ces âmes ardentes et sûres que je connais et auxquels je fais confiance. Malgré tous les obstacles, leur force, leur ténacité et leur vertu impassible feront une France »¹⁴⁷². De même, la citation de Polybe par Léon Homo, à propos de l'occupation de la Grèce par les Romains, en 1941, sonne curieusement dans le contexte de l'occupation allemande : « Si nous n'avions pas si vite succombé, nous étions perdus »¹⁴⁷³. Les historiens tirent profit de ces ambiguïtés, entre principe de sujétion, face à une autorité souveraine, et éthique de la conviction, au nom de principes supérieurs auxquels certains historiens croient.

Si contrôler l'écriture de l'histoire est possible, contrôler l'histoire, comme genre culturel ou domaine intellectuel, n'est pas aussi aisé. En tant qu'ordonnement du passé, l'ouvrage historique n'est qu'une proposition de sens, à laquelle le lecteur peut souscrire ou, *a contrario*, prendre une distance critique vis-à-vis d'elle. À titre d'exemple, la lecture d'un ouvrage sur la bataille d'Iéna¹⁴⁷⁴ peut paraître édifiant quant au redressement allemand, expliquant en partie les succès rencontrés par le III^e Reich en 1940. Pour autant, cette même bataille d'Iéna peut faire office de cas d'école pour une nation blessée dans son orgueil, et aspirant à un réveil, ce qui correspond alors à la situation de la France défaite de 1940. Le désastre d'Iéna a l'avantage de flatter l'orgueil des lecteurs français et d'offrir une lecture en creux de 1940 ; l'histoire le prouve : le perdant de la veille est le vainqueur du lendemain. Les publications autour de cette défaite peuvent bien être interdites, que peut le censeur si quelques esprits rebelles persistent à y discerner des motifs d'espoirs ?¹⁴⁷⁵ Telle défaite allemande ne sera jamais irrévérencieuse en tant que telle : sa signification historique dépasse les termes de l'énonciation. L'histoire, en tant qu'agencement du passé, ne saurait être contrainte par un sens, imposé en amont par la censure. La spécificité historique face à la censure repose donc sur la bivalence de l'événement ou plutôt l'ambiguïté de l'histoire. L'histoire ne saurait se cantonner à un espace spécifique ou à une assignation de sens, et l'on peut rejoindre Robert Netz quand il affirme que n'importe quel livre risque d'entraîner une corruption¹⁴⁷⁶. L'assertion est valable pour les études historiques et en ce sens, l'histoire constitue une pierre dans le jardin des censeurs. Bien que les stratagèmes déployés par la puissance nazie soient sophistiqués et, sans nul doute, efficaces et que les historiens se limitent volontairement dans leurs propos, rien ne permet de contraindre l'interprétation historique que l'on peut faire de ces lignes. L'écriture historique se

¹⁴⁷² Édouard Dolléans, *Histoire du travail*, Paris, Loviton, 1943, p. 10-11.

¹⁴⁷³ Léon Homo, *Nouvelle histoire romaine*, Paris, Fayard (Grandes Études Historiques), 1941, p. 567.

¹⁴⁷⁴ René Bouvier, *Le redressement de la Prusse après Iéna*, Paris, Sorlot, 1941.

¹⁴⁷⁵ Voir l'article d'Olivier Burgelin sur le contrôle normatif de la censure, et ses conséquences sur le signifié et le signifiant, « Censure et société », *Communications*, 9, 1967, p. 122-148.

¹⁴⁷⁶ Robert Netz, *Histoire de la censure dans l'édition*, Paris, Presses universitaires de France (Que sais-je ?), 1997, p. 122.

montre particulièrement rétive à toute forme d'imposition de sens. La censure s'exerce davantage en amont, en affectant certains auteurs ou préférentiellement des thèmes particuliers, sans pour autant contrôler pleinement l'aval. Dans tous les cas, la fin du conflit est aussi celle des contraintes pour les historiens, qui retrouvent à la fin de l'occupation un cadre d'expression plus libre : « La fin de cette guerre, si ardemment souhaitée, marque la fin de ces contraintes odieuses du corps et de l'esprit que, pendant cinq interminables années, forcèrent les intellectuels, tous ceux qui vivent “de et par l'esprit” à se taire ou à ne s'exprimer que dans la contrainte »¹⁴⁷⁷.

3. Quand l'histoire s'impose au vaincu : la promotion comme corollaire de la censure

Le versant répressif de la propagande allemande que constitue la censure se double d'une politique de promotion d'ouvrages. Le pouvoir nazi escomptait exercer une influence culturelle en France au moyen de traductions allemandes, à tel point que le germaniste Roland Krebs a pu employer le terme de « politique culturelle » allemande¹⁴⁷⁸, en reprenant une citation du chef de ladite section « politique culturelle » du Ministère des Affaires Étrangères du III^e Reich, Fritz von Twardowski¹⁴⁷⁹. Dans l'enchevêtrement des organismes de propagande, deux listes d'ouvrages se dégagent et constituent la matrice d'ouvrages recommandés, celle produite par la Propaganda-Abteilung et la liste Matthias. Toutefois, ces deux listes diffèrent par leurs propriétés. Elles correspondent à deux dynamiques distinctes, exogène et endogène. Le premier versant de la politique culturelle allemande est l'exportation de sa propre littérature, rendue possible par la Liste Matthias. La puissance occupante tient à exporter sa culture nationale-socialiste, au moyen de différentes lectures orientées, par le biais des traductions d'œuvres allemandes. Là encore, l'occupant allemand peut compter sur le concours d'éditeurs comme Plon, Payot, Grasset ou Armand Colin. L'autre versant, s'appuyant sur la liste de la *Propaganda-Abteilung*, suit, cette fois, une logique de collaboration plus que d'imposition, où il faut ménager une place spécifique aux publications françaises conciliantes avec l'Allemagne du III^e Reich, et plus largement, l'Europe nouvelle¹⁴⁸⁰. À ce titre, certains historiens, professionnels comme improvisés, se distinguent

¹⁴⁷⁷ Document de l'Institut international de coopération intellectuelle, daté du 28 mai 1945, sous-dossier Société des Nations, Institut International de Coopération Intellectuelle, dossier 1 Correspondance, AB/XIX/4404 Fonds Pierre Caron, Archives nationales.

¹⁴⁷⁸ Roland Krebs, « Le programme de traductions de l'Institut allemand de Paris (1940-1944). Un aspect peu connu de la politique culturelle national-socialiste en France », *Études germaniques*, 2014, 3, 275, p. 441-461.

¹⁴⁷⁹ Selon lui, la politique culturelle « signifie l'action consciente des forces spirituelles du peuple allemand pour influencer les couches intellectuelles des autres peuples et au-delà obtenir la suprématie intellectuelle en Europe ».

¹⁴⁸⁰ Un raisonnement similaire pour la musicologie a été proposé par Sara Iglesias, *Musicologie et occupation : science, musique et politique dans la France des « années noires »*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2017

d'autres confrères ou homologues par leur capacité à discerner dans le passé les signes d'une union à venir entre la France et l'Allemagne.

3.1. Une intelligence historique avec l'ennemi ?

La liste globale de la littérature à promouvoir (*Gesamtliste des fördernden Schriften*), établie au 31 décembre 1942, préparée par le « service W » de la Propaganda-Abteilung, sous les ordres du capitaine Wintermayer, sélectionne des livres français et allemands, en leur assurant une large diffusion, pour peu qu'ils soutiennent directement ou indirectement l'avènement du national-socialisme¹⁴⁸¹. Ces ouvrages sont promus au moyen de différents médias par l'administration allemande : exemplaires gratuits, articles et recensions dans la presse française, exposition de livres et affiches publicitaires¹⁴⁸². Cette collaboration intellectuelle devait être un prélude à la collaboration politique comme l'a montré Rita Thalmann¹⁴⁸³, mais le conflit allant, les possibilités éditoriales s'amoinèrent et l'hostilité face à ces ouvrages collaborationnistes allèrent grandissantes, comme en témoigne ce conseil pratique adressé aux libraires :

Les six commandements du Libraire :

- I – Quand des livres tu recevras, avec soin les reconnaîtras
- II – Ceux des traîtres tu garderas en lieu où nul ne les verra
- III – Pareillement tu traiteras ce qui vient des Propagandas.
- IV – Et chez toi tu n'exposeras rien qui soit d'esprit Trafapa¹⁴⁸⁴
- V – Et tant que tu résisteras l'Honneur au moins te restera...
- VI – L'Esprit français honoreras et lui seul toujours serviras¹⁴⁸⁵

Parmi les 182 titres référencés, publiés par une cinquantaine d'éditeurs, répartis en six catégories par Eduard Wintermayer, aux titres éloquentes – de la « Littérature antijuive » à « Contre la franc-maçonnerie » –, certains sont de nature historique ou s'y assimilent. Le principal représentant des « historiens » collaborationnistes¹⁴⁸⁶, présents sur la liste, est Jacques Benoist-

¹⁴⁸¹ La liste est reproduite dans l'ouvrage de Gérard Loiseaux, *La littérature de la défaite et de la collaboration*, Paris, Fayard, 1995, p. 551-556.

¹⁴⁸² Gérard Loiseaux, *La littérature de la défaite et de la collaboration : juin 1940-décembre 1941*, Paris, Fayard, 1995, p. 105.

¹⁴⁸³ Rita Thalmann, *La mise au pas. Idéologie et stratégie sécuritaire dans la France occupée*, Paris, Fayard, 1991.

¹⁴⁸⁴ Contraction de la devise officielle du gouvernement de l'État français, « Travail, Famille, Patrie ».

¹⁴⁸⁵ Lucien Scheler, « Les six commandements du libraire », *Bibliographie de la France, journal général de la Librairie Française clandestine*, 1, 2, avril 1944, p. 1.

¹⁴⁸⁶ L'emploi du terme « collaborationniste » à propos de Jacques Benoist-Méchin paraît plus justifié que celle de « collaborateur », si l'on reprend la distinction opérée par Stanley Hoffman. Ce dernier distingue conceptuellement les deux, en dissociant la collaboration pour raison d'État, et le collaborationnisme, défini comme la « volonté avouée de coopérer avec le régime allemand et de l'imiter ». Stanley Hoffmann, « Vichy et la collaboration », *Preuves*, 219-220, juillet-septembre 1969, p. 60-74.

Méchin¹⁴⁸⁷ qui voit son *Histoire de l'armée allemande* recommandée¹⁴⁸⁸ dans la catégorie *Neues Deutschland*, soit la « Nouvelle Allemagne ». La personnalité de l'auteur, défenseur de la culture allemande, louvoyant entre fascisme et nazisme dans la période de l'entre-deux-guerres, ne dépareille pas sur la liste. En se faisant le héraut du rapprochement franco-allemand, notamment au sein du gouvernement de l'amiral Darlan, il lie son travail d'historien¹⁴⁸⁹ à sa trajectoire politique. L'édition originale de l'ouvrage recommandé date de 1936 pour le premier tome et de 1938 pour le second. Mais la contingence exige un traitement nouveau pour cette publication, particulièrement empathique quant à la puissance nazie. L'ouvrage est réédité en 1941 avec la mention d'une « édition définitive », laissant à penser que le verdict de l'histoire serait celui des armes. Dans sa préface, l'auteur détaille ses intentions comme ses ambitions : non seulement entamer une histoire militaire, mais aussi dresser « celle de la révolution nationale-socialiste » et faire « l'ébauche d'une biographie d'Hitler ». Il est difficile d'estimer si le succès de l'ouvrage¹⁴⁹⁰ est dû à sa réédition ou au contexte d'alors, mais il est certain que la campagne de presse dans la presse collaborationniste montre l'influence de la propagande allemande. La réédition de *l'Histoire de l'armée allemande* s'inscrit dans le même contexte, et profite de la publication très commentée et vendue d'un autre ouvrage de Jacques Benoist-Méchin, cette fois davantage littéraire et plus personnel, *La moisson de Quarante, Journal d'un prisonnier de guerre*, auprès du même éditeur Albin Michel¹⁴⁹¹. Au sein de cette liste, c'est autant l'ouvrage historique qui est valorisé que le collaborateur zélé, secrétaire d'État à la vice-présidence du Conseil chargé des rapports franco-allemands. La presse collaborationniste en fait un héritier indirect de Jacques Bainville, entre journalisme et expertise historique. Au demeurant, Albin Michel tente de valoriser le travail de Jacques Benoist-Méchin, notamment par une collection semi-historique, nommée opportunément « Espace vital », où paraît *L'Ukraine, des origines à Staline*¹⁴⁹², en 1941.

¹⁴⁸⁷ Jacques Benoist-Méchin (1901-1983), descendant de la noblesse d'Empire, commence une carrière de journaliste, polyglotte. Convaincu de la nécessité d'un rapprochement franco-allemand, il rejoint le PPF de Jacques Doriot, avant de rallier le comité France-Allemagne, et de devenir proche d'Otto Abetz. La défaite advenue, il intègre la Mission Scapini, avant de devenir secrétaire d'état aux relations franco-allemandes des gouvernements Darlan et Laval. Collaborateur avéré, fondateur de la Légion tricolore, il est condamné à mort en 1947, puis gracié et libéré en 1954. Voir Olivier Dumoulin, « Benoist-Méchin, Jacques », *Dictionnaire biographique des historiens français et francophones, de Grégoire de Tours à Georges Duby*, Paris, La boutique de l'histoire, 2004, p. 21-22.

¹⁴⁸⁸ Pierre Assouline, Jean-Pierre Azéma, Pierre Barral *et al.*, *Les collabos*, Paris, Fayard (Pluriel. L'Histoire), 2011.

¹⁴⁸⁹ Le qualificatif d'historien est donné par Robert Brasillach, qui salue sa « minutie historique » et le « don de la vie », dans un article collaborationniste « Nos prisonniers, M. Benoist-Méchin, premier historien de nos captifs », *Je suis partout, le grand hebdomadaire de la vie mondiale, le grand hebdomadaire de la vie mondiale*, 510, 2 mai 1941, p. 6.

¹⁴⁹⁰ François Mitterrand, officiant comme documentaliste à l'organisation vichyste de la Légion des combattants, en fait, après lecture, un « chef d'œuvre ». Voir Robert Schneider, *Les Mitterrand*, Paris, Perrin (Tempus), 2013, p. 214.

¹⁴⁹¹ Le journal de captivité de Jacques Benoist-Méchin s'écoule à plus de 24 000 exemplaires.

¹⁴⁹² La parution de l'ouvrage doit beaucoup au contexte : la couverture fait apparaître un blason ukrainien, qui n'est pas celui caractéristique du pays, arborant la trident de Vladimir le Grand, mais celui de l'Organisation des nationalistes ukrainiens, proche du pouvoir nazi.

Si l'on fait abstraction du seul cas de Jacques Benoist-Méchin, les ouvrages historiques sont répartis parmi plusieurs rubriques. Ainsi dans la partie « La France jusqu'à son effondrement », la rubrique « Critique de l'ancienne France » accueille un historien chartiste, spécialisé dans la musicologie, Norbert Dufourcq¹⁴⁹³, pour un ouvrage éminemment politique intitulé *La fin de la III^{ème} République et la guerre. 4 juin 1936 - 11 juillet 1940*, publié chez Larousse en 1941. Le livre est à replacer dans un contexte où fleurissent les publications doloristes, réactionnaires et antirépublicaines, à partir de la fin de l'année 1940. L'apparente sobriété du titre est trompeuse : l'auteur fait débiter son étude au 4 juin 1936, soit au moment même où Albert Lebrun charge Léon Blum de réunir son nouveau ministère, soit le début officiel de la période dite du Front populaire. De façon téléologique, l'auteur associe les débuts du Front Populaire à la fin institutionnelle de la III^e République. D'un point de vue épistémologique, le problème de l'expertise historique sur un événement si proche du point de vue du temps, et si lointain du point de vue des sources, paraît irrémédiable. En introduction à son ouvrage, rédigé entre octobre et novembre 1940, Norbert Dufourcq revendique de contourner le double problème de la matérialité des sources et de la prise de recul de l'historien :

« Le recul n'est pas assez grand pour embrasser d'un coup d'œil les années qui ont précédé l'écroulement. Les responsables n'ont pas parlé. Les textes, les mémoires, les correspondances n'ont pas vu le jour, pour permettre de porter un jugement objectif sur une crise dont le dénouement nous échappe encore. Ici, nous nous sommes contentés de rappeler, dans leur simple enchaînement, les événements qui ont marqué les étapes saillantes de la XVI^{ème} législature, et de remettre en la mémoire de chacun ces mille faits, petits et grands, dont le concert explique assez la soudaineté de notre débâcle »¹⁴⁹⁴.

S'il prouve – avec une assez grande facilité – qu'il est impossible de tenir un jugement objectif, il ne se contente pas, contrairement à ce qu'il avance, d'énumérer les événements. Il identifie ceux qui ont causé la défaite, jamais de manière explicite mais en utilisant des artifices rhétoriques qui n'appartiennent en rien au genre historique. Ainsi, en déséquilibrant les arguments, l'auteur tient à démontrer l'aspect néfaste du Front populaire : « Tandis que l'or des caves de la banque de France sort dans des proportions inquiétantes (près de 4 milliards en quinze jours), Charles Maurras est condamné à huit mois de prison pour menaces conditionnelles contre Blum et certains parlementaires »¹⁴⁹⁵. Il suffit de quelques pages pour saisir l'état d'esprit de l'auteur et son inscription sur la liste de la littérature à promouvoir. Outre une détestation de ce qu'il nomme « la masse » et

¹⁴⁹³ Norbert Dufourcq (1904-1990) est licencié ès lettres et archiviste paléographe, secrétaire de la rédaction du Larousse Mensuel illustré. Spécialiste de musicologie française, il est nommé professeur d'histoire de la musique au Conservatoire national supérieur de musique de Paris en 1941. Voir Catherine Massip, « Norbert Dufourcq (1904-1990) », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1995, 153, p. 589-593.

¹⁴⁹⁴ Norbert Dufourcq, *La fin de la III^e République et la guerre, 4 juin 1936 – 11 juillet 1940*, Paris, Larousse, 1941, p. 6.

¹⁴⁹⁵ *Ibid.*, p. 7.

la sympathie manifeste qu'il a pour « les éléments patriotes de la nation »¹⁴⁹⁶, il défend la sage avant-guerre de Pierre Laval et Philippe Pétain, tout en analysant avec bienveillance l'essor des partis « nationaux et sociaux » comme le Parti Populaire Français de Jacques Doriot. Il n'a d'égards pour la République que lorsqu'elle est menée d'une main ferme, en applaudissant par exemple à l'endroit de la dure répression des grèves de 1938¹⁴⁹⁷. Pour l'historien de la musique devenu commentateur politique, la politique antinationale du Front Populaire entraîne la « décomposition » de la France et empêche les bonnes volontés de se manifester. Plus grave encore, les désordres intérieurs pénalisent, par contrecoup, la diplomatie française. Pour lui, la déroute de 1940 vient en premier lieu des errements de la politique internationale : « [La France] n'ose entrer dans les voies d'une politique réaliste. Loin d'examiner la proposition que lui soumet le Führer (traité de non-agression d'une durée de vingt-cinq ans), elle s'en tient au pacte franco-soviétique récemment signé, et poussée par Albion, elle en appelle à la Société des Nations [...] »¹⁴⁹⁸. Au premier abord, il semble regretter le manque de fermeté de la France au moment de la réunification de l'*Anschluss*, mais c'est ensuite pour mieux critiquer le manque de tact des pays occidentaux au moment de l'attaque allemande contre la Pologne. En somme, en tentant d'écrire un ouvrage qui se veut historique ou, tout du moins, qui en cultive l'apparence, Norbert Dufourcq reprend les antiennes de la littérature de la défaite, si abondante alors¹⁴⁹⁹, et qui vise essentiellement à mettre des noms ou des responsabilités au compte de la défaite de 1940. Plus que biaisé par les sympathies politiques de l'auteur, le récit passe du réquisitoire au plaidoyer vichyste, en condamnant la défection de la Grande-Bretagne, les troubles sociaux menés par des étrangers¹⁵⁰⁰ puis en saluant, chez le Maréchal Pétain le don de sa personne. Il en vient à opposer une déclaration de guerre faite à l'Allemagne en 1939 sans l'avis des chambres à une Révolution nationale bâtie sur des « voies légales grâce à l'habileté de Pierre Laval et à la ferme résolution du Maréchal »¹⁵⁰¹. L'ouvrage de Norbert Dufourcq ne se place pas dans la même veine que celui de Jacques Benoist-Méchin : ce dernier revendique un travail historique sur l'armée allemande, que l'on peut contester, alors que Norbert Dufourcq signe un ouvrage politique, polémique, qui n'a d'historique que le parcours de l'auteur, lui-même historien de la musique et fils d'un historien des religions, Albert Dufourcq, chartiste et docteur ès lettres, ainsi que le titre, où les bornes chronologiques font office de périodisation.

¹⁴⁹⁶ *Ibid.*, p. 7-8

¹⁴⁹⁷ *Ibid.*, p. 33.

¹⁴⁹⁸ *Ibid.*, p. 6-7.

¹⁴⁹⁹ Jean-Marc Berlière, *1940 : l'empreinte de la défaite : Témoignages et archives*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2019.

¹⁵⁰⁰ Norbert Dufourcq, *La fin de la III^e République et la guerre, 4 juin 1936 – 11 juillet 1940*, Paris, Larousse, 1941, p. 19.

¹⁵⁰¹ *Ibid.*, p. 73.

La liste d'ouvrages recommandés comporte un nombre appréciable d'« historiens » ou apparentés « historiens », qui ne signent pas, pour autant, d'ouvrages strictement historiques. Pierre Bessand-Massenet¹⁵⁰², éditeur d'histoire, se signale sur la liste par son ouvrage politique *L'esprit de bourgeoisie*, sous-titré, *Rien ne renseigne comme les visages*¹⁵⁰³, portant à la fois sur la période révolutionnaire et la période contemporaine, dans la collection « L'Abeille » chez Plon¹⁵⁰⁴. L'auteur s'intéresse aux bourgeois et, de manière plus ciblée, aux conventionnels de la Révolution, en montrant le désir d'ascension sociale de cette nouvelle catégorie sociale. Il brosse un portrait acerbe de quelques individus, opportunistes et mus par leur intérêt personnel, en reliant bourgeoisie et jacobinisme. Le collaborateur de George Lenotre figure dans la liste au sein de la partie « Littérature active », plus précisément dans la rubrique « Contre le libéralisme et la démocratie ». C'est aussi le cas d'Henri Labroue¹⁵⁰⁵ et son *Voltaire antijuif* dans la catégorie « Littérature antijuive ». Là encore, sa présence sur la liste ne surprend pas : l'auteur est un chantre de la collaboration et un antisémite notoire¹⁵⁰⁶. Du camp des « ratés, minoritaires, exclus »¹⁵⁰⁷, il vient sur le devant de la scène collaborationniste, applaudi par une presse acquise à sa cause idéologique¹⁵⁰⁸. L'ancien député bordelais ne bénéficie pas pour autant de vastes opportunités éditoriales : si son *Voltaire antijuif* est publié, il le doit moins à son talent de plume qu'au caractère antisémite de sa maison d'édition, Les Documents contemporains, editrice de la fine fleur du Paris ultra-collaborationniste, de Jean-Hérolde Paquis à Louis Thomas. Dans son ouvrage se mêlent les attaques contre les juifs et les francs-maçons, avec un arrière-fond historique qui se résume principalement à la citation de correspondances ou d'écrits de Voltaire. En attribuant des passages antisémites à Voltaire, Henri

¹⁵⁰² Pierre Bessand-Massenet (1899-1985) entame des études de lettres, puis entreprend des recherches historiques sur la période révolutionnaire. De 1926 à 1939, il entre comme collaborateurs des éditions Grasset pour les livres d'histoire. Épigone de Georges Lenôtre, il le publie chez Grasset dans une collection nommée « La Petite Histoire ». Voir le chapitre 11 de Jean Bothorel, *Bernard Grasset, Vie et passion d'un éditeur*, Paris, Grasset, 2014.

¹⁵⁰³ L'ouvrage est préfacé par Paul Morand, écrivain à la forte proximité intellectuelle avec l'État français.

¹⁵⁰⁴ Le fonds Pierre Bessand-Massenet conservé aux Archives nationales, noté 641AP, pourtant riche de plusieurs cartons, ne donne pas d'informations sur l'ouvrage ou sur le contexte de son élaboration. Les archives concernent principalement des dossiers documentaires et la correspondance entretenue avec son mentor Georges Lenôtre.

¹⁵⁰⁵ Henri Labroue (1880-1964), natif de Bergerac, fils d'un père professeur d'histoire, suit un parcours classique d'études universitaires. Lauréat de l'agrégation d'histoire et de géographie, il est professeur d'histoire au lycée de Bordeaux, avant de devenir docteur en Sorbonne en mai 1916. En parallèle, il suit une carrière politique au sein du groupe républicain radical et radical-socialiste, entrecoupée de fonctions d'avocat à la cour d'appel de Paris. Voir Sylvie Guillaume et Bernard Lachaise, « Henri Labroue », *Dictionnaire des parlementaires d'Aquitaine sous la Troisième République*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2000, p. 272-275.

¹⁵⁰⁶ Son engagement réactionnaire obéit à des logiques en partie politiques, sinon politiciennes : ses échecs électoraux répétés face à des candidatures socialistes, ainsi que son exclusion en 1937 d'une loge maçonnique, le poussent à l'empathie pour les idées collaborationnistes. Il crée l'Institut d'études juives à Bordeaux en avril 1941 avec l'assentiment de l'occupant. Son engagement antisémite culmine avec l'obtention d'une chaire d'« Histoire du judaïsme contemporain », à l'instigation de Bernard Fay comprenant deux cours en Sorbonne : « La question juive en Europe » et « La tradition française antisémite ». Voir Claude Singer, « L'échec du cours antisémite d'Henri Labroue à la Sorbonne (1942-1944) », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, 39, 3, 1993, p. 3-9.

¹⁵⁰⁷ Pascal Ory, *Les collaborateurs, 1940-1945*, Paris, Seuil, 1977, p. 268.

¹⁵⁰⁸ Henri Landon, « Drumont à la Sorbonne », *Je suis partout*, 594, 18 décembre 1942, p. 1.

Labroue donne un corpus de ses propres convictions, en les insérant dans une tradition intellectuelle française.

Cette liste, et notamment la partie intitulée « Littérature active », permet d'établir un discours endogène à propos du vainqueur allemand, de sorte que ce sont bien les auteurs français qui célèbrent la domination étrangère. L'histoire prend sa part au sein de ses publications idéologiques, notamment au sujet de la franc-maçonnerie, qui fait l'objet d'une rubrique particulière nommée « Contre la franc-maçonnerie » (*Gegen Freimaurerei*). Trois ouvrages historiques viennent conforter l'idéologie antimaçonnique, regroupés dans le tableau ci-dessous :

Figure 7 : Tableau répertoriant les ouvrages historiques publiés mentionnés dans la liste Otto, contre la franc-maçonnerie.

Auteur	Titre de l'ouvrage	Éditeur	Année de publication
Louis Dollot	<i>La dernière crise sociale de l'Ancien Régime. La question des privilèges dans la deuxième moitié du XVII^e siècle</i>	Pédone	[1941] 1942
Bernard Fay	<i>La franc-maçonnerie au XVIII^e siècle et la révolution intellectuelle du XVIII^e siècle</i>	Éd. de Cluny	[1935] 1942
Léon de Poncins	<i>Histoire secrète de la Révolution espagnole. La Franc-maçonnerie d'après ses documents secrets</i>	Beauchesne	[1938] 1941

Source : Gérard Loiseaux, *La littérature de la défaite et de la collaboration : juin 1940-décembre 1941*, Paris, Fayard, 3^e éd., 1995 (1981), p. 551-556.

L'ensemble réunit trois ouvrages prétendument historiques, mais aux profils très variés. Léon de Poncins (1897-1975) est un essayiste et journaliste, défenseur de la tradition catholique, prompt à dénoncer les conspirations des juifs, des financiers ou des francs-maçons¹⁵⁰⁹. Obnubilé par les sociétés secrètes, il les oppose avec constance au christianisme, et son ouvrage ne déroge pas à la règle. Il attribue les responsabilités de la guerre d'Espagne à l'intervention soviétique et au rôle de la franc-maçonnerie. Le parcours de Bernard Fay est trop documenté¹⁵¹⁰ pour que sa mention sur la liste surprenne, auprès d'une maison d'édition contrôlée indirectement par l'occupant : il dresse en cinq chapitres le portrait fouillé mais très orienté d'une franc-maçonnerie, souhaitant saper les fondements chrétiens du monde moderne, au profit d'une idéologie individualiste où l'homme devient le seul référent. La révolution intellectuelle du XVIII^e siècle aurait pour origine ce culte de l'individu et des instincts naturels, par opposition au grand siècle, période plus propice à l'effort et

¹⁵⁰⁹ « Mort de l'écrivain antisémite Léon de Poncins », *Le Monde*, 29 décembre 1975 et Pierre-André Taguieff, « L'invention du "complot judéo-maçonnique". Avatars d'un mythe apocalyptique moderne », *Revue d'Histoire de la Shoah*, 198, 1, 2013, p. 23-97.

¹⁵¹⁰ Antoine Compagnon, *Le cas Bernard Fay, du Collège de France à l'indignité nationale*, Paris, Gallimard (La suite des temps), 2009 et Martine Poulain, *Livres pillés, lectures surveillées – les bibliothèques françaises sous l'Occupation*, Paris, Gallimard, 2008.

à la rigueur. La présence des deux derniers ouvrages sur la liste paraît assez logique : ils sont de nature réactionnaire, et clairement antimaçonniques. Assez curieusement, la dernière référence est un authentique travail d'historien, issu d'une thèse de droit de Louis Dollot¹⁵¹¹, autour de la question des privilèges sous l'Ancien Régime. Le jeune juriste y met en avant la notion traditionnelle de privilège, qui aurait permis juridiquement l'équilibre entre les différents ordres. Mais ce sont les transformations économiques du milieu du XVIII^e siècle, visibles entre 1750 et 1788, et les idéaux révolutionnaires qui précipitèrent la fin de l'ordre établi, et le courant égalitaire remplaça le privilège, bouleversant au passage une organisation sociale pluriséculaire.

Chaque rubrique de la propagande allemande trouve ainsi un écho dans une production à l'apparence historique : glorification de l'armée allemande, critique du modèle républicain, antimaçonnisme. Mais le caractère historique s'affirme un peu plus dans une partie bien précise de la liste, celle des « Ouvrages historiques généraux » (*Allgemein geschichtliches Schrifttum*), qui réunit, ou tout du moins le laisse à penser, les ouvrages historiques. Ce faisant, l'appellation semble trompeuse : une publication de Friedrich Grimm au sujet du corridor polonais côtoie *Notre avant-guerre* de Robert Brasillach, le reste étant constitué de biographies de personnages historiques, comme Luther ou Liszt. Un ouvrage incarne à lui seul la conception nébuleuse et imprécise de l'histoire : il s'agit de *La grande pensée de Bonaparte, de Saint-Jean d'Acre au 18 Brumaire*, rééditée en 1944, et complétée par un autre sous-titre, *L'Europe unie*, de Pierre Costantini¹⁵¹². Ligueur de l'entre-deux-guerres, directeur du journal collaborationniste *L'Appel*, et parmi les fondateurs de la Légion des Volontaires français contre le bolchévisme, l'auteur est fasciné par le premier consul. Fort de cet attrait, il commet un ouvrage fait « pour le double anniversaire de l'arrivée de Napoléon à Sainte-Hélène et de son exhumation le 15 octobre 1840, marquant la délivrance du joug des Anglais »¹⁵¹³. L'achevé d'imprimer dissipe les éventuels doutes sur les intentions de l'auteur. En parallèle d'une carrière politique mouvementée, le militaire de carrière publie cet ouvrage qui se veut être une étude politique et historique de Napoléon Bonaparte. Mais l'auteur s'affranchit rapidement de la rigueur de la méthode historique pour suivre avec fougue l'expédition d'Égypte puis l'épopée napoléonienne, en la concevant comme le rêve inachevé d'une Europe unie.

¹⁵¹¹ Louis Dollot (1915-1997) a suivi une carrière d'historien puis de diplomate. La présentation d'un de ses ouvrages les plus vendus, *Histoire diplomatique*, dans la collection « Que sais-je ? », le présente comme docteur en droit, licencié ès lettres et diplômé de l'École libre des Sciences politiques. Voir Louis Dollot, *Les relations culturelles internationales*, Paris, Presses universitaires de France (Que sais-je ?), 1968.

¹⁵¹² Voir « Les nouveaux petits chefs », dans Pascal Ory, *Les collaborateurs (1940-1945)*, Paris, Éd. du Seuil, 1980, p. 96 et suivantes.

¹⁵¹³ Indiqué dans l'achevé d'imprimer de Pierre Costantini, *La grande pensée de Bonaparte*, Paris, Baudinière, 1940.

Ces publications, encouragées, voire subventionnées, par l'occupant, ne semblent pas avoir connu de succès notables pour la période étudiée, à en juger par les rééditions assez rares des ouvrages, hormis le cas atypique de Jacques Benoist-Méchin. Quelles sont les raisons de cet échec ? Plusieurs raisons peuvent être avancées. Matériellement, le délai imparti pour que l'influence idéologique transparaissent dans l'ensemble de la production paraît trop limité, l'expérience tournant court à l'été 1944. La liste a été réalisée de façon empirique, en laissant de côté certains ouvrages germanophiles, et volontiers antisémites : c'est le cas de l'*Histoire de l'antisémitisme* de Jean Drault, paru en 1942 chez C.-L., ancienne maison Calmann-Lévy, aryanisée, qui n'est pas présent sur la liste, alors que les services allemands de propagande en font un des « livres de doctrine de la Collaboration »¹⁵¹⁴. Structurellement, en ce qui concerne l'histoire, la légitimité des auteurs est discutable et discutée dans la presse. Hormis l'exception que constitue Jacques Benoist-Méchin, ces ouvrages historiques promus ne sont pas de la main de signatures reconnues, et il convient de rappeler qu'il ne s'agit pas, le plus souvent, de productions d'historiens. Ce qui conduit logiquement à la dernière difficulté, théorique celle-là. L'indétermination des rubriques et des termes utilisés ne correspond pas aux grilles de lectures, codifiées, de la production littéraire française. De sorte que la dizaine d'ouvrages, à « caractère historique », se trouve disséminée et isolée dans des catégories thématiques créées par la propagande allemande, mais non vectorisées et regroupées en une seule catégorie historique, comme c'est le cas au sein de la *Bibliographie de la France*. La reprise *stricto sensu* des items propagandistes dessert la lecture thématique, usuelle, d'un catalogue. Paradoxalement, un des mérites de cette propagande éditée est de servir de point de repère pour les résistants, qui font de ces publications franco-allemandes un moyen d'action :

« Montrez au boche qu'il ne suffit pas d'acheter un traître pour anéantir la pensée française et répondez par un talion rigoureux dont les armes sont entre vos mains.
D'abord, boycott général de toute la littérature poussée sur le fumier de la défaite. Monsieur Philippon a édité une liste d'ouvrages « non désirables », il a même contresigné un pilori d'auteurs juifs. Répondez à cette infamie par la mise à l'index de tous les écrivains français collaborationnistes. [...] Libraires de France, vous pouvez freiner la vente des livres de ces auteurs sans aucun préjudice ; alors, en avant pour la Croisade de l'Esprit »¹⁵¹⁵.

Assurément, le caractère propagandiste des ouvrages est suffisamment marqué pour, non seulement, alerter les esprits résistants, mais aussi dissuader les critiques et professionnels de l'histoire, de faire des recensions de ces publications à la légitimité discutable. Les publications sont logiquement commentées dans la presse collaborationniste alors que la presse généraliste se contente d'entrefilets, ou de la simple indication de la parution. La volonté allemande de « diriger »

¹⁵¹⁴ Rapport « La propagande collaborationniste », Dossier 5, AJ/40/1006, AN.

¹⁵¹⁵ Lettre d'un certain « Étienne Dollet », non datée, 1939-1944, Dossier 2 « Correspondances », 636AP/3, Fonds Michel François, AN.

– au sens de donner une direction – les études historiques n'est donc pas évidente à la lecture de la liste d'ouvrages à promouvoir. Il faut davantage y voir une promotion momentanée d'auteurs bienveillants avec l'occupant, qui, au gré de leurs spéculations, se sont intéressés à un sujet historique, plutôt qu'une vraie volonté d'imposer un corpus théorique structuré. Au reste, l'intelligence historique peut prendre d'autres formes¹⁵¹⁶. Octave Aubry, historien de l'Empire, et plus largement du bonapartisme, se montre particulièrement reconnaissant à l'égard de l'occupant allemand d'avoir fait rapatrier l'Aiglon aux Invalides dans une brochure, intitulée *L'Aiglon, des Tuileries aux Invalides* ; dans le même temps, il fait partie du Comité d'honneur de l'exposition « Le bolchévisme contre l'Europe », aux côtés de collaborateurs patentés, comme Monseigneur Baudrillart, Abel Bonnard ou Alphonse de Chateaubriant¹⁵¹⁷. La rupture est très nette avec le début de la guerre, plus précisément pendant la drôle de guerre, où le même Octave Aubry rédigeait des articles contre l'Allemagne nazie dans le *Petit journal*¹⁵¹⁸.

L'État français, pour sa part, ne crée pas une « école historique » particulière, car la courte durée d'existence ne lui permet pas de proposer une matrice théorique suffisante, contrairement à l'Allemagne nazie¹⁵¹⁹. Pour autant, elle utilise l'histoire comme un vecteur de sa grammaire nationaliste¹⁵²⁰, parmi d'autres sciences humaines¹⁵²¹. Les idéologues du régime, en ordre dispersé, se situent dans un rapport à d'autres régimes politiques passés. Deux régimes repoussoirs sont identifiés, en l'occurrence la III^e République et la période révolutionnaire. Dans cette culture historique conflictuelle, le nouveau régime se fonde sur l'opposition au régime précédent ainsi qu'à la grande rupture révolutionnaire, destructrice du corps social. Jacques Godechot l'indique expressément dans une confession tardive, à l'adresse de François Furet :

« François Furet est trop jeune, sans doute, pour se souvenir que le régime de Vichy a voulu se venger non seulement du Front populaire, mais aussi de la Révolution. Les droits de l'homme de 1789 ont été anéantis, la liberté et l'égalité jetées aux oubliettes, la franc-maçonnerie jugée aussi responsable de la Révolution française que des lois de la III^e République, interdite. Les historiens de la Révolution ont été persécutés. Je ne parlerai pas de ceux qui ont été chassés de

¹⁵¹⁶ Jacques Godechot indique qu'un professeur d'histoire a servi militairement l'Allemagne nazie : « Un professeur de lycée, qui avait brillamment soutenu sa thèse devant Georges Lefebvre lui-même, n'avait-il pas accroché le portrait d'Hitler dans le vestibule de son appartement ? Et ce n'était pas là vaine démonstration de parade, en 1940 il désertera de l'armée française, où il était officier de réserve, pour mourir en Russie, sous l'uniforme *feldgrau* ». Jacques Godechot, *Un jury pour la Révolution*, Paris, Robert Laffont, 1974, p. 316.

¹⁵¹⁷ « M. Octave Aubry : un monsieur très comme il faut », *L'Humanité*, 28 mars 1946, p. 1.

¹⁵¹⁸ Alain et Christian Melchior-Bonnet, *Lettres du temps de guerre, 1940-1942*, Paris, Imago, 1999, p. 35.

¹⁵¹⁹ Peter Schöttler (dir.), *Geschichtsschreibung als Legitimationswissenschaft*, [L'écriture de l'histoire comme savoir de légitimation], 1918-1945, Francfort, Suhrkamp, 1998.

¹⁵²⁰ Elle est notamment perceptible dans les directives données à l'enseignement, notamment la circulaire de Georges Ripert, du 9 octobre 1941. Voir Jean-Michel Barreau, « Vichy, idéologue de l'école », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 38, 4, 1991, p. 590-616.

¹⁵²¹ Georges-Henri Rivière use de l'argumentaire maréchaliste pour poursuivre l'élaboration de « son » Musée National des Arts et Traditions Populaires. Voir Jacqueline Christophe, Denis Boëlle et Régis Mayran, *Du folklore à l'ethnologie*, Paris, Édition de la Maison des sciences de l'homme, 2009, p. 321.

l'Université pour des raisons raciales ou politiques, mais seulement de ceux qui ont été révoqués ou tracassés uniquement parce qu'ils étudiaient la Révolution française »¹⁵²².

Le régime de Vichy, « régime-mémoire »¹⁵²³, repose sur l'idée d'une continuité nationale, interrompue par 1789, et logiquement, le gouvernement veut bâtir sa légitimité sur des fondements historiques en proposant une interprétation historique¹⁵²⁴. De fait, l'État français se lie à certains historiens, comme Pierre Champion, qui entre coup sur coup à l'Académie des sciences morales et politiques à la mort de Georges Pagès, et au Conseil national de Vichy, mais fait preuve, plus largement, d'un volontarisme historique. Le projet, avorté, de « Conférences » d'Abel Bonnard, ministre de l'Éducation nationale, rentre dans ce cadre. A partir de la fin juillet 1942, il s'agissait d'organiser environ 60 conférences annuelles, par des historiens, dans « les 30 villes les plus importantes », notamment autour de thèmes autour de « l'Histoire », de l'« Histoire des civilisations ». Un projet mentionne « Comment la France a été, depuis, 150 ans, envahie et possédée », un autre « Mythe de la rivalité éternelle et naturelle entre la France et l'Allemagne »¹⁵²⁵. Parmi les grands principes de rénovation du pays, au cœur de la révolution nationale, la restauration des anciennes provinces est fréquemment invoquée par le pouvoir, notamment le Conseil national, et relayée par la presse. Au motif de mettre fin au centralisme jacobin, il s'agit de restaurer les petits pays, autant de petites patries, gages de stabilité locale. Ce faisant, une histoire plus « régionale »¹⁵²⁶ peut contribuer à légitimer cette interprétation du territoire. Si la production historique ne se ressent pas directement de cette injonction, la création d'au moins deux chaires d'histoire régionale vient montrer les nouvelles volontés politiques à l'égard de l'histoire. La chaire d'Histoire de Nice et de sa région, au Centre Universitaire méditerranéen, créée le 7 décembre 1942, et surtout, la chaire d'histoire de la Bretagne à Rennes, destinée à Barthélémy-Amédée Pocquet du Haut-Jussé, archiviste-paléographe de formation. Cette chaire est créée par décret¹⁵²⁷, sans concertation avec l'Assemblée des professeurs de lettres. La leçon d'ouverture de l'historien breton, à la formation chartiste, a du mal à se départir d'une certaine ambiguïté :

« La loi du 13 août 1941 qui a créé, à la Faculté des Lettres de l'Université de Rennes, une chaire d'histoire de la Bretagne, a répondu à un vœu depuis longtemps formulé. Quel sentiment pouvait être plus légitime dans les cœurs bretons que le désir de voir enseigner, dans la province même où elle a été vécue, l'histoire si riche, si vivante, si originale de notre pays ! [...] Est-il nécessaire d'indiquer dans quel esprit se traitera ici l'histoire ? [...] Se conformer à la vérité historique,

¹⁵²² Jacques Godechot, « François Furet, Penser la Révolution française », *Annales historiques de la Révolution française*, 235, 1, 1979, p. 135-141.

¹⁵²³ Philippe Burrin, « Vichy », Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, vol. 3, Paris, Gallimard, 1992, p. 321-345.

¹⁵²⁴ Nicolas Ginsburger, « Historiens et géographes au scalpel de Vichy », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 31, 2017, p. 163-185.

¹⁵²⁵ « Conférences », projet d'Abel Bonnard, Vichy, le 31 juillet 1942, H109 Cabinet du ministre de l'EN, AN.

¹⁵²⁶ Pierre Barral, « Idéal et pratique du régionalisme dans le régime de Vichy », *Revue française de science politique*, 24, 5, 1974, p. 911-939.

¹⁵²⁷ *Journal officiel de la République française*, vol. 3, 1944, p. 1259.

s'abstenir de toute polémique, se montrer respectueux de la grande et de la petite patrie. Ce programme est le nôtre »¹⁵²⁸.

Le même Barthélémy-Amédée Pocquet du Haut-Jussé se fait plus explicite dans sa courte *Histoire de Bretagne* : « Le Maréchal, parlant au nom de la France, fait appel aux provinces dont les régions actuelles ne sont qu'une imparfaite ébauche [...]. La promesse du Maréchal de faire revivre la Bretagne dans son intégrité territoriale sera tenue à son heure »¹⁵²⁹. Une dernière création de chaire, par décret, d'« Histoire du judaïsme », grâce à la volonté de Louis Darquier de Pellepoix, Pierre Cathala et Abel Bonnard, le 6 novembre 1942, montre l'antisémitisme historique. Henri Labroue, collaborateur notoire, en est le titulaire et professe un cours d'antisémitisme¹⁵³⁰, des Capétiens à Céline, mêlé de considérations raciales. Le premier cours se distingue par des violences estudiantines, où Henri Labroue est molesté¹⁵³¹. L'incongruité de la situation interpelle, de l'hostilité du public étudiant à celle des professeurs de l'université, comme Pierre Renouvin ou Gaston Bachelard, mais montre l'échec de la tentative de conquête de l'appareil universitaire par la réaction¹⁵³².

L'interprétation « vichyste » de l'histoire n'est pas théorisée en tant que telle au sein de la production historique éditée, mais la nouvelle donne politique permet, *a minima*, un certain activisme en matière d'histoire¹⁵³³, ainsi qu'en toile de fond, l'affermissement de la contestation des formes d'autorité habituelles. Il n'est pas innocent qu'un historien comme Paul Ourliac, spécialiste de l'histoire du droit, de conviction maréchaliste, affirme en 1943 que l'« histoire nationale a été depuis trop longtemps sabotée »¹⁵³⁴, et, pour réagir à ces interprétations mensongères, il omet volontairement dans son travail d'étudier la Révolution française et ses conséquences sur le droit français. Certains historiens se laissent séduire par la réaction politique, comme René Rigodon¹⁵³⁵,

¹⁵²⁸ Barthélémy-Amédée Pocquet du Haut-Jussé, « Leçon d'ouverture de la chaire d'histoire de la Bretagne à la Faculté des Lettres de l'Université de Rennes », *Annales de Bretagne*, 49, 1, 1942, p. 133-144.

¹⁵²⁹ Barthélémy-Amédée Pocquet du Haut-Jussé, *La Bretagne à travers l'histoire*, Rennes, Imprimerie commerciale de l'Ouest-Éclair, 1943, p. 7.

¹⁵³⁰ Claude Singer, « L'échec du cours antisémite d'Henri Labroue à la Sorbonne (1942-1944) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 39, 3, 1993, p. 3-9.

¹⁵³¹ Voir le témoignage de Blanche Maurel auprès de la Haute-cour de justice lors du procès d'Henri Labroue, AN WIII-177 A62, AN.

¹⁵³² Condamné en 1948 pour collaboration notoire à 20 ans de réclusion, la défense d'Henri Labroue se résume à un refus de réponse et à une absence de plaidoirie. L'accusé ne se reconnaissait pas « à une juridiction d'exception [...] composée d'adversaires politiques » selon le *Dictionnaire des parlementaires français de 1940 à 1958*. Gracié après huit ans de réclusion, par décret présidentiel, il meurt à Nice en 1964.

¹⁵³³ Pim den Boer montre un autre cas, à propos de la période gallo-romaine, particulièrement valorisée sous le Second Empire, à des fins de légitimation césariste. Pim den Boer, *Une histoire des historiens français*, trad. du néerlandais de Julien Louvrier, Paris, Vendémiaire, 2015.

¹⁵³⁴ Paul Ourliac, *Cours professé par M. Ourliac en 1^{ère} année de la faculté de droit de Toulouse*, Toulouse, s.n., 1943, p. 3.

¹⁵³⁵ René Rigodon (1891-1971), agrégé de l'Université, est l'élève de Louis Bréhier, professeur honoraire à la Faculté des lettres de Clermont, membre de l'Institut.

célébrant en conclusion de son volume *Histoire de l'Auvergne*, le « relèvement national »¹⁵³⁶, comme Joseph Aynard¹⁵³⁷, à propos de la bourgeoisie française :

« Nous voyons dans nos malheurs actuels le résultat évident des erreurs commises depuis près d'un siècle. Chez nous, on est toujours en retard. Notre république radicale-socialiste, c'est-à-dire bourgeoise et socialiste, commençait seulement à se préoccuper des fléaux sociaux [...]. C'est donc dans l'absence d'idéal, dans le manque d'esprit de sacrifice qu'il faut chercher la raison de tous nos malheurs. [...] Il faut donc espérer, et on n'a pas le droit de ne pas espérer, puisque le relèvement moral ne dépend que de nous, mais la voie doit être indiquée par des chefs qui haïssent "les mensonges qui nous ont fait tant de mal" »¹⁵³⁸.

Ce cas précis montre ce que l'histoire, en l'occurrence un homme de lettres, doit à la contingence politique. L'interprétation du passé est à la fois historique et politique : les erreurs socialistes et bourgeoises ont condamné la France, alors que la citation du Maréchal Pétain à la dernière ligne, en référence au fameux discours du 25 juin 1940, traduit l'adhésion de l'historien de la bourgeoisie aux idéaux réactionnaires.

3.2. Propagande allemande et pragmatisme éditorial : le cas des traductions historiques

L'action de propagande allemande repose à la fois sur des auteurs français conciliants mais aussi sur l'« exportation » d'historiens allemands sur le territoire français, au moyen de traductions. La liste Matthias, publiée par l'Institut allemand, dépendant du ministère des Affaires étrangères, et élaborée par Karl Epting¹⁵³⁹, rattaché à l'ambassade du Reich, suggère la traduction et la publication en français d'environ 500 titres, l'histoire et la géographie comptant pour 42 ouvrages, soit moins de 10% du total. Si le bilan comptable paraît mince, les tirages sont conséquents : un peu plus de la moitié du tonnage de papier alloué par les occupants aux éditeurs était destinée à ces traductions allemandes, qui sont assimilables à des œuvres de propagande. Face aux intentions allemandes de départ, l'historienne Barbara Lambauer semble indiquer que la liste Matthias n'a rencontré qu'un demi-succès avec seulement 300 ouvrages traduits¹⁵⁴⁰, rejointe par Roland Krebs pour qui, « il est douteux que la politique de traduction ait exercé une influence véritable sur

¹⁵³⁶ René Rigodon, *Histoire de l'Auvergne*, Paris, Presses Universitaires de France (Que sais-je), 1944, p. 127.

¹⁵³⁷ Joseph Aynard (1875-1946) obtient le prix Narcisse Michaut en 1935 pour *La bourgeoisie française*. Il est le fils de Mathieu Aynard, membre de l'Institut de France, député du Rhône.

¹⁵³⁸ Joseph Aynard, *Petite histoire de la bourgeoisie française*, Paris, Presses universitaires de France (Bibliothèque du peuple), 1941, p. 64.

¹⁵³⁹ Karl Epting, proche d'Otto Abetz, est directeur de l'Institut allemand, un des organismes de propagande culturelle nazi. Assisté notamment de Karl-Heinz Bremer, historien, ayant enseigné l'allemand à l'École normale supérieure à Paris avant la guerre. Voir Wolfgang Geiger, « Chapitre IX. L'ambassade, l'Institut allemand et la propagande culturelle », *L'image de la France dans l'Allemagne nazie : 1933-1945*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1999, p. 237-281.

¹⁵⁴⁰ Barbara Lambauer, « Otto Abetz, inspirateur et catalyseur de la collaboration culturelle », *Les intellectuels et l'Occupation, 1940-1944. Collaborer, partir, résister*, Paris, Autrement, 2004, p. 64-89.

l'opinion publique française»¹⁵⁴¹. Pour en juger toutefois, l'analyse est peu aisée. En effet, la disparition de cette liste¹⁵⁴² oblige à d'autres recherches plus ciblées. Les archives allemandes comportent des rapports d'activité citant les références traduites et des correspondances, mais sans renseignements précis sur le tonnage ou les ventes¹⁵⁴³. Il faut investir parallèlement les catalogues d'éditeurs pour retrouver la trace de ces traductions allemandes. Une piste possible concerne les éditeurs arianisés, qui sont placés sous coupe réglée par l'occupant. Les éditions Ferenczi, rachetées par le capitaine Eduard Wintermayer de la *Propaganda Abteilung*, devenues les éditions du Livre moderne, dirigées par un collaborateur notoire, Jean de la Hire¹⁵⁴⁴, ne comportent pas originellement d'ouvrages historiques, mais s'ouvrent à une politique de collections, avec notamment une « Collection d'histoire et de critique ». Cette dernière voit la sortie de deux ouvrages, l'un sur Barrès, l'autre sur Louis XIV, rédigée par Jacques Roujon. Les éditions Calmann-Lévy sont, quant à elles, arianisées et rattachées au Commissariat général aux questions juives et prennent le nom d'éditions Balzac¹⁵⁴⁵. Les éditions Balzac publient *Les grandes époques de l'histoire allemande* de Johannes Haller¹⁵⁴⁶, traduit par Jean Gaudefroy-Demombynes¹⁵⁴⁷, traducteur au préalable de *Mein Kampf*. Le contrat d'édition, au nom de Calmann-Lévy, et de son administrateur provisoire, Jean Flory¹⁵⁴⁸, prévoit un tirage à 4000 exemplaires, en indiquant clairement que la parution interviendra rapidement, « sous un an ». L'article 8 du contrat est révélateur des enjeux liés à l'instrumentalisation de l'histoire :

¹⁵⁴¹ Roland Krebs, « Le programme de traductions de l'Institut allemand de Paris (1940-1944). Un aspect peu connu de la politique culturelle national-socialiste en France », *Études germaniques*, 3, 275, 2014, p. 441-461.

¹⁵⁴² Il existe un dossier de quelques pages intitulé « État des ouvrages allemands » dans les archives de la Propaganda-Abteilung, mais de toute évidence, il s'agit de pièces lacunaires.

¹⁵⁴³ Voir en particulier la cote AJ/40/1001, qui inclut quelques correspondances entre éditeurs et Propaganda-Abteilung à propos de traductions allemandes.

¹⁵⁴⁴ Marie Puren. « Littérature et opportunisme sous l'Occupation. L'exemple de l'écrivain et éditeur français Jean de La Hire (1878-1956) », *Mémoires du livre*, 3, 1, automne 2011, <https://doi.org/10.7202/1007577ar> (consulté le 25 novembre 2019).

¹⁵⁴⁵ L'internement de Gaston Calmann en 1940 fragilise l'entreprise alors que la nomination de l'ultra-collaborateur Louis Thomas comme directeur littéraire symbolise le basculement idéologique de celle-ci.

¹⁵⁴⁶ Johannes Haller (1865-1947) était un historien médiéviste à Tübingen, de tendance conservatrice. Marqué par Bismarck et fervent défenseur du « coup de poignard dans le dos », il soutient le régime nazi, au moins dans sa forme. Benjamin Hasselhorn rapporte que l'ouvrage originel a été écoulé à plus de 237 000 exemplaires lors de sa sortie en Allemagne en 1923. Voir Benjamin Hasselhorn, *Johannes Haller. Eine politische Gelehrtenbiographie. Mit einer Edition des unveröffentlichten Teils der Lebenserinnerungen Johannes Hallers*, Göttingen, 2015, p. 166.

¹⁵⁴⁷ Jean Gaudefroy-Demombynes (1898-1984) est fils d'un professeur d'arabe de l'École des langues orientales, et traducteur d'allemand. Membre des Croix-de-Feu, il souhaite alerter l'opinion face à la dangerosité d'Hitler. Les renseignements le concernant pendant la période de l'occupation manquent. Voir Raymond Millet, « "Mein Kampf et les Français", *Le Temps*, 27 février 1934, p. 2.

¹⁵⁴⁸ Jean Flory (1903-1961), responsable des Éditions Bossard dans les années trente, accepte en 1940 de devenir administrateur provisoire, aux côtés d'Henry Jamet, des Éditions Calmann-Lévy. Voir Pascal Fouché, *L'édition française sous l'Occupation, 1940-1944*, Paris, Bibliothèque de littérature française contemporaine de l'Université Paris 7, 1987, p. 252 ; ainsi que sa fiche biographique par Jean Prugnot dans le *Maitron*, <https://maitron.fr/spip.php?article113500> (consulté le 25 novembre 2019).

« L'éditeur s'engage à apporter le plus grand soin à la traduction des ouvrages du propriétaire et à les présenter d'une façon appropriée au goût du public français. Des changements et des coupures dans le texte authentique ne peuvent être faits qu'en accord entre le propriétaire et l'éditeur. »¹⁵⁴⁹

Il s'agit donc d'une traduction à l'adresse spécifique du public français, quitte à ce que le texte originel soit modifié. Le contrat stipule que deux publications sont prévues : celle sur *Les époques de l'histoire allemande* ainsi que *Dix siècles de rapports franco-allemands*. Si le premier opuscule voit le jour, le deuxième essai historique ne paraît pas, probablement à cause de l'avancée du conflit. Cet ouvrage aurait dû être la reprise de *Mille années de relations franco-allemandes*¹⁵⁵⁰, sorti treize années plus tôt en Allemagne. Il y exprimait l'idée pluriséculaire d'une entente de part et d'autre du Rhin, qui n'a pu se matérialiser. L'échec de la relation aurait amené l'Europe à la désunion. D'autres éditeurs, comme Grasset, publient des ouvrages dont le caractère nazi est avéré, voire revendiqué. C'est ainsi que paraît *Napoléon, la carrière fulgurante d'un génie* de Philipp Bouhler, paru chez Grasset en 1942. L'auteur, chef de la chancellerie du parti nazi, a écrit l'édition originale en allemand en 1938. L'ouvrage est retiré de la circulation en 1942, après les premières déroutes allemandes sur le front russe, par peur du parallèle entre 1812 et 1941. Une seconde édition est mise en vente en 1943 après la bataille de Stalingrad¹⁵⁵¹. Dans cet ouvrage, Philipp Bouhler souhaite réviser la figure de Napoléon, en approuvant l'ensemble de son action. L'empereur serait le précurseur d'une Europe unie, mais la tâche est ardue voire impossible car sans réelle unité politique nationale constituée derrière le projet impérial. À parcourir l'ouvrage, l'unité européenne était à mener derrière le drapeau de l'Allemagne et non avec la France. L'ouvrage du chef de la chancellerie du Reich paraît en format de poche, avec portrait et couverture illustrée, en étant traduit par Jean Carrère¹⁵⁵², lui-même traducteur de Karl Epting. La mainmise allemande sur le marché éditorial français conduit, ainsi qu'évoqué précédemment, à l'éviction d'historiens étrangers, au moyen de la liste Otto, et à la mise en place de dispositifs permettant de faire la publicité d'une histoire ouvertement nazie. Toutefois, il semble que la réception des ouvrages allemands traduits n'ait pas été couronnée de succès à en juger par l'étude critique menée par Olivier Dumoulin¹⁵⁵³.

En matière de traductions, il convient de distinguer le formel de l'informel ; les éditeurs peuvent, de leur propre chef, éditer des traductions allemandes. Les justifications de celles-ci ne

¹⁵⁴⁹ AJ/40/1007, Dossier 1, Contrat d'édition liant l'éditeur Calmann-Lévy, représenté par Jean Flory, et Johannes Haller, daté du 12 mai 1944.

¹⁵⁵⁰ Johannes Haller, *Tausend Jahre deutsch-Französischer Beziehungen*, Stuttgart/Berlin, Cotta, 1930.

¹⁵⁵¹ Selon Roger Dufraisse, « L'Allemagne nazie et Napoléon », *Cahier des Annales de Normandie*, 24, 1992, *Recueil d'études offert à Gabriel Désert*, p. 563-577.

¹⁵⁵² Jean-Claude Polet (dir.), « Carrère (Jean) », *Patrimoine littéraire européen : index général*, Bruxelles, De Boeck, 2000, p. 324.

¹⁵⁵³ Voir Olivier Dumoulin, *Le rôle social de l'historien : de la chaire au prétoire*, Paris, Albin Michel, 2014, p. 290-291.

sont pas toujours explicites, si ce n'est « préparer l'avenir », « maintenir un minimum d'activité » ou plus prosaïquement tout entreprendre pour « conserver le personnel en dépit des multiples démarches des autorités allemandes »¹⁵⁵⁴, comme l'indiquent Charles et Armand Flammarion. Leur maison d'édition offre un cas d'étude intéressant, puisqu'elle traduit et publie *Le testament politique de Richelieu* du professeur Frédéric Grimm¹⁵⁵⁵. L'ouvrage se veut être une analyse de la politique extérieure de la France du XVII^e siècle à 1939, où tout indique que Richelieu a défendu une ligne ouverte avec ses voisins rhénans. L'ouvrage prône donc la ligne opposée à celle de Jacques Bainville dans son *Histoire de deux peuples, continuée jusqu'à Hitler*, en luttant contre le morcellement de l'Allemagne, traditionnellement encouragé par la France. Dans cet ouvrage, l'auteur célèbre la continuité nationale allemande, en valorisant le rôle tenu par Otto von Bismarck et en faisant d'Adolf Hitler son continuateur. L'ouvrage faisait partie intégrante du catéchisme nazi à destination de la population allemande, et, à ce titre, est logiquement présent dans la *Schriftenreihe der NSDAP*¹⁵⁵⁶. La traduction française est assurée par René Martet, traducteur impliqué dans la collaboration¹⁵⁵⁷. Le contrat d'édition est conclu le 12 mars 1941¹⁵⁵⁸, et, élément notable, le texte traduit est précédé d'une introduction, présentant l'œuvre. C'est Anatole de Monzie qui est pressenti dans un premier temps pour rédiger le texte. Ce dernier accepte et envoie son manuscrit¹⁵⁵⁹. Si le choix de Flammarion est compréhensible, Anatole de Monzie représentant une autorité intellectuelle respectée, le consentement de ce dernier au projet, lui, surprend. Il est certain que l'auteur de *Ci-devant* connaissait le parcours et la personnalité du professeur Frédéric Grimm, ainsi que le ton de l'ouvrage, et voir son nom associé à un dignitaire nazi, qui plus est à propos d'un ouvrage d'histoire diplomatique, même pour un intellectuel ayant des accointances avec les autorités présentes, lui fait franchir le Rubicon. Mais il apparaît après-guerre, dans le cadre de l'enquête judiciaire menée par

¹⁵⁵⁴ Selon les mots de Charles et Armand Flammarion, Dossiers Épuration Flammarion. 62.6 et 62.8, Archives Flammarion n°12. Rapport d'expert du 23 février 1946, fait par M. Henri Vinet, de la Cour d'Appel de Paris et du Tribunal de première instance de la Seine.

¹⁵⁵⁵ Frédéric Grimm était professeur de droit international à l'Université de Münster. Nazi convaincu, il défendait juridiquement les frontières occidentales de l'Allemagne dans une vision pangermaniste. L'œuvre de propagande intellectuelle du Pr. Grimm se double d'une tournée de conférences, ainsi que d'émissions radiophoniques sur les ondes de Radio-Stuttgart. Voir Rita Thalmann, « Du cercle de Sohlberg au Comité France-Allemagne : une évolution ambiguë de la coopération franco-allemande », *Entre Locarno et Vichy. Les relations culturelles franco-allemandes dans les années 1930*, Paris, CNRS Éditions, 1993, p. 67-84.

¹⁵⁵⁶ Littéralement, la série de publications du parti nazi. Voir Gérard Loiseaux, *La littérature de la défaite et de la collaboration : juin 1940-décembre 1941*, Paris, Fayard, 1995, p. 37.

¹⁵⁵⁷ Sans informations biographiques précises, on retrouve toutefois sa trace dans les périodiques d'époque. Il est décrit comme professeur et prend notamment part au Congrès de l'Union des associations nationales des journalistes, à Vienne, aux côtés de Marcel Déat, Philippe Henriot ou Jean Luchaire. Voir « Petites nouvelles », *La Croix*, 25 juin 1943, p. 2.

¹⁵⁵⁸ Dossiers Épuration Flammarion. 62.6 et 62.8, Archives Flammarion n°12. Rapport d'expert du 23 février 1946, fait par M. Henri Vinet, de la Cour d'Appel de Paris et du Tribunal de première instance de la Seine.

¹⁵⁵⁹ Contrat d'édition du 12 mars 1941 établi entre la maison Flammarion et Anatole de Monzie.

la commission nationale interprofessionnelle d'épuration¹⁵⁶⁰, que l'introduction d'Anatole de Monzie s'avère être un chef d'œuvre de double jeu, mordant d'ironie à l'égard de la thèse du professeur Grimm, à tel point que ce dernier aurait exigé la suppression des épreuves de l'introduction, ce qui a pour immédiate conséquence de dédouaner Anatole de Monzie de toute accointance avec les milieux nazis. Quelle que soit la tonalité de l'introduction d'Anatole de Monzie, au demeurant introuvable, c'est en dernier lieu Fernand de Brinon¹⁵⁶¹ qui rédige la préface. Il a, pour lui, la constance de l'engagement. L'ouvrage est incriminé à la Libération au sein d'une liste de dix ouvrages « signalés comme tendancieux », en infraction de l'article 75 du Code Pénal, pour intelligence avec l'ennemi. La défense, quelque peu maladroite, de la maison d'édition Flammarion lors du procès s'oriente sur le fond de l'ouvrage, qui se contenterait d'encourager l'unité allemande et de plaider « naïvement » pour un rapprochement entre la France et l'Allemagne. L'avocat de Flammarion a tôt fait d'insister sur un « ouvrage de peu de poids et de faible importance » et « d'une discussion stérile », alors que la comptabilité de la maison sert à noyer l'ouvrage incriminé dans une foule de productions de qualité :

« Au cours des quatre années d'occupation, nous avons publié 151 ouvrages littéraires, 37 volumes d'utilité pratique, 16 ouvrages classiques, 18 volumes de la "Bibliothèque de Philosophie Scientifique" et 19 albums d'enfants. Bon nombre de ces publications sont plus qu'honorables, citons :

[...]

- Un ouvrage d'Octave Aubry sur Napoléon (Novembre 1941)
- Le tome I de la *Révolution française* du même auteur (Octobre 1942)
- *Rome et ses vieilles églises*, d'Emile Mâle,
- *Richelieu*, de Gabriel Hanoteaux, et duc de la Force (Octobre 1943)
- *Talleyrand*, de Louis Madelin (Avril 1944)
- *Napoléon et sa police*, d'Ernest Hauterive »¹⁵⁶².

L'avis consultatif rendu par Durand Auziaz, président du Comité d'Épuration de l'Édition, conforte l'argument : « si certains titres à première vue peuvent paraître fâcheux, il faut les comparer à l'importante production de Flammarion et à son attitude sous l'occupation, attitude conforme à ce que toute maison française devrait faire »¹⁵⁶³.

Cependant, les chiffres de vente viennent démentir la défense de l'éditeur. Le succès de cet ouvrage est net : autour de 12 000 volumes sont écoulés, soit la totalité de la première édition de

¹⁵⁶⁰ L'enquête est faite en exécution d'une commission rogatoire générale, délivrée le 30 août 1944, par le juge d'instruction de la cour de justice.

¹⁵⁶¹ Fernand de Brinon (1885-1947), avocat et journaliste, affiche une grande proximité avec l'Allemagne nazie dans les années trente, notamment en fondant le comité France-Allemagne. Occupant différentes fonctions dans la collaboration, voir Pascal Ory, *Les collaborateurs, 1940-1945*, Paris, Éd. du Seuil, 1976, p. 15 et suivantes.

¹⁵⁶² Rapport d'expert du 23 février 1946, mené par M. Henri Vinet auprès de la Cour d'Appel de Paris et du Tribunal de 1^{ère} instance de la Seine, p. 15-16. Dossiers Épuration Flammarion, Boîte 62.6 et 62.7.

¹⁵⁶³ Rapport d'expert du 23 février 1946, mené par M. Henri Vinet auprès de la Cour d'Appel de Paris et du Tribunal de 1^{ère} instance de la Seine, p. 15-16. Dossiers Épuration Flammarion, Boîte 62.6 et 62.7, p. 3.

4000 exemplaires ainsi que deux réimpressions, respectivement de 2000 et 6000 ouvrages¹⁵⁶⁴. Le cas ambigu du *Testament politique de Richelieu* ne permet pas de statuer sur l'origine de la demande, venant soit de l'éditeur, soit de l'occupant allemand. À tout le moins, la volonté d'introduire la traduction de l'ouvrage original par une préface d'une autorité intellectuelle française reconnue montre que l'éditeur a tenté de valoriser la publication, et même si le projet initial a échoué, l'ouvrage s'est écoulé à un rythme régulier, pour parvenir à des ventes trois fois supérieures à celles habituelles de ce type d'ouvrage.

Par ailleurs, certaines traductions sont problématiques : est-ce une action délibérée des éditeurs ou une imposition allemande ? En l'absence d'archives, il est difficile d'interpréter ces traductions : ont-elles été prévues avant la guerre ? Toujours est-il que des éditeurs généralistes comme Gallimard, Hachette ou Flammarion éditent des ouvrages allemands, traduits en français comme le *Philippe II*¹⁵⁶⁵ de Ludwig Pfandl, ou encore *Philippe II ou Pouvoir et Religion*¹⁵⁶⁶ de Reinhold Schneider. Angel Marvaud, juriste et hispaniste, feint de s'étonner devant ce « signe des temps »¹⁵⁶⁷ qui voit la publication de deux traductions à partir du même sujet, qui diffèrent toutefois dans leurs approches. Au sujet du fils de Charles Quint, Ludwig Pfandl se contente d'un jugement plutôt conciliant sur l'Inquisition qu'il assimile à une « activité dictatoriale de l'autorité de l'État pour se protéger contre le danger d'une dissolution et d'une décomposition intérieure », ce qui aurait dispensé la péninsule des troubles à la fois des guerres de religions et de la guerre de Trente ans. Et enfin, l'ouvrage de Reinhold Schneider, écrivain, est rédigé entre Paris et Madrid en 1930, ce qui constitue une garantie de neutralité face à la contingence. Pourquoi un tel intérêt pour le souverain espagnol ? Le contexte est celui d'une Europe déchirée avec un Philippe II, défenseur du catholicisme, contre l'influence protestante et les morisques. En l'absence d'archives, ce choix peut s'expliquer pour des raisons éditoriales, en l'occurrence une biographie d'un souverain dont le nom est relativement connu du grand public. Un éventuel sous-texte nazi n'est pas explicite dans ces deux cas.

¹⁵⁶⁴ Alban Cerisier et Pascal Fouché, *Flammarion : 1875-2015 : 140 ans d'édition et de librairie*, Paris, Flammarion, 2015, p. 188.

¹⁵⁶⁵ Ludwig Pfandl, *Philippe II, 1527-1598, une époque, un homme, un roi*, trad. de l'all. par Ernest Lepointe, Paris, Hachette, 1941.

¹⁵⁶⁶ Reinhold Schneider, *Philippe II ou Pouvoir et Religion*, trad. de l'all. par Joachim Chaigneau et Germaine Claretie, Paris, Flammarion, 1943.

¹⁵⁶⁷ Angel Marvaud, « Ludwig Pfandl, Philippe II ; Reinhold Schneider, Philippe II ou Pouvoir et Religion », *Bulletin Hispanique*, 48, 3, 1946, p. 271-275.

Enfin, dernier cas de traduction à caractère historique, Gallimard fait traduire et publier *Le haut moyen-âge* de Karl Hampe¹⁵⁶⁸. Le cas est représentatif de l'ambiguïté des rapports entre éditeurs français et allemands. L'auteur de l'ouvrage est Karl Hampe, titulaire de la chaire d'histoire médiévale à Heidelberg jusqu'en 1933, date à laquelle il quitte son poste, au moment de l'accession au pouvoir du gouvernement nazi. Nationaliste, Karl Hampe n'est pas pour autant un fidèle du NSDAP, comme l'a montré Reichert Folker¹⁵⁶⁹. L'ouvrage porte sur la période du haut moyen-âge, en reprenant de manière classique, et assez monotone, la chronologie des règnes et les relations entre les états, notamment entre les papes et les empereurs, du X^e au milieu du XIII^e siècle. Il est édité en Allemagne par Propyläen-Verlag, la franchise d'essais historiques et politiques, détenue par la puissante maison d'édition, ou *konzerne* éditorial, Ullstein-Verlag. Cette dernière est aryanisée en 1934 par le pouvoir nazi et la célèbre maison d'édition à la chouette devient Deutscher Verlag¹⁵⁷⁰, littéralement « Les éditions allemandes » en 1937¹⁵⁷¹. De maison d'édition indépendante, l'entreprise devient un relais de la propagande du Reich. C'est auprès de cette nouvelle entité que, le 7 juillet 1941, Gallimard fait traduire l'ouvrage et l'insère dans la collection de vulgarisation « La suite des temps ». L'éditeur Gallimard publie le travail sans preuves critiques, donc sans documentation. Après les trois premiers volumes « révolutionnaires », il fait partie du triptyque médiéval, aux côtés de *La France, des origines à la guerre de Cent ans* de Ferdinand Lot et de *La guerre à travers les âges* de Johannes Ullrich. L'accord passé entre Gallimard et Deutscher Verlag stipule que 5% du montant de la vente des 1500 exemplaires sera versé au titre des droits de traduction. Bien que l'éditeur allemand en fasse un « historien célèbre au travail significatif »¹⁵⁷², pourquoi traduire un ouvrage d'un historien allemand, peu connu du grand public, mais davantage de la communauté savante¹⁵⁷³ en 1943 ? L'hypothèse d'une traduction « innocente » d'un auteur allemand décédé, est à exclure : la reprise d'un ouvrage d'Henri Pirenne, décédé en 1935, ou d'un historien médiéviste français comme Charles Bémont eût acquis une plus large audience, et eût surtout été plus logique au regard des autres signatures « francophones » de la collection. La correspondance de la maison Gallimard

¹⁵⁶⁸ Karl Hampe (1869-1936), né à Brême, était historien médiéviste, de conviction monarchiste. Docteur en histoire médiévale, il participe aux *Monumenta Germaniae Historica*. Sa carrière universitaire l'amène au poste de professeur d'histoire médiévale et de sciences auxiliaires à Heidelberg. Il quitte ses fonctions en 1933.

¹⁵⁶⁹ Reichert Folker, *Gelehrtes Leben, Karl Hampe, das Mittelalter und die Geschichte der Deutschen* ; Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht, 2009, 459 p. et pour une perspective plus large, voir Goetz Hans-Werner, Rocher Anne-Gaëlle, « La recherche allemande en histoire médiévale au XX^e siècle : évolutions, positions, tendances », *Cahiers de civilisation médiévale*, 190, avril-juin 2005, p. 129-140.

¹⁵⁷⁰ Agnès Callu, Patrick Eveno et Hervé Joly, *Culture et médias sous l'Occupation : des entreprises dans la France de Vichy*, Paris, CTHS, 2009, p. 193.

¹⁵⁷¹ Vincent Platini, *Krimi : une anthologie du récit policier sous le Troisième Reich*, Toulouse, France, Anacharsis, 2014, p. 30.

¹⁵⁷² Lettre de Deutscher Verlag à la Librairie Gallimard, datée du 10 juin 1941, Dossier 1636 Karl Hampe, Archives Gallimard.

¹⁵⁷³ Parmi les recensions peu nombreuses, celle de Lucien Febvre dans les *Mélanges d'histoire sociale*, est sévère, voir Febvre Lucien, « K. Hampe, Le haut moyen âge », *Mélanges d'histoire sociale*, 6, 1944, p. 107.

étant lacunaire, il est difficile d'établir clairement les faits. La première hypothèse serait une tentative de la part de Gallimard de se lier aux autorités allemandes afin d'assurer la poursuite de sa ligne éditoriale. En résumé, quelques traductions feraient office de cautions à l'occupant et permettraient ainsi la survie économique de l'éditeur, ce que pourraient laisser penser les échanges autour de la traduction demandée par Gallimard, et le retour de Deutscher Verlag pour règlement des droits de traduction¹⁵⁷⁴. La seconde, plus vraisemblable, semble indiquer qu'il s'agit d'une demande formelle ou informelle de l'occupant allemand à l'éditeur Gallimard. Deux indices confortent l'hypothèse : l'échange de lettres avec Karl Bremer¹⁵⁷⁵, de l'Institut allemand, qui peut faire penser à une édition (re)commandée par l'occupant, et surtout les réticences de la direction de Gallimard. En effet, le premier traducteur de l'ouvrage, un dénommé Guillemain mentionne « les attermolements de la NRF dus aux difficiles tractations » alors que Gaston Gallimard ne manifeste pas un grand enthousiasme au sujet de l'ouvrage auprès de l'éditeur allemand :

« Je ne pense pas qu'étant donné le caractère de l'ouvrage et surtout sa grosseur que nous puissions envisager un tirage supérieur à 3 000 exemplaires mais ce nous serait une charge excessive d'être obligé de payer d'avance les droits sur la totalité du tirage ; en effet, le prix de vente ne pourra être qu'assez élevé, vraisemblablement aux environs de 80 francs, et la vente en sera certainement lente »¹⁵⁷⁶.

Si la seconde conjecture semble être la plus plausible à la lecture de la correspondance, une certitude demeure : le succès de l'ouvrage est incontestable, contrairement à la prévision de Gaston Gallimard. En effet, huit éditions successives s'écoulaient, toutes pendant l'année 1943, ce qui, dans un contexte de pénurie de papier, atteste de ventes massives. Les renseignements sont moins nombreux concernant *La guerre à travers les âges* de Johannes Ullrich. Son ouvrage est une histoire transversale de la guerre, bien que « centrée sur l'Allemagne »¹⁵⁷⁷.

Dans l'ensemble, les retours sur ces traductions semblent assez négatifs. Le peu de recensions d'ouvrages allemands traduits de la part des historiens français montre un relatif désintérêt. À l'évidence, on ne peut avancer l'idée d'un « modèle allemand » pour la période, comparable à celui des années 1870, où la *Revue historique* s'inspirait ouvertement de l'histoire objective prônée par l'*Historische Zeitschrift*. Les principaux concernés, en l'occurrence les occupants, initiateurs de cette politique culturelle, constatent eux-mêmes un manque d'engouement pour les

¹⁵⁷⁴ Lettre de Deutscher Verlag à la Librairie Gallimard, datée du 16 novembre 1943, Dossier 1636 Karl Hampe, Archives Gallimard.

¹⁵⁷⁵ Lettre de la Librairie Gallimard à Karl Bremer, datée du 27 juin 1941, Dossier 1636 Karl Hampe, Archives Gallimard.

¹⁵⁷⁶ Lettre de Gaston Gallimard à Der Propylaen Verlag, datée du 23 mai 1941, Dossier 1636 Karl Hampe, Archives Gallimard.

¹⁵⁷⁷ Lucien Febvre estime que le volume se contente de survoler le sujet, en étudiant les guerres successives. Lucien Febvre, « Traductions de livres », *Mélanges d'histoire sociale*, 6, 1944, p. 107.

publications promues, voire même une aversion avérée de la part de la population locale : « Le libraire français reflète en ceci l'état d'esprit qui règne dans sa clientèle : l'attentisme et une hostilité de plus en plus marquée à tout ce qui est Allemand ou supposé être d'inspiration allemande »¹⁵⁷⁸, confirmant que le public détient la dernière censure, en se montrant désinvesti ou indifférent face à une production idéologiquement orientée. En un mot, la censure et son corollaire, la propagande, ratent le sensible. e

¹⁵⁷⁸ « Rapport sur le recensement des libraires à Paris, 20 arrondissements », Synthèse de l'enquête menée par P. Lecorgne, le 8 septembre 1941, AJ/40/1006, P.S. 13⁸ G, AN.

Chapitre 6 – Ventes, lectures et appropriations des livres édités : les présences de l'histoire

« Des millions de gens - treize millions de lecteurs et d'auditeurs - ne peuvent avoir tort »¹⁵⁷⁹

Le chapitre précédent a montré, à propos de la propagande allemande, que la réception des ouvrages historiques constituait un point aveugle pour l'ensemble des contemporains de l'époque. Huit décennies plus tard, l'historien n'est guère plus avancé pour interpréter le devenir, non plus de son ouvrage, en tant que travail personnel de l'historien, mais d'un livre historique, imprimé et diffusé à l'échelle d'un territoire¹⁵⁸⁰. L'ouvrage historique devient pleinement un livre, lu et approprié par la « société culturelle »¹⁵⁸¹, en étant, apprécié, commenté, critiqué, et dans certains cas, ignoré. Cette logique de diffusion doit cependant être approfondie par une perspective plus actorielle. En effet, une fois imprimé, le livre historique reste toujours investi par des stratégies éditoriales, rendues visibles par des dispositifs formels mais aussi lisibles par des prix de ventes différenciés, certaines options publicitaires ou encore des choix de diffusion. Après quoi, les filtres d'une double police discursive, généraliste et spécialisée, passent la production historique au tamis. Les critiques, spécialisés en histoire ou généralistes, guident les lecteurs en proposant une grille d'appréciation, subjective, mais toujours formulée en fonction d'une norme. Enfin, la question des publics, de leur hétérogénéité, de leur nature, reste posée, en des termes qualitatifs et quantitatifs.

La définition même de la réception, s'agissant de l'action de recevoir un élément « qui vous a été adressé »¹⁵⁸², sous-entend l'assignation d'un sens dans une intention particulière et dans une adresse. La réception constitue le dernier point du parcours allant de l'atelier de l'historien aux mains du, ou des, lecteurs. Il est à noter que, si la logique de la réception était suivie à la lettre, celle-ci ne serait réductible à aucune date. Les livres pouvant potentiellement toujours être lus de nos jours, la phase de réception ne saurait être bornée. Pour des raisons méthodologiques, l'étude restera centrée sur la réception à court et moyen terme, c'est-à-dire jusqu'au début des années cinquante, et souvent du vivant des auteurs. La raison en est méthodologique tant il est ardu de

¹⁵⁷⁹ Richard Hoggart, *La culture du pauvre : étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris, Les Éditions de Minuit (Le sens commun), 1970.

¹⁵⁸⁰ Tant que faire se peut, ce dernier chapitre verra l'utilisation du terme de « livre » historique plutôt que celle d'« ouvrage » historique. La perception d'un travail clos et abouti est plus affirmée dans le premier terme, alors que le second sous-tend un travail de l'historien en train de se faire, et donc susceptible d'évoluer.

¹⁵⁸¹ Pascal Ory, « Pour une histoire culturelle du contemporain », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 39, 1, 1992, p. 3-5.

¹⁵⁸² *S. v.* « Réception », *Dictionnaire de l'Académie française*, 9^e édition, Paris, 2000.

suivre le devenir des livres historiques dans le contexte changeant de la deuxième partie du XX^e siècle ; cette réception au long cours exigerait un travail spécifique, qui n'est pas tenté ici.

La trajectoire d'un bien culturel est désormais bien appréhendée grâce aux travaux d'histoire culturelle où l'étude ternaire de la production, puis de la médiation mène et aboutit, en toute logique, au questionnement social, au devenir et à l'appropriation différenciée des représentations¹⁵⁸³. Cette explication rationnelle et mécanique du processus de réception cache toutefois une bibliographie foisonnante¹⁵⁸⁴, où les termes du débat – horizon d'attentes, lectures, appropriations, devenirs, postérités – montrent à la fois la complexité du phénomène et le morcellement des approches.

En premier lieu, les rares études historiographiques sur la réception critique ont été presque exclusivement centrées sur un individu, en l'occurrence Lucien Febvre. Bertrand Müller a analysé ses comptes-rendus¹⁵⁸⁵, en les pensant comme un véritable programme historiographique. Bien que son étude invite à explorer une « politique du compte-rendu », la focale reste individuelle. L'historiographie s'est longtemps tenue éloignée de la réception de la production historique au sens large. C'est la postérité historiographique qui a longtemps tenu lieu de réception, en fonction des mérites d'un paradigme, de notions, voire de raisons institutionnelles. Philippe Poirrier a tenté d'évaluer la réception, au sens large, des travaux de Gaston Roupnel¹⁵⁸⁶, en étudiant son relatif oubli à l'échelle universitaire, contrebalancé par une réactivation de son travail à l'échelle locale. Dans une perspective plus « chiffrée », les études des chiffres de ventes¹⁵⁸⁷ ont permis d'identifier le goût du public en matière d'histoire, en mettant en évidence un âge d'or ou une « bulle éditoriale »¹⁵⁸⁸ de l'édition d'histoire dans les années 1970, ainsi que l'a montré Philippe Carrard¹⁵⁸⁹. De fait, la bibliographie, même réduite, montre que l'historien peut estimer la réception par des biais

¹⁵⁸³ Pascal Ory, « L'histoire culturelle de la France contemporaine : question et questionnement », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, 16, octobre-décembre 1987, p. 67-82 et « Pour une histoire culturelle du contemporain », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 39, 1, janvier-mars 1992, p. 3-5.

¹⁵⁸⁴ Loïc Vadelorge, « Où va l'histoire culturelle ? », *Ethnologie française*, 36, 2, 2006, p. 357-359.

¹⁵⁸⁵ Bertrand Müller, *Lucien Febvre, lecteur et critique*, Paris, Albin Michel, 2003 ; Étienne Anheim, « L'historiographie est-elle une forme d'histoire intellectuelle ? La controverse de 1934 entre Lucien Febvre et Henri Jassemin », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 59, 5, 2012, p. 105-130.

¹⁵⁸⁶ Philippe Poirrier, « L'oubli historiographique : la postérité historique d'*Histoire et destin* de Gaston Roupnel », dans Annie Bleton-Ruget et Philippe Poirrier, *Le temps des sciences humaines. Gaston Roupnel et les années trente*, Paris, Éditions Le Manuscrit, 2006, p. 237-256.

¹⁵⁸⁷ Pour une période plus contemporaine, voir Sophie Barluet, « L'édition en histoire : anatomie d'une crise », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 86, 2, 2005, p. 81-89.

¹⁵⁸⁸ Valérie Tesnière, « La production éditoriale en histoire », *Histoire en bibliothèque*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2009, p. 67-99.

¹⁵⁸⁹ Philippe Carrard, *Poétique de la nouvelle histoire : le discours historique français de Braudel à Chartier*, Paris, Payot (Sciences humaines), 1998, p. 132 et suivantes. Et *Le passé mis en texte. Poétique de l'historiographie contemporaine*, Paris, Armand Colin, 2013, p. 169-172.

qualitatifs, au moyen du commentaire d'un ou plusieurs lecteurs, mais aussi quantitatifs, lorsque les chiffres de ventes sont disponibles. Dans notre cas, le devenir des livres historiques s'avère pourtant décisif, la réception marquant logiquement la dernière étape de l'opération historiographique, proche du stade de l'« effectuation »¹⁵⁹⁰ du discours historique de Michel de Certeau.

Pour leur part, les sociologues se sont intéressés de près au public afin d'évaluer une possible homologie entre le champ des productions culturelles et des publics socialement différenciés. Les moyens de parvenir à cet objectif ont différé entre la sociologie de la consommation culturelle et la sociologie de la réception des biens culturels. La première a tenté de mettre au jour la distribution inégale des œuvres culturelles, régie par une hiérarchie des goûts, alors que la seconde, postérieure, s'est davantage intéressée à l'expérience sociale, en proposant notamment le terme d'« appropriations » et en mettant en avant un processus de construction progressive d'un goût. Le sociologue Pierre Sorlin¹⁵⁹¹ s'est positionné à la frontière entre histoire et sociologie de la culture en soulignant les limites interprétatives des sources, à propos de la radiodiffusion, du théâtre, de la presse et du roman, mais aussi en mettant en garde contre les *patterns* sociologiques, tendant à établir des modèles types de diffusion et de réception, volontiers ahistoriques. Enfin, une troisième voie, la sociologie des sciences, notamment incarnée par Bruno Latour et Michel Callon¹⁵⁹², se propose, elle, de quitter l'univers des sciences pour mettre au jour un complexe unissant science et corps social, l'un et l'autre se redéfinissant constamment. Quels que soient les versants empruntés, l'interrogation centrale, partagée entre l'historien et le sociologue, reste celle de l'appréciation du ou des publics : « comment les destinataires ont-ils reçu et interprété les produits qu'on leur destinait, dans quelle mesure en ont-ils subi l'influence ou ignoré les intentions ? »¹⁵⁹³.

L'histoire culturelle a tenté de répondre à cette interrogation, en se plaçant dans le sillage des travaux de Jürgen Habermas¹⁵⁹⁴ et, plus largement, de l'école de Constance. En refusant la partition entre publics isolés et grand public, les historiens du fait culturel envisagent le public comme un acteur à part entière, représenté, invoqué, convoqué, discuté, mais aussi agissant¹⁵⁹⁵. L'accent est mis sur les pratiques culturelles, non pas en effaçant les hiérarchies du goût, mais en

¹⁵⁹⁰ Entendue ici comme l'accomplissement du travail historique, voir Michel de Certeau, Luce Giard, Pierre Mayol, *L'invention du quotidien. II : Habiter, cuisiner*, Paris, Gallimard (Folio Essais), 1990, p. 247.

¹⁵⁹¹ Pierre Sorlin, « Le mirage du public », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 39, 1, janvier-mars 1992, p. 86-102.

¹⁵⁹² Michel Callon et Bruno Latour, *La science telle qu'elle se fait*, Paris, La Découverte, 1991.

¹⁵⁹³ Pierre Sorlin, « Le mirage du public », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 39, 1, janvier-mars 1992, p. 86-102.

¹⁵⁹⁴ Il montre comment des représentations partagées amènent à la formation d'une sphère publique autonome. Jürgen Habermas, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1993.

¹⁵⁹⁵ La préoccupation pour le public est sensible dans les concepts culturalistes comme « société culturelle », « médiation et réception » ou « usages sociaux » des « biens culturels ».

étudiant la ventilation sociale des genres, pour parvenir à l'étude de représentations socialement partagées et différenciées au sein du public. Les genres, les prescriptions, les espaces de consommation ou de lecture, la nature des publics contribuent à diffracter l'étape de la réception, habituel « point aveugle »¹⁵⁹⁶, mais finalité avouée, de l'historiographie culturelle. Appliquée au cas de la production historique éditée, cette grille de lecture permettrait d'étudier, la ventilation des genres historiques, l'éventuelle homologie entre les volontés éditoriales et les publics réels, les conditions sociales des pratiques de lecture, les manières pratiques et cognitives de lire l'histoire éditée, et enfin, l'« effectuation » du travail historique par l'intégration des connaissances historiques par un ou plusieurs lectorats. En mobilisant les tirages, les commandes, les rapports de librairie, les catalogues de ventes ainsi que les correspondances entre éditeurs et historiens, l'espoir est d'objectiver le parcours du livre historique et de sortir de la seule interprétation formaliste des textes, qui considère l'écrit comme un absolu¹⁵⁹⁷, où le texte guide à lui seul le devenir du livre, en dictant tout ou partie de la réception. Enfin, la réception peut être aussi pensée à la lumière des étapes de production et de médiation(s) : les stratégies différenciées de communication éditoriale trouvent-elles un écho dans la société ? Quelles sont les formes d'histoire qui remportent le plus de succès auprès du public ? Les différents paris éditoriaux amènent-ils une segmentation des publics ?

L'itinéraire suivi n'est pas celui suivi par le livre historique, mais plutôt celui des points nodaux de diffusion, menant des stratégies de diffusion aux régimes critiques de (dé)légitimation, et des évaluations aux appropriations selon les espaces sociaux considérés. Le triptyque est donc celui de la diffusion, de l'évaluation et du couple constitué par la consommation et l'appropriation. Tout d'abord, l'efficacité des stratégies déployées par les éditeurs et les historiens sera questionnée, en confrontant les volontés originelles au devenir des livres édités. L'étude successive des prix, de la publicité et de la présence du livre permet d'identifier un cadre de réception prédéterminé. Puis la mise en avant de cercles de réception permet d'apprécier la répartition du livre historique dans la société, par la critique spécialisée et généraliste, mais aussi de questionner la pertinence des dénominations éditoriales quant aux différents publics. Le pari est de lier les stratégies d'exposition aux attentes des lectorats, dans une même « construction processuelle »¹⁵⁹⁸, qui lie dans un seul

¹⁵⁹⁶ Pascal Ory, *L'histoire culturelle*, Paris, Presses universitaires de France (Que sais-je), 2004, p. 87.

¹⁵⁹⁷ Hans Robert Jauss, *Pour une esthétique de la réception*, trad. de l'all. par Claude Maillard, Paris, Gallimard (Bibliothèque des idées), 1978, p. 86.

¹⁵⁹⁸ Wenceslas Lizé, et Olivier Roueff, « La fabrique des goûts », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 181-182, 1, 2010, p. 4-11.

ensemble, un espace de diffusion, un espace critique, et enfin un espace d'appropriation¹⁵⁹⁹. L'intention finale est de mettre en évidence une conception feuilletée du livre historique dans la société, en termes de ventes, d'usages et d'appropriations, tout en se gardant de formuler des généralisations abusives. Il faut néanmoins insister sur une mise en garde : malgré les volontés énoncées dans cette introduction, les ambitions de ce chapitre demeurent volontairement modestes. L'aspect lacunaire des sources, éditoriales notamment, et les difficultés d'interprétations propres aux phénomènes de réception interdisent toute exhaustivité. Les hypothèses se font donc à tâtons, et le propos est parfois volontairement plus prospectif que définitif.

1. Les stratégies de diffusion de l'histoire éditée : accessibilité et visibilité

La politique de l'offre menée par les éditeurs exige une production historique à paraître en adéquation avec les goûts supposés du ou des publics. Cette mise à disposition du livre historique n'est cependant pas assimilable à une diffusion linéaire, car elle répond toujours à une stratégie complexe décidée en amont : elle s'apprécie à l'aune de seuils de prix, sur fond d'inflation galopante, mais aussi de la médiation publicitaire à l'œuvre, qui sont bien plus que des « considérations de boutique »¹⁶⁰⁰. La diffusion en librairie incarne la phase intermédiaire où le livre quitte définitivement le pôle de production, et s'avère déterminante en ce qui concerne l'écoulement des tirages. L'espoir est de montrer les différents niveaux d'expositions à l'histoire éditée que les éditeurs fournissent aux individus, en partant du principe selon lequel la production et la diffusion des livres conditionnent et déterminent des formes particulières de transmissions au public. Une vue synchronique sur ces canaux de diffusion, de la fixation d'un prix aux rayons des libraires, met en évidence une offre éditoriale partitionnée.

1.1. L'histoire a-t-elle un prix ?

L'étude de la réception doit ménager une place particulière à la question du prix de vente, ici perçu comme un vecteur de transmission. Celui-ci est décidé et fixé par un éditeur à l'adresse d'un public, et oriente en partie la diffusion du livre historique. La question est pendante, non seulement au sujet des collections populaires à faible coût apparaissant au cours de la période, mais aussi pour l'ensemble des collections historiques. La création de celles-ci est une nouvelle donne économique pour la période, car le prix fixé d'un volume au sein d'une collection participe

¹⁵⁹⁹ Pierre Bourdieu et Roger Chartier, « La lecture : une pratique culturelle. Débat entre Pierre Bourdieu et Roger Chartier », Roger Chartier (dir.), *Pratiques de lectures*, Paris, Payot, 1993, p. 282.

¹⁶⁰⁰ Charles-Olivier Carbonell, « Pour une histoire de l'historiographie », *Storia della storiografia*, 1, 1982, p. 7-25.

pleinement du dispositif éditorial. La fixation du prix d'un livre est lourde d'enjeux pour l'éditeur, tant elle décide de la rentabilité et de la poursuite d'un projet. Le prix de vente détermine directement le seuil de rentabilité d'un tirage : s'il est élevé le seuil de rentabilité sera placé plus bas, à l'inverse s'il est modéré, le seuil est plus haut. De façon à couvrir les frais grandissants de rédaction, de fabrication et de diffusion¹⁶⁰¹, les éditeurs ont une marge de manœuvre relativement faible : un certain prix doit être maintenu de façon que la publication soit viable, et permette, dans la logique sérielle de la collection, la publication d'autres volumes. Valérie Tesnière a bien décrit ce mécanisme, qui permet un taux de rotation élevé, comme dans le cas de la collection « Que sais-je ? » des Presses universitaires de France¹⁶⁰². Un des grands critères économiques tient à la fabrication même du volume, dans la mesure où la sophistication de la composition induit un prix plus élevé. *La lutte de classes sous la Première République : Bourgeois et bras nus, 1793-1794* de Daniel Guérin, paru en 1946, riche de ses 2 600 000 caractères, est vendu à un prix de 600 francs, soit 100 de plus que *l'Histoire du mouvement ouvrier en France* de Jean Montreuil, pseudonyme de Georges Duveau, vendu à 495 francs pour un peu plus de 600 pages, en décembre 1947¹⁶⁰³, pour un tirage de 4 600 exemplaires. De façon logique, les volumes les plus compacts sont ceux qui sont vendus le moins cher, eu égard à leurs coûts de production. Au sein des fonds d'archives éditoriaux, le caractère incomplet des dossiers de fabrication¹⁶⁰⁴ empêche de pousser l'analyse plus en avant, et d'étudier comparativement la politique économique des maisons d'éditions.

Un deuxième critère de fixation du prix tient toutefois au volume de vente des livres historiques. Quelle que soit la maison d'édition étudiée, la question du prix s'entend que lorsqu'elle est placée en parallèle avec celle du tirage. Alors qu'un fort tirage permet de diminuer les coûts, un tirage plus faible représente une prise de risque moindre. Toutefois, un tirage important reste conditionné par l'écoulement des ventes, alors qu'un tirage faible conduit à une marginalisation du livre, et une diffusion plus limitée, freinant ainsi les ventes. La vente d'un livre historique repose sur ce fragile équilibre, avec en toile de fond, un accord tacite, partagé par l'historien et l'éditeur, pour un tirage autour des 4 000 exemplaires. Deux nouveautés de la période viennent cependant contredire cet état de fait. En premier lieu, les collections populaires comme « Que sais-je ? », « Hier

¹⁶⁰¹ Roger Chartier (dir.), *Le livre concurrent : 1900-1950*, Paris, Fayard, 1991.

¹⁶⁰² Voir le chapitre 12 de Valérie Tesnière, « Les Moissons de l'esprit, 1944-1960 », *Le Quadriège, 1860-1968*, Paris, Presses Universitaires de France, 2001, p. 351-402.

¹⁶⁰³ Régie du dépôt légal n°26463 du 2 avril 1947, ABM 133.5 Histoire du mouvement ouvrier, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

¹⁶⁰⁴ Un projet éditorial repose sur un dossier de fabrication ainsi qu'un dossier d'auteur. Si le second voit la conservation des échanges épistolaires entre l'historien et l'éditeur, le dossier de fabrication recueille les données de commercialisation. Il est moins présent dans les fonds éditoriaux, les documents étant probablement victimes d'une sélection de la part de la maison d'édition.

et Aujourd'hui » et « Toute l'Histoire » se démarquent par un tirage très important et un prix particulièrement modique. Elles sont conçues pour être à l'adresse de tous : aucune somme n'est mentionnée sur la couverture du livre, comme pour signifier que le prix n'est ni une préoccupation de l'éditeur, ni celle du lecteur. En l'occurrence, pour l'éditeur Flammarion, la volonté éditoriale est que « le prix – 2,75 francs – [soit] omis à dessein »¹⁶⁰⁵. En ne l'affichant pas ostensiblement, il s'agit de lever un frein pour le potentiel acheteur, et de mettre les volumes de la collection à la portée économique de tous. Dans le cas des collections populaires, le pari éditorial est de lancer des tirages importants, de manière à compenser une marge relativement faible sur chaque volume, à cause d'un prix réduit. Les forts tirages ne sont cependant pas l'apanage des collections « populaires » : d'autres genres font cohabiter tirages importants et prix de vente plus élevés, à commencer par les collections thématiques. À la fin des années trente, la direction commerciale d'Hachette croit fermement au succès de la collection « La vie quotidienne », et plus particulièrement au volume de Jean Robiquet, *La vie quotidienne au temps de la Révolution*. En 1939, la vente du volume se place sous les meilleurs auspices, d'une part en bénéficiant du lancement d'une nouvelle collection remarquée, et d'autre part, aux retombées des commémorations liées au cent cinquantième de la Révolution française : l'à-valoir sur les ventes perçu par l'historien s'élève à 10 000 francs, pour des retours espérés de librairies s'élevant à 100 000 francs. Cela représente environ 5 000 volumes vendus au prix de 20 francs. Le lecteur français de 1939 doit déboursier près de cinq fois la somme d'un volume de la collection « Hier et Aujourd'hui »¹⁶⁰⁶ de Flammarion pour se procurer un livre de la collection « La vie quotidienne » d'Hachette. Pour justifier un prix plus important, le dispositif externe arbore une couverture photographique, ainsi qu'un livre au format plus massif que ceux adoptés par les collections « populaires ». Les collections plus statutaires adoptent donc un prix de vente plus important, en se justifiant par un dispositif éditorial plus sophistiqué.

En dernier lieu, le prix étant la péréquation entre plusieurs variables, la politique éditoriale de la maison est à prendre en compte. Le prix du livre historique est, en effet, calculé en comparaison avec les autres volumes de la collection, ou ceux du catalogue de la maison. Gaston Gallimard, davantage rompu à l'édition littéraire, concède que les 80 francs de ses volumes de la « Suite des temps » en 1941 constituent un prix « assez élevé »¹⁶⁰⁷ aux yeux du lecteur, au regard des 32 francs de la *Nouvelle histoire romaine* des « Grandes Études Historiques » de Fayard, avec une pagination particulièrement importante. Ici, le prestige de la maison Gallimard, et du label de la

¹⁶⁰⁵ Note interne, datée du 14 mars 1934, FLM 121.4 Louis Madelin, Fonds Flammarion, Archives IMEC.

¹⁶⁰⁶ Le repère est pris sur le volume de Pierre Champion, *Jeanne d'Arc*, Paris, Flammarion (Hier et aujourd'hui), 1933, vendu pour 3,75 francs.

¹⁶⁰⁷ Lettre de Gaston Gallimard à Der Propylaen Verlag, datée du 23 mai 1941, Dossier 1636 Karl Hampe, Archives IMEC.

NRF jouent à plein : de fait, la collection de « La suite des temps » ne peut être qu'auréolée du prestige institutionnel de la maison, et justifie, de fait, un prix plus important que celui des concurrents.

Le prix est donc une étiquette de nature économique mais est doté d'une grande incidence sociale. Si l'on se place cette fois du côté des acheteurs, sans grande crainte de se méprendre, il est possible d'affirmer que le prix d'achat est un facteur décisionnel dans le choix d'un livre historique. Brice Parain, en tant que directeur éditorial, consent, à propos du volume cité plus haut de Daniel Guérin, que la clientèle de l'ouvrage sera, de ce fait, limitée, en partie à cause d'un prix de vente trop important : « avec les prix de ventes actuels, nous risquons certainement une crise de vente, car il est difficile d'imaginer le nombre d'amateurs qui paieront 600 francs avec facilité pour se procurer votre ouvrage »¹⁶⁰⁸. La remarque du directeur de collection semble justifiée par des considérations économiques : en 1945, les 600 francs à déboursier représentent plus de 20 heures de travail d'un ouvrier spécialisé parisien¹⁶⁰⁹. Au-delà des obstacles économiques au bon écoulement de la vente, il est significatif que Brice Parain mentionne comme première condition de vente le prix du livre, plutôt que le poids de la signature – pourtant reconnue¹⁶¹⁰ – de Daniel Guérin. La question économique vient jeter une lumière crue sur les rapports entre éditeurs et historiens : la divergence de représentations entre l'auteur et l'éditeur est frappante, dans la mesure où l'horizon d'attente de l'éditeur tient à l'acte d'achat, alors que l'historien, en tant qu'auteur, identifie son livre comme une forme d'aboutissement. Cette différence d'appréciation est au cœur de contentieux importants dans les échanges épistolaires et révèle des enjeux symboliques. Au sein de la même maison, Gaston Gallimard refuse poliment la demande de son auteur Charles Pomaret d'augmenter le prix de vente de son livre¹⁶¹¹, en arguant du fait que le public ne peut déboursier une somme trop importante :

« Je crois qu'il serait imprudent de fixer le prix de votre livre à 800 francs. Je pourrais vous donner les titres d'ouvrages d'auteurs parmi les plus réputés de la NRF dont les libraires nous retournent les exemplaires à cause de leur prix. Si ce sacrifice provisoire que nous allons faire tous deux nous permet d'augmenter la vente, vous n'y perdrez rien en fin de compte »¹⁶¹².

¹⁶⁰⁸ Lettre de Brice Parain à Daniel Guérin, datée du 11 juillet 1945, Dossier 1271 Daniel Guérin, Archives Gallimard.

¹⁶⁰⁹ L'ouvrier spécialisé parisien est payé 30,1 francs pour une heure de travail. Robert Heisch, « L'évolution des salaires de 1949 à 1951 », *Journal de la société statistique de Paris*, 93, 1952, p. 286-304.

¹⁶¹⁰ Son nom est connu pour ses chroniques dans *Le Populaire*, journal de la SFIO, et encore davantage pour son livre *Fascisme et grand capital*, paru en 1936, particulièrement commenté dans la presse.

¹⁶¹¹ Ce dernier est convaincu que « la clientèle de ce genre de bouquins ne doit pas regarder à quelques dizaines de francs près ». Lettre du 3 avril 1948 de Charles Pomaret à Gaston Gallimard, Dossier 2049 Charles Pomaret, Archives Gallimard.

¹⁶¹² Lettre de Gaston Gallimard à Charles Pomaret, datée du 8 avril 1948, Dossier 2049 Charles Pomaret, Archives Gallimard.

Pour se justifier, il se fonde sur les autres volumes de la collection, vendu à 400 francs, comme *La vie ouvrière sous le Second Empire* de Georges Duveau. La préférence de l'éditeur va à un taux de rotation élevé de son catalogue, assuré par un écoulement maximal de ses tirages, plutôt qu'à un nombre de ventes plus faible, avec un prix de vente plus élevé. En multipliant les ventes, l'éditeur établit une présence massive et peut, dans une vue à long terme, fidéliser un lecteur. L'industrialisation de l'imprimé relevant d'un marché concurrentiel, les éditeurs insistent dans les relations avec leurs auteurs sur la nécessité d'un prix bas de façon à rester concurrentiel face aux autres propositions éditoriales. À l'inverse, la grille d'appréciation historique est celle d'un prix symbolique, où l'imprimé, en tant que manuscrit édité, ne saurait être bradé, mais doit, *a contrario*, assurer une rémunération substantielle de son auteur. Au reste, l'intérêt de l'historien va à des ventes les plus importantes possibles, de façon à majorer son droit d'auteur, et ainsi dépasser le plafond de verre des 10%. Il est à noter que les historiens les plus vendus, de Jérôme Carcopino à Louis Madelin, de Pierre Gaxotte à Octave Aubry, ne questionnent pas, de façon significative, le prix de vente : l'écoulement de leurs ouvrages dépasse systématiquement les dix mille exemplaires vendus, leur assurant ainsi une rémunération confortable.

Enfin, la lecture des prix des livres historiques ne peut que s'interpréter à l'aune de la conjoncture économique de la période. En raison de l'inflation rampante, la dépréciation du franc, diminue, de fait, la rémunération unitaire de l'historien, ainsi que le taux de marge de l'éditeur, amputé des coûts croissants de fabrication et de diffusion des ouvrages. Il est notable que le prix provisoire du livre, fixé dans le contrat d'édition, soit systématiquement réévalué à la hausse : Fernand Aubier porte le prix de *L'effondrement d'un empire et la naissance d'une Europe : IX-X^e siècles*, écrit par Joseph Calmette, de 15 francs dans le contrat d'édition en juillet 1939 à 36 francs lors de la vente du premier tirage en 1941, de façon à s'aligner sur l'inflation¹⁶¹³. Les prix des volumes suivants de la collection sont au diapason de l'évolution de l'inflation, affichant une progression constante du prix¹⁶¹⁴, comme le tableau ci-dessous le représente :

¹⁶¹³ Contrat d'édition de *L'effondrement d'un Empire*, signé entre Joseph Calmette et la maison Aubier, le 19 juillet 1939, ABM 6.4 Joseph Calmette, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

¹⁶¹⁴ Celle-ci est palpable malgré le rôle du Comité d'organisation des industries, arts et commerces du livre, de 1941 à 1944 puis de l'Office professionnel des industries, arts et commerces du livre, jusqu'en 1946, qui exigent des éditeurs de faire homologuer le prix de vente auprès du service des prix, en fonction du coût de fabrication selon le décret n°46-1880 du 15 juillet 1946, *Journal officiel*, 28 août 1946, p. 7485. Voir l'exemple de *La Grève et son héritage* de Jean Hatzfeld, vendu à 210 francs, avec l'arrêté du 26 décembre 1945 correspondant dans ABM 132.12 Jean Hatzfeld, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

Figure 8 : Tableau indiquant l'évolution des prix des volumes de la collection « Les grandes crises de l'histoire » d'Aubier-Montaigne, à leur lancement, en comparaison de l'inflation annuelle.

Année	Titre du volume	Prix du volume à son lancement	Inflation cumulée
1941	<i>L'effondrement d'un empire et la naissance d'une Europe</i>	36	100
1943	<i>La chute de Napoléon I^{er} et la crise française de 1814-1815</i>	80	145
1945	<i>La Grèce et son héritage</i>	210	228
1946	<i>La Berbérie musulmane et l'Orient au moyen âge</i>	240	352
1946	<i>Les grandes invasions et la crise de l'Occident au V^e siècle</i>	270	352
1946	<i>La querelle des investitures</i>	170	352
1947	<i>L'Europe et le péril allemand : du Traité de Verdun à l'Armistice de Reims, 843-1945</i>	420	562

Source : Catalogue de la Bibliothèque nationale de France ; Michel-Pierre Chélini, *Inflation, État et opinion en France de 1944 à 1952*, Vincennes, Institut de la gestion publique et du développement économique, 1998.

Face aux considérations, économique et symbolique, souvent antagonistes de l'éditeur et de l'historien, le lecteur se positionne comme l'acteur décisif, grâce à son pouvoir d'achat. Le livre historique n'étant pas un produit de première nécessité¹⁶¹⁵, il convient de le comparer à d'autres biens culturels. Si l'on prend une collection de statut intermédiaire, comme la « Connaissance de l'Histoire » de Fayard, vendue à 28 francs le volume en 1943, le prix correspond à celui d'une place de théâtre, soit 25 francs, et représente environ trois fois le prix d'une place de cinéma. Dans le paysage des biens culturels, l'histoire ne semble pas dénoter, ni par son prix, ni par sa forme. L'histoire, comme offre éditoriale, cohabite avec d'autres genres éditoriaux, comme l'essai politique ou la biographie, dont les prix sont sensiblement du même ordre de grandeur, mais doit aussi affronter la concurrence d'autres propositions culturelles¹⁶¹⁶ sans que l'on puisse toutefois établir de statistiques ou de rapports de force.

1.2. Les médiations publicitaires, un donné à voir

La stratégie éditoriale vise, dans un deuxième temps, à faire connaître la publication d'un volume, de façon à le faire vendre. Il est possible, comme vu auparavant, par un effort d'anticipation, de mettre à profit une question d'actualité pour mieux valoriser le propos de l'historien. Mais de façon moins contingente et plus structurelle, le pôle éditorial « expose » le livre

¹⁶¹⁵ Les réalités matérielles sont parfois plus parlantes que les faits statistiques : des ouvrages comme *Autant en emporte le vent* se cédaient contre un kilo de jambon au marché noir pendant l'occupation allemande. Le fait est relaté dans l'ouvrage de Martine Poulain, *Livres pillés, lectures surveillées : les bibliothèques françaises sous l'Occupation*, Paris, Gallimard (Nrf Essais), 2008.

¹⁶¹⁶ Par ailleurs, le livre historique doit affronter la concurrence des magazines historiques, sous la forme de périodiques mensuels. La résurrection du magazine *Lisez-moi historique* de Tallandier sous la forme du *Lisez-moi Historia* en novembre 1946 voit un prix de vente affichée à 30 francs, mettant en avant un article d'Octave Aubry qu'il faut mettre en comparaison avec la vente d'un volume du même Octave Aubry, *L'Histoire de France : des origines au temps présent*, vendu à 220 francs.

en mobilisant différents supports pleinement publicitaires, répondant au besoin de faire connaître la sortie d'un livre historique auprès du plus grand nombre de personnes.

De façon à franchir les frontières culturelles, sociales et économiques, les éditeurs font la publicité de leurs volumes dans différents périodiques, en espérant susciter une attente. Le public est alors informé de la publication : dans le cas inverse, sans publicité, la démarche d'achat repose essentiellement sur la fréquentation d'une librairie ou d'un point de vente, qui s'avère beaucoup plus incertaine. Avec de plus en plus de densité et de sophistication au cours des années trente, les éditeurs font insérer des placards, des bandeaux voire de courts articles de recension. Comme Daniel Guérin le sous-entend à propos de *La lutte de classes sous la Première République : Bourgeois et bras nus, 1793-1794*, il est toujours possible de faire vendre l'ouvrage sans stratégie publicitaire : « il est bien évident que vous pouvez actuellement vendre 5 000 exemplaires d'un livre sans publicité »¹⁶¹⁷. De la sorte, l'historien souligne en creux les mérites d'un éditeur ; en l'espèce, l'aura symbolique, l'expérience et le professionnalisme de la maison Gallimard¹⁶¹⁸. Néanmoins, en raison de la concurrence accrue de la période, la situation impose de faire la publicité d'un volume, à telle point que celle-ci devient un facteur stratégique pour le bon écoulement d'un volume. Robert Latouche, en observateur averti du marché éditorial, constate pour son livre que « [le sujet] est d'une telle actualité qu'avec un peu de publicité il eût été et il serait encore, je le crois, facile d'y intéresser un public nombreux et non spécialisé en France et à l'étranger ; mais encore faut-il qu'on connaisse son existence, et bien souvent ce n'est pas le cas, j'en ai fait l'expérience »¹⁶¹⁹. En creux, la publicité est bien décrite et perçue comme le moyen le plus abouti pour aller vers le grand public. Les dispositifs éditoriaux en place sont pensés en amont pour favoriser l'achat par d'éventuels lecteurs : ils peuvent prendre la forme d'encarts dans la presse, d'annonces dans les revues ou encore de feuillets distribués à part, appelés aussi « prières d'insérer ».

La stratégie usuelle repose sur deux voies complémentaires, d'une part l'encart publicitaire et d'autres part le signalement écrit dans les périodiques. La politique publicitaire repose sur une chronologie fine, mobilisant ces supports pendant des temps spécifiques. Les échanges épistolaires montrent une structure publicitaire en deux, voire trois temps, avec, en amont, l'insertion dans les pages thématiques d'encarts publicitaires, de la façon la plus visible possible, puis un plus discret

¹⁶¹⁷ Lettre de Daniel Guérin à Gaston Gallimard, datée du 4 juillet 1945, Dossier 1271 Daniel Guérin, Archives Gallimard.

¹⁶¹⁸ Malgré l'optimisme des échanges, les chiffres de ventes de son volume contredisent la première intuition de Daniel Guérin : le tirage de *La lutte de classes sous la Première République : Bourgeois et bras nus, 1793-1794*, établi à 4 518 exemplaires, ne se vend finalement qu'à hauteur de 1 680, soit à peine plus du tiers du stock.

¹⁶¹⁹ Lettre de Robert Latouche à Fernand Aubier, datée du 23 mars 1949, ABM 19.10 Latouche, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

signalement de la sortie du livre¹⁶²⁰, au moyen d'un entrefilet dans une rubrique, dans un second temps. Ce n'est qu'en dernier lieu qu'intervient la critique du livre par l'intermédiaire d'un journaliste, d'un critique ou d'un courriériste, qui peut signer l'article ou rester anonyme. Cette structure ternaire permet non seulement de faire l'actualité pendant un laps de temps d'environ un mois, mais révèle aussi la portée du livre, en l'effeuillant progressivement : le titre et le sujet précèdent l'annonce du prix et du dispositif, alors qu'en dernier lieu, le contenu interne est l'objet d'une critique, plus ou moins étayée. Cette dernière étape constitue le vecteur le plus considéré et le plus apprécié de la part des historiens et des éditeurs. La critique s'avère décisive, notamment lorsqu'elle est signée, car elle postule la lecture par un tiers, à laquelle le public peut facilement s'identifier. En schématisant à l'extrême, la stratégie publicitaire en matière historique suit trois temps : la connaissance d'une sortie, sa visualisation par une annonce, et enfin son appréciation par un travail critique, plus ou moins approfondi.

La stratégie de visibilité du livre historique passe par des supports publicitaires comparables aux autres genres éditoriaux que sont l'essai littéraire ou le livre politique. Les archives des maisons d'édition montrent une diversité de supports, avec parfois une utilisation simultanée de ceux-ci, comme les médaillons, les instantanés et les articles¹⁶²¹. Les dossiers de fabrication des livres montrent le soin tout particulier accordé à la publicité. La maison Flammarion mobilise la publicité par des encarts dans la presse quotidienne nationale et régionale, sous une forme écrite et graphique. En 1934, le *Verdun* de Louis Madelin, reprise d'un ancien volume paru chez Alcan, en 1920, est présenté alternativement sous la forme d'un slogan : « *Toute la magnifique époque de Verdun en un volume par un témoin qui est en même temps un historien* »¹⁶²². Le texte est conçu par le directeur Christian Melchior-Bonnet, alors que le service artistique conçoit une illustration « d'un poilu casqué, tête banale », pour l'utiliser dans le cadre de médaillons de publicité. La fonction impressive de la publicité joue à plein, en faisant appel à un imaginaire chez le lecteur¹⁶²³. La diffusion se fait auprès des journaux quotidiens : le *Journal*, le *Matin*, l'*Écho de Paris*, le *Petit parisien*, l'*Excelsior*, soit des journaux à la ligne éditoriale conservatrice avérée. La stratégie publicitaire de Flammarion suit de près le positionnement politique de la maison, avec des thématiques militaires, comme pour *Verdun*, mais aussi politiques avec des volumes spécifiquement pensés à l'adresse d'un public conservateur, au moyen de biographies historiques de l'Ancien Régime. Les demandes répétées de

¹⁶²⁰ Voir Annexe 15 : Rubrique « À la devanture du libraire. Livres nouveaux », *Le Figaro*, du 27 octobre 1942.

¹⁶²¹ Note interne du 27 janvier 1938 pour Sainte-Hélène, FLM 28.1 Octave Aubry, Fonds Flammarion, IMEC.

¹⁶²² Lettre de Christian Melchior-Bonnet, datée du 10 avril 1934, FLM 121.4 Louis Madelin, Fonds Flammarion, Archives IMEC.

¹⁶²³ Pour le cas précis d'une collection, voir Annexe 14 : Ensemble de publicités pour les volumes de « La vie quotidienne », d'Hachette, de 1938 à 1939.

publicité, par « médaillons ou instantanés », notamment auprès de l'*Excelsior*, montrent que les volumes sont « destinés à cette clientèle »¹⁶²⁴, sans que le caractère politique soit explicitement énoncé. La stratégie d'exposition n'est donc pas innocente de la part des éditeurs : bien que les études de marché n'existent pas encore en matière d'édition historique, les éditeurs pressentent que leur audience est proche de tel ou tel titre en fonction de leur propre ligne éditoriale. De façon générique, la plupart des encarts se contentent de mentionner les titres du livre et de la collection, le nom de l'auteur ainsi que le prix du volume. La variété des lignes éditoriales des journaux autorise quelques libertés, à l'image d'une phrase descriptive ou du détail de la pagination, comme le montre les cas ci-dessous à propos du même livre d'Adrien Dansette, au sein de la collection « Connaissance de l'Histoire » :

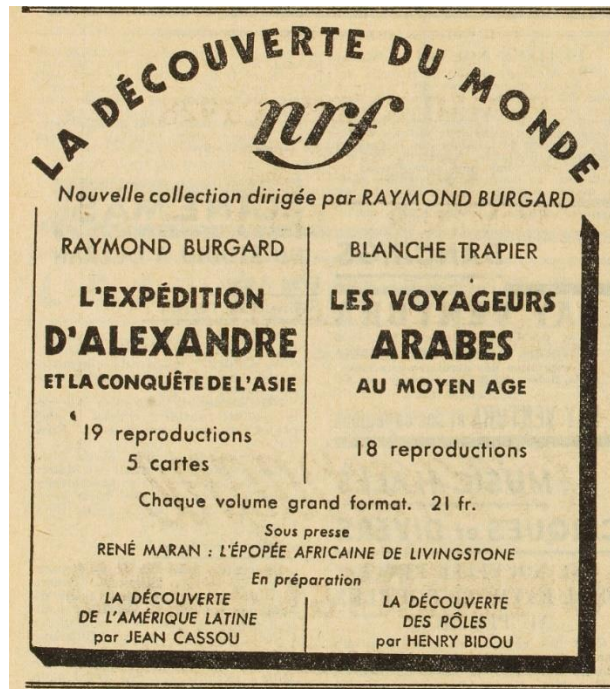
Figure 9 : Publicité pour la « Connaissance de l'Histoire », *L'Ouest-Éclair*, 18 janvier 1943, p. 2. ; Publicité pour la « Connaissance de l'histoire », *Candide*, 24 février 1943, p. 5.



Ces encarts publicitaires sont les plus courants et sont systématiquement lancés au lancement de l'ouvrage. L'attrait de la nouveauté mis de côté, les collections elles-mêmes peuvent être l'objet d'une réclame publicitaire, comme dans le cas des « Grandes Études Historiques », qui vont jusqu'à promouvoir un catalogue, mais aussi pour la collection « La découverte du monde », dirigée par Raymond Burgard. L'encart publicitaire met en évidence la nouveauté que constitue la collection et annonce, par un élégant diptyque, les deux premiers volumes de la collection et ceux à venir :

¹⁶²⁴ Note interne, datée du 14 septembre 1935, FLM 86.25 Frantz Funck-Brentano, Fonds Flammarion, Archives IMEC.

Figure 10 : Publicité pour la collection « La découverte du monde », *L'Excelsior*, 16 décembre 1937, p. 5.



Les stratégies publicitaires présentent dans un premier temps les attributs formels puis dans un second le contenu thématique. Les annonces publicitaires ne sauraient, pour autant, se résumer à un simple abrégé du livre. Elles fonctionnent comme des présentations et permettent de signaler l'ouvrage. De fait, celui-ci est régulièrement mis en avant comme une étude à la fois détaillée et condensée d'une époque. En premier lieu, il s'agit d'informer le lecteur sur le sujet de l'étude historique :

Figure 11 : Publicité *Les Lettres françaises*, 4 août 1945, p. 3.



Si le caractère de « grande époque » est sybillin, il a au moins le mérite de souligner l'intérêt du sujet pour le potentiel lecteur. En aval de la phase de production et de commercialisation, le pôle de

production éditoriale joue logiquement des parallèles avec l'actualité. L'effet d'analogie, présent dans le livre historique, trouve un écho d'autant plus grand, qu'il se place dans le cadre d'un périodique, par définition ancré dans le flux continu d'actualités. Les maquettes des services commerciaux montrent plusieurs biais de présentation :

« C'est une des pages les plus surprenantes de notre histoire que ces bouleversements sociaux et politiques de la Fronde... Seul le talent prestigieux d'un Madelin pouvait évoquer un tel bouillonnement. Et le rapprochement qui s'impose avec notre époque est saisissant... Lisez la *Fronde* de Louis Madelin ! »¹⁶²⁵.

Chaque formulation porte l'empreinte d'une intention spécifique. La surprise préalable introduit la thématique du livre, et conduit ensuite au talent de l'historien, ici vite assimilé par métonymie à « un Madelin ». Le lien avec l'actualité est tout à fait remarquable puisque la réclame établit un rapprochement direct entre la période de la Fronde et le Front populaire s'agissant d'un volume publié à l'été 1936. L'instabilité politique du pays et les soubresauts économiques et sociaux autorisent le parallèle. Pour les lecteurs les plus avertis, un lien ténu semble pouvoir être établi entre la personnalité de l'auteur, député de l'Union républicaine démocratique, et l'interprétation historique des événements. Pour un autre livre du même Louis Madelin, la présentation de l'ouvrage mentionne un travail essentiellement descriptif, mais qui permet d'embrasser l'ensemble de la période de la Renaissance :

« Voici, en même temps qu'un divertissement de haute culture, un des plus vivants, des plus frappants tableaux d'histoire que Louis Madelin ne nous ait jamais offerts. Avec ce *François I^{er}* [qui est un livre] inédit [du maître historien], c'est une des plus merveilleuses époques de la France [qu'il nous est donné de revivre] ~~que nous retrouvons autour de la figure inoubliable du Roi Chevalier~~ »¹⁶²⁶.

Le divertissement et le tableau permettent d'attester d'une histoire propre à susciter l'évasion mais aussi à même de proposer une vue synthétique. Si la présentation thématique est claire, les rajouts et les suppressions demandées par la direction éditoriale montrent les points saillants de la politique commerciale de Flammarion. Les qualités de l'historien et de l'éditeur sont mises en avant : le caractère inédit et le talent personnel de Louis Madelin suggèrent l'achat. Les services de la maison Fayard agissent différemment pour le *Napoléon* de Jean Lucas-Dubreton, en promouvant dans une même continuité, la collection, le sujet et l'historien :

¹⁶²⁵ Projet d'encart publicitaire avec appendice textuel, pour *La Fronde* de Louis Madelin, daté du 5 novembre 1936, FLM 121.4 Louis Madelin, Fonds Flammarion, Archives IMEC.

¹⁶²⁶ Projet d'encart publicitaire avec appendice textuel, pour *François I^{er}* de Louis Madelin, daté du 5 novembre 1936, FLM 121.4 Louis Madelin, Fonds Flammarion, Archives IMEC.

Figure 12 : Publicité pour « Connaissance de l'Histoire », *L'Ouest-Éclair*, 4 juillet 1942, p. 2.



Au-delà de la suggestion d'un achat, le support publicitaire permet de franchir des frontières culturelles, sociales et économiques. C'est ainsi que la direction éditoriale de la maison Flammarion demande que figure spécifiquement sur la collection « Hier et aujourd'hui », un astérisque sur les catalogues publicitaires, de façon à caractériser ceux qui « peuvent être mis entre toutes les mains ». La valorisation du livre passe aussi par la mise en avant de la thématique, dont l'historien dissipe les « préjugés » et les « légendes »¹⁶²⁷. Les prières d'insérer sont d'usage pour donner un cadre à la critique de presse : elles permettent l'économie de la lecture, par quelques citations choisies, et l'explicitation des volontés de l'auteur et de l'éditeur. Les historiens, malgré leur diversité socio-professionnelle, se plient alors à l'exercice délicat de l'autocélébration de leur travail. Augustin Fliche constitue un cas d'école :

« Vous trouverez sous ce pli la note que voulez bien me demander pour la publicité. Malgré mon horreur pour ce genre de travail, je l'ai rédigé de mon mien, en m'envoyant même quelques coups d'encensoirs sans doute immérités. [...] J'éprouve le même embarras pour vous donner des appréciations "élogieuses" sur mes travaux antérieurs »¹⁶²⁸.

Comme pour la couverture des ouvrages de la collection, l'intention éditoriale est d'affirmer par la publicité l'identité de la collection, par exemple en mobilisant un logotype comme celui de la NRF. La collection des « Grandes Études Historiques » mobilise l'ensemble de son catalogue, comme pour attester des succès présents et à venir. Cependant, cette pratique des encarts, massive dans les années trente, tend à diminuer au cours de la période. Elle n'est plus perçue par les éditeurs comme pleinement justifiée à partir de 1945 : le contexte difficile et l'atonie du marché éditorial

¹⁶²⁷ Plaquette de présentation pour *l'Histoire de l'Amérique latine*, ABM 132.25 Histoire de l'Amérique latine, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

¹⁶²⁸ Lettre du 2 août 1946 d'Augustin Fliche à Fernand Aubier, ABM 12.8 Augustin Fliche, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

conduisent à un écoulement des stocks anciens et d'anciens volumes considérés comme « défraichis » sont vendus avec un rabais. Les nouveautés pâtissent de cette faiblesse du marché éditorial, aussi la publicité n'est-elle plus aussi utile. C'est ainsi que Louis-Daniel Hirsch, directeur commercial de la maison Gallimard, est amené à conclure en 1945 que « toute publicité [est] absolument inutile puisque tous les livres se vendent actuellement d'eux-mêmes et sont très – trop – rapidement épuisés »¹⁶²⁹. La tendance de fond ne s'oriente plus vers une publicité massive mais vers une publicité fléchée. Chaque maison d'édition tente de cultiver un lien avec « son » public. Structurellement, les maisons d'édition tentent de se différencier les unes des autres, à la manière de Gallimard, renonçant au cours de la période aux encarts dans la presse pour mieux les réserver aux seuls livres à succès. Michel Gallimard illustre ce changement dans la politique publicitaire, intervenu à partir de 1945, auprès de son auteur Henri Guillemin :

« Si nous n'avons pas fait paraître d'annonce du [Coup d'état du 2 décembre] dans le *Figaro littéraire* et les *Nouvelles littéraires*, c'est que nous avons renoncé au système des placards, dont une longue expérience nous a prouvé l'inefficacité. Une publicité de ce genre ne peut être valable que si elle est massive ; or le budget dont nous disposons pour chaque ouvrage, est trop faible pour nous permettre plus de deux ou trois placards. Nous la réservons donc pour des livres assurés d'une grosse vente ou ayant eu un prix littéraire. L'importance de leur tirage nous donne alors la possibilité de reproduire ces placards suffisamment de fois pour qu'ils aient quelques chances d'être utiles »¹⁶³⁰.

En filigrane, c'est moins la question des encarts qui est soulevée que celle de leurs usages. Michel Gallimard indique que leur efficacité est avérée en cas de succès établi, ou de tirages particulièrement élevés. C'est une manière détournée pour la direction éditoriale de ne pas s'engager dans une politique publicitaire coûteuse, qui plus est pour une collection relativement peu vendue, et qui ne constitue pas thématiquement le cœur de cible de la maison Gallimard, aux aspirations plus littéraires, et pour qui l'histoire ne constitue pas une préoccupation centrale. Fernand Aubier, pour qui l'histoire revêt une importance décisive, suit une voie similaire en affirmant à un de ses auteurs, Félix Ponteil : « Ne croyez pas, toutefois, que le succès d'un livre dépend de la publicité qui en est faite par l'éditeur. Je compte beaucoup plus sur le mérite de l'œuvre elle-même et c'est pourquoi j'ai le solide espoir que *La chute de l'Empire napoléonien* aura une diffusion importante »¹⁶³¹. En bon rhétoricien, Fernand Aubier conditionne le succès de l'ouvrage au récit historique et non au feu roulant de la publicité. Ce revirement progressif est généralisé dans la mesure où, de plus en

¹⁶²⁹ Lettre de Daniel Guérin à Gaston Gallimard, datée du 19 juillet 1945, Dossier 1271 Daniel Guérin, Archives Gallimard.

¹⁶³⁰ Lettre de Michel Gallimard à Henri Guillemin, Dossier 2356 Henri Guillemin, Archives Gallimard.

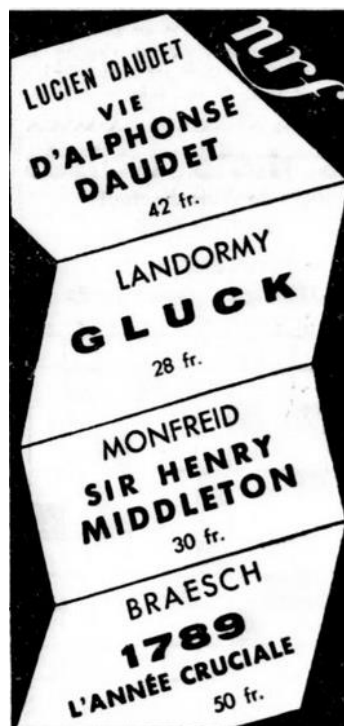
¹⁶³¹ Lettre de Fernand Aubier à Félix Ponteil, datée du 21 juillet 1939, ABM 29.9 Félix Ponteil, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

plus, les éditeurs investissent d'autres voies publicitaires, comme les bulletins mensuels adressés aux libraires :

« Cette politique nous a donné les moyens de créer un bulletin mensuel qui est le meilleur instrument publicitaire dont nous puissions disposer. Tiré à plus de 30 000 exemplaires, ce bulletin est envoyé à tous ceux dont nous savons qu'ils intéressent à nos publications, et qui ont donc le plus de chances d'être nos clients »¹⁶³².

Si les encarts sont préservés dans certains cas, notamment de succès, les éditeurs adoptent un système plus ciblé. Grâce à une présentation de leurs collections sous la forme de bulletins, ils informent les libraires de leurs parutions. Plutôt qu'une adresse au public en général, l'éditeur choisit de porter l'effort sur des vecteurs plus efficaces, avec une publicité plus limitée et plus personnalisée. L'efficacité d'une telle politique ne peut être évaluée, néanmoins la dynamique éditoriale montre que le virage est commun à l'ensemble des éditeurs.

Figure 13 : Publicité pour *1789, l'année cruciale*, parmi d'autres ouvrages du catalogue de la NRF, dans *Je suis partout*, 11 octobre 1941, p. 8.



Dans un deuxième temps, le signalement écrit permet de faire connaître avant tout le nom du livre ainsi que la qualité de l'auteur. Cette annonce peut être plus ou moins dense, mais fait savoir que le livre a paru. La maison d'édition donne des informations précises au sujet de la publication : l'insertion dans une collection, le prix, voire le propos de l'ouvrage par un discours

¹⁶³² Lettre de Michel Gallimard à Henri Guillemin, Dossier 2356 Henri Guillemin, Archives Gallimard.

d'escorte. Enfin, la critique permet de comprendre les intentions de l'historien, par le détail de l'organisation du récit historique, les principales thématiques abordées, et parfois les lacunes propres à l'ouvrage. Sur ce dernier point, Frédéric Braesch sollicite son éditeur Gallimard afin que son *1789, année cruciale* bénéficie de recensions dans la presse généraliste. Son propos a l'intérêt de révéler les stratégies à l'œuvre et de souligner son inquiétude quant à la visibilité de son ouvrage :

« On passe trop souvent à côté [du livre] sans avoir la curiosité de le feuilleter. Évidemment le titre n'est pas engageant, en ce moment où la faveur du public va à de toutes autres questions. Qui songe encore aujourd'hui à la Révolution de 1789 ? Le sujet va rejoindre les vieilles lunes, tout en parlant moins à l'imagination que l'histoire des Pharaons ou celles des Incas et des Aztèques. Il faudrait qu'une plume autorisée fit entrevoir aux personnes en quête de lecture les liens de causes à effet entre les événements de la Grande Révolution et ceux de l'heure présente. Il me semble qu'un publiciste du genre de M. [Ludovic] Naudeau serait particulièrement qualifié pour jouer ce rôle. Mais il faudrait qu'il acceptât. [...] De toute manière, il me semble qu'il faudrait faire quelque chose et ne pas se contenter de la clientèle des spécialistes et des historiens de profession »¹⁶³³.

La demande appuyée de l'historien de la Révolution montre sa volonté que son travail soit lu, moins pour des impératifs économiques, que pour la motivation désintéressée de ses recherches. Publié en 1941, le volume voit ses ventes stagner, et l'auteur lui-même est persuadé que la thématique n'est plus au cœur des préoccupations du grand public. En observateur du marché éditorial, il prête des succès de librairie à des sujets plus exotiques. Bien que peu expérimenté dans le domaine de l'édition de vulgarisation, Frédéric Braesch fait part de sa volonté de suggérer un article à un journaliste et critique, en l'occurrence Ludovic Nadeau¹⁶³⁴, dans un périodique d'envergure nationale. Le profil de ces commentateurs correspond à celui du courriériste, chargé de l'information littéraire dans les journaux. L'espoir de l'historien est que l'article mette en lumière l'analogie entre le passé et le présent, au nom de « l'intérêt d'actualité ». Mais quelles sont les raisons qui amènent l'historien de la révolution à suggérer des actions publicitaires en lieu et place du service de presse de la maison Gallimard ? Le livre, sorti en septembre 1941, après des débuts encourageants, connaît un essoufflement des ventes. L'intérêt de la démarche est de capter le « public lettré », habitué aux pages intérieures des quotidiens ou des hebdomadaires. Le principe d'un tel article tient à une présentation « des considérations générales enrobant en quelque sorte et dissimulant un peu la réclame proprement dite »¹⁶³⁵. Sans qu'il s'agisse d'une publicité pleinement éditoriale, les motivations restent foncièrement les mêmes, en espérant faire vendre davantage. La

¹⁶³³ Lettre de Frédéric Braesch à Raymond Queneau, datée du 5 mai 1942, Dossier 1621 Frédéric Braesch, Archives Gallimard.

¹⁶³⁴ Ludovic Nadeau est un journaliste et reporter couvrant notamment le conflit russo-japonais de 1905. Travaillant pour *Le Journal*, *Le Temps* et *L'Illustration*, il mène de grandes enquêtes, notamment sur la démographie, l'industrie ou le tourisme.

¹⁶³⁵ Lettre de Frédéric Braesch à Raymond Queneau, datée du 6 mai 1942, Dossier 1621 Frédéric Braesch, Archives Gallimard.

discussion engagée entre l'historien et l'éditeur se cristallise sur cette question publicitaire. Les mauvaises ventes sont, pour Frédéric Braesch, imputables à l'éditeur Gallimard, qui n'a pas entrepris assez pour faire connaître l'ouvrage :

« Votre service de presse n'a même pas répondu à ma demande de me signaler les principaux comptes rendus parus sur mon livre. Sans doute a-t-il vu avec défaveur qu'un auteur se permettait de se mêler de ce qui ne le regardait pas ? Il me semble cependant que la question intéresse ce dernier pour le moins autant que maison d'édition »¹⁶³⁶.

Raymond Queneau assure avoir « fait tout l'effort de publicité désirable pour le lancement de [l'] ouvrage »¹⁶³⁷, en s'appuyant sur des preuves concrètes, comme l'envoi aux quotidiens généralistes, et spécifiquement culturels, comme *Le Bulletin des Lettres* ou *Comoedia*. Le service de presse a orienté les envois vers des journaux ouvertement réactionnaires, comme *Le Rouge et le Bleu*, *L'œuvre*, *l'Atelier*, *Au Pilon*, ce qui semble coïncider avec le ton de l'ouvrage, tant conservateur que réactionnaire quant à l'interprétation de la Révolution française. La direction éditoriale se contente de renvoyer l'auteur aux difficultés de transmission entre zone libre et zone occupée pour tenter d'expliquer le faible nombre de recensions. Les cas d'oppositions entre historiens et éditeurs quant à la publicité doivent cependant être pondérés par ceux où les vues sont partagées par les deux acteurs. Les stratégies promotionnelles sont partagées par nombres d'historiens, à l'instar du directeur éditorial de Flammarion, Christian Melchior-Bonnet, invitant Émile Mâle à organiser « quelques conférences à des étudiants, des gens du monde, etc... »¹⁶³⁸, avec le ferme espoir de susciter des ventes, ou d'un Louis Madelin multipliant les conférences sur l'ensemble du territoire national, sur des thématiques proches de ses livres, incarnant alors lui-même une forme de publicité, en faisant connaître son travail par le plus grand nombre possible de personnes. Certains historiens poussent l'audace à conseiller eux-mêmes leurs éditeurs, à l'instar de Léon Lemonnier qui prend l'initiative de recommander, pour ses histoires nord-américaines, d'adopter des publicités en couleurs, dans un mouvement parallèle à celui du cinéma¹⁶³⁹, afin de mieux attirer les regards des acheteurs potentiels.

Les prières d'insérer constituent une médiation au caractère ambivalent : leur contenu est utilisé par les rédactions pour faire connaître la sortie d'un livre. Pour autant, leur « efficacité » reste modérée dans le cas d'un signalement, et s'assimile à une publicité en prose plutôt qu'à une publicité

¹⁶³⁶ Lettre de Frédéric Braesch à Raymond Queneau, datée du 6 mai 1942, Dossier 1621 Frédéric Braesch, Archives Gallimard.

¹⁶³⁷ Lettre de Raymond Queneau à Frédéric Braesch, datée du 9 mai 1942, Dossier 1621 Frédéric Braesch, Archives Gallimard.

¹⁶³⁸ Lettre de Christian Melchior-Bonnet, datée du 4 février 1936, FLM 122.5 Émile Mâle, Fonds Flammarion, Archives IMEC.

¹⁶³⁹ Projets pour une collection dirigée par Léon Lemonnier, Dossier 1507 Léon Lemonnier, Archives Gallimard.

graphique. Cependant, reprise dans un corps de texte, une prière d'insérer permet d'explicitier le propos d'un livre. Le courriériste présente le livre en se contentant de reprendre les éléments de langage. Enfin, des stratégies plus audacieuses se mettent en place, dont l'efficacité semble prouvée. La maison Fayard travaille tout particulièrement une stratégie de transmédialité, en mobilisant ses propres organes de presse, à l'image de *Je suis Partout* et de *Candide* : les publicités pour abonnement offrent un volume des « Grandes Études Historiques ». Plus encore, un autre procédé importé des pratiques littéraires réside dans la publication feuilletonnée du livre, soit *in extenso*, ou soit par extraits : les passages sélectionnés des volumes des « Grandes Études Historiques » attirent l'œil du lecteur et suscitent l'achat. Pour preuve, après le demi-échec des ventes du *Richelieu* d'Auguste Bailly, sorti en 1935, son *Mazarin* sort en feuillets dans *Je suis partout*, à partir du 13 juillet 1935. L'histoire académique des « Grandes Études Historiques », ubiquitaire, bénéficie pleinement de cette présence médiatique. L'équilibre fragile consiste alors à susciter l'intérêt de l'acheteur potentiel, sans pour autant dévoiler l'ensemble du récit historique.

Cependant, malgré la diversité des artifices publicitaires, il faut se garder de toute vision mécanique quant à la communication publicitaire des éditeurs d'histoire. L'écrasante majorité des encarts de presse est mise en concurrence avec d'autres annonces publicitaires, d'autres genres parfois plus littéraires, alors que le regard du lecteur n'est pas systématiquement orienté vers la publicité quotidienne, mais davantage vers une critique nominative, plus à même de lui proposer une opinion objective et distanciée. De fait, la publicité ne peut assurer irrémédiablement une vente : les commentaires dépréciateurs des historiens à l'égard des initiatives commerciales de leurs éditeurs mettent bien en évidence la difficulté de la rencontre entre un auteur et son public. Néanmoins, le support publicitaire revêt une importance considérable dans la mesure où il contribue à socialiser l'ouvrage historique et à le faire connaître au(x) public(s).

1.3. Présences du livre historique en librairie

La stratégie de diffusion éditoriale définit des dispositifs internes, par une présentation particulière et des normes éditoriales, et externes, en l'insérant dans une collection et en la valorisant par différents supports publicitaires. Cette stratégie trouve son point final en librairie, où se matérialisent de façon concrète les « présences »¹⁶⁴⁰ du livre historique. Il s'agit de penser le livre historique d'un point de vue matériel, afin de déterminer sa place physique et sociale. Les librairies, en tant que lieux de vente du livre, ont un rôle stratégique d'interface entre le pôle de production

¹⁶⁴⁰ Roger Chartier, *L'ordre des livres. Lecteurs, auteurs, bibliothèques en Europe entre XIV^e et XVIII^e siècle*, Aix-en-Provence, Alinéa, 1992 ; Roger Chartier, « Du livre au lire », *Réseaux. Communication – Technologie – Société*, 1, 1997, p. 271-290.

et le lectorat, en mettant à la disposition de tous le livre historique. Au demeurant, la vente exclusivement « historique » ne constitue qu'un volet du métier de libraire : ce pan de l'activité professionnelle n'est pas mentionné en tant que tel, si ce n'est sous la forme de rares succès avérés, obéissant à une présentation spécifique dans une librairie. Comparativement à la situation des bibliothèques¹⁶⁴¹, il n'est pas possible de connaître la disposition des livres d'histoire dans les librairies. Les livres historiques voisinent avec une importante production, marquée par un grand éclectisme : « ouvrages littéraires, romans, essais, une abondante collection de classiques, une bibliothèque de philosophie scientifique, des livres [...] d'histoire de l'art, des mémoires, des ouvrages politiques des tendances les plus opposées, des livres d'utilité pratique, d'agriculture, de pratique médicale, des albums pour l'enfance et la jeunesse, etc... »¹⁶⁴². De fait, les sources manquent pour étudier avec précision les catalogues des librairies et les modalités concrètes de présentation et de vente du livre historique¹⁶⁴³. Cependant, il est possible d'apprécier la place du genre historique dans les librairies par des sources périphériques, en l'occurrence éditoriales et administratives. Bien qu'il soit impossible de reconstituer le *modus operandi* d'une vente, un mouvement d'ensemble peut néanmoins être mis à jour, participant pleinement de la diffusion, voire de la ventilation, des genres historiques.

En premier lieu, la vente nationale d'un livre n'est pas synonyme d'une diffusion massive sur l'ensemble du territoire mais répond à une stratégie éditoriale, qui repose sur des points nodaux en l'occurrence des librairies générales et des points de vente de taille plus réduite. Joseph Calmette l'indique bien à son éditeur, à propos de *L'effondrement d'un Empire et la naissance d'une Europe (IX^e-XI^e siècles)* :

« Le livre se présente bien et je vous en félicite. *L'Illustration* peut-être pourrait signaler l'ouvrage. Enfin la meilleure publicité est celle des étalages de libraires à Paris, [ou] en province. Vous avez ou pourriez trouver les listes des plus achalandés dans les différentes villes. On me dit de tous côtés qu'on lit plus qu'avant et qu'on lit volontiers de l'histoire. Il faut donc qu'on sache que le livre a paru et comme le titre de la collection a un goût d'actualité, il semble qu'on peut avoir l'espoir qu'il ne passera pas inaperçu »¹⁶⁴⁴.

¹⁶⁴¹ Jacques Cantier, *Lire sous l'occupation*, Paris, CNRS Éditions, 2019 ; Martine Poulain, *Livres pillés, lectures surveillées*, Paris, Gallimard (Folio Histoire), 2013.

¹⁶⁴² Rapport d'expert du 23 février 1946 par Henri Vinet, expert-comptable près la Cour d'Appel de Paris et le tribunal de 1^{ère} instance de la Seine, au juge d'instruction près la Cour de Justice de la Seine. Dossier Épuration Flammarion, Boîte 62.6, Archives Flammarion n°12.

¹⁶⁴³ Magali Charreire a bien montré à propos du libraire Paul Lacroix comment le livre d'histoire est indissociablement un produit symbolique et un produit marchand. Le libraire déploie une connaissance de la production, mais aussi du marché, au point d'être reconnu comme un expert dans un réseau bibliophile. Magali Charreire, « Un marchand d'histoire au XIX^e siècle : Paul Lacroix, le bibliophile Jacob (1806-1884) », *Genèses*, 105, 2016, p. 36-56.

¹⁶⁴⁴ Lettre de Joseph Calmette à Fernand Aubier, datée du 25 janvier 1942, ABM 129.32, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

Les maisons d'édition généralistes distribuent de manière préférentielle leurs livres aux librairies « internes », au nom de la maison d'édition, ainsi qu'aux librairies franchisées. Si Hachette peut compter sur un nombre de points de vente particulièrement élevés et de nature diversifiée, une grande maison comme Flammarion fonctionne en privilégiant les centres urbains, par le biais de « ses » librairies. La diffusion du *Talleyrand* de Louis Madelin est particulièrement éclairante : le livre est distribué progressivement à partir du mois de juin 1944. Il est diffusé préférentiellement à Paris, auprès des sept librairies Flammarion, au centre de la capitale, avec une forte emprise dans le quartier latin. Les villes de Bordeaux, Lyon et Marseille viennent en second rang, avec chacune, une librairie Flammarion de façon à assurer une diffusion la plus étendue possible. La sortie de l'ouvrage au printemps 1944 ne se présente pas sous les meilleurs auspices pour la maison Flammarion : le renoncement au marché nord-africain, notamment les librairies de Tunis et d'Oran, contrarie les plans de l'éditeur ; la vente du livre souffre du débarquement allié et des opérations de libération du territoire national. La politique des éditeurs est de fournir les librairies des principales villes universitaires, avec une prépondérance parisienne qui ne surprend pas. Cet attachement éditorial pour les grands centres urbains est fondé, avec près de 46% des étudiants français inscrits à l'Université de Paris au 31 juillet 1938¹⁶⁴⁵. Les autres grands centres urbains, comme Lyon, Bordeaux, Marseille, Toulouse ou Nancy bénéficient aussi de cette politique de distribution. La volonté éditoriale est de desservir des villes avec une grande densité de micro-espaces, comme les universités, les bibliothèques, les centres d'archives. D'autres stratégies plus locales peuvent être mises en place dans le cas d'un historien établi en province, mettant à profit son propre réseau socio-professionnel : Augustin Fliche, en tant que doyen de l'université de Montpellier milite ardemment pour que son livre soit accessible dans les villes de l'arc méditerranéen : « il faudra alerter avant tout les bibliothèques universitaires françaises et étrangères, les professeurs d'histoire du moyen âge, les libraires de Montpellier, de Nîmes, Béziers, Narbonne, Perpignan, Avignon, et autres villes de la région méditerranéenne où je suis davantage connu »¹⁶⁴⁶, alors que Charles Garnier tient pour son *Eiré. L'histoire de l'Irlande* à une diffusion importante à Strasbourg, et tout particulièrement aux librairies de la Mésange, de Berger Levrault, Évangélique, entre autres¹⁶⁴⁷.

¹⁶⁴⁵ Jacques Verger (dir.), *Histoire des universités en France*, Toulouse, Privat, 1986.

¹⁶⁴⁶ Lettre d'Augustin Fliche à Fernand Aubier, datée du 2 août 1946, ABM 12.8 Augustin Fliche, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

¹⁶⁴⁷ Avis de librairie pour *Eiré. L'histoire de l'Irlande*, ABM 129.33 Eiré. L'histoire de l'Irlande, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

Le réseau de librairies parisien compte environ 200 à 300 grands libraires d'assortiment du livre en 1945¹⁶⁴⁸, sorte de « grands magasins »¹⁶⁴⁹ dédiés à la vente de livres de registres variés, sur environ 1 500 points de ventes du livre. Ces librairies se divisent en plusieurs types, dont le premier genre est constitué de librairies de maisons d'édition, comme le montre le cas de la maison Flammarion, vu précédemment : elles sont stratégiquement placées au cœur de la capitale, près des lieux du savoir et au plus près du public lettré. Ces librairies bénéficient de la priorité en termes d'approvisionnement et de réassort, en proposant préférentiellement le catalogue de la maison. Ces librairies sont nombreuses et proposent une offre importante, à l'image des librairies de l'Artisan du livre, Didier, Hartmann, ou des Presses Universitaires de France. Puis, les librairies généralistes s'affranchissent de toute tutelle pour vendre des livres de genres différents, dans une relative indépendance¹⁶⁵⁰. Davantage attachées au contexte éditorial, elles suivent de près les saisons littéraires, les différents prix et les goûts du public, de façon à générer des ventes stables. Enfin, les librairies spécialisées s'intéressent de près à un ou plusieurs genres, en particulier. En matière de librairies d'histoire, les plus importantes, dans tous les cas celles revenant le plus souvent dans les encarts de la presse ou dans les échanges éditoriaux, sont la librairie Armand Colin, spécialisée en histoire, à Paris, au 103 Boulevard Saint-Michel, ainsi que la Librairie Gibert, au 25-27 quai Saint-Michel, et la librairie Larose, 19 rue Victor Cousin¹⁶⁵¹. L'offre est surreprésentée à Paris, notamment au sein du pôle central que constituent les V^e, VI^e et VII^e arrondissements, au plus près des lieux de savoir et du cœur intellectuel de la capitale. Toutefois, ces librairies constituent seulement 5% des points de vente des livres, et sont considérées comme « bien achalandées et bien tenues » lors de l'évaluation réalisée par les services allemands. Sur les 269 grandes librairies identifiées par les services de propagande allemande, l'enquête de 1941 révèle que seules 167 sont abonnées à la *Bibliographie de la France*. Il s'agit du seul journal corporatif mentionnant les parutions nouvelles : un peu plus de la moitié des libraires est donc informé des dernières nouveautés et est davantage susceptible de les promouvoir. Pour les librairies moins bien informées, les nouvelles publications tardent à être présentées sur les étalages, générant ainsi une plus grande inertie du marché.

Le reste des librairies est composé d'un tissu relativement dense mais où le choix est considérablement réduit. Une enquête réalisée en 1943 révèle que la composition de ces petites

¹⁶⁴⁸ Paul Lecorgne donne le chiffre de deux centaines de librairies générales, alors que les services allemands identifient 269 librairies « dignes de ce nom ». PS 13 10 B « Rapport sur l'édition française », au 8 septembre 1941, par Paul Lecorgne, Dossier 4, Rapports sur les librairies, AJ/40/1006, AN.

¹⁶⁴⁹ Joffre Dumazedier et Jean Hassenforder, « Le loisir et le livre : éléments pour une sociologie de la lecture », *Bulletin des bibliothèques de France*, 6, 1959, p. 269-302.

¹⁶⁵⁰ Pour un maillage des librairies à Paris à la fin des années quarante, un état des lieux est donné par Jean-Alexis Néret, *Manuel pratique d'édition et de librairie*, Paris, Lamarre, 1951.

¹⁶⁵¹ Sous-dossier PS 13², Dossier 4 Rapport sur les librairies, AJ/40/1006, AN.

librairies va de modestes boutiquiers aux « bazars et merceries vendant du livre par accident »¹⁶⁵². Le même rapport allemand donne une proportion de 60% de merceries vendant majoritairement quelques livres illustrés, des « livres policiers » ou des « littératures populaires ». À mesure que la densité de librairies d'importance décroît, ces points de vente se font plus présents, notamment dans les « arrondissements ouvriers », du XIII^e, XIV^e, XV^e, XVIII^e, et XX^e arrondissements. Les éditeurs d'histoire sont conscients de l'importance de ce marché de « petites librairies » : structurellement moins organisés, ils sont davantage disposés à faire une place aux nouveautés et à des éditions moins classiques et plus innovantes, comme les collections populaires d'histoire. Les indications d'un public « curieux de s'instruire » conduisent à des points de ventes aussi variés que les bibliothèques de gares, kiosques, bureaux de tabac, ou simples magasins, soit des « librairies secondaires auxquelles est jointe un commerce annexe », représentant 35% des points de ventes. Cette dissociation entre un circuit de vente traditionnel et un autre, plus moderne, se confirme et se renforce au cours du temps. Le circuit de vente traditionnel, réunissant les grandes et petites librairies, situé dans les espaces denses, présente l'offre la plus complète : il correspond au circuit « lettré »¹⁶⁵³ des enquêtes de lecture. Le circuit plus moderne s'adresse à la masse indifférenciée des lecteurs, se rapprochant d'un circuit populaire, épousant les fronts d'urbanisation. Les achats par les lecteurs y sont décrits comme plus impulsifs, et s'effectueraient sans connaissances antérieures de l'offre existante, en miroir des connaissances considérées comme limitées du gérant en matière d'édition : « la première chose qui frappe lorsqu'on fréquente les libraires français, c'est leur manque total de formation professionnelle. Ce trou s'aggrave bien souvent d'un manque de connaissances générales littéraires et historiques en particulier »¹⁶⁵⁴. Dans ce circuit de distribution, le livre historique est associé à d'autres genres, mais aussi à la presse quotidienne et hebdomadaire. Le choix des livres est celui du distributeur alors que le détaillant n'est que le dépositaire du stock. Le système est celui de la mise en dépôt d'office qui fournit un certain nombre d'exemplaires auprès des détaillants abonnés au système, qui permet la reprise gratuite des invendus.

Cependant, cette vue horizontale des librairies se double d'une organisation commune, de nature verticale, qui suit de près l'organisation de la Librairie Hachette. En effet, depuis le début des années trente, Hachette prend en charge l'expédition et la livraison des stocks d'une bonne partie de ses concurrents, comme par exemple Gallimard en 1932¹⁶⁵⁵. En se proposant de gérer la

¹⁶⁵² P.S. 13 8 G « Rapport sur le recensement des librairies à Paris, dans les 20 arrondissements », AJ/40/1006, AN.

¹⁶⁵³ « Enquête de politique culturelle - E07 », dans Nicole Robine (dir.), « Cinquante analyses descriptives d'enquêtes présentées par ordre chronologique, numérotées de E01 à E50 selon leur date de production », *Lire des livres en France. Des années 1930 à 2000*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2000, p. 185-254.

¹⁶⁵⁴ P.S. 13 9 A « Rapport sur la Librairie en France », AJ/40/1006, AN.

¹⁶⁵⁵ Pascal Fouché, « Les tentations hégémoniques de la Librairie Hachette », *Esprit*, 295, 6, p. 73-91.

partie logistique, Hachette prend le contrôle de la distribution des livres et devient l'acteur central du livre. Par ailleurs, la maison Hachette offre aux libraires la possibilité de s'abonner à un « Service de Commission pour les librairies », en se proposant d'être le seul interlocuteur pour les commandes de leur stock, ce qui leur permet de solliciter des commandes de rassortiment. De la sorte, Hachette gère une bonne part du circuit de vente, en se plaçant au commencement de la vente d'un livre historique, en amont, en assurant l'expédition et la livraison de celui-ci, puis en aval, en enregistrant et en répondant aux commandes de réassort des libraires. Seuls quelques éditeurs échappent au contrôle d'Hachette en gardant leurs propres services d'expédition personnels, mais ils sont de plus en plus rares au cours de la période¹⁶⁵⁶. Ainsi organisé, le commerce du livre historique paraît être autant celui du libraire que celui d'un système adossé sur l'entreprise Hachette. Fort d'un « service de messagerie » doté de 80 000 points de ventes, dont 21 000 dits de petite librairie, la présence d'Hachette sur le marché du livre est tentaculaire, aussi le livre historique paraît être alors « à la portée de toutes les mains »¹⁶⁵⁷. Les collections historiques d'Hachette ne peuvent que bénéficier de ce maillage particulièrement dense, à l'image de la « Vie quotidienne » ou « L'histoire du Consulat et de l'Empire » de Louis Madelin. Mais Hachette fonctionne non seulement comme une offre mais aussi comme une structure. Le bulletin bibliographique trimestriel des Messageries Hachette, créé en 1934, *Biblio*, classe par noms, par titres et par mots-souches, les livres des plus grandes maisons d'édition. La catégorie des livres historiques est bien représentée : l'Histoire est indiquée comme une section, alors que le classement alphabétique permet de retrouver nominativement un historien¹⁶⁵⁸. L'inscription sur des listes bibliographiques reste le plus sûr moyen d'inciter à l'achat. La *Bibliographie de la France*, éditée de façon hebdomadaire par le Cercle de la Librairie permet, elle, de s'informer des sorties éditoriales, dans une logique thématique, avec une catégorie historique nettement visible.

Le commerce de la librairie se caractérise pendant la période par des difficultés structurelles et logistiques qui pénalisent les ventes. À partir de l'année 1937, l'écoulement des livres historiques connaît un net ralentissement, qui affecte les résultats des libraires et donc des éditeurs. La nouveauté de la fin des années trente tient au fait que les libraires reçoivent un envoi d'office de lancement, lors de la sortie d'un volume. Le volume de Marc Bloch, édité en 1939, *La société féodale*.

¹⁶⁵⁶ Notes sur la Librairie Hachette du 21 novembre 1944, p. 1, Dossier « Pièces diverses - Notes en cours », Boîte n°2, 512 C8, Archives Nouvelle messagerie de la presse parisienne, Fonds Hachette, IMEC.

¹⁶⁵⁷ Lettre de Frédéric Braesch à Raymond Queneau, datée du 5 mai 1942, Dossier 1621 Frédéric Braesch, Archives Gallimard.

¹⁶⁵⁸ Les collections historiques ne sont pas notées lors de la création de *Biblio*, alors qu'elles le sont vers la fin de la période. Voir Annexe 16 : Extrait de la publication *Biblio*, bulletin bibliographique mensuel réalisé par les Messageries Hachette, portant sur la catégorie « Histoire », récapitulant les publications en vente pour l'année 1935, p. 379-380. Bibliothèque nationale de France, département Littérature et art, 4-Q-2205.

La formation des liens de dépendance est tirée à 5 800 exemplaires, cependant la mise en vente ne voit que la moitié du tirage en librairie, soit 2 300 volumes¹⁶⁵⁹. Mais lorsque le tirage initial est épuisé, il incombe aux libraires de demander un réassortiment, dans le jargon éditorial, le « noté », avec des frais de retour à leur charge. De fait, la prise de risque est accrue, aussi les libraires préfèrent-ils ne pas recommander d'exemplaires d'un tirage épuisé¹⁶⁶⁰. Cela explique en partie que les tirages stagnent structurellement après les premiers milles exemplaires de réassort. La pratique reste la même au début des années quarante, et se prolonge dans le temps. Ainsi, en 1946, Gallimard envoie en office de lancement 2 338 volumes de *La lutte des classes sous la première république. Bourgeois et « Brasnus » (1793-1797)*, et pratiquement autant en réassortiment, à hauteur de 1 980, soit une division du tirage en deux parties, entre le lancement et les commandes de réassortiment¹⁶⁶¹. La mécanique des ventes n'est donc pas linéaire mais suit deux mouvements dissociés : le lancement, puis la commande de livres supplémentaires pour répondre aux demandes du lectorat. La structure des ventes est donc celle d'une saisonnalité, voire d'une vague. Le système des offices permet de diffuser massivement une nouveauté dans des points de vente différenciés. Les nouveautés restent à l'affiche, puis reviennent vers le dépôt, ce qui n'autorise qu'un bref butinage du lecteur. Dans ce système d'office et de réassort, le risque financier pour le libraire est significativement plus élevé et les réticences plus importantes, repoussant encore plus loin la perspective d'un deuxième tirage.

Par ailleurs, une seconde difficulté se présente sous les traits récurrents de retards logistiques. Les échanges éditoriaux montrent que beaucoup d'observateurs, à commencer par les historiens eux-mêmes, mentionnent les retards grandissants pris par les Messageries Hachette dans l'acheminement des livres en librairies. L'enquête menée par les services de propagande allemande mentionne des plaintes répétées de la part de libraires mécontents¹⁶⁶². Dans le cas de nouveautés, l'envoi des offices tarde à venir, alors que les demandes des clients, sous la forme de commandes de réassort, ne peuvent être honorées. Ces difficultés logistiques, naissantes à la fin des années trente perdurent jusqu'aux années 1946 et 1947.

Enfin, une dernière difficulté propre à la contingence vient modifier la donne. Les contextes changeants de l'occupation puis de la Libération entraînent une coupure nette dans le marché du livre. Cette césure s'explique par plusieurs raisons. Les difficultés matérielles conduisent les éditeurs à limiter leur production, par manque de fonds et de matières premières. Devant le manque de

¹⁶⁵⁹ Informations sur le tirage de *La société féodale*, ALM 2542.30, Dossier Marc Bloch, Fonds Albin Michel, IMEC.

¹⁶⁶⁰ Lettre non datée de Daniel Guérin à Gaston Gallimard, Dossier 1271 Daniel Guérin, Archives Gallimard.

¹⁶⁶¹ Document interne sur les ventes de *La lutte des classes* de Daniel Guérin, Dossier 1271 Daniel Guérin, Archives Gallimard.

¹⁶⁶² Sous-dossier PS 13², Dossier 4 Rapport sur les librairies, AJ/40/1006, AN.

nouveautés, et les difficultés économiques de leurs clients, les libraires tiennent à écouler des stocks anciens. C'est une manière de répondre à la demande du public, à moindre frais. Félix Ponteil, en historien et en observateur confie : « les libraires sortent leurs “rossignols” et certains de ces derniers sentent vraiment le mois »¹⁶⁶³. En matière d'édition historique, la période de la fin de l'occupation, suivie de la Libération est paradoxale : les ventes sont particulièrement importantes, mais ne concernent que très peu les nouveautés, peu présentes dans les librairies. Ce sont les anciens livres, déstockés, qui trouvent preneurs. « Le commerce de la Librairie est actuellement très actif. Le public se déplace moins, vit davantage chez lui, certains mêmes nous a-t-on assuré, lisent en mangeant pour tromper leur appétit »¹⁶⁶⁴ : Paul Lecorgne, dans son rapport, indique bien cet attrait pour les livres. Ces trois facteurs, structurels, logistiques et contextuels, montrent que l'édition historique s'inscrit dans des dynamiques éditoriales plus grandes. La relative frilosité des libraires, les difficultés logistiques de la distribution ou encore l'atonie du marché éditorial mettent en évidence une forme de latence et des décalages entre la production et les éventuelles réceptions, principalement pour la période couvrant l'occupation et la libération du territoire national.

Les sources sont particulièrement lacunaires quant à la mise à disposition des livres historiques au public. À la différence des classements de bibliothécaire, où l'histoire-géographie voisine avec les sciences économiques et sociales, politiques et juridiques, les grandes libraires semblent placer l'histoire au cœur d'un triangle thématique entre le genre romanesque, l'essai politique et les biographies. Aucun classement typologique n'est mentionné dans les archives éditoriales, mais des passerelles peuvent être identifiées. Celles-ci conduisent à une percolation avec les catégories susmentionnées. Tout d'abord, le genre florissant de l'histoire romancée ou du roman historique est noté comme concurrent, et voisin, du genre historique. Puis, les effets d'actualité recherchés par les éditeurs amènent à un dialogue diachronique, favorisant les rapprochements avec des considérations politiques. Comme vu plus haut, à propos des enjeux liés à la censure, le livre historique n'est pas exempt de significations politiques, le rapprochant de fait de la catégorie des essais de nature politique. Enfin, le genre ancien de la biographie et des mémoires est toujours accolé aux études historiques, comme le montrent les catalogues des maisons Gallimard et Lardanchet¹⁶⁶⁵.

¹⁶⁶³ Lettre de Félix Ponteil à Fernand Aubier, datée du 12 septembre 1944, ABM 29.9 Félix Ponteil, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

¹⁶⁶⁴ P.S. 13 8 G « Rapport sur le recensement des librairies à Paris, dans les 20 arrondissements », AJ/40/1006, AN.

¹⁶⁶⁵ Voir Annexe 4 : Présentation du catalogue Gallimard, figurant sur le quatrième de couverture du *Haut Moyen-âge*, de Karl Hampe, publié dans « La suite des temps », de Gallimard, en 1941.

Thématiquement, des rapprochements peuvent être opérés ; en revanche, peu d'indications sont données quant aux dispositions du livre historique en librairie. Le dos des livres historiques renseigne sur les volontés éditoriales et les possibilités d'agencement offertes au libraire. Une écriture horizontale, de gauche à droite, permet une disposition verticale du livre. Cela induit une présentation verticale en rayonnage, presque systématique pour les livres historiques¹⁶⁶⁶. L'écriture verticale permet une vente en pile sur les étales des libraires, grâce à une présentation dite « à l'américaine », mais elle est relativement peu courante. Si peu d'indications sont données sur la disposition des livres¹⁶⁶⁷ ; de manière plus exceptionnelle, des rapprochements avec l'actualité peuvent être opérés par le libraire : « À sa manière, le monde des livres a célébré l'anniversaire napoléonien du 5 mai : plus d'un libraire avait ingénieusement recomposé son étalage et paraît sa vitrine de la dernière nouveauté »¹⁶⁶⁸, sans toutefois que l'assertion puisse être recoupée par d'autres témoignages ou d'éventuels retours de libraires. Les services commerciaux de la Librairie Hachette ou de Gallimard insistent sur l'importance de la présentation photographique ou illustrée de façon à attirer l'œil du lecteur, en lui proposant une représentation du sujet. La collection historique, en tant que nouveauté de la période, induit une logique spécifique de présentation : la dynamique sérielle et l'unité formelle permettent une présentation particulière. Qu'il s'agisse des « Grandes Études Historiques », de « Que sais-je ? » ou la « Vie quotidienne », la force de tirage autorise une présence des volumes sur le long terme. De fait, les librairies disposent des suites continues de volumes, possiblement réassortis.

2. Une histoire diffractée : la ventilation sociale du genre historique

Les livres historiques sont mis à disposition du public, au moyen de différents dispositifs, qui visent à se ménager une audience la plus large possible. Mais le moment décisif intervient dans l'acte d'achat, qui symbolise à lui seul la transmission de la connaissance, de l'historien au lecteur. C'est alors que les priorités de la visibilité et du repérage laissent place à celles de la reconnaissance et de la consécration. De fait, la présentation et la présence du livre historique est, comme vu plus haut, aiguillée en amont, mais est aussi conditionnée en aval, par des interfaces médiatrices exerçant une influence sur le livre historique. Toujours en suivant le parcours de la production, il s'agit d'éclairer le rôle, à la fois déterminant et relatif, des cercles de réception. L'efficacité du travail historique ne se comprend que dans la différenciation de ses cercles, qui vont de la communauté

¹⁶⁶⁶ Annexe 17 : Quatrième de couverture et dos du *Second Empire* d'Octave Aubry, paru aux « Grandes Études Historiques », de Fayard, pour la première fois en 1938, ici en 1946, p. 558.

¹⁶⁶⁷ L'importance des étales des librairies est suffisamment significative pour qu'une rubrique critique se nomme « À la vitrine du libraire » dans *Le journal*, ou que les historiens se plaignent de ne pas voir « leurs » ouvrages dans les vitrines des libraires.

¹⁶⁶⁸ Henri Poulain, « En parlant de leurs livres : Octave Aubry et Napoléon écrivain », *Je suis partout*, 12 mai 1941, p. 8.

des pairs, ici considérée comme une police discursive, jusqu'aux fourches caudines de la presse généraliste. Ces fortunes ou ces déconvenues critiques trouvent enfin leur achèvement dans une réception notamment par des publics différenciés. Sans pour autant adopter une grille de lecture empruntée à la théorie de la communication¹⁶⁶⁹, il semble que la structuration de la réception soit le produit de réseaux différenciés, influents, contribuant à faire émerger, non pas une opinion commune sur la production historique éditée, mais des avis différenciés en fonction de codes et de normes différents. De fait, l'activité critique, plurielle, aiguille la production historique éditée. Mais elle fait bien plus : elle produit à son tour une représentation du livre historique.

Pour être comprise, cette réception de la production historique doit être introduite par une étude de la production de la réception. La mise en valeur des propriétés intrinsèques de l'œuvre, la sanction des dispositifs, l'évaluation des interprétations historiques répondent à une grille de lecture, à des normes spécifiques, qui modèrent et modèlent le sens des publications historiques¹⁶⁷⁰.

2.1. Le bon grain et l'ivraie : la production au tamis de la critique des pairs

La critique bibliographique occupe un rôle central dans la circulation des livres historiques, en formant un premier cadre de socialisation du récit historique. En ce sens, les historiens constituent le premier véritable public de l'histoire éditée. Par la critique, les historiens professionnels se ressaisissent de la production éditée et proposent une éventuelle « remédiation »¹⁶⁷¹. Les envois des services de presse, notifiés dans les dossiers de fabrication des ouvrages, sont spécifiquement destinés aux pairs, aux collègues et aux historiens les plus estimés, afin que des recensions et des critiques soient réalisées dans les revues. Celles-ci deviennent des lieux de la critique, en suivant un modèle commun : des articles introduisent le numéro, parfois suivis d'articles programmatiques, et enfin, lui succèdent les comptes-rendus critiques. Pour comprendre la réception critique des historiens, six revues ont été retenues, trois d'envergure

¹⁶⁶⁹ La *multistep flow of communication*, en héritière de la communication à double-étage de Paul Lazarsfeld et Elihu Katz, dans *Personal Influence*, publié en 1955, affirme que la diffusion médiatique est relayée par des acteurs différenciés, des leaders d'opinion, qui redistribue un message à des groupes sociaux différents. Voir Rémy Rieffel, *Sociologie des médias*, Paris, Ellipses, 2001, p. 19.

¹⁶⁷⁰ Joseph Jurt a bien montré, à propos de l'œuvre de Georges Bernanos, l'importance des horizons d'attente des critiques. Ceux-ci s'avèrent déterminants dans la réception de l'œuvre : en l'espèce, le caractère novateur de *Sous le soleil de Satan*, sorti en 1926, est suffisamment clivant pour diviser la critique en deux pôles. Joseph Jurt, *La réception de la littérature par la critique journalistique*, Paris, Jean-Michel Place, 1980 ; Joseph Jurt, « Sous le soleil de Satan : La réception critique », *Roman 20-50*, 4, 3, 2008, p. 45-56.

¹⁶⁷¹ Christophe Charle évoque la « structuration de l'espace des goûts et des dégoûts par les systèmes de formation ». Christophe Charle, *Homo historicus. Réflexions sur l'histoire, les historiens et les sciences sociales*, Paris, Armand Colin, 2013, p. 113.

régionale¹⁶⁷², les *Annales de Bretagne*, les *Annales du Midi* et la *Revue du Nord*, ainsi que trois d'envergure nationale, dont la *Revue historique*¹⁶⁷³, la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, et les *Annales d'histoire économique et sociale*¹⁶⁷⁴. Chaque revue possède sa propre norme historiographique, qui influence l'évaluation critique d'une production. Le compte-rendu, de nature critique, permet à un historien de commenter et d'évaluer le travail d'un collègue. L'exercice est suffisamment codifié, pour qu'il puisse être considéré à la fois comme « une pratique, une forme textuelle et une écriture »¹⁶⁷⁵. Pour certains historiens, le compte-rendu critique est le cadre d'expression privilégié pour énoncer une position historiographique, comme le montre le cas de Lucien Febvre, dont on peut penser qu'il n'a jamais été autant lui-même qu'en étudiant les productions de ses collègues. Pour reprendre le terme employé par Marie-Eve Thérenty¹⁶⁷⁶, la « rubricité » de la critique réunit des critiques de nature différente en garantissant une cohérence d'ensemble, par une certaine norme et une périodicité régulière. Dans les années trente, la critique historique est un genre rôdé, où les livres sont répartis par thématiques et confiés au regard de spécialistes. Ces derniers ne se livrent pas à un résumé, ni à une lecture érudite mais plutôt à une évaluation globale du livre. En soumettant le livre historique à la question et en faisant preuve d'un scepticisme professionnel, l'historien tente de dégager le ou les intérêts d'une production. Dès lors, le compte-rendu s'inscrit dans le cadre plus large d'une « économie scripturaire »¹⁶⁷⁷, en faisant partie intégrante d'un système de reconnaissance et de production de biens symboliques et culturels. Les revues savantes offrent un cadre médiatique de référence pour étudier les « processus sociaux de tenue et de déférence »¹⁶⁷⁸ que les historiens appliquent et s'appliquent. L'espace jalonné, rubriqué de la critique, est répété dans le temps à même fréquence, donnant ainsi à l'exercice critique une forme ritualisée. Les règles du jeu sont connues par les participants : leur salut critique passe par les revues. Les historiens en sont notamment conscients lorsqu'ils demandent à leurs éditeurs des envois aux revues les plus influentes que sont la *Revue historique*, les *Annales d'histoire économique et sociale*, la *Bibliothèque de l'École*

¹⁶⁷² Le choix de ces revues semble approprié car les comptes-rendus se distinguent de ceux des revues nationales par une fragmentation de la production historique éditée, entre l'histoire scientifique, la vulgarisation, l'histoire érudite et les formes de para-histoire.

¹⁶⁷³ Alain Corbin, « La Revue historique : analyse de contenu d'une publication rivale des Annales », Charles-Olivier Carbonell et Georges Livet (dir.), *Au berceau des « Annales ». Le milieu strasbourgeois. L'histoire en France au début du XX^e siècle*, Toulouse, Presses de l'Institut d'études politiques de Toulouse, 1983, p. 105-137.

¹⁶⁷⁴ Raphael Lutz, *Die Erben von Bloch und Febvre. Annales Geschichtsschreibung und Nouvelle Histoire in Frankreich, 1945-1980*, Stuttgart, Klett-Cotta, 1994.

¹⁶⁷⁵ Bertrand Müller, « Critique bibliographique et construction disciplinaire : l'invention d'un savoir-faire », *Genèses*, 14, 1994, p. 105-123.

¹⁶⁷⁶ Marie-Eve Thérenty, *La littérature au quotidien. Poétiques journalistiques au XIX^e siècle*, Paris, Seuil, 2007.

¹⁶⁷⁷ L'économie scripturaire recouvre, chez Michel de Certeau, la distribution des rôles et des fonctions des participants au procès textuels, mettant en jeu la prétention à un espace propre. Michel de Certeau, *L'invention du quotidien*, Paris, Gallimard, 1990, p. 195 et suivantes.

¹⁶⁷⁸ Erving Goffman, *Les rites d'interaction*, Paris, Éditions de Minuit, 1974.

des Chartes, entre autres¹⁶⁷⁹. Bien que les tons des revues diffèrent, et que le paysage soit beaucoup plus vaste que la seule sélection retenue, il convient de rappeler que seuls les articles concernant les livres du corpus, en l'occurrence ceux inscrits dans des collections historiques, sont retenus. En effet, plutôt qu'une étude spécifique de la police discursive, il semble plus adapté d'étudier le compte-rendu comme une réception prescriptive, en analysant notamment les retours des différents critiques quant aux collections et à l'intérêt historiographique des volumes qui les composent. De la sorte, la critique révèle une appréciation historique, et permet d'évaluer qualitativement la diversité de la production.

Le genre du compte-rendu critique est une réception singulière dans la mesure où un professionnel de l'histoire inscrit, en le commentant, un livre historique dans une production particulièrement vaste, où les identités professionnelles des auteurs ne sont pas toujours explicitées et où la multiplicité des genres ne permet pas de dissocier au préalable une œuvre pleinement historique d'une autre. De fait, le premier travail du critique est de définir l'intérêt d'un travail, et plus largement de le qualifier en tant que travail historique. En retour, les espoirs de l'historien sont grands de voir son travail recommandé, mais surtout estimé de la part de ses semblables : le commentaire critique d'une revue constitue un premier seuil de réception. Louis Halphen, en fin connaisseur du monde universitaire, demande expressément à la direction éditoriale de la maison Albin Michel de tout entreprendre pour que *Charlemagne et l'Empire carolingien* soit vu et lu dans les revues spécialisées ainsi que dans celles du grand public, notamment auprès d'André Piganiol :

« Pourriez-vous le lui adresser avec un mot où vous préciseriez qu'on lui serait reconnaissant d'en entretenir les lecteurs d'une revue de son choix [...] par exemple de la *Revue des études anciennes* ou *byzantines* ou encore les *Annales d'histoire sociale*, ou une revue grand public, ce qui vaudrait mieux. [...] M. [René] Grousset m'écrit qu'il compte publier un article sur mon livre « dans une revue de grand public ». Aurait-il donc renoncé aux *Nouvelles littéraires* ? Ce serait très regrettable et peut être alors faudrait-il y chercher un nouveau chroniqueur. M. Ferdinand Lot va publier en juillet un assez long article d'une quinzaine de pages dans le *Mercure de France*. J'ai eu communication de son texte qui est extrêmement agréable »¹⁶⁸⁰.

La demande de Louis Halphen est éclairante, puisque l'historien médiéviste mentionne deux niveaux d'appréciations critiques, entre des revues historiques, et des revues culturelles, plus généralistes. La stratégie de Louis Halphen est donc « multimédia » avec un évasement recherché vers le grand public. Par ces conseils avisés, et dans le premier niveau retenu, le compte-rendu s'assimile à une forme de sociabilité historique, à même de valoriser le travail de l'historien. Les

¹⁶⁷⁹ Le service de presse des *Grandes invasions* mentionne ces revues, ainsi que d'autres à portée plus thématique, comme la *Revue du moyen-âge latin*, ou plus générale, comme le *Journal des Savants*. Lettre de Robert Latouche à Fernand Aubier, datée du 12 janvier 1947, ABM 19.10 Latouche, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

¹⁶⁸⁰ Lettre de Louis Halphen à André Sabatier, datée du 1^{er} mai 1947, ALM 2000.1 L'Évolution de l'humanité, Fonds Albin Michel, IMEC.

trois historiens cités par Louis Halphen occupent tous des fonctions suffisamment stratégiques pour que leur soutien contribue à la bonne marche de l'ouvrage. À la date de l'envoi, André Piganiol est le titulaire de la chaire d'histoire de la civilisation romaine au Collège de France et membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et publie régulièrement dans la *Revue historique* ainsi que dans les *Annales d'histoire sociale*. René Grousset, directeur du musée Cernuschi, historien des croisades et des colonies, primé plusieurs fois par l'Académie française, devient lui-même académicien, et intervient dans de multiples revues, dont *Le Mercure de France*. Enfin Ferdinand Lot, académicien des inscriptions et belles-lettres, historien médiéviste de renom, publiant des *Annales* du moyen-âge central, particulièrement expérimenté quant au travail de vulgarisation. Les consignes sont moins précises mais tout aussi évocatrices dans le cas de Félix Ponteil, qui sollicite auprès de son éditeur des envois à l'élite universitaire des historiens, dont la liste figure ci-dessous :

JACOB :	Directeur du Centre de la Recherche Scientifique
CHARLETY :	Recteur honoraire de l'université de Paris
RENOUVIN :	Professeur à la Sorbonne, PARIS
POUTHAS :	Professeur à la Sorbonne, PARIS
LEFEBVRE G. :	Professeur à la Sorbonne, PARIS
REBILLON :	Professeur à la Faculté des lettres de RENNES
TAVERNIER :	Professeur à la Faculté des lettres de AIX-EN-PROVENCE
VILLAT :	Professeur à la Faculté des lettres de TOULOUSE
HENRY :	Professeur à la Faculté des lettres de CLERMONT-FERRAND
BRAURE :	Professeur à la Faculté des lettres de BORDEAUX
FUGIER :	Professeur à la Faculté des lettres de LYON
GUENEAU :	Professeur à la Faculté des lettres de DIJON
PRECLIN :	Professeur à la Faculté des lettres de BESANÇON
DUNAND :	Professeur à la Faculté des lettres de NANCY
ESMONIN :	Professeur à la Faculté des lettres de GRENOBLE
CONTAMINES :	Professeur à la Faculté des lettres de CAEN
MURET Maurice :	Critique littéraire au <i>Journal des Débats</i> , Paris
BOURRILLY :	Doyen honoraire de la Faculté des Lettres d'Aix-en-Provence

L'envoi des services de presse fait ainsi apparaître un réseau socio-professionnel, qui suit de près, sans surprise, le domaine de recherche de l'auteur. Dans le cas de Félix Ponteil, l'accent contemporain est prononcé, et vise à faire connaître son livre. Suivant la même logique, mais avec une inflexion médiévale, Robert Latouche envoie ses *Grandes invasions* à Clovis Brunet, membre de l'Institut, Ferdinand Lot, Louis Halphen, Robert Fawtier, Marcel Bouteron, considérés comme des collègues, tous historiens médiévistes, mais aussi comme des « amis »¹⁶⁸¹. Pour sa part, Georges Lefranc offre un cas original : ce dernier est une référence de l'histoire sociale contemporaine, toutefois son parcours tortueux pendant l'occupation allemande¹⁶⁸² lui interdit de publier son travail

¹⁶⁸¹ Lettre de Robert Latouche à Fernand Aubier, datée du 12 janvier 1947, ABM 19.10 Robert Latouche, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

¹⁶⁸² Georges Lefranc, normalien et agrégé d'histoire, milite au sein d'organisations socialistes. Influencé par le planisme dans les années vingt, il tient une ligne pacifique, anticommuniste au sein de la SFIO. La défaite du pays en 1940

sous son nom. En délicatesse après la Libération, il tient cependant à diffuser son livre, écrit le pseudonyme de Jean Montreuil, intitulé *Histoire du mouvement ouvrier*. Si la masse des lecteurs identifie l'ouvrage comme celui d'un certain Jean Montreuil, les envois du service de presse révèlent que Georges Lefranc tient nommément à envoyer son travail. De fait, chaque envoi est pensé en fonction d'un possible compte-rendu critique ou d'une communication : Georges Bourgin, pour la *Revue historique* et la *Revue socialiste*, Adrien Dansette, pour assurer une communication auprès de la Société d'histoire de la III^e République, Georges Lasserre pour la *Revue d'économie politique*, Pierre Renouvin pour la *Revue historique*. Les revues généralistes ne sont pas oubliées, en mobilisant des personnalités aussi différentes que Raymond Aron pour la revue *Combat*, Léon Blum pour le *Populaire*, Jean Le Bail pour le *Populaire du Centre*, Emmanuel Mounier pour la revue *Esprit*, Henri-Irénée Marrou pour *Une semaine dans le monde*, et André Latreille pour *Le Monde*¹⁶⁸³. Ce sont autant de noms et de supports, régis par une stratégie de diffusion.

L'historien, en position de critique, se charge d'évaluer les nouvelles productions éditées et détient un rôle symbolique important. Les critiques certifient les connaissances historiques, et légitiment le travail reçu. Par la succession des critiques, les historiens participent d'un régime de (dé)légitimation qui revient constamment à propos des collections historiques, au moyen d'une véritable procédure d'évaluation. Comme l'indique l'historien et critique Eugène Lavaquery, « un auteur est le maître de mener à sa guise la composition de son œuvre. Reste au lecteur la faculté de la juger incertaine, confuse, ou à tout le moins de marquer sa surprise »¹⁶⁸⁴. L'attachement à la méthode historique est le premier d'entre eux, et constitue le dénominateur commun de l'ensemble des critiques. Dans les habits du critique, l'historien se met en abyme : il exerce son expertise et sa méthode, non pas à propos d'une source ou d'un domaine de recherches, mais à propos du travail d'un collègue, ou apparenté comme tel.

L'agencement du dispositif critique est sensiblement récurrent dans l'ensemble des revues, à la différence des « livres reçus » critiqués de façon plus expéditive, en quelques lignes. Les travaux plus denses exigent un compte-rendu critique particulièrement étayé ; le canevas ne change que peu d'une revue à l'autre. La démarche d'historicisation du volume reçu est fondamentale et repose tant sur le contenu, que sur le contenant, en l'occurrence ici la collection. L'identification du sujet amène

l'amène à adopter une idéologie réactionnaire, en continuant à vanter les mérites du planisme. Voir Jean-François Sirinelli, *Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Fayard, 1988 ; Vincent Chambarlhac, « Georges Lefranc ou la construction d'une position historiographique », *L'OURS, Recherche socialiste*, 37, 2007, p. 95-108.

¹⁶⁸³ Service de presse de l'*Histoire du mouvement ouvrier en France* ABM 133.5 Histoire du mouvement ouvrier en France, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

¹⁶⁸⁴ Eugène Lavaquery, « Louis Madelin. Histoire du Consulat et de l'Empire. Tome X : L'Empire de Napoléon », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 33, 122, 1947, p. 134-136.

de manière logique à celle de la démarche, en interrogeant le dispositif formel, l'ordonnancement du récit, et la progression de l'étude. C'est précisément ici que se structure l'appréciation critique, portant sur la répartition chronologique du propos, ou sur l'importance accordée à des notions historiques, ou des volets thématiques. À ces fins, le critique mobilise des citations extraites du livre, à la fois pour appuyer sa démonstration, mais aussi pour expliciter la pensée de l'auteur. En usant d'une méthode sûre, le critique use de différentes citations pour attester du bien-fondé de son évaluation, à la manière d'un Joseph Calmette reprenant les commentaires d'un volume de Ferdinand Lot, page par page, pour mieux souligner les carences du récit historique¹⁶⁸⁵. Cette inclinaison, initiée et encouragée depuis la fin du XIX^e siècle, notamment par l'*Introduction aux études historiques*¹⁶⁸⁶, est une constante de la période, avec toutefois une gradation appréciable dans la sévérité de la critique. La critique est d'autant plus appuyée lorsque le critique est un spécialiste de la thématique étudiée, à l'image d'un Henri Sée commentant sévèrement l'*Histoire de Bretagne* d'Auguste Dupouy¹⁶⁸⁷, parue au sein des « Vieilles provinces de France » : « [l'auteur] s'est livré personnellement à trop peu de travaux de première main sur l'histoire de la Bretagne »¹⁶⁸⁸. Il lui reproche alors une série d'approximations et de généralités sur l'histoire bretonne, qui le frustrerent tant que spécialiste des États de Bretagne à l'époque moderne. Cependant le critique Henri Sée prend toujours pour point de départ les intentions de départ de l'historien, ainsi que de l'éditeur. En l'espèce, l'historien moderniste reproche à Auguste Dupouy un manque de maîtrise des spécificités de l'histoire de la Bretagne, dans une collection de vulgarisation qui se propose d'être une synthèse relativement dense.

L'application de la méthode historique ne sert pas uniquement à différencier l'expertise historique des travaux de seconde main, puisque celle-ci s'applique aussi à des historiens particulièrement chevronnés. Dans le cas de professeurs d'université, l'horizontalité des rapports autorise une réversibilité momentanée des rôles, où le critique endosse le rôle de l'auteur. Joseph Calmette se montre particulièrement dur au sujet du livre de Louis Halphen, *Charlemagne et l'Empire*

¹⁶⁸⁵ Le compte-rendu critique n'est de ce point de vue pas dépourvu d'arrière-pensées de la part de Joseph Calmette, celui-ci renvoyant à son propre ouvrage *L'effondrement d'un Empire*, ainsi qu'un autre en préparation sur le X^e siècle. Bien que désintéressée, la critique professionnelle a quelques intérêts à des sanctions ou à des éloges. Joseph Calmette, « Louis Halphen. Charlemagne et l'Empire Carolingien », *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, 60, 237-238, 1948, p. 334-336.

¹⁶⁸⁶ « Il faut lire les travaux des historiens avec les mêmes précautions critiques qu'on lit les documents. [...] On referra le travail de l'auteur, mais on le referra beaucoup plus vite, car ce qui perd du temps, c'est de réunir les matériaux ». Charles-Victor Langlois et Charles Seignobos, *Introduction aux études historiques*, Paris, Kimé, 1992, p. 189.

¹⁶⁸⁷ Auguste Dupouy (1872-1967) est un publiciste et journaliste. Normalien et agrégé de lettres, il enseigne dans des lycées bretons ainsi qu'à Louis-le-Grand. Son activité d'écrivain, particulièrement fournie, l'amène aux romans au fort accent breton, ainsi qu'à quelques ouvrages d'histoire et de géographie. Pierre-Jean Dufief (dir.), *Auguste Dupouy : 1872-1967 : colloque de Quimper, 20-21 octobre 2006*, Brest, CNRS, 2008.

¹⁶⁸⁸ Henri Sée, « Comptes rendus. Auguste Dupouy, Histoire de Bretagne », *Annales de Bretagne*, 40, 2, 1932, p. 360-362.

carolingien : en critique impitoyable, il prend le titre comme point de départ et lit le volume pour éprouver la cohérence de celui-ci. Le volume de la collection « L'Évolution de l'Humanité » est particulièrement exposé. Le titre, liant *Charlemagne et l'Empire*, a été choisi unilatéralement par Henri Berr, directeur de collection, en opposition à la première proposition de Louis Halphen, mentionnant un simple empire carolingien. Le critique porte le fer sur cette fragilité : « à la vérité, on ne sent que trop l'interpolation. Charlemagne n'est ici qu'une sorte de patron décoratif ; [Louis] Halphen, qui ne s'en cache nullement, ne fait pas grand cas de sa personnalité : le concept peut-il se défendre ? »¹⁶⁸⁹. S'ensuit un chapelet de rappels, tous fondés en preuves, sur le manque de cohérence du dit volume.

Au-delà des invocations méthodologiques, propres à l'austère devoir du recenseur, la réalité est plus complexe et montre des désaccords spécifiquement historiographiques. Joseph Calmette valorise dans ses travaux, notamment *Charlemagne, sa vie et son œuvre*, publié deux ans plus tôt, le rôle de Charlemagne, à l'inverse de Louis Halphen qui le minore. Si pour le premier, le rôle de Charlemagne est stratégique, et qu'il incarne les qualités d'un chef, « promptitude », « patience », « maîtrise de soi », « perspicacité », le second n'y voit qu'un initiateur, et le manque d'organisation de l'empire, ainsi que des fondements fragiles, causent sa perte. Joseph Calmette le reconnaît sans ambages : « ayant soutenu ailleurs la thèse contraire et ne désirant en aucune façon en dissenter ici, je préfère laisser au lecteur le soin de dire s'il est satisfait des explications que [Louis] Halphen lui donne et s'il y voit des objections »¹⁶⁹⁰. Le critique prend ainsi à parti le lecteur, en l'invitant à exercer son propre jugement. Sur un sujet proche, quelques années auparavant, le commentaire du même Joseph Calmette vis-à-vis de Louis Halphen était sensiblement plus élogieux, avec un cadre de collection plus pertinent : « Voici, sans doute aucun, l'un des meilleurs volumes de cette précieuse collection. À l'unité d'auteur correspond l'unité d'exécution : un développement harmonique, un panorama sans déformations où tout est à sa place et dans la proportion voulue »¹⁶⁹¹. La thèse de la querelle personnelle entre deux médiévistes¹⁶⁹² peut donc être écartée : les critiques de Joseph Calmette visent un dispositif et l'intervention d'un directeur de collection qui a pensé et imposé un titre, alors que son auteur a réalisé un volume d'une toute autre portée. Renée Doehaerd formule le même grief à l'encontre de Régine Pernoud. Cette dernière étudie des villes marchandes

¹⁶⁸⁹ Joseph Calmette, « Louis Halphen. Charlemagne et l'Empire Carolingien », *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, 60, 237-238, 1948, p. 334-336.

¹⁶⁹⁰ Joseph Calmette, « Louis Halphen. Charlemagne et l'Empire Carolingien », *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, 60, 237-238, 1948, p. 334-336.

¹⁶⁹¹ Joseph Calmette, « Louis Halphen. L'essor de l'Europe (XI^e-XII^e siècles) », *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, 45, 177, 1933, p. 91-93.

¹⁶⁹² Olivier Dumoulin, « La tribu des médiévistes », *Genèses*, 21, 1995, p. 120-133.

européennes, aussi différentes que Venise, Marseille, Gand et Hambourg, mais cette vue d'ensemble est inaboutie : « elle ne l'a pas méditée en fonction du titre de la collection dans laquelle elle écrivait, elle ne l'a pas méditée en fonction du public auquel elle devait la communiquer »¹⁶⁹³. Le reproche vient d'une compilation de travaux existants, sans que le lecteur puisse discerner le rôle des « forces historiques » comme le suggère le titre de la collection, dirigée par René Grousset, où l'impérialisme et le capitalisme mentionnés dans le titre du volume. La puissance économique des cités commerciales et les lignes de force que sont le capitalisme et l'impérialisme ne sont pas assez soulignés comme le promettaient les titres et les intentions du couple historien-éditeur. Les deux cas mettent en évidence une lecture critique particulièrement serrée où la sanction vise autant le propos que la forme.

Les critiques s'autorisent une exégèse, particulièrement dense où chaque page problématique est relevée, avec la proposition d'une contre-interprétation ou d'une rectification, ponctuelle ou générale. La stricte observation de la méthode historienne se poursuit par d'autres repères, comme l'objectivité. Joseph Calmette assure que « Augustin Fliche s'est placé en face de son sujet sans idée préconçue ; il en décrit les différents aspects avec la plus grande objectivité »¹⁶⁹⁴, malgré le catholicisme avoué de l'auteur. Selon Michel Mollat, Édouard Perroy n'a eu à l'esprit que l'« objectivité seulement »¹⁶⁹⁵, en s'intéressant à la fois aux sources britanniques et françaises pour l'histoire pourtant hautement conflictuelle de la guerre de Cent ans. Enfin, l'intérêt pour les sources est toujours au cœur des préoccupations revuistes, car elles permettent d'ouvrir de nouveaux horizons pour les historiens. Le volume de Pierre Champion, paru dans la « Nouvelle collection historique » est riche d'intérêts pour le critique Auguste Leman. L'apport des archives de Jean de Thoisy, conseiller bourguignon de Jean Sans Peur, s'avère déterminant pour comprendre l'évolution de la guerre de Cent ans ainsi que le conflit entre Armagnacs et Bourguignons¹⁶⁹⁶. Le renouvellement de l'interprétation historique des événements valorise le livre, notamment par la place reconsidérée de l'alliance anglo-bourguignonne. Ce volume est bien mieux considéré par la critique que celui d'Auguste Bailly, sorti dans le même contexte, qui est assimilé à un travail de seconde main, de vulgarisation. La sanction se fonde moins sur le statut de l'auteur, entre un historien chevronné et un polygraphe reconnu, que sur les intentions de celui-ci, et notamment le renouvellement proposé. L'assertion se vérifie pour d'autres historiens, à commencer par Lucien

¹⁶⁹³ Renée Doehaerd, « Régine Pernoud, Les villes marchandes aux XIV^e et XV^e siècles. Impérialisme et Capitalisme au Moyen Age », *Revue du Nord*, 31, 122-123, 1949. p. 164-165.

¹⁶⁹⁴ Joseph Calmette, « Augustin Fliche. Histoire du Moyen âge, tome II », *Annales du Midi*, 1932, 44, 176, p. 474-476.

¹⁶⁹⁵ Michel Mollat, « Édouard Perroy. La guerre de Cent Ans », *Revue du Nord*, 28, 111, 1946. p. 227.

¹⁶⁹⁶ Auguste Leman, « Champion (Pierre) et Thoisy (Paul de) Bourgogne. France et Angleterre au traité de Troyes. Jean de Thoisy, évêque de Tournai, membre du Conseil du Roi (1350-1433) », *Revue du Nord*, 27, 107-108, 1944, p. 244-246.

Febvre. Malgré le caractère clivant de l'historien moderniste, la critique spécialisée salue dans son ensemble une histoire de la mentalité au siècle de Rabelais. Ainsi, Joseph Calmette est séduit par l'hypothèse émise par Lucien Febvre, en la jugeant fondée sur une méthode¹⁶⁹⁷. En mettant en avant la diachronicité des temps, s'agissant notamment du mot d'« athéisme »¹⁶⁹⁸, il montre que l'athéisme du XX^e siècle ne s'applique pas au siècle de Rabelais, et revient ainsi sur un anachronisme. La novation historiographique est alors légitimement saluée comme telle.

Par ces rappels méthodologiques, l'historien, devenu critique, exerce une police discursive, qui vise à maintenir les contours d'une orthodoxie historique, construite sur l'« étude approfondie des sources, interprétation pénétrante des documents, [et le] charme de l'exposition »¹⁶⁹⁹. La critique est pratiquée comme le plus sûr moyen de tenir à distance des histoires illégitimes, que certains n'hésitent pas à nommer, à l'instar d'une histoire « romancée, qui ne fleurit que trop aujourd'hui »¹⁷⁰⁰ ou de paris historiques trop audacieux. La critique historique se fait à fleurets mouchetés, mais parfois, des commentaires plus secs viennent rappeler les règles du jeu aux éventuels affranchis. Charles Samaran, autorité incontournable de la critique bibliographique, reprend ainsi Pierre Belperron pour un plan aventureux, ainsi qu'un manque de relativisme dans son propos :

« Un livre qui manquait, mais dont il est permis de regretter que l'auteur ait fait, et cela volontairement, un livre de lecture plutôt qu'un livre de science. Quelques titres sont exagérément « voyants » : La Croisade-éclair, la Roche tarpéienne. Nous sommes obligés de le croire sur parole, car presque toujours les références manquent. D'autre part, il s'agit ici d'un livre à thèse, une thèse séduisante, mais qui ne recueillera certainement pas l'assentiment unanime. »¹⁷⁰¹

Dès lors, la collection historique ne fonctionne plus comme un ensemble uni, postulant une unité formelle. Chaque volume y est individuellement analysé, et passé au peigne fin de la critique. Celle-ci vise principalement le dispositif éditorial, assez économe quand il s'agit des références bibliographiques ou de l'indication des sources. Henri Sée désapprouve les choix éditoriaux de la collection de « L'ancienne France », publiée par Hachette : « Ce volume, écrit pour le grand public, ne laisse pas d'être bien informé ; l'auteur s'est renseigné aux bonnes sources. On

¹⁶⁹⁷ Joseph Calmette, « Lucien Febvre. Le problème de l'incroyance au XVI^e siècle. La religion de Rabelais », *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, 56-58, 221-232, 1944, p. 99-102.

¹⁶⁹⁸ Joseph Calmette, « Lucien Febvre. Le problème de l'incroyance au XVI^e siècle. La religion de Rabelais », *Annales du Midi*, 56-58, 221-231, 1944, p. 99-102.

¹⁶⁹⁹ Henri Sée, « Albert Mathiez. — Le Directoire (du 11 brumaire an IV au 18 fructidor an V) », *Annales de Bretagne*, 41, 3-4, 1934, p. 551.

¹⁷⁰⁰ Henri Sée, « Charles Le Goffic, La Chouannerie : Blancs contre Bleus, 1790-1800 », *Annales de Bretagne*, 39, 3, 1930, p. 402-403.

¹⁷⁰¹ Charles Samaran, « Pierre Belperron. La croisade contre les Albigeois et l'union du Languedoc à la France, 1209-1249 », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1942, 103, p. 239-240.

regrettera d'autant plus qu'il ait été sans doute obligé par l'éditeur, non seulement de renoncer à toute référence, mais aussi de donner une bibliographie, même sommaire, de la question »¹⁷⁰². Si Henri Sée valide le propos, il exprime des regrets quant à l'intérêt « historique » du volume, en l'absence de références bibliographiques ou d'éventuelles sources. Les critiques ciblent alors moins l'auteur que l'éditeur, coupable à leurs yeux, d'avoir sacrifié l'intérêt scientifique du volume sur l'autel de la rentabilité, à tout le moins d'une économie de caractères :

« Ce n'est pas que nous voulions faire grief à l'auteur d'avoir rarement cité ses sources et sa bibliographie, ou d'avoir passé sous silence telle hypothèse intéressante, telle institution, tel événement. Il faut reconnaître très simplement que le caractère de l'ouvrage excluait tout appareil critique, et qu'en 270 pages on ne saurait exiger autre chose qu'une esquisse »¹⁷⁰³.

Il ne s'agit pas d'un misonéisme disciplinaire vis-à-vis des collections historiques, mais plutôt d'un outil d'appréciation de l'histoire. Le respect de la méthode historienne semble être le principe fondamental d'identification ou de discrimination d'un livre historique. Cependant, cette appréciation reste subjective, et un même manque de références n'est pas perçu comme rédhibitoire dans le cas de l'*Histoire de Gascogne et du Béarn* de Paul Courteault, parue dans les « Vieilles provinces de France » de la maison Boivin :

« L'information de Paul Courteault est une cuirasse presque sans défaut ; en terrain mouvant, il ne se hasarde qu'avec prudence ; derrière chacune de ses phrases on sent, parfois un peu trop peut-être pour un ouvrage de cet ordre, la fiche de soutènement ; malgré l'absence de références, voulue par l'économie de la collection, on pourrait reconstituer facilement son arsenal critique. C'est dire combien nous lui devons un solide manuel »¹⁷⁰⁴.

Le sens historique et, plus largement, la validité d'une collection sont éprouvés à chaque compte-rendu, comme lorsque la collection « Histoire de l'Église » est jugée négativement pour sa trop grande spécialisation, un cloisonnement des approches, et une séparation entre église byzantine et orthodoxe qui empêchent d'étudier la place réelle de l'Église au moyen-âge. La reconnaissance d'une méthode, l'adoption de codes, la vérification des propositions, l'appui sur des sources forment un système d'appréciation, dont les contours semblent être les mêmes entre la fin du XIX^e siècle et l'entre-deux-guerres¹⁷⁰⁵. Au gré des comptes-rendus, les rappels disciplinaires fonctionnent comme un contrôle permanent des productions historiques. La collection historique, par la régularité des parutions, vient éprouver cette grille d'appréciation.

¹⁷⁰² Henri Sée, « Charles Le Goffic, La Chouannerie : Blancs contre Bleus, 1790-1800 », *Annales de Bretagne*, 39, 3, 1930, p. 402-403.

¹⁷⁰³ Maurice Braure, « Mabilleville de Poncheville (A.) - Histoire d'Artois, 1935 », *Revue du Nord*, 22, 88, 1936, p. 309-310.

¹⁷⁰⁴ Charles Higounet, « Paul Courteault, Histoire de Gascogne et de Béarn », *Annales du Midi*, 1947, 59, p. 236-238.

¹⁷⁰⁵ Bertrand Müller a bien montré comment la pratique du compte-rendu s'institutionnalise dans le domaine des études historiques, grâce à la *Revue critique d'histoire*, créée en 1866. Bertrand Müller, « Critique bibliographique et construction disciplinaire : l'invention d'un savoir-faire », *Genèses*, 14, 1994, p. 105-123.

« Le ton général de la collection peut être visé : à mesure que les volumes sortent, les qualités et, faut-il le dire, les défauts de la collection, apparaissent de plus en plus clairement. On regrette parfois qu'une pensée directrice ne préside pas à l'élaboration de l'œuvre. Les directeurs de la collection se sont évidemment interdit d'imposer leurs propres idées à leurs collaborateurs ; ceux-ci de leur côté, crainte de faire disparate, ont évité les idées générales, les vues trop hardies qui compromettraient par trop la présentation traditionnelle. Au terme, les lecteurs se trouvent souvent en face d'un répertoire plutôt que d'une véritable histoire »¹⁷⁰⁶

La parution des volumes des différentes collection conforte cette dynamique de l'inclusion et de l'exclusion, entre un livre abouti et un livre qui ne l'est pas. Une collection historique est, de ce point de vue, inégalement considérée selon les volumes qui la composent. Au contraire de *La vie quotidienne à Rome à l'apogée de l'Empire* de Jérôme Carcopino, positivement perçue, *La vie quotidienne en France 1870 à 1900* de Robert Burnand est considérée par Louis Jacob comme un livre de distraction, pittoresque, avec une insistance marquée pour les habitudes vestimentaires, « sans aucun souci historique »¹⁷⁰⁷. Le compte-rendu ne remet pas en question l'intérêt truculent du volume, car précisément, le critique ne le commente pas en des termes historiques. De la sorte, Louis Jacob disqualifie le livre, en lui ôtant tout caractère historique. Il ne s'agit pas d'une stratégie critique personnelle, mais l'expression d'une autorité disciplinaire qui applique une lecture à la fois normée et subjective. En l'espèce, l'ouvrage critique ne respecte pas toutes les garanties d'une histoire de qualité. La collection à la fois géographique et historique « La découverte du monde » est ainsi saluée pour sa qualité formelle mais critiquée pour son manque de réflexion quant aux supports mobilisés : « Le volume bien imprimé, contient dix-huit bonnes photographies, dont on ne comprend pas du tout pourquoi ce sont celles-là et non d'autres »¹⁷⁰⁸.

La méthode historique, mise en avant par la critique, permet de définir une production historique, mais aussi de discriminer des volumes qui ont la prétention d'être historiques. Les critiques des revues condamnent avec plus ou moins de vigueur : malgré les différences de ton, les livres proches d'une para-histoire sont disqualifiés. Le caractère historique, postulé par le dispositif formel et le titre, de ces livres est systématiquement éprouvé, comme ici à propos d'un Louis Halphen :

« En ce volume, d'une lecture attrayante, on trouvera condensée, l'histoire, non seulement de l'Europe, mais du monde, pendant trois siècles du moyen âge. Cet exposé vivant constitue aussi un sûr instrument de travail, dont la valeur est accrue par les excellentes bibliographies qui accompagnent chaque chapitre »¹⁷⁰⁹.

¹⁷⁰⁶ Étienne Delaruelle, « Histoire de l'Église sous la direction de Fliche et Martin. Tome V, VI VI et VIII », *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, 53, 210, 1941, p. 185-198.

¹⁷⁰⁷ Louis Jacob, « Quelques ouvrages d'histoire contemporaine », *Revue du Nord*, 29, 116, 1947, p. 293-297.

¹⁷⁰⁸ Maurice Gaudefroy-Demombynes, « Notes Bibliographiques », *Revue historique*, 183, juillet 1938, p. 356.

¹⁷⁰⁹ Henri Sée, « Louis Halphen, L'essor de l'Europe », *Annales de Bretagne*, 40, 2, 1932, p. 374.

Un des enjeux majeurs de la critique des années trente et quarante est d'insister sur la distance séparant une histoire rigoureuse, étayée et méthodique, des essais tendant vers l'histoire. C'est précisément cette proximité qui explique l'intensité, sinon la violence des réactions discursives des critiques. L'imitation du référentiel historique, la promotion commune d'une virtualité historique, la visée générale et abstraite de certaines productions sont autant de tentatives de la part de certains éditeurs et historiens de proposer une « histoire », qui n'a pas le même sens pour le critique. Cette décorrélation entre la proposition éditoriale et la réception critique motive des comptes-rendus de différenciation. Tout le travail du critique est de lutter contre ce flou, et d'insister sur l'autonomisation de la discipline. Il faut donc nécessairement réinvoquer les intentions originelles, en rappelant le statut du livre, de l'auteur, de la collection. Pour mieux insister sur les dissemblances entre histoire postulée et histoire disciplinée, le pôle critique porte le fer sur l'écriture et les modes d'exposition de l'histoire et l'absence de références aux normes du champ disciplinaire. Le mode d'écriture, les renvois, l'absence de citations en sont autant de preuves. Il s'agit donc, de baliser les productions par un double mécanisme de valorisation et de dévalorisation : l'effet historique n'est assurément pas la nature historique. De fait, l'effet produit est celle d'une histoire dont les caractères sont figés, qui existe, théoriquement, au moins autant par ce qu'elle est que parce qu'elle n'est pas. L'histoire « mimée » des éditeurs est déconsidérée et sanctionnée, de l'énoncé trompeur au récit erroné. Le travail de Jules Mazé, critique littéraire et écrivain, pour la collection « Le rayon de l'Histoire », intitulé *Sous la Terreur*, est ainsi renvoyé à des fins mercantiles, éloignées des préoccupations historiques qui sont celles du critique et des lecteurs : « M. Jules Mazé, nous livre quelques anecdotes [...]. C'est de la petite "petite histoire", du sous-Lenôtre, confinant souvent au roman, où l'on perçoit le seul désir d'attirer un lecteur tout particulier, sans le moindre souci de la vérité historique »¹⁷¹⁰. Armand Rébillon, en lecteur averti et en fin connaisseur de l'historiographie bretonne, reprend Auguste Bailly pour son *Anne de Bretagne*, parue dans une collection historisante chez Plon :

« M. Auguste Bailly est un vulgarisateur de talent, et des ouvrages comme les siens rendraient de grands services si son information était plus approfondie et plus sûre. Elle laisse malheureusement à désirer le plus souvent. S'il raconte assez correctement et avec agrément la vie de la reine Anne, il est évident qu'il connaît bien mal l'histoire de la Bretagne et l'on ne demandera pas à son petit livre de nous éclairer sur les conditions dans lesquelles se fit l'union du duché à la couronne. [...] Il aurait pu lire avec plus d'attention l'ouvrage fondamental d'Antonin Dupuy, dont il s'obstine à baptiser l'auteur Antoine, ce qui fait douter qu'il ait eu cet ouvrage en mains. »¹⁷¹¹

¹⁷¹⁰ Louis Jacob, « Quelques ouvrages d'histoire contemporaine », *Revue du Nord*, 29, 116, 1947, p. 293-297.

¹⁷¹¹ Armand Rébillon, « Compte-rendu d'*Anne de Bretagne* d'Auguste Bailly », *Annales de Bretagne*, 48, 3-4, 1941, p. 430.

Ainsi, les critiques réancrent les volumes analysés dans la production historique éditée à la fois pour éviter les hétérodoxies et les falsifications, mais aussi pour énoncer ce que l'histoire doit être¹⁷¹². Le critique n'est pas formellement un commentateur de la bibliographie existante, mais plutôt un passeur, qui laisse rentrer une production et un auteur dans un domaine, et repousse les productions jugées perfectibles, contribuant alors à fonder un « ordre du discours ». Au demeurant, cela n'interdit pas une forme de porosité, où certaines productions sont intégrées et considérées. L'importance accordée à l'écriture et au « style » de l'historien permet une passerelle vers des auteurs, qui ne sont pas historiens, mais dont les critiques saluent l'aisance et la clarté d'expression. L'écriture de l'histoire, au sens littéraire du terme, présente donc autant un caractère attractif que répulsif pour le pôle critique.

Si le caractère historique des travaux est apprécié en fonction d'une méthode historique, les appréciations critiques suivent une critériologie beaucoup plus mouvante à propos d'autres items, marquant une dissociation entre niveau disciplinaire et niveau cognitif¹⁷¹³. La subjectivité du critique transparaît bien à propos des aspects littéraires de l'écriture de l'histoire¹⁷¹⁴. Les historiens sont particulièrement valorisés pour leur « style » :

« Après les histoires « romancées » récemment parues sur la bonne duchesse, il était utile qu'un archiviste paléographe remît le public sur la voie de la vérité. M. Gabory fait œuvre d'historien. Sans doute a-t-il voulu rendre son livre vivant, a-t-il cherché le pittoresque et tout ce qui peut piquer la curiosité du lecteur, et veut-il l'émouvoir autant que le convaincre ; néanmoins il reste historien par ses emprunts aux sources originales dont les plus précieuses ont été longtemps confiées à sa garde, par la condamnation de certaines légendes (la duchesse « en sabots ») ; il l'est surtout par son aptitude à poser les problèmes de haut et à réfléchir sur leur solution »¹⁷¹⁵.

La valorisation par le critique du caractère « vivant » vient éclairer le rôle des hommes de lettres en histoire : on souligne le « talent bien connu d'homme de lettres », ainsi que la « plume fort alerte, mais nette et précise, sans vains ornements »¹⁷¹⁶. Le style personnel¹⁷¹⁷ permet une

¹⁷¹² À propos des biens littéraires, Yves Reuter a bien montré les logiques complémentaires de « désancrage » et de porosité. La logique poreuse permet une filtration sélective des écrits correspondants à une norme établie, alors que le « désancrage » traduit la volonté des producteurs de s'affranchir de toutes formes de frontières, notamment par un dispositif spécifique, de façon à franchir des barrières sociales. Yves Reuter, « Définir les biens littéraires ? », *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, 67, 1990, p. 5-14.

¹⁷¹³ Bruno Auerbach, « Production universitaire et sanctions éditoriales. Les sciences sociales, l'édition et l'évaluation », *Sociétés contemporaines*, 74, 2, 2009, p. 121-145.

¹⁷¹⁴ L'existence de réseau de solidarité a déjà été prouvée par le passé. Sans pour autant être un réseau de solidarité, les historiens critiques sont susceptibles d'être à la fois juges et parties. Le compte-rendu révèle alors des affinités particulières.

¹⁷¹⁵ Barthélémy Pocquet du Haut-Jussé, « Émile Gabory, L'union de la Bretagne à la France. Anne de Bretagne, duchesse et reine », *Annales de Bretagne*, 49, 1, 1942, p. 220-222.

¹⁷¹⁶ Henri Sée, « Charles Le Goffic, La Chouannerie : Blancs contre Bleus, 1790-1800 », *Annales de Bretagne*, 39, 3, 1930, p. 402-403.

¹⁷¹⁷ Sur les liens entre l'historien et le romancier, Philippe Carrard a bien montré que la médiation des documents historiques se fait par une construction textuelle, de type littéraire. Philippe Carrard, *Poétique de la Nouvelle Histoire : Le discours historique français de Braudel à Chartier*, Lausanne, Payot-Lausanne, 1998.

différenciation de l'auteur, et tend à lui faire acquérir une légitimité différente de celle des historiens professionnels. Léon Lemonnier bénéficie de bonnes critiques : bien que n'étant pas historien de formation, son expertise sur les sociétés anglo-américaines et son talent de plume lui permettent d'être estimé par l'ensemble des critiques. Cette même question du style sera l'objet d'une dépréciation marquée de la part d'un autre critique, comme Maurice Braure : « L'auteur est parfois un peu verbeux, et il aurait pu faire l'économie de quelques descriptions qui ne paraissent pas essentielles à l'histoire de l'Artois. [...] À monter en épingle une singularité aussi artificielle, on déforme l'histoire, tout simplement »¹⁷¹⁸. Les auteurs d'histoire, parfois romanciers, sont estimés pour s'adresser d'une part à un plus vaste public. La dévalorisation interne du livre historique passe par la dénonciation d'éléments déjà connus, énoncés par un ton trop romancé, ainsi que des généralités sans grandes précisions. Si l'aspect romantique est condamné, une trop grande simplicité l'est tout autant. Gaston Zeller s'en prend ouvertement à Maxime de Sars, pour son *Le Noir, lieutenant de police*, publié en 1948 : « Une thèse a le droit d'être ennuyeuse, à condition qu'elle soit bien faite, qu'elle aille assez en profondeur pour renouveler vos connaissances. Mais quel handicap pour le livre de format roman, qui sur les rayons du libraire, va solliciter l'amateur de lecture ? »¹⁷¹⁹. Le dépouillement du récit historique dessert la complexité des enjeux, et à ce titre, est régulièrement péjoré. De manière générale, la vulgarisation historique est perçue avec méfiance, en étant décrite comme trop réductrice. Faut-il l'interpréter comme une méfiance à l'égard d'une histoire trivialisée, de commande ou l'exigence d'une poésie particulière ? La dévalorisation interne du discours a pour corollaire une dévalorisation externe du discours, par la description matérielle du volume. L'histoire vulgarisée est déconsidérée, non dans l'intention, mais dans le dispositif. La coutumière bienveillance de Lucien Febvre ne peut se satisfaire du dispositif choisi pour la collection « Que sais-je ? » : « Malheureusement, que faire en 128 petites pages, pour traiter un si vaste programme et qui nécessiterait tant de recherches variées ? »¹⁷²⁰. Il réitère les mêmes critiques à propos de l'Histoire du travail paysan parue dans la « Bibliothèque du peuple » :

« « S'adresser directement au peuple, dans un souci exclusif de culture », bien. Mais ce programme implique la nécessité de choisir. De ne pas tout dire. D'élaguer. Et de porter le poids de son effort sur quelques idées claires, en abjurant tout souci d'être complet. Dans ces 64 pages, beaucoup de remarques ingénieuses et intéressantes. C'est le dessein d'ensemble qui ne ressort pas en traits assez nets, assez gros »¹⁷²¹.

Cette appréciation de l'histoire vulgarisée n'est pas univoque et l'usage du terme même est disputé. Alors qu'un volume comme *La Guerre de Cent Ans* d'Édouard Perroy, passe pour être une

¹⁷¹⁸ Maurice Braure, « Mabilleville de Poncheville (A.) - Histoire d'Artois, 1935 », *Revue du Nord*, 22, 88, p. 309-310.

¹⁷¹⁹ Gaston Zeller, « Bulletin historique », *Revue historique*, 204, 74, p. 240-270.

¹⁷²⁰ Lucien Febvre, « Histoire de province », *Annales d'histoire sociale*, 8, 1, 1945, p. 151-153.

¹⁷²¹ Lucien Febvre, « À travers champs, bois et monts », *Mélanges d'histoire sociale*, 3, 1943, p. 110.

vulgarisation particulièrement réussie, un autre critique le considère comme un travail qui, « sans être un travail de vulgarisation, [...] livre à un large public cultivé la substance de l'érudition »¹⁷²². Dans l'esprit du critique, le travail de vulgarisation ne permettrait pas un travail d'analyse, mais davantage de restitution : Michel Mollat, dans la *Revue du Nord*, préfère le terme de synthèse, plutôt destinés aux « étudiants » et aux « lecteurs cultivés ». Parmi les caractères de cette histoire vulgarisée, le critique historique ne mentionne jamais la question du prix, particulièrement occultée, quand elle n'est pas systématiquement tue.

L'analogie entre événements contemporains et situations passées est le sujet de polémiques récurrentes dans les revues savantes. Quand l'auteur tend à établir des parallèles entre les faits historiques, les historiens commentent avec une relative méfiance l'ouvrage commis, à l'image de Charles Higounet commentant le travail de Joseph Calmette pour l'« Histoire générale », publiée en 1937 : « [*L'Europe occidentale de la fin du XIV^e siècle aux guerres d'Italie*], au milieu de la crise de notre temps, n'est pas sans suggérer bien des rapprochements : mais, qui pourrait dire pour cela quels nouveaux Temps modernes émergeront des courants qui aujourd'hui comme alors s'entrechoquent ? »¹⁷²³. Le principal grief est de calquer les clés de raisonnement du présent sur celles du passé, sans recul, ni distanciation par rapport au sujet d'étude. Un exemple idiomatique est donné par Agnès de La Gorce¹⁷²⁴, qui publie un ouvrage intitulé *Camisards et dragons du Roi*, en 1950 chez Albin Michel. Dans son récit, l'auteur met à profit un jeu de mots, mêlant les figures du maquisard et du camisard. Pour étayer son propos, elle s'appuie sur les ressemblances entre les deux dénominations historiques, à savoir la clandestinité commune, le retrait dans les forêts des Cévennes, l'émigration de pasteurs à l'étranger et le commun espoir d'une aide britannique. L'éditeur et l'historienne assument ouvertement le pari de l'ouvrage, conçu pour être accrocheur pour le lecteur, la couverture indiquant que les camisards forment « un des plus célèbres maquis de l'Histoire ». Les *Annales du Midi* est la revue savante la plus concernée par l'ouvrage d'Agnès de La Gorce, du fait de son ancrage géographique. Jacques Godechot, en se chargeant du compte-rendu, souligne le parallèle, poussé à l'extrême par l'écrivaine entre les années 1703-1704 et 1943-1944¹⁷²⁵. La ligne de partage entre ouvrage scientifique et « de vulgarisation » est maintenue, le dit ouvrage appartenant à la seconde catégorie. L'historien, dans sa critique de l'ouvrage, fixe les critères d'un

¹⁷²² Michel Mollat, « E. Perroy. La guerre de Cent Ans, 1946 », *Revue du Nord*, 28, 111, 1946. p. 227.

¹⁷²³ Charles Higounet, « Joseph Calmette et Étienne Déprez, L'Europe occidentale de la fin du XIV^e siècle aux guerres d'Italie », *Annales du Midi*, 56-58, 221-232, p. 95-99.

¹⁷²⁴ Agnès de la Gorce (1895-1976) est la fille de l'académicien et homme de lettres Pierre de La Gorce. Aucun renseignement complémentaire n'existe à son sujet.

¹⁷²⁵ Jacques Godechot, « Protestants du Midi : Agnès de la Gorce, Camisards et dragons du Roi » *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, 63, 16, 1951, p. 358.

ouvrage de vulgarisation, un aspect « traditionnel », des qualités stylistiques, soit un « volume bien écrit, vivant et agréable à lire », jalonné de « multiples épisodes, pittoresques et sanglants ». Ces ouvrages ont donc une capacité de figuration de l'histoire, ce que reconnaît l'historien, devenu critique, Jacques Godechot. Mais le traitement du sujet ne répond pas aux évolutions historiographiques, et encore moins aux questionnements des historiens universitaires : ici le reproche porte sur l'absence d'analyses des structures économiques et sociales des protestants des Cévennes, facteurs explicatifs de la révolte camisarde. L'auteur du compte-rendu invite Agnès de la Gorce à suivre les indications données par un historien professionnel, à la formation d'archiviste-paléographe, Émile-Guillaume Léonard, archiviste, dans *l'Information historique*. Joseph Dedieu, critique du même ouvrage, pour la *Revue d'histoire de l'Église de France*, est du même avis en qualifiant l'ouvrage d'« excellente vulgarisation », pour mieux décrédibiliser par la suite le propos de l'auteur, attaché à des portraits psychologiques, probablement imputables à « sa sensibilité féminine »¹⁷²⁶.

Un autre trait des critiques vise le contenu interne du livre et notamment la reprise par le critique d'inexactitudes, qui constituent autant de motifs pour de « petites chicanes »¹⁷²⁷. Ces détails historiques font pleinement partie de la fonction d'expertise, à la grande satisfaction de l'auteur du compte-rendu, conforté dans sa position d'expert, et du savoir historique, délesté d'erreurs, potentiellement préjudiciables pour l'interprétation du passé¹⁷²⁸. La question pendante est bien celle des interprétations historiographiques et des controverses qui peuvent naître de leur diversité. Joseph Calmette l'énonce bien pour introduire son propos : « dans un compte rendu critique, c'est sur les passages discutables qu'il convient de mettre l'accent, plutôt que sur les éloges sur lesquels il ne serait que littérature de broder avec plus ou moins d'abondance »¹⁷²⁹. De fait, les comptes-rendus deviennent des lieux historiographiques de confrontation de points de vue, qui peuvent entamer la crédibilité de la publication. Louis Jacob n'hésite pas à qualifier l'interprétation d'André Latreille de « grossière erreur »¹⁷³⁰. Ce dernier affirmait que la déchristianisation révolutionnaire est le fruit du travail entrepris par les représentants du Comité de Salut Public, en prenant exemple sur l'activité de Joseph Fouché dans la Nièvre. Selon Louis Jacob, l'erreur est de taille puisque le Comité

¹⁷²⁶ Joseph Dedieu, « Notes bibliographiques », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 129, 1951, p. 103-104.

¹⁷²⁷ Charles Higounet, « Paul Courteault, Histoire de Gascogne et de Béarn », *Annales du Midi*, 1947, 59, p. 236-238.

¹⁷²⁸ Ian Watt décrit cette activité de correction comme l'expression d'une *sprezzatura*. Avec une fausse désinvolture, le critique ne mentionne que « quelques erreurs », bien que, dans les faits, elles soient bien comptabilisées et commentées. Pour exemple, la formule employée par Louis Jacob peut être retenue, « sans nous attarder à une analyse détaillée du volume de... », avant de se livrer à une analyse implacable de chaque hypothèse dudit volume. Pour la citation, se référer à Louis Jacob, « Quelques ouvrages d'histoire contemporaine », *Revue du Nord*, 29, 116, 1947, p. 293-297. Voir Ian Watt, « L'institution du compte rendu », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 59, 1985, p. 85-86.

¹⁷²⁹ Joseph Calmette, « Ferdinand Lot. La France, des origines à la guerre de Cent Ans », *Annales du Midi*, 54, 213-214, 1942, p. 118-121.

¹⁷³⁰ Louis Jacob, « Quelques ouvrages d'histoire contemporaine », *Revue du Nord*, 29, 116, 1947, p. 293-297.

de Salut Public blâme ces initiatives. Il faut attendre brumaire an II pour que les églises ferment et que le culte soit interrompu. Le critique clôt sa relecture en s'assignant lui-même plutôt qu'à André Latreille les travaux à venir : « nous nous proposerons de reprendre un jour la question ». La critique, en tant que diagnostic, repose autant sur l'objet que sur la démarche : Régine Pernoud est visée pour mettre en avant des nouveautés, comme la lettre de change ou le contrat d'assurance au XV^e siècle, qui n'en sont pas. Tout le travail du critique est alors de rappeler que les Génois pratiquaient de même au XII^e et XV^e siècle¹⁷³¹, et que les foires de Champagne ne disparaissent pas complètement. La rupture prônée et théorisée par l'historienne médiéviste ne sont donc pas aussi significatives que l'interprétation du livre le suggère. La critique révèle les tensions et les débats interprétatifs à propos du passé. Dans le cas d'autorités incontestées, le ton est volontiers plus déférent, et les versions, proposées et critiquées, se font moins dissonantes, de façon à assurer une convergence minimale du propos : malgré les différences structurelles entre le *Machiavel* d'Augustin Renaudet et le *Rabelais* de Lucien Febvre, le second salue dans le premier, « l'arbitrage lucide d'un maître incontesté »¹⁷³². La proximité socio-professionnelle des deux historiens joue assurément un rôle dans le commentaire.

Les conflits interprétatifs voient le critique instiller un doute, voire proposer une version alternative des faits historiques. Le compte-rendu est aussi le prétexte d'une confrontation entre des « thèses contraires »¹⁷³³. Louis Halphen, dans son *Charlemagne et l'Empire carolingien*, entreprend une histoire politique de l'Empire carolingien, notamment les rapports entre l'Église et l'État. Il étudie côte à côte une dynastie carolingienne et une chrétienté réelle et rêvée par Saint-Augustin. Édouard Perroy, en tant que critique et médiéviste regrette que l'effort se porte presque exclusivement sur l'histoire politique : « il y avait tout le reste, qui est peut-être l'essentiel »¹⁷³⁴. La critique sert alors une évolution historiographique de fond, divisant « histoire historisante » et « histoire tout court », à la recherche d'autres certitudes. Les deux médiévistes appartiennent à deux générations différentes, et incarnent deux voies de l'histoire médiévale. Les mêmes regrets sont exprimés, à demi-mot cette fois, avec le volume de Charles Petit-Dutaillis, *Les communes, caractères et évolution, des origines au XVIII^e siècle*. Ce dernier remplace le volume promis à Marc Bloch, provisoirement intitulé « De l'économie urbaine et commerciale au capitalisme financier » : Charles

¹⁷³¹ Renée Doehaerd, « Régine Pernoud, Les villes marchandes aux XIV^e et XV^e siècles. Impérialisme et Capitalisme au Moyen Age, 1948 », *Revue du Nord*, 31, 122-123, 1949, p. 164-165.

¹⁷³² Lucien Febvre, « Problèmes et bilans : Le Machiavel d'Augustin Renaudet », *Mélanges d'histoire sociale*, 4, 1943, p. 21-28.

¹⁷³³ Joseph Calmette, « Louis Halphen, Charlemagne et l'Empire carolingien », *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, 60, 237-238, 1948, p. 334-336.

¹⁷³⁴ Édouard Perroy, « Quelques ouvrages d'histoire médiévale », *Revue du Nord*, 30, 120, 1948, p. 297-299.

Petit-Dutaillis propose une lecture politique et institutionnelle, notamment à propos de l'évolution de la commune, partie d'un facteur d'ordre, à un échelon convoité par les souverains et les princes, qui devient une collectivité féodale : ce n'est qu'ensuite qu'elle devient une personnalité juridique. L'étude reste dans le domaine d'une histoire politique, institutionnelle, qui, à lire la critique, ne saurait être aussi audacieuse que ce que le volume de Marc Bloch laissait espérer. La tendance générale des critiques est de mettre davantage l'accent sur une histoire économique et sociale, comme Henri Sée le montre :

« Est-ce à dire que ses explications, souvent judicieuses, nous satisfassent toujours ? Pour comprendre pleinement la chouannerie, il faudrait une étude plus profonde des choses, et notamment de la condition économique et sociale des pays où a sévi la chouannerie, pendant l'ère révolutionnaire »¹⁷³⁵.

Le biais thématique, ou synchronique, a pour corollaire le biais chronologique. Les griefs visent tout particulièrement les synthèses chronologiquement distendues, comme lorsqu'André Mabile de Poncheville n'accorde que quelques pages à la Révolution Française dans son *Histoire d'Artois*, sans pour autant justifier son découpage chronologique, et en affichant, de surcroît, un désintérêt manifeste pour la vie économique et sociale.

D'un point de vue formel, le désaccord peut prendre plusieurs tournures. Celui-ci est clairement affiché lorsque la ligne historiographique défendue est opposée à celle du critique : le cas le plus présent est celui d'un historien académique, relu et corrigé par un historien universitaire. Une critique plus euphémisée consiste en la proposition d'un autre volume. L'ambiguïté est marquée puisqu'elle suggère le prolongement de l'étude, dans l'intérêt du sujet, mais induit que le travail mené jusque-là a été incomplet. Une autre forme de critique voilée tient au recentrage du volume ou de son intérêt : le volume de Ferdinand Lot paru dans la « Suite des temps » de la maison Gallimard est considéré non comme « une histoire suivie, mais plutôt une série de points de vue, une suite de considérations et de réflexions »¹⁷³⁶. Une forme médiane tient à l'énonciation concrète d'un avis, en mobilisant la première personne du singulier ou du pluriel. Enfin, la critique plus expéditive est réservée aux livres peu étayés, qui ne répondent pas à la ligne éditoriale de la revue, à la manière de Lucien Febvre à propos de l'*Histoire du Berry et du Bourbonnais* de Paul Marion, qui le perçoit comme un « très médiocre ouvrage dans lequel le Bourbonnais ne trouvait guère sa

¹⁷³⁵ Henri Sée, « Charles Le Goffic, La Chouannerie : Blancs contre Bleus, 1790-1800 », *Annales de Bretagne*, 39, 3, 1930, p. 402-403.

¹⁷³⁶ Joseph Calmette, « Ferdinand Lot. La France, des origines à la guerre de Cent Ans », *Annales du Midi*, 54, 213-214, 1942, p. 118-121.

place»¹⁷³⁷. Le désaccord n'est donc pas le discrédit, comme le montre la différenciation des formulations.

Ces différents critères permettent de catégoriser les productions historiques et de leur donner une signification. Par l'appréciation ou la dépréciation, l'historien mène une opération de distinction entre ce qui appartient au genre historique, ou plus simplement à l'histoire, et ce qui s'y rapporte, de façon plus ou moins éloignée. En fixant les critères d'un genre, le critique qualifie des histoires de « demi-genre », voire disqualifie un type d'écriture¹⁷³⁸, comme pour l'histoire romancée de Paul Reboux, *horresco referens* partagée par l'ensemble des critiques. Ce discours historien n'est pas dénué d'ambiguïtés, s'agissant d'une dénonciation d'histoire au rabais, qu'il faut combattre, pour mieux légitimer une histoire plus juste, plus vraie, en un mot « supérieure ». Le critique historien semble être alors moins un censeur qu'un « douanier »¹⁷³⁹, autorisant les livres pleinement historiques ou pointant du doigt les productions frauduleuses. Pour Barthélémy Pocquet du Haut-Jussé, historien et critique de la *Revue des questions historiques*, Charles Seignobos a l'immense qualité de « n'être pas marxiste », ni un « écrivain de gauche » et de « ne pas réduire l'histoire à l'économie politique »¹⁷⁴⁰. L'activité critique n'est en aucun cas un résumé, mais un passage au tamis de la critique : seules restent les connaissances nouvellement acquises, ou bien est formulé un appel à reprendre le sujet avec davantage de densité. Le critique s'efface pour ainsi dire devant les codes disciplinaires. Il est le porte-voix d'une communauté savante, dont il représente les intérêts, mais aussi de la masse indifférenciée des lecteurs : « J'ai loué les qualités exceptionnelles du livre, qui est de ceux que tout historien, que même tout amateur d'histoire, se devra d'avoir lu et de posséder »¹⁷⁴¹. L'action prescriptive des critiques en fait des intermédiaires de la production, qualifiant et redirigeant la production historique éditée. Le compte-rendu, en définitive, aboutit à une altération du travail historique en lui conférant un sens nouveau. En le replaçant dans une généalogie de travaux, en le confrontant aux perspectives actuelles, le critique oriente le livre

¹⁷³⁷ Lucien Febvre, « Histoire de province », *Annales d'histoire sociale*, 8, 1, 1945, p. 151-153.

¹⁷³⁸ Bien que légèrement postérieure à notre période, les termes de Pierre Chaunu, en 1955, à propos des *Conquistadores* de Jean Descola, aux « Grandes Études Historiques », sont particulièrement marquants : « [Le volume] nous a été adressé par erreur. Ce livre, au vrai, n'est pas d'histoire... et le papier trop cher par les temps qui courent pour qu'il soit matériellement possible d'[y] relever erreurs, anachronismes, bévues et naïvetés. Il serait regrettable pourtant que, [...] des acheteurs non avertis en vinsent à se laisser duper ». Pierre Chaunu, « Notes bibliographiques », *Revue historique*, 79, 213, 1955, p. 351.

¹⁷³⁹ Ian Watt insiste sur le rôle « pastoral » du critique. Ian Watt, « L'institution du compte rendu », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 59, 1985, p. 85-86.

¹⁷⁴⁰ Barthélémy-Amédée Pocquet du Haut-Jussé, « Histoire sincère de la nation française, par Charles Seignobos », *Revue des questions historiques*, septembre 1933, p. 224-227.

¹⁷⁴¹ Joseph Calmette, « Ferdinand Lot. La France, des origines à la guerre de Cent Ans », *Annales du Midi*, 54, 213-214, 1942, p. 118-121.

historique. Le livre historique en tant que bien culturel est ainsi balisé, sanctionné, et rendu à la circulation des œuvres.

Mais l'activité critique n'est pas unidirectionnelle : en cumulant la lecture des comptes-rendus, ce sont des définitions de l'histoire qui affleurent. Les revues participent pleinement à l'orchestration d'oppositions plus ou moins homologues à la production. L'assise institutionnelle des critiques sert leur légitimité et leur permet de fixer, de manière pratique, les caractères de l'histoire. La *Revue des questions historiques* du Marquis de Beaucourt, précitée, se distingue des autres revues par ses volontés scientifiques, mais aussi par un conservatisme politique marqué. Vantant un esprit national en même temps que le génie de la race, la *Revue* se positionne contre une historiographie révolutionnaire, et reste attachée à « l'art véritable (qu'on veuille ou non l'appeler classicisme) »¹⁷⁴², celui de la critique, et de la mise au jour des continuités historiques, face au règne de l'anecdote ou du discours historique progressiste. L'attachement à la vérité passe par l'exposition des faits et des documents. La publication valorise dans ses comptes-rendus critiques les volumes des collections dites « académiques ». Alors que les volumes eux-mêmes ne ménagent qu'une place modeste pour les citations des sources, les commentaires de la revue montrent qu'il s'agit d'un travail historique fondé sur des sources : « [Pierre Gaxotte] critique les sources avec la plus grande rigueur. Il refuse d'accepter sans examen les légendes ou les calomnies. Il ne farde point la vérité, il remet les choses à leur place »¹⁷⁴³. Le critique, Jean Baudry, ne mentionne qu'une tendance discrète à la généralisation, alors que les autres critiques spécialisées assimilent l'ensemble à un propos bien moins fondé. Le positionnement de la *Revue des questions historiques* est particulier et fait l'objet d'une mise au point à partir de 1933 et la reprise en main par Jean Baudry, nouveau directeur. Originellement créée par des aristocrates, comme le marquis de Beaucourt ou le comte Henri de l'Épinois, dans le contexte de l'« ordre moral », la revue se distinguait par un goût de l'érudition, ainsi qu'une identité catholique revendiquée et un goût politique prononcé pour la réaction politique. Les comptes-rendus, dans leur ensemble, marquent une préférence pour les sujets monarchiques, les traditions sociales, ainsi que le respect des hiérarchisations sociales. La sortie de la *Révolution française* de Pierre Gaxotte est ainsi saluée pour noter « justement que le pouvoir royal, théoriquement sans limites, avait en réalité des bornes, des contrepoids, comportait des libertés et des recours que nous comprenons difficilement aujourd'hui, et qui procuraient des avantages supérieurs à ceux de l'État [...] à demi socialisé dont nous sommes les administrés », en contrepoint

¹⁷⁴² Jean Baudry, « Avertissement », *Revue des questions historiques*, juin 1933, p. 2.

¹⁷⁴³ Jean Baudry, « Pierre Gaxotte, Le Siècle de Louis XV », *Revue des questions historiques*, juin 1933, p. 86-88.

d'une « terreur communiste »¹⁷⁴⁴. La *Revue* s'assigne deux fonctions : « découvrir la vérité historique, retrouver la tradition vivante » en s'adressant aux « savants » et aux « amateurs éclairés »¹⁷⁴⁵, et se singularise des autres. La refonte de la *Revue* en 1933 perpétue un héritage ultramontain et légitimiste, mais épouse les contours d'une autre réaction, en vilipendant certains volumes pour une abstraction confuse, ou un lyrisme forcené. La publication tente de proposer une ligne historiographique, d'ouvrir un front : « Nous voulons créer un foyer et, si le mot avait gardé son sens médiéval, une École d'histoire française ». Une forme de nostalgie perce dans certains jugements comme à propos du volume de Charles Petit-Dutaillis où le travail de Philippe-Auguste et de Louis IX est positivement perçu, « sans crises graves (ce sont là les bienfaits de l'hérédité monarchique) »¹⁷⁴⁶. On mesure tout l'écart qu'il y a dans les revues nationales entre *Revue des questions historiques* où les contributeurs « demeureront fiers de servir »¹⁷⁴⁷ et des *Annales*, dont un des chefs de file, Lucien Febvre, refuse l'« histoire serve ». À ce titre, les revues représentent différentes catégories de l'entendement.

Pourtant, bien que les critères varient selon les critiques, selon les revues, et que les lieux de la critique soient différenciés, une régularité discursive se maintient¹⁷⁴⁸, par les relations tissées entre les énoncés, l'emprunt des mêmes concepts, et des grilles d'appréciation convergentes. De fait, tout en filtrant la production, et malgré la diversité des appréciations, les critiques poursuivent le travail d'autonomisation de la discipline. Cette logique sociale d'évaluation mêle inextricablement production du goût, activité de médiation, et réception critique. De fait, la critique historique est autant une sanction qu'un échange, dans la mesure où l'historien commenté lit les critiques qui sont formulées sur son travail. S'ouvre alors une réception de la réception¹⁷⁴⁹, dont il est difficile d'évaluer la portée, en l'absence de sources.

L'étude de la critique généraliste, cette fois, permettrait de confronter l'établissement d'une critique, vue comme universelle, objectivante, scientifique à une appréciation esthétique, subjective de l'histoire. Deux représentations du livre historique naissent : la perspective d'un livre historique comme document de travail, un jalon dans une histoire à construire, sans cesse réactualisée, face à

¹⁷⁴⁴ Roger Lambelin, « Notes bibliographiques, La Révolution française par Pierre Gaxotte », *Revue des questions historiques*, 56, XIII, 1^{er} juillet 1928, p. 475-476.

¹⁷⁴⁵ Jean Baudry, « Note », *Revue des questions historiques*, juin 1933, p. 12.

¹⁷⁴⁶ R. R., « Charles Petit-Dutaillis, La monarchie féodale en France et en Angleterre, X^e-XIII^e siècles », *Revue des questions historiques*, 1934, p. 104-106.

¹⁷⁴⁷ Jean Baudry, « Avertissement », *Revue des questions historiques*, juin 1933, p. 4.

¹⁷⁴⁸ Michel Foucault, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard (Tel), 2008.

¹⁷⁴⁹ Ian Watt se montre circonspect à propos de celle-ci, et formule l'idée d'une « amnésie progressive » : « L'auteur critiqué n'aura probablement jamais l'occasion de rencontrer quelqu'un qui ait lu et retenu à la fois son livre et le compte rendu ». Ian Watt, « L'institution du compte rendu », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 59, 1985, p. 85-86.

un livre d'histoire qui est l'expression d'un goût ouvertement subjectif, où l'écriture ressaisit la complexité d'un passé perdu¹⁷⁵⁰. Si les deux critiques font écran, et se proposent d'être des instances de régulation¹⁷⁵¹, la différenciation se fait sur le parti-pris, plus philologique pour l'un, davantage impressif pour l'autre.

2.2. D'un cercle de réception à un autre : la critique généraliste

Ce travail de socialisation du livre historique se poursuit par une autre voie parallèle, en l'occurrence la presse généraliste. L'envoi du livre par les services de presse éditoriaux auprès des principaux journaux et « milieux revuistes »¹⁷⁵² répond à une stratégie précise de diffusion, décidée en amont. Les logiques éditoriale et auctoriale se complètent puisqu'il s'agit de jouer à la fois des sociabilités – l'historien connaissant potentiellement le critique –, des rapports socio-professionnels – où le critique est parfois un pair –, mais aussi et surtout de compter sur une médiation culturelle, en espérant en retour des commentaires positifs. Pour évaluer la diversité des pratiques au sein de la critique généraliste, plutôt qu'un dépouillement institutionnel d'un journal ou une revue, ou des itinéraires critiques¹⁷⁵³, le choix a été fait d'analyser les occurrences des collections historiques au sein des périodiques à partir des bases de données de périodiques¹⁷⁵⁴, ainsi que d'opérer un dépouillement exhaustif du *Temps*, de *Je suis Partout*, et de *Comoedia*, de façon à prendre en compte un quotidien national, un journal hebdomadaire polémique, ainsi qu'une publication culturelle¹⁷⁵⁵.

Cette phase de médiation est plus déterminante que la seule publicité ou l'avis des seuls historiens professionnels : elle accrédite le volume édité et fait intervenir un tiers, potentiel lecteur, qui donne son avis, en incarnant le public. L'étude des correspondances éditoriales et des dossiers de fabrication met en évidence le caractère central de cette phase de publicisation et de socialisation du livre historique par la presse généraliste. Ainsi, en 1941, l'historien moderniste Frédéric Braesch s'irrite du retard pris par Raymond Queneau dans la constitution des stocks de son volume *1789, l'année cruciale* : « Comme vous avez reçu depuis un certain temps déjà les exemplaires de presse, des

¹⁷⁵⁰ Jean-Thomas Nordmann, *Taine et le critique scientifique*, Paris, Presses universitaires de France, 1992.

¹⁷⁵¹ Un des prolongements possibles de cette étude est d'étudier l'attribution des prix historiques, notamment par les instances académiques. L'Académie des sciences morales et politiques, l'académie des inscriptions et belles-lettres, ou encore les nombreux prix historiques de l'Académie française permettrait d'étudier le rôle de ces institutions ainsi que les critères retenus.

¹⁷⁵² François Chaubet, « Gallimard et les sciences humaines : le tournant des années 1940 », *Histoire@Politique*, 17, 2, 2012, p. 112-129.

¹⁷⁵³ Une perspective monographique permettrait d'évaluer l'influence d'un ton éditorial, ou d'un canevas critique, mais la représentativité en serait amoindrie.

¹⁷⁵⁴ Les deux bases de données mobilisées sont Gallica et Retronews.

¹⁷⁵⁵ L'étude n'a pas la prétention d'analyser les rapports entre la presse et l'histoire éditée pendant la période, mais de donner les principales indications quant aux lignes éditoriales tenues par les critiques face aux volumes historiques édités pendant la période, ainsi que les représentations de l'histoire.

comptes rendus risquent de paraître avant que vous soyez en mesure de servir le public »¹⁷⁵⁶. De manière à assurer une vente la plus importante possible, il faut faire coïncider les commentaires émis par la presse généraliste et les sorties en librairie. Cette stratégie de communication est d'autant plus primordiale que la majorité des éditeurs fait le pari d'une histoire vulgarisée, à l'adresse du plus grand nombre, allant du public lettré au grand public ; le meilleur moyen de les informer de la parution d'un volume reste les périodiques et les revues généralistes. Les journaux quotidiens et hebdomadaires, généralistes et culturels, fonctionnent comme des intermédiaires, ou des médiums du médium.

De ce point de vue, la presse est mobilisée comme une caisse de résonance, susceptible d'informer la masse des lecteurs d'une nouvelle parution, et si la critique est positive, d'amplifier les ventes. Pour preuve, une partie du savoir-faire éditorial repose sur le « faire-savoir », en multipliant les envois auprès de la presse. C'est ainsi que la sortie du *Talleyrand* de Louis Madelin au printemps 1944, se fait dans un contexte changeant mais, dans le même temps, révèle les rares certitudes de la direction commerciale quant au cadrage d'une bonne réception d'un ouvrage historique. L'envoi par la maison Flammarion de 150 exemplaires en service de presse, ainsi que les 50 exemplaires personnels donnés à l'auteur se répartissent vers les journaux quotidiens les plus en vue, couvrant des sensibilités différentes¹⁷⁵⁷. L'ensemble des échelons de la presse est couvert, de la presse régionale à la presse nationale. L'intention éditoriale est de démultiplier la présence du livre par des signalements, des recensions et surtout des articles critiques dans les périodiques ciblés, à la manière d'un Robert Latouche sollicitant auprès de son éditeur des envois auprès d'André Latreille et de Pierre Gaxotte¹⁷⁵⁸. Le premier officie pour *Le Monde*, alors que le second rédige la chronique historique dans la *Revue de Paris*, particulièrement lue par un public conservateur. Sans qu'elle soit explicitée, cette géographie critique compte dans l'appréciation future du livre par les lecteurs, en tentant de couvrir une surface médiatique la plus étendue possible. Ce maillage particulièrement dense de la critique généraliste se divise en trois catégories entre une presse quotidienne, des hebdomadaires culturels et des revues généralistes.

Pour leur part, les critiques suivent les mêmes intentions que les historiens professionnels préétablis, en commentant la production et en replaçant le livre commenté dans un environnement

¹⁷⁵⁶ Lettre de Frédéric Braesch à Raymond Queneau, datée du 5 septembre 1941, Dossier 1621 Frédéric Braesch, Archives Gallimard.

¹⁷⁵⁷ Voir Annexe 13 : Reproduction du service de presse du dossier de fabrication de *Talleyrand* de Louis Madelin, édité en 1944, FLM 205.10 Fonds Flammarion, IMEC.

¹⁷⁵⁸ Lettre de Robert Latouche à Fernand Aubier, datée du 2 février 1947, ABM 19.10 Latouche, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

éditorial. Formellement, il convient de dissocier la critique des seuls ouvrages et les articles à portée historique au sein des périodiques. La présence diffuse de l'histoire dans l'ensemble des périodiques, à la manière de page complète à thématique historique, avec des rubriques spécifiques comme « L'histoire... et des histoires », pour le journal *La République*, invisibilise parfois la critique historique. Alors que le début de la période voit l'existence d'articles historiques mêlant des considérations historiques générales¹⁷⁵⁹ à des examens critiques fondus dans le texte, on constate au fil de la période une spécialisation accrue des rubriques, avec un écart grandissant entre des articles pleinement thématiques réalisés par des journalistes de la rédaction du journal et des comptes-rendus critiques ayant spécifiquement pour sujet un ou plusieurs ouvrages.

La critique généraliste se démarque de la critique professionnelle par des modalités de validation moins disciplinaires, davantage orientées vers la portée sociale ou politique du livre, ainsi qu'une part d'arbitraire accrue. Si une partie non négligeable des comptes-rendus se contente de reprendre les prières d'insérer, en calquant les éléments de langage conçus par les services commerciaux – quitte à recopier soigneusement les citations fournies par le service de presse –, la majorité des rédacteurs se propose de restituer le propos de l'historien de façon « critique », soit par un court encart, ou alors dans le cas d'une publication considérée comme plus significative, l'inscription dans une rubrique critique, avec un propos étayé, et appréciablement plus dense. Dans les deux cas, il s'agit d'une activité critique, productrice d'écrits, cadrés par une rubrique, mais selon des modalités qui peuvent varier.

Les profils des chroniqueurs oscillent entre deux types, à savoir celui d'un critique littéraire généraliste plus ou moins spécialisée dans la production historique, et celle d'un historien « de métier ». La tendance de fond est celle d'un rôle de plus en plus prépondérant des historiens face aux critiques littéraires, ce qui tendrait à démontrer la progressive autonomisation de la discipline face à la littérature ou aux essais politiques. Les historiens « de métier » ont cependant des identités différenciées : Gaston Martin¹⁷⁶⁰, qui bénéficie d'une page entière de critique dans le *Journal*, incarne

¹⁷⁵⁹ Les articles historiques sont rédigés par des critiques plus ou moins spécialisés. La thématique peut porter sur un sujet historique ou un historien, mais sans que le propos ait pour objet un livre historique. À titre d'exemples, quelques titres sont particulièrement illustratifs : « Quand un historien perd la boule... » à propos de Jules Michelet, rédigé par le critique collaborateur Georges Bozonnat dans *Je suis partout*, ou « La victoire de Waterloo. Blücher ? ... C'était Grouchy ! » de Georges Girard dans le *Figaro littéraire*. Pour une étude fouillée d'une situation comparable en Italie, Alessia Pedio, « La divulgazione storica sulla terza pagina de *Il Popolo d'Italia* (1922-1943) », *Annali della Fondazione Ugo La Malfa*, 23, 2008, p. 259-279.

¹⁷⁶⁰ Gaston Martin (1886-1960) est successivement instituteur, professeur d'école normale, puis inspecteur. Agrégé d'histoire et il enseigne au lycée de Toulouse ainsi qu'à la faculté des lettres de Bordeaux. Ses travaux concernent principalement l'esclavage ainsi que l'histoire de la Révolution française, pour lesquels il se voit décerné le Prix Thérouanne en 1932. Il se lance dans une carrière politique en étant député du Lot-et-Garonne, de 1932 à 1936, en tant que républicain radical et radical-socialiste. Voir Emmanuel Sallée, « Gaston Martin », Sylvie Guillaume et Bernard

une histoire œcuménique, avec une appétence particulière pour la méthodologie employée, et l'objectivité historique¹⁷⁶¹ alors qu'Auguste de la Force¹⁷⁶², chroniqueur pour le *Journal des débats*, historien spécialisé dans les biographies royales, marque un goût prononcé pour l'Ancien régime, avec un ton volontiers nostalgique, sinon réactionnaire. Charles Seignobos, à la forte aura symbolique, intervient dans la *Revue de Paris*, le *Mercure de France*, *Le Temps* ainsi que des journaux étrangers¹⁷⁶³. Si les carrières sont différentes et les légitimités plurielles, leur autorité est incontestable et leurs comptes-rendus critiques particulièrement observés. L'autre profil est incarné par des journalistes, appartenant à la rédaction du journal ou de la revue. Une approche fonctionnelle de l'activité critique en fait davantage des « relais d'opinion », qui transmettent une information plus ou moins biaisée aux lecteurs. Ils répercutent ainsi leurs préférences, en fonction d'une grille de critères personnelle, en conformité avec le goût présumé du public auxquels ils s'adressent, voire en fonction d'intérêts éditoriaux. Des formes de connivence peuvent venir potentiellement altérer la pureté du jugement critique dans certains cas. Les volumes « capétiens » ou à tout le moins académiques bénéficient d'un *a priori* positif de la part des critiques des journaux et revues conservateurs comme *Gringoire*, *Je suis partout* ou encore *La Gerbe*. Les prises de positions semblent alors surdéterminées par le positionnement politique et éditorial du journal ou de la revue¹⁷⁶⁴, d'autant que les chroniqueurs de certains périodiques voient leurs propres volumes commentés, tel Pierre Gaxotte commenté dans *Candide* ou *Je suis partout*.

Un des traits caractéristiques de l'activité critique généraliste est la sensibilité à l'actualité. Celle-ci est prégnante dans les articles, avec des parallèles entre passé et présent particulièrement mis en avant. La sortie de *L'affaire d'Espagne (1807-1809)* de Louis Madelin, en 1943, est l'occasion de constater les torts historiques de la perfide Albion pour les chroniqueurs des périodiques de la France occupée. Sous le pseudonyme « Les bouquineurs », le critique de *Je suis partout* retrouve « certains traits de l'éternelle Angleterre, qui sont d'une impressionnante actualité : le raid terroriste sur Copenhague, les rembarquements en Espagne, les intrigues en Russie et surtout la haine

Lachaise, *Dictionnaire des parlementaires d'Aquitaine sous la Troisième République*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 1998, p. 489-490.

¹⁷⁶¹ Ainsi, Gaston-Martin déclare à propos de Jean Lucas-Dubreton : « l'auteur est assurément animé pour son héros royal de plus de sympathies que moi-même. Elles ne l'empêchent jamais d'être lucide et objectif ; c'est tout ce qu'un historien peut légitimement demander à un confrère ». Gaston-Martin, « Louis Philippe par M. Lucas-Dubreton », *La République*, 14 novembre 1938, p. 6.

¹⁷⁶² Auguste de la Force (1878-1961), descendant d'une famille royale et de diplomates, suit les cours de l'École libre des sciences politiques. Spécialiste du XVII^e siècle, il met à profit des archives familiales pour signer des biographies au ton enlevé. Il est reçu à l'Académie française en 1927. J. P., « Mort du duc de la Force », *Le Monde*, 5 octobre 1961, p. 13.

¹⁷⁶³ Christophe Charle, *Homo historicus. Réflexions sur l'histoire, les historiens et les sciences sociales*, Paris, Armand Colin, 2013.

¹⁷⁶⁴ Le point de vue défendu se rapproche du puffisme, ou de la camaraderie littéraire. Voir Anthony Glinoe, *La querelle de la camaraderie littéraire. Les romantiques face à leurs contemporains*, Genève, Droz, 2008.

permanente de l'unité européenne »¹⁷⁶⁵. Un autre journal collaborationniste, *L'Œuvre*, salue des « remarques d'un intérêt très actuel »¹⁷⁶⁶ à propos de *La guerre de Cent ans* d'Auguste Bailly, toujours à propos du rôle de l'Angleterre. Le critique littéraire Gonzague Truc, pour *La Gerbe*, invite le lecteur à une saine lecture, qui permet à la fois de mieux comprendre la situation présente, mais aussi d'avoir foi en l'avenir :

« M. Auguste Bailly – qui est devenu un maître de la haute vulgarisation, sans donner aucun sens péjoratif au mot – traite comme il convient de cette trop riche matière, lui rend la vie, et démêle avec perspicacité les ressorts de l'action. Et il a, sur cette action, tant de fois suivie, des conceptions originales dont quelques-unes d'une cruelle actualité. Il fait observer qu'à Crécy ce fut une supériorité des archers, qui fut peut-être la cause principale de la victoire anglaise, et que ce fut, à Castillon, le feu de l'artillerie, la nouvelle arme, qui décida en faveur des Français. [...] M. Auguste Bailly tire de cette ancienne épreuve une espérance qui nous touche davantage encore. Il veut croire que le miracle de Jeanne d'Arc se répétera, même sans Jeanne d'Arc. Les dieux ou Dieu l'entendent ! »¹⁷⁶⁷.

Mais paradoxalement, ce même effet de parallèle est parfois récusé pour des raisons tout aussi politiques : *Je suis partout* refuse ainsi certaines analogies du passé présentes dans les ouvrages historiques. Pierre-Antoine Cousteau, fasciste puis collaborateur notoire, se charge, à l'occasion de la sortie de la *Campagne de Russie* d'Eugène Tarlé de rétablir les différences entre les deux opérations militaires en Russie de 1812 et 1941 :

« Voilà un livre d' "actualité", mais qui risque de décevoir les stratèges de brasserie qui s'acharnent à pousser jusqu'au bout le parallèle entre les campagnes de 1812 et de 1941. Que des analogies existent, ce n'est pas douteux. Comme aujourd'hui, l'Europe essaye de se donner une âme, elle luttait contre l'insupportable tyrannie anglaise, les Russes étaient sacrifiés aux marchands de Londres qui faisaient la guerre avec le sang des autres et ne reculaient devant aucun carnage pour sauvegarder leurs petits bénéfices. Mais là s'arrête la comparaison. Il n'y a pas de commune mesure entre la balance des forces de 1812 et celle d'aujourd'hui, et il faut être aussi bête qu'un rédacteur du *Figaro* pour ne pas s'en rendre compte. Le chemin de fer, le camion et l'avion ont anéanti l'immensité russe qui constituait le bouclier d'Alexandre I^{er}, sa plus précieuse sauvegarde »¹⁷⁶⁸.

L'espoir manifeste d'une victoire nazie contre l'URSS est palpable dans le propos de Pierre-Antoine Cousteau : selon lui, les situations entre les deux conquérants, Napoléon I^{er} et Hitler, ne sauraient exactement correspondre entre elles. Les cas analysés montrent que la prescription critique traduit avant tout une réappropriation des ouvrages selon une logique personnelle, non dénuée d'arrière-pensées politiques.

¹⁷⁶⁵ Sous le pseudonyme des Bouquineurs, « Le cabinet de lecture », *Je suis partout*, 5 novembre 1943, p. 6.

¹⁷⁶⁶ René Gérin, « De l'Histoire Sainte à la bataille des Trusts », *L'œuvre*, 17 juillet 1943, p. 2.

¹⁷⁶⁷ Gonzague Truc, « Lectures, La guerre de Cent Ans, par Auguste Bailly », *La Gerbe, hebdomadaire de la volonté française*, 162, 19 août 1943, p. 6.

¹⁷⁶⁸ Pierre-Antoine Cousteau « Les livres à lire et les autres, E. Tarlé : La Campagne de Russie 1812 (Gallimard) », *Je suis partout, le grand hebdomadaire de la vie mondiale*, 552, 28 février 1942, 552, p. 6.

De fait, par leurs commentaires et leurs grilles d'appréciation, les critiques participent pleinement à la vente ou à la mévente d'un livre. En effet, il faut se garder d'une vision normative, voire exaltée, du livre historique, dont le succès reposerait sur des propriétés internes, suffisamment séduisantes pour expliquer seules des ventes massives. Le livre historique se diffuse pleinement au moyen d'un consensus culturel, qui ne s'établit que par des validations parallèles et successives, auprès des critiques. Un premier filtre s'opère quant au choix des livres commentés et ceux qui ne le sont pas, ou alors assez brièvement pour signifier l'inutilité de leur lecture. C'est ainsi que le critique et historien Gabriel Martin affiche en 1938 sa déception devant le volume *Charleroi et la Marne* du maréchal Joffre. Distribué dans une collection historique, le volume accueille seulement des bribes des mémoires du maréchal Joffre. Le critique Gabriel-Martin confesse son désappointement et s'en ouvre auprès des lecteurs :

« [Ce] n'est qu'un extrait, au reste important, de *Mémoires* déjà bien connus et publiés sous d'autres formes. Le lecteur qui attendait des révélations pourra marquer une légitime déconvenue : il aurait fallu au moins l'aviser qu'on ne lui offre qu'une réédition fragmentaire. [...] Le critique n'a vraiment rien à dire d'un volume qui n'est qu'un fragment d'un ensemble analysé de nombreuses fois »¹⁷⁶⁹.

Le travail critique vise dans un premier temps à séparer le bon grain de l'ivraie. À l'occasion d'une réédition de l'*Histoire de France* de Jacques Bainville, et dans le contexte plus général de la crise de l'histoire, la revue de critique *Les Primaires*, ancré à la gauche de l'échiquier politique, de tendance pacifiste, rappelle ainsi fermement les règles et principes de la méthode historique, face à des ouvrages historisants, de tendance partisane :

« Est-il besoin d'aller plus loin pour conclure que ce livre n'est pas une histoire, mais un ouvrage de parti, un exercice de rhétorique sophistique, un plaidoyer pour le roi et sa servante, l'Action française. Plaidoyer comme nous en connaissons tant déjà (Madelin, Bertrand, Hanotaux, Gaxotte, de Roux...). Se celui-ci se distingue par quelque trait particulier, c'est bien par sa mauvaise foi, une mauvaise foi si grossière qu'on se demande qui elle peut tromper »¹⁷⁷⁰.

Alors que l'offre éditoriale est de plus en plus dense en matière d'histoire, les critiques s'assignent une fonction d'aiguilleur, voir même de juge. Jean Vignaud, chroniqueur du *Petit parisien*, journaliste et écrivain, explicite son parti-pris quant aux ouvrages historiques : « pour satisfaire la curiosité du public, nombre de romanciers s'improvisant historiens se contentent de piller des ouvrages de seconde main, au lieu de remonter aux sources [...]. Ils travaillent à la grosse, [...] c'est-à-dire que le style et le nom d'un auteur suffisent à masquer sa hâte et son ignorance »¹⁷⁷¹.

¹⁷⁶⁹ Gabriel-Martin, « Chronique des livres », *La République*, 14 novembre 1938, p. 6.

¹⁷⁷⁰ Louis Trégaro, « L'histoire à hue ! et à dia ! De Bainville à Benda », *Les Primaires*, 15, 37, 1933, p. 323-340.

¹⁷⁷¹ Jean Vignaud, « Les lettres, de Louis XV à M. Thiers », *Le petit parisien*, 16 mai 1933, p. 4.

Un deuxième filtre s'applique par l'appréciation interne du livre, sur ses qualités et ses défauts. Les critiques jugent la production historique éditée en explicitant les intentions de l'auteur et en replaçant le livre dans le cadre de la bibliographie existante. Les productions sont évaluées d'une part en fonction d'une appréciation critique, mais aussi face aux autres productions, comme ici Jean-Lucas Dubreton, dont le volume est apprécié par Gaston-Martin : « Même après l'ouvrage éminent de Charléty sur la monarchie de Juillet, concurrent redoutable et modèle difficile à faire oublier, ce nouveau livre aura sa place dans une bibliothèque d'historien »¹⁷⁷². De manière à prendre le point de vue du lecteur, le critique prend pour point d'origine une culture historique réputée commune, comme ici Pierre-Antoine Cousteau, à propos d'une biographie de *Bernadotte* par Pierre de Pressac, pour la collection « De l'histoire » d'Hachette :

« C'est bien tentant d' "épater" le bourgeois, de cultiver au jardin de l'histoire les fleurs sauvages du paradoxe. On nous a déjà expliqué que Jeanne d'Arc était une gourgandine, que la chaste Messaline avait été abominablement calomniée, que Louis XIV fut un profond politique. M. Pierre de Pressac nous "révèle" maintenant que Bernadotte ne fut pas un traître. Oh ! mais pas du tout. Ce militaire de fortune a bien intrigué sans cesse contre l'Empereur qui l'avait comblé de bienfaits, qui l'avait fait maréchal et prince de Ponte-Corvo, il a bien profité de sa miraculeuse accession au trône de Suède pour se mettre aussitôt à la remorque de l'Angleterre contre l'Europe napoléonien, il a bien pris les armes contre la France et provoqué à Leipzig la fatale défection des Saxons, mais, selon M. Pierre de Pressac, ce sont là des bagatelles qui ne tirent pas à conséquence. Bernadotte était plein de bonnes intentions, il était pavé de bonnes intentions. S'il conspira contre son maître, s'il se lança à la curée de sa patrie meurtrière, c'est parce que ce monarque de hasard était un ardent démocrate dévoré par l'amour des "immortels principes" et c'est surtout ce penchant cornichonesque qu'admire M. Pierre de Pressac. Un livre peu sérieux »¹⁷⁷³.

La volonté est d'aborder le sujet par des connaissances préalables, pour apprécier ensuite les nouveautés ou les ruptures apportées par l'historien. *Le siècle de Louis XV* de Pierre Gaxotte est favorablement commenté, car l'ouvrage propose une rupture forte avec l'image populaire d'un Louis XV peu attaché à la fonction royale, moqué par les pamphlétaires, et sans véritable sens politique. La revue de critique mensuelle proche de l'Académie française, *Le Jardin des lettres*, approuve l'interprétation historique de l'auteur. Dans son ouvrage, Pierre Gaxotte fait justice de ces caricatures en décrivant un Louis XV, donnant un nouveau souffle à la monarchie, luttant contre la reprise de la féodalité, réformant l'impôt. « M. Pierre Gaxotte nous fait saisir à merveille une vérité que des siècles de calomnies stupides ont à plaisir barbouillée. Son livre est d'un grand historique et, par la qualité du style et des peintures, d'un grand artiste »¹⁷⁷⁴. De ce point de vue, la vulgarisation est plutôt positivement perçue, au motif qu'elle simplifie le savoir historique auprès des masses. Georges Contenau, à la fois en historien autodidacte et en critique averti, stipule qu'

¹⁷⁷² Gaston-Martin, « Louis Philippe par M. Lucas-Dubreton », *La République*, 14 novembre 1938, p. 6.

¹⁷⁷³ Pierre-Antoine Cousteau, « Les livres à lire et les autres, Pierre de Pressac : Bernadotte, un Roi de Suède français (Hachette), *Je suis partout, le grand hebdomadaire de la vie mondiale*, 553, 7 mars 1942, p. 6.

¹⁷⁷⁴ Anonyme, « Rois de France », *Le Jardin des lettres*, 28, juin 1933, p. 9.

« un ouvrage [de vulgarisation] doit se garder de trop de science, il doit beaucoup élaguer et savoir se borner à ce qui frappe dans l'essentiel »¹⁷⁷⁵, à propos d'un volume de Pierre Montet, de la collection « La vie quotidienne » d'Hachette. Il apprécie dans *La vie quotidienne en Égypte au temps des Ramsès* que les mœurs de la vie quotidienne soit restitués, avec un subtil équilibre entre la biographie de Ramsès III et le quotidien des Égyptiens, marchands ou cultivateurs. Le registre anecdotique est ainsi perçu moins négativement que dans la presse spécialisée, au motif qu'il permet d'ancrer l'histoire dans le réel.

À la différence des revues spécialisées, la presse généraliste, par l'intermédiaire de ses critiques, se félicite du développement des vulgarisations aérées et délestées du lourd appareil infrapaginal. Paradoxalement, un historien chevronné, formé à la méthode historique, Gaston Martin plébiscite une biographie de Louis-Philippe, dénuée de toute indication bibliographique ou d'appareil infrapaginal : « c'est de la grande vulgarisation, de celle à laquelle un technicien peut s'attacher sans diminuer en rien son prestige professionnel ; la volonté de rendre la lecture aisée, l'absence de tout appareil critique ne doivent pas faire injustement illusion. C'est du solide et de l'utile »¹⁷⁷⁶. Les attentes d'érudition s'effacent devant les impératifs de l'efficacité du récit historique. Les responsables des journaux et des revues regrettent le manque d'épaisseur humaine de la production historique. Gabriel Boissy, responsable du principal hebdomadaire culturel *Comoedia* depuis 1925, mentionne auprès du cercle Fustel de Coulanges ses attentes personnelles quant aux ouvrages historiques :

« Les “sciences historiques” ou, plus généralement, l'histoire, ne sont pas une science, mais un art et, entre les arts, le plus incertain de tous. Quelle que soit sa bonne volonté et sa perspicacité, un historien ne peut tout connaître, et même s'il pouvait tout connaître de ce qui est connu, tout cela pourrait être démenti, contredit ou modifié par quelqu'un de ces éléments d'histoire qui ont disparu au cours des bouleversements de toutes sortes. Enfin, au-delà des documents, bien au-delà d'eux puisque c'est la vie elle-même, il leur manque à tous ce je ne sais quoi, ce magnétisme, cette vie de l'âme qui fait qu'un homme que tous les textes, tous les témoignages semblent condamner, fut néanmoins l'homme vertueux, l'homme qui avait raison »¹⁷⁷⁷.

Dans cette optique, les qualités du style sont saluées au motif qu'elles fluidifient la transmission du savoir historique. Le critique littéraire, romancier et académicien, Marcel Prévost¹⁷⁷⁸ prend à partie le lecteur, en l'invitant à l'achat d'un des tomes de *l'Histoire du Consulat* de Louis Madelin : « Lisons, lisons cela, non pas seulement pour en retirer une vaine consolation rétrospective : pour marcher

¹⁷⁷⁵ Georges Contenau, « Archéologie orientale », *Mercure de France*, 1^{er} novembre 1947, p. 533-534.

¹⁷⁷⁶ Gaston-Martin, « Louis Philippe par M. Lucas-Dubreton », *La République*, 14 novembre 1938, p. 6.

¹⁷⁷⁷ Georges Champenois, *Le sabotage officiel de l'histoire de France*, Paris, Bossard, 1930, p. 74.

¹⁷⁷⁸ Marcel Prévost (1862-1941) est originellement polytechnicien, avant de s'orienter vers une carrière de romancier. Son œuvre de fiction s'assimile à une étude de mœurs, parfois à tendance érotisante. Directeur de la *Revue de France*, il préside la Société des gens de lettres, et rentre à l'Académie Française en 1909. Voir Jérôme Tharaud, *Discours de réception de M. Émile Henriot à l'Académie française et réponse de M. Jérôme Tharaud*, Paris, Plon, 1946.

plus courageusement vers l'avenir... Mais quelle séduisante "manière d'écrire l'histoire", eût dit Lucien [de Samosate] ! »¹⁷⁷⁹. Le style enlevé et les formules parfois lapidaires de Louis Madelin emportent la conviction de Marcel Prévost, alors que la même appartenance à l'Académie française du critique et du critiqué crée une forme de connivence. Le même critique fait preuve de constance en saluant l'aptitude de Jean Lucas-Dubreton à réaliser une histoire vivante de Louis-Philippe :

« Le temps présent consacre la faillite de l'histoire ennuyeuse : tant mieux ! Il restera toujours assez d'ennui dans les choses écrites et de lecteurs pour s'en alimenter. Réjouissons-nous du fait que nos meilleurs historiens français contemporains, ceux mêmes qui n'ont guère d'estime pour l'histoire dite romancée, nous offrent désormais de gros volumes forts savants, fort documentés, mais d'où l'ennui est rigoureusement exilé »¹⁷⁸⁰.

De manière générale, la qualité de rédaction de l'histoire est fréquemment évoquée pour valoriser la geste littéraire au regard d'un exercice documentaire moins dense que dans les productions pleinement historiennes. La critique généraliste ne mentionne que peu le caractère professionnel ou non de l'historien. D'autres éléments sont valorisés, participant à gommer les différences statutaires entre historiens. Ainsi, la capacité de résurrection du passé, notamment par la geste littéraire, est saluée chez un historien universitaire particulièrement attaché à la rigueur documentaire comme Jérôme Carcopino. Ce dernier est complimenté, à propos de la vie quotidienne romaine, pour avoir su « ranimer le passé, ressusciter sa couleur, son geste, son humeur, son esprit »¹⁷⁸¹. Les qualités authentiquement historiques, notamment l'exposition documentaire, sont mises en avant parfois à propos de polygraphes ou de publicistes. Le critique de *L'Œuvre*, René Gérin apprécie la forme et le contenu de *La guerre de Sécession* de Léon Lemonnier, considéré comme un « gros livre très documenté »¹⁷⁸², en soulignant l'importance des sources historiques ; fait notable pour un auteur davantage habitué aux biographies et aux traductions.

Enfin, le propos des critiques vise aussi les collections historiques, qui sont évaluées en fonction de leur unité thématique. En tant que nouveauté éditoriale, elles sont passées au tamis de la critique, avec une antériorité particulièrement valorisée. Les collections installées, comme les « Grandes Études Historiques » capitalisent sur une image de marque, familière pour le critique, alors que les nouvelles collections sont jugées avec davantage de méfiance. Le catalogue Flammarion le montre bien : la collection « Toute l'Histoire » de Flammarion, à bout de souffle, est entièrement repensée en 1938 par son directeur Octave Aubry, avec une présentation plus statutaire, avec des illustrations, et un rendu de meilleure qualité grâce à une typographie unifiée et

¹⁷⁷⁹ Marcel Prévost, « Les lettres, histoire et roman », *Gringoire*, 23 février 1939, p. 6.

¹⁷⁸⁰ Marcel Prévost, « Les lettres, histoire et roman », *Gringoire*, 23 février 1939, p. 6.

¹⁷⁸¹ Marcel Prévost, « Les lettres, histoire et roman », *Gringoire*, 23 février 1939, p. 6.

¹⁷⁸² René Gérin, « De l'Histoire Sainte à la bataille des Trusts », *L'œuvre*, 17 juillet 1943, p. 2.

une densité d'illustrations plus importante. Cependant le contenu interne n'est absolument pas comparable aux autres collections du catalogue : les volumes de « Toute l'histoire » sont bien souvent des reprises écourtées et tronçonnées d'autres collections historiques de la maison. Le nouveau pari éditorial ne passe pas inaperçu aux yeux d'un critique expérimenté comme Gaston Martin qui vilipende moins le directeur de collection que le travail de reformatage de la part de l'éditeur.

« J'ai pour Octave Aubry, historien de l'Empire, la haute estime que méritent son talent et la probité de ses recherches. Il m'est pénible de voir son pavillon couvrir, comme en ce cas, ce très médiocre travail de librairie, qui sent la hâte, le remplissage, le bâclé. [...] la lecture des premiers volumes donne au public moyen l'impression qu'on a voulu se payer sa tête... et qu'il n'en a pas pour son argent »¹⁷⁸³.

En commentant la masse des livres historiques édités, les critiques généralistes charrient leurs lots de représentations, dans un équilibre variable entre la recherche d'un savoir historique, à la fois sûr et plaisant, et une opinion différenciante. La lecture générale des comptes-rendus infirme l'hypothèse d'une vision manichéenne, opposant le « bon » au « mauvais » livre d'histoire¹⁷⁸⁴ : certains points sont plus appréciés que d'autres selon le critique, le pari éditorial ou encore le rapport à l'actualité. À titre d'exemple, Maurice Reclus apprécie la lecture du *Siècle de Louis XV* de Pierre Gaxotte, sorti en 1933, mais le commentaire final reste en demi-teinte, le sujet manquant d'épaisseur selon le critique, Louis XV n'étant pas un « vrai roi », par manque de goût pour le « commandement »¹⁷⁸⁵.

Cependant, les critiques exercent tous une fonction de « bifurcation »¹⁷⁸⁶, en catégorisant les productions, et en facilitant d'autant le travail d'identification du volume par le lecteur. Les rubriques critiques constituent un espace transactionnel, où le critique altère ou valorise le livre historique. À leur échelle, les critiques produisent, à leur façon, et selon des modalités spécifiques, un discours historique, qui oriente la production. L'activité critique de l'histoire n'est cependant pas unidirectionnelle, puisqu'elle revient aux historiens et aux éditeurs. La critique généraliste est pensée par les deux acteurs comme une caisse de résonance du travail accompli. Historiens et éditeurs demeurent persuadés que les bonnes critiques augurent de ventes importantes et sont synonymes de succès. À cet égard, elles sont appréciées et commentées ensuite dans les échanges, alors que les services publicitaires valorisent certains extraits pour la publicité. L'enjeu est de mettre

¹⁷⁸³ Gabriel-Martin, « Chronique des livres », *La République*, 14 novembre 1938, p. 6.

¹⁷⁸⁴ Jean-Yves Mollier, « Du bon et du mauvais usage des “bons” et des “mauvais” livres en France des Lumières à Internet », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 2002, 54, p. 347-359.

¹⁷⁸⁵ Maurice Reclus, « Lectures historiques », *Le Temps*, 17 juin 1933, p. 3.

¹⁷⁸⁶ Lawrence W. Levine, *Culture d'en haut, culture d'en bas, L'émergence des hiérarchies culturelles aux États-Unis*, Paris, Éditions de la Découverte (Textes à l'appui), 2010.

à profit les retours positifs, dans l'optique de guider les lecteurs et les orienter vers une publication positivement perçue. On peut tout aussi bien démontrer l'inverse, notamment par le truchement de susceptibilités historiennes assez marquées. Louis Bréhier, historien de l'art et médiéviste, affiche son mécontentement et son désarroi auprès de son éditeur, après des critiques négatives :

« La revue *J'ai vu* a publié un compte-rendu assez peu aimable de *Vie et mort de Byzance*. [Le critique] trouve que cet ouvrage était inutile, puisqu'il y a celui de la collection Glotz. Il n'a d'ailleurs rien compris à mon plan général. Il regrette que je n'y aie pas compris les institutions et la civilisation. Mais ce n'est pas pour lui que j'ai écrit »¹⁷⁸⁷.

Derrière l'acrimonie de l'historien, perce l'orgueil froissé d'un auteur qui n'a pas emporté la conviction d'un critique. L'attention des historiens est portée, après chaque lancement, sur les avis des critiques, qui leurs sont transmis grâce à l'*Argus de la presse*. Ces retours permettent d'évaluer, au-delà des commentaires du livre, la notoriété de l'historien. À plus long terme, la *fama* de l'historien se construit, ou s'effiloche, au fil des comptes-rendus critiques, et très progressivement, se construit pour le public lettré, rompu aux codes de la critique, une identité historique. C'est ainsi que s'établit une réception de la réception, qui cycliquement, influencera les productions à venir.

Cette production de la réception met en valeur des configurations singulières. Les critiques professionnelles ou généralistes sont l'expression d'appropriations personnelles, mais à la fonction prescriptrice. Ces critiques historiques fonctionnent autant comme des médiations que comme des réceptions, amenant légitimement à interroger la réception collective, pleinement sociale, du livre historique.

2.3. L'introuvable public de l'histoire éditée

La production historique étant considérée comme un genre éditorial, au même titre que l'essai politique ou que la biographie romancée, le public des livres d'histoire correspond de près à la définition du public littéraire. Le substantif se définit en amont, par une catégorie de personnes qu'un auteur cherche à atteindre, et en aval, par l'ensemble des gens intéressés, touchés par une manifestation intellectuelle ou artistique, en sous-tendant l'idée d'un « goût commun »¹⁷⁸⁸. Dans les deux définitions induites, de la première, établie par le sujet, à la seconde, façonnée par l'objet, l'imprécision des contours du public est problématique. Le public de l'histoire éditée n'est pas un collectif social institué, puisqu'il ne préexiste pas à la production culturelle. De fait, aucune source

¹⁷⁸⁷ Lettre de Louis Bréhier à André Sabatier, datée du 20 mai 1947, ALM 2000.1 L'Évolution de l'humanité, Fonds Albin Michel, IMEC.

¹⁷⁸⁸ s. v. « Public », dans *Dictionnaire de l'Académie française*, 9^{ème} édition, Paris, 2000.

ou croisement ne peut le reconstituer pleinement en tant qu'entité autonome. Ce flou autour de la notion se niche en amont de la production culturelle, d'un historien motivé par la quête du « grand public » à l'éditeur ayant pour tâche de publier à l'adresse d'une entité la plus large possible¹⁷⁸⁹, aux critiques et libraires s'adressant à leurs propres publics, jusqu'aux lecteurs eux-mêmes n'ayant pas la pleine conscience d'appartenir à une communauté de lecture. Les premières enquêtes de lecture, expérimentales, sans valeur scientifique, comme celle menée par Pierre Ducrocq en 1935¹⁷⁹⁰, mettent bien en évidence ces limites. L'enquêteur interroge six personnes, dont une seule confesse lire un ouvrage historique : il s'agit d'une marchande de fleurs s'étant procuré un volume de Paul Reboux grâce à son cercle de lecture. La portée sociale d'un tel sondage et le flou autour du caractère historique du dit volume interrogent. Devant ce flou, comment s'étage la pratique historique dans la société ?

Dans le cadre de cette production culturelle, il est acquis que le public est régulièrement invoqué, quoique plus rarement défini, et que les acteurs mobilisés se le représentent de différentes façons, mais en définitive, le parcours du bien culturel, ici le livre historique, échappe à tout contrôle. Pour l'historien, la provocation pourrait être poussée jusqu'à considérer que le succès public commence dès la première lecture par un tiers, et ne s'achève pas de son vivant, alors que la vue comptable de l'éditeur repose sur un public constitué d'au moins 2 000 à 3 000 personnes, à même d'assurer la rentabilité de l'entreprise. « Simple lecteur », « travailleur », « chercheur »¹⁷⁹¹ : si les appellations et les adresses sont différenciées selon les livres, le public « en cible »¹⁷⁹² n'est pas pour autant le public réel, détenant et lisant, à terme, le livre historique. Une certitude demeure cependant : le public est identifié comme la finalité ultime du livre historique et, *in fine*, le juge ultime des mérites de celui-ci. Un historien comme Louis Halphen l'indique bien, à propos du projet de sa collection « Peuples et civilisations », riche d'une vingtaine de volumes, en convenant que c'est « au lecteur de dire dans quelle mesure nous y avons réussi jusqu'alors »¹⁷⁹³, alors que les messages publicitaires des éditeurs prennent parfois l'hypothétique lecteur à parti, comme un destinataire. La notion même de public d'histoire est-elle valide ? Sa constitution comme collectif se fait en amont, de façon virtuelle, par les éditeurs et les historiens. Pour autant, fait-il corps et

¹⁷⁸⁹ Le terme publier, du latin *publicare*, se définit comme la mise à disposition anonyme à la portée de tous d'une production écrite. *s. v.* « Publier », dans *Dictionnaire du Moyen Français*, ATILF, CNRS et Université de Lorraine, 2015.

¹⁷⁹⁰ Pierre Ducrocq, « Ce que lit le Français moyen en 1935 », *Toute l'édition*, 26 janvier 1935, p. 1-2.

¹⁷⁹¹ Charles Higounet, « P. Courteault. Histoire de Gascogne et de Béarn », *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, 59, 233-236, 1947, p. 236-238.

¹⁷⁹² Joëlle Le Marec, « Le public : définitions et représentation », *Bulletin des bibliothèques de France*, 46, 2, 2001, p. 50-55.

¹⁷⁹³ Louis Halphen, « Peuples et civilisations », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 44, juillet 1934, p. 47-52.

peut-on lui prêter une même unité de vue ? La lecture de livres historiques est bien une activité « concomitante mais non commune »¹⁷⁹⁴.

À la lumière de cette disjonction entre une virtualité du public et les retours du public physique, est-il possible d'identifier les publics de l'histoire éditée ? En dépit du caractère éclaté des réceptions, des cercles de réception sont néanmoins susceptibles d'être identifiés. En croisant les représentations des historiens et des éditeurs, et en leur donnant une épaisseur sociale par les enquêtes de lecture de la période, des différences structurelles fracturent le public de l'histoire éditée. Plutôt qu'un groupe uni de lecteurs, l'étude des sources laisse apparaître des groupes polymorphes, nommés par les éditeurs et les historiens, et définis par des critères objectifs. Le premier public identifiable est le milieu lettré, au sens de personnes maîtrisant les codes de l'écriture et de la lecture, ayant des lettres, permettant la détention d'un savoir¹⁷⁹⁵. Joffre Dumazedier et Jean Hassenforder estiment que le milieu « lettré » correspond à deux millions de personnes¹⁷⁹⁶. Celui-ci ne saurait se réduire à une classe ou à une couche sociale, et ne constitue pas un groupe socio-professionnel.

Cette appellation définit surtout une appréciation du livre historique, fondée sur des lectures préalables. Dans l'esprit des éditeurs, des historiens et des critiques, le public lettré correspond à une audience, ayant reçu une formation intellectuelle suffisante pour exercer un jugement qualifié sur le livre. La bourgeoisie cultivée, les travailleurs intellectuels, les écrivains et les artistes répondent à cette définition. La connaissance des faits historiques et des auteurs nécessite par ailleurs des ressources économiques et sociales pour, d'une part acheter régulièrement des livres historiques, mais d'autre part, pour se ménager socialement un temps de lecture, comme le suggère le critique littéraire Georges Bozonnat à propos de *La croisade contre les Albigeois* de Pierre Belperron : « On le lira. On le rangera soigneusement dans sa bibliothèque. On le reprendra à intervalles réguliers »¹⁷⁹⁷. La constitution d'une bibliothèque de livres, *a fortiori* historique, peut être un marqueur social de l'appartenance au public lettré : la pratique est courante chez les industriels, les cadres, ou les professions libérales selon les enquêtes menées dans les années cinquante¹⁷⁹⁸. L'identification de ce public se complique par son caractère « lettré » : la sensibilité historique est

¹⁷⁹⁴ Cécile Méadel. « Avant-propos », *Le Temps des médias*, 3, 2, 2004, p. 5-11.

¹⁷⁹⁵ s. v. « Lettré », dans *Dictionnaire de l'Académie française*, 8^e édition, Paris, 1932-1935.

¹⁷⁹⁶ Joffre Dumazedier et Jean Hassenforder, « Le loisir et le livre : éléments pour une sociologie de la lecture », *Bulletin des bibliothèques de France*, 6, 1959, p. 269-302 ; Joffre Dumazedier et Jean Hassenforder, « Vingt millions de lecteurs : les livres dans le milieu populaire », *Esprit*, 283, 4, 1960, p. 676-688.

¹⁷⁹⁷ Georges Bozonnat, « Histoire d'une histoire », *Je suis partout*, 11 septembre 1942, p. 6.

¹⁷⁹⁸ Joffre Dumazedier et Jean Hassenforder, « Vingt millions de lecteurs : les livres dans le milieu populaire », *Esprit*, 283, 4, 1960, p. 676-688.

conurrencée par d'autres genres éditoriaux, à l'image de l'essai politique, de la biographie ou du roman. Le public lettré n'apparaît donc pas comme un public spécifique de l'histoire éditée, mais plutôt comme un marché potentiel de lecteurs dont il faut emporter la conviction. Pour les éditeurs, le vivier de lecteurs est suffisamment conséquent pour que les ventes soient importantes, et les pratiques routinières de lectures permettent, en cas de succès, de fidéliser une partie de ce public¹⁷⁹⁹. Nicole Robine explique l'appétit de lecture au sein du public lettré, par le croisement de plusieurs facteurs, en l'occurrence le manque de journaux, la censure, ainsi que les conditions de vie difficiles¹⁸⁰⁰. Ce groupement informel de lecteurs forme une « communauté de lecteurs », auxquels les historiens et les éditeurs attribuent un principe de légitimité. Comment s'explique cette surreprésentation de la catégorie lettrée dans les archives éditoriales et historiennes ? La représentation de ce public a pour origine les fonctions culturelles qui s'y rattachent. Les lecteurs lettrés ou plus rarement qualifiés de « cultivés », sont des professeurs, des critiques, des libraires, des érudits, des bibliophiles, des collectionneurs, des amateurs d'histoire, et sont supposés détenir une connaissance préalable des conventions textuelles. Dès lors, ils sont réputés exercer un effet de domination sur les autres lecteurs, plus épisodiques, estimés à plus de 20 millions pour la période, selon la même enquête précitée.

Un deuxième public identifié est constitué par des étudiants. Le public préférentiel est, en toute logique, celui des étudiants en histoire, visés par des éditeurs comme les Presses Universitaires de France, Fernand Aubier ou Armand Colin. Inscrits administrativement dans les facultés des lettres¹⁸⁰¹, les étudiants suivent une spécialisation accrue après le baccalauréat, qui tient au régime des licences. La licence ès lettres, définie en 1808, remodelée en 1880, repose sur l'obtention de certificats, au nombre de quatre à partir de 1920, répartis entre lettres, philosophie, histoire ainsi qu'une langue vivante, puis cinq à partir de 1932, portant un cycle d'études à trois années, ouvrant possiblement sur un diplôme d'études supérieures¹⁸⁰². L'écoulement de l'année universitaire d'octobre à juin scande une bonne partie de la production historique éditée. Les éditeurs proposent des collections synthétiques, à la manière de la « Collection historique » de Paul Lemerle ou de l'« Histoire générale », en orientant spécifiquement les sorties éditoriales en vue de la rentrée du

¹⁷⁹⁹ Nicole Robine insiste sur le fait que les médiateurs du livre ne connaissent « que les pratiques bourgeoises lettrées », et que dans le même temps, les éditeurs ont une « méconnaissance des pratiques de lecture du grand public ». Nicole Robine, *Lire des livres en France des années 1930 à 2000*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2000, p. 26-27.

¹⁸⁰⁰ *Ibid.*, p. 31.

¹⁸⁰¹ Les sources sérielles concernant les étudiants sont particulièrement lacunaires. Armelle Le Goff, « Les Archives nationales et l'histoire de l'enseignement », *Histoire de l'éducation*, 119, 2008, p. 82-87. Ils sont 21 339 au cours de l'année universitaire 1938-1939 selon Jean-Richard Cytermann et Antoine Prost, « Une histoire en chiffres de l'enseignement supérieur en France », *Le Mouvement Social*, 233, 4, 2010, p. 31-46.

¹⁸⁰² « Rapport et décret relatifs à la licence ès lettres exigée des aspirants aux fonctions de l'enseignement secondaire », *Revue internationale de l'enseignement*, 86, 1932, p. 226-233.

mois d'octobre. Pour les étudiants, la diffusion du savoir historique auprès du public étudiant repose à la fois sur la parole professorale mais aussi sur la lecture des livres : l'appui bibliographique que constitue une synthèse historique vient éclairer la parole magistrale du maître de conférences ou du professeur d'université¹⁸⁰³. Il n'est pas anodin qu'au décès de Robert Cohen, historien antiquisant, les étudiants de l'Action française saluent ainsi le maître : « tous les étudiants en histoire connaissent *La Grèce et l'hellénisation du monde antique, Athènes, une démocratie, la Nouvelle histoire grecque* »¹⁸⁰⁴. Bien que la volonté de faire l'éloge de l'historien disparu soit palpable, l'intention est bien de souligner l'importance de ses ouvrages de synthèse. Au demeurant, les étudiants ne constituent pas le seul public étudiant de la production historique, les étudiants de filières différentes, notamment de droit, pouvant hypothétiquement lire des livres d'histoire pour leur intérêt personnel.

Le dernier « cercle de réception » concerne le grand public, dont les contours sont si vastes que celui-ci échappe à toute définition restrictive¹⁸⁰⁵. Anatole de Monzie se plaît à rappeler que c'est selon ses conseils que René Grousset signa une *Histoire de l'Asie* pour le grand public¹⁸⁰⁶. Le critique Gaston-Martin, pour *La République*, avance l'idée d'une destination à propos de la collection « Toute l'histoire » : « Telle qu'elle nous est offerte, la collection paraît devoir connaître la faveur du grand public, si du moins les ouvrages qu'elle publie savent l'attirer et le retenir »¹⁸⁰⁷. L'expression, utilisée dans le langage courant, n'est pas utilisée nommément dans les publicités : perçue ici l'idée d'une nuance, teintée de condescendance. Le sous-entendu de productions historiques « faciles », en opposition à des livres plus ambitieux. Le sens de la locution se comprend mieux comme une fracture par rapport aux publics¹⁸⁰⁸. Dans l'esprit des éditeurs, et plus rarement des historiens, il s'agit d'une audience sans caractère de spécificité, volontiers dispersée, et étendue. Le « grand public » correspond au maillage du plus grand nombre de lecteurs, en opposition avec le public restreint des « lettrés », concentré préférentiellement dans les grands centres urbains. Ainsi cernée, la masse des lecteurs se définit principalement par ce qu'elle n'est pas : alors que le public lettré et que le public étudiant ont chacun des intérêts symboliques et pédagogiques dans la lecture de l'histoire, la pratique du plus grand nombre de lecteurs est épisodique et réputée être divertissante.

¹⁸⁰³ Paul Gerbod, « Les étudiants et leurs études », *Revue française de pédagogie*, 52, 1980, p. 47-56.

¹⁸⁰⁴ J.-E. H., « M. R. Cohen », *L'Étudiant français*, février 1939, p. 2.

¹⁸⁰⁵ Dans une perspective plus contemporaine, Sophie Barluet aborde la question de la différenciation des publics de l'histoire, sans toutefois définir l'expression de « grand public ». Sophie Barluet, « L'édition en histoire : anatomie d'une crise », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 86, 2, 2005, p. 81-89.

¹⁸⁰⁶ Anatole de Monzie, *Pétition pour l'histoire*, Paris, Flammarion, 1942, p. 77.

¹⁸⁰⁷ Gabriel-Martin, « Chronique des livres », *La République*, 14 novembre 1938, p. 6.

¹⁸⁰⁸ L'expression semble venir de l'expression anglaise de *general public*, en opposant un groupe nombreux de personnes face à une communauté plus réduite.

Cette catégorie de public offre un cas paradoxal : éditeurs et historiens doivent proposer un savoir historique à des individus profanes, qui sont réputés lire de façon épisodique. Paul Lecorgne, dans son rapport sur les libraires, établit que les quartiers ouvriers ne lisent pas, en partie à cause de la concurrence d'autres propositions culturelles, comme le cinéma, réputées plus ludiques¹⁸⁰⁹. Deux bornes délimitent le périmètre des propositions éditoriales : une trop grande simplification dénature l'histoire, en tant que genre spécifique, alors qu'un dispositif formel trop dense repoussera le lecteur potentiel, effrayé par une densité d'informations trop importante, et des codes formels qui lui sont inconnus. L'enquête de Joffre Dumazedier et Jean Hassenforder, en reprenant l'expression, estime ces lecteurs occasionnels à environ 20 millions de personnes en 1951 à la toute fin de notre période. Mais les contours de ce grand public s'affinent au début des années cinquante, pour correspondre à l'apparition d'une nouvelle classe moyenne, aux effectifs croissants. Cette présence massive du « grand public » en dit moins sur la réalité d'un lectorat occasionnel que sur la volonté conjointe de l'éditeur et de l'historien de créer un rapport cultivé à l'histoire, qui ne soit plus socialement restreint. Au cours de la période, l'édition historique rentre à sa façon dans l'ère des masses, en ayant à l'esprit l'idéal d'un public à instruire, tout en proposant des dispositifs spécifiques. La volonté de créer des collections populaires d'histoire répond à cette logique par son prix modique à la portée de tous. Une forme d'histoire savante populaire, vendue à 12 francs¹⁸¹⁰, naît. La proposition éditoriale des collections thématiques repose sur un biais cognitif, à la façon de la « Vie quotidienne », induisant un goût intuitif.

Ainsi, des cercles de réception divisent le public. Pour autant, existe-t-il une possibilité de lier ces publics différenciés entre eux ? Doit-on renoncer définitivement à un seul et unique public de l'histoire ? Entendu comme un bien culturel, le livre historique est susceptible de circuler au sein d'une société culturelle, et de croiser différents usages et de franchir des barrières sociales. Les catalogues de ventes, bien qu'étant des documents de seconde main¹⁸¹¹, constituent une des rares sources d'appréciation en permettant de comprendre la circulation des livres historiques édités¹⁸¹².

¹⁸⁰⁹ « Rapport sur le recensement des libraires à Paris, 20 arrondissements », Synthèse de l'enquête menée par Paul Lecorgne, le 8 septembre 1941, P.S. 13^e G, AJ/40/1006, AN.

¹⁸¹⁰ Il s'agit du prix de vente de *l'Histoire des États-Unis* de Jean Canu, 38^e volume de la collection « Que sais-je ? », publié en 1941.

¹⁸¹¹ Imprimés sur du papier ordinaire, leurs présentations diffèrent au gré des ventes. La plupart des catalogues de la collection Jacques Doucet sont numérisées, et quelques-uns sont conservés à la Bibliothèque nationale de France, sous la cote DELTA, à l'exemple de la vente de la bibliothèque d'un historien, vendue à Paris, à l'hôtel Drouot, le 3 décembre 1948, sous la cote DELTA-47089.

¹⁸¹² Françoise Parent-Lardeur a étudié sur les cabinets de lecture, en analysant 80 catalogues, ainsi que des archives de la police de la librairie, en montrant que les classes populaires, malgré la proximité physique avec le livre, ne sont que peu concernées par la lecture. Elle complète son étude, dans le tome III de *l'Histoire des bibliothèques françaises*, par l'examen des registres de clientèle d'un cabinet bourguignon dont les archives ont été retrouvées à la fin du XIX^e siècle. Voir Françoise Parent-Lardeur, *Lire à Paris au temps de Balzac, les cabinets de lecture à Paris, 1815-1830*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales (Recherches d'histoire et de sciences sociales), 1999.

La conservation des catalogues de ventes du début de notre période jusqu'à 1948 au sein de la collection Jacques Doucet de l'Institut national d'histoire de l'art permet d'avoir un corpus de plusieurs centaines de catalogues.

Toutefois, les catalogues de ventes des maisons parisiennes comme Drouot constituent une source biaisée : leur dépouillement met à jour des ventes de personnes détenant des capitaux économique et culturel particulièrement importants, au vu de la densité des catalogues et de la richesse des fonds. Il s'agit bien souvent de bibliothèques privées, vendues lors du décès du propriétaire ; pour la période spécifique de l'occupation, ces ventes sont susceptibles d'être le produit de saisies opérées lors des opérations de police visant les personnes juives. Peu d'indications sur le profil social sont données à propos des anciens propriétaires, si ce n'est leur goût littéraire et historique, qui transparaît par leurs collections. Parfois mêlés à des objets de valeur, ou vendus en tant que bibliothèque constituée, les livres sont répartis en liste ou au moyen d'un classement thématique. Une autre limite tient aux usages des livres, ceux achetés ou revendus n'étant pas pour autant ceux qui sont lus. Ces précautions méthodiques établies, il est néanmoins possible, en analysant exhaustivement les catalogues de livres de la collection Jacques Doucet, d'identifier les livres historiques possédés et échangés. Toutefois, il convient de souligner les irrémédiables effets de sources : l'identité des anciens propriétaires n'est pas connue¹⁸¹³, alors que le devenir de ces ouvrages est totalement inconnu. Qu'il s'agisse d'une vente en volumes isolés, ou en lots, aucune hypothèse ne peut être émise quant à un public bibliophile, amateur d'histoire, ou collectionneurs d'éditions rares. De même, aucun catalogue ne comporte de valeur d'adjudication, empêchant ainsi d'étudier un éventuel deuxième prix de l'ouvrage d'histoire, et une hiérarchie sociale des historiens et des livres¹⁸¹⁴.

Une première caractéristique de ce marché tient aux usages mêmes de ces livres. Les collections vendues sont celles de personnes détenant un capital culturel suffisant pour mûrir un goût historique, mais celui-ci se confond, dans le cas des catalogues de vente, avec une appréciation formelle du livre historique. La préférence pour certains historiens est particulièrement marquée mais il s'agit, dans presque la moitié des cas d'éditions de prestige. De manière régulière, l'acte d'achat s'assimile à une logique ostentatoire ou la finalité est celle d'une collection, en tant que réunion de volumes dignes d'intérêts. La qualité du volume est systématiquement inscrite au

¹⁸¹³ Une notable exception est la vente de la bibliothèque de Pierre Champion, constituée d'envois personnels d'historiens, de classiques de la littérature et d'ouvrages de travail. Voir « Bibliothèque Pierre Champion », vente du 26 et 27 février 1945, à Paris, VP1945/43, Collections Jacques Doucet, Bibliothèque de l'INHA, <https://bibliotheque-numerique.inha.fr/idurl/1/24780> (consulté le 12 décembre 2019).

¹⁸¹⁴ Annie Charon, « Avant-propos », Annie Charon et Élisabeth Parinet. *Les ventes des livres et leurs catalogues, XVII^e-XX^e siècle*, Paris, Publications de l'École nationale des Chartes, 2000, p. 5-9.

catalogue, à la manière de l'*Histoire de France* de Jacques Bainville, vendu à la fois pour ses qualités internes, mais aussi pour son papier de Hollande, accompagné d'un autographe de l'auteur. Bien qu'il ne s'agisse pas de livres usuels, les éditions de luxe constituent des marqueurs de choix pour comprendre ce qui est « digne » d'intégrer une collection. Les deux seules références historiques du corpus présentes dans le catalogue de « beaux livres modernes composant la bibliothèque d'un amateur », du 4 décembre 1942, sont l'*Histoire de France*, ainsi que l'*Histoire d'Allemagne* de Charles Bonnefon¹⁸¹⁵. Il s'agit de deux volumes des « Grandes Études Historiques », qui malgré leurs caractères récents, sont jugés suffisamment importants pour être achetés, puis intégrés dans une bibliothèque et enfin revendus à l'occasion de la vente.

La référence la plus citée des catalogues de vente est l'*Histoire de France*, de Jacques Bainville, qui apparaît dans sept ventes différentes¹⁸¹⁶ : la seule référence à pouvoir rivaliser d'un point de vue comptable est l'*Histoire de la nation française* de Gabriel Hanotaux, mais qui est en soi une collection. La place statistique de ce livre peut s'expliquer par le statut d'œuvre maîtresse de l'*Histoire de France*, mais aussi par l'autorité de l'historien Jacques Bainville. Sa *fama* s'apprécie à l'aune d'autres ouvrages de sa main : son *Napoléon* est relativement moins présent, puisqu'il apparaît dans cinq ventes, mais témoigne de la fidélité à une plume et à un dispositif éditorial, tout comme *La Troisième République, 1870-1935*¹⁸¹⁷. Les livres à mi-chemin entre l'essai politique et l'ouvrage historique, comme *Les dictateurs*¹⁸¹⁸, montrent que la polyvalence de l'auteur sert une présence dense dans les bibliothèques. Les historiens, ou considérés comme tels, sont Frantz Funck-Brentano¹⁸¹⁹ et Georges Lenotre¹⁸²⁰, mais pour des références du début du siècle, à la différence de Jacques Bainville. Les autres volumes appartiennent tous au genre académique¹⁸²¹, avec des biographies et

¹⁸¹⁵ Vente, datée du 4 décembre 1942, VP1942/408, Maison Drouot, Bibliothèque de l'INHA, Collection Jacques Doucet, <https://bibliotheque-numerique.inha.fr/idurl/1/23745>

¹⁸¹⁶ Le livre est vendu, entre autres, dans la « Bibliothèque de Monsieur R. G. », vente datée du 7 mai 1943, VP 1943/225, Maison Drouot, Bibliothèque de l'INHA, Collection Jacques Doucet, <https://bibliotheque-numerique.inha.fr/idurl/1/24070> ; dans « Beaux livres, anciens et modernes », composant la bibliothèque de M. X. », vente datée du 30 mars 1943, VP 1943/160, <https://bibliotheque-numerique.inha.fr/idurl/1/23999> ; dans « Livres anciens et modernes », vente datée du 21 décembre 1945, VP 1945/270, <https://bibliotheque-numerique.inha.fr/idurl/1/25037>

¹⁸¹⁷ « Livres anciens et modernes », vente datée du 3 et 4 mars 1943, VP 1943/107, Maison Drouot, Bibliothèque de l'INHA, Collection Jacques Doucet, <https://bibliotheque-numerique.inha.fr/idurl/1/23936>

¹⁸¹⁸ « Bibliothèque de M. Pierre Guérin », vente datée du 13 au 15 mars 1939, VP 1939/108, Maison Drouot, Bibliothèque de l'INHA, Collection Jacques Doucet, <https://bibliotheque-numerique.inha.fr/idurl/1/31633>

¹⁸¹⁹ « Beaux bijoux, livres », vente datée du 18 avril 1945, VP 1945/99, Maison Drouot, Bibliothèque de l'INHA, Collection Jacques Doucet, <https://bibliotheque-numerique.inha.fr/idurl/1/24842>

¹⁸²⁰ « Autographes, livres anciens et modernes », vente datée du 23 et 24 mars 1943, VP 1943/146, Maison Drouot, Bibliothèque de l'INHA, Collection Jacques Doucet, <https://bibliotheque-numerique.inha.fr/idurl/1/23983>

¹⁸²¹ Deux seules exceptions sont données par l'ouvrage *La Révolution de 1789, d'après...*, publié aux Éditions nationales en 1934 et rédigé par un universitaire et un conservateur de musée, Philippe Sagnac et Jean Robiquet. L'ouvrage regroupe des extraits tirés d'écrivains antérieurs. Il n'apparaît que lors de la vente des « Livres anciens, romantiques et modernes », datée du 7 et 8 décembre 1943, VP 1943/432, Maison Drouot, Bibliothèque de l'INHA, Collection Jacques Doucet, <https://bibliotheque-numerique.inha.fr/idurl/1/24295>. L'autre référence universitaire est de Charles

les études d'Octave Aubry, figurant en bonne place. La signification de ces livres est moins certaine : s'agit-il d'une préférence pour le style sentimental d'Octave Aubry ou bien un goût pour les sujets napoléoniens ? En effet, les titres retenus, de *L'impératrice Eugénie* à *La vie privée de Napoléon*, en passant par le *Roi de Rome*¹⁸²², ou encore la vue d'ensemble du *Second Empire*¹⁸²³, montrent que la signature d'Octave Aubry se confond avec les sujets impériaux, sans que l'un prenne significativement le pas sur l'autre.

Une seconde observation tient aux préférences thématiques des lecteurs. Le goût biographique est particulièrement marqué, avec un spectre couvrant l'Antiquité, le Moyen-âge ainsi que les périodes modernes et contemporaines. La biographie permet de se placer à hauteur d'homme, et d'apprécier la complexité des enjeux historiques, de façon incarnée. Le *Néron* d'Auguste Bailly, le *Louis XI* de Pierre Champion¹⁸²⁴, le *Louis XIV* de Louis Bertrand¹⁸²⁵, le *Frédéric II* de Pierre Gaxotte¹⁸²⁶ en sont, entre autres, les preuves. La logique biographique est donc prédominante, voire totale dans certains cas, avec une partie historique qui cache, dans les faits, uniquement des biographies historiques, de la Vie privée de Napoléon, à Catherine de Médicis¹⁸²⁷. L'inclinaison des lecteurs semble plutôt aller vers les périodes modernes et contemporaines, avec un prisme national assez visible. L'inventaire suivant, malgré l'éclectisme des références, est assez représentatif des choix thématiques opérés :

« Octave Aubry, *Le Roi de Rome*,
Jacques Bainville, *La Troisième République, 1870-1935*,
Auguste Bailly, *Jules César ; Mazarin*,
Pierre Gaxotte, *Le siècle de Louis XIV*,
Gaston Roupnel, *Histoire de la campagne française*,
Charles Seignobos, *Histoire sincère de la nation française*,
Jacques Roujon, *Louvois et son maître* »¹⁸²⁸.

Un autre fait saillant tient à la progressive reconnaissance des collections, qui tranche face aux nombreux volumes isolés, autographiés ou en éditions rares. L'intérêt de l'acheteur est de réunir

Seignobos : il s'agit de l'*Histoire sincère de la nation française*, publiée en 1933. « Éditions originales modernes », vente datée du 25 au 27 octobre 1943, VP 1943/381, <https://bibliotheque-numerique.inha.fr/idurl/1/24237>

¹⁸²² « Éditions originales modernes », vente datée du 25 au 27 octobre 1943, VP 1943/381, Maison Drouot, Bibliothèque de l'INHA, Collection Jacques Doucet, <https://bibliotheque-numerique.inha.fr/idurl/1/24237>

¹⁸²³ « Autographes, Livres anciens et modernes », vente datée du 28 au 30 décembre 1942, VP1942/461, Maison Drouot, Bibliothèque de l'INHA, Collection Jacques Doucet, <https://bibliotheque-numerique.inha.fr/idurl/1/23807>

¹⁸²⁴ « Livres anciens, romantiques et modernes », vente datée du 7 et 8 décembre 1943, VP 1943/432, Maison Drouot, Bibliothèque de l'INHA, Collection Jacques Doucet, <https://bibliotheque-numerique.inha.fr/idurl/1/24295>

¹⁸²⁵ « Livres anciens, romantiques et modernes », vente datée du 11 et 12 octobre 1943, VP 1943/363, Maison Drouot, Bibliothèque de l'INHA, Collection Jacques Doucet, <https://bibliotheque-numerique.inha.fr/idurl/1/24217>

¹⁸²⁶ « Autographes, livres anciens et modernes », vente datée du 23 et 24 mars 1943, VP 1943/146, <https://bibliotheque-numerique.inha.fr/idurl/1/23983>

¹⁸²⁷ « Livres anciens et modernes », vente datée du 18 et 19 mai 1943, VP 1943/246, <https://bibliotheque-numerique.inha.fr/idurl/1/24094>

¹⁸²⁸ « Éditions originales modernes », vente datée du 25 au 27 octobre 1943, VP 1943/381, Maison Drouot, Bibliothèque de l'INHA, Collection Jacques Doucet, <https://bibliotheque-numerique.inha.fr/idurl/1/24237>

une collection dans une collection, comme le montre le cas extrême de la vente de la totalité des volumes composant les « Grandes Études Historiques »¹⁸²⁹. La « Bibliothèque historique de M. X. », à elle seule, montre la volonté d'acquérir des fractions de l'histoire nationale : la vue synthétique de Frantz Funck-Brentano de « L'Histoire de France racontée à tous » est complétée par Louis Battifol et *Le siècle de la Renaissance*, puis Jacques Boulenger et *Le Grand Siècle*, suivie de Louis Madelin pour *La Révolution*, et enfin Jean Lucas-Dubreton pour *La Restauration et la monarchie de Juillet* ainsi que Raymond Recouly et *La Troisième République*. Incontestablement, la valeur symbolique de l'ouvrage historique est redoublée par celle de la collection.

Par ailleurs, la présence de volumes isolés, détachés de leur collection de rattachement montre l'imprégnation et la pérennité de dispositifs éditoriaux spécifiques. Les « Grandes Études Historiques » de Fayard sont particulièrement présentes, avec au moins un volume présent dans chaque vente de bibliothèque comprenant une section historique. Quelle que soit la thématique retenue, de *l'Histoire d'Allemagne* de Charles Bonnefon¹⁸³⁰ à *l'Histoire de la Chine* de René Grousset¹⁸³¹, l'omniprésence de Fayard est attestée. Pour ce qu'elles ont de frustrantes – quels ouvrages se cachent derrière l'indication de « bons ouvrages historiques divers »¹⁸³² ? –, ces indications des présences et des échanges renseignent non sur le prix de l'histoire mais sur sa valeur symbolique, et la position culturelle des historiens les plus considérés. L'histoire académique est particulièrement bien représentée, alors que la dynamique de collection est notable pour la moitié des ventes.

Cette projection de « cercles de réception », constituant autant de groupes de lecteurs, ne restitue pas pour autant la complexité de la lecture et de l'appropriation de l'histoire. Afin de concilier les objectifs de recherche et les possibilités matérielles d'enquête, une approche qualitative, centrée sur un ensemble réduit de témoignages et d'observations, a été retenue plutôt qu'une perspective sociologique établissant des profils de lecteurs¹⁸³³. En effet, dans la continuité d'une historiographie des textes, où le lecteur donne un sens au texte lu, il convient de se pencher sur la

¹⁸²⁹ Voir Annexe 21 : « Autographes, Livres anciens et modernes », vente datée du 28 au 30 décembre 1942, VP 1942/461, Maison Drouot, Bibliothèque de l'INHA, Collection Jacques Doucet, <https://bibliotheque-numerique.inha.fr/idurl/1/23807>.

¹⁸³⁰ « Livres modernes composant la bibliothèque d'un amateur parisien », vente datée du 2 au 5 novembre 1942, VP 1942/346, Maison Drouot, Bibliothèque de l'INHA, Collection Jacques Doucet, <https://bibliotheque-numerique.inha.fr/idurl/1/23669>

¹⁸³¹ « Livres anciens, Romantiques et modernes », vente datée du 16 juin 1943, VP 1943/298, Maison Drouot, Bibliothèque de l'INHA, Collection Jacques Doucet, <https://bibliotheque-numerique.inha.fr/idurl/1/24150>

¹⁸³² « Précieux livres, autographes et manuscrits, belles reliures de toutes époques », vente datée du 4, 7 et 8 juin 1943, VP 1943/285, Maison Drouot, Bibliothèque de l'INHA, Collection Jacques Doucet, <https://bibliotheque-numerique.inha.fr/idurl/1/24135>

¹⁸³³ Le manque de sources sur les lectorats interdit une telle possibilité. La recherche d'un « lecteur d'histoire » amène à se perdre en projections : âge, lieux d'habitation, activité professionnelle, situation sociale sont autant d'inconnues.

diversité des pratiques sociales de l'histoire éditée plutôt que de « réception » par des publics¹⁸³⁴. En effet, la variété des contenus, la diversité des dispositifs formels et la multiplicité des lectures ne permet pas de fixer une réception, univoque. Il faut donc quitter les « communautés de référence », pour réfléchir en termes de pratiques culturelles, et ainsi passer de l'étude non plus d'une assemblée, avec ses différentes parties, visibles et délimitées en amont par les représentations historiennes et éditoriales, à une audience, indéterminée et floue¹⁸³⁵.

Le livre historique, entendu comme un produit culturel, est un système référencé, qui repose sur plusieurs facteurs. Tout d'abord, un lecteur peut être influencé par des connaissances préexistantes, en l'occurrence une culture historique préalable, reposant sur un savoir cumulatif, soit une forme de « déjà-su ». Cette expérience préalable repose sur des lectures précédentes, contribuant à former l'expérience du lecteur. L'appétence pour l'histoire, ou plus modestement pour un sujet d'histoire, est au cœur de l'acte d'achat, mais l'absence de témoignages personnels et de retours sur la démarche d'achat empêchent d'en savoir plus sur les motivations originelles du lecteur : vient-on à une histoire pour un sujet ou pour un auteur ? Tout juste est-il possible d'établir que le lecteur puisse avoir une expérience préalable du genre historique dont l'œuvre relève. Sur ce point, la logique de la collection historique se fonde, précisément, sur ce biais cognitif. Le lecteur, séduit par une formule éditoriale, est tenté de réitérer la démarche par l'achat et la lecture d'un nouveau volume. Son horizon d'attente est alors en partie établi et surtout conforté par la logique sérielle, convenue et rassurante, de la collection. En tant que « forme saisissante et accessible au public »¹⁸³⁶, celle-ci fait office de repère dans une production dense, où la concurrence externe s'exerce par d'autres genres et où l'offre éditoriale historique est pléthorique pour la période. Paradoxalement, la réception par le plus grand nombre met à jour une lecture personnelle, qui est antérieurement déterminée, sinon confortée, par des lectures préalables.

Puis, cette horizon d'attente du lecteur s'appuie, par ailleurs, sur des avis d'autres lecteurs. En effet, à la lumière des cercles de réception précédents, un contexte d'énonciation et de lecture joue dans l'appréciation du livre d'histoire, permettant l'apparition d'un « déjà-lu ». La réception personnelle de celui-ci peut être en partie façonnée par les pôles critiques, comme vu plus haut, en invitant à lire ou non un livre historique.

¹⁸³⁴ Jérôme Bourdon, « La triple invention : comment faire l'histoire du public ? », *Le Temps des médias*, 3, 2, 2004, p. 12-25.

¹⁸³⁵ Pierre Sorlin, « Le mirage du public », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 39, 1, 1992, p. 86-102.

¹⁸³⁶ Robert Latouche, « Les vieilles provinces de France », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 36, juillet 1932, p. 62-66.

Enfin, la contingence modèle l'appréciation du livre d'histoire, en influençant les choix du lecteur. Ce dernier est ancré dans une société de références, potentiellement réactivées par les effets de l'actualité, pour mieux susciter un « déjà-vu ». Dans un mouvement similaire à celui de l'historien, une dialectique entre un monde reconstitué et la réalité quotidienne s'installe. Ces représentations anticipent la lecture à venir, et viennent influencer l'interprétation du propos de l'historien. Dans cette gradation, la lecture de l'histoire devient privée en se séparant progressivement de l'espace public : la lecture de l'histoire éditée cesse de relever d'un espace collectif, pour mieux devenir un bien propre, une propriété personnelle et, à terme, un savoir individuel. La lecture relève du for privé et ne peut être étudiée qu'imparfaitement par les sources : les lectures esthétiques¹⁸³⁷, fragmentaires, documentaires ou pédagogiques sont l'expression d'intérêts singuliers, ou non, dans le cas d'une lecture désintéressée. Tout juste est-il possible d'imaginer des moments de liberté propices à la lecture, des modes de lectures comme des moments creux du quotidien¹⁸³⁸ à la lecture du dimanche, du livre de chevet au livre « de vacances » : les supputations sont nombreuses mais ne concernent pas au premier chef la spécificité du genre historique¹⁸³⁹.

En l'absence d'un profil idéal-typique d'un lectorat d'histoire¹⁸⁴⁰, un dernier intérêt tient aux effets-retours de la lecture, dans la mesure où celle-ci a des conséquences directes sur l'offre éditoriale. Le rôle stratégique des lecteurs vient de l'appropriation ou du rejet de la proposition éditoriale : la lecture légitime inégalement, en retour, les codes choisis par l'éditeur, ainsi que les choix opérés par l'historien. Au cours de cette dernière étape du « quadrilatère du discours »¹⁸⁴¹ historien, se cache donc bien plus que l'appréciation d'un lecteur. Le discours historique est intériorisé et reformulé par le lecteur, dans une forme de trivialisation¹⁸⁴² de l'histoire. Mais l'ensemble des lecteurs détient un rôle culturel dans la mesure où les lectures structurent, dans un mouvement de rétroversion, l'offre éditoriale. C'est ici qu'affleure à nouveau le sens, perdu jusque-là, d'un « public » de l'histoire. La lecture d'histoire est investie par une audience dont les normes

¹⁸³⁷ Gérard Mauger et Claude Poliak, « Les usages sociaux de la lecture », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 123, 1998, p. 3-24.

¹⁸³⁸ De ce point de vue, le développement des collections historiques populaires repose sur un pagination moindre à la manière des 128 pages du volume de « Que sais-je ? », proche des 96 pages traditionnelles du roman de cœur, potentiellement lu d'une traite.

¹⁸³⁹ Une piste de recherche possible, qui n'a pu être traitée aussi, est celle des clubs de lectures. Par la suggestion et la prescription, ces organisations jouent un rôle dans la diffusion de la production.

¹⁸⁴⁰ Gérard Mauger, Claude Poliak et Bernard Pudal, *Histoires de lecteurs*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant (Champ social), 2010.

¹⁸⁴¹ François Dosse, « Le moment Ricoeur de l'opération historiographique », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 69, 2001, p. 150.

¹⁸⁴² La trivialisation est la série de processus par lesquels un objet se transforme et s'altère en circulant dans le social. Voir Yves Jeanneret, *Penser la trivialité. Vol. 1 : La vie triviale des êtres culturels*, Paris, Hermès-Lavoisier, 2008.

et des valeurs sont socialement partagées. Elle est, elle-même, historiquement, socialement et culturellement située : un ensemble de lecteurs partageant un même type de livres historiques¹⁸⁴³. Cette unité de temps et de lieu dans laquelle se trouvent les lecteurs crée une appréciation collective, publique, de l'histoire, au sens de Jürgen Habermas¹⁸⁴⁴. Ce goût partagé modèle la décision éditoriale et historique. De fait, la fonction « publique » du lectorat est décisive car elle permet « l'interdépendance fonctionnelle »¹⁸⁴⁵ entre les deux pôles de production et de réception. L'activité historique et éditoriale est modelée en fonction de stratégies déployées par les producteurs et médiateurs pour tenter de contrôler au mieux la réception, mais l'inverse est tout aussi vérifiable : les modalités de la production sont préalablement régulées et cadrées par les enjeux de la réception.

Ce mouvement dialectique ne place pas dans une logique verticale la production, puis la médiation et enfin la réception : les différents pôles sont liés entre eux par des représentations du livre historique socialement partagées, mais sans cesse réactualisées et réévaluées à l'aune d'un devenir binaire, reposant sur le succès ou sur l'échec d'un projet. La circulation culturelle du livre historique n'est donc plus seulement régie par le rapport entre une offre et une demande, mais par une observation, autorisant une anticipation de la part des producteurs, en prévision d'une réception plurielle. En l'absence d'études prospectives pour l'époque sur les goûts des lectorats¹⁸⁴⁶, seules subsistent des appréciations des appréciations, où les directeurs d'éditions prennent le pouls du goût du public convoité. Cette réactualisation se fait au cours de l'écoulement d'un volume, en tentant de répondre au mieux à la demande par des réassorts successifs voire des rééditions, mais aussi une fois la carrière d'un volume « achevée », en prenant en compte les éléments de réussite et parfois les raisons d'un échec. Le public devient une référence invisible mais bien présente dans les calculs éditoriaux, la démarche d'actualisation de la production se faisant en fonction des ventes des livres. En des termes empruntés à la sémiologie, les lecteurs, en tant que destinataires postulés et opérateurs¹⁸⁴⁷, permettent la survie ou accélèrent la disparition de modèles éditoriaux.

¹⁸⁴³ Pierre Sorlin, « Le mirage du public », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1992, 39, p. 93.

¹⁸⁴⁴ Ce dernier étudiait la naissance d'une « sphère publique bourgeoise », en tant qu'espace de discussion soustrait à l'influence de la sphère du pouvoir. Jürgen Habermas, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1993.

¹⁸⁴⁵ Wenceslas Lizé et Olivier Roueff, « La fabrique des goûts », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 181-182, 1, 2010, p. 4-11.

¹⁸⁴⁶ Dans le domaine éditoriale, les études prospectives ou les études de marché se systématisent à partir des années 1950. Un exemple est donné à propos de la pertinence de l'introduction d'une littérature de poche, demandée par Pierre Lazareff, dans Guillemette de Sairigné, *L'aventure du Livre de Poche : l'enfant de Gutenberg et du XX^e siècle*, Paris, Librairie générale française, 1983, p. 22.

¹⁸⁴⁷ Voir le chapitre 3 « Le lecteur modèle » d'Umberto Eco, *Lector in fabula*, Paris, Grasset, 1985.

Au terme de cette étude de la réception par le plus grand nombre et des multiples appropriations, il est particulièrement difficile de ne pas tomber dans les écueils d'une approche trop générale, à propos des intérêts présumés de l'histoire selon des publics diversifiés, ou au contraire, de se perdre dans des évocations personnelles de lecture, avec des « effets de source » importants¹⁸⁴⁸. Un constat s'impose : il n'existe pas d'autonomie de la production historique, et toute démarche historique s'inscrit dans un espace et dans un temps ; les historiens eux-mêmes ne le savent que trop bien. Les pôles critiques « situent » la production, selon leurs propres normes, et contribuent à guider la phase de réception. Cependant, en aval, le public se segmente de façon relativement floue, et les appropriations ne peuvent être socialement catégorisées. Il faut donc en revenir à la valeur de l'histoire, économique, sociale et symbolique, pour tenter de comprendre le devenir de la production.

3. L'histoire au miroir des lectures

3.1 Les mirages des chiffres de ventes

Les principales sources, critiques revuistes ou scientifiques exclues, sont de nature quantitative, en reposant sur les chiffres de ventes et sur les indices indirects de vente ou de mévente. Les chiffres de ventes donnent une indication fiable de l'écoulement des tirages, en tant qu'objectivation statistique¹⁸⁴⁹. Ils permettent d'éviter l'emploi d'épithètes confuses, à l'image de ventes « peu » importantes, ou d'une collection rencontrant « souvent » le succès. Si les comptabilités des ventes sont précises dans certains fonds, notamment avec un suivi quotidien ou mensuel, d'autres sont beaucoup plus fragmentaires et ne contiennent pas de retours sur les ventes¹⁸⁵⁰. Il faut alors compter sur les inventaires des stocks, les rééditions successives de l'ouvrage, ainsi que les indications qualitatives sur la bonne réception d'un livre, avec des effets de sources importants. L'aspect parcellaire des chiffres de ventes est une contrainte importante, et ne peut être contrebalancé par d'éventuels registres de compte de librairies, puisque seules sont indiquées les recettes d'ensembles, décorréelées des livres vendus. De fait, la bonne marche ou la fragilité d'une librairie ou d'un éditeur ne peut être imputable à un livre historique en particulier. Enfin, une dernière limite tient à l'interprétation de ces chiffres, dont il ne faut pas surestimer la valeur. Ceux-ci peuvent faire naître une lecture assez trompeuse, en invitant à croire qu'un livre acheté est un

¹⁸⁴⁸ Le terme « lire » vient du latin *legere* et induit un choix de lecture, obéissant à des sensibilités personnelles.

¹⁸⁴⁹ Pierre Sorlin met en garde : « se fixer sur les statistiques, suivre année après année la courbe des ventes ne serait pas nécessairement une bonne méthode ». Pierre Sorlin, « Le mirage du public », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 39, 1, 1992, p. 86-102.

¹⁸⁵⁰ Sara Iglesias, *Musicologie et occupation : science, musique et politique dans la France des « années noires »*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2017, p. 66-67.

livre nécessairement lu, l'inverse étant tout aussi hypothétique. Précisément, les comportements d'achat ne sont pas les pratiques de lecture : le livre peut être acheté sans être lu, et lu sans être acheté. Il n'existe pas de lien mécanique entre la démarche d'achat d'un livre historique et son acte de lecture. Pour la période, un livre acheté est potentiellement lu par un peu plus de trois personnes dans le cas du « circuit prête-main »¹⁸⁵¹. Les usages sociaux du livre historique ne sont pas réductibles au seul acte d'achat, même si ce dernier donne une tendance quant à la diffusion de celui-ci dans la société. Ces chiffres traduisent donc des ventes et non des lectures, et ne peuvent donner d'indice de l'« efficacité » réelle du récit historique¹⁸⁵².

L'écoulement des tirages suit de près l'organisation des collections historiques, avec une triple structuration. La majorité des tirages oscillant entre 2 000 et 4 000 exemplaires, les ventes effectives suivent à cet ordre de grandeur pour la plupart des ouvrages. Ce chiffre peut être mis en comparaison avec des revues comme les *Annales d'histoire économique et sociale*, au nombre d'abonnements limité, en l'occurrence seulement 300 en 1938¹⁸⁵³. La majorité des volumes ne connaît qu'un seul tirage, ce qui cache des situations de ventes fort différentes d'un livre à un autre. Au sein d'une seule et même collection, les ventes peuvent différer, et le sort du volume peut connaître le succès comme l'échec. Pour la collection « La suite des temps », dirigée par Brice Parain, les chiffres de ventes sont fournis lors du paiement annuel de l'auteur, et lors de l'inventaire des stocks. Ils permettent une lecture horizontale des ventes de la collection, lors de la deuxième décennie de notre étude : en l'absence de comptabilités précises sur les ventes, les chiffres complémentaires et les échanges révèlent une disparité des ventes entre les volumes. À la fin des années quarante, le volume de Charles Pomaret, *Monsieur Thiers et son siècle*, affiche des taux de retours de librairie de 70% à 80%. À l'inverse, au sein de la même collection, les volumes à succès, parus précédemment, comme l'*Histoire de France* de Jacques Madaule ou *La guerre de Cent ans* d'Édouard Perroy sont d'indiscutables succès d'édition ; Brice Parain indiquant à Édouard Perroy qu'au sujet de sa *Guerre de Cent ans*, « il n'y a pas lieu d'être mécontent de sa diffusion, au contraire, et mon opinion est que vous avez parfaitement réussi dans votre entreprise »¹⁸⁵⁴. Comment s'explique la vente des uns et la mévente des autres ? Gaston Gallimard conclut que le prix de vente

¹⁸⁵¹ Robert Escarpit emprunte l'expression à Benigno Cacérès, en donnant le chiffre d'un achat pour 3,5 lectures réelles. Voir Robert Escarpit, *Sociologie de la littérature*, Paris, Presses universitaires de France (Que sais-je ?), 1958, p. 93.

¹⁸⁵² En prolongement, la transmission de la production culturelle ne se faisant jamais à sens unique, il conviendrait d'évaluer l'intériorisation des réceptions dans les pratiques historiennes, sur plusieurs générations.

¹⁸⁵³ Christian Delacroix, François Dosse et Patrick Garcia, *Les courants historiques en France, XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Gallimard (Folio Histoire), 2007, p. 227.

¹⁸⁵⁴ Lettre de Brice Parain à Édouard Perroy, datée du 27 décembre 1946, Dossier 1723 Édouard Perroy, Archives Gallimard.

de *Monsieur Thiers et son siècle* est beaucoup trop élevé¹⁸⁵⁵, mais au regard de la production, le livre semble se placer sur la crête moyenne des prix. Au moins trois raisons peuvent être avancées : spécifique, concurrentielle et structurelle. La spécificité de la thématique, réduite à une personnalité, est moins porteuse qu'une histoire plus englobante, avec une chronologie plus ample. Sur ce point, *La guerre de Cent ans* s'inscrit davantage dans le pari de la collection, et a le mérite, par le chrononyme connu de fixer dans l'imaginaire de l'acheteur un conflit franco-anglais à la période médiévale, alors que *Monsieur Thiers et son siècle* est plus sibyllin. Les ouvrages les plus spécialisés connaissent un étiage relativement modeste à hauteur de 700 à 800 exemplaires¹⁸⁵⁶. Par ailleurs, une des explications possibles de l'échec du projet est la concurrence éditoriale importante : Jean Lucas-Dubreton fait paraître en 1948 un *Monsieur Thiers* aux « Grandes Études Historiques », qui par sa formulation et son organisation, fait directement concurrence à l'ouvrage de Charles Pomaret, tout comme le volume de Georges Roux, sobrement intitulé *Thiers*, paru aux Nouvelles Éditions Latines la même année. Enfin, la dernière raison est davantage structurelle : les ventes des livres historiques sont beaucoup plus importantes dans les années de l'immédiat après-guerre, alors que la contingence éditoriale est paradoxalement plus difficile à partir des années 1947 et 1948. Les échecs successifs, dans la même collection, de l'*Histoire générale synchronique* de Pierre Dumoulin De Laplante, lancée en 1946, avec seulement la moitié du tirage de 5 500 exemplaires en 1969 pour le premier tome, et 1 540 exemplaires vendus pour le second, ou encore un *Coup d'état du 2 décembre* d'Henri Guillemin, publié en 1951, qui n'atteint pas les 1 000 exemplaires, deux ans après sa sortie, le montrent bien.

L'atonie du marché éditorial sous l'occupation a été remplacée par une reprise importante de l'activité à partir des années 1944 et 1945, en parallèle d'un besoin accru de lecture de la part de la population. Incontestablement, les livres historiques bénéficient de cet intérêt collectif. Selon la *Bibliographie de la France*, le nombre de livres de sciences humaines double entre 1945 et 1947, pour atteindre presque 15 000 titres annuels, avec des tirages malgré tout relativement faibles, en raison du manque de papier. *La Grèce et son héritage* de Jean Hatzfeld ne peut bénéficier que de 2 700 exemplaires lors de sa mise en vente en janvier 1946¹⁸⁵⁷. La fin des années quarante est tout aussi contrastée, la concurrence éditoriale accrue fragilisant les ventes des livres. Les échecs sont nombreux avec un taux d'écoulement des tirages atteignant péniblement un tiers. La querelle des investitures d'Augustin Fliche ne dépasse pas le millier d'exemplaires vendus, pourtant sur un tirage

¹⁸⁵⁵ Lettre de Gaston Gallimard à Charles Pomaret, datée du 1^{er} avril 1948, Dossier 2049 Charles Pomaret, Archives Gallimard.

¹⁸⁵⁶ Dominique Desjeux affirme qu'il s'agit du cours normal des ventes s'agissant des ouvrages spécialisés, l'âge d'or des années 1965-1975 ayant constitué une exception notable. Dominique Desjeux, Isabelle Orhant et Sophie Taponier, *L'édition en sciences humaines. La mise en scène des sciences de l'homme et de la société*, Paris, L'Harmattan, 1991.

¹⁸⁵⁷ Document du dépôt légal du 16 janvier 1946, ABM 132.13 *La Grèce et son héritage*, Fonds Albin Michel, IMEC.

relativement modeste de 3000 exemplaires. Au moment du décès de l'auteur en novembre 1951 soit cinq ans après la sortie du livre, les ventes semestrielles ne s'élèvent qu'à 17 volumes¹⁸⁵⁸. Le budget des lecteurs est simultanément réduit par les difficiles conditions économiques¹⁸⁵⁹.

Le deuxième cas est constitué des volumes des collections au fort capital symbolique, que sont les « Grandes Études Historiques », « La vie quotidienne », « L'Évolution de l'Humanité ». Ces collections constituent de forts volumes de ventes, dépassant les 10 000 exemplaires vendus et correspondent à des succès normaux voire à des best-sellers, dépassant alors le seuil prévu par l'éditeur. Le tableau des « Grandes Études Historiques » met en évidence les différentes rééditions des volumes de la collection et témoigne d'une forte assise dans la société¹⁸⁶⁰. Le cas particulier de Jacques Bainville et ses 180 000 exemplaires de l'*Histoire de France* vendus entre 1924 et 1939 et de 63 000 exemplaires de 1940 à 1942¹⁸⁶¹ reste à part, car il constitue à lui seul un cas rare de consensus culturel en fédérant sur son nom les critiques généralistes et le grand public. Le cas est d'autant plus singulier qu'il connaît le succès de son vivant et sa notoriété se perpétue *post-mortem*, après son décès en 1935¹⁸⁶². De toute évidence, l'identité éditoriale de la collection des « Grandes Études Historiques » permet à chaque volume de s'insérer dans un continuum thématique d'une part, et fonctionnel d'autre part. Chaque parution renforce la collection, en étudiant un nouveau personnage, un nouvel espace. Cela n'assure pas, de fait, une vente importante, mais permet de se placer sur un étiage suffisamment haut pour assurer la continuité de la collection. Les « Grandes Études Historiques » concilient la haute valeur symbolique et un coût économique modéré : de la sorte, la collection est accessible à une assez large partie de la population, avec un fort capital symbolique, incarné à la fois par les auteurs et la maison d'édition. L'affirmation selon laquelle cette production constitue « jusque dans les années [19]60 [...] la seule littérature historique à succès de l'édition française ». Faut-il interpréter ces ventes importantes comme la marque de la réussite de l'éditeur ou des historiens ? Assurément, la volonté commune de jouer de l'actualité, à la fois dans le contenu interne, mais aussi dans les commentaires externes, porte ses fruits. Pour exemple, *La Troisième République* de Jacques Bainville, publiée en 1935, dépasse les 48 000 exemplaires dès sa première année de vente : les parallèles et autres analogies sur les crises parlementaires rebondissent

¹⁸⁵⁸ Statistiques de ventes pour *La querelle des investitures*, ABM 12.8 Augustin Fliche, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

¹⁸⁵⁹ Fernand Aubier explique l'échec des *Grandes invasions* de Robert Latouche par l'effet de très lente reprise économique à l'issue du second conflit mondial. Lettre de Fernand Aubier à Robert Latouche, datée du 5 novembre 1947, ABM 19.10 Robert Latouche, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

¹⁸⁶⁰ Voir Annexe 18 : Nombre d'éditions pour les ouvrages des « Grandes Études Historiques », de 1939 à 1945, à partir des relevés Fayard disponibles à l'IMEC.

¹⁸⁶¹ William R. Keylor, *Jacques Bainville and the Renaissance of Royalist history in twentieth-century France*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 1979, p. 327.

¹⁸⁶² Au sujet des œuvres des autres historiens académiciens, comme Pierre de la Gorce ou Pierre de Nolhac, le caractère d'immortalité ne s'est pas appliqué avec autant de force.

sur l'actualité politique tourmentée, et contribuent au succès de l'ouvrage¹⁸⁶³. Le succès de l'entreprise éditoriale vient sans doute d'une position intermédiaire : les auteurs se privent de facilités, comme le lyrisme ou l'anecdotique, pour s'intéresser aux thèmes classiques de l'histoire moderne, sans pour autant surcharger le texte de références infrapaginales.

De façon plus modeste, mais significative, l'« Évolution de l'humanité » atteint des chiffres de ventes relativement élevés, en cultivant la voie d'une vulgarisation scientifique audacieuse : le *Charlemagne et l'Empire carolingien* de Louis Halphen, sorti en mars 1947, est vendu à hauteur de 5 800 exemplaires. Mais bien plus que le chiffre correspondant à un tirage plutôt élevé, c'est bien la rapidité de l'écoulement du tirage, avec un épuisement qui survient dès septembre 1948, soit dix-huit mois après sa sortie. Sa reprise par Albin Michel lui permet de bénéficier d'une diffusion nationale et de voies publicitaires particulièrement travaillées. Le pari éditorial, alliant exigence scientifique et adresse au grand public, semble fonctionner à plein, et vient démentir l'idée d'une séparation nette entre « histoire science » et « histoire “grand public” »¹⁸⁶⁴. La « Vie quotidienne » est un véritable succès : la *Vie quotidienne à Rome à l'apogée de l'Empire* de Jérôme Carcopino voit ses quinze mille premiers volumes épuisés en seulement six mois. Les ventes exceptionnelles se confirment dans une moindre mesure pour les autres volumes : la *Vie quotidienne au temps de Saint-Louis* d'Edmond Faral s'écoule à plus de 25 000 exemplaires entre 1942 et 1956, soit en presque 15 ans de présence. L'aspect sériel des collections porte les ventes des différents volumes. En ce sens, l'effet de nombre et la succession des volumes de la collection permettent des ventes importantes : le staccato des parutions permet d'installer une régularité dans le paysage éditorial, et d'offrir la perspective d'un véritable label historique, au sens d'une marque de distinction, pour les lecteurs. Maurice Labouret, à propos de la collection de Louis Madelin, « Histoire de la Révolution et de l'Empire », souhaitait que « chaque volume [format] autant que possible un ensemble et portera un titre permettant la vente isolée », avec une moyenne de parution de trois ou quatre volumes par an¹⁸⁶⁵. Ces chiffres de ventes prennent davantage de relief en les comparant aux grands succès de littérature. Sous l'occupation allemande, *Les décombres* de Lucien Rebatet et *Le Maréchal Pétain* de Georges Suarez – soit deux grands succès d'édition – se vendent respectivement à 65 000 et 96 000

¹⁸⁶³ Jacques Cantier, « Écrire l'histoire de son temps : à propos de quelques études consacrées à la Troisième République durant l'entre-deux-guerres », *Cahier d'Histoire immédiate*, 2007, 30-31, p. 97-111.

¹⁸⁶⁴ Christophe Charle affirmait que « l'histoire science et l'histoire “grand public” étaient clairement cloisonnées » avant 1968, et ajoutait que « les deux groupes de praticiens étaient distincts, les réseaux de diffusion et d'édition séparés, les sujets et thématiques sans grand rapport ». Voir Christophe Charle, « Être historien en France : une nouvelle profession ? », Maurice Aymard, Yves-Marie Bercé et Jean-François Sirinelli (dir.), *L'histoire du métier d'historien en France, 1945-1995*, Paris, Les Éditions de la MSH, 1995.

¹⁸⁶⁵ Contrat signé au 7 novembre 1929 entre Louis Madelin et la Librairie Hachette, registre 1929-1938, Tome 1, Fonds Hachette, Archives IMEC, p. 104.

ouvrages. Georges Charensol, en étudiant les livres les plus vendus de 1945 à 1955, décomptait 150 livres à plus de 60 000 exemplaires vendus, sur environ 30 000 titres. Il insistait sur la faiblesse des tirages : 90% des publications n'atteignaient pas les 3 000 volumes écoulés¹⁸⁶⁶. Un livre historique s'écoulant à 3500 exemplaires comme celui de Félix Ponteil a une structure de vente comparable à celle du *Journal des années noires* de Jean Guéhenno.

Une troisième piste mène aux éditions populaires, qui par leur structure même, se destinent au plus grand nombre. Les chiffres de ventes de ces collections populaires affichent des taux de vente de plus en plus importants, comme les rééditions constantes du *Verdun* de Louis Madelin, avec des tirages successifs de 4 000 exemplaires, culminant, en 1936, à presque 100 000 exemplaires vendus. Les collections lancées par les Presses universitaires de France ne sont pas en retrait, avec une « Bibliothèque du Peuple », dont le volume *Petite histoire des colonies françaises* de Robert Delavignette s'écoule à plus de 12 000 exemplaires, en 1941.

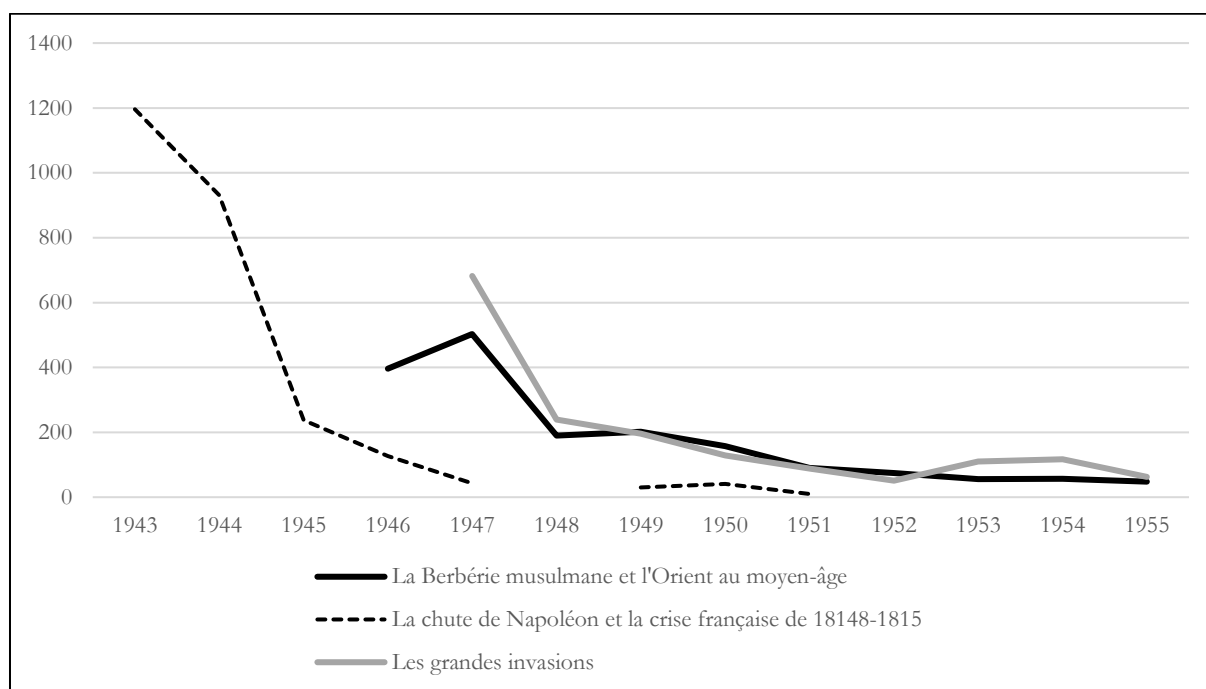
Cette lecture typologique des chiffres de ventes révèle les consommations mais le processus de vente reste à déterminer. Le premier constat est celui de l'« immédiateté » de l'achat. L'effet de nouveauté suscite une dynamique commerciale avec des ventes importantes lors de la première année, et ensuite au fil des années suivantes, on assiste à une érosion des ventes avec un facteur de diminution important¹⁸⁶⁷. L'ensemble des publications connaît une courbe de vente similaire en forme de vague avec une activité soutenue dans le premier tiers de la durée de vente, moyenne ensuite, et atone pour la dernière. *L'Histoire de France* de Jacques Madaule, publiée à partir de 1943, s'écoule à presque 8 000 exemplaires le tome en 1945. Mais la courbe des ventes s'affaisse, avant de chuter drastiquement ensuite. En 1966, lors du dernier inventaire, soit plus de vingt ans plus tard, le premier tirage est enfin épuisé, avec toutefois une continuité des ventes notable dans les années cinquante¹⁸⁶⁸. La courbe de vente de *La chute de Napoléon I^{er} et la crise française de 1814-1815* de Félix Ponteil le reflète bien, des premiers volumes vendus jusqu'à l'inventaire final.

¹⁸⁶⁶ Georges Charensol, « Quels enseignements peut-on tirer des chiffres de tirage de la production littéraire actuelle ? », *Informations sociales*, 11, 1, 1957, p. 36-45.

¹⁸⁶⁷ Cette structure de vente n'est pas propre aux collections historiques. Un volume en vente isolée suit la même courbe : *L'histoire de l'Amérique latine au XIX^e siècle* de Victor-Lucien Tapié, publié par Fernand Aubier en 1945, s'écoule à plus de 1500 exemplaires pour sa première année de publication alors qu'en 1947, les ventes plafonnent à la centaine de volumes vendus. Voir les chiffres de ventes dans ABM 35.4 Victor-Lucien Tapié, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

¹⁸⁶⁸ Document d'O. Laigle, signé MLB, daté du 8 décembre 1966, Dossier 1774 Jacques Madaule, Archives Gallimard.

Figure 14 : Nombre annuel de volumes vendus pour les trois premiers volumes de la collection "Les grandes crises de l'Histoire" d'Aubier-Montaigne



Le graphique fait apparaître des ventes qui s'érodent rapidement, avec un taux de rotation particulièrement lent. De fait, l'éditeur Aubier ne peut construire sur la durée un fonds pérenne. L'atonie des ventes des volumes précédents paralyse le rythme de parution de la collection, et sonne le glas de la celle-ci.

Par ailleurs, il convient d'adjoindre à cette structure pluriannuelle des ventes un calendrier spécifiquement éditorial. Tout au long de la période, l'activité éditoriale est concentrée sur la rentrée universitaire de septembre et d'octobre comme le montre majoritairement les dates du dépôt légal et les échanges éditoriaux¹⁸⁶⁹. De façon à rendre son manuscrit de *La guerre de Cent ans*, Édouard Perroy « compte être prêt pour le mois de juin, afin de permettre de sortir le livre [...] pour la rentrée d'octobre »¹⁸⁷⁰. De fait, les sorties ont majoritairement lieu au début du dernier tiers de l'année civile, avec un creux des ventes au moment de l'été. Les éditeurs misent opportunément sur la rentrée universitaire pour se lier à l'audience des étudiants. Les espoirs éditoriaux

¹⁸⁶⁹ Pour un cas d'étude de vente « saisonnière », voir Annexe 19 : Histogramme des ventes du premier tirage de l'ouvrage *L'effondrement d'un empire et la naissance d'une Europe, IX^e-X^e siècle*.

¹⁸⁷⁰ Lettre d'Édouard Perroy à Brice Parain, datée du 17 janvier 1942, Dossier 1723 Édouard Perroy, Archives Gallimard.

d'écoulement des tirages se concentrent sur la saison automnale, comme l'indique André Sabatier à Louis Bréhier à propos de son volume d'histoire byzantine dont la publication est différée :

« M. [Henri] Berr ayant modifié l'ordre de publication, inévitablement, *La civilisation byzantine* se trouve reportée à la rentrée d'octobre-novembre, qui est un très bon moment en librairie, surtout pour des ouvrages dont le public est en grande partie un public universitaire. Publier ce livre au début de juillet, à la veille même des vacances aurait été désastreux »¹⁸⁷¹.

Les ventes d'ouvrages connaissent des heurs et des malheurs qui viennent contrarier les vues éditoriales. À titre d'exemple, la sortie du *Troisième Richelieu* de Jacques Fouques-Duparc, en 1940, s'inscrit dans un contexte particulièrement troublé. La succession des séquences politiques amènent différentes lectures : un lecteur a pu le lire sous la III^{ème} République, un autre en pleine guerre, sous le régime de l'Etat français, ou bien une fois que le territoire national a été libéré. À sa sortie, l'ouvrage n'est qu'une biographie sur un personnage à l'envergure tout à fait respectable mais somme toute assez modeste, coïncé qu'il est entre Elie Decazes et Joseph de Villèle. De surcroît, la Restauration n'est pas le régime politique qui suscite le plus d'engouement chez les lecteurs, au regard d'autres régimes comme la monarchie absolue, la Convention révolutionnaire ou la III^e République. La défaite nationale de 1940, et, par voie de conséquence, l'amputation des deux tiers du territoire métropolitain, provoquent un réinvestissement massif des lecteurs vers l'ouvrage. La mention « libérateur du territoire » figurant comme sous-titre prend un tout autre sens et résonne de façon plus grave. La hardiesse diplomatique du duc de Richelieu au second traité de Paris, qui aboutit au recouvrement partiel du territoire français, donne quelques raisons d'espérer dans un contexte d'occupation du territoire. Ce cas est d'autant plus exemplaire que l'auteur, Jacques Fouques-Duparc, est un diplomate français révoqué par Vichy : cela n'empêche pas son éditeur Lardanchet de rééditer l'ouvrage trente-deux fois tout au long de la guerre et de la période de libération, preuve s'il en est du succès de l'ouvrage¹⁸⁷².

Le contexte de la guerre, de l'occupation puis de la Libération viennent troubler les agendas éditoriaux. En effet les crises successives de l'édition induisent une stagnation des catalogues, par manque de papier. Devant les attentes du public, les libraires mettent à la vente d'anciennes références, remontant à deux décades. Les anciens stocks trouvent alors facilement preneurs en librairie en étant vendus à l'encan. Le *Casanova* de Charles Samaran en est un exemple, en étant lancé en 1913 et épuisé soudainement en 1943, alors même que les ventes stagnaient jusque-là : le tirage de 3000 exemplaires est définitivement vendu, tout comme celui de d'Artagnan du même

¹⁸⁷¹ Lettre d'André Sabatier à Louis Bréhier, datée du 6 juin 1950, ALM 2000.1 L'Évolution de l'Humanité, Fonds Albin Michel, Archives IMEC.

¹⁸⁷² Pour un autre cas de succès lié au contexte politique, voir Histogramme des ventes du premier tirage de l'ouvrage *La chute de Napoléon I^{er} et la crise française de 1814-1815*, p. 561.

auteur¹⁸⁷³. Ce jugement est confirmé au sortir de la Seconde guerre mondiale quand « un grand nombre d'ouvrages démodés qui avaient été inventoriés au prix du vieux papier, ont trouvé un écoulement inattendu auprès d'un public qui se réfugiait dans la lecture¹⁸⁷⁴ ». En matière d'édition, le produit fabriqué invendu ayant moins de valeur que la matière première, il faut nécessairement vendre, quitte à proposer des rabais importants, ou à proposer des livres défraîchis. Ces ventes minimales maintiennent une activité économique réduite pour les libraires, mais les éditeurs ne tirent pas un grand profit de cette soif d'histoire. L'appareil productif éditorial étant en panne, les calendriers éditoriaux sont reportés *sine die*. Les années 1944, 1945 et 1946 montrent bien que la circulation culturelle du livre historique n'a rien de linéaire et que l'ouvrage historique n'est réductible à aucune date, que ce soit celle de sa fabrication, création, lancement, réception, acceptation, déformation, déclin, disparition ou réapparition. *L'Histoire de France* de Jacques Madaule, parue chez Gallimard, publiée en 1945, voit un écoulement de 8000 exemplaires pour chacun de ses tomes pour l'année 1945, mais vingt ans plus tard, en 1966, chacun des tomes s'est vendu à hauteur de 15 000 exemplaires, montrant ainsi une régularité et une constance remarquables dans les ventes¹⁸⁷⁵.

Enfin, les chiffres de ventes des livres historiques, s'ils ne permettent pas de comprendre l'ensemble des dynamiques, ont une vraie efficacité, en tant qu'objet de discussions entre les éditeurs et les historiens. L'aspect marchand du livre historique est une donnée dont les contemporains de l'époque sont conscients. Le chiffre de vente fonctionne comme la représentation économique d'une double notoriété, historique et éditoriale. L'historien s'associe pleinement avec son livre, les espoirs comme les désillusions sont vivement ressentis. Daniel Guérin ne cache pas son désarroi à son éditeur Gallimard : « ces résultats sont évidemment très décevants, vu l'incontestable retentissement qu'a eu l'ouvrage »¹⁸⁷⁶. Les résultats économiques ne seraient pas à la hauteur du contenu de l'ouvrage. Sa *Lutte des classes sous la première République. Bourgeois et « Bras nus » (1793-1797)*, publié en 1946, se révèle être un semi-échec : le tirage ne s'écoule qu'à hauteur de 40% lors des quatre premières années de ventes, alors qu'à l'inventaire définitif réalisé en 1963, seuls 64% des volumes imprimés ont été vendus. L'auteur n'identifie pas le titre, ou le ton de son ouvrage, comme un facteur limitant de ses ventes, mais s'en prend à son éditeur

¹⁸⁷³ Lettre d'Henry Jamet à Charles Samaran du 9 décembre 1943, Dossier « Contrats d'édition », 642/AP12, Fonds Charles Samaran, AN.

¹⁸⁷⁴ Rapport d'expert du 23 février 1946, mené par M. Henri Vinet auprès de la Cour d'Appel de Paris et du Tribunal de 1^{ère} instance de la Seine, p. 15-16. Dossiers Épuration Flammarion, Boîte 62.6 et 62.7.

¹⁸⁷⁵ Document d'O. Laigle, signé MLB, daté du 8 décembre 1966, Dossier 1774 Jacques Madaule, Archives Gallimard.

¹⁸⁷⁶ Lettre de Daniel Guérin à Raymond Queneau, datée du 22 mai 1951, Dossier 1271 Daniel Guérin, Archives Gallimard

pour deux raisons, à savoir le prix du volume, jugé trop élevé, et le manque de publicité dans la presse quotidienne et hebdomadaire. La frustration est grande pour un auteur habitué à des ventes plus substantielles, quoique dans des registres plus politiques, comme *Fascisme et grand capital*, publié en 1936 et réédité en 1945. La déception est tout aussi perceptible pour Georges Duveau, qui plus est s'agissant de sa propre thèse éditée, et d'un ouvrage couronné par le Grand Prix de la Société des Gens de Lettres : *La vie ouvrière sous le Second Empire* ne s'écoule qu'à hauteur de 700 exemplaires pour sa première année, à son grand désarroi. À l'inverse, des succès répétés installent une crédibilité éditoriale pour l'historien, mais aussi une forme de visibilité auprès du grand public. Joseph Calmette en est la preuve, avec pas moins de douze livres publiés pour la période, et des chiffres de ventes relativement conséquents : il devient un vendeur régulier, ou pour reprendre l'anglicisme, un *steady seller*¹⁸⁷⁷. Si la postérité historiographique n'en a pas fait grand cas, sa légitimité sociale est pleinement fondée avec une densité bibliographique particulièrement importante, et une expertise éditoriale tout à fait singulière, comparée à celle de ses collègues.

La réception influence les productions à venir, comme le révèle la mesure du public par les éditeurs, ou bien la valorisation du succès par les éditeurs, comme ici pour la biographie du *Maréchal Ney* par Jean Lucas-Dubreton, vite assimilée à un succès, dont l'éditeur espère qu'il sera performatif :

Figure 15 : Publicité de la Librairie Arthème Fayard, *Candide : grand hebdomadaire parisien et littéraire*, 16 juillet 1941, p. 5.



¹⁸⁷⁷ Isabelle Olivero, *L'invention de la collection : de la diffusion de la littérature et des savoirs à la formation du citoyen à la fin du XIX^e siècle*, Paris, Éditions de l'IMEC (In Octavo), 1999, p. 145.

Les éditeurs et les historiens ne suivent pas une conception passive du livre historique mais un échange réciproque avec les publics. Le retour des chiffres de ventes permet à moyen terme d'ajuster les futurs tirages et d'éviter le double danger de frais fixes de fabrication trop importants, en cas de vente modeste, ou d'un projet déficitaire en cas de tirage trop fort.

Les chiffres de ventes s'avèrent assez stables au cours de la période, tout particulièrement pendant pour la première décennie, suivie d'un net décrochage sous l'occupation, où le marché se maintient grâce à sa propre inertie, entre les rééditions à faibles coûts et l'écoulement des vieux stocks. La fin de la période marque la reprise du marché, selon les mêmes ordres de grandeurs que ceux constatés avant le conflit : Jean-Alexis Néret compte pour l'année 1950 plus de 1 300 titres historiques, soit 13% de la production totale éditée¹⁸⁷⁸. La vraie rupture suit notre période, où au début des années cinquante, une conjoncture favorable débouche sur un accroissement sensible des ventes de livres¹⁸⁷⁹, dont l'édition historique semble bénéficier, avec en toile de fond un bouleversement du marché de l'édition, et l'émergence progressive des sciences humaines. Cependant, l'acte d'achat ne saurait se confondre avec la lecture effective d'un livre historique. À la toute fin de notre période, dans les années cinquante, parmi les 62% de Français des villes et des campagnes ayant lu des livres au moins une fois par an¹⁸⁸⁰, combien sont intéressés par le genre historique ?

La consommation culturelle n'est cependant ni l'appréciation, ni l'appropriation¹⁸⁸¹. L'acte d'achat peut traduire l'acquisition ostentatoire d'un livre, notamment dans une logique de collection, comme dans le cas des bibliophiles, mais aussi un achat par fidélité à un historien, par un goût historique pour un thème en particulier. Les motivations fonctionnelles, de l'enseignant ou de l'étudiant, les rêves d'émancipation, de promotion sociale ne peuvent être appréhendés par ces chiffres de ventes. De même, la question des échanges main à la main, des prêts, reste entièrement posée.

¹⁸⁷⁸ Jean-Alexis Néret, *Histoire illustrée de la librairie et du livre français des origines à nos jours*, Paris, Lamarre, 1953, p. 367.

¹⁸⁷⁹ L'enquête de Joffre Dumazedier et Jean Hassenforder révèle que la période de 1950 à 1957 voit une augmentation sensible des dépenses de culture et de loisir, avec un indice 100 en 1950, portée à 142 pour l'année 1957. Les dépenses de lecture connaissent un accroissement moyen de 6% annuel, avec une progression plus nette encore pour les livres que pour les journaux. Voir Joffre Dumazedier et Jean Hassenforder, « Le loisir et le livre : éléments pour une sociologie de la lecture », *Bulletin des bibliothèques de France*, 6, 1959, p. 269-302.

¹⁸⁸⁰ Joffre Dumazedier et Jean Hassenforder, « Vingt millions de lecteurs : les livres dans le milieu populaire », *Esprit*, 283, 4, 1960, p. 676-688.

¹⁸⁸¹ Willem Frijhoff, dans son commentaire de la thèse de Pim den Boer, s'étonne à juste titre : « Comment se fait-il donc que l'on lit toujours les œuvres majeures de Febvre et Bloch, pourtant vieilles de plus de 60 ans, mais point celle de leurs rivaux, du même âge ? ». Willem Frijhoff, « Pim den Boer, *Geschiedenis als beroep. De professionalisering van de geschiedbeoefening in Frankrijk (1818-1914)* », *Histoire de l'éducation*, 41, 1989, p. 104-108.

3.2 Une segmentation des marchés

Après avoir étudié les chiffres de ventes des livres historiques, il serait tentant de les interpréter comme l'expression comptable d'un marché à trois vitesses. Celui-ci serait partagé entre des collections grand public à succès, à la forte assise sociale, puis des collections populaires de plus en plus vendues, et enfin, des tirages plus réduits destinés au seul public lettré. Une telle interprétation postule l'adéquation entre l'offre éditoriale et l'appropriation sociale, en reprenant les principes constitutifs de la bipolarisation du champ littéraire, avec un pôle de grande production à visée essentiellement commerciale, et un pôle de production plus restreinte, davantage intéressé par une reconnaissance symbolique¹⁸⁸². En reprenant la thèse de l'homologie, les publics suivraient la même dynamique. Il y aurait alors une opposition dominante, comme pour d'autres biens culturels, entre des lettrés, dotés d'un capital symbolique important et d'autres, moins bien lotis. Cette homologie structurale, associant les biens culturels aux groupes sociaux correspondants, se vérifie-t-elle ?

L'éditeur et l'historien investissent l'ouvrage d'un dispositif, adressé préférentiellement à un type de public. La présentation ascétique des « Grandes Études Historiques », le purisme esthétique de la « Suite des Temps » sont des éléments qui suscitent un lien particulier avec les fractions cultivées de la bourgeoisie, qu'il s'agisse de la valorisation du titre et de l'auteur chez Fayard, ou des codes graphiques d'une expertise littéraire propre à la maison Gallimard. À l'opposé du spectre, l'intérêt marqué d'Hachette pour les illustrations de l'ensemble de ses volumes exprime la volonté d'attirer la curiosité du grand public : la photographie, inspirée à la fois des méthodes américaines et de la presse quotidienne, offre une fenêtre sur la thématique du livre, facilitant l'identification de celui-ci. Les illustrations figuratives sont susceptibles de toucher la sensibilité d'un public dit « populaire »¹⁸⁸³. Ce dispositif externe paraît donc suffisamment clivant pour justifier l'inscription d'un volume dans une catégorie populaire ou une catégorie lettrée. Lucien Febvre n'en dit pas moins en critiquant *Le Haut moyen âge*, publié en 1942 dans la « Suite des temps » de Gallimard, pour son format hybride : « Trop plein de choses pour une œuvre de lecture courante, et trop démunie de tout appareil d'érudition pour une œuvre savante, je doute qu'il soit bien adapté aux goûts du public français »¹⁸⁸⁴. De même, la question du prix semble interdire à certaines catégories de population l'accès à des collections, alors que le coût plus modeste d'autres les destinent, en toute logique comptable, aux portefeuilles les plus modestes. L'écart de prix entre un volume de la

¹⁸⁸² Pierre Bourdieu, « Le champ littéraire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 89, 1991, p. 3-46.

¹⁸⁸³ Jean-Philippe Mazaud, « Les consommateurs de livres : les marchés de la librairie Hachette », *Le Temps des médias*, 3, 2, 2004, p. 83-94.

¹⁸⁸⁴ Lucien Febvre, « J. Ullrich, La guerre à travers les âges » *Mélanges d'histoire sociale*, 6, 1944, p. 107.

collection « Que sais-je ? » et un autre de la « Suite des temps » a une traduction sociale. Enfin, le dernier élément tient à la thématique elle-même : une information plus spécialisée conduit à un public plus étroit, s'assimilant alors à une transmission « de niche », soit une fraction du public lettré. À l'inverse, certains thèmes particulièrement fédérateurs révèlent une recherche du grand public. L'histoire des provinces, du fait de l'attachement des Français à l'environnement local, ou l'histoire de la vie quotidienne, dans laquelle il est plus aisé de se projeter, participent pleinement de cet élan.

L'existence d'une fracture sociale peut potentiellement s'apprécier en termes de pratiques, d'usages et d'appropriations du récit historique. L'histoire éditée à destination du grand public¹⁸⁸⁵ ne comprend pas de notes de bas de pages et les indications bibliographiques sont particulièrement succinctes, validant la thèse d'une histoire didactique, dont le récit se suffit à lui-même : l'éditeur privilégie une thématique et son explicitation linéaire. L'écriture formalisée, davantage ésotérique, exige une forme de double lecture, inaccessible au profane, et réservé à l'initié. Le témoignage de la journaliste Geneviève Tabouis est à cet égard assez révélateur quand elle proteste contre cette forme peu attirante de l'histoire : « J'avais toujours été frappée par la façon pédante ou technique, dont les livres d'histoire ancienne étaient toujours écrits, ce qui excluait la grande masse du public du nombre de leurs lecteurs¹⁸⁸⁶ ». Comme elle l'indique, les lecteurs peuvent être déroutés par une écriture formelle qu'ils ne comprennent pas toujours, en retour, les éditeurs « se permettent de rappeler [aux historiens] qu'ils doivent s'adresser au plus vaste des publics et de toutes les opinions »¹⁸⁸⁷. Au demeurant, cela confirme la thèse d'une masse de lecteurs plutôt « contenuiste »¹⁸⁸⁸, davantage portée sur le contenu que sur la forme, quoique respectueuse de la méthode historique.

L'absence totale d'indications sur les modes de lecture empêche d'étudier les usages populaires de l'histoire éditée, si ce n'est le profit d'une connaissance historique. Qu'il s'agisse d'une lecture oblique, d'un braconnage, d'une consommation nonchalante, voire d'une adhésion à éclipses, il est difficile de savoir s'il y a mise à distance du récit historique. Tout juste est-il possible d'émettre l'hypothèse d'une lecture pratique, à rebours de la lecture esthétique ou normative, énoncée et fortement suggérée par le pôle critique. Les discussions éditoriales partent du

¹⁸⁸⁵ L'adresse est spécifiquement notée dans le contrat d'édition, à l'exemple de Joseph Calmette, pour *La chute et le relèvement de la France sous Charles VI et Charles VII*, signé le 9 décembre 1943 : « cet ouvrage [sera] destiné au grand public ». Registre Hachette pour l'année 1943, Fonds Hachette, IMEC.

¹⁸⁸⁶ Geneviève Tabouis, *Ils l'ont appelée Cassandre*, New-York, Éditions de la Maison Française, 1942, p. 42.

¹⁸⁸⁷ Article 1^{er} du contrat d'édition de « La France de 1610 à 1774 » d'André Latreille, signé le 10 janvier 1946 entre André Latreille et la maison Hachette, Registre des contrats Hachette, Fonds Hachette, IMEC.

¹⁸⁸⁸ Antonio Gramsci et François Ricci (éd.), *Gramsci dans le texte*, Paris, Éditions sociales, 1975, p. 666.

présupposé d'une lecture « facile », suscitant la curiosité : Léon Lemonnier opte pour les volumes de son projet de collection pour une pagination assez courte, en partant du principe qu' « un livre plus long effraie la plupart des gens »¹⁸⁸⁹. Le livre de vulgarisation historique, mis « à la portée de tous les Français »¹⁸⁹⁰, pensée en amont comme une « culture de masse », s'inscrit progressivement dans le cadre d'une « culture ordinaire », plurielle¹⁸⁹¹. Les observateurs et les instances de contrôle s'irritent du caractère anodin de la lecture. Paul Lecorgne, chargé d'étudier les librairies françaises sous l'occupation allemande, s'en ouvre dans un rapport assez détaillé : « il faut procéder à la rééducation du lecteur, l'habituer à payer un livre à son prix normal. Le Français ne connaît que les collections bon marché à 3 ou 5 francs, alors qu'il paie 40 ou 50 francs pour assister à un spectacle stupide »¹⁸⁹². La stigmatisation n'est pas exempte d'une forme de mépris de classe, en condamnant des pratiques de lecture trop communes pour être exigeantes. À l'inverse, la production destinée plus particulièrement au public lettré ou dit « cultivé »¹⁸⁹³ repose en bonne partie sur un « déjà vu », impliquant des connaissances préalables. Ce comportement de connaisseur fait du groupe lettré un groupe socioculturel particulier à même de replacer le livre historique dans la bibliographie existante, dans un *continuum* d'historiens, en somme dans un univers déjà référencé. Sans pour autant exprimer des préférences pleinement historiographiques, le public lettré manifeste un goût historique marqué.

Les premières enquêtes de lecture tendent à confirmer cette segmentation des publics. L'enquête de l'Institut français d'opinion publique, en juillet 1955, intitulée « Ce que lisent les Français », indique que les lecteurs de la classe moyenne, employés, fonctionnaires et commerçants, sont les plus nombreux, et les plus consommateurs de livres. L'inclinaison pour les romans est nette, mais le genre historique n'est pas pour autant négligé. Seulement 2% des moins de 20 ans lisent régulièrement un ouvrage historique, alors que les Français de plus de 65 ans sont 16% à les lire¹⁸⁹⁴.

Cependant, cette thèse de l'homologie ne suffit pas à interpréter totalement la complexité des ventes de livres historiques. En effet, le marché éditorial de l'histoire est partagé, en amont, par

¹⁸⁸⁹ Projet de collection de Léon Lemonnier, datée du 12 décembre 1944, Dossier 1507 Léon Lemonnier, Archives Gallimard.

¹⁸⁹⁰ Article 1^{er} du contrat d'édition de « La France de 1610 à 1774 » d'André Latreille, signé le 10 janvier 1946 entre André Latreille et la maison Hachette, Registre des contrats Hachette, Fonds Hachette, IMEC.

¹⁸⁹¹ Michel de Certeau et Luce Giard, *L'ordinaire de la communication*, Paris, Dalloz, 1983.

¹⁸⁹² « Rapport sur l'édition française », réalisé par Paul Lecorgne, le 8 septembre 1941, P.S. 13 ¹⁰ B, AJ/40/1006, AN.

¹⁸⁹³ Projet de présentation pour *l'Histoire générale de la musique*, ABM 133.2 Histoire générale de la musique, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

¹⁸⁹⁴ « Enquête à visée commerciale - E01 » dans Nicole Robine (dir.), « Cinquante analyses descriptives d'enquêtes présentées par ordre chronologique, numérotées de E01 à E50 selon leur date de production », *Lire des livres en France. Des années 1930 à 2000*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2000, p. 185-254.

des politiques de collections différenciées, mais, en aval, aucune source ne permet de mettre réellement en évidence des cloisonnements aussi nets au sein du lectorat. En lieu et place d'un marché historique socialement structuré, il convient d'être plus prudent en mettant en évidence sa relative segmentation. En effet, les appellations utilisées par les historiens comme par les éditeurs, du public lettré au grand public, ne sont pas socialement instituées. La réalité du marché semble davantage être celle de publics-cibles, qui constitueraient autant de segments différents, potentiellement sécants. Les collections visent davantage des fractions du grand public, qui sont autant de créneaux, plutôt que des groupes sociaux définis. Les projets éditoriaux le montrent bien : l'éditeur Fernand Aubier commande à Jean Hatzfeld une biographie de Périclès, seulement quelques années après la sortie du même volume par Marie Delcour. Sa note interne le révèle en quelques mots : « [le livre serait] recommandé aux étudiants, alors que [celui de Marie] Delcour, [est] bien écrit, grand public, [mais] sans base scientifique »¹⁸⁹⁵. Si le sujet est commun aux deux écrits, le public destinataire diffère. Les qualifications d'un public sont rares, mais révélatrices : le public étudiant est régulièrement évoqué, tout comme celui des « amateurs », et plus largement des « lettrés ». Mais pour comprendre le devenir des livres historiques, il faut mettre à distance les assignations de sens données en amont.

Par ailleurs, certaines productions agrègent autour d'elles différents publics, en fonction de normes socio-culturelles à définir¹⁸⁹⁶. Un thème particulièrement fédérateur, comme celui du destin d'un souverain, ou celui de la « Vie quotidienne », sont susceptibles de franchir des barrières socio-culturelles, en suscitant des lectures par-delà le public originellement convoité. Sans nul doute, le public lettré est-il, lui aussi, intéressé par des formes de quotidiennetés disparues. En l'espèce, pour des collections au format comparable, dans des contextes d'édition similaires, le facteur décisif semble être moins le critère économique qu'une norme socio-culturelle partagée par plusieurs types de public. Devant l'intérêt massif du public pour la collection « Les vieilles provinces de France », éditée par la maison Boivin, l'interrogation de Robert Latouche semble justifiée : « ne correspond-elle pas à une curiosité du public moderne qui, aiguillée par le tourisme, est en train de découvrir la France et ses aspects les plus variés et pour ainsi dire les plus intimes ? »¹⁸⁹⁷.

¹⁸⁹⁵ Note interne de Fernand Aubier à propos du projet d'une biographie de Périclès, ABM 16.8 Jean Hatzfeld, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

¹⁸⁹⁶ Jérôme Bourdon, « La triple invention : comment faire l'histoire du public ? », *Le Temps des médias*, 3, 2004, p. 12-25.

¹⁸⁹⁷ Robert Latouche, « Les vieilles provinces de France », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 36, juillet 1932, p. 62-66.

Par ailleurs, les appropriations situationnelles de certains thèmes sont facilitées par l'actualité : « nous conservons tous le souvenir de ces images naïves, illustrant nos manuels d'histoire, qui nous représentaient les hordes des Huns d'Attila fonçant à travers les plaines de la Champagne sur leurs chevaux galopants »¹⁸⁹⁸. À l'inverse, des thématiques particulièrement ciblées, comme l'« Histoire des religions » peuvent susciter l'intérêt d'un groupe limité de lecteurs, mais hors de toute considération sociale. Le compartimentage de l'offre éditoriale, entre collections populaires à bas prix, collections transversales plus statutaires, et collections établies, ne trouve pas de reflet d'un point de vue social. Bien que le livre historique soit le fruit de stratégies éditoriales, le succès de l'entreprise reste dans les mains d'un consommateur, avant d'être un lecteur. En définitive, c'est bien lui qui décide d'un achat, puis d'une lecture¹⁸⁹⁹. La distance entre le projet initial, mené par l'historien et son éditeur, et les pratiques effectives s'apprécie à l'aune des succès et des échecs éditoriaux. Bien qu'étant un bien culturel, la valeur du livre d'histoire n'est pas seulement dans son prix ou dans son format, si ce n'est pour les rares éditions de luxe, de type vélin, mais bien dans le profit que le lecteur tire du propos. Cela induit de la part d'un éventuel acheteur un froid réalisme, et une évidence lucidité devant le choix des titres. Les études historiques s'inscrivent dans un champ symbolique, où la valeur économique ne se confond pas avec la portée culturelle du contenu. La ventilation des genres¹⁹⁰⁰ est polarisée en amont, mais en aval, l'hybridation des publics semble être la règle. Enfin, le fonctionnalisme social est limité car la fonction perlocutoire de l'histoire vient atténuer les lignes de fracture spécifiques à la production historique éditée¹⁹⁰¹ : si des histoires différenciées sont écrites, la même présence dans les journaux sur les étals, les rayonnages et les bibliothèques participent au nivellement de la production.

Plutôt que le reflet d'un clivage socioculturel, le marché historique révèle des appropriations différenciées, visibles à propos de thèmes transversaux. La production historique entretient au cours de la période une polyphonie des genres, et une moindre rigidité des thématiques. Les variations de l'histoire éditée, en privilégiant un type d'espace, une amplitude chronologique ou un prisme particuliers, créent des « niches » thématiques qui attirent un public composite. Dès la fin des années trente, l'appétence pour les sujets « américains » devient évidente, notamment en

¹⁸⁹⁸ Document de présentation des *Grandes invasions et la crise de l'Occident au V^e siècle*, daté du 8 avril 1947, ABM 132.11 Les grandes invasions et la crise de l'Occident au V^e siècle, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

¹⁸⁹⁹ Paul Ricoeur a théorisé cette séparation entre culture *idem*, par définition partagée et collective, en opposition à une culture *ipse*, propre à chacun, qui renvoie à une individualité. Voir Paul Ricoeur, *Temps et récit, III, Le temps raconté*, Paris, Éd. du Seuil, 1985.

¹⁹⁰⁰ Robert Mandrou avait plaidé pour une analyse de la « ventilation des genres ». Robert Mandrou, *La France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Presses universitaires de France (Nouvelle Clio), 1970, p. 294.

¹⁹⁰¹ Judith Butler, *Le pouvoir des mots. Politique du performatif*, trad. de l'angl. par Charlotte Nordmann, Paris, Éditions Amsterdam, 2004 [1997].

matière historique : les succès répétés de Léon Lemonnier constituent autant de marqueurs de cet intérêt nouveau, partagé par des groupes socio-culturels différenciés. Cette appétence nouvelle se constate à partir des ventes importantes, avec par exemple plus de 5 500 exemplaires épuisés de *La ruée vers l'or* : le succès manifeste de l'ouvrage montre que le public lettré n'a pas été le seul à s'emparer du livre. Ce n'est qu'au début des années cinquante que le genre s'essouffle, avec des échecs éditoriaux successifs qui montrent que les publics ont progressivement déserté cette « niche » éditoriale : la parution, plus tardive, de *La guerre indienne*, consacré à la conquête de l'ouest américain et de la lutte contre les populations indiennes, enregistre seulement 680 volumes vendus entre 1952 et 1954¹⁹⁰².

Malgré le pouvoir du marché éditorial, les réactions des publics sont suffisamment indécises pour que l'accès au livre ne suive pas un parcours linéaire. L'offre ne saurait déterminer ou conditionner la demande, dans la mesure où la désignation éditoriale d'un public ne répond pas à un schéma fonctionnaliste. Sur ce point, la création de collections en chapelet d'Hachette, étudiée dans le chapitre 3, traduit cette volonté d'anticiper le goût du ou des publics¹⁹⁰³. Derrière la volonté de saturation de l'offre éditoriale se cache la volonté éditoriale de correspondre à différents segments. Les autres éditeurs sont justifiables, à leur échelle, de la même grille d'analyse, avec des créations de collections jumelles de façon à s'adresser à plusieurs publics, à l'instar de Fayard, créant un ersatz de « Grandes Études Historiques » sous le nom de « Connaissance de l'histoire ». Les collections historiques, grâce à la multiplicité de leurs déclinaisons, tentent de correspondre à la diversité des publics. Ces anticipations éditoriales sont plus ou moins couronnées de réussite : l'offre s'ajuste, en retour, à la demande. Un renversement est perceptible dans la mesure où les dynamiques de consommations des publics déterminent l'agenda éditorial et la densité de l'offre. La meilleure alliée de la diversification des publics d'histoire, tant attendue par les éditeurs et ardemment souhaitée par certains historiens, dans l'objectif d'une maximisation des ventes, reste la polyphonie thématique et formelle des collections, créant ainsi des dissonances¹⁹⁰⁴. Valérie Tesnière avait montré à propos des Presses universitaires de France que la stratégie suivie était celle d'une diversification progressive des publics, dont « Que sais-je ? » est la figure de proue, de façon à aller au-delà du seul public universitaire. De fait, la caractérisation sociale du livre historique ne paraît pas si opérante, le vulgaire étant susceptible de passer pour le noble – pour peu que le sujet

¹⁹⁰² Chiffres de ventes concernant Léon Lemonnier, Dossier 1507 Léon Lemonnier, Archives Gallimard.

¹⁹⁰³ Jean-Philippe Mazaud, « Les consommateurs de livres : les marchés de la librairie Hachette », *Le Temps des médias*, 3, 2, 2004, p. 83-94.

¹⁹⁰⁴ Bernard Lahire, *La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris, La Découverte (Textes à l'appui), 2006.

historique s'adresse aux lettrés –, et le noble d'être considéré comme vulgaire¹⁹⁰⁵, une fois inséré dans une collection plus modeste. Faut-il y voir l'avènement d'une forme de goût historique moyen ?¹⁹⁰⁶

Plutôt qu'un processus linéaire conduisant de l'atelier de l'historien aux mains du lecteur, il convient de restituer d'une part la place et le rôle de l'éditeur comme instance de médiation, et de comprendre l'influence structurelle de l'appréciation publique. La masse différenciée des lecteurs joue un rôle performatif pour le pôle éditorial, qui ajuste ensuite son offre¹⁹⁰⁷. Ce rôle est notamment perceptible dans les commandes demandées par les éditeurs auprès de leurs historiens, de façon à répondre aux attentes supposées du public. L'espoir est de maintenir la position éditoriale sur un segment du marché, quitte à procéder à des demandes « standardisées ». Une des conséquences directes de cette politique des commandes est d'entraîner une forme de byronisme¹⁹⁰⁸ de l'historien. Celui-ci se trouve codifié, voire enfermé, dans un genre spécifique, sans avoir une liberté totale sur son manuscrit, sur le rendu final ou sur les projets à venir. Pour l'éditeur, la part de risque en est plus réduite, puisqu'il s'agit de correspondre à un horizon d'attente préalablement déterminé, ou dans tous les cas, prêté aux lecteurs¹⁹⁰⁹. Il faut donc tenir à l'écart le fonctionnalisme, car ce sont bien les acheteurs potentiels, qui fondent en acte un public, en l'occurrence un acte d'achat, et qui créent une audience au livre d'histoire.

Enfin, la thèse de l'homologie entre les propositions historico-éditoriales et les cloisonnements socio-économiques de la société française butent sur un dernier point. En suivant une lecture sociologique, une hypothèse probable tiendrait à la diffusion d'un goût historique spécifique, dans un mouvement de « descente », voire de dégradation, d'une norme des sphères socio-économiques élevées vers les catégories dotées de capitaux moins élevés. S'il existe bien des codes précis et des normes significatives pour les « lettrés », les collections historiques ouvertement

¹⁹⁰⁵ Jérôme Bourdon, « La triple invention : comment faire l'histoire du public ? », *Le Temps des médias*, 3, 2, 2004, p. 12-25.

¹⁹⁰⁶ Voir la notion de « formes culturelles moyennes » de Pierre Bourdieu, mais aussi le concept de *middlebrow* de Beth Driscoll, qui le théorise comme un entre-deux culturel, conciliant un public de masse et des publics plus autonomes. Beth Driscoll, *The New Literary Middlebrow. Tastemakers and Reading in the Twenty-First Century*, Basingtoke, Palgrave MacMillan, 2014.

¹⁹⁰⁷ Jean-Philippe Mazaud insiste sur les décisions stratégiques de l'éditeur Hachette, qui se font toujours en fonction du marché. Jean-Philippe Mazaud, « Les consommateurs de livres : les marchés de la librairie Hachette », *Le Temps des médias*, 3, 2, 2004, p. 83-94.

¹⁹⁰⁸ Il s'agit d'une reprise du terme de Robert Escarpit : la mode du byronisme est lancée après la publication de deux chants de Childe Harold. Le succès auprès du public romantique est tel que Byron ne peut plus se dégager de ce genre, et devient prisonnier de sa propre création. Robert Escarpit, « Byron, figure politique », *Romantisme*, 7, 1974, p. 8-15.

¹⁹⁰⁹ Hans Robert Jauss avançait une idée comparable à propos de la valeur littéraire. Selon lui, une œuvre littéraire dite « de valeur » devait rompre avec l'horizon d'attente du lecteur, et de fait, ne pouvait toucher un public large. Hans Robert Jauss, *Pour une esthétique de la réception*, trad. de l'all. par Claude Maillard, Paris, Gallimard (Bibliothèque des idées), 1978.

populaires ne connaissent pas de réduction de leur portée historique. Le « véridique » est formaté de différentes façons mais est bien présent dans une collection statutaire comme dans le cas d'une collection populaire, quelle que soit la place de ladite collection dans une éventuelle stratification sociale. La plasticité de l'écriture historique permettant de doubler certains manuscrits, un même texte est susceptible d'être présent à la fois dans une collection considérée comme prestigieuse et sous la forme d'une édition populaire, sans que les deux soit antithétiques l'un de l'autre. Encore une fois, un sujet populaire passe pour érudit, tout comme un sujet étroit est susceptible d'être vulgarisé. La volonté de l'éditeur Gallimard est de dissocier une même thématique en deux volumes séparés pour séparer une lecture ouvertement « anecdotique et pittoresque » et une « lecture classique » : un sous-label « Histoire du Far-West » est spécifiquement créé, alors qu'une « Histoire des États-Unis » est créée pour incarner un propos plus sérieux¹⁹¹⁰. L'édition historique populaire n'est pas une forme frelatée, mais est investie par les éditeurs comme une passerelle entre des genres éditoriaux jusque-là par trop cloisonnés. La complémentarité des collections s'apprécie à l'aune des niveaux de lecture considérés et des différents modes d'intelligibilité mobilisés. Dans le cas considéré, la définition du public devient avant tout celle du public d'un livre. L'atomisation du public est un fait palpable. Partant de ce fait, le succès d'un livre cache des appropriations socialement et culturellement différenciées, mais *in fine*, polarisées par l'appétence pour un sujet, une plume, une situation.

L'impossibilité matérielle et théorique de mettre la main sur un public réel de l'histoire permet donc de revenir, a minima, à la définition première du public, plus réduite, c'est-à-dire celle d'un livre historique. L'échelle macroscopique révèle des publics atomisés, susceptibles de partager des centres d'intérêts communs, et de partager une même appétence pour des dispositifs éditoriaux, pourtant pensés en amont comme « exclusifs ». Le public d'histoire reste donc une virtualité, moins pour l'historien que pour l'éditeur. Subsiste enfin la question de l'appréciation collective de l'histoire, et du tropisme manifeste pour celle-ci.

3.3 Un goût de l'histoire ?

Au terme de l'étude de réception, il apparaît que les dispositifs de ventes, les réceptions critiques, et les chiffres de ventes permettent une ventilation des genres. S'il est tentant d'associer un genre à un public, dans une logique économique et communicationnelle, la circulation de la production semble moins déterminée par un hypothétique cloisonnement des publics que par une différenciation des appropriations. Le livre historique, s'il s'inscrit dans une économie des biens

¹⁹¹⁰ Note interne de Raymond Queneau, datée du 21 juin 1944, Dossier 1507 Léon Lemonnier, Archives Gallimard.

culturels, se diffracte dans la société, des grandes librairies aux points de vente plus isolés, d'un circuit lettré à un circuit de distribution moderne, d'une interprétation guidée par la critique à un ressenti individuel, de l'« usage commun » du livre d'histoire à l'« habitude personnelle »¹⁹¹¹. Dès lors, que reste-t-il de commun, de social dans la lecture des travaux historiques, face à ces pratiques individuelles ? Il semble nécessaire de prendre de la hauteur, en croisant les témoignages, afin d'étudier les appréciations sociales de l'histoire, comme produit culturel et social, à distance des seules lectures, soit histoire et économique du pôle de production, soit disciplinaire ou esthétique, fortement suggérée par le pôle critique.

Le constat général pour la période est celui d'une appétence particulière pour l'histoire, comme le sous-entend un historien comme Joseph Calmette : « on me dit de tous côtés qu'on lit plus qu'avant et qu'on lit volontiers de l'histoire »¹⁹¹², ou un critique comme Jean Vignaud, pour *Le petit parisien*, pour qui « jamais l'Histoire ne fut autant à la mode que de nos jours »¹⁹¹³. Au terme de notre période, Joffre Dumazedier et Jean Hassenforder, dans le cadre des premières enquêtes de lecture, indiquent que les ouvrages historiques sont bien représentés au sein d'une offre éditoriale particulièrement dense, aux côtés des biographies ou des livres de voyages. Pour autant, s'ils soulignent leur place, ils ne les intègrent pas dans leur décompte de bibliothèques familiales¹⁹¹⁴.

Face à ces appréciations qualitatives, un sondage de 1955 montre que 11% des lecteurs privilégient les ouvrages historiques, face à 61% des lecteurs davantage attachés aux romans. Le genre historique parvient malgré tout en deuxième position, nettement devant les ouvrages techniques, religieux ou scientifiques¹⁹¹⁵, bien que les informations pour connaître les caractères prétendument « historiques » des livres ne soient pas indiquées. Les correspondances entre éditeurs et historiens, les commentaires des périodiques, la structuration des ventes sont autant d'indices qui tendent à montrer que l'intérêt pour l'histoire n'est pas un *topos* de la période, mais bien un fait social, à replacer dans un plus vaste « appétit de lecture »¹⁹¹⁶. En se gardant de toute considération psychosociale – car « mieux vaut se méfier de la “psychologie” »¹⁹¹⁷ –, l'appétence pour l'histoire est l'expression d'une demande culturelle. Les travaux sur les usages sociaux de la lecture ont fixé

¹⁹¹¹ Roger Chartier et Alain Paire (dir.), *Pratiques de la lecture*, Paris, Rivages, 1985, p. 100.

¹⁹¹² Lettre de Joseph Calmette à Fernand Aubier, datée du 25 janvier 1942, ABM 129.32 L'effondrement d'un Empire, Fonds Aubier-Montaigne, IMEC.

¹⁹¹³ Jean Vignaud, « Les lettres, de Louis XV à M. Thiers », *Le petit parisien*, 16 mai 1933, p. 4.

¹⁹¹⁴ Les dictionnaires, les romans littéraires, les livres techniques, les œuvres classiques et les livres de voyage sont les genres les plus représentés. Voir Joffre Dumazedier et Jean Hassenforder, « Vingt millions de lecteurs : les livres dans le milieu populaire », *Esprit*, 283, 4, 1960, p. 676-688.

¹⁹¹⁵ Institut français d'opinion publique, « Ce que les lisent les Français », *Réalités*, 114, juillet 1955, p. 54-59.

¹⁹¹⁶ Élisabeth Parinet, *Une histoire de l'édition à l'époque contemporaine : XIX^e-XX^e siècle*, Paris, France, Éd. du Seuil, 2004, p. 370.

¹⁹¹⁷ Pierre Sorlin, « Un objet à construire : les publics du cinéma », *Le Temps des médias*, 3, 2, 2004, p. 39-48.

une typologie assez fine des intérêts du lecteur¹⁹¹⁸, allant, pour les études historiques, de la lecture de divertissement, suscitant une possible évasion, à une lecture didactique permettant l'acquisition de connaissances historiques, mais aussi une lecture de salut, indiquant une direction à prendre ou suggérant un échappatoire face aux tourments du présent. Cependant, plutôt qu'une grille de lecture par cas, il semble plus utile de penser ces « intérêts » de l'histoire ensemble, pour mieux identifier un « goût de l'histoire », énoncé, pensé, valorisé dans les archives, mais dont la portée sociale reste tue.

Bien que peu de sources soient disponibles quant au « procès de lecture »¹⁹¹⁹, la lecture de l'histoire trouve d'abord son sens dans la recherche d'une reviviscence, voire d'une résurrection du passé. L'histoire est ainsi proche de l'imposture nietzschéenne, puisqu'elle rappelle un passé mort. Les livres historiques proposent une représentation du passé, qui doit exposer et faire comprendre un événement advenu. De ce fait, les historiens sont célébrés pour leur art de la restitution, qui rend plus proche un passé lointain¹⁹²⁰. En exhumant des faits enfouis, en révélant la subtilité d'une époque, ou en restituant la complexité d'un instant, Clio conforte le lecteur dans une représentation préétablie ou bien fait évoluer sa perception du passé. Ainsi, les biographies historiques, omniprésentes dans la production, sont cadrées et normées par certaines attentes du lectorat. Celui-ci s'attend, en toute légitimité, à certaines scènes ou à certains passages obligés. Le plaisir est alors dans la répétition d'une évocation. L'horizon d'attente du lecteur est déterminé par une culture historique préétablie, qui est réactualisée de manière effective par le livre historique, même dans le cas de volumes à la densité interprétative limitée. Cette capacité à rappeler le passé est connue des producteurs, comme les échanges éditoriaux le prouvent. Le récit mnémorique et ludique de l'histoire permet d'installer un cadre, à la manière d'un Léon Lemonnier théorisant un triangle théorique pour son projet de collection, entre « vérité, aventure et pittoresque »¹⁹²¹. Le choix subjectif du lecteur, ou son prétendu « goût » l'oriente vers des périodes retenant sa préférence ou qui lui sont inconnues : dans les deux cas, les dimensions de « plaisir » et de « divertissement »¹⁹²² prennent toutes leurs places. Maurice Baumont souscrit à cette utilité sociale de l'histoire :

¹⁹¹⁸ Gérard Mauger et Claude Poliak, « Les usages sociaux de la lecture », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 123, 1998, p. 3-24.

¹⁹¹⁹ Jean-Marie Goulemot, « De la lecture comme production de sens », Roger Chartier et Alain Paire (dir.), *Pratiques de la lecture*, Paris, Rivages, 1985, p. 120.

¹⁹²⁰ L'« inquiétante étrangeté », théorisée par Sigmund Freud, tient au décalage entre le mode de vie quotidien et un passé, différent, en rupture avec ce vécu. Sigmund Freud, « L'inquiétante étrangeté », *Essais de psychanalyse appliquée*, Paris, Gallimard (Idées), 1976, p. 163-210.

¹⁹²¹ Projet de collection de Léon Lemonnier, datée du 12 décembre 1944, Dossier 1507 Léon Lemonnier, Archives Gallimard.

¹⁹²² Ulrike Felt. « Lire de la science à Vienne, 1900-1938 », Bernadette Bensaude-Vincent (éd.), *La science populaire dans la presse et l'édition. XIX^e et XX^e siècles*, Paris, CNRS Éditions, 1997, p. 237-255.

« On s'occupe beaucoup de l'histoire, dont le goût s'est répandu. Le grand public est avide d'ouvrages censément historiques, et de mémoires, arrangés ou non. Mais, comme il est dépourvu de sens historique, il demande à l'histoire d'être assez amusante pour le distraire des tracasseries quotidiennes ; et « l'histoire romancée » tente de se rendre attrayante par une fantaisie éperdue. En même temps, on ne s'est jamais intéressé davantage à l'histoire réelle et sérieuse. Les traités les plus divers sur la politique, l'économique, le social sont compulsés avec ardeur »¹⁹²³.

Bien que les critères de séparation entre histoire sérieuse et histoire fantaisiste ne soient pas explicités par Maurice Baumont, les lignes de partage se floutent, et l'attrait pour l'histoire paraît généralisé. Un autre témoignage, de Gustave Cohen, montre la sensibilité à l'histoire, et un régime d'historicité particulier :

« “Vous autres Français, nous reprochez nos amis américains, vous ne vous intéressez qu'à l'Histoire, vous n'aimez que ce qui est vieux ; nous préférons ce qui est neuf”. [...] Relevons le gant ! Oui, nous aimons l'Histoire et les historiens. Rien ne nous touche comme une vieille manse dont les habitants ont, de père en fils, cultivé les terres et occupé les bâtiments depuis le XII^e siècle. Il nous plaît d'entendre dans l'église le murmure des prières des aïeux et d'y rencontrer leurs âmes flottant entre les colonnes ou surgissant de dessous les lames des vieux tombeaux »¹⁹²⁴.

Le témoignage, bien que subjectif, venant d'un historien, montre l'intérêt spécifique porté au passé, qui revêt la forme, ici, d'une nostalgie. Derrière l'évocation historique, se niche une recherche de soi, une historicisation de sa propre existence. L'histoire trouve alors son sens, comme une médiation du passé.

Un deuxième intérêt de l'histoire se situe, de façon plus cognitive, dans l'évasion qu'elle permet, ou pour reprendre le néologisme anglais, dans l'« escapisme »¹⁹²⁵ qu'elle suscite. L'évasion est une des finalités supposées de l'histoire, tout comme pour les œuvres littéraires. Cependant, de manière spécifique, l'histoire paraît être un espace de repli, en résonance ou en échappatoire au présent. Pierre Mendès France confirme ce besoin impérieux de lectures historiques, justifié par la nécessité de trouver un récit d'évasion :

« J'ai souvent demandé à des librairies de la zone libre (notamment à Mme F... qui était une femme très intelligente et cultivée) ce que le public lisait de préférence. Leurs réponses ont été presque toutes concordantes. Les lecteurs recherchent ce que leur permet de « s'évader ». C'est ce qui explique le succès des livres de science pure et surtout des livres d'histoire. On beaucoup acheté les ouvrages de Jacques Bainville (ce qui est très suggestif). Malheureusement, on pouvait difficilement se les procurer dès la fin de [19]41 ; il est naturellement impossible de les réimprimer. »¹⁹²⁶

¹⁹²³ Maurice Baumont, *La faillite de la paix (1918-1939)*, Paris, Presses universitaires de France (Peuples et civilisations), 1945, p. 641.

¹⁹²⁴ Gustave Cohen, « Un maître de l'histoire », *Les lettres françaises*, 6, 113, 21 juin 1946, p. 4.

¹⁹²⁵ Ann van Sevenant, *Philosophie de la sollicitude*, Paris, Vrin, 2001, p. 147.

¹⁹²⁶ Pierre Mendès France, *Liberté, Liberté chérie*, New-York, Didier, 1943, p. 481-482.

La restitution d'une époque passée est proche du « plaisir esthétique »¹⁹²⁷ de Hans Robert Jauss, dans la mesure où le livre historique ouvre sur une perspective plus heureuse, différente des temps présents. Cette faculté de proposer un ailleurs révolu est proche d'un temps d'Eden. Ainsi, Gaston Roupnel¹⁹²⁸, en observateur averti, se fait le témoin de cette image réfractée de l'histoire, en opposant la chaleur réconfortante du passé face aux incertitudes du présent : « Quel est le contemporain qui n'aime mieux, en effet passer une heure dans la méditation de puissants souvenirs, que de vivre les froides heures du fer de la réalité ! [...] L'étude du passé console du présent, apaise nos cœurs troublés, aide les courages et les espoirs¹⁹²⁹ ». De ce point de vue, l'histoire constitue un domaine de refuge, davantage qu'une écriture de l'éveil des consciences.

Le rôle de l'évasion historique ne peut être nié : l'essentiel du livre historique est dans l'énonciation d'un ailleurs¹⁹³⁰. Ainsi, Lucien Febvre, pourtant peu porté sur les mirages du passé, se laisse tenter lors de sa lecture de *Machiavel* d'Augustin Renaudet : « Et quelquefois, on voudrait que les esprits s'incarnent un peu plus, que les décors se précisent, que le bruit des rues se perçoive, et le galop des chevaux, et la joie de vivre sous le ciel florentin »¹⁹³¹. Un critique littéraire comme Georges Duhamel confirme cet état de fait lorsqu'il interprète la prolifération d'ouvrages historiques :

« Car si vous avez, messieurs, récompensé plusieurs romanciers, vous avez récompensé un bien plus grand nombre d'historiens. J'imagine que l'histoire est un admirable refuge, dans les périodes troublées comme celle où nous savons à vivre. [...] Les historiens ont bien quelques raisons de fuir à toutes forces le monde contemporain, au prix duquel les siècles les plus noirs de la chronique universelle montrent visage de douceur et d'humanité. Ce plaisir amer que doit éprouver l'historien véritable quand il a pu s'enfermer dans sa retraite et qu'il parvient, au milieu des fantômes et des images, à oublier les hommes de chair et les faits de sang qui l'entourent dans le présent, ce plaisir, je veux croire que M. Louis André l'a ressenti en composant son bel ouvrage sur Michel Le Tellier et Louvois »¹⁹³².

Les tourments du présent ne font que renforcer ce goût du passé : grâce à l'histoire, « nous revivons vraiment "l'autrefois" qui peut nous reposer du sombre "aujourd'hui" »¹⁹³³. Ce thème de l'évasion historique est prégnant chez les prisonniers de guerre de 1940¹⁹³⁴. Ce milieu social se distingue par

¹⁹²⁷ Hans Robert Jauss, *Petite apologie de l'expérience esthétique*, Paris, Allia (Petite collection), 2007 [1972].

¹⁹²⁸ Philip Wahlen, *Gaston Roupnel, âme paysanne et sciences humaines*, Dijon, 2001.

¹⁹²⁹ Gaston Roupnel, *Histoire et destin*, Paris, Plon, 1943, p. 8.

¹⁹³⁰ On rejoint ici l'interprétation de Patricia Sorel selon laquelle la production historique répond « à l'intérêt de Français désireux de mieux comprendre la période troublée dans laquelle ils vivent, mais aussi de satisfaire leur désir d'évasion et de distraction ». Patricia Sorel, *Plon : Le sens de l'histoire (1833-1962)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 113.

¹⁹³¹ Lucien Febvre, « Le Machiavel d'Augustin Renaudet », *Mélanges d'histoire sociale*, 4, 1943, p. 21-28.

¹⁹³² Georges Duhamel, « Rapport de Georges Duhamel, secrétaire perpétuel sur les concours littéraires », *Séance annuelle du jeudi 16 décembre 1943 de l'Académie Française*, p. 19.

¹⁹³³ J. C. « Parmi les livres », *L'Ouest-Éclair*, 14 juin 1938, p. 4.

¹⁹³⁴ Laurent Quinton, *Digérer la défaite : récits de captivité des prisonniers de guerre français de la Seconde guerre mondiale, 1940-1953*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.

des pratiques de lecture singulières, avec un temps de lecture important, et une offre éditoriale plutôt réduite, compte tenu des conditions de détention. Formant un groupe fermé, où les lectures personnelles comptent dans un quotidien figé, les prisonniers confessent lire régulièrement des livres historiques. Raymond Gangloff, officier retenu dans un *oflag*, décrit l'intérêt des prisonniers de guerre pour toutes sortes d'auteurs, dont deux historiens :

« [Dans les bibliothèques des camps], les auteurs les plus divers sont lus, commentés, discutés. [...] La préférence des lecteurs semble aller à : Cocteau, Proust, Giraudoux, Claude Farrère, Psichari, Alexis Carrel, Montherlant, François Mauriac, l'Abbé Moreux, Jérôme Carcopino, Saint-Exupéry, Pearl Buck et Auguste Bailly »¹⁹³⁵.

Il n'est pas anodin qu'un vulgarisateur et un historien professionnel soient mentionnés aux côtés d'écrivains, mais aussi d'auteurs tentés par des œuvres de création historisantes, comme Claude Farrère¹⁹³⁶ ou François Mauriac¹⁹³⁷, pour la maison Flammarion. Dans ses souvenirs, un autre prisonnier illustre, Jacques Perret, pour qui la captivité est une condition insupportable, profite de la lecture d'un livre historique pour évoquer le sort de la France, et donner une savoureuse appréciation historique :

« J'avais déniché dans un coin un exemplaire du *Louis XI* d'Auguste Bailly, qui trompa ma faim pendant deux jours et me remplit d'une de ces exaltations françaises dont je suis friand, à l'occasion. Toujours le recours au passé, d'ailleurs ; un peu dommage, mais c'est son rôle après tout. Tant que les petits-neveux dévergondés aimeront à se trouver un air de famille avec les tableaux d'ancêtres, il n'y a rien de perdu. Quand ils commencent à les bazarder, ça va déjà plus mal. La France les a envoyés au grenier sous l'œil ahuri ou ricaneur de l'étranger. De temps en temps elle en descend un, petit coup de plumeau, tiens, tiens ! de la gueule tout de même ! Un gars comme Louis XI surtout, vu qu'il aimait le peuple et qu'il s'affichait avec, on pourrait le remettre en circulation s'il n'y avait pas ces histoires de pendu et on sait bien qu'un roi ne pend jamais que de braves gens. Tout cela est bien compliqué »¹⁹³⁸.

Il ne s'agit pas pour autant d'une évasion pour l'évasion, à l'image d'une fuite : celle-ci n'est pas en avant, mais « en arrière », à rebours du temps. Le récit historique possède des vertus cathartiques : en parcourant les temps révolus, le lecteur se trouve des frères d'inquiétudes, auxquels il peut s'identifier. Jacques Perret confirme : « Au fond de leur misère les Français gémissent : alors quoi ? Rien ne surnage ? Vraiment rien ? Pouvoir poser les yeux, poser les doigts sur la France incarnée ! mais dûment incarnée au nom du père, du fils, des arrière-grands-pères et des arrière-petit-fils »¹⁹³⁹.

¹⁹³⁵ Raymond Gangloff, *Cinq ans d'oflags. La captivité des officiers français en Allemagne, 1940-1945*, Paris, Albatros, 1989, p. 182.

¹⁹³⁶ Ancien enseigne de vaisseau, combattant de la Grande guerre, il écrit une œuvre abondante, en mêlant réalisme et souvenirs marins. Il écrit quelques volumes à caractère historique pour la maison Flammarion. Claude Farrère, *Histoire de la marine française*, Paris, Flammarion, 1934.

¹⁹³⁷ François Mauriac, *La vie de Jésus*, Paris, Flammarion (L'histoire), 1937. Voir Philippe Dazet-Brun, « Mauriac et sa *Vie de Jésus* : le romancier devenu biographe », *Anabases*, 28, 2018, p. 241-252.

¹⁹³⁸ Jacques Perret, *Le caporal épingle*, Paris, Gallimard (Folio), 1947 [1998], p. 470-471.

¹⁹³⁹ Jacques Perret, *Le caporal épingle*, Paris, Gallimard (Folio), 1947 [1998], p. 470-471.

Par l'évasion, le lecteur recherche une conscience historique de lui-même, une historicisation de sa situation. Il ne s'agit donc pas d'un total abandon de soi, mais plutôt une réflexion de sa propre condition. Bien qu'étant une activité culturelle à part entière, la lecture d'une histoire relève d'une expérience de l'altérité. La capacité dialogique de l'histoire, par l'intersubjectivité, permet de se projeter dans un temps révolu et de mieux comprendre son propre rapport au monde¹⁹⁴⁰. Le goût de l'histoire n'est donc seulement celui du passé, assimilé rapidement à une forme de nostalgie, mais bien plus un moyen d'éprouver la distance au temps. Comme l'affirme Philippe Ariès, « notre désarroi sera moins grand, nos souffrances moins vives si nous savons que nos pères ont couru les mêmes épreuves »¹⁹⁴¹. Dès lors, on perçoit mieux comment le pari originel du couple historien-éditeur, autour d'une histoire analogique, répond aux attentes du public. Les lectorats s'emparent de cette proposition éditoriale, axée sur l'actualité, pour mieux penser sa propre condition, et apprécier son historicité. Chaque lecteur éprouve la nécessité de se représenter son passé, avec un besoin de cohérence, et son lot de ruptures, d'héritages ou d'évolutions. L'ombre portée du passé permet d'expérimenter un rapport au temps. Ce trait n'est pas une spécificité de la période, comme l'a démontré Paul Ricoeur¹⁹⁴², néanmoins, ces vingt années la soulignent avec une acuité particulière. Cette capacité dialogique n'est pas expressément la volonté de l'historien : il y a probablement dans la lecture des livres historiques une forme de « trahison créatrice », pour reprendre Robert Escarpit à propos des œuvres culturelles : le public est susceptible de trouver un intérêt dans un livre historique auquel l'historien lui-même n'a peut-être pas songé¹⁹⁴³. Le parallèle des temps recherché ardemment par l'historien et l'éditeur est remodelé par les lecteurs, qui trouve dans le récit historique une forme de mise en abîme.

Si les besoins de distractions ou de réflexions semblent centraux, la lecture historique permet aussi de former un regard critique sur le passé et le présent. Bien qu'un ouvrage historique ne soit pas une leçon de morale, ou une explication politique, elle participe à la formation d'un esprit critique, en éclairant le fonctionnement des sociétés passées. Ferdinand Lot, dans son étude de *La Gaule*, affirme que l'ouvrage histoire a des vertus didactiques, à commencer par la lutte contre l'ignorance :

¹⁹⁴⁰ André Burguière, *L'École des Annales : une histoire intellectuelle*, Paris, Odile Jacob, 2006, p. 112.

¹⁹⁴¹ Philippe Ariès, *Les traditions sociales dans les pays de France*, Paris, Les éditions de la Nouvelle France (Cahiers de la Restauration française), 1943, p. 174.

¹⁹⁴² Voir notamment sa « conception épique de l'humanité », construire en partie sur des fondements historiques. Paul Ricoeur, *Temps et récit*, III, *Le temps raconté*, Paris, Éd. du Seuil, 1985, p. 370.

¹⁹⁴³ « L'histoire ne coïncide jamais parfaitement avec la façon dont le langage la saisit et l'expérience la formule ». Reinhart Koselleck, *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historique*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences sociales (Recherches d'histoire en sciences sociales), 1990, p. 195.

« Mais le public – les jeunes et les vieux – tient-il vraiment à être renseigné sur les origines de son pays ? On en peut douter. Quiconque, par devoir professionnel, a fait passer des examens, demeure stupéfié de l'ignorance, sur ce point comme sur d'autres et plus que sur d'autres, des candidats au baccalauréat, même à la licence, ignorance partagée souvent par ceux qu'on appelait autrefois les gens du monde, par les Français « moyens », comme on dit aujourd'hui »¹⁹⁴⁴.

Au reste, sa position n'est pas différente de la collection dans laquelle il inscrit son volume : les « Grandes Études Historiques » se proposent de réactualiser les connaissances historiques du public français, tout en prônant paradoxalement un conservatisme politique. À l'opposé du spectre, les collections plus scientifiques s'assignent le même objectif, mais avec des finalités bien plus objectives et nécessairement moins partisans. L'héritage méthodique conçoit une histoire « très hygiénique pour l'esprit, [qui] guérit de la crédulité »¹⁹⁴⁵, et Charles Seignobos indique que « l'homme qui a eu une éducation historique s'intéressera plus facilement au spectacle de la vie politique », et que « l'étude de la vie politique pousse à entrer dans l'action politique »¹⁹⁴⁶. Les critiques sont au diapason de cette histoire collectivement utile : « Plus que jamais il importe, à tout Français digne de ce nom, de connaître et de comprendre l'histoire de son pays. C'est le passé d'une nation qui conditionne, en effet, son avenir et sa pérennité »¹⁹⁴⁷. L'histoire éditée participerait alors à la fixation d'une culture historique.

Cette tension fondamentale entre l'enrichissement par une connaissance historique et l'envie d'un échappatoire, d'une évasion semble fondamentale et au cœur de la lecture d'œuvres historiques. L'histoire constitue à la fois un récit ludique mais aussi une matière critique, à même de mettre à distance l'actualité et de prendre du recul face aux événements. Ce jeu de l'appropriation et la distanciation permet à chacun de construire un rapport au monde, comme l'ont montré les travaux portant sur l'herméneutique¹⁹⁴⁸. En tant que vecteur mimétique, l'histoire permet l'inculcation ou la transmission d'un savoir historique, mais dans le même temps, induit une distance, recul réflexif face au monde présent. L'appréciation de cette historicité peut être tour à tour critique, divertissante, ludique mais elle constitue indubitablement un caractère marquant de la production de ces vingt années. Au reste, la circulation culturelle ne s'arrête pas brutalement au début des années cinquante, et les multiples trajectoires de cette production historique pourraient potentiellement être étudiées jusqu'à aujourd'hui.

¹⁹⁴⁴ Ferdinand Lot, *La Gaule, les fondements ethniques, sociaux et politiques de la nation française*, Paris, Fayard (Grandes études historiques), 1947, p. 9.

¹⁹⁴⁵ Charles-Victor Langlois et Charles Seignobos, *Introduction aux études historiques*, Paris, Hachette, 1899, p. 279.

¹⁹⁴⁶ Charles Seignobos, *Études de politique et d'histoire*, Paris, Presses universitaires de France, 1934, p. 111.

¹⁹⁴⁷ Mario Meunier, « Lectures », *Journal des débats politiques et littéraires*, 9 octobre 1943, p. 3.

¹⁹⁴⁸ Paul Ricoeur, *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique II*, Paris, Éd. du Seuil, 1986, p. 130 et suivantes.

Conclusion – L’histoire éditée en France, 1930-1950 : un livre socialement feuilleté

Le questionnement originel portait sur la relation au temps chez les historiens français des années trente et quarante, en exploitant la production historique éditée. Bien que les études historiographiques déjà existantes aient donné des indications substantielles sur les phénomènes de professionnalisation de la période, ou à propos des parcours personnels des historiens, l'étude propose deux renouvellements. Le premier tient à l'objet, en questionnant les historiens, non comme un groupe professionnel, mais comme des individus, socialement perçus comme historiens. Cette particularité exige de revisiter les rapports étroits entre une conception scientifique de l'histoire et une histoire plus littéraire. Le deuxième pari concerne le prisme culturel de l'histoire éditée : plutôt qu'une étude historiographique des postulats des historiens, il a semblé plus justifié de voir dans la production historique un processus culturel, menant de la production à la médiation, et des médiations aux réceptions. En croisant et en articulant plusieurs sources entre elles pour tenter de reconstituer empiriquement le processus de production de l'ouvrage historique, un réseau documentaire complexe a été constitué, groupant les volumes des collections éditées, des archives personnelles des historiens, des nécrologies, des archives éditoriales, mais aussi des comptes-rendus critiques des revues, des journaux, des enquêtes de lecture afin d'approcher au mieux la réception des volumes, ainsi que des écrits réflexifs sur l'histoire. De fait, au terme de l'étude, l'écrit historique s'insère dans un maillage discursif, où les enjeux personnels et collectifs, économiques et symboliques, politiques et culturels s'entrecroisent.

1. L’histoire fit-elle corps ? Les fractures historiennes en question

Ce faisant, le travail mené fait apparaître une histoire fracturée. La remise en cause généralisée de l'histoire, initiée en 1931, laisse apparaître une fracture sociale. Cette crise de l'histoire, qui n'est, au demeurant, qu'une des facettes de la crise de la modernité, cadre les échanges sur l'identité de l'histoire pour les deux décades. Socialement décriée, visée par un anathème intellectuel, l'histoire est assimilée à un récit subjectif, en partie erroné, qui freine la modernité, et entretient une vision conflictuelle du monde : le magistère du passé devient, de fait, un éternel ressassement, menaçant même jusqu'aux potentialités futures. Le développement médiatique d'une critique intellectuelle de l'histoire, fondamentalement déceptive, fragilise les positions historiennes : les réponses des communautés historiennes sont moins audibles, car fragmentées, que celles des critiques littéraires et philosophiques, incarnées principalement par Paul Valéry et Julien Benda. La fracture sociale révèle une fracture disciplinaire. L'absence de réponse univoque face aux attaques

précitées était déjà l'indice d'une divergence de vues au sein des historiens, ce que conforte l'étude de la production. Deux modalités de l'histoire s'opposent ; le premier, attaché à un pré-carré méthodologique, s'opposant au second, défenseur d'un magistère du passé, ou d'une « leçon historique » pour le présent.

Cette césure se retrouve au sein de la production : l'analyse de contenus révèle une opposition fondamentale quant aux méthodes et aux interprétations historiques, une histoire-science s'opposant à une histoire-sens, ou en termes plus politiques, une histoire professionnelle face à une histoire « capétienne ». Les choix thématiques, la mobilisation des sources, les modèles interprétatifs diffèrent diamétralement : l'histoire politique, biographique, psychologique est à l'opposé d'une histoire hypothétique, thématique, qui se fonde sur un exercice documentaire. L'histoire académique se confronte à une histoire plus scientifique : l'opposition est d'autant plus vive qu'elle est énoncée dans la production ou dans les commentaires. L'existence d'une troisième voie, hybride, entre histoire et littérature, menée par les polygraphes, ne vient ajouter qu'une subtile nuance à ce dualisme historiographique. Toutefois, l'étude des contenus montre qu'il est possible de penser ces historiographies, non l'une contre l'autre, mais de façon plus systématique, l'une par rapport à l'autre.

Enfin, la dernière fracture identifiée tient au régime d'historicité mobilisé. L'interrogation sur le rapport au temps montre un nouveau partage, différent de ceux évoqués plutôt à propos des tribus historiographiques. Le premier ensemble identifiable se groupe autour d'un régime d'historicité exemplaire. Par l'étude de l'histoire, la majorité des historiens tente de formuler des exemples, sous la forme d'une propédeutique pour le présent. Les faits historiques servent de leçon pour mieux éclairer les problèmes de l'heure, comme le montre, avec une acuité particulière, l'écriture de l'histoire sous l'occupation allemande, où l'histoire nationale est mise à profit, pour expliquer, au choix, le déclin ou le redressement à venir de la France. Face à ce régime d'historicité, une minorité d'historiens tente le pari inverse : en proposant une lecture, cette fois contemporaine, du passé, celui-ci se trouve relu et réagencé. En assumant le caractère subjectif, actuel, du questionnement historique, la lecture du passé devient plus dynamique et renouvelle les interprétations. Édouard Perroy ou Marc Bloch, notamment, relisent leurs objets d'étude à l'aune de leur expérience de la guerre, tout comme Pierre Belperron ou Jacques Bainville, entre autres, le font à propos des événements politiques.

Le point commun à ces deux régimes d'historicité reste une sensibilité commune au présent : l'historien travaille le temps autant que le temps le travaille. La porosité de l'histoire aux

préoccupations contemporaines n'est assurément pas une nouveauté de la période et ne surprendra pas. Cependant, les vertus analogiques de l'histoire sont une constante de la période et montrent s'il le fallait, que l'écriture de l'histoire est une écriture en tension, prise entre l'événement qui la crée et la représentation idéale qu'elle cherche à atteindre. En recherchant un mimétisme avec l'actualité, les historiens mettent particulièrement à profit un dialogue des temps, comme le montre le ressassement des défaites nationales. Le mythe d'une histoire distanciée tombe, puisqu'il s'agit de penser l'histoire comme un moyen de mieux comprendre le présent, voire, pour certains, d'y échapper, ou de mobiliser le présent, en glissement, pour mieux comprendre le passé. La pratique d'une histoire inquiète n'est donc pas le propre du post-modernisme : les troubles politiques, sociaux et économiques bousculent la pratique de l'histoire et contribuent à d'incessants – et incertains – allers-retours entre passé et présent. L'étude successive des postulats critiques, des écritures historiques et des positionnements épistémologiques empêche donc de donner un sens univoque à cette production et de construire une définition exclusive, univoque, de l'histoire.

2. L'histoire au tamis éditorial, ou le prix de la médiation

L'étude se devait de sortir de la fabrique de l'histoire pour comprendre les trajectoires sociales de la production. Le choix du corpus donnait au pôle éditorial une importance considérable par le lancement de collections historiques. Sans mauvais jeu de mots, il existe bien une « épreuve » éditoriale, qui participe à un nivellement de la communauté historique. Les historiens identifient l'étape d'édition comme l'achèvement de leur travail historique, mais l'édition incarne bien plus, à savoir la garantie, à tout le moins, la promesse, d'une diffusion de leurs travaux. De là, deux sortes de rémunérations, symboliques et économiques, peuvent être espérées : les ambitions diffèrent entre des hommes de lettres qui comptent capitaliser sur l'édition de leurs travaux, et des historiens professionnels pour qui l'édition représente seulement une des facettes du métier d'historien. Dans tous les cas, la phase de médiation constitue un rapport de forces entre l'historien et l'éditeur, où chaque étape du récit historique est susceptible d'être remise en question par l'un ou l'autre, du titre à la méthode employée, du contenu à la structure formelle, du calendrier au prix de vente.

Ce qui se joue dans cette phase va bien au-delà d'un simple livre d'histoire : ce sont deux ambitions qui se croisent, avec une même finalité, celle d'une audience la plus large possible. Cette épreuve hétéronome de l'édition a des effets paradoxaux : alors que le recrutement des auteurs participe d'une concurrence des dignités, le mécanisme éditorial invisibilise les différences entre historiens. En effet, le titre du volume, son inscription dans une collection pleinement « historique » confèrent au volume une qualité « historique » : chaque nouveau volume fait office de strate dans

une collection qui se sédimente dans le paysage éditorial. L'éditeur peut ainsi passer outre à propos des différences statutaires entre ces auteurs, qui ne sont pas tous, professionnellement, historiens. Cette pratique d'invisibilisation, ou d'atténuation, des disparités auctoriales est courante chez les éditeurs généralistes, qui font appel à des hommes de lettres, à la moindre légitimité. Pour autant, les éditeurs font systématiquement apparaître le « gentilé » des historiens, à des fins mercantiles, y compris pour les signatures les plus estimées. Prise dans son ensemble, la production révèle que le registre académique, minoritaire, voire marginalisée dans le milieu professionnel, domine le marché éditorial. Comment s'explique cette surreprésentation, avérée en nombre de volumes, de collections et de maisons d'éditions ? L'écriture littéraire, rhétorique, descriptive et psychologique, offre des garanties de lisibilité au grand public, ainsi qu'au public lettré – selon les éditeurs –, expliquant ainsi leur domination sur le marché. Le conformisme du choix des sujets est un autre élément de réponse, en référence aux thématiques politiques et biographiques, tout comme la conjoncture matérielle difficile qui favorise des choix éditoriaux conservateurs. Ce faisant, l'histoire au profil plus scientifique est cantonnée aux collections universitaires, comme celles des Presses universitaires de France, d'Aubier, de la Renaissance du livre, et d'Albin Michel.

Toutefois, deux propositions éditoriales viennent apporter des nuances appréciables à ce dualisme. En premier lieu, les collections universitaires grand public, comme « L'Évolution de l'humanité », atteignent des ventes importantes tout en proposant des mises au point denses, avec un appareil critique particulièrement étayées. En second lieu, le succès de ces collections ouvre la voie à un autre format de collection, plus populaire, au succès fulgurant, dont « Que sais-je ? » est la meilleure représentante, bien que non exclusivement historique. Le choix de la collection historique comme unité thématique offre un tableau beaucoup plus flou et diversifié que ce que l'historiographie a retenu : des historiens universitaires participent à des collections à l'image académique, ou à des collections thématiques ouvertement adressées au grand public, alors que les historiens « académiques » ne constituent pas un groupe uni, mais hiérarchisé par des légitimités et des notoriétés différentes. Si l'interprétation d'historiographies séparées et cloisonnées a eu d'incontestables intérêts didactiques, l'étude de l'offre éditoriale montre que les lignes de partage sont beaucoup plus floues. En somme, les pôles de médiation estompent les différences symboliques, pour mieux faire figurer une identité « historienne », qui tient autant à un format qu'à un contenu. La collection historique constitue le cadre idéal pour étudier cette étape de formatage.

L'étude de la phase de médiation révèle une double écriture de l'histoire ; l'écriture de l'histoire précédant sa réécriture, directe ou indirecte, par le pôle éditorial, ou plus prosaïquement par le directeur de collection. Les enjeux formels, du format, de la taille du volume à la présence de

notes infrapaginales, montre un commerce éditorial du passé, qui prend cependant tout son sens à propos du contenu interne. Pour des raisons politiques, sociales et culturelles, les éditeurs demandent expressément à leurs auteurs d'amender leurs propos, rendant ainsi l'histoire plus labile et plus malléable. L'intervention peut concerner un terme, un passage voire même une interprétation historique. L'assertion se vérifie aussi bien pour les profils professionnels que pour les hommes de lettres, par l'apparition d'un nouvel intermédiaire culturel, au statut hybride, le directeur de collection. Ce rôle éditorial est un invariant de la période, alors que, paradoxalement, les supports connaissent une grande variance. Des pluriels de l'histoire, l'étude bifurque vers son unité, suggérée par une identité de genre, « l'histoire éditée », ainsi qu'une parenté formelle, permise par la collection historique. Mais le *modus operandi* de l'édition historique ne trouve pleinement son sens que dans la diffusion massive de la production.

3. Enjeu politique, bien culturel, produit social : les saisissements de Clio

Le dernier acquis de l'étude tient, non plus des différences historiographiques ou de l'homogénéisation éditoriale, mais à un produit « en société ». Dans un statut intermédiaire, empruntant autant à la médiation qu'à la réception, la censure vient donner un nouveau sens, plus politique, à cette production. De 1940 à 1944, l'occupant allemand, et le pouvoir vichyste, trient la production historique existante et exercent une contrainte idéologique sur les historiens. Le pôle éditorial donne un accord tacite à ce contrôle de la production, avec un gradient allant de la bonne volonté vis-à-vis des maîtres de l'heure au simple attentisme. Si quelques historiens sont tentés de relire le passé à l'aune du conservatisme politique et de la réaction idéologique, la majorité d'entre eux se contente d'un relatif mutisme. Cependant, pour quelques cas particuliers, un double langage s'impose de manière à éviter la censure : en étudiant le passé, quelques discrètes prises de position sur l'actualité apparaissent. La démarche historique devient alors moins innocente et plus sensible : on voit dès lors comment la réception attendue guide la production. Sans faire de l'ensemble des historiens des résistants, le passé fait figure d'espace de repli, à défaut d'être celui de l'éveil des consciences. À l'inverse, les autorités allemandes, comme vichystes, tentent d'exploiter l'histoire à leur profit. Le cas des traductions allemandes, encouragées, ou des ouvrages « historisants », montre que l'histoire devient un enjeu politique pour les deux puissances. La chronologie resserrée des événements empêche toutefois l'installation d'une propagande historique sur le long terme. En définitive, la censure vient éclairer différemment le rôle social de l'histoire : en tant que bien culturel, elle ne concerne plus seulement l'historien, ni même l'éditeur, mais aussi les instances étatiques, ainsi que la société au sens le plus culturel. Les volumes interdits, comme célébrés, montrent que l'histoire, en tant que représentation du passé, est un enjeu politique.

De la place de l'histoire dans la *polis*, du poids des libertés, des contraintes et des alternatives, il n'y avait qu'un pas pour la suivre de façon sociale. Dans une démarche dialectique, le sujet se devait d'interroger les réceptions de la production historique. La production, définie comme « historique » par les acteurs culturels, prend finalement son sens lors de cette dernière phase. La diffusion sociale est cadrée par les éditeurs, mais selon des objectifs parfois contraires. Ceux-ci tentent de s'adresser préférentiellement à un public cible, caractérisé comme « lettré » ou « cultivé ». Mais les maisons d'éditions ne s'interdisent pas d'attirer d'autres lecteurs, toujours dans l'optique d'une maximisation des ventes, notamment en invoquant le « grand » public, jamais défini, quoique toujours invoqué. En mobilisant des supports publicitaires variés, une politique différenciée des prix, ainsi qu'un calendrier éditorial en lien avec l'actualité, les éditeurs espèrent, à bon droit, vendre massivement en librairie. Le marché des librairies est réparti selon deux canaux : le premier circuit, localisé au cœur des grandes villes, s'adresse préférentiellement au public lettré, alors que le second est constitué d'une mosaïque de points de vente, au statut plus indéterminé, allant de la librairie de petite ville au kiosque de gare. Si le circuit de vente traditionnel a la préférence des historiens, en écoulant des collections historiques dites « statutaires », le second, en progression au cours de la période, offre des perspectives plus lucratives pour les éditeurs. Pour être vues, avant d'être lues, les collections historiques arborent de plus en plus en d'illustrations, sur fond d'optimisation graphique de la couverture, comme le montre la « Vie quotidienne » d'Hachette. L'ouvrage historique est ainsi diffusé sur l'ensemble du territoire, auprès de cercles de réception, dont il a fallu éprouver la solidité.

Dans cette chaîne de réception, les premiers concernés sont les historiens eux-mêmes qui commentent les productions. Les revues spécialisées, prescriptrices, réinsistent sur le clivage entre les travaux d'érudition et de vulgarisation, en maintenant une séparation forte entre une histoire politique et une autre plus objective. L'étude des revues critiques montre que les grilles d'appréciation ne fluctuent généralement que peu d'une revue à l'autre, en valorisant le respect des exigences méthodiques et les renouvellements historiographiques attendus. La presse généraliste se démarque des comptes-rendus spécialisés par son appétence particulière pour l'actualité. Loin des seuls enjeux disciplinaires, la production historique est surtout perçue comme une clé de compréhension du monde, au même titre que les essais politiques ou les ouvrages littéraires. Assurément, le rôle d'aiguillage de la presse généraliste en matière d'histoire peut être approfondi par une étude plus systématique, tout comme le rôle institutionnel des prix historiques. Enfin, les cercles de réception ultimes, comme le public lettré, le public étudiant ou le grand public, s'ils constituent des catégories éditoriales, ne correspondent que partiellement à la réalité sociale et l'on se trouve bien en peine de pouvoir les caractériser. Face à cette impasse, les chiffres de ventes

présentent quelques garanties, ou tout du moins des ordres de grandeur appréciables : sans surprise, les succès d'édition permettent d'installer durablement dans le paysage éditorial des collections, alors qu'une suite d'échecs condamne à coup sûr le projet éditorial, menaçant la bonne marche, voire la viabilité, de la collection. Un des points cruciaux vient de la structuration des ventes, qui se révèle particulièrement saisonnière, avec une rentrée littéraire convoitée ; seuls les grands succès parviennent à maintenir une courbe de vente stable dans le temps, comme le montre les multiples rééditions des collections les plus en vue. Cependant, les chiffres de lecture, s'ils révèlent des parts de marchés, des succès ou des échecs, ne donnent pas d'indications réelles sur les lectures et l'appréciation collective de la production historique. Les pratiques de lecture, plurielles, montrent que la thèse de l'homologie entre les productions proposées et les publics visés ne tient que partiellement. La question du prix ne fonde pas directement celle de la valeur de l'ouvrage historique. Une production est susceptible, en dépit du creuset éditorial, de circuler de manière imprévue, en fonction de la thématique choisie, du jeu de l'actualité qui met sur le devant de la scène certaines préoccupations aux dépens d'autres.

Dans une ultime tentative, en croisant les sources et les avis, on a tenté de mettre la main sur une appréciation collective, sociale, de l'histoire. Si l'engouement général de la société française est manifeste, les qualités du travail historique sont celles de la résurrection d'un passé irrémédiablement disparu, de l'évasion que suscite la lecture de cette reconstitution et du contenu historique qui permet de former un esprit historique. Face aux troubles du présent, l'histoire semble être un sémaphore, un point faussement fixe où arrimer ses certitudes. L'enchâssement des temporalités est donc une constante du sujet, de la phase de production aux différentes phases de réceptions, ou plus exactement, d'appropriations. En définitive, c'est bien le lecteur qui donne un sens à l'ouvrage historique, et il n'est que de lire Marc Bloch dans son *Apologie pour l'histoire* pour s'en persuader : « affaire au lecteur de décider, ensuite, si ce métier mérite d'être exercé »¹⁹⁴⁹.

¹⁹⁴⁹ Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1993, p. 74.

Annexes

Annexe 1 : Sélection des collections retenues pour la période de 1930 à 1950	527
Annexe 2 : Carte dessinée à la main du front russe, de mai à novembre 1943, Dossier 2 « Correspondance érudits », AB/XIX/3525, Fonds Philippe Sagnac, AN.	544
Annexe 3 : Publicité de quatrième de couverture des <i>Souvenirs de Sherlock Holmes</i> , d'Arthur Conan Doyle, annonçant la collection « L'Épopée de la terre de France », dirigée par José Germain, pour la Renaissance du livre, en 1930.	545
Annexe 4 : Présentation du catalogue Gallimard, figurant sur le quatrième de couverture du <i>Haut Moyen-âge</i> , de Karl Hampe, publié dans « La suite des temps », de Gallimard, en 1941.	546
Annexe 5 : Quatrième de couverture de <i>L'expédition d'Alexandre et la conquête de l'Asie</i> , de Raymond Burgard, dans la collection « La découverte du monde » de Gallimard, sous le label de la Nouvelle revue française, en 1937.	547
Annexe 6 : Page de couverture, illustrée, de <i>La vie ouvrière en France sous le Second Empire</i> , de Georges Duveau, dans la collection « La suite des temps », sous le label de la Nouvelle revue française, de Gallimard, en 1946.	548
Annexe 7 : Page de couverture du <i>Second Empire</i> , d'Octave Aubry, dans la collection des « Grandes Études Historiques », de Fayard, en 1938.	549
Annexe 8 : Liste d'ouvrages « parus ou à paraître dans “La vie quotidienne” », dos de couverture de <i>La vie quotidienne au temps de la Révolution</i> , de Jean Robiquet, dans la collection « La vie quotidienne », d'Hachette, en 1948.	550
Annexe 9 : Page de couverture et fourreau d'accompagnement de <i>Chute et relèvement de la France sous Charles VI et Charles VII</i> , de Joseph Calmette, dans la collection « De l'histoire », d'Hachette, en 1945.	551
Annexe 10 : Page de couverture de <i>Mirabeau</i> , de Louis Caste, dans la collection « Histoire et mémoires », de Lardanchet, en 1943.	552
Annexe 11 : Quatrième de couverture de <i>Bugeaud</i> , d'Édouard de Lamaze, dans la collection « Histoire et mémoires », de Lardanchet, en 1943.	553
Annexe 12 : Publicité pour la collection « Clio. Introduction aux études historiques », en quatrième de couverture de <i>L'état de demain, théorie et réalisation d'une démocratie parlementaire en France</i> , de Mehand Tazerou, aux Presses universitaires de France, en 1936.	554
Annexe 13 : Reproduction du service de presse du dossier de fabrication de <i>Talleyrand</i> de Louis Madelin, édité en 1944, FLM 205.10 Fonds Flammarion, IMEC.	555
Annexe 14 : Ensemble de publicités pour les volumes de « La vie quotidienne », d'Hachette, de 1938 à 1939.	556
Annexe 15 : Rubrique « À la devanture du libraire. Livres nouveaux », <i>Le Figaro</i> , du 27 octobre 1942, p. 4.	557
Annexe 16 : Extrait de la publication <i>Biblio</i> , bulletin bibliographique mensuel réalisé par les Messageries Hachette, portant sur la catégorie « Histoire », récapitulant les publications en vente pour l'année 1935, p. 379-380. Bibliothèque nationale de France, département Littérature et art, 4-Q-2205.	558
Annexe 17 : Quatrième de couverture et dos du <i>Second Empire</i> d'Octave Aubry, paru aux « Grandes Études Historiques », de Fayard, pour la première fois en 1938, ici en 1946.	560

Annexe 18 : Nombre d'éditions (à partir de la première édition), pour les ouvrages des « Grandes Études Historiques », de 1939 à 1945, à partir des relevés Fayard disponibles à l'IMEC.	561
Annexe 19 : Histogramme des ventes du premier tirage de l'ouvrage <i>L'effondrement d'un empire et la naissance d'une Europe, IX^e-X^e siècle</i>	562
Annexe 20 : Histogramme des ventes du premier tirage de l'ouvrage <i>La chute de Napoléon I^{er} et la crise française de 1814-1815</i>	563
Annexe 21 : « Autographes, Livres anciens et modernes », vente datée du 28 au 30 décembre 1942, VP 1942/461, Maison Drouot, Bibliothèque de l'INHA, Collection Jacques Doucet, https://bibliotheque-numerique.inha.fr/idurl/1/23807 , p. 43.	564

Annexe 1 : Sélection des collections retenues pour la période de 1930 à 1950

Les collections sont sélectionnées à partir de la *Bibliographie de la France*. Les volumes consultés sont marqués d'un astérisque sur la colonne d'un droite, et ont été consulté à la Bibliothèque nationale de France.

Éditeur	Collection	Auteur	Titre de l'ouvrage	Année d'édition	Lieu d'édition	Pages	Lecture exhaustive
Albin Michel	L'évolution de l'humanité	FEBVRE Lucien	La Terre et l'évolution humaine : introduction géographique à l'histoire	1938	Paris	472	*
Albin Michel	L'évolution de l'humanité	WEILL Georges	L'Europe du XIXe siècle et l'idée de nationalité	1938	Paris	480	*
Albin Michel	L'évolution de l'humanité	LOT Ferdinand	La fin du monde antique et le début du Moyen Âge	1938	Paris	514	
Albin Michel	L'évolution de l'humanité	BLOCH Marc	La société féodale. La formation des liens de dépendance	1939	Paris	472	*
Albin Michel	L'évolution de l'humanité	BLOCH Marc	La société féodale. Les classes et le gouvernement des hommes	1940	Paris	288	
Albin Michel	L'évolution de l'humanité	GRANET Marcel	La civilisation chinoise : la vie publique et la vie privée	1948	Paris	524	
Albin Michel	L'évolution de l'humanité	LODS Adolphe	Israël : des origines au milieu du VIIIe siècle	1949	Paris	604	
Albin Michel	L'évolution de l'humanité	GUIGNEBERT Charles	Des prophètes à Jésus	1950	Paris	368	
Albin Michel	L'évolution de l'humanité	ANDRÉ Louis	Louis XIV et l'Europe	1950	Paris	397	
Alcan	Peuples et civilisations	PONTEIL Félix	L'éveil des nationalités et le mouvement libéral : 1815-1848	1930	Paris	591	*
Alcan	Peuples et civilisations	LEFEBVRE Georges	La révolution française	1930	Paris	584	*
Alcan	Peuples et civilisations	PIRENNE Henri, PERROY Édouard, RENAUDET Augustin	La fin du Moyen Âge. Tome II, L'annonce des temps nouveaux : 1453-1492	1931	Paris	323	
Alcan	Peuples et civilisations	HANDELSMAN Marcel, HALPHEN Louis, PIRENNE Henri, PERROY Édouard,	La fin du Moyen Âge. Tome I, La désagrégation du monde médiéval : 1285-1453	1931	Paris	569	

		RENAUDET Augustin					
Alcan	Peuples et civilisations	HALPHEN Louis	L'essor de l'Europe : XIe-XIIIe siècles	1932	Paris	609	*
Alcan	Peuples et civilisations	HAUSER Henri	La prépondérance espagnole (1559-1660)	1933	Paris	495	
Alcan	Peuples et civilisations	RENOUVIN Pierre	La crise européenne et la Grande guerre (1904-1918)	1934	Paris	640	*
Alcan	Peuples et civilisations	LEFEBVRE Georges	Napoléon	1935	Paris	606	*
Alcan	Peuples et civilisations	SAINT-LÉGER (DE) Alexandre, SAGNAC Philippe	La prépondérance française : Louis XIV	1935	Paris	563	
Alcan	Peuples et civilisations	BAUMONT Maurice	L'essor industriel et l'impérialisme colonial : 1878-1904	1937	Paris	610	
Alcan	Peuples et civilisations	MURET Pierre	La prépondérance anglaise : 1715-1763	1937	Paris	651	
Alcan	Peuples et civilisations	HAUSER Henri	Du libéralisme à l'impérialisme : 1860-1878	1939	Paris	555	
Armand Colin	Économies, sociétés, civilisations	MORAZÉ Charles	La France bourgeoise, XVIIIe-XXe siècles	1946	Paris	220	
Armand Colin	Économies, sociétés, civilisations	DOLLÉANS Édouard	Histoire du mouvement ouvrier. Tome I, 1830-1871	1946	Paris	799	*
Armand Colin	Économies, sociétés, civilisations	RENOUARD Yves	Les hommes d'affaires italiens du Moyen Âge	1949	Paris	262	
Aubier	Les grandes crises de l'histoire	CALMETTE Joseph	L'effondrement d'un empire et la naissance d'une Europe : IXe-Xe siècles	1941	Paris	269	*
Aubier	Les grandes crises de l'histoire	PONTEIL Félix	La chute de Napoléon Ier et la crise française de 1814-1815	1943	Paris	351	*
Aubier	Les grandes crises de l'histoire	HATZFELD Jean	La Grèce et son héritage	1945	Paris	295	
Aubier	Les grandes crises de l'histoire	BOUTRUCHE Robert	Les grandes invasions et la crise de l'Occident au Ve siècle	1946	Paris	322	*
Aubier	Les grandes crises de l'histoire	FLICHE Augustin	La querelle des investitures	1946	Paris	224	
Aubier	Les grandes crises de l'histoire	MARÇAIS Georges	La Berbérie musulmane et l'Orient au moyen âge	1946	Paris	311	
Aubier	Les grandes crises de l'histoire	CALMETTE Joseph	L'Europe et le péril allemand : du Traité de Verdun à l'Armistice de Reims, 843-1945	1947	Paris	509	*
Boivin	Les Vieilles Provinces de France	NOUAILLAC Joseph	Histoire du Limousin et de la Marche	1931	Paris	276	
Boivin	Les Vieilles Provinces de France	BESSON Maurice	Histoire des colonies françaises	1931	Paris	404	
Boivin	Les Vieilles Provinces de France	DUPOUY Auguste	Histoire de Bretagne	1932	Paris	427	*
Boivin	Les Vieilles Provinces de France	FEBVRE Lucien	Histoire de Franche-Comté	1932	Paris	307	

Boivin	Les Vieilles Provinces de France	LATOUCHE Robert	Histoire du comté de Nice	1932	Paris	263	
Boivin	Les Vieilles Provinces de France	MARION Marcel	Histoire du Berry et du Bourbonnais	1933	Paris	316	*
Boivin	Les Vieilles Provinces de France	CROZET René	Histoire de Champagne	1933	Paris	276	
Boivin	Les Vieilles Provinces de France	REUSS Rodolphe	Histoire d'Alsace	1934	Paris	462	
Boivin	Les Vieilles Provinces de France	MABILLE DE PONCHEVILLE André	Histoire d'Artois	1934	Paris	277	
Boivin	Les Vieilles Provinces de France	BERNUS Pierre	Histoire de l'Ile-de-France	1934	Paris	285	
Boivin	Les Vieilles Provinces de France	PÉPIN Eugène	Histoire de Touraine	1934	Paris	264	
Boivin	Les Vieilles Provinces de France	CROZET René	Histoire de l'Orléanais	1936	Paris	327	
Boivin	Les Vieilles Provinces de France	COURTEAULT Pierre	Histoire de Gascogne et du Béarn	1938	Paris	364	*
Boivin	Les Vieilles Provinces de France	MASSÉ Alfred	Histoire du Nivernais	1938	Paris	307	
Domat- Monchrestien	Collection d'histoire sociale	CHAUVET Paul	1789, l'insurrection parisienne et la prise de la Bastille	1946	Paris	237	*
Domat- Monchrestien	Collection d'histoire sociale	VIDALENC Jean	La petite métallurgie rurale en Haute-Normandie sous l'Ancien régime	1946	Paris	250	
Domat- Monchrestien	Collection d'histoire sociale	GUINOT Jean-Pierre	Formation professionnelle et travailleurs qualifiés depuis 1789	1946	Paris	294	
Domat- Monchrestien	Collection d'histoire sociale	DOMMANGET Maurice	Blanqui, la guerre de 1870-71 et la Commune	1947	Paris	181	
Domat- Montchrestien	Collection d'histoire sociale	GILLE Bertrand	Les origines de la grande industrie métallurgique en France	1947	Paris	212	
Domat- Montchrestien	Collection d'histoire sociale	DUVEAU Georges	La pensée ouvrière sur l'éducation pendant la Seconde République et le Second Empire	1947	Paris	329	
Fayard	Connaissance de l'histoire	LUCAS- DUBRETON Jean	Napoléon	1942	Paris	271	*
Fayard	Connaissance de l'histoire	DANSETTE Adrien	Deuxième République et Second Empire	1942	Paris	344	*
Fayard	Connaissance de l'histoire	BERTAUT Jules	Le retour à la monarchie : 1815-1848	1943	Paris	280	
Fayard	Connaissance de l'histoire	BAILLY Auguste	La guerre de Cent ans	1943	Paris	279	*
Fayard	Connaissance de l'histoire	CANU Jean	Louis XIII et Richelieu	1944	Paris	363	
Fayard	Connaissance de l'histoire	RECLUS Maurice	La Troisième République, de 1870 à 1918	1945	Paris	312	*
Fayard	Connaissance de l'histoire	HOMO Léon	Histoire d'Orient	1945	Paris	317	

Fayard	Connaissance de l'histoire	ALBERT-SOREL Jean	Le déclin de la monarchie : 1715-1789	1947	Paris	376	
Fayard	Connaissance de l'histoire	LEVIS-MIREPOIX (de) Antoine	La France de la Renaissance	1947	Paris	422	
Fayard	Connaissance de l'histoire	BRION Marcel	De César à Charlemagne : des origines à l'an 1000	1949	Paris	317	*
Fayard	Connaissance de l'histoire	LEVIS-MIREPOIX (de)	Les guerres de religion : 1559-1610	1950	Paris	477	
Fayard	Connaissance de l'histoire	SAINT-AULAIRE (de) Auguste-Félix- Charles	Louis XIV : 1643-1715	1950	Paris	352	
Fayard	Les grandes études historiques	ROUX (de) Marie	La Restauration	1930	Paris	466	
Fayard	Les grandes études historiques	JACOBY Jean	Le tsar Nicolas II et la Révolution	1931	Paris	386	
Fayard	Les grandes études historiques	BAINVILLE Jacques	Napoléon	1931	Paris	592	*
Fayard	Les grandes études historiques	AUBRY Octave	Le Roi de Rome	1932	Paris	471	*
Fayard	Les grandes études historiques	BERTRAND Louis	Histoire d'Espagne	1932	Paris	519	
Fayard	Les grandes études historiques	BAINVILLE Jacques	Histoire de trois générations, avec un épilogue pour la quatrième	1934	Paris	256	*
Fayard	Les grandes études historiques	BAINVILLE Jacques	La Troisième République, 1870-1935	1935	Paris	320	*
Fayard	Les grandes études historiques	MAUROIS André	Histoire d'Angleterre	1937	Paris	754	*
Fayard	Les grandes études historiques	GAXOTTE Pierre	Frédéric II	1938	Paris	548	*
Fayard	Les grandes études historiques	AUBRY Octave	Le Second Empire	1938	Paris	699	
Fayard	Les grandes études historiques	BAINVILLE Jacques	Histoire de France	1939	Paris	572	
Fayard	Les grandes études historiques	CHASTENET Jacques	William Pitt	1941	Paris	352	
Fayard	Les grandes études historiques	FUNCK- BRENTANO Franz	L'ancien régime	1941	Paris	574	*
Fayard	Les grandes études historiques	FUNCK- BRENTANO Franz	La Renaissance	1941	Paris	442	*
Fayard	Les grandes études historiques	HOMO Léon	Nouvelle histoire romaine	1941	Paris		
Fayard	Les grandes études historiques	GAXOTTE Pierre	Le siècle de Louis XV	1942	Paris	478	*
Fayard	Les grandes études historiques	CHASTENET Jacques	Wellington, 1769-1852	1944	Paris	366	
Fayard	Les grandes études historiques	CALMETTE Joseph	Charles V	1945	Paris		

Fayard	Les grandes études historiques	GIGNOUX Claude-Joseph	Turgot	1945	Paris	307	
Fayard	Les grandes études historiques	ROUSSEAU Pierre	Histoire de la science	1945	Paris	823	
Fayard	Les grandes études historiques	GUERDAN René	La sérénissime République de Venise	1946	Paris	443	
Fayard	Les grandes études historiques	GAXOTTE Pierre	La Révolution française	1947	Paris	504	*
Fayard	Les grandes études historiques	LOT Ferdinand	La Gaule : les fondements ethniques, sociaux et politiques de la nation française	1947	Paris	585	*
Fayard	Les grandes études historiques	HOMO Léon	Le siècle d'or de l'Empire romain	1947	Paris	584	
Fayard	Les grandes études historiques	PANGE (de) Jean	L'Allemagne depuis la Révolution française, 1789-1945	1947	Paris	580	*
Fayard	Les grandes études historiques	CHASTENET Jacques	Le siècle de Victoria	1947	Paris	407	
Fayard	Les grandes études historiques	CAVAIGNAC Eugène	Sparte	1948	Paris	239	
Fayard	Les grandes études historiques	CHASTENET Jacques	Une époque pathétique : la France de M. Fallières	1949	Paris	423	
Fayard	Les grandes études historiques	SÉDILLOT René	Survol de l'histoire du monde	1949	Paris	317	
Fayard	Les grandes études historiques	VUILLERMOZ Émile	Histoire de la musique	1949	Paris	480	
Fayard	Les grandes études historiques	LÉON Paul	La guerre pour la paix, 1740-1940	1950	Paris	700	
Fayard	Les grandes études historiques	RISTELHUEBER René	Histoire des peuples balkaniques	1950	Paris	504	
Flammarion	L'histoire	AUBRY Octave	Sainte-Hélène	1935	Paris	673	
Flammarion	L'histoire	FARRERE Claude	L'Inde perdue	1935	Paris	283	
Flammarion	L'histoire	CHAMPION Pierre	Le roi Louis XI	1936	Paris	307	*
Flammarion	L'histoire	MAURIAC François	Vie de Jésus	1936	Paris	317	
Flammarion	L'histoire	LACHAPELLE Georges	Les finances de la IIIe République	1937	Paris	253	
Flammarion	L'histoire	AUBRY Octave	Vie privée de Napoléon	1939	Paris	443	
Flammarion	L'histoire	AUBRY Octave	La Révolution française. Tome I, La destruction de la royauté	1942	Paris	50	*
Flammarion	L'histoire	AUBRY Octave	La Révolution française. Tome II, La République	1945	Paris	493	
Flammarion	L'histoire	BAILLY Auguste	Le règne de Louis XIV	1946	Paris	507	

Flammarion	L'histoire	CALMETTE Joseph	La formation de l'unité espagnole	1946	Paris	266	
Flammarion	L'histoire	DANSETTE Adrien	Histoire religieuse de la France contemporaine, de la Révolution à la Troisième République	1948	Paris	529	
Flammarion	L'histoire	DARD Émile	La chute de la royauté	1949	Paris	267	
Flammarion	L'histoire	DESMAREST Jacques	La défense nationale : 1870-1871	1949	Paris	478	
Flammarion	L'histoire	LAFUE Pierre	Histoire de l'Allemagne	1950	Paris	590	
Flammarion	Toute l'histoire	LENOTRE G.	Le tribunal révolutionnaire	1937	Paris	71	*
Flammarion	Toute l'histoire	FARRERE Claude	Combats et batailles sur mer : septembre 1914-décembre 1914	1937	Paris	71	
Flammarion	Toute l'histoire	AUBRY Octave	Sainte-Hélène	1938	Paris	150	
Flammarion	Toute l'histoire	MADELIN Louis	La France de l'Empire	1938	Paris	160	*
Flammarion	Toute l'histoire	BORDEAUX Henry	La reine Hortense	1938	Paris	71	
Flammarion	Toute l'histoire	JOFFRE Joseph	Charleroi et la Marne	1938	Paris	160	
Flammarion	Toute l'histoire	FUNCK-BRENTANO Franz	L'ancien régime	1938	Paris	160	
Flammarion	Toute l'histoire	CABANES Augustin	Les secrets de l'histoire	1938	Paris	160	
Flammarion	Toute l'histoire	BAINVILLE Jacques	L'empereur	1939	Paris	160	*
Flammarion	Toute l'histoire	LENOTRE G.	Louis XVII et l'énigme du peuple	1939	Paris	157	
Flammarion	Toute l'histoire	HOUSSAYE Henry	1815. La première Restauration. Le retour de l'île d'Elbe. Les Cent-Jours	1939	Paris	160	
Flammarion	Toute l'histoire	MAURIAC François	La vie de Jean Racine	1939	Paris	159	
Flammarion	Toute l'histoire	POINCARÉ Raymond	Comment fut déclarée la Guerre de 1914	1939	Paris	160	
Flammarion	Toute l'histoire	PALÉOLOGUE	L'écroulement du tsarisme	1939	Paris	159	
Flammarion	Toute l'histoire	BAINVILLE Jacques	Histoire de deux peuples, continuée jusqu'à Hitler	1940	Paris	158	*
Flammarion	Toute l'histoire	CHAMPION Pierre	Le roi Louis XI	1944	Paris	0	*
Gallimard	La découverte du monde	BURGARD Raymond	L'expédition d'Alexandre et la conquête de l'Asie	1937	Paris	252	*
Gallimard	La découverte du monde	TRAPIER Blanche	Les voyageurs arabes au Moyen Âge	1937	Paris	251	
Gallimard	La découverte du monde	MARAN René	Livingstone et l'exploration de l'Afrique	1938	Paris	276	
Gallimard	La découverte du monde	EYDOUX Henri-Paul	L'exploration du Sahara	1938	Paris	242	

Gallimard	La découverte du monde	MARTIN Gaston	Jacques Cartier et la découverte de l'Amérique du Nord	1939	Paris	258	
Gallimard	La découverte du monde	BIDOU Henry	La conquête des pôles	1940	Paris	351	
Gallimard	La découverte du monde	LEMONNIER Léon	Le capitaine Cook et l'exploration de l'Océanie	1940	Paris	253	*
Gallimard	La découverte du monde	MARAN René	Brazza et la fondation de l'A.E.F	1941	Paris	304	
Gallimard	La découverte du monde	CASSOU Jean	Les conquistadors	1941	Paris	247	
Gallimard	La découverte du monde	LEMONNIER Léon	Cavelier de La Salle et l'exploration du Mississipi	1942	Paris	266	
Gallimard	La suite des temps	CARCOPINO Jérôme	Le Maroc antique	1943	Paris	336	*
Gallimard	La suite des temps	AVOUT (D) Jacques	La querelle des Armagnac et des Bourguignons	1943	Paris	432	*
Gallimard	La suite des temps	MADAULE Jacques	Histoire de France, des origines à 1715	1943	Paris	421	*
Gallimard	La suite des temps	HAMPE Karl	Le Haut Moyen Âge	1943	Paris	439	
Gallimard	La suite des temps	LEMONNIER Léon	La ruée vers l'or en Californie	1944	Paris	469	*
Gallimard	La suite des temps	PERROY Édouard	La Guerre de Cent ans	1945	Paris	342	*
Gallimard	La suite des temps	MADAULE Jacques	Histoire de France, de 1715 à nos jours	1945	Paris	453	*
Gallimard	La suite des temps	GUÉRIN Daniel	La lutte de classes sous la Première République, bourgeois et "bras nus", 1793-1797	1946	Paris	512	
Gallimard	La suite des temps	KAYSER Jacques	L'affaire Dreyfus	1946	Paris	309	*
Gallimard	La suite des temps	DUVEAU Georges	La vie ouvrière en France sous le Second Empire	1946	Paris	605	
Gallimard	La suite des temps	DUMOULIN DE LAPLANTE Pierre	Histoire générale synchronique, des origines à l'Hégire	1946	Paris	335	
Gallimard	La suite des temps	POMARET Charles	Monsieur Thiers et son siècle	1948	Paris	443	
Gallimard	La suite des temps	LEMONNIER Léon	La formation des États-Unis, 1493-1765	1948	Paris	407	*
Gallimard	La suite des temps	MARTIN Marie-Madeleine	La formation morale de la France, histoire de l'unité française	1948	Paris	433	*
Gallimard	La suite des temps	LEMONNIER Léon	Histoire du Far-West. Les Mormons	1948	Paris	515	
Gallimard	La suite des temps	JAMES P.I.R.	Les Jacobins noirs : Toussaint Louverture et la révolution de Saint-Domingue	1949	Paris	364	
Gallimard	La suite des temps	LOT Ferdinand	La France, des origines à la guerre de Cent ans	1949	Paris	277	*
Hachette	De l'histoire	CALMETTE Joseph	La cour des Valois	1938	Paris	256	

Hachette	De l'histoire	CALMETTE Joseph	Le grand règne de Louis XI	1938	Paris	272	
Hachette	De l'histoire	IZARD Georges	Les coulisses de la Convention	1938	Paris	254	*
Hachette	De l'histoire	DUVEAU Georges	Le siège de Paris : septembre 1870 - janvier 1871	1939	Paris	256	*
Hachette	De l'histoire	FUNCK-BRENTANO Franz	Ce qu'était un roi de France	1940	Paris	248	
Hachette	De l'histoire	SARS (DE) Maxime	Le cardinal de Fleury : apôtre de la paix	1942	Paris	254	
Hachette	De l'histoire	PRESSAC (DE) Pierre	Bernadotte : un roi de Suède français	1942	Paris	256	
Hachette	De l'histoire	MAZÉ Jules	La cour de Louis XV	1944	Paris	287	
Hachette	De l'histoire	CALMETTE Joseph	Les dernières étapes du Moyen Âge français	1944	Paris	253	
Hachette	De l'histoire	GLOTZ Marguerite et MAIRE Madeleine	Salons du XVIIIe siècle	1945	Paris	287	
Hachette	De l'histoire	CALMETTE Joseph	Chute et relèvement de la France sous Charles VI et Charles VII	1945	Paris	255	*
Hachette	De l'histoire	MAZÉ Jules	La cour de Louis XIV	1946	Paris	256	
Hachette	De l'histoire	LAURAC Serge	Le roi sans diadème : prodigieuses aventures des Croisés	1947	Paris	254	
Hachette	De l'histoire	SARS (DE) Maxime	Le Noir, lieutenant de police : 1732-1807	1948	Paris	288	
Hachette	De l'histoire	CALMETTE Joseph	Le réveil capétien	1948	Paris	271	
Hachette	De l'histoire	MONTBAS (DE) Hugues	La police parisienne sous Louis XIV	1949	Paris	288	
Hachette	De l'histoire	CASTELNAU Jacques	La vie au Moyen Âge d'après les contemporains	1949	Paris	288	
Hachette	De l'histoire	MAZÉ Jules	Vieux logis, vieilles histoires	1949	Paris	252	
Hachette	La vie quotidienne	ROBIQUET Jean	La vie quotidienne au temps de la Révolution	1938	Paris	256	*
Hachette	La vie quotidienne	CARCOPINO Jérôme	La vie quotidienne à Rome à l'apogée de l'Empire	1939	Paris	349	*
Hachette	La vie quotidienne	LEFRANC Abel	La vie quotidienne au temps de la Renaissance	1939	Paris	253	
Hachette	La vie quotidienne	MAGNE Émile	La vie quotidienne au temps de Louis XIII	1942	Paris	253	
Hachette	La vie quotidienne	FARAL Edmond	La vie quotidienne au temps de Saint-Louis	1942	Paris	277	
Hachette	La vie quotidienne	BURNAND Robert	La vie quotidienne en France en 1830	1943	Paris	255	*
Hachette	La vie quotidienne	ROBIQUET Jean	La vie quotidienne au temps de Napoléon	1944	Paris	288	

Hachette	La vie quotidienne	MONTET Pierre	La vie quotidienne en Egypte au temps des Ramses : XIIIe-XIIe siècles avant J.-C.	1946	Paris	350	
Hachette	La vie quotidienne	BURNAND Robert	La vie quotidienne en France de 1870 à 1900	1947	Paris	306	*
Hachette	La vie quotidienne	ALLEM Maurice	La vie quotidienne sous le second Empire	1948	Paris	288	*
Hachette	La vie quotidienne	MONGRÉDIEN Georges	La vie quotidienne sous Louis XIV	1948	Paris	252	
Hachette	La vie quotidienne	LEMONNIER Léon	La vie quotidienne en Angleterre sous Elisabeth	1950	Paris	319	
Hachette	La vie quotidienne	KUNSTLER Charles	La vie quotidienne sous Louis XVI	1950	Paris	352	
Hachette	L'ancienne France	BAC Ferdinand	La cour des Tuileries sous le Second Empire	1930	Paris	256	
Hachette	L'ancienne France	LUCAS-DUBRETON Jean	La royauté bourgeoise, 1830	1930	Paris	218	
Hachette	L'ancienne France	RECLUS Maurice	L'avènement de la troisième République, 1871-1875	1930	Paris	244	
Hachette	L'ancienne France	LE GOFFIC Charles	La Chouannerie : Blancs contre Bleus, 1790-1800	1930	Paris	239	*
Hachette	L'ancienne France	JOUVENEL (de) Henry	Huit cents ans de Révolution française, 987-1789	1932	Paris	256	
Hachette	Les grandes époques de l'histoire	BAILLY Auguste	La Florence des Médicis	1942	Paris	253	
Hachette	Les grandes époques de l'histoire	GAXOTTE Pierre	La France de Louis XIV	1946	Paris	393	*
Hachette	Les grandes époques de l'histoire	LUCAS-DUBRETON Jean	La France de Napoléon	1947	Paris	303	*
Hachette	Les grandes époques de l'histoire	BABELON Jean	L'Amérique des conquistadores	1947	Paris	288	
Hachette	L'histoire racontée à tous	COHEN Robert	Nouvelle histoire grecque	1935	Paris	398	*
Hachette	L'histoire racontée à tous	CAPART Jean	Histoire de l'Orient ancien	1936	Paris	336	
Hachette	L'histoire racontée à tous	FERRERO Guglielmo	Nouvelle histoire romaine	1936	Paris	334	
Hachette	L'histoire racontée à tous	LEGENDRE Maurice	Nouvelle histoire d'Espagne	1938	Paris	324	
Hachette	L'histoire racontée à tous	ALLARY Jean	Nouvelle histoire d'Angleterre	1948	Paris	349	
Hachette	L'histoire racontée à tous	VAUSSARD Maurice	Histoire de l'Italie contemporaine : 1870-1946	1950	Paris	352	
Lardanchet	Histoire et mémoires	FOUQUES-DUPARC Jacques	Le troisième Richelieu, libérateur du territoire en 1815	1940	Lyon	223	*

Lardanchet	Histoire et mémoires	LE MARQUAND Henry	Tourville, marin de Louis XIV	1942	Lyon	393	
Lardanchet	Histoire et mémoires	ELBÉE (D') Jean	Le miracle d'Henri IV	1942	Lyon	229	
Lardanchet	Histoire et mémoires	JOLY Henry	La Corse française au XVIe siècle : la première occupation, 1553-1559	1942	Lyon	231	*
Lardanchet	Histoire et mémoires	LAMAZE (DE) Édouard	Bugeaud	1943	Lyon	291	
Lardanchet	Histoire et mémoires	CASTE Louis	Mirabeau, génie destructeur selon la légende, constructeur selon l'histoire	1943	Lyon	293	
Lardanchet	Histoire et mémoires	BERTAUT Jules	Talleyrand	1945	Lyon	292	*
Lardanchet	Histoire et mémoires	ESCALLIER Émile	Lesdiguières, dernier connétable de France	1946	Lyon	204	
Lardanchet	Histoire et mémoires	BERTAUT Jules	La vie aventureuse de Louis XVIII	1949	Lyon	370	
Loviton	Collection d'histoire sociale	VIAL Jean	La coutume chapelière : histoire du mouvement ouvrier dans la chapellerie	1941	Paris	451	*
Loviton	Collection d'histoire sociale	HOOG Georges	Histoire du catholicisme social en France. Tome II, de l'encyclique "Rerum novarum" à l'encyclique "Quadragesimo anno"	1942	Paris	376	
Loviton	Collection d'histoire sociale	GARMY René	La mine aux mineurs de Rancié : 1789-1848	1943	Paris	289	
Loviton	Collection d'histoire sociale	COLOMES André	Les ouvriers du textile dans la Champagne troyenne : 1730-1852	1943	Paris	183	
Loviton	Collection d'histoire sociale	RUDE Fernand	Le mouvement ouvrier à Lyon de 1827 à 1832	1944	Paris	761	
Payot	Bibliothèque historique	HOMO Léon	La civilisation romaine	1930	Paris	71	*
Payot	Bibliothèque historique	JOSE Arthur W.	Histoire de l'Australie depuis sa découverte jusqu'à nos jours	1930	Paris	339	
Payot	Bibliothèque historique	ELSON Henry William	Histoire des États-Unis	1930	Paris	1079	
Payot	Bibliothèque historique	TABOUIS Geneviève	Nabuchodonosor et le triomphe de Babylone	1931	Paris	423	
Payot	Bibliothèque historique	MIKHAILOVITCH Nicolas	Le tsar Alexandre Ier, grand-duc Nicolas Mikhailovitch	1931	Paris	359	
Payot	Bibliothèque historique	SLOCOMBE Georges	Bolivar et la libération de l'Amérique du Sud	1931	Paris	355	
Payot	Bibliothèque historique	ROSSIER Edmond	Histoire politique de l'Europe, 1815-1919	1931	Paris	362	
Payot	Bibliothèque historique	WALTER Gérard	Les origines du communisme : judaïques, chrétiennes, grecques, latines	1931	Paris	623	

Payot	Bibliothèque historique	HOMO Léon	Les empereurs romains et le christianisme	1931	Paris	234	
Payot	Bibliothèque historique	ZIELINSKI Tadeusz	Histoire de la civilisation antique	1931	Paris	470	
Payot	Bibliothèque historique	PINNOW Hermann	Histoire d'Allemagne	1931	Paris	509	
Payot	Bibliothèque historique	PLUNKET BARTON Dunbar	Bernadotte	1931	Paris	383	
Payot	Bibliothèque historique	GAUTIER Émile- Félix	Genséric : roi des Vandales	1932	Paris	326	
Payot	Bibliothèque historique	BESSON Maurice	Les aventuriers français aux Indes (1775-1820)	1932	Paris	248	
Payot	Bibliothèque historique	BIRNIE Arthur	Histoire économique de l'Europe, 1760-1932	1932	Paris	390	
Payot	Bibliothèque historique	HUIZINGA Jan	Le déclin du Moyen Âge	1932	Paris	406	
Payot	Bibliothèque historique	CROISET Maurice	La civilisation de la Grèce antique	1932	Paris	349	
Payot	Bibliothèque historique	RAPPOPORT Angelo Solomon	Histoire de la Palestine des origines jusqu'à nos jours	1932	Paris	264	
Payot	Bibliothèque historique	KRALIK Richard	Histoire de Vienne : depuis l'Empire romain jusqu'à nos jours	1932	Paris	408	
Payot	Bibliothèque historique	WALTER Gérard	Les massacres de septembre : étude critique	1932	Paris	175	
Payot	Bibliothèque historique	LACOUR-GAYET Georges	Talleyrand, 1754-1838	1932	Paris	379	
Payot	Bibliothèque historique	MATHIEZ Albert	Danton	1932	Paris	388	*
Payot	Bibliothèque historique	LIDDELL HART Basil Henry	Les guerres décisives de l'histoire : études de stratégie	1933	Paris	268	
Payot	Bibliothèque historique	WILCKEN Ulrich	Alexandre le Grand	1933	Paris	335	
Payot	Bibliothèque historique	KLAUSNER Joseph	Jésus de Nazareth : son temps, sa vie, sa doctrine	1933	Paris	598	
Payot	Bibliothèque historique	DUBNOW Simon	Histoire moderne du peuple juif	1933	Paris	1684	
Payot	Bibliothèque historique	THOMAZI Auguste	La conquête de l'Indochine	1934	Paris	291	
Payot	Bibliothèque historique	RUNCIMAN Steven	La civilisation byzantine, 330-1453	1934	Paris	341	
Payot	Bibliothèque historique	SOBIESKI Waclaw	Histoire de Pologne des origines à nos jours	1934	Paris	318	
Payot	Bibliothèque historique	HOMO Léon	Rome médiévale, 476-1420 : histoire, civilisation, vestiges	1934	Paris	327	
Payot	Bibliothèque historique	GORCE Mathieu- Maxime	La France au-dessus des races : origines et formation de la nation française du IVe au VIIe siècle	1934	Paris	286	*
Payot	Bibliothèque historique	BAENTSCH David	David, roi d'Israël	1935	Paris	246	

Payot	Bibliothèque historique	BABELON Jean	Alcibiade : 450-404 avant J.-C.	1935	Paris	258	
Payot	Bibliothèque historique	BIBL Victor	Napoléon II, roi de Rome, prince de Parme, duc de Reichstadt, 1811-1832	1935	Paris	327	
Payot	Bibliothèque historique	LOT Ferdinand	Les invasions germaniques : la pénétration mutuelle du monde barbare et du monde romain	1935	Paris	334	
Payot	Bibliothèque historique	JONES Arnold Hugh Martin et MONROE Elizabeth	Histoire de l'Abyssinie des origines à nos jours	1935	Paris	248	
Payot	Bibliothèque historique	GORCE Mathieu-Maxime	Vercingétorix, chef des Gaulois	1935	Paris	310	
Payot	Bibliothèque historique	HOMO Léon	Auguste, 63 av. J.-C.-14 ap. J.-C.	1935	Paris	330	
Payot	Bibliothèque historique	BRION Marcel	Théodoric, roi des Ostrogoths : 454-526	1935	Paris	362	
Payot	Bibliothèque historique	BIBL Victor	Metternich, 1778-1859	1935	Paris	330	
Payot	Bibliothèque historique	BARCKHAUSEN Joachim	L'empire jaune de Genghis-Khan	1935	Paris	277	
Payot	Bibliothèque historique	RADIN Paul	Histoire de la civilisation indienne	1935	Paris	300	
Payot	Bibliothèque historique	GORDON CHILDE Vere	L'Orient préhistorique	1935	Paris	298	
Payot	Bibliothèque historique	BALLAGUY Paul	Bayard : 1476-1524	1935	Paris	374	
Payot	Bibliothèque historique	GORCE Mathieu-Maxime	Clovis : 465-511	1935	Paris	366	
Payot	Bibliothèque historique	RADZINWILL Catherine	L'impératrice Frédéric, une princesse royale anglaise, impératrice d'Allemagne (1840-1901)	1936	Paris	270	
Payot	Bibliothèque historique	MARCUSE Ludwig	Ignace de Loyola : 1491-1556	1936	Paris	329	
Payot	Bibliothèque historique	NOGARA Bartolomeo	Les Etrusques et leur civilisation	1936	Paris	270	
Payot	Bibliothèque historique	DESCHANEL Louis-Paul	Histoire de la politique extérieure de la France : 806-1936	1936	Paris	284	
Payot	Bibliothèque historique	BIBL Victor	François II : le beau-père de Napoléon, 1768-1835	1936	Paris	335	
Payot	Bibliothèque historique	MOSS L. B.	La naissance du Moyen Âge : romains et barbares, le choc des civilisations	1937	Paris	355	
Payot	Bibliothèque historique	SABATINI Rafael	Torquemada et l'inquisition espagnole	1937	Paris	355	

Payot	Bibliothèque historique	GLESSNER CREEL Herrlee	La naissance de la Chine : la période formative de la civilisation chinoise environ 1400-600 av. J.-C.	1937	Paris	368	
Payot	Bibliothèque historique	BRION Marcel	La résurrection des villes mortes, volume 1	1937	Paris	656	
Payot	Bibliothèque historique	DURANT Will	Histoire de la civilisation, volume 1	1937	Paris	1209	
Payot	Bibliothèque historique	SEMIONOV Youri	La conquête de la Sibérie : du IXe au XIXe siècle	1938	Paris	418	
Payot	Bibliothèque historique	SANSOM George Bailey	Le Japon : histoire de la civilisation japonaise	1938	Paris	633	
Payot	Bibliothèque historique	BARROUX Robert	Dagobert : roi des Francs	1938	Paris	223	*
Payot	Bibliothèque historique	MOURIN Maxime	Histoire des grandes puissances depuis la Guerre	1939	Paris	483	
Payot	Bibliothèque historique	CASSON Stanley	Chypre dans l'Antiquité	1939	Paris	214	
Payot	Bibliothèque historique	PARKES Henry	Histoire du Mexique	1939	Paris	429	
Payot	Bibliothèque historique	GILSON Étienne	La philosophie au Moyen Âge : des origines patristiques à la fin du XI ^e siècle	1944	Paris	782	
Payot	Bibliothèque historique	GRENIER Albert	Les Gaulois	1945	Paris	422	
Payot	Bibliothèque historique	CARTELLIERI Otto	La cour des ducs de Bourgogne	1946	Paris	366	
Payot	Bibliothèque historique	COTTERILL Robert Spencer	Histoire des Amériques	1946	Paris	389	
Payot	Bibliothèque historique	QUINCHE Eugène	Les Helvètes : Divico contre César (109 à 52 av. J.-C.)	1948	Paris	195	
Payot	Bibliothèque historique	GROUSSET René	L'empire des steppes : Attila, Gengis-Kahn, Tamerlan	1948	Paris	639	
Payot	Bibliothèque historique	FÉVRIER James-G.	Histoire de l'écriture	1948	Paris	608	
Payot	Bibliothèque historique	BRION Marcel	La résurrection des villes mortes, volume 2	1949	Paris	320	
Payot	Bibliothèque historique	LONGNON Jean	L'empire latin de Constantinople et la Principauté de Morée	1949	Paris	363	
Payot	Bibliothèque historique	PALLOTTINO Massimo	La civilisation étrusque	1949	Paris	250	
Payot	Bibliothèque historique	WEIGALL Arthur	Histoire de l'Égypte ancienne	1949	Paris	249	
Payot	Bibliothèque historique	LEVCHENKO Mitrofan	Byzance des origines à 1453	1949	Paris	300	

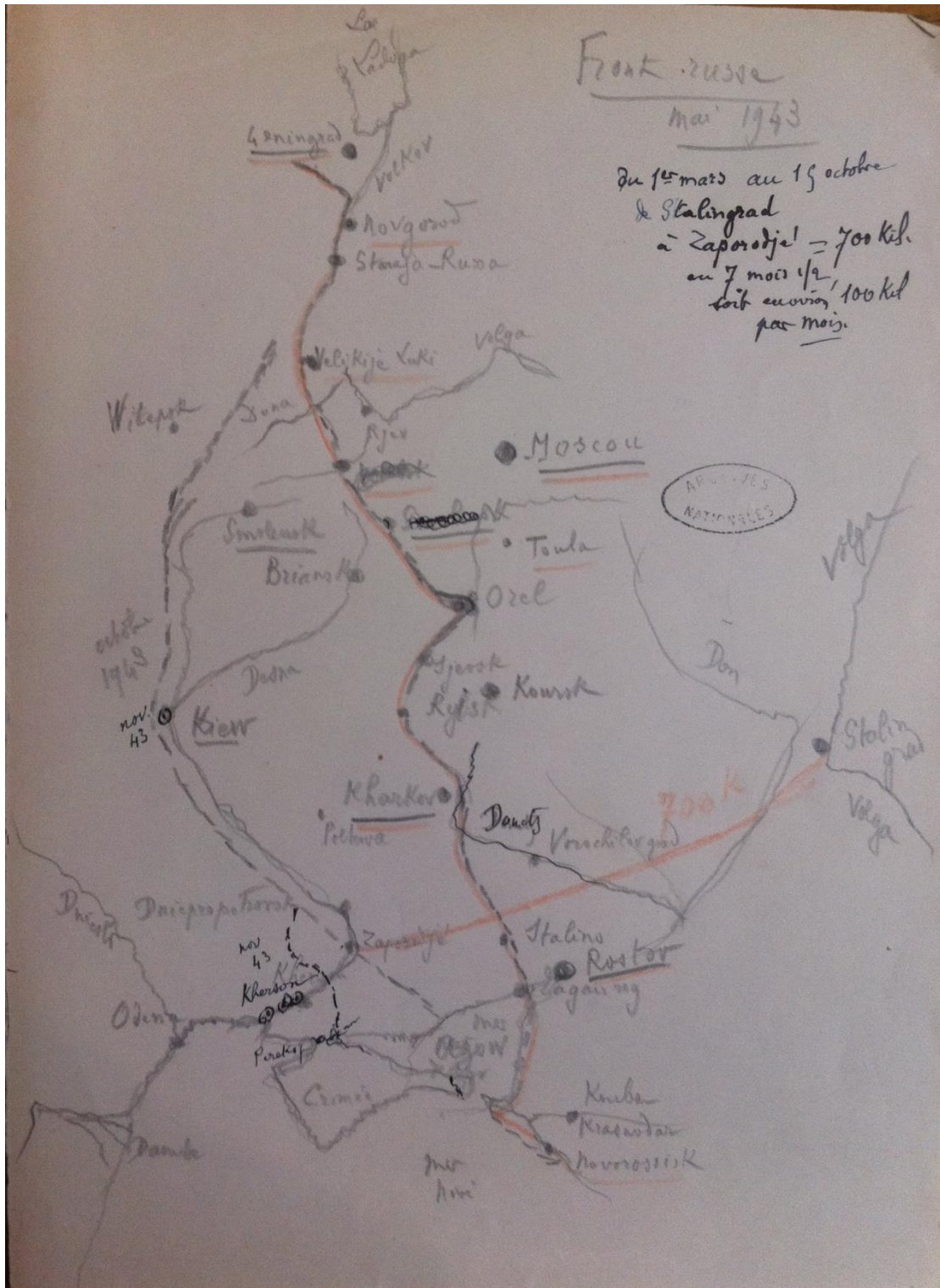
Payot	Bibliothèque historique	GORDON CHILDE Vere	L'aube de la civilisation européenne	1949	Paris	384	
Payot	Bibliothèque historique	DURANT Will	Histoire de la civilisation, volume 3	1949	Paris	934	
Payot	Bibliothèque historique	DURANT Will	Histoire de la civilisation, volume 2	1949	Paris	1000	
Payot	Bibliothèque historique	WISKEMANN Elizabeth	L'axe Rome-Berlin, histoire des relations entre Hitler et Mussolini	1950	Paris	408	
Payot	Bibliothèque historique	JOUAN René	Histoire de la marine française	1950	Paris	314	
Payot	Bibliothèque historique	BARROUX Robert	Paris des origines à nos jours et son rôle dans l'histoire de la civilisation	1950	Paris	250	
Payot	Bibliothèque historique	HITTI Philip Khuri	Précis d'histoire des Arabes	1950	Paris	207	*
Presses universitaires de France (PUF)	Bibliothèque du peuple	AYNARD Joseph	Petite histoire de la bourgeoisie française	1941	Paris	64	
PUF	Bibliothèque du peuple	DELAVIGNETTE Robert	Petite histoire des colonies françaises	1941	Paris	64	*
PUF	Bibliothèque du peuple	LATREILLE André	Comment s'est formée la France	1942	Paris	64	*
PUF	Bibliothèque du peuple	DÉLÉAGE André	Petite histoire de la paysannerie française	1942	Paris	64	
PUF	Bibliothèque du peuple	BRASSE BROSSARD Lucien	Histoire du travail paysan	1942	Paris	64	
PUF	Bibliothèque du peuple	MADAULE Jacques	Petite histoire de l'Europe	1942	Paris	64	*
PUF	Clio	CALMETTE Joseph	Le monde féodal	1934	Paris	491	
PUF	Clio	CALMETTE Joseph	L'élaboration du monde moderne	1934	Paris	584	*
PUF	Clio	RÉBILLON Armand et SÉE Henri	Le XVI ^e siècle	1935	Paris	411	
PUF	Clio	VILLAT Louis	La Révolution et l'Empire (1789-1815). Tome I, Les assemblées révolutionnaires (1789-1799)	1936	Paris	423	
PUF	Clio	VILLAT Louis	La Révolution et l'Empire (1789-1815). Tome II, Napoléon (1799-1815)	1936	Paris	358	
PUF	Clio	DELAPORTE Louis	Les peuples de l'Orient méditerranéen. Tome I, Le Proche-Orient asiatique	1938	Paris	361	
PUF	Clio	DRIOTON Étienne et VANDIER Jacques	Les peuples de l'Orient méditerranéen. Tome II, L'Égypte	1938	Paris	640	
PUF	Clio	COHEN Robert	La Grèce et l'hellénisation du monde antique	1939	Paris	695	

PUF	Clio	RENOUVIN Pierre	La paix armée et la Grande guerre (1871-1919)	1939	Paris	684	*
PUF	Clio	PIGANIOL André	Histoire de Rome	1939	Paris	576	*
PUF	Clio	PRÉCLIN Edmond et TAPIÉ Victor- Lucien	Le XVIIe siècle : monarchies centralisées, 1610-1715	1943	Paris	779	
PUF	Clio	LAVEDAN Pierre	Histoire de l'art. II. Moyen âge et temps modernes	1944	Paris	584	
PUF	Clio	LAVEDAN Pierre	Histoire de l'art. I. Antiquité	1949	Paris	323	
PUF	Peuples et civilisations	POUTHAS Charles- Hippolyte	Démocraties et capitalisme : 1848-1860	1941	Paris	639	
PUF	Peuples et civilisations	SAGNAC Philippe	La fin de l'Ancien Régime et la révolution américaine : 1763-1789	1941	Paris	613	*
PUF	Peuples et civilisations	BAUMONT Maurice	La faillite de la paix, 1918-1939	1945	Paris	817	*
PUF	Que sais-je	RAVAL Maurice	Histoire de Paris	1941	Paris	125	*
PUF	Que sais-je	CHALLAYE Félicien	Histoire de la propriété	1941	Paris	124	*
PUF	Que sais-je	CANU Jean	Histoire des Etats-Unis	1941	Paris	128	
PUF	Que sais-je	JULIEN Charles- André	Histoire de l'Afrique	1941	Paris	128	
PUF	Que sais-je	GROUSSET René	Histoire de l'Asie	1941	Paris	0	
PUF	Que sais-je	JULIEN Charles- André	Histoire de l'Océanie	1942	Paris	127	
PUF	Que sais-je	LEFRANC Georges	Histoire du commerce	1942	Paris	128	
PUF	Que sais-je	WAQUET Henri	Histoire de la Bretagne	1943	Paris	128	*
PUF	Que sais-je	LEMERLE Paul	Histoire de Byzance	1943	Paris	128	
PUF	Que sais-je	AVEZOU Robert	Histoire de la Savoie	1944	Paris	128	
PUF	Que sais-je	RIGODON René	Histoire de l'Auvergne	1944	Paris	128	*
PUF	Que sais-je	BUSQUET Raoul et BOURRILLY François-Louis	Histoire de la Provence	1944	Paris	128	
PUF	Que sais-je	BRUHAT Jean	Histoire de l'URSS	1945	Paris	136	*
PUF	Que sais-je	DROZ Jacques	Histoire de l'Allemagne	1945	Paris	136	
PUF	Que sais-je	LETONNELIER Gaston	Histoire du Dauphiné	1946	Paris	136	
PUF	Que sais-je	THEVENOT Émile	Histoire des Gaulois	1946	Paris	136	

PUF	Que sais-je	GIRAUD Marcel	Histoire du Canada	1946	Paris	136	
PUF	Que sais-je	LABOURET Henri	Histoire des Noirs d'Afrique	1946	Paris	128	
PUF	Que sais-je	PASCAL Pierre	Histoire de la Russie : des origines à 1917	1946	Paris	136	*
PUF	Que sais-je	DROZ Jacques	Histoire de l'Autriche	1946	Paris	128	
PUF	Que sais-je	LERAT Lucien, GRESSER Pierre, GRESSET Maurice et MARLIN Roger	Histoire de la Franche-Comté	1947	Paris	136	
PUF	Que sais-je	ALBITRECCIA Antoine	Histoire de la Corse	1947	Paris	125	*
PUF	Que sais-je	L'HUILLIER Fernand	Histoire de l'Alsace	1947	Paris	128	
PUF	Que sais-je	NICOLLE Paul	Histoire de la Grande-Bretagne	1947	Paris	136	
PUF	Que sais-je	VILAR Pierre	Histoire de l'Espagne	1947	Paris	136	
PUF	Que sais-je	CASTELLAN Georges	Histoire de l'armée	1948	Paris	128	
PUF	Que sais-je	DROZ Jacques	Histoire des doctrines politiques en France	1948	Paris	128	
PUF	Que sais-je	DOLLOT Louis	Histoire diplomatique	1948	Paris	136	
PUF	Que sais-je	BOURGIN Georges	Histoire de l'Italie	1948	Paris	136	*
PUF	Que sais-je	DHONDT Jean	Histoire de la Belgique	1948	Paris	120	
PUF	Que sais-je	LESTOCQUOY Jean	Histoire de la Flandre et de l'Artois	1949	Paris	128	
PUF	Que sais-je	CROZET René	Histoire du Poitou	1949	Paris	120	
PUF	Que sais-je	MARC-BONNET Henry	Histoire des ordres religieux	1949	Paris	136	
PUF	Que sais-je	DUROSELLE Jean- Baptiste	Histoire du catholicisme	1949	Paris	128	
PUF	Que sais-je	DUBARRIER Georges	Histoire de la Chine moderne	1949	Paris	128	
PUF	Que sais-je	CHAUFIRÉ Roger	Histoire de l'Irlande	1949	Paris	128	
PUF	Que sais-je	GILLIARD Charles	Histoire de la Suisse	1949	Paris	128	
PUF	Que sais-je	LOUIS Paul	La condition ouvrière en France depuis Cent ans	1950	Paris	128	
PUF	Que sais-je	MASSON André	Histoire de l'Indochine	1950	Paris	128	
PUF	Que sais-je	TERSEN Émile	Histoire de la colonisation française	1950	Paris	128	*

PUF	Que sais-je	DARTIGUE Charles	Histoire de la Guyenne	1950	Paris	128	
PUF	Que sais-je	SCHNEIDER Jean	Histoire de la Lorraine	1950	Paris	128	
PUF	Que sais-je	MICHEL Henri	Histoire de la Résistance	1950	Paris	128	
PUF	Que sais-je	SÉDES Jean-Marie	Histoire des missions françaises	1950	Paris	128	
PUF	Que sais-je	LEONARD Émile-Guillaume	Histoire du protestantisme	1950	Paris	128	
PUF	Que sais-je	CALMETTE Joseph	Jeanne d'Arc	1950	Paris	128	*
PUF	Que sais-je	METHIBIER Hubert	Louis XIV	1950	Paris	128	
PUF	Que sais-je	BRELINGARD Désiré	Histoire du Limousin et de la Marche	1950	Paris	128	
Renaissance du livre	L'évolution de l'humanité	HOMO Léon	Les institutions politiques romaines de la cité à l'État	1933	Paris	472	
Renaissance du livre	L'évolution de l'humanité	PETIT-DUTAILLIS Charles	La monarchie féodale en France et en Angleterre, Xe-XIIIe siècle	1933	Paris	477	
Renaissance du livre	L'évolution de l'humanité	WEILL Georges	Le journal : origines, évolution et rôle de la presse périodique	1934	Paris	450	*
Sorlot	Les grands redressements de l'histoire	BOUVIER René	Le redressement de la Prusse après Iéna	1941	Paris	125	*
Sorlot	Les grands redressements de l'histoire	BOUVIER René, SOLDEVILA Carlos	Ensenada et son temps. Le redressement de l'Espagne au XVIIIe siècle	1941	Paris	157	
Sorlot	Les grands redressements de l'histoire	BOUVIER René	Le redressement de la France au XVe siècle	1941	Paris	127	*

Annexe 2 : Carte dessinée à la main du front russe, de mai à novembre 1943, Dossier 2 « Correspondance érudits », AB/XIX/3525, Fonds Philippe Sagnac, AN.



Le croquis, dans les notes de Philippe Sagnac, met en évidence l'intériorisation de l'actualité chez l'historien moderniste.

L'ÉPOPÉE DE LA TERRE DE FRANCE

Collection publiée sous la direction de
JOSÉ GERMAIN

Une collection de la plus haute qualité littéraire. C'est la belle histoire des lieux de France où souffle l'esprit. Les plus remarquables romanciers, poètes et essayistes y ont collaboré : **Georges Lecomte et Charles Le Goffic, de l'Académie Française; Jean Ajalbert et J.-H. Rosny, de l'Académie Goncourt; Fortunat Strowski et F. Funck-Brentano, de l'Institut; Gaston Rageot, Firmin Roz, André Dumas, Eugène Le Mouël, André Lamandé, François Duhourcau, Gabriel Boissy** illustreront de leurs noms, goûtés des lecteurs, cette originale et brillante série.

André Savignon,

le grand écrivain, dont on attendait depuis longtemps une œuvre nouvelle, a consenti à inaugurer la collection par un sensationnel

SAINT-MALO, NID DE CORSAIRES

Chaque volume de cette collection est tiré sur papier alfa, illustré de quelques pages hors-texte en héliogravure, sous couverture artistique.

Prix : 15 francs.

LA RENAISSANCE DU LIVRE

78, Boulevard Saint-Michel - Paris (VI^e)

Les volumes de la collection se rattachent à la création littéraire, selon son directeur, avec pour toile de fond, des motifs historiques ; pour autant, il ne s'agit pas d'une collection strictement historique.

Annexe 4 : Présentation du catalogue Gallimard, figurant sur le quatrième de couverture du *Haut Moyen-âge*, de Karl Hampe, publié dans « La suite des temps », de Gallimard, en 1941.

DEUXIÈME ÉDITION



LIBRAIRIE *nrf* GALLIMARD

LITTÉRATURE

ROMANS, NOUVELLES, POÉSIE, THÉÂTRE, CRITIQUE, ESSAIS
CLASSIQUES ALLEMANDS, ANGLAIS ET RUSSES, PHILOSOPHIE

*

MÉMOIRES, SOUVENIRS, CORRESPONDANCES

*

HISTOIRE — BIOGRAPHIES

*

DOCUMENTS, VOYAGES, REPORTAGES

*

SCIENCES — GÉOGRAPHIE

Collection	Collection	Collection
Géographie humaine	L'Espèce humaine	Le Paysan et la Terre
Collection	Collection	
L'Avenir de la Science	Les Grandes Pages de la Science	

*

LIVRES POUR ENFANTS ET POUR LA JEUNESSE

Collection	Collection	Albums et Contes
du Bonheur	La Découverte du Monde	illustrés et reliés

*

BEAUX ARTS

Le Musée de la Pléiade relié	Peintres et Sculpteurs Français nouveaux
---------------------------------	---

*

COLLECTIONS CLASSIQUES

Bibliothèque de la Pléiade	Génie de la France
-------------------------------	-----------------------

*

COLLECTION CATHOLIQUE

*

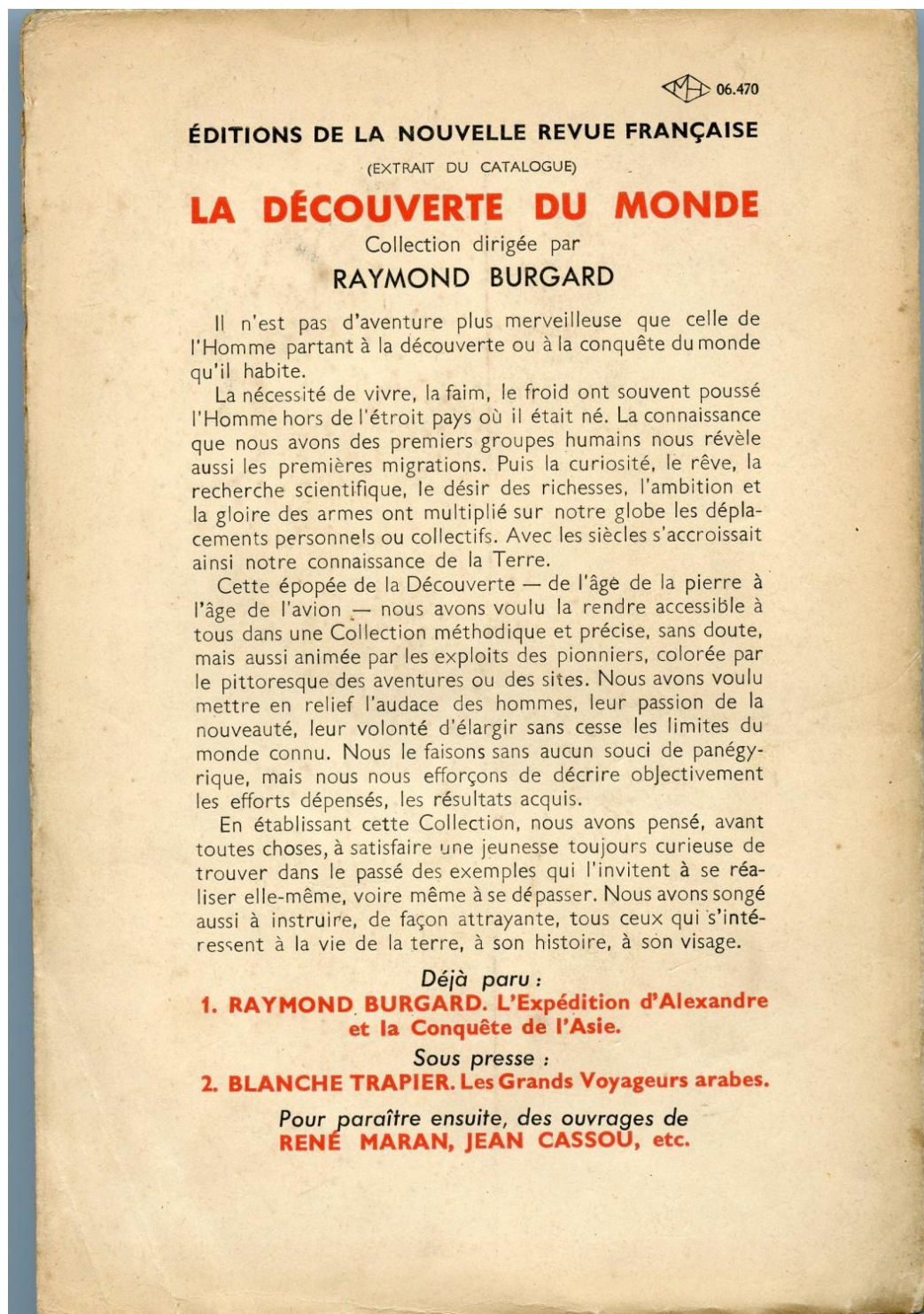
LIVRES RELIÉS — OUVRAGES DE LUXE

ŒUVRES COMPLÈTES

*

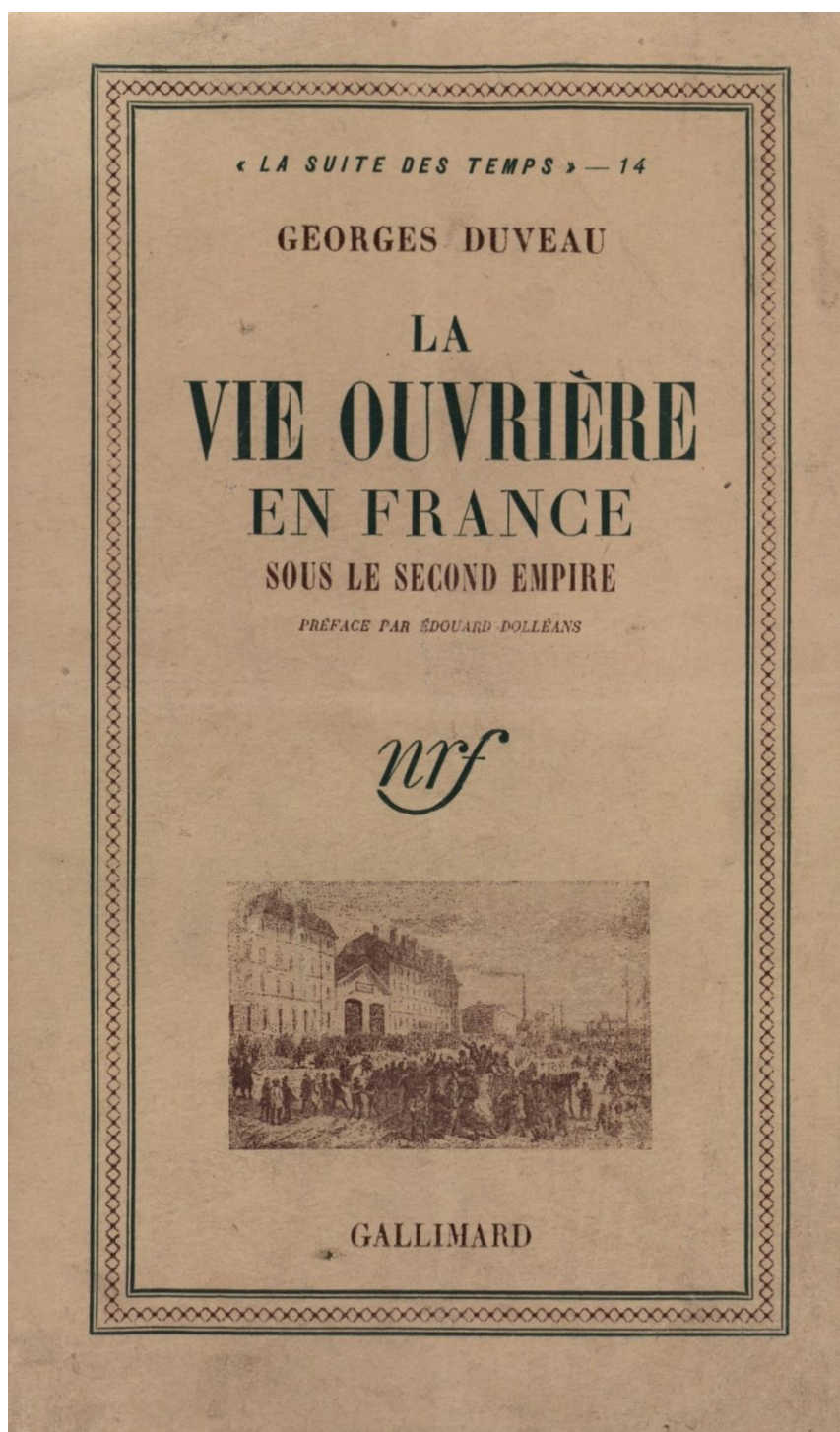
ROMANS D'AVENTURES ET POLICIERS

La présentation du catalogue montre les recompositions éditoriales à l'œuvre, et des partages mouvants au sein du catalogue Gallimard. La collection « La découverte du monde », à la fois historique et géographique, est décrite « pour la jeunesse » alors qu'elle est aussi considérée comme savante par son directeur, ses auteurs et les critiques. La collection « Le Paysan et la Terre », pourtant historique, est intégrée aux « sciences », et non en histoire, alors que la collection « La suite des temps », purement historique, n'est pas mentionnée dans la deuxième catégorie « Histoire — Biographies ».



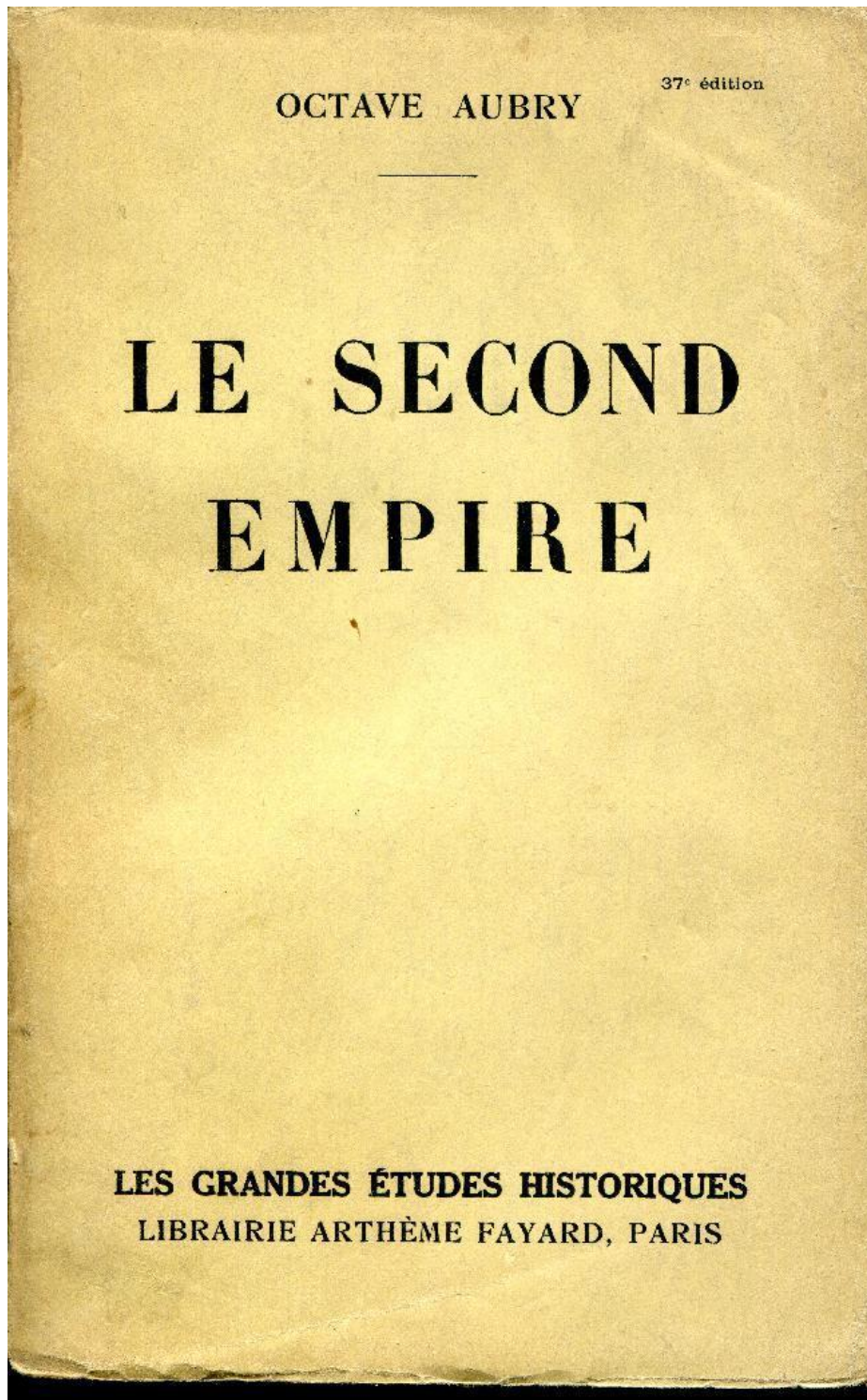
La lettre d'intention de la collection est suivie de la liste numérotée des volumes parus et à paraître.

Annexe 6 : Page de couverture, illustrée, de *La vie ouvrière en France sous le Second Empire*, de Georges Duveau, dans la collection « La suite des temps », sous le label de la Nouvelle revue française, de Gallimard, en 1946.



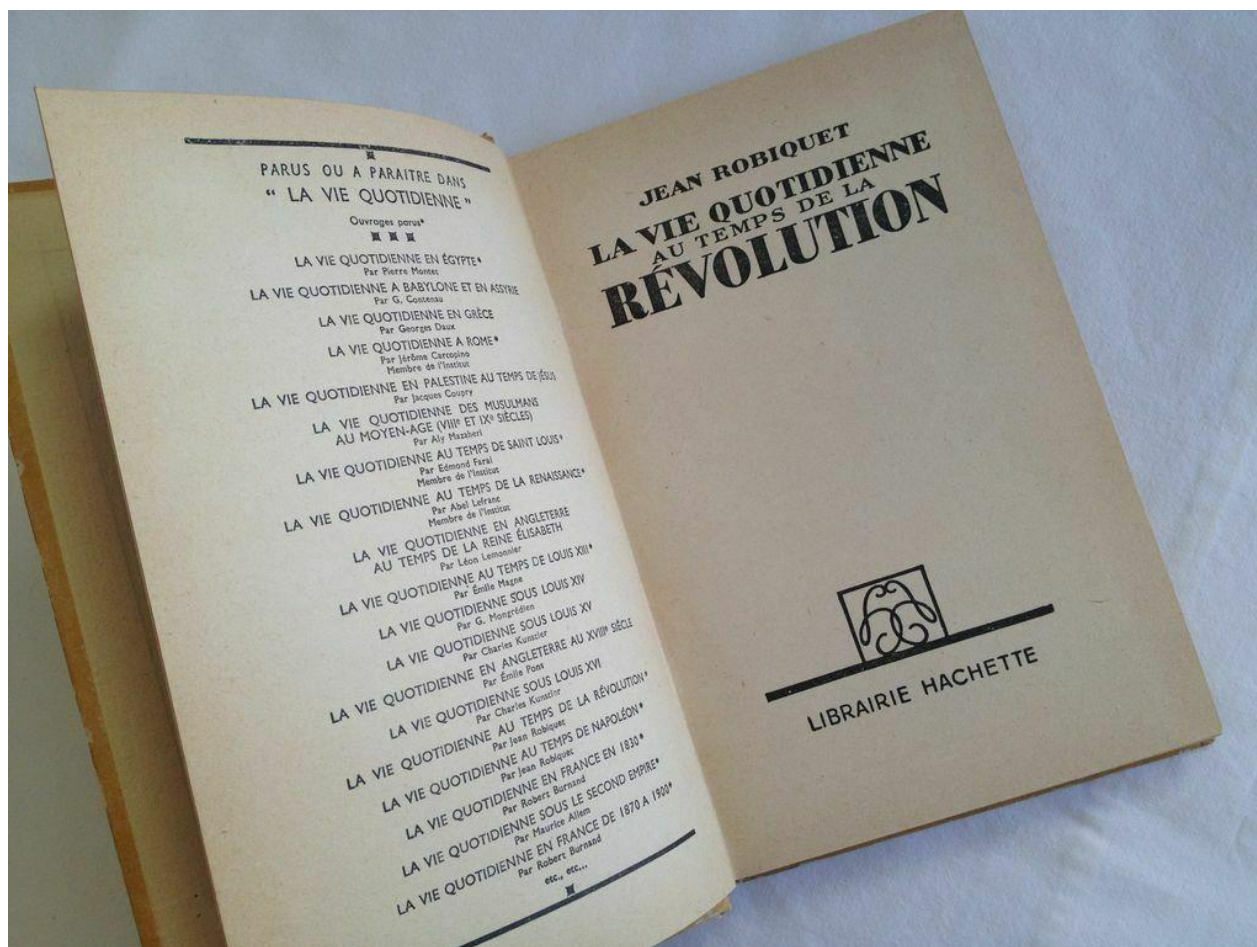
Les codes caractéristiques de la « Collection Blanche » de la NRF sont repris avec un liseré différent, une illustration thématique, ainsi qu'une numérotation propre à « La suite des temps ».

Annexe 7 : Page de couverture du *Second Empire*, d'Octave Aubry, dans la collection des « Grandes Études Historiques », de Fayard, en 1938.



La charte graphique se distingue des autres collections par une ascèse esthétique qui met en évidence l'auteur et le titre. Le format est in-8 avec une taille de 12,5 x 19 cm.

Annexe 8 : Liste d'ouvrages « parus ou à paraître dans “La vie quotidienne” », dos de couverture de *La vie quotidienne au temps de la Révolution*, de Jean Robiquet, dans la collection « La vie quotidienne », d'Hachette, en 1948.



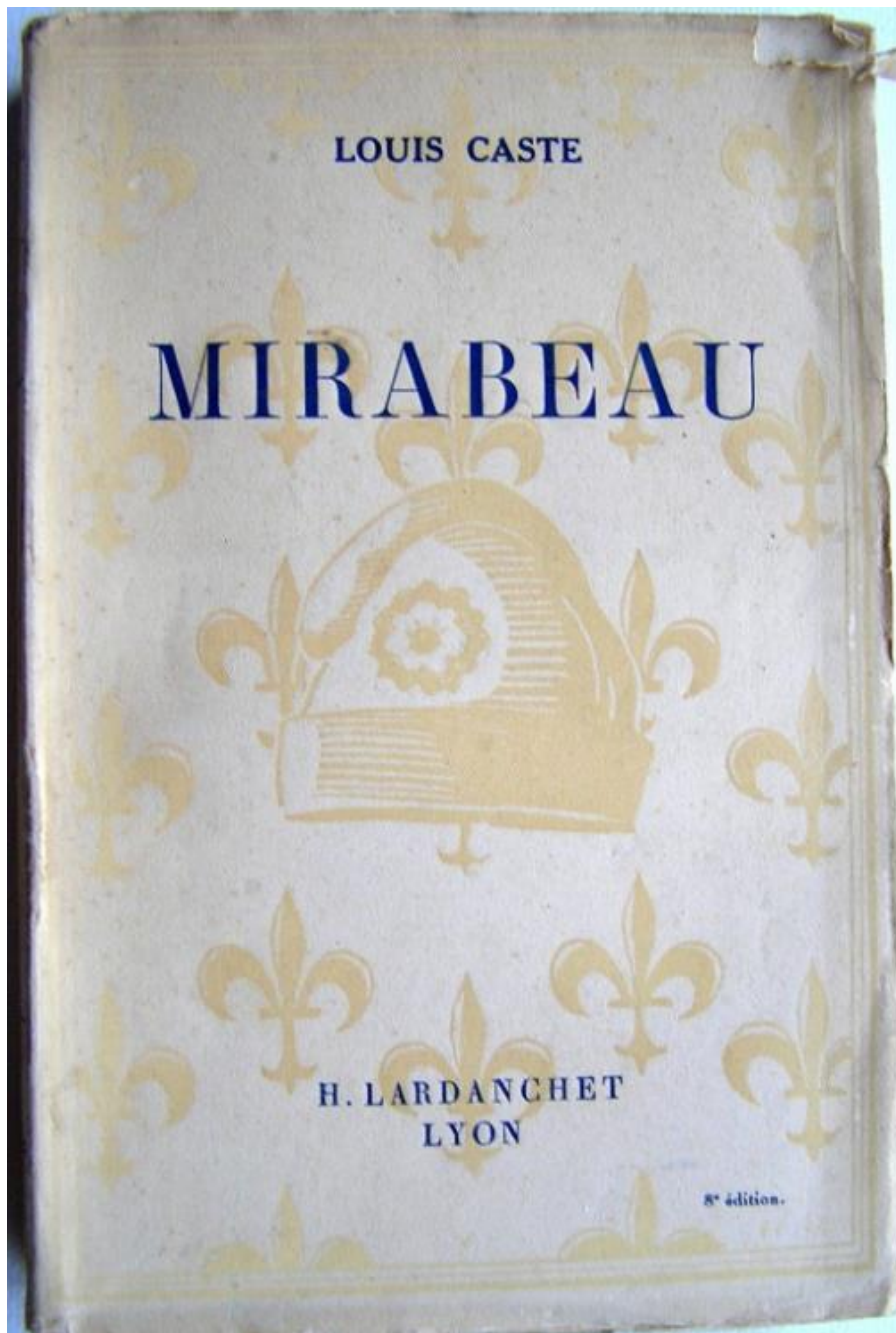
Les ouvrages parus ou à paraître sont indiqués en début d'ouvrage, avec une indication des volumes déjà parus, signalés par un astérisque. La progression affichée, chronologique, n'est pas suivie par le calendrier éditorial.

Annexe 9 : Page de couverture et fourreau d'accompagnement de *Chute et relèvement de la France sous Charles VI et Charles VII*, de Joseph Calmette, dans la collection « De l'histoire », d'Hachette, en 1945.



La couverture reprend la charte graphique de la collection, créée en 1938, alors que le fourreau mentionne l'intérêt de la période, le tirage ainsi que le prix de 95 francs, soit un peu plus de 3% du salaire moyen d'un Français en 1945.

Annexe 10 : Page de couverture de *Mirabeau*, de Louis Caste, dans la collection « Histoire et mémoires », de Lardanchet, en 1943.



Le décor en surimpression montre un bonnet phrygien avec une cocarde tricolore, ainsi que des fleurs de lys en arrière-plan.

Annexe 11 : Quatrième de couverture de *Bugeaud*, d'Édouard de Lamaze, dans la collection « Histoire et mémoires », de Lardanchet, en 1943.



L'uniformité de la collection, avec un même format, et des illustrations, fait écho à celle du prix. La collection se distingue de ses rivales par ses thématiques modernes.

Annexe 12 : Publicité pour la collection « Clío. Introduction aux études historiques », en quatrième de couverture de *L'état de demain, théorie et réalisation d'une démocratie parlementaire en France*, de Mehand Tazerou, aux Presses universitaires de France, en 1936.

LES PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

Les Manuels de l'Enseignement supérieur

« CLIO »

INTRODUCTION AUX ÉTUDES HISTORIQUES

La nouvelle collection historique « Clío » qui comprendra neuf volumes accompagnés d'un atlas, cherche à initier les profanes aux problèmes de l'histoire, à ménager une transition entre les manuels de l'enseignement secondaire et les recueils savants ou les ouvrages de pure érudition.

Volumes parus (format in-8°, 15 × 20) :

II. **La Grèce et l'hellénisation du monde moderne**, par Robert COHEN, professeur au Lycée Henri-IV..... 45 »

IV. **Le Monde féodal**, par Joseph CALMETTE, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Toulouse..... 30 »

V. **L'Élaboration du monde moderne**, par Joseph CALMETTE, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Toulouse..... 40 »

VI. **Le XVI^e siècle (Renaissance, Réforme, Guerres de religion)**, par Henri SÉE, professeur honoraire à l'Université de Rennes et Armand RÉBILLON, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Rennes..... 35 »

Volumes à paraître :

I. **Les peuples de l'Orient méditerranéen**, par Étienne DRIOTON, professeur à l'École des Langues orientales de l'Institut Catholique de Paris et Louis DELAPORTE, professeur à la Faculté des Lettres de l'Institut Catholique de Paris.

*III. **Rome**, par André PIGANIOL, maître de Conférences à la Sorbonne.

VII. **Les XVII^e et XVIII^e siècles (Monarchies centralisées et despotisme éclairé)**, par Henri SÉE, professeur honoraire à l'Université de Rennes, et Armand RÉBILLON, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Rennes.

*VIII. **La Révolution et l'Empire (1789-1815)**, par Louis VILLAT, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Besançon. 1. Les Assemblées révolutionnaires. 2. L'Empire et la Restauration.

IX. **L'époque contemporaine (1815-1919)**, par Pierre RENOUVIN, professeur à la Sorbonne, et Louis VILLAT, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Besançon.

X. **Atlas historique (Histoire Ancienne, du Moyen Age, Moderne, Contemporaine)**.

Les volumes marqués d'un astérisque sont sous presse

12 francs

DR. PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE - YVES-ROSE-PAUL - PARIS - FRANCE

Contrairement au programme originel fixé, le calendrier éditorial ne suit pas la progression chronologique. Par ailleurs, le rattachement institutionnel des historiens est systématiquement indiqué.

Annexe 13 : Reproduction du service de presse du dossier de fabrication de *Talleyrand* de Louis Madelin, édité en 1944, FLM 205.10 Fonds Flammarion, IMEC.

<p>Presses Zone nord :</p> <p>A envoyer à Jean-Pierre Maxence, critique à <i>Aujourd'hui</i>, <u>Au directeur littéraire du <i>Cri du peuple</i></u></p> <p><u>A René Lasne, critique à l'<i>Echo de la France</i></u></p> <p><u>A Jean Aubin, critique de la <i>France socialiste</i></u></p> <p><u>A Jean Romeis, critique de <i>Le Journal</i></u></p> <p>A André Thérive, aux <i>Nouveaux-Temps</i></p> <p>A Marcel Espiau, critique <i>Nouveaux-Temps</i></p> <p><u>A René Gérin, critique à <i>L'Œuvre</i></u></p> <p>A Fernand Divoire, rédacteur en chef du <i>Paris-Midi</i></p> <p>A R. Brasillach, critique au <i>Petit Parisien</i></p> <p><u>A Georges Albertini, critique à <i>l'Atelier</i></u></p> <p>A Marcel Arland, critique à <i>Comoedia</i></p> <p>A Jean Lambert, courriériste à <i>Comoedia</i></p> <p>A Gonzague Truc, critique à <i>La Gerbe</i></p> <p>A R. Paschet à <i>L'Illustration</i></p> <p><u>A P.E. Cadilha, critique à <i>L'illustration</i></u></p> <p>A Paul Lesourd, Rédacteur en chef à <i>Voix Françaises</i></p> <p><u>A M. Bourcier à Agence Française d'information de Presse</u></p> <p><u>A Léon Deproux à l'Office français d'information</u></p>	<p>Province :</p> <p><u>A Michel Lafond, critique au <i>Journal de Rouen</i></u></p> <p><u>A R.G. Nobecourt, critique au <i>Journal de Normandie</i></u></p> <p>A Jean Nesmy, critique <i>l'Express de l'Aube</i></p> <p>A Gaëtan Sanvoisin, rédacteur en chef, du <i>Progrès de l'Allier</i></p> <p>Divers : Jean Vignaud, Henri Poulaille, Octave Aubry, Ramon Fernandez</p> <p><u>Pierre D'Espezet</u></p> <p>Maurice Reclus</p> <p>Jean Héritier</p> <p><u>M. Sabatier (Albin Michel)</u></p> <p>André Billy</p> <p><u>Jean Paulhan</u></p> <p>Henry de Montherlant</p> <p>Académie française : Emile Mâle</p> <p>Jacques de Lacretelle</p> <p>Paul Valéry</p> <p>François Mauriac</p> <p><u>Georges Duhamel</u></p> <p><u>Georges Lecomte</u></p> <p>Autres : Raymond Dunay</p> <p>M. Luc, directeur enseignement technique</p> <p><u>Marius Richard</u></p> <p><u>Thierry Sandre</u></p> <p>Girouard</p>	<p>Presses Zone sud :</p> <p><i>Action Française</i> : Charles Maurras directeur, Thierry Maulnier critique</p> <p><u><i>La Croix</i> : Luc Estang critique</u></p> <p><i>Les Débats</i> : Mario Meunier critique</p> <p><i>Le Figaro</i> : Maurice Noel critique</p> <p><i>Le Petit Journal</i> : CMB</p> <p><i>Le Temps</i> : Emile Henriot, critique</p> <p><u><i>Amitiés</i> : Jean Tenant</u></p> <p><i>Candide</i> : Fernand Brouty directeur, <u>René Bizet, critique</u>, Pierre Gaxotte</p> <p><u><i>Confluences</i> : René Tavernier, directeur</u></p> <p><u><i>Demain</i> : Jean de Fabrègues, directeur</u></p> <p><i>Gringoire</i>, H. De Carbuccia, directeur, Louis Guiral critique</p> <p><u><i>Livre des lettres</i> : directeur</u></p> <p><u><i>Présent</i> : Kléber Haedens critique</u></p> <p><i>Revue des deux mondes</i> : André Chaumeix, directeur, R. Boueget-Pailleron, critique</p> <p><i>Revue universelle</i> : Henri Massis, directeur</p> <p><i>Le Mémorial</i> (St-Etienne) : Pierre Bernard, directeur</p> <p>J. Van Melle</p> <p><u>Claude Roy (Paris)</u></p> <p><u>Allemagne : <i>Pariser Zeitung</i> :</u> <u>Rédacteur en chef</u></p>
---	--	---

Les annotations soulignées réalisées par Louis Madelin sont reproduites. On observera le distinguo entre critiques et courriéristes, tout comme les sociabilités académiques de Louis Madelin.

<p style="text-align: center;">Jérôme CARCOPINO de l'Institut LA VIE QUOTIDIENNE À ROME À L'APOGÉE DE L'EMPIRE</p>  <p>Voici Rome dont M. Carcopino décrit, en des pages frémissantes de vie, le milieu physique, le milieu moral, le milieu social. C'est vraiment Rome sur le vif avec sa grandeur, son luxe, ses faiblesses. Quel document et quelle vivante résurrection ! Un livre qui restera. (La Vie Quotidienne : 25 fr.)</p> <p style="text-align: center;">HACHETTE</p>	<p style="text-align: center;">ABEL LEFRANC de l'Institut LA VIE QUOTIDIENNE AU TEMPS DE LA RENAISSANCE</p>  <p>Du Roi au Vilain, le cadre de l'existence, les occupations des hommes, la façon de se loger, de se vêtir, de se distraire, d'aimer... Livre vraiment nouveau qui plaira à notre curiosité d'aujourd'hui. (La Vie Quotidienne : 20 frs.)</p> <p style="text-align: center;">HACHETTE</p>		
<p>Publicité pour <i>La vie quotidienne à Rome à l'apogée de l'Empire</i>, dans <i>Le Figaro</i>, du 11 février 1939, p. 8.</p>	<p>Publicité pour <i>La vie quotidienne au temps de la Renaissance</i>, <i>Gringoire</i>, du 1^{er} avril 1938, p. 4.</p>		
<p>LIBRAIRIE</p> <table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td data-bbox="199 1041 805 1601"> <p style="text-align: center;">Jean ROBIQUET LA VIE QUOTIDIENNE AU TEMPS DE LA RÉVOLUTION</p>  <p>Voici, en un amusant imprévu, la journée des contemporains de la Révolution : Parisiens et provinciaux, bourgeois et ouvriers, jeunes gens, Élégantes et Merveilleuses... Malgré charrettes et guillotine, tout le traintrain quotidien... Une étonnante révélation... (La Vie Quotidienne : 20 fr.)</p> <p style="text-align: center;">HACHETTE</p> </td> <td data-bbox="805 1041 1388 1601"> <p style="text-align: center;">CHARLES REIBEL Sénateur, Ancien Ministre Membre des Commissions des Affaires Étrangères et de l'Armée</p> <p style="text-align: center;">POURQUOI NOUS AVONS ÉTÉ À DEUX DOIGTS DE LA GUERRE</p> <p style="text-align: center;">Avec des documents inédits du MARÉCHAL FOCH et du MARÉCHAL LYAUTEY</p> <p style="text-align: center;">LIBRAIRIE ARTHÈNE FAYARD 2 fr. PARIS</p> </td> </tr> </table> <p>Publicité pour <i>La vie quotidienne au temps de la Révolution</i>, dans <i>Le Temps</i>, du 13 décembre 1938, p. 5.</p>		<p style="text-align: center;">Jean ROBIQUET LA VIE QUOTIDIENNE AU TEMPS DE LA RÉVOLUTION</p>  <p>Voici, en un amusant imprévu, la journée des contemporains de la Révolution : Parisiens et provinciaux, bourgeois et ouvriers, jeunes gens, Élégantes et Merveilleuses... Malgré charrettes et guillotine, tout le traintrain quotidien... Une étonnante révélation... (La Vie Quotidienne : 20 fr.)</p> <p style="text-align: center;">HACHETTE</p>	<p style="text-align: center;">CHARLES REIBEL Sénateur, Ancien Ministre Membre des Commissions des Affaires Étrangères et de l'Armée</p> <p style="text-align: center;">POURQUOI NOUS AVONS ÉTÉ À DEUX DOIGTS DE LA GUERRE</p> <p style="text-align: center;">Avec des documents inédits du MARÉCHAL FOCH et du MARÉCHAL LYAUTEY</p> <p style="text-align: center;">LIBRAIRIE ARTHÈNE FAYARD 2 fr. PARIS</p>
<p style="text-align: center;">Jean ROBIQUET LA VIE QUOTIDIENNE AU TEMPS DE LA RÉVOLUTION</p>  <p>Voici, en un amusant imprévu, la journée des contemporains de la Révolution : Parisiens et provinciaux, bourgeois et ouvriers, jeunes gens, Élégantes et Merveilleuses... Malgré charrettes et guillotine, tout le traintrain quotidien... Une étonnante révélation... (La Vie Quotidienne : 20 fr.)</p> <p style="text-align: center;">HACHETTE</p>	<p style="text-align: center;">CHARLES REIBEL Sénateur, Ancien Ministre Membre des Commissions des Affaires Étrangères et de l'Armée</p> <p style="text-align: center;">POURQUOI NOUS AVONS ÉTÉ À DEUX DOIGTS DE LA GUERRE</p> <p style="text-align: center;">Avec des documents inédits du MARÉCHAL FOCH et du MARÉCHAL LYAUTEY</p> <p style="text-align: center;">LIBRAIRIE ARTHÈNE FAYARD 2 fr. PARIS</p>		

La stratégie d'Hachette est de valoriser le chromonyme, ainsi que de proposer une suggestion graphique de la période. L'adresse au lecteur mentionne la résurrection proposée, les habitudes quotidiennes, ou l'aspect pittoresque de la période, et en dernier lieu, le prix.

A la devanture du libraire

LIVRES NOUVEAUX

I. — LITTÉRATURE

Averan (M.). Aiguës-Vertes. 256 p. Br. : 23 fr. 40 (621). A. Michel.
Balzac (H. de). Petites misères de la vie conjugale (14/22). 296 p. (700 g.) Br. : 1.000 fr. (593). J. Dumoulin (J. Porson, dépositaire).
Bernard (J.-J.). Louise de La Vallière. 212 p. Br. : 20 fr. (598). Ed. Théâtrales.
Bernard (J.-J.). Marie Stuart, Reine d'Écosse. 216 p. Br. : 20 fr. (598). Ed. Théâtrales.
Bédier (J.). Le roman de Tristan et Iseult (13/17). Ex. Vélin teinté : 45 fr. (571). Piazza.
Besson (M.). Cavalier de La Salle, fondateur de la Louisiane. (587). Denoël.
Blanchot (M.). Aminadab. Br. : 46 fr. (623). N. R. F.
Damus (A.). Le Mythe de Sisyphe. Br. : 33 fr. (623). N. R. F.
Foley (Ch.). Le Galopin du Roi (12/19). 200 g. Br. : 30 fr. (616). Flammarion.
Fargue (L.-P.). Déjeuners de Soleil. Br. : 36 fr. (599). N. R. F.
Flaubert (G.). Lettres à Maupassant. Br. : 30 fr. (627). Ed. du Livre Moderne.
Gaillard (R.). Les biens de chaîne. 256 p. Pr. : 28 fr. (581). Colbert.
Gœthe. Conversations avec Eckermann. Rel. 175 fr. (599). N. R. F.
Hoffmann (E. T. A.). Contes et nouvelles. T. I. 473 p. Br. : 75 fr. vel. sup. : 200 fr. (608). Colbert.
Huysmans (J.-K.). A rebours. 256 p. Br. Arches : 800 fr. ; rel. Auv. : 650 fr. ; Vel. Vosges : 450 fr. (633). Nouvelle France.
Keller (G.). Romeo et Juliette au Village. Br. : 30 fr. (617). Payot.
Knittel (John). Thérèse Étienne. 143 p. Br. : 36 fr. (621). Alb. Michel.
Lafforest (J. de). Si le Ciel tombe. 256 p. Pr. : 28 fr. (579). N. R. F.
Larbaud (V.). Le pauvre chemisier (22/6). Ex. sur Chine : 200 fr. ; sur Japon : 800 fr. ; sur Arches : 300 fr. (599). N. R. F.
Lefranc (J.). Vie du Père de Foucauld. Br. : 6 fr. (621). A. Michel.
Le Corbeiller (A.). Le calvaire de Mme Roland. (40 fr.). (685). Ed. Balzac.
Migeo (M.). Batailles dans le ciel. 240 p. Pr. : 28 fr. (581). N. R. F.

Papini (F.). Un homme fini. 51 fr. (604). Office Français du Livre.
T'serstevens (A.). Appel de l'Aventure. 248 p. 45 fr. ; Hollande : 150 fr. (608). Ed. Colbert.
Tatelin (P.). Un homme en trop. Br. : 30 fr. (623). N. R. F.
Valdes (P.). Sous le ciel de Cadix. Br. : 30 fr. (621). F. Sorlot.
Valéry (P.). Poésies. 55 fr. (579). N. R. F.
Wast (H.). La Maison des Corbeaux. Br. : 30 fr. (621). F. Sorlot.

II. — PHILOSOPHIE ET RELIGION

Bernoville (G.). Le Père Muard et les Bénédictins de la Pierre-qui-Vire. 192 p. Pr. : 36 fr. (578). Alsatia.
Blunck (H.-F.). Le grand voyage. 42 fr. (578). Alsatia.
Chailley (F.). Petite histoire des grandes philosophies (14/19). 296 p. Br. : 40 fr. Presses Univ. de France.
Evdokimoff (P.). Dostoïewsky et le problème du mal. 380 p. Br. : 60 fr. (620). Ed. du Livre Français, Lyon.
Englebert (O.). Saint Pascal Baylon. Br. : 8 fr. (630). Ed. Francis et Taylor.
Forêtier (M.-D.). Jalons de route. 200 p. 24 fr. (606). Revue des Jeunes.
Gremilly (Ar. de). Saint François d'Assise, le petit pauvre. (581). Grund.
Kemp (R.). Sainte Cécile, patronne des musiciens. Br. : 6 fr. (621). Albin Michel.
Llobet (Mgr de). Sœur Marie-Thérèse, Petite Sœur de l'Assomption. 272 p. Pr. : 31 fr. 50 (578). Alsatia.
Manehy (A.). Sainte Geneviève, patronne de Paris. (581). Grund.
Manehy (A.). Saint Martin, évêque de Tours. (581). Grund.
Pontet (M.). Pêcheurs et pécheresses dans l'Évangile. Un vol. 160 pages, 20 fr. (12 x 18,5). Editions Clairière, 16, rue Grignan, Marseille.
Saisset (L. et Fr.). L'Éducation par la suggestion (18/22). 144 p. Br. : 19 fr. 50. (602). Presses Univ. de France.
Vorel (R.). Le Bienheureux Charles de Biols. Br. : 6 fr. (621). A. Michel.

III. — HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Aubry (O.). La Révolution française (13/19)

512 p. (406 g.) Br. : 48 fr. (616) Flammarion.
Champion (P.). L'envers de la tapisserie. Le règne de François Ier. 24 fr. 40 (585). Ed. Balzac.
Champion (P.). Paris au temps des guerres de religion. 28 fr. (585). Ed. Balzac.
Champion (P.). Paris sous Henri III. 40 fr. (585). Ed. Balzac.
Lecerc (M.). Le fer dans le monde. Br. : 50 fr. (617). Payot.
Lequenne (P.). Olivier de Serres. 40 p. Br. : vidalco : 350 fr. ; relié velin : 100 fr. (616). Segnana.
Lectercq (D.-H.). Histoire du déclin et de la chute de la Monarchie française (16/25). 75 fr. (585). Letouzey.

IV. — BEAUX-ARTS

Champigneulle (B.). La peinture italienne au XVI^e siècle. (25/23). Rel. toile : 275 fr. (601). Ed. Hyperion.
Dufourcq (N.). Petite histoire de la musique en Europe (13/20). 32 planches hors-textes. 32 fr. (607). Larousse.
Pleury (R.-Al.). Huit ans de lutte pour le buste de Baudelaire. Pr. : 18 fr. (607). Mercure de France.
Landormy (P.). Schubert. Br. : 130 fr. (623). N. R. F.
Normandy (G.). Johannesson, peintre de la douceur, de la tendresse et du silence. Br. : 50 fr. (611). Ed. du Livre Moderne.
Verrier (J.). La cathédrale de Bourges et ses vitraux (15/23). Br. : 235 fr. (594). Ed. du Chêne.

V. — SCIENCES ET LIVRES DE NATURE

Broglié (L. de). Une nouvelle théorie de la lumière. La mécanique ondulatoire de Photon. T. II. (16/25). 150 p. (300 g.). Br. : 80 fr. (598). Hermann.
Mouriquand (G.). Vitamines et carences alimentaires. 464 p. Br. : 60 fr. (621). Al. Michel.

VI. — DROIT

Lambrez (E.). Essai sur les théories et les modes de répartition du profit en France au XX^e siècle. 80 fr. (605). Recueil Sirey.

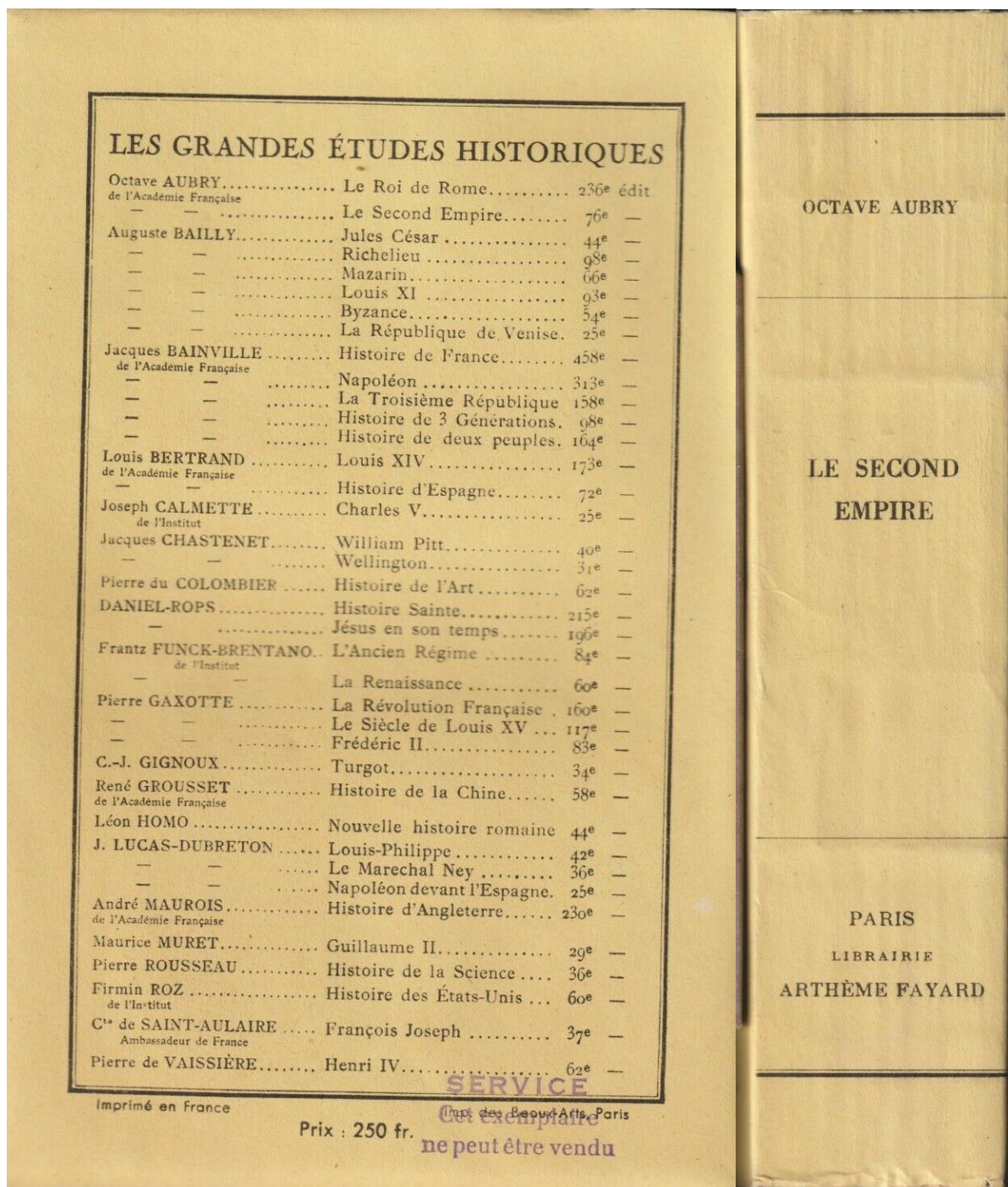
Les nouveautés sont indiquées de façon groupées et sans commentaires de la part de la rédaction du journal : la fonction de la rubrique n'est pas critique mais informative.

- HEVET**, Marc. Mademoiselle Chamerois. Introd. par Emile Masson. 140p. 10fr. '35 Lethiel-leux.
Pages champenoises.
- Hexanés.** Voir *Carbures d'hydrogène.*
- HEYDACKER**, M. Invaliden-Alters- und Hinterbliebenenversicherung, Angestelltenversicherung... Voir Sozialversicherung (Die) in Elsass und Lothringen... T. IV.
- HEYDEN DE LANCEY**, C. Ver. Voir Ver Heyden de Lancey, C.
- HEYDT**, Arnold. Der Fall Zabern, ein Dokument. 18,5×12 64p. '34 Strasbourg, Impr. des Dernières Nouvelles de Strasbourg.
- HEYLENS**, Ernest (ill.). Voir Gauchez, M. Au cœur des Fagnes.
- HEYMANN**, A. Tableaux de chasse. Dessins de Roméo Dumoulin. Pls fig. 125fr.b. '34 Bruxelles, Onkelinx.
- HEYMANN**, Jean. Les ententes industrielles. Considérations sur les projets gouvernementaux de réorganisation économique. Communication faite à la séance plénière du C.N.O.F. du 20 déc. 1934 à la salle des Ingénieurs civils, à Paris. 27,5×21 23p. 7fr. '35 Comité national de l'organisation française 11bis, rue d'Aguesseau.
- HEYMANS**, C. et **BOUCKAERT**, J. J. La sensibilité réflexogène des vaisseaux aux excitants chimiques. (Coll. Actualités scientifiques et industrielles 180; Exposés de biologie générale en rapport avec la cytologie, III). 25×16 32p. 9fr. '34 Hermann.
- HEYSE**, Théodore. De l'évolution de la politique des concessions au Congo. 12p. '35 Renaix (Belgique) Impr. Leherde-Delcour.
— Quelques vues générales et critiques sur le régime de la propriété immobilière du Congo belge. 42p. 7,50fr.b. '34 Bruxelles, Van Campenbout.
Extr. du Bulletin de l'Institut royal colonial belge.
- HI**, Ph. Kou Cheou- Voir Kou Cheou-Hi, P.
- HIANS**, P. Jacob-. Voir Jacob-Hians, P.
- HICQUET**, Robert. Feuilles au vent. Avec un ex-libris du peintre luxembourgeois Henri Poos. 137p. pl. 12fr.b. '35 Namur, Godenne.
- Hiéarchie ecclésiastique.** Voir *Organisation ecclésiastique.*
- HIERNAUX**, M. J. (préf.) Voir Matthis, A. R. Distillation des combustibles solides.
- Hiéroglyphes égyptiens.** Voir *Egyptien - Ecriture hiéroglyphique.*
- HILAIRE DE BARENTON**, O.M.C. (Etienne Marie Boulé) Le P. Louis de Gonzague, Frère Mineur Capucin, 1875-1932. Journaliste, poète, historien, aumônier bénévole du front d'Orient. 19×12 104p. front. 3pls. 4fr. '35 Librairie Saint-François, 4, rue Cassette.
— *La page de faux-titre porte : Le P. Louis de Gonzague (Armand Barbault), O. M. C.*
— ... Le père Ludovic de Besse. L'apôtre et l'initiateur des œuvres sociales en France... 23×14 VIII, 614p. pl. (front.) 20fr. '35 Librairie Saint-François d'Assise.
I. *Œuvres pour la protection des travailleurs chrétiens.*
II. *Le parti catholique en Belgique.*
III. *Les premières fondations, en France, des banques populaires et des caisses rurales et autres œuvres économiques et sociales.*
- HILBERT**. Les prêts hypothécaires. Guide pratique pour les créanciers et les débiteurs hypothécaires (Coll. Le droit immobilier, 8) 187p. 15fr.b. '35 Taminés (Belgique) Duculot-Roulin.
— Responsabilité du bâtisseur. T. I. Responsabilité légale ou décennale. (Art. 1792 et 2270 du C. C.) (Le droit immobilier : L'entreprise, 7) 21,5×14,5 460p. 50fr. '34 Bruxelles, Bruylant; Paris, dépôt : Sirey.
- HILDESHEIMER**, Bernard. Les assemblées générales des communautés de Provence. 32×25 234p. 25fr. '35 Pedone.
- HILTEBRANDT**, Dr C. La céramique dentaire et les porcelaines Vita. 63p. fig. [s.d.] Courtin and Sons, 36, rue de Châteaudun.
- Himalaya**
— *Etapes de l'Himalaya.* 25fr. '35 Alpina.
- Hindenburg**, Paul von, 1847-1934
- LUDWIG**, E. Hindenburg ou La révolution manquée. 25fr. ['35] Plon.
- Hindouisme**
CHAKRABORTY, J. Culture physique hindoue pratiquée par les anciens Hindous pour santé, longévité, vie intellectuelle. 6fr. '35 Adyar.
- MILES**, A. Le culte de Çiva. Superstitions, perversions et horreurs de l'Hindouisme. 24fr. '35 Payot.
- RADHAKRISHNAN**, S. L'hindouisme et la vie. Nouv. éd. 12fr. '35 Alcan.
Voir aussi : *Bouddha et bouddhisme; Varuna.*
- HING**, Ou Koel-. Voir Ou Koel-Hing.
- HINOUS**, Jean. La querelle de la rationalisation. 25,5×16,5 251p. 30fr. '35 Librairie générale de droit et de jurisprudence.
- Hippologie.** Voir *Chevaux.*
- Hippolyte**, Saint Etienne. Voir *Les saints de l'année.*
- MARIÉS**, ABBÉ L. Sur les bénédictions d'Isaac, de Jacob et de Moïse. 20fr. '35 Belles Lettres.
- HIPPOLYTE DE ROME.** Voir Hippolyte, Saint.
- HIRLEMANN**, C. (ill.) Voir Stowe, H. E. La case de l'oncle Tom.
- Hirondelles et amazones.** RANSOME, A. Rel. : 15fr. Aubier [Montaigne].
- HIRSCH**, Charles Henry. La peau de chamois (Coll. Le livre d'aujourd'hui, 185) 19×12 223p. 6fr. ['34] Editions de France.
— La peau de chamois. Roman. 18,5×12 15fr.; ex. alfa : 27fr.; ex. Lafuma : 50fr.; ex. Hollande : 90fr. '35 Editions de France.
- HIRSCH**, Georges Edouard. La source. Poèmes. Lettre-préf. de M. Edouard Herriot. Bandeaux et culs-de-lampe de la collection Poésie. 59p. ill. 6fr. '34 La Caravelle.
- HIRSCH**, Julien. Quelques réalisations de Julien Hirsch... 1935. pls '35 Société française d'éditions d'art.
Travaux d'architecture.
- HIRSCH**, Werner (préf.) Voir Mühsam, K. La vie douloureuse d'Erich Mühsam.
- HIRSCHAUER**, Louis. L'année aéronautique, 15^e année (1933-1934). Voir Année (L') aéronautique, 15^e année (1933-1934).
- HIRSCHFELD**, Dr Magnus. L'âme et l'amour, psychologie sexologique. 18,5×12 251p. 15fr. ['35] Nouvelle Revue française.
En tête du titre : La science et l'amour.
— Le sexe inconnu. (Das dritte Geschlecht) Adapt. de l'allemand par W. R. Fürst. (Collection d'études sexologiques) 18,5×12,5 224p. 15fr. ['35] Montaigne.
- HISSINK**, Karin. Masken als Fassadenschmuck. Untersucht an alten Bauten der Halbinsel Yukatan (Sammlung Heitz, III. Reihe, Bd 2). II, 127p. '34 Leipzig-Strassburg-Zürich, Heitz.
- Histamine**
DELHERM, DR. L. ET **GAJDOS**, DR. A. ET M. L'histamine. Pharmacodynamie, mode d'action sur l'organisme, méthodes d'utilisation, indications thérapeutiques. 20fr. '35 Vigot.
- ROZOWSKI**, DR. O. Sur la réaction cutanée des tuberculeux à l'histamine et à l'iodé. 10fr. '35 Rodstein.
- Histogénèse et pathologie comparée de l'épithélioma séminifère.** JACQUART, P. 45fr. Le François.
- Histoire.**
BAROU, J. ET **BONTE**, B. Précis aide-mémoire d'histoire contemporaine de 1789 à 1848. 10,55fr. [s.d.] Carus.
- BROSSETTE**, L. Histoire. 4^e éd. '34 Colin.
Cours d'histoire à l'usage de l'enseignement secondaire, pub. ss la dir. de M. J. Guiraud. Classe de troisième. La fin du moyen âge et le xv^e siècle (1328-1610) par C. Almond. Nouv. éd. 18fr. '35 De Gigord.
- FRANCE. COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES. SECTION D'HISTOIRE, D'ARCHÉOLOGIE ET DE PHILOLOGIE.** Bulletin philologique et historique (jusqu'à 1715)... Années 1932 et 1933. 70fr. '35 Leroux.
- HISTOIRE GÉNÉRALE DU IV^e SIÈCLE À NOS JOURS...** pub. ss la dir. de Ernest Lavisse... Alfred Rambaud... T. I : Les origines, 395-1095. 4^e éd. 90fr. '34 Colin.
- IORGA**, N. La place des Roumains dans l'histoire universelle. I : Antiquité et moyen âge. 180lei '35 Valenii-de-Munte, Datina romana.
- LOUSSE**, E. Les limites et les divisions chrono-

- Histoire (suite)**
 nologiques de l'histoire contemporaine. '35 Bruxelles.
- MALET, A. ET ISAAC, J. Histoire contemporaine (De 1815 à nos jours)... 3^e année, avec la collaboration de Henri Béjean... Cart.: 30fr. ['35] Hachette.
- MOUSTIER, D. Histoire de France et notions d'histoire générale à l'usage des écoles primaires. '34 Victorion.
- REVUE critique d'histoire et de littérature. Année 1934, 68^e année, nouv. sér., T. CL 60fr. '35 Leroux.
- SCHROONJANS, J. Cahier d'histoire universelle. 15fr. '34 Bruxelles, Edition universelle. Voir aussi : *Eglise chrétienne; Humanisme.*
- Histoire - Bibliographie.**
 BIBLIOGRAPHIE critique des principaux travaux parus sur l'histoire, de 1600 à 1914, en 1932 et 1933... 30fr. '35 Société d'histoire moderne; en vente : Maison du Livre français.
- INTERNATIONAL bibliography of historical sciences... Bibliographie internationale des sciences historiques... Fifth year, 1930. 150fr. '35 Colin.
- INTERNATIONAL bibliography of historical sciences... Bibliographie internationale des sciences historiques... Seventh year, 1932 et eighth year 1933. 2vol. Chac. : 150fr. '35 Colin.
- LOUSSE, E. Chronique d'histoire moderne et contemporaine, 1933-1934. '35 Namur.
- Histoire - Chronologie.** Voir *Chronologie historique.*
- Histoire - Etude et enseignement**
 MOREAU, P. L'histoire en France au XIX^e siècle: Etat présent des travaux et esquisse d'un plan d'études. (Collection d'études françaises, XXXV^e cahier) 10fr. '35 Belles Lettres.
- SEIGNOBOS, C. Etudes de politique et d'histoire. 45fr. '34 Presses universitaires.
- Histoire - Iconographie.** Voir *Iconographie historique.*
- Histoire - Mélanges**
 LENOTRE, G. Dramas d'histoire. 3,75fr. '35 Flammarion.
- MÉLANGES de philologie, d'histoire et de littérature offerts à Joseph Vianey. 100fr. '34 [Presses françaises] Droz.
- TABLE générale de l'Intermédiaire des chercheurs et curieux (années 1921-1933)... dressée par Pierre Dufay. 50fr. '35 L'Intermédiaire des chercheurs et curieux.
- Histoire - Philosophie**
 BERR, H. L'histoire traditionnelle et la synthèse historique. Nouv. éd. 15fr. '35 Alcan.
- Histoire - Résumés**
 BEJEAN, H. Résumé aide-mémoire : Histoire. Brevet élémentaire et concours d'admission aux écoles normales. Mi-cart.: 5fr. '35 Hachette.
- Histoire - Sociétés**
 COMITÉ d'études du Vieux-Bruxelles. Rapport sur l'activité du Comité pendant l'exercice 1933-1934. '34 Bruxelles, Impr. Guyot.
- Histoire.** La France de 1610 à 1918 et les grandes questions de la politique internationale au XIX^e siècle. MIGNOTTE, CP^{me} M. J. G. 12fr. Charles-Lavauzelle.
- Histoire ancienne**
 BLOCH, R. ET MEININGER, P. L'Orient et la Grèce. Classe de 6^e. Nouv. éd. 15fr. '35 Delagrave.
- CERFAUX, L. Les peuples anciens de l'Orient. 7,50fr.b. ['34] Tournai-Paris, Casterman.
- CHILDE, V. G. L'Orient préhistorique. 32fr. '35 Payot.
- VERNIERS, L. et BONENFANT, P. Histoire de l'antiquité. 10fr.b. '35 Bruxelles, De Boeck.
- WALTZ, P. Le monde égéen avant les Grecs. 10,50fr. '35 Colin.
- Voir aussi : *Annibal; Antiquités classiques; Civilisation gréco-romaine; Grèce - Civilisation; Grèce - Histoire ancienne; Egypte - Histoire ancienne; Rome - Histoire.*
- Histoire biblique (Le sentier d'Israël)...** ESNERY, J. Nouv. éd. Cart.: 10fr. Nathan.
- Histoire constitutionnelle de l'Union américaine.** II. LAMBERT, J. 40fr. Sirey.
- Histoire contemporaine (De 1815 à nos jours)**
 MALET, A. ET ISAAC, J. Cart.: 30fr. Hachette.
- Histoire d'Alsace.** Nouv. éd. REUSS, R. 26fr. Boivin.
- Histoire (Une) d'amour.** NASTORG, L. 15fr. Editions de la Revue des poètes; Perrin.
- Histoire d'Artois.** MABILLE DE PONCHEVILLE, A. 20fr. Boivin.
- Histoire de Belgique.** SCHMETS, P. 8fr.b. Namur, Wesmael-Charlier.
- Histoire de Belgique, à l'usage des 3^e et 4^e degrés des écoles primaires, des sections préparatoires des écoles moyennes et des écoles normales.** FURNÉMONT, R. et D. 10fr.b. Liège, Thone.
- Histoire de Bretagne des origines à nos jours.** DURTELLE DE SAINT-SAUVEUR, E. 2vol. Ens.: 100fr. Rennes, Plihon.
- Histoire de Charles XII (Extraits).** VOLTATAIRE. 1,50fr. Larousse.
- Histoire de Châteaufort de Gadagne des origines à 1870.** GIMET, F. ET BRÉMOND, R. Impr. Marchand, 31, villa d'Alésia.
- Histoire de Civray.** BOBE, A. 25fr. Impr. administrative centrale, 8, rue de Furstenberg.
- Histoire de Dalmatie.** VOINOVITCH, C^{te} L. DE. 2vol. Ens.: 60fr. Hachette.
- Histoire de France.** Voir *France - Histoire.*
- HISTOIRE** de France, par un comité de professeurs. Cours supérieur. Programme du brevet élémentaire (Collection Ecole libre) 432p. pl. fig. Cart.: 19fr. '35 Lyon-Paris, Vitte.
- Histoire de France.** Classe du certificat d'études et cours supérieur. Classes de 8^e et 7^e. 2^e éd. GUILLERMIT, Ch^{me} A. et GUILLEMAIN, H. Librairie l'Ecole, 76, rue des Saints-Pères.
- Histoire de France.** Cours élémentaire. DUPREZ, P. Michel.
- Histoire de France, cours moyen 2^e année et certificat d'études, classe de septième des lycées et collèges.** LAVISSE, E. ET CONARD, P. 9,50fr. Colin.
- Histoire de France, cours préparatoire (classe de 11^e et 10^e).** LE STER, ABBÉ ET GUILLEMAIN, H. Librairie l'Ecole, 76, rue des Saints-Pères. Le même : *Cours élémentaire (classe de 8^e et 9^e).*
- Histoire de France.** Première année. ISAAC, J. avec la collab. de H. Béjean. Cart.: 14fr. Hachette.
- Histoire de France.** La trame historique et la notion du temps à l'école primaire. JEANCOUX, G. et P. Dépliant 1,50fr. Delagrave.
- Histoire de France des origines à nos jours.** Ouvrage rédigé... pour l'admission aux écoles militaires... LA ROCHEFFE, L^{te} C^{te} DE. 3^e éd. 15fr. Charles-Lavauzelle.
- Histoire de France et notions d'histoire générale à l'usage des écoles primaires.** MOUSTIER, D. Victorion.
- Histoire de Gil Blas de Santillane.** LESAGE, A. R. 2vol. Ens.: 60fr. Belles Lettres.
- HISTOIRE** de Kamaralzaman avec la princesse Boudour, la plus belle lune d'entre toutes les lunes. non pag. ill. en coul. '34 Impr. Darrantière; Médecins bibliophiles. Tr. du texte arabe par le Dr J. C. Mardrus. Tiré à 150ex.
- HISTOIRE (L') de la Belgique** par l'image, pour le degré moyen, par une Réunion de professeurs; ill. de V. Delmelle. 48p. portr. cartes, fig. 5fr.b. '34 Namur-Bruxelles, La Procure; Tournai, Casterman.
- Histoire de la boucherie à Mulhouse du XIII^e siècle à nos jours.** RISCH, P. Mulhouse, Editions centrales.
- Histoire de la Caisse d'épargne et de prévoyance d'Arras, 1834-1934.** LAMPS, L. Arras, Caisse d'épargne.
- Histoire de la cartographie orientale (La mer Rouge, l'Abyssinie et l'Arabie depuis l'antiquité... T. II: Les guerres du poivre... Histoire de la cartographie orientale)** KAMMERER, A. Cart.: 4^e égypt. Le Caire, Société royale de géographie d'Egypte; Paris, dépôt: Leroux.
- Histoire de la civilisation indienne.** RADIN, P. 25fr. Payot.
- Histoire de la franc-maçonnerie à Genève de 1736 à 1900 d'après des documents inédits.** RUCHON, F. 5fr.s. Genève, Impr. Atar.
- Histoire de la Franc-Maçonnerie française.** La Franc-Maçonnerie dans l'Etat. LANTOINE, A. 35fr. Nourry.

Les références d'auteurs et de livres sont triées par thématiques et dans l'ordre alphabétique, de façon à simplifier le travail du libraire.

Annexe 17 : Quatrième de couverture et dos du *Second Empire* d'Octave Aubry, paru aux « Grandes Études Historiques », de Fayard, pour la première fois en 1938, ici en 1946.

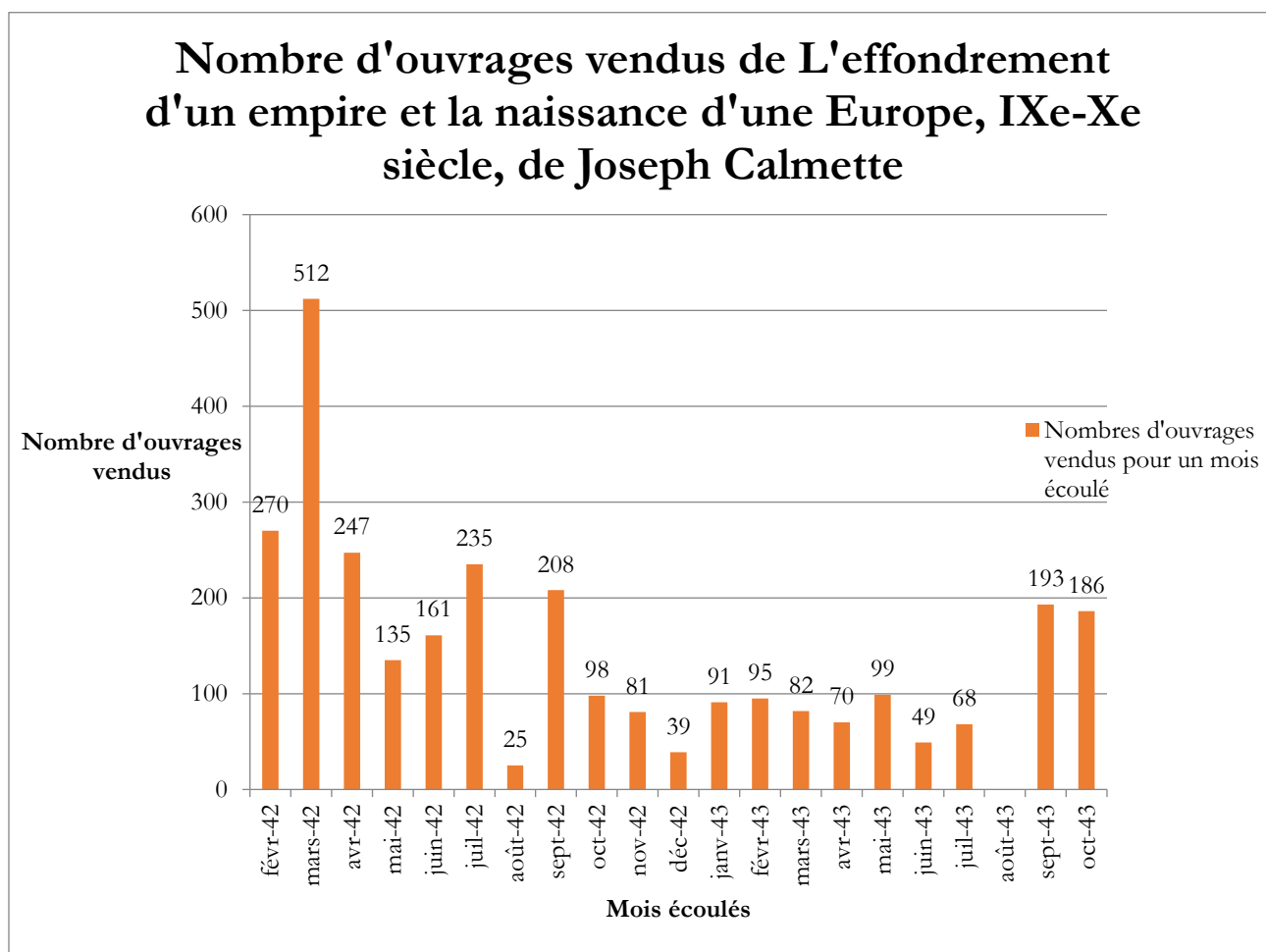


Plusieurs éléments retiennent l'attention : plutôt qu'un programme, l'éditeur préfère faire figurer l'ensemble des références de la collection, afin de fidéliser le public. Le nombre d'éditions atteste du succès des précédents volumes et fonctionne comme une preuve des mérites de la collection.

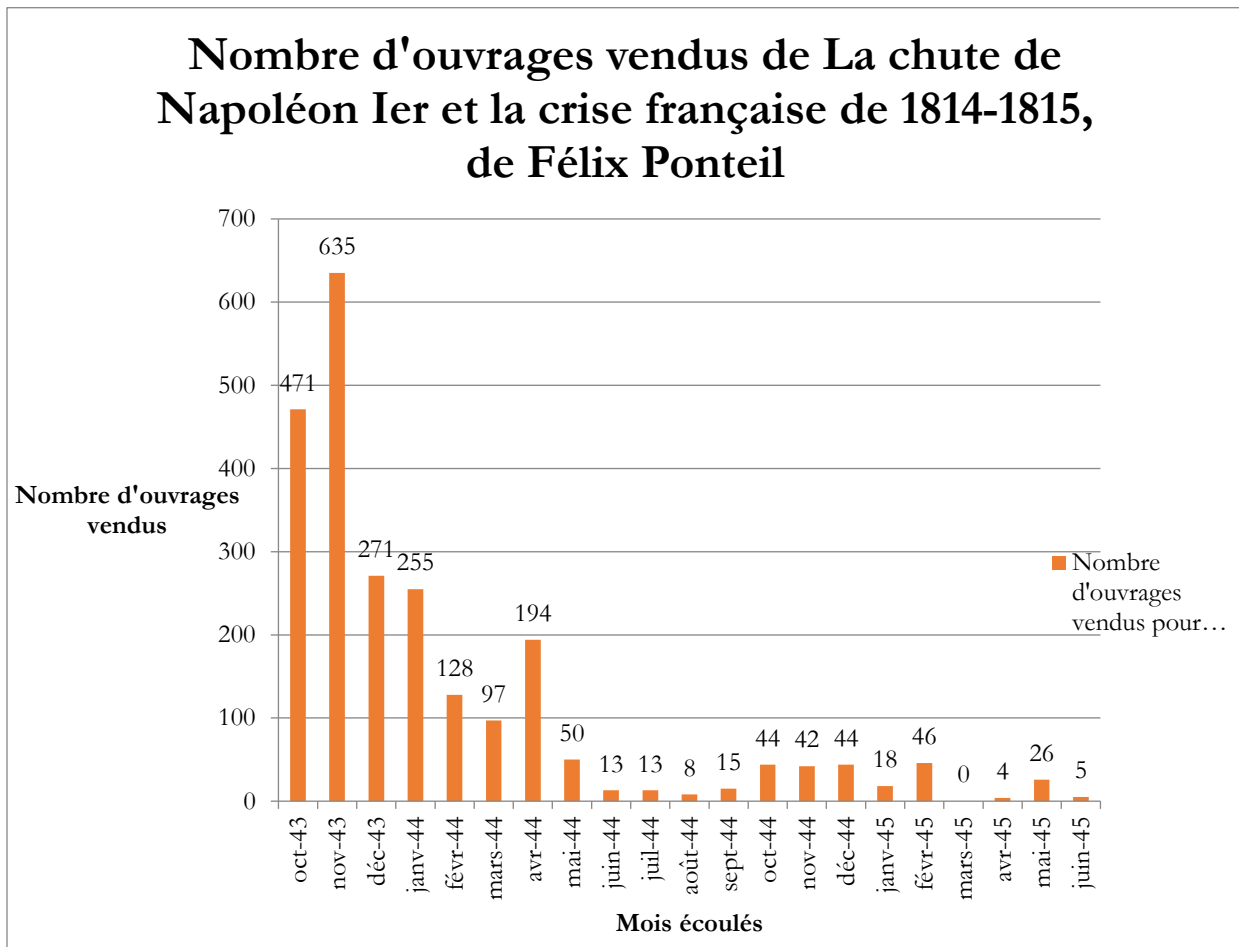
Annexe 18 : Nombre d'éditions (à partir de la première édition), pour les ouvrages des « Grandes Études Historiques », de 1939 à 1945, à partir des relevés Fayard disponibles à l'IMEC.

Auteur	Nom de l'ouvrage	Année		
		1939	1943	1945
Louis Bertrand	<i>Louis XIV</i>	125	151	161
	<i>Histoire d'Espagne</i>	48	72	72
Jacques Bainville	<i>Histoire de France</i>	308	434	434
	<i>Napoléon</i>	210	276	276
	<i>Histoire de deux peuples</i>	108		148
	<i>Histoire de trois générations</i>	60	92	158
	<i>La Troisième République</i>	100	148	192
Charles Bonnefon	<i>Histoire d'Allemagne</i>	50		56
André Maurois	<i>Histoire d'Angleterre</i>	201		217
Frantz Funck-Brentano	<i>L'ancien Régime</i>	58	84	84
	<i>La Renaissance</i>	40	60	60
Pierre Gaxotte	<i>La Révolution Française</i>	118	150	150
	<i>Le siècle de Louis XV</i>	90	117	117
	<i>Frédéric II</i>	63	83	83
Pierre de Vaissière	<i>Henri IV</i>	40	62	62
N. Brian-Chaninov	<i>Histoire de Russie</i>	26	42	52
Firmin Roz	<i>Histoire des Etats-Unis</i>	28	48	48
Marie de Roux	<i>La Restauration</i>	28	44	44
Louis Reynaud	<i>Français et Allemands</i>	18		18
Jean Jacoby	<i>Le Tsar Nicolas II et la Révolution</i>	14	24	
Auguste Bailly	<i>Jules César</i>	26	44	44
Octave Aubry	<i>Richelieu</i>	48	74	74
	<i>Mazarin</i>	40	66	66
	<i>Louis XI</i>	60	84	93
	<i>Byzance</i>	36	54	54
	<i>Le Roi de Rome</i>	170	217	217
Pierre Daye	<i>Le Second Empire</i>	46	64	64
	<i>Léopold II</i>	27	35	
Robert Cohen	<i>Athènes</i>	25	38	
Jules Bertaut	<i>1848 et la Second République</i>	22	30	38
J. Lucas-Dubreton	<i>Louis-Philippe</i>	22	42	42
Jacques Chastenet	<i>Le Maréchal Ney</i>		36	36
	<i>William Pitt</i>		24	24
Pierre du Colombier	<i>Histoire de l'Art</i>		24	50
Daniel Rops	<i>Histoire Sainte</i>			24
René Grousset	<i>Histoire de la Chine</i>		40	40
Léon Homo	<i>Nouvelle Histoire Romaine</i>		32	32
Maurice Muret	<i>Guillaume II</i>			16

Les succès des volumes de Jacques Bainville ne se démentent pas, même quatre années après son décès, tout comme ceux de Pierre Gaxotte, Franz Funck-Brentano et Octave Aubry. D'autres références suivent un rythme plus atone, comme celle de Robert Cohen ou de Jacques Chastenet.



L'évolution des ventes est plutôt stable, avec un net pic de vente au deuxième mois de vente. Un palier est franchi à partir de six mois de mise en vente, enfin un rebond survient en septembre et en octobre 1943, qui s'explique par la rentrée universitaire.



La structure diffère du volume précédemment cité. Le pic de vente est plus net encore, avec une chute plus drastique des ventes, perceptible là aussi après six mois de mise en vente. Les ventes deviennent ensuite moribondes. L'hypothèse de ventes fortes liées au contexte du théâtre d'opérations russes, et de la bataille de Stalingrad, à défaut d'être prouvable, est plausible.

393. GONCOURT (Edm. et J. de). *Manette Salomon*. Paris, Lacroix et Verboeckhoven, 1867; 2 vol. in-12, cart. bradel demi-perc. verte, non rog., couv. cons.

ÉDITION ORIGINALE. — Bel exemplaire.

394. GOURMONT (Remy de). *Lettres à Sixtine*. Paris, Mercure de France, 1921; in-12, broché, couv. imp.

ÉDITION ORIGINALE. — Un des 337 exemplaires num. sur papier de Hollande.

395. GOURMONT (Remy de). *Le Puits de la Vérité*. Paris, A. Messein, 1922; pet. in-8, broché, couv. imp.

De la *Collection des Trente*. — ÉDITION ORIGINALE, tirée à 530 exemplaires num. — Un des 30 sur papier du Japon.

396. GOURMONT (Remy de). *Une Nuit au Luxembourg*. — Illustrations de Serge Beaune. Paris, Kra, s. d. (1923); pet. in-4, carré, broché, couv. imp.

Édition de luxe, illustrée de 16 compositions reproduites aux patrons, hors texte. Tiré à 505 exemplaires num. — Un des 50 sur papier vélin de Hollande, renfermant une suite en noir des illustrations.

397. GOURMONT (Remy de). *Trois légendes du moyen âge*. Paris, Messein, 1919; pet. in-8 carré, broché, couv. imp.

ÉDITION ORIGINALE, tirée à 530 exemplaires num. — Un des 20 sur papier du Japon.

GRANDES ÉTUDES HISTORIQUES (Les). Paris, Fayard, 1929-1939; vol. in-12, brochés, couv. imp.

ÉDITIONS ORIGINALES.

398. BAILLY (A.). *Byzance*, pap. d'alfa.

399. BERTAUT (J.). *1848 et la seconde République*. Un des 30 exempl. sur Hollande.

400. BRIAN-CHANINOV (N.). *Histoire de Russie*. Un des 50 exempl. sur Hollande.

401. DAYE (P.). *Léopold II*. Un des 100 exempl. sur vélin pur fil.

402. GAXOTTE (P.). *Frédéric II*, pap. d'alfa.

403. ROUX (le M^{is} de). *La Restauration*. Un des 75 exempl. sur Hollande.

404. ROZ (F.). *Histoire des États-Unis*. Un des 125 exempl. sur vélin pur fil.

405. HAARDT (G.-M.) et L. AUDOUIN-DUBREUIL. *La Croisière noire. Expédition Citroën Centre-Afrique*. Paris, Plon, 1927; in-4, broché, couv. ill.

Belle édition illustrée de 80 gravures hors texte, 4 cartes et 57 compositions décoratives, tirée sur papier d'alfa.

406. HENNIQUE (Léon). *Benjamin Rozes*. — Illustrations et gravures de Vadasz. Paris, Romagnol, s. d. (1906); pet. in-8, broché, couv. ill.

De la *Collection de l'Académie des Goncourt*. Illustré de 16 eaux-fortes dont 3 hors texte. — Tiré à 350 exemplaires num. — Un des 130 sur papier vélin d'arches, avec les gravures en 3^e état : avec eau-forte pure et avant la lettre, avec remarque, et avec la lettre.

La dynamique de collection est visible ici par l'importance des « Grandes Études Historiques ». La collection semble intégrée aux pratiques bibliophiles, plus particulièrement ici avec des éditions de prestige.

Sources

Sources manuscrites

❖ Archives Nationales

Fonds d'historiens

Fonds Philippe Sagnac :

- AB/XIX/3525
 - o Dossier 1 « Papiers personnels », Faculté des Lettres, Enseignement supérieur, Ministère de l'Éducation nationale.
 - o Dossier 2 « Correspondance érudits » : « Lettre de Pierre Muret à Philippe Sagnac », datée du 24 août 1934 ; Prix Gobert 1942 ; « Carte dessinée à la main du front russe, de mai à novembre 1943 ».
 - o Dossier 3 Publications 1905-1951 : « Lettre de René Vaubourdolle, de la Librairie Hachette, à Philippe Sagnac », datée du 21 août 1942.
- AB/XIX/3532
 - o Manuscrit d'ouvrages, biographies et bibliographies ;
 - o Ms « Formation de la nation française ».

Fonds Pierre Caron :

- AB/XIX/4393 :
 - o Document officiel de présentation, Dossier 7, Expositions, 1909-1937, Sous-dossier : Projet d'exposition sur l'histoire et ses méthodes, 1937.
- AB/XIX/4394 et 4395 :
 - o Travaux historiques annotés.
- AB/XIX/4398 :
 - o Dossier 2, Études historiques, 1943-1949, Sous-dossier « Charles Braibant, la « Liste Otto », 14 décembre 1944.
- AB/XIX/4404 :
 - o Correspondance : Dossier 1 « Lettres reçues et minutes de réponses » : « Lettre d'Étienne Delcambre à Pierre Caron », datée du 8 avril 1939 ; « Lettre de Léon Cahen à Georges Bourgin », datée du 25 juin 1941 ; Message du 28 mai 1945, Institut International de Coopération Intellectuelle, Sociétés des Nations.

Fonds Jacques Kayser :

- 465/AP/36-48 :
 - o KA 14 à 26, « Ouvrages de Jacques Kayser : publications et projets. 1948-1962 ».

Fonds Louis Madelin :

- 355/AP/9 :
 - o Lettre du 29 novembre 1940 de Gabriel Rey à Louis Madelin
 - o Lettre du 4 décembre 1940 de Louis Madelin à Philippe Pétain
 - o Lettre du 6 décembre 1940 de Monsieur Bazou à Louis Madelin
 - o Lettre du 10 décembre 1940 de Louis Madelin à Gabriel Rey
 - o Lettre du 11 février 1941 de J. Van Melle à Louis Madelin

- Lettre du 13 juin 1941 de Gabriel Rey à Louis Madelin
- Lettre de Monsieur Bosq à Louis Madelin, datée du 19 juin 1941
- 20000392/11 : Littérature (1951-1979) / Émissions culturelles 1950-1989 / Créations radiophoniques 1949-1990 / France Culture, 1952 : Notes, rapport d'écoute, articles de presse (1952-1953) : *Permanence de l'Académie*, « Louis Madelin, entretien avec Paul Guth ».

Fonds Michel François :

- 636/AP/3 : 1939-1944, Dossier 2 « Correspondances » ; Lettre non datée d'un certain « Étienne Dollet » à Michel François.

Fonds Théodore Gosselin, dit G. Lenotre :

- 641/AP1 : Correspondances

Fonds Charles Samaran :

- 642/AP/12 : « Édition, 1911-1981 », « Lettre d'Henry Jamet à Charles Samaran », datée du 9 décembre 1943 ; « Lettre d'Henry Jamet à Charles Samaran », datée du 16 décembre 1943.

Archives institutionnelles :

Archives des services de propagande allemande :

- AJ/40/1005 : Dossier 5, Groupe *Schrifttum*.
- AJ/40/1006 :
 - Dossier 4, Rapports sur les librairies :
 - Sous-dossier PS 13²,
 - PS 13 8 G « Rapport sur le recensement des librairies à Paris, dans les 20 arrondissements »
 - PS 13 9 A « Rapport sur la Librairie en France ».
 - PS 13 8 G « Rapport sur le recensement des libraires à Paris, 20 arrondissements », Synthèse de l'enquête menée par Paul Lecorgne, le 8 septembre 1941.
 - PS 13 10 B : « Rapport sur l'édition française », au 8 septembre 1941, par Paul Lecorgne.
 - Dossier 5 : Rapport « La propagande collaborationniste ».
- AJ/40/1007 :
 - Dossier 1 : Contrat d'édition liant l'éditeur Calmann-Lévy, représenté par Jean Flory, et Johannes Haller, daté du 12 mai 1944.
- AJ/40/1014 : Archives de la *Propaganda Staffel*, « Lettre de Robert Esmenard au Capitaine Kotte », datée du 19 octobre 1942.

Archives de l'État français :

- H/109 : Cabinet du ministre de l'Éducation nationale, Vichy, le 31 juillet 1942, «Conférences», projet d'Abel Bonnard.

Archives des organisations de résistance :

- 72/AJ/66 : Résistance intérieure : mouvements, réseaux, partis politiques et syndicats, Musée de l'homme, Dossier 4 :
 - o Pièce 1 : Témoignage de Robert Fawtier, recueilli par Mr. Perroy, le 13 janvier 1946 ;
 - o Pièce 6 : Rapport d'activité d'Henri Waquet adressé à M^{lle} Oddon, le 22 octobre 1945.

Archives du Congrès international des Sciences historiques :

- 105/AS/212 Secrétariat général de Charles Morazé : Dossier Correspondance (1948-1949) : « Lettre de Charles Morazé, intitulé “La science historique pendant la guerre” », datée du 10 mai 1948.
- 105/AS/439 Congrès : « Discours de Mr. Pierre-Olivier Lapie, ministre de l'Éducation nationale, tenu le 28 août 1950 à la Sorbonne à la Séance inaugurale du Congrès des Sciences historiques et des études classiques ».

Base Léonore (dossiers des récipiendaires de la Légion d'honneur) :

- 19800035/6/758 : dossier de René Bouvier.
- 19800035/190/24708 : dossier de Firmin Roz.
- 19800035/236/31321 : dossier d'Armand Albert-Petit.
- 19800035/763/86741 : dossier de Gaston Dodu.
- 19800035/799/90486 : dossier d'Octave Aubry.
- 19800035/873/2537 : dossier de Paul Henry.
- 19800035/1361/57544 : dossier d'Adrien Dansette.

❖ Bibliothèque nationale de France

- RES M-Q-346 : Messageries Hachette, 1940, *Liste Otto : ouvrages retirés de la vente par les éditeurs ou interdits par les autorités allemandes.*

❖ Catalogues de vente de la Maison Drouot (Bibliothèque de l'INHA) :

VP/1939/108 : Collection Jacques Doucet « Bibliothèque de M. Pierre Guérin », vente datée du 13 au 15 mars 1939, <https://bibliotheque-numerique.inha.fr/idurl/1/31633>

VP/1942/346 : Collection Jacques Doucet, « Livres modernes composant la bibliothèque d'un amateur parisien », vente datée du 2 au 5 novembre 1942, <https://bibliotheque-numerique.inha.fr/idurl/1/23669>

VP/1942/408 : Collection Jacques Doucet, Vente datée du 4 décembre 1942, <https://bibliotheque-numerique.inha.fr/idurl/1/23745>

VP/1942/461 : Collection Jacques Doucet, « Autographes, Livres anciens et modernes », vente datée du 28 au 30 décembre 1942, <https://bibliotheque-numerique.inha.fr/idurl/1/23807>

VP/1943/107 : Collection Jacques Doucet, « Livres anciens et modernes », vente datée du 3 et 4 mars 1943, <https://bibliotheque-numerique.inha.fr/idurl/1/23936>

VP/1943/146 : Collection Jacques Doucet, « Autographes, livres anciens et modernes », vente datée du 23 et 24 mars 1943, <https://bibliotheque-numerique.inha.fr/idurl/1/23983>

VP/1943/160 : Collection Jacques Doucet, « Beaux livres, anciens et modernes », composant la bibliothèque de M. X. », vente datée du 30 mars 1943, <https://bibliotheque-numerique.inha.fr/idurl/1/23999>

VP/1943/225 : Collection Jacques Doucet, « Bibliothèque de Monsieur R. G. », vente datée du 7 mai 1943, <https://bibliotheque-numerique.inha.fr/idurl/1/24070>

VP/1943/246 : Collection Jacques Doucet, « Livres anciens et modernes », vente datée du 18 et 19 mai 1943, <https://bibliotheque-numerique.inha.fr/idurl/1/24094>

VP/1943/285 : Collection Jacques Doucet, « Précieux livres, autographes et manuscrits, belles reliures de toutes époques », vente datée du 4, 7 et 8 juin 1943, <https://bibliotheque-numerique.inha.fr/idurl/1/24135>

VP/1943/298 : Collection Jacques Doucet, « Livres anciens, Romantiques et modernes », vente datée du 16 juin 1943, <https://bibliotheque-numerique.inha.fr/idurl/1/24150>

VP/1943/363 : Collection Jacques Doucet, « Livres anciens, romantiques et modernes », vente datée du 11 et 12 octobre 1943, <https://bibliotheque-numerique.inha.fr/idurl/1/24217>

VP/1943/381 : Collection Jacques Doucet, « Éditions originales modernes », vente datée du 25 au 27 octobre 1943, <https://bibliotheque-numerique.inha.fr/idurl/1/24237>

VP/1943/432 : Collection Jacques Doucet, vente des « Livres anciens, romantiques et modernes », datée du 7 et 8 décembre 1943, <https://bibliotheque-numerique.inha.fr/idurl/1/24295>

VP/1945/43 : Collection Jacques Doucet, « Bibliothèque Pierre Champion », vente du 26 et 27 février 1945, à Paris, <https://bibliotheque-numerique.inha.fr/idurl/1/24780>

VP/1945/99 : Collection Jacques Doucet « Beaux bijoux, livres », vente datée du 18 avril 1945, <https://bibliotheque-numerique.inha.fr/idurl/1/24842>

VP/1945/270 : Collection Jacques Doucet, « Livres anciens et modernes », vente datée du 21 décembre 1945, <https://bibliotheque-numerique.inha.fr/idurl/1/25037>

❖ IMEC (Institut Mémoires Éditions Contemporaines)

Fonds Aubier-Montaigne :

Dossiers d'auteurs

ABM 5.5 : Georges Bourgin :

- « Lettre de Georges Bourgin à Fernand Aubier », datée du 3 juin 1942 ;
- « Lettre de Fernand Aubier à Georges Bourgin », datée du 15 juin 1942 ;
- « Lettre de Fernand Aubier à Georges Bourgin », datée du 10 juillet 1942.

ABM 5.6 : Paul Lemerle :

- « Lettre de Paul Lemerle à Fernand Aubier », datée du 9 juin 1950,

ABM 6.4 : Joseph Calmette :

- « Présentation de la collection « Les grandes crises de l'histoire » par Joseph Calmette », non datée ;
- « Lettre de Joseph Calmette à Fernand Aubier », datée du 6 avril 1939 ;
- « Lettre de Joseph Calmette à Fernand Aubier », datée du 6 mai 1939 ;

- « Contrat d'édition de *L'effondrement d'un Empire*, signé entre Joseph Calmette et la maison Aubier », le 19 juillet 1939 ;
- « Lettre de Félix Ponteil à Fernand Aubier », datée du 20 juillet 1939 ;
- « Programme des « Grandes crises de l'histoire », 1940 ;
- « Lettre de Fernand Aubier à Joseph Calmette », datée du 17 avril 1940 ;
- « Lettre de Fernand Aubier à Joseph Calmette », datée du 8 juin 1943 ;
- « Lettre de Joseph Calmette à Fernand Aubier », datée du 13 juin 1943 ;
- « Lettre de Fernand Aubier à Joseph Calmette », datée du 26 août 1943 ;
- « Lettre de Joseph Calmette à Fernand Aubier », datée du 8 février 1944 ;
- « Lettre de Fernand Aubier à Joseph Calmette », datée du 11 février 1944 ;
- « Lettre de Joseph Calmette à Fernand Aubier », datée du 27 août 1944 ;
- « Lettre de Joseph Calmette à Fernand Aubier », datée du 22 octobre 1944 ;
- « Lettre de Fernand Aubier à Joseph Calmette », datée du 12 janvier 1945 ;
- « Lettre de Fernand Aubier à Joseph Calmette », datée du 9 octobre 1945 ;
- « Lettre de Joseph Calmette à Fernand Aubier », datée du 10 octobre 1945 ;
- « Lettre de Fernand Aubier à Joseph Calmette », datée du 15 octobre 1945 ;
- « Lettre de Fernand Aubier à Joseph Calmette », datée du 30 octobre 1945 ;
- « Lettre de Joseph Calmette à Fernand Aubier », datée du 3 novembre 1945 ;
- « Lettre de Joseph Calmette à Fernand Aubier », datée du 5 avril 1946 ;
- « Lettre de Fernand Aubier à Joseph Calmette », datée du 4 juin 1946.

ABM 12.8 : Augustin Fliche :

- « Statistiques de ventes pour *La querelle des investitures* »
- « Lettre d'Augustin Fliche à Joseph Calmette », datée du 2 août 1946 ;
- « Lettre d'Augustin Fliche à Fernand Aubier », datée du 2 août 1946.

ABM 13.14 : Charles Garnier :

- « Lettre de Fernand Aubier à Garnier », datée du 27 avril 1940 ;

ABM 16.8 : Jean Hatzfeld :

- « Note interne d'Aubier », non datée ;
- « Note interne de Fernand Aubier à propos du projet d'une biographie de Périclès » ;
- « Lettre de Fernand Aubier à Jean Hatzfeld », datée du 20 décembre 1945 ;
- « Lettre de Jean Hatzfeld à Fernand Aubier », datée du 26 décembre 1945.

ABM 16.11 : Paul Henry :

- « Lettre de Paul Henry à Fernand Aubier », datée du 15 septembre 1945 ;
- « Lettre de Paul Henry à Fernand Aubier », datée du 11 juillet 1945 ;
- « Lettre de Paul Henry à Fernand Aubier », datée du 3 février 1958.

ABM 19.1 : Wanda Alice L. Landowski :

- « Lettre de Wanda Alice L. Landowski à Fernand Aubier », datée du 6 décembre 1946.

ABM 19.10 : Robert Latouche :

- « Lettre de Fernand Aubier à Robert Latouche », datée du 10 août 1942 ;
- « Lettre de Robert Latouche à Fernand Aubier », datée du 6 janvier 1944 ;
- « Lettre de Robert Latouche à Fernand Aubier », datée du 6 septembre 1944 ;
- « Lettre de Robert Latouche à Fernand Aubier », datée du 12 janvier 1947 ;
- « Lettre de Robert Latouche à Fernand Aubier », datée du 2 février 1947 ;
- « Lettre de Fernand Aubier à Robert Latouche », datée du 5 novembre 1947 ;
- « Lettre de Robert Latouche à Fernand Aubier », datée du 23 mars 1949.

ABM 23.10 : Georges Marçais :

- « Lettre de Georges Marçais à Fernand Aubier », datée du 19 novembre 1946.

ABM 29.9 : Félix Ponteil :

- « Lettre de Fernand Aubier à Félix Ponteil », datée du 21 juillet 1939 ;
- « Lettre de Félix Ponteil à Fernand Aubier », datée du 1^{er} mai 1942 ;
- « Lettre de Félix Ponteil à Fernand Aubier », datée du 9 avril 1943 ;
- « Lettre de Fernand Aubier à Félix Ponteil » datée du 25 juin 1943 ;
- « Lettre de Félix Ponteil à Fernand Aubier », datée du 15 novembre 1943 ;
- « Lettre de Félix Ponteil à Fernand Aubier », datée du 12 septembre 1944.

ABM 35.4 : Victor-Lucien Tapié :

- « Chiffres de vente de l'Histoire de l'Amérique latine ».

Dossiers de fabrication

ABM 127.24 : *La chute de Napoléon et la crise française de 1814-1815* :

- « Chiffres de ventes quotidiens » ;
- « Lettre de Joseph Calmette à Fernand Aubier », datée du 2 mars 1942.

ABM 129.32 : *L'effondrement d'un Empire* :

- « Lettre de Joseph Calmette à Fernand Aubier », datée du 25 janvier 1942.

ABM 129.33 : *Eiré, L'histoire de l'Irlande* :

- « Avis de librairie pour *Eiré. L'histoire de l'Irlande* » ;
- « Lettre de Charles Garnier à Fernand Aubier », datée du 20 mai 1938 ;
- « Lettre de Fernand Aubier à Charles Garnier », datée du 27 mai 1938 ;
- « Lettre de Charles Garnier à Fernand Aubier », datée du 31 mai 1938 ;
- « Lettre de Fernand Aubier à Charles Garnier », datée du 11 juillet 1938.

ABM 131.15 : *L'Europe et le péril allemand* :

- « Commentaires de relecture dans le dossier de fabrication de *L'Europe et le péril allemand* » ;
- « Plaquette de présentation *L'Europe et le péril allemand du traité de Verdun à l'armistice de Reims (843-1945)* ».

ABM 131.26 : *La France devant le monde* :

- « Plaquette de présentation ».

ABM 132.11 : *Les grandes invasions et la crise de l'Occident au V^e siècle* :

- « Plaquette de présentation des *Grandes invasions et la crise de l'Occident au V^e siècle* » ;
- « Document de présentation des *Grandes invasions et la crise de l'Occident au V^e siècle* », daté du 8 avril 1947.

ABM 132.12 : *La Grèce et son héritage* :

- « Plaquette de présentation *La Grèce et son héritage* » ;
- « Document du dépôt légal du 16 janvier 1946 ».

ABM 132.25 : *L'histoire de l'Amérique latine*

- « Plaquette de présentation pour *Histoire de l'Amérique latine* ».

ABM 133.2 : *Histoire générale de la musique* :

- « Projet de présentation pour *l'Histoire générale de la musique* ».

ABM 133.4 : *Histoire du monde de 1919 à 1937* :

- « Plaquette de présentation ».

ABM 133.5 : *Histoire du mouvement ouvrier en France* de Jean Montreuil :

- « Plaquette de présentation *Histoire du mouvement ouvrier en France* de Jean Montreuil » ;
- « Lettre de Georges Lefranc à Fernand Aubier », datée du 19 juin 1946 ;
- « Régie du dépôt légal n°26463 du 2 avril 1947 »

ABM 133.7 : *Histoire économique et sociale des États-Unis*

- « Indications données au service de presse » ; « Plaquette de présentation pour *Histoire économique et sociale des États-Unis* ».

ABM 213.8 : « Présentation “Collection historique” »

Fonds Albin Michel :

ALM 91.11 : Émile Bréhier, « Document publicitaire pour *La philosophie au Moyen Âge* d'Émile Bréhier ».

ALM 1622.1 : Henri Berr :

- « Projet de lettre d'Albin Michel, adressé à Mr. Verne, directeur des Musées nationaux », non daté ;
- « Projet de lettre d'Albin Michel adressé à l'auteur de l'ouvrage sur les Germains », non daté
- « Note préparatoire non datée » ; « Lettre d'Henri Berr à Albin Michel », datée du 21 mars 1940 ;
- « Note sur l'« Évolution de l'humanité » du 11 décembre 1940 rédigée par André Daniel Toledano ».

ALM 2000.1 : « L'Évolution de l'Humanité » :

- « Prière d'insérer pour *L'Europe du XIX^e siècle et l'idée de nationalité* » ;
- « Lettre de Louis Bréhier à André Sabatier », non datée ;
- « Lettre d'André Sabatier à Lucien Febvre », datée du 5 septembre 1946 ;
- « Lettre de Louis Halphen à André Sabatier », datée du 1^{er} mai 1947 ;
- « Lettre de Louis Bréhier à André Sabatier », datée du 20 mai 1947 ;
- « Lettre d'André Sabatier à Louis Bréhier », datée du 6 juin 1950 ;
- « Minute accompagnant la lettre d'André Sabatier à Louis Bréhier », datée du 6 juin 1950 ;
- « Lettre de Lucien Febvre à André Sabatier », datée du 23 janvier 1956.

ALM 2542 30 : Marc Bloch :

- « Lettre de Georges Jorré au service des auteurs », datée du 5 octobre 1939.
- « Informations sur le tirage de *La société féodale* »

Fonds Flammarion :

FLM 28.1 : Octave Aubry :

- « Lettre d'Octave Aubry à Max Fischer », datée du 2 janvier 1938 ;
- « Note interne du 27 janvier 1938 pour Sainte-Hélène ».

FLM 28.2 : Correspondance 1939-1940 :

- « Lettre de Max Fischer à Octave Aubry et Christian Melchior-Bonnet », 27 septembre 1939.

FLM 62.6 ; 62.7 et 62.8 : Dossier Épuration Flammarion :

- Rapport d'expert du 23 février 1946, fait par M. Henri Vinet, de la Cour d'Appel de Paris et du Tribunal de première instance de la Seine.

FLM 86.25 : Frantz Funck-Brentano :

- « Note interne de Max Fischer », non datée ;
- « Note de Max Fischer pour la collection « Voir et savoir », 12 février 1935 ;
- « Lettre de Max Fischer à Frantz Funck-Brentano », datée du 1^{er} avril 1935 ;
- « Lettre de Frantz Funck-Brentano à Christian Melchior-Bonnet », datée du 3 avril 1935 ;
- « Lettre de Max Fischer à Frantz Funck-Brentano », datée du 7 mai 1935 ;
- « Lettre de Frantz Funck-Brentano à René Patris d'Uckerman », datée du 16 juillet 1935 ;
- « Note interne de Max Fischer », datée du 17 juillet 1935 ;
- « Lettre interne au secrétaire de la direction littéraire », datée du 24 juillet 1935 ;
- « Note interne, datée du 14 septembre 1935 » ;
- « Lettre de Frantz Funck-Brentano à Max Fischer », datée du 28 octobre 1937.

FLM 96.14 : Octave Aubry :

- « Document interne d'Octave Aubry à propos du Colonel Grasset », datée du 10 janvier 1939 ;
- « Note interne d'Octave Aubry », datée du 31 janvier 1939.

FLM 121.4 : Louis Madelin :

- « Note interne », datée du 19 janvier 1934 ;
- « Note interne », datée du 14 mars 1934 ;
- « Lettre de Christian Melchior-Bonnet », datée du 10 avril 1934 ;
- « Lettre d'Octave Aubry à Christian Melchior-Bonnet », datée du 17 juin 1936 ;
- « Note interne de Christian Melchior-Bonnet », datée du 21 juillet 1936 ;
- « Projet d'encart publicitaire avec appendice textuel, pour *La Fronde* de Louis Madelin », daté du 5 novembre 1936.

FLM 122.5 : Émile Mâle :

- « Lettre d'Émile Mâle aux services Flammarion », datée du 27 juillet 1934 ;
- « Lettre de Christian Melchior-Bonnet à Émile Mâle », datée du 27 juillet 1934 ;
- « Lettre de Christian Melchior-Bonnet », datée du 4 février 1936.

Fonds Hachette :

Dossier « Pièces diverses - Notes en cours », Boîte n°2, 512 C8, Archives Nouvelle messagerie de la presse parisienne Librairie Hachette du 21 novembre 1944, p. 1-2.

Registre Hachette 1929-1938 :

- Tome 11, Registre 1929-1936 :
 - o p. 90 : « Contrat d'édition signé entre Alexandre Zévaès et la Librairie Hachette », datée du 6 août 1929 ;
 - o p. 104 : « Contrat d'édition signé entre Louis Madelin et la Librairie Hachette », daté du 7 novembre 1929 ;
 - o p. 234 : « Contrat d'édition signé entre Robert Cohen et la Librairie Hachette », daté du 5 septembre 1932 ;
 - o p. 267 : « Contrat d'édition entre Robert Cohen et la Librairie Hachette », signé le 28 septembre 1932 ;

- p. 418-432 : « Contrats d'édition signés pour la collection « De l'histoire », entre le 11 et le 14 mai 1937 » ;
 - p. 432 : « Contrat d'édition entre Jean Cassou et la maison Hachette », signé le 14 mai 1937 ;
 - p. 553 : « Contrat d'édition d'Albert Dufourcq, pour *Le christianisme* [antique : des origines à la féodalité] dans la collection « Histoire des religions » ».
- Tome 12, Registre 1937-1938 :
 - « Contrat d'édition d'Albert Dufourcq, professeur à Bordeaux, pour *Le christianisme* dans la collection « Histoire des religions » », 1937 ;
 - « Contrat d'édition signé entre Ernest Tonnelat et la maison Hachette », signé le 20 août 1937.
 - Tome 16 : Registre 1939-1948 :
 - « Contrat d'édition entre Hachette et André Latreille pour *La France de 1610 à 1774* dans la collection « Histoire de France », 10 janvier 1946.

❖ Archives du Centre d'Histoire Sociale (Paris) :

Fonds Jean Maitron :

- Dolléans Édouard, article pour *L'école libératrice*, 21, 2 mars 1950, p. 355, Archives du CHS 2-JM-1, Dossier « Création de l'IFHS et de sa revue ».

❖ Archives Gallimard

Dossier 385, Jacques Kayser :

- « Lettre de Gaston Gallimard à Jacques Kayser », datée du 22 mai 1931 ;
- « Contrat du 6 février 1946 sur l'affaire Dreyfus ».

Dossier 1271, Daniel Guérin :

- « Lettre non datée de Daniel Guérin à Gaston Gallimard » ;
- « Document interne sur les ventes de *La lutte des classes* de Daniel Guérin » ;
- « Lettre de Daniel Guérin à Gaston Gallimard », datée du 25 septembre 1942 ;
- « Lettre de Daniel Guérin à Brice Parain », datée du 14 mars 1945 ;
- « Lettre de Daniel Guérin à Gaston Gallimard », datée du 4 juillet 1945 ;
- « Lettre de Brice Parain à Daniel Guérin », datée du 11 juillet 1945 ;
- « Lettre de Daniel Guérin à Gaston Gallimard », datée du 19 juillet 1945 ;
- « Lettre de Daniel Guérin à Gaston Gallimard », datée du 23 septembre 1946 ;
- « Lettre de Daniel Guérin à Gaston Gallimard, datée du 18 février 1950 ;
- « Lettre de Daniel Guérin à Raymond Queneau », datée du 22 mai 1951.

Dossier 1507, Léon Lemonnier :

- « Projets pour une collection dirigée par Léon Lemonnier » ;
- « Chiffres de ventes concernant Léon Lemonnier » ;
- « Projets pour une collection dirigée par Léon Lemonnier » ;

- « Lettre de Léon Lemonnier à Raymond Queneau », datée du 3 juillet 1940 ;
- « Lettre de Léon Lemonnier à Raymond Queneau », datée du 21 août 1941 ;
- « Lettre de Raymond Queneau à Léon Lemonnier », datée du 28 octobre 1941 ;
- « Lettre de Léon Lemonnier à Raymond Queneau », datée du 10 novembre 1941 ;
- « Note interne de Raymond Queneau », datée du 21 juin 1944 ;
- « Projet de collection de Léon Lemonnier », datée du 12 décembre 1944 ;
- « Lettre de Léon Lemonnier à Raymond Queneau », datée du 9 avril 1945 ;
- « Lettre de Léon Lemonnier à Robert Gallimard », datée du 22 novembre 1952.

Dossier 1524, Eugène Tarlé :

- « Lettre du président du Syndicat national des Éditeurs à Monsieur Gallimard », datée du 26 février 1941 ;
- « Lettre de Brice Parain à E. Beaux », datée du 30 mars 1945.

Dossier 1604, Jérôme Carcopino :

- « Lettre de Jérôme Carcopino à Gaston Gallimard », datée du 13 décembre 1945 ;
- « Lettre de Jérôme Carcopino à Gaston Gallimard », datée du 26 janvier 1946.

Dossier 1621, Frédéric Braesch :

- « Lettre de Frédéric Braesch à la direction éditoriale de Gallimard », datée du 21 février 1941 ;
- « Lettre de Frédéric Braesch à Raymond Queneau », datée du 5 septembre 1941 ;
- « Lettre de Frédéric Braesch à Raymond Queneau », datée du 8 septembre 1941 ;
- « Lettre de Frédéric Braesch à Raymond Queneau », datée du 27 septembre 1941 ;
- « Lettre de Frédéric Braesch à Raymond Queneau », datée du 8 octobre 1941 ;
- « Lettre de Frédéric Braesch à Raymond Queneau », datée du 4 décembre 1941 ;
- « Lettre de Frédéric Braesch à Raymond Queneau », datée du 5 mai 1942 ;
- « Lettre de Frédéric Braesch à Raymond Queneau », datée du 6 mai 1942 ;
- « Lettre de Raymond Queneau à Frédéric Braesch », datée du 9 mai 1942.

Dossier 1636, Karl Hampe :

- « Lettre du 23 mai 1941 de Gaston Gallimard à Der Propylaen Verlag » ;
- « Courrier du 10 juin 1941 de Deutscher Verlag à la Librairie Gallimard » ;
- « Lettre de 27 juin 1941 de la Librairie Gallimard à Karl Bremer » ;
- « Courrier du 16 novembre 1943 de Deutscher Verlag à la Librairie Gallimard ».

Dossier 1723, Édouard Perroy :

- « Lettre d'Édouard Perroy à Brice Parain », datée du 17 janvier 1942 ;
- « Lettre d'Édouard Perroy à Brice Parain », datée du 18 mars 1945 ;
- « Lettre d'Édouard Perroy à Brice Parain », datée du 25 décembre 1946 ;
- « Lettre de Brice Parain à Édouard Perroy », datée du 27 décembre 1946.

Dossier 1774, Jacques Madaule :

- « Document préparatoire « Histoire de France à l'usage de tous les Français » » p. 2 ;
- « Lettre de Brice Parain à Jacques Madaule », datée du 22 décembre 1942 ;
- « Lettre de Brice Parain à Jacques Madaule », datée du 23 avril 1943 ;

- « Lettre du 1^{er} mai 1943 à Brice Parain » ; « Lettre de Gaston Gallimard à Jean Hythier », datée du 2 avril 1946 ;
- « Document d'O. Laigle, signé MLB », daté du 8 décembre 1966.

Dossier 1808, Pierre Dumoulin de Laplante :

- « Lettre de Gaston Gallimard à Pierre Dumoulin de Laplante », datée du 8 mars 1946.

Dossier 1892, Georges Duveau :

- Pneumatique de Georges Duveau à Gaston Gallimard, non daté ;
- « Lettre de Georges Duveau à Gaston Gallimard », non datée ;
- « Lettre de Gaston Gallimard à Georges Duveau », datée du 24 janvier 1945 ;
- « Lettre de Georges Duveau à Gaston Gallimard », datée du 13 juillet 1947.

Dossier 2049, Charles Pomaret :

- « Lettre de Charles Pomaret à Gaston Gallimard », non datée ;
- « Lettre de Charles Pomaret à Gaston Gallimard », datée du 26 juin 1946 ;
- « Lettre de Charles Pomaret à Gaston Gallimard », datée du 24 novembre 1946 ;
- « Lettre de Charles Pomaret à Gaston Gallimard », datée du 24 janvier 1947 ;
- « Lettre de Gaston Gallimard à Charles Pomaret », datée du 17 mai 1947 ;
- « Projet de livre sur Pellegrino Rossi, envoyé par Charles Pomaret, en 1948 » ;
- « Lettre de Gaston Gallimard à Charles Pomaret », datée du 1^{er} avril 1948 ;
- « Lettre de Charles Pomaret à Gaston Gallimard », datée du 3 avril 1948 ;
- « Lettre de Gaston Gallimard à Charles Pomaret », datée du 8 avril 1948.

Dossier 2356, Henri Guillemin :

- « Lettre de Michel Gallimard à Henri Guillemin ».

❖ Registres matricules des archives départementales :

- Belperron Pierre, registre matricule consultable aux Archives départementales du Doubs, matricule n°1019, 1R864
- Braesch Frédéric, registre matricule consultable aux Archives départementales de la Somme, matricule 1R896.
- Cavaignac Charles Eugène, registre matricule consultable aux Archives de Paris, matricule n°839.
- Muret Pierre, registre matricule consultable aux Archives municipales de Paris, matricule n°252, 4R1 863.
- Renouvin Pierre, registre matricule consultable aux Archives départementales de la Seine, matricule n°1638, D4 R1 231.

Archives éditées

Journal officiel de la République française :

- Séance du 23 février 1932, *Journal officiel de la République française, Débats parlementaires, Chambre des députés*, p. 753.

- Séance du 13 novembre 1934, *Journal officiel de la République française, Débats parlementaires, Chambre des députés*, p. 2315.
- Séance du 7 août 1936, *Journal officiel de la République française, Débats parlementaires, Sénat*, p. 1112.
- Décret n°46-1880 du 15 juillet 1946, *Journal officiel*, 28 août 1946, p. 7485.

Sources imprimées

❖ Notices nécrologiques

- [Anon.], « Le libraire lyonnais Lardanchet est mort », *Le Petit journal*, 22 mai 1935, p. 2.
- [Anon.], « Nécrologie – M. Gaston Dodu », *L'Ouest-Éclair : journal quotidien d'informations, politique, littéraire, commercial*, 5 octobre 1939, p. 4.
- [Anon.], « M. Octave Aubry : un monsieur très comme il faut », *L'Humanité*, 28 mars 1946, p. 1.
- [Anon.], « Octave Aubry, récemment élu à l'Académie vient de mourir », *Combat, de la Résistance à la Révolution*, 29 mars 1946, p. 1.
- [Anon.], « Le comte de Saint-Aulaire est mort », *Le Monde*, 28 septembre 1954, p.11.
- [Anon.], « Biographie de Robert Delavignette », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 54, 194-197, 1967, Hommage à Robert Delavignette, p. 9-10.
- [Anon.], « Mort de l'écrivain antisémite Léon de Poncins », *Le Monde*, 29 décembre 1975.
- [Anon.], « *In memoriam*. Paul Lemerle (1903-1989) », *Revue des études byzantines*, 48, 1990, p. 337-338.
- Agulhon Maurice et Caron Jean-Claude, « *In memoriam* Rémi Gossez », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 37, 2008, p. 247-251.
- Barbiche Bernard, « Michel François (1906-1981) », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1983, 141, p. 383-403.
- Blanchard Raoul, « Notice sur la vie et les travaux de Firmin Roz », *Publications de l'Institut de France*, 2, 1959.
- Bouvier Jean, « Jean Bruhat (1905-1983) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 30, 2, avril-juin 1983, p. 322-323.
- Braibant Charles, « Souvenirs sur Georges Bourgin », *Revue historique*, 221, 1, 1959, p. 1-4.
- Braudel Fernand, « Présence de Maurice Crouzet », *Revue historique*, 250, 507, 1973, p. 3-6.
- Bresc Henri, « Charles-Emmanuel Dufourcq et le Maghreb Médiéval : un itinéraire », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 35, 1983, p. 175-179.
- Brunel Clovis, « Robert Burnand (1882-1953) », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 111, 1953, p. 343-344.
- Buche Joseph, *Camille Latreille, 1870-1928*, Lyon, Rey, 1928.
- Cagnat René, « Notice sur la vie et les travaux de M. Camille Jullian », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 78- 4, 1934. p. 312-324.
- Calvet Henri, « L'œuvre historique de Philippe Sagnac », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1, 2, avril-juin 1954, p. 163-164.
- Carolus-Barré Louis, « Pierre Courcelle (1912-1980) », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 139, 2, 1981, p. 346-350.

- Chevallier Raymond, « André Piganiol », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 25, 1, 1970, p. 284-286.
- Contamine Philippe (dir.), *La noblesse au Moyen Age XI-XV^e siècle. Essais à la mémoire de Robert Boutruche*, Paris, Presses universitaires de France, 1976.
- Cordey Jean, « Pierre Bernus (1881-1951) », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1952, 110, 1, p. 317-318.
- Debidour Victor-Henry, « Armand Lardanchet », *Le Bulletin des lettres*, 15 juin 1965, p. 424-434.
- Deschamps Hubert, « Robert Delavignette », 1897-1976, *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 63, 230, 1976. p. 137-138.
- Duboscq Guy, « André Latreille, 1901-1984 », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 185, 1984, p. 273-275
- Dulière André, *Émile Henriot, Sa vie, son œuvre*, Paris, Éditions Universitaires, 1963.
- Dunan Marcel, « Un grand médiéviste disparu, André Déléage (1903-1944) », *Rénovation lorraine*, février-mars 1945, p. 21-23.
- Dupont André, « Augustin Fliche (1884-1951) », *Annales du Midi* 64-19, 1952, p. 272.
- Dupont-Ferrier Gustave, « Gabriel Hanotaux (1853-1944) », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 105, 1944, p. 347-350.
- Duroselle Jean-Baptiste, « Allocution prononcée par M. Jean-Baptiste Duroselle à l'occasion du décès de Félix Ponteil et Jacques Bondoux », *Revue des travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, 1986, p. 128-129.
- Duroselle Jean-Baptiste, « Pierre Renouvin (1893-1974) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 22, 4, octobre-décembre 1975, p. 497-507.
- Duveau Georges, « Nécrologie, Édouard Dolléans », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, octobre 1954, p. 322-323.
- Éveno Patrick, « Filipacchi Henri et Daniel », *Dictionnaire des étrangers qui ont fait la France*, Paris, Robert Laffont (Bouquins), 2013, p. 322-323.
- Favier Jean, « Charles Braibant, 1889-1976 », *La Gazette des archives*, 93, 1976, p. 84-88.
- Febvre Lucien, « De l'histoire au martyre. Marc Bloch 1886-1944 », *Annales d'histoire sociale*. 8, 1, 1945, p. 1-10.
- Florenne Yves, « La mort de Marcel Brion : du romantisme au fantastique » et René Huyghe, « La mort de Marcel Brion : une grande leçon d'humanisme », *Le Monde*, 26 octobre 1984, p. 10.
- Fontaine Jacques, « Pierre Courcelle (1912-1980) », *Revue des Études Anciennes*, 82, 3-4, 1980, p. 153-154.
- Fourquin Guy, « Hommage à Robert Fawtier (1885-1966) », *Revue du Nord*, 48, 190, 1966, p. 501-504.
- François Michel, « Georges Bourgin (1879-1958) », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 117, 1959, p. 368-374.
- Gaber Stéphane, « Jules Mazé », *Histoire de Carignan et du pays d'Yvois*, Charleville-Mézières, Éditions de la Société d'études ardennaises, 1976.
- Galabert Firmin, « Joseph Calmette, sa vie, son œuvre », *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, 65, 23, 1953, p. 241-254.

- Ganshof François-Louis, « Augustin Fliche (1884-1951) », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 30, 1-2, 1952, p. 649-651.
- Gandy Anne-André, *Le marquis de Roux (1878-1943)*, Poitiers, SFIL, 1957.
- Godechot Jacques, « André Latreille », *Annales historiques de la Révolution française*, 259, 1985, p. 131-134.
- Guénée Bernard, « Robert Boutruche (1904-1975) », *Revue historique*, 1976, 100, 255, p. 515-516.
- Guénée Bernard, « Allocution à l'occasion du décès de M. Paul Lemerle, académicien ordinaire », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 133, 3, 1989, p. 531-533.
- Hautecoeur Louis et Mazon André, « Louis Réau (1881-1961) », *Revue des études slaves*, 39, 1961, p. 378-381.
- Heurgon Jacques, « Notice sur la vie et les travaux de M. André Piganiol, membre de l'Académie », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 114, 4, 1970, p. 572-586.
- Higounet Charles, « Robert Fawtier (1885-1966) », *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, 78, 76, 1966, p. 162-163.
- Hincher François, « Jean Bruhat (1905-1983) », *Annales historiques de la Révolution française*, 251, 1983, p. 188-192.
- J. E. H., « M. R. Cohen », *L'Étudiant français*, février 1939, p. 2.
- J. P., « Mort du duc de la Force », *Le Monde*, 5 octobre 1961, p. 13.
- Lacour René, « Henry Joly (1892-1970) », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1970, 128, p. 521-523.
- Le Bras Gabriel, « Georges Duveau », *Archives de sociologie des religions*, 6, 1958, p. 3-6.
- Le Grix François, « Adieu à Jacques Bainville », *La Revue hebdomadaire : romans, histoire, voyages*, janvier 1936, p. 382.
- Lussy (de) Florence (dir.), *Jean Cassou, 1879-1986. Un musée imaginé*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 1995.
- Madaule Catherine, « Jacques Madaule », *Bulletin de la Société Paul Claudel*, 192, 2008, p. 21-28.
- Maran René, « Raymond Burgard, 1892-1944 », *Anthologie des écrivains morts à la guerre (1939-1945)*, Paris, Albin Michel, 1960, p. 111-116.
- Marot Pierre, « Étienne Delcambre (1897-1961) », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 123, 1965, p. 678-682.
- Massip Catherine, « Norbert Dufourcq (1904-1990) », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1995, 153, p. 589-593.
- Mayeur Jean-Marie, « Weill, Georges », *Dictionnaire biographique des historiens français et francophones, de Grégoire de Tours à Georges Duby*, Paris, La boutique de l'histoire, 2004, p. 327-328.
- Mehl Roger, « Edmond Vermeil », *Revue d'histoire et de philosophie religieuses*, 44, 3, 1964, p. 263-264.
- Michel François, « Émile G. Léonard », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1963, 121, p. 345-350.
- Minot Paule-Cécile, *Versailles à travers ces grandes familles*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, 1994.
- Mousnier Roland, « Notice sur la vie et les travaux d'Adrien Dansette », Paris, Publications de l'Institut de France, 1978.

Notices biographiques et bibliographiques des membres titulaires et libres et des associés étrangers de l'Académie des sciences morales et politiques à la date du 1^{er} janvier 1939, Paris, Académie des Sciences Morales et Politiques, 1939.

Palanque Jean-Rémy, « Notice sur la vie et les travaux de M. Augustin Fliche, membre de l'Académie », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 118, 2, 1974, p. 238-249.

Perrin Charles-Edmond, « Éloge funèbre de M. Léon Homo, correspondant français de l'Académie », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 101, 3, 1957, p. 288-291.

Petitfrère Claude, « Jacques Godechot (1907-1989) », *Annales historiques de la Révolution française*, 281, 1990, p. 308-317.

Picard Charles, « Jean Hatzfeld (1880-1947) », *Revue Archéologique*, 41, 1953, p. 82-87.

Picard Charles, « William Marçais (1872-1956) et Georges Marçais (1876-1962) », *Revue archéologique*, 2, 1962, p. 81-84.

Pocquet du Haut-Jussé Barthélemy-Amédée, « Henri Waquet (1887-1958) », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 116, 1958, p. 306-310.

Puiseux Charles, « Jean Hatzfeld (1880-1947) », *Revue Archéologique*, 41, 1953, p. 82-87.

Rébillon Armand, « Nécrologie et bibliographie des travaux de Henri Sée », *Annales de Bretagne*, 43, 1-2, 1936. p. 2-33.

Rémond René, « Charles-Hippolyte Pouthas (1886-1974) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 22, 1, janvier-mars 1975, p. 1-6.

Renouvin Pierre, « L'œuvre historique de Maurice Crouzet », *Revue historique*, 250, 507, 1973, p. 7-15.

Samaran Charles, « Pierre Caron (1875-1952) », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 111, 1953, p. 321-329.

Samaran Charles, « Robert Latouche (1881-1973) », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 132, 1974, p. 392-395.

Schneider Jean, « André Déléage : 1903-1944 », *Annales de l'Est*, 3, 1954, p. 267-273.

Sédar Senghor Léopold et al., *Hommage à René Maran*, Paris, Présence Africaine, 1965.

Tessier Georges, « Éloge funèbre de M. Georges Marçais, membre de l'Académie », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 106, 2, 1962, p. 148-154.

Villat Louis, « Robert Cohen », *Candide, grand hebdomadaire parisien et littéraire*, 776, 25 janvier 1939, p. 6.

Vovelle Michel, « Jacques Godechot, historien de la Révolution française », *Annales historiques de la Révolution française*, 281, 1990, p. 303-307.

Wuilleumier Pierre, « Léon Homo », *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 70, 1958, p. 456-447.

❖ Ouvrages et articles imprimés

[Anon.], « Connaissance de l'histoire », *L'œuvre*, 22 juin 1942, p. 2.

[Anon.], « Courrier des lettres et des arts, les leçons du passé », *Figaro*, 29 mars 1929, p. 5.

[Anon.], « L'enseignement saboté, la France dénigrée », *Candide*, 860, 4 septembre 1940, p. 6.

- [Anon.], « Les livres politiques, La Révolution française, par M. Pierre Gaxotte », *La Renaissance : politique, littéraire et artistiques*, 25 mai 1929, p. 14.
- [Anon.], « Petites nouvelles », *La Croix*, 25 juin 1943, p. 2.
- [Anon.], « D'un livre à l'autre : La guerre de sécession, par Léon Lemonnier », *La Gerbe, hebdomadaire de la volonté française*, 154, 24 juin 1943, p. 6.
- Alix Roland, *Une nation vivante*, Paris, Fernand Sorlot, 1938.
- Alfaric Prosper, « Les publications de la Faculté des lettres de Strasbourg depuis 1939 », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 1, juillet 1946. p. 148-153.
- Ariès Philippe, *Les traditions sociales dans les pays de France*, Paris, Les Éditions de la Nouvelle France, Cahiers de la Restauration française, 1943.
- Ariès Philippe, *Le temps de l'Histoire*, Paris, Éd. du Seuil (L'univers historique), 1986 [1954].
- Aron Raymond, *Introduction à la philosophie de l'histoire*, Paris, Gallimard (Tel), 1986 [1938].
- Aubry Octave, *Le roi de Rome*, Paris, Fayard (Grandes Études Historiques), 1932.
- Aubry Octave, *L'Histoire de France : des origines au temps présent*, Paris, Flammarion (L'Histoire), 1947.
- Aulard Alphonse, « Une histoire de France royaliste », *Le Voltaire*, 12 janvier 1911, p. 3.
- Avout Jacques (d^r), *La querelle des Armagnacs et Bourguignons*, Paris, Gallimard (La suite des temps), 1943.
- Aynard Joseph, *Petite histoire de la bourgeoisie française*, Paris, Presses universitaires de France (Bibliothèque du peuple), 1941.
- Bailly Auguste, *La guerre de Cent ans*, Paris, Fayard (Connaissance de l'histoire), 1943.
- Bainville Jacques, *Heur et malheur des Français*, Paris, Nouvelle librairie nationale, 1924, p. 294.
- Bainville Jacques, « Comment on écrit l'histoire », *Revue Universelle*, 17, 15 avril 1924, p. 186.
- Bainville Jacques, *Nouveau dialogue dans le salon d'Aliénor*, Paris, Chez Marcelle Lesage (La folie du sage), 1926.
- Bainville Jacques, *Bismarck*, Paris, Éditions du Siècle (L'histoire vivante), 1932.
- Bainville Jacques, *Louis II de Bavière*, Paris, Flammarion (Hier et aujourd'hui), 1932.
- Bainville Jacques, *Les dictateurs*, Paris, Les Éditions Denoël et Steele, 1935.
- Bainville Jacques, *La Troisième République, 1870-1935*, Paris, Fayard, 1935.
- Bainville Jacques, *Lectures*, Paris, Fayard, 1937.
- Bainville Jacques, *Histoire de deux peuples continuée jusqu'à Hitler*, Paris, Flammarion, 1938.
- Bainville Jacques, *Histoire de deux peuples continuée jusqu'à Hitler*, Paris, Fayard, 1940.
- Baldensberger Fernand, « Bulletin des sciences historiques », *Bulletin of the International Committee of Historical Sciences*, n°14, février 1932, p. 16.
- Battifol Louis, *La vie de Paris sous Louis XIII. L'existence pittoresque des Parisiens au XVII^e siècle*, Paris, Calmann-Lévy (Notre vieux Paris), 1932.
- Baudry Jean, « Avertissement », *Revue des questions historiques*, juin 1933, p. 2-4.
- Baudry Jean, « Note », *Revue des questions historiques*, juin 1933, p. 12.
- Baudry Jean, « Pierre Gaxotte, Le Siècle de Louis XV », *Revue des questions historiques*, juin 1933, p. 86-88.

- Baumont Maurice, *La faillite de la paix (1918-1939)*, Paris, Presses Universitaires de France (Peuples et civilisations), 1945.
- Belperron Pierre, *La croisade contre les Albigeois et l'union du Languedoc à la France (1209-1249)*, Paris, Plon, 1942.
- Benda Julien, *La trahison des clercs*, Paris, Grasset (Les cahiers rouges), 2003 [1927].
- Benda Julien, « Des dangers de l'histoire », *Les nouvelles littéraires, artistiques et scientifiques : hebdomadaire d'information, de critique et de bibliographie*, 5 mars 1932, p. 1.
- Benda Julien, *Esquisse d'une histoire des Français dans leur volonté d'être une nation*, Paris, Gallimard, 1932.
- Benda Julien, « Les morts nous gouvernent-ils ? », *La Revue de Paris*, juillet 1934, p. 585-603.
- Benda Julien, « Libres opinions : Le préjugé de l'Histoire », *Les nouvelles littéraires, artistiques et scientifiques : hebdomadaire d'information, de critique et de bibliographie*, n°613, 14 juillet 1934, p. 1.
- Benda Julien, *Jeunesse d'un clerc*, Paris, Gallimard, 1937.
- Benda Julien, « Histoire et gouvernement », *Précision*, Paris, Gallimard, 1937, p. 56-59.
- Benoist Charles, « La Restauration, par M. le marquis de Roux », *Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques : comptes-rendus des séances*, janvier 1931, p. 531-532.
- Berr Henri, *L'histoire traditionnelle et la synthèse historique*, Paris, Alcan, 1921.
- Berr Henri, *Machiavel et l'Allemagne*, Paris, Albin Michel, (Collection Descartes pour la vérité), 1939.
- Bloch Jean-Richard, Trebitsch Michel (éd.), *Destin du siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 1996 [1931].
- Bloch Jean-Richard, *Naissance d'une culture : quatrièmes essais pour mieux comprendre mon temps*, Paris, Rieder (Europe), 1936.
- Bloch Marc et Febvre Lucien, « À nos lecteurs », *Annales d'histoire économique et sociale*, 1, 1, 1929, p. 1-2.
- Bloch Marc, *L'Étrange défaite*, Paris, Gallimard (Folio Histoire), 1990 [1946].
- Bloch Marc, *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1993 [1949].
- Bloch Marc, *Histoire et Historiens*, Paris, Armand Colin, 1995.
- Bloch Marc, *L'histoire, la guerre, la résistance*, Becker Annette et Bloch Étienne (éd.), Paris, Gallimard (Quarto), 2006.
- Bloch Marc et Febvre Lucien, *Correspondance. I : La naissance des Annales 1928-1933*, Paris, Fayard, 1994.
- Bordeaux Henry et Madelin Louis, *Le fauteuil de Robert de Flers*, Paris, Plon, 1929.
- Bouglé Célestin, « Variations sur l'Histoire », *La Dépêche, journal de la démocratie*, 13 novembre 1931, p. 1.
- Bouglé Célestin, « Hommes et choses : Pour et contre l'histoire », *La dépêche, journal de la démocratie*, 26 novembre 1931, p. 1.
- Boulenger Jacques, « Paul Valéry et l'Histoire », *Le Temps*, 19 février 1932, p. 3.
- Bouquineurs (Les), « Le cabinet de lecture », *Je suis partout*, 5 novembre 1943, p. 6.
- Bourgeat Charles, « Revue des revues 1933 », *Société d'histoire et d'archéologie du Gers*, 35, 1934, p. 101-102.

- Bourgin Georges, *La Troisième République : 4 septembre 1870 – 3 août 1914*, Paris, Armand Colin (Collection Armand Colin), 1939.
- Bourgin Georges, *La Commune*, Paris, Presses universitaires de France (Que sais-je ?), 1953.
- Bouvier René, *Le redressement de la France au XV^e siècle*, Paris, Sorlot (Collection des grands redressements), 1941.
- Bouvier René, *Le redressement de la France après Iéna*, Paris, Sorlot (Les grands redressements), 1941.
- Bozonnat Georges, « Histoire d'une histoire », *Je suis partout*, 11 septembre 1942, p. 6.
- Braesch Frédéric, *1789, L'année cruciale*, Paris, Gallimard (La suite des temps), 1941.
- Braibant Charles, *Le soleil de Mars*, Paris, Denoël, 1938.
- Braibant Charles, *Lumière bleue, journal de la guerre, 24 août - 15 décembre 1939*, Paris, Fayard, 1940.
- Brasillach Robert, « Nos prisonniers, M. Benoist-Méchin, premier historien de nos captifs », *Je suis partout, le grand hebdomadaire de la vie mondiale, le grand hebdomadaire de la vie mondiale*, 510, 2 mai 1941, p. 6.
- Braure Maurice, « Mabile de Poncheville (A.) - Histoire d'Artois, 1935 », *Revue du Nord*, 22, 88, p. 309-310.
- Bréhier Émile, *La philosophie au Moyen Âge*, Paris, Albin Michel (L'Évolution de l'humanité), 1949.
- Brion Marcel, *De César à Charlemagne : des origines à l'an 1000*, Paris, Fayard (Connaissance de l'histoire), 1949.
- Bruhat Jean, *Histoire de l'URSS*, Paris, Presses universitaires de France (Que sais-je ?), 1946.
- Bruhat Jean, *Il n'est jamais trop tard*, Paris, Albin Michel, 1983.
- Burgard Raymond, *L'expédition d'Alexandre et la Conquête de l'Asie*, Paris, Gallimard (La découverte du monde), 1937.
- Calmette Joseph, « Augustin Fliche. Histoire du Moyen âge, tome II », *Annales du Midi*, 1932, 44, 176, p. 474-476.
- Calmette Joseph, « Louis Halphen. L'essor de l'Europe (XI^e-XII^e siècles) », *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, 45, 177, 1933, p. 91-93.
- Calmette Joseph, *L'effondrement d'un empire et la naissance d'une Europe, IX^e-X^e siècles*, Paris, Aubier (Les grandes crises de l'histoire), 1941.
- Calmette Joseph, « Ferdinand Lot. La France, des origines à la guerre de Cent Ans », *Annales du Midi*, 54, 213-214, 1942, p. 118-121.
- Calmette Joseph, « Lucien Febvre. Le problème de l'incroyance au XVI^e siècle. La religion de Rabelais », *Annales du Midi*, 56-58, 221-231, 1944, p. 99-102.
- Calmette Joseph, *Charles V*, Paris, Fayard (Les grandes études historiques), 1945.
- Calmette Joseph, *Charlemagne : sa vie et son œuvre*, Paris, Albin Michel, 1945.
- Calmette Joseph, *Chute et relèvement de la France sous Charles VI et Charles VII*, Paris, Hachette (De l'histoire), 1945.
- Calmette Joseph, « Louis Halphen. Charlemagne et l'Empire Carolingien », *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, 60, 237-238, 1948, p. 334-336.
- Canal Séverin, « Réflexions sur l'histoire et ses nouveaux détracteurs », *Recueil de l'Académie de Montauban*, 1936, p. 129-153.

- Canu Jean, *Histoire des États-Unis*, Paris, Presses universitaires de France (Que sais-je ?), 1941.
- Carcopino Jérôme, *Le Maroc antique*, Paris, Gallimard (La suite des temps), 1948.
- Carcopino Jérôme, *La vie quotidienne à Rome à l'apogée de l'Empire*, Paris, Hachette (La vie quotidienne), 1950.
- Carcopino Jérôme, *Souvenirs de sept ans : 1937-1944*, Paris, Flammarion (Le temps présent), 1953.
- Caron Pierre, « Sur l'étude de l'histoire de la guerre », *Revue de synthèse historique*, 33, 1921, p. 2-12.
- Cassou Jean, « Poésie », *Les Nouvelles littéraires, artistiques et scientifiques, hebdomadaire d'information, de critique et de bibliographie*, 4 janvier 1936, p. 5.
- Cendrars Blaise et Lévesque Jacques-Henry, *Correspondance, 1922-1959*, Paris, Zoé, 2017.
- Challaye Félicien, *Petite histoire de la propriété*, Paris, Presses universitaires de France (Bibliothèque du peuple), 1941.
- Chambrun Aldebert (de), *Brazza*, Paris, Plon (Les grandes figures coloniales), 1930.
- Champion Pierre, *Jeanne d'Arc*, Paris, Flammarion (Hier et aujourd'hui), 1933.
- Champion Pierre, *Le roi Louis XI*, Paris, Flammarion (Toute l'histoire), 1940.
- Champion Pierre et Thoisy Paul de, *Bourgogne, France, Angleterre au Traité de Troyes : Jean de Thoisy évêque de Tournai, chancelier de Bourgogne, membre du Conseil du Roi, 1350-1433*, Paris, Éditions Balzac (Nouvelle collection historique), 1943.
- Charensol Georges, « Quels enseignements peut-on tirer des chiffres de tirage de la production littéraire actuelle ? », *Informations sociales*, 11, 1, 1957, p. 36-45.
- Charléty Sébastien, « Séance solennelle de rentrée de l'Université de Paris, année scolaire 1931-1932 », *Annales de l'Université de Paris*, 6, novembre-décembre 1931, p. 481-493.
- Charléty Sébastien (éd.), *Lettres du duc de Richelieu au marquis d'Osmond, 1816-1818*, Paris, Gallimard, 1939.
- Chastenet Jacques, *Une époque pathétique : la France de M. Fallières*, Paris, Fayard (Grandes Études Historiques), 1949.
- Chauvet Paul, *1789, L'insurrection parisienne et la prise de la Bastille*, Paris, Domat-Montchrestien (Collection d'histoire sociale), 1946.
- Cohen Gustave, « Un maître de l'histoire », *Les lettres françaises*, 6, 113, 21 juin 1946, p. 4.
- Cohen Robert, *Nouvelle histoire grecque*, Paris, Hachette (L'Histoire racontée à tous), 1935.
- « Collections de la NRF, La Découverte du Monde », *Cahier de Mars des Éditions de la Nrf*, 29, 325, 1^{er} mars 1941, p. 11.
- Combes de Patris Bernard, « Comptes-rendus critique », *Revue des études historiques*, 1930, p. 433.
- Conan Jules, « Une histoire du mouvement ouvrier en France, des origines à nos jours », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 6, 2, 1951, p. 242-243.
- Costantini Pierre, *La grande pensée de Bonaparte*, Paris, Baudinière, 1940.
- Courcelle Pierre, *Histoire littéraire des grandes invasions germaniques*, Paris, Hachette, 1948.
- Dansette Adrien, *Les origines de la Commune de 1871*, Paris, Plon, 1944.
- Dansette Adrien, *Deuxième République et Second Empire*, Paris, Fayard (Connaissance de l'histoire), 1942.
- Dansette Adrien, *Les origines de la Commune de 1871*, Paris, Plon (L'Abeille), 1944.

- Daudet Léon, « De Paul Valéry à Emil Ludwig », *L'Action Française, organe du nationalisme intégral*, 26 août 1933, p. 1.
- Deffontaines Pierre et Lostanlen Isabelle (éd.), *Journal de guerre (1939-1943)*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2015.
- Delacroix Simon, « Deux nouvelles entreprises historiques », *Bulletin de l'Institut catholique de Paris*, 25 juillet 1935, p. 215-224.
- Delaruelle Étienne, « Histoire de l'Église sous la direction de Fliche et Martin. Tome V, VI VI et VIII », *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, 53, 210, 1941, p. 185-198.
- Delavignette Robert, *Petite histoire des colonies françaises*, Paris, Presses universitaires de France (Bibliothèque du Peuple), 1941.
- Delzangles Fernand, *Histoire de l'Auvergne, tome 1*, Tournemire, s. n., 1941.
- Denis Maurice, *Théories (1890-1910) : du symbolisme et de Gauguin vers un nouvel ordre classique*, Paris, Rouart et Watelin, 1914.
- Dotu Gaston, « Fustel de Coulanges », *Revue des études historiques*, 1933, p. 41-66.
- Dochaerd Renée, « Régine Pernoud, *Les villes marchandes aux XIV^e et XV^e siècles. Impérialisme et Capitalisme au Moyen Age*, 1948 », *Revue du Nord*, 31, 122-123, 1949, p. 164-165.
- Dolléans Édouard, *Histoire du travail*, Paris, Loviton, 1943.
- Dollot Louis, *Les relations culturelles internationales*, Paris, Presses universitaires de France (Que sais-je ?), 1968.
- Driault Édouard, *La Paix du Rhin*, Paris, Sorlot, 1939.
- Driault Édouard, *Napoléon architecte*, Paris, Presses universitaires de France, 1939.
- Drouot Henri, « Notes de lecture », *Annales de Bourgogne : revue historique trimestrielle*, 6, 1934, p. 274-275.
- Ducrocq Pierre, « Ce que lit le Français moyen en 1935 », *Toute l'édition*, 26 janvier 1935, p. 1-2.
- Dufourcq Albert, *Le christianisme antique : des origines à la féodalité*, Paris, Hachette (Histoire des religions), 1939.
- Dufourcq Albert, *Le christianisme moderne et contemporain, de la Renaissance féodale à nos jours*, Paris, Hachette (Histoire des religions), 1949.
- Dufourcq Charles-Emmanuel, *Les grands redressements français*, Lyon, H. Lardanchet, 1943.
- Dufourcq Norbert, *La fin de la III^e République et la guerre, 4 juin 1936 – 11 juillet 1940*, Paris, Larousse, 1941.
- Dufournet Antoine, *La jeunesse de Saint-François de Sales, 1567-1602*, Paris, Grasset, 1942.
- Duhamel Georges, « Rapport de Georges Duhamel, secrétaire perpétuel sur les concours littéraires », *Séance annuelle de l'Académie Française*, jeudi 16 décembre 1943, p. 4-19.
- Dupouy Pierre, « Une accusée : l'Histoire », *La Croix*, 22 août 1942, p. 3.
- Dupront Alphonse, « Histoire et paix », *Revue historique*, 206, 1, 1951, p. 33-66.
- Durand René, « G. Lenôtre, Georges Cadoudal », *Revue critique d'histoire et de littérature*, 11, novembre 1929, p. 510.

- Durand René, « René Arnaud, La Deuxième République et le Second Empire (L'Histoire de France racontée à tous) », *Revue critique d'histoire et de littérature*, novembre 1929, p. 511.
- Faral Edmond, *La vie quotidienne au temps de Saint-Louis*, Paris, Hachette (La vie quotidienne), 1942.
- Fawtier Robert, *Les Capétiens et la France : leur rôle dans sa construction*, Paris, Presses universitaires de France, 1942.
- Febvre Lucien, « L'histoire dans le monde en ruines », *Revue de synthèse historique*, 88, 1920, p. 1-15.
- Febvre Lucien, « Entre l'histoire à thèse et l'histoire-manuel », *Revue de synthèse*, décembre 1933, p. 205-236.
- Febvre Lucien, « L'histoire en France dans les dix dernières années », *Science. L'Encyclopédie annuelle*, 3, mai 1938, p. 95.
- Febvre Lucien, « Problèmes et bilans : Le Machiavel d'Augustin Renaudet », *Mélanges d'histoire sociale*, 4, 1943, p. 21-28.
- Febvre Lucien, « René Grousset, Histoire de la Chine », *Mélanges d'histoire sociale*, 6, 1944, p. 230-231.
- Febvre Lucien, « J. Ullrich, La Guerre à travers les âges », *Mélanges d'histoire sociale*, 6, 1944, p. 107.
- Febvre Lucien, « K. Hampe, Le haut Moyen Âge », *Mélanges d'histoire sociale*, 6, 1944, p. 107.
- Febvre Lucien, « Traductions de livres », *Mélanges d'histoire sociale*, 6, 1944, p. 107.
- Febvre Lucien, « Notre passé », *Annales*, 8, 1, 1945, p. 150-151.
- Febvre Lucien, « Histoire de province », *Annales d'histoire sociale*, 8, 1, 1945, p. 151-153.
- Febvre Lucien, *Combats pour l'histoire*, Paris, Armand Colin, 1992.
- Fernandez Ramon, « Pétition pour l'histoire », *La Gerbe, hebdomadaire de la volonté française*, 115, 24 septembre 1942, p. 6.
- Friguglietti James (éd.), « La correspondance de Georges Lefebvre avec Robert R. Palmer (1948-1959) », *Annales historiques de la Révolution française*, 358, 2009, p. 93-132.
- Gabriel-Martin, « Chronique des livres », *La République*, 14 novembre 1938, p. 6.
- Raymond Gangloff, *Cinq ans d'oflags. La captivité des officiers français en Allemagne, 1940-1945*, Paris, Albatros, 1989.
- Garnier Charles, *Eiré. Histoire d'Irlande*, Paris, Aubier (Montaigne), 1939.
- Gaufrey-Demombynes Maurice, « Notes Bibliographiques », *Revue historique*, 183, juillet 1938, p. 356.
- Gaxotte Pierre, *Les autres et moi*, Paris, Flammarion, 1975.
- Gaxotte Pierre, *La Révolution française*, Paris, Plon (Les maîtres de l'histoire), 1936 [1928], p. 231.
- Genet Lucien, « Le cinquantenaire de la "Société d'histoire moderne" », *Revue d'histoire économique et sociale*, 30, 3, 1952, p. 290-296.
- Giraudoux Jean, *Littérature*, Paris, Grasset, 1980 [1941].
- Godechot Jacques, *Les commissaires aux armées sous le Directoire, contribution à l'étude des pouvoirs civils et militaires*, Paris, Presses universitaires de France, 1941.
- Grenier Albert, *Camille Jullian : un demi-siècle de science historique et de progrès français, 1880-1930*, Paris, France, Albin Michel, 1944.

- Grousset René, *Les croisades*, Paris, Presses universitaires de France (Que sais-je ?), 1944.
- Grousset René, *Bilan de l'histoire*, Paris, Plon, 1946.
- Guérin Daniel, *Fascisme et grand capital*, Paris, Gallimard, 1936.
- Guérin Daniel, *La lutte de classes sous la Première République : Bourgeois et bras nus, 1793-1794*, Paris, Gallimard (La Suite des temps), 1947.
- Halévy Daniel, *Histoire d'une histoire, esquisse pour le troisième cinquantenaire de la Révolution Française*, Paris, Grasset, 1939.
- Haller Johannes, *Tausend Jahre deutsch-Französischer Beziehungen*, Stuttgart/Berlin, Cotta, 1930.
- Halphen Louis, « La collection "Peuples et civilisations", Histoire générale publiée sous la direction de Louis Halphen et Philippe Sagnac », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 19, avril 1928, p. 31-35.
- Halphen Louis, « Peuples et civilisations », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 44, juillet 1934, p. 47-52.
- Halphen Louis, « À propos de la réforme de l'enseignement, à quoi sert l'histoire ? », *Le Temps*, 8 mai 1938, p. 4 [repris ensuite dans la Bibliothèque de l'École des Chartes : Halphen Louis, « À propos de la réforme de l'enseignement. À quoi sert l'histoire ? », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 99, 1938, p. 210-213].
- Hampe Karl, *Le haut Moyen Âge*, trad. de l'all. par Anne Desanti, Paris, Gallimard (Suite des temps), 1943.
- Hanotaux Gabriel, « Le centenaire de l'École des Chartes », *Revue des Deux Mondes : recueil de la politique, de l'administration et des mœurs*, 19 février 1920, p. 788-800.
- Hanotaux Gabriel, « Défense de l'histoire », *Revue des Deux Mondes : recueil de la politique, de l'administration et des mœurs*, 15 octobre 1931, p. 768-773.
- Hatzfeld Jean, *La Grèce et son héritage*, Paris, Aubier (Les grandes crises de l'histoire), 1945.
- Hauser Henri, « Compte-rendu de la Politique économique de Louis XI de René Gandilhon », *Annales de Bretagne*, 48, 2, 1941, p. 415.
- Heisch Robert, « L'évolution des salaires de 1949 à 1951 », *Journal de la société statistique de Paris*, 93, 1952, p. 286-304.
- Henriot Émile, « Duhamel et la Vérité », *Le Temps*, 22 janvier 1934, p. 1.
- Herriot Édouard, « L'Histoire et l'art de gouverner », *Le Temps*, 4 novembre 1935, p. 1.
- Higounet Charles, « Paul Courteault. Histoire de Gascogne et de Béarn », *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, 59, 233-236, 1947, p. 236-238.
- Homo Léon, *Nouvelle histoire romaine*, Paris, Fayard (Grandes Études Historiques), 1941.
- Institut français d'opinion publique, « Ce que les lisent les Français », *Réalités*, 114, juillet 1955, p. 54-59.
- J. R., « Une nouvelle façon d'écrire l'histoire », *La Gerbe*, 91, 9 avril 1942, p. 6.
- Jacob Louis, « Quelques ouvrages d'histoire contemporaine », *Revue du Nord*, 29, 116, octobre-décembre 1947, p. 293-297.
- Jaloux Edmond, « Les livres », *Excelsior*, 22 avril 1937, p. 5.
- Joly Henry, *La Corse française au XVI^e siècle, La première occupation, 1553-1559*, Lyon, Lardanchet (Histoire et mémoires), 1942.

- Journal officiel de la République, Édition des lois et décrets*, Paris, 1940, p. 5194.
- Journal officiel de la République française*, Paris, 1944, Volume 3.
- Jullian Camille, *Au seuil de notre histoire : leçons faites au Collège de France*, Paris, Boivin & Cie, 1930.
- Jullian Camille, « Le centenaire de Fustel de Coulanges », *Revue internationale de l'enseignement*, 84, 1930, p. 188-203.
- Kayser Jacques, *L'affaire Dreyfus*, Paris, Gallimard (Suite des temps), 1946.
- Lacombe Paul, *De l'histoire considérée comme science*, Paris, Hachette, 1894.
- Landon Henri, « Drumont à la Sorbonne », *Je suis partout*, 594, 18 décembre 1942, p. 1.
- Langle Fleuriot de, « Rome et Louis Madelin », *Revue des Deux Mondes*, 1957, p. 592-603.
- Langlois Charles-Victor et Seignobos Charles, *Introduction aux études historiques*, Paris, Kimé, 1992 [1898].
- Latouche Robert, « Les vieilles provinces de France. Collection publiée sous la direction de M. A. Albert-Petit », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 36, juillet 1932, p. 62-66.
- Latouche Robert, *Les grandes invasions et la crise de l'Occident au V^e siècle*, Paris, Aubier (Les grandes crises de l'histoire), 1947.
- Latreille André, *Comment s'est formée la France ?*, Paris, Presses universitaires de France (Bibliothèque du peuple), 1942.
- Lefebvre Georges, *Quatre-vingt-neuf*, Paris, Maison du livre français, 1939.
- Lefebvre Georges, « Réflexions sur l'enseignement de l'histoire », *L'Éducation nationale*, 41, 3 octobre 1946, p. 1-4.
- Lefebvre Georges, « Pro Domo », *Annales historiques de la Révolution française*, XIX, 1947, p. 188-189.
- Lefebvre Georges, « Avenir de l'histoire », *Revue historique*, 192, 1947, p. 55-61.
- Lefèvre Frédéric et Maurois André, « Valeur de l'histoire », *Les Cahiers de Radio-Paris : conférences données dans l'auditorium de la Compagnie française de radiophonie*, 4, 12, 15 janvier 1933, p. 938-952.
- Lefèvre Frédéric, « Une heure avec M. Georges Duhamel par Frédéric Lefèvre », *Les Nouvelles littéraires, artistiques et scientifiques : hebdomadaire d'information, de critique et de bibliographie*, 27 janvier 1934, p. 4.
- Lehoulier Jacques, « Chronique des salaires. Le mouvement des salaires en France depuis 1938 », *Journal de la société statistique de Paris*, 86, 1945, p. 172-176.
- Leman Auguste, « Champion (Pierre) et Thoisy (Paul de) Bourgogne. France et Angleterre au traité de Troyes. Jean de Thoisy, évêque de Tournai, membre du Conseil du Roi (1350-1433) », *Revue du Nord*, 27, 107-108, 1944, p. 244-246.
- Lemerle Paul, « Robert Boutruche », Philippe Contamine (dir.), *La noblesse au Moyen âge, XI^e-XV^e siècles. Essais à la mémoire de Robert Boutruche*, Paris, Presses universitaires de France, 1976, p. 7-17.
- Lemonnier Léon, *La guerre de sécession*, Paris, Gallimard (Suite des Temps), 1943.
- Lemonnier Léon, *La ruée vers l'or en Californie*, Paris, Gallimard (Suite des temps), 1944.
- Lenotre Georges [Gosselin Théodore], *Georges Cadoudal*, Paris, Grasset (Les leçons du passé), 1929.

- Lenotre Georges [Gosselin Théodore], *Notes et souvenirs recueillis et présenté par sa fille, Thérèse Lenotre*, Paris, Calmann-Lévy, 1939.
- Leroy Maxime, *Introduction à l'art de gouverner*, Paris, Sirey (Bibliothèque constitutionnelle et parlementaire contemporaine), 1935.
- « Les Belles-Lettres. M. Bernard Grasset innove un système pour que le libraire conseille le lecteur », *Comoedia*, 27 octobre 1930, p. 3.
- Lhéritier Michel, « Les rapports de l'Histoire et de la Sociologie », *Terre d'Europe : revue des constructeurs de l'Europe*, 1^{er} août 1933, p. 2.
- Lot Ferdinand, *La Gaule, les fondements ethniques, sociaux et politiques de la nation française*, Paris, Fayard (Grandes études historiques), 1947.
- Lucas-Dubreton Jean, « Bonnes feuilles, La manière forte par J. Lucas-Dubreton », *L'Œuvre*, 4 février 1930, p. 5.
- Lucas-Dubreton Jean, *La France de Napoléon*, Paris, Hachette, 1947.
- Madaule Jacques, *Histoire de France, des origines à 1715*, Paris, Gallimard (La suite des temps), 1943.
- Madaule Jacques, *L'interlocuteur*, Paris, Gallimard, 1972.
- Madaule Jacques, *L'absent*, Paris, Gallimard, 1973.
- Madelin Louis, « Devons-nous écouter les morts ? », *La Revue de Paris*, juillet 1934, p. 721-731.
- Madelin Louis, *Histoire du Consulat et de l'Empire, t. 1, La jeunesse de Bonaparte*, Paris, Hachette (L'histoire de France racontée à tous), 1937.
- Madelin Louis, *Histoire du Consulat et de l'Empire, t.4 : Vers l'Empire d'Occident, 1806-1807*, Paris, Hachette, (L'histoire de France racontée à tous), 1940.
- Madelin Louis (éd.), *Napoléon. Lettres choisies, présentées et annotées par Louis Madelin*, Paris, Sorlot (Les chefs d'œuvre), 1941.
- Madelin Louis, *Histoire du Consulat et de l'Empire, t.7 : L'apogée de l'Empire, 1809-1815*, Paris, Hachette, (L'histoire de France racontée à tous), 1945.
- Maitron Jean, « L'Institut français d'Histoire Sociale », *Revue du Nord*, 45, 177, Janvier-mars 1963, p. 43-50.
- Maran René, « Les découvertes du monde, Les voyages d'Ibn Batoutah », *La Dépêche, journal de la démocratie*, 19 avril 1938, p. 6.
- Marichal Robert, « Jacques Boulenger (1879-1944) », *Bibliothèque de l'école des chartes*, 106, 1946, p. 417-419.
- Marin Raymond (dir.), *Cahiers de la restauration française, t. 1, Les traditions sociales dans les pays de France*, Paris, Les Éditions de la Nouvelle France, 1943.
- Marrou Henri-Irénée, « La méthodologie historique : orientations actuelles. À propos d'ouvrages récents », *Revue Historique*, CCIX, 77, avril-juin 1953, p. 256-270.
- Marsan Eugène, « Paul Valéry, contempteur imprévu de l'histoire », *Revue des questions historiques*, juillet 1933, p. 5-8.
- Martin Marie-Madeleine, *Aspects de la Renaissance française sous Henri IV*, Paris, Plon, 1942.
- Martin Marie-Madeleine, *La formation morale de la France, histoire de l'unité française*, Paris, Gallimard (La suite des temps), 1952.
- Martin Marie-Madeleine, *Je suis historien*, Paris, Éditions Reconquista, 1978.

- Marvaud Angel, « Ludwig Pfandl, Philippe II ; Reinhold Schneider, Philippe II ou Pouvoir et Religion », *Bulletin Hispanique*, 48, 3, 1946, p. 271-275.
- Massis Henri, « Difficultés de l'Histoire », *Revue des questions historiques*, novembre 1933, p. 259-266.
- Massis Henri, *La guerre de trente ans : destin d'un âge (1909-1939)*, Paris, Plon, 1940.
- Massot Max, « La Marseillaise obligatoire à l'école », *Le Journal*, 18 décembre 1940, p. 2.
- Mathiez Albert, *Danton et la paix*, Paris, La Renaissance du Livre, 1919.
- Maurois André et Lefèvre Frédéric, « Radio-dialogue : Valeur de l'histoire », *Cahiers de Radio-Paris*, 15 janvier 1933, p. 939-947.
- Maurois André, *Histoire d'Angleterre*, Paris, Fayard (Grandes Études Historiques), 1937.
- Maurras Charles, « Le dictionnaire politique et critique de Charles Maurras, " Histoire " », *L'Action française : organe du nationalisme intégral*, 21 juillet 1932, p. 3-4.
- Maurras Charles, « Une contre-révolution spontanée », *La Revue universelle*, 15 janvier 1941, p. 13.
- Maurras Charles, *La seule France : chronique des jours d'épreuve*, Lyon, H. Larchandet, 1941.
- Maurras Charles, « La Politique », *L'Action française, organe du nationalisme intégral*, 31 août 1942, p.2.
- Maurras Charles, *La contre-révolution spontanée : la recherche, la discussion, l'émeute, 1899-1939*, Lyon, H. Larchandet, 1943.
- Maurras Charles, *Lettres de prison : 8 septembre 1944 – 16 novembre 1952*, Paris, Flammarion, 1958.
- Martin Marie-Madeleine, *Aspects de la renaissance française sous Henri IV*, Paris, Plon, 1942.
- Melchior-Bonnet Christian et Melchior-Bonnet Alain, *Lettres du temps de guerre, 1940-1942*, Paris, Éditions Imago, 1999.
- Mendès France Pierre, *Liberté, Liberté chérie, choses vécues*, New-York, Didier, 1943.
- Meunier G^{al}, « L'Histoire est-elle une source de conflits entre les nations ? », *Annales de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes*, 29, 1934, p. 104-118.
- Mario Meunier, « Lectures », *Journal des débats politiques et littéraires*, 9 octobre 1943, p. 3.
- Millet Raymond, « "Mein Kampf et les Français", *Le Temps*, 27 février 1934, p. 2.
- Michelet Jules, *Histoire de la Révolution française, t. 3*, Paris, Pilon et Levasseur (Collection Hetzel), 1868.
- Mohrt Michel, *Les intellectuels devant la défaite : 1870*, Paris, Bibliothèque du Capucin, 2004 [1942].
- Mollat Michel, « Edouard Perroy. *La guerre de Cent Ans*, 1946 », *Revue du Nord*, 28, 111, 1946. p. 227.
- Monod Gabriel, « La pédagogie historique à l'École normale supérieure en 1888 », *Revue internationale de l'enseignement*, 54, 1907, p. 199-207.
- Monzie Anatole (de), *Pétition pour l'histoire*, Paris, Flammarion, 1942.
- Müller Bertrand (éd.), Marc Bloch et Lucien Febvre, *Correspondance*, 3 tomes, Paris, Fayard, 1995-2004.
- Néret Jean-Alexis, *Manuel pratique d'édition et de librairie*, Paris, Lamarre, 1951.
- Néret Jean-Alexis, *Histoire illustrée de la librairie et du livre français des origines à nos jours*, Paris, Lamarre, 1953
- Nietzsche Friedrich, « De l'utilité et des inconvénients de l'histoire pour la vie », *Considérations inactuelles*, Paris, Aubier/Montaigne, 1964 [1874].

- Nietzsche Friedrich, *Le crépuscule des idoles ou comment on philosophe au marteau*, trad. de l'all. par Henri Albert, Paris, Mercure de France, 1908.
- Nizan Paul, *Les chiens de garde*, Paris, Rieder, 1932.
- Nizan Paul, « Histoire sincère de la nation française », *Intellectuel communiste. 1926-1940*, Paris, La Découverte, 2001, p. 249-251.
- Ourliac Paul, *Cours professé par M. Ourliac en 1^{ère} année de la faculté de droit de Toulouse*, Toulouse, s.n., 1943.
- Pacaut Marcel, « Histoire de l'Église au Moyen Âge », *Revue historique*, 248, 1972, p. 131-139.
- Palanque Jean-Rémy, « Jacques Madaule. Histoire de France. Tome I : Des origines à 1715 », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 31, 118, 1945, p. 141.
- Péguy Charles, « À nos amis, à nos abonnés », *Cahiers de la Quinzaine*, 13, 10, 1909, p. 27.
- Péguy Charles, *Œuvres en prose complètes*, t. 3, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1988.
- Péguy Charles, *Clio*, Paris, Gallimard (Nrf), 1942.
- Pernoud Régine, *L'unité française*, Paris, Presses universitaires de France (Que sais-je ?), 1944.
- Pernoud Régine, *Les villes marchandes aux XIV^e et XV^e siècles, impérialisme et capitalisme au moyen âge*, Paris, La Table ronde (Les grandes forces historiques), 1948.
- Jacques Perret, *Le caporal épinglé*, Paris, Gallimard (Folio), 1947 [1998].
- Perroy Edouard, *La guerre de cent ans*, Paris, Gallimard (La suite des temps), 1945.
- Perroy Édouard, « Quelques ouvrages d'histoire médiévale », *Revue du Nord*, 30, 120, 1948, p. 297-299.
- Petit-Dutaillis Charles, « R. Fawtier. Les Capétiens et la France. Leur rôle dans sa construction », *Journal des savants*, juillet-décembre 1946.
- Pfandl Ludwig, *Philippe II, 1527-1598, une époque, un homme, un roi*, trad. de l'all. par Ernest Lepointe, Paris, Hachette, 1941.
- Pfister Christian (éd.), *Histoire et historiens depuis cinquante ans. Méthodes, organisation, et résultats du travail historique de 1876 à 1926*, Paris, Alcan, 1927.
- Piganiol André, « Comptes-rendus critiques », *Revue historique*, 186, juillet 1939, p. 285-286.
- Piganiol André, *Histoire romaine, t. IV, L'empire chrétien (325-395)*, Paris, Presses universitaires de France (Histoire générale), 1947.
- Piganiol André, « Qu'est-ce que l'histoire ? », *Revue de métaphysique et de morale*, 60, 3, 1955, p. 236.
- Piganiol André, *La conquête romaine*, Paris, Presses universitaires de France, 1967.
- Pocquet du Haut-Jussé Barthélémy-Amédée, « Histoire sincère de la nation française, par Charles Seignobos », *Revue des questions historiques*, septembre 1933, p. 224-227.
- Pocquet du Haut-Jussé Barthélémy-Amédée, « Leçon d'ouverture de la chaire d'histoire de la Bretagne à la Faculté des Lettres de l'Université de Rennes », *Annales de Bretagne*, 49, 1, 1942, p. 133-144.
- Pocquet du Haut-Jussé Barthélémy-Amédée, « Émile Gabory, L'union de la Bretagne à la France. Anne de Bretagne, duchesse et reine », *Annales de Bretagne*, 49, 1, 1942, p. 220-222.
- Pocquet du Haut-Jussé Barthélémy-Amédée, *La Bretagne à travers l'histoire*, Rennes, Imprimerie commerciale de l'Ouest-Éclair, 1943.

- Pomaret Charles, *Le dernier témoin. Fin d'une guerre, fin d'une république, juin-juillet 1940*, Paris, Presses de la cité, 1968.
- Ponteil Félix, *La chute de Napoléon I^{er} et la crise française de 1814-1815*, Paris, Aubier (Les grandes crises de l'histoire), 1943.
- Popper Karl, *Misère de l'historicisme*, trad. de l'angl. par Hervé Rousseau, Paris, Plon, 1956 [1944].
- Poulain Henri, « En parlant de leurs livres : Octave Aubry et Napoléon écrivain », *Je suis partout*, 12 mai 1941, p. 8.
- Poulain Henri, « Avec M. Jacques Roujon, Conti et Louis XIV », *Je suis partout*, 18 octobre 1941, p. 8.
- R. R., « Charles Petit-Dutaillis, La monarchie féodale en France et en Angleterre, X^e-XIII^e siècles », *Revue des questions historiques*, 1934, p. 104-106.
- Rabette Charlotte, « Carnet du lecteur », *Paris-Soir*, 868, 12 février 1943, p. 2.
- Randoux Maurice, « Les grandes études historiques », *Journal des mutilés, réformés et blessés de guerre*, 5 juillet 1936, p. 3.
- Renan Ernest, *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, Paris, Calmann-Lévy, 1966 [1883].
- Renouvin Pierre, « Histoire des faits politiques : époque contemporaine », *IX^e Congrès international des sciences historiques. Rapports*, Paris, Comité international des sciences historiques, 1950, p. 572-592.
- Rey Marie-Pierre et Lentz Thierry (dir.), *1812, La campagne de Russie*, Paris, Place des éditeurs, 2012.
- Ricœur Paul, *Philosophie de la volonté. Le volontaire et l'involontaire*, Paris, Aubier, 1949.
- Rigodon René, *Histoire de l'Auvergne*, Paris, Presses universitaires de France (Que sais-je ?), 1944.
- Robin Léon, *La pensée grecque et les origines de l'esprit scientifique*, Paris, La Renaissance du Livre (Bibliothèque de synthèse historique), 1923.
- Robiquet Jean, *La vie quotidienne au temps de la Révolution*, Paris, Hachette (La vie quotidienne), 1948.
- Roupnel Gaston, *Histoire et destin*, Paris, Grasset, 1943.
- Salignac de la Mothe-Fénelon François de, *Lettre sur les occupations de l'Académie française*, Paris, Dezobry et Magdeleine, 1852 [1714].
- Salignac de la Mothe-Fénelon François de, « Lettre sur les occupations de l'Académie française », *Œuvres de Fénelon, précédées d'études sur sa vie*, Paris, Didot, 1864, p. 231.
- Sartre Jean-Paul, « La République du silence », *Les Lettres françaises*, 20, 9 septembre 1944 [réédité dans : Sartre Jean-Paul, *Situations III, Lendemain de guerre*, Paris, Gallimard, 1949, p. 11].
- Scheler Lucien, « Les six commandements du libraire », *Bibliographie de la France, journal général de la Librairie Française clandestine*, 1, 2, avril 1944, p. 1.
- Schiffrin André, *Allers-retours Paris-New York, un itinéraire politique*, Paris, Liana Levi, 2007.
- Schneider Reinhold, *Philippe II ou Pouvoir et Religion*, trad. de l'all. par Joachim Chaigneau et Germaine Claretie, Paris, Flammarion, 1943.
- Schneider Robert, *Les Mitterrand*, Paris, Perrin (Tempus), 2013.
- Schrader Fred E., *Augustin Cochin et la République française*, Paris, Éd. du Seuil, « L'Univers historique », 1992.
- Sée Henri, *Science et philosophie de l'histoire*, Paris, Alcan, 1928.

- Sée Henri, « Charles Le Goffic, La Chouannerie : Blancs contre Bleus, 1790-1800 », *Annales de Bretagne*, 39, 3, 1930, p. 402-403.
- Sée Henri, « Les idées de M. Paul Valéry sur l'histoire », *Mercur de France*, 1^{er} mars 1932, p. 308-317.
- Sée Henri, « Comptes rendus. Auguste Dupouy, *Histoire de Bretagne* », *Annales de Bretagne*, 40, 2, 1932, p. 360-362.
- Sée Henri, « Louis Halphen, *L'essor de l'Europe* », *Annales de Bretagne*, 40, 2, 1932, p. 374.
- Sée Henri, « Comptes-rendus critiques », *Revue Historique*, 170-2, 1932, p. 336-338.
- Sée Henri, « Albert Mathiez. *Le Directoire (du 11 brumaire an IV au 18 fructidor an V)* », *Annales de Bretagne*, 41, 3-4, 1934, p. 551.
- Seignobos Charles, *La méthode historique appliquée aux sciences sociales*, Paris, Alcan, 1901.
- Seignobos Charles, « L'enseignement de l'histoire comme instrument d'éducation politique », *Conférences du Musée pédagogique*, Paris, Imprimerie Nationale, 1907, p. 1-23.
- Seignobos Charles, *Histoire sincère de la nation française*, Paris, Rieder, 1933.
- Seignobos Charles, *Études de politique et d'histoire*, Paris, Presses universitaires de France, 1934.
- Seignobos Charles, « La dernière lettre de Charles Seignobos à Ferdinand Lot », *Revue historique*, 210, 1953, p. 3.
- Simiand François, « Méthode historique et science sociale », *Revue de synthèse historique*, 1903, p. 129-157.
- Spengler Oswald, *Le déclin de l'Occident, Esquisse d'une morphologie de l'histoire universelle*, trad. de l'all. par Mohand Tazerout, Paris, Gallimard (Bibliothèque des idées), 1948 [1931].
- Tabouis Geneviève, *Ils l'ont appelée Cassandre*, New-York, Éditions de la Maison Française, 1942.
- Tharaud Jean, « Discours prononcés pour la réception de M. Jean Tharaud, élu en remplacement de M. Louis Bertrand », *Publications de l'Institut de France*, 34, 1946.
- Tharaud Jérôme, *Discours de réception de M. Émile Henriot à l'Académie française et réponse de M. Jérôme Tharaud*, Paris, Plon, 1946.
- Albert Thibaudet, *La République des professeurs*, Paris, Grasset (Les Écrits), 1927.
- Thibaudet Albert, « Les Vieux de Vienne », *La Dépêche, journal de la démocratie*, 20 août 1934, p. 1.
- Thomas Louis, *Le Général de Galliffet, 1830-1909*, Paris, Aux armes de France, 1941.
- Tilly Charles, « Un quart d'heure chez Jean Fayard », *Le Journal*, 18842, 21 octobre 1943, p. 4.
- Toynbee Arnold, *L'histoire*, trad. de l'angl. par P. Buisseret et J. Potin, Lausanne, Payot (Bibliothèque historique), 1996.
- Trapier Blanche, *Les voyageurs arabes au Moyen âge*, Paris, Gallimard (La découverte du monde), 1937.
- Treize (Les), « Les lettres », *L'intransigeant*, 17 octobre 1937, p. 2.
- Truc Gonzague, « La critique des livres : Reines et rois de France », *La Gerbe, hebdomadaire de la volonté française*, 21 janvier 1943, p. 6.
- Truc Gonzague, « La critique des livres, La politique de nos rois », *La Gerbe, hebdomadaire de la volonté française*, 11 mars 1943, p. 6.
- Valéry Paul, *Regards sur le monde actuel*, Paris, Stock, 1931.
- Valéry Paul, *Variété III*, Paris, Gallimard, 1936.

- Valéry Paul, *Œuvres de Paul Valéry*, t. 4, *Variété : premier volume*, Paris, Éditions du Sagittaire, 1934.
- Valéry Paul, *Cahiers*, t. 11 : 1925-1926, Paris, CNRS, 1959.
- Valéry Paul, *Œuvres II*, Paris, Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade), 1960.
- Vaulx Bernard (de), « M. Benda et l'histoire », *L'action française : organe du nationalisme intégral*, 21 juillet 1932, p. 4.
- Vermeil Edmond, *L'Allemagne du Congrès de Vienne à la révolution hitlérienne*, Paris, Éditions de Cluny, 1934.
- Vermeil Edmond, *L'Allemagne. Essai d'explication*, Paris, Gallimard, Paris, 1940.
- Waquet Henri, *Histoire de la Bretagne*, Paris, Presses Universitaires de France (Que sais-je), 1943.
- Waldteufel Robert, *Esquisse de l'histoire d'Espagne*, Paris, Payot (Bibliothèque historique), 1937.
- Weulersse Jacques, *Paysans de Syrie et du Proche-Orient*, Paris, Gallimard (Le paysan et la terre), 1946.
- Zini Zino, *Il congresso dei morti*, Naples, La Scuola di Pitagora (I tascabili), 2005 [1921].

Bibliographie

Le classement retenu suit les grandes thématiques historiographiques, de l'histoire culturelle à l'historiographie, ainsi que les autres sciences sociales, à des fins d'organisation et de clarté.

Dictionnaires

❖ Dictionnaires francophones

Dictionnaire de l'Académie française, 8^e édition, Paris, 1932.

Dictionnaire de l'Académie française, 9^e édition, Paris, 2000.

Dictionnaire du Moyen Français, version 2015 (DMF 2015), ATILF - CNRS & Université de Lorraine, <http://www.atilf.fr/dmf> (consulté le 13 novembre 2019).

❖ Dictionnaires biographiques

Amalvi Christian (dir.), *Dictionnaire biographique des historiens français et francophones, de Grégoire de Tours à Georges Duby*, Paris, La boutique de l'histoire, 2004.

Burguière André (dir.), *Dictionnaire des sciences historiques*, Paris, Presses universitaires de France, 1986.

Cabanel Patrick et Encrevé André (dir.), *Dictionnaire biographique des protestants français de 1787 à nos jours*, Paris, Max Chaleil, 2015.

Caplat Guy, *L'inspection générale de l'Instruction publique au XX^e siècle. Dictionnaire biographique des inspecteurs généraux et des inspecteurs de l'Académie de Paris, 1914-1939*, Paris, Economica-Institut national de recherche pédagogique, 1997.

Charle Christophe, *Les professeurs de la faculté des lettres de Paris – Dictionnaire biographiques, 1909-1939*, Paris, Institut national de recherche pédagogique, 1986.

Gauvard Claude et Sirinelli Jean-François (dir.), *Dictionnaire de l'historien*, Paris, Presses Universitaires de France, 2015.

Dictionnaire Maitron, <https://maitron.fr/> (consulté le 21 janvier 2019).

Guillaume Sylvie et Lachaise Bernard, *Dictionnaire des parlementaires d'Aquitaine sous la Troisième République*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2000.

Jolly Jean (dir.), *Dictionnaire des parlementaires français, notices biographiques sur les ministres, députés et sénateurs français de 1889 à 1940*, Paris, Presses Universitaires de France, 1977.

Julliard Jacques et Winock Michel (dir.), *Dictionnaire des intellectuels français*, Paris, Éd. du Seuil, 1996.

Osterwalder Marcus (dir.), *Dictionnaire des illustrateurs, 1905-1965*, Neufchâtel, Ides et Calendes, 2005.

Ouvrages et articles de revue

❖ La démarche de l'histoire culturelle

- Ouvrages et articles programmatiques

- Chartier Roger, « Le monde comme représentation », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 44, 6, 1989, p. 1505-1520.
- Cache Denys, *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2010
- Jauss Hans Robert, *Petite apologie de l'expérience esthétique*, Paris, Allia (Petite collection), 2007 [1972].
- Jauss Hans Robert, *Pour une esthétique de la réception*, trad. de l'all. par Claude Maillard, Paris, Gallimard (Bibliothèque des idées), 1978.
- Jeanneret Yves, *Penser la trivialité. Vol. 1 : La vie triviale des êtres culturels*, Paris, Hermès-Lavoisier, 2008.
- Levine Lawrence W., *Culture d'en haut, culture d'en bas, L'émergence des hiérarchies culturelles aux États-Unis*, Paris, Éditions de la Découverte (Textes à l'appui), 2010.
- Ory Pascal, « L'histoire culturelle de la France contemporaine : question et questionnement », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, 16, octobre-décembre 1987, p. 67-82.
- Ory Pascal, « La beauté du mort », *EspacesTemps*, 38-39, 1988, p. 21-24.
- Ory Pascal, « Pour une histoire culturelle du contemporain », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 39, 1 1992, p. 3-5.
- Ory Pascal, *L'histoire culturelle*, Paris, Presses universitaires de France (Que sais-je ?), 2019 [2004].
- Thérenry Marie-Ève et Vaillant Alain, « Histoire littéraire et histoire culturelle », Martin Laurent et Venayre Sylvain (dir.), *L'histoire culturelle du contemporain*, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2005, p. 271-290.
- Urfalino Philippe, « L'histoire culturelle : programme de recherche ou grand chantier ? », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, 57, 1998, p. 115-120.
- Vadelorge Loïc, « Où va l'histoire culturelle ? », *Ethnologie française*, 36, 2, 2006, p. 357-359.
- L'histoire culturelle de l'entre-deux-guerres, de l'occupation et de l'après-guerre
- Balmand Pascal, « Politiques et pratiques culturelles dans la France de Vichy », *Vingtième Siècle, Revue d'histoire*, 18, 1988, p. 135-137.
- Callu Agnès, Eveno Patrick et Joly Hervé, *Culture et médias sous l'Occupation : des entreprises dans la France de Vichy*, Paris, CTHS, 2009.
- Corcy Stéphanie, *La vie culturelle sous l'Occupation*, Paris, Perrin, 2005.
- Faure Christian, *Le projet culturel de Vichy. Folklore et Révolution nationale, 1940-1944*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1989.
- Goetschel Pascale et Loyer Emmanuelle, *Histoire culturelle de la France : de la Belle Époque à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2005 [1994].
- Krebs Roland, « Le programme de traductions de l'Institut allemand de Paris (1940-1944). Un aspect peu connu de la politique culturelle national-socialiste en France », *Études germaniques*, 3, 275, 2014, p. 441-461.

Lambauer Barbara, « Otto Abetz, inspirateur et catalyseur de la collaboration culturelle », *Les intellectuels et l'Occupation, 1940-1944. Collaborer, partir, résister*, Paris, Autrement, 2004, p. 64-89.

Loiseaux Gérard, *La littérature de la défaite et de la collaboration d'après Phönix oder Asche ?*, Paris, Fayard (Pour une histoire du XX^e siècle), 1984.

Ory Pascal, « La commémoration révolutionnaire en 1939 », Bourdin Janine et Rémond René (dir.), *La France et les Français en 1938-1939*, Paris, Presses de la FNSP, 1978, p. 115-136.

Ory Pascal, *Une Nation pour mémoire : 1889, 1939, 1989, trois jubilé révolutionnaires*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1992.

Rioux Jean-Pierre (dir.), *La vie culturelle sous Vichy*, Bruxelles, Éditions Complexe (Questions au XX^e siècle), 1990.

Simon Yannick, *Composer sous Vichy*, Lyon, Symétrie (Perpetuum Mobile), 2009.

Taguieff Pierre-André, « L'invention du "complot judéo-maçonnique". Avatars d'un mythe apocalyptique moderne », *Revue d'Histoire de la Shoah*, 198, 1, 2013, p. 23-97.

❖ Histoire de l'édition et éditions d'histoire

▪ Monographies et biographies d'éditeurs

Besseyre Marianne, *Brice Parain, un homme de parole*, Paris, Gallimard (Cahiers de la Nrf), 2005.

Bothorel Jean, *Bernard Grasset, Vie et passion d'un éditeur*, Paris, Grasset, 2014.

Aucouturier Michel, « Les souvenirs de Marc Slonim », *Cahiers du monde russe et soviétique*, 18, 4, octobre-décembre 1977, p. 411-412.

Cerisier Alban et Fouché Pascal (dir.), *Gallimard : un siècle d'édition, 1911-2011*, Paris, Gallimard / Bibliothèque Nationale de France, 2011.

Charreire Magali, « Un marchand d'histoire au XIX^e siècle : Paul Lacroix, le bibliophile Jacob (1806-1884) », *Genèses*, 105, 2016, p. 36-56.

Dubot Bruno et Mollier Jean-Yves, *Histoire de la librairie Larousse*, Paris, Fayard, 2012.

Fouché Pascal, *Flammarion, 1875-2015, 140 ans d'édition et de librairie*, Paris, Gallimard/Flammarion, 2015.

Fouché Pascal, « Les tentations hégémoniques de la Librairie Hachette », *Esprit*, 295, 6, 2003, p. 73-91.

Fouché Pascal et Simonin Anne, « Pierre Nora, éditeur », *Entreprises et histoire*, 24, 2000, p. 10-20.

Grandjean-Hogg Sophie, *L'évolution de la librairie Arthème Fayard (1857-1936)*, thèse de 3^{ème} cycle, sous la direction de Jean-Yves Mollier, 1996.

Haymann Emmanuel, *Albin Michel, le roman d'un éditeur*, Paris, Albin Michel, 2013.

Letourneux Matthieu, *La librairie Tallandier : histoire d'une grande maison d'édition populaire (1870-2000)*, Paris, Nouveau Monde, 2011.

- Mazaud Jean-Philippe, « Les consommateurs de livres : les marchés de la librairie Hachette », *Le Temps des médias*, 3, 2, 2004, p. 83-94.
- Mistler Jean, *La librairie Hachette : de 1826 à nos jours*, Paris, Hachette, 1964.
- Mollier Jean-Yves, *Louis Hachette (1800-1864), le fondateur d'un Empire*, Paris, Fayard, 1999.
- Mollier Jean-Yves, *Hachette, le géant aux ailes brisées*, Ivry-sur-Seine, Éditions de l'Atelier, 2015.
- Mousli Béatrice, « Écrivains-éditeurs : l'exception sagittaire », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 107, 4, 2007, p. 841-849.
- Poulain Martine, *Histoire des bibliothèques françaises. Tome 4 : Les bibliothèques au XX^e siècle, 1914-1990*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1992.
- Sairigné Guillemette (de), *L'aventure du Livre de Poche : l'enfant de Gutenberg et du XX^e siècle*, Paris, Librairie générale française, 1983.
- Simonin Anne, « Le catalogue de l'éditeur, un outil pour l'histoire. L'exemple des éditions de Minuit », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 81, 1, 2004, p. 119-129.
- Sorel Patricia, *Plon, le sens de l'histoire (1833-1962)*, Paris, Presses universitaires de Rennes, 2016.
- Tesnière Valérie, *Les Éditions Montaigne : Fernand Aubier éditeur, 1924-1940*, thèse pour le diplôme d'archiviste-paléographe, École des chartes, 1984.
- Tesnière Valérie, « L'histoire aux éditions Alcan (1874-1939) », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, 28, 1990, p. 15-28.
- Tesnière Valérie, *Le Quadrige, 1860-1968 : un siècle d'édition universitaire*, Paris, Presses universitaires de France, 2001.

- Les travaux interdisciplinaires sur les collections éditoriales

- Benjamin Walter, *Je déballe ma bibliothèque. Une pratique de la collection*, Paris, Rivages (Petite Bibliothèque), 2000.
- Dussert-Carbone Isabelle, *Le catalogage : méthodes et pratiques. I : Monographies et publications en série*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1994.
- Eco Umberto, *Lector in fabula*, Paris, Grasset, 1985.
- Eco Umberto, *Le vertige de la liste*, Paris, Flammarion, 2009.
- Gleize Joëlle et Roussin Philippe, *La Bibliothèque de la Pléiade. Travail éditorial et valeur littéraire*, Paris, Éditions des Archives contemporaines (CEP ENS LSH), 2009.
- Jipa Dragos, « Le directeur de collection comme "auteur", Jean-Jules Jusserand et "Les Grands Écrivains Français" (1887-1913), *Mémoires du livre*, 7-1, 2015, <https://doi.org/10.7202/1035760ar>, (consulté le 19 octobre 2017).
- Langlet Irène, « La collection éditoriale dans l'expérience de lecture », dans Besson Anne, Ferré Vincent et Pradeau Christophe (dir.), *Cycle et collection*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 123-137.
- Olivero Isabelle, *L'invention de la collection, de la diffusion de la littérature et des savoirs à la formation du citoyen au XIX^e siècle*, Paris, Éditions de l'IMEC/Éditions de la MSH, 1999.

- Marpeau Benoit, « La collection, objet éditorial paradoxal », *Cahiers du CRHQ*, 2, 2010, p. 1-16.
- Marpeau Benoît, « La “Bibliothèque de philosophie scientifique” de Flammarion », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 57, 4, 2010, p. 185-210.
- Noiriel Gérard, « “L'Univers Historique” : une collection d'histoire à travers son paratexte (1970-1993) », *Genèses*, 18, 1995, p. 110-131.
- Pety Dominique, *Poétique de la collection au XIX^e siècle. Du document de l'historien au bibelot de l'esthète*, Paris, Presses universitaires de Paris Ouest, 2010.
- Sorel Patricia, « Les débuts de “10/18” (1962-1968) : « une petite révolution dans l'édition française » », *Revue historique*, 678, 2, 2016, p. 81-102.
- Ouvrages et articles portant spécifiquement sur l'édition contemporaine
- Auerbach Bruno, « *Publish and perish*. La définition légitime des sciences sociales au prisme du débat sur la crise de l'édition en sciences humaines et sociales », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 164, 2006, p. 74-92.
- Auerbach Bruno, « Production universitaire et sanctions éditoriales. Les sciences sociales, l'édition et l'évaluation », *Sociétés contemporaines*, 74, 2, 2009, p. 121-145.
- Barluet Sophie, « L'édition en histoire : anatomie d'une crise », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 86, 2, 2005, p. 81-89.
- Bessard-Banquy Olivier, « La révolution du poche », dans Fouché Pascal (dir.), *L'édition française depuis 1945*, Paris, Éditions du Cercle de la librairie, 1998, p. 168-199.
- Bessard-Banquy Olivier et Kechroud-Gibassier Christophe, *La typographie du livre français*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2008.
- Bessard-Banquy Olivier, « De la relation auteur-éditeur. Entre dialogue et rapport de force », *A contrario*, 27, 2, 2018, p. 79-96.
- Chartier Roger et Martin Henri-Jean (dir.), *Histoire de l'édition française, Tome 3, Le temps des éditeurs du romantisme à la Belle époque*, Paris, Cercle de la Librairie, 1989.
- Chartier Roger et Martin Henri-Jean (dir.), *Histoire de l'édition française, Tome 4, Le livre concurrencé, 1900-1950*, Paris, Fayard, 1991.
- Fouché Pascal et Simonin Anne, « Comment on a refusé certains de mes livres », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 126-127, mars 1999, p. 103-115.
- Lane Philippe, « Seuils éditoriaux », *Espaces Temps*, 47-48, 1991, p. 91-108.
- Martin Gérard, *Le papier*, Paris, Presses universitaires de France (Que sais-je ?), 1976.
- Mollier Jean-Yves, *L'Argent et les lettres, histoire du capitalisme d'édition*, Paris, Fayard, 1988.
- Mollier Jean-Yves, « L'histoire de l'édition, une histoire à vocation », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 43, 2, avril-juin 1996, p. 329-348.
- Mollier Jean-Yves et Sorel Patricia (dir.), « L'histoire de l'édition, du livre et de la lecture en France aux XIX^e et XX^e siècles », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 126-127, mars 1999, *Édition, Éditeurs*, p. 39-59.

Mollier Jean-Yves, « Du bon et du mauvais usage des “bons” et des “mauvais” livres en France des Lumières à Internet », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 2002, 54, p. 347-359.

Mollier Jean-Yves, « Éditer au XIX^e siècle », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 107, 4, 2007, p. 771-790.

Mollier Jean-Yves, *Édition, presse et pouvoir en France au XX^e siècle*, Paris, Fayard, 2008.

Olivera Philippe, « De l'édition “politique et littéraire”. Les formes de la politique lettrée de la Belle Époque à l'entre-deux-guerres », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 21, 1, 2003, p. 127-151.

Perez Sylvie, *Un couple infernal : l'écrivain et son éditeur*, Paris, Bartillat, 2006.

Powell Walter W., « Publisher's Decision-making : What Criteria Do They Use in Deciding Which Books to Publish ? », *Social Research*, 45, 2, 1978, p. 227-252.

- Les enjeux propres à l'édition française pendant la période de l'occupation allemande

Fouché Pascal, *L'édition française sous l'Occupation : 1940-1944, t. 2*, Paris, Bibliothèque de littérature française contemporaine de l'université Paris 7, 1987.

Fouché Pascal, « Les listes Otto pendant l'occupation allemande : des saisies par millions », *Censures, de la Bible aux larmes d'Eros*, Centre Georges Pompidou, 1987, p. 78-87.

Mollier Jean-Yves, « L'édition française dans la tourmente de la Seconde Guerre mondiale », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 112, 4, 2011, p. 127-138.

Netchine Ève, « Octobre 42 à la Bibliothèque nationale. Des faits de collaboration par les livres », *Les Temps Modernes*, 696, 5, 2017, p. 147-162.

Puren Marie, « Littérature et opportunisme sous l'Occupation. L'exemple de l'écrivain et éditeur français Jean de La Hire (1878-1956) », *Mémoires du livre*, 3, 1, 2011, <https://doi.org/10.7202/1007577ar> (consulté le 13 novembre 2018).

- L'histoire de la censure

Burgelin Olivier, « Censure et société », *Communications*, 9, 1967, p. 122-148.

Bustarret Claire et Viollet Catherine, *Genèse, censure, autocensure*, Paris, CNRS Éditions, 2005.

Darnton Robert, *De la censure. Essai d'histoire comparée*, Paris, Gallimard, (Nrf Essais), 2014.

Ducas Sylvie, « Censure et autocensure de l'écrivain », *Ethnologie française*, 36, 1, 2006, p. 111-119.

Dury Maxime, *La censure : la prédication silencieuse*, Paris, Publisud, 1995.

Forcade Olivier, « Faire l'histoire de la censure politique », dans Laurent Sébastien (dir.), *Archives « secrètes », secrets d'archives ? Historiens et archivistes face aux archives sensibles*, Paris, CNRS Éditions, 2003, p. 201-209.

- Holman Valérie et Zeitoun Valéry, « Censure et guerres mondiales », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 2010, 62, p. 377-393.
- Martin Laurent, « Penser les censures dans l'histoire », *Sociétés & Représentations*, 21, 1, 2006, p. 331-345.
- Mollier Jean-Yves, « Les tentations de la censure d'hier à aujourd'hui », *Où va le livre ?*, Paris, La Dispute, 2000, p. 159-173.
- Netz Robert, *Histoire de la censure dans l'édition*, Paris, Presses universitaires de France (Que sais-je ?), 1997.
- Ory Pascal (dir.), *La censure en France à l'ère démocratique*, Paris, Éditions Complexe (Histoire culturelle), 1997.
- Pauvert Jean-Jacques, dans *Nouveaux (et moins nouveaux) visages de la censure*, Paris, Les Belles Lettres, 1994.
- Roelens Nathalie, « Censure ou sensure ? », *Communications et langages*, 155, 2008, p. 3-26.
- Zemon Davis Natalie, « Rabelais among the Censors (1940s, 1540s). », *Representations*, 32, 1990, p. 1-32.
- Une histoire de la lecture et des réceptions
- Artiaga Loïc, *Des torrents de papier : catholicisme et lectures populaires au XIX^e siècle*, Limoges, PULIM (Médiatextes), 2007.
- Bourdon Jérôme, « La triple invention : comment faire l'histoire du public ? », *Le Temps des médias*, 3, 2004, p. 12-25.
- Cantier Jacques, *Lire sous l'occupation*, Paris, CNRS Éditions, 2019.
- Cavallo Guglielmo et Chartier Roger, *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Paris, Éd. du Seuil (Points Histoire), 2001.
- Charon Annie, « Avant-propos », Annie Charon et Élisabeth Parinet. *Les ventes des livres et leurs catalogues, XVII^e-XX^e siècle*, Paris, Publications de l'École nationale des Chartes, 2000, p. 5-9.
- Chartier Roger, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Éd. du Seuil, 1987.
- Chartier Roger, *L'Ordre des livres. Lecteurs, auteurs, bibliothèques en Europe entre XIV^e et XVIII^e siècle*, Aix-en-Provence, Alinéa, 1992.
- Chartier Roger (dir.), *Pratiques de lectures*, Paris, Payot, 1993.
- Chartier Roger, « Du livre au lire », *Sociologie de la communication*, 1, 1, 1997, p. 271-290.
- Collovald Annie et Neveu Erik, *Lire le noir, enquête sur les lecteurs de récits policiers*, Paris, Bibliothèque Centre Pompidou (Études et recherche), 2013
- Le Marec Joëlle, « Le public : définitions et représentation », *Bulletin des bibliothèques de France*, 46, 2, 2001, p. 50-55.

- Mandrou Robert, *La France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Presses universitaires de France (Nouvelle Clio), 1970.
- Mauger Gérard et Poliak Claude, « Les usages sociaux de la lecture », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 123, 1998, p. 3-24.
- Mauger Gérard, Poliak Claude et Pudal Bernard, *Histoires de lecteurs*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant (Champ social), 2010.
- Méadel Cécile, « Avant-propos », *Le Temps des médias*, 3, 2, 2004, p. 5-11.
- Parent-Lardeur Françoise, *Lire à Paris au temps de Balzac, les cabinets de lecture à Paris, 1815-1830*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales (Recherches d'histoire et de sciences sociales), 1999.
- Poulain Martine, *Livres pillés, lectures surveillés*, Paris, Gallimard (Folio Histoire), 2013 [2008].
- Robine Nicole, *Lire des livres en France des années 1930 à 2000*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2000.
- Thérenty Marie-Ève, *La littérature au quotidien. Poétiques journalistiques au XIX^e siècle*, Paris, Éd. du Seuil, 2007.
- L'édition des sciences humaines et d'histoire : un domaine spécifique
- Bellos David, « Édition de l'histoire/histoire de l'édition. Le cas Michelet », *Romantisme*, 47, 1985, p. 73-84.
- Chaubet François, « Gallimard et les sciences humaines : le tournant des années 1940 », *Histoire@Politique*, 17, 2, 2012, p. 112-129.
- Desjeux Dominique, Orhant Isabelle et Taponier Sophie, *L'édition en sciences humaines. La mise en scène des sciences de l'Homme et de la Société*, Paris, L'Harmattan, 1991.
- Marpeau Benoît, « Quand l'historien parle de son éditeur : la place de l'édition dans les récits autobiographiques d'historiens contemporains », *Les Cahiers du CRHQ*, 3, 2012, p. 81-98.
- Minon Marc, « L'état de l'édition en sciences humaines », *Cahiers de l'économie du livre*, 4, 1990, p. 47-94.
- Olivera Philippe, « Édition d'histoire », dans Delacroix Christian, Dosser François, Garcia Patrick et Offenstadt Nicolas (dir.), *Historiographies : concepts et débats, Tome 1*, Paris, Gallimard (Folio Histoire), 2010, p.112-123.
- Powell Walter W., *Getting Into Print : The Decision-Making Process in Scholarly Publishing*, Chicago, University of Chicago Press, 1985.
- Rieffel Rémy, « L'édition en sciences humaines et sociales », Fouché Pascal (dir.), *L'édition française depuis 1945*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1998, p. 89-108.
- Tesnière Valérie, « Le livre de science en France au XIX^e siècle », *Romantisme*, 80, 1993, p. 67-77.
- Tesnière Valérie, « La production éditoriale en histoire », *Histoire en bibliothèque*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2009, p. 67-99.

❖ L'histoire politique de l'entre-deux-guerres à l'après-guerre

▪ Autour des idéologies politiques

Auzépy-Chavagnac Véronique, « La jeune droite catholique (années 1930 et 1940) : histoire d'une différence », *Mil neuf cent*, 13, 1995, p. 81-102.

Auzépy-Chavagnac Véronique, *Jean de Fabrègues et la jeune droite catholique : aux sources de la Révolution nationale*, Presses Universitaires du Septentrion (Histoire et civilisation), 2002.

Boutry Philippe, « L'Action française, la Révolution et la Restauration », Leymarie Michel et Prévotat Jacques (dir.), *L'Action française, culture, société, politique*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2008, p. 38.

Carney Sébastien, *Breizh Atao ! : Mordrel, Delaporte, Lainé, Fouéré : une mystique nationale (1901-1948)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (Histoire), 2015.

Duclert Vincent (dir.), *Savoir et engagement : Écrits normaliens sur l'affaire Dreyfus*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2006.

Girardet Raoul, *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Éd. du Seuil (Points Histoire), 1990.

▪ Histoire des deux conflits mondiaux

Audoin-Rouzeau Stéphane, *Combattre. Une anthropologie historique de la guerre moderne (XIX^e-XXI^e siècle)*, Paris, Éd. du Seuil, 2008.

Cabanes Bruno, « “Génération du feu” : aux origines d'une notion », *Revue historique*, 641, 1, 2007, p. 139-150.

Drévilhon Hervé, « La défaite comme symptôme », *Hypothèses*, 11-1, 2008, p. 283-295.

Gilles Benjamin, « L'horizon d'attente à l'épreuve de la guerre : lire *Le Feu* d'Henri Barbusse (1916-1918) », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 115, 4, 2015, p. 883-892.

Lanneau Catherine, *L'inconnue française : la France et les Belges francophones, 1944-1945*, Berne, Peter Lang, 2008.

▪ Les dynamiques politiques à l'œuvre de 1939 à 1945

Assouline Pierre, Azéma Jean-Pierre, Barral Pierre et al., *Les collabos*, Paris, Fayard (Pluriel. L'Histoire), 2011.

Barral Pierre, « Idéal et pratique du régionalisme dans le régime de Vichy », *Revue française de science politique*, 24, 5, 1974, p. 911-939.

Barreau Jean-Michel, « Vichy, idéologue de l'école », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 38, 4, 1991, p. 590-616.

Berlière Jean-Marc, *1940 : l'empreinte de la défaite : Témoignages et archives*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2019.

Berstein Serge, « L'affrontement simulé des années 1930 », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, 5, janvier-mars 1985, *Les guerres franco-françaises*, p. 39-54.

- Bougeard Christian (dir.), *Bretagne et identités régionales pendant la Seconde guerre mondiale*, Brest, Université de Bretagne Occidentale, 2002.
- Burrin Philippe, « Vichy », Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire, vol. 3*, Paris, Gallimard, 1992, p. 321-345.
- Burrin Philippe, *La France à l'heure allemande*, Paris, Éd. du Seuil (L'Univers historique), 1995.
- Chaubin Hélène, *La Corse à l'épreuve de la guerre, 1939-1943*, Paris, Vendémiaire, 2012.
- Convert Pascal, *Raymond Aubrac. Résister, reconstruire, transmettre : résister, reconstruire, transmettre*, Paris, Éd. du Seuil, 2011.
- Dunan Élisabeth, « La Propaganda-Abteilung de France : tâches et organisation », *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, 4, octobre 1951, p. 19-32.
- Hoffmann Stanley, « Vichy et la collaboration », *Preuves*, 219-220, juillet-septembre 1969, p. 60-74.
- Joly Laurent et Passera Françoise, « Se souvenir, accuser, se justifier : les premiers témoignages sur la France et les Français des années noires (1944-1949) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 263, 3, 2016, p. 5-34.
- Kreis Emmanuel, « Les réseaux antijuifs et antimaçonniques autour de la Revue internationale des sociétés secrètes (RISS) de l'entre-deux-guerres à la période de l'Occupation », *Revue d'Histoire de la Shoah*, 198, 1, 2013, p. 117-139.
- Laborie Pierre, *Les Français des années troubles. De la guerre d'Espagne à la Libération*, Paris, Éd. du Seuil (Points Histoire), 2003 [1999].
- Noiriel Gérard, *Les origines républicaines de Vichy*, Paris, Hachette (Littératures), 1999.
- Ory Pascal, *Les collaborateurs, 1940-1945*, Paris, Éd. du Seuil, 1976.
- Pavillard Anne-Marie, « Les bibliothécaires de la BDIC sous l'Occupation », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 4, 100, 2010, p. 32-41.
- Paxton Robert, *La France de Vichy*, Paris, Éd. du Seuil, 1972.
- Piketty Guillaume, « Souffrances et ambiguïtés de la défaite », *Hypothèses*, 11-1, 2008, p. 341-348.
- Quinton Laurent, *Digérer la défaite : récits de captivité des prisonniers de guerre français de la Seconde guerre mondiale, 1940-1953*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.
- Thalmann Rita, *La mise au pas. Idéologie et stratégie sécuritaire dans la France occupée*, Paris, Fayard, 1991.
- Thalmann Rita, « Du cercle de Sohlberg au Comité France-Allemagne : une évolution ambiguë de la coopération franco-allemande », *Entre Locarno et Vichy. Les relations culturelles franco-allemandes dans les années 1930*, Paris, CNRS Editions, 1993, p. 67-84.

❖ L'histoire intellectuelle à l'heure de la crise de l'histoire

- Al-Matary Sarah, *La haine des clercs*, Paris, Éd. du Seuil, 2019.
- Azoulay Vincent et Boucheron Patrick (dir.), *Le mot qui tue. Une histoire des violences intellectuelles de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Champ Vallon (Époques), 2009.

- Charle Christophe, *Naissance des « intellectuels » (1880-1900)*, Paris, Éd. de Minuit, 1990.
- Charle Christophe, « Le temps des hommes doubles », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 39-1, janvier-mars 1992, p. 73-85.
- Charle Christophe, *Discordance des temps : une brève histoire de la modernité*, Paris, Armand Colin, 2011.
- Charle Christophe et Jeanpierre Laurent (dir.), *La vie intellectuelle en France, des lendemains de la Révolution à 1914*, Paris, Éd. du Seuil (Points Histoire), 2019.
- Charle Christophe, *La République des universitaires, 1870-1940*, Paris, Éd. du Seuil (L'univers historique), 1994.
- Chatriot Alain, « Maxime Leroy, la réforme par le syndicalisme », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 24-1, 2006, p. 73-94.
- Chaubet François, *Histoire intellectuelle de l'entre-deux-guerres. Culture et politique*, Paris, Nouveau Monde, 2006.
- Collini Stefan, *Absent Minds, Intellectuals in Britain*, Oxford, Oxford University Press, 2006.
- Dard Olivier, Leymarie Michel et McWilliam Neil (éd.), *Le maurrassisme et la culture, l'Action française, culture, société, politique*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion (Histoire et civilisations), 2010.
- Philippe Dazet-Brun, « Mauriac et sa *Vie de Jésus* : le romancier devenu biographe », *Anabases*, 28, 2018, p. 241-252.
- Debray Régis, *Le pouvoir intellectuel en France*, Paris, Ramsay, 1979.
- Denoël François (dir.), *François Perroux*, Lausanne, Éditions L'Âge d'homme (Les Dossiers H), 1990.
- Epstein Simon, *Les Dreyfusards sous l'occupation*, Paris, Albin Michel, 2001
- François Dosse, *La marche des idées. Histoire des intellectuels, histoire intellectuelle*, Paris, La Découverte, 2003.
- Dufraisse Roger, « L'Allemagne nazie et Napoléon », *Cahier des Annales de Normandie*, 24, 1992, *Recueil d'études offert à Gabriel Désert*, p. 563-577.
- Dufief Pierre-Jean (dir.), *Auguste Dupouy : 1872-1967, colloque de Quimper, 20-21 octobre 2006*, Brest, CNRS, 2008.
- Foulon Charles-Louis, Mossuz-Lavau Janine et Saint-Cheron Michaël (de), *Dictionnaire Malraux*, Paris, CNRS Éditions, 2011.
- Gaïti Brigitte, « Les manuels scolaires et la fabrication d'une histoire politique. L'exemple de la IV^e République », *Genèses*, 3, 44, 2001, p. 50-75.
- Geiger Wolfgang, « Chapitre IX. L'ambassade, l'Institut allemand et la propagande culturelle », *L'image de la France dans l'Allemagne nazie : 1933-1945*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1999, p. 237-281.
- Geneste Elsa, « René Maran et la Résistance : enquête sur une prétendue collaboration », *Présence africaine*, 187-188, 2013, p. 139-152.
- Gerbod Paul, « Les étudiants et leurs études », *Revue française de pédagogie*, 52, 1980, p. 47-56.

- Gramsci Antonio et Ricci François (éd.), *Gramsci dans le texte*, Paris, Éditions sociales, 1975.
- Grunewald Michel, « Les germanistes français et le maurrassisme : le cas de Louis Reynaud », Olivier Dard, Michel Leymarie, Neil McWilliam (dir.), *Le maurrassisme et la culture, L'Action française. Culture, société politique*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2010, p. 131-146.
- Hazareesingh Sudhir, *Ce pays qui aime les idées. Histoire d'une passion française*, Paris, Flammarion (Champs Histoire), 2017 [2015].
- Jarrety Michel, *Paul Valéry*, Paris, Fayard, 2008.
- Le Roux Hélène, « Écrivains français, écrivains allemands et la conscience européenne dans les années 1930 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 37-38, 1995, *Europe : nouveaux aspects / nouveaux débats*, p. 42-47.
- Leymarie Michel et Prévotat Jacques (éd.), *L'Action française : culture, société, politique*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2008.
- Lillo Florent, « Les ambitions déçues d'Anatole de Monzie », Bloch Olivier (dir.), *Philosopher en France sous l'Occupation*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2009, p. 113-130.
- Manceron Gilles, « La Ligue des droits de l'homme dans la Grande Guerre : entre pacifisme et défense nationale », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 127, 2015, p. 23-32.
- Martelli Roger, « Héritiers de la Révolution française », Jean-Pierre Azéma (dir.), *Le parti communiste français des années sombres (1938-1941)*, Paris, Éd. du Seuil, 1986, p. 198-204.
- Nicault Catherine, « Les “Français israélites” et la ligue d'Action française », dans Leymarie Michel et Prévotat Jacques (éd.), *L'Action française : culture, société, politique*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2008, p. 185-202.
- Noiriel Gérard, *Les fils maudits de la République : l'avenir des intellectuels en France*, Paris, Fayard (Histoire de la pensée, 2005).
- Ory Pascal et Sirinelli Jean-François, *Les Intellectuels en France. De l'affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Armand Colin (U Histoire), 2002.
- Prochasson Christophe, « Jalons pour une histoire du “ non-engagement ” », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, 60, octobre-décembre 1998, *Les engagements du XX^e siècle*, p. 102-111.
- Prochasson Christophe et Rasmussen Anne, « Du bon usage de la dispute. Introduction », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 25, 1, 2007, p. 5-12.
- Rasmussen Anne, « Critique du progrès, “crise de la science” : débats et représentations du tournant du siècle », *Mil Neuf Cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 14, 1996, p. 89-114.
- Renouard Yves, « La notion de génération en histoire », *Population*, 2, 1953, p. 381-382.
- Ringer Fritz, *Fields of knowledge : French academic culture in comparative perspective, 1890-1920*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1992.
- Rosanvallon Pierre, *Le moment Guizot*, Paris, Gallimard (Bibliothèque des Sciences humaines), 1985.
- Sirinelli Jean-François, *Génération intellectuelle : Khâgneux et Normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Fayard (Nouvelles Études historiques), 1988.

Sirinelli Jean-François, « Génération, générations », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 98, 2, 2008, p. 113-124.

Tobias Norman C., *Jewish Conscience of the Church : Jules Isaac and the Second Vatican Council*, New-York, Springer Publishing, 2017.

Waquet François, *Les enfants de Socrate*, Paris, Albin Michel (Bibliothèque Histoire), 2008.

❖ L'histoire et son statut scientifique

Bensaude-Vincent Bernadette (éd.), *La science populaire dans la presse et l'édition. XIX^e et XX^e siècles*, Paris, CNRS Éditions, 1997.

Biagioli Mario, « Le Prince et les savants. La civilité scientifique au XVII^e siècle », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 50, 6, 1995, p. 1417-1453

Chappey Jean-Luc et Vincent Julien, « Une chaire sans intitulé ? Les sciences morales et politiques au Collège de France (1795-1864) », Wolf Feuerhahn (dir.), *Dans l'atelier des intitulés. À propos de la singularité du Collège de France*, Paris, Belles-Lettres, 2016, p. 351-381.

Condette Jean-François, *La faculté des lettres de Lille de 1887 à 1945 : une faculté dans l'histoire*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1999.

Cytermann Jean-Richard et Prost Antoine, « Une histoire en chiffres de l'enseignement supérieur en France », *Le Mouvement Social*, 233, 4, 2010, p. 31-46.

Flexj Christian et Raith Dirk, « Emigré Social Scientists from Austria : A Prosopography », Dirk Kaesler, Mucha Janusz et Winclawski Wlodzimierz (éd.), *Mirrors and Windows. Essays in the History of Sociology*, Torun, Nicholas Copernicus University Press, 2001, p. 208-218.

Gasnault François, « Le milieu universitaire à Bologne au XIX^e siècle, les aléas de l'enquête documentaire », *Mélanges de l'École Française de Rome*, 100, 1988, p. 155-173.

Gouarné Isabelle, *L'introduction du marxisme en France : philosovétisme et sciences humaines*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.

Grafton Anthony, *Les origines tragiques de l'érudition. Une histoire de la note en bas de page*, Paris, Éd. du Seuil (La librairie du XX^e siècle), 1998.

Hacquard Georges, *Histoire d'une institution française, l'École alsacienne. L'école de la légende, 1891-1922*, Paris, J.J. Pauvert - Éditions Suger, 1987.

Haffner Emmylou, « L'édition des œuvres mathématiques au XIX^e siècle en Allemagne. L'exemple des *Gesammelte Werke und wissenschaftlicher Nachlass* de Bernhard Riemann », *Philosophia Scientia*, 22-2, 2, 2018, p. 115-135.

Iglesias Sara, *Musicologie et occupation : Science, musique et politique dans la France des « année noires »*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2017.

Kuhn Thomas S., *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, 1972.

Latour Bruno, « Pasteur et Pouchet : hétérogenèse de l'histoire des sciences », dans Serres Michel, *Éléments d'histoire des sciences*, Paris, Bordas, 1989, p. 423-445.

Le Goff Armelle, « Les Archives nationales et l'histoire de l'enseignement », *Histoire de l'éducation*, 119, 2008, p. 82-87.

Licoppe Christian, *La formation de la pratique scientifique. Le discours de l'expérience en France et en Angleterre (1630-1820)*, Paris, La Découverte, 1996.

Pestre Dominique, « Pour une histoire sociale et culturelle des sciences. Nouvelles définitions, nouveaux objets, nouvelles pratiques », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 50, 3, 1995, p. 487-522.

Pontille David, *La signature scientifique*, Paris, CNRS Éditions, 2004.

Pontille David, « Qu'est-ce qu'un auteur scientifique ? », *Sciences de la société*, 67, 2006, p. 77-93.

Verger Jacques (dir.), *Histoire des universités en France*, Toulouse, Privat, 1986.

❖ Épistémologie et histoire

Carrard Philippe, *Poétique de la Nouvelle Histoire : Le discours historique français de Braudel à Chartier*, Lausanne, Payot-Lausanne, 1998.

Carrard Philippe, *Le passé mis en texte : poétique de l'historiographie française contemporaine*, Paris, Armand Colin (Temps des idées), 2013.

Castelli-Gattinara Enrico, *Les inquiétudes de la raison. Épistémologie et histoire en France dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Vrin-Éditions de l'EHESS, 1998.

Certeau Michel (de) et Giard Luce, *L'ordinaire de la communication*, Paris, Dalloz, 1983.

Certeau Michel (de), *Histoire et psychanalyse entre science et fiction*, Paris, Gallimard, 1987.

Certeau Michel (de), *L'invention du quotidien*, Paris, Gallimard (Folios Essais), 1990.

Chesneaux Jean, *Habiter le temps : passé, présent, futur. Esquisse d'un dialogue politique*, Paris, Bayard, 1996.

Foucault Michel, *Dits et écrits, tome 1*, Paris, Gallimard (Bibliothèque des Sciences humaines), 1969.

Foucault Michel, « Qu'est-ce qu'un auteur ? », Michel Foucault, *Dits et écrits, tome 1*, Paris, Gallimard (Quarto), 2001, p. 817-849.

Foucault Michel, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard (Tel), 2008.

Green André, *Le temps éclaté*, Paris, Les éditions de Minuit (Collection critique), 2000.

Hartog François, *Régimes d'historicité, présentisme et expériences du temps*, Paris, Éd. du Seuil (La librairie du XXI^e siècle), Paris, Éd. du Seuil (La librairie du XXI^e siècle), 2003.

Koselleck Reinhart, *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, trad. de l'allemand par Jochen et Marie-Claude Hoock, Paris, Éditions de l'EHESS, Paris, 1990.

Koselleck Reinhart, *L'expérience de l'histoire*, Paris, Éd. du Seuil (Hautes Études), 1997.

Leclerc Gérard, *Le sceau de l'œuvre*, Paris, Éd. du Seuil, 1998.

Leduc Jean, *Les historiens et le temps : conceptions, problématiques, écritures*, Paris, Éd. du Seuil (Points Histoire), 1999.

- Pomian Krzysztof, *L'ordre du temps*, Paris, Gallimard (Bibliothèque des histoires), 1987.
- Ricoeur Paul, *Le conflit des interprétations*, Paris, Éd. du Seuil, 1969.
- Ricoeur Paul, *Temps et récit*, Paris, Éd. du Seuil, 1983-1985.
- Ricoeur Paul, *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique II*, Paris, Éd. du Seuil, 1986.
- Ricoeur Paul, « Le passé avait un futur », Morin Edgar (dir.), *Relier les connaissances*, Paris, Éd. du Seuil, 1999, p. 297-304.
- Ricoeur Paul, « L'écriture de l'histoire et la représentation du passé », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 55, 4, 2000, p. 731-747.

❖ L'historiographie et ses orientations

- Biographies historiques et études individuelles : parcours et œuvres historiques

- Ariès Philippe, *Un historien du dimanche*, Paris, Éd. du Seuil, 1989.
- Andréani Roland, « Un médiéviste français dans la première moitié du XX^e siècle : Louis Halphen (1880-1950) », *Tsafon*, 77, 2019, p. 125-142.
- Armenteros (d') Carolina, *L'idée française de l'histoire. Joseph de Maistre et sa postérité (1794-1854)*, Paris, Garnier (Classiques Jaunes), 2018.
- Bacque Antoine (de) (dir.), « Ni Révolution, ni Contre-Révolution : Louis Madelin », *Pour ou contre la Révolution*, Paris, Bayard, 2001, p. 512-515.
- Barral-Baron Marie et Joutard Pierre (dir.), *Lucien Febvre face à l'Histoire*, Paris, Presses universitaires de Rennes (Histoire), 2019.
- Bleton-Rugé Annie et Poirrier Philippe, *Le temps des sciences humaines. Gaston Rouppel et les années trente*, Paris, Éditions Le Manuscrit - Maison des sciences humaines de Dijon, 2006.
- Borghetti Maria Novella, *L'œuvre d'Ernest Labrousse, Genèse d'un modèle d'histoire économique*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2005.
- Bouvier Jean, « Feu François Simiand ? », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 28, 5, 1973, p. 1173-1192.
- Bruculeri Antonio, « Stratégies éditoriales et architectures de l'histoire : Louis Hautecoeur et Gérard Van Oest, un dessein partagé », Bergdol Barry et Thomine-Berrada Alice (dir.), *Repenser les limites : l'architecture à travers l'espace, le temps et les disciplines*, Paris, Publications de l'Institut national d'histoire de l'art, 2005, <https://books.openedition.org/inha/1354>, (consulté le 4 décembre 2018).
- Buzzi Stéphane, « Georges Lefebvre (1874-1959), ou une histoire sociale possible », *Le Mouvement Social*, 200, 3, 2002, p. 177-195.
- Carbonell Charles-Olivier, *Camille Jullian, l'histoire de la Gaule et le nationalisme français : actes du colloque organisé à Lyon le 6 décembre 1988*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1994.
- Chambarlhac Vincent, « Georges Lefranc ou la construction d'une position historiographique », *L'OURS, Recherche socialiste*, 37, 2007, p. 95-108.

- Charle Christophe et Delangle Christine, « La campagne électorale de Lucien Febvre au Collège de France, 1929-1932. Lettres à Edmond Faral », *Histoire de l'éducation*, 34, 1987, p. 49-69.
- Compagnon Antoine, *Le cas Bernard Faj : du Collège de France à l'indignité nationale*, Paris, Gallimard (La suite des temps), 2009.
- Couderc Anne, « Des études napoléoniennes au soutien de la Grande Idée grecque : Édouard Driault (1864-1947) et le rêve d'une Méditerranée impériale », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 99, 3, 2010, p. 36-44.
- Damamme Dominique, « Un cas d'expertise, L'étrange défaite de Marc Bloch », *Sociétés contemporaines*, 39, 2000, p. 95-116.
- Dard Olivier et Grunewald Michel (dir.), *Jacques Bainville, Profils et réceptions*, Berne, Peter Lang (Convergences), 2010.
- De Franceschi Sylvio Hermann, « L'irruption de l'événement dans le temps de l'Histoire. Rythmique événementielle et longue durée selon Alphonse Dupront (1905-1990) », *Revue historique*, 659, 3, 2011, p. 611-636.
- Dickès Christophe, « Préface », dans Bainville Jacques, *Les dictateurs*, Paris, Perrin, 2019 [1939].
- Dumoulin Olivier, *Marc Bloch*, Paris, Presses de Sciences Po (Références Facettes), 2000.
- Dumoulin Olivier, « Les “écoles historiques” à l'épreuve de Gabriel Monod. Un historien célèbre et méconnu », *Revue historique*, 664, 4, 2012, p. 789-801.
- Fink Carole, *Marc Bloch : une vie au service de l'histoire*, trad. de l'angl. par Janin Pierre, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1997.
- Folker Reichert, *Gelehrtes Leben, Karl Hampe, das Mittelalter und die Geschichte der Deutschen*, Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht, 2009.
- Gilles Benjamin, « L'expérience de la guerre dans ses interstices : Pierre Renouvin et la création du fichier “Psychologie du combattant” », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 100, 4, 2010, p. 14-20.
- Girardet Raoul, « L'ombre de la guerre », Pierre Nora (dir.), *Essais d'ego-histoire*, Paris, Gallimard, 1987, p. 139-171.
- Grange Juliette, « Nation et république dans *Le Peuple* de Michelet » et Grondeux Jérôme, « Péguy, Michelet et l'idée de « peuple » », *Textuel*, 47, 2005.
- Grévy Jérôme, « Charles Péguy, poète et épistémologue de l'histoire et de la politique », *Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain*, 9, 2013, <https://doi.org/10.4000/mimmoc.1011>, (consulté le 8 mars 2019).
- Gros Guillaume, « Jacques Bainville entre histoire et journalisme », dans Olivier Dard et Michel Grunewald (dir.), *Jacques Bainville, profils et réceptions*, Bruxelles, Peter Lang, 2010, p. 13-26.
- Hartog François, *Le XIX^e siècle et l'histoire : le cas Fustel de Coulanges*, Paris, Presses universitaires de France, 1988.
- Hasselhorn Benjamin, *Johannes Haller. Eine politische Gelehrtenbiographie. Mit einer Edition des unveröffentlichten Teils der Lebenserinnerungen Johannes Hallers*, Göttingen, 2015.

- Hemmerdinger Bertrand, « Le « Démosthène » de Clémenceau (et Robert Cohen) », *Quaderni di storia*, 36, 1992, p. 146-152.
- Keylor William R., *Jacques Bainville and the renaissance of the royalist history in the Twentieth Century*, Baton Rouge, Louisiana State University, 1979.
- Méhu Didier, « Augustin Fliche, doyen de la faculté des lettres de Montpellier, 1934-1946 », *L'université de Montpellier, ses maîtres, ses étudiants, depuis sept siècles, 1289-1989*, Montpellier, La Fédération, 1995, p. 338-340.
- Müller Bertrand, « “Histoire traditionnelle” et “histoire nouvelle” : un bilan de combat de Lucien Febvre », *Genèses*, 34, 1999, p. 132-143.
- Müller Bertrand, « Entre science et culture. L'Encyclopédie française dans l'œuvre de Lucien Febvre », *Cahiers Jaurès*, 2002/1-2, n°163-164, p. 33-63.
- Müller Bertrand, *Lucien Febvre, lecteur et critique*, Paris, Albin Michel (Bibliothèque Histoire), 2003.
- Nordmann Jean-Thomas, *Taine et le critique scientifique*, Paris, Presses universitaires de France, 1992.
- Ory Pascal, « Gaxotte Pierre », dans Jacques Julliard et Michel Winock (dir.), *Dictionnaire biographique des intellectuels français : les personnes, les lieux, les moments*, Paris, Éd. du Seuil, 2002, p. 628-629.
- Plouvier Martine, « Gabriel Hanotaux, un historien dans l'action : le Comité du secours national et le Comité de secours de l'Aisne pendant la Première Guerre mondiale » dans Demeulenaere-Douyère Christiane, *Les acteurs du développement des réseaux*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2017.
- Poirrier Philippe, « L'oubli historiographique : la postérité historique d'*Histoire et destin* de Gaston Roupnel », dans Bleton-Ruget Annie et Poirrier Philippe, *Le temps des sciences humaines. Gaston Roupnel et les années trente*, Paris, Éditions Le Manuscrit, 2006, p. 237-256.
- Polet Jean-Claude (dir.), « Carrère (Jean) », *Patrimoine littéraire européen : index général*, Bruxelles, De Boeck, 2000, p. 324.
- Pomeyrols Catherine, « Louis Madelin », Jean-Clément Martin (dir.), *Dictionnaire de la Contre-Révolution*, Paris, Perrin, 2011.
- Quillien Philippe-Jean, *Histoire et Politique de Paul Valéry*, thèse présentée pour le doctorat d'Études Politiques de Paris, sous la direction d'Alfred Grosser, 1989.
- Quillien Philippe-Jean, « Paul Valéry et la notion d'événement », *Revue Historique*, 283-2, 574, 1990, p. 277-301.
- Raulff Ulrich, *Marc Bloch : un historien au XX^e siècle*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 2005.
- Rey Sarah, « Jérôme Carcopino, un historien dans Rome », *Anabases*, 5, 2007, p. 191-206.
- Paul-André Rosenthal, « Métaphore et stratégie épistémologique : la Méditerranée de Fernand Braudel », Daniel Milo et Alain Boureau (dir.), *Alter-Histoire*, Paris, Les Belles Lettres, 1991, p. 109-126.
- Richard Nathalie, *Hippolyte Taine. Histoire, psychologie, littérature*, Paris, Classiques Garnier, 2013.
- Schöttler Peter, *Henri Berr et l'Allemagne, Henri Berr et la culture du XX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1997.

Schöttler Peter, « Marc Bloch et les crises du savoir », Hans-Jörg Rheinberger et Peter Schöttler (éd.), *Marc Bloch et les crises du savoir*, Berlin, Max-Planck Institut Für Wissenschaftsgeschichte, 2011, p. 5-27.

Singer Claude, « L'échec du cours antisémite d'Henri Labrousse à la Sorbonne (1942-1944) », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, 39, 3, 1993, p. 3-9.

Vigna Xavier, « L'histoire d'un échec : Édouard Dolléans et l'Institut français d'histoire sociale (1949-1960) », dans Flauraud Vincent et Ponsard Nathalie (dir.), *Histoire et mémoire des mouvements syndicaux au XX^e siècle. Enjeux et héritages*, Nancy, Arbre Bleu Éditions, 2013, p. 53-70.

Wincek Justine, « Oscar Halecki », *Polish American Studies*, 24, 2, 1967, p. 106-108.

Wahlen Philip, *Gaston Roupnel : âme paysanne et sciences humaines*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2001.

- Les historiens étudiés en tant que collectif : de l'écriture au métier d'historien

Almeida (d') Fabrice, *Histoire et politique en France et en Italie : l'exemple des socialistes, 1945-1983*, Rome, École française de Rome, 1998.

Amalvi Christian, « Les conceptions de l'histoire selon l'Action française de 1910 à 1940 », dans Leymarie Michel et Prévotat Jacques (dir.), *L'Action française, culture, société, politique*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2008, p. 61-73.

Aunoble Éric, *La Révolution russe, une histoire française : lectures et représentations depuis 1917*, Paris, La Fabrique Éditions, 2016.

Bouju Marie-Cécile, « L'histoire dans la culture militante communiste en France, 1921-1939 », *Cahiers du CRHQ*, 2012, p. 1-23.

Burguière André, « Histoire d'une histoire : la naissance des Annales », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 34, 6, 1979, p. 1347-1359.

Burguière André, *L'École des Annales : une histoire intellectuelle*, Paris, Odile Jacob, 2006.

Carbonell Charles-Olivier, *Histoire et historiens : une mutation idéologique des historiens français, 1685-1885*, Toulouse, Privat, 1976.

Corbin Alain, « La *Revue historique* : analyse de contenu d'une publication rivale des Annales », dans Carbonell Charles-Olivier et Livet Georges (dir.), *Au berceau des « Annales ». Le milieu strasbourgeois. L'histoire en France au début du XX^e siècle*, Toulouse, Presses de l'Institut d'études politiques de Toulouse, 1983, p. 105-137.

De Francesco Antonino, *La guerre de deux cents ans. Une histoire des histoires de la Révolution française*, Paris, Perrin, 2018.

Den Boer Pim, *Une histoire des historiens français*, trad. du néerlandais de Julien Louvrier, Paris, Vendémiaire, 2015.

Den Boer Pim, « Miracle français et retard néerlandais : quelques jalons pour une historiographie comparée », *L'histoire et ses méthodes. Actes du colloque franco-néerlandais de novembre 1980 à Amsterdam*, Presses Universitaires de Lille, 1981, p.89-108.

- Descimon Robert, « Declareuil (1913) contre Hauser (1912). Les rendez-vous manqués de l'histoire et de l'histoire du droit », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 57, 6, 2002, p. 1615-1636.
- Dumoulin Olivier, *Profession historien, 1919-1939 : un métier en crise ?*, Thèse de doctorat en histoire dirigée par André Burguière, EHESS, 1983.
- Dumoulin Olivier, « L'histoire et les historiens, 1937-1947 », Rioux Jean-Pierre (dir.), *La vie culturelle sous Vichy*, Bruxelles, Éditions Complexe (Questions au XX^e siècle), 1990, p. 241-268.
- Dumoulin Olivier, « La tribu des médiévistes », *Genèses*, 21, 1995, p. 120-133.
- Dumoulin Olivier, « Le style national de l'historiographie », *Espaces Temps*, 59-61, 1995, p. 176-183.
- Dumoulin Olivier, « Crise de la pensée, crise de la communauté : deux crises de l'Histoire au XX^e siècle à l'épreuve de l'histoire des sciences », *Raison présente*, 131, 1999, *Crises de la pensée scientifique*, p. 61-75.
- Dumoulin Olivier, *Le rôle social de l'historien, de la chaire au prétoire*, Paris, Albin Michel (Bibliothèque Albin Michel de l'histoire), 2003.
- Fitou Jean-François, « Comment on récrit l'histoire : Louis XIV de Lavisse à Gaxotte », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 44, 2, 1989, p. 479-497.
- Friguglietti James, « La correspondance de Georges Lefebvre avec Robert R. Palmer (1948-1959) », *Annales historiques de la Révolution française*, 358, 2009, p. 93-132.
- Friguglietti James, « La querelle Mathiez-Aulard et les origines de la Société des études robespierristes », *Annales historiques de la Révolution française*, 353, 2008, p. 63-94.
- Gérard Alice, « Philippe Sagnac revu et corrigé par Ernest Lavisse : un modèle de censure discrète », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 48, 4, 2001, p. 123-160.
- Gérard Alice, *La Révolution française, mythes et interprétations, 1789-1970*, Paris, Flammarion (Questions d'histoire), 1970.
- Geyl Pieter, *Encounters in History*, London, Collins, 1963.
- Ginsburger Nicolas, « Historiens et géographes au scalpel de Vichy », *Revue d'histoire des sciences humaines*, 31, 2017, p. 163-185.
- Glénisson Jean, *La recherche historique en France de 1940 à 1965*, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 1965.
- Gros Guillaume, « L'Action Française, l'histoire et les historiens après 1945 », Olivier Dard, Michel Leymarie et Neil McWilliam (dir.), *Le maurrassisme et la culture. Volume III : L'Action française. Culture, société, politique*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2010, p. 313-324.
- Hans-Werner Goetz et Anne-Gaëlle Rocher, « La recherche allemande en histoire médiévale au XX^e siècle : évolutions, positions, tendances », *Cahiers de civilisation médiévale*, 190, avril-juin 2005, p. 129-140.
- Keylor William R., *Academy and community : The foundation of the French historical profession*, Cambridge, Harvard University Press, 1975.
- Lefebvre Georges, *La naissance de l'historiographie moderne*, Paris, Flammarion (Nouvelle bibliothèque scientifique), 1971.

- Lowczyk Olivier, « L'historien et le diplomate en 1919 : l'usage des sciences historiques dans la négociation pour les frontières de la France », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 236, 4, 2009, p. 27-44.
- Lutz Raphael, *Die Erben von Bloch und Febvre. Annales Geschichtsschreibung und Nouvelle Histoire in Frankreich, 1945-1980*, Stuttgart, Klett-Cotta, 1994.
- Mayaud Jean-Luc, « Le centenaire de la révolution de 1848 en France : unité et éclatement », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 14, 1997, <http://journals.openedition.org/rh19/108> (consulté le 7 juillet 2017).
- Mazeau Guillaume, « La bataille du public. Les droites contre-révolutionnaires et la Révolution française dans la première moitié du XX^e siècle », Sophie Wahnich (dir.), *Transmettre la révolution française, histoire d'un trésor perdu*, Les prairies ordinaires, 2013.
- Müller Bertrand, « Critique bibliographique et construction disciplinaire : l'invention d'un savoir-faire », *Genèses*, 14, 1994, p. 105-123.
- Noiriel Gérard, « Naissance du métier d'historien », *Genèses*, 1, 1990, p. 58-85.
- Noronha-Divanna Isabel, *Writing History in the Third Republic*, Cambridge, Cambridge Scholars Publishing, 2010.
- Piégay-Gros Nathalie, « Récits d'archives », *Écrire l'histoire*, 13-14, 2014, p. 73-87.
- Rapp Francis, « L'Alsace et son historiographie de 1945 à 1970 », *Revue d'Alsace*, 133, 2007, p. 49-58.
- Rébérioux Madeleine, « Histoire, historiens et dreyfusards », *Revue historique*, 518, 1976, p. 407-432.
- Rébérioux Madeleine, « Le débat de 1903 : historiens et sociologues », Carbonell Charles-Olivier, Livet Georges (éd.), *Au berceau des Annales : le milieu strasbourgeois. L'histoire en France au début du XX^e siècle : actes du colloque de Strasbourg, 11-13 octobre 1979*, Toulouse, Presses de l'Institut d'études politiques de Toulouse, 1983, p. 219-230.
- Revel Jacques, « Histoire et sciences sociales : les paradigmes des Annales », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 34, 6, 1979, p. 1360-1376.
- Revel Jacques, « Pratiques du contemporain et régimes d'historicité », *Le Genre humain*, 35, 2000, p. 13-20.
- Schöttler Peter, « Le Rhin comme enjeu historiographique dans l'entre-deux-guerres. Vers une histoire des mentalités frontalières », *Genèses*, 14, 1994, p. 63-82.
- Schöttler Peter, *Geschichtsschreibung als Legitimationswissenschaft*, [L'écriture de l'histoire comme savoir de légitimation], 1918-1945, Francfort, Suhrkamp, 1998.
- Stoianovitch Traian, *French Historical Method. The Annales paradigm*, Ithaca-New-York, Cornell University Press, 1976.
- Valenti Catherine, « L'Action française et le Cercle Fustel de Coulanges à l'école de l'Antiquité (première moitié du XX^e siècle) », *Anabases*, 4, 2006, p. 49-64.
- Wahnich Sophie (dir.), *Transmettre la Révolution française, histoire d'un trésor perdu*, Paris, Les prairies ordinaires, 2013.

- Les synthèses d'historiographie

Amalvi Christian (dir.), *Les lieux de l'histoire*, Paris, Armand Colin, 2005.

Aymard Maurice, Bercé Yves-Marie et Sirinelli Jean-François (dir.), *L'histoire du métier d'historien en France, 1945-1995*, Paris, Les Éditions de la MSH, 1995.

Brandi Felipe, « L'avènement d'une "histoire au second degré" », *L'Atelier du Centre de recherches historiques*, 7, 2011, <https://doi.org/10.4000/acrh.3749>, (consulté le 4 décembre 2019).

Delacroix Christian, Dosse François et Garcia Patrick, *Les courants historiques en France, XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Gallimard (Folio Histoire), 2007.

Flandrin Jean-Louis, « Chapitre XIII - De l'histoire-problème à l'approche historique des problèmes », dans Gilbert Gadoffre (éd.), *Certitudes et incertitudes de l'histoire. Trois colloques sur l'histoire de l'Institut collégial européen*, Paris, Presses Universitaires de France, 1987, p. 177-188.

Offenstadt Nicolas, *L'historiographie*, Paris, Presses universitaires de France (Que sais-je ?), 2011.

Potin Yann et Sirinelli Jean-François (dir.), *Généralisations historiennes, XIX^e-XXI^e siècle*, Paris, CNRS Éditions, 2019.

Prost Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Éd. du Seuil (Points Histoire), 2014.

- Questionnements et interrogations historiographiques : des approches réflexives

Anheim Étienne, « L'historiographie est-elle une forme d'histoire intellectuelle ? La controverse de 1934 entre Lucien Febvre et Henri Jassemin », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 4 bis, 2012, p. 181-206.

Avezou Laurent et Barbiche Bernard, *Sully à travers l'histoire : les avatars d'un mythe politique*, Paris, France, École des Chartes, 2001.

Cantier Jacques, « Écrire l'histoire de son temps : à propos de quelques études consacrées à la Troisième République durant l'entre-deux-guerres », *Cahier d'Histoire immédiate*, 30-31, 2007, p. 97-111.

Carbonell Charles-Olivier, « Pour une histoire de l'historiographie », *Stora della storiografia*, 1, 1982, p. 7-25.

Caron Jean-Claude, « Le temps des historiens ou regards sur le passé », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 25, 2002, p. 199-202.

Certeau Michel (de), « L'opération historiographique », dans Le Goff Jacques et Nora Pierre, *Faire de l'histoire, Tome I : Nouveaux problèmes*, Paris, Gallimard (Bibliothèque des Histoires), 1974, p. 3-41.

Charle Christophe, *Homo Historicus. Réflexions sur les historiens et les sciences sociales*, Paris, Armand Colin (Le temps des idées), 2013.

Chartier Roger, *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétude*, Paris, Albin Michel, 1998.

Chaunu Pierre, *Histoire quantitative, histoire sérielle*, Paris, Armand Colin, 1978.

Chaunu Pierre, *L'historien dans tous ses états*, Paris, Perrin, 1984.

- Chaunu Pierre, « Préface », Gilbert Gadoffre (éd.), *Certitudes et incertitudes de l'histoire. Trois colloques sur l'histoire de l'Institut collégial européen*, Paris, Presses Universitaires de France, 1987, p. 7-11.
- Citron Suzanne, *Mes lignes de démarcation : croyances, utopies, engagements*, Paris, Syllepse (Utopie critique), 2003.
- Croce Benedetto, *Théorie et histoire de l'historiographie*, Genève, Droz, 1968.
- Delacroix Christian, « La falaise et le rivage. Histoire du “tournant critique” », *Espaces Temps*, 59-61, 1995.
- Delacroix Christian, Dosse François et Garcia Patrick (dir.), *Historicités*, Paris, La Découverte, 2009, p. 133-149.
- Dosse François, « L'historicité des sciences : le principe de symétrie », dans Dosse François (dir.), *L'Empire du sens. L'humanisation des sciences humaines*, Paris, La Découverte, 1997, p. 380-384.
- Dosse François, « Le moment Ricoeur de l'opération historiographique », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 69, 2001, p. 137-152.
- Dreyfus Michel, « Un historien et ses doutes », *Communications*, 94, 2014, p. 63-73.
- Furet François, *Penser la Révolution française*, Paris, Gallimard (Bibliothèque des Histoires), 1978.
- Garcia Patrick, *Les présents de l'historien*, Paris, Publications de la Sorbonne (Itinéraires), 2014.
- Godechot Jacques, *Un jury pour la Révolution*, Paris, Robert Laffont, 1974.
- Godechot Jacques, « François Furet. Penser la Révolution française », *Annales historiques de la Révolution française*, 235, 1979, p. 135-141.
- Hirsch Thomas, *Le temps des sociétés. D'Émile Durkheim à Marc Bloch*, Paris, Éd. de l'EHESS, 2016.
- Lefebvre Georges, *Réflexions sur l'histoire*, Paris, Éditions de Minuit, 1978.
- Le Goff Jacques et Nora Pierre (éd.), *Faire de l'histoire*, Paris, Gallimard (Folio Histoire), 1986 [1974].
- Le Roy Ladurie Emmanuel, *Parmi les historiens*, Paris, Gallimard, 1984.
- Loroux Nicole, « Thucydide n'est pas un collègue », *Quaderni di Storia*, 12, 1980, p. 55-81.
- Marrou Henri-Irénée, « Quand les historiens redécouvrent l'histoire », *Journal des savants*, 1, 1977, p. 3-16.
- Marrou Henri-Irénée, « Tristesse de l'historien », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, 45, janvier-mars 1995, p. 109-132.
- Mazauric Claude, « “Les chaussées sont désertes, plus de passants sur les chemins” (Esaïe 33.8) », *Annales historiques de la Révolution française*, 353, 2008, p. 169-207.
- Nicolaidis Dimitri, Bédarida François, Grosser Alfred et Vidal-Naquet Pierre, « La morale de l'histoire », *Oublier nos crimes*, Paris, Autrement (Mémoires/Histoire), 2002, p. 185-202.
- Noiriel Gérard, *Penser avec, penser contre. Itinéraire d'un historien*, Paris, Belin, 2003.
- Nora Pierre (éd.), *Essais d'ego-histoire*, Paris, Gallimard (Bibliothèque des histoires), 1987.
- Prost Antoine, « Introduction », Jacques Bainville, *Histoire de France*, Paris, Tallandier, 2007.

Roche Daniel, « Les historiens aujourd'hui : remarques pour un débat », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, 12, 1986, p. 3-20.

❖ Les approches sociologiques et leurs déclinaisons thématiques

▪ Autour des phénomènes de réceptions

Goffman Erving, *Les rites d'interaction*, Paris, Éditions de Minuit, 1974.

Habermas Jürgen, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1993.

Rieffel Rémy, *Sociologie des médias*, Paris, Ellipses, 2001.

Sorlin Pierre, « Le mirage du public », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1992, 39, p. 86-102.

Sorlin Pierre, « Un objet à construire : les publics du cinéma », *Le Temps des médias*, 3, 2, 2004, p. 39-48.

▪ Une sociologie des sciences, une perspective actorielle

Callon Michel et Latour Bruno, *La science telle qu'elle se fait*, Paris, La Découverte, 1991.

Carayol Nicolas, « Les propriétés incitatives de l'effet Saint Matthieu dans la compétition académique », *Revue économique*, 57, 5, 2006, p. 1033-1051.

McKenzie Donald F. (dir.), *La bibliographie et la sociologie des textes*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 1991.

Mucchielli Laurent, *La découverte du social, naissance de la sociologie en France*, Paris, La Découverte (Textes à l'appui), 1998.

Watt Ian, « L'institution du compte rendu », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 59, 1985, p. 85-86.

▪ Les sociologies de la culture et des biens culturels

Boltanski Luc et Thévenot Laurent, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991.

Bourdieu Pierre, « La production de la croyance. Contribution à une économie des biens symboliques », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 13, 1977, p. 3-43.

Bourdieu Pierre, « Les trois états du capital culturel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 30, 1979, p. 3-6.

Bourdieu Pierre, « Le champ littéraire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 89, 1991, p. 3-46.

Bourdieu Pierre, *Les règles de l'art. Genèse et structuration du champ littéraire*, Paris, Éd. du Seuil (Points Essais), 1992.

Bourdieu Pierre, « Une révolution conservatrice dans l'édition », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 126-127, 1999, p. 3-28.

Bourdieu Pierre, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Éd. du Seuil (Points. Essais), 2001.

- Brennan Geoffrey et Pettit Philip, *The Economy of Esteem. An Essay on Civil and Political Society*, Oxford, Oxford University Press, 2004.
- Dumazedier Joffre et Hassenforder Jean, « Le loisir et le livre : éléments pour une sociologie de la lecture », *Bulletin des bibliothèques de France*, 6, 1959, p. 269-302.
- Dumazedier Joffre et Hassenforder Jean, « Vingt millions de lecteurs : les livres dans le milieu populaire », *Esprit*, 283, 4, 1960, p. 676-688.
- Escarpit Robert, *Le littéraire et le social : éléments pour une sociologie de la littérature*, Paris, Flammarion (Champs sociologique), 1970.
- Escarpit Robert, « Byron, figure politique », *Romantisme*, 7, 1974, p. 8-15.
- Escarpit Robert, *Sociologie de la littérature*, Paris, Presses universitaires de France (Que sais-je ?), 1986 [1958].
- Hoggart Richard, *La culture du pauvre : étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris, Les Éditions de Minuit (Le sens commun), 1970.
- Lahire Bernard, *La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris, La Découverte (Textes à l'appui), 2006.
- Lahire Bernard, *La condition littéraire. La double vie des écrivains*, Paris, La Découverte, 2006.
- Lizé Wenceslas et Roueff Olivier, « La fabrique des goûts », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 181-182, 1, 2010, p. 4-11.
- Sapiro Gisèle, « Le musée imaginé de Jean Cassou », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, 48, octobre-décembre 1995, p. 150-152.
- Sapiro Gisèle, *La guerre des écrivains, 1940-1953*, Paris, Fayard, 1999.
- Sapiro Gisèle, « Mesure du littéraire », *Histoire & mesure*, 23, 2, 2008, p. 35-68.
- Sapiro Gisèle, « Modèles d'intervention politique des intellectuels. Le cas français », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 176-177, 1, 2009, p. 8-31.

- Une sociologie spécifique des crises, scandales et controverses

- Blic Damien (de) et Lemieux Cyril, « Le scandale comme épreuve. Éléments de sociologie pragmatique », *Politix*, 71, 3, 2005, p. 9-38.
- Dobry Michel, « Mobilisations multisectorielles et dynamiques des crises politiques : un point de vue heuristique », *Revue française de sociologie*, 24, 1983, p. 395-419, et id., *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presses de la FNSP, 1986.
- Fabiani Jean-Louis, « Controverses scientifiques, controverses philosophiques. Figures, positions, trajets », *Enquête*, 5, 1997, p. 11.
- Heinich Nathalie, « L'art du scandale. Indignation esthétique et sociologie des valeurs », *Politix*, 71, 3, 2005, p. 121-136.
- Lemieux Cyril, « À quoi sert l'analyse des controverses ? », *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 25, 1, 2007, p. 191-212.

Noiriel Gérard, *Sur la « crise » de l'histoire*, Paris, Belin (Socio-histoires), 2005 [1996].

Péchu Cécile, « Répertoire d'action », *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, p. 454-462.

❖ L'histoire éditée, une écriture formatée à la portée philosophique ?

▪ Une perspective formaliste

Barthes Roland, *Le bruissement de la langue. Essais critiques 4*, Paris, Éd. du Seuil, 1984.

Debray Régis, « Qu'est-ce que la médiologie ? Questions à Régis Debray », Cohen Évelyne, *Dix ans d'histoire culturelle*, Villeurbanne, Presses de l'ENSSIB, 2011, p. 24-29.

Merzeau Louise, « Ceci ne tuera pas cela », *Les cahiers de médiologie*, 6, 2, 1998, p. 27-39.

Milon Alain et Perelman Marc (dir.), *L'esthétique du livre*, Nanterre, Presses universitaires de Paris-Ouest, 2010.

Perec Georges, *Penser/Classer*, Paris, Hachette, 1985.

Vouilloux Bernard, « Du dispositif », Ortel Philippe (dir.), *Discours, image, dispositif. Penser la représentation II*, Paris, L'Harmattan (Champs visuels), 2008, p. 15-32.

▪ L'histoire, un genre littéraire ?

Barbérès Pierre, *Balzac et le mal du siècle, contribution à une physiologie du monde moderne*, Paris, Gallimard (Bibliothèque des idées), 1970.

Bollème Geneviève, *La Bibliothèque bleue : littérature populaire en France du XVII^e au XIX^e siècle*, Paris, Gallimard (Collection Archives), 1980.

Bollème Geneviève, « Penser le populaire », dans Geneviève Bollème (dir.), *Le Peuple par écrit*, Paris, éd. du Seuil, 1986, p. 13-23.

Compagnon Antoine, « Maurras critique », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 105, 3, 2005, p. 517-532.

Derrida Jacques, « La langue et le discours de la méthode », *Cahier du groupe de recherches sur la philosophie et le langage*, 3, 1983, p. 35-51.

Galster Ingrid (dir.), *Le deuxième sexe de Simone de Beauvoir*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne (Mémoire de la critique), 2004, p. 345.

Genette Gérard, *Mimologiques. Voyage en Cratylie*, Paris, Éd. du Seuil, 1976.

Genette Gérard, « Récit fictionnel, récit factuel », *Fiction et diction*, Paris, Éd. du Seuil, 2004 [1979], p. 141-168.

Genette Gérard, *Palimpsestes : La littérature au second degré*, Paris, Éd. du Seuil, 1982.

Genette Gérard, *Seuils*, Paris, Éd. du Seuil (Collection Poétique), 1987.

Glinoeur Anthony, *La querelle de la camaraderie littéraire. Les romantiques face à leurs contemporains*, Genève, Droz, 2008.

Jurt Joseph, *La réception de la littérature par la critique journalistique : lecture de Bernanos, 1926-1936*, Paris, Éditions Jean-Michel Place, 1980.

Jurt Joseph, « Sous le soleil de Satan : La réception critique », *Roman 20-50*, 4, 3, 2008, p. 45-56.

Larangé Daniel S., « De l'autobiographie à l'historiosophie : Ballanche et la figure romantique de l'homme universel », *Écho des Études Romanes*, IX-1, 2013, p. 87-105.

Lejeune Philippe, *Le pacte autobiographique*, Paris, Éd. du Seuil (Collection Poétique), 1975.

Platini Vincent, *Krimi : une anthologie du récit policier sous le Troisième Reich*, Toulouse, France, Anacharsis, 2014.

Trottier Véronique, « Léon Lemonnier : romancier populiste ? », *Études littéraires*, 44, 2, 2013, p. 37-51.

Vaillant Alain, *L'histoire littéraire*, Paris, Armand Colin (Coll. U), 2010.

▪ Philosophies de l'histoire

Bloch Jean-Richard et Trebitsch Michel (éd.), *Destin du siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 1996 [1931].

Bloch Olivier (dir.), *Philosopher en France sous l'Occupation*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2009.

Lévy Carlos, « Chapitre V. Figures sceptiques, du Moyen Âge à nos jours », *Les scepticismes*, Paris, Presses Universitaires de France, 2018, p. 91-118.

Nietzsche Friedrich, *Le crépuscule des idoles ou comment on philosophe au marteau*, trad. de l'all. par Henri Albert, Paris, Mercure de France, 1908.

Peeters Benoît, *Paul Valéry, une vie*, Paris, Flammarion (Champs Biographie), 2016.

Pomeau René, « Culture et société », *Revue des sciences morales et politiques*, 1, 1998, p. 92-110.

Reuter Yves, « L'objet livre », *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, 32, 1981, p. 105-113.

Reuter Yves, « Définir les biens littéraires ? », *Pratiques : linguistique, littérature, didactique*, 67, 1990, p. 5-14.

Revah Louis-Albert, *Julien Benda*, Paris, Plon, 1991.

Rorty Richard, *Science et solidarité. La vérité sans le pouvoir*, Paris, L'Éclat, 1990.

Segalen Martine (dir.), *L'autre et le semblable. Regards sur l'ethnologie des sociétés contemporaines*, Paris, Presses du CNRS, 1989.

Strauss Léo, *La persécution et l'art d'écrire*, trad. de l'angl. par Olivier Sedeyn, Paris, Gallimard (Tel), 2009.

Tylor Edward Burnett, *Primitive Culture : Researches into the Development of Mythology, Philosophy, Religion, Art, and Custom*, London, John Murray, 1871.

Van Sevenant Ann, *Philosophie de la sollicitude*, Paris, Vrin, 2001.

Vogel Christina, *Paul Valéry : « Regards » sur l'histoire*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal (Littératures), 2008.

Table des matières

Remerciements	5
Sommaire	9
Introduction	11
Première partie - L'histoire, une production culturelle dangereuse ?.....	41
Chapitre 1 - Partisane, inutile ou vaine : les procès de l'Histoire.....	43
1.1931, un moment critique : le réquisitoire contre l'Histoire	47
1.1.Offensive ou offense intellectuelle ?.....	47
1.2.Une triple attaque contre Clio : l'inanité de l'histoire.....	51
2.Les réponses historiennes : naissance d'une controverse.....	71
2.1.Un engagement individuel qui traduit une réappropriation collective du débat	73
2.2.Les historiens en ordre dispersé : une discipline fracturée.....	80
3.La crise de l'histoire, du surgissement à la pérennité	95
3.1.Les attaques internes	95
3.2.Le rejeu de la crise en 1940	100
Chapitre 2 - De quoi l'histoire a-t-elle été le nom ? Générations, identités et écritures historiennes	113
1.Les historiens, du statut informel au groupe social.....	116
1.1.Des origines sociales communes ?.....	116
1.2.Les historiens en devenir.....	119
1.3.L'expérience des guerres comme creuset commun.....	124
2.Des écritures historiennes différenciées.....	128
2.1.Le genre académique : une politique de l'histoire.....	129
2.2.L'histoire-science : méthode, rationalité et synthèse	146
2.3.Polygraphes et écrivains ?.....	152
3.Des antagonismes épistémologiques	157
3.1.Un régime d'historicité exemplaire : l'écho de l'histoire.....	157
3.2.Un régime d'historicité présentiste : le passé à la lumière du présent.....	164
Deuxième partie : Écriture du passé et enjeux présents : la fabrique de l'ouvrage historique	169

Chapitre 3 - Historiens et éditeurs : une relation dialectique.....	171
1. Historiens et éditeurs : une rencontre professionnelle autour de valeurs opposées ?.....	175
1.1. Les éditeurs d'histoire : des pôles de production aux lieux de médiations	176
1.2. Les historiens et leur utilité sociale	186
1.3. Historiens et éditeurs : une volonté commune ?	198
2. Normalisation et formalisation de l'ouvrage historique	211
2.1. Le difficile arbitrage entre intérêt scientifique et potentiel commercial	211
2.2. La constante recherche d'une crédibilité historique	220
2.3. « L'ordre et l'arrangement » dans l'édition historique	226
3. Les fenêtres éditoriales ou l'effet miroir du passé	234
3.1. La concordance des temps comme profit éditorial	235
3.2. L'historien et le présent : hasard des temps ou questionnement épistémologique ?	242
3.3. Au risque de la contingence : heurs et malheurs des fenêtres éditoriales, 1944-1947	251

Chapitre 4 - Les collections d'histoire : choix, cadre et contrainte.....	263
1. Les définitions d'une nouveauté : la collection historique	266
1.1. Un programme éditorial	266
1.2. La fabrique d'une affinité	273
1.3. La conquête des lecteurs : à la recherche du public	285
2. Les logiques concurrentielles entre collections	292
2.1. La ligne de partage entre collections académiques et collections universitaires	293
2.2. Les années trente et le développement des collections thématiques	307
2.3. La naissance des collections populaires historiques : une médiation nouvelle ?	317
3. Une division du travail, écuries d'historiens et « hommes doubles ».....	326
3.1. Le cadre directeur : surveiller et publier.....	326
3.2. Prosopographie des directeurs	333
3.3. Des intermédiaires : les relations avec les historiens	338

Troisième partie : L'histoire en représentation(s) : vers une définition sociale..... 349

Chapitre 5 - La censure à l'heure allemande (1940-1944) : Clio bâillonnée ?	351
1. Les censures enchâssées, du formel à l'informel	353
1.1. Les listes Bernhard et Otto : une censure exogène	353
1.2. Le censeur censuré : le relais éditorial et la recherche d'une conformité	369
2. Les historiens face à la censure	377

2.1.L’auto-censure historique : autour des notions de dicible et d’indicible	378
2.2.Les contournements de la censure par les historiens	386
3.Quand l’histoire s’impose au vaincu : la promotion comme corollaire de la censure.....	395
3.1.Une intelligence historique avec l’ennemi ?.....	396
3.2.Propagande allemande et pragmatisme éditorial : le cas des traductions historiques.....	407
Chapitre 6 – Ventes, lectures et appropriations des livres édités : les présences de l’histoire ..	417
1.Les stratégies de diffusion de l’histoire éditée : accessibilité et visibilité.....	421
1.1.L’histoire a-t-elle un prix ?	421
1.2.Les médiations publicitaires, un donné à voir.....	426
1.3.Présences du livre historique en librairie.....	437
2.Une histoire diffractée : la ventilation sociale du genre historique	445
2.1.Le bon grain et l’ivraie : la production au tamis de la critique des pairs.....	446
2.2.D’un cercle de réception à un autre : la critique généraliste.....	467
2.3.L’introuvable public de l’histoire éditée	477
3. L’histoire au miroir des lectures.....	490
3.1 Les mirages des chiffres de ventes.....	490
3.2 Une segmentation des marchés.....	501
3.3 Un goût de l’histoire ?.....	508
Conclusion – L’histoire éditée en France, 1930-1950 : un livre socialement feuilleté	517
Annexes	525
Sources	566
Bibliographie.....	596
Table des matières	624
Table des illustrations.....	628

Table des illustrations

Figure 1 : Tableau récapitulatif des articles des périodiques centrés sur Regards sur le monde actuel de Paul Valéry	70
Figure 2 : Tableau récapitulatif des formations pour les auteurs des volumes de quatre collections différentes, de 1930 à 1950 à partir d'enquêtes biographiques.....	122
Figure 3 : Tableau de répartition des coûts pour l' <i>Histoire du monde de 1919 à 1937</i> de Léon Cahen, Raymond Ronze et Émile Folinai, 1937, selon les données de la maison Aubier.	182
Figure 4 : Publicité pour les « Grandes Études Historiques », <i>Je suis partout</i> , 25 octobre 1941, p. 8	184
Figure 5 : Tableau récapitulatif des ouvrages de la collection « Histoire et Mémoires » aux éditions Lardanchet, reconstitué à partir des publications de la Bibliographie de la France.....	270
Figure 6 : Tableau regroupant les ouvrages historiques censurés par la liste Otto, selon quatre entrées.....	362
Figure 7 : Tableau répertorient les ouvrages historiques publiés mentionnés dans la liste Otto, contre la franc-maçonnerie.	401
Figure 8 : Tableau indiquant l'évolution des prix des volumes de la collection « Les grandes crises de l'histoire » d'Aubier-Montaigne, à leur lancement, en comparaison de l'inflation annuelle.....	426
Figure 9 : Publicité pour la « Connaissance de l'Histoire », <i>L'Ouest-Éclair</i> , 18 janvier 1943, p. 2. ; Publicité pour la « Connaissance de l'histoire », <i>Candide</i> , 24 février 1943, p. 5.	429
Figure 10 : Publicité pour la collection « La découverte du monde », <i>L'Excelsior</i> , 16 décembre 1937, p. 5.....	430
Figure 11 : Publicité <i>Les Lettres françaises</i> , 4 août 1945, p. 3.	430
Figure 12 : Publicité pour « Connaissance de l'Histoire », <i>L'Ouest-Éclair</i> , 4 juillet 1942, p. 2.....	432
Figure 13 : Publicité pour <i>1789, l'année cruciale</i> , parmi d'autres ouvrages du catalogue de la NRF, dans <i>Je suis partout</i> , 11 octobre 1941, p. 8.	434
Figure 14 : Nombre annuel de volumes vendus pour les trois premiers volumes de la collection "Les grandes crises de l'Histoire" d'Aubier-Montaigne	496
Figure 15 : Publicité de la Librairie Arthème Fayard, <i>Candide : grand hebdomadaire parisien et littéraire</i> , 16 juillet 1941, p. 5.	499